



HAL
open science

Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc. Etude géogrphique

Mohamed Berriane

► **To cite this version:**

Mohamed Berriane. Tourisme national et migrations de loisirs au Maroc. Etude géogrphique. Géographie. Université François Rabelais - Tours, 1989. Français. NNT: . tel-00300524

HAL Id: tel-00300524

<https://theses.hal.science/tel-00300524>

Submitted on 18 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS TOURS
U.F.R. DE GEOGRAPHIE AMENAGEMENT

T662



TOURISME NATIONAL ET MIGRATIONS
DE LOISIRS AU MAROC

ETUDE GEOGRAPHIQUE



THESE

Présentée et publiquement soutenue en vue de l'obtention du

DOCTORAT D'ETAT EN GEOGRAPHIE

Par
MOHAMED BERRIANE

1989

**TOURISME NATIONAL ET MIGRATIONS
DE LOISIRS AU MAROC
Etude Géographique**



T H E S E

Présentée et publiquement soutenue en vue de l'obtention du

DOCTORAT D'ETAT EN GEOGRAPHIE

Par

MOHAMED BERRIANE

CNRS-UNIVERSITÉ DE TOURS
M.S.H. "VILLES ET TERRITOIRES"
UMS 1835
BP 60449
33, allée Ferdinand de Lesseps
37204 TOURS Cedex 03

Jury :

Robert ESCALLIER
Pierre SIGNOLES
Jean-François TROIN
Françoise CRIBIER

Pierre BARETJE

Jean-Marie MIOSSEC

Professeur, Université de Nice
Professeur, Université de Tours
Professeur, Université de Tours
Directeur de Recherches CNRS,
Docteur d'Etat, Paris

Maître de Conférences, Directeur du
CHET (Aix-en-Provence), habilité à
diriger des recherches

Maître de Conférences, Université
Paul Valéry, Montpellier

Le traitement du texte a été effectué par M. BERRIANE.

*L'essentiel de la cartographie a été effectué
au Laboratoire de Cartographie du Département
de Géographie, Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines, Rabat, par Mme W. FANJIROU et Mr. H. BOUFALJA
avec la collaboration et sous la direction de M. BERRIANE.*

*Le reste de la cartographie en noir est dû à H. ROUDIES
et F. DOUKKALI*

Les planches en couleurs ont été réalisées par H. ROUDIES

*La couverture et les cartes en couleurs ont été imprimées
à l'IMPRIMERIE de FEDALA.*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS.....	3
INTRODUCTION GENERALE.....	5
LIVRE I: TOURISME, LOISIRS ET MOBILITE INTERNE DANS UN PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT.....	20
CHAPITRE I: ESSAI D'EVALUATION DE LA MOBILITE PROBLEME DE METHODE.....	21
I. Eléments de définition.....	25
II. Intérêts et limites de l'utilisation des indicateurs indirects pour l'étude du tourisme national au Maroc.....	52
CHAPITRE II: LES MANIFESTATIONS DE LA MOBILITE TOURISTIQUE INTERIEURE.....	63
I. Les signes de la mobilité sur les lieux de départ.....	66
II. Les signes de la mobilité sur les voies empruntées par les flux.....	77
III. Les signes de la mobilité sur les lieux d'arrivée.....	91
CHAPITRE III: DES FORMES DE MOBILITE HERITEES DU PASSE: LES MOUSSEMS ET LE THERMALISME.....	111
I. Le moussem: du rassemblement religieux doublé d'une fête foraine populaire au camping balnéaire.....	116
II. Le thermalisme: une tradition qui remonte loin dans le temps.....	151
CHAPITRE IV: PRATIQUES IMPORTEES ET NOUVEAUX MODES DE VIE	173
I. Les influences extérieures.....	176
II. La ville: théâtre de profondes mutations socio-culturelles.....	203

LIVRE II: LES MIGRATIONS DE TOURISME DES CITADINS MAROCAINS	
CHAPITRE I. PROFILS SOCIAUX DES TOURISTES MAROCAINS:	
EXISTE-T-IL UN OU DES TOURISTES MAROCAINS ?.....	219
I. Les Enquêtes socio-économiques.....	223
II. Qui part en vacances au Maroc ?.....	240
CHAPITRE II: LES STYLES ET COMPORTEMENTS TOURISTIQUES.....	293
I. Tourisme familial et hébergement	
chez l'habitant.....	296
II. Un tourisme saisonnier et balnéaire.....	343
CHAPITRE III: LES ESPACES DE PLAISANCE DES CITADINS MAROCAINS..	371
I. Les lieux de séjours touristiques des	
citadins marocains.....	374
II. Villes et espaces de plaisance.....	403
LIVRE III: LE LITTORAL, PRINCIPAL ESPACE TOURISTIQUE	
DES CITADINS MAROCAINS.....	450
CHAPITRE I: UN ESPACE TOURISTIQUE PARTAGE.....	453
I. Typologie socio-géographique des sites	
balnéaires du tourisme national.....	457
II. Un espace touristique partagé.....	492
CHAPITRE II: ETUDES DE CAS: LES PRODUCTEURS DE L'ESPACE	
TOURISTIQUE.....	512
I. Un processus de récupération par les nationaux	
d'un espace touristique récent.....	522
II. Des aménagements destinés en premier lieu	
aux nationaux.....	555
CHAPITRE III: LES RETOMBÉES DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE	
NATIONALE SUR LES MILIEUX D'ACCUEIL.....	605
I. L'apport économique de l'activité balnéaire	
nationale	608
II. Les incidences de la demande touristique	
nationale sur l'environnement.....	633
CONCLUSION GENERALE.....	647
BIBLIOGRAPHIE.....	671
INDEX ET TABLES.....	687
ANNEXES.....	703
TABLE DES MATIERES.....	713

AVANT-PROPOS

Il y a une dizaine d'années, je terminais une thèse de Troisième Cycle consacrée aux espaces touristiques marocains. Monsieur le Professeur Jean-François TROIN, qui avait dirigé ce travail, m'avait suggéré, en fin connaisseur de la société et de l'espace marocains, de prendre également en considération le tourisme national. Mais, enthousiasmé par la problématique -un peu à la mode à cette époque- du tourisme international en pays sous-développés et estimant que le tourisme des nationaux était encore quantitativement peu visible, j'avais, à tort, axé ma recherche sur les effets géographiques du seul tourisme international. Cependant, au fur et à mesure que ma recherche de débutant avançait, je me rendais compte de l'importance des déplacements touristiques des Marocains et de la richesse de leurs articulations socio-spatiales avec le tourisme international. J'ai alors ajouté à mon texte un court chapitre traitant du tourisme interne au Maroc, tout en me fixant comme but de reprendre ce thème riche et novateur. C'est dire que le choix de mon sujet de thèse de Doctorat d'Etat doit énormément à Monsieur le Professeur J.F. TROIN. Mais en acceptant de diriger ce travail, M. J.F. TROIN a considérablement alourdi ma dette de reconnaissance envers lui; il a, en effet, suivi pas à pas l'affinement de la problématique et les différentes étapes de sa progression me faisant profiter de son expérience de chercheur spécialisé dans l'étude des pays maghrébins et plus particulièrement du Maroc. La rapidité avec laquelle il m'a régulièrement renvoyé mes manuscrits -en dépit de ses nombreuses occupations- a été d'un grand secours. Pour tout ce qu'il a fait afin que ce travail aboutisse dans des délais raisonnables je ne peux que lui exprimer ma profonde gratitude.

Très vite, mon travail a pris une orientation particulière replaçant l'étude du tourisme national marocain dans la problématique plus générale de la ville, du citadin et de l'organisation de l'espace. Grâce à mon appartenance à l'Unité Associé au C.N.R.S (URBAMA) dont les préoccupations premières sont les problèmes de l'urbanisation du Monde Arabe, j'ai pu rester en contact permanent avec l'évolution des idées, les nouvelles approches et les nombreux chercheurs des différentes disciplines qui se penchaient sur le devenir de la ville arabe. La plupart des membres de cette équipe avec à leur tête le Professeur J.F TROIN puis le Professeur P. SIGNOLES ont été à la fois des collègues, des amis et des encadrants. Que tous ceux qui parmi cette équipe "maghrébine" se sont intéressés de près ou de loin à ce travail acceptent ici mes vifs remerciements. Je voudrais faire une place à part, dans le groupe d'URBAMA, à P. Signoles qui a montré un grand intérêt pour mon travail et a pris la peine, malgré ses tâches multiples, de relire plusieurs chapitres de mon manuscrit en me faisant part rapidement et avec franchise de toutes ses réactions.

L'approche socio-géographique d'un côté et la longue expérience de la géographie allemande dans le domaine du tourisme et des loisirs de l'autre m'ont particulièrement aidé dans l'analyse de ce fait de société. Pour s'ouvrir quelque

peu sur l'Ecole Allemande de la "Sozialgeographie", j'ai effectué un séjour d'une année au sein de l'Institut de Géographie Economique et de Planification Régionale de l'Université de Bayreuth en R.F.A., dirigé par le Professeur J. MAIER, l'un des élèves de l'Ecole de MÜNICH. mon intégration rapide à l'équipe de Bayreuth et les facilités que j'ai obtenues pour accéder au centre de calcul de cette Université doivent beaucoup à l'aide dynamique du Professeur J. Maier. Ce séjour en R.F.A. a été financé grâce à une dotation de recherche accordée par la prestigieuse Fondation "Alexander von Humboldt". Que tous les organismes et collègues allemands qui m'ont aidé ou reçu dans leurs instituts rendant mon séjour profitable au maximum, acceptent ici ma profonde reconnaissance.

Mes remerciements vont également à tous ceux qui ont facilité mon travail de terrain. La collecte d'une information statistique auparavant inexistante par le biais de deux lourdes enquêtes n'a pu se faire que grâce au dévouement de nombreux volontaires parmi les étudiants de géographie et à la collaboration de plusieurs collègues et anciens étudiants exerçant leur métier d'enseignant dans les établissements secondaires ou supérieurs de diverses villes. Une dotation de recherche accordée par l'US-AID dans le cadre d'un programme d'aide à la recherche géré par le Centre National de Planification et de Coordination de la Recherche Scientifique et Technique a permis le financement de ces enquêtes

De toutes les phases d'un travail de thèse de Doctorat d'Etat, la longue épreuve de la rédaction est l'exercice le plus solitaire. Pourtant c'est au cours de cette étape de la recherche que j'ai le plus bénéficié du concours de mon entourage. Les dessinateurs du Laboratoire de Cartographie de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Mme W. FANJIROU et Mr. H. BOUFELJA ont mis au propre avec patience les brouillons, parfois illisibles, que je leur remettais. Mrs. H. ROUDIES et F. DOUKKALI ont prêté leurs concours pour décharger quelque peu les dessinateurs de la Faculté sollicités par d'autres collègues. H. ROUDIES, en particulier, a fait preuve d'une grande persévérance pour exécuter en un temps record les cartes en couleurs qui complètent l'illustration de cet ouvrage. La compréhension et l'intérêt de M. H. MEKOUAR, Doyen de la Faculté des Lettres de Rabat et de certains de mes collègues du Département de Géographie de Rabat dont A. Laouina ont été indispensables à l'avancement et à l'achèvement de ce travail. L'aide précieuse du bureau d'étude Maroc-Développement a été efficace pour surmonter les problèmes de l'édition finale.

Qu'il me soit permis, enfin, de souligner ce que l'achèvement de ce long travail doit à ma famille. Ma femme et mes deux enfants ont supporté avec sérénité ma faible disponibilité et les écarts d'humeur qui se répétaient au fur et à mesure qu'avancait le travail de rédaction. La rareté des loisirs en commun, a été particulièrement ressentie au cours des deux dernières années. Je dois en outre à ma femme, une aide inestimable dans le pénible travail de traduction de la littérature allemande spécialisée dans la géographie du tourisme.

INTRODUCTION GENERALE

"Les implications spatiales des phénomènes liés au tourisme sont si considérables et évidentes qu'on est surpris des réticences, voire du dédain, longtemps manifestés par les géographes. Nombreux -et des meilleurs- étaient encore dans les années 60 ceux qui tenaient le tourisme pour un thème mineur, presque marginal de la recherche géographique" (Y. Barbaza, 1975).

Si le tourisme, en tant que sujet d'étude, a été longtemps considéré par les géographes français comme un sujet "frivole", ne suscitant que réserve et méfiance, il a été pour nous, encore plus difficile de faire admettre l'utilité de ce thème au sein de la communauté géographique marocaine naissante. Il semblait en effet futile et peu sérieux de choisir le tourisme -et particulièrement le tourisme national- comme objet de recherche dans un pays en voie de développement où les chercheurs étaient accaparés par des thèmes jugés beaucoup plus prioritaires (1). L'étude du tourisme au Maroc et dans les pays du Tiers-Monde en général ne se justifiait à la rigueur que si l'objet de la recherche se limitait au tourisme international. Pourvoyeur des caisses de l'Etat en devises, marquant les paysages de façon voyante et bénéficiant d'une documentation relativement abondante, ce dernier est, de façon exclusive, l'axe principal des recherches portant sur le tourisme dans ces pays.

Or, outre son intérêt actuel et novateur, le thème du tourisme national nous a semblé assez prometteur, aussi bien sur le plan de la connaissance de la société et de l'espace marocains que sur celui des apports méthodologiques et conceptuels. L'étude des pratiques touristiques contribue, à nos yeux, à éclairer certains aspects des mutations sociales, économiques et culturelles de la société citadine marocaine; comme elle permet d'affiner la connaissance des processus de structuration de l'espace marocain. Loin d'être un épiphénomène éphémère et passager, les flux touristiques internes se matérialisent par des paysages originaux et présentent différentes formes d'articulation avec les espaces d'accueil.

(1): Contrairement aux réactions positives de quelques sociologues et économistes, celles des géographes nous ont poussé, parfois, à douter de l'utilité de ce que nous entreprenions vers le début des années 1980. Cette attitude a sensiblement changé au fur et à mesure que l'aboutissement de notre travail approchait.

S'ajoutant à la forte pression du tourisme international, la demande interne, non organisée et parfois anarchique, contribue par endroits aux processus de dégradation des milieux naturels. Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres, les déplacements touristiques des nationaux nous semblaient mériter l'attention du géographe.

Mais l'absence d'intérêt de la part des chercheurs pour l'activité touristique interne au sein des sociétés des pays en voie de développement pourrait se justifier aussi par la faiblesse -voire l'absence- supposée d'une demande nationale et par son corollaire, la rareté -voire l'inexistence- des données et de la documentation nécessaires à son étude. Vouloir ainsi, d'une part, démontrer l'existence de mouvements touristiques nationaux en l'absence de tout support statistique, et d'autre part analyser ces mouvements dans leurs interférences avec l'espace en dépit du vide méthodologique et conceptuel qui caractérise toute recherche pionnière, relevait de la gageure.

Cette prétention -sans doute démesurée- à vouloir traiter un thème aussi nouveau et aussi difficile d'approche a nécessité de notre part la définition d'une problématique s'articulant autour de quatre points qui sont autant d'idées plus ou moins admises que nous essayons de remettre en question.

1. Dans les pays en voie de développement, le tourisme est-il surtout à composante étrangère ?

Il a été longtemps admis que les pays du Tiers-Monde étaient incapables d'engendrer un mouvement touristique notable. Cette idée avait cours d'abord parmi les économistes spécialistes du tourisme, comme ceux de l'équipe du Centre des Hautes Etudes Touristiques d'Aix-en-Provence pour qui "*beaucoup de pays, principalement les pays en voie de développement n'ont pas encore atteint le seuil de revenu qui leur permet d'en consacrer une part notable aux loisirs. D'ailleurs, le Tiers-Monde, exclu pour l'instant du phénomène touristique en tant que consommateur (...), est précisément le siège d'une forte poussée démographique pouvant aller jusqu'à provoquer une paupérisation relative; cette situation risque de repousser encore plus loin dans le temps son accession au tourisme*" (R. Baretje et P. Defert, 1972). De telles conclusions n'étaient pas non plus absentes chez les géographes, qui dans le cas des pays du Tiers-Monde, insistent sur "*la quasi-absence d'une assise touristique nationale, créée progressivement et par fines retouches successives pour la clientèle locale, comme ce fut le cas pour les pays à haut revenu moyen par tête*" (G. Cazes, D. Dumas, M. Péré et J.M. Miossec, 1973). Ces derniers auteurs nuancent leur propos en n'écartant pas la possibilité pour les pays du Tiers-Monde, "*d'émettre une demande touristique interne*", mais en soulignant toutefois que cette demande "*se projette à l'étranger de préférence dans un pays développé*".

Le phénomène touristique n'étant ni permanent ni immuable, on pourrait justifier ces conclusions et affirmations en considérant qu'elles étaient valables pour la décennie 1970 et que l'évolution ultérieure les a rendues partiellement caduques. Or si au cours des dix dernières années les auteurs ne nient plus, de façon explicite, l'existence d'un tourisme interne propre aux sociétés en voie de développement, celui-ci est rarement reconnu comme un élément important dans les relations de ces sociétés avec leurs espaces. Il ne mérite de ce fait aucune attention particulière. En France, le premier manuel de géographie générale consacré au tourisme -pourtant relativement récent- limite implicitement le domaine de "la géographie du tourisme" aux seuls pays occidentaux, les pays du Tiers-Monde n'étant abordés qu'en tant que foyers périphériques des flux touristiques émanant du centre (2). Une thèse de Doctorat d'Etat, soutenue récemment et consacrée exclusivement au Tourisme, traite du "tourisme international dans le Tiers-Monde" (3) en évacuant totalement la dimension interne. Cette très intéressante approche ayant pu être intitulée "Tourisme et Tiers-Monde" (4), tout en consacrant au tourisme interne de ces pays une page - sur plus de 1 300- conclue néanmoins que "*la montée prévisible du tourisme national (ou domestique) dans les pays en voie de développement*" est "*l'une des plus intéressantes tendances à relever pour l'avenir*" (G. Cazes, 1983) (5). Elle se fait remarquer en outre par l'absence totale de toute réflexion sur les articulations, réelles dans ces pays, entre le tourisme national et le tourisme international.

Face à ces affirmations et positions de recherches, on ne peut ignorer au Maroc et dans les pays du Tiers-Monde, l'ascension parfois spectaculaire du tourisme national. S'intéressant aux styles touristiques selon les différentes aires culturelles, différentes analyses, dues principalement à des géographes allemands, s'attachent aux pratiques du tourisme et des loisirs dans les sociétés du Moyen-Orient (6). Elles insistent, un peu trop à notre avis, sur l'opposition "tradition/modernité" comme seul critère d'analyse des types de loisirs et de leurs structures géographiques (E. Grötzbach, 1976); mais elle relèvent l'importance du phénomène dans plusieurs pays de la région et pas seulement les pays pétroliers à hauts revenus.

(2): J.P. Lozato, *Géographie du tourisme*, collection *Géographe*, Masson, 1985.

(3): G. Cazes, *Le tourisme international dans le Tiers-Monde : la problématique géographique*. Thèse pour le Doctorat - ès - Lettres, Université de Bordeaux III, 1983.

(4): D'après son auteur

(5): L'auteur ajoute cependant que: "*la priorité accordée dans cette recherche aux flux internationaux et aussi la particulière insuffisance statistique dans le domaine de la fréquentation nationale ont pu donner à tort l'impression qu'elle était négligée*"

(6): Cf: *infra*, Livre I, Chapitre III.

Ces auteurs insistent également sur la montée spectaculaire du tourisme interne dans les pays d'Amérique Latine. E. Gormsen, par exemple, évalue la part relative des touristes mexicains dans la station d'Acapulco à 50 % et relève l'augmentation de leurs effectifs même dans les hôtels de haut standing durant le semestre coïncidant avec *la Semana Santa* et à l'occasion des courtes vacances du mois de mai (E. Gormsen, 1979).

Dans les pays du Maghreb, il est frappant de constater à chaque réouverture politique d'une frontière entre deux pays, la forte ruée des ressortissants d'un pays vers l'autre (1 300 000 Libyens vers la Tunisie et 370 000 Algériens vers le Maroc en 1988). En Algérie, pays encore peu concerné par le tourisme international, les nationaux représentent les deux tiers des nuitées hôtelières (7). En Tunisie, une certaine mobilité due aux loisirs en général et au tourisme en particulier (sorties de week-end en banlieue balnéaire de Tunis, déplacements plus lointains vers les stations littorales de Hammamet et de Souss) est observée et le taux de départ en vacances des citadins est évalué à 10 % (8). Mais de ces trois pays, c'est le Maroc qui se distingue avec un afflux croissant d'année en année, de vacanciers et de touristes quittant essentiellement les villes pour se diriger vers diverses destinations nationales. L'importance des départs d'été se traduit par le calme estival de certains quartiers vidés de leur contenu, par la multiplication des campings organisés ou non le long de dizaines de kilomètres de côte, par l'émergence de nombreuses petites stations destinées à la clientèle nationale et, enfin, par l'augmentation des trafic routier et ferroviaire des voyageurs qui enregistrent chacun des maximums en Juillet et Août. Avec un taux de départ moyen que nous estimons à plus de 30 % (9), les citadins marocains interviennent pour 18 à 20 %, selon les années, dans les nuitées hôtelières et pratiquent aussi la location chez l'habitant (10).

On ne peut donc continuer à confiner les pays en voie de développement dans la position de simples foyers périphériques des flux du tourisme international. Même les organisations internationales remettent en cause -bien que timidement- cette idée courante. Dans son rapport sur l'exécution du programme général de travail pour la période 1984-1985, l'Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T.) tout en soumettant à ses pays membres une note sur "la mesure des voyages et du tourisme nationaux dans les pays non industrialisés", souligne que "*limiter le tourisme dans les pays non industrialisés aux voyages de détente, de vacances et de congés payés ayant pour origine les principaux pays émetteurs, c'est ignorer la*

(7): Soit 65 % d' un total de 3 726 177 nuitées (moyenne des années 1979 à 1985)

(8): Taux communiqué oralement par J.M. Miossec

(9): Cf: *infra*, Livre I, Chapitre II

(10): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre II

véritable portée des mouvements de personnes dans les zones non industrialisées." (O.M.T., 1985).

Ce rôle de foyer périphérique du tourisme occidental qui est dévolu aux pays en voie de développement s'appuie en fait sur l'idée selon laquelle la diffusion des pratiques touristiques au sein d'une société donnée est en relation étroite avec son développement industriel et économique: le développement du tourisme de masse en Europe a certes coïncidé avec la période de croissance économique (1945-1975). Mais pour en revenir au Maghreb, des trois pays cités plus haut, le Maroc est à la fois le pays qui développe le plus de formes touristiques sur le plan qualitatif et quantitatif, et celui qui affiche les résultats économiques ou industriels les moins performants. Le P.I.B par habitant y est le plus faible (864 Dollars contre 1 395 en Tunisie et 2 266 en Algérie pour 1982) et l'industrialisation y est la moins poussée (35% du P.I.B contre 40 % en Tunisie et 58 % en Algérie pour la même année). Face à ce constat, on est tenté de ne plus lier le développement du tourisme et des loisirs au sein d'une société donnée aux seuls facteurs économiques. Ceci constitue une première hypothèse de travail, qu'appuient les résultats de recherche de la sociologie des loisirs de l'école française (11).

2. Lorsqu'une société en situation de sous-développement génère une demande touristique interne, celle-ci est-elle seulement le fait de sa frange fortunée ?

Cette distinction, au niveau mondial, entre d'une part, des sociétés industrielles de loisirs et de tourisme, et d'autre part, des pays à technologie peu avancée et aux sociétés peu ou pas touristiques, se retrouve au niveau des sociétés sous-développées elles-mêmes. Les fortes disparités sociales et financières qui caractérisent ces pays aideraient au développement du tourisme, mais celui-ci se confinerait aux groupes sociaux les plus riches. G. Cazes ne voit de développement touristique interne que dans les "*pays connaissant depuis plusieurs années une croissance économique indéniable et la puissante émergence de classes bourgeoises (Amérique Latine, Corée du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire...)*" (G. Cazes, 1983).

Il est incontestable que ce sont les classes sociales supérieures, les plus riches et les plus ouvertes sur l'Occident qui aspirent aux mêmes besoins que ceux des sociétés occidentales et disposent de ressources financières suffisantes pour couvrir les frais que nécessitent les voyages et les séjours du tourisme moderne. Nous verrons plus loin que les conduites et styles touristiques des classes supérieures marocaines s'alignent sur celles qui ont cours dans les sociétés industrielles. Mais ce serait une erreur conceptuelle que de limiter le tourisme dans les pays en voie de développement aux seules pratiques touristiques exogènes et aux seuls séjours qui ont lieu dans les modes d'hébergement commerciaux. Il

(11): Cf: *infra*, Livre I, Chapitre I

nous a paru plus intéressant de nous attacher à ce qui fait l'originalité des pratiques touristiques marocaines et, de ce fait, il nous a fallu chercher aussi en dehors des ménages et individus du secteur supérieur moderne. Il était donc indispensable d'élargir le concept du tourisme à d'autres formes de voyages-séjours. Pour cela nous avons supposé que les départs à des fins touristiques - qui restent à définir (12)- concernent toute la société, exception faite, peut-être, de ses secteurs sociaux les plus marginaux (13). Les formes de tourisme, les styles et comportements changent évidemment d'une catégorie sociale à l'autre.

Cette deuxième hypothèse de travail prend partiellement appui sur les concepts développés par la *Sozialgeographie* de l'école de Munich (K. Ruppert, F. Schaffer et J. Maier). Rappelons, en effet, que dans sa démarche pour comprendre les principes, les structures et les processus de l'organisation de l'espace, la géographie sociale allemande fait appel aux incidences de ce qu'elle nomme "*les fonctions d'existence essentielles des groupements humains*". Ces *Grunddaseinsfunktionen*, au nombre de sept: *se recréer et vivre en communauté, habiter, travailler, assurer son entretien et consommer, s'instruire, se récréer et se déplacer* (14) (D. Partzsch, 1964), ont été intégrées à la démarche de la géographie sociale vers la fin des années 1960 par K. Ruppert et F. Schaffer. Celle-ci doit inventorier les incidences de ces fonctions essentielles sur l'espace et expliquer leurs variantes régionales (K. Ruppert, 1978). Les activités liées à la cinquième fonction, "se recréer", et les activités qui en découlent jouent un rôle non négligeable dans la compréhension de certains systèmes socio-spatiaux. Elles répondent aux trois conditions jugées nécessaires pour qu'une fonction ait un caractère "primordial" et mérite donc qu'on s'y arrête: elle a des relations étroites avec l'espace, elle donne lieu à un phénomène quantifiable et toutes les catégories sociales peuvent être concernées (K. Ruppert, 1978)

En transposant ce schéma conceptuel à la société marocaine et en élargissant la définition du tourisme à toutes les activités qui découlent de la fonction de récréation, à partir du moment où ces activités ont des relations avec l'espace, entraînent des flux importants et sont supposés concerner plusieurs groupes sociaux, nous nous rendons compte que les déplacements liés au tourisme ne se

(12): Cf: *infra*, Livre I, Chapitre I

(13): Le terme de secteur marginal est pris ici dans le sens que lui donne R. Escallier (1981); Cf: par ailleurs, *infra*, Livre II, Chapitre I

(14): La littérature allemande consultée cite les fonctions suivantes que nous avons reprises dans notre traduction: "*Sich fortpflanzen und in Gemeinschaften leben, Wohnen, Arbeiten, Sich versorgen und konsumieren, Sich bilden, Sich erholen, Verkehrsteilnahme*". Mais un article de K. Ruppert publié en langue française dans *l'Espace Géographique* (n°3, 1978) omet la fonction "*Sich erholen*" (traduite par nous: "se récréer") tout en la reprenant dans la légende d'un schéma ("se distraire"). Il est probable qu'une erreur de traduction ait entraîné une confusion entre d'une part "se récréer" ("*Sich erholen*") et d'autre part "se recréer" ("*Sich fortpflanzen*").

limitent pas aux seuls groupes sociaux les plus nantis. Les classes moyennes, les groupes sociaux traditionnels, transitionnels et inférieurs ont aussi des pratiques qui ne ressemblent certes pas à celles des classes dominantes ou des sociétés industrielles, mais qui s'apparentent et correspondent à ce que nous appelons "déplacement touristique" dans ces derniers. Cette affirmation, que nous nous attacherons à vérifier dans les chapitres suivants, débouche sur la troisième idée autour de laquelle s'articule notre problématique.

3. La diffusion des conduites touristiques dans les sociétés tiers-mondistes relève-elle beaucoup plus du mimétisme des modèles importés de l'extérieur que de comportements authentiques ?

Poser comme préalable que les habitudes touristiques modernes ne touchent que les catégories sociales supérieures, suppose que ces habitudes se diffusent grâce aux contacts que ces catégories entretiennent avec la culture européenne. Ce contact peut avoir lieu par le biais de divers canaux comme les résidents étrangers dans le pays concerné, les mass-média, ou tout simplement les touristes étrangers. Ceci revient à faire de l'intérêt que peut avoir une société tiers-mondiste pour les activités récréatives ou touristiques une simple conduite de mimétisme de modèles et de comportements exogènes; et, partant, présenter cet intérêt comme un aspect supplémentaire d'acculturation (J. Bierwirth, 1981).

Tout en relevant le fait que les occasions et les lieux de contact entre les autochtones et les touristes étrangers sont très réduits, nous penchons vers une explication qui ne limiterait pas la diffusion du tourisme parmi la société marocaine à une banale tentative d'imitation de l'autre. Cet engouement serait plutôt à replacer dans l'ensemble des mutations socio-économico-culturelles que vit cette société. Tous les avis s'accordent, en effet, sur le fait que la société urbaine marocaine connaît des bouleversements importants. Ces bouleversements concernent aussi les comportements, les aspirations et les attitudes du citoyen dans le domaine des loisirs et des déplacements touristiques qu'ils peuvent engendrer (A. El Ouarti, 1985). Cette société, avait eu de tout temps ses fêtes, ses loisirs et ses déplacements à caractère récréatif (15), et elle découvre d'autres variantes à travers l'exemple étranger, mais en crée de nouvelles suite à son évolution interne.

Mais faire des comportements touristiques du citoyen Marocain un mélange de pratiques héritées du passé et d'habitudes plus modernes ne signifie point que nous adoptons l'opposition "tradition/modernité" -trop simpliste et trop schématique à nos yeux- qui enferme les concepts de tourisme, loisirs et récréation dans "*leurs contextes socio-culturels traditionnels ou modernes*" (E. Grötzbach, 1981). C'est ainsi qu'en Turquie, par exemple, le tourisme traditionnel serait lié à un mode de

(15): Cf: *infra*, Livre I, Chapitre III.

vie rural, islamique et en grande partie montagnard, sa forme privilégiée étant le *Yayla* (16), alors que les formes du tourisme moderne qui résulteraient de l'influence occidentale se concentreraient sur la côte et se recouperaient avec le tourisme étranger (F.M. Czapek et E. Grötzbach, 1981). Nous privilégions une explication plutôt dynamique qui fait de l'ensemble des pratiques touristiques actuelles l'aboutissement d'une évolution interne où les facteurs exogènes peuvent intervenir également. Le résultat en est une variété de styles qu'on peut rencontrer au sein du même ménage ou du même individu. Au delà du schématisme "tradition/modernité" cité plus haut, tout à fait contestable, nous pensons que la compréhension de plusieurs aspects relatifs à la récréation pourrait tirer un grand profit de ce que Etiemble, dans ses réflexions sur le comparatisme en littérature, appelle les "invariants culturels" (Etiemble, 1988) et qu'il "*décèle sous les diversités de mainte et mainte culture*".

4) Phénomène éphémère et limité au plan interne, le tourisme national marque-t-il peu l'économie, la société et l'espace ?

Le manque d'intérêt des autorités de tutelle vis-à-vis du tourisme national s'explique probablement par le fait que ses retombées sont supposées être faibles ou inexistantes. La valeur actuelle des déplacements de personnes au niveau national est sous-estimée, car ils ne produisent pas de devises étrangères (O.M.T. 1985). La grande majorité des vacanciers marocains, ne disposant que de revenus modestes, du moins par comparaison avec ceux des touristes étrangers, il est facile d'imaginer, en effet, que ce tourisme n'a guère d'impact sur les sites qui lui servent de cadre.

Les départs, même massifs, se projettent sur les espaces d'accueil sous la forme de concentrations de campeurs, qui demeurent des manifestations spatiales éphémères. De ce fait, le tourisme interne marque peu l'espace, sauf en quelques points précis, là où des stations touristiques annoncent un début d'urbanisation.

A ces affirmations courantes, nous opposons les trois hypothèses de travail suivantes :

a) Bien que le tourisme national ne s'accompagne pas de rentrées de devises -sauf dans le cas des travailleurs marocains à l'étranger (T.M.E)- il peut contribuer à une redistribution spatiale des richesses en suscitant des transferts financiers inter-régionaux. Les dépenses qu'occasionnent des séjours de vacances dans une région d'accueil donnée sont autant de surplus dégagés dans la région d'origine des touristes. Ceci est déjà un aspect, occulte certes, d'un réseau de relations qui se tisse entre les différentes entités spatiales du pays. Or, il y a de

(16): Ce terme désigne les pâturages et les villages d'été vers lesquels se déplace la population paysanne turque à la fois pour y mener les troupeaux et pour y prendre des moments de repos loin des chaleurs du bas-pays.

fortes chances pour que les retombées financières de ces transferts se diffusent plus profondément dans la région d'accueil -par le biais du logement chez l'habitant ou l'approvisionnement direct du campeur chez les commerçants ou les producteurs locaux- que les devises dépensées par le tourisme international, qui restent souvent dans les banques centrales (M. Berriane, 1980)

b) Le tourisme national est à même de jouer un rôle non négligeable dans l'organisation de l'espace. Les flux de vacanciers, qu'accompagnent des flux d'argent mais aussi de biens et d'activités (essentiellement des commerces et des services), issus pour la plupart des grandes villes, se dirigent vers des destinations diverses. Les principales villes émettrices de ces flux organisent de véritables "espaces-mouvements" (17) qui leurs sont propres. Cette structuration de l'espace, que la cartographie met bien en évidence, est à comparer aux autres zones d'influences urbaines (F. Cribier, 1966).

Les petites villes et les villes moyennes, ainsi que les petites stations balnéaires non classées comme centres urbains, sont les principaux réceptacles de ces flux (M. Berriane, 1986). En recevant des populations originaires d'autres villes de la région ou de plus loin encore, ces petits organismes urbains resserrent leurs liens avec le reste de la trame urbaine; leurs systèmes de relations, notamment avec les grandes villes, principaux points d'émission de touristes, s'étoffent et sont parcourus par des flux plus intenses. En outre, pendant deux à trois mois de l'année, ces sites d'accueil sont les lieux d'un brassage de populations venues d'horizons divers, apportant avec elles leurs habitudes, leurs cultures et leurs traditions urbaines. Quels sont les effets de ces échanges sur les villes petites ou moins petites, qu'elles soient naissantes ou bien déjà bien assises dans l'urbanité ?

c) Le tourisme national peut se révéler aussi comme un actif agent de dégradation des milieux naturels.

Peu organisé, ne bénéficiant d'aucune structure d'accueil programmée d'avance, le tourisme populaire a tendance à se concentrer sur certains sites côtiers qu'il occupe spontanément. Or, le milieu côtier est connu pour être fragile comme le sont tous les milieux marginaux (R. Paskoff, 1985). On peut s'interroger alors sur les effets du piétinement et des empiètements des véhicules sur les dunes bordières, des fortes concentrations dans les campings non organisés et sans aucun équipement, etc.. sur les transformations de ces milieux naturels.

Les touristes appartenant aux classes supérieures et moyennes disposent de moyens plus importants et se lancent dans l'acquisition de résidences secondaires, soit sous forme de constructions de fortune qui enlaidissent les sites soit en acquérant des lots proposés par des promoteurs privés officiels ou par les

(17): F. Braudel, cité par G. Cazes 1987

collectivités locales, mais dont la conception et l'implantation n'est toujours pas heureuse.

Afin d'éviter la dégradation irréversible de milieux fragiles, l'analyse approfondie des mécanismes qui règlent les équilibres précaires de ces milieux est nécessaire; mais la connaissance des comportements des utilisateurs multiples qui se disputent cet espace ne l'est pas moins. Le présent travail, qui se veut une tentative pour connaître scientifiquement le mouvement touristique interne, ainsi que les comportements des touristes nationaux, qui sont aussi des utilisateurs de cet espace littoral, est conçu comme une contribution à cette connaissance.

Les études consacrées au tourisme dans les pays du Tiers-Monde s'ordonnent le plus souvent "*autour du binôme classique offre-demande*" (G. Cazes, 1983). En s'articulant autour des quatre points présentés dans cette introduction, notre démarche essaie de dépasser ce cadre assez étroit pour contribuer à l'enrichissement de la problématique plus générale des études ayant comme objet la ville et le citadin. En privilégiant les faits sociaux dans l'explication de la diffusion du tourisme et des innovations qu'il vit, mais aussi dans la compréhension des localisations et des incidences macro- ou micro-spatiales, cette démarche se veut socio-géographique. Elle accorde de ce fait une place de choix aux enquêtes socio-économiques, aux observations minutieuses des comportements et aux interviews qualitatifs. La cartographie qui permet un certain repérage de la structuration de l'espace y est également privilégiée (18).

Le plan suivi traduit les orientations qui viennent d'être présentées. Le Livre premier essaie de démontrer qu'une demande touristique nationale, qui s'intègre dans l'ensemble des loisirs, existe bien au Maroc, au moins dans les villes. Après une tentative de définition et d'évaluation des déplacements touristiques, une grande attention est accordée aux facteurs explicatifs. Ceci nous permet de revenir sur la problématique de ce qui est dû aux apports extérieurs et de ce qui est inhérent à l'évolution interne de la société. Ceci nous permet aussi de dresser au fur et à mesure un tableau des différentes formes de tourisme pratiquées.

Le Livre II s'attache à l'analyse des rôles et des comportements des différents groupes sociaux qui pratiquent ce tourisme. Il s'interroge tout d'abord sur les critères socio-professionnels qui différencient les ménages qui partent en vacances de ceux qui ne le font pas, avant d'esquisser le profil socio-culturel de ceux qui, au sein de chaque groupe social, effectuent des déplacements-séjours. Dans un deuxième temps, les styles et comportements touristiques sont examinés dans le

(18): Les développements méthodologiques sont présentés au fur et à mesure et à chaque fois que cela s'impose : Cf: les Chapitres I des Livres I et II.

but de dégager à la fois les spécificités du tourisme marocain et les différenciations de comportements selon les groupes sociaux. L'intérêt de cette analyse pour le géographe augmente lorsqu'elle débouche sur l'étude de l'organisation de l'espace par les hommes. Ceci fait l'objet du troisième volet de ce livre qui analyse les relations de ces touristes à l'espace ainsi que les structures géographiques des déplacements.

Se trouvant au point d'aboutissement des analyses précédentes, l'espace fait l'objet d'une étude fine à laquelle nous consacrons l'ensemble du Livre III. La part relative du littoral parmi les autres destinations étant très élevée et les conséquences sur ce milieu fragile particulièrement inquiétantes, nous avons privilégié cet espace d'accueil. Une série de stations sélectionnées selon des critères précis, sont étudiées à la fois globalement et cas par cas -avec un souci de typologie-, pour comprendre leur genèse, leur fonctionnement et leur dynamique. Le littoral marocain connaît, en effet, une évolution irréversible et inquiétante; celle-ci est certes liée au mouvement de littoralisation de toutes les activités économiques, mais le tourisme national en raison de la puissance des acteurs en présence et la voracité des nouveaux riches, contribue pour une part non négligeable à cette évolution.

La pratique du tourisme étant, au Maroc, le fait avant tout des citadins, notre étude portera essentiellement sur le tourisme national et les migrations de loisirs des habitants des villes. Néanmoins, il sera question de temps à autre du monde rural, en particulier lorsque nous essaierons d'apporter quelques éléments d'explication.

(

LIVRE PREMIER

**TOURISME, LOISIRS
ET MOBILITE INTERNE
DANS UN PAYS EN VOIE DE
DEVELOPPEMENT**

Le premier objectif posé par notre Introduction Générale vise à démontrer que la demande nationale en tourisme et loisirs est bien réelle au Maroc, et ce, en dépit des idées plus ou moins admises excluant la naissance et le développement d'un tourisme national dans les sociétés tiers-mondistes. C'est le principal objet de ce Livre I.

S'approcher de ce but, suppose d'abord un essai de définition de ce que nous entendons par déplacements touristiques au Maroc. En effet, si nous nous limitons aux formes de tourisme pratiquées par les sociétés occidentales, le nombre de personnes concernées par ce tourisme serait, au Maroc, fort réduit; il se limiterait à quelques ménages qui constitue les catégories sociales aisées. De ce fait, il nous a semblé utile de considérer toutes les formes de loisirs auxquelles s'adonne la société marocaine citadine, tout en isolant celles donnant lieu à des déplacements plus ou moins lointains. Ceci nous amène à poser comme point de départ la définition de la notion de loisirs et de tourisme, dans les pays en voie de développement en général et au Maroc en particulier (Chapitre I).

Les migrations touristiques des nationaux une fois définies et replacées dans l'ensemble des autres loisirs mais aussi dans l'ensemble des autres déplacements, le Chapitre I invite à une réflexion sur l'efficacité des méthodes à utiliser pour appréhender au mieux ces flux. Une présentation critique des différentes approches et de leurs intérêts et limites pour le cas marocain conclue à la nécessité de l'enquête socio-économique directe.

Outre l'enquête directe, l'utilisation de données très diverses, et ne concernant pas toujours directement les grands déplacements liés aux loisirs, permet la mise en évidence de la mobilité des personnes dans l'espace, mobilité née de cette demande nationale et pouvant être saisie à la fois sur les lieux de départ, sur les lieux d'arrivée et sur les itinéraires les reliant (Chapitre II).

L'existence de cette demande une fois démontrée, un effort d'explication occupe le reste du Livre. Il s'agissait, en effet, de répondre à une de nos principales questions posées en introduction et concernant la compréhension de cette diffusion inattendue des habitudes touristiques au sein de la société marocaine. Les développements des Chapitres III et IV tentent de faire la part des héritages du passé d'un côté et celle des nouveaux modes de vie et pratiques importées de l'autre. Cette attention accordée aux éléments explicatifs nous permet en même temps de mettre en place -par petites touches- les différentes formes de tourisme pratiquées, préparant ainsi leur analyse détaillée dans le livre II.

CHAPITRE UN

**ESSAI D'EVALUATION DE LA MOBILITE:
PROBLEMES DE METHODE**

INTRODUCTION

Insister sur l'importance de la demande touristique nationale suppose tout d'abord un essai d'évaluation de cette demande. Cet essai s'attachera à la fois à estimer les départs réels en vacances, mais aussi les potentialités de cette demande qui, pour des raisons diverses, peut ne pas avoir l'occasion d'être satisfaite.

Mais, on l'a déjà rapidement souligné (M. Berriane 1986), au Maroc et dans les pays du Tiers-Monde en général, l'étude du mouvement touristique interne a été peu abordée. Pour les pouvoirs publics, l'intérêt est d'abord accordé au tourisme international qui, pourvoyeur des caisses de l'Etat en devises, fait l'objet d'une planification plus ou moins rigoureuse, bénéficie d'aides et d'encouragements étatiques divers, du moins jusqu'à ces dernières années (1) et, par voie de conséquences, a donné lieu à plusieurs études. L'appareil statistique officiel, en particulier, est remarquablement indigent lorsqu'il s'agit des déplacements touristiques internes. Seules les nuitées en hébergement hôtelier homologué (2) permettent d'individualiser une partie des vacanciers marocains qui se déplacent. Or, on le verra plus loin, la grande majorité de ce qu'on pourra appeler les "touristes" marocains ne s'adresse pas à l'hôtel, qu'il soit classé ou non. D'autre part, les clients d'un hôtel ne sont pas censés être tous des touristes, selon la définition qui sera retenue ici. Mise à part cette mesure (3) des nuitées hôtelières,

(1): L'Etat marocain, qui a supporté l'essentiel de l'effort financier nécessaire au développement du secteur touristique depuis le Plan Triennal 1965-1967 (voir à ce propos M. Berriane, 1980), a amorcé un désengagement très sensible depuis 1978 (Plan Triennal 1978-1980) en même temps qu'il comptait sur le secteur privé. Cette tendance s'est encore récemment traduite par la révision en cours (session parlementaire exceptionnelle du mois de Janvier 1988) des différents Codes des Investissements, dont celui du tourisme. La révision vise, entre autres, l'abandon d'un certain nombre de facilités, notamment fiscales, dont bénéficiaient les investisseurs.

(2): Cf: *infra*, Chapitre II de ce même Livre.

(3): Pour quelques provinces les données que centralise le Ministère du Tourisme sont de simples estimations, car plusieurs établissements ne déclarent pas

on ne dispose d'aucune donnée susceptible de nous permettre de saisir les points de départ de ces supposés touristes, ou de nous renseigner sur leur profil socio-économique (4).

Bien qu'ayant inscrit le thème du tourisme des nationaux parmi ses préoccupations et créé une cellule de réflexion pour le développer, le Ministère marocain du Tourisme a lancé peu d'études sur ce sujet par comparaison avec la multitude de celles touchant le tourisme international. En tout et pour tout, nous disposons d'une étude, déjà ancienne, intitulée *Le tourisme interne au Maroc, méthode d'approche des flux et des motivations*, basée sur une enquête rapide auprès d'un échantillon d'employés de l'Office de Commercialisation et d'Exportation (O.C.E.) (5), ainsi que des résultats bruts de deux brèves enquêtes-pilote entreprises par la Division des Etudes du Ministère du Tourisme en 1985 (6).

Ce manque d'enquêtes systématiques et à passage régulier est à souligner, car il contraste avec le cas des pays d'Europe où l'ampleur et l'ancienneté du phénomène touristique ont suscité une masse d'informations collectées et analysées par des institutions spécialisées. Il constitue un handicap sérieux pour le chercheur qui se penche sur le même phénomène au Maroc. Ceci est probablement l'une des raisons expliquant le peu d'intérêt accordé au tourisme national par les chercheurs qui travaillent sur le Maroc ou les pays du Tiers-Monde. Ceux-ci ont exclusivement axé leur problématique sur l'impact du tourisme international sur les espaces et les sociétés d'un pays en voie de développement (G.Cazes, 1983). La dimension interne du tourisme a été écartée, soit parce qu'elle était considérée comme secondaire par rapport aux flux externes, soit parce qu'elle était totalement niée, les pays du Tiers Monde étant considérés comme incapables de susciter une demande interne en voyages de loisirs. Pour ce qui est des formes du tourisme du XXème siècle qui sont bien présentes, on essaiera de le démontrer au long de ce travail, dans la société marocaine, cette attitude des chercheurs n'est plus valable aujourd'hui; pour ce qui concerne les loisirs en général, cette société a depuis toujours accordé la place nécessaire à ce deuxième temps. Une erreur

régulièrement leurs statistiques. A ces non-déclarations, il faut ajouter de nombreuses sous-déclarations qui, de l'avis des responsables eux-mêmes, ne sont pas négligeables.

(4): L'hôtelier fait remplir par son client une fiche individuelle qui comporte, certes, des renseignements précieux (âge, profession, lieu de résidence, durée de séjour à l'hôtel); mais ces fiches, dites de police, sont inaccessibles au chercheur.

(5): Cette étude n'est pas datée, mais l'enquête dont elle rend compte s'est déroulée en 1972 à Casablanca. Elle porte la signature d'un bureau d'études français, nommé FINEC. Bien que mentionnée par quelques rapports officiels, elle est introuvable au Maroc. Nous l'avons consultée au Centre des Hautes Etudes Touristiques d'Aix-en-Provence.

(6): Ces deux courts rapports présentent chacun, sans commentaire, une vingtaine de tableaux établis à partir de deux enquêtes légères menées, l'une auprès des élèves de l'Ecole des Cadres de Kénitra, l'autre auprès d'un échantillon de visiteurs de la Foire Internationale de Casablanca.

méthodologique consisterait, en effet, à analyser les loisirs des sociétés tiers-mondistes avec les mêmes concepts que ceux utilisés pour l'étude des sociétés industrialisées.

Ceci nous amène à poser comme préalable à cette évaluation la nécessité d'explicitier ce que nous entendons par tourisme interne. Cette définition se situe à deux niveaux: il s'agit d'une part de définir les migrations touristiques au sein des loisirs en général, et d'autre part d'isoler le touriste marocain parmi les autres voyageurs qui circulent à l'intérieur du pays

I. ELEMENTS DE DEFINITION

A. A PROPOS DES LOISIRS DANS LES PAYS DU TIERS-MONDE

Les pratiques dites touristiques font partie du large éventail d'occupations auxquelles se livre l'individu, généralement sans contrainte ni nécessité matérielle et qui portent le nom de loisirs. Notons tout de suite que la plupart des essais de théorisation relatifs au phénomène des loisirs lient son développement à celui des sociétés industrielle et post-industrielle qui connaissent une multiplication de plus en plus poussée des formes d'organisation du temps libre. De ce fait, la plupart des interprétations du loisir le lient au temps de travail et, partant, se confinent dans une explication économiste.

Que ce soit l'analyse sociologique fonctionnaliste qui fait du loisir un temps résiduel par rapport au temps de travail, ayant pour but à la fois de donner au travailleur un maximum de force productive et de faire un jour de l'enfant un bon citoyen-travailleur (N. Samuel, 1983), ou l'approche marxiste qui a interprété dans un premier temps le loisir comme un moyen de répression permettant une évasion trompeuse par rapport à la réalité de l'aliénation sociale et dans un deuxième temps - dans les sociétés post-révolutionnaires de l'Europe de l'Est - comme une contribution au développement de la société socialiste permettant une plus grande productivité dans le travail (M.F. Lanfant, 1966) (7), on insiste toujours sur la relation loisir/travail. Ceci débouche logiquement sur la négation des loisirs dans les sociétés pré-industrielles qui n'ont pas encore atteint un certain niveau de vie.

Or l'examen de certaines sociétés tiers-mondistes laisse supposer que le loisir peut ne pas être lié aux revenus, et au niveau de vie en général, comme il peut exister dans des situations anté-industrielles mais en revêtant d'autres formes et en répondant à d'autres besoins. A. Quenum soutient, à propos du Bas Dahomey, *"que la manière de se délasser, de se divertir ou de se développer peut changer d'un pays à un autre, d'une civilisation à une autre. L'industrialisation n'a pas*

(7): Dans ce bref résumé, nous suivons de près N. Samuel dans son "approche sociologique de l'étude du loisir". Nous n'abordons pas une quatrième interprétation du loisir dite libertaire et qui fait du temps libre le pivot de la libération de la personne, par opposition aux contraintes du productivisme capitaliste ou socialiste dans la vie sociale (M. Kaplan, 1975; A. Gorz, 1980)

créé le loisir, mais les nouvelles conditions de travail et les servitudes qu'elles imposent en accentuent l'urgence et la nécessité" (A. Quenum, 1973). De ce fait l'analyse sociologique qualifiée de dialectique (N. Samuel, 1983), initiée dès les années 1960 par J. Dumazedier (J. Dumazedier, 1966, 1974, 1976, 1978), nous paraît plus pertinente car elle tient compte "des déterminants socio-culturels, socio-économiques, socio-politiques dans l'explication des comportements de loisir -tout en considérant aussi- les caractéristiques du sujet social agissant, que celui-ci soit un individu ou un groupe social". La relation temps de travail/temps résiduel n'est plus privilégiée, les loisirs n'étant plus uniquement le temps libre, mais tout un éventail d'occupations dotées d'un fort pouvoir libérateur: " *Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales*" (J. Dumazedier, 1978).

Le loisir est alors étudié comme une conduite individuelle qui est, certes, socialement déterminée, mais qui s'oriente selon la logique du sujet. En outre cette approche est plus prometteuse que les autres puisqu'elle élargit le débat sur les loisirs, en centrant la réflexion sur les processus d'interactions dans les contextes et les différents temps sans se limiter à l'influence subie par le temps de loisir mais en étudiant aussi l'influence du temps de loisirs sur les autres temps sociaux (N. Samuel, 1983).

En évitant de réduire la définition des loisirs à ses rapports avec le travail et à sa dimension économique, cette conception permet de généraliser la notion de loisirs à d'autres sociétés non-industrielles. En la prenant comme point de départ, on peut soutenir que le loisir, ainsi défini, est non seulement un phénomène largement concevable dans la société marocaine contemporaine, mais qu'il y était aussi présent autrefois.

B. POUR UNE DEFINITION DES LOISIRS AU MAROC

Aujourd'hui, le Marocain, et plus particulièrement le Marocain citadin, ajoute à l'ensemble des pratiques ludiques traditionnelles, qui dans la plupart des cas, revêtent des caractères sacrés rituels obéissant aux institutions du groupe, des activités "modernes" auxquelles il s'adonne individuellement ou en groupe, mais avec un esprit individualiste et sans aucune obligation collective.

Vue sous cet angle, l'étude des loisirs dans la société marocaine peut éclairer un aspect des profondes transformations socio-économico-culturelles que cette société vit actuellement.

Cette coexistence, au sein de la même société, de pratiques de loisirs à la fois traditionnelles et modernes, pose un double problème de définition et de méthode. Pour préciser cette difficulté -et bien que notre travail porte avant tout

sur l'étude des loisirs qui s'expriment par un déplacement (8)- nous sommes obligé de tenir compte également des loisirs pratiqués en ville, à domicile ou à sa proximité pour délimiter dans un premier temps les loisirs dans leur globalité, avant de nous pencher sur ceux qui entraînent des flux.

1. Les loisirs modernes tels que les définit l'appareil statistique officiel sont loin d'être représentatifs de toutes les pratiques de loisirs marocaines.

Il ressort des premiers résultats de l'enquête sur la "consommation et les dépenses des ménages", publiés par la Direction des Statistiques, que les dépenses pour les loisirs, tout en ayant sensiblement progressé depuis la dernière enquête (un accroissement annuel moyen de 12% par an), restent relativement faibles, comparées aux autres postes de dépenses. En effet la dépense moyenne annuelle que réserve chaque ménage aux activités de "loisirs et culture" est de 721 DH, soit 3,4 % du budget total. Mais il est difficile d'apprécier, à partir de ces moyennes, la part réelle qui revient aux loisirs dans le total des dépenses. L'écart entre la ville et la campagne, en particulier, est tel qu'il faut considérer exclusivement les moyennes urbaines et dire que les loisirs modernes sont encore l'apanage des citoyens qui leurs consacrent 210 DH par an et par personne contre 54 DH pour les ruraux. Ceci ne veut point dire que ces derniers n'ont pas de loisirs mais, on le verra plus loin, certaines pratiques héritées de la tradition n'apparaissent pas dans les résultats des enquêtes précitées.

Celles retenues par l'enquête de la Direction des Statistiques sont résumées dans le tableau suivant.

(8): Le terme de déplacement sera défini plus loin, cf: *infra*, ce même chapitre.

TABEAU 1. STRUCTURE DE LA DEPENSE MOYENNE EN LOISIRS PAR PERSONNE (MILIEU URBAIN) (1984-1985)

BIENS ET SERVICES	DEPENSES EN DH	VALEUR RELATIVE
Biens durables (appareils, articles de sport, pêche, chasse, camping)	17,37	16,20 %
Accessoires et réparation de ces biens	31,02	29,00 %
Articles de jeux	2,97	2,80 %
Films, disques, et articles assimilés	4,04	3,80 %
Livres, journaux, et assimilés	21,66	20,30 %
Cinéma, théâtre, spectacles	6,28	5,90 %
Exercice d'activités sportives et récréatives	3,94	3,70 %
Frais de vacances	13,71	12,80 %
Autres dépenses	5,85	5,50 %
Total	106,84 DH.	100,00 %

*Source: Consommation et dépenses des ménages 1984-1985
Direction de la Statistique. 1988*

La structure de ces dépenses est très déséquilibrée:

- L'acquisition de biens durables (appareils de radio, téléviseurs, magnétoscopes, électrophones, instruments de musique, etc.), de leurs accessoires et le coût des réparations qu'ils occasionnent constituent le poste le plus important de ces dépenses (48,4%). C'est dire le coût élevé de certains de ces biens; cela indique, aussi peut-être, la généralisation de l'utilisation d'autres.

La radio ou radio-cassette, par exemple, est présente dans tous les foyers et constitue un des loisirs les plus fréquents à domicile surtout auprès des femmes qui restent au foyer et des populations des campagnes. Les statistiques concernant la diffusion de ces appareils manquent ou sont peu fiables, mais il n'y a qu'à observer, sur un souk, ou un moussem ou dans les ruelles animées des médinas, la multitude de petits métiers de réparation des postes de radio-transistor, de radio-cassette ou de télévision ou encore les petites échoppes de vente et d'enregistrement des cassettes, pour conclure à un véritable engouement de la population pour l'écoute musicale. La télévision est presque généralisée à tous les quartiers, quel que soit leur standing (9). Les électrophones sont par contre

(9): Un des indices de la généralisation de la télévision est l'intégration par l'administration des Finances, depuis quelques années, de la taxe de la télévision dans la quittance de l'électricité. Chaque foyer abonné au réseau électrique est,

l'apanage de la frange instruite et aisée des classes moyenne et supérieure. Quant aux magnétoscopes et en l'absence de toute donnée sur leur diffusion, nous ne pouvons que relever la pollifération des vidéo-clubs qui ne se cantonnent plus dans les centres-ville ou les quartiers aisés des grandes métropoles, mais s'implantent également dans les vieux centres ou les quartiers périphériques, tout en faisant leur apparition dans les petites et moyennes villes (10).

Variétés musicales diverses pour la radio et la radio-cassette, films et séries égyptiennes (11) et sport (matches de foot-ball en particulier) pour la télévision constituent les émissions les plus suivies par la majorité des foyers.

- L'importance de la télévision et, parmi certaines couches de la société, de la vidéo explique peut-être le recul de la fréquentation des salles de spectacles. En effet, et toujours d'après l'enquête précitée, le cinéma, le théâtre et les autres spectacles ne retiennent qu'une part très faible de ces dépenses. La qualité des productions proposées par les distributeurs, la faiblesse de l'activité artistique au Maroc, ainsi que la concurrence du petit écran se font sérieusement sentir.

- Les dépenses en livres non scolaires, en journaux et en revues arrivent en deuxième position et traduisent un intérêt certain pour la culture et l'information, même si cet intérêt se limite à la population instruite. Nous remarquons, ces dernières années, un relatif essor de l'édition qui traduit l'élargissement de la couche de la population qui achète des livres. Faibles et embryonnaires au lendemain de l'Indépendance et jusqu'aux années soixante-dix, l'édition et la diffusion ont connu un certain développement au cours des six dernières années, malgré des problèmes économiques, culturels, et techniques (G. Dugas, 1987). Avec une trentaine de maisons d'édition, un début d'organisation du réseau de distribution (quelques 400 points de vente), et un Salon du livre, elles contribuent à donner le goût de la lecture. Le marché de l'édition, évalué à 3 000-5 000 exemplaires par an (Revue Lamalif, 1987), reste néanmoins relativement étroit, les dépenses moyennes en valeur absolue n'atteignant pas 30 DH par personne et par an.

donc, supposé avoir un poste téléviseur, la quantité de KW/H consommée intervient pour lui appliquer le tarif d'un poste couleur ou noir et blanc.

(10): Le marché des vidéo-cassettes connaît une effervescence sans précédent. En plus de la contrebande des cassettes vierges ou enregistrées, les vidéo-clubs pirates prolifèrent et le Centre Cinématographique Marocain n'est pas arrivé à mettre de l'ordre dans une situation qui lui échappe.

(11): Ces longs métrages ou feuilletons, mélodrammes de niveaux artistique et technique très médiocres qui inondent pratiquement toutes les télévisions arabes, captent l'attention de la majorité des téléspectateurs. Ils sont appelés communément égyptiens car dans un premier temps ils étaient produits dans les studios du Caire. Mais si la majorité des artistes sont encore égyptiens ou libanais, la production a en fait émigré et depuis fort longtemps vers des studios montés dans les pays Arabes du Golfe.

- Le poids insignifiant des dépenses nécessitées par l'exercice d'activités sportives et récréatives ne traduit nullement la réalité de la pratique de ces activités et ce pour deux raisons: de nombreuses personnes s'adonnent à ces activités sans que cela ne nécessite des dépenses significatives (jogging, matches amicaux, jeux de cartes et d'échecs, etc...); plusieurs entreprises publiques, semi-publiques ou privées offrent, parmi les services sociaux dont bénéficient leurs employés, un cadre où ces derniers peuvent exercer ces activités; et la formule du Club tend à se généraliser du moins dans les deux ou trois principales villes du pays.

Ainsi, les résultats de l'enquête-consommation ne couvrent en fait que les pratiques de type moderne telles que celles nécessitant des dépenses pour l'acquisition d'appareils, d'articles de sport et de biens durables, ainsi que les divertissements culturels payants; en somme, cette enquête ne fait apparaître que les loisirs qui font l'objet d'une dépense. Or, nous relevons dans la société marocaine la fréquence d'activités de loisirs qui ne nécessitent pas une dépense considérable. Ce sont pour la plupart des formes de loisirs héritées des traditions auxquelles s'attache encore le Marocain en dépit de son engouement pour les loisirs modernes - quand il en a les moyens - et que pratique la majorité de la population qui ne peut prétendre au loisir moderne (12)

2. Les pratiques traditionnelles

Dans son livre sur "La vie quotidienne à Fès en 1900", Roger Le Tourneau écrit à propos des loisirs: *"La vie économique, somme toute paisible, laissait d'assez nombreux loisirs: tous (les habitants de Fès) riches et pauvres, bénéficiaient d'heures libres même dans la journée; si l'on se levait tôt, on cessait de travailler dès le milieu de l'après-midi, et la soirée restait disponible"*. Cet auteur passe en revue une série de pratiques auxquelles s'adonnaient les *Fassi* au début du siècle et qui résument les occupations des Marocains citadins au cours de leur temps libre, autrefois. Toutes ces pratiques se maintiennent plus ou moins de nos jours selon les milieux et les régions. On peut les regrouper en trois catégories selon qu'elles sont pratiquées à domicile, dans la rue, ou dans la banlieue de la ville.

a) Les loisirs à domicile:

- Les réceptions de parents et amis, lors des fêtes familiales, sont une première occasion de distractions, courante autrefois, et qui se maintiennent bien de nos jours. *"Trois éléments leur donnaient du prix: l'élégance, la musique, la cuisine; on pouvait ajouter, pour les gens d'âge, la conversation"* (R.Le Tourneau, 1965). Aujourd'hui, les réceptions à l'occasion des fêtes familiales (fiançailles,

(12): Dans ce qui suit nous ne cherchons pas à mettre en évidence l'opposition "traditionnel/moderne", fort contestée aujourd'hui, mais à passer en revue les pratiques de loisirs héritées du passé et qui, parfois, sinon souvent, sont associées à des formes de loisirs récentes.

mariages, circoncision, retour de pèlerinage aux Lieux Saints, septième jour de la naissance) sont données, surtout en période estivale, par toutes les couches sociales que ce soit à la campagne ou en ville.

- En dehors de ces occasions de fêtes, les soirées de tous les jours étaient souvent occupées par les veillées familiales au cours desquelles les petits et plus grands suivaient avec attention les passionnants récits des anciens de la famille. Aujourd'hui, ces occasions de cohésion familiale deviennent de plus en plus rares. Elles sont remplacées ou concurrencées par la Télévision qui accapare le rôle d'animation dans la majorité écrasante des foyers et le contexte familial s'y prête de moins en moins à la suite de la dissolution, en ville, de la famille élargie.

- Les jeux de société au sein de la famille étaient souvent réservés aux hommes et aux enfants. Le jeu d'échecs était déjà courant parmi les familles bourgeoises de Fès au XVIème siècle (Hassan El Ouazzane (Léon l'Africain), cité par R. Le Tourneau). Aujourd'hui, les milieux intellectuels y jouent encore fréquemment. La classe populaire préfère le jeu de dames et, surtout, celui des cartes espagnoles, appelé *Ronda*, pratiqué aussi à Fès autrefois.

- Les invitations amicales à des repas, suivis de la consommation de thé, étaient et sont encore l'occasion d'une des distractions les plus recherchées, à savoir la conversation, qui peut porter sur des sujets divers. Nous pouvons ajouter à cette dernière distraction les visites échangées entre membres de la même famille ou entre des amis. Elles s'effectuent souvent à l'occasion des fêtes religieuses et, surtout, lors des veillées du mois du Ramadan.

b) Les loisirs à l'extérieur:

- Une des distractions qui avait, jusqu'au début des années soixante-dix, le plus de succès auprès des populations citadines est la *Halka*. En fin d'après-midi, des spectateurs issus de tous les quartiers et de tous les horizons sociaux affluaient vers des places réservées à cet effet pour faire cercle autour d'artistes travaillant seuls ou en groupes. Troupes de musiciens se livrant à des numéros de chant et de musique avec lesquels pouvaient alterner des sketches, amuseurs proposant des scènes de farces ou de mime, prestidigitateurs, conteurs, dresseurs de singes et charmeurs de serpents, donnaient des spectacles qui étaient interrompus par des pauses pour faire la quête auprès des spectateurs. Jamâa El Fna à Marrakech est l'unique place ayant gardé cette fonction, et ce grâce au tourisme qui a récupéré cette activité en en faisant un point d'attraction fortement recherché par les visiteurs étrangers. Partout ailleurs, ce spectacle de la rue a sérieusement reculé, voire disparu, dans la plupart des grandes villes. Plusieurs causes sont à l'origine de cette disparition, la plus décisive semblant être, une fois encore, la concurrence de la Télévision, qui, tôt en début de soirée, retient les spectateurs potentiels dans leurs foyers en leur proposant des spectacles perçus comme plus modernes. Cette distraction se maintient néanmoins à la campagne où les *Halka* connaissent encore un certain succès sur les souks hebdomadaires.

- Des sorties de courtes distances sont souvent effectuées par les mères accompagnées de leurs enfants pour visiter un Marabout ou se recueillir sur la tombe d'un ancêtre. Lorsqu'il fait beau, ces sorties peuvent être une occasion pour organiser un pique-nique avec du thé et des gâteaux secs.

- Les fêtes religieuses comme le *Maoulid* ou l'*Achour* voient aussi les rues se transformer en de véritables espaces de distractions, surtout pour les enfants. Il portent alors leurs plus beaux vêtements et visitent les amis et les parents, suivent les spectacles des *Halka*, se rendent aux Marabouts, achètent des jouets et des sucreries, et fréquentent les nombreux manèges qui s'installent en ville.

c) Les sorties en banlieue

"A la belle saison qui était la saison de Fès, on allait volontiers passer la journée dans la verdure: pique-nique, partie de campagne, c'est ce qu'on appelle là-bas la *Nzaha* (le délassement)" (R. Le Tourneau). Ces sorties duraient parfois plusieurs jours et donnaient lieu à une animation musicale: musique andalouse à Fès et *malhoun* à Salé, entre autres. Lorsque le mois de *Chaabane* qui précède celui du Jeûne correspondait à la saison du printemps ou de l'été, ces sorties étaient organisées dans les jardins et vergers des environs de la ville, pour fêter l'avènement de *Chaabana*. La *Nzaha* durait alors entre une journée et une semaine, créant une grande animation parmi les populations des différentes corporations d'artisans qui se livraient à une véritable compétition, chacune voulant réussir la meilleure sortie: cuisine de fête et animation musicale de la part des artisans qui s'improvisaient musiciens et chanteurs.

Aujourd'hui, ces sorties deviennent rares, ce recul s'expliquant en grande partie par la disparition des jardins et vergers de l'intérieur ou de l'extérieur des remparts, à la suite de l'avancée de l'espace bâti qui s'est faite aux dépens de la ceinture de verdure, et par la diffusion d'autres types d'escapades. Lorsque la famille dispose d'un moyen de locomotion, elle sort, de préférence le dimanche, pour pique-niquer dans la forêt des environs, visiter le parc zoologique (pour la région de Rabat) ou se promener aux bords du lac de barrage de la région.

Il ressort de tout ce qui précède que, traditionnellement, la société marocaine produisait des loisirs et des distractions. Mais celles-ci "étaient soumises, comme le reste, à l'impérieuse règle collective; elles offraient un caractère d'attendu, de toujours identique, de réglé à l'avance qui empêchait l'individu de s'épanouir sous l'aiguillon de l'imprévu" (R. Le Tourneau, 1965). Ces loisirs étaient en particulier marqués par une certaine ségrégation au niveau de l'espace. Pour la femme, les lieux de loisirs se limitaient à sa maison ou à celles de ses voisines, amies ou parents, exceptionnellement aux jardins et environs des marabouts. Au sein de la maison même, elle recevait ses amies séparément, alors que son mari en faisait de même avec les siens. Celui-ci avait par ailleurs accès aux loisirs de l'extérieur: café, *Halka*, et partie de campagne avec ses amis dans les jardins et vergers péri-

urbains. Quant aux enfants, outre la maison, ils se livraient à différents jeux dans la rue ou le quartier. La famille n'était impliquée pour ainsi dire en tant que groupe qu'au moment des fêtes religieuses ou familiales.

Suite aux mutations qu'a connues la société marocaine, cette séparation a été battue en brèche et se trouve aujourd'hui plus ou moins dépassée selon les milieux. Le Marocain d'aujourd'hui, surtout celui résidant en ville, maintient plusieurs aspects de ces loisirs traditionnels, tout en les pratiquant en famille. Il les concilie par ailleurs avec d'autres pratiques de loisirs modernes qui ne sont concevables qu'au sein de la famille au sens moderne du terme.

Mais ces loisirs traditionnels n'apparaissent pas, ou peu, pour la plupart, dans les dépenses de loisirs déclarées que rapporte l'enquête de consommation. Outre ces loisirs traditionnels, la ville marocaine d'aujourd'hui, comme la ville arabe en général (J.C. David, 1987), offre avec son centre-ville moderne un espace de loisirs, dont la pratique ne nécessite pas de dépenses.

3. Le centre-ville comme principal espace de loisirs pour les citadins.

a) Exercant un fort pouvoir d'attraction sur les habitants de la ville, le centre-ville moderne est submergé, en fin d'après-midi, par une marée de piétons.

Le centre-ville moderne offre une possibilité de détente et de récréation aussi bien aux groupes sociaux supérieurs et moyens à travers les équipements de loisirs qu'il concentre pour l'essentiel, qu'aux groupes transitionnels et inférieurs grâce à son ambiance particulière qui exerce sur eux une fascination continue sans nécessité de dépenses.

Nous relevons, en effet, dans toutes les villes marocaines, quelle que soit leur taille, une dualité de comportement dans la fréquentation du centre-ville en général. Les différents souks et ruelles animées du vieux centre (médina) constituent un premier pôle que fréquente une population nombreuse venue de tous les quartiers. Mais celle-ci y vient plutôt pour effectuer des achats ou s'adresser à des services que pour flâner et se distraire. A l'opposé, le centre-ville moderne exerce un pouvoir d'attraction sur les habitants de la ville qui le fréquentent beaucoup plus comme un lieu de loisirs (13). Notons, en passant, qu'un flux en sens inverse conduit les touristes étrangers en visite au Maroc et résidant dans les hôtels situés en ville nouvelle vers le vieux centre où ils passent une bonne partie de leur temps.

(13): C'est là, bien sûr une idée générale qui n'échappe pas à un certain schématisme réducteur: il y a bien des groupes et individus appartenant aux catégories supérieures et moyennes qui effectuent leurs achats aussi bien dans le centre moderne que dans la médina et des habitants de celle-ci qui s'adressent au centre moderne pour certains services.

"Faire le Boulevard" et l'une des réponses qui revient le plus souvent lorsqu'on interroge des citadins sur les loisirs qu'ils pratiquent le plus. De ce fait on est frappé, les après-midi ou fin de journées, par l'encombrement de quelques artères privilégiées des centres-ville (Casablanca, Rabat, Fès, Oujda ou Tanger) dû à l'afflux massif de promeneurs qui fréquentent les terrasses de cafés ou arpentent tout simplement et sans arrêt les avenues et boulevards. A Tanger, par exemple, cet encombrement est très sensible au cours des mois de juillet et Août au cours desquels on relève des densités assez impressionnantes (entre 7 000 et 9 000, voire 12 000 piétons à l'heure selon un comptage de F. Martin (F. Martin, 1987) (14)

Mais cette concentration de promeneurs dans le centre-ville ne se limite pas aux seules villes qui, comme Tanger, reçoivent un important flux de vacanciers nationaux au cours de l'été (El Jadida et Asilah, en particulier, parmi les villes petites et moyennes). Elle est la règle et quelle que soit la saison dans la plupart des grandes villes. Les centres modernes de Casablanca (voie piétonnière de la rue Moulay Abdallah et les artères qui y débouchent), de Rabat (Avenues Mohamed V et Allal ben Abdallah ainsi que les rues qui leurs sont perpendiculaires) ou de Fès (Avenue Mohamed V et Boulevard Slaoui) et ceux de bien d'autres villes sont ainsi pris d'assaut par une foule de jeunes et de moins jeunes avec des densités proches de celles relevées l'été à Tanger (à Rabat un comptage rapide nous a fourni pour un Samedi du mois d'Octobre jusqu'à 8 000 piétons sur l'Avenue Mohamed V à la hauteur de Bank Al Maghrib).

Accompagnant cette foule de promeneurs, les marchands ambulants proposant divers articles (maroquinerie, quincaillerie, articles de contrebande, etc..) envahissent, surtout le soir, les trottoirs des rues du centre.

b) Diverses raisons expliquent cet engouement pour le centre-ville

La répartition des lieux de loisirs modernes au sein de l'espace urbain est très déséquilibrée. Le centre-ville moderne concentre l'essentiel des cafés, des restaurants et des salles de cinéma et autres spectacles. Ses avenues et boulevards, bordés des commerces de luxe, attirent par leurs enseignes et leurs vitrines la foule des promeneurs. Dans la plupart des villes, ce centre moderne fait l'objet d'actions de modernisation et d'embellissement: création de rues piétonnières modernes (Casablanca et Fès) (15), jets d'eau (Meknès et Rabat), esplanades (Tanger), sculptures modernes (voie piétonnière de Casablanca). Il comporte les rares espaces verts que compte la ville ou se trouve à leur proximité. Il mime

(14): Cf: *infra*, Chapitre II de ce même Livre

(15): Il est paradoxal d'observer ces tentatives de création de voies piétonnières en ville nouvelle alors qu'en même temps on ouvre la médina qui était piétonnière, avant l'apparition de cette mode en Europe, à la circulation automobile (voir les pénétrantes de la médina de Fès).

enfin, avec ses imposants édifices, son pouvoir financier (banques, assurances), culturel (centres culturels étrangers) et commercial (bâtiments, enseignes et discours publicitaire), la ville moderne occidentale.

Le centre-ville moderne offre aussi, et de façon régulière, des occasions de distraction lors de manifestations qui y sont organisées à différents titres. C'est là, en effet, que sont installées les tribunes officielles pour les défilés des fêtes nationales ou autres manifestations qui drainent une foule importante. Il est aussi, depuis une quinzaine d'années, le lieu d'une animation nocturne particulière un mois durant: en effet, depuis le début des années soixante-dix, le mois du Ramadan correspond à la belle saison et permet ainsi des sorties familiales ou autres au cours des soirées d'été ou de printemps. Cafetiers, commerçants, restaurateurs et collectivités locales organisent alors, sur des artères qui sont interdites à la circulation automobile, des soirées de plein-air auxquelles participent des orchestres et troupes folkloriques et qui se terminent tard dans la nuit.

Il est enfin le lieu de la "Semaine (ou Quinzaine) Culturelle et Touristique" qu'organise régulièrement chaque ville. Autorités et collectivités locales ayant pris en main l'animation de leurs cités, chaque ville, qu'elle soit grande ou petite, a désormais sa semaine touristique lorsqu'elle n'organise pas son Festival. Ces festivités se tiennent le plus souvent l'été et peuvent drainer une foule qui arrive parfois de l'extérieur de la ville. Quant aux festivals, certains se sont imposés et leur audience a dépassé les frontières du pays, comme celui d'Asilah, qui est d'ailleurs doublé d'une Université d'été.

Le centre-ville moderne répond par ailleurs aux attentes des différentes catégories sociales de la ville. Il répond d'abord à celles des groupes sociaux pour lesquels il a été plus ou moins aménagé. Avec ses équipements de loisirs, dont la plupart ne sont accessibles qu'à une minorité, il est la reproduction de l'image que se fait cette minorité d'un centre moderne européen. Cette image est intégrée avec plus ou moins de difficultés par les classes moyennes.

Mais ce qui nous semble le plus intéressant à analyser c'est la pratique de ce centre-ville par les groupes sociaux transitionnels et inférieurs (16) qui théoriquement sont placés dans une situation d'exclusion.

Dans son *"Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident"* A. Adam disait à propos des loisirs dans la société urbaine naissante de Casablanca : *"l'homme marocain, autrefois, avait des fêtes, il n'avait pas de loisirs. Le prolétaire de Casablanca a des loisirs, il n'a plus de fêtes"* (A. Adam, 1972). A partir de cette affirmation on pourrait se demander si ce qui fait le succès du centre-ville moderne n'est pas, tout d'abord, l'occasion qu'il offre aux

(16): la dénomination des catégories sociales est tirée de R. Escallier, 1981; cf: *infra*, Livre II, Chapitre I.

citadins et surtout aux néo-citadins de recréer cette ambiance de fête qui suppose une vie collective intense. Cette dernière s'étant relâchée à la suite de la désintégration des groupes, liée elle-même à l'émigration, on recherchera la moindre occasion permettant un regroupement autour d'une fête nationale ou locale ou autour du passage d'un cortège officiel.

la fréquentation du centre-ville apparaît donc comme une réponse à un besoin de communion qu'éprouvent les déracinés de l'émigration qui résident dans les quartiers périphériques. Le désir de s'éloigner de l'environnement de tous les jours du quartier de résidence, le souhait de fréquenter un espace chargé de symboles de modernisme et de liberté, et la recherche d'une distraction gratuite en participant au spectacle de la rue, sont autant de raisons conscientes ou non qui expliquent cet afflux des habitants de la ville et plus particulièrement des classes défavorisées vers le centre-ville. A propos de Tanger F.Martin a pu écrire: *"Si les commerces des Boulevards sont quasiment inaccessibles à la plupart des urbains, la foule nombreuse qui s'y presse en fin de journée ou de semaine ne s'y rend pas dans le but du lèche-vitrine; on regarde peu le contenu des magasins, mais on observe "l'autre" sans se lasser de cette pratique répétitive et quasi rituelle dans l'espoir d'une rencontre, d'un rendez-vous ou tout simplement pour le spectacle que constitue le passage de cette foule bigarrée"* (F. Martin, 1987)

La fréquentation du centre-ville traduit aussi une certaine libération de la femme. Rappelons qu'en matière de loisirs urbains la ségrégation sexuelle au niveau de l'espace était jadis la règle. Aujourd'hui, par suite des mutations structurelles et culturelles de la famille urbaine (éclatement de la famille élargie et multiplication des familles conjugales, instruction de la femme, recul de l'âge du mariage et fréquence du célibat) la pratique des loisirs vit une véritable révolution.

On est, en effet, frappé par la forte présence des femmes dans le centre-ville; elles sont soit seules, soit entre amies, soit accompagnées de leurs enfants les plus jeunes quand elles ne sont pas en compagnie de leurs maris. Les vendredis après-midi, les traditionnelles visites des marabouts et des cimetières sont désormais remplacées par une occupation massive des pelouses des ronds-points et carrefours par des femmes en *jellaba* et voiles qui passent ainsi des heures à s'observer et discuter alors que les enfants qui les accompagnent donnent bien du mal aux gardiens que la collectivité locale a chargé de veiller sur le maintien des maigres espaces verts.

Les femmes fréquentent désormais aussi, et sans être obligatoirement accompagnées de l'homme, les cafés, restaurants et salles de cinémas. Elles sont alors plus jeunes et instruites (17).

(17): La présence ou non de la femme dans le centre-ville semble être liée à une limite d'âge. Les femmes âgées (autour de 50 ans et plus) lorsqu'elles sortent,

Le centre-ville répond, enfin, aux grands besoins en loisirs de la jeunesse qui constitue la majorité des habitants de la ville et à qui celle-ci n'offre aucune possibilité d'occupation du temps libre. De ce fait, la fréquentation des cafés est l'un des buts les plus recherchés, même quand les quartiers d'origine en sont bien pourvus (figure 1). Le nombre de ces établissements augmente dans des proportions démesurées et traduit un phénomène sociologique assez nouveau (18). Ces longues heures passées à la terrasse d'un café alternent avec des promenades suivant le même itinéraire, interrompues d'arrêts prolongés devant les vitrines ou de visites rapides aux rayons de quelques magasins. Ce sont là les seules occupations possibles de la jeunesse et elles traduisent un vide culturel évident.

Dans la ville marocaine d'aujourd'hui les équipements de loisirs, aussi bien ceux du centre que ceux implantés dans les quartiers plus périphériques se caractérisent par l'exclusion des groupes sociaux les plus démunis. Mais l'utilisation du centre-ville moderne lui-même comme produit de loisirs est ouverte à tout le monde. En exerçant ce fort pouvoir d'attraction sur les habitants de la ville et en s'ouvrant ainsi à toutes les couches sociales, ce centre devient un lieu de coïnvivialité pour la population urbaine. Inaccessible pour certaines catégories sociales qui sont rejetées des commerces et services de luxe par manque de moyens et de pratique, le centre-ville est, en tant que lieu de loisirs gratuits, ouvert à tout le monde. Peut-il, par le biais de cette fonction nouvelle, constituer un facteur d'unité et un élément de cohésion de la société urbaine ?

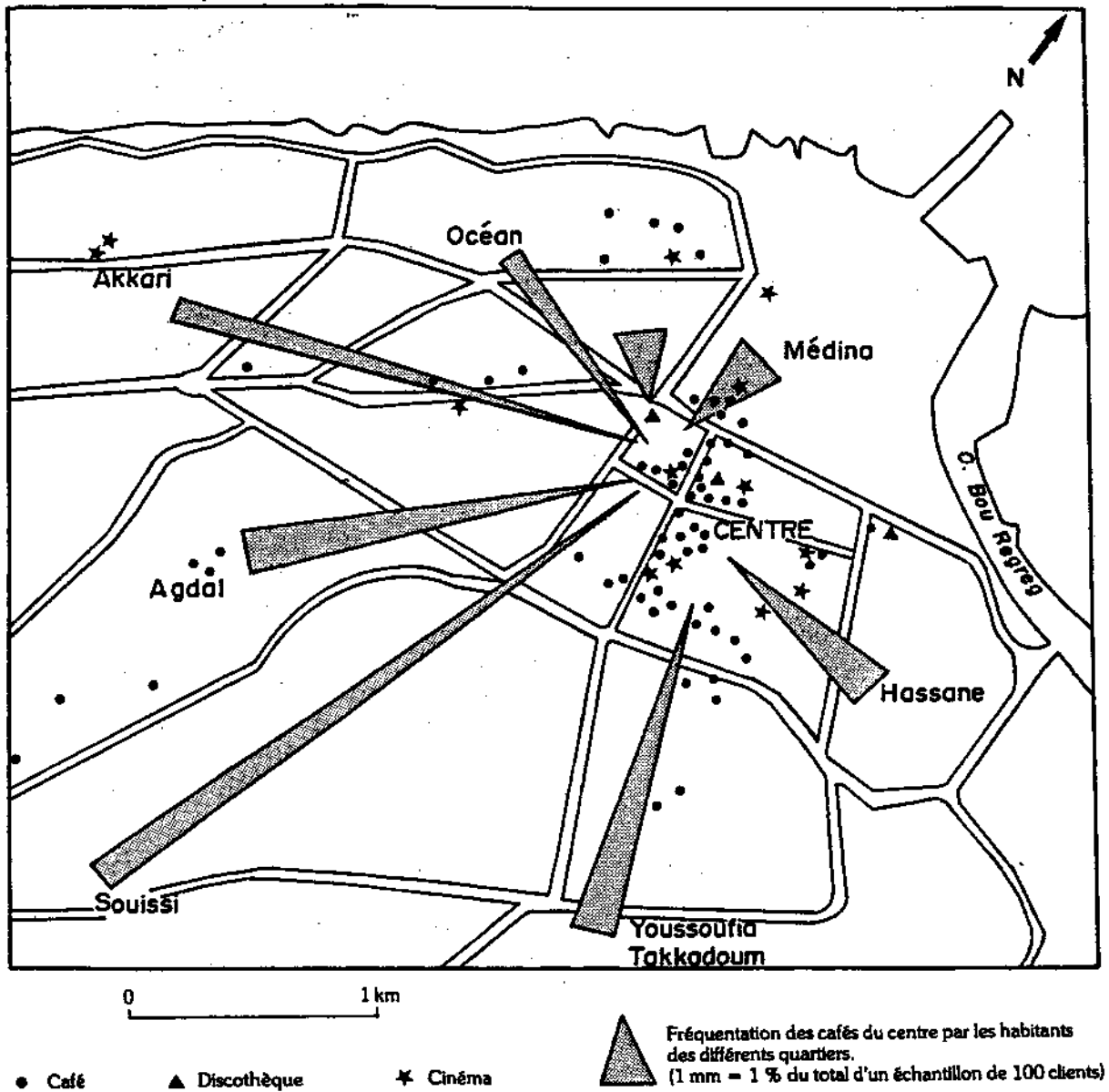
Le centre-ville moderne tel qu'il est pratiqué au niveau des loisirs traduit aussi une évolution qui, bien que relativement lente, nous paraît irréversible. Il s'agit du recul sensible des codes régissant les relations entre les sexes. Les parents sont moins exigeants vis-à-vis de leurs enfants de sexe féminin. Les femmes et les jeunes filles se promènent seules ou en petits groupes et la mixité dans les cafés, les cinémas ou tout simplement dans la rue est en passe de devenir la règle. A la fois cause et effet de cette évolution, le centre-ville moderne est donc le théâtre de mutations profondes qui préparent les modes de vie et les comportements du citoyen marocain de demain et qu'il y aurait lieu d'étudier plus à fond.

privilégient la fonction commerciale et, de ce fait, s'adressent avant tout aux commerçants de la médina.

(18): Dans la plupart des villes on relève la multiplication des cafés ou des pâtisseries comportant un salon de thé et qui occupent la plupart des façades bien situées du centre; à Rabat par exemple ces établissements ont remplacé plusieurs activités tertiaires (notamment des librairies et magasins de prêt à porter) en récupérant les locaux occupés antérieurement par ces activités. L'interprétation de ce phénomène social n'est pas évidente (voir par exemple la fréquentation des cafés par des étudiants et des élèves des établissements de l'enseignement secondaire non pas pour des besoins de loisirs mais comme lieux d'étude et de révision des cours); cette pratique sociale n'a pas encore attiré l'attention des sociologues.

figure 1

FIG. 1 - QUARTIERS DE RESIDENCE DES CLIENTS DE TROIS PRINCIPAUX CAFES DU CENTRE-VILLE MODERNE DE RABAT.



Source: enquête de l'auteur, hiver 1988.

Pratiques traditionnelles plus ou moins maintenues et formes récentes de loisirs, nécessitant peu de dépenses, rendent donc l'utilisation des données de l'enquête "Consommation et Dépenses" très délicate, celle-ci ayant utilisé une définition des loisirs qui est, à notre avis, trop restrictive pour le cas marocain. D'autre part, certaines activités rentrant dans le cadre des loisirs, comme les déplacements au cours des vacances, l'entretien d'une résidence secondaire, l'utilisation d'une voiture particulière pour les sorties et voyages, ou la consommation d'un repas dans un restaurant, ont été comptabilisées dans d'autres rubriques, telles celles de transport, d'habitat, ou d'alimentation. En ajoutant, par exemple, aux dépenses de loisirs telles que rapportées par l'enquête, les dépenses de quelques-unes de ces activités, le poids de la rubrique loisir passerait de 2,2% à 3,9% du total du budget (tableau 2).

TABLEAU 2. RECTIFICATION DU CALCUL DU POIDS DE LA RUBRIQUE "LOISIRS" (19) (DEPENSES PAR PERSONNE ET PAR AN, EN DIRHAMS).

Biens ou services	Rubrique d'origine	Dépenses en DH	
		Milieu urbain	Ensemble du Maroc
Loisirs	"loisirs et culture"	106,75	57,53
Transport (vacances)	"Transport"	5,93	4,01
Charges d'une ré- -sidence secondaire	"Habitation"	2,37	3,28
Jeux de hasard	"Divers"	1,92	0,87
Argent de poche	"Divers"	25,12	17,46
Repas pris à l'exté- -rieur du domicile	"Alimentation"	49,91	34,55
S/Total "Loisirs"		192,04	117,7
Total des dépenses annuelles		4 915	3 623
Poids des loisirs dans le budget total		3,9 %	3,25 %

Source: Consommation et Dépenses des ménages 1984-1985.
Direction de la Statistique. 1988
(Rectification faite par nous-même)

(19): Ces moyennes diffèrent du chiffre de 721 DH. avancé plus haut (cf: page 27) car celui-ci correspond à la dépense par ménage, et non par personne, et englobe les dépenses culturelles y compris l'enseignement.

De tout ce qui précède, on conviendra que si l'enquête "Consommation et Dépenses" de 1984-1985 accorde aux loisirs une part relativement faible dans le budget total des dépenses, elle ne peut en aucun cas traduire la part réelle des loisirs au sein de la société marocaine. Ces dépenses sont sous-estimées ou, du moins, elles ne couvrent que les activités de loisirs urbains, de type moderne, qui nécessitent des dépenses et qui sont réservées à certains groupes sociaux.

C. LE TOURISME INTERIEUR ET LES MIGRATIONS DE LOISIRS: ESSAI DE DEFINITIONS.

1. Définition des loisirs touristiques

Tel que nous l'avons délimité, notre sujet porte sur le tourisme et les migrations de loisirs, c'est -à-dire sur les formes de loisirs entraînant des déplacements qui s'entrecroisent, des retombées économiques, quelquefois appréciables, sur le plan local et différents modes d'utilisation et d'aménagement de l'espace. Mais ces flux migratoires particuliers appartiennent au large éventail des loisirs urbains dont une partie non négligeable est pratiquée à domicile ou à sa proximité.

Les nombreuses études menées dans les pays européens (Allemagne Fédérale, Pays-Bas, Angleterre notamment) et aux Etats Unis, où les loisirs, en général, et le tourisme, en particulier, sont parmi les aspects les plus représentatifs de la civilisation occidentale, ont démontré la nécessité d'intégrer le thème des loisirs urbains aux études de géographie urbaine. En Allemagne Fédérale en particulier où, à une Géographie du Tourisme existant déjà depuis le début du siècle, est venue s'ajouter, puis se substituer, une véritable Géographie des Loisirs, l'évolution de cette recherche se retrouve dans les différents concepts et termes utilisés et pose le problème complexe de ce qui est loisir touristique et de ce qui ne l'est pas.

En s'appuyant sur les concepts de la *Sozialgeographie* et notamment sur celui des fonctions essentielles d'existence, l'école de Munich a, nous l'avons vu (20), élargi le champ de la géographie du tourisme à l'ensemble des loisirs. En effet avec le développement du tourisme de masse et l'apparition de formes de récréation ou de délasserement (*Erholung*) au sein de la ville et dans sa proximité, la notion de *Fremdenverkehr* (21) ne recouvrait plus qu'une partie de ces activités. Il s'avérait surtout nécessaire de ne plus séparer les aspects spatiaux, objet de la *Fremdenverkehrsgeographie*, des aspects sociaux du tourisme. La géographie des comportements en temps de loisirs (*Geographie des Freizeitverhaltens*) est alors proposée et elle a pour objet la recherche des répercussions spatiales des loisirs en général en partant d'une analyse des modes de comportements. Plusieurs facteurs interviennent pour différencier ces comportements comme les conditions économiques ou professionnelles, le revenu, le type d'habitat, la position sociale,

(20): Cf. *supra*, introduction générale.

(21): Circulation dans un endroit donné de gens étrangers à cet endroit.

économiques ou professionnelles, le revenu, le type d'habitat, la position sociale, le temps libre disponible ou l'accessibilité des espaces de loisirs (J.Maier, 1980 et K.Ruppert, 1983). Ces auteurs distinguent sur le plan spatial des projections à trois niveaux correspondant à autant d'échelles spatio-temporelles (K.Ruppert, 1978 et 1983) :

- Les loisirs dans l'environnement immédiat du domicile (*Wohnumfeld*) correspondent à des activités de loisirs de faible durée: quelques heures.

- Les loisirs dans l'environnement proche (ou de proximité) (*Naherholungsraum*) correspondent à une durée assez longue (entre une demi-journée et un week-end)

- Les déplacements touristiques concernent les espaces proprement touristiques (*Fremdenverkehrsraum*) et ont une durée plus longue (jusqu'à plusieurs semaines)

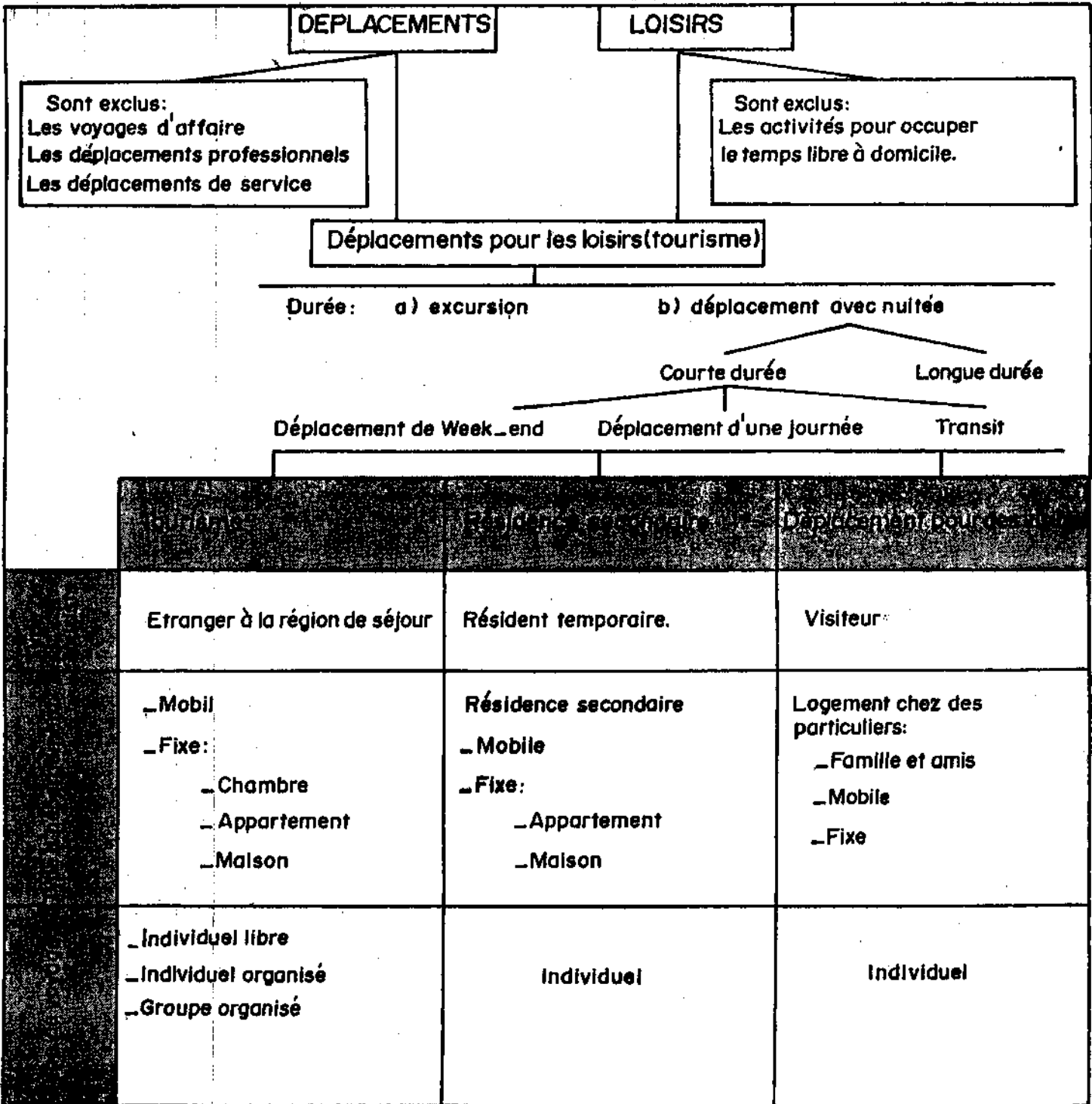
Désormais les déplacements touristiques ne sont plus qu'un élément parmi tant d'autres qui participent à la multiplicité des formes d'organisation du temps libre et les différents modes d'utilisation de l'espace qui en découlent. Plus encore les loisirs de l'environnement immédiat (*Naherholung*) appelés aussi loisirs non touristiques sont privilégiés et étudiés en liaison étroite avec la géographie urbaine notamment dans les grandes agglomérations comme Munich ou Hambourg (22).

Le modèle de l'école de Munich a été l'objet de nombreuses critiques qui l'ont plus ou moins complété tout en montrant à quel point la situation était complexe.

C'est ainsi que l'importance accordée aux loisirs de proximité, considérée comme démesurée, est rejetée, les déplacements à grands rayons étant jugés plus fondamentaux (J. Newlg, 1975). Ce dernier auteur conteste surtout l'idée que les loisirs soient synonymes de repos passif; il plaide pour le concept de *Friezeitverkehr* (circulation des loisirs) et propose en échange de la typologie en trois composantes spatio-temporelles de la géographie sociale le schéma de la structure du tourisme (figure 2). Celui-ci distingue les déplacements (*Reiseverkehr*) des loisirs (*Freizeitkonsum*). En excluant les déplacements qui ont pour objet les affaires ou la vie professionnelle, il isole ceux qui comportent une composante loisirs et qui sont synonymes de tourisme. S'appuyant sur cette argumentation et combinant les deux approches précédentes, R. Knirsch (1976) parle, lui, d'une géographie des comportements et de la circulation des loisirs (*Geographie des Freizeitverhaltens und des Reiseverkehrs*) en prenant en compte également les loisirs touristiques.

(22): Cf. Les communications faites au symposium de la Commission de Géographie du Tourisme et de la récréation de l'U.G.I. et publiées en Allemagne sous le titre "Agglomeration und Freizeitraum" (P. Schnell et P. Weber, 1980).

FIG.2 - STRUCTURE DU TOURISME, D'APRES J.NEWIG.



Source: J.Newig, 1975, page 266.

J. Matznetter (1976), quant à lui, estime que les trois axes que sont le tourisme, la récréation et les loisirs doivent être étudiés séparément en ayant chacun la même importance. Il propose d'ailleurs toute une classification en sous-thèmes (23).

Toutes ces critiques redonnent, donc, aux loisirs touristiques leur importance que l'école de Munich, dont l'attention a été beaucoup plus polarisée par les loisirs non touristiques de la ville et ses environs immédiat, leur avait enlevé. Elles contestent aussi l'appartenance de la géographie du tourisme et des loisirs à la géographie sociale; pour ces auteurs cette branche relèverait plutôt de la géographie économique.

D'autres auteurs se sont attaché à redéfinir l'objet de la géographie du tourisme et des loisirs et à préciser ce qui est loisirs et ce qui ne l'est pas et ce à partir de l'approche de Munich, celle-ci ayant souvent servi de plate-forme de discussion. Sans reprendre ici tous les détails de cette discussion (H. Oestreich, 1977; K. Wolf, 1977; P.-J. Kemper, 1978; K. Wolf et P. Jurczek, 1986) disons qu'elle reproche à la démarche de la géographie sociale, la non prise en compte des dimensions politique et économique, le manque de hiérarchisation des loisirs et, surtout, le souci majeur de se limiter à la dimension spatiale qui évacue les visions des autres disciplines. Or, l'interpénétration très étroite des loisirs avec les autres domaines de la vie (R. Monheim, 1979), qui se chevauchent les uns les autres, rend difficile d'isoler les loisirs à la fois du tourisme et des autres activités (figure 3) et nécessite une approche interdisciplinaire de toutes les sciences sociales.

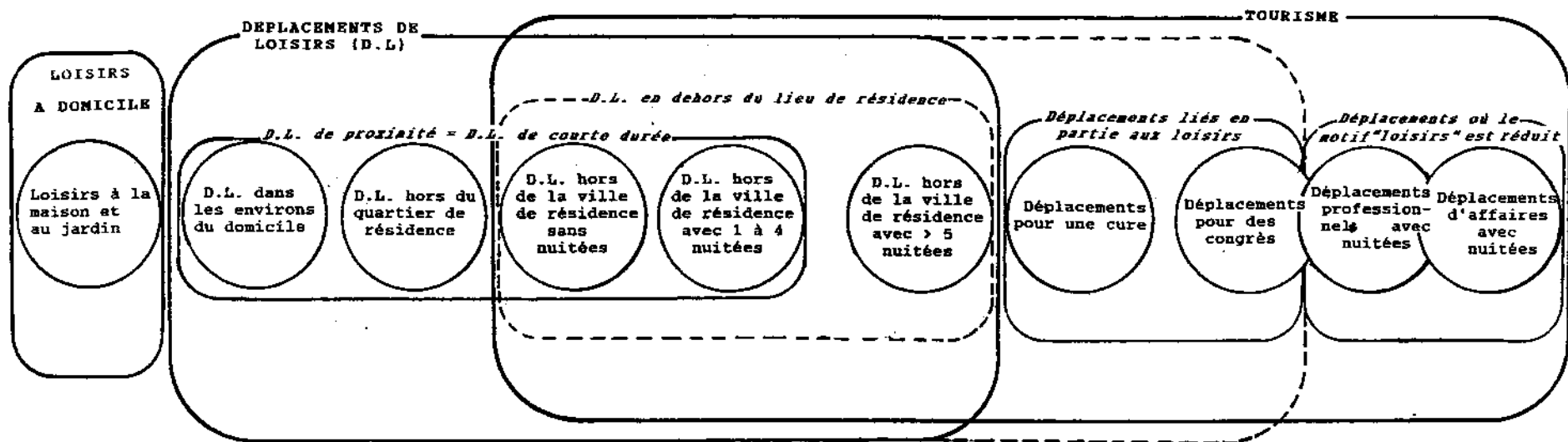
Ce bref résumé rend compte de la complexité du phénomène. La limite entre le déplacement touristique ou de loisir et les autres déplacements étant difficile à placer, la tendance a été à l'élargissement progressif du champ d'observation d'une géographie embrassant tous les déplacements, même les moins touristiques, car le moindre déplacement comporte toujours une dimension de loisirs plus ou moins claire (figure 3). Le cas extrême est illustré par la définition que propose C. Kaspar. Cet auteur définit le phénomène touristique comme "*l'ensemble des rapports et des phénomènes résultant du voyage et du séjour des personnes, pour lesquelles le lieu de séjour n'est ni résidence principale et durable, ni lieu de travail usuel*" (24).

(23): - *Tourisme international.*

- *Tourisme intérieur et des voyages de détente de longue durée.*
- *Voyages de détente de courte et moyenne durée.*
- *Fréquentation des stations thermales et cures.*
- *Pèlerinages et visites des mémoriales etc...*

(24): "*Fremdenverkehr oder Tourismus als Gesamtheit der Beziehungen und Erscheinungen "aufgefaßt wird" die sich aus der Reise und dem Aufenthalt von Personen ergeben, für die der Aufenthaltsort weder hauptsächlicher und dauernder Wohn - noch Arbeitsort ist*" (C. Kaspar, 1982, page 18). Voir également "*le tourisme objet d'étude scientifique*", *Revue du Tourisme*, n° 4, Berne, 1975.

**FIG.3 - CLASSIFICATION DES TYPES DE LOISIRS ET DE TOURISME,
D'APRES R.MONHEIM.**



Source: R.Monheim, 1979, page 9.

Au sein de la société marocaine, le tourisme et les loisirs n'étant pas encore un phénomène de masse, on pouvait s'attendre à une situation plus simple au moins au niveau des manifestations et des déplacements qui seraient plus faciles à cerner. Or il n'en est rien, la juxtaposition de différents types de déplacements modernes ou hérités de la tradition rend cette situation encore plus complexe.

2. Le cas du Maroc

Au Maroc, existent plusieurs types de déplacements effectués en majorité par les habitants des villes et qui s'apparentent en partie ou en totalité aux migrations de loisirs, mais les buts qui sous-tendent ces flux sont difficiles à cataloguer: alors que dans certains cas les motifs ludiques et récréatifs sont clairs et précis, dans d'autres cas ces derniers s'imbriquent avec des motifs pratiques ou professionnels. Nous relevons ainsi la juxtaposition de plusieurs cas:

- Les nombreux déplacements traditionnels, comme les visites des tombeaux de Saints ou la participation à des Moussem (25), comportent un aspect récréatif puisque à leur finalité religieuse s'ajoutent des distractions, des fêtes, des jeux ainsi que diverses activités commerciales.

- La traditionnelle fréquentation de sources thermales de renommée nationale (Moulay Yacoub et Sidi Hrazem) (26) ou de celles ne drainant qu'une clientèle plus régionale ou locale, peut être considérée comme relevant de motifs à la fois utilitaires (cures) et touristiques, ou des deux à la fois.

- De nombreux voyages - soit interurbains, soit dans le sens ville-campagne - accomplis par des citadins, sont présentés par leur pratiquants, lors des enquêtes ou interviews, comme des déplacements touristiques, le but du voyage étant lié en fait et principalement à la visite de parents et amis. Les membres des anciennes familles élargies ou clans qui ont éclaté à la suite des mouvements migratoires, maintiennent entre eux des relations étroites régulièrement entretenues et comportant des visites mutuelles au moins une fois par an. Ces voyages sont autant d'occasions, surtout pour les citadins, de meubler le temps libre dont ils disposent au moment des vacances (27).

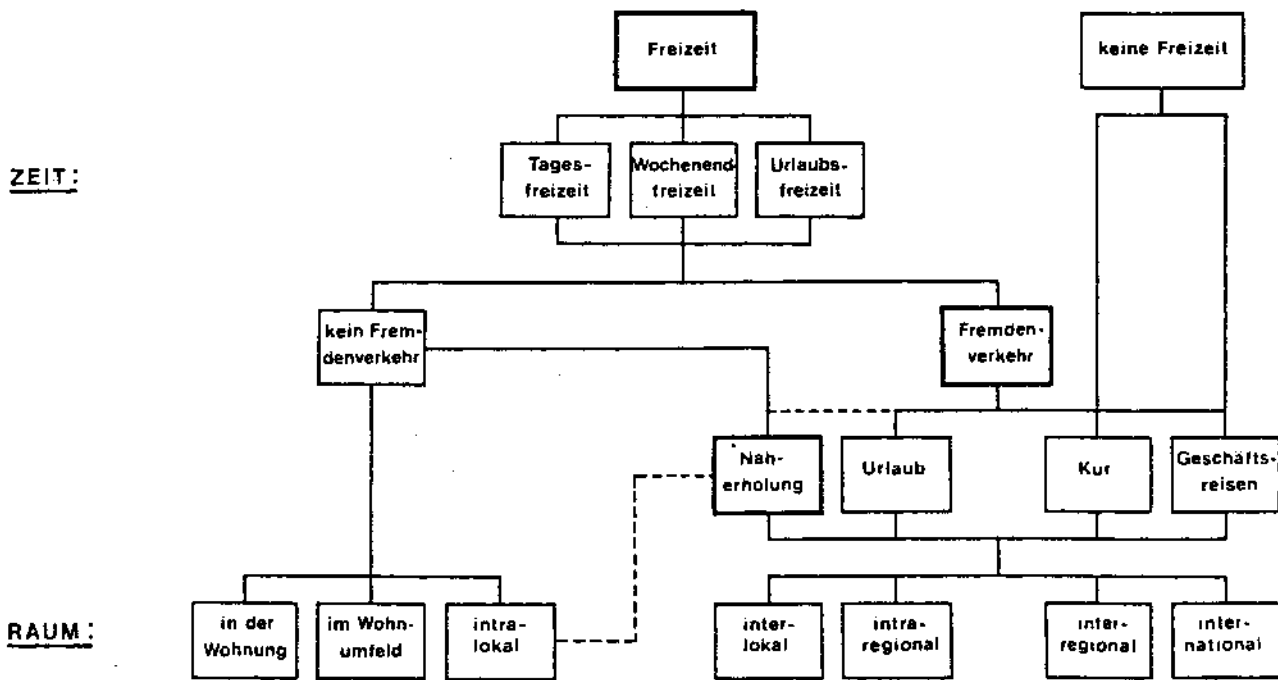
(25): Le moussem est, à l'origine, un rassemblement d'une ou de plusieurs tribus autour du tombeau d'un Saint ou d'un ancêtre, qui peut durer entre une journée et une semaine. Les pèlerins campent sous des tentes et participent, pendant toute la durée du moussem, à des pratiques rituelles mais aussi à des distractions et divertissements. Cette manifestation fera l'objet, plus loin, de larges développements (cf: infra, Chapitre III)

(26): Cf: infra, Chapitre III de ce même Livre.

(27): Le terme de vacances d'usage assez récent dans la société marocaine et n'ayant pas toujours la même signification selon les différents milieux sociaux, fera l'objet, plus loin, d'un examen et d'une définition. Cf: infra, Chapitre IV de ce même Livre.

FIG.4 - SCHEMA THEORIQUE DEFINISSANT LES LOISIRS, LE TOURISME ET LA DETENTE DE PROXIMITE, D'APRES P.JURCZEK.

Theoretischer Zusammenhang von Freizeit, Fremdenverkehr und Naherholung.



Entwurf P. Jurczek 1978

Source: P. Jurczek, 1980, page 102.

- A ces déplacements anciens (moussems ou thermalisme) maintenus, ou récemment apparus à la suite des bouleversements liés aux mutations spatiales du peuplement, à ces voyages qui sont présents dans tous les milieux et concernent toutes les catégories sociales, s'ajoutent des déplacements d'un type nouveau, liés aux pratiques du loisir et du tourisme modernes. Ils touchent les classes supérieures, une partie des classes moyennes ainsi qu'une frange non négligeable de groupes sociaux plus défavorisés.

La population urbaine marocaine, surtout celle des grandes villes, pratique aussi -on l'a déjà vu- des loisirs sédentaires, mais nous limitons volontairement le champ de notre réflexion aux seules activités qui ont comme point commun de se traduire par des déplacements.

Néanmoins ces activités précédemment citées peuvent ne pas répondre dans leur totalité aux définitions habituellement retenues pour les fréquentations touristiques, et ce d'autant que la frontière est parfois difficile à placer entre le déplacement touristique et les autres types de déplacements.

Ainsi, selon les auteurs, la migration touristique englobe ou non les déplacements d'affaires et les voyages qui ont comme motifs le sport, la santé, la religion, c'est-à-dire des voyages qui, parfois, ne sont pas considérés comme des loisirs.

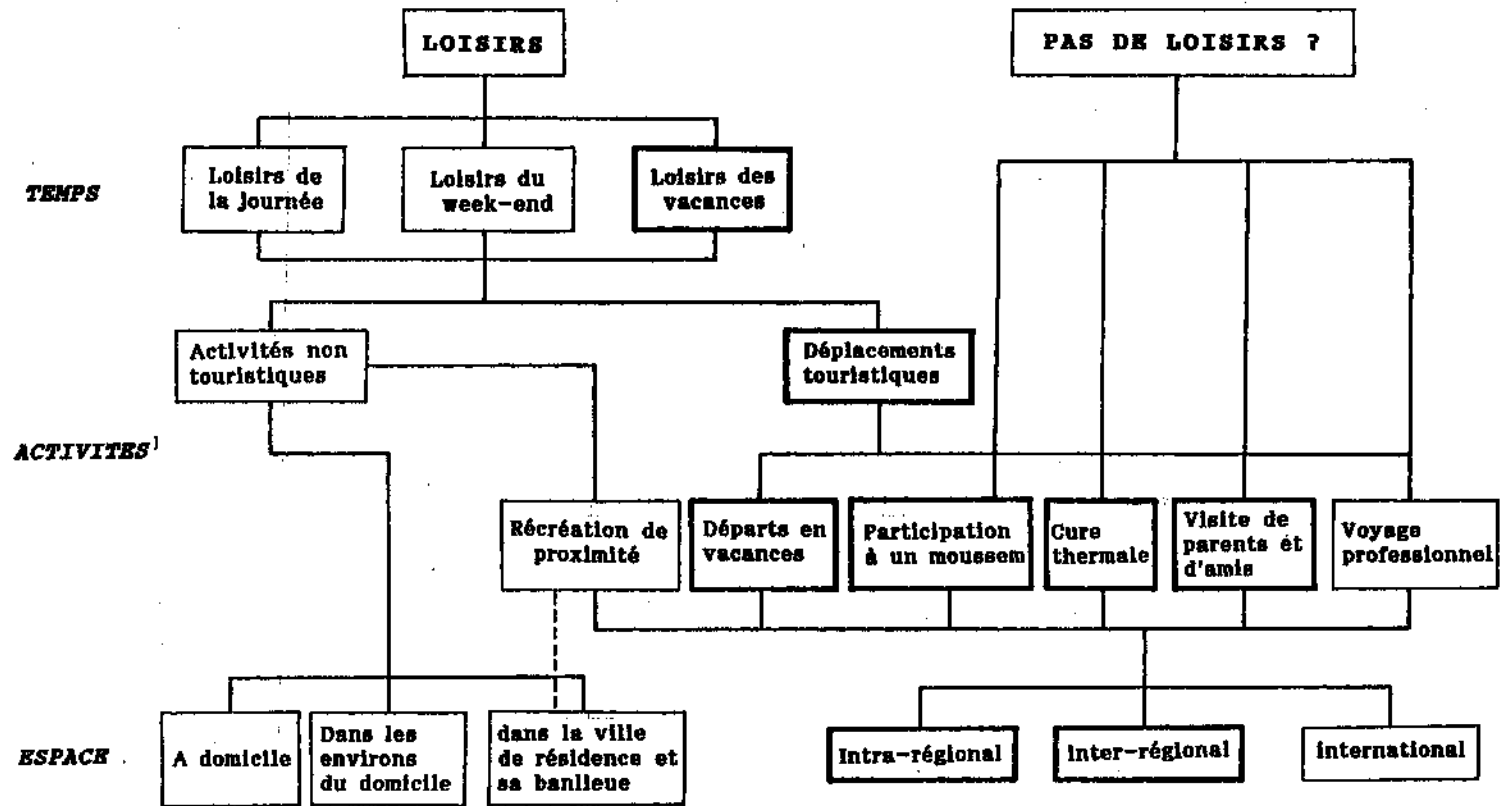
En outre, la durée et la distance interviennent pour entraîner plusieurs variantes allant du déplacement quotidien ou de fin de semaine jusqu'au déplacement saisonnier de longue durée (K.Ruppert, 1969, 1978, 1983).

Le schéma de la figure 5, emprunté à P.Jurczek (1980 et 1981) (figure 4) et adapté au cas marocain, présente la complexité et la richesse de la situation marocaine et résume notre tentative de définition qui est en fait une simple délimitation des types de déplacements retenus ici.

Nous visons, donc, les personnes qui se déplacent seules, en famille ou avec des amis, afin d'aller séjourner dans un lieu autre que leur ville de résidence habituelle, pour une durée de séjour de trois jours continus au moins, le motif de ce séjour n'étant ni le travail, ni la santé, ni un but exclusivement religieux ou familial.

Dans un premier temps, nous pensions pouvoir écarter tous les voyages qui avaient pour motifs le travail, la santé, la religion ou les obligations d'ordre familial (M.Berriane, 1986); mais, au fur et à mesure qu'avancait notre recherche, nous appréhendions une réalité marocaine beaucoup plus complexe que prévu et se prêtant difficilement à une définition aussi rigide. En effet, que ce soit lors des déplacements à caractère religieux ou lors des visites rendues nécessaires par un événement familial, à ces "motifs utilitaires" étaient toujours plus ou moins associés des aspects de loisirs, le voyage étant perçu comme un événement important qui libère l'individu des contraintes quotidiennes.

FIG.5 - ESSAI DE SCHEMA THEORIQUE POUR LA DELIMITATION DES LOISIRS DU TOURISME ET DES AUTRES DEPLACEMENTS A CARACTERE TOURISTIQUE (CAS DU MAROC).



Les cartouches en gras indiquent le champ d'observation auquel se limite notre définition

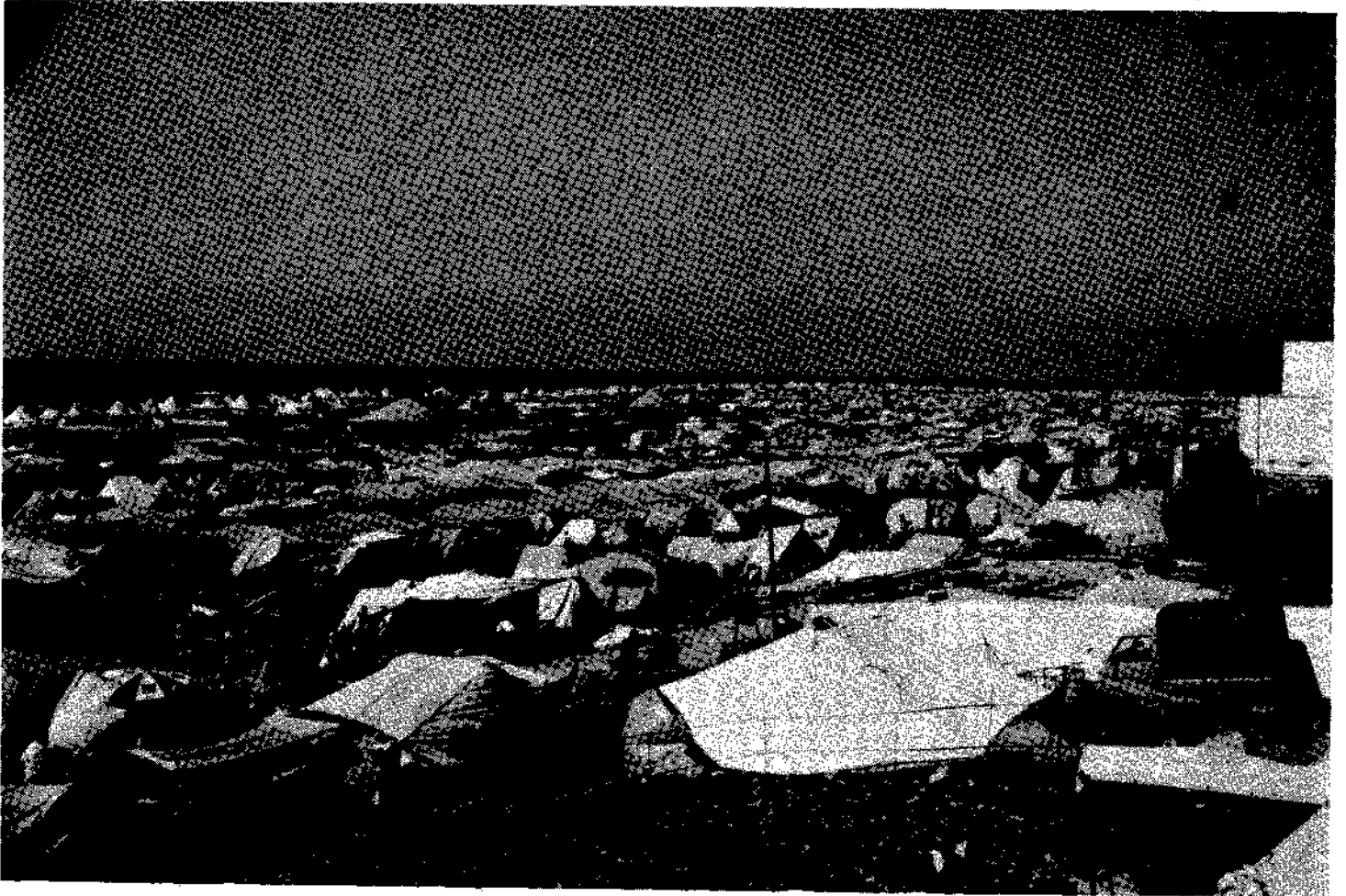


PLANCHE I. LE MOUSSEM DE MOULAY ABDALLAH.

Le moussem est, à l'origine, un rassemblement d'une ou de plusieurs tribus autour du tombeau d'un Saint ou d'un ancêtre et qui peut durer plusieurs jours. Séjournant sous des tentes, les pèlerins participent à des pratiques rituelles mais aussi à des distractions et des divertissements. Vue d'ensemble du moussem de Moulay Abdallah, organisé annuellement par la tribu des Oulad Bou Aziz au Sud d'El Jadida.

Les participations aux moussems sont, à cet égard, très représentatives. Le motif religieux expliquait et explique encore la tenue du mousslem: il s'agit d'une manifestation qui réunit chaque année des pèlerins autour du tombeau d'un Saint d'influence spirituelle locale, régionale ou nationale, mais qui déjà à l'origine associait à ce caractère religieux une foire commerciale, lieu de transactions mais aussi de jeux, amusements et de distractions diverses, fréquenté essentiellement par des ruraux.

Aujourd'hui, il advient que cette manifestation soit presque vidée de son sens religieux; c'est le cas lorsqu'elle se tient à proximité d'une agglomération urbaine et offre un site attractif (montagne ou plage). Les flux sont alors constitués de citadins, et les participants au mousslem ne s'y rendent pas tous pour le seul motif religieux: certains y voient à la fois un pèlerinage et un divertissement, d'autres le fréquentent surtout comme un lieu de distractions, d'autres enfin comme un simple camping qui a l'avantage d'offrir un large éventail de commerces et services gravitant autour du mousslem. Dans ce cas, la participation à un mousslem relève plutôt du type de "déplacement stimulé par les loisirs". L'hébergement sous les tentes, la pratique des activités liées à la mer et l'accompagnement de spectacles offrant une animation -qu'on ne trouve pas dans certaines stations de tourisme moderne- font du mousslem une véritable activité touristique (28).

Mais il se trouve d'autres moussems qui ont encore conservé leur caractère sacré, le pèlerinage et les préoccupations d'ordre spirituel: l'immolation de bêtes en sacrifice, les visites ininterrompues de pèlerins au sanctuaire, les prières, constituent alors l'essentiel de la manifestation.

Cette diversité des cas a rendu difficile l'attribution d'une place pour le mousslem dans le schéma que nous avons essayé d'élaborer (figure 5): seule une observation minutieuse du contenu, du déroulement et de l'évolution de chaque mousslem peut nous aider à le situer.

La même imbrication de motifs, à la fois utilitaires, religieux et ludiques, caractérise les voyages et les séjours dans les stations thermales et rend leur classification malaisée.

Le thermalisme traditionnel est pratiqué un peu partout au Maroc et depuis longtemps. Son fondement religieux est manifeste puisque les principales sources thermales fréquentées sont associées, dans la quasi-totalité des cas, à des tombeaux de Saints qui existent ou qui sont imaginés. Il est rare aussi que les déplacements vers ces sources soient liés à des prescriptions médicales, ce qui réduit le motif médical de ce voyage tel qu'il est conçu en Europe. Néanmoins, la vertu thérapeutique de certaines de ces sources est très ancrée au sein des couches populaires ou bourgeoises. En outre, la fréquentation traditionnelle ou

(28): Cf. *infra*, Chapitre III de ce même livre.

moderne de Moulay Yacoub ou de Sidi Hrazem se confond souvent avec l'idée du repos et de l'agrément de la villégiature.

La fréquence élevée des voyages dont les motifs sont -du moins selon les pratiques et les déclarations des nombreux interviewés- les loisirs, mais qui se confondent avec des visites de retrouvailles avec des amis ou parents plus ou moins lointains, pose quant à elle le problème de la notion même de tourisme moderne. Celui-ci suppose en effet un hébergement en location ou en résidence secondaire.

Pour toutes ces raisons, nous avons préféré élargir le champ de notre étude, du moins dans un premier temps, à toutes les migrations de loisirs et à toutes celles considérées comme telles par les intéressés eux-même. Ceci nous permet de cerner un maximum de déplacements comportant un motif de loisirs, quelle que soit l'importance de celui-ci et d'analyser le phénomène dans ses véritables dimensions (29). Dans un deuxième temps, et pour affiner davantage l'analyse, une distinction plus précise sera introduite entre, d'une part, les migrations touristiques "vraies" et, d'autre part, toutes les autres migrations de vacances (30). Les migrations du premier type se caractérisent, d'après nous, entre autres par des motifs clairs et conscients, un hébergement soit dans un établissement hôtelier, en location chez l'habitant ou en camping, soit dans une résidence secondaire, et des comportements de vacanciers modernes. Le deuxième type de migrations comporte tous les autres déplacements dont les motifs ne sont pas toujours exclusivement ludiques.

Une double limite distance/temps est néanmoins introduite pour exclure les déplacements récréatifs de proximité, correspondant à ce que les chercheurs allemands appellent *Naherholung*. Pour cela nous avons choisi de retenir une durée de séjour de trois jours, ou deux nuits au moins, pour éliminer les courts déplacements de week-end qui se projettent surtout sur les banlieues.

Ce "voyage-séjour" étant désormais situé parmi les autres occupations auxquelles s'adonne l'individu pendant ses moments de loisirs, et parmi les autres déplacements, il reste à préciser ce que nous entendons par tourisme interne ou tourisme national.

La définition adoptée ici est plus large que celle communément admise dans d'autres pays. Elle concerne tous les résidents, c'est-à-dire les personnes physiques de nationalité marocaine, ayant leur domicile habituel au Maroc et les personnes physiques de nationalité étrangère ayant établi leur résidence au Maroc. Elle englobe aussi les travailleurs émigrés à l'étranger qui, à l'occasion de leur retour momentané au Maroc pendant leurs congés, se déplacent pour séjourner dans un lieu autre que leur lieu de résidence habituel au Maroc.

(29): Cf: *infra*, Ch.III de ce même Livre.

(30): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre III.

C'est dire qu'aucun des deux termes "national" ou "interne" n'est entièrement satisfaisant.

Tout en observant de manière privilégiée les nationaux, nous avons jugé utile de ne pas retrancher des nuitées hôtelières celles consommées par les *résidents étrangers*. Ceux-ci, surtout ceux qui résident provisoirement au Maroc dans le cadre de missions de coopération, profitent de leur séjour prolongé pour "découvrir" et visiter le maximum de sites intéressants du pays. Leur comportement est donc différent de celui de leurs compatriotes qui arrivent dans le cadre des voyages organisés du tourisme international. Leur part dans le total des nuitées hôtelières est d'ailleurs très faible et ne cesse de décroître: elle est passée de 150 000 nuitées, soit 2,1% en 1978, à 66 000 nuitées en 1984 (0,7%).

Par ailleurs, cette étude, axée sur le tourisme des *résidents internes* est étendue aux *travailleurs marocains à l'étranger*, car ceux-ci, vu leurs moyens, en particulier financiers et de locomotion, participent massivement aux courants touristiques internes, entraînant avec eux, lors de leurs déplacements, les membres de leurs familles vivant habituellement au Maroc; ils ont cependant les mêmes comportements touristiques que les nationaux résidents, avec quelques traits spécifiques dus à l'environnement où ils évoluent.

Dans ce qui suit, nous essayerons d'utiliser le plus souvent possible les termes de "tourisme national", car ceux de "tourisme interne", en s'opposant à "tourisme littoral", peuvent prêter à confusion. Lorsque de temps en temps la terminologie "tourisme interne" revient cet emploi est destiné à éviter les répétitions.

Les déplacements de loisirs en général et ceux liés au tourisme en particulier, tels qu'ils ont été définis plus haut, donnent lieu à des flux très notables au moment des grands départs surtout estivaux. Cerner et quantifier ces flux -même de façon grossière- dans le temps et quant à leurs points d'application, c'est avancer dans l'évaluation de cette demande interne, évaluation dont il est question dans ce premier chapitre. Les méthodes d'approche utilisées couramment dans d'autres contextes, sont de peu de secours pour le cas du Maroc.

II. INTERET ET LIMITES DE L'UTILISATION DES INDICATEURS INDIRECTS POUR L'ETUDE DU TOURISME NATIONAL AU MAROC.

On dispose, en général, de quelques approches indirectes qui fournissent habituellement quelques caractéristiques des départs en vacances. Elles servent, d'une part, à déterminer l'origine géographique d'un flux touristique et, d'autre part, à évaluer quantitativement le flot des vacanciers qui se déverse dans une

station ou une ville donnée. Dans la plupart des cas, ces méthodes indirectes sont utilisées sur les lieux d'arrivée du flux. Elles paraissent d'abord séduisantes et ont déjà été utilisées dans quelques études commandées par l'administration ou dans des recherches universitaires (31).

Appliqués à la réalité marocaine, elles révèlent néanmoins de sérieuses limites, et leurs résultats sont à manier avec prudence. On peut les regrouper en trois rubriques:

A. LES MOYENS DE TRANSPORT ET L'ETUDE DE L'ORIGINE DES FLUX:

a) Le trafic ferroviaire.

Pour déterminer l'origine du flux, divers chercheurs européens ont utilisé des statistiques - déjà existantes ou qu'ils ont dû élaborer - relatives aux moyens de transport. Vu le rôle majeur qu'il joue comme moyen de déplacement en Europe et son réseau relativement dense, le train a souvent fourni à ces chercheurs des statistiques qui sont des moyens d'investigation appréciables. En se basant sur les données chiffrées indiquant le trafic des passagers à partir d'une gare vers les autres gares, F.Cribier a ainsi calculé les soldes des trafics moyens entre la période hivernale et la saison estivale: ils fournissent "le trafic supplémentaire d'été", assimilé au volume des déplacements touristiques d'été des Français (F. Cribier 1969) (32)

Au Maroc, le chemin de fer a, dès son introduction au début du siècle, pris une place importante, aux côtés du car et de la voiture particulière (M. Boussier, 1934). Son rôle a sûrement augmenté ces quatre dernières années, à la suite des efforts récents de l'Office National du Chemin de Fer (O.N.C.F.): lancement de nouveaux trains confortables et rapides sur des lignes de grandes liaisons, création de formules combinant trains et autocars pour toucher certaines destinations à caractère touristique, comme Agadir et Tétouan, effort publicitaire, etc.

En outre l'existence d'un appareil statistique centralisé et bien tenu par le même Office permet en principe au Maroc, une analyse de ce trafic supplémentaire lié aux vacances. Mais la principale limite de l'utilisation de ces données réside dans le fait que le réseau ferroviaire est peu dense et ne touche pas toutes les

(31): Voir notamment :

- Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Tanger
- Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme d'El Jadida
- R. Chakir (1985). *El Jadida, croissance urbaine et espace régional. Etude Géographique, Thèse de Troisième Cycle, Tours.*

(32): Voir les cartes de F. Cribier à partir de l'exploitation des statistiques du chemin de fer in *Migrations d'été des citadins en France, Editions C.N.R.S. (1969), planches 22 à 28.*

destinations touristiques. En plus, des documents -précieux par ailleurs- du type des "billets de congés payés" ou des "billets de weekend" (F. Cribier, 1969) et qui concernent directement le trafic lié aux loisirs, sont inexistantes au Maroc.

En nous appuyant sur des données détaillées, disponibles pour la première fois (33) et qui permettent de calculer les fluctuations mensuelles du trafic de quelques lignes desservant des destinations touristiques comme Tanger et Marrakech, nous essaierons de voir dans quelle mesure ces statistiques ferroviaires peuvent néanmoins nous renseigner sur les flux à composante touristique (34)

b) Le trafic automobile.

Les flux routiers et plus particulièrement ceux des véhicules individuels sont habituellement saisis à travers les opérations de comptage des véhicules de tourisme, accompagnées du relevé de leurs numéros minéralogiques (M. Bordarier, 1966). Ces comptages doivent être effectués en des points bien choisis pour éviter le trafic de transit et ne retenir que celui des touristes qui séjournent dans la région ou la localité étudiée. Mais on se heurte au Maroc à une difficulté insurmontable, rendant cet indicateur pratiquement inutilisable ici. Le principe de base consiste en effet à utiliser le numéro d'immatriculation de la voiture pour déterminer son origine géographique; ceci suppose que tous les véhicules en circulation portent les numéros minéralogiques de leurs villes ou provinces d'attache. Or, c'est loin d'être le cas au Maroc: non seulement l'ancien système d'immatriculation n'est pas établi par ville, mais de plus, un véhicule qui change de ville d'attache, garde son numéro d'origine. Venant compliquer le tout, un certain nombre de voitures immatriculées à l'étranger et dont les propriétaires bénéficient de dérogations ou d'autorisations d'importation temporaire, régulièrement renouvelées, continuent à circuler avec leurs anciens numéros, ce qui empêche la détermination de la ville d'origine au Maroc.

(33): Les données chiffrées disponibles et relatives au trafic ferroviaire se limitent aux arrivées et départs par gare et par mois sans indications sur la direction du trafic. Sollicités par nous, les responsables de l'O.N.C.F. ont bien voulu effectuer des traitements particuliers pour nous fournir des listings qui détaillent les données précédentes selon le trafic inter-gares. Qu'ils reçoivent ici nos vifs remerciements.

(34): Cf: *infra*, Chapitre II de ce même Livre et Livre II, Chapitre III.

TABLEAU 4: LA PART DES VOITURES, IMMATRICULEES A L'ETRANGER ET APPARTENANT A DES VACANCIERS DE L'INTERIEUR, DANS LE TOTAL DES VOITURES RELEVES (35) PAR COMPTAGE (EXEMPLES DE MARTIL ET SAÏDIA - 1984)

Station de comptage	jour du comptage	% des voitures immatriculées à l'étranger
Martil	Mercredi	22,7 %
Saïdia	Mercredi	30,4 %
	Dimanche	37,7 %

Source: Comptage de l'auteur, 1984

Les chiffres du tableau 4 soulignent l'importance des véhicules immatriculés à l'étranger et appartenant à des résidents de l'intérieur qui échappent ainsi à l'investigation dans la mesure où on ne saisit pas le lieu d'origine au Maroc du véhicule. Leur part augmente même le weekend (cas de Saïdia sur le tableau), ce qui laisse supposer qu'ils appartiennent à des émigrés provenant de la grande ville régionale, Oujda pour Saïdia et Tétouan pour Martil, qui émet un flux de fin de semaine, et non à des touristes étrangers: sur les 22 % de véhicules recensés à Martil comme "étrangers", seuls 2,8 % étaient réellement la propriété de touristes externes. Ceci explique les anomalies relevées dans la comparaison entre l'origine géographique des estivants obtenue selon la méthode du comptage des véhicules et celle fournie par l'enquête directe auprès des vacanciers (tableau 5).

(35): Ces comptages ont été effectués dans plusieurs stations touristiques (cf: Livre II, Ch.I). Nous avons relevé les numéros minéralogiques des voitures de tous les parkings de la station, au cours de toute la journée du mercredi pour le milieu de la semaine et celle du dimanche pour le week-end. Nous avons, bien sûr, veillé à éviter les doubles comptages.

TABLEAU 5. ORIGINE DES VACANCIERS MAROCAINS SEJOURNANT SUR LA PLAGE DE KSAR-SGHIR SELON LE COMPTAGE DES VOITURES ET L'ENQUETE MENAGE (EN POURCENTAGE)

Origine des vacanciers	D'après le comptage des véhicules		D'après nos enquêtes auprès des ménages
	% en milieu de semaine	% en fin de semaine	% Août 1983
Tanger	19,67	28,85	54,74
Casablanca	20,50	14,42	13,51
Rabat-Salé	14,75	11,94	9,11
Ksar Lakbir	0,00	0,00	5,01
Tétouan	8,19	6,46	4,55
Autres origines	13,12	13,48	8,68
Europe	23,77	24,87	4,40
Total	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Source: enquête et comptage de l'auteur, 1984

Enfin, telle qu'est l'organisation des transports en commun par route au Maroc (multitude de petites compagnies; absence totale de comptabilité chez les taxis; importance du transport clandestin particulièrement actif en période de vacances), il est pratiquement impossible de connaître les flux vacanciers qui utilisent ces modes de locomotion. Lorsque ces statistiques existent, elles ne sont pratiquement d'aucune utilité. En outre, on relève la fréquente utilisation de véhicules utilitaires (camions, petites camionnettes, estafettes...) par les campeurs qui, se livrant à de véritables déménagements, font appel à des amis ou parents pour leur transfert sur les lieux de vacances.

Si l'on excepte donc le trafic ferroviaire qui ne draine qu'une partie des vacanciers, les autres moyens de transport, en tant qu'indicateurs de l'origine des flux, se révèlent d'une utilisation très délicate et souvent décevante.

B. L'EVALUATION DE LA POPULATION SUPPLEMENTAIRE PAR LA METHODE DES INDICATEURS INDIRECTS

Plus que des valeurs absolues relatives aux effectifs des visiteurs, l'évaluation de la population supplémentaire par la méthode des indicateurs indirects permet avant tout de dégager les variations dans le temps de la population d'une ville d'accueil ou d'une station, à la suite d'un apport de population supplémentaire en saison touristique.

Cette méthode se base sur l'observation des fluctuations saisonnières des consommations urbaines. C'est ainsi que, selon les auteurs, on a considéré tour à tour la consommation de la farine (F. Cribier, 1960), celle de la viande ou encore celle de l'eau potable. D'autres chercheurs ont privilégié l'évolution de la demande d'autres biens comme l'électricité, le tabac, les timbres postes, l'essence ou les

communications téléphoniques (Y. Barbaza, 1966). On a enfin saisi ces fluctuations de la consommation par le biais de l'augmentation ou de la baisse du volume des ordures ménagères ramassées (F. Cribier, 1969).

Un simple calcul, rapportant la consommation totale en période de vacances à la consommation moyenne par habitant hors-saison, permet d'évaluer le volume global de la migration de vacanciers qui s'est dirigé vers la localité, objet du calcul (36).

Cette méthode a déjà été utilisée au Maroc dans quelques travaux. L'équipe du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de Tanger (S.D.A.U. de Tanger, Groupe Huit, S.A.E.M, 1982), tout en la critiquant, l'utilise comme test de cohérence pour son estimation de la population supplémentaire. C'est ainsi qu'en se basant sur la consommation de l'eau potable et celle des fruits et légumes, les rédacteurs de ce Schéma Directeur relèvent une pointe de la consommation d'eau en Juillet-Août-Septembre, et une augmentation de la consommation moyenne estivale des fruits et légumes de 20 % par rapport aux mois d'hiver. Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme d'El Jadida, quant à lui, avance le chiffre de 10 500 habitants supplémentaires pendant le mois d'Août, à partir de l'analyse de la consommation d'eau potable. Enfin, R. Chakir (1985) utilise, pour la même ville, la variation des consommations de lait, viande et légumes et des communications téléphoniques pour aboutir au chiffre de 25 000 habitants supplémentaires.

Il est incontestable que la courbe des consommations des différents produits, surtout alimentaires, marque une pointe correspondant aux mois d'été (37). Mais on doit formuler de sérieuses réserves quant aux conclusions que permettent ces indicateurs au Maroc. L'utilisation rigoureuse de la consommation moyenne par habitant suppose que soient réunies quatre conditions:

(36): Soit N_1 = L'effectif de la population du trimestre hors-saison (connu)

C_t = La consommation totale de N au cours de la saison (connu)

N_2 = La population de la saison touristique (inconnue)

C'_t = La consommation totale de N au cours de la saison touristique (connu)

$\frac{C'_t}{N_1}$ = C_m Consommation moyenne par habitant pendant le trimestre hors saison

$\frac{C_t}{C'_t}$ = N_2

C_m et $N_2 - N_1$ = population supplémentaire au cours de la saison estivale

D'après M. Chadefaud (1971)

(37): Cf: *infra*, Chapitre II de ce même Livre.

- La consommation moyenne de l'habitant permanent doit être sensiblement la même que celle du touriste;
- Cette consommation moyenne par habitant doit être la même hiver comme été;
- Aucun autre facteur, en plus de l'apport d'un supplément de consommateurs, ne doit intervenir pour expliquer les fluctuations de la demande;
- La ville qui fait l'objet de l'estimation est supposée n'être capable d'aucune émission de touristes pendant la période touristique.

Au Maroc, ces préalables sont loin d'être réalisés. En règle générale, la consommation moyenne du touriste marocain, quels que soient ses moyens, est plus élevée pendant les vacances qu'il passe en dehors de son domicile que lorsqu'il est chez lui (38). Les modulations de la demande en produits alimentaires peuvent être également liées aux changements climatiques saisonniers: la pointe relevée dans la forte demande de fruits et légumes peut correspondre à un marché mieux fourni par des productions surtout estivales. Les ruptures de stocks de certaines denrées (farine, sucre), fréquentes ces dernières années, et les coupures d'eau intervenant souvent l'été (Al Hoceïma, Tanger), faussent sûrement la signification touristique de ces fluctuations saisonnières.

Même si une géographie de la consommation manque encore au Maroc, on peut conclure, à la suite des résultats des enquêtes de consommation, que de grandes différences de consommation existent entre les ménages selon les milieux, les revenus, les catégories socio-professionnelles et les habitudes alimentaires. Enfin l'appareil statistique n'est pas toujours disponible, et quand il l'est, il est très variable en qualité et laisse échapper une bonne partie de la réalité: marché parallèle, approvisionnement dans les souks environnants (très prisés par les vacanciers), abattage à domicile etc... Tout ceci rend très délicates les extrapolations qui permettraient de lier les fluctuations saisonnières de la consommation à la seule demande supplémentaire de touristes.

C. L'UTILISATION DU PARAMETRE "CAPACITE D'ACCUEIL DES MENAGES"

Vu l'importance du tourisme interne à Tanger, l'équipe qui a rédigé le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de cette ville ne pouvait pas négliger cette activité dans ses analyses. Après avoir souligné le manque de données spécifiques relatives à ce thème, et avoir écarté d'emblée l'utilisation des indicateurs de consommation parce qu'ils ne conviennent pas à cette ville (sauf comme test de

(38): "La dépense en période de vacances est supérieure au revenu d'au moins 40%" (Groupe Huit, Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de Tanger, Dossier sectoriel, tourisme, page 77)

cohérence), les auteurs suivent une autre démarche basée sur la capacité des ménages tangérois à accueillir chez eux des vacanciers issus d'autres villes.

Ils partent d'un certain nombre d'hypothèses qu'on peut résumer comme suit:

a) La capacité d'accueil de touristes par des ménages tangérois dépend de leurs moyens financiers et des conditions de logement qu'ils peuvent offrir (type d'habitat et taux d'occupation par pièce).

b) Les possibilités d'accueil sont nulles chez les ménages d'immigrants (à forte majorité d'origine rurale) et, inversement, les ménages d'origine tangéroise sont tous susceptibles de recevoir la visite de vacanciers.

c) Chaque ménage susceptible d'accueillir des vacanciers à domicile est supposé héberger une famille de 5 personnes pour une durée de 10 jours.

A partir de ces postulats de départ, les mêmes auteurs croisent revenus, types d'habitat et taux d'occupation par pièce, pour distinguer trois groupes de ménages tangérois ayant des capacités d'accueil différentes:

- Des familles logeant dans des quartiers de villas, d'habitat collectif et d'habitat économique réglementaire, dont plus de 50 % ont un revenu mensuel supérieur à 2 500 DH et qui bénéficient de faibles densités par pièces (entre 1,2 et 1,3 personnes par pièce): elles sont susceptibles d'accueillir le plus de vacanciers. Parmi ce groupe 16 000 ménages (soit 69,7 %) offrirait annuellement 800 000 nuitées.

- Faisant pendant à ce groupe, un deuxième ensemble de ménages localisés dans les quartiers d'habitat clandestin et d'habitat social, dont 75 % disposent d'un revenu inférieur à 600 DH par mois, et qui souffrent de fortes densités par pièce (2,6 à 3 personnes), présentent les plus faibles potentialités d'accueil de familles en vacances. Seuls 2 000 ménages de ce groupe auraient cette possibilité (pratiquement tous les ménages touchant moins de 600 DH par mois sont éliminés), et ils fourniraient 100 000 nuitées annuelles.

- Entre ces deux extrêmes, se trouve une catégorie intermédiaire composée de foyers logeant en Médina, Nouvelle Médina et dans les quartiers d'habitat économique non réglementaire: elle dispose de revenus qui tournent autour de 850 DH (le quart de la population de ce groupe ayant un revenu mensuel inférieur à 600 DH), avec une faible représentation des revenus dépassant 2 500 DH, et un taux d'occupation du logement de 1,5 à 2 personnes par pièce. Ce groupe offrirait 550 000 nuitées dans 11 000 ménages (soit 31 % du total des ménages de ce groupe).

Cette approche a le mérite de déboucher sur une évaluation chiffrée de l'apport supplémentaire de population, soit un effectif de 30 000 visiteurs, même si cette valeur reste approximative (39).

Mais si, dans un premier temps, cette démarche emporte l'adhésion, elle nous apparaît méconnaître trop, quelques réalités sociologiques de la vie et de la société urbaines marocaines. En effet, certaines de ses hypothèses de départ sont discutables. Partir du postulat que la capacité d'accueil en touristes des habitants dépend avant tout des moyens financiers de ces derniers, c'est écarter tous les ménages des 2^e et 3^e groupes dont les revenus sont faibles ou très moyens et qui, à cause même de ces revenus limités, louent une partie ou la totalité de leur logement à d'autres citadins issus d'autres villes. La location chez l'habitant pendant la période estivale est très fréquente dans toutes les villes et stations littorales qui drainent les touristes nationaux. Nous avons déjà souligné l'importance de cette location dans des villes comme Al Hoceïma, Asilah et surtout El Jadida (M. Berriane, 1986). Dans cette dernière ville, plus de 50 % des vacanciers marocains enquêtés louent des maisons entières ou des chambres chez l'habitant (R. Chakir 1985). C'est le cas aussi à Tanger, Asilah (40), Essaouira et Ifrane. Or, cette demande est surtout satisfaite dans les quartiers de Medina ou d'habitat économique (41). Ces habitants ne quittent pas tous la ville et, par conséquent, ne doivent pas être soustraits de l'effectif total de la population estivale.

On a donc ici des ménages qui, dans le raisonnement théorique du Groupe Huit, sont éliminés comme récepteurs éventuels de touristes, alors que, en réalité, ils hébergent une part non négligeable du flux touristique.

Quant à lier les possibilités d'accueil à domicile d'un groupe de personnes en vacances à la densité des habitants par pièce dans le logement, c'est aussi méconnaître les fortes capacités des Marocains à vivre en promiscuité pendant les vacances. Lors de nos diverses enquêtes, nous avons été frappé par des densités de personnes par pièce ou par tente, certes variables selon le type et le standing du moyen d'hébergement, mais très fortes dans l'ensemble puisqu'elles se situaient entre 1,9 et 6 personnes (42).

Quand ils ont la possibilité de passer quelques jours au bord de la mer à moindre frais (chez des parents ou des amis), les ménages à revenus faibles ou moyens sacrifient le confort lié aux conditions de séjour. L'utilisation du moyen d'hébergement est limitée à la nuitée, au cours de laquelle on se réunit à

(39): Voir détail dans S.D.A.U de Tanger, Dossier sectoriel, Tourisme - annexe 3, pp.127-131.

(40): Cf: les résultats de nos enquêtes, *infra*, Livre II, Chapitre II.

(41): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre II.

(42): Cf: *infra*, Livres II et III.

plusieurs dans la même pièce (43). Lorsque les familles n'ont pas de relations sur leur lieu de vacances, elles se regroupent entre elles pour occuper, en co-location, un logement chez l'habitant. En fin de compte, la promiscuité et les fortes densités sont plutôt bien acceptées et apparaissent même, parfois, comme un des attraits des vacances.

Outre ces deux principales critiques, il faut émettre aussi des réserves relatives aux habitudes et comportements prévisibles des ménages selon qu'ils sont d'origine rurale ou citadine de souche et selon la durée moyenne de séjour estimée à 10 jours. Il est peu probable que l'on puisse ramener le nombre de foyers susceptibles de recevoir des touristes nationaux en séjour aux seuls ménages citadins d'origine tangéroise. L'origine rurale des ménages migrants ne suppose-t-elle pas un certain flux -même réduit- issu soit du milieu d'origine avec lequel le migrant garde des attaches, soit d'autres villes où se sont établis d'autres migrants? Quant à la durée de séjour qui a servi de base au calcul des nuitées, et qui a été évaluée à 10 jours, les auteurs de l'étude l'ont adoptée sans réserve aucune. Or, cette estimation a été établie par le bureau d'étude Doxiadis (44) en 1977 sans qu'en soit fournie aucune justification. Il nous apparaît que cette durée moyenne est légèrement sous-estimée; nous l'estimons, pour notre part, à 15 à 20 jours selon les modes d'hébergement (45).

Pour toutes ces raisons, l'approche des auteurs du S.D.A.U de Tanger est certes originale et complète, mais elle est discutable et ses résultats, sûrement sous-estimés, sont à utiliser avec prudence. Elle a, enfin, l'inconvénient de se limiter à une évaluation globale de la population supplémentaire en période estivale. Or une analyse des flux touristiques, à destination d'une ville où cette activité joue un rôle non négligeable, dans le cadre d'une étude de Schéma Directeur d'Aménagement Urbain, est supposée aussi définir le profil des touristes, leurs origines, leurs comportements et leurs motivations. Elle ne peut atteindre ce but que par le recours à l'enquête directe; et nous sommes surpris que les auteurs du S.D.A.U en question n'aient pas pensé à ajouter quelques questions -relatives au rôle d'accueil des foyers- à l'enquête-ménage, nécessaire à ce genre d'études, et qu'ils ont effectivement réalisée

(43): Outre le fait que les membres du ménage marocain moyen n'exigent pas de chambres individuelles et sont par ailleurs habitués à l'utilisation de chambres multifonctionnelles (séjour, repas, nuitées), les familles en vacances insistent sur l'aspect provisoire de ce séjour. "On n'est pas là pour toute l'année" est une expression courante utilisée pour expliquer les conditions peu confortables du séjour. L'essentiel, c'est la vie passée à l'extérieur du domicile: plage, promenades, etc...

(44): Doxiadis, *Associés International*, 1977. *Tanger-Larache, Etude Régionale d'Aménagement Touristique*. Ministère du Tourisme, Rabat.

(45): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre III.

Il est certain que, lorsque des statistiques fiables sont disponibles, l'utilisation de ces paramètres indirects peut rendre d'appréciables services pour une évaluation rapide du volume global de la population supplémentaire d'une station. Mais cette méthode ne peut être utilisée au Maroc qu'au niveau local, à l'échelle d'une station ou d'une ville, les hypothèses de départ devant être bien définies en fonction de la spécificité de la ville étudiée. De ce fait, nous n'avons pu l'utiliser pour l'estimation globale que nous voulions entreprendre. Nous avons essayé néanmoins de tester le paramètre des consommations urbaines à travers l'exemple d'une petite ville -Asilah- qui présente une vie urbaine très contrastée: alors que la saison estivale est bouillonnante, la ville est, le reste de l'année, pour le moins ensommellée. Les résultats de cet essai seront exposés plus loin (46).

Mais pour une étude à l'échelle de tout le pays, et afin de dépasser la simple estimation de l'effectif des touristes, l'enquête directe nous a semblé être l'approche la plus efficace; elle permet aussi d'obtenir les données nécessaires à la connaissance de l'origine géographique et sociale des flux, à la compréhension des comportements des vacanciers et à l'évaluation des retombées éventuelles de leurs séjours. Sans écarter complètement les indicateurs indirects, nous préconisons donc une démarche qui accorde une grande place aux enquêtes socio-économiques (47).

Avant d'aborder l'analyse des comportements et des structures sociales et économiques de ces touristes, il convient de démontrer l'existence de cette demande en se basant sur une description de la mobilité des gens à des fins de tourisme et de loisirs (Chapitre II), pour ensuite essayer d'avancer quelques éléments pouvant aider à expliquer ce phénomène, inattendu, dans un pays en voie de développement, d'après de nombreux auteurs (Chapitres III et IV).

(46): Cf: *infra*, Chapitre II de ce même Livre.

(47) Celles-ci seront présentées au Chapitre I du Livre II.

CHAPITRE DEUX

**LES MANIFESTATIONS
DE LA MOBILITE TOURISTIQUE
INTERNE**

INTRODUCTION

Nous avons déjà souligné plus haut qu'aux déplacements anciens hérités de la tradition (et qui perdurent), s'ajoutent des formes nouvelles de migrations liées aux loisirs.

On enregistre donc une mobilité accrue des personnes dans l'espace, observable à la fois sur les lieux de départ et sur les lieux d'arrivée. Cette forme de mobilité n'en est pas moins fort ancienne, puisqu'elle est signalée dès l'apparition des transports modernes, au début du siècle. Dans son livre "Le problème des transports modernes au Maroc" (1934), M. Bousser revient en effet à plusieurs reprises sur la "bougeotte" des Marocains (1).

Aujourd'hui, on est parfois étonné par le regain d'activité estivale de certaines villes d'accueil. Sur ces lieux d'aboutissement des flux, stations et villes côtières ou de montagne, on relève alors une augmentation de l'activité commerciale et de services et on a une impression de surpopulation et d'encombrement. Les sites balnéaires, réceptacles d'une partie importante de ces flux, frappent par les fortes densités de campeurs et d'estivants qui y règnent dans une ambiance toute marocaine.

Outre ces impressions, simples fruits de l'observation directe, cette mobilité s'impose également à travers les estimations du nombre d'estivants avancés par les collectivités locales aux points d'aboutissements de ces flux, estimations fournissant des chiffres très élevés. Cette mobilité se manifeste aussi, bien que moins nettement, à travers le poids non négligeable des nationaux dans le total des nuitées qu'enregistre l'hôtellerie classée. Rappelons que ces nuitées hôtelières sont avant tout le fait des visiteurs étrangers à l'intention desquels ces hôtels ont été édifiés. Cette mobilité apparaît enfin à travers les fluctuations saisonnières d'un certain nombre de paramètres qui peuvent être considérés comme

(1): " atteint d'une caractéristique bougeotte, l'Indigène est surtout sensible au bon marché du voyage..." M. Bousser, *Le problème des transports au Maroc*, 1934.

autant d'indicateurs indirects de cette turbulence passagère, mais combien lourde de conséquences.

Il s'agit donc, pour nous, de décrire cette mobilité, tout en essayant d'individualiser les flux de loisirs et de tourisme. Le manque de relevés statistiques relatifs à ce phénomène oblige à l'utilisation de données diverses qui ne concernent pas toujours et directement les grands déplacements liés aux loisirs, mais qui en permettent néanmoins une approche.

Nous aborderons ces flux dans les villes où ils prennent leur départ, puis sur les itinéraires qu'ils empruntent et enfin en leurs points d'aboutissement.

I. LES SIGNES DE LA MOBILITE SUR LES LIEUX DE DEPARTS.

On est frappé, au cours des saisons des grands départs et à l'occasion de certaines fins de semaines, par le calme relatif de quelques quartiers vidés de leurs contenus, surtout dans les grandes villes comme Casablanca, Rabat, Fès ou Marrakech.

Mais des trois espaces retenus ici pour souligner la mobilité touristique, c'est sur les lieux de départs qu'il est le plus difficile de glaner des informations statistiques susceptibles d'illustrer cette mobilité. Les indicateurs indirects qui sont plus ou moins efficaces sur les lieux d'arrivées, deviennent pratiquement inutilisables dans les grandes villes, principaux foyers d'émission de vacanciers, mais en même temps pôles récepteurs de visiteurs. En outre l'absence de statistiques et d'enquêtes officielles fiables rend difficile toute tentative pour avancer un taux de départ satisfaisant.

A. ESSAI DE CALCUL D'UN TAUX DE DEPART

On dispose, certes, de quelques données partielles qui peuvent traduire, mais de façon peu satisfaisante, ces taux de départ. En 1972 et à la demande du Ministère du Tourisme, une première enquête-pilote est testée auprès d'une centaine de salariés de l'Office de Commercialisation et d'Exportation à Casablanca(2). Elle a abouti à un taux de départ, au sein de cette population, de 75%. Plus récemment (1985), la même administration a organisé deux enquêtes-pilote (3); la première s'adressait à des élèves de l'Ecole des Cadres de Kénitra et la deuxième interrogeait un échantillon de visiteurs de la Foire Internationale de

(2): FINEC, non daté, "tourisme interne au Maroc, méthode d'approche des flux et des motivations".

(3):- Résultats de l'enquête-pilote sur le tourisme intérieur des nationaux. Foire Internationale de Casablanca. Rabat, avril 1985.

- Résultats de l'enquête-pilote sur le tourisme intérieur des nationaux, Ecole des Cadres de Kénitra, année scolaire 1985-1986. Rabat, avril 1985.

Casablanca. Elles ont fourni des taux de départ de 64% pour la première et de 61% pour la deuxième.

Il est bien évident qu'en s'adressant à des catégories de population particulières, ces trois enquêtes ne pouvaient en aucun cas être représentatives de toute la société marocaine; d'où des taux de départ anormalement élevés. En outre, le lancement de ces enquêtes s'est fait dans des délais très rapides, s'est appuyé sur des plans de sondage discutables et certaines questions formulées posent des problèmes de définitions (4). Mais ces taux de départ, s'ils ne sont pas généralisables à toutes les couches de la société, attestent de l'importance du phénomène de la mobilité liée aux loisirs auprès des salariés des entreprises semi-publiques.

Par ailleurs, le bureau d'études Doxiadis Associés, en se basant sur des données du Ministère du Tourisme, qu'il n'explique d'ailleurs pas estime en 1973 le nombre de touristes marocains à environ 1 900 000 dont 1 600 000 restent à l'intérieur du pays (5). Quant au Ministère du Tourisme, il se limite à évaluer les nuitées des nationaux passées dans les hôtels non classés et les campings, à côté de celles enregistrées dans les formes d'hébergement homologuées (6); ce qui ne permet pas de chiffrer avec quelque précision les départs.

Ces évaluations restent donc très approximatives, puisqu'elles ne sont point justifiées. Leurs résultats contredisent les forts taux de départ obtenus lors des trois enquêtes précitées.

Pour notre part, nous avons mené, par le biais des établissements scolaires, une lourde enquête qui a touché 3 299 ménages sur les lieux de départ (7). Celle-ci a porté, entre autres, sur les départs en vacances au cours de l'été 1985 et nous a permis d'avancer un taux de départ global. Calculé sur tout l'échantillon enquêté, ce taux varie évidemment à la fois selon les villes et selon les catégories socio-professionnelles. L'objet de ce chapitre étant l'évaluation globale des flux qui quittent les villes marocaines, nous réservons l'analyse détaillée des résultats de cette enquête au Livre suivant.

Selon cette enquête "lieux de départ", le taux de départ en vacances des citoyens marocains pour l'été 1985 aurait été de 32,3%. En outre 10% des ménages ont enregistré le départ de l'enfant enquêté seul; ce qui signifie qu'au total 42% des ménages ont enregistré un départ d'une partie ou de toute la famille au cours

(4): Cf: *infra*, Chapitre I, Livre II.

(5): *Doxiadis Associé International, Tanger-Larache, Etude Régionale d'Aménagement Touristique, 1973.*

(6): Cf: *infra* 91.

(7): *Les développements du Livre II devant s'appuyer sur les résultats de cette enquête, celle-ci sera présentée au début de cette deuxième partie.*

des ménages ont enregistré un départ d'une partie ou de toute la famille au cours de l'été 1985. 27% des familles qui n'ont pas voyagé au cours de cet été déclarent être partis en vacances -sans régularité certes- avant 1985. Mais comme parmi ceux qui se sont déplacé cet été-là (1985), on rencontre aussi des ménages qui ne voyagent pas régulièrement chaque été, nous pensons qu'il est préférable de retenir le taux de 32,3%. Lorsque l'on considère, en outre, les "autres" voyages, c'est à dire ceux effectués le reste de l'année et en dehors de l'été, le taux de départ augmente sensiblement, puisqu'il dépasse 40% : 40,7% des ménages enquêtés ont déclaré s'être absentes de chez eux au moins une fois au cours de l'année 1985 et pour plus de trois jours. Mais les motifs du voyage étant parfois ambigus, nous nous limitons au taux de départ au cours de l'été; ceci pour cerner au mieux la notion de voyage touristique, car celle-ci se définit le plus clairement dans l'esprit de la population enquêtée au cours des déplacements estivaux.

En retenant donc un taux de départ estival de 32,3% et en l'appliquant au chiffre de 8 700 000 habitants des villes marocaines, ce sont 2 800 000 citoyens qui se seraient déplacés à l'intérieur du pays au cours de l'été 1985. A ceux-là, il convient d'ajouter les 134 446 Marocains qui ont quitté le Maroc au cours des mois de juillet et d'août 1985 (8) pour passer des vacances à l'étranger; ceci donne un total de quelques 3 000 000 de touristes nationaux pour l'été 1985. Pour avancer une estimation même grossière des départs annuels, nous pouvons retenir le taux de 40,7 % -cité plus haut- soit 3 540 900 personnes augmentées des 286 000 sorties annuelles à l'étranger; ce qui chiffre le total des départs annuels pour 1985 à quelques 3 900 000 personnes.

Comparés aux taux de départ des enquêtes partielles du Ministère du Tourisme qui paraissent excessivement gonflés (60 à 70%) le taux que nous avons calculé nous semble plus raisonnable et correspond mieux aux pratiques effectives de la société marocaine. Mais comparés à l'estimation globale effectuée par Doxiadis International (1 900 000), les effectifs auxquels nous avons aboutis - soit près de 4 400 000 de départs annuels- nous semblent mieux mesurer l'ampleur de la turbulence, surtout estivale, qui touche le Maroc d'aujourd'hui.

Cette enquête "lieux de départ" nous fournit par ailleurs d'autres paramètres qui soulignent la mobilité des citoyens à la recherche de lieux de détente et de loisirs (tableau 6)

(8): Statistiques des postes-frontières.

TABLEAU 6. QUELQUES PARAMETRES PERMETTANT D'APPRECIER LA FREQUENCE DES DEPARTS DE LOISIRS ET DE TOURISME CHEZ LES CITADINS MAROCAINS.

Type de déplacement	Taux en %	Type de déplacement	Taux en %
Départ en vacance de la famille-été 1985	32,3	Départ au cours des vacances du deuxième trimestre	28,8
Départ en vacances de l'enfant seulement	10,0	Départ au moins une fois au cours de l'année	40,4
Départ au cours des vacances du premier trimestre	26,1	Sorties de week-end	31,3

Source: enquête de l'auteur "lieux de départs" (1985)

Si les départs en vacances au cours de l'été sont les plus fréquents, les absences à l'occasion des vacances scolaires du premier trimestre et surtout de celles du deuxième trimestre sont aussi courantes. Il faut noter également l'importance des sorties de fins de semaines, qui peuvent parfois être les seules formes de déplacements de certaines familles. Ces sorties dans les environs immédiats de la ville répondent beaucoup plus à des besoins en loisirs qu'à la satisfaction d'intérêts touristiques; elles renouent avec des traditions anciennes d'escapades dans les banlieues maraîchères des vieilles cités.

On peut donc conclure provisoirement que la société citadine marocaine éprouve un besoin d'évasion de l'environnement urbain et produit déjà des valeurs de loisirs et de tourisme, sans pour autant atteindre l'intensité des pratiques auxquelles est parvenue la société de consommation occidentale. En effet avec un taux de départ qui oscille entre 30 et 40 %, le Maroc se trouve dans la situation où étaient certains pays européens au milieu des années soixante; on relevait en effet à cette époque des taux de départ de 37% en Allemagne (1965), de 40 % en Belgique (1959) et de 45 % en France (1966) (F. Cribier, 1969), alors qu'ils dépassent parfois aujourd'hui les 60 %: 60 % en R.F.A, 61 % en Grande Bretagne, 65 % aux Pays-Bas. Avec ce taux le Maroc se rapproche des pays de l'Europe du Sud: 44 % en Espagne et 31 % au Portugal (9). Les comparaisons avec les autres pays en voie de développement sont moins aisées à établir par suite du manque ou de l'hétérogénéité des statistiques: 20% au Sri Lanka et 78% en Thaïlande, taux à prendre avec réserve (10).

(9): D'après la revue "Que choisir ?", Juillet 1989.

(10): Organisation Mondiale du Tourisme 1985. La mesure des voyages et du tourisme nationaux dans les pays non industrialisés, Madrid.

B. LES MANIFESTATIONS DE LA DEMANDE EN LOISIRS ET EN TOURISME SUR LES LIEUX DE DEPART

La demande en loisirs et en tourisme se manifeste aussi sur les lieux de départ au niveau du discours, que ce soit le discours officiel ou le discours publicitaire.

Les termes de "loisirs" ou de "tourisme pour les nationaux" qui, jusqu'au milieu des années 1970, étaient pratiquement absents des préoccupations officielles, sont devenus plus fréquents du moins au niveau du discours. Désormais certains schémas ou plans d'aménagements urbains accordent une place, certes encore réduite, mais de plus en plus importante aux activités de loisirs.

C'est le cas, par exemple, du projet des rives du Bou Regreg à Rabat-Salé qui, outre des aménagements touristiques classiques, prévoit plusieurs réalisations destinées à répondre aux besoins en loisirs des habitants des deux villes. La rive droite, moins exigüe que la rive gauche, recevrait un port de plaisance d'une capacité de 250 à 300 bateaux, devant servir de noyau à toute une zone d'hébergement et de commerces. Le reste de la rive serait aménagé en parcs et terrains de sport et ce jusqu'au vieux pont. La rive gauche offrant moins de possibilités en terrains vers l'aval que l'autre rive, garderait son club nautique - actuellement l'unique équipement de loisirs de la vallée- ainsi que le complexe artisanal et serait aménagée vers l'amont, avec des jardins, des musées et un parc d'attractions (figure 6).

Nous ne soulevons pas ici le problème de l'accessibilité ou non de ces futures réalisations à la majorité des groupes sociaux de l'agglomération (11) ; ce que nous voulons souligner pour l'instant, c'est l'échelle de ces interventions ainsi que l'importance du loisir urbain comme centre d'intérêt de l'aménageur. Notons, enfin, que ce projet est assez avancé, des investisseurs portugais étant pressentis, et que le dragage de l'estuaire est déjà en cours.

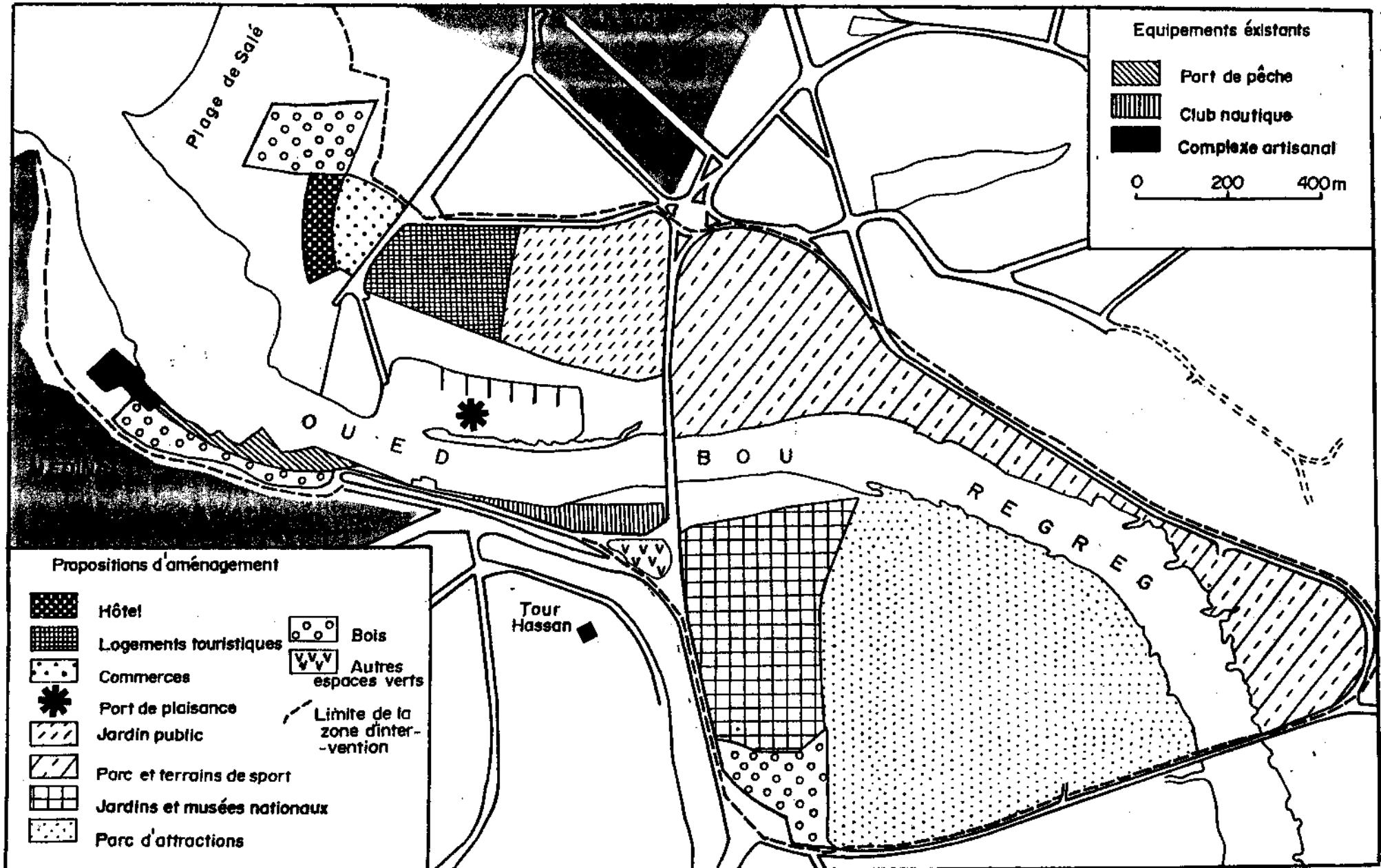
De façon plus générale, les projets de ce type ne se comptent plus dans les grandes villes; ils sont le fait le plus souvent de l'administration centrale (12) ou bien sont pris en charge par les nouvelles structures locales constituées dernièrement, telles les grandes associations régionales (l'Association du Bou Regreg supervise plus ou moins le dossier d'aménagement de la vallée). Ils frappent parfois par leur aspect grandiose ou démesuré pour un pays en voie de développement: tel est le cas des projets de réalisation de type Disney-Land (13).

(11): Cf: *infra*, Livre II.

(12): Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme du Grand Casablanca est, à cet égard, très révélateur de la tendance.

(13): Cf: extraits de presse de la page 74.

FIG. 6 - PROJET D'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DU BOU REGREG.



Source: Plan d'aménagement de la vallée du Bou Regreg.

Si ce discours semble s'adresser plutôt à une consommation politico-électorale, les projets avancés n'ayant pas dépassé parfois le stade des intentions, le discours publicitaire quant à lui, traduit l'existence d'une réelle demande en produits touristiques. Ce besoin transparaît à travers une offre qui se précise de plus en plus et qui vise effectivement le marché national. Pour bien souligner ce phénomène, qui était inconcevable il y a une quinzaine d'années, nous avons sélectionné quelques coupures de presse qui représentent des annonces publicitaires destinées à des touristes internes potentiels (pages 74, 75 et 76).

On remarquera que la plupart de ces annonces nomment le "touriste national" ou bien "le résident" ou enfin le "vacancier". Elles s'adressent donc avant tout à un consommateur de l'intérieur. Certains grands hôtels appartenant à des chaînes nationales (KTH) ou internationales (Club Méditerranée), établissements qui ont été édifiés avant tout pour répondre à la demande du tourisme international, font désormais des offres destinées à ce même touriste national. Le besoin de remédier au problème de la saison creuse (14) est présent dans la plupart de ces offres, mais il n'en reste pas moins que l'appel fait à une éventuelle clientèle marocaine est tout à fait nouveau.

Des promotions de produits destinés à la clientèle marocaine naissante et n'ayant, cette fois, aucun rapport avec une quelconque saison creuse due au tourisme international sont aussi de plus en plus fréquentes. C'est le cas des formules de voyages à forfait vers Tanger, proposées conjointement par les hôteliers de la ville, l'O.N.M.T. et l'O.N.C.F. (15). Mais c'est plus encore le cas des nouvelles campagnes promotionnelles de stations balnéaires comme **Marinasmir** sur le littoral de Tétouan. En dépit de ses prix très élevés (16), ce programme de résidences secondaires haut de gamme connaît un certain succès.

L'annonce faite par la chaîne KTH intitulée "vacances 87 en famille", s'adresse à une clientèle de type familial tout en plaçant sa proposition dans le cadre de "la promotion du tourisme national". Elle suggère par l'image la famille-type auquel ce produit est destiné; celle-ci composée du couple parental et d'un enfant, est caractéristique de cette nouvelle cellule familiale du Maroc moderne et citadin que vise ce nouveau marché (Cf: extrait de presse page 76)

On note enfin que plusieurs agents économiques participent à ces campagnes. La compagnie aérienne nationale (Royal Air Maroc) programme des vols intérieurs vers des destinations touristiques (Al Hoceïma, pour ce qui est de l'annonce sélectionnée page 76) et durant les week-end. L'Office du Chemin de Fer crée de nouvelles formules combinant trains et autocars pour prolonger ses lignes vers des

(14): Voir les périodes auxquelles correspondent les offres, (extraits de presse)

(15) O.N.M.T. : Office National Marocain du Tourisme.
O.N.C.F. : Office National du Chemin de Fer.

(16): Cf: *infra*, Livre III, Chapitre II.

destinations touristiques, mais non atteintes par la voie ferrée, comme Agadir via-Marrakech ou Tétouan via-Tanger. La compagnie de transport par autocars C.T.M/L.M. (17) se dote de nouveaux cars climatisés et équipés de divers services vers les destinations à fréquentation touristique. La compagnie de navigation (COMANAV) enfin, n'est pas absente de ce mouvement, bien que le tourisme interne ne semble pas relever de son domaine; elle propose "une croisière de musique andalouse" qui s'adresse avant tout à un public marocain.

Toutes ces manifestations attestant d'une réelle demande complètent nos estimations chiffrées sur la mobilité de plus en plus sensible des nationaux. Cette mobilité peut être saisie également sur les voies empruntées par les flux.

(17): *Compagnie de Transport au Maroc-Lignes Nationales.*

A l'occasion de l'inauguration du Centre de vacances de Bank Al Maghrib dans la Baie de Tanger

M. Moussa Saâdi annonce l'organisation en octobre prochain d'un séminaire maroco-français sur le tourisme social

Après une allocution de M. Ahmed Bennani, M. Moussa Saâdi avait pris la parole se félicitant de la réalisation du centre d'estivage qui vient renforcer l'infrastructure sociale à caractère touristique et qui concrétise la politique du gouvernement de S.M. le Roi, visant l'épanouissement du citoyen marocain conformément au programme du plan d'orientation économique et social 1988-1992, en application aux Hautes Instructions Royales. Ce genre d'activité, a ajouté le ministre, constitue un facteur positif dans le développement du tourisme national et plus particulièrement ce que l'on appelle le tourisme social.

Tout en rappelant les bienfaits de ces centres sociaux sur le plan économique, social et culturel, M. Moussa Saâdi a annoncé l'organisation, au mois d'octobre prochain, d'un séminaire maroco-français sur le tourisme social, en collaboration avec en particulier les établissements publics, semi-publics et privés. Il a rappelé d'autre part que son département a organisé plusieurs colloques, séminaires et journées d'études dans le but d'acquiescer le maximum de données essentielles et objectives sur le tourisme national et veillé continuellement sur l'élaboration des statistiques pour

pouvoir faire face aux problèmes inhérents à ce genre de tourisme et par conséquent trouver les solutions adéquates.

M. Moussa Saâdi a rappelé, par ailleurs, l'action du ministère du Tourisme en matière de publicité par l'intermédiaire des mass-media, ce qui a permis l'enregistrement d'une augmentation de 6 % en nuitées. C'est dire le rôle que jouent les campagnes publicitaires pour la promotion du tourisme national.

Rappelons enfin que le centre de

vacances inauguré est destiné au personnel de Bank Al Maghrib. Il contribuera à son tour à l'épanouissement économique et social de la ville de Tanger et lui confirmera sa vocation de ville touristique. Ce centre construit sur une superficie de 14501 m² dans le périmètre de la Baie de Tanger a nécessité une enveloppe financière s'élevant à 33 millions de DH et comprend notamment : 20 appartements, 13 villas, un centre d'animation et des espaces verts d'une superficie de plus de 2000 m², en tout une capacité de 200 lits.

(REGLE DU JEU)

Vous travaillez toute la semaine. Vous avez droit de vous reposer le WEEK END.
De la case de départ, vous êtes prêt à partir de l'une des six villes mentionnées.
A la 7ème case, vous avez tiré votre billet de chance. Lisez le contenu et suivez les instructions.
Vous êtes à la 8ème case : Guichet O.N.C.F. A partir de là, nous vous souhaitons UN BON WE.

Moulay Ahmed Alaoui reçoit les promoteurs et investisseurs Stambouli Frères

Walt Disney, Lunaparc et Aquaparc

à Casablanca, Rabat et Marrakech dans un premier temps

**NOTRE PAYS EST BEAU !
PASSEZ Y VOS VACANCES...
A AGADIR OU A TANGER**

- Dans des hôtels 3, 4 et 5 étoiles
- Dans des appartements ou studios
- Séjour d'une semaine et plus
- Avec ou sans transport

Quel que soit votre choix

TARIK ESSALAMA

en collaboration avec

Royal Air Maroc

a conçu pour vous des formules de vacances attrayantes et adaptées à tous et à... toutes les bourses.

Renseignements et inscriptions :

TARIK ESSALAMA

16, rue Nolly - CASABLANCA

Tél. : 22-27-29 - 27-58-94 - 26-07-67

Télex : 22.004

QUICHET O.N.C.F.	BIENVENUE A TANGER	HOTEL	PARC EL MENGOUBIA	PLACE JAMIAA EL ANASSIA	KASBAH
PRENEZ VOTRE BILLET DE CHANCE	<p>VOTRE BILLET DE CHANCE ALLEZ AUX QUICHETS O.N.C.F. VOUS AVEZ DROIT A UNE REDUCTION : - 40% POUR VOTRE SEJOUR - 20% POUR LE TRAIN PRENEZ LE TRAIN DE L'UNE DES VILLES MENTIONNEES. ALLEZ TOUT DROIT A TANGER. NE BATEZ PAS CE VOYAGE A FORFAIT. PASSEZ UN WEEK END SYMPATHIQUE. BON VOYAGE ! DECouvrez LE MAROC</p>				PORT
OUJDA					STOP! AMBULANCE BLOQUEE
MARRAKECH	DINER SPECTACLE				
FEZ	NIGHT ANIMATION				
MERNEZ	SOUFFLEZ. PETIT DEJEUNER				
RABAT	VISITEZ LES GROTTES D'HERCULE				
CASABLANCA	CAP SPARTEL				
CASE DE DEPART	LES ARENES				
POUR LE WEEK END, TANGER, FORMULE VOYAGE A FORFAIT	ATTENTION. FIN DE WEEK END	CAP MALABATA			

Opinion 7-10-76

NATIONAUX ET RESIDENTS

vous vous interrogez sur la formule
la mieux adaptée pour vos vacances ?

**VACANCIERS,
CECI VOUS INTERESSE**
Agadir c'est super !
Alor... Préparez-vous !

Une offre exceptionnelle
vous sera proposé sur le
MATIN DU SAHARA
du mercredi 8 juin prochain

MARINASMIR®
MAROC

Pour vivre
la Méditerranée!

**votre
villa**

dès cet été

A PARTIR DE

450.000 DIRHAMS
D'APPORT INITIAL

grâce à notre plan de financement

Marinasmir vous attend !
Choisissez la station balnéaire la plus selecte
et le premier port de plaisance
du Maroc.

Luxeuses villas
en bord de mer
(disponibles).

Appartements
de haut standing
sur le port
(livraison été 89).



MARINASMIR LA CARTE D'OR
DE VOS LOISIRS

INTERDEC : Tour Atlas - Place Zellaqua
Casablanca - Tél : 30.60.66

LE COMPLEXE HOTELIER ANEZI d'Agadir

★★★★A

VOUS PROPOSE LA FORMULE IDEAL F

HOTEL ALI BABA
Agadir — ★★★★★

Tél. : (06) 233-26. Télex 81886 M ALIHOTEL.
Bd Mohammed V. AGADIR. BP 380

SPECIAL
POUR NATIONAUX & RESIDENTS

CHOISISSEZ : • le lieu de vos vacances
• la date de vos vacances
• la durée de vos vacances
• le prix de vos vacances

Nous vous proposons : • 1 Hôtel 4 ★★★★★ situé à 200 m
du centre ville et de la plage.
• restaurant • bar • piscine • bassin pour enfants •
sauna-massage • boutique • salle de télévision • tennis •
volley-ball • boulotrom • snack • discothèque

TARIFS PAR JOUR

du 1-6-88 au 14-8-88 et du 1-10-88 au 15-12-88
— En demi-pension SINGLE 237 DH DOUBLE 357 DH
— En pension compl. SINGLE 291 DH DOUBLE 480 DH

REDUCTION ENFANTS PARTAGEANT LA CHAMBRE DES PARENTS

de 0 à 4 ans Gratuils
de 5 à 14 ans - 50%

**Club
Méditerranée**

**DANS TOUS NOS VILLAGES
DU MAROC,
PROFITEZ EN JUIN DE NOS
TARIFS BASSE SAISON**

Renseignements et réservations pour séjour
et week-end

Club Méditerranée

30, Avenue des F.A.R. (12^e étage), Casablanca
Tél. 31-19-06/31-19-07 — Télex 24971

VACANCES 87 EN FAMILLE

Dans le cadre de la promotion du tourisme national, la chaîne d'hôtels KTH accorde à tous les nationaux et résidents, jusqu'au 15 septembre 87, des

AVANTAGES EXCEPTIONNELS

pour tout séjour en 1/2 pension dans ses hôtels

personne seule
**CHAMBRE
INDIVIDUELLE
SANS
SUPPLEMENT**

pour
adultes
**30 %
de réduction**

pour
enfants
jusqu'à 4 ans
**SEJOUR
GRATUIT**

pour
enfants de
4 à 12 ans
**50 %
de réduction**

Choisissez
vite
votre
destination
vacances !



FES : «Les Mérinides», 5 étoiles ; confort raffiné, service de qualité, vue imprenable sur la Médina.

MARRAKECH : «Les Almoravides», 4 étoiles ; Club-Hôtel ELDORADOR, animation et sports (4 courts de tennis).

CHAOUEN : «Aarna», 4 étoiles ; fraîcheur, air pur et repos.

LARACHE : «Riad», 3 étoiles ; ambiance familiale, parc et piscine.

sans oublier les hôtels du Sud : tout confort, entièrement climatisés, avec piscines.

EL KELAA : «Les Roses du Dadès», 4 étoiles.

TINEGHIR : «Sargha», 4 étoiles.

ZAGORA : «Tinsoulina», 4 étoiles.

Le Natin 7-6-87

Le Natin 16-7-87.

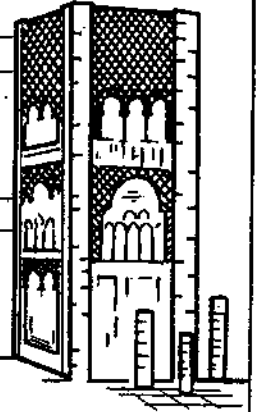
RABAT VERS TETOUAN ET AL HOCEIMA Tous les vendredi

VENDREDI

Départ Casablanca	11.30h
Départ Rabat	12.25h
Arrivée Tétouan	13.10h
Arrivée Al Hoceima	14.20h

LUNDI

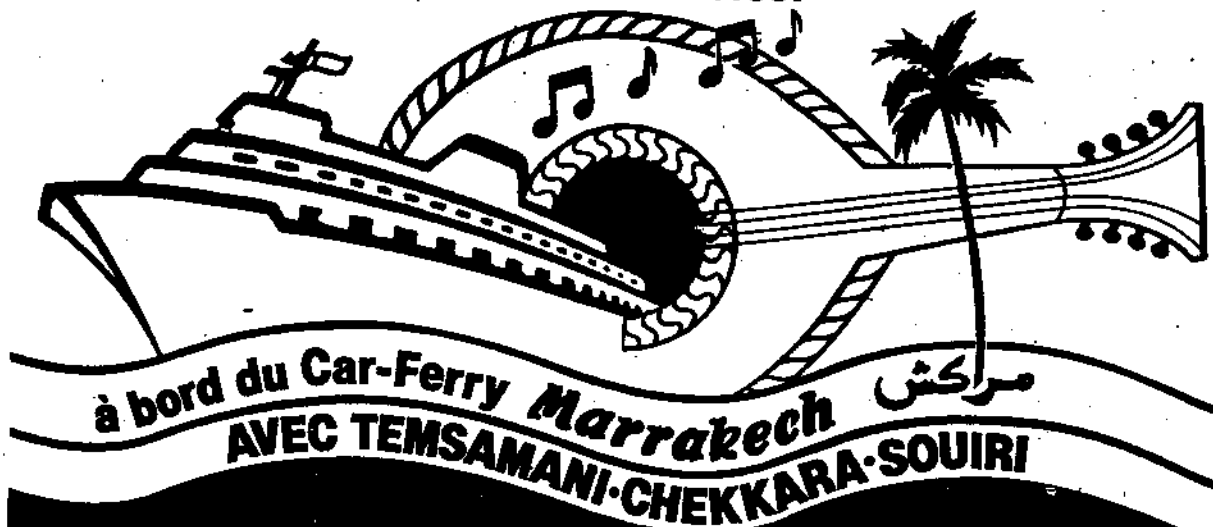
Départ Al Hoceima	11.10h
Départ Tétouan	12.20h
Arrivée Rabat	13.05h
Arrivée Casablanca	14.00h



royal air maroc

LA PREMIERE CROISIERE DE MUSIQUE ANDALOUSE

du 10 au 14 Octobre 1987



CROISIERE ORGANISÉE PAR LA COMPAGNIE MAROCAINE DE NAVIGATION
AVEC LA PARTICIPATION DE LA LOTERIE NATIONALE

Pour tous renseignements adressez-vous à votre agente de voyages



II. LES SIGNES DE LA MOBILITE SUR LES VOIES EMPRUNTEES PAR LES FLUX

Contrairement à l'approche sur les lieux de départ, l'évaluation des flux entre les points de départ et les lieux d'arrivée peut s'appuyer sur les statistiques concernant le trafic des voyageurs entre différents points. Mais si ces statistiques couvrent tous les voyages, même ceux qui ne se limitent pas à des déplacements touristiques, nous sommes frappé par le poids des motifs s'apparentant aux loisirs et au tourisme parmi les différents objets de ces voyages. Ceci se vérifie à travers les résultats de quelques recherches en cours et qui portent sur le transport au Maroc (18).

**TABLEAU 7 PART DES MOTIFS "CONGES",
"VISITES" ET "TOURISME" DANS L'ENSEMBLE
DES MOTIFS DU VOYAGE (TRANSPORT ROUTIER)**

Lignes	part des motifs assimilés aux loisirs et au tourisme (en %)
De Rabat vers le Sud.....	36,2
dont Casablanca.....	35,0
Marrakech.....	48,0
El Jadida.....	52,0 (19)
De Rabat vers le Nord.....	42,4
dont Tanger.....	48,0
Fès.....	50,0
Asilah.....	60,0 (20)
Des villes du littoral atlantique vers toutes destinations.....	46,0
dont Agadir.....	31,5
Tétouan.....	46,6
Tanger.....	47,0
Asilah.....	53,8 (21)

Sources diverses : voir notes infrapaginales 19, 20 et 21

(18): Plusieurs mémoires de fin de Licence et un travail de Doctorat de troisième cycle en cours de Melle NANNA Karima sur le transport dans le Maroc atlantique, Université de Poitiers.

(19): Le transport des voyageurs en autocars de la ville de Rabat vers les destinations Sud. Mémoire de fin de licence préparé par les étudiants Bassal Mohamed et Hamoucha Mhamed, Département de Géographie-Rabat, 1982-83.

(20): Transport des voyageurs en autocars de la ville de Rabat vers les destinations nord. Mémoire de fin de licence préparé par l'étudiante Bouina Aïcha, Département de Géographie-Rabat, 1982-83.

(21): Résultats d'enquêtes aimablement communiqués par Melle NANNA Karima.

S'intéressant aux motivations des voyages, ces enquêtes fournissent pour les motifs "congés", "visites" et "tourisme", que nous avons totalisés ici, des pourcentages qui descendent rarement au dessous de 30% et qui peuvent aller selon les saisons et les destinations jusqu'à 60% (tableau 7).

Nous pouvons donc, sans crainte, nous appuyer sur les données relatives au trafic des voyageurs pour cerner les flux de caractère ludique. En effet, partant de l'hypothèse que les flux touristiques au Maroc sont à dominance surtout estivale, nous pouvons considérer que le trafic supplémentaire d'été correspond vraisemblablement à ces déplacements de vacances. Tout en vérifiant cette hypothèse, nous essaierons de mettre en valeur ce trafic supplémentaire.

Afin de cerner l'essentiel de ces déplacements, nous utiliserons trois sources différentes mais complémentaires: le trafic en autocars par le biais de la principale compagnie de transport routier qui est la C.T.M./L.N., le trafic en chemin de fer grâce aux statistiques que centralise l'O.N.C.F., et le trafic routier total que nous connaissons par l'intermédiaire des comptages routiers effectués par la Direction des Routes. Les données de la C.T.M./L.N. permettent d'analyser les fluctuations mensuelles mais aussi hebdomadaires, alors que celles de l'O.N.C.F. ne couvrent que les variations mensuelles (22). Mais ces deux sources d'information souffrent d'un grand défaut: elles ne couvrent ni tout le territoire ni tous les flux. Elles peuvent être complétées par les comptages routiers qui enregistrent la quasi-totalité du trafic routier. Ces derniers fournissent plusieurs renseignements, malheureusement difficiles à utiliser pour des analyses chronologiques. Bien que relativement dense, le réseau de postes de comptage a, jusqu'en 1986, mal fonctionné et les données disponibles comportent plusieurs lacunes qui ne permettent pas de calculer des moyennes mensuelles. Depuis 1986, ce réseau est en cours d'informatisation, d'où des données plus fiables, au moins celles relevées par les postes permanents. Mais l'inexpérience du personnel travaillant au niveau local fait qu'il faudra attendre encore quelques années pour que cette source d'information soit rentable pour le chercheur. Le choix de quelques postes ayant bien fonctionné nous permet toutefois de suivre l'évolution journalière, hebdomadaire et mensuelle du trafic sur quelques itinéraires (23).

(22): Que ce soit à la C.T.M./L.N. ou à l'O.N.C.F. les statistiques disponibles sont présentées globalement, ce qui ne permet de saisir ni le trafic inter-gares, ni les fluctuations dans le temps. Nous avons été obligé de relever au siège de la C.T.M./L.N. les statistiques hebdomadaires par ligne, alors que les responsables de l'O.N.C.F. ont bien voulu effectuer pour nous des traitements spécifiques à partir de leur banque de données pour obtenir des sorties par mois et par destination. Que tous ces responsables acceptent nos vifs remerciements pour leur aide inestimable.

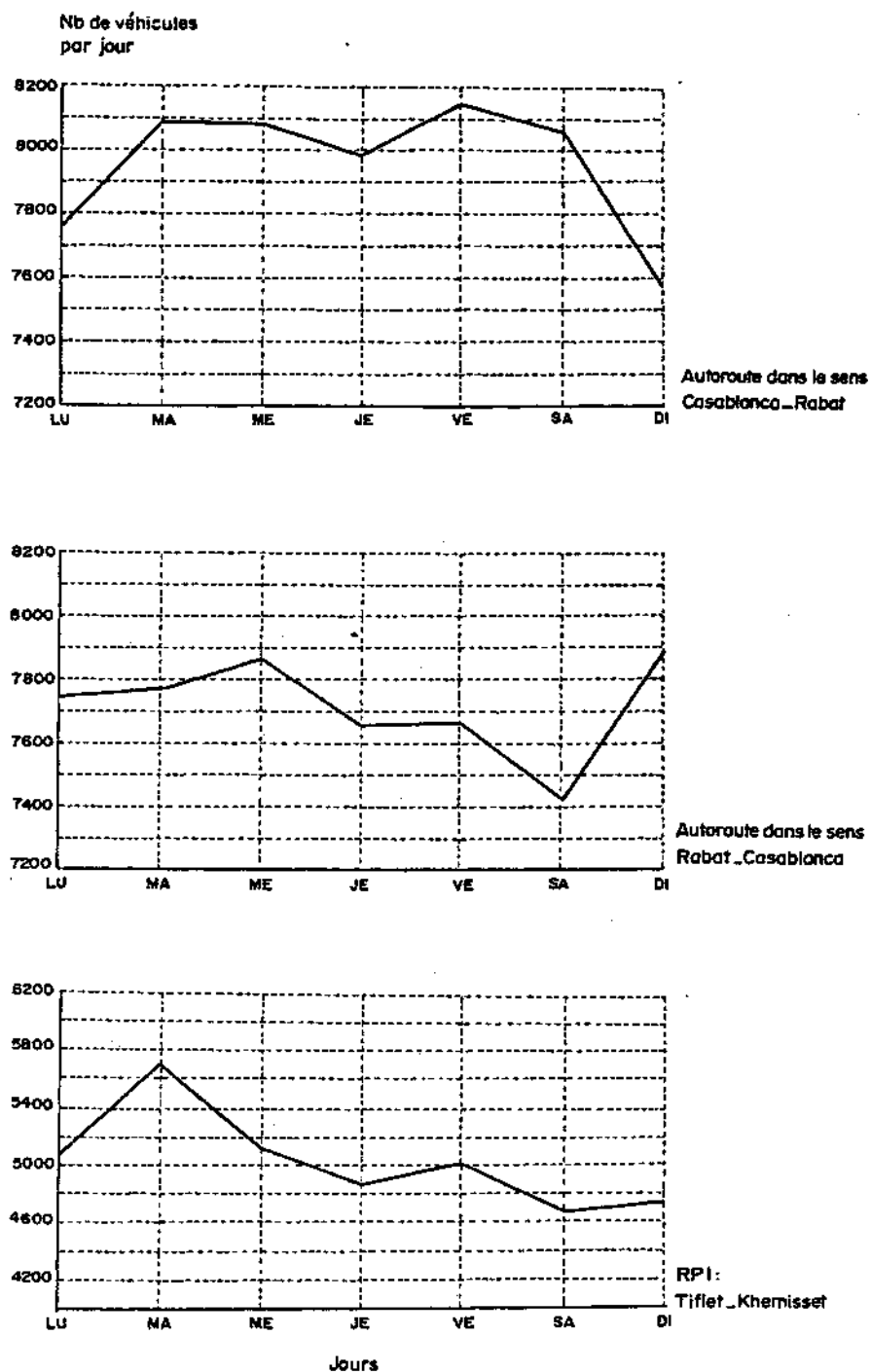
(23): M. Hasnaoui, de la Direction des Routes, nous a été d'un grand secours; il a fait preuve de beaucoup de patience pour satisfaire nos demandes incessantes pour de nouveaux calculs. Qu'il accepte notre profonde reconnaissance.

A. LES FLUCTUATIONS QUOTIDIENNES DU TRAFIC ROUTIER: IMPORTANCE DES DEPARTS EN WEEK-END SUR L'AXE ATLANTIQUE.

L'observateur attentif ne manque pas de remarquer la fréquence des sorties de week-end, ces dernières années, surtout à partir des grandes villes. Quelle que soit la saison, les habitants des villes, possédant un moyen de locomotion ou non, quittent celles-ci pour des escapades dans la banlieue de quelques heures, le dimanche après-midi ou pour des voyages plus lointains qui peuvent durer deux à trois jours. Le comptage routier traduit, bien qu'assez mal, cette mobilité de fin de semaine. En moyenne, le trafic de fin de semaine (vendredi, samedi et dimanche) représente 43% du trafic total de la semaine et celui du samedi-dimanche 28,55 %. Mais ces moyennes ne mettent pas en évidence le trafic supplémentaire de week-end, car sur plusieurs tronçons de routes interviennent d'autres facteurs qui atténuent la pointe de fin de semaine. L'un des facteurs de perturbation les plus puissants est les souks hebdomadaires, comme le montre le graphique C de la figure 7; celle-ci met bien en valeur l'influence du souk de Khémisset qui se tient le mardi.

Mais lorsqu'on isole des tronçons de routes qui ne sont pas touchés par ces manifestations commerciales, on peut dégager un trafic de fin de semaine qui est bien net. Les jours les plus chargés sont alors le vendredi, le samedi ou le dimanche qui enregistrent les débits maximums. Le trafic journalier de l'autoroute qui relie Casablanca à Rabat est à cet égard assez significatif (graphiques A et B de la figure 7). Le trafic dans le sens Casablanca-Rabat marque une crête nette le vendredi, qui se maintient le samedi, alors que le dimanche enregistre une baisse très brutale (-5% d'écart par rapport à la moyenne); les deux premiers jours sont les jours de départ des Casablancais vers Rabat et les destinations du Nord. Par contre le trafic sur la même voie, mais dans le sens contraire, marque une baisse sensible le vendredi, pour remonter le dimanche (+ 2,2% d'écart par rapport à la moyenne); ce sont là les signes des retours de fin de week-end des mêmes Casablancais. Si l'on considère que cette artère représente le principal axe économique du pays, ce qui implique une circulation liée avant tout à l'activité économique et par conséquent, un trafic dont les pointes de fin de semaine seraient estompées, on ne peut qu'être surpris d'y voir le trafic porter la marque des déplacements de week-end. A partir de cette constatation, les écarts par rapport à la moyenne que nous avons cités plus haut, bien que relativement faibles, prennent toute leur signification.

FIG.7 - VARIATIONS QUOTIDIENNES DU TRAFIC ROUTIER (1987).



Source: Comptage Routier - Direction des Routes.

FIG.8 - VARIATIONS HEBDOMADAIRES DU TRAFIC. DES VOYAGEURS DE LA CTM/LN.

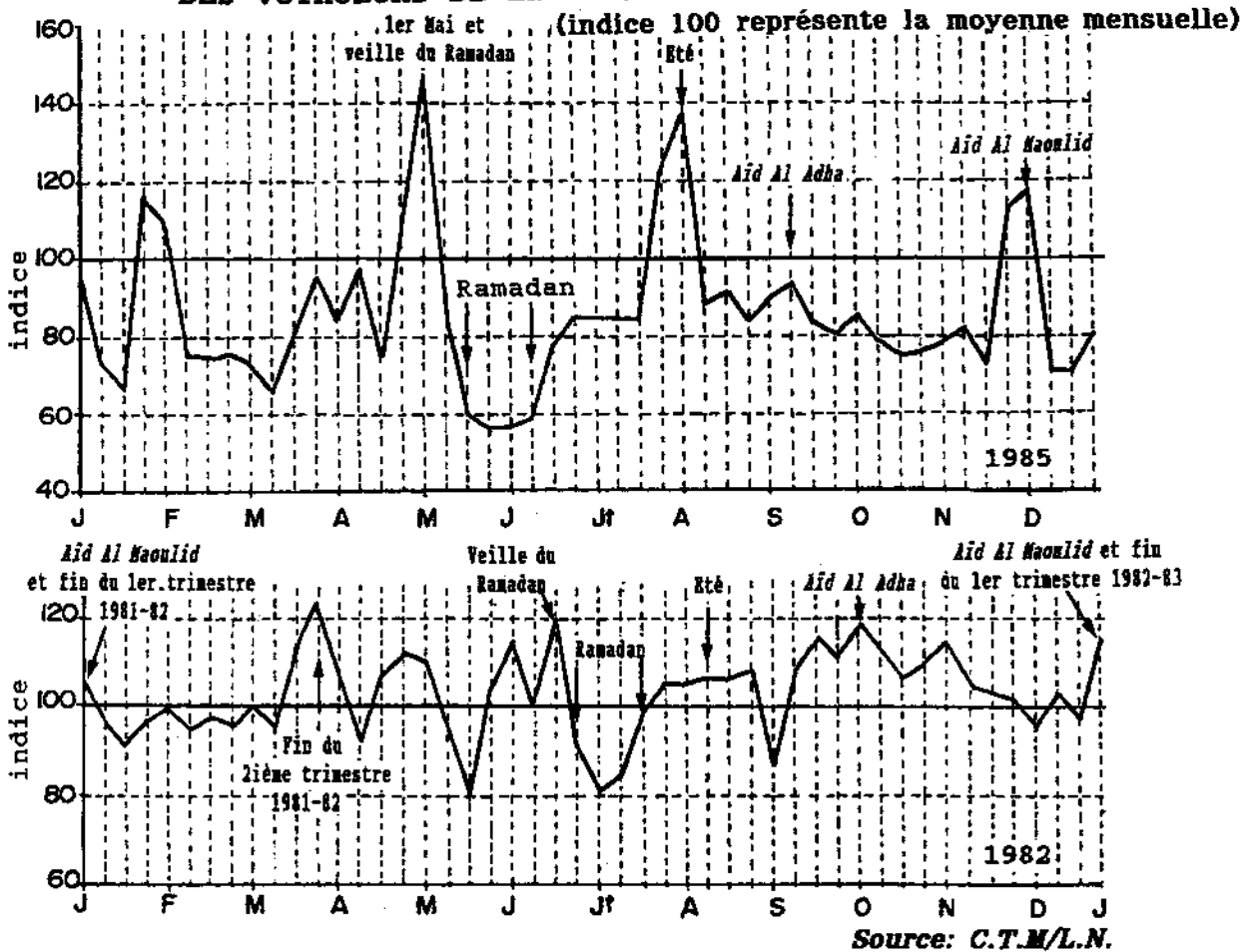
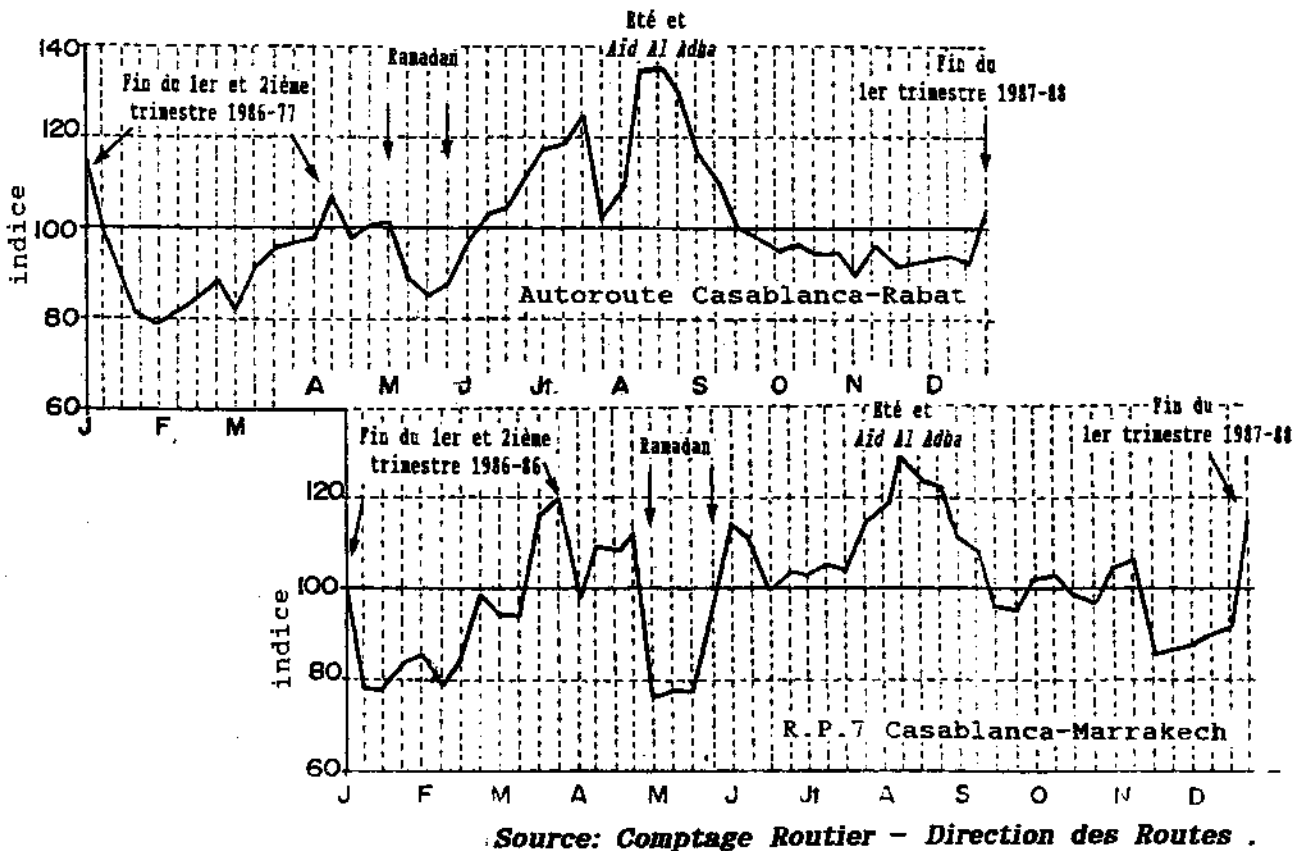


FIG.9 - VARIATIONS HEBDOMADAIRES DU TRAFIC ROUTIER (1987).



B. LES FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES: UNE GRANDE MOBILITE INTER-URBAINE A L'OCCASION DES DIVERSES FETES.

Les fluctuations hebdomadaires enregistrées au cours d'une, ou de plusieurs années sont assez explicites quand à la mobilité des Marocains au cours de l'année. A partir des carnets de la C.T.M./L.N. nous avons pu construire les courbes A et B de la figure 8 où l'indice 100 représente la moyenne hebdomadaire du trafic des voyageurs. Pour pallier le caractère incomplet de ces statistiques qui ne concernent que les seuls voyageurs ayant emprunté les cars de cette compagnie, nous avons cherché à obtenir les données relatives cette fois au trafic routier total et construit, selon le même principe, les courbes de la figure 9.

La fluctuation des déplacements est très prononcée et les périodes de forte mobilité coïncident avec les vacances et les fêtes, d'où l'influence des mobiles ludiques. Outre des sommets fixes, correspondant aux vacances scolaires, les profils des courbes comportent des sommets mobiles par rapport au calendrier scolaire: ils sont liés au calendrier musulman.

Le premier type de pointes apparaît sur les courbes des deux années -que représente la figure 9- au début du mois de Janvier (vacances scolaires de la fin du premier trimestre), à la fin du mois de Mars et au début du mois d'Avril (vacances scolaires de la fin du deuxième trimestre), ainsi qu'à la fin du mois de Juillet et au début du mois d'Août (grandes vacances de l'été). Mais notons que ces pointes ne sont pas bien nettes, puisqu'elles ne dépassent pas l'indice 100. Par contre d'autres sommets se détachent bien sur les deux courbes et les différencient.

Ces différences entre les deux courbes sont très intéressantes à analyser. Les pointes correspondant aux fêtes religieuses *Aïd Al Adha* (24), ou à caractère religieux *Aïd Al Maoulid* (25) sont mieux marquées, avec les décalages dans le temps soulignés plus haut entre les deux années. La coïncidence entre, d'une part, des congés du calendrier scolaire et d'autre part, des jours fériés du calendrier musulman, accuse encore davantage l'intensité de cette mobilité. C'est le cas du premier Mai de 1985 qui s'ajoute à la veille du mois du Ramadan et des jours fériés des deux *Aïd Al Maoulid* de 1982 (26) qui ont coïncidé avec les vacances

(24): La "Fête du Sacrifice", commémorant le sacrifice d'Ismaël par son père Ibrahim, est dite aussi *Aïd Al Kbir* ou "Grande Fête"; elle est l'occasion de grands déplacements car fêtée en famille.

(25): Cette fête commémorant la naissance du prophète Mohammed n'est pas une fête canonique musulmane. Elle n'a été introduite au Maroc qu'à la fin du XIII^{ème} siècle. Etant l'occasion de la tenue de plusieurs moussems dans différentes régions (voir chapitre suivant), elle enregistre aussi de nombreux mouvements de voyageurs.

(26): L'année du calendrier de l'Hégir comptant environ 354 jours la fête du *Maoulid* a été célébrée deux fois en 1982 au début du mois de janvier et à la fin du mois de décembre.

de la fin du premier trimestre des deux années scolaires 1981-82 et 1982-83. Notons, ainsi, que les écarts par rapport à l'indice 100 sont plus francs aux deux bouts de la courbe de 1982 grâce à cette coïncidence. Le mois du jeûne, enfin, est une période de calme, même lorsqu'il tombe au moment des grandes vacances. Ce mois est, en effet, peu propice aux déplacements de loisirs.

C. LES FLUCTUATIONS MENSUELLES: L'ETE COMME GRANDE SAISON DE DEPARTS.

En partant de l'hypothèse que les flux touristiques au Maroc sont à dominance surtout estivale, nous pouvons considérer que le trafic supplémentaire d'été correspond vraisemblablement à ces déplacements de vacances. L'approche n'est pas nouvelle; F.Cribier l'a déjà utilisée pour saisir les lieux de vacances d'été des citadins français, en analysant le trafic supplémentaire inter-gares (F.Cribier, 1969). Nous élargissons ici la démarche en englobant d'autres moyens de transport dans un but de vérification, tout en nous limitant à l'analyse des courbes représentant le trafic globale, c'est à dire sans nous arrêter au trafic entre les différentes villes qui fera l'objet de développements ultérieurs (27). Néanmoins, pour les besoins de la démonstration, le trafic de certaines lignes comme celles entre Casablanca et Tanger ou Casablanca et Rabat par le chemin de fer, ou celles qui se dirigent vers une destination très significatives des déplacements touristiques, comme la ville d'Asilah, sera aussi pris en compte.

Le trafic moyen mensuel de tous les modes de transport examinés augmente nettement au cours des mois de Juillet et surtout d'Août. Que ce soit au niveau du nombre moyen de véhicules empruntant quotidiennement le réseau routier ou à celui des effectifs mensuels de voyageurs enregistrés aux guichets des gares ferroviaires ou routières (C.T.M.), les écarts du mois d'Août par rapport à la moyenne sont très importants et se situent entre un peu plus de 20% et plus de 40% (tableau 8).

(27): Cf: Livre II, Chapitre III.

TABLEAU 8 VARIATIONS MENSUELLES DES TRAFICS SELON LES MODES DE TRANSPORT

	comptage routier: total des postes (moy. 1985-1986) véhicules/j	comptage routier:6 principaux postes (1987) véhicules/j	trafic des voyageurs par C.T.M. au départ de Casa (moy. 1982 à 1985) voyageurs/m.	trafic des voyageurs par train: (moy.1982 à 1986) voyageurs/m.	trafic des voyageurs par train de Casa. vers Tanger (moy.85-86) voyageurs/m.
Jan	55 096	33 504	77 518	806 428	4 965
Fev	62 640	31 832	71 054	686 503	4 775
Mar	56 512	27 927	66 876	931 769	7 106
Avr	66 384	27 943	70 658	765 900	6 816
Mai	60 404	23 534	73 112	705 850	4 992
Jui	66 692	29 302	60 084	852 708	5 867
Jut	78 936	29 141	84 668	1 143 691	13 917
*	+19,7%	+9,7%	+23,4%	+16,5%	+78,2%
Aoû	84 192	36 675	89 211	1 322 557	13 627
*	+27,7%	+34,3%	+22,8%	+42,7%	+74,5%
Sep	69 772	29 545	77 000	1 192 088	12 856
Oct	66 792	26 368	63 845	954 365	6 451
Nov	61 824	25 398	69 470	816 462	6 184
Déc	61 700	26 420	68 470	941 428	6 166
Moy	65 930	26 555	72 654	926 645	7 810

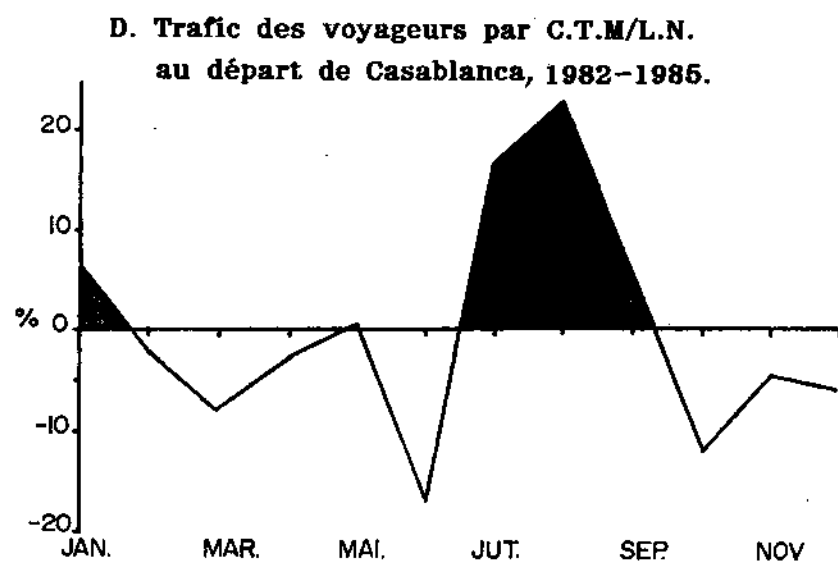
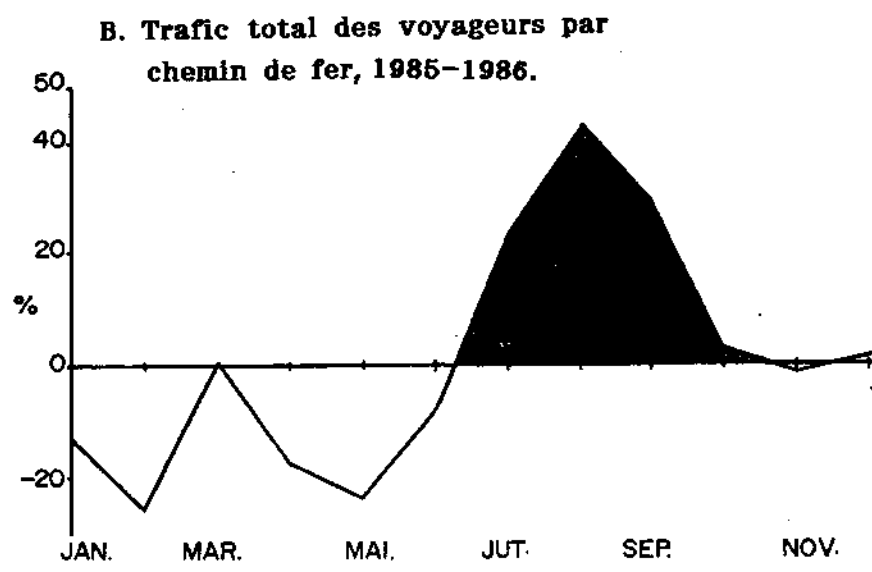
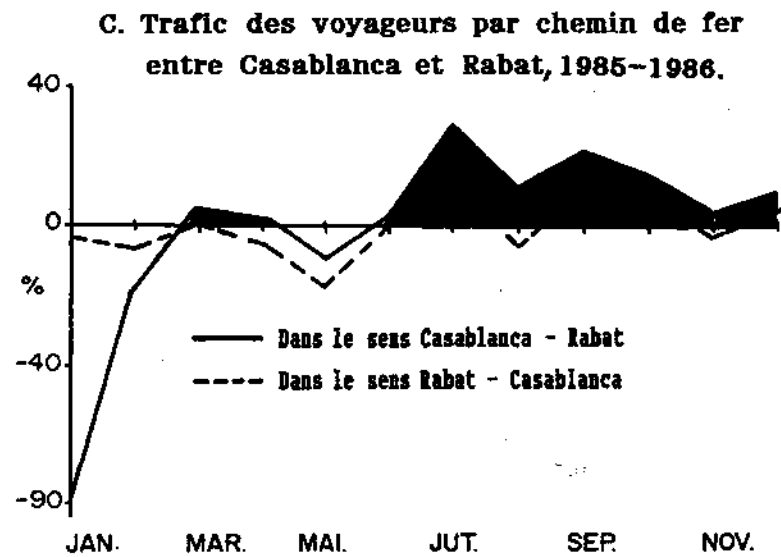
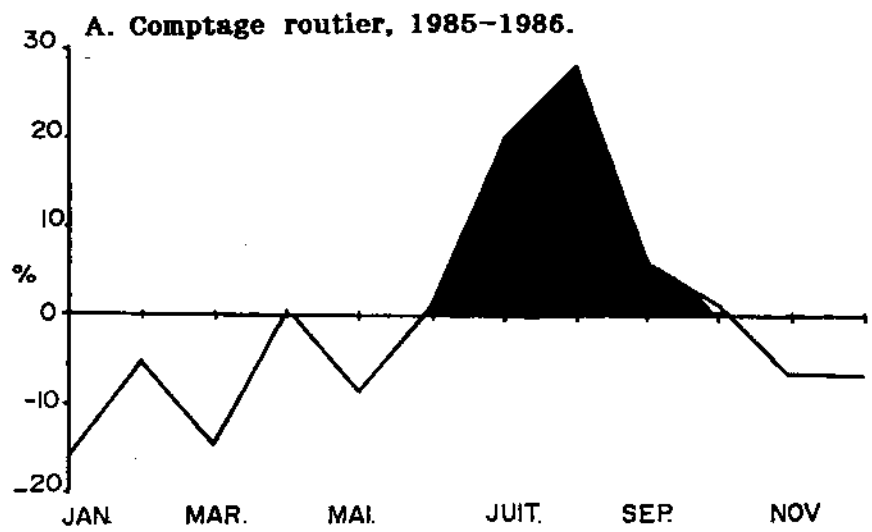
* écart par rapport à la
moyenne

Sources: Direction des Routes
O.N.C.F.
C.T.M./L.N.

La ressemblance des profils des figures 10.A, 10.B et 10.D qui suggèrent la saisonnalité de ces trois types de flux, est remarquable. A part les voyages en autocars qui marquent un léger écart positif (+6%) en Janvier, ce qui est dû vraisemblablement aux départs des vacances scolaires de fin du premier trimestre, tous les autres mois en dehors de l'été se situent au-dessous de la moyenne et ce sur les trois courbes. Il y a donc une constance dans les pointes estivales.

Si nous observons maintenant les trafics sur quelques tronçons de routes - pris comme exemples- traversant différentes régions du Maroc atlantique (figures 11.A, 11.B, 11.E et 11.F), nous remarquons encore une fois un trait commun à tous ces profils: le mois d'Août marque toujours une augmentation de la circulation routière. Une seconde ressemblance entre toutes ces courbes est l'existence d'un creux bien marqué, correspondant au mois de Mai. Cette baisse soudaine de la circulation, localisée entre deux crêtes, traduit le calme du trafic routier au cours du mois du Ramadan qui a coïncidé, en 1987, avec le mois de Mai (du 30 Avril au 28 Mai exactement).

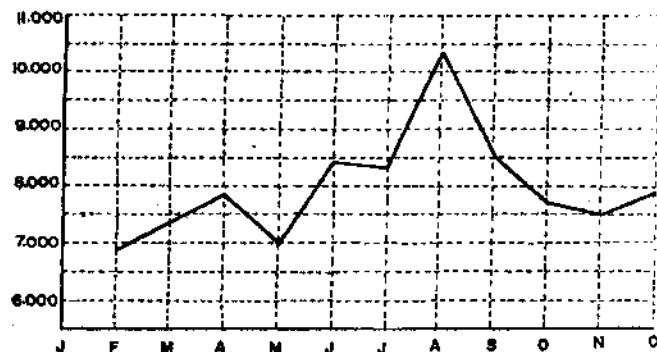
FIG.10 - VARIATIONS MENSUELLES DU TRAFIC DES VOYAGEURS. (écart par rapport à la moyenne)



Source: Direction des Routes, O.N.C.F. et C.T.M./L.N.

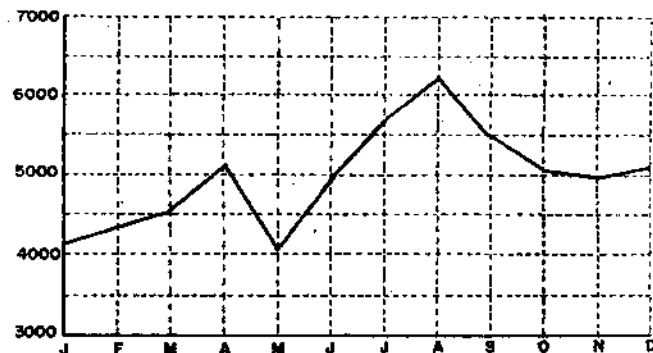
FIG.11 - VARIATIONS MENSUELLES DU TRAFIC ROUTIER SUR QUELQUES TRONÇONS DE ROUTES (1987).

Nb. de véhicules par jour

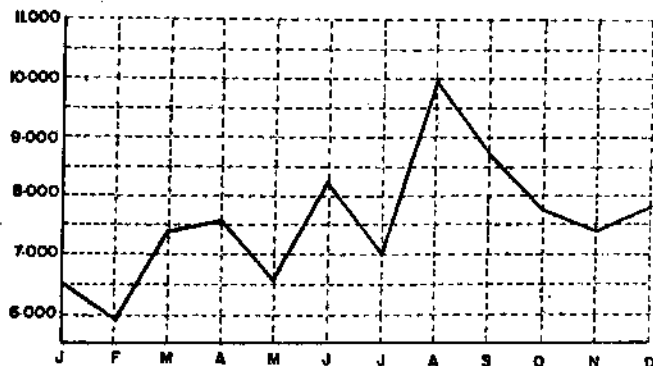


A- Autoroute dans le sens Casablanca - Rabat

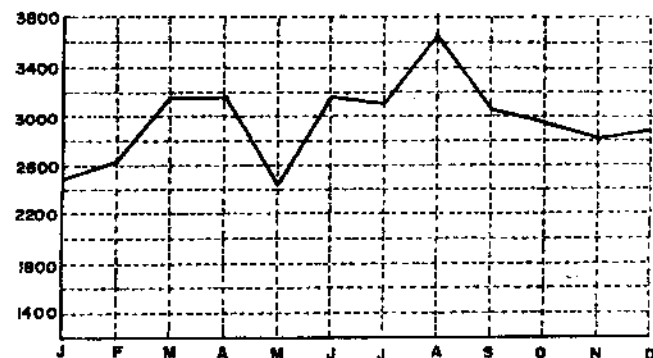
Nb de véhicules par jour



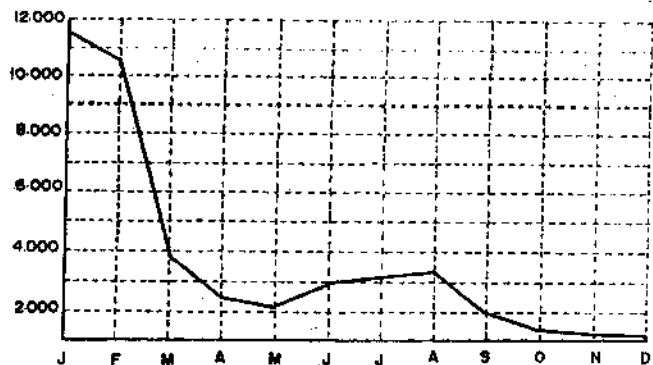
D- RPI Rabat - Meknes



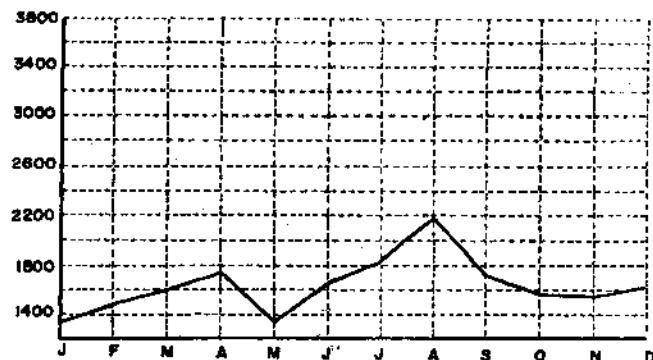
B- Autoroute dans le sens Rabat - Casablanca



E- RP 7 Casablanca - Marrakech



C- RP. 36 : route cotière Rabat - Casablanca dans les deux sens



F- RP 40 Marrakech - Agadir

Mois

Il y a donc une saisonnalité bien prononcée des flux de transport de voyageurs en particulier et de la circulation routière en général; l'été est une saison qui enregistre un trafic exceptionnel, venant s'ajouter au trafic ordinaire. Faut-il en déduire que cet écart estival par rapport à la moyenne annuelle résulte exclusivement de flux touristiques ?

On peut, certes, supposer qu'une partie de ce trafic supplémentaire est bien liée à des déplacements de vacanciers. Mais la saison estivale n'est-elle pas aussi propice à la relance de l'activité économique, (transport de marchandises et plus particulièrement les produits agricoles: fruits et légumes). Aussi serions-nous plus à l'aise pour la suite de notre réflexion si nous pouvions avancer quelques arguments convaincants pour prouver que l'essentiel de ce trafic supplémentaire est bel et bien dû aux flux de touristes internes rejoignant ou revenant de leurs lieux de séjour.

Un premier élément de réponse est contenu dans les résultats d'un sondage effectué en 1987 par la Direction des Routes et qui fournit la composition du trafic selon le type de véhicules.

TABEAU 9. COMPOSITION DU TRAFIC POUR L'ANNEE 1987 SELON LE TYPE DE VEHICULES

N°de la route	Poste situé entre:	Total de l'échantillon	% des voitures particulières, taxis et camionnettes	% des camions et autocars dont (poids lourds)
R.P.1	Tiflet et Khémisset	888	81,2	18,8 (8,0)
R.P.1	Méknes et Fès	5.702	77,2	22,8 (4,9)
R.P.7	Bengrir et Sidi Othmane	2.025	67,0	33,0 (14,5)
R.P.24	Azrou et Khénifra	859	75,4	24,6 (4,1)
R.P.24	Tamlelt et Marrakech	1.626	68,2	31,8 (6,1)
R.P.27	Oujda et Ahfir	4.569	71,5	28,5 (12,2)
R.P.36	Oued Cherrat et Oued Yekem	880	79,9	20,1 (9,1)
R.P.40	Imin Tanout et Chichaoua	1.012	58,2	41,8 (14,4)
Total	-- --	17.561	72,8	27,2 (8,0)

Source: Direction des Routes-1988

Les résultats de cette enquête qui figurent au tableau 9 ne correspondent pas tout à fait à nos préoccupations; il aurait fallu pour cela que d'une part les regroupements des types de véhicules isolent ceux qui servent à transporter les voyageurs (voitures particulières, taxis et autocars) des véhicules utilitaires et que, d'autre part, le sondage soit effectué à la fois en hiver et en été (28). Pour ce qui est de la composition du trafic, on peut supposer qu'il y a compensation entre les deux catégories puisque celle des voitures particulières et des taxis comporte des véhicules utilitaires (des camionnettes) et celle des camions inclut des véhicules de transport de passagers (les autocars).

Mis à part les trois postes de comptage du Sud (qui fournissent les résultats des routes Bengrir-Sidi Othmane, Tamlelt-Marrakech et Imin Tanout-Chichaoua), où la part des véhicules utilitaires est supérieure à 30% voire à 40%, sur toutes les autres routes les voitures particulières prédominent. Le trafic dans son ensemble est dominé par les voitures de tourisme et de transport des voyageurs (72,8%). Ceci nous permet déjà d'écarter une influence possible des véhicules utilitaires sur l'intensité du trafic. On peut remarquer aussi que la part de la première catégorie (voitures particulières) augmente sur l'axe atlantique (79,9% entre Rabat et Casablanca où les déplacements de loisirs sont très fréquents), dans l'Oriental (71,5% entre Oujda et Ahfir, c'est à dire en direction de la station balnéaire de Saïdia) et de façon générale à proximité des centres urbains (81,2% entre Tiflet et Khémisset).

Nous pouvons donc conclure que la circulation routière dans son ensemble est essentiellement une circulation de transport de passagers, et qu'il y a donc de fortes chances que le trafic supplémentaire d'été ne soit pas dû à un trafic de nature économique.

Un deuxième argument en faveur de cette conclusion découle de la comparaison entre la courbe du trafic relevé sur l'autoroute joignant Casablanca à Rabat (figure 11.A et 11.B) et celui enregistré sur la R.P.36 qui lui est parallèle. On remarque la baisse plus que brutale à partir du mois de Janvier 1987, du trafic moyen quotidien de véhicules empruntant la R.P.36 (figure 11.C); ceci correspond à la mise en service à partir de cette date de la deuxième tranche de l'autoroute Casablanca-Rabat qui a capté l'essentiel du trafic s'écoulant auparavant par la route côtière (la R.P.36). La troisième et dernière tranche de l'autoroute ouverte à la circulation en Juin de la même année, devrait normalement conduire à la poursuite de cette baisse à partir de cette date. Or, ce que l'on observe sur la courbe, c'est une reprise sensible au cours des trois mois de l'été, reprise culminant pendant le mois d'Août, avant qu'on ne retrouve à nouveau la baisse due à l'achèvement de l'axe autoroutier. On peut donc considérer que le trafic estival de la R.P.36, soit plus de 1 500 véhicules par jour, est exclusivement lié

(28): Nous avons obtenu que les services de la Direction des Routes tiennent compte de ces suggestions lors des opérations de comptage de l'année prochaine (1990).

à la fréquentation des plages situées entre Rabat et Mohammedia et que dessert cette route.

La comparaison des courbes représentant d'une part le trafic total des voyageurs par chemin de fer (figure 10.B) et d'autre part celui des voyageurs du même mode de transport entre Casablanca et Rabat (figure 10.C), débouche sur une conclusion qui va dans le même sens. Ici, les relations étroites entre la capitale économique d'un côté et la capitale administrative de l'autre, supposent des voyages aux motifs beaucoup plus professionnels qu'associés à la récréation. La courbe du trafic entre ces deux villes a de ce fait un profil tout à fait différent de celle du trafic total. La pointe estivale est, certes, visible, mais elle est plus écrasée et se trouve associée à d'autres sommets. Ainsi, si pour le trafic des voyageurs entre Casablanca et Rabat il n'y a pas de saison estivale nette, car des motifs autres que ceux des loisirs et du tourisme prédominent, nous pouvons, inversement, supposer que la saison estivale très nette que dégage la courbe du trafic total, s'explique par un flux supplémentaire d'été dû aux motifs de loisirs et de tourisme.

Enfin, le cas de la petite ville d'Asilah, étudiée isolément, apporte un dernier argument qui ne laisse plus de doute quant à la nature des voyages estivaux. L'une des raisons expliquant le relatif succès de cette ville auprès des classes populaires est son accessibilité par train (29). La gare de cette ville reçoit annuellement plus de 30 000 voyageurs, 31 506 exactement (moyenne des années 1985 et 1986). Or 15 054 de ces voyageurs par chemin de fer (49,7%) arrivent au cours des seuls mois de Juillet et d'Août (tableau 10)

(29): Cf: *infra*, Livre III.

TABLEAU 10. VARIATION MENSUELLE DU TRAFIC DES VOYAGEURS PAR CHEMIN DE FER VERS ASILAH (MOYENNE MENSUELLE DES ANNEES 1985-86)

	en provenance de :			total toutes provenances
	Tanger	Casablanca	Fès	
Janvier	828	51	45	1 121
Fevrier	951	28	72	1 985
Mars	1 192	62	193	1 829
Avril	1 174	61	114	1 584
Mai	1 185	63	185	1 685
Juin	895	94	204	1 533
Juillet	1 415	497	1 227	5 054
Août	1 649	5 146	1 341	10 533
Septembre	1 089	132	337	2 011
Octobre	901	83	123	1 441
Novembre	788	93	126	1 276
Décembre	923	88	175	1 454
Total	12 990	6 388	4 142	31 506

Source: Office National du Chemin de Fer

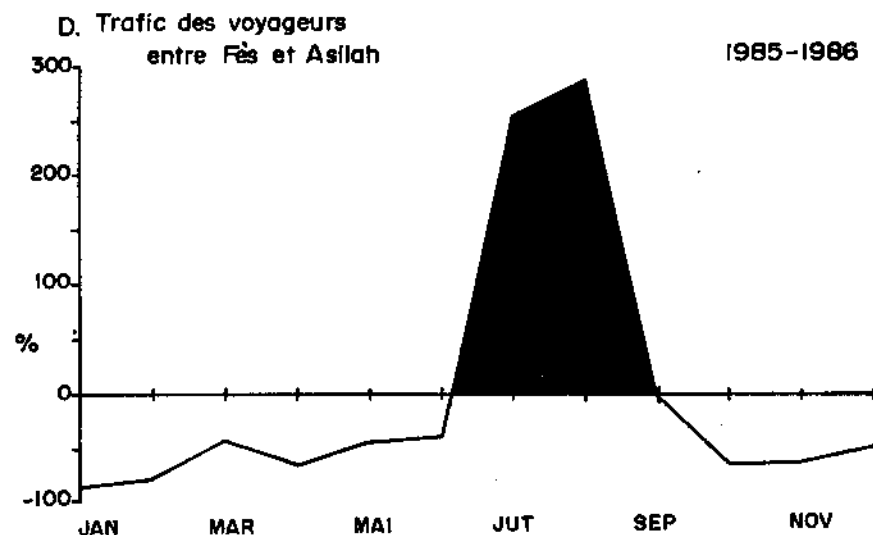
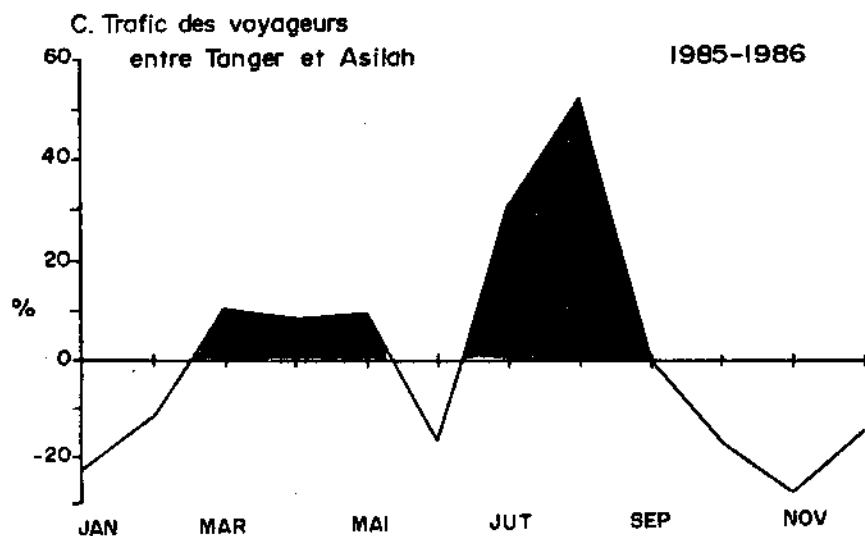
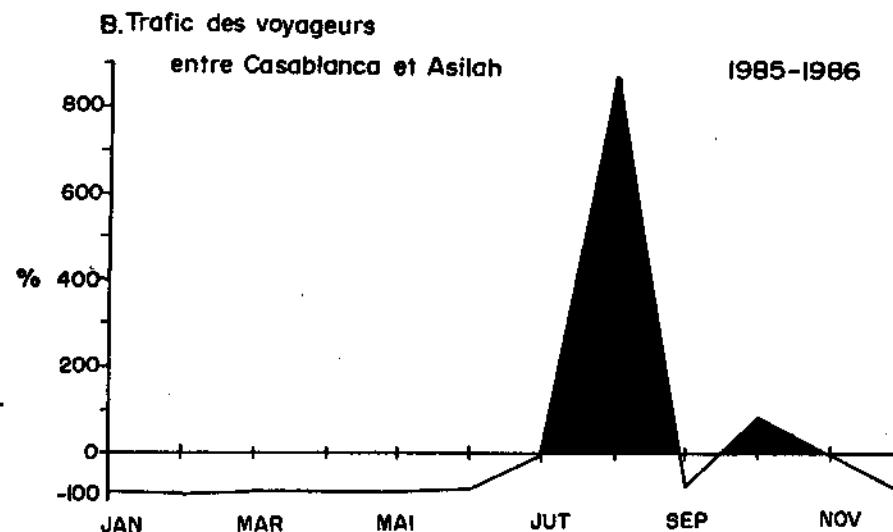
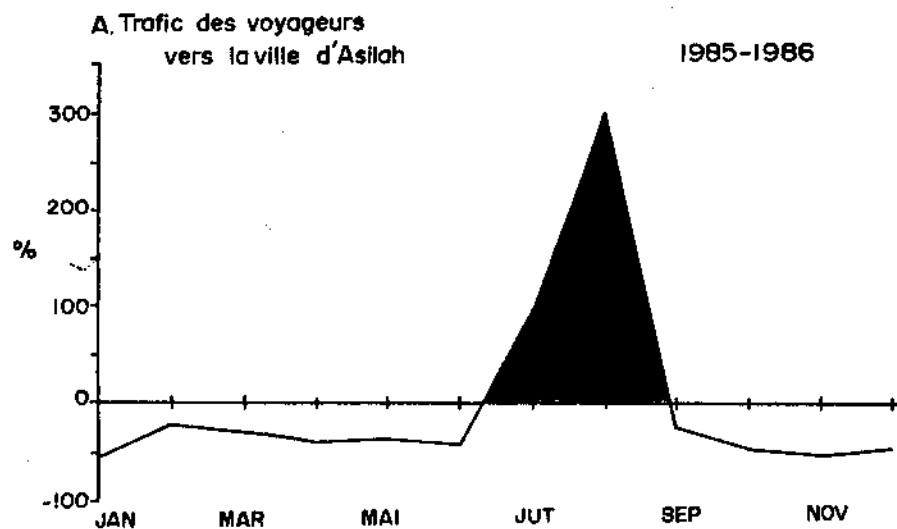
Les courbes de la figure 12 illustrent bien cette saisonnalité très prononcée. L'écart par rapport à la moyenne atteint son maximum en Août, aussi bien pour le trafic total que pour les quelques liaisons sélectionnées. Comme pour l'exemple précédent de la ligne Casablanca-Rabat, la liaison Tanger-Asilah est retenue ici pour prouver que le trafic d'été est presque exclusivement touristique. En effet les rapports de la ville d'Asilah avec son chef-lieu de province Tanger supposent des relations qui ne sont pas liées à la seule activité touristique, d'où l'apparition - sur la courbe du trafic entre Asilah et Tanger- d'un palier au dessus de la moyenne qui correspond aux trois mois du printemps. La quasi-absence de toute autre pointe non estivale sur les trois autres courbes prouvent donc le caractère touristique des écarts des mois d'été.

Nous pouvons donc conclure que le trafic supplémentaire d'été s'explique essentiellement par des flux de type touristique. Si nous retenons cette conclusion, nous pouvons établir quelques estimations quant aux effectifs de voyageurs et de véhicules constituant ce trafic supplémentaire. Ces estimations sont présentées dans le tableau 11 (page 91).

Mis en évidence difficilement sur les lieux de départ et approcher indirectement sur les itinéraires qu'ils empruntent, les flux supplémentaires d'été se manifestent de façon plus saisissante sur les lieux d'arrivée.

**FIG.12 - VARIATIONS MENSUELLES DU TRAFIC DES VOYAGEURS
PAR CHEMIN DE FER EN DIRECTION D'ASILAH.**

(écart par rapport à la moyenne)



Source: O.N.C.F.

TABEAU 11. ESTIMATION DES EFFECTIFS SUPPLEMENTAIRES DE VOYAGEURS ET DE VEHICULES DURANT L'ETE.

	Comptage routier véhicules/jour	Trafic O.N.C.F total des voyageurs	Trafic C.T.M. à partir de la gare de Casablanca
Trafic de basse saison Dec.-Janv.	58.398	1.747.856	145.988
Trafic de haute saison Juil.-Août	81.564	2.466.248	173.879
Trafic supplémentaire d'été	23 166	718 392	27 891
Taux d'accroissement par rapport à la base saison	39,7 %	41,1 %	19,1 %

III. LES MANIFESTATIONS DE LA MOBILITE SUR LES LIEUX D'ARRIVEES

A. LES NATIONAUX REPRESENTENT UNE PART NON NEGLIGEABLE, BIEN QU'EN BAISSSE RELATIVE, DES NUITÉES HÔTELIÈRES.

Si l'on se réfère aux statistiques collectées par le Ministère Marocain du Tourisme, on remarque que les nationaux et secondairement, les résidents étrangers au Maroc, représentent, selon les années, de 20 à 24% des nuitées totales enregistrées dans les hôtels classés, les résidences touristiques et les villages de vacances (tableau 12).

Les mêmes sources officielles estiment les nuitées nationales passées dans les hôtels non homologués à environ 900 000 et celles dans les campings à 2 500 000. On aurait donc, au total, environ 5 140 000 nuitées liées au tourisme interne au Maroc en 1987.

TABLEAU. 12. EVOLUTION DES NUITÉES HÔTELIÈRES NATIONALES (ETABLISSEMENTS HOMOLOGUES (1978-1987))

Année	Total des nuitées	Nuitées "internes"	Part des nuitées "internes"
1978	6 819 638	1 648 848	24,17%
1979	7 210 898	1 572 629	21,80
1980	7 805 530	1 694 002	21,70
1981	7 590 006	1 702 824	22,43
1982	8 236 068	1 813 436	22,23
1983	8 562 846	1 890 287	22,07
1984	9 051 414	1 855 918	20,50
1985	9 641 691	1 686 951	17,49
1986	9 776 614	1 767 926	18,08
1987	10 241 599	1 817 533	17,70
Moyenne de la période	8 493 630	1 745 035	20,50

Source: Ministère du Tourisme, Statistiques des nuitées touristiques par province.

Ces estimations sont sûrement trop basses, car elles laissent de côté tous les vacanciers marocains qui s'adressent aux autres modes d'hébergement, pourtant de loin les plus courants, comme le camping sauvage, la location chez l'habitant et l'hébergement chez les parents et amis. Toutefois, et même en nous limitant aux seules nuitées recensées ou estimées dans l'hôtellerie homologuée ou non et dans le camping classé, nous arrivons à un taux de 40% du total des nuitées, taux correspondant à un niveau déjà par lui-même fort remarquable pour un pays du Tiers-monde, supposé ne pas générer une demande interne en tourisme et loisirs (tableau 13) (30)

Ce taux de 40 % placerait le Maroc, parmi le groupe des pays en voie de développement que G. Cazes définit "comme touchés par la montée du tourisme national ou domestique" (G. Cazes, 1983) (31).

(30): Les statistiques de l'année 1988 ont été publiées, alors que nous relisons ce texte. Ces résultats se présentent comme suit: un total de 16 957 456 nuitées pour les hôtels classés, les hôtels non classés et les campings, dont 5 557 130 revenant aux nationaux et aux résidents étrangers (161 518), soit 32,8 %.

(31): "Mais dans les pays connaissant depuis plusieurs années une croissance économique indéniable et la puissante émergence de classes bourgeoises (Amérique Latine, Corée du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire...), les clientèles nationales fournissent

TABLEAU 13. ESTIMATION DE LA PART DES TOURISTES NATIONAUX DANS LE TOTAL DES NUITÉES (RECENSEES ET OFFICIELLEMENT ESTIMÉES).

	Nuitées nationales	Nuitées internationales	Total
Hôtels classés	1 702 824	5 887 182	7 590 006
Hôtels non classés	910 000 *	768 472 *	769 382
Camping	2 500 000 *	2 000 000 *	4 500 000
Total	5 112 824	8 655 654	12 859 388
et part relative	39,75 %	60,25 %	100 %

* Estimation du Ministère du Tourisme.
Annuaire statistique

Vu le manque de données fiables et continues concernant les "autres" moyens d'hébergement, nous allons nous contenter, pour mesurer la part de la clientèle marocaine dans le total des nuitées, de celles enregistrées dans les établissements des catégories d'hébergement homologuées. Nous reviendrons, bien sûr aux autres formes d'hébergement tout au long de ce travail.

Par rapport à la situation qui prévalait au cours des années soixante, ces nuitées ont augmenté en nombre. L'une des premières études réalisées sur le tourisme, commandée en 1972 par le Ministère du Tourisme pour évaluer les retombées économiques de ce secteur, estimait ainsi à 1 457 000 les nuitées dues au tourisme national à cette date (Maroc Développement, 1973; M. Berriane, 1980a, 1980b), alors qu'une estimation, faite en 1976, les évaluait à 1 600 000 (Batelle, 1977), soit une augmentation moyenne de l'ordre de 24,7% en 14 ans (1973 et 1987). Mais cet accroissement appréciable, vu la dégradation du pouvoir d'achat de la population ces dernières années, est très loin des prévisions faites au début des années soixante-dix, qui annonçaient pour le secteur hôtelier et pour l'année 1987, un chiffre de 760 000 touristes marocains, correspondant à 5 200 000 nuitées sur un total prévu (tourismes national et international confondus) de 25 200 000 nuitées (figure 13). Ces prévisions, basées sur des projections établies par le bureau d'études Doxiadis Associés, semblent pour le moins excessives à moins

déjà de 40 à 70% des nuitées touristiques totales et leur contribution ne pourra que s'étendre" (G. Cazes, 1983).

FIG.13 - PROJECTION DU NOMBRE DE NUITÉES DANS LES HOTELS ET VVT ENTRE 1978 ET 1997, D'APRES DOXIADIS

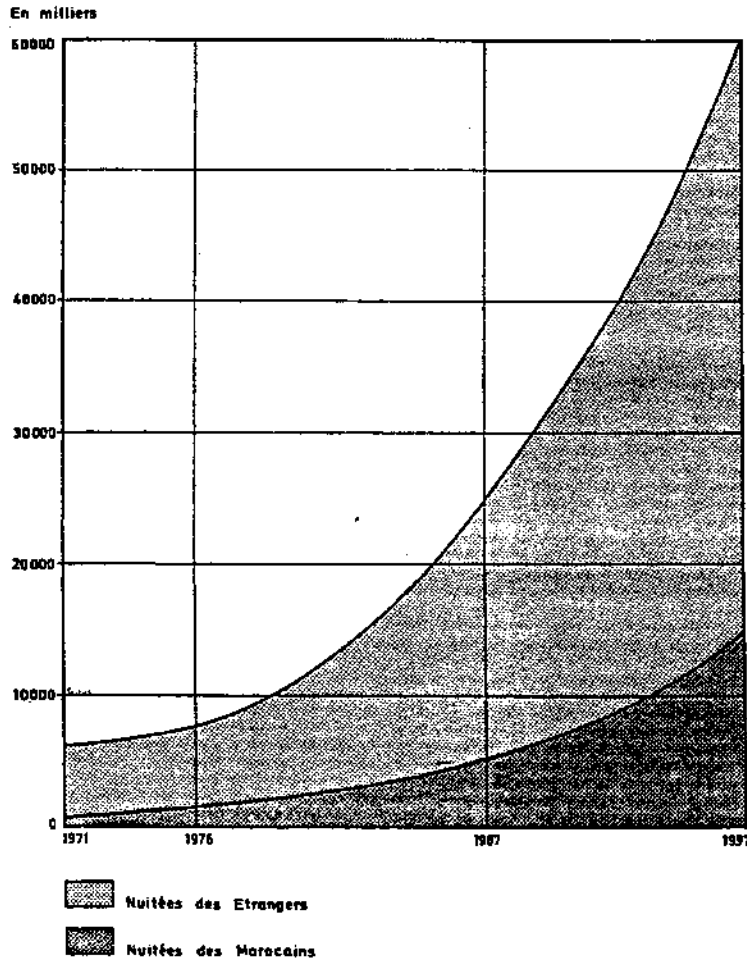
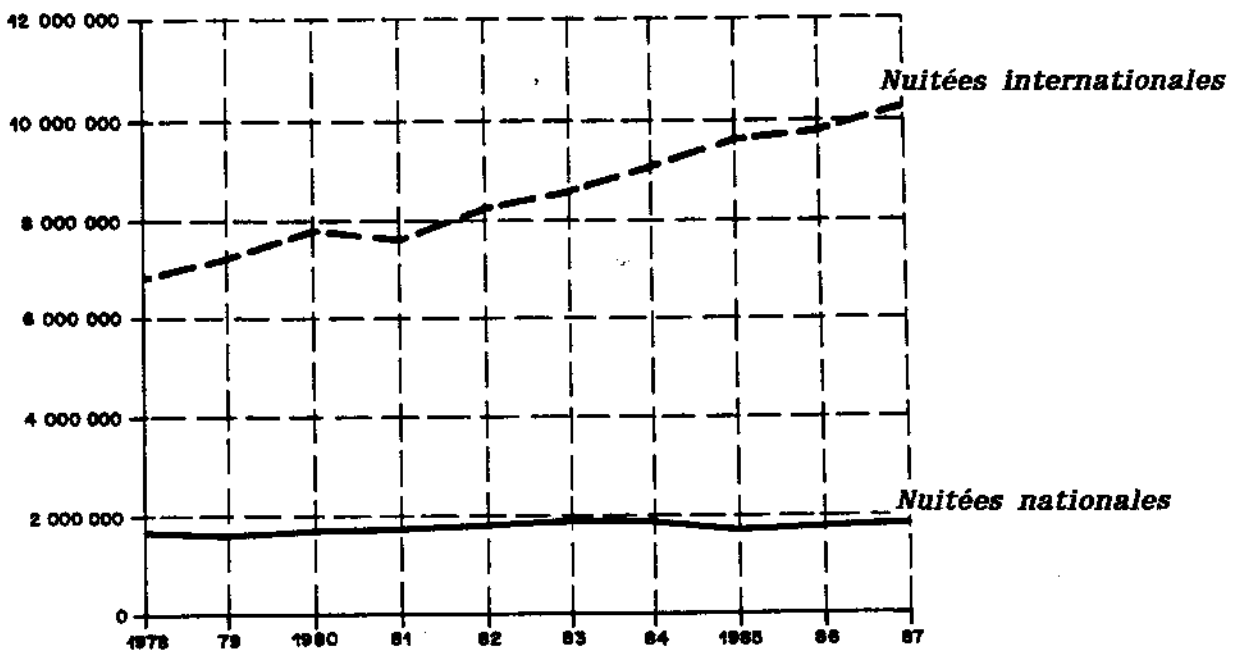


FIG.14 - EVOLUTION DES NUITÉES HOTELIÈRES (DE 1978 A 1987).



que, réalisées à une époque où le contexte économique paraissait favorable à cause du "boom" des phosphates, elles n'aient pêché par excès d'optimisme. Rappelons qu'en 1987 les nuitées hôtelières internes, réellement enregistrées, dépassaient de peu le chiffre de 1 800 000 sur un total de 10 000 000 de nuitées.

L'accroissement sensible du nombre de nuitées nationales s'est donc accompagné d'une stagnation, puis d'une baisse nette de leur part dans le total des nuitées. Ceci est dû à la fois à l'augmentation soutenue (en chiffres absolus) des nuitées internationales et à la stagnation de la demande interne en hébergement hôtelier (figure 14 et tableau 12). La baisse (en part relative) intervient à partir de 1985 et traduit l'érosion réelle du pouvoir d'achat des classes moyennes qui fréquentent l'hôtellerie homologuée.

Cette stagnation s'est manifestée en dépit d'une timide intervention du Ministère du Tourisme en faveur du tourisme interne. Pour encourager l'accès des nationaux aux hôtels classés, ce Ministère a en effet prévu, dès 1981, une réduction de prix, à certaines conditions, au profit des clients nationaux et des résidents étrangers (32). Mais cette décision est restée longtemps lettre-morte du fait du manque d'information des clients et parce que les hôteliers ne l'appliquaient pas automatiquement. Dernièrement, un rappel à l'ordre émanant du même Ministère, et exigeant notamment l'affichage de cette réglementation, a entraîné un début d'application, mais les exploitants des hôtels échappent par différentes astuces à ce décret, en particulier en période de pointe, c'est-à-dire au moment où sévissent les pratiques de "surbooking" parfois sauvage, dont les nationaux sont les premières victimes (33).

Bien que stagnante, cette fréquentation des hôtels par les nationaux reste cependant importante, si on la compare à celle d'un pays proche comme la Tunisie. En effet, et d'après les données officielles de ce pays, sur un total de 18 556 793 nuitées hôtelières enregistrées en 1987, les Tunisiens en ont représenté à peine 1 041 050, soit un taux de 5,6% (8,6 en 1985 et 1986). Il faut, bien sûr, faire intervenir ici le rapport touristes étrangers/population locale qui est plus élevé en Tunisie qu'au Maroc.

Enfin, la baisse au cours des dernières années du poids relatif des nuitées revenant au tourisme intérieur ne signifie point le recul des départs en vacances, mais plus probablement un transfert de la demande en chambres d'hôtels vers d'autres modes d'hébergement. Les groupes sociaux aux moyens limités pour qui il

(32): *L'arrêté ministériel du 4 Mars 1981 stipule en effet, entre autres, qu'"une réduction de 25% des prix est accordée par les exploitants des hôtels de tourisme aux Marocains et résidents au Maroc séjournant au moins deux nuits en demi-pension dans les établissements précités".*

(33): *Nous renvoyons ici à la discussion qui a eu lieu dans les colonnes des quotidiens nationaux durant tout le printemps et l'été de l'année 1988, et relative à la pratique du surbooking notamment à Agadir et à Marrakech.*

devient de plus en plus difficile d'accéder à l'hébergement hôtelier, s'orientent vers le camping, la location chez l'habitant, voire l'hôtel non homologué; ceux appartenant aux classes supérieures dédaignent la fréquentation de l'hôtel pour répondre aux nombreuses sollicitations des programmes de résidences secondaires. Ces dernières sont en vogue et, de plus, elles constituent un des signes extérieurs, très prisés, d'une promotion sociale qu'il convient bien souvent d'afficher (34).

En conclusion, nous pouvons dire que le nombre des nuitées enregistrées auprès des établissements hôteliers et dûes aux nationaux, est relativement important, même si son poids relatif tend à baisser ces dernières années.

Mais ces flux qui aboutissent dans les hôtels homologués ne sont qu'une partie du mouvement touristique interne, celle saisie par les statistiques. Le Ministère du Tourisme estime la part de ces nuitées hôtelières à 31,5% du total des nuitées réalisées par le tourisme interne, ce qui nous paraît une surestimation loin de la réalité (35)

Pour notre part, et en nous basant sur le recoupement des résultats de nos enquêtes, nous estimons la part revenant aux hôtels classés à 13% seulement du total des nuitées. Cet écart est de taille et justifie à nos yeux l'importance que nous accordons à l'analyse des formes de tourisme non répertoriés par les statistiques officielles.

Ces formes et leurs manifestations peuvent être saisies sur les lieux d'arrivées, par les chiffres et estimations globales fournis par les gestionnaires des lieux d'arrivées, impressionnés par cette véritable ruée estivale.

B. L'AFFLUX DES TOURISTES NATIONAUX EST PERÇU SUR LES LIEUX D'ARRIVEES COMME UN PHENOMENE IMPRESSIONNANT .

Autorités et responsables locaux avancent des chiffres très élevés concernant les effectifs de population des villes et des stations d'accueil. C'est ainsi que les 19 000 habitants permanents d'Asilah tripleraient en été, que la population de Martil passerait de 9 200 à 20 000 habitants et que celle de Saïdia grimperait de 1 300 à 25 000 personnes! A Tanger, ville ayant exercé de tout temps un grand pouvoir d'attraction sur les vacanciers de diverses régions, la population qui s'y

(34): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre II et Livre III, Chapitre II.

(35): Nous l'avons déjà souligné, les chiffres utilisés ne prennent en compte comme autres modes d'hébergement que les hôtels non classés et le camping -sans préciser s'il s'agit du camping organisé ou non-; ils laissent de côté d'autres modes d'hébergement bien plus utilisés par les touristes marocains, comme la résidence chez les parents et amis, la location chez l'habitant ou le camping sauvage.

rassemble au cours du mois d'Août est évaluée par les autorités locales au double ou au triple de sa population légale. Enfin El Jadida, petite cité relativement endormie en dehors de la saison estivale (du moins jusqu'à ces dernières années) et recevant en été un important flux de vacanciers *marrakchi* et casablancais, verrait sa population doubler, selon les estimations fournies localement. Ces chiffres sont, sans doute, relativement exagérés, les estimations au jugé étant probablement influencées par l'impression d'encombrement dans les centres-ville en période estivale (Groupe Huit, 1982).

A Tanger, cet encombrement est très sensible au cours des mois de Juillet-Août et en fin de journée. A la clientèle marocaine -peu nombreuse- des hôtels et villages de vacances, s'ajoutent tous les occupants des résidences Marbel et Sanaa (totalement ou en grande partie "marocanisées" à la suite d'achats par des particuliers) les nombreux campeurs, les pensionnaires des colonies de vacances (36) et, surtout, la quasi-totalité de ceux qui louent ou logent chez l'habitant. Tous ces vacanciers circulant à pied en fin d'après-midi -après avoir passé la matinée à la plage- se concentrent dans le centre-ville qui est l'un des quartiers les plus attractifs de Tanger, rendant certains axes comme le Boulevard Pasteur, l'Avenue Mohamed V et les rues environnantes (rue de Fès, rue du Mexique, rue El Moutanabi, rue Prince Moulay Abdallah) impraticables aux voitures. Certains tronçons sont même interdits, le soir, à la circulation automobile ou transformés en voies à sens unique. Cette impression d'encombrement massif de la ville est encore plus perceptible en Medina dans le Petit Socco et les rues qui y débouchent (37).

Mais ces impressions n'en traduisent pas moins la réalité d'un phénomène qui est perçu par les habitants et les gestionnaires de ces villes comme impressionnant. Dans certains cas, lorsque la ville ou la station d'accueil est de taille relativement modeste, on peut vérifier, par enquête, ces chiffres estimatifs qui s'avèrent alors souvent peu éloignés de la réalité.

C'est ainsi que nous avons essayé de contrôler la valeur de ces estimations en choisissant une petite localité, Moulay Bou Selham, qui se prête à un comptage rapide et systématique.

(36): En plus des centres de colonies de vacances "Forêt Diplomatique" gérés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la plupart des établissements scolaires de la ville sont transformés en centres d'accueil pour enfants.

(37): "A partir de la fin de l'après-midi, dans les rues du centre, l'affluence des promeneurs devient tout à fait exceptionnelle et bloque partiellement les possibilités de circulation motorisée (...). L'axe majeur reste encore le boulevard Pasteur. Les magasins, cafés, restaurants et divers services ouverts tard le soir à la mode espagnole, constituent un attrait continu; cinéma et night-clubs prolongent l'animation tard dans la nuit" (Groupe Huit, S.D.A.U. de Tanger).

Moulay Bou Selham, petite station située sur la côte du Rharb (38), considérée par le Recensement de 1971 comme un centre urbain, puis déclassée par celui de 1982, abrite 400 habitants permanents et recevrait chaque été, selon les évaluations de la commune, autour de 20 000 vacanciers. Une enquête systématique menée auprès de tous les ménages qui y ont séjourné plus de trois jours au cours du mois d'Août de 1983, a fourni le chiffre global de 10 165 estivants, ventilés par mode hébergement comme suit:

- Hébergement en dur (villas, cabanons, maisons traditionnelles): 513 ménages soit 4 162 personnes
- Camping classé (ex.Diafa): 402 ménages soit 1 741 personnes
- Camping communal (39) : 715 ménages soit 4 262 personnes

Il est bien évident que si l'on ajoute à ces vacanciers de séjour tous les visiteurs de passage à Moulay Bou Selham pendant les week-end ou à l'occasion de la semaine touristique qui se tient au début du mois d'Août, on se rapproche sensiblement des estimations avancées. En outre, si l'on cumule les effectifs de tous les visiteurs des deux mois de la saison estivale, il est très probable que ces évaluations de l'administration locale sont largement dépassées.

Un autre indicateur rapide de cet afflux de population est fourni par le comptage des commerces et services. Abrutant en tout et pour tout neuf commerces permanents hors-saison, Moulay Bou Selham voit s'ouvrir pendant les mois d'été 113 points de vente.

Les mêmes constatations pourraient être faites pour d'autres petites ou moyennes villes, comme El Jadida, Essaouira, Asilah, Ifrane, Immouzer, Mdiq, etc... Ailleurs, autour de certains lacs, de quelques marabouts et sur certaines plages non aménagées, on est frappé par la multiplication des terrains de camping plus ou moins aménagés (40)

En 1982, une enquête légère menée par nos soins auprès des autorités locales de toutes les communes littorales nous a fourni le chiffre global et estimatif de 1 000 000 d'estivants ayant séjourné au bord de la mer au cours du mois d'Août. Le quart seulement de cet effectif aurait été hébergé dans des campings de différents standings. L'insuffisance de ces aires de campings, à la fois en nombre et en équipements collectifs, entraîne un entassement et un surpeuplement relatifs qui augmentent cette impression d'affluence.

(38): Cf: *infra*, Livre III.

(39): Ce camping, fréquenté essentiellement par des vacanciers issus de classes populaires, a été supprimé au cours de l'été 1985. Nous reviendrons sur les circonstances et les conséquences de telles suppressions qui affectent la plupart des stations (Cf: *infra*, Livre III)

(40): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre II.

Ainsi donc, si, pour des raisons évidentes, on ne peut le vérifier dans les grandes agglomérations comme Tanger ou Tetouan, le gonflement au cours de l'été de la population hébergée par les villes petites ou moyennes ou qui se rassemble sur des plages non urbanisées, est bien réel. Les gestionnaires urbains sont alors débordés par des problèmes de circulation, d'approvisionnement en denrées alimentaires et en eau potable, de surcharge du réseau d'électricité, de ramassage des ordures, voire de sécurité, par cette poussée soudaine, mais limitée dans le temps, des effectifs de la population (41)

Il convient néanmoins de nuancer cette image de ruée des Marocains vers les lieux de vacances. Nos observations portent sur la première moitié de la décennie 1980. Or, de 1980 à 1983, le mois du Ramadan a coïncidé avec une partie de la saison estivale (tableau 14)

TABLEAU 14. CALENDRIER DU MOIS DU RAMADAN DE 1980 A 1988.

Année	Période du Ramadan
1980	du 15.07 au 13.08
1981	du 02.07 au 31.07
1982	du 23.06 au 22.07
1983	du 12.06 au 11.07
1984	du 1 ^e 06 au 30.06
1985	du 21.05 au 19.06
1986	du 10.05 au 09.06
1987	du 28.04 au 29.05
1988	du 18.04 au 17.05

Or, comme on l'a déjà vu plus haut, la période du jeûne connaît peu de départs. Mais si, de ce fait, les mois de Juillet des années 1980 à 1983 ont été très calmes, la rupture du jeûne qui intervenait selon les années vers la mi ou la fin du mois de Juillet rendait ces départs beaucoup plus intenses. Tout se passerait alors comme si les départs, qui normalement sont relativement étalés au cours des étés sans Ramadan, se trouvaient concentrés sur une période plus restreinte lorsque l'été comporte une période de carême: ceci accuse davantage encore l'impression d'afflux massif de vacanciers.

Néanmoins, la mobilité existe et elle pourrait être davantage soulignée si nous disposions, comme pour d'autres pays, de chiffres fiables, relatifs aux variations des consommations de biens et de services au cours de l'année.

C. LES VARIATIONS SAISONNIERES DE QUELQUES INDICATEURS INDIRECTS.

(41): Face à ces surcoûts, les revenus que tirent les communes de ces formes de tourisme peuvent être appréciables (cf: *infra*, Livre III, Chapitre III).

Nous avons souligné plus haut (42) la difficulté qu'il y avait à utiliser au Maroc la méthode des indicateurs indirects.

Mais en dépit des réserves formulées et concernant surtout son inefficacité quand on envisage sa généralisation à tout le pays, il faut reconnaître que, dans plusieurs cas étudiés isolément, il est possible de montrer que la période estivale enregistre des pointes importantes de consommation. A El Jadida, les augmentations de la demande au cours du mois d'Août, par rapport à la moyenne mensuelle annuelle, sont de 37% pour le lait, 36% pour la viande et 45% pour les légumes; elles sont de 22% pour les communications téléphoniques entre El Jadida et Marrakech (R. Chakir, 1985). Dans la plupart des petites villes touristiques, ces augmentations de consommation de produits alimentaires sont de l'ordre de 30 à 60% par rapport à la moyenne calculée sur les mois normaux (M. Berriane, 1986). Pour ce présent travail, nous avons essayé de tester la valeur de ces indicateurs indirects à travers un exemple qui se prête à ce genre d'investigation, celui d'Asilah.

Asilah est une petite ville de 20 000 habitants, connaissant un sérieux marasme économique depuis l'époque coloniale et qui perdure de nos jours. Ensommeillée le reste de l'année, cette ancienne cité du littoral nord atlantique reçoit un important flux de touristes internes en plus d'une clientèle étrangère constituée surtout de jeunes aux moyens financiers limités. Ceci s'explique en grande partie par ses difficultés économiques et le faible pouvoir d'achat de ses habitants, d'où il résulte un coût de la vie relativement bas et un afflux de populations aux revenus assez faibles ou moyens. De ce fait, le contraste entre le rythme de la vie urbaine au cours de l'été et celui des autres saisons est très prononcé. Pour toutes ces raisons, nous avons choisi cette ville pour saisir à travers son exemple les conséquences de l'arrivée des estivants marocains. Nous nous sommes basé sur les variations saisonnières des consommations de biens et services. Pour souligner la spécificité d'Asilah comme ville d'accueil, et quand les données le permettaient, nous avons effectué des comparaisons avec Larache, ville voisine supposée être moins attractive pour les touristes nationaux.

Les indicateurs utilisés peuvent être regroupés en trois catégories:

-Les consommations de quelques produits alimentaires: viande, poulet et poisson.

-Les consommations de services: électricité, eau potable, communications téléphoniques et timbres-poste.

-Le nombre des commerces ambulants et des services de la restauration.

(42): Cf. *supra*, Chapitre I.

1



2



3



PLANCHE II. LA VILLE D'ASILAH EN ETE.

Calme et somnolente le reste de l'année, la petite ville d'Asilah s'active au cours de la saison estivale. Les queues se forment devant une cabine téléphonique que les services des P.T. installent temporairement à l'entrée de la médina (photo 1) et autour des moyens de transport (photo 2). Dans les ruelles de la médina, il est fréquent de rencontrer des charettes transportant bagages et estivants suivis de jeunes enfants proposant aux touristes nationaux des chambres à louer chez l'habitant (photo 3).

Les données chiffrées relatives à ces différents indicateurs nous ont été fournies par différentes sources. De ce fait elle sont de valeurs très inégales. Les statistiques concernant la consommation d'électricité et de l'eau potable obtenues auprès des organismes de distribution (Régie), ainsi que celles se rapportant aux communications téléphoniques et postales disponibles chez les administrations locales de l'Office des Postes sont assez fiables. Mais nous ne pouvons dire de même pour tous les chiffres relatifs aux produits alimentaires que centralisent les services économiques de la Municipalité ou du Pachalic et sur l'établissements desquels nous ne sommes pas renseignés. Les effectifs des commerçants et des points de restauration sont le fruit d'un relevé personnel

a) La consommation des produits alimentaires:

Le tableau 15. fait ressortir la grande variation mensuelle de la consommation des viandes et du poisson par la ville d'Asilah. Pour les deux produits retenus ici- les statistiques concernant les autres produits n'étant pas disponibles- les mois de Juillet et d'Août concentrent à eux deux 23,7%, 25,3% et 30% de la consommation annuelle de la viande, du poisson et du poulet.

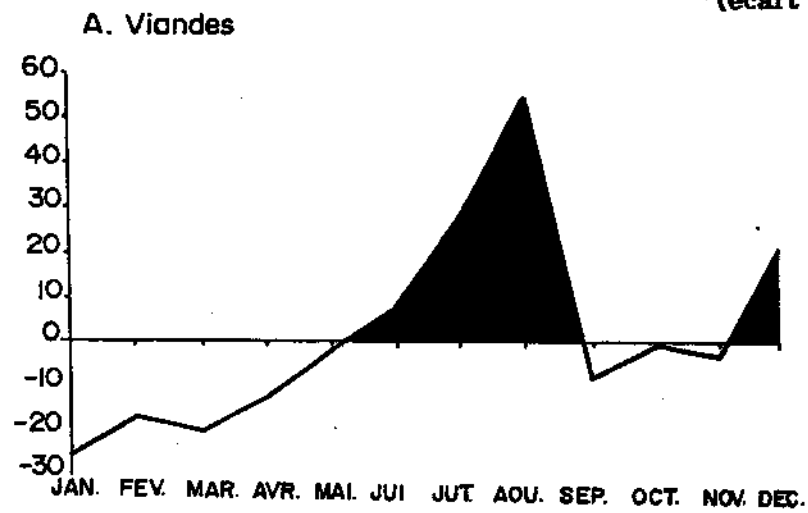
**TABLEAU 15. VARIATION MENSUELLE
DE LA CONSOMMATION DE QUELQUES
DENREES ALIMENTAIRES A ASILAH:
VIANDE, POULET ET POISSON (MOYENNE
DES ANNEES 1985 A 1987)**

	viande Kg.	poulet Kg.	poisson Kg.
Janvier	5 827	5 535	11 040
Fevrier	6 443	5 533	2 052
Mars	6 178	3 931	11 520
Avril	6 807	9 476	16 090
Mai	7 656	11 480	13 066
Juin	8 425	11 733	7 400
Juillet	9 944	15 000	17 275
Aout	12 131	13 233	21 016
Septembre	7 152	4 335	15 577
Octobre	7 799	3 531	16 995
Novembre	5 768	5 566	11 133
Decembre	9 583	3 973	8 256

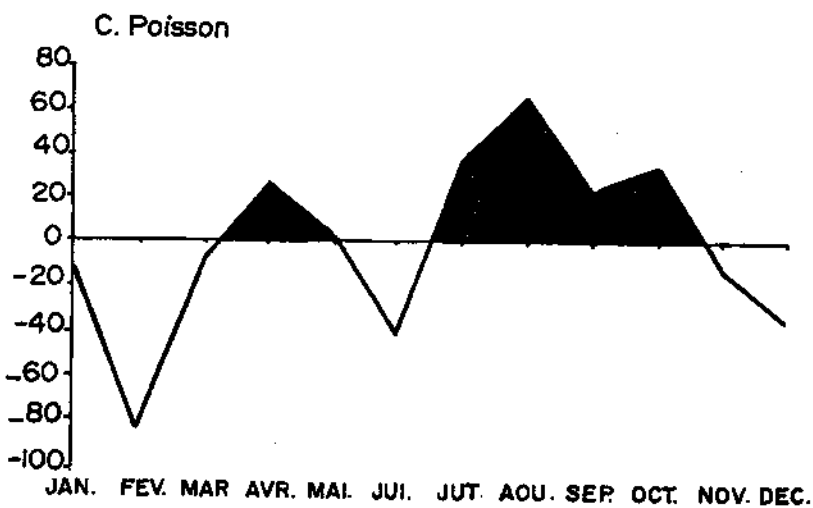
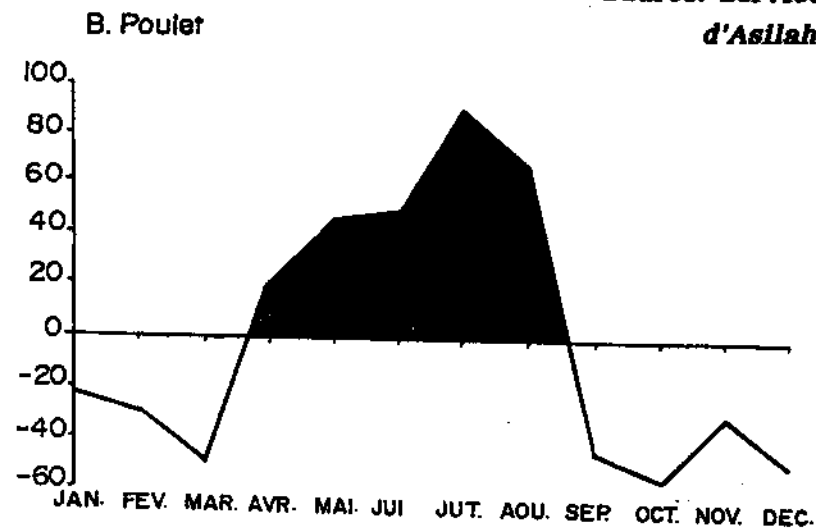
*Source: Services économiques de la
Municipalité d'Asilah.*

FIG.15 - VARIATIONS MENSUELLES DE LA CONSOMMATION DE QUELQUES DENREES ALIMENTAIRES A ASILAH. (MOYENNE DES ANNEES 1985 ET 1986).

(écart par rapport à la moyenne)



Source: Services Economiques de la Muninicipalité d'Asilah



Le mois d'Août ressort bien sur les graphiques de la figure 15, puisqu'il enregistre un écart par rapport à la demande moyenne mensuelle de +55% pour la viande, de +66% pour le poisson et de +69,3% pour le poulet.

Il est certes possible d'avancer des facteurs autres que l'augmentation des effectifs de la population pour expliquer cette forte montée de la demande. C'est ainsi que la forte consommation du poulet au cours de l'été est un phénomène général dans tout le pays. Elle correspond à une période au cours de laquelle sont fréquemment organisées les fêtes familiales; elle a coïncidé aussi, ces dernières années, avec les retours des pèlerins qui sont des occasions de festivité et de réception et avec quelques-unes des principales fêtes religieuses du calendrier musulman. Mais le poisson est loin d'être un produit qu'on consomme traditionnellement au cours de ces fêtes; la pointe qu'enregistre sa consommation traduirait donc bien l'arrivée d'une population supplémentaire au cours de l'été. Le mois du Ramadan, enfin, qui habituellement est une période de forte consommation et qui risquait donc d'amoindrir la signification des écarts que nous avons présentés, n'a pas coïncidé avec les mois d'été des années 1985 à 1987, années sur lesquelles portent nos statistiques (tableaux 15 et 16) (43).

Si cette hypothèse se confirme, on peut supposer effectivement que la population d'Asilah doublerait au moins au cours de cette période. La consommation totale en viande et poisson au cours des mois de Janvier et Février, qui est de 36 930 kg, donne, une fois rapportée à la population légale de la ville (18 781 habitants en 1982) une consommation moyenne par personne, pour les deux mois, de 1,96 kg. Cette consommation moyenne par habitant passe, au cours des mois d'été de Juillet et Août, à 4,71 kg: cette augmentation ne peut pas s'expliquer par un subit doublement de la seule demande locale. Elle ne se comprend que si l'on suppose que les effectifs de la population de la ville augmentent au cours de l'été, pour diminuer à partir de l'automne. Si l'on accepte, enfin, comme postulat, que la consommation moyenne de l'habitant permanent est sensiblement la même que celle du touriste, on peut dire que la population d'Asilah est multipliée par 2,4 pendant les grandes vacances estivales. Elle passerait donc de 20 000 habitants (estimation des dernières années) à quelques 48 000 habitants, soit un solde de la migration d'été de 28 000 personnes. Notons qu'un rapport du Conseil Municipal estimait le nombre des touristes -essentiellement marocains- que la ville a reçus en 1984 à 23 000 visiteurs.

b) La consommation des services:

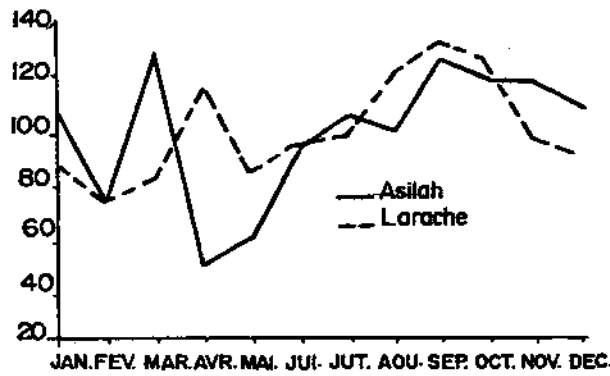
L'examen des oscillations mensuelles de la demande de quelques services confirme plus ou moins cette première conclusion.

(43): Durant les années 1985, 1986 et 1987, le mois du jeûne s'est située entre le 21 Mai et le 29 Juin, cf: supra, tableau 14, page 99.

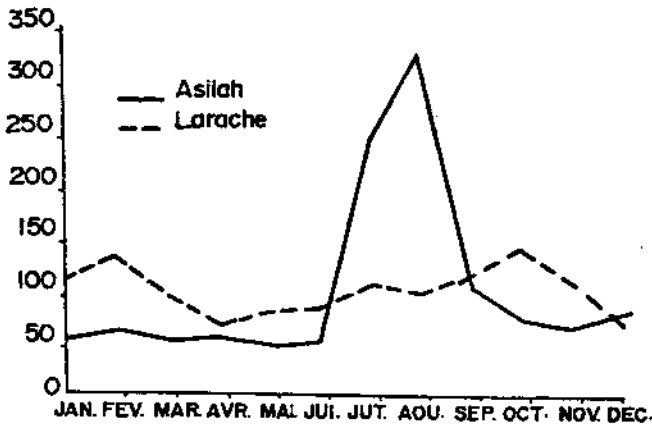
FIG.16 - VARIATIONS MENSUELLES OU TRIMESTRIELLES DE LA DEMANDE DE QUELQUES SERVICES A ASILAH ET LARACHE. (MOYENNE DES ANNEES 1985 ET 1986).

(indice 100 représente la moyenne mensuelle)

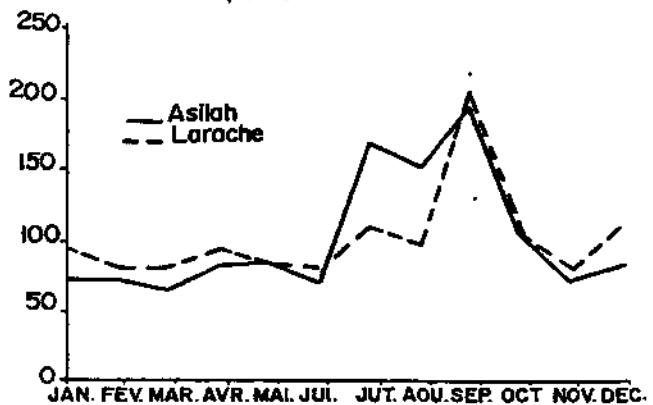
A- Electricite



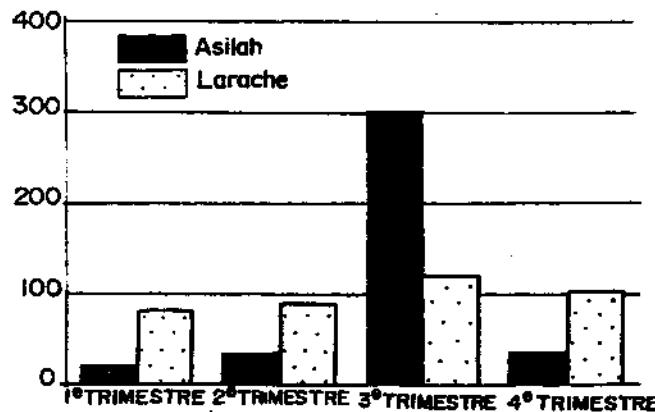
B- Communications telephoniques



C- Timbres- poste



D- Eau Potable



Sources: Services Economiques des Municipalités d'Asilah et de Larache.

Les consommations d'eau potable, en communications téléphoniques ou, enfin, en timbres-poste, enregistrent elles aussi des augmentations sensibles au cours de l'été (tableau 16 et figure 16).

TABLERAU 16. VARIATION MENSUELLE DE LA CONSOMMATION DE QUELQUES SERVICES A ASILAH ET LARACHE: ELECTRICITE, TELEPHONE, TIMBRES-POSTE (MOYENNE DES ANNEES 1985 ET 1986)

	Electricité en milliers de Kw/h		Téléphone en nombre de communications		Timbres-poste en dirhams	
	Asilah	Larache	Asilah	Larache	Asilah	Larache
Janvier	220	2 072	623	2 226	8 162	32 110
Fevrier	149	1 736	743	2 675	8 137	27 262
Mars	270	1 955	608	1 920	7 336	27 490
Avril	102	2 804	656	1 334	9 355	31 914
Mai	125	2 000	573	1 586	9 513	28 326
Juin	194	2 280	626	1 701	7 866	27 026
Juillet	220	2 352	3 012	2 135	19 453	37 519
Aout	211	2 952	4 096	1 975	17 409	33 421
Septembre	269	3 216	1 279	2 365	22 696	70 295
Octobre	270	3 041	905	2 874	11 821	35 837
Novembre	250	2 344	822	2 230	8 306	26 891
Decembre	228	2 176	1 000	1 501	9 659	37 702

*Sources: Office National des Postes et Télécommunications.
Régie autonome de distribution d'Eau et d'Electricité.*

Seule l'évolution de la consommation d'électricité ne trouve pas d'explication évidente; est ce un service qui est moins demandé par des visiteurs étrangers à la ville que les timbres-poste ou les communications téléphoniques ? ou bien la longueur des journées estivales ne nécessite-t-elle pas un important éclairage ?

Comparées aux variations de consommations qu'enregistre la ville de Larache, celles d'Asilah traduisent bien son caractère de ville d'accueil. En effet, alors que la consommation moyenne par habitant entre les mois d'hiver et les mois d'été y est multipliée par 5 pour l'utilisation du téléphone et par 2,3 pour les achats de timbres, elle ne l'est, à Larache, que par 0,8 et 1,1. Autrement dit, alors que la population de la ville d'Asilah se multiplierait au moins par deux au cours de l'été, celle de Larache stagnerait ou même diminuerait au cours de la même période.

c) Les activités commerciales:

En situation de crise, l'économie urbaine d'Asilah est marquée par un gonflement relatif du secteur commercial qui emploierait, selon des chiffres communiqués par le Pachalic de la ville, plus de 14 % de la population active (44). Les petits commerces de détail (alimentation surtout) prédominent. Ce gonflement se double d'une certaine stagnation, puisqu'un relevé effectué en 1984 a fourni le chiffre de 426 points de commerces (45) contre 400 commerces déjà mentionnés par J.F. Troin en 1963 (J.F. Troin, 1975). Néanmoins, la saison estivale enregistre un renforcement de cette activité. Interrogés, plusieurs commerçants déclarent équilibrer leur budget grâce à l'augmentation de la demande estivale. Les paysans des environs profitent aussi de cette demande pour écouler dans les rues et les marchés de la ville leurs produits agricoles (légumes et divers fruits des *jnanes*, produits laitiers et de basse-cour) ou de ramassage (figues de Barbarie), fort appréciés des vacanciers issus des grandes cités. Le secteur informel se développe avec l'afflux saisonnier des touristes. Le nombre de marchands ambulants, de gardiens, de porteurs, de photographes et de représentants de divers petits métiers, faible ou insignifiant pendant l'année, augmente considérablement au cours des vacances d'été.

Les cartes de la figure 17 suggèrent bien les changements qui s'opèrent entre l'hiver et l'été. Elles retiennent délibérément deux types d'activités: la restauration et les commerces ambulants, qui sont supposés traduire le mieux l'augmentation de la demande estivale et se limitent à la zone centrale qui est la plus fréquentée.

Le nombre des marchands ambulants augmente en été. Sur 67 commerçants ambulants autorisés par les services de la Municipalité, 20 ne sont pas permanents. Mais au cours de l'été 1987, 22 autres proposaient leurs étalages aux passants sans autorisation. Au total, donc, l'effectif des commerçants, qui est de 47 durant la saison hivernale, passe à 89 en plein été. Bien que ces chiffres soient assez éloquentes quant à l'augmentation estivale de la demande, ils souffrent sûrement d'une sous-estimation, car il est bien difficile, on peut s'en douter, d'effectuer un comptage satisfaisant des commerçants ambulants. De ce fait, si nous avons veillé à éviter les doubles comptes nous ne sommes pas sûr d'avoir repéré tous ces commerçants qui sont très mobiles.

Bien qu'on relève en médina l'ouverture, au cours de la belle saison, de petits restaurants improvisés (utilisation du rez-de-chaussée de la maison comme cuisine et installation d'une terrasse en pleine rue), le nombre de restaurants et de cafés change peu entre l'hiver et l'été. Mais l'effectif des marchands de casse-

(44): Ce pourcentage couvre la population active qui serait employée dans le "commerce et l'industrie"; comme cette dernière activité est pratiquement inexistante, on peut supposer qu'il concerne essentiellement le commerce.

(45) "Le commerce à Asilah" mémoire de fin de licence de géographie préparé par les étudiants El Harass Tarik et Mhamdi Mohiedine- Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat.

croûte, de boissons et de pâtisseries diverses augmente sensiblement pendant les mois de Juillet et d'Août: 38 points de vente contre 21. Légère, ne nécessitant ni investissement, ni local, cette forme de commerce informel convient le mieux pour répondre à une demande limitée dans le temps et émanant de visiteurs ne disposant pas d'un grand pouvoir d'achat. C'est une activité de survie pour les chômeurs et une activité complémentaire pour les petits métiers. On relève aussi la présence de jeunes élèves de l'enseignement, ainsi que l'utilisation de la devanture d'un local réservé à une activité commerciale. Les femmes participent activement à ces commerces en préparant à domicile les mets proposés.

Ces fluctuations dans le nombre de commerçants ambulants se retrouvent dans l'occupation de l'espace (figure 17).

Au cours de l'année, l'activité est centrée sur la place Mohammed V et les avenues Moulay Ismaïl et de la Liberté d'une part et l'avenue Hassan II d'autre part. Le premier pôle est lié à la gare routière, alors que le deuxième s'articule autour du principal axe de la ville qui prend naissance aux portes de la médina.

En été, un redéploiement sensible de ces activités s'effectue vers la côte. C'est l'avenue Yacoub El Mansour et la place de la Résistance, désertes en hiver, qui reçoivent une partie des commerces supplémentaires, mais aussi d'autres marchands qui quittent les deux centres cités précédemment. On remarque aussi un glissement des points de vente de l'avenue Moulay Ismaïl vers la rue Abdelmoumen de l'autre côté de la place Mohammed V. La rue Ibn Batouta qui longe les remparts sud de la médina, et recevant les étalages des petits commerçants de pain et de différentes herbes, voit leur nombre passer de 5 en hiver à 13 en été. Faisant face à cette première rangée, les marchands de vêtements neufs, de friperie ou d'articles de quincaillerie, totalement absents en hiver, s'alignent dans cette rue, comme partout ailleurs le long d'autres artères, au cours de la saison estivale.

Les variations saisonnières de la demande se lisent enfin, dans l'évolution mensuelle des taxes prélevées par le Conseil Municipal auprès de ces commerçants. La part de ces taxes dans le total des sommes que rapporte la fiscalité à la Municipalité (plus de 3,5 milliards de dirhams en 1986) est certes dérisoire, mais seules les fluctuations saisonnières, signe des oscillations de la demande, nous intéressent ici. Comparées à celles enregistrées à Larache, les variations de ces rentrées fiscales soulignent bien la spécificité de la ville d'Asilah au cours des mois d'été (figure 18)

FIG.17 - RESTAURATION, COMMERCE ET SERVICES AMBULANTS A ASILAH I ETE ET EN HIVER (1987).

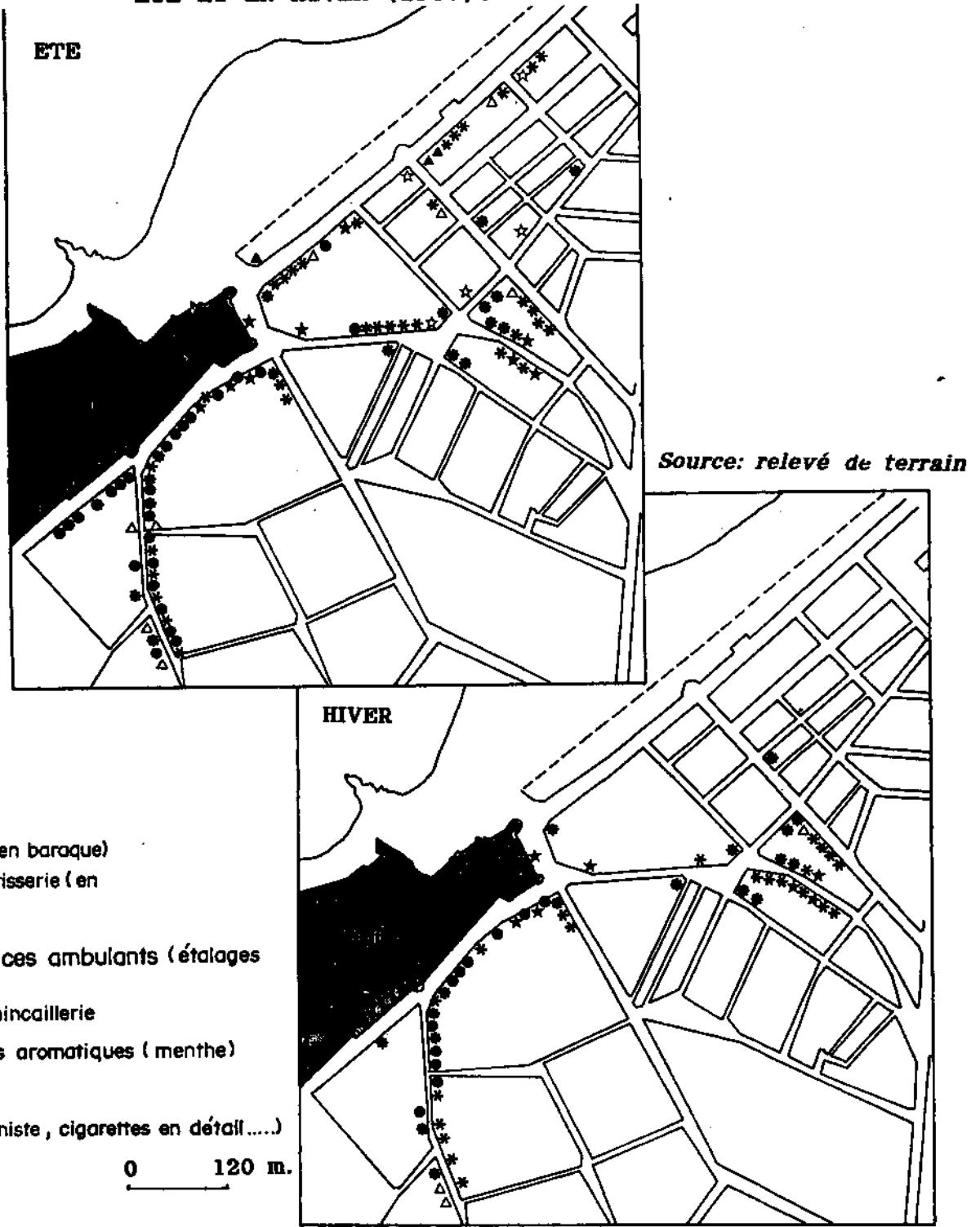
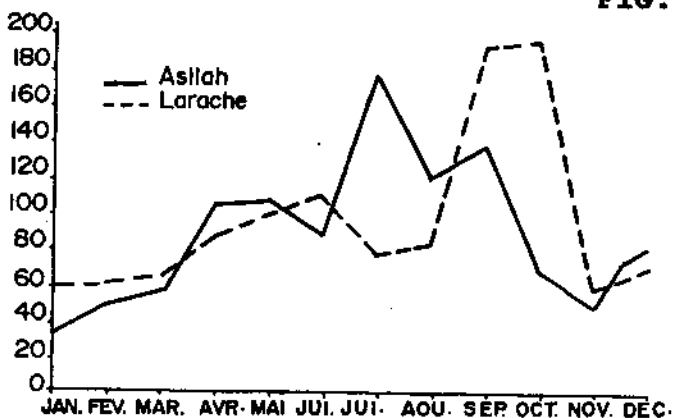


FIG.18 - VARIATION MENSUELLE DES TAXES PRELEVEES SUR LES MARCHANDS AMBULANTS A ASILAH ET LARACHE. (MOYENNE DES ANNEES 1985 ET 1986)



(indice 100 représente la moyenne mensuelle)

Sources: Collectivités Locales.

CONCLUSION

Contrairement à l'idée courante selon laquelle les déplacements de tourisme et de loisirs sont avant tout le fait des sociétés industrielles (46), les citoyens marocains éprouvent un besoin d'évasion se traduisant par une certaine turbulence à l'occasion des fêtes et en périodes de vacances. La réalité et l'ampleur de ces déplacements ont été mises en évidence aussi bien sur les lieux de départ que dans les foyers d'accueil ainsi que sur les itinéraires joignant les premiers aux deuxièmes.

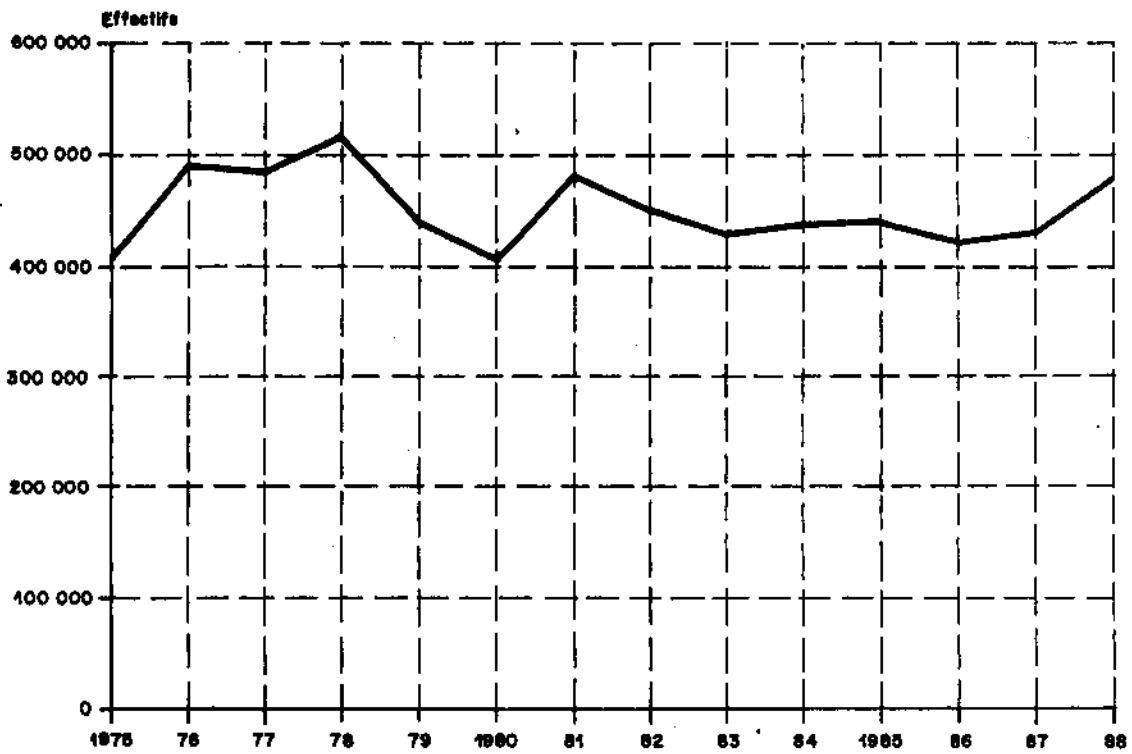
Pour conclure cette évaluation nous dirons qu'un Marocain sur trois est parti en vacances au cours de l'été 1985, que le trafic-voyageurs supplémentaire d'été (un écart par rapport à la moyenne de 27 à 42 % selon les moyens de transport) est essentiellement de type touristique, qu'une offre commerciale destinée aux touristes nationaux est désormais entrain de se préciser et qu'enfin certaines petites villes d'accueil voient leurs populations doubler ou tripler au cours des mois d'été.

Cette "migration d'été" (F. Cribier, 1969) des citoyens marocains se projette presque exclusivement à l'intérieur des frontières nationales. Le nombre des sorties des Marocains à l'étranger s'est en effet stabilisé depuis longtemps autour de 400 000 personnes (figure 19), ce qui représente quelques 10 % du total des départs annuels. Correspondant à toutes les sorties enregistrées aux postes-frontière, ce chiffre ne se limite donc pas aux seuls voyages de tourisme. Les sorties à l'étranger au cours des deux mois d'été qui correspondent probablement à de vrais déplacements touristiques représentent cependant un tiers du total des voyages à l'extérieur du Maroc. Mais le problème de la définition du voyage touristique vrai se pose également pour tous les déplacements que nous avons mis en évidence à l'intérieur du pays. Il a été déjà discuté au cours du Chapitre I.

L'existence d'une demande touristique nationale ayant été démontrée, il convient maintenant de s'interroger sur les éléments explicatifs qui peuvent nous aider à comprendre le développement de ce phénomène

(46) : Cf: Introduction Générale.

FIG.19 - EVOLUTION ANNUELLE DES SORTIES DES MAROCAINS
A L'ETRANGER.



Source: Ministère du Tourisme.

CHAPITRE TROIS

**DES FORMES DE MOBILITE
HERITEES DU PASSE:
LES MOUSSEMS ET LE THERMALISME**

INTRODUCTION

Devant cette affirmation de la demande en tourisme et loisirs, le chercheur serait tenté de faire appel, comme facteur explicatif, au modèle que pourrait fournir le tourisme international. L'intérêt du Marocain pour les activités récréatives ne serait alors qu'une reproduction mimétique des modèles de comportements que véhicule le touriste étranger; celui-ci étant vu comme un facteur supplémentaire d'acculturation (J. Bierwirth, 1981).

Adopter ce raisonnement sans nuance, c'est oublier que la société marocaine connaissait jadis des activités de récréation et que ses membres effectuaient des déplacements s'apparentant à la définition qu'on donne aujourd'hui aux loisirs et au tourisme. Nous avons déjà mentionné quelques-unes des pratiques traditionnelles des loisirs à domicile et dans ses environs, ainsi que les déplacements vers les moussems et les marabouts, déplacements qui, tout en ayant un caractère religieux, étaient aussi motivés par la recherche de distractions. Nous nous proposons, ici, d'examiner quelques-uns de ces déplacements pour déterminer dans quelle mesure ils peuvent être retenus comme facteurs explicatifs des tendances actuelles.

L'existence et la richesse des pratiques récréatives traditionnelles n'est pas l'apanage de la société marocaine, au sein de l'ensemble des pays de l'aire arabo-musulmane. Une littérature abondante et récente sur le sujet a déjà été produite par quelques géographes allemands qui s'intéressent traditionnellement aux sociétés du Moyen-Orient (1). Elle décrit le phénomène des loisirs et de la récréation dans

(1): R.Bender, 1977; F.M.Czapek, 1981; F.M.Czapek et E.Grötzbach, 1981; E.Ehlers, T.Kröger et T.Rahnemae, 1983; E.Grötzbach, 1976, 1981 a, 1981 b, 1982, 1988; L.Herbst, 1987; V.Höhfeld, 1988; H.Kopp, 1988; W.Ritter 1968, 1974, 1977, 1979 a,

des pays comme la Turquie, l'Afghanistan, l'Iran d'avant la révolution islamique et les Etats de la Péninsule Arabique. Ces analyses qui font remonter l'origine des déplacements en question aux pèlerinages qu'effectuaient les Arabes auprès de leurs saints dès avant l'avènement de l'Islam (E. Ehlers, 1983, R. King, 1972 et H. Kopp, 1988) (2), s'articulent autour de quelques idées-clefs.

La récréation (3) y est décrite en tant que phénomène culturel spécifique, les comportements étant liés avant tout à la tradition avant d'être modifiés, par la suite, par d'autres facteurs, tels le niveau de développement, l'environnement naturel et les influences étrangères (E. Grötzbach, 1981). D'autres études insistent sur les formes spécifiques des loisirs et du tourisme national: préférence pour les séjours estivaux en montagne et les pique-niques près des sources d'eau et à l'ombre des arbres, fréquentation des sources thermales et des bords de plans d'eau douce (4), promenades et sorties de fin de semaines autour des grandes villes et surtout divers voyages dont le but originel est le pèlerinage mais qui comportent souvent des motifs récréatifs (E. Grötzbach pour les sociétés islamiques en général, H. Kopp pour le Yémen du Nord, V. Höhfeld pour la Turquie et K.Schliephake pour l'Arabie Séoudite, 1988) (5).

Mais avec l'arrivée des touristes européens dans ces pays (6) et l'apparition d'infrastructures d'accueil et d'animation de type occidental, ces auteurs relèvent trois types d'évolution:

- Dans un premier cas, les deux formes de tourisme liées à deux clientèles et deux espaces différents se juxtaposent sans aucune relation apparente. C'est la

1979 b, 1987, 1988; K.Schliephake, 1988; D. Wiebe, 1976, (voir bibliographie en fin d'ouvrage).

(2): Ce dernier auteur écrit, à propos de la République du Yémen: "Schon für die vorislamische Zeit inschriftlich faßbar ist der Pilger - und Wallfahrtsverkehr zu bestimmten Kultstätten (z.B. Müller 1986 Wallfahrtsverkehr). Er lebt fort im Pilgerverkehr nach Mekka dessen südwestarabische Haupt-Landroute durch das Jemenitische Hochland führt.", en faisant ainsi remonter l'origine des déplacements de loisirs observés aujourd'hui au Yémen "aux voyages de pèlerinage, -attestés par des sources écrites datant de la période pré-islamique- vers des lieux précis de culte. Ces déplacements se maintiennent de nos jours vers la Mecque, en suivant le même itinéraire terrestre qui emprunte les hauts plateaux yéménites dans le Sud-Ouest de l'Arabie"

(3): Nous utilisons ici le mot "récréation" comme équivalent du terme allemand "Erholung".

(4): "Die orientalische Vorstellung vom Paradies (Wasser, Grün, Schatten)". (H. Kopp, 1988, page 28). L'auteur suggère ici un intéressant parallèle entre les lieux de récréation les plus fréquentés et les images que se font les musulmans du paradis

(5): Les textes de ces auteurs sont regroupés dans la publication collective suivante: "Fremdenverkehr und Binnenerholung in islamischen Ländern" Bericht und Materialien, Institut für Tourismus, F.U. Berlin 1988.

(6): Sauf l'Arabie Séoudite qui reste toujours fermée au tourisme étranger.

situation du Yemen que décrit H. Kopp (7), qui relève, toutefois, quelques timides "adaptations" ou "évolutions" (8) des formes traditionnelles aux apports extérieurs.

- Dans un deuxième cas de figure, la société autochtone adopte des formes de tourisme dites "modernes" ou "occidentales" à côté des pratiques traditionnelles. Mais une distinction est établie entre les deux groupes qui s'adonnent à ces activités. Les formes modernes décrites comme des innovations se propagent parmi l'élite et une frange de la classe moyenne qui, elle-même, imite le premier groupe, alors que les pratiques traditionnelles sont exclusivement le fait des ruraux et des classes populaires. C'est le cas du Koweït (W. Ritter) et, dans une moindre mesure, de la Turquie, où V.Höfheld souligne la relative diffusion des vacances au bord de la mer parmi les populations de différents milieux.

- Enfin certains de ces auteurs allemands réfutent cette séparation "traditionnel/moderne", jugée par eux trop schématique; ils relèvent, par contre, une interpénétration de pratiques touristiques à "l'occidentale" et de comportements récréatifs à "l'orientale", interpénétration qu'ils estiment telle qu'elle ne produirait qu'une seule forme de tourisme et de loisirs, que, d'ailleurs, ils qualifient de "moderne". Celle-ci concilie entre l'estivage traditionnel en montagne, le séjour au bord de la mer et lorsque les moyens le permettent, la pratique d'autres formes comme le ski par exemple. C'est la situation qui semblait régner dans l'Iran d'avant la révolution islamique décrite par E.Ehlers, T.Kröger et T. Rahnemae (1983).

A la suite de ces observations une question essentielle se pose: ces formes de loisirs et de tourisme interne que nous rencontrons dans ces sociétés sont-elles simplement les signes précurseurs de formes plus modernes? Dans ce cas doivent-elles obligatoirement évoluer vers les formes de tourisme et de loisirs qui sont celles de la société occidentale, selon un classique processus d'acculturation? Ou bien ces sociétés de l'aire arabo-musulmane vont-elles développer des formes modernes de tourisme et de loisirs mais qui sont à la fois modernes et authentiques, c'est à dire intimement ancrées dans la tradition culturelle de l'orient? (W. Ritter, 1988).

Ces questionnements des chercheurs allemands qui concernent directement notre sujet se limitent, certes, aux seuls pays du Moyen-Orient sans prendre en considération le cas des Etats maghrébins (9). Nous nous proposons donc en nous inscrivant dans cette problématique, d'examiner le cas de la société marocaine et des formes de déplacements touristiques qu'elle a engendrées.

(7): *Références déjà citées.*

(8): *Nous reprenons le même terme qu'emploie l'auteur: "Adaption" et "Entwicklung".*

(9): *Ceci est tout à fait compréhensible, puisque les géographes allemands se sont intéressés surtout aux pays et sociétés du Moyen-Orient. Ce n'est que ces dernières années qu'ils manifestent un intérêt croissant pour l'espace et les sociétés maghrébines.*

Au Maroc, il n'est pas facile de remonter dans le temps pour rechercher une origine historique aux déplacements de type récréatif, car la recherche historique, comme d'ailleurs celle des autres disciplines, ne s'est pas intéressée à ce fait de société.

En arabe classique, le verbe "*saha*" (سَلَح) désigne l'action de voyager; mais il s'agissait, à l'origine, de ces voyages à caractère religieux, sans itinéraire défini au départ (10), qu'accomplissaient en solitaires certains mystiques dans le cadre d'expériences ascétiques et individuelles. Le substantif "*sa'ih*" (سَائِح) signifie aussi celui qui "*s'absorbe dans la contemplation de Dieu et de sa grandeur*" (11) ou qui accomplit le type de voyage déjà mentionné. Aujourd'hui, ce terme de "*sa'ih*" est utilisé dans l'arabe moderne pour signifier le touriste (12), alors que le verbe couvre aussi les voyages de découverte et de repos.

En ce qui nous concerne, il est hors de question de remonter jusqu'au sens mystique initial pour voir comment on est passé de ce type de voyage au déplacement touristique banal d'aujourd'hui. Nous nous attacherons par contre à deux formes de déplacements-séjours qui, dès l'origine, et malgré leur caractère sacré ou thérapeutique accordaient une place de choix aux pratiques de loisirs. Il s'agit de la fréquentation des moussems et des sources thermales, habitudes très anciennes mais encore vivaces de nos jours et connaissant des mutations assez intéressantes à analyser.

I. LE MOUSSEM : DU RASSEMBLEMENT RELIGIEUX DOUBLE D'UNE FETE FORAINE POPULAIRE AU CAMPING BALNEAIRE .

A. DEFINITION ET ORIGINE

Phénomène social profondément enraciné dans la société et la culture marocaines, le moussem est une manifestation qui est encore très vivante de nos jours. Mais cette importance à la fois passée et présente tranche avec le peu d'intérêt que les chercheurs des diverses disciplines, en particulier les

(10): Le verbe "*saha*" signifie aussi l'eau ou tout liquide qui s'écoule sur une surface donnée dans diverses directions. L'image correspond bien à ce type de voyages mystiques.

(11): Dictionnaire arabe moderne. Larousse, 1973.

(12): Il est d'ailleurs réservé plutôt à dénommer le touriste étranger qui visite le pays, ainsi que le Ministère du Tourisme. Lorsqu'un autochtone effectue un déplacement qu'on peut cataloguer dans la rubrique du tourisme d'aujourd'hui, on utilise le verbe "*safara*" et le substantif "*sfar*" pour voyage.

éthnographes du début du siècle, lui ont accordé (13). De ce fait, il est difficile de remonter dans le temps pour décrire les formes originelles du moussem.

Mais si, du point de vue historique, une lacune de taille subsiste, sur le plan anthropologique, le moussem d'aujourd'hui en tant que phénomène social commence à susciter un intérêt croissant (14).

Moussem, de l'arabe classique "*maoussim*", signifie "saison" et c'est là que réside l'un des principaux éléments de sa définition. C'est en effet un pèlerinage, mais qui ne se pratique qu'à des moments précis de l'année revenant périodiquement. Il est appelé aussi "*laâmara*", du verbe "*âmara*" ou "habiter", "peupler" et "remplir", et c'est son deuxième caractère, puisque c'est un pèlerinage *collectif* (15) et non individuel. C'est donc un rassemblement de pèlerins qui se retrouvent collectivement et périodiquement autour du sanctuaire d'un saint.

Vu l'objet de notre recherche, nous n'allons pas nous attarder sur cette contradiction entre un Islam orthodoxe qui ne fait aucune place à la vénération de Saints et autres intermédiaires entre Dieu et le croyant et cette pratique qui, au contraire, est basée sur la reconnaissance d'une autorité spirituelle d'un patron-saint, paradoxe qui frappe parfois les chercheurs étrangers (F. Reysoo, 1988). En effet, la recherche historique a déjà expliqué la genèse du mouvement maraboutique et l'origine du rôle politico-économico-social des "*zaouïa*" dès le début du XV^{ème} siècle et au cours des siècles suivants. Ce qui nous intéresse ici c'est plutôt l'association de l'acte religieux (pèlerinage) à l'aspect foire et fête populaire.

Une première origine de ce que F. Reysoo appelle la triade pèlerinage-foire-fête populaire est à rechercher dans l'Arabie pré-islamique. Les "*maoussim*" (16) étaient ces marchés qui se tenaient périodiquement dans l'ancienne Arabie à des carrefours de routes caravanières et où les opérations d'échanges s'accompagnaient de festivités avec, notamment, des concours durant lesquels s'affrontaient les poètes des principales tribus. "*Souk Okad*" en était le principal exemple. La

(13): Nous avons relevé, certes, quelques articles et références relatifs aux moussems dans les Archives Marocaines entre 1905 et 1907, mais aucune étude approfondie.

(14): F. Reysoo, 1988, " Des Moussems du Maroc. Une approche anthropologique des fêtes patronales". Cet ouvrage nous est parvenu au moment où nous terminions la rédaction de cette partie. Mais nous avons déjà discuté quelques uns de ces principaux apports avec Melle F.Reysoo, anthropologue hollandaise. Si nous ne partageons pas toutes ses conclusions, nous nous inspirons cependant de quelques-unes de ses idées.

(15): Il est aussi appelé dans certaines régions rurales *lama* du verbe *lamma* ou "réunir" et "assembler".

(16): Pluriel de "*maoussim*" qui a donné en arabe dialectal "*al moussam*" lequel, francisé, a abouti à moussem.

Mecque, avec la Kâaba, ajoutait au rôle de carrefour caravanier celui de centre religieux. Au Maghreb, l'Afrique du Nord romaine avait ces marchés bimensuels et ses foires annuelles (17). J.F Troin, en analysant les facteurs d'implantation des souks marocains, souligne l'association relativement fréquente du souk, du marabout, des fêtes et des pèlerinages qui avaient lieu auprès du tombeau (J.F. Troin, 1975, pp.241-242).

Une deuxième origine provient probablement des rites agraires ayant pour thèmes principaux la fertilité et la fécondité, d'où l'importance du sacrifice, interprété par certains chercheurs comme une recherche de la "baraka" du Saint pour garantir les récoltes du groupe (D.F. Eickelman, 1976; E. Laoust, 1983 et F. Reysoo, 1988). Or les liens entre la tenue de plusieurs moussems et le calendrier agricole sont très évidents et les rites du sacrifice dans le déroulement du moussem très importants.

Cette manifestation trouve donc son origine lointaine dans l'histoire des foires religieuses et leurs aspects économiques et sociaux de l'Arabie pré-islamique, mais aussi dans le mouvement maraboutique et la tradition des souks - deux phénomènes spécifiques du Maroc-, et, enfin, dans les rites agraires du monde berbéro-méditerranéen.

Elle offre le premier exemple dans l'histoire socio-culturelle du Maroc, d'une manifestation qui accorde une place de choix à la récréation et aux distractions et ce malgré son caractère sacré. Elle s'accompagne en outre de déplacements de populations qui convergent vers le même point, attirées par les nécessités du pèlerinage mais aussi par le besoin en loisirs. Terminant le plus souvent l'année agricole, le moussem est, enfin, le lieu de distractions par excellence, parfois l'unique, du monde de la campagne. Plusieurs descriptions insistent en effet sur les divertissements qui accompagnent le séjour dans un campement de tentes (18).

(17): S. Gsell "Histoire ancienne de l'Afrique du Nord", cité par J.F. Troin, 1975, page 240.

(18): "Une fois faites les dévotions et sacrifiés les animaux sur le parvis de la koubba, une fois les traditionnelles offrandes remises entre les mains de la descendance du marabout ou entre celles du gardien de son tombeau, la fête commence. Fantasia, chants et danses se déroulent dans la liesse populaire au milieu d'une grande affluence de badauds, de bateleurs, de marchands, car le moussem donne prétexte à la tenue d'un grand marché achalandé qui constitue un appoint important pour l'économie du pays" G. Drague, 1951. "Esquisse d'histoire religieuse du Maroc". Paris-Peyronnet.

"La piété n'exclut pas la joie: plusieurs jours durant ce n'est que succession de chants, danses folkloriques, festins, ponctués par les salves des fantasia." A. Kriem, 1970; préface du livre: "Les beaux moussems du Maroc: Imilchil". Casablanca, Maroc-Edition.

"Les cavaliers de la fantasia portent leurs plus beaux habits et exhibent les meilleurs attelages et selles. Les groupes de danseurs folkloriques se présentent dans leurs plus beaux accoutrements et excellent dans les battements de rythmes et l'exécution des danses. Et les femmes essaient de se distinguer entre elles par

Le moussem s'intègre donc parfaitement dans le champ de notre analyse. Son importance pour notre approche est double; outre le fait qu'il fournit un exemple des lieux de loisirs d'autrefois, il fait aujourd'hui partie intégrante de l'éventail de lieux de séjours que fréquente le touriste marocain, avec, certes, une importance qui varie selon les milieux et les groupes sociaux.

Il pose néanmoins un problème de définition lorsque la composante religieuse est prédominante. L'examen de la répartition dans l'espace et le temps ainsi que de celle du contenu de ces manifestations aide à faire la distinction entre des moussems qui sont restés purement religieux et d'autres qui sont en voie de désacralisation.

B. LA REPARTITION DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS.

1. UNE MANIFESTATION SURTOUT RURALE ?

Profitant d'une étude commandée par l'administration, nous avons pu effectuer en 1982 un recensement des moussems auprès de toutes les provinces et préfectures (19). Ce recensement nous semble exhaustif, du moins pour les circonscriptions qui ont répondu, puisque les fiches ont été remplies au niveau de chaque commune. Les chefs-lieux d'Al Hoceima, Taza, Errachidia, Marrakech, Tan Tan et Casablanca n'ont malheureusement pas renvoyé leurs questionnaires. Nous avons alors complété cette liste en nous basant sur celles que publie de temps à autre le Ministère du Tourisme, mais en ne retenant que les moussems de type traditionnel et en procédant à plusieurs vérifications et compléments pour chaque province ou wilaya (20).

les plus jolies robes, les plus beaux bijoux, le maquillage et les dessins au henné les plus raffinés" F. Reysoo, 1988 "Des moussems au Maroc. Une approche anthropologique", Enschede: Schneldruck.

(19): F. Reysoo, à qui nous avons communiqué ces listes, les a reprises en citant comme source " Le Ministère de l'Intérieur". En fait cette documentation n'existe pas en tant que telle au Ministère de l'Intérieur, mais a été collectée par nos soins - par l'intermédiaire, certes, de l'administration centrale du dit Ministère - directement auprès des autorités locales.

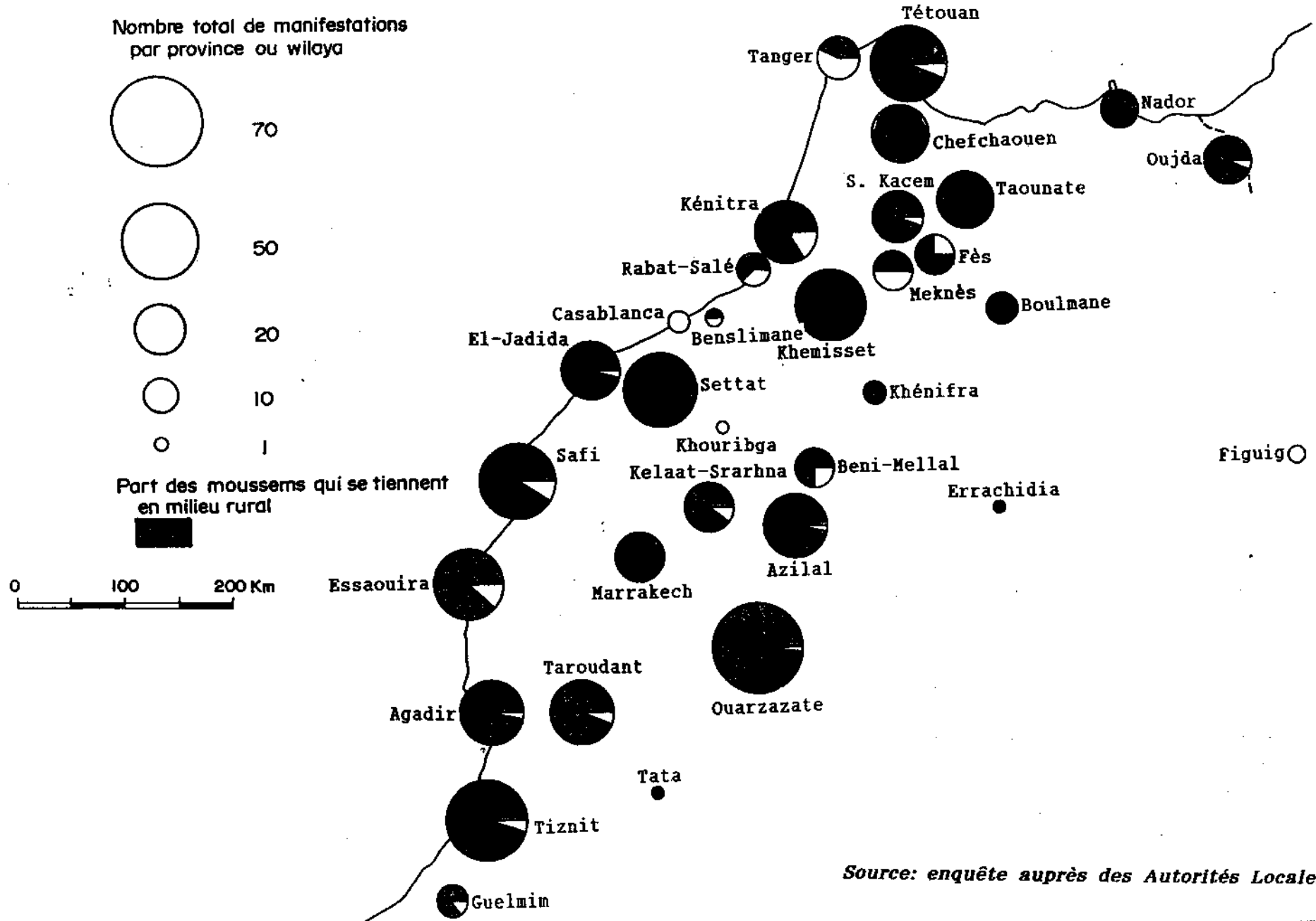
(20): La liste du Ministère du Tourisme comporte en effet d'autres manifestations que les moussems, relativement récentes comme la fête des cerises à Sefrou, celle des roses à Kalaat Mgouna ou celle du Cheval à Tissa et que les documents du Ministère dénomment moussems. Bien qu'appelées moussem, ces dernières manifestations ont été écartées car elles ne sont pas liées à un Saint-patron et proposent des festivités de type moderne. La liste dressée, par nous-même, pour chacune des provinces ou wilaya manquantes a été contrôlée et complétées par les soins de collègues ou connaissances sur place. De grandes différences sont à relever entre les deux listes, mais nous avons donné foi à celle du Ministère de l'Intérieur sur celle du Ministère du Tourisme.

TABLEAU 17. REPARTITION DES MOUSSEMS PAR PROVINCE ET WILAYA.1982

PROVINCE OU WILAYA	NOMBRE DE MOUSSEMS			TAILLE	
	Total	Ruraux	Urbains	Nombre de personnes 5.000 à 10 000	10.000 et plus
Ouarzazte	74	73	1	17	9
Tiznite	58	55	3	1	9
Safi	49	45	4	7	4
Tétouan	48	45	3	21	1
Settat	45	45	-	1	1
Khémisset	44	44	-	-	3
Essaouira	44	39	5	-	2
Agadir	34	33	1	-	1
Taroudant	34	32	2	-	1
Azilal	34	32	2	-	2
Kénitra	32	27	5	-	3
El Jadida	28	27	1	1	2
Chefchaouene	27	27	-	13	1
Taounate	26	26	-	11	-
Sidi Kacem	21	19	2	3	2
Marrakech	20	20	-	1	2
K.des Srarhna	19	17	2	1	3
Oujda	18	17	1	1	-
Tanger	14	6	8	3	-
Meknès	11	6	5	3	2
Fès	12	3	9	-	-
Beni Mellal	12	9	3	4	2
Nador	11	11	-	-	-
Rabat-Salé	8	5	3	-	3
Guelmime	7	6	1	-	2
Boulmane	7	7	-	1	-
Khénifra	4	4	-	-	-
Casablanca	3	-	3	1	-
Figuig	2	2	-	-	-
Ben Slimane	2	1	1	-	1
Smara	2	-	2	-	1
Tata	1	1	-	-	1
Khouribga	1	-	1	-	1
Errachidia	1	1	-	-	1
TOTAL	753	685	68	59	102

Source: enquête personnelle auprès des autorités locales et compléments à partir du Guide des mousses du Ministère du Tourisme.

FIG. 20 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MOUSSEMS PAR PROVINCE ET WILAYA



La liste qui a été obtenue et qui, sans être trop éloignée de la réalité, est sans doute incomplète, a permis l'établissement de la carte hors-texte (planche 1) (21) et la figure 20. Elle recense 753 moussems qui se sont tenus en 1982, soit presque l'équivalent des 800 souks relevés par J.F. Troin (1975).

A côté de quelques grandes manifestations urbaines qui se regroupent autour du patron spirituel d'une ville comme Moulay Driss à Fès ou Mhamed Benaïssa (Cheikh El Kamel) à Meknes, le moussem est avant tout une manifestation rurale. 91% des moussems recensés se tiennent à la campagne. Ceci ne signifie pas qu'ils sont visités exclusivement par des ruraux.

La fréquentation des moussems du monde rural par les habitants de la ville est d'autant moins intense -elle peut même, parfois, être nulle- que le moussem est de petite taille, peu connu, qu'il présente un caractère local et offre une durée limitée dans le temps. En effet, certains petits moussems reculés de la montagne ne durent qu'une journée (22) -qui coïncide dans ces cas avec celle du souk-, soit le temps juste nécessaire à la tribu pour se rassembler, immoler la bête présentée en sacrifice, effectuer la prière et la circumambulation, faire quelques achats, se restaurer puis repartir. Le caractère tribal du moussem (chaque tribu ou groupement de tribus a son moussem) est, dans ce cas, très marqué; le motif du pèlerinage et le caractère sacré priment aussi sur les aspects récréatifs. Le pouvoir d'attraction sur les citadins est alors pratiquement nul.

Mais d'autres moussems ruraux connaissent une fréquentation citadine assez soutenue. C'est le cas des grands rassemblements autour des tombeaux de saints-patrons dont l'audience spirituelle est plus que régionale: Moulay Abdeslam dans le Nord du Pays, Moulay Brahim dans le Haut Atlas de Marrakech et Moulay Abdelkader Jilali dans le Sud. C'est aussi le cas des moussems qui se tiennent à proximité des grandes villes et dont le site offre un centre d'intérêt supplémentaire: Moulay Abdallah dans la région d'El Jadida, Moula Koubtine dans celle de Kénitra, Sidi Brahim Bou Laajal dans la banlieue de Salé.

La fréquentation des moussems ruraux par les habitants de la ville peut traduire aussi l'intensité des attaches que les néo-citadins ont encore avec leur milieu rural d'origine. On note, en effet, une forte présence des habitants des quartiers périphériques dans les fêtes patronales qui se tiennent autour des moussems de banlieues des grandes villes.

D'un autre côté, les quelques grands moussems urbains, tels que Sidi Bouabid Cherki à Boujad, Sidi Mhamed Benaïssa à Meknès ou Moulay Driss à Fès, reçoivent

(21): Sur cette carte, les moussems qui se tiennent en dehors des villes ont été représentés par un point et localisés au chef-lieu de leur commune et non sur le lieu exact où ils se tiennent.

(22): C'est le cas, pratiquement, de tous les moussems du pays Chleuh, excepté celui de Sidi Hmad ou Moussa.

aussi des visiteurs issus de la campagne. Ceci s'explique par leur audience régionale ou nationale.

Si une certaine interpénétration entre la ville et la campagne s'observe par le biais de quelques moussems, on ne peut suivre F. Reysoo lorsqu'elle écarte toute dichotomie pouvant exister entre les moussems de la ville et ceux de la campagne. Le clivage entre les deux types de manifestations demeure évident pour plusieurs d'entre eux.

Mais l'influence de la ville, quand elle affecte sensiblement certains moussems de la campagne, en fait apparaître un troisième type: celui-ci a perdu d'un côté un peu de ses aspects ruraux et religieux, mais, en contrepartie, il reçoit de plus en plus de visiteurs dont les motifs de déplacement répondent plutôt à une recherche de loisirs, de type citadins. Il est d'ailleurs intéressant de noter que cette évolution touche avant tout les moussems ruraux qui, situés en dehors des villes, méritent un déplacement des habitants de ces villes et deviennent ainsi des pôles attractifs, alors que les moussems urbains demeurent en majorité encore imprégnés par leur caractère sacré.

C'est en fait ce troisième type de moussems, témoin des mutations de la société marocaine, qui nous intéresse le plus pour notre approche. Le grand rassemblement de Moulay Abdallah, au Sud d'El Jadida, en est un excellent exemple (23).

2.LA REPARTITION SPATIALE.

les 753 moussems recensés se répartissent sur presque la totalité du pays. La répartition demeure néanmoins très inégale (planche 1). Elle semble coïncider à première vue avec les zones de très fort peuplement: les régions d'Ouarzazate et d'Ouezzane mises à part, toutes les fortes concentrations de moussems s'inscrivent dans les limites des zones où les densités rurales dépassent 60 habitants au km². Le vide relatif de l'Oriental, du Sud-Est, des régions montagneuses et du Plateau Central est remarquable. Cette corrélation fortes densités de populations rurales/concentration des moussems semble compréhensible, les régions les plus densément peuplées ayant le plus de demande potentielle en moussems. Mais elle souffre de quelques exceptions de taille, comme les fortes concentrations du Maroc Présaharien et des environs d'Ouezzane -régions peu peuplées- et le vide quasi-total en moussems de la région densément peuplée du Rif Oriental.

(23): Cf: *infra*, même chapitre, page 133

planche I

MOUSSEMS RECEVANT PLUS DE 10 000 PERSONNES

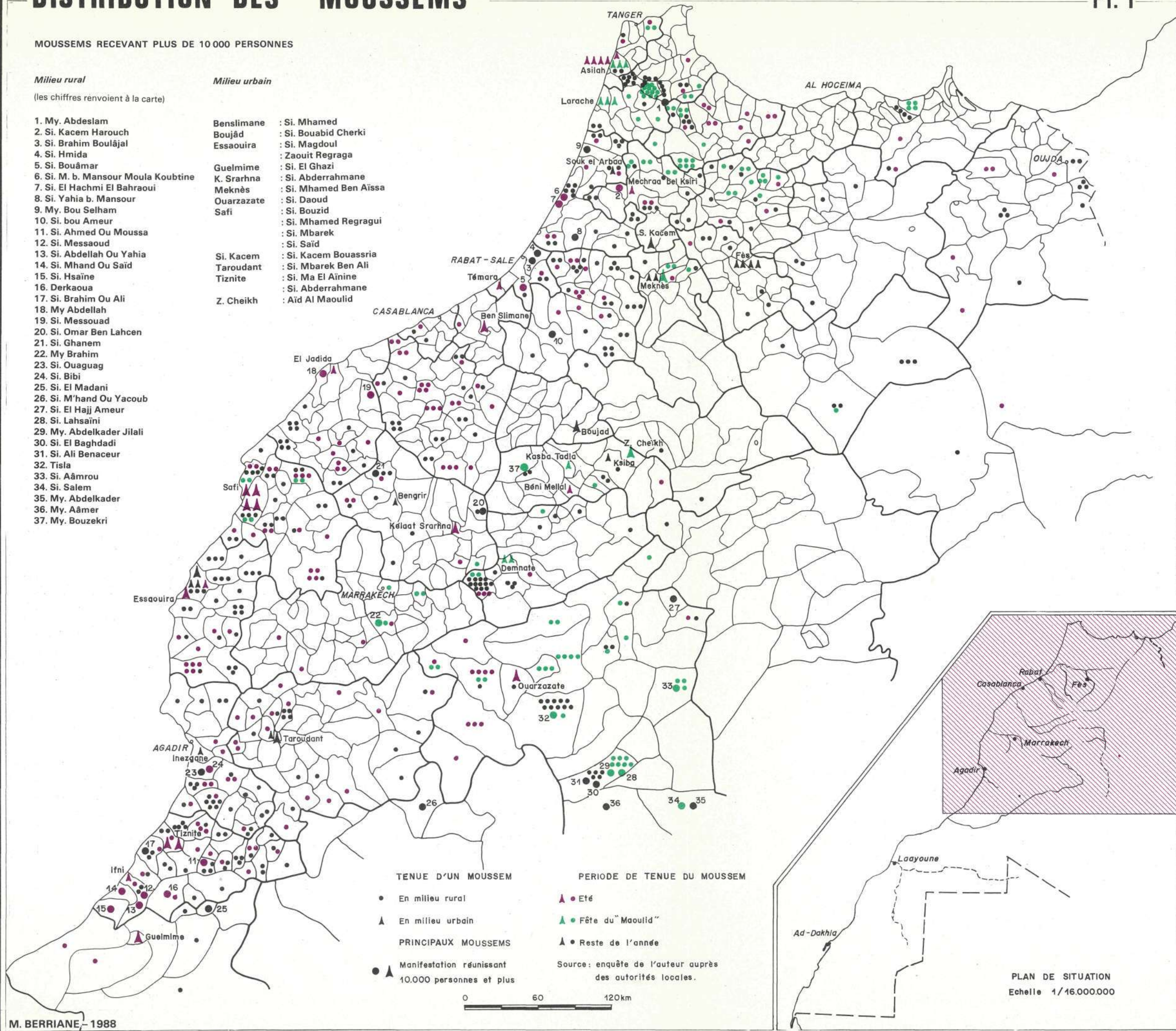
Milieu rural

(les chiffres renvoient à la carte)

1. My. Abdeslam
2. Si. Kacem Harouch
3. Si. Brahim Boulâjal
4. Si. Hmida
5. Si. Bouâmar
6. Si. M. b. Mansour Moula Koubtine
7. Si. El Hachmi El Bahraoui
8. Si. Yahia b. Mansour
9. My. Bou Selham
10. Si. bou Aneur
11. Si. Ahmed Ou Moussa
12. Si. Messaoud
13. Si. Abdellah Ou Yahia
14. Si. Mhand Ou Saïd
15. Si. Hsaine
16. Derkaoua
17. Si. Brahim Ou Ali
18. My Abdellah
19. Si. Messouad
20. Si. Omar Ben Lahcen
21. Si. Ghanem
22. My Brahim
23. Si. Ouaguag
24. Si. Bibi
25. Si. El Madani
26. Si. M'hand Ou Yacoub
27. Si. El Hajj Aneur
28. Si. Lahsâini
29. My. Abdelkader Jilali
30. Si. El Baghdadi
31. Si. Ali Benaceur
32. Tisla
33. Si. Aâmrrou
34. Si. Salem
35. My. Abdelkader
36. My. Aâmer
37. My. Bouzekri

Milieu urbain

- | | |
|------------|------------------------|
| Benslimane | : Si. Mhamed |
| Boujâd | : Si. Bouabid Cherki |
| Essaouira | : Si. Magdoul |
| | : Zaouit Regraga |
| Guelmime | : Si. El Ghazi |
| K. Srarhna | : Si. Abderrahmane |
| Meknès | : Si. Mhamed Ben Aïssa |
| Ouarzazate | : Si. Daoud |
| Safi | : Si. Bouzid |
| | : Si. Mhamed Regragui |
| | : Si. Mbarek |
| | : Si. Saïd |
| Si. Kacem | : Si. Kacem Bouassria |
| Taroudant | : Si. Mbarek Ben Ali |
| Tiznite | : Si. Ma El Ainine |
| | : Si. Abderrahmane |
| Z. Cheikh | : Aïd Al Maoulid |



TENUE D'UN MOUSSEM

- En milieu rural
- ▲ En milieu urbain

PRINCIPAUX MOUSSEMS

- ▲ Manifestation réunissant 10.000 personnes et plus

PERIODE DE TENUE DU MOUSSEM

- ▲● Eté
- ▲● Fête du "Maoulid"
- ▲● Reste de l'année

Source: enquête de l'auteur auprès des autorités locales.

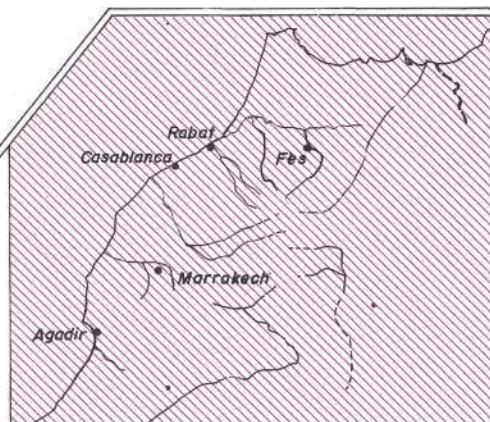
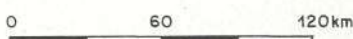


FIG. 21 - DISTRIBUTION DES MOUSSEMS PAR TAILLE.
(EFFECTIFS DE PERSONNES ESTIMES PAR LES AUTORITES LOCALES)

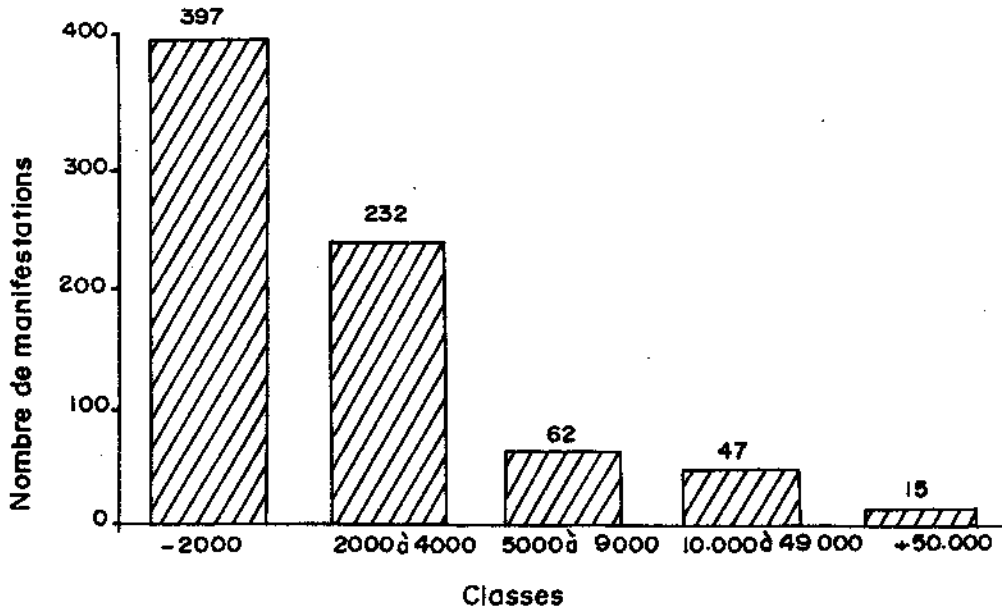
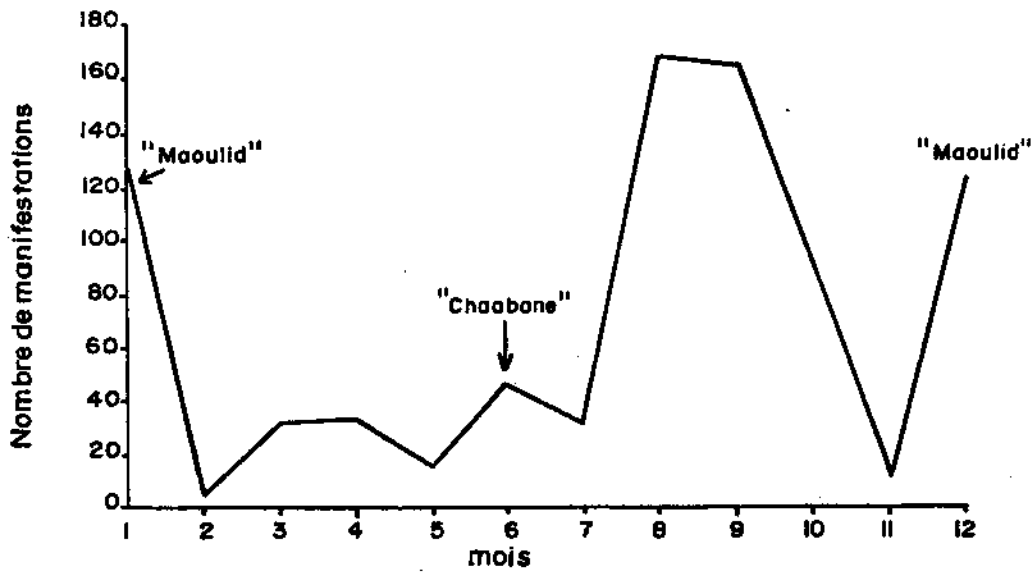


FIG. 22 - REPARTITION MENSUELLE DES MOUSSEMS (1983).



Source: enquête auprès des Autorités Locales.

En fait d'autres facteurs explicatifs (que les densités de population) de la distribution géographique des moussems sont à privilégier. Les régions agricoles relativement riches, comme les plaines atlantiques (Doukkala et Chaouia par exemple), ainsi que les zones de contacts comme le *Dir* du Tadla se prêtent particulièrement bien à l'organisation de festivités collectives.

Les foyers historiques des mouvements maraboutiques et les zones d'influence des *zaouïa* (Anti-Atlas Occidental, plaine du Souss, la côte atlantique, le Nord-Ouest du Maroc, oasis du Dra) concentrent également de fortes densités de moussems.

Les limites des unités tribales interviennent sans doute aussi pour expliquer cette répartition, puisque chaque tribu veillera à avoir ses saints et ses moussems.

Mais les moussems sont d'importance très inégale. Une centaine environ rassemblent de grands effectifs de populations (plus de 5 000 personnes) et durent entre trois jours et une semaine, rarement quinze jours. Soixante peuvent être considérés comme de gros moussems; ils rassemblent, d'après les estimations du Ministère de l'Intérieur, plus de 10 000 personnes. On les rencontre surtout à proximité des grandes villes et dans le Pays Chleuh. Le reste, soit plus de 80%, sont plutôt de petites manifestations à caractère local: plus de la moitié réunissent chacun moins de 2 000 personnes et un peu moins du tiers regroupent entre 2 000 et 5 000 personnes (figure 21). Si pratiquement, chaque région possède son grand mousssem, on est frappé par la forte concentration des grands rassemblements dans le Sud-Ouest; mais ces derniers se déroulent, pour la plupart d'entre eux, pendant seulement une ou deux journées.

3. Les rythmes saisonniers.

Les liens entre les dates de tenue des moussems et le calendrier agricole ont déjà été soulignés lorsqu'il s'agissait de remonter aux origines lointaines de ces festivités. La courbe de la figure 22 traduit effectivement l'importance des manifestations qui ont lieu au cours des mois d'Août et de Septembre. Si on se limite aux seuls moussems dont la date n'est pas liée au calendrier hégirien mais plutôt au calendrier agricole, on relève que 60% de ces fêtes se concentrent au cours de ces deux mois. Mais cette concentration estivale et de début d'automne ne s'explique-t-elle pas tout simplement par la disponibilité à ce moment là, des ruraux, une fois les moissons faites ? Le décalage du calendrier agricole entre les régions méridionales, où les moissons sont précoces, et les régions septentrionales où elles sont plus tardives, pourrait alors être mis en parallèle avec la double concentration, en Août pour le Sud et en Septembre pour le Nord. De même, on raconte qu'au cours des années soixante les tribus de Oulad Bou Aziz, qui organisent le mousssem de Moulay Abdallah, dans la région d'El Jadida, n'ont pas apprécié les décisions des autorités du cercle d'El Jadida qui voulaient programmer le mousssem à une date fixe. Celle-ci intervenait avant la fin des récoltes, relativement tardives, du maïs dans les Doukkala; or les paysans ne pouvaient pas se permettre d'aller aisément "faire la fête" en laissant le maïs (déjà récolté) non

encore décortiqué et battu, car devant encore sécher quelques semaines. La belle saison, enfin, se prête bien à l'organisation de fêtes collectives où, comme on le verra plus loin, les distractions nocturnes tiennent une grande place.

Quoiqu'il en soit, la coïncidence de la tenue de nombreux moussems avec les vacances scolaires de l'été va jouer un grand rôle dans le processus de citadinisation des flux de visiteurs et dans l'évolution de quelques-uns de ces moussems qui deviendront des espaces de loisirs et de vacances pour les campeurs citadins.

Outre celle de la saison estivale, la courbe de la figure 22.B comporte encore deux pointes, correspondant aux mois de janvier et de décembre. Il s'agit de moussems qui ne sont pas liés au calendrier solaire et qui se tiennent à l'occasion du "*Maoulid*" ou anniversaire de la naissance du Prophète Mohammed. Cette fête qui s'est répétée deux fois en 1982, est mobile par rapport au calendrier solaire. Ces moussems ont un caractère sacré indéniable et se localisent dans des régions où les *zaoufa* et les confréries religieuses ont encore une grande influence, comme dans le Nord autour des villes de Chefchaouen et d'Ouezzane ou encore dans la région d'Ouarzazate (planche 1).

Ainsi donc, la période de tenue des moussems peut nous aider à distinguer deux types de manifestations. D'un côté, nous avons des manifestations dont le caractère religieux est encore prédominant; ce sont par exemple les fêtes qui se tiennent à l'occasion du *Maoulid*. D'un autre côté nous avons des moussems qui, du fait même de leur tenue en plein été, sont en passe de devenir de grandes fêtes collectives et populaires avec une participation accrue de citadins, mais dont le motif religieux (l'idée de pèlerinage) n'est plus qu'un prétexte pour la majorité de ces visiteurs de la ville.

Il faut toutefois garder à l'esprit l'idée que, même quand il n'est pas affecté par cette relative désacralisation, le moussem est à l'origine un rassemblement religieux qui n'exclut pas les distractions et la récréation.

C. LA FREQUENTATION DES MOUSSEMS: LA FORME LA PLUS ANCIENNE DE DEPLACEMENT RECREATIVE AU MAROC.

Nous avons souligné, à plusieurs reprises, que le moussem était une institution associant motifs sacrés et activités relevant plutôt du domaine profane. Ces dernières concernent tout l'éventail de distractions et de divertissements qui accompagnent le pèlerinage.

Nous nous attacherons à ces aspects en cherchant à atteindre deux buts. A partir des interviews recueillis principalement auprès d'interlocuteurs d'âge avancé ayant participé aux moussems d'autrefois, de notre propre expérience et de nos observations, mais aussi à partir de quelques lectures d'auteurs étrangers, nous essaierons de décrire les divertissements qui avaient cours autrefois et d'analyser

leur signification. Cette situation sera comparée à celle d'aujourd'hui, dans le but de saisir les évolutions en cours. Le deuxième but de notre étude est de dégager un certain nombre de pratiques et d'habitudes qu'on peut observer sur les moussem mais que l'on retrouve de nos jours parmi les campeurs et vacanciers marocains fréquentant les stations balnéaires ou de montagnes.

Au bout du compte, notre objectif est d'essayer de distinguer, pour expliquer l'évolution constatée, entre facteurs endogènes et exogènes

1. Les aspects récréatifs du moussem traditionnel.

a) les préparatifs et le déplacement.

Dès les premières chaleurs de l'été annonçant le début du battage des céréales, on commence à devenir attentif, sur les souks, aux crieurs publics qui annoncent la date du début du moussem. Celle-ci est généralement décidée par les tribus organisatrices, en accord avec les descendants du marabout qui prennent soin du mausolée. Ce dernier est repassé à la chaux alors que les points d'eau et les aires des abattoirs sont entretenues.

On s'active alors pour terminer le battage et le stockage des grains et pour apporter les quelques produits à vendre au dernier souk hebdomadaire avant le moussem; c'est que les dépenses seront exceptionnellement élevées pendant une à deux semaines au cours desquelles on ne se prive pas.

Toutes les tribus avoisinantes participent au moussem et l'aire d'attraction peut même dépasser le cadre régional, selon l'audience du saint et de son moussem. A Moulay Abdallah, par exemple, les participants sont issus de toutes les tribus des Doukkala avec, à leur tête, les Oulad Bou Aziz, mais viennent aussi des régions des Chtoukka et de la Chaouia au Nord-Ouest, et des Rehamna et des Abda au Sud; on peut même rencontrer des populations du Haouz de Marrakech.

Le Vendredi, avec sa prière collective, marque le début du moussem, mais les pèlerins commencent à affluer dès le mercredi ou le jeudi pour s'installer et avoir de bonnes places.

Parmi les tribus les plus proches, la participation est pratiquement collective, puisque ne restent dans les villages que le bétail et ceux qui s'en occupent. Chaque foyer possède sa tente en coton qui est le classique *Guittoun* soukier. Les paysans-propriétaires les plus aisés entretiennent un cheval pour la fantasia et une tente caïdale ou *Khzana* (24) qui est dressée dans une aire réservées à ces

(24): Le fait que ces tentes, somptueuses et richement décorées à l'intérieur - et dont le prix varie entre 8 000 et 30 000 DH-, soient appelées tentes caïdales ne signifie pas qu'elles sont dressées par des caïds, mais que, vu leur prix, elles demeurent le privilège des notables ruraux et sont aussi de plus en plus utilisées

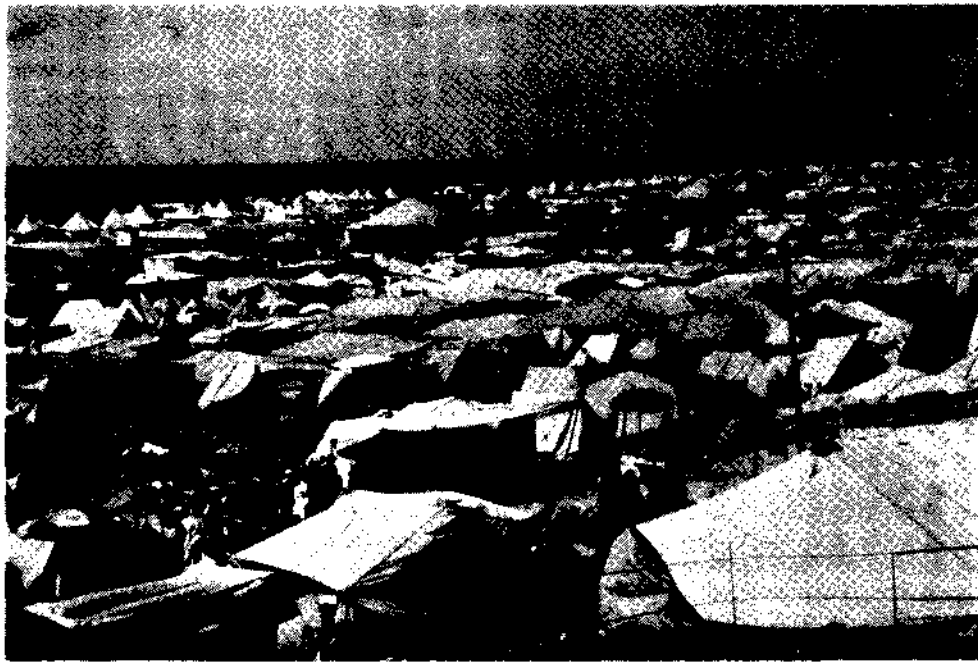


PLANCHE III. DU MOUSSEM AU CAMPING BALNEAIRE.

Photo 1: Vue d'ensemble du moussem de Moulay Abdallah: forte concentration de campeurs dont les effectifs sont évalués à 75 000 personnes. On voit à l'arrière plan la rangée de tentes caïdales le long de la plage; au second plan la fête foraine bat son plein; au premier plan, enfin, un des nombreux souks du moussem.

Photo 2: Vues de détail du campement avec une grande variété de tentes. Représentant un camping de plage sur le littoral du détroit de Gibraltar, la photo 3 rappelle remarquablement celle du moussem.



privilegiés. Le déménagement de la famille et du mobilier se fait par tous les moyens: camions, camionnettes, tracteurs et remorques, charettes, animaux, etc.. Mais le mobilier rural qui demeure léger (nattes ou tapis, coussins, couvertures et ustensiles de cuisine) pose moins de problème de transport que celui des citadins, lorsque ceux-ci ont commencé à fréquenter le moussem rural.

L'arrivée des citadins sur les moussems ruraux n'est pas récente. Ils ont toujours été présents, bien que dans des proportions moins fortes qu'aujourd'hui. Trois anciennes familles dont les descendants ou les ancêtres ont été interrogés par nos soins à Azemmour et El Jadida, illustrent les conditions dans lesquelles elles ont commencé à fréquenter le moussem de Moulay Abdallah dans la fin des années cinquante ou le début de la décennie suivante.

Le chef de la famille Bend. était boucher et fréquentait les souks des Doukkala et Chaouia. De ce fait ses relations avec la campagne étaient très étroites et il avait pris l'habitude de déplacer sa famille avec lui quand il exerçait son métier sur les marchés du moussem.

Celui de la famille Hajje Kh. était agent de police au temps du Protectorat. Le pouvoir que lui confère sa fonction lui a permis de devenir un propriétaire terrien notable dans les environs de la ville. Ses Khanass et associés recevaient la famille avec tous les honneurs à l'occasion du moussem.

H.Bens. enfin était muezzin dans une mosquée de la médina. Il était de condition plus modeste que les précédents, mais était marié à une femme originaire de la tribu des Chtouka sur l'autre rive de l'Oun er Rbia. La belle-famille paysanne se déplaçait chaque année pour assister au moussem; après une halte à Azemmour pour se recueillir sur la tombe du patron de la ville Moulay Bouchaïb, la belle-famille continuait sur Moulay Abdallah accompagnée par les parents de la ville.

Au départ donc, les citadins qui se rendaient au moussem étaient ceux qui avaient quelques relations avec la campagne avoisinante. Or nous savons par ailleurs que les rapports tissés par certaines villes anciennes comme Fès, Marrakech, ou Ouezzane avec leurs campagnes par le biais, notamment, du commerce ou de la propriété foncière, étaient très étroits. A ces citadins, il faut ajouter, bien sûr, les habitants de la ville qui avaient des attaches spirituelles ou héréditaires avec le Saint, comme ceux appartenant à la confrérie qui lui était affiliée ou ceux se réclamant de sa descendance.

Chez les urbains qui voulaient assister à un moussem, les préparatifs étaient plus complexes, commençaient plus tôt et revêtaient un caractère cérémonial.

"Nous commençons à nous préparer, raconte une citadine de vieille souche d'Azemmour, au moins un mois avant la date approximative de la tenue du moussem. Dès le début de l'été, le couscous et les

par les autorités locales lors des différentes festivités. On assiste aujourd'hui aussi à leur apparition dans les fêtes familiales (mariage) des habitants de la ville qui les dressent en pleine rue, pour donner des spectacles, ainsi qu'à leur utilisation dans les hôtels et villages de vacances fréquentés par le tourisme international pour faire couleur locale.

vermicelles était préparés et séchés, les épices achetées nettoyées et moulues, les poulets attachés sur la terrasse ou dans le couloir de l'entrée pour être engraisés, de nouvelles nattes (très pratiques contre le sable) acquises; ceux qui en avaient les moyens engraisaient un bœuf. On se procurait des caisses de thé vides qui étaient très pratiques pour le transport des ustensiles de cuisine et de la nourriture. La veille du départ, du pain au blé tendre et au lait, pour une meilleure conservation, était préparé ainsi que des gâteaux secs pour les petits déjeuners. Ceux qui pouvaient louer les services d'un canion ou en emprunter un emportaient tout ce dont ils avaient besoin pour meubler la tente; matelas, coussins, tapis étaient disposés sur les nattes en joncs. Les autres utilisaient les services de bus grâce aux lignes directes qui fonctionnent exceptionnellement entre la ville et Moulay Abdallah. Si la plupart des familles de conditions modestes se contentaient d'une seule tente qui servait à la fois pour dormir, manger et veiller, certaines familles d'Axennour étaient connues par l'habitude de dresser plusieurs tentes: la tente de séjour, celle qui servait de cuisine, celle que se réservait le mari pour recevoir ses connaissances et même parfois celle du fils aîné qui se tenait généralement à l'écart avec ses amis"

Interview

La participation au moussem était donc bien perçue comme un déplacement récréatif et de loisirs. Ceci se confirme davantage quand on examine les divertissements qui y étaient proposés.

b) Les divertissements du moussem.

Arrivés sur le lieu du moussem et une fois les tentes dressées, les femmes et les jeunes filles s'affairent sous la tente pour préparer le repas, alors que les hommes et les enfants commencent à circuler pour reconnaître les emplacements des diverses distractions et repérer les connaissances et amis qui sont présents et avec qui ils vont se distraire collectivement. Si la participation au moussem suppose plusieurs moments très différenciés, comme la visite du saint, la prière, le sacrifice éventuel et les divertissements, nous voulons nous attacher ici exclusivement à ce dernier temps. Mais, parfois, il est très difficile de séparer les conduites rituelles de celles profanes; nous serons donc amené à parler de temps à autre des aspects sacrés de ce déplacement.

**** Les divertissements du jour***

Les fortes chaleurs estivales du jour réduisent légèrement le nombre des spectateurs et des spectacles. Ceux-ci se limitent souvent à la fantasia. Les jeux équestres traditionnels attirent une grande foule qui passe plusieurs heures à suivre et à commenter les prouesses des cavaliers de telle ou telle tribu (25) ou à

(25): Il n'est pas aisé de comprendre les règles de ces jeux; certains auteurs ne s'attachent qu'aux aspects descriptifs des chevauchées et des costumes et harnais, d'autres concluent un peu rapidement: " Ce désordre apparent est à mettre sur le compte de la variabilité de chaque chevauchée. Ni le nombre, ni la cadence, ni les prouesses ne sont constants. Il m'était donc difficile d'y trouver un système ou même des règles de jeu." F. Reysoo, 1988. Or ces jeux équestres obéissent à des règles qui en font justement une véritable compétition entre les différentes tribus. Le désordre n'est vraiment qu'apparent. La variabilité du nombre des cavaliers vient des moyens de chaque tribu pour aligner un nombre plus ou moins grand de

défendre son équipe contre les supporters de l'équipe du douar voisin. Notons que la fantasia est un spectacle de plein air qui n'est pas exclusif des moussems, mais qu'on retrouve dans d'autres occasions de fêtes collectives (festivals culturel, fêtes nationales) ou familiales (mariage par exemple).

Sur le moussem, on passe aussi sa journée à circuler parmi les rues de tentes de commerces et de services. Les souks des différents produits alimentaires et surtout ceux de la viande sont visités régulièrement, par les femmes en général. C'est que, pendant le moussem, on ne se prive pas. Outre les nécessités de la fête et toutes les offres alléchantes pour dépenser l'argent économisé pour cette occasion, il y a le besoin de se reposer des privations de la vie quotidienne et le désir d'afficher un certain bien-être vis-à-vis des voisins du campement qui ne sont pas des inconnus. Mais on fréquente aussi les souks pour ramener au village et au terme du moussem des souvenirs bénis par le saint ou *barouq* (R. Chakir, 1985 et F. Reysoo, 1988), à la fois pour soi et pour ceux des amis ou parents qui, pour une raison quelconque, n'ont pas pu se déplacer. Autrefois, les produits du *barouq* offerts par les étalages des commerçants se limitaient à des sucreries et à des fruits secs (26), ainsi que des amulettes et talismans. Ajoutons à ces sorties sur le souk les visites du marabout qu'effectuent les femmes en petits groupes et qui revêtent aussi un caractère de fête aux dires des intéressées.

A la fin de la journée, lorsque les températures se font plus clémentes, commencent à se réunir les premiers cercles ou *halka* autour des amuseurs publics. Ils annoncent les spectacles qui vont s'installer dès le coucher du soleil et qui vont se continuer tard dans la nuit.

** Les divertissements de la nuit.*

Pour les visiteurs du moussem de Moulay Abdallah, le moussem dure "sept jours et sept nuits". Pendant le jour et en dépit de l'attraction que constitue la fantasia, qui finalement ne retient assez longtemps que les hommes et les passionnés, une certaine oisiveté s'installe; oisiveté pouvant s'expliquer d'ailleurs par les fortes chaleurs estivales. La nuit arrivée, sonne l'heure des spectacles ou

cavaliers. La variabilité de la cadence et des prouesses proviennent de la maîtrise plus ou moins grande de chaque groupe de cavaliers de la règle principale du jeu. Chaque équipe doit, en effet, démontrer sa capacité à effectuer une chevauchée conduite dans un mouvement unique et coordonné, l'épreuve décisive étant la décharge des fusils devant se faire en même temps sans aucune "fausse note". D'ailleurs, autrefois, du moins au moussem de Moulay Abdallah, une troupe de musiciens était toujours présente sur la ligne d'arrivée pour raccompagner l'équipe de cavaliers qui avait le mieux réussi sa chevauchée.

(26): *Sucreries, fruits secs (dattes, figes, raisins, amandes, noix et pois chiches), henné, eau de rose et encens occupent traditionnellement au Maroc une place de choix dans les rituels de purification et de fécondité (E. Westermarck, 1926; F. Reysoo, 1988).*

fraja (27), temps fort de la manifestation. Tous les participants au moussem, hommes, femmes et enfants quittent leurs tentes pour affluer vers l'aire où se concentre l'essentiel de l'offre ou pour se disséminer parmi les tentes du campement à la recherche d'attroupements autour de quelques spectacles.

Le terrain ayant servi pendant le jour aux jeux équestres est livré aux *halka* qui s'installent à la lumière des lampes au gas oil: musiques, danses, sketches, dressage d'animaux, contes, numéros d'acrobatie, lecteurs de versets de corans, conseils et ventes de remèdes, etc..

Le campement des tentes de séjour n'est pas plus calme. Sous les *Khzana*, ou tentes caïdales, les *chikhates* (28), troupes de chanteuses et danseuses professionnelles qui animent traditionnellement les veillées des diverses fêtes familiales, connaissent une grande affluence. Le spectacle est bien sûr commandé par le propriétaire de la tente pour lui et ses amis masculins, mais les passants, hommes et femmes, peuvent aussi en profiter. A Moulay Abdallah, la tente d'un grand notable était connue par la plupart des visiteurs comme *lakhzana dial nilou* (ou tente caïdale en nylon) car les pans de la tente étaient doublés d'un tissu transparent. Lorsque le spectacle commençait, on relevait les pans en toile pour ne laisser que la doublure transparente. Une fois les rebords rabattus, toute une foule s'agglutinait autour de la tente pour suivre les numéros de danses et de chants à travers le "nylon" transparent. On est donc loin de cette idée développée par F. Reysoo selon laquelle le spectacle des *chikhates* est réservé aux agents de l'autorité, alors que le menu peuple en serait écarté (F. Reysoo, 1988).

Sous d'autres tentes appartenant à des visiteurs moins riches, des hommes se regroupent entre eux pour animer une soirée soit en s'improvisant musiciens-chanteurs soit en faisant appel aux nombreux artistes qui, tels des troubadours, circulent d'un souk et d'un moussem à l'autre; là aussi le spectacle n'est pas privé et des passants peuvent s'arrêter pour en profiter.

Ces divers spectacles ne s'achèvent que tard dans la nuit. La vie nocturne du moussem traditionnel frappe l'observateur par la forte promiscuité entre les sexes, ce qui, en temps normal, est inconcevable. Au cours de la nuit, les femmes jouissent d'une certaine liberté puisqu'elles peuvent sortir seules et circuler entre

(27): Le sens exact de ce mot est très significatif quant à l'aspect récréatif du moussem : les termes "*fraja*", "*farraja*" et "*tafarraja*" signifient respectivement spectacle, montrer un spectacle et regarder un spectacle, mais le substansif, "*al fourja*", désigne le soulagement accompagnant un moment de détente qui succède à une période de contrainte.

(28): Le phénomène des "*chikhates*" est très complexe et mériterait bien une analyse sociologique qui reste à faire. Nous nous y arrêtons ici pour rejeter le qualificatif de "danseuses du ventre" qu'on leur accole quelquesfois (F. Reysoo, 1988 et prospectus touristiques) et qui laisse supposer une origine orientale alors que la tradition de ces danseuses-chanteuses professionnelles est bien ancrée dans la culture du Maroc rural.

les tentes et assister à des spectacles qui, comme les numéros des chikhates par exemple, leur sont interdits en temps normal.

En effet, l'observation du moussem dans sa version originelle est riche d'enseignements pour l'analyse d'un certain nombre de comportements de la société marocaine, en particulier rurale, mais aussi urbaine, qui ne correspondent pas toujours aux idées établies.

Dans son étude sur les fêtes patronales (1988) F. Reysoo souligne à juste titre ce qu'elle appelle des "inversions symboliques" révélées par le moussem. La rupture avec la routine quotidienne et la réadaptation du mode de vie nomade -dont témoigne le déplacement de la famille et de ses meubles-, s'accompagne sur le moussem tel qu'il est organisé d'un mode de vie qui s'apparente à celui de la ville. L'espace domestique où évolue la femme et qui est privé et intime en temps normal, se transforme en un espace public lorsqu'elle relève les pans de la tente pour suivre ce qui se passe à l'extérieur et rafraîchir la tente, car elle découvre alors une petite parcelle de sa vie domestique. La sobriété et la modestie du régime alimentaire dans la vie courante cèdent la place à une certaine opulence puisque, pendant le moussem, la consommation de la viande provenant de la bête immolée ou achetée quotidiennement sur le souk devient la règle. Certains codes, enfin, qui régissent les relations entre les sexes, au niveau notamment de la ségrégation spatiale, semblent être transgressés.

Ces inversions permettent de comprendre quelques unes des conduites des vacanciers-campeurs marocains d'aujourd'hui, celles-ci trouvant leurs origines dans ces mêmes pratiques. L'observation des mutations affectant, de nos jours, ces moussems confirme cette conclusion.

2. L'évolution de la fréquentation et des pratiques à Moulay Abdallah : un processus de désacralisation du moussem ?

Le moussem de Moulay Abdallah nous paraît être un exemple typique de l'évolution que vivent certains moussems et qui va dans le sens d'une désacralisation des motifs initiaux de leur fréquentation. Nous le retenons pour analyser ce processus, sans toutefois prétendre que l'on peut généraliser son cas à la majorité des autres moussems.

a) Bien qu'étant à l'origine une manifestation rurale, le moussem de Moulay Abdallah reçoit de plus en plus de citadins.

Le moussem de Moulay Abdallah frappe le visiteur par la forte concentration humaine. Les chiffres des estimations sont impressionnants: 250 000 visiteurs d'après les autorités provinciales en 1982, 180 000 personnes selon la presse en 1988 et 130 000 campeurs d'après les autorités du caïdat et du cercle. R. Chakir considère que ces chiffres sont trop exagérés et elle ramène l'effectif des campeurs

à 65 000 personnes (R.Chakir, 1985) en multipliant par six le nombre des tentes dressées (nombre qui était de 10 900 (29)).

Nous avons essayé d'évaluer cette fréquentation de manière un peu plus précise en utilisant une photographie aérienne verticale (30) prise pendant la tenue du moussem de 1983, et en complétant cette information par un sondage effectué au même moment auprès des campeurs. La photographie aérienne agrandie au 1:4 000 ème a permis un comptage systématique des tentes (31), en distinguant les tentes des campeurs (8 243 tentes) (32) d'un côté et les tentes des grands commerces de l'autre (803 tentes) (33). Le sondage auprès d'un échantillon de campeurs choisi au hasard et basé sur le découpage du moussem par les autorités locales en cinq arrondissements (34), cherchait à obtenir des renseignements sur l'origine des campeurs, mais aussi sur la taille moyenne des "ménages" par tente. Celle-ci était, en 1983, de 7,5 personnes pour les tentes de séjour et de 6,5 pour les tentes de commerce (35).

La taille moyenne du "ménage" sur le moussem est nettement plus grande que celle mesurée par le recensement de 1982 pour l'ensemble de la population marocaine (6,9). Cette différence peut s'expliquer tout d'abord par la forte présence des ménages ruraux dont la taille moyenne est élevée (6,4 selon le recensement). Mais elle résulte aussi d'une habitude très courante dans les moussesms et qu'on retrouvera de façon remarquable sur les campings des stations

(29): Sans citer la source de ce chiffre.

(30): Cette photographie aérienne a été prise à notre demande et bénévolement par la "Société Marocaine de Photographie Aérienne Atlas-Aviation" (Aerial Photo actuellement).

(31): Elle a servi aussi à l'établissement de la planche 2 qui détaille l'organisation spatiale du moussem

(32): Parmi lesquelles on peut reconnaître les grandes tentes caïdales, les tentes de taille moyenne et les petites tentes (voir planche 2)

(33): Les tentes réservées aux commerces et aux services (restauration) sont faciles à repérer sur l'agrandissement de la prise de vue aérienne grâce à leur forme, leur taille et leur concentration le long des "ruelles" commerçantes. Néanmoins ce chiffre est inférieur à la réalité, car plusieurs petits points de vente sont disséminés parmi les tentes de séjour; ils ont été dans ce cas comptabilisés comme tentes de séjour.

(34): La forte concentration de la population, le grand étalement de la surface occupée et la durée limitée du moussem (une semaine) n'ont pas permis la mise au point d'une méthode pour le choix d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population. Au total, 300 ménages ont été interrogés rapidement sur leur origine géographique, la profession du chef de ménage et la taille de celui-ci.

(35): Pratiquement tous les commerçants étaient accompagnés de leurs familles ou hébergeaient des parents ou amis. De grands restaurateurs originaires de Casablanca hébergeaient jusqu'à 25 personnes, les uns "hôtes", les autres étant du personnel.

touristiques (36): il s'agit du regroupement de plusieurs membres de la même famille qui, dispersés au cours de l'année, se retrouvent à l'occasion du moussem.

En multipliant le nombre de tentes obtenu à partir du comptage sur la photographie aérienne par les moyennes fournies par notre sondage auprès des visiteurs du moussem, nous arrivons à un effectif de 67 000 campeurs pour le moussem de 1983, auquel il faudrait ajouter 50 000 visiteurs de passage sur la semaine (37). En ajoutant la moyenne journalière de ces visiteurs de passage, que nous évaluons à 6 500 personnes, à l'effectif des campeurs, ce rassemblement regrouperait 73 500 personnes et atteindrait l'équivalent de la population de Ksar El Kebir; soit celle d'une ville moyenne, éphémère certes, mais qui, placée dans la hiérarchie urbaine, arriverait au 19ème rang!

Cette forte concentration traduit l'arrivée en force des habitants de la ville qui viennent s'ajouter aux flux traditionnellement issus de la campagne. En effet d'après l'échantillon que nous avons enquêté en 1983, les villes auraient fourni presque la moitié (47,7%) des campeurs de cette année-là.

(36): Cf: *infra*, Livres II, Chapitre II.

(37): Ce chiffre est une estimation des autorités locales qui nous paraît un peu au-dessous de la réalité puisqu'elle ne prend en compte que les déplacements effectués en voitures particulières (données des parkings) et oublie les 16 500 places offertes quotidiennement par les lignes de bus et de taxis reliant El Jadida au moussem.

TABLEAU 18. LIEUX DE RESIDENCE DE 300 CAMPEURS DU MOUSSEM DE MOULAY ABDALLAH

Province	Milieu rural			Milieu urbain		
	Cercle/province	Effectifs	%	Ville	Effectifs	%
El Jadida	Cercle d'El Jadida	30		El Jadida	15	
	Cercle de S.Smaïl	25		Azemmour	6	
	Cercle de S.Bennor	24		Had O.Frej	4	
	Cercle de Kh.Zmamra	20		S.Smaïl	4	
	Cercle d'Azemmour	16		Bir Jdid	3	
				A.Aounates	3	
				S.Bennour	3	
				Oualidia	2	
				Kh.Zmamra	2	
		S/Total	115	73,2		42
Casablanca	---	--	---	Casablanca	39	27,3
Marrakech		8	5,1	Marrakech	20	14,0
Khouribga		9	5,7	Khouribga	9	6,3
Safi		6	3,8	Safi	5	3,5
Settat		3	1,9	Settat	3	
				Benahmed	2	
				Berrechid	1	
				El Gara	1	
				S/Total	7	4,9
Beni Mellal		5	3,2	Beni Mellal	3	
				Fkih b.Salah	1	
				S/Total	4	2,8
Kalaat Srarhna		4	2,5	K.Srarhna	3	2,1
Essaouira		5	3,2	Essaouira	3	2,1
Divers		2	1,3	Divers	8	5,6
Total		157	100,0	Total	143	100,0

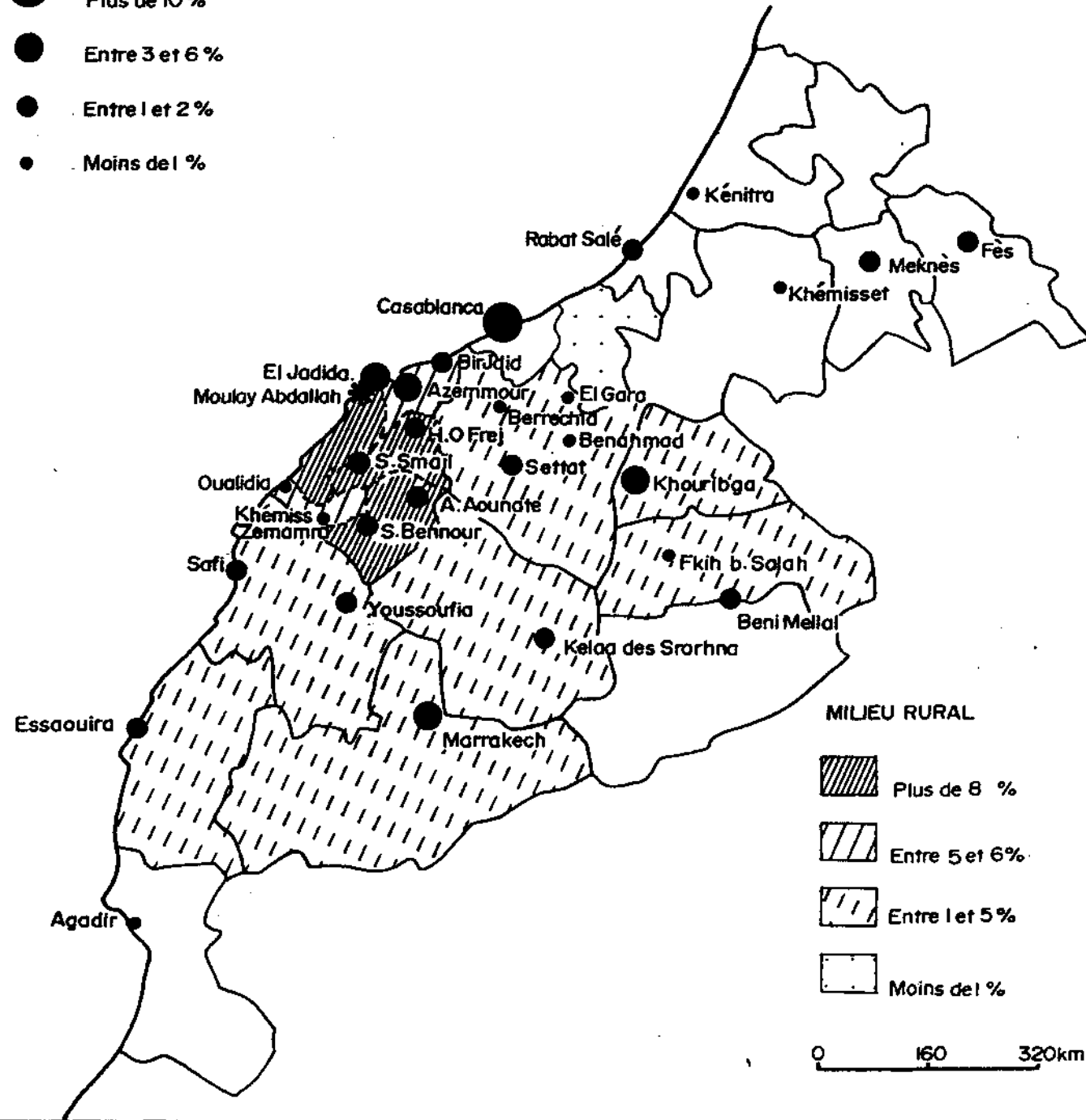
Source: échantillon de 300 campeurs interviewés au cours du moussem de 1983.

Plus du tiers des personnes interrogées (38,6%, mais aussi 73 % des visiteurs d'origine rurale) était issu des tribus des Doukkalas. La moitié de la population urbaine *doukkali* provient d'El Jadida et d'Azemmour, alors que l'origine urbaine de l'autre moitié est très discutable; les originaires des nouveaux centres urbains de Arbaa Aounate, Had O. Frej, Khémis Zemamra ou Oualidia ont en effet des comportements beaucoup plus ruraux qu'urbains (figure 23).

**FIG.23 - ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES CAMPEURS
DU MOUSSEM DE MOULAY ABDALLAH (1983).**

MILIEU URBAIN

- Plus de 10%
- Entre 3 et 6%
- Entre 1 et 2%
- Moins de 1%



MILIEU RURAL

- ▨ Plus de 8 %
- ▧ Entre 5 et 6%
- ▩ Entre 1 et 5%
- Moins de 1%

0 160 320km.

Source: enquête de l'auteur 1982.

Mais dès que l'on quitte la première auréole d'attraction du moussem, qui correspond en gros à la province d'El Jadida, la part de la clientèle urbaine augmente. Les villes de Casablanca, Marrakech, Khouribga, Youssoufia, Safi et Settat ont fourni 26% du total des campeurs et plus de la moitié de ceux venant des villes.

Ainsi donc, le moussem ajoute à l'aire d'attraction traditionnelle, rurale et locale, une nouvelle aire qui s'étend à quelques villes relativement éloignées. Marrakech émet depuis longtemps un flux de vacanciers vers El Jadida et une partie de ce flux s'oriente désormais, vers le moussem. Khouribga et Youssoufia sont de nouveaux pôles émetteurs grâce à l'activité minière et aux liens qui se sont établis entre ces villes phosphatières et la région à la suite de l'édification du port phosphatier de Jorf Lasfar. Les anciens bâtiments ayant servi à l'hébergement des techniciens des chantiers de construction du port et du complexe chimique et qui sont situés aux environs de la petite agglomération de Moulay Abdallah, ont été convertis en un club et un centre d'estivage pour les cadres et employés de l'Office Cherifien des Phosphates; ceux-ci ont donc pris l'habitude de fréquenter le moussem pendant sa tenue. Quant au cas de Casablanca, nous le verrons plus loin (38), son poids économique et démographique fait que ses originaires sont partout présents sur les différents lieux de vacances. D'autres villes enfin comme celles du Tadla, les anciennes capitales Fès et Meknès ou encore l'agglomération de Rabat-Salé, commencent à faire leur apparition sur le moussem de Moulay Abdallah.

La fréquentation des moussems ruraux par les citadins est aujourd'hui non négligeable: 16,5% des habitants des villes que nous avons enquêtés (39) ont déclaré avoir participé à un moussem en 1985. Ce taux de participation recouvre aussi les manifestations urbaines et varie selon les villes: 14,8% à Tanger, 14,0% à Rabat mais 21,4% à Casablanca et 22,5% à Marrakech.

Diverses raisons expliquent cette tendance manifestée par les citadins à investir le moussem rural. A celles que nous avons déjà mentionnées rapidement dans notre présentation générale (40), il convient d'ajouter six autres facteurs importants.

* Autrefois, cette fréquentation participait au large éventail des rapports que la ville avait tissés avec sa campagne environnante. Bien que possédant leurs propres moussems, les citadins se rendaient aussi à des manifestations qui se

(38) Cf: *infra*, Livre II, Chapitre III et Livre III, Chapitre I.

(39) Cf: *infra*, enquête "Lieux de départ" Livre I, Chapitre I

(40) Cf: *supra*, page 122

1



2



3

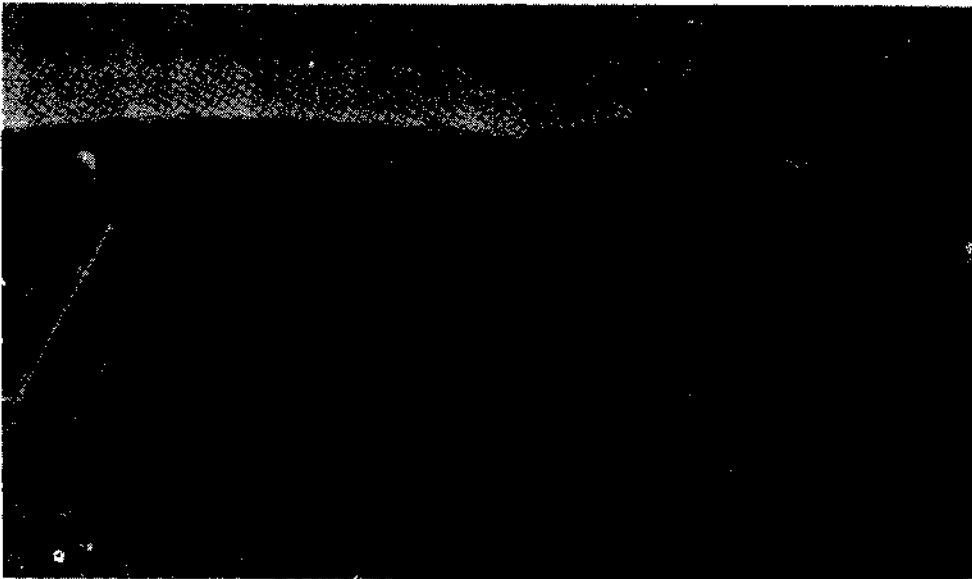


PLANCHE IV. DIVERTISSEMENTS AU MOUSSEM DE MOULAY ABDALLAH.

Le spectacle de la Fantasia attire de plus en plus de jeunes spectateurs citadins (photo 1), alors que la fête foraine offre différentes attractions (photo 2). Les théâtres populaires ont récupéré une partie des traditionnels spectacles des "Halka" (photo 3).

tenaient autour de Saints-patrons ensevelis dans la campagne (41). Aujourd'hui cette vie de relation entre le monde urbain et le monde rural est devenue plus intense et plus complexe. Il est fréquent de rencontrer sur les moussem des propriétaires terriens citadins, accompagnés de leurs familles. Ils fréquentent le moussem d'une région où ils possèdent des terres, soit invités par leurs associés soit reçus par leurs employés ou "métayers" qui aménagent le campement et organisent le séjour. Parfois, ils possèdent même une demeure dans les environs, qu'ils ont édiflée à la fois pour superviser les travaux sur leurs terres et passer quelques jours de vacances avec leur famille. Dans ce cas-là cette maison sert de base pour faciliter le séjour sur le moussem, séjour qui se passe, dans tous les cas, sous la tente.

* L'émigration des campagnes vers les villes a renforcé à son tour ces liens par le biais des retours des néo-citadins pour participer aux festivités des moussem de leurs régions d'origine. Les taux de participation aux moussem des habitants des villes obtenus par notre enquête "Lieux de départ" sont très significatifs à cet égard. Alors que ce taux est de 16,5 % en moyenne, il n'est que de 13,4% pour les citadins de souche et atteint jusqu'à 20% pour les ménages urbains d'origine rurale. Il faut souligner, en outre, l'intéressant phénomène de regroupement, à l'occasion du moussem, de différents ménages qui ont la même origine familiale et géographique et qui, par le jeu de l'émigration, se trouvent dispersés. C'est ainsi que quelqu'uns des descendants des trois familles originaires d'Azemmour interviewés plus haut (42) et qui travaillent et résident à Casablanca, Rabat, Settat et Agadir, ont pris l'habitude de se joindre aux membres de la famille restés sur place pour se retrouver régulièrement au moussem de Moulay Abdallah. C'est, pour eux, l'occasion de se revoir, de prendre des vacances et de faire du tourisme tout en reconstituant momentanément le clan familial. Ces exemples ne concernent certes pas des familles d'émigrés ruraux, mais ils n'en correspondent pas moins au schéma qu'on rencontre un peu partout chez les ménages récemment installés en ville. Selon les cas, la famille visite le moussem du lieu de naissance du mari ou de la femme. Ceci permet le maintien de liens continus entre les différents éléments du groupe originel et constitue un facteur de cohésion plus ou moins fort, le tout s'insérant dans un système complexe d'obligations familiales et de clientélisme. F. Reysoo, dans son analyse des

(41) " *Les Fassis ne limitent pas leur dévotion aux seuls saints de Fès : ils participent volontiers aux fêtes organisées en l'honneur des saints du voisinage. Ainsi, au mois de mai, ils montent nombreux au mausolée de Sidi Ahmed El Bernousi, perché sur une colline entre Zallagh et Tghat. La fête (moussem) se déroule sur les pentes raides du versant nord, au milieu des térébinthes centenaires ; les Jbalas viennent y exécuter leur fantasia à pieds ; les marchands ambulants, les diseurs de bonne aventure et les tire-laine ne manquent pas ; pendant deux jours et une nuit, on prend du bon temps, pour peu qu'il fasse beau, sous la protection du vénérable saint*" R. Le Tourneau, 1965, page 286.

(42) Cf: *supra*, page 129

"moussems vécus", relève cet élément de cohésion et de complémentarité familiales entre la ville et la campagne (43).

* De retour au pays, à l'occasion de leurs congés annuels, les travailleurs émigrés à l'étranger participent aussi à cette conquête du mousssem rural par la ville. Nombreux, en effet, sont les ouvriers ou commerçants marocains vivant à l'étranger, et originaires des campagnes, qui investissent une partie de leurs économies pour l'acquisition d'un logement en ville. De ce fait, lors de leurs retours momentanés au pays, ils s'installent dans cette agglomération quand ce ne sont pas leurs parents âgés qui deviennent résidents permanents, soit pour surveiller la demeure, soit pour s'occuper des petits-enfants scolarisés en ville. Au cours de leurs séjours au pays, qui coïncident souvent avec l'été, ces émigrés, qui sont motorisés, disposent de moyens financiers non négligeables et ramènent avec eux d'Europe -et de plus en plus- tout le nécessaire pour le camping, se déplacent avec leurs familles fraîchement installées en ville pour séjourner au mousssem de la région d'origine. Nous en avons rencontrés des dizaines sur la plupart des moussems visités et sur des plages de type moderne. Ces familles, que ce soit les branches vivant en Europe ou celles résidant dans la ville marocaine choisie pour l'acquisition de la demeure, déracinées au cours de l'année, ne manquent pas d'assister au mousssem local. Cela leur permet de renouer avec l'environnement social originel, de revoir les autres membres éloignés du clan d'autrefois et de profiter du rassemblement de la tribu et du douar pour afficher tous les symboles de la réussite de l'émigré: voiture, bijoux de l'épouse, tente moderne d'importation, consommations diverses, etc.

* Le mousssem peut aussi devenir une destination privilégiée pour des citadins qui n'avaient auparavant aucun contact avec le monde rural. Comme on le verra

(43) F. Reysoo écrit, à propos du mousssem de Moula Koubtine (région de Kénitra): " Dans le pays des Menasra, la tradition veut que les familles citadines visitent le mousssem de la région d'origine de la femme. Dans le cas présent, la soeur de Bouselham qui habite à Rabat, son mari (le hajj), ses huit enfants et deux nièces de Marrakech sont les invités. Ils sont tous nourris et logés sous la même tente de la famille-hôte qui, elle, se compose de neuf personnes.

(...) une relation de complémentarité s'est installée entre les familles de Rabat et les nahlyas (il s'agit ici de la branche rurale de la famille qui reçoit au mousssem). Plusieurs fois par an, le hajj se rend à Oulad Nahla pour ramener des légumes frais, du charbon de bois, du petit-lait ou du beurre. En contrepartie, le hajj se propose de régler des problèmes administratifs dans la capitale, si besoin est. De plus, il représente une maille (potentielle) importante sur le chemin du marché du travail en ville pour les Nahlyyne."

Au mousssem, la famille nahlyas est très honorée de recevoir la visite de la famille du hajj. Selon les règles de l'hospitalité, elle étale sa générosité en repas copieux. C'est un don où seul le bien-être et le bonheur des invités comptent. En contre-partie, le hajj achète des bouteilles de Fanta et de Coca-Cola, acte apprécié par ceux qui n'en ont pas les moyens. Aïcha réagit d'un air impressionné." F. Reysoo, 1988, page 86.

plus loin (44), la naissance et le développement d'une classe moyenne citadine s'accompagnent de l'apparition de nouveaux modes de consommation; les besoins en loisirs et en espaces de vacances figurent parmi ces nouveaux "produits". Ceux-ci doivent être diversifiés pour répondre à tous les goûts. Le moussem qui se tient en dehors de la ville de résidence est ainsi intégré à ces espaces de loisirs, et ce d'autant plus que ces catégories sociales disposent dans la plupart des cas de moyens de locomotion privés.

D'un autre côté, le moussem est parfois l'unique destination vers laquelle peuvent se diriger les ménages ou les individus appartenant aux groupes sociaux défavorisés et qui souhaitent faire aussi du tourisme (45). La courte durée de la manifestation, son accessibilité grâce à la multiplication des moyens de transport légal ou clandestin, l'abondance des commerces et services populaires et la possibilité d'improviser des moyens d'hébergement de fortune (46) (voir les planches photo.), mettent le camping du moussem à la portée de ces ménages aux revenus limités.

* Des campagnes promotionnelles du moussem, ayant comme cadre la ville, valorisent aussi cette manifestation aux yeux des citadins. En effet, alors qu'autrefois la diffusion des dates de tenue des mousses se faisait par le biais du crieur public sur les souks ou de la rumeur, les principaux mousses font aujourd'hui l'objet d'une couverture médiatique de la part de la presse écrite et parlée et, surtout, par la télévision. Celle-ci réserve même des spots publicitaires insérés par les collectivités locales et programmés régulièrement quelques semaines avant sa tenue, pour détailler les diverses manifestations que comporte le moussem et inviter le public à s'y rendre. Il arrive alors que des familles partant en vacances choisissent une région où se tient un moussem pour l'intégrer à leur séjour. A Moulay Abdallah, la quasi-majorité des participants casablancais et zemmouris étaient présents une semaine à dix jours avant le moussem et comptaient demeurer sur place quelques jours à une semaine après sa clôture. C'est ainsi que le tiers des familles enquêtées prévoyait un séjour de 21 jours, alors que le moussem ne dure qu'une semaine. Notons, en passant, que les pèlerins d'origine rurale rentrent chez eux, dans leur majorité, le dernier jour du moussem.

* Cette couverture médiatique des fêtes patronales, en direction des citadins, n'est en fait qu'un aspect du principal et dernier facteur de citadinisation du moussem. Il s'agit de l'irruption de plus en plus poussée de l'Etat, à travers la ville, dans la vie du moussem. Cette intervention, qui date de la période du Protectorat, a été marquée par des rapports maghzen/moussem très fluctuants et a

(44) Cf: *infra*, Chapitre IV.

(45) Cf: *infra*, Livre II, Chapitre II.

(46) Dans les campings modernes organisés un type particulier de tentes est exigé. On ne tolère pas par exemple la tente de toile blanche marocaine car elle occupe une grande surface et ne correspond pas au standing affiché par ces campings.

débouché de nos jours sur une récupération systématique de ces manifestations par le pouvoir central. En plus d'une manipulation idéologique évidente destinée à renforcer la légitimité spirituelle du pouvoir, cette récupération tend à diffuser l'image d'un Etat national centralisateur en profitant de ces rassemblements de masse pour déployer tous les symboles de cet Etat: drapeaux, banderoles, forces de l'ordre, délégations gouvernementales, représentants locaux au Parlement, etc.. Ajoutons enfin la récupération du moussem par le Ministère du Tourisme pour enrichir et diversifier le produit touristique marocain commercialisé à l'étranger (47)

Tout ceci fait que le moussem échappe de plus en plus, pratiquement, aux populations locales au profit de la capitale régionale. L'organisation du moussem a été longtemps, durant plusieurs siècles probablement, l'affaire des descendants du saint ou de la tribu qui héberge son tombeau. Aujourd'hui, cette organisation, y compris la fixation des dates, est du ressort du Ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire des autorités locales, celle du cercle ou de la province. Nous l'avons déjà mentionné plus haut, les autorités locales ont, dès la fin des années soixante, imposé aux tribus des Doukkalas une date fixe pour le rassemblement de Moulay Abdallah. Aujourd'hui c'est un fait acquis, puisque, en dehors du mois du Ramadan, le moussem se tient en général la première semaine du mois d'Août.

Mais la ville va récupérer aussi le moussem pour l'intégrer à ses festivités propres (48). Il est alors le plus souvent couplé avec la "Semaine Touristique et Culturelle" de la ville, comme le montrent les quelques extraits de presse relatifs au moussem de S.Bouabid Cherki à Boujad.

Sidi Bouabid Cherki est le fondateur d'une grande zaouia, *Zouia Cherkaouia*, à l'époque saadienne (XVIème siècle). La zaouia et son moussem ont une grande audience spirituelle, à la fois régionale et nationale. Aujourd'hui, Conseil Municipal et autorités locales organisent à l'occasion du moussem "une Semaine Culturelle, Touristique, Sportive et Artistique" où les festivités religieuses du moussem sont associées à des expositions artistiques et artisanales, des compétitions sportives, des journées de l'agriculture et des conférences. Une délégation ministérielle préside la clôture de la manifestation en se rendant à la zaouia pour assister à la cérémonie religieuse avant de visiter les différents stands et distribuer les prix sanctionnant les divers concours.

(47): Nous ne revenons pas, ici, sur le moussem des fiancailles d'Imilchil qui a été banalisé par les prospectus publicitaires.

(48) "El Jadida fixe désormais chaque année la date du moussem. (...) elle est plutôt fixée par les services administratifs du centre urbain, qui font de telle sorte que sa date coïncide avec celle du "moussem" de la plage: c'est à dire la période de pointe de l'activité touristique d'El Jadida (première quinzaine du mois d'Août généralement). Ainsi la capitale régionale s'est aliéné le moussem, en faisant de lui une manifestation au service de sa fonction d'accueil". R.Chakir, 1985, page 255.

EXTRAIT IV

Moussem de Sidi Bouabid Charki du 5 au 11 septembre

Que la fête commence...

Dans quelques jours, la fête commence à Boujaâd à l'occasion de sa semaine, culturelle, touristique, sportive et artistique. Elle sera particulièrement marquée par le grand moussem de Sidi Mhamed Charki fondateur de la capitale des Cherkaouas.

Par la même occasion, la ville de Boujaâd célébrera son 400ème anniversaire de sa fondation.

Voici le programme intégrale de cette manifestation.

Lundi 5 septembre

- Cérémonie d'inauguration
- Cérémonie religieuse à la zaouia Cherkaouiya
- Inauguration des différentes expositions.

Mardi 6 septembre

- Journée de l'artisanat
- Visite des stands d'artisanat.
- Concours du meilleur produit artisanal
- Débats sur l'artisanat
- Soirée artistique.

Mercredi 7 septembre

- Journée des sports
- Compétition d'athlétisme
- Finales des tournois de tennis, de pétanque de natation et de football.

- Tir aux pigeons
- Soirée artistique

Jeudi 8 septembre

- Journée d'agriculture
- Concours d'élevage
- Concours du meilleur cavalier
- Projection de films
- Soirée artistique.

Vendredi 9 septembre

- Journée religieuse.
- Cérémonie de circoncision
- Rencontre des Oulémas
- Cérémonie religieuse
- Concours de psalmodie

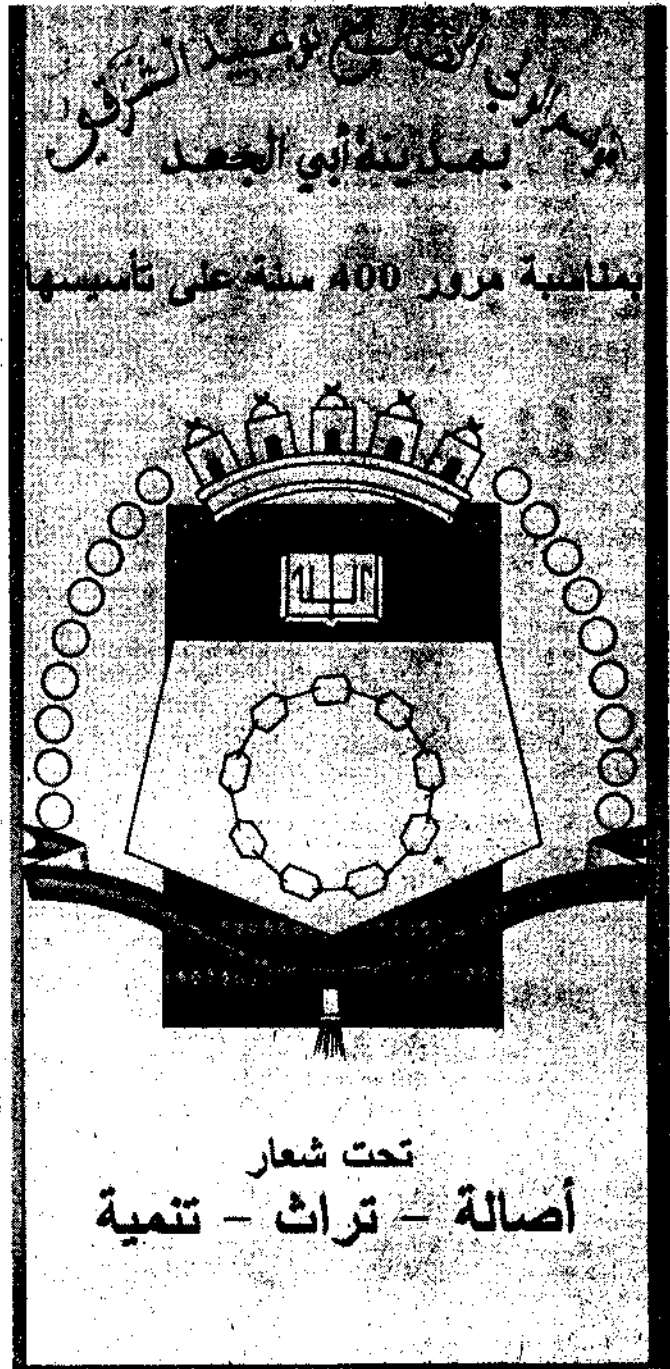
Samedi 10 septembre

- Journée culturelle
- Concours de peintures.
- Visites des expositions
- Conférence sur l'histoire de la ville de Boujaâd
- Soirée artistique.

Dimanche 11 septembre

- Cérémonie de clôture
 - Distribution des prix.
- Il est à signaler que le programme prévoit également l'organisation d'une foire qui à travers les expositions reflètera le développement économique et social de la province de Khouribga.

Farid Bennar



On assiste donc à une intervention de plus en plus poussée de l'Etat, via la ville, dans l'organisation du moussem (49), même quand il est rural. Ceci tend à diffuser et à moderniser son image aux yeux du public des jeunes citadins et contribue à augmenter le volume du flux des visiteurs en provenance de la ville.

b) Parallèlement, les intérêts profanes des loisirs ont tendance à primer sur les motifs sacrés du pèlerinage.

Si les divertissements classiques, fantasia le jour, spectacles de plein air l'après-midi et le soir, se maintiennent, la fête foraine prend de plus en plus d'ampleur, alors que des distractions nouvelles font leur apparition. Les comportements des participants vis-à-vis des différents centres d'intérêts du moussem évoluent et l'organisation spatiale de celui-ci s'en trouve affectée.

** Fête foraine, foires et expositions deviennent un point nodal du moussem.*

Il est pratiquement impossible de savoir à quelle époque la foire foraine ou son ancêtre a fait son apparition au Maroc. Ce qui est certain, c'est qu'elle existait déjà au début du siècle: c'est du moins ce que mentionnent quelques brefs articles et notes (Wartier, 1917; R. Montagne, 1924; G. Salomon, 1938). Est-elle arrivée avec la colonisation, ou bien existait-il auparavant une forme traditionnelle ? Nous ne pouvons répondre à cette interrogation.

Quoi qu'il en soit, la fête foraine, si elle n'est pas liée exclusivement aux moussems puisqu'on la rencontre également en milieu urbain et sur certains souks, est, une attraction qui est présente dans pratiquement tous les moussems d'une durée de plus de deux à trois jours. Mais c'est au cours des dix dernières années que la fête foraine a connu un grand développement avec la participation de grandes entreprises établies surtout à Casablanca et qui déplacent en été leurs stands de représentation d'un moussem à l'autre et d'une station balnéaire à l'autre.

Cette fête offre plusieurs types d'attractions: des jeux de type agressif (canons, lances-pierres, casses-quilles) fréquentés surtout par les hommes, des plaisirs d'étourdissement (balançoires, manèges enfantins) recherchés avant tout par les femmes et les enfants, des spectacles d'illusion (numéro de prestidigitation) et divers petits théâtres ambulants (musique, chants, danse, sketches) fréquentés par les deux sexes.

(49) Le cas extrême de cette intrusion sous couvert de modernisme est celui du moussem de Sidi Abderrahmane que la commune d'Anfa à Casablanca, sur le territoire de laquelle il se tient, a décidé de confier à une société privée "Forum 7". Celle-ci devait s'occuper de toute l'organisation et du sponsoring de la manifestation religieuse (sic) en réservant entre autre une cinquantaine de stands d'exposition à des sociétés.

Comparés à ceux de la fête foraine européenne la plupart de ces spectacles et jeux frappent dans leur ensemble par la simplicité de leurs installations: petites baraques en bois, métiers forains à ciel ouvert, énergie mécanique (sauf pour quelques carroussels et les auto-tamponeuses), le peu d'effets lumineux, l'absence de jeux électroniques etc.. Ces caractéristiques s'expliquent aisément par le fait que nous sommes dans une société à technologie peu avancée. Mais il convient de noter que les métiers forains se sont quelque peu modernisés ces dernières années. Les théâtres ambulants dont la décoration des façades, aux couleurs vives (photos), accorde une place de choix aux thèmes de la femme, du serpent, des fleurs et de tout un ensemble d'images d'un monde à la fois réel et imaginaire, ont en fait récupéré plusieurs des spectacles qui étaient donnés autrefois dans les traditionnelles *halka*.

Quelques stands s'appuyant sur un matériel lourd et moderne (auto-tamponeuses, spectacles donnés par des motocyclistes effectuant des tours sur une parois verticale, stands étincelants et sonores de loteries..) constituent les attractions qui attirent le plus de monde.

Enfin éparpillées entre les différents étals, une multitude de petits métiers forains plus ou moins tolérés par les autorités comme les jeux de hasard aux "trois cartes" ou à la corde et diverses petites loteries, ainsi que de nombreux amuseurs publics ajoutent à la densité de ce rassemblement.

Venant appuyer la fête foraine, des aires sont réservées aux foires et expositions que les autorités locales organisent désormais à l'occasion de la tenue du moussem. Entreprises commerciales, artisanales, voire industrielles et divers Ministères et Offices sont présents pendant toute la durée du moussem pour exposer et (ou) commercialiser leurs produits.

Des projections cinématographiques de plein air, organisées soit par les services du Ministère de l'Information soit par des entreprises commerciales qui profitent du rassemblement pour mener leurs campagnes publicitaires, proposent de longs métrages qui captent efficacement l'attention des spectateurs, surtout ruraux.

Les marchés et "rues" commerçantes constituent un troisième centre d'intérêt du moussem. A ce propos, R. Chakir dans son analyse du profil commercial du moussem de Moulay Abdallah, souligne l'hypertrophie des commerces alimentaires et la faiblesse des autres branches comme les commerces des produits ruraux, du détail et de l'habillement ainsi que la prédominance, parmi les services, de la restauration. Ceci traduit, selon cet auteur, "le caractère artificiel du moussem de Moulay Abdallah qui ne jouit plus de son rôle traditionnel de zone d'échange dynamique entre les différents espaces agricoles des Doukkala et des plaines atlantiques" (R. Chakir, 1985). Nous pensons, pour notre part, qu'il est difficile d'interpréter le rassemblement du moussem comme un véritable souk ou une foire commerciale annuelle. En définissant le moussem nous avons, certes, souligné

1



**PLANCHE V. EVOLUTION DU MOUSSEM
DE MOULAY ABDALLAH.**

Le front de mer a attiré depuis longtemps les tentes caïdales des notables (photo 1), mais la fréquentation par les pèlerins de la plage de sable ressemble aujourd'hui à la fréquentation de n'importe quelle autre plage d'une station balnéaire (photo 2). Le campement lui-même change d'allure: les traditionnels guitounes soukiers en toile blanche font de plus en plus place à des tentes aux armatures métalliques et aux couleurs vives ramenées le plus souvent d'Europe par les T.M.E. (photo 3).

2



3



l'interpénétration entre le sacré et l'économique; dans le Maroc précolonial, les lieux sacrés et neutres étaient des sites préférentiels pour les activités du négoce et cette association perdure dans certaines régions longtemps après (P. Pascon, 1984). Mais, très vite, avec l'organisation des réseaux soukiers et des circuits commerciaux contrôlés par la ville, le moussem a perdu ce rôle. J.F. Troin, dans son étude sur les souks, n'écrivait-il pas justement que le moussem "n'a nullement des fonctions économiques périodiques, même s'il est l'occasion de transactions. Il ne saurait ravitailler des populations pour l'année entière, ni écouler la masse des productions paysannes" (J.F. Troin, 1975). Il ne fallait donc pas s'attendre à rencontrer à Moulay Abdallah un profil commercial correspondant à celui d'un souk hebdomadaire comme semblait le faire R. Chakir.

La fonction commerciale du moussem répond avant tout aux besoins d'un immense camping regroupant entre 60 000 et 70 000 personnes qu'il faut nourrir et divertir. De ce fait, il est tout à fait normal que les commerces alimentaires et les services de restauration prédominent. Les produits ruraux eux-mêmes, que R. Chakir mentionne en essayant d'y retrouver le même contenu que dans un souk, répondent aux besoins du camping: le bois sert à faire du feu, les piquets à dresser les tentes traditionnelles et les nattes de jonc à meubler l'intérieur de ces tentes.

Les achats de souvenirs sont toujours de règle; cependant les objets ramenés comme *barouk* ont changé de nature. Le henné et les fruits secs se maintiennent, mais sont accompagnés de toute une gamme de produits industriels en métal ou plastique (bijoux) ainsi que de sucreries colorées industriellement. Ces produits s'adressent avant tout aux pèlerins d'origine rurale, mais l'habitude de faire des achats à ramener avec soi se maintient aussi parmi les citadins qui s'approvisionnent en produits ruraux (miel, produits de basse-cour désormais introuvables en ville) ou en articles industriels utilitaires dont les stands des foires assurent la promotion. Cette pratique est importante à souligner, car on la retrouve souvent de nos jours dans les stations balnéaires.

Le succès de toutes ces attractions (divertissements forains, foires, expositions et souks) auprès des campeurs et pèlerins est certain. Les recettes relativement importantes (le tiers des recettes du moussem de Moulay Abdallah selon R. Chakir) que les spectacles rapportent et la foule dense qui s'y presse dès que les températures de l'après-midi deviennent plus clémentes sont là pour prouver cette audience.

Ces divertissements sont consommés collectivement. Les codes régissant les relations entre les sexes s'estompent. L'afflux de forts contingents de spectateurs d'origine urbaine, chez qui on relève, pendant les vacances, un certain relâchement dans l'observation des règles de conduite de tous les jours, contribue à cette tendance collective à transgresser les codes. Les parents sont moins exigeants vis-à-vis de leurs enfants de sexe féminin quant à la liberté de circuler et de nouer

des amitiés, certes passagères; les femmes et les jeunes filles se promènent seules ou en petits groupes et la mixité devant tous les spectacles est de règle (50).

** La fréquentation de la plage transforme le moussem en une station balnéaire de quelques jours*

Parmi les facteurs qui expliquent les transformations du moussem de Moulay Abdallah, deux arrivent certainement en tête: la proximité de Casablanca et la situation du moussem au bord de la mer.

Plusieurs marabouts sont situés sur la côte: Sidi Kaouki dans la région d'Essaouira, Sidi Abderrahmane au sud de Casablanca, Moula Koubtine et Moulay Bou Selham au Nord de Kénitra, entre autres. Leur fréquentation s'accompagnait parfois de bains de mer. Mais les motifs de ces bains étaient autres que ceux invoqués aujourd'hui et l'attitude des pèlerins vis-à-vis de la plage a beaucoup évolué.

Au départ, religion et culture ont joué un rôle d'inhibition à l'égard des loisirs balnéaires qui, introduits au moment de la colonisation, véhiculaient des comportements basés sur la promiscuité entre hommes et femmes et sur l'acte de découvrir certaines parties de son corps. Mais les pratiques sacrées n'écartaient pas totalement le bain de mer. A Moulay Abdallah, une ancienne pratique réunissait des femmes qui, à marée basse et dans une ambiance de fête, prenaient des bains collectifs à proximité d'une résurgence d'eau légèrement douce. Cette pratique qui n'a pas totalement disparu de nos jours, était vue, comme un acte de purification et de recherche de bénédiction. A Moulay Bou Selham, les pèlerins, après la visite du marabout, effectuent une promenade au bord de la mer. De petits groupes constitués de personnes d'âges et de sexes différents s'avancent jusqu'aux premières vagues en remontant les bords de leurs vêtements pour se faire asperger les pieds par l'eau. Ces pratiques sont vécues par les pèlerins comme des étapes rituelles du moussem (51).

Mais lorsque le moussem reçoit un fort flux de pèlerins d'origine urbaine, l'attitude vis-à-vis de la plage change complètement. A Moulay Abdallah, une

(50) En décrivant l'ambiance qui règne parmi les spectateurs d'un spectacle donné dans un théâtre ambulant du moussem, F. Reysoo écrit à ce propos: "Dans le public, une solidarité naît: des regards complices s'échangent et on dit : c'est bien, c'est bien. Une fraternité éphémère s'installe, un gars par ici partage sa bouteille de coca-cola et offre un chewing-gum, une femme par là pose un de ses enfants sur les genoux d'une voisine. Un petit instant, les codes semblent s'effacer, la mixité sexuelle est possible dans cet amusant...". (F. Reysoo, 1988, page 141).

(51) Les rapports qu'entretenaient autrefois les Marocaines avec la mer étaient assez ambigus. Crainte dans la plupart des cas, la mer était aussi recherchée pour des pratiques magico-rituelles: se faire asperger, par exemple, par sept vagues consécutives garantissait, selon les cas, une progéniture abondante à une femme nouvellement mariée ou un mariage à une jeune fille.

1



2



3



PLANCHE VI EVOLUTION DES "ZIARA" DES MARABOUTS.

La "Ziara" (ou visite du marabout) de Moulay Brahim (Haut Atlas de Marrakech), donne lieu désormais à un camping sauvage au fond de la vallée (photo 1) et les jeunes y sont de plus en plus présents (photos 2 et 3).

plage de sable située à l'extrémité sud du campement ressemble à n'importe quelle autre plage d'une station balnéaire: concentration des baigneurs, maillots de bains de la dernière ou avant-dernière mode, et comportements sur le sable et dans l'eau reproduisant les clichés courants des loisirs balnéaires modernes et banalisés. Il n'est plus question ici ni d'aspersion sacrée ni de la recherche d'une bénédiction. La quasi-majorité des estivants rencontrés sur cette plage justifient leurs déplacements au moussem par la recherche des plaisirs de la mer associés aux attractions foraines:

"Au moussem de Moulay Abdallah que je fréquente depuis bientôt 15 ans, je n'ai visité le sanctuaire du saint que deux ou trois fois, accompagnant ma mère quand j'étais grosse. Depuis, ce qui nous attire, moi, ma femme et mes trois enfants, ce sont l'ambiance du moussem et la possibilité de se reposer au bord de la mer une semaine ou deux. Notre programme de la journée est comme suit: toute la famille passe la matinée à la plage pour se baigner et jouer, sauf mon fils aîné qui va à la pêche. L'après-midi, nous déambulons ensemble, ou séparément sur la fête foraine en consommant des beignets achetés au souk, alors que le soir on peut veiller tard pour suivre les multiples spectacles selon le goût de chacun. Lorsque ma femme rencontre une fois une de ses amies d'enfance, elles se rendent ensemble au sanctuaire du saint pour allumer une bougie; mais c'est très rare."

(fonctionnaire d'un service public à Casablanca,
né à Azemmour, 38 ans)

Des opinions similaires ont été recueillies auprès de plusieurs participants citadins au moussem. Notons, néanmoins, qu'on rencontre aussi, surtout parmi les émigrants en ville de fraîche date, des attitudes ambivalentes. Les interlocuteurs de ce type à qui nous avons demandé de classer par ordre d'importance les divers motifs qui les attirent vers le moussem, hésitent entre le sacré et le profane.

** Le marabout et la zaouïa ne sont plus les principaux éléments structurant de l'organisation spatiale du moussem*

L'importance accordée aux plaisirs de la mer au détriment des motifs sacrés du pèlerinage influe sur l'organisation et la morphologie du moussem.

A l'origine, le rassemblement de Moulay Abdallah se regroupait autour du sanctuaire et de la zaouïa. Celle-ci constituait le noyau central à partir duquel s'organisait le campement, selon un certain ordre qui recréait le modèle de la médina. C'est ainsi qu'attendant au mausolée du saint-patron, se trouvent encore de nos jours les commerces du *barouk* déjà décrits. L'artère principale de ces commerces qui, partant des souks, aboutit jusqu'à la porte du mausolée (planche 2), rappelle bien celle qui, à Fès, conduit au mausolée de Moulay Driss. C'est dans ce premier noyau que campaient aussi les descendants du <saint ainsi que les notables de Oulad bou Aziz et que se situaient l'aire de la fantasia et les principaux souks. A partir de ce "centre", différents "quartiers" de la ville recrée divergent dans tous les sens avec un certain zoning social, les tentes à l'aspect pauvre et les abris improvisés étant rejetés à la périphérie. La seule exception à cette règle concernait les tentes caïdales des notables qui, depuis toujours, aux dires des anciens du moussem, se tenaient éloignées du sanctuaire puisqu'elles

étaient dressées au bord de l'Océan. Déjà, à cette époque-là, le front de mer était recherché pour sa fraîcheur relative au moment des fortes chaleurs.

Aujourd'hui, l'organisation de cette manifestation n'est pas laissée au hasard. La forte concentration de population et l'étalement de l'aire occupée par le moussem poussent les autorités à le gérer comme une agglomération urbaine. Il est découpé en cinq arrondissements dotés chacun de services administratifs et de forces de l'ordre. Spontanément, de petits commerces et services, en plus de ceux que regroupent les souks et qui ont une localisation centrale, se sont implantés pour desservir ces différents "quartiers". Mais le changement le plus significatif concerne l'intervention de nouveaux éléments dans la structuration du moussem.

La planche 2 montre clairement que le centre de gravité du moussem est désormais constitué, en plus de la zaouïa, par les aires de manèges, de la fantasia et des foires ainsi que par la partie centrale du littoral. Le front de mer est réservé à une catégorie sociale particulière: les notables des tribus des Doukkalas, les agents de l'autorité, les hauts cadres et fonctionnaires des services provinciaux et quelques privilégiés. C'est là aussi que se localisent les organes des pouvoirs de décision et de gestion du moussem: autorités locales, élus, forces de l'ordre, infirmeries d'urgence etc.. Et c'est à partir de cette façade maritime de la prospérité et du pouvoir que se fait le zoning socio-économique, les tentes les plus précaires étant rejetées à l'intérieur autour et derrière le marabout!

Le campement sur la plage n'est autorisé au reste du public que loin vers le sud et le nord. Là, on rencontre des "estivants-pèlerins" d'origine urbaine et des travailleurs émigrés à l'étranger, logeant sous des tentes modernes d'importation à armature métallique et aux couleurs vives. Installés à une distance relativement grande (1,5 à 3 km) du centre, ils fréquentent rarement le complexe marabout-fête foraine, sauf pour des approvisionnements en nourriture; leur centre d'intérêt principal reste la mer.

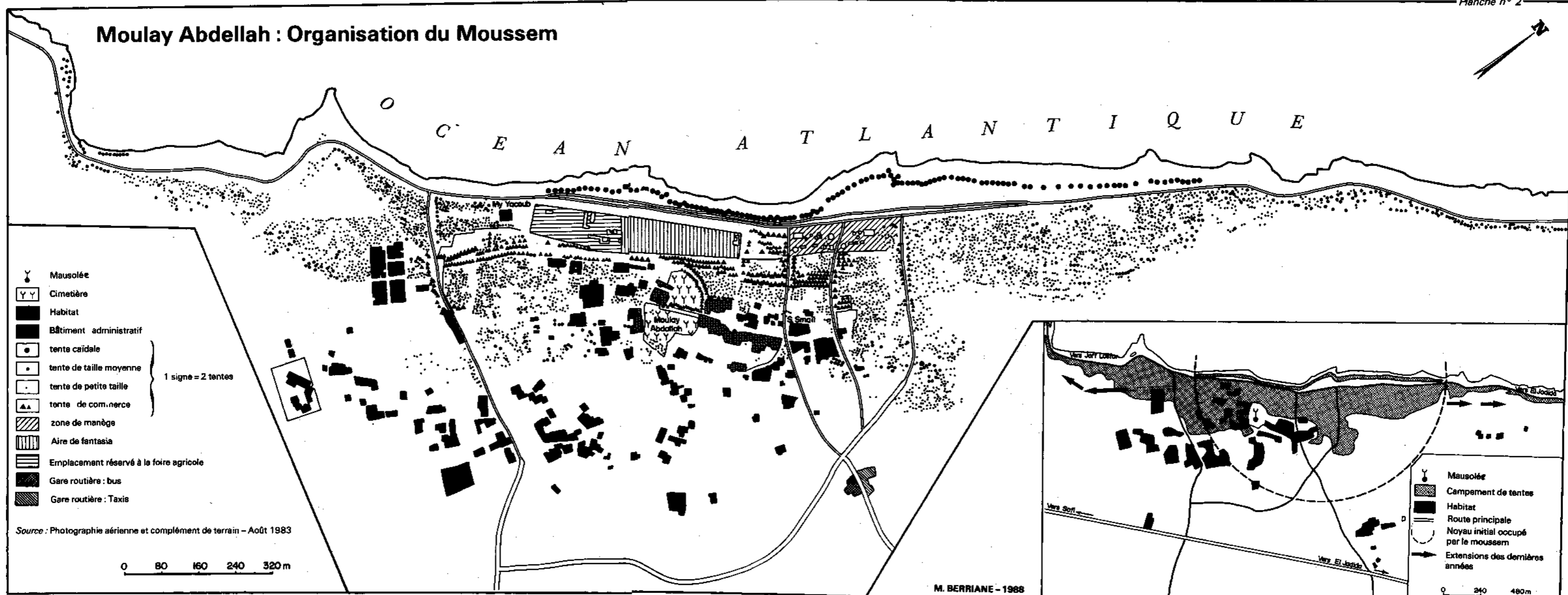
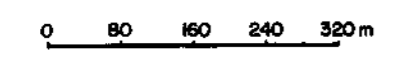
De ce fait, le moussem a tendance à s'étirer de part et d'autre du noyau central, non pas vers l'intérieur en fonction du marabout mais plutôt en suivant la côte. D'où il résulte un campement linéaire de quelques 7 km de long, avec un gonflement vers l'intérieur de part et d'autre du marabout d'environ 500 m; cette disposition rappelle bien celle des stations aménagées le long des littoraux pour recevoir les touristes étrangers.

Moulay Abdellah : Organisation du Moussem

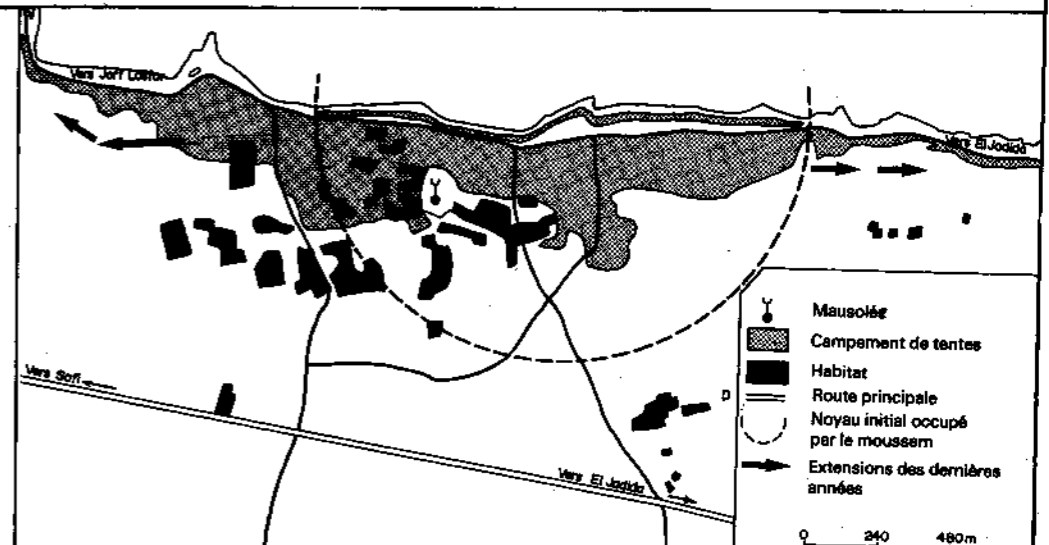
O C E A N A T L A N T I Q U E

- Y Mausolée
 - Y Y Cimetière
 - Habitat
 - Bâtiment administratif
 - tente caïdale
 - tente de taille moyenne
 - tente de petite taille
 - tente de commerce
 - zone de manège
 - Aire de fantasia
 - Emplacement réservé à la foire agricole
 - Gare routière : bus
 - Gare routière : Taxis
- 1 signe = 2 tentes

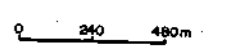
Source : Photographie aérienne et complément de terrain - Août 1983



M. BERRIANE - 1988



- Y Mausolée
- Campement de tentes
- Habitat
- Route principale
- Noyau initial occupé par le moussem
- Extensions des dernières années



Nous pouvons donc repérer incontestablement, une logique nouvelle sous-tendant l'organisation spatiale du moussem et traduisant la prédominance de nouvelles valeurs et une tendance à la désacralisation des motifs qui se trouvent à l'origine de ce type de déplacements. Le schéma décrit n'est certes pas respecté sur toute l'étendue du moussem et il nous a été impossible de le vérifier partout, mais nous ne pouvons suivre F.Reysoo quand elle affirme que "*l'organisation spatiale des moussesms ne suit pas une logique sociale (...); les arrivants s'installent où bon leur semble et où il y a de la place*" (page 32). Comme pour d'autres aspects, l'analogie entre le moussem et le souk quant à la hiérarchie spatiale (J.F. Troin, 1975) est là aussi frappante.

Cette évolution très sensible que vit le moussem de Moulay Abdallah ne peut être généralisée à toutes les autres manifestations du même type. Il est indéniable que les fêtes patronales liées au "*Maouild*" et au calendrier islamique, qu'elles soient rurales ou urbaines, restent avant tout des célébrations du fondateur d'un ordre religieux ou de l'ancêtre. Les pèlerins sont attirés en premier lieu par les processions et les rituels mystiques. Déjà, à l'origine, ces manifestations n'accordaient que peu de places aux divertissements décrits plus haut.

Mais, en dernière analyse, et si l'on écarte les petites manifestations rurales qui ont un caractère local et les grands rassemblements urbains où l'emprise des confréries et des adeptes des différents ordres religieux est encore assez forte sur le déroulement du moussem, on peut conclure que les autres manifestations peuvent évoluer selon le modèle de Moulay Abdallah.

Cette évolution se fait si un certain nombre de conditions sont réunies. C'est ainsi qu'en fonction de la période de sa tenue (été au moment des grandes vacances scolaires ou en liaison avec le calendrier lunaire), de sa localisation par rapport à la ville (proximité ou non d'une grande capitale régionale ou nationale émettrice de puissants flux de vacanciers), de l'intérêt de son site (existence d'une plage par exemple), de son audience passée et présente et de l'influence de la ville (intervention des autorités et collectivités locales dans l'organisation de la fête), le moussem gardera plus ou moins ses aspects originaux ou évoluera. L'évolution se fait dans le sens d'un recul des motifs religieux qui, dans l'esprit des participants issus de la ville (de plus en plus nombreux), n'est plus qu'un prétexte. Le moussem tend alors à devenir un simple camping qui bénéficie de tous les commerces et services de distraction que suppose cette fête et de l'animation spontanée que fournit la forte concentration des personnes; ce que n'offrent pas les nombreux campings modernes, sauvages ou organisés, qui s'égrenent le long des côtes ou à l'intérieur du pays.

Cette évolution ne se limite pas aux seuls moussesms; elle s'étend aussi à certains rassemblements autour de tombeaux de saints dont la fréquentation par les pèlerins et les visiteurs est continue toute l'année. Les différents motifs se

trouvant désormais à l'origine de la *ziara* de Moulay Brahim le prouvent. Ce marabout, dont le mausolée se trouve sur le rebord du plateau qui domine l'une des vallées du Haut Atlas de Marrakech, recevait à l'origine des visiteurs croyant à son pouvoir surnaturel particulièrement recherché pour faciliter le mariage des jeunes filles ou la procréation chez les femmes stériles. Aujourd'hui, les nombreux visiteurs qui continuent à le fréquenter et qui proviennent de Marrakech, Casablanca, Rabat-Salé et d'autres petites villes, déclarent être attirés par la *ziara*, mais aussi par la villégiature. L'occasion du *Maoulid* (période de la tenue du moussem) n'est d'ailleurs plus la seule pointe que marque sa fréquentation (A. Houzali, 1987). Les mois de l'été, correspondant aux périodes des grandes vacances, connaissent désormais une affluence bien plus soutenue, avec notamment une présence remarquée des travailleurs émigrés à l'étranger. Le cadre naturel (site montagneux, beauté de la vallée en contrebas et climat tonifiant) et l'ambiance de fête populaire participent aussi aux motifs du pèlerinage. La moyenne d'âge des visiteurs baisse sensiblement au cours de cette saison et l'animation surtout nocturne (spectacles improvisés de chants et de musique) bat son plein. Les jeunes citadins venus en groupes pratiquent le camping dans la vallée et effectuent des marches pour la découverte des vallées et sommets voisins.

La désacralisation de la fréquentation des moussems et la tendance à faire des voyages, aux buts autrefois purement religieux, des moments de loisirs et de tourisme ne sont donc pas des faits isolés limités à quelques marabouts et sans portée générale. La participation à ces manifestations se trouve, à notre avis, à l'origine du développement actuel de la demande nationale en tourisme et en loisirs.

Mais la fréquentation du moussem, phénomène avant tout rural, n'était pas la seule forme de déplacement à composante ludique; la société marocaine connaissait aussi une autre forme de déplacement qui, elle, était avant tout le fait des citadins: il s'agit du thermalisme.

II. LE THERMALISME : UNE TRADITION QUI REMONTE LOIN DANS LE TEMPS .

Si la relation entre le moussem et le tourisme moderne ne s'établit pas automatiquement, du moins à première vue, le thermalisme pour sa part, est plus ou moins confondu avec le tourisme. Au Maroc, la tradition thermique, bien ancrée dans les moeurs des populations, surtout urbaines, a survécu et fait de cette habitude l'un des fondements des pratiques de loisirs et de tourisme de nos jours.

Le thermalisme, qui implique la fréquentation des sources thermales ou minérales mais aussi l'utilisation des diverses installations d'accueil et de loisirs édifiées sur l'emplacement des sources (Ch. Jamot, 1987, 1988), est devenue aujourd'hui une véritable forme de tourisme. Les motifs religieux ont été, au

départ, à l'origine des rassemblements temporaires autour des sources guérisseuses attribuées à diverses divinités. L'aspect ludique de la fréquentation des sources apparaît en Europe à partir du XVIII^{ème} siècle pour se généraliser pendant la deuxième moitié du siècle suivant. Devenues alors de véritables centres touristiques dotés de moyens d'accueil concentrés et spécifiques qui leurs manquaient auparavant, les sources donnent naissance aux stations thermales. Depuis, tout en appartenant par leurs diverses caractéristiques au tourisme, ces stations conservent une certaine originalité par rapport aux autres stations touristiques. Mais au-delà de l'aspect commercial qui fait du thermalisme un produit de consommation comme tant d'autres, la relation entre l'homme et l'eau est beaucoup plus complexe. Dans son remarquable ouvrage sur le tourisme dans les pays de l'Adour, M. Chadefaud distingue trois types de relations (culturelle, scientifique et sociale) qui sont autant de mythes à l'origine du thermalisme (M. Chadefaud, 1988)

Au Maroc, la fréquentation des sources thermales est une tradition bien établie et qui remonte loin dans le temps. Elle fut probablement introduite par les Romains, comme partout dans le pourtour de la Méditerranée, et demeura, au cours de plusieurs siècles et pour de nombreuses communautés, la principale, parfois l'unique, forme de déplacement à caractère ludique.

Mais, comme pour les moussems, images, comportements, vécu et infrastructures de cette activité évoluent vers des formes de plus en plus modernes, avec, néanmoins, un recul très net de cette pratique face aux nouvelles formes de tourisme et de loisirs.

A. LA TRADITION DU THERMALISME

1. Des potentialités non négligeables :

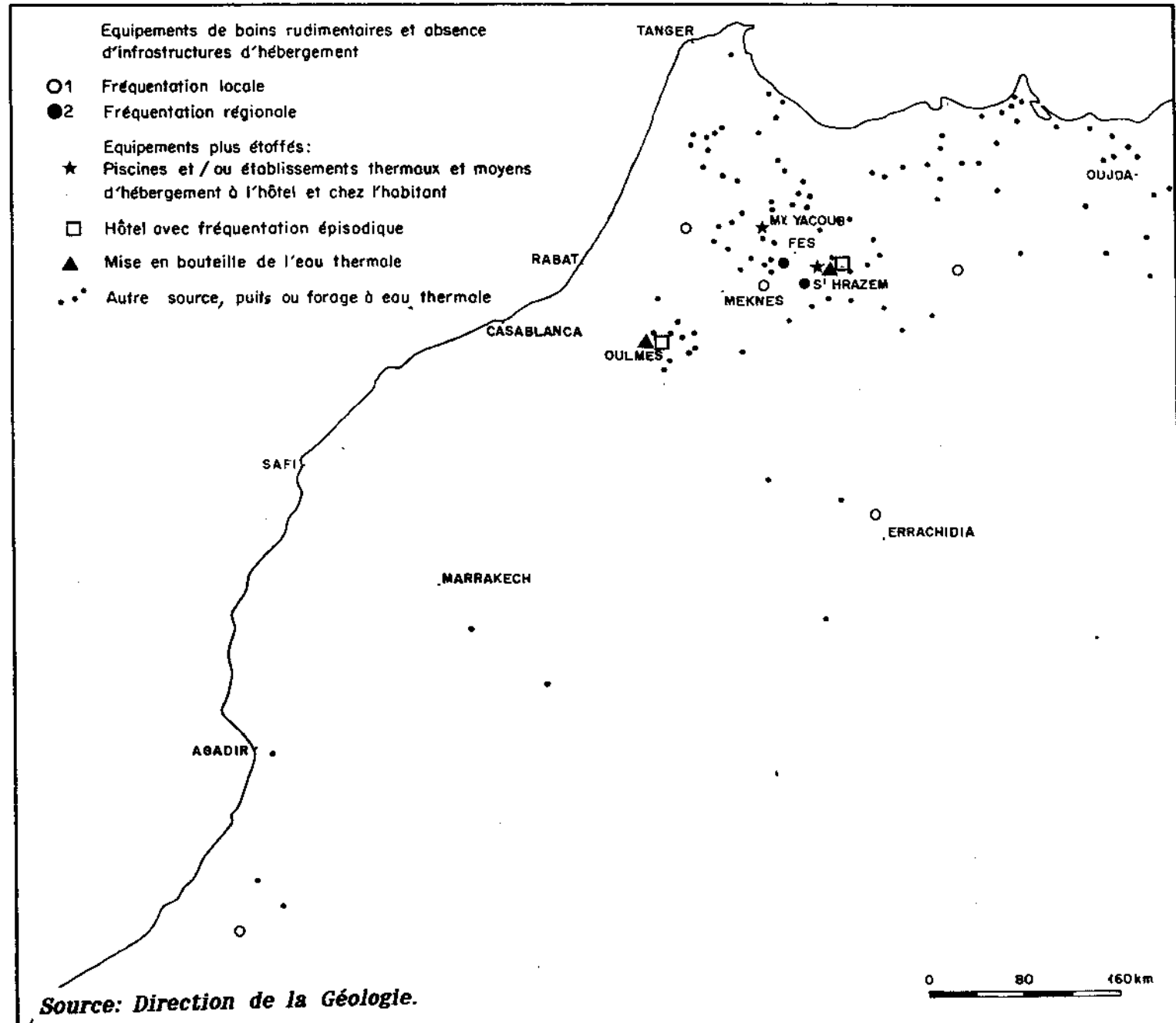
Le Maroc dispose d'un fort potentiel en matière de thermalisme. L'abondance des sources thermales ou thermo-minérales est remarquable. Celles-ci sont estimées à plus d'un millier, dont une centaine (120 sources ou forages) sont actuellement inventoriées (52)

Les eaux de ces sources diffèrent par leurs caractéristiques physico-chimiques: températures comprises entre 14° et 60° et chimisme très variable d'une source à l'autre (53). De ce fait, leurs propriétés thérapeutiques sont à la fois variables et complémentaires.

(52): *Les sources thermo-minérales du Maroc, Direction de la Géologie, 1981.*

(53): *Faciès chlorosulfurés, chlorosulfatés ou carbonatés, faciès chlorurés ou sulfatés, sodiques, calciques ou magnésiens (Cf: étude d'aménagement d'une station thermale, Ministère du Tourisme, 1988)*

FIG. 24 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES POINTS D'EAU THERMALE INVENTORIES.



La répartition spatiale est cependant très inégale. La majorité des sources thermales, et plus particulièrement celles qui sont les plus "performantes" grâce à leurs caractéristiques physico-chimiques (hydrologie, vertus thérapeutiques, accessibilité du site), se concentrent dans le Nord du pays (Figure 24). Mais c'est aussi dans cette partie du pays où existent de vieilles sociétés citadines et que se trouvent les groupements humains qui ont, traditionnellement, le plus pratiqué le thermalisme. En effet c'est dans les environs de Fès que se localisent les deux sources les plus fréquentées: Sidi Hrazem et Moulay Yacoub.

2. Une pratique très ancienne

Les eaux de la source thermo-minérale de Sidi Hrazem furent déjà utilisées dans l'Antiquité, par les Romains, grands amateurs de sources thermales. Des vestiges romains attestent de l'occupation et de l'exploitation du site dès cette époque. Il en va de même pour la source de Moulay Yacoub dont les premières références remontent à la même époque.

Au cours des siècles suivant, diverses sources mentionnent la pratique du thermalisme. Au VIIIème siècle le sultan mérinide Abou Hassan édifie à Sidi Hrazem un therme à coupole, qui existe encore de nos jours. Hassan El Ouazzane (Léon l'Africain) parle du site de Sidi Hrazem alors que l'auteur du Kitab Al Istiqsa mentionne la fréquentation de celui de Moulay Yacoub.

Les premières améliorations apportées aux installations à l'époque contemporaine datent du début du siècle. En 1937, l'administration des Habous construit à Sidi Hrazem un petit établissement de bain équipé de trois baignoires. Dès ce moment-là, les habitants des villes avoisinantes, mais aussi ceux de villes lointaines prirent l'habitude de fréquenter la source pour des besoins de cure mais aussi de "villégiature". En 1959, on évaluait le nombre de voyageurs qui descendaient à la station ferroviaire, éloignée de 2 km. du site de Sidi Hrazem, à quelques 3 000 personnes par mois, non compris les visiteurs qui empruntaient d'autres moyens de locomotion (B.Ch. El Ouedghiri, 1981).

L'importance de ces deux sources ne signifie point que le phénomène est particulier à cette région. Il est fort possible qu'elle s'explique essentiellement par le poids passé de Fès. Partout ailleurs, dans le Nord du Maroc, des sources thermales étaient fréquentées mais à un degré moindre que celles qui se trouvaient dans la "banlieue" de cette grande capitale qui abritait une aristocratie accordant une grande importance à la villégiature. Mais ces pratiques traditionnelles ne se limitaient pas aux seules classes privilégiées; que ce soit à Sidi Hrazem, ou à Moulay Yacoub, les habitations précaires en pisé qui servaient, jusqu'à une date récente, de moyens d'hébergement, laissent supposer l'origine modeste des curistes ou des visiteurs qui affluaient ou affluent encore de nos jours.

Dès le départ, l'aspect religieux est prédominant dans ces pratiques traditionnelles du thermalisme. Toutes les sources dont les eaux ont un pouvoir de guérison sont associées au tombeau d'un Saint (54). Diverses légendes se rapportant à ces marabouts, patrons des sources, témoignent du mysticisme qui régnait sur ces pratiques et qui existe encore de nos jours parmi certaines couches de la population.

Mais les motifs ludiques n'étaient pas absents de ces fréquentations traditionnelles qui faisaient affluer régulièrement des familles à la recherche du repos et de la détente. Léon l'Africain, dans sa description de l'Afrique du XVI^e siècle, parle de la station de Sidi Hrazem et de sa fréquentation par les habitants de Fès, en ces termes : *"...ancien château qui a été bâti sur le Sebou, à environ huit milles au sud de Fès. En dehors du chateau existe un bain d'eau très chaude. Abdulhassan, quatrième roi mérinide, fit construire un très bel édifice sur cette source thermale. Aussi les gentilshommes de Fès ont-ils coutume d'y venir une fois par an, au mois d'Avril. Ils y restent quatre ou cinq jours pour s'y distraire.."* Depuis, les fréquentations des deux principales stations thermales sont sous-tendues par trois motifs séparés ou confondus selon les cas: à savoir le pèlerinage au tombeau du Saint, l'aspect médical et la recherche de loisirs.

3. une pratique en net recul au sein des classes supérieures et en maintien parmi les couches populaires

Malgré l'ancienneté des pratiques du thermalisme dans la société marocaine, nous avons été frappé par leur part relativement faible, aujourd'hui, dans l'ensemble des déplacements de loisirs de longues distances. Notre enquête "Lieux de Départ" n'accorde aux déplacements vers les principales stations thermales que 4,5% du total des départs de 1985. C'est là un pourcentage assez élevé, mais qui paraît dérisoire à côté des 60 % de déclarations que se réservent les stations balnéaires.

La fréquentation des sources thermales ne se limite certes pas aux deux stations précitées et ce pourcentage est sûrement à majorer d'un point ou deux pour couvrir les déplacements vers les autres sources d'audience locale ou trop peu connues pour être incluses dans le questionnaire. Ces sources, au nombre de

(54): Il est intéressant de noter que les eaux minérales commercialisées en bouteilles portent le nom d'un Saint. Une des dernières eaux mise en vente sur le marché est commercialisée sous le nom de Sidi Ali, ce qui laisse supposer que la source est captée à côté d'un marabout. Or les habitants de la région ainsi que les employés de l'usine de mise, en bouteilles nous ont déclaré l'inexistence de tout marabout de ce nom dans les environs. En fait, la Direction de la Société aurait choisi à dessein cette appellation pour placer cette eau à côté de celle de Sidi Hrazem. L'eau d'Oulmès est également présentée comme liée à Lalla Haya, une sainte qui, elle non plus, n'existe pas.

huit (55), sont représentées sur la figure 24 comme disposant d'équipements de bains rudimentaires et ne drainent de ce fait qu'une population très peu nombreuse. Ce pourcentage demeure donc très faible et nous pousse à supposer que cette pratique connaît un net recul. La raison principale de ce recul est liée, nous semble-t-il, au désintérêt des groupes sociaux favorisés qui faisaient autrefois le bonheur et le succès des sources thermales. Nous verrons plus loin que le thermalisme est devenu de nos jours, avant tout, le fait des classes populaires aux moyens limités. Les ménages issus du "secteur moderne supérieur" (R. Escallier, 1981) dirigent désormais leurs regards vers d'autres formes de loisirs perçus comme modernes.

Il faut reconnaître que les responsables de ces stations fournissent peu d'efforts pour réhabiliter le thermalisme auprès des ménages nucléaires de type moderne. En effet les interventions dont en fait l'objet les deux stations se sont limitées à la modernisation des équipements et infrastructures des soins et de l'hébergement alors que la gestion et l'animation ont été totalement négligées. Que ce soit à Moulay Yacoub ou à Sidi Hrazem, toutes les infrastructures destinées aux loisirs, quand elles ont été prévues par les opérations d'aménagement, sont, soit partiellement réalisées, soit laissées de côté (56). Quand au fonctionnement, il se limite à la gestion des points d'eau et néglige pratiquement l'animation. Or le thermalisme, aujourd'hui, ne se limite pas à une simple gestion des eaux, celle-ci pouvant devenir un simple prétexte pour offrir autour de la source toute une gamme de services et de distractions où l'animation, notamment sportive, culturelle et artistique, occupe une grande place. De ce fait, ces "stations" ainsi aménagées, et ne proposant aucun produit nouveau susceptible d'attirer la nouvelle clientèle voient cette clientèle se détourner pour se diriger vers les stations balnéaires.

La médecine moderne a, certes, commencé à s'intéresser de près aux propriétés thérapeutiques des sources thermales, en suscitant un certain intérêt pour les pratiques modernes de cures à la suite de diagnostics médicaux. Mais cet intérêt reste encore très limité. Des recherches récentes en médecine insistent sur le nombre assez faible de curistes qui arrivent à la suite d'une indication médicale, [(20% pour un échantillon étudié à Sidi Hrazem (B.Ch. Ouedghiri, 1981)), ou celui des visiteurs qui associent à la cure un traitement médical (11% pour le même échantillon). Pour Moulay Yacoub, ces études soulignent l'ignorance des

(55): Aïn Allah dans les environs de Fès, Lalla Chafia et Moulay Yacoub Outita dans le Pré-Rif, Oulmès dans le Plateau Central, El Hammat de Foum Zaabel à proximité d'Errachidia, Sidi Ali Bou Serghine à Sefrou, Abeïnou près de Guelmime et Goutitir dans le Nord-Est. (Cf: figure 24)

(56): Cf: pour Sidi Hrazem par exemple, les jardins, les aménagements paysagers, le lac artificiel et l'aménagement de l'oasis en riad, plans d'eau et cascades, prévus et non réalisés

contre-indications et l'absence totale d'indications précises sur les techniques et les durées de la cure (57)

On est donc loin d'un véritable produit thermal moderne qui reste à promouvoir pour que les groupes sociaux disposant de moyens et réceptifs aux loisirs nouveaux puissent s'y intéresser. Or, paradoxalement, face à ce manque d'initiatives pour toucher les classes supérieures, les responsables des stations thermales, Ministères ou collectivités locales, ont multiplié les opérations coûteuses pour créer des structures d'accueil qui écartent les classes populaires les plus portées actuellement sur ce produit. Ceci entraîne une évolution assez particulière du thermalisme marocain que nous pouvons saisir à travers trois phases principales.

B. L'EVOLUTION DES STRUCTURES D'ACCUEIL DU THERMALISME AU MAROC

1. Le thermalisme populaire : Moulay Yacoub jusqu'à la fin des années 1980.

La station thermale de Moulay Yacoub illustre assez bien le thermalisme populaire tel qu'il était pratiqué autrefois. Ceci se traduit par une organisation de l'espace assez particulière que les interventions récentes sont entrain de modifier progressivement.

a) *Le noyau initial se regroupe autour du marabout et de la source.*

Jusqu'au début du siècle, un petit hameau de maisons en dur s'accrochait aux pentes relativement fortes d'un site très accidenté. L'eau de la source aboutissait à une mare où les gens se servaient directement. L'exploitation de la source étant contrôlée par les *chorfa* (descendants du Saint), ceux-ci recevaient offrandes et cadeaux des curistes. Ces derniers constituaient la majorité de la population qui résidait dans le village. Venant à la recherche d'un complément de ressources, des habitants des douars voisins s'ajoutaient à ces visiteurs en leur offrant quelques services et produits de consommation.

S'intéressant aux qualités thérapeutiques des eaux de la source, les autorités coloniales interviennent. Dès 1918, une route carrossable est construite, rendant la source accessible à un plus grand nombre de gens. En 1954, deux premiers bassins sont édifiés et, en 1962, cet équipement est amélioré par la création d'un établissement avec cabines dotées de baignoires pour des bains individuels. Auparavant, la "Société Financière de Fès" avait été créée pour s'occuper de

(57): "Malheureusement, très peu de malades sont adressés par un médecin avec des indications précises concernant technique et durée de cure. Quand à la qualification du personnel veillant au bon déroulement des soins, elle est fort douteuse" A. El Ouadaouia, 1981

l'exploitation des eaux de la source : la cure devient payante. On enregistre alors un flux migratoire de ruraux et des investissements d'origine *fassi* dans les secteurs du commerce et de l'hébergement. Le village se développe et se structure autour de l'établissement thermal avec, notamment, l'apparition d'un habitat destiné à la location (A. El Fiad, 1984)

b) les extensions récentes se font à l'écart de ce premier noyau

Ces extensions suivent plus ou moins les orientations contenues dans un plan d'extension signé par M. Ecochard. La restructuration du village après sa promotion comme centre autonome s'articule autour de quelques créations dans le domaine des équipements collectifs, du logement, de l'encadrement administratif et des équipements thérapeutiques (58). Une société, la "Sothermy" (59), est créée pour prendre la relève de l'ancienne "Société Financière de Fès", après une période transitoire au cours de laquelle la gestion des équipements fut confiée au Ministère de la Santé.

Ce qui caractérise toutes ces interventions, c'est qu'elles ont eu lieu en dehors du noyau villageois initial; celui-ci n'a fait l'objet que de quelques opérations légères de réhabilitation, somme toute superficielles (revêtement de la voie piétonne). Toutes les nouvelles créations (mosquée, logements, administrations) ont été implantées en amont du noyau ancien que constituent la source, le Marabout, les maisons de location et la zone initiale d'habitat. Ce centre garde néanmoins toute son activité liée à un thermalisme populaire (Figure 25).

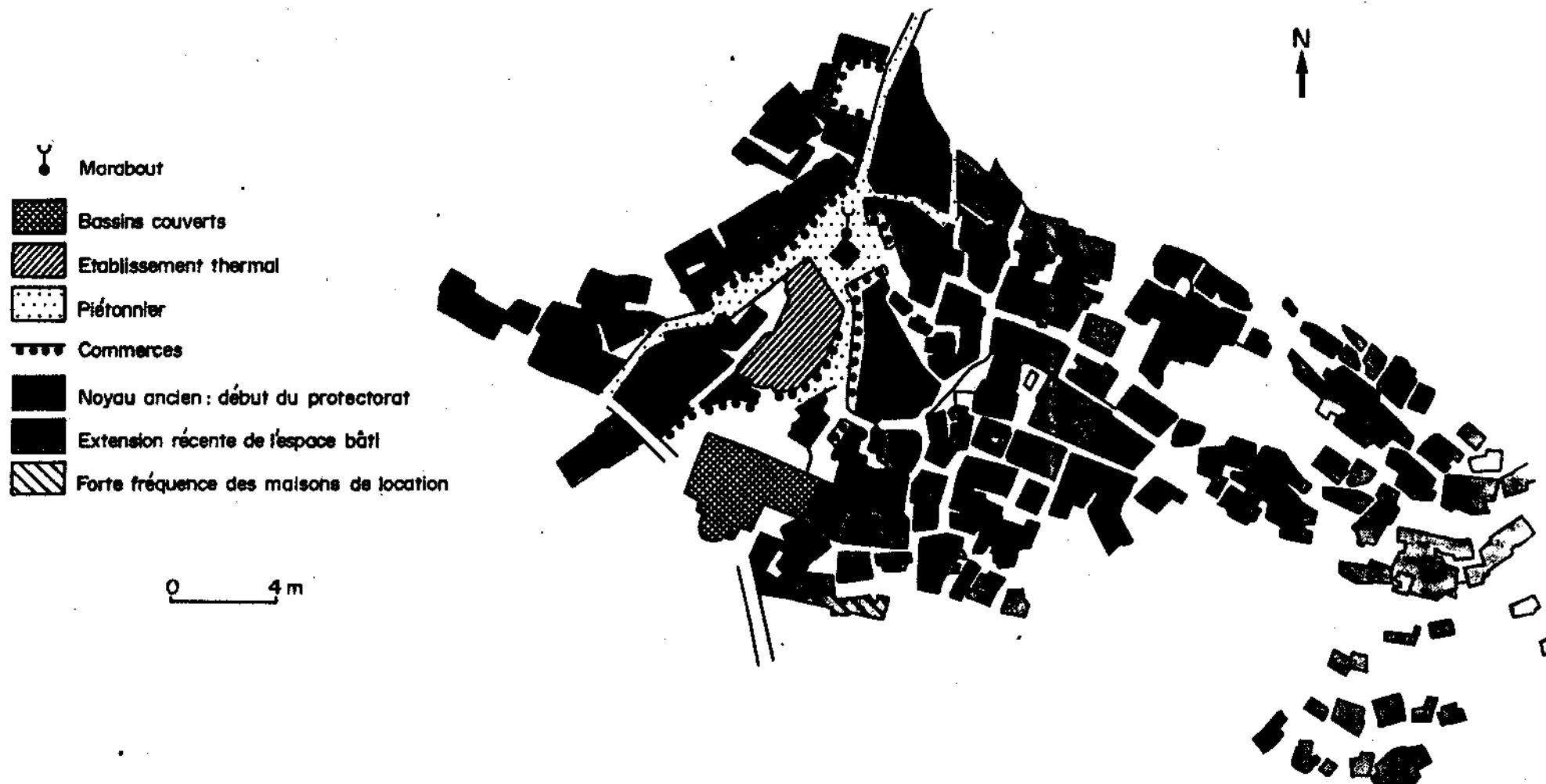
Ces modifications entraînent une coupure très nette entre, d'une part, le centre ancien qui, compact, dense, regroupant la majorité des habitations et des points de repères (kissaria, hôtels non homologués, marabout, commerces, restaurants, cafés et bassins thermaux) demeure le pôle actif du village et, d'autre part, les extensions récentes (post 1970) qui frappent par leur discontinuité, leurs bâtiments éparpillés et leur manque de vie.

Cette coupure fonctionnelle se double d'un zoning socio-économique. Sur les hauteurs, dominant les nouvelles réalisations et équipements modernes (mosquée, gendarmerie, école et caïdat); en contrebas se concentrent les équipements socio-économiques induits (bassins, hôtels, cafés, maisons de location); en aval s'étend l'habitat insalubre et dégradé où se réfugient les habitants permanents ou les visiteurs-curistes appartenant aux groupes sociaux les plus démunis.

(58): Construction d'un nouveau bassin mais, surtout, création d'un établissement médico-thermal (O.R.L.)

(59): Ministère des Habous, Caisse de Dépôts et de Gestion, Caïdat de Moulay Yacoub, Chambre de Commerce et de l'Industrie de Fès et Office National Marocain du Tourisme.

FIG.25 - LE THERMALISME POPULAIRE A MOULAY YACOUB.



Sources: Plan d'Aménagement de Moulay Yacoub, 1978
Photographie aérienne,
Relevé de terrain,
E. Flad, 1984.

L'intervention des aménagistes se traduit en fin de compte par la marginalisation du noyau traditionnel, la modernisation étant tenue loin à l'écart.

c) Les structures d'accueil : la location chez l'habitant

L'hébergement des curistes de Moulay Yacoub se fait encore, dans sa majorité, chez l'habitant. L'hôtellerie classique se compose de six petits établissements non homologués fournissant 13% de la capacité totale d'hébergement. Le reste des structures d'accueil est constitué par quelques 670 pièces de location réparties chez l'habitant (60). Le loyer y est peu élevé et répond aux besoins d'une clientèle populaire. Ces maisons qui ajoutent, quelques fois, à la fonction d'hébergement celle de la restauration, se situent pour la plupart autour des anciens établissements thermaux.

Les structures socio-économico-spatiales qui étaient liées au thermalisme traditionnel antérieur à la modernisation ont été maintenues à Moulay Yacoub. Des opérations d'aménagement de grande envergure sont actuellement en cours (61). Elles visent à la fois au maintien des structures anciennes telles quelles et à l'implantation, suffisamment à l'écart, d'un espace d'accueil de haut standing, destiné à une clientèle issue des classes aisées.

Cette ségrégation socio-spatiale, qui permet aux différents groupes sociaux l'accès au thermalisme, n'a pas été retenue dans le cas de l'aménagement de Sidi Hrazem.

2. Le thermalisme amélioré des classes moyennes : Sidi Hrazem.

a) Une opération d'aménagement qui a fait table rase de toutes les structures antérieures.

Le douar de Sidi Hrazem était constitué à l'origine d'habitations en pisé et en roseaux regroupées, là aussi, autour des sources et du marabout, dans une véritable oasis de palmiers. Les terrains appartenaient dans leur majorité à quelques notables de Fès qui les cédaient en location. Le centre jouissait d'une grande popularité et sa réputation était due non seulement aux vertus de ses eaux, mais aussi à un environnement qui était perçu par la bourgeoisie *fassi* comme favorable au repos et à la remise en forme.

En 1957, au lendemain de l'indépendance, l'Etat a procédé à l'acquisition - par expropriation - de la totalité du site en vue de la création d'une station

(60): Estimation recueillie auprès des autorités locales.

(61): Cf: *infra*, page 164.



PLANCHE IX. LA STATION THERMALE DE MOULAY YACOUB.

Le site de Moulay Yacoub est fortement accidenté. Les maisons s'agglutinent autour de la source et de l'établissement thermal. Les implantations administratives se tiennent au Nord du noyau ancien. Relativement ancienne (1979), la photo n'indique pas les chantiers du nouvel établissement thermal. Echelle approximative 1: 4000 ème.

thermale moderne pour répondre à une demande, nationale (réelle) ou internationale (potentielle).

En 1961, un projet précis de rénovation de la station fut mis au point. Il visait un double but: permettre d'une part au thermalisme traditionnel de continuer à fonctionner, mais sous des formes nouvelles et s'assurer, d'autre part, une clientèle de curistes étrangers grâce à l'implantation d'équipements répondant aux normes internationales. A cette fin, il décida la mise en valeur de la palmeraie, son exploitation comme jardin de promenades et la réalisation d'un grand projet d'aménagement sur le plateau qui la prolonge. Contrairement à Moulay Yacoub, cette intervention faisait table rase de tout ce qui existait et, pour ce faire, décida le transfert des habitants anciennement installés sur le site et leur recasement dans un village, Douar Skhinate, distant d'environ trois kilomètres.

Un véritable complexe urbain fut alors réalisé de toutes pièces, comprenant trois secteurs d'hébergement de différents standings, des équipements collectifs et deux piscines (figure 26). Ces investissements ont été pris en charge par le secteur semi-public (62) et la commune rurale. En 1970, fut créée la "Sotherma", qui met en service un forage d'eau, et édifie une usine de mise en bouteille pour la commercialisation de l'eau minérale de la source (63).

Contrairement à celui de Moulay Yacoub, le site de Sidi Hrazem a donc bénéficié d'une véritable opération d'assainissement. Mais le déplacement du village initial a vidé la station de son contenu. L'afflux de la clientèle aisée se fait toujours attendre et l'activité économique induite s'est déplacée, avec les habitants, au Douar Skhinate qui s'est organisé spontanément pour offrir l'essentiel des moyens d'hébergement.

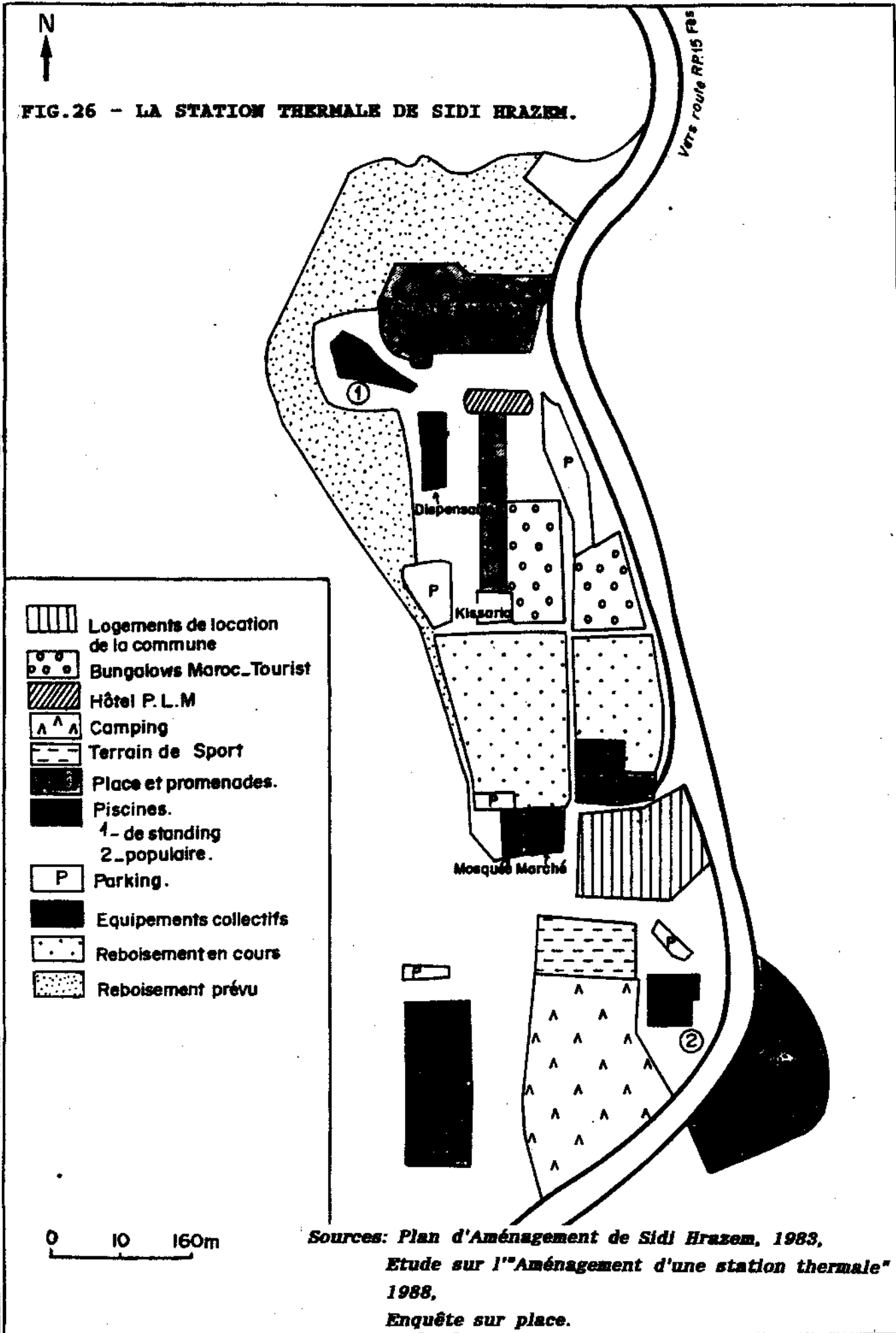
b) Les structures d'accueil : le maintien de l'hébergement chez l'habitant.

Dans sa nouvelle version, la station de Sidi Hrazem offre aux visiteurs deux types d'hébergement; un hébergement de standing et homologué qui comprend un hôtel de catégorie 4 étoiles d'une capacité de 132 lits géré par la société P.L.M. et 70 bungalows de 200 lits gérés par la société Maroc-Tourist; un hébergement de standing moyen, sous la forme de 72 logements appartenant à la commune rurale et qu'elle loue aux visiteurs et dont la capacité est de 280 à 350 personnes.

(62): La Caisse de Dépôt et de Gestion, l'Office National du Chemin de Fer, l'Office National Marocain du Tourisme et Maroc-Tourist.

(63): La seule réalisation concernant l'utilisation de l'eau par les curistes se limite à deux piscines de standings différents et une buvette d'eau thermale. Le centre médico-thermal inscrit dans le projet initial n'a toujours pas vu le jour.

FIG.26 - LA STATION THERMALE DE SIDI HRAZEM.



Cette capacité reste néanmoins en deçà de la demande. Elle ne répond pas, par ailleurs, aux exigences des familles marocaines, et les prix de certaines de ses catégories sont hors de portée de la majorité de la clientèle traditionnelle. Ces curistes sont, enfin, habitués à s'adresser à l'habitant pour leur logement. Pour toutes ces raisons une véritable infrastructure d'hébergement parallèle est née au douar Skhinate. Les anciens habitants du centre de Sidi Hrazem transférés à ce douar, ont repris leur activité initiale en mettant à la disposition des curistes des logements décents à des prix abordables. La capacité du douar est estimée à 200 logements, soit un peu plus d'un millier de personnes (tableau 19). Pendant ce temps, l'hôtel classé reçoit peu de curistes puisqu'il ne sert à héberger que le trop-plein des établissements que la chaîne P.L.M. gère à Fès.

TABLEAU 19 MOYENS D'HEBERGEMENT A SIDI HRAZEM (1988).

type d'hébergement	nombre de lits	part en %	loyer par jour en DH
Hôtel 4 étoiles	132	7,0	206 par chambre
Bungalows	200	10,6	200 par bungalow
Logements de la commune	350	19,0	40 par logement
Logement chez l'habitant *	1090	63,4	15 à 20 pas personne

Sources : Maroc-Tourist pour les moyens d'hébergement homologués et estimations sur place pour le douar Skhinate ()*

De tout ce qui précède nous pouvons conclure qu'aussi bien à Moulay Yacoub qu'à Sidi Hrazem les interventions d'aménagement ou d'assainissement ont proposé de nouvelles formes d'hébergement ou de thérapie, sans penser à améliorer les formes traditionnelles préexistantes. A Sidi Hrazem, les responsables ont tout simplement évacué ces structures traditionnelles qui se sont déplacées pour se recréer à proximité de la station. Les habitants ont alors pris des initiatives qui se sont parfois révélées très heureuses : certains logements visités au douar Skhinate nous ont surpris par les conditions d'hygiène et de confort qu'ils offrent aux locataires (64).

Outre le fait que ces structures d'accueil spontanées servent à des clients issus des classes populaires qui ne peuvent accéder aux nouvelles formes d'hébergement planifiées par les opérations d'aménagement, elles répondent aussi aux habitudes et traditions des curistes et vacanciers marocains : 80% des ménages touchés par notre enquête "Lieux de Départ" (65) et ayant séjourné à Sidi Hrazem et Moulay Yacoub, ont été hébergés en location chez l'habitant. En effet, il

(64): Cf. planche photo.

(65): Cf. infra, Livre II, Chapitre I.

faut souligner dès maintenant la préférence du Marocain quittant son domicile permanent pour un séjour de vacances et de détente, à utiliser le logement en famille plutôt que l'hébergement hôtelier ou para-hôtelier. Nous retrouverons ce comportement dans la plupart des destinations touristiques d'aujourd'hui (66).

Les opérations en cours à Moulay Yacoub sont conduites selon ce même schéma puisqu'elles optent pour des réalisations grandioses tranchant avec la précarité des structures existantes, sans qu'elles ne soient accompagnées d'aucun effort pour aider les populations concernées à améliorer ces dernières.

3. le thermalisme de demain : les opérations en cours à Moulay Yacoub.

Le projet d'aménagement d'un centre thermal à moulay Yacoub frappe d'abord par les moyens financiers mobilisés pour le réaliser (67). Il prévoit la création d'un établissement thermal médical de niveau international et selon des normes modernes (68). La station de Luchon, en France, a été choisie comme conseiller technique du projet. Le site retenu se trouve à l'écart du village pour des raisons de disponibilité de terrains et d'accessibilité (figure 27). L'ancien établissement thermal sera rénové et devra fonctionner en complémentarité avec le nouveau (clientèle non curiste de passage ou non soumise à un contrôle médical et permanence de soins en période de fermeture de l'établissement principal pour son entretien). Mais le standing et le raffinement du nouvel établissement, en cours de finition, sont tels qu'il nous semble bien que les anciennes installations vont plutôt drainer la clientèle populaire classique de la station qui ne pourra pas avoir accès à ce nouvel établissement. Un ensemble pavillonnaire de 60 unités et un hôtel de catégorie 3 étoiles de 120 lits complètent ces équipements.

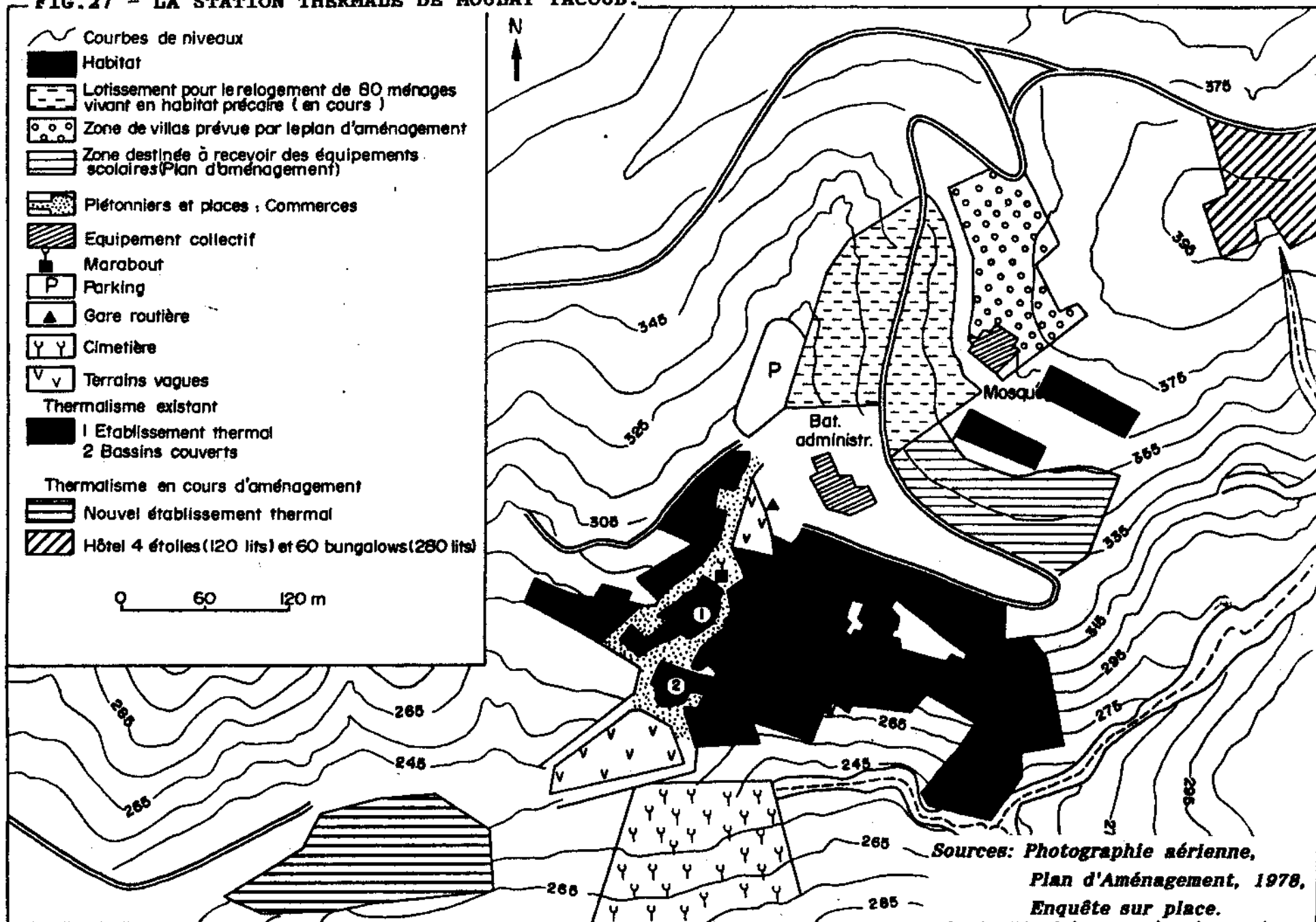
Ajoutons, enfin, que si le projet est assez ambitieux en ce qui concerne les soins médicaux et l'hébergement, il n'a rien prévu pour entretenir l'animation nécessaire aux stations thermalo-touristiques modernes. On peut supposer que sa clientèle, qui sera sûrement constituée des classes sociales privilégiées, résidera à Fès et effectuera des navettes pour recevoir les soins prévus.

(66): Cf: *infra*, Livres II, Chapitre II.

(67): Un investissement initial de 6 Milliards de centimes qui est en train d'être révisé à la hausse.

(68): L'établissement thermal qui aura un caractère essentiellement médical offre une capacité de 15 000 curistes par an (cure de 3 semaines), soit l'équivalent de 800 000 soins. Il comprend les services médicaux suivants : O.R.L. (8 services), rhumatologie (10 services), dermatologie (3 services), gynécologie et soins esthétiques (1 service), vaporarium (1 piscine ronde de 180 mètres cubes pour 122 curistes par jour), services annexes (4 services)

FIG.27 - LA STATION THERMALE DE MOULAY YACCOUB.



C. LES PRATIQUES : UN THERMALISME SURTOUT POPULAIRE

1. Une fréquentation saisonnière très marquée.

a) *Les effectifs des visiteurs sont difficiles à déterminer*

En recourant au logement chez l'habitant, la majorité des curistes et des touristes échappe à l'appareil statistique. L'hôtel et les bungalows de Sidi Hrazem enregistrent, selon les années, entre 45 000 et 50 000 arrivées et environ 100 000 nuitées. Il faut rappeler que la fréquentation de l'hôtel est peu liée à la visite de la station puisque celui-ci fonctionne comme complément aux établissements de la même chaîne situés à Fès (69). Il convient d'ajouter à ces nuitées celles passées chez les habitants du douar - nous les estimons à quelques 150 000 (70)-, soit un total de 200 000 nuitées dont 60% au profit du douar de Skhinate. Cette estimation grossière reste très loin du chiffre avancé par la presse quotidienne (5 000 000 de visiteurs par an !), mais elle nous semble plus raisonnable et ne tient pas compte des visiteurs à la journée.

Pour Moulay Yacoub, nous ne disposons que des chiffres relatifs à la population qui fréquente les piscines et l'établissement thermal. Mais des estimations approximatives évaluent le nombre des nuitées pour 1983 à 550 000 dont 90% passées chez l'habitant.

Les Nationaux sont majoritaires, bien que le rayonnement de ces stations dépasse les frontières vers les pays voisins comme l'Algérie, la Tunisie, la Libye, le Sénégal et, dernièrement, les pays du Golfe.

b) *Une fréquentation familiale et saisonnière.*

Un sondage réalisé à Moulay Yacoub révèle que 61% des visiteurs sont venus en famille (71). Il est bien évident que l'hôtel classique ne répond point à cette demande qui se satisferait beaucoup plus de structures d'hébergement de type pension.

(69): Selon les déclarations du directeur de l'hôtel, 3 à 4% seulement des clients de l'hôtel seraient des curistes.

(70): Sur la base d'une moyenne de 4 personnes par logement de la commune et de 5 personnes (hypothèse basse) par logement chez l'habitant du douar et d'un fonctionnement de 4 mois pleins par an

(71): Cf : "Etude d'aménagement d'une station thermale", Ministère du Tourisme, 1988. Nous avons été associé de près à l'élaboration et à la rédaction de cette étude à laquelle nous empruntons les données de ce paragraphe.

FIG.28 - VARIATION MENSUELLE DE LA FREQUENTATION DES BUNGALOWS DE SIDI HRAZEM. (écart par rapport à la moyenne)

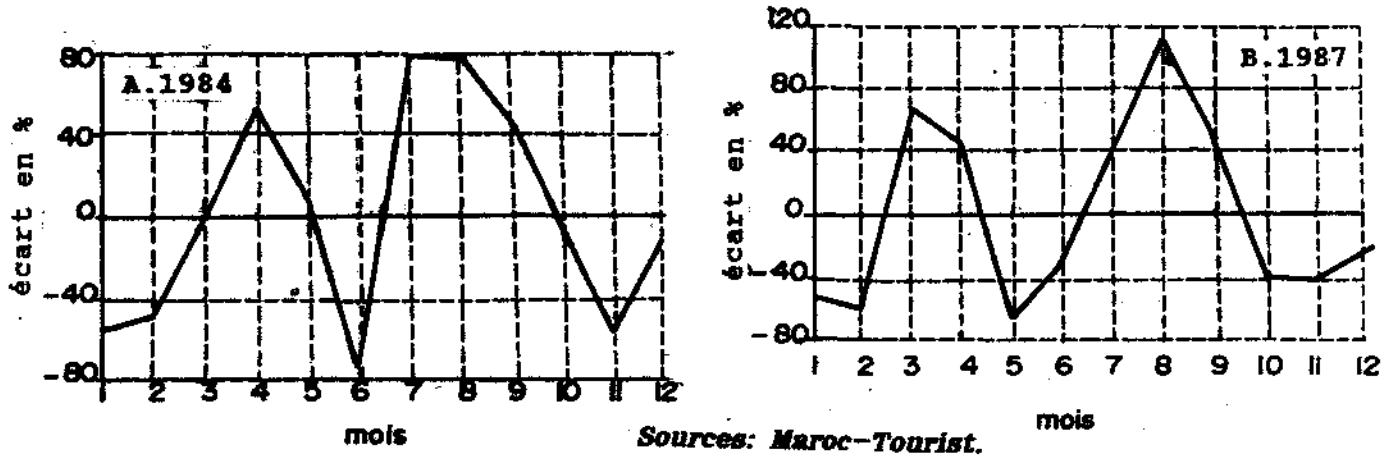


FIG.29 - VARIATION MENSUELLE DE LA FREQUENTATION DES HOTELS DE SIDI HRAZEM ET OULMES. (écart par rapport à la moyenne)

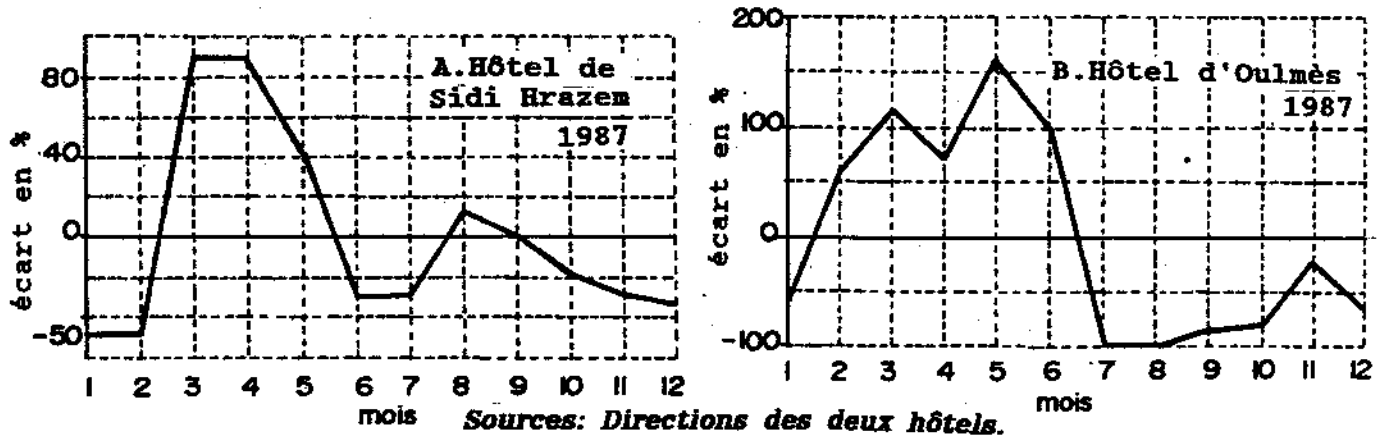
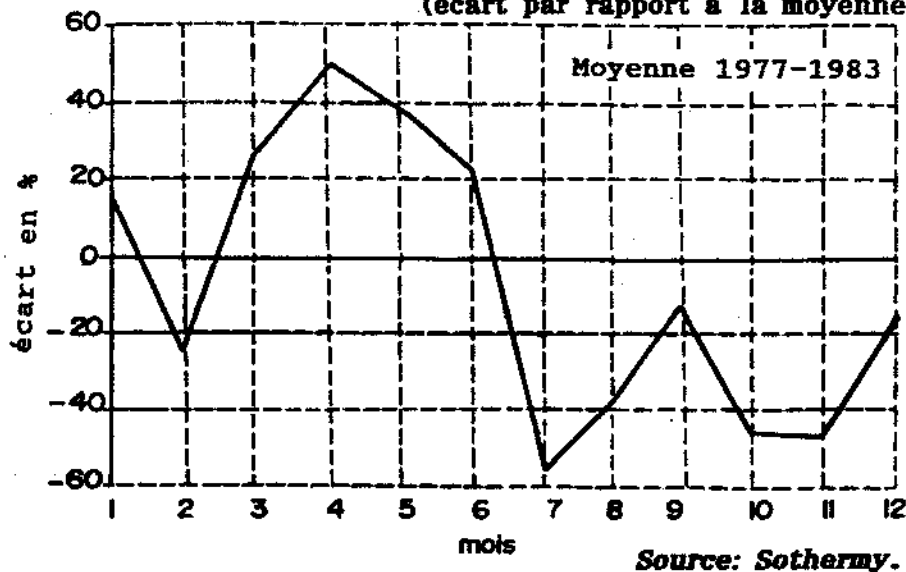


FIG.30 - EVOLUTION MENSUELLE DE LA FREQUENTATION DE L'ETABLISSEMENT THERMAL DE MOULAY YACOUB. (écart par rapport à la moyenne)



Le caractère saisonnier de la fréquentation des stations thermales est très marqué. A Moulay Yacoub, la saison principale correspond au printemps, comme cela apparaît sur la courbe de la figure 30, dressée à partir de moyennes calculées sur une longue période (de 1977 à 1983). Mais, dans le détail, nous constatons que la distribution mensuelle de la fréquentation n'obéit à aucune régularité. Les responsables de l'hébergement à Sidi Hrazem, tout comme ceux de l'établissement thermal de Moulay Yacoub insistent sur la relation étroite qu'il faut établir entre les pointes de fréquentation et les vacances liées aux congés scolaires ou aux fêtes religieuses. L'exemple de la fréquentation des bungalows de Maroc-Tourist à Sidi Hrazem (figure 28) est, à ce point de vue, assez significatif. L'influence du Ramadan est très marquée sur les deux courbes: un creux important correspondant à la période du jeûne marque les mois de Juin en 1984 et de Mai en 1987; quant aux pointes, elles correspondent en général aux deux saisons printanière et estivale qui coïncident elles-mêmes avec les vacances scolaires. Les courbes des hôtels de Sidi Hrazem et d'Oulmès, traduisant la fréquentation d'un tout autre type de clientèle (touristes étrangers visitant Fès pour le premier et résidents étrangers pour le second) présentent un profil autre (figure 29) (72). La dissociation entre pratiques nationales et étrangères apparaît ici de façon très nette.

2. Les origines géographiques et socio-économiques des visiteurs

a) La fréquentation des stations thermales est, avant tout, le fait de citadins.

Selon un rapide sondage, que nous avons effectué auprès des autorités locales, des gérants d'hôtels et de quelques propriétaires de maisons de location, les citadins participeraient pour environ 87% au total des flux qui se dirigent chaque année vers Sidi Hrazem et Moulay Yacoub. Mais la part des ruraux augmenterait sûrement si on pouvait mener une enquête systématique auprès des habitants du douar Skhinate ou du centre de Moulay Yacoub (73). Le pourcentage confirme néanmoins l'idée déjà connue qui fait du thermalisme un phénomène avant tout urbain. Ceci renvoie à l'image traditionnelle qu'on se fait des familles *fassi* de souche qui fréquentent régulièrement, une à deux fois par an, l'une des sources de la région. Ces séjours étaient conçus à la fois pour des besoins de cure mais aussi comme des séjours de repos et de remise en forme.

(72): *C'est en raison de cette fréquentation particulière que la station d'Oulmès a été écartée de notre étude. Disposant d'un simple hôtel, le site d'Oulmès est recherché avant tout par les coopérants étrangers et quelques jeunes couples marocains occidentalisés.*

(73): *La location chez l'habitant relevant plutôt du secteur informel, échappe encore à la fiscalité, d'où les sérieuses réticences des personnes concernées à être enquêtées. De ce fait le rendement de notre enquête qui par ailleurs a nécessité des démarches interminables pour l'obtention des autorisations indispensables, risquait d'être assez faible. Nous avons donc abandonné l'idée d'enquêter auprès des habitants.*

Les grandes villes (plus de 200 000 habitants) occupent une place prédominante dans cette clientèle, puisqu'elles envoient plus de 60% des flux alors que les villes petites et moyennes en fournissent 27% et la campagne 12%. Les données de notre enquête "Lieux de Départ" accordent 25,7% à Fès et 40% à Casablanca sur le total des ménages ayant déclaré avoir séjourné dans les deux stations thermales. A Sidi Hrazem, nous avons noté la présence écrasante de Casablançais et des originaires de Rabat-Salé. La clientèle des bungalows et de l'hôtel, en particulier provenait en majorité de ces deux villes. Outre le fait que les résidents de Fès, vu la proximité, séjournent peu dans cette station et se contentent de déplacements quotidiens, nous avons rencontré plusieurs *fassi* qui déclarent comme lieux de résidence Casablanca ou Rabat. Il s'agit de nombreuses familles originaires de Fès, émigrées depuis longtemps et installées dans les deux métropoles côtières et qui reviennent à l'occasion de leurs vacances pour la visite des parents et familles. Durant leur séjour "à Fès", ces familles préfèrent s'installer à Sidi Hrazem, soit pour résoudre un problème de place, soit pour profiter du séjour à la station, soit enfin parcequ'elles ne peuvent plus se plier aux contraintes de la vie commune au sein de la famille élargie. Ce phénomène de retour à la région d'origine pour passer des vacances tout en utilisant des structures d'accueil autres que familiale est intéressant à noter, car on le retrouvera de façon courante sur les plages et autres stations touristiques modernes (74)

Notons, enfin, qu'en plus de la prédominance, somme toute normale, de quelques grandes villes comme pôles émetteurs des visiteurs des stations thermales, l'aire d'attraction de ces dernières est plutôt nationale que régionale. Elles attirent, en effet, des personnes issues de villes relativement lointaines comme Agadir, Marrakech et Oujda. C'est dire le poids encore non négligeable du thermalisme même si, comparé à l'activité balnéaire, il passe pour un loisir démodé et enregistre un relatif recul. Ce recul du thermalisme dans la société marocaine est révélé aussi par l'examen des groupes sociaux qui le pratiquent le plus.

b) L'origine sociale : la prédominance des classes populaires

Une légère différence existe entre les deux stations quant aux catégories socio-professionnelles qui les fréquentent, Moulay Yacoub étant une station à fréquentation plutôt populaire. Mais cette différence n'est qu'apparente, car la station de Sidi Hrazem, dotée de structures d'accueil de moyen standing, écarte plus ou moins les groupes sociaux inférieurs, du moins au niveau de l'hébergement; mais ceux-ci sont bien présents et s'adressent pour leur hébergement au douar Skhinate.

(74): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre III.

A partir des résultats de l'enquête "Lieux de Départ" (tableau 20), nous pouvons distinguer trois catégories sociales:

TABLEAU 20. PART DES DIFFERENTS GROUPEs SOCIAUX PARMI LES MENAGES AYANT SEJOURNE A SIDI HRAZEM OU MOULAY YACOUB AU COURS DE L'ANNEE 1985.

Groupes sociaux (*)	Part en %
Secteur moderne supérieur	2,9
Classes moyennes	25,6
Secteur transitionnel	42,9
Secteur traditionnel	11,4
Secteur inférieur	17,2

Source : enquête de l'auteur 1985,

(*) La classification socio-économique en groupes sociaux est adaptée de R. Escallier, 1981, cf : *infra*, Livre II, Chapitres I et II.

- La catégorie du secteur moderne supérieur, issue dans sa majorité de la ville, et composée de chefs d'entreprises, de hauts fonctionnaires et de cadres supérieurs, ne représente que 2,9% du total des ménages qui ont déclaré avoir séjourné dans l'une ou l'autre station. Sauf les rares exceptions d'anciens *fassi* qui fréquentent encore les deux stations thermales par habitude ou nostalgie, ce groupe social n'est présent que par nécessité médicale. Arrivés pour suivre des cures à la suite d'une prescription médicale, ces curistes rejettent, d'après leurs déclarations, le manque "de confort et d'hygiène" des stations en général, logent à Fès dans les hôtels ou chez les parents et amis et effectuent des déplacements quotidiens pour recevoir les soins prescrits. Ce flux va probablement perdurer sinon s'amplifier à Moulay Yacoub, lorsque le nouvel établissement entrera en fonction.

- La catégorie des classes moyennes (salariés du secteur privé ou public, cadres moyens et commerçants) représente 25,6% de ce total. Une partie d'entre elles s'adresse aussi à Fès pour son logement. Mais, nombreux sont les déplacements de cette catégorie sociale qui ne sont pas liés à une prescription médicale. Ils arrivent par habitude héritée des parents mais aussi à la recherche d'un repos suite à une année de labeur pour les uns, et d'amusement et distractions créés spontanément par la forte concentration de population pour les autres.

-La catégorie des classes populaires (secteurs transitionnel, traditionnel et inférieur), ensemble assez composite d'artisans, de petits salariés non qualifiés, de

petits fonctionnaires, d'ouvriers, d'éléments du secteur informel, de chômeurs et de ruraux constitue la masse des visiteurs (71,5%) qui logent obligatoirement chez l'habitant. Ce sont eux qui donnent à la station son animation périodique (75). Les motivations qui se trouvent à l'origine des déplacements de cette catégorie sont très variables. Le but médical, souvent confondu avec le sacré, puisque la guérison recherchée à travers le bain est due à l'intervention de la *baraka* du Saint, est présent. Les bains se passent, alors, dans une véritable ambiance de fête: "you-you" dans les bassins des femmes, prières et acclamations dans ceux des hommes.

Mais la recherche de loisirs peut intervenir pour l'essentiel ou pour partie comme motif des déplacements populaires vers les stations thermales. Plusieurs familles se rendent ainsi aux sources à l'occasion des vacances scolaires dans un but de repos et de récréation. Les jeunes accompagnant leurs parents sont alors plus attirés par l'animation, qui s'installe de jour comme de nuit, que par les vertus thérapeutiques des eaux ou du Saint. Le manque ou la rareté, en ville, des loisirs organisés pour la jeunesse de ces catégories sociales démunies, pousse cette dernière à se diriger au cours des week-end et autres jours fériés vers ces rassemblements de proximité. 28% des visiteurs, étaient, selon le sondage cité plus haut (76), arrivés seuls sans familles ou en compagnie d'autres amis. Les cafés, les salles de jeux et la prostitution sont, pour ces clients, les principaux centres d'intérêt des stations thermales.

CONCLUSION

Moussems et sources thermales sont les formes de récréation les plus anciennes que la société marocaine a développé. Nous avons essayé de montrer l'évolution différentielle enregistrée par ces deux pratiques. L'attraction des sources thermales est devenue plus faible qu'autrefois et ne touche plus que les catégories sociales populaires et démunies. Le mousssem, par contre, voit son audience grandir; son impact ne se limite plus aux seules populations rurales et il draine de plus en plus les citadins à la recherche de lieux de séjours touristiques.

Les fréquentations, saisonnières pour les moussems, continues pour certains marabouts et les traditionnels séjours sur les sites des sources thermales, se trouvent à notre avis, à l'origine du développement du tourisme national. L'engouement des Marocains pour le tourisme et les loisirs n'est donc pas une simple imitation de pratiques importées. Tout en étant à l'origine de ce fait de

(75): Dans son mémoire de maîtrise "Moulay Yacoub : station thermale marocaine, étude géographique.", A.E. Fiad, en se basant sur un sondage de 2 000 visiteurs, avance des résultats légèrement différents, qui gonflent notamment la classe supérieure, puisque les pourcentages pour "les classes supérieures", "les classes moyennes" et "les classes populaires" sont respectivement de 12%, 34% et 54%

(76): Cf. "Etude d'aménagement d'une station thermale", Ministère du Tourisme, 1988.

société, les destinations traditionnelles demeurent même -nous l'avons vu pour les moussems et secondairement pour les stations thermales- des lieux de vacances privilégiés. Elles participent, de nos jours, en effet, à l'élargissement de l'éventail des lieux vers lesquels se dirigent bon nombre de vacanciers. Leur audience varie, évidemment, d'un groupe social à l'autre et l'objet des Chapitres I et II du Livre suivant est justement l'analyse de ces différenciations de comportement.

L'étude des styles et comportements touristiques (Chapitre II du Livre II), essaiera de faire le lien entre les pratiques relevées sur les moussems et celles que nous avons rencontrées parmi les vacanciers observés sur les sites touristiques modernes. Mais les rapports entre les deux formes (moussems et tourisme moderne) sont assez complexes. Si les estivants d'aujourd'hui empruntent largement aux pratiques du mousssem d'hier, celui-ci a élargi l'éventail de ses distractions (loisirs balnéaires, par exemple) en s'inspirant des stations balnéaires. Les emprunts ne sont donc pas dans un seul sens, cette interpénétration débouchant, à notre avis, sur une forme unique de tourisme.

Moussems et stations thermales rappellent aussi que le cas du Maroc n'est pas unique. En France et en Espagne, des manifestations religieuses ou collectives (les Saintes Maries de la mer, les Pardons bretons, les fêtes des vendanges et des moissons) rappellent assez bien les moussems marocains avec leurs aspects ludiques et leur rôle dans le développement des pratiques touristiques

Mais face à cet héritage historique, le rôle des transformations récentes, que vit la société marocaine, dans la diffusion des pratiques touristiques modernes est fondamental. Il reste, en effet, à analyser la part du legs colonial et des facteurs exogènes tels que l'influence du tourisme international ou celle des habitudes rapportées et véhiculées par les travailleurs marocains à l'étranger. Il reste, surtout, à saisir l'influence des transformations sociales, culturelles et économiques liées à l'urbanisation, à la scolarisation, au salariat et aux mutations sociales (affirmation d'une classe moyenne urbaine) et familiales (renforcement dans les villes des ménages de type nucléaire).

CHAPITRE IV

**PRATIQUES IMPORTEES
ET NOUVEAUX MODES DE VIE**

INTRODUCTION

Les tendances décrites et évaluées dans les Chapitres I et II découlent, en partie, du poids de l'histoire (Chapitre III), dans la mesure où les déplacements de loisirs n'étaient pas inconnus dans la société marocaine pré-coloniale, qu'elle soit rurale ou urbaine.

Mais la prise en compte des seules pratiques récréatives traditionnelles héritées du passé, n'est pas suffisante pour expliquer l'engouement actuel des Marocains pour les départs touristiques. Nous ne pouvons, en effet, comprendre l'ampleur de ce phénomène auprès de certaines couches sociales, ni les formes modernes qu'il revêt parfois, sans les situer dans le cadre des profondes mutations qu'a connues et que vit la société marocaine.

Il est bien évident que l'objet de notre travail est loin d'être l'analyse, qui reste encore à faire, de ces mutations. Nous sommes néanmoins obligés, et bien que ce soit là le domaine du sociologue, de passer en revue les principales transformations de la société urbaine marocaine qui, à notre avis, interviennent aussi pour expliquer l'intérêt que cette société porte aux loisirs touristiques.

Notons cependant que parmi tous ces éléments explicatifs, il est extrêmement difficile de faire la part de ceux qui relèvent d'une évolution endogène et de ceux qui appartiennent à des apports extérieurs. De ce fait, nous nous limiterons à la distinction fort schématique entre trois ensembles de facteurs:

- Les influences extérieures plus ou moins directes: héritage de la colonisation, modèles du tourisme international et habitudes introduites et véhiculées par les travailleurs marocains à l'étranger.

- Les mutations internes de la famille et de la société, étant entendu que ces mutations peuvent, elles-mêmes, résulter de l'influence de facteurs exogènes

- Un ensemble de facteurs divers liés à l'urbanisation et tout ce qu'elle entraîne comme bouleversements socio-culturels à la fois au niveau de l'individu, de la famille ou des collectivités.

I. LES INFLUENCES EXTERIEURES.

A) L'HERITAGE DE LA COLONISATION

1) L'introduction, au Maroc, de l'estivage climatique et balnéaire..

On fait généralement remonter l'apparition des premières formes de tourisme moderne au Maroc à l'époque du Protectorat (J.F. Troin, 1967 ; M. Berriane, 1980). Si celui-ci a encouragé le tourisme des étrangers de façon explicite (H. Sebbar, 1975), les Français du Maroc ont pris diverses initiatives pour réaliser les implantations destinées à répondre à leurs besoins en tourisme et loisirs. Plusieurs plages furent aménagées le long des côtes atlantique et méditerranéenne et des stations climatiques se développèrent en montagne.

Le tourisme d'estivage était pratiqué par les Français résidant dans les grandes villes de l'intérieur, Fès, Meknès et Marrakech, mais aussi côtières, Rabat et Casablanca, ainsi que par les colons des riches plaines du Saïs ou du Rharb. Une certaine régionalisation était déjà esquissée. Dans le Moyen Atlas, Ifrane, Immouzer et El Hajeb étaient les stations de la colonie de Fès et de Méknès; sur le littoral atlantique, Moulay Bou Selham était celle du Rharb et de Meknès; dans l'Oriental, Saïdia desservait Oujda et les plaines de la basse-Moulouya, alors que les Français de Marrakech fréquentaient la vallée de l'Ourika et l'Oukaïmeden dans le Haut-Atlas et Essaouira et El Jadida sur le littoral atlantique (J.F. Troin, 1967)

On le voit donc, les intérêts touristiques étaient, dès le Protectorat, partagés entre le tourisme climatique, surtout en moyenne montagne, et le séjour balnéaire sur la côte atlantique

a) Le début des implantations touristiques dans le Moyen-Atlas.

C'est grâce à cette première vague de tourisme moderne que le Moyen Atlas voit se développer ses premières véritables villes. Dans leurs implantations, Azrou, Immouzer, El Hajeb et surtout Ifrane, s'appuient parfois sur d'anciennes kasbahs. Mais les véritables embryons de l'urbanisation datent de l'époque du Protectorat. Ces créations de la colonisation sont destinées à la fois à implanter l'autorité administrative et militaire et à offrir au tourisme familial de petits hôtels et des résidences secondaires et aux pêcheurs et chasseurs des auberges et gîtes d'étapes.

Ifrane est la ville la plus représentative de cette génération de petits centres. Les conditions de sa création sont relatées par C. Coindreau (1949) lorsqu'il dit: *"Il y a moins de vingt ans, le Maroc ne disposait d'aucune station estivale de montagne. Grâce à l'initiative de M. Eric Labonne, alors Secrétaire Général du Protectorat, une petite ville fut créée dans le Moyen Atlas, entre El Hajeb et Azrou. Promenades en forêt, pêche à la truite, piscine, grands hôtels, excursions dans le Moyen-Atlas, Ifrane offre de nombreuses distractions à ses hôtes. Cette station est, non pas concurrencée, mais heureusement flanquée des centres d'estivage, qui se développent: El Hajeb, Immouzer, Sefrou, Azrou etc..(P.Coindreau, 1949)*

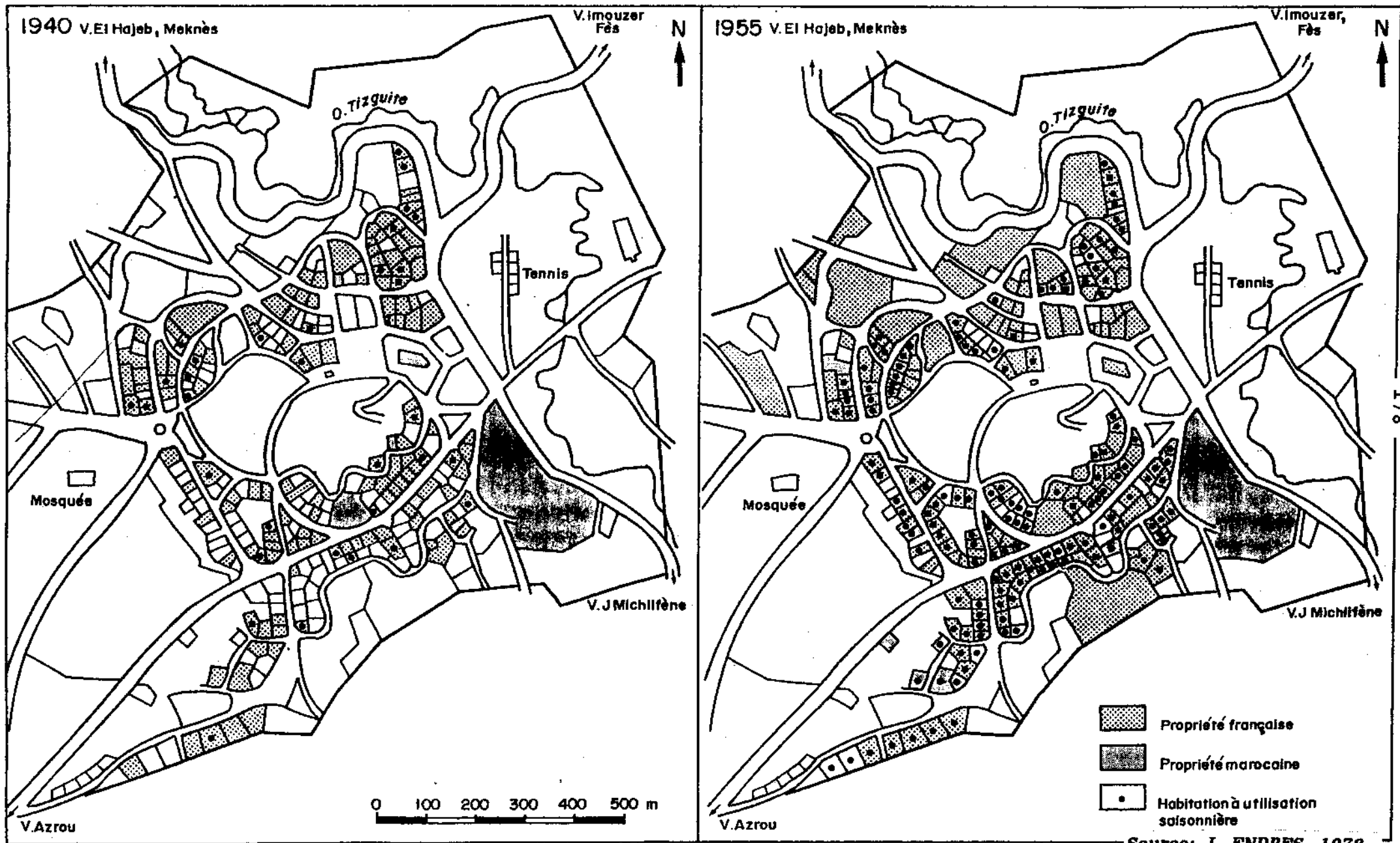
Créée en 1929, la ville d'Ifrane fut implantée dans un environnement qui présentait toutes les conditions favorables pour la réussite d'une station de montagne: températures clémentes en été, chutes de neige suffisantes en hiver, sites favorables au ski, massifs forestiers, climat de montagne et proximité de Fès, de Meknès et du Saïs, lieux de concentration de la colonisation agricole. L'Etat procéda à l'acquisition des terrains nécessaires, lotit, viabilisa et mit en vente des terrains prêts à être bâtis. La période qui va de 1936 à 1940 connut le mouvement d'achat de parcelles le plus intense de l'histoire de la ville [figure 32 (1)]. Le premier noyau, avec une disposition urbanistique et une voirie modernes, des magasins, des restaurants, des hôtels, une gare routière et les premières résidences, et se caractérisant par une architecture particulière (2), est fonctionnel dès 1940. Le mouvement de construction des résidences et des équipements atteint son maximum au cours de cette période.

Entre 1941 et 1955, la vocation d'Ifrane comme station de vacances du Protectorat s'affirme. Les équipements publics et privés se multiplient et une vie mondaine rappelant celle des stations thermales françaises de l'époque, s'y installe. Son rôle et sa réputation parmi les fonctionnaires du Protectorat et quelques familles du Maghzen est telle qu'elle joue désormais un rôle non négligeable dans la gestion des affaires du pays. Du coup, ambassadeurs et consuls sont obligés de s'y installer, au cours de l'été, en louant les suites des deux hôtels luxueux de l'époque, le Balima et le Grand Hôtel (J. Endres, 1978)

(1): Cf. supra, page 182. Les figures 31, 32 et 33 ont été dressées par nous à partir d'une documentation empruntée à J. Endres "Ifrane und Azrou : Postkoloniale Wandlungen der Bevölkerungs- und Besitzstrukturen in zwei marokkanischen Siedlungen" 1978, Erlangen. les données de cette étude proviennent du dépouillement des titres fonciers du cadastre pour la ville d'Ifrane.

(2): Cette architecture se caractérise par l'obligation des toits à double pente. Celle-ci est très accentuée (50°) et ne correspond pas du tout au modèle existant en France.

FIG. 31 - PROPRIETE FONCIERE A IFRANE SOUS LE PROTECTORAT.



Source: J. ENDRES, 1978.

Parallèlement, un tourisme social s'y développe, grâce par exemple à la construction de 70 maisons affectées à l'institution étatique, l'"Association Familiale Française", qui les loue aux fonctionnaires et à leurs familles. Les premiers camps et colonies de vacances dépendant de différentes administrations font aussi leur apparition.

Jusqu'en 1956, la ville est presque exclusivement réservée aux Français. Ne s'y rendent que quelques dignitaires du Maghzen et, à l'autre bout de l'échelle sociale, les domestiques et gardiens des résidences secondaires. Outre le fait que la ville, avec son cadre architectural, son ambiance et les activités qu'elle proposait à ses estivants (salle de cinéma, deux salles de danse, patinage, ski) ne correspondait pas à ce que recherchaient les Marocains, la présence de ceux-ci n'était pas tolérée. L'écrasante majorité des propriétaires des résidences secondaires était constituée de Français et de quelques autres nationalités européennes (figure 31)

En même temps que la création ex-nihilo de cette ville, des lotissements d'estivage sont lancés dans plusieurs autres petits centres du Moyen-Atlas comme Immouzzar, El Hajeb, Aïn Leuh, etc., alors que des projets d'aménagement du site de la source thermale d'Oulmès sont envisagés.

b) La naissance des premières stations balnéaires.

En même temps que se développaient les stations climatiques de montagne et que mûrissaient les projets du thermalisme moderne, plusieurs plages aménagées s'égrenaient le long des sites côtiers les plus favorables.

La plupart des villes côtières comme Agadir, Essaouira, El Jadida, Casablanca, Rabat, Salé, Kénitra (Mehdiya), Larache, Asilah, Tanger et Al Hoceima, sont dotées à l'époque coloniale d'un secteur balnéaire qui comporte un minimum d'équipements commerciaux et de loisirs ainsi que des cabines et des moyens d'hébergement.

Ailleurs, de petites stations balnéaires sont lancées sur des littoraux vierges de toute présence humaine. C'est le cas du Sud au Nord de Oualidia, des plages situées entre Casablanca et Rabat, de Moulay Bou Selham sur la côte atlantique, de Martil et Saïdia sur la côte méditerranéenne.

Une fois le site découvert, il était le plus souvent concédé à une société des locataires ou des usagers de la plage, pour une longue durée. Cette société lotissait, revendait les lots à ses membres et s'occupait de la gestion de la plage. Le site de Moulay Bou Selham, par exemple, fut "découvert" en 1921, par deux colons du Rharb, à l'occasion d'une invitation pour assister aux festivités du moussem (3). La seule présence humaine se limitait alors au marabout à ses

(3): E. Bonnal et G. Debelle, selon une communication orale d'un de leurs descendants.

annexes et aux douars qui se situaient autour de la lagune. Émerveillés par la beauté du site, les colons du Rharb, fuyant la canicule de cette plaine en été, prirent l'habitude de venir camper au pied de la dune (4) qui porte le mausolée. Puis, au début des années trente, la Société de la Plage de Moulay Bou Selham fut créée et obtint une concession de plusieurs hectares qu'elle lotit en parcelles, utilisées au départ comme terrain de camping. Puis, petit à petit, des cabanons plus ou moins rudimentaires apparurent, ainsi que des équipements divers, faisant du site presque vierge de Moulay Bou Selham une véritable station balnéaire (5), réservée presque exclusivement aux Français et à quelques autres nationalités européennes

Au sud de Rabat, capitale du Maroc moderne, plusieurs plages et criques sont très tôt fréquentées par la colonie française qui disposait de moyens de transport individuels. Un rapport de l'administration coloniale, daté du 26 avril 1929, posant déjà le problème de l'aménagement planifié des plages, atteste cette notable fréquentation:

"La plage adossée à la jetée Sud de Rabat est devenue insuffisante, étant donné le grand nombre d'usagers qui la fréquentent; les habitants de Rabat pourvus d'un moyen de locomotion recherchent des stations balnéaires de remplacement. Leur choix semble se porter sur les criques qui s'étendent de l'Oued Yquem jusqu'à Témara. Cette dernière plage, la plus proche de Rabat, est desservie par une excellente route et le chemin de fer; la faveur dont elle jouit auprès du public qui l'adopte déjà comme une station de prédilection ne peut manquer de s'accroître. La situation favorable de ces plages a déjà retenu l'attention des hommes d'affaires.

(4): Cf: supra, Livre III, Chapitre I

(5): Relatant la légende du Saint Moulay Bou Selham, un article publié le 5 juillet 1949 par l'Echo du Maroc concluait sur cette prophétie du Saint qui aurait dit à l'un de ses disciples "Mon fils, je prévois que ces lieux deviendront prospères, qu'une agglomération importante s'y fixera, que cette partie de la côte prendra une extension insoupçonnée", en la commentant comme suit : "Le bon saint avait raison. ce coin du Maroc se peuple, il se peuplera encore davantage. La lagune n'a pas dit son dernier mot quant à l'utilisation de son plan d'eau. La station estivale de Moulay Bou Selham est en passe de devenir la plus importante et la plus attrayante du Maroc" (G. Debelle, Président de la plage de Moulay Bou Selham, Echo du Maroc, 5 Juillet, 1949) .

Par ailleurs et toujours à propos des stations balnéaires du Rharb, M. Jobert écrit dans ses "Mémoires d'avenir", dans le chapitre consacré à la période 1931-1939 : "L'été rompait ces deux réclusions : ici l'internat, là l'espace et ses repères si connus. A Mehdia, sur la côte, la vie s'était organisée au fil des ans. Des maisons s'étaient bâties, entourées de murs d'où les arbres débordaient, malgré le vent de la mer, qui rongait les treillages du tennis, année après année. Nous avions toujours notre chalet de bois de trois pièces, construit en 1928, dans ce style que l'on retrouve près de Gruissan, dans l'Aude, au petit Chicago. Sans doute est-il encore debout" M. Jobert, Mémoires d'avenir, 1974, page 120.

Ces indices nous révèlent l'intérêt de cette région côtière appelée à devenir la corniche de Rabat" (6).

Dès cette époque, plusieurs cabanons sont installés, le plus souvent en infraction, sur le domaine privé de l'Etat alors que d'autres le sont en location domaniale. Au début des années trente, des particuliers commencent à lotir sans assainissement ni viabilisation et sans que tout cela ne fasse l'objet d'un quelconque contrôle ou planification. Ce fut le cas, surtout, des plages de Témara, de Miramar, du Val d'Or et de Rose-Marie. Dans un deuxième temps des "Associations Syndicales et des Usagers des plages" sont créées pour réclamer des pouvoirs publics des aménagements et des équipements collectifs. A la suite de quoi, un plan d'aménagement des plages situées entre Témara et Sidi El Abed, est conçu entre 1943 et 1945 (A.Mauret, 1956). La fréquentation de ces plages augmente sensiblement vers la fin des années 40. Elle se diversifie aussi, puisqu'aux résidents des cabanons en bois et aux occupants des villas en dur viennent s'ajouter, chaque week-end, des milliers de visiteurs durant toute la saison qui va de Mai à Septembre (7)

Si nous nous étendons un peu sur cette situation, c'est pour montrer à quel point l'activité balnéaire était très vite rentrée dans les moeurs des Français du Maroc du temps du Protectorat. Ce type de comportement ne va pas manquer de se diffuser parmi les Marocains, du moins ceux qui côtoient les Français de près.

2) Après une courte hésitation, le relais est vite pris par les Marocains.

a) La mobilité foncière à Ifrane ou l'engouement de la classe dirigeante marocaine pour le tourisme climatique.

(6): Cité par A. Mauret, 1956

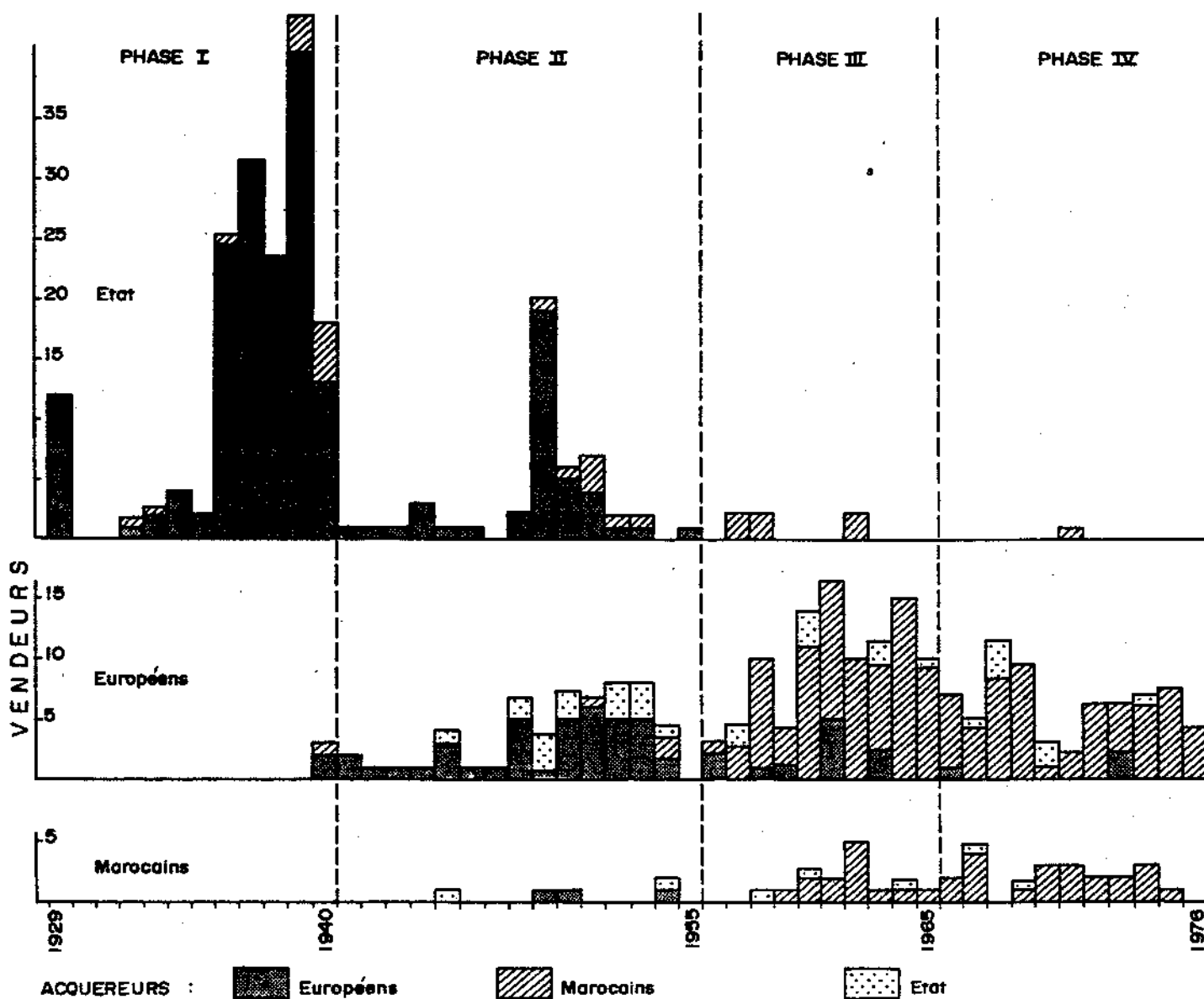
(7): Décrivant l'état des plages à la veille du plan d'aménagement de 1945 A. Mauret rapporte ce qui suit, quant à la fréquentation de celles-ci: "Sept plages recevaient une grande fréquentation (Miramar, Témara, les deux anses des Contrebandiers, Val d'Or, l'Oued Yquem, Rose-Marie, Crique-Roc, Skhirat, Bouznika). On a pu estimer à un millier, pour les heures et jours de pointe, le nombre des personnes installées sur la plage de Témara, dont la superficie n'atteint pas 1 ha. On a compté aux abords de la plage de Skhirat, certains dimanches, jusqu'à six cents voitures. On peut donc supposer que cela fait deux mille à deux mille cinq cents personnes qui s'ajoutaient ces jours-là aux occupants des soixante-dix cabanons ou villas habités pendant au moins trois mois de l'année.

Il y avait sur les deux kilomètres de dune de Rose-Marie, Crique-Roc, deux cent vingt cabanons, soit un millier de personnes à demeure, auxquelles s'ajoutaient les habitués de tous les jours ou des dimanches (trois cents voitures).

Sur la plage du Val d'Or étaient installés cent quatre-vingt-dix cabanons et on y comptait jusqu'à trois cents voitures le dimanche.

La plage de Bouznika, la plus éloignée de Rabat, reçoit un grand nombre de Casablancais." A. Mauret, 1956

FIG. 32 - MOBILITE FONCIERE A IFRANE ENTRE 1929 ET 1976.



Source: J. ENDRES, 1978.

A partir des dépouillements des documents du cadastre (J.Enders, 1978), nous pouvons suivre, au fil des années, le processus de marocanisation de la propriété foncière à Ifrane. Quatre phases principales se distinguent (figure 32).

- De 1921 (date de création de la station) à 1940, le mouvement des achats est marqué par les cessions de l'Etat au bénéfice des propriétaires français. Seuls quelques dignitaires du maghzen font l'acquisition de quelques lots, surtout à la fin de cette phase. Nous remarquons aussi une forte concentration de ces achats dans le temps: les cinq dernières années de cette première phase enregistrent 92,1% des transactions. C'est dire que le lancement de la ville a connu un énorme succès et s'est fait rapidement entre 1936 et 1940.

- La deuxième phase (1941-1955) voit l'apparition d'un nouveau type de transactions. L'Etat colonial est moins présent comme promoteur qu'auparavant (mise à part l'année 1949 qui voit le lancement de nouveaux lotissements) et les transactions de seconde main entre Européens se développent (25 % des opérations). Les Marocains sont encore absents, à la fois comme acquéreurs et comme revendeurs. C'est au cours de cette phase que la ville devient une véritable agglomération de vacances des personnages officiels, où se transporte une partie de l'administration et du corps diplomatique.

- Au cours de la troisième phase (1956-1964), la marocanisation, d'abord timide au cours des deux premières années, sera remarquablement rapide. Au lendemain de l'Indépendance, il y a peu de transactions, sauf quelques opérations entre Français. Mais, dès 1957 et surtout 1958, les acquisitions par les Marocains s'activent. Elles atteindront 65 % du total des opérations. Au cours de la même phase, les transactions entre Marocains augmentent: 11 % du total des ventes entre 1955 et 1965.

- la quatrième phase, de 1956 à 1976, voit se continuer le mouvement de marocanisation. Les Français, en tant qu'acquéreurs, sont pratiquement absents. Le mouvement de vente des propriétés détenues par des Français connaît une certaine baisse, due à l'épuisement de ce patrimoine par les ventes de la période précédente. Les transactions entre Marocains atteignent 30 % du total des ventes. Au total, les nationaux bénéficient de 78 % des cessions.

Le transfert de la propriété foncière se fait donc relativement vite à Ifrane. or, ce transfert s'accompagne du maintien de la fonction principale de la ville.

La ville connaît, certes, une crise aiguë au lendemain de l'Indépendance. Avec le départ des Français, le relais ne sera pas immédiatement pris par la bourgeoisie marocaine. Plusieurs lieux de loisirs (cinéma, salle de jeux) ferment leurs portes entre 1958 et 1968. De ce fait, une bonne partie du personnel de service, qui est issu dans sa majorité des tribus semi-nomades du Moyen Atlas, se trouve, du jour au lendemain, sans travail. C'est à cette époque qu'apparaissent les premiers bidonvilles, que l'Etat cherchera à résorber à la fin des années soixante et au

début de la décennie suivante (8). Les premiers achats des Marocains concernent d'abord les maisons destinées à l'habitat permanent et quelques fonds de commerces et de services. Ils détiennent 65% des maisons utilisées comme résidences permanentes et 50% de celles qui fonctionnent comme résidences secondaires.

La capacité du parc de logements de vacances libérés dépassait la demande interne. Aux problèmes économiques du lendemain de l'indépendance s'ajoutent la fonction toute nouvelle assignée à la ville d'Ifrane, qui devient Municipalité puis Chef-lieu de sa province et le peu d'habitudes qu'ont les Marocains du type de loisirs qu'offre la ville. En outre, la population permanente de la ville augmente peu, alors que la majorité des employés de l'hôtellerie, de la restauration et de gardiennage des résidences secondaires loge sur les lieux de travail. De ce fait, la demande en logements permanents reste stagnante. L'Etat reprend alors à son propre compte une partie importante des demeures libérées.

A la fin des années 1960 et au cours de la décennie suivante, la demande des Marocains en logements de vacances augmente subitement. Ils disposent à la fin de la quatrième phase (1956-1976) de 89% de ce parc (figure 33 et tableau 21).

TABLEAU 21. MODIFICATIONS DE LA PROPRIETE A IFRANE ENTRE 1929 ET 1976 (en valeurs absolues)

Propriétaires	Phase I (1929-1940)		Phase II (1941-1955)		Phase III (1956-1965)		Phase IV (1966-1976)	
	HAB.	R.S.	HAB.	R.S.	HAB.	R.S.	HAB.	R.S.
Français et autres Europ.	13	34	22	139	13	69	3	14
Marocains	2	1	2	11	25	76	44	117
Etat	0	0	15	10	14	22	12	33
TOTAL	15	35	39	160	52	167	59	164
	50		199		219		223	

HAB: habitat permanent

R.S.: Résidence secondaire

Source : D'après le dépouillement des titres fonciers effectué par J. Enders, 1978

(8): Cette opération se fait par le biais du projet P.A.M. qui réalise une cité de recasement autour d'une mosquée et d'un marché, en prenant soin de les implanter en dehors du centre urbain hérité de la période coloniale. A cause de cette exclusion volontaire cette cité ne réussit pas, même si elle est renforcée par la suite par une gare routière.

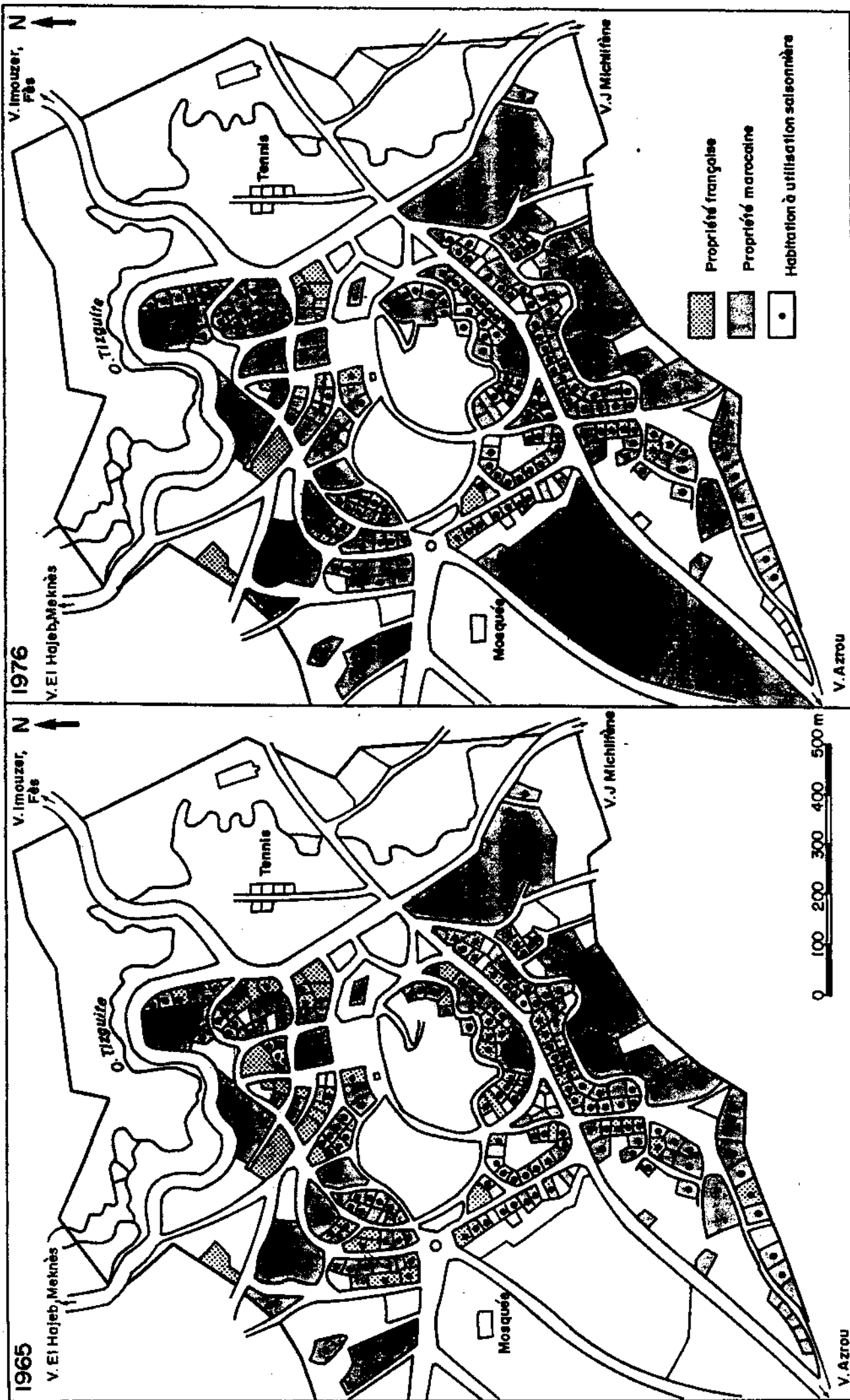


FIG. 33 - PROPRIETE FONCIERE A IFRANE APRES L'INDEPENDANCE.

Source: J. ENDRES, 1978.

L'Etat essaie de relancer la fonction initiale de la ville en y édifiant un somptueux hôtel. Il destine la plupart des locaux (d'origine privée ou publique) dont il a hérité de l'époque du Protectorat, à l'hébergement de colonies de vacances. Ces camps, réservés aux enfants, sont gérés par les Ministères ou les services sociaux des entreprises publiques, semi-publiques ou privées (9)

Mais la ville est loin d'être une destination du tourisme social. Le changement de nationalité des propriétaires s'accompagne d'une fréquentation plutôt élitiste. La majorité des résidences secondaires a été acquise par les hauts cadres de l'administration centrale et provinciale, les hommes d'affaires, les entrepreneurs et les commerçants.

Ce profil socio-économique des nouveaux maîtres de la ville est souligné par le changement survenu dans l'origine géographique des propriétaires (tableau 22). Au cours de la première phase (1921-1940), les lieux de résidence des propriétaires français se localisaient dans le Maroc intérieur et, plus particulièrement, dans le Saïs et les villes de Fès et Meknès (52,9 % des titres fonciers). Cette localisation traduisait la demande locale des colons du Saïs. A partir de 1958, nous remarquons un net déplacement des lieux de résidence permanente des propriétaires vers la côte et les villes de Rabat et de Casablanca [62,7 % des titres fonciers au cours de la troisième phase (1956-1964), puis 71,8% au cours de la quatrième]. Ce déplacement de l'origine des propriétaires vers la côte marque l'apparition de la clientèle marocaine, dont le profil est tout à fait différent de celui de la première.

Le fait qu'aujourd'hui, la majorité des propriétaires marocains soient des habitants de Rabat et de Casablanca est lié à plusieurs facteurs. Il correspond au déplacement -commencé dès l'époque coloniale- du centre de gravité économique et social du Maroc intérieur vers le littoral. Il est lié aussi au processus de marocanisation de la propriété foncière d'Ifrane. Celui-ci a profité en grande partie aux hauts cadres de l'administration de la capitale administrative. Mais il traduit aussi un fait essentiel: les deux capitales, politique et surtout économique, sont les principales villes génératrices d'une demande en tourisme moderne: désormais ceux qui fréquentent la ville durant la saison froide pour se livrer aux plaisirs des sports d'hiver sont les chefs d'entreprises industrielles, ou commerciales, modernes, de Casablanca.

(9): 33 propriétés, sur 79 appartenant à l'Etat, sont affectées à ce tourisme de jeunes. En outre, les environs d'Ifrane et d'Azrou offrent aux jeunes jusqu'à 3 000 places réparties dans plusieurs camps.

TABEAU 22. L'EVOLUTION DES LIEUX DE RESIDENCE PERMANENTE DES PROPRIETAIRE DES RESIDENCES SECONDAIRES D'IFRANE.

	Lieu de résidence du propriétaire	Français	Marocains	Total	Part en%
Phase I de 1929 à 1940	Fès-Meknès et le Centre	18	0	18	52,9
	Casablanca-				
	Rabat et la côte	11	1	12	32,3
	Divers	4	0	4	11,8
Phase II de 1941 à 1955	Fès-Meknès et le Centre	62	0	62	44,3
	Casablanca-				
	Rabat et la côte	58	0	58	41,4
	Divers	20	0	20	14,3
Phase III de 1956 à 1965	Fès-Meknès et le Centre	19	12	31	21,3
	Casablanca-				
	Rabat et la côte	40	51	91	62,3
	Divers	10	13	23	15,9
Phase IV de 1956 à 1976	Fès-meknès et le Centre	4	17	21	16,1
	Casablanca-				
	Rabat et la côte	10	84	94	71,8
	Divers	0	16	16	12,2

Source : D'après le dépouillement des titres fonciers effectué par J. Enders, 1978.

De ce nouvel état de fait, découle une utilisation socio-temporelle de la ville assez originale.

Les nouveaux propriétaires, ne résidant plus à proximité d'Ifrane ne la fréquentent plus durant les week-end, comme c'était le cas du temps du Protectorat. Ils se déplacent, de préférence l'hiver, pour de longs séjours. Durant cette saison, le Palais Royal est occupé et la ville se transforme en capitale provisoire du Royaume. L'hiver est donc la saison de la classe supérieure. Les habitants des villes voisines, issus des classes moyennes ou populaires, et non propriétaires, ne peuvent la fréquenter à cause de la rigueur de l'hiver, du coût de la vie assez élevé, de la non pratique des sports d'hiver et des restrictions de la circulation dues au fonctionnement du palais.

En été, deuxième grande saison touristique à Ifrane, les classes riches et dirigeantes originaires de Casablanca et de Rabat et propriétaires de résidences secondaires à Ifrane, la désertent pour des séjours au bord de la mer ou à l'étranger. Les populations des villes voisines ont alors accès à Ifrane, soit en organisant des sorties de week-end, soit en séjournant dans le camping que gère la Municipalité, soit, enfin, lorsque leurs moyens le leur permettent, en louant des

maisons dans le centre-ville ou dans le petit noyau urbain qui s'est développé autour de la mosquée et du marché. Près de 60 % des demeures de la ville sont alors occupées en location temporaire. Au cours de la même saison (l'été) les colonies de vacances, qui restent tout de même réservées à des enfants issus de familles relativement privilégiées, fonctionnent.

Le reste de l'année, Ifrane donne l'impression d'une ville endormie. De toutes façons, après la fièvre des années soixante-dix, la spéculation foncière s'est calmé et, depuis lors, l'espace bâti s'est peu étendu. En effet, le mouvement de constructions, handicapé par des dispositions architecturales strictes (10), est peu encouragé par les autorités de la ville. Tout est fait pour que cette agglomération garde le standing d'une ville de résidence de vacance pour une minorité privilégiée.

Il n'empêche que sa création a contribué à la diffusion, dans un premier temps, des formes de vacances climatiques modernes parmi les classes supérieures. Dans un deuxième temps, les classes moyennes vont reproduire ces mêmes pratiques dans les villes voisines du Moyen Atlas, beaucoup plus accessibles comme El Hajeb, Aïn Leuh, Sefrou, Azrou, mais surtout Immouzer (S. Serrhini, 1988)

b) L'urbanisation du littoral ou la vague du tourisme balnéaire.

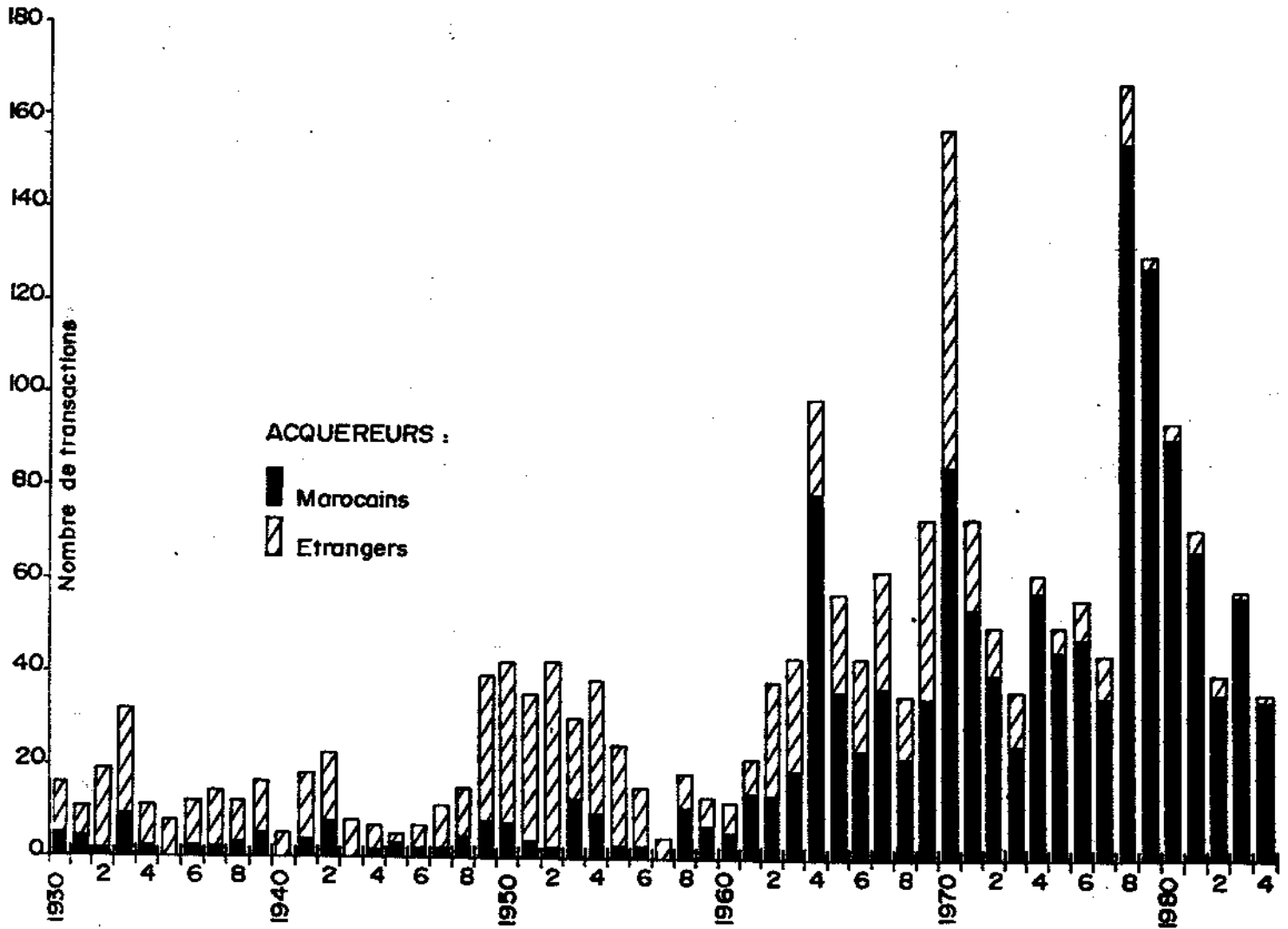
Le processus de marocanisation des stations balnéaires héritées de l'époque du Protectorat s'accompagne d'une intense spéculation. En effet, et contrairement à ce qui s'est passé à Ifrane, les Marocains ne se contentent pas de récupérer les résidences libérées par les Français au lendemain de l'Indépendance, mais enclenchent sur le littoral, un mouvement d'urbanisation violent et anarchique.

Les zones de cabanons ont le plus souvent bénéficié des opérations d'assainissement engagées par l'Etat, qui ont été autant d'occasions pour le lancement de nouveaux lotissements. Trois principales raisons se trouvent à l'origine de cette pression que subissent certains sites littoraux: La proximité des plages par rapport aux grandes villes où la demande est la plus forte, l'explosion du loisir balnéaire depuis la fin des années 1960 et le développement de la spéculation et de l'affairisme qui accompagne la croissance urbaine. Des développements ultérieurs devant être consacrés à ces différents facteurs (11), nous nous contenterons, ici, d'insister sur la facilité avec laquelle les Marocains ont adopté le modèle balnéaire et pris le relais des Européens en s'appropriant les plages déjà utilisées.

(10): Toit à double pente de 50°

(11): Nous nous attacherons, dans le Chapitre II du Livre II, à saisir le changement intervenu dans les rapports du Marocain avec la mer, alors que le Livre III est consacré à l'étude détaillée des stations balnéaires.

FIG. 34 - EVOLUTION ANNUELLE DU NOMBRE DE TRANSACTIONS IMMOBILIERES DANS LES STATIONS BALNEAIRES DU SUD-OUEST DE RABAT.



Source: Dépouillement des titres fonciers du Cadastre.

Le dépouillement systématique des titres fonciers des propriétés situées dans les six plages du Sud-Ouest de Rabat permet de suivre le mouvement des transactions de 1930 à 1984 (figure 34). En considérant toutes les plages globalement (12), nous retrouvons, avec un léger décalage, la même périodisation de la demande en logements de vacances que celle observée à Ifrane.

Dès la fin des années 1920 (et surtout au début des années 1930), le processus de l'occupation des plages du Sud de Rabat était, nous l'avons déjà dit, bien engagé. Un léger ralentissement se marque à la veille de l'Indépendance et correspond à la crise politique qu'a connue le pays à cette date.

L'augmentation brutale de la demande, que traduit le nombre de transactions (13), commence en 1962 (38 opérations), quelques années après l'Indépendance: rachats de cabanons à bas prix, durcification, acquisitions de grandes superficies vierges en bordure du littoral, etc. Le caractère anarchique de l'occupation du littoral est tel que l'Etat lance, en 1968, une opération d'assainissement. Mais si cette opération ne touche que les plages visibles de la route (M.Belfquih, 1978), elle enclenche un mouvement de lotissements sans précédent. Pour la seule année 1970, nous relevons 157 transactions et une douzaine de lotissements privés. Puis, le mouvement s'accélère encore pour atteindre le record de 167 transactions en 1978.

La part des Marocains parmi les bénéficiaires de toutes les acquisitions, réduite (entre 0 et 28 %) avant 1958, dépasse ensuite 50% après cette date, pour devenir écrasante à partir de 1971 (figure 34).

Nous n'assistons donc pas sur le littoral Sud-Ouest de Rabat à une simple récupération du patrimoine immobilier légué par la colonisation, mais à une véritable poussée de la demande interne émanant des habitants de la ville. Les noyaux de cabanons et de chalets, implantés par les Français, ont été le plus souvent les points d'appui de cette urbanisation (14).

Un phénomène comparable à celui que nous venons de décrire sur le littoral au sud de Rabat, s'observe sur toutes les plages, même les plus éloignées de la ville, comme Moulay Bou Selham ou Oualidia. Au cours d'une première phase, les notables locaux et les hauts cadres de l'administration rachètent, à des prix modiques, des cabanons cédés facilement par des Français, obligés de rentrer dans leur pays. Dans une deuxième phase, ces cabanons sont souvent revendus, avec

(12): Nous relevons de grandes différences dans la dynamique foncière d'une plage à l'autre. Elles feront l'objet d'une analyse systématique dans le Livre III.

(13): Ce nombre cumule le total des transactions et ne se limite donc pas aux seules créations de résidences. Il ne concerne, toutefois, que les opérations portant sur des propriétés enregistrées au cadastre.

(14): Cf. *supra*, Livre III.

des bénéfiques substantiels, à des citoyens marocains, nouveaux riches. Enfin, la demande augmentant, collectivités locales et promoteurs privés lancent sur le marché des lotissements, vite épuisés. Simultanément, les vieux cabanons rachetés sont détruits et remplacés par des demeures somptueuses.

L'évolution de la société, en général, et les nouvelles valeurs que secrète la société urbaine, en particulier, interviennent largement pour expliquer cette demande, mais les habitudes et modèles introduits par la colonisation se trouvent aussi à l'origine de ce fait de société. C'est ainsi qu'à la veille de l'Indépendance le Maroc disposait d'un réseau de petits centres balnéaires ou de montagne (J.F. Troin, 1967) (figure 35).

Outre les stations balnéaires que nous avons citées, la plupart des villes côtières et spécialement Tanger, Mohammedia, Casablanca, El Jadida, Essaouira et Agadir, étaient dotées d'un secteur balnéaire. Agadir, aujourd'hui principal pôle du tourisme international, avait été lancé dès 1932 lorsqu'un plan d'aménagement voulait en faire le "Nice marocain" (M. Péré, 1967; 1972). En plus des villes d'Ifrane, Immouzer et Aïn Leuh, le Tazzeka était également visité dans le Moyen-Atlas, alors que dans le Haut atlas de Marrakech des petites stations ont poussé sur les hauteurs ou dans les vallées: Oukaïmeden en hiver, Ourika et Ouirgane en été. Certains de ces centres avaient parfois des équipements fort rudimentaires, mais ils seront autant de germes de vie autour desquels se développeront, au cours des deux dernières décennies, des stations mieux structurées.

Après l'Indépendance, ces stations vont répondre avant tout aux besoins des nationaux et secondairement à ceux des résidents étrangers. Leur croissance ne doit rien, ou peu, aux touristes étrangers qui visitent de plus en plus le pays, à partir de la fin des années 1960. L'arrivée de ceux-ci contribuera néanmoins à amplifier cette demande nationale et à l'orienter vers un autre modèle de consommation.

FIG. 35 - LIEUX D'ESTIVAGE SOUS LE PROTECTORAT.
1956

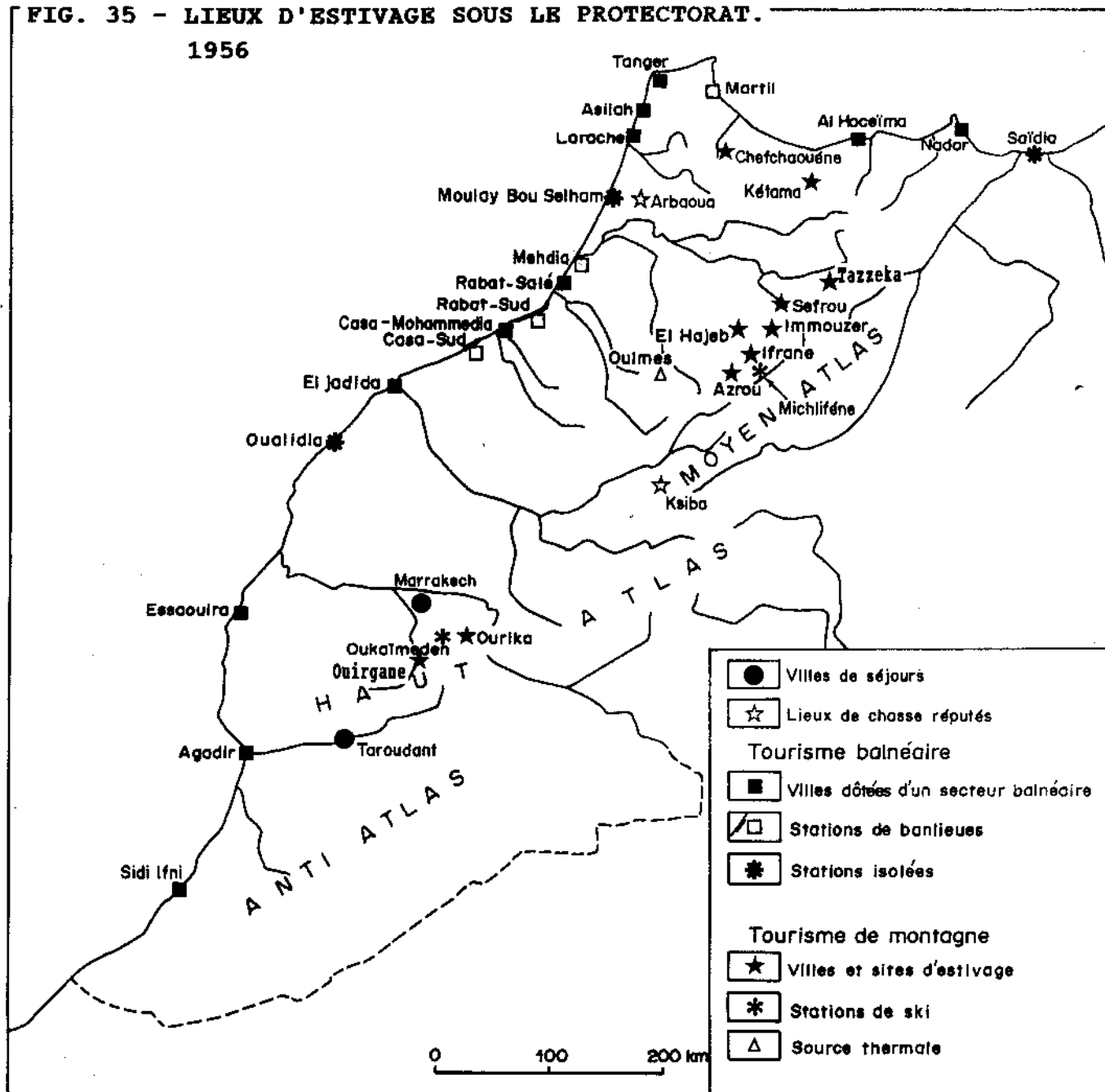
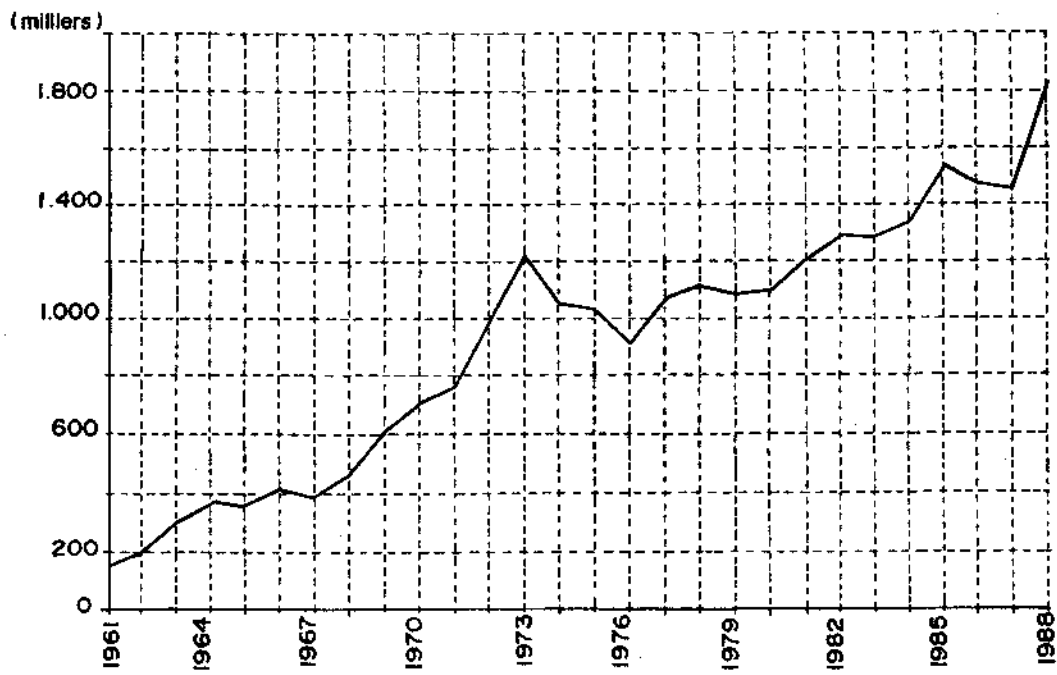


FIG. 36 - EVOLUTION DES
ENTREES DU TOURISME
INTERNATIONAL.



Source: Ministère du Tourisme,
Annuaire Statistique.

B) L'INFLUENCE DU TOURISME INTERNATIONAL.

1) Une présence à la fois concentrée et diffuse.

L'arrivée du Maroc sur le marché du tourisme international intervient dès la deuxième moitié de la décennie 1960. A l'instar d'autres pays du Tiers-Monde, il suit les recommandations de la Banque Mondiale, qui soutiennent l'intérêt du tourisme international comme "moteur du développement" (15). A partir du Plan Triennal 1965-1967, qui fait du tourisme international l'une des trois priorités du développement, des efforts considérables sont fournis par le secteur public pour soutenir et encourager cette activité. L'Etat prend en charge la majorité des investissements, intervient directement dans les opérations d'aménagement et consent des efforts soutenus pour attirer les capitaux privés nationaux ou étrangers (16). Du coup, les flux d'arrivées du tourisme international augmentent de façon assez rapide, bien qu'irrégulière (figure 36), et se diffusent inégalement dans le pays. Le tourisme devient alors, parfois, l'un des principaux éléments de l'organisation de l'espace et l'un des facteurs nouveaux de modification des équilibres et des économies locales (M.Berriane, 1980).

Outre les bouleversements économiques qu'entraîne l'irruption du tourisme international dans les économies régionales, le visiteur étranger peut avoir un effet d'entraînement sur les comportements touristiques des nationaux. De ce fait, il convient de souligner tout d'abord le fait que ces flux marquent certaines régions plus que d'autres, suite à une évolution assez particulière du tourisme international que nous pouvons scinder en trois phases.

La première phase précède l'installation du Maroc sur le marché du tourisme de masse. Trois types de tourisme existaient. Un tourisme de séjour de type aristocratique (hommes d'affaires et croisières) était limité à quelques villes côtières en plus de Marrakech; un tourisme plus diffus pratiqué par des circuits privés qui sillonnaient le Sud intérieur et le Moyen-Atlas; un tourisme d'estivage, enfin, pratiqué par les résidents étrangers et quelques nationaux et dont les destinations étaient les stations mentionnées plus haut (J.F. Troin, 1967).

La deuxième phase va de la fin des années 1960 au début de la décennie suivante, le pays reçoit les premiers vacanciers étrangers venus en grands

(15): Depuis le début des années 1980, la Banque Mondiale a changé de politique et ne reconnaît plus dans le tourisme international le secteur capable de donner l'impulsion au développement des pays du Tiers-Monde.

(16): Cette politique de soutien est maintenue jusqu'à la fin des années 1970. A partir de 1978 (prévisions du Plan Triennal 1978-1980 et du Plan Quinquennal 1981-1985), on note un désengagement net de l'Etat en tant qu'investisseur. Tout en continuant à apporter au secteur privé une aide appréciable par le biais du Code des Investissements, l'Etat lui laisse le soin de réaliser 95% du nombre de lits programmés.

nombres: ceux-ci arrivaient avant tout à la recherche du soleil et de la mer. La côte Nord est choisie par les pouvoirs publics pour être aménagée et répondre à cette demande externe. Elle appartient, en effet, au pourtour méditerranéen et vit de grandes difficultés économiques. Elle bénéficie de ce fait de l'essentiel des investissements de cette première phase. De ce fait, le tourisme de séjour balnéaire, très limité dans la période précédente, prend de plus en plus d'importance avec l'apparition des premiers villages de vacances sur cette côte. Mais le tourisme individuel et motorisé se maintient bien et reste même prédominant.

A partir des années 1970, la tendance à la concentration et au tourisme sédentaire s'accroît. La volonté des pouvoirs publics est, une fois encore, décisive, puisqu'ils soutiennent le lancement de la station d'Agadir. Mais les modifications des comportements touristiques de la clientèle française, toujours prédominante, et l'apparition des nationalités nordiques, jouent un rôle essentiel dans cette évolution. Le poids de plus en plus important du Club Méditerranée et des autres Tours Opérateurs, l'apparition de l'avion comme moyen d'accès au pays visité et le style particulier des Allemands et des Scandinaves font que les séjours balnéaires et sédentaires sont devenus prédominants. Agadir en concentre, à lui seul, plus du quart.

Mais le Maroc continue d'offrir d'autres centres d'intérêt que la mer, et les agences internationales de tourisme y organisent aussi des voyages itinérants sous forme de circuits. Un tourisme individuel itinérant se maintient et les Tours Opérateurs ne dominent pas totalement le tourisme marocain. Face à la concentration littorale, des points forts de l'intérieur se renforcent (Marrakech est bien la deuxième ville quant à la capacité d'accueil) ou naissent (Ouarzazate connaît, ces dernières années, une fièvre d'investissements dans le secteur du tourisme).

L'intérêt de cette évolution, que nous venons de résumer brièvement, pour notre démonstration est double. Sur les lieux de tourisme de séjour, la concentration des touristes étrangers est désormais telle que ces grands rassemblements ne manquent pas d'attirer l'attention des autochtones, par le modèle de consommation et le type de comportement qu'ils proposent. Mais, contrairement à certaines autres destinations, comme la Tunisie par exemple, le maintien du tourisme itinérant contribue à la diffusion de ces mêmes modèles, loin dans l'intérieur du pays. Les lieux de rencontre entre les visiteurs étrangers et les nationaux sont donc multiples.

2) De nombreux lieux de rencontre entre les visiteurs étrangers et les nationaux

a) La ville, en général, reste le principal lieu de rencontre entre le touriste étranger et le Marocain.

Les lieux de rencontre et de contact sont multiples, et ceci en dépit d'une volonté manifeste, du moins au départ de tenir les touristes à l'écart de la population locale. En effet, la première génération d'hôtels et de complexes touristiques fut implantée, à l'écart des villes. Cela vaut autant pour les villages de vacances du Club Méditerranée que pour tous les aménagements de la baie de Tanger; autant pour les complexes touristiques de Restinga que pour divers hôtels de l'intérieur (Chefchaouen, Boumalne du Dadès ou Ouarzazate), et que pour le secteur touristique et balnéaire à Agadir (M.Berriane, 1980 et 1986).

Pour le cas d'Agadir, cette séparation, socio-spatiale fut décriée par la suite, puis remise en question à la fois par les aménageurs et les touristes eux-mêmes (M.Berriane, 1989). Les services concernés ont alors multiplié les études pour créer des ensembles résidentiels dits intégrés (17), ou aménagé des "passerelles" pour que la ville communique avec l'espace touristique et vice-versa (18). Le cloisonnement du quartier touristique d'Agadir est de moins en moins net (I.P.Thompson, 1985), et le développement de l'activité touristique se fait de plus en plus en étroite liaison avec la ville.

Le tourisme de montagne étant toujours faible (19), la ville constitue encore souvent, dans l'intérieur du pays, le principal pôle d'attraction et l'objet du voyage (Marrakech, Fès). Quand il s'agit d'un voyage de découverte où les paysages rural ou naturel figurent parmi les centres d'intérêt, la ville représente l'étape nécessaire et obligée pour se restaurer, passer la nuit et faire des achats (Béni Mellal, Ouarzazate). Sur la côte, l'activité balnéaire, la forme touristique la plus commercialisée, réussit d'autant mieux qu'elle s'est ancrée à une ville (Agadir, Tanger, Al Hoceima).

Cette fréquentation privilégiée de la ville se manifeste par des taux d'intensité touristique (20) assez élevés: 390 à Marrakech, 463 à Tanger, 561 à Ouarzazate et Errachidia et 2 515 à Agadir. Les habitants de ces villes assistent donc à une circulation plus ou moins intense de visiteurs étrangers qui se font remarquer par leurs comportements vestimentaires, leur mode de vie et leurs modèles de consommation. La rencontre avec cet "autre" se fait dans les ruelles de la médina, à la terrasse d'un café, dans les magasins des souks urbains et sur les plages publiques. L'image que garde l'habitant moyen de ce passage rapide ou de cette intrusion est, parfois, vague mais souvent chargée de préjugés. C'est que les habitants des quartiers populaires, faute de ne pouvoir prétendre, par manque de moyens, imiter ou envier ces "riches" visiteurs, se réfugient dans une attitude de

(17): Cf: les projets d'aménagement touristiques de la Société Nationale d'Aménagement de la Baie d'Agadir (SONABA).

(18): Cf: également l'exemple du Secteur Balnéaire d'Agadir (M. Berriane, 1980).

(19): Des tentatives sont, cependant, en cours dans le Moyen Atlas.

(20): Nombre de nuitées annuelles pour 100 habitants permanents.

rejet et parfois de mépris, quand cette attitude n'est pas dictée par un refus d'ordre culturel ou religieux. Pour rencontrer des individus susceptibles de regarder le touriste étranger avec un certain intérêt, il faut aller à l'hôtel où la rencontre est plus proche et peut donner lieu à des attitudes de mimétisme.

b) L'hôtel, lieu privilégié de la rencontre entre la classe supérieure et la frange privilégiée des classes moyennes d'une part et le touriste étranger de l'autre.

Les nationaux représentent, nous l'avons vu (21), entre 20 et 24 % des nuitées totales enregistrées dans les hôtels classés, les résidences touristiques et les villages de vacances. Seule une partie de cette clientèle nationale a l'occasion de séjourner sous le même toit que les visiteurs étrangers et ce pour deux raisons.

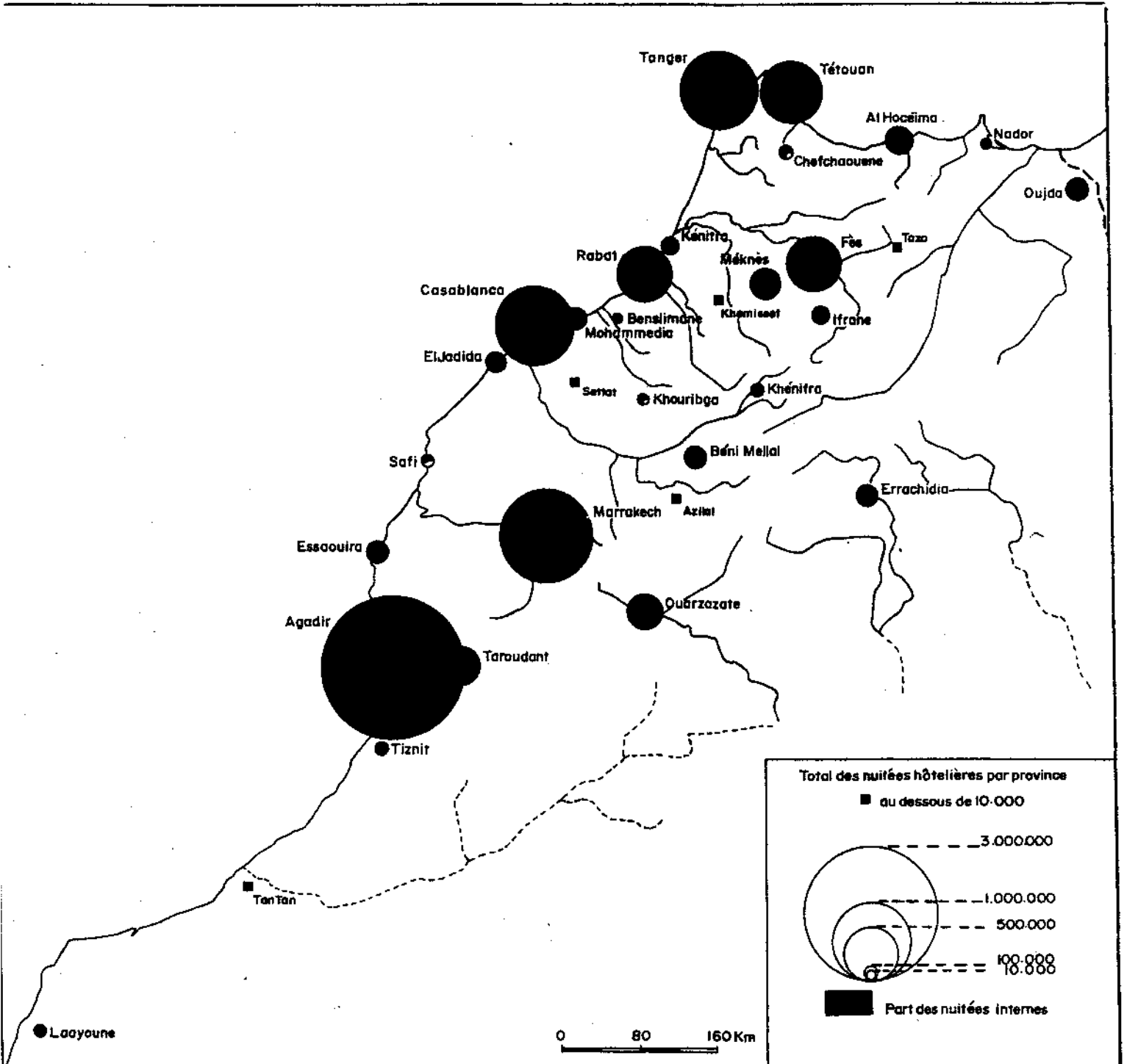
L'examen de la répartition géographique des nuitées hôtelières des nationaux révèle le nombre relativement élevé de Marocains fréquentant les hôtels dans les destinations les moins recherchées par les étrangers. Inversement cet examen, montre leur faible présence sur les sites préférentiels du tourisme international. La part des Marocains ne dépasse guère, ainsi, le quart ou le tiers des nuitées hôtelières à Agadir, Marrakech ou Tanger et augmente sensiblement à Casablanca, Rabat ou Tétouan (Figure 37).

En outre, seule une partie de cette clientèle séjournant dans les régions à forte fréquentation étrangère a une chance de côtoyer les touristes étrangers. En effet, 32 % seulement des clients marocains de l'hôtellerie classée s'adressent aux hôtels des catégories supérieures (4 et 5 étoiles) et aux résidences touristiques, moyens d'hébergement les plus fréquentés par le tourisme international, à côté des villages de vacances qui sont peu accessibles aux Marocains. Or, l'on sait que seules les classes supérieures, ainsi que les couches supérieures des classes moyennes, peuvent accéder à ce type d'hébergement. De ce fait, l'effet d'entraînement que pourraient avoir les touristes étrangers sur les nationaux se limite à certains groupes sociaux de la société marocaine. Nous verrons plus loin (22) que ce sont effectivement ces dernières catégories sociales qui sont les plus réceptives aux apports extérieurs.

(21): Cf: *supra*, Chapitre II.

(22): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre I

**FIG. 37 - PART DES NUITÉES HOTELIÈRES MAROCAINES (PAR PROVINCE).
(MOYENNE SUR DIX ANS DE 1978 A 1987)**



Source: Ministère du Tourisme, Annuaire Statistique.

Certaines stations touristiques peuvent être le troisième lieu de rencontre possible entre les deux communautés.

c) La rencontre se fait aussi dans certaines stations balnéaires.

Les stations balnéaires où ces rencontres sont possibles appartiennent à deux générations.

La première est celle qui a été héritée de la période coloniale et où certains anciens Français du Maroc n'ont pas cédé leurs cabanons ou leurs chalets à des Marocains. Ces résidences sont régulièrement occupées pendant l'été par les anciens propriétaires ou leur descendance. Nous avons ainsi dénombré à Moulay Bou Selham, par exemple, 166 touristes étrangers (Français dans leur majorité, mais aussi Espagnols et Italiens) en plus des 3 069 estivants marocains enquêtés. Or, ces cabanons sont aujourd'hui entourés de résidences occupées par les nationaux. Sans que les rapports ne soient directs entre les uns et les autres, l'effet de démonstration des étrangers est certain.

Le deuxième type de stations balnéaires pouvant être un lieu de rencontre, date d'une époque plus récente, puisqu'il remonte au Plan Triennal de 1965-1967. Les éléments étrangers qui le fréquentent sont également différents de ceux qu'on rencontre sur les plages lancées au début du siècle. Il s'agit, en effet, des stations de la côte méditerranéenne, initialement programmées et équipées pour recevoir le tourisme international, mais qui, pour diverses raisons, sont négligées par les visiteurs étrangers, ces derniers préférant se diriger vers des destinations plus méridionales. C'est le cas des stations de Restinga-Smir, de Cabo Negro et d'Al Hoceima où, à l'exception des établissements à gestion étrangère (5 grands villages de vacances dont trois dépendant du Club Méditerranée), tous les autres établissements (complexe balnéaire de Maroc-Tourist, hôtels, villas et appartements) doivent leur remplissage aux vacanciers nationaux qui constituent jusqu'à 90% de leur clientèle.

Nous assistons, donc, à un mouvement intéressant de récupération qui aboutit parfois à des achats d'ensembles résidentiels par des particuliers auprès de grandes sociétés touristiques (23). De ce fait, nous avons là de petites stations isolées où séjournent deux communautés, séparées certes au niveau de l'hébergement (l'ensemble de résidences collectives ou individuelles pour les Marocains et le village-club pour les étrangers), mais qui se côtoient sur la plage, dans le parking et sur les lieux d'achats et d'équipements collectifs. La société marocaine est représentée, là aussi, par le groupe social le plus aisé.

(23): Cf. la vente par Maroc-Tourist de 42 chalets et 50 appartements de son complexe de Restinga-Smir aux nationaux, issus pour la plupart de la classe aisée de Fès et Casablanca.

3) Le contact avec le tourisme international, facteur d'acculturation ?

Ces rencontres de plus en plus fréquentes entre les touristes étrangers d'une part et une partie des citoyens marocains, qu'ils soient sur leurs lieux de résidence permanente ou sur leurs lieux de séjours touristiques, d'autre part, entraînent-elles un processus d'acculturation de ces derniers ? L'acculturation, si nous la définissons comme l'ensemble des formes et processus d'une évolution culturelle conditionnée par des facteurs exogènes (J. Bierwirth, 1981), ne se limite pas aux seules pratiques de tourisme et de loisirs. Elle concerne toutes les conséquences socio-culturelles éventuelles qu'entraîne le contact avec l'étranger.

Les effets du tourisme international sur l'évolution de la société marocaine sont inévitables. La circulation de migrants issus d'un autre milieu que celui où évoluent les Marocains, contribue à diffuser parmi la population visitée des habitudes qui sont assimilées plus ou moins rapidement et consciemment selon les couches sociales. Dans leurs "réflexions rapides sur quelques rapports entre culture et espace géographique" M. Bousnina et al. soulignaient avec justesse que "*l'apparition d'une innovation colportée par un voyageur, qu'elle soit lentement acceptée ou imposée, provoque une ouverture sur un espace culturel plus grand que la communauté ne peut percevoir dans sa totalité*" (M. Bousnina, J.M. Miossec, H. Picheral, 1981).

Mais faire du tourisme international le facteur essentiel de la destructuration de la société et de l'aliénation des valeurs traditionnelles nous paraît excessif. Ce raisonnement est le fait de conclusions tirées hâtivement par des articles publiés par la presse quotidienne et que reprennent même certains chercheurs cédant, à notre avis, à une certaine facilité et s'attachant plus à affirmer qu'à démontrer. D'une part, la population qui est en contact plus ou moins direct avec le tourisme international est, nous l'avons montré, bien limitée en nombre; d'autre part, d'autres facteurs exogènes, mais aussi endogènes, participent à ce processus de modernisation touchant la société marocaine. Nous verrons, plus loin, que d'autres facteurs de transformation liés à l'urbanisation et aux mutations démographiques et sociales s'ajoutent à cet apport exogène qu'est l'effet de démonstration du tourisme international pour accélérer l'évolution inéluctable de la société marocaine. A. Bouhdiba écrivait ainsi, à propos du tourisme en Tunisie : "*L'impact du tourisme sur les valeurs et attitudes traditionnelles est réel, mais il faudrait se garder de lui imputer tout ce qui ne va pas. Il s'agit davantage d'un facteur d'accélération d'une situation largement engagée par ailleurs. Le facteur touristique précipite l'évolution de la société et sa modernisation. C'est un catalyseur plus qu'autre chose. Il va dans le même sens que le courant historique qui entraîne l'ensemble de la société.*" (A. Bouhdiba, 1976).

En examinant l'influence des effets du tourisme international sur les seules pratiques de loisirs et de tourisme, nous avons été frappé par la contradiction entre d'une part, les comportements et les attitudes fortement influencés par

l'exemple fourni par le touriste étranger et d'autre part, le refus des individus concernés à reconnaître cette influence. Exception faite de quelques jeunes désœuvrés qui cherchent beaucoup plus le rapport vénal que la découverte de l'autre, peu de personnes (8 %) enquêtées déclarent avoir entretenu des rapports continus avec des touristes étrangers. Ceux qui reconnaissent que c'est l'observation des visiteurs étrangers qui leur a donné envie de partir en vacances ou de pratiquer le tourisme, sont encore moins nombreux: 4,6 %.

Ces déclarations sont contredites par la tendance des nationaux à adopter des pratiques que nous pouvons qualifier d'importées ou du moins d'étrangères à la culture marocaine: fréquentation des plages, acquisition d'une résidence au bord de la mer, et plaisirs de la mer en général (bronzage, apparition des sports nautiques, jeux de société, habitudes vestimentaires et culinaires, mixité, mise en valeur de la beauté féminine et relâchement de la pression sociale dans les relations entre les sexes). Il s'agit, en fait, de conduites qui ne sont pas véhiculées par les seuls touristes étrangers, mais qui sont diffusées aussi par d'autres canaux (TV, cinéma et mode) et qui accompagnent l'urbanisation. Le Marocain s'en imprègne de façon plus ou moins consciente. Les touristes étrangers ne sont finalement que le modèle vivant illustrant l'image globale d'une culture supra-nationale. L'intervention de ce modèle est la plus efficace auprès de personnes qui sont déjà en situation de touristes dans les hôtels ou sur les stations balnéaires. Elle touche donc d'abord des individus ou des groupes appartenant aux classes supérieures et moyennes et agit beaucoup plus au niveau des pratiques qu'au niveau de la décision de partir en voyage touristique ou non. Le mimétisme peut être évident auprès de certaines couches moyennes. Faute de ne pouvoir satisfaire à ce modèle toute l'année, par manque de moyens financiers, celles-ci essaient de le vivre ne serait-ce que pendant le court séjour de deux à trois semaines, au bord de la mer. Il est en effet plus facile de satisfaire certains éléments et d'adopter certaines conduites de ce modèle de consommation (vêtements courts et maillots de bain, langage, nourriture) pendant un court laps de temps que durant toute l'année.

C) LE RÔLE DES TRAVAILLEURS MAROCAINS A L'ETRANGER (T.M.E)

Les retours au pays des travailleurs marocains à l'étranger ont augmenté considérablement depuis la fin des années 1970. Nous ne pouvons expliquer les deux fléchissements de la courbe des entrées en 1976 et 1980 (Figure 38). Mais lorsque nous rapportons aux chiffres estimatifs de la population marocaine résidente à l'étranger les effectifs des Marocains qui rentrent chaque année à l'occasion de leurs congés annuels, nous remarquons une augmentation sensible de ce pourcentage: 22,9 % en 1970, 33,9 % en 1974, 45 % en 1981 et 58 % en 1986 (24).

(24): Les effectifs annuels des T.M.E rentrés au pays pendant leurs congés sont ceux enregistrés aux postes-frontières, alors que les estimations de la population

FIG. 38 - EVOLUTION ANNUELLE DES ENTREES DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER.

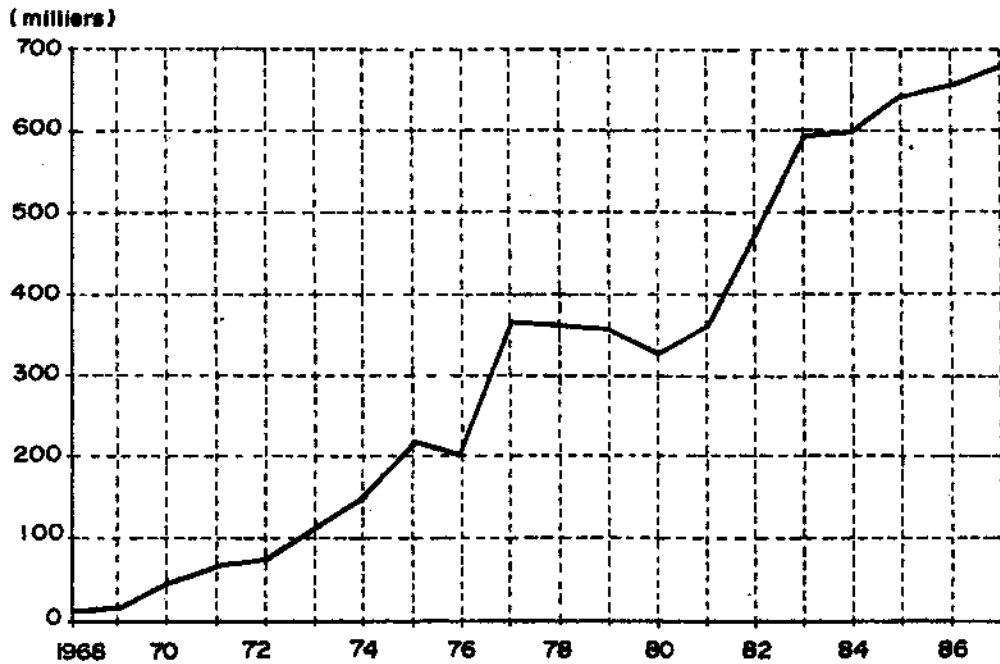
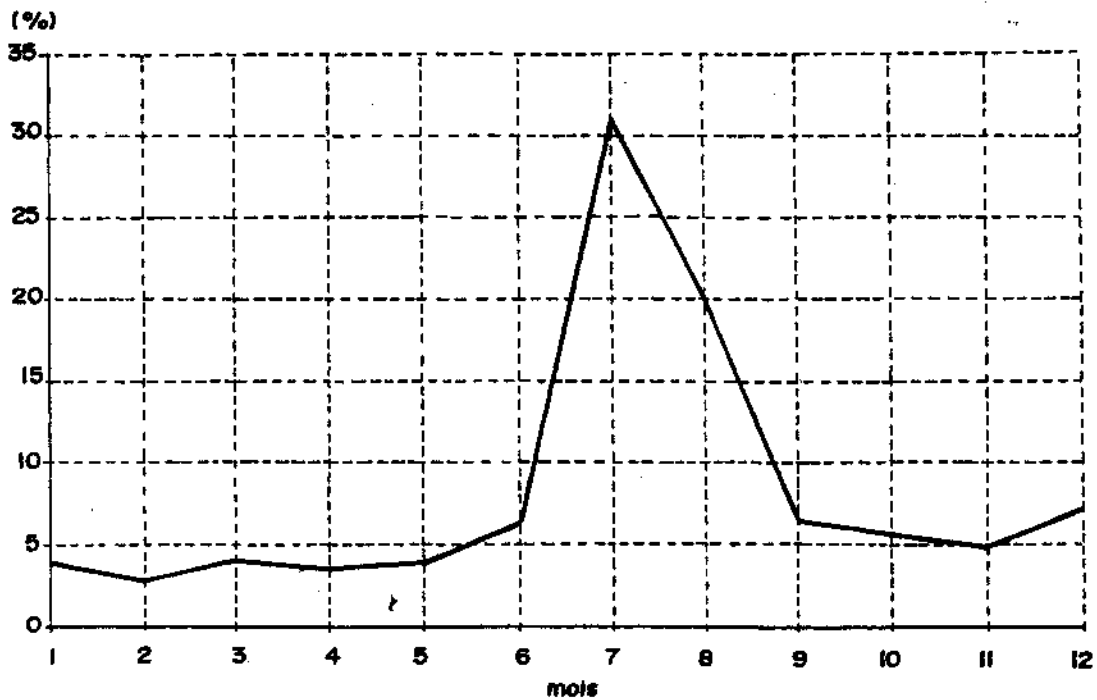


FIG. 39 - VARIATION MENSUELLE DES ENTREES DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER.



Source: Ministère du Tourisme, Annuaire Statistique.

marocaine résidant à l'étranger sont établies, d'après G.Simon (1984) jusqu'en 1981 et d'après la revue Accueillir, n° 148 (1988) pour l'année 1986.

Les arrivées de plus en plus nombreuses de Marocains pour un séjour de 3 à 4 semaines, ne sont donc pas liés à la seule augmentation au fil des années des effectifs de la colonie marocaine à l'étranger, mais aussi à une tendance à rentrer plus souvent au pays: 30 % de ceux que nous avons enquêtés sur les plages reviennent tous les deux ans, alors qu'un peu plus de 65 % rentrent au Maroc tous les ans. Cette augmentation de la fréquence des retours est liée, tout d'abord, aux dires des intéressés eux-mêmes, aux difficultés que connaît l'émigration en Europe ces dernières années. Craignant de se trouver obligés de quitter définitivement le pays d'accueil, les ménages multiplient les rentrées au pays pour ramener avec eux le maximum d'articles (meubles, appareils électro-ménagers, etc..) qu'ils souhaitent avoir chez eux après leur retour définitif. Elle s'explique aussi par le désir d'occuper le congé annuel auquel les émigrés, en travaillant en Europe, ont droit. Les "vacances", inconnues pour eux lorsqu'ils vivaient encore dans leurs campagnes, rythment désormais leur vie professionnelle. Cette notion de "vacances" sous-tend les déplacements que les T.M.E effectuent annuellement au Maroc.

La possession d'une voiture particulière permet et encourage à la fois la fréquence de ces voyages de retour, ces derniers étant perçus comme des départs en vacances selon le modèle fourni par les ménages européens que ces familles émigrés côtoient. En 1987, 79,5% des 682 000 T.M.E. qui sont rentrés au Maroc sont arrivés par voie terrestre et maritime, ce qui correspond, dans la plupart des cas, à l'utilisation d'un moyen de locomotion individuel. On est d'ailleurs frappé par les changements intervenus dans le type, la taille et la cylindrée des véhicules acquis par les T.M.E, avec une progression impressionnante de véhicules de type mini-bus, camping-cars, caravanes...

Cette tendance est accentuée par le fait que ces émigrés arrivent surtout l'été (Figure 39). Plus de 50% des entrées sont concentrées durant les seuls mois de Juillet et d'Août. Outre le fait que la belle saison se prête mieux aux voyages, l'été correspond à l'époque des fêtes et moussems traditionnels. Les familles dont un ou des membres vivent en Europe, attendent pour la plupart le retour de ces derniers (qui possèdent les moyens financiers et de déplacement) pour se livrer à diverses festivités.

En outre, se déplaçant en été, et suivant les principales voies empruntées par le tourisme international, individuel et motorisé, ces émigrés se trouvent, sur leur chemin de retour, pris dans les grandes vagues de départ des touristes européens vers les destinations méridionales. Ils contribuent, une fois arrivés au pays, à la diffusion des formes de loisirs et de tourisme non pas en se limitant aux grandes villes ou aux stations balnéaires, mais en pénétrant profondément l'espace et la société. Désormais le "*migrant, (...) acquiert et véhicule une culture à cheval sur celle des espaces qu'il pratique (langue, attitude...)*" (M. Bousnina, J.M. Miossec, H. Picheral, 1981).

L'étude des influences extérieures a montré la conjugaison de trois premiers éléments essentiels qui sont l'héritage de la colonisation, l'influence du tourisme international et les effets entraînants des émigrés. En plus des habitudes introduites par les colons et progressivement diffusées parmi les Marocains qui les côtoyaient, les diverses implantations touristiques de la colonisation seront reprises par les nationaux et constitueront autant de noyaux d'une amorce du tourisme endogène. Plus que son influence directe sur les habitudes et comportements des Marocains ce sont les équipements et infrastructures du tourisme international qui seront décisifs. Nous verrons plus loin que le tourisme international jouera un rôle fondamental dans la promotion de destinations nouvelles parmi les nationaux. Les T.M.E., enfin, auront un pouvoir d'entraînement lorsque, arrivés au Maroc pendant leur congé annuel, ils effectuent des voyages touristiques avec leurs familles et amis diffusant ainsi l'habitude du camping moderne et des voyages au fin fond des campagnes.

Mais ces trois éléments explicatifs ne suffisent pas à eux seuls à rendre compréhensible le développement spectaculaire du tourisme national au Maroc. Le phénomène d'urbanisation du pays et de la société contribue grandement à cette évolution.

II. LA VILLE : THEATRE DE PROFONDES MUTATIONS SOCIO-CULTURELLES .

La pratique du tourisme, dans ses formes les plus modernes est, au Maroc, le fait avant tout des citadins (25). Parmi les différents facteurs explicatifs du développement des formes modernes du tourisme national, l'urbanisation du pays est un élément majeur. On sait, par ailleurs, que le tourisme est, aujourd'hui, même dans les pays les plus développés, d'abord un besoin de citadins.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps sur le phénomène d'urbanisation qui est entrain de bouleverser le pays et la société, entraînant un gonflement sans précédent de la population des villes. Bien qu'étant le pays le moins urbanisé du Maghreb (R. Escallier, 1985), le Maroc a, en effet, enregistré des rythmes élevés de croissance urbaine. Estimé à 10 % au moment de la pénétration coloniale, le taux d'urbanisation a augmenté à un rythme assez élevé depuis la deuxième guerre mondiale, pour tripler vers 1960 et atteindre 43 % en 1982. Vers la fin de cette décennie, on peut s'attendre à ce que 1 Marocain sur 2 habite la ville.

Or, dans les pays les plus urbanisés d'Europe, les auteurs se sont attaché à montrer la relation existante entre la fréquence des départs et le milieu de

(25): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre I.

résidence: "Dans tous les pays de l'Europe Occidentale, les habitants des campagnes et des bourgs sont ceux qui partent le moins en vacances, et le taux de départ des citadins est d'autant plus élevé que l'agglomération de résidence est plus grande" (F. Cribier, 1969).

La même constatation peut être faite pour le Maroc vingt ans plus tard. L'urbanisation accélérée entraîne, entre autres, l'apparition de nouvelles valeurs et de nouveaux besoins. Celui de s'évader de la vie stressante de la ville est, aujourd'hui, très net, et on peut supposer qu'il ira en s'amplifiant au fur et à mesure que l'urbanisation du pays progressera. Les taux de départ augmentent, ici également avec la taille de la ville et le taux d'urbanisation (26).

Outre la relation entre le degré d'urbanisation et le taux de départ, au Maroc, la ville va être également le théâtre du passage des formes traditionnelles des voyages à but récréatif aux formes les plus modernes du tourisme. En plus du besoin d'évasion éprouvé par les citadins - et en particulier ceux habitant les grandes villes - il faut souligner que la ville est le foyer de nombreuse mutations. Celles-ci sont nombreuses et relativement bien connues. Le développement de la famille restreinte et de la décohabitation, la naissance et le renforcement des classes moyennes, l'emploi dans l'administration et dans les autres secteurs modernes, la scolarisation, la motorisation et l'impact des mass-média, concourent à créer de nouveaux besoins dont les loisirs et le tourisme ne sont pas les éléments les moins importants.

A) LES TRANSFORMATIONS DE LA FAMILLE ET DE LA SOCIÉTÉ URBAINES.

1) L'apparition d'un nouveau type de ménage : la famille restreinte.

L'analyse des mutations que connaît l'institution familiale et celle de sa dynamique contribuent à la compréhension des transformations affectant les habitudes de la société urbaine en matière de loisirs en général et de tourisme en particulier. A l'origine de ces mutations se trouve tout un faisceau de facteurs qui s'interpénètrent. Le rajeunissement de la population, la scolarisation, en particulier celle des jeunes filles, le travail des femmes et les nouveaux modes de vie ont entraîné l'apparition et le développement des familles jeunes de type conjugal et des besoins nouveaux en matière de logement, d'éducation, de travail et de loisirs.

Le modèle de la famille restreinte ou de type conjugal, qui s'oppose à celui de la famille élargie, gagne lentement mais sûrement du terrain. Paradoxalement, les données des deux derniers recensements de la population (1971 et 1982) ne confirment pourtant pas cette constatation, puisque le premier fournit une taille

(26): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre III.

moyenne du ménage urbain de 5,2, alors que le deuxième la porte à 5,4. Mais lorsque nous laissons de côté les moyennes générales, pour examiner les tailles des ménages par groupes sociaux, nous constatons l'importance des familles restreintes chez certains de ces groupes. Alors que le recensement de 1982 établit le pourcentage des ménages "de petite taille" à 31% en milieu urbain, nous obtenons, par le biais de nos enquêtes (27), 32,7% pour les ménages des secteurs traditionnel et transitionnel (28) et 48,5% pour les catégories des classes moyennes. Cette fréquence de la famille conjugale parmi ce dernier groupe social s'accompagne d'une tendance à la décohabitation, les jeunes couples et leurs deux ou trois enfants ne vivant plus sous le même toit que la famille élargie (29).

Le statut de la femme au sein de la famille de type conjugal a également changé du moins dans les classes moyennes. Le plus souvent instruite, elle a accédé à un travail salarial et participe avec son époux à la vie économique de la cellule familiale. Ayant quitté le domicile conjugal où elle était auparavant confinée, elle circule dorénavant dans différents milieux (travail, amis, achats) et élargit son horizon; elle véhicule de ce fait de nouveaux modèles de comportements entraînant un changement profond de sa vision de la société et d'elle-même.

Les nouvelles conditions socio-professionnelles de la ville tendent à multiplier ce modèle nouveau de vie familiale, mais ce type de ménage est loin d'être la règle générale. D'un côté, la famille traditionnelle et élargie est toujours présente et marque encore la société marocaine. D'un autre côté, même quand elle arrive à se constituer, la famille restreinte n'échappe pas totalement à l'emprise de la famille élargie. Les relations entre les cellules nouvelles et le groupe familial élargi se maintiennent soit en raison de contraintes économiques, soit à cause de pressions sociales ou psychologiques. Mais l'instruction des deux parents et l'attachement aux nouvelles valeurs citadines appellent un besoin de départ et d'évasion. La taille restreinte de la famille et le cumul des revenus des deux parents permettent ce déplacement. La permanence de solides relations avec le groupe familial élargi, conjugué à une décohabitation imposée par l'éloignement du lieu de travail, multiplient également les occasions de départ pour les participations à la vie du groupe (fêtes familiales et religieuses). Tout concourt donc à faire de ces familles restreintes des candidats aux départs en vacances.

2) La consolidation de la catégorie des classes moyennes.

(27): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre I.

(28): Selon les définitions que leur donne R. Escallier (1980), Cf: *infra*, Livre II, Chapitre I et II

(29): On remarque néanmoins, ces dernières années, un retour à la cohabitation, du fait des mauvaises conditions économiques qui nécessitent davantage de solidarité entre les différentes cellules d'une même famille élargie.

L'une des manifestations les plus importantes des transformations sociales du Maroc moderne est le développement, puis le renforcement de la catégorie des classes moyennes. C'est vers le début de la décennie 1970 que l'action de l'Etat a contribué à renforcer un groupe social intermédiaire conçu comme une "couche tampon" entre les classes supérieures aisées et les masses populaires démunies. Recrutements massifs au niveau de la fonction publique, scolarisation, renforcement des secteurs public, semi-public et privé, politique de logement dans les principales villes, promotion des petites et moyennes entreprises grâce au processus de la marocanisation et enfin ouverture des enceintes politiques (Parlement et différents appareils de l'Etat), sont les actions que l'Etat a engagées pour constituer les bases économiques et sociales des classes moyennes.

Ces classes moyennes, ensemble très disparate mais ouvert à la fois vers les classes supérieures et les classes démunies, jouent, à notre avis, un rôle non négligeable dans la diffusion d'un ensemble de valeurs auxquelles elles sont fermement attachées. Nous verrons plus loin le processus selon lequel leur position d'intermédiaire, en s'inspirant des modèles de la classe supérieure, va les amener à véhiculer des habitudes touristiques au sein de la société urbaine. Mais la participation des couches moyennes au mouvement touristique national provient également d'un besoin propre à cette catégorie (30), qui n'est pas qu'une simple conduite de mimétisme.

La catégorie sociale des classes moyennes au Maroc étant très hétérogène, les remarques qui précèdent ont un caractère surtout global. Nous consacrerons plus de développements, aux problèmes posés par la définition et la délimitation de ce groupe social (31), ainsi qu'au rôle qu'il joue dans la diffusion et le développement des formes du tourisme moderne. Mais, il est certain que cette analyse ne sera appuyée que sur les échantillons des classes moyennes rencontrés sur les plages et lieux d'estivages. Comme celles-ci sont fortement hétéroclites et que tous les ménages les composant ne partent pas en voyages touristiques, il y a forcément plusieurs groupes qui ont échappé à notre investigation.

Ménages restreints en particulier, et classes moyennes en général, sont remarquablement réceptifs au message qui valorise loisirs et tourisme, et que diffuse la ville.

B) L'URBANISATION ET LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

1) le rôle de la scolarisation

(30): Cf. *infra*, Livre II, Chapitres I et II.

(31): Cf. *infra*, Livre II, Chapitre I.

Bien qu'encore insuffisante, la scolarisation est assez bien avancée en milieu urbain. Le taux de scolarisation (population âgée de 5 à 19 ans) varie selon les villes entre 62 et 74% chez les garçons et entre 41 et 66% chez les filles.

Cette scolarisation joue un rôle essentiel dans la diffusion des besoins en voyages du tourisme moderne. En plus de l'ouverture de l'esprit l'accompagnant et les besoins de type individualiste qu'elle suscite, cette scolarisation rythme la vie annuelle des familles. Désormais, ce ne sont plus les fortes chaleurs estivales qui expliquent la prédominance des départs en été, mais bien la nécessité d'occuper les grandes vacances scolaires qui coïncident avec la belle saison. En outre, les contacts avec les autres, que suppose la vie scolaire, ont un effet de démonstration inévitable.

Les parents se trouvent dans l'obligation de satisfaire les exigences des enfants et ce pour diverses raisons. D'une part, des relations d'un type nouveau se sont établies entre les parents et leurs enfants. Les premiers, soucieux de réaliser les conditions idéales à la réussite -surtout scolaire- de leurs enfants, ont compris le rôle des vacances et des loisirs dans cette réussite. Les seconds, conscients de la place centrale qu'ils occupent au sein de la famille, deviennent exigeants et ajoutent d'autres aspirations qui complètent l'instruction : en échange de la réussite scolaire -souci majeur des parents-, ils réclament le droit aux loisirs. D'autre part, ces parents ayant été pour la plupart d'entre eux des enfants sans vacances organisées, réalisent, en quelque sorte, ce qu'ils n'ont pas pu vivre, à travers leurs propres enfants.

2) Le rôle du salariat

L'emploi du père, et parfois aussi de la mère, dans la fonction publique ou une entreprise privée de type moderne, contribue aussi à rythmer la vie annuelle: 17,3% des actifs du Maroc urbain sont employés dans la branche de l'Administration et 21,2% sont classés dans les professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées et administratives. Ainsi, en ne retenant que la branche d'activité ou les deux groupes de profession bénéficient de façon sûre d'un congé payé, les pourcentages sont assez élevés (32).

De ce fait, une part non négligeable de la population urbaine bénéficie de congés marquant des ruptures régulières dans le temps de travail. La journée de huit heures a été instituée à l'époque du Protectorat, lorsque sous l'impulsion du gouvernement du Front Populaire un dahir fut promulgué en juin 1936 (A. Boudahrin, 1984). Aujourd'hui, la notion de "vacances", encore inconnue en milieu paysan, est très bien perçue chez les citoyens qui sont employés dans le secteur moderne. Elle est aussi -et de plus en plus- adoptée par des actifs qui travaillent pour leur propre compte, mais qui sont en relation étroite avec des salariés dont

(32): Population active (enquête urbaine), Direction de la Statistique. 1984.

le secteur d'emploi applique la législation du travail. C'est ainsi qu'on est frappé par la fermeture fréquente, le dimanche après-midi et durant trois à quatre semaines l'été (33), des commerces et services qui se localisent dans les quartiers résidentiels des classes moyennes et supérieures. Aucune réglementation ni législation n'impose pourtant cette fermeture. De façon parfaitement spontanée et libre, les propriétaires de ces commerces et services décident de s'octroyer un temps libre qui alterne avec le temps de travail. Ils le font à la fois pour s'adapter au rythme "travail/loisirs" de leur clientèle (absente ou oisive les dimanches et une partie de l'été), pour répondre aux attentes de leurs enfants qui sont en congé scolaire et, peut être, parce qu'eux-mêmes ont cédé à l'effet de démonstration provoqué par cette même clientèle ou éprouvent tout simplement ce besoin.

Inconnue ou réservée aux seuls ressortissants étrangers il y a 25 ans, la notion de vacances s'est donc bien implantée dans les esprits et les actes à partir de l'exemple des employés du secteur moderne. Le sens de ce mot ne se limite pas au seul fait d'être libéré de son travail -être en congé payé-, mais signifie aussi le déplacement en dehors du lieu de travail au cours de ce congé annuel et, plus précisément, au cours des congés scolaires.

Ainsi, si aujourd'hui, en milieu rural, le temps du fellah équivaut encore à un seul temps social où la seule rupture est de type rituel, en ville, le temps de travail, de caractère profane, alterne désormais avec un temps libre de repos.

3) L'influence de la motorisation.

En introduction à un article portant sur "les transports routiers de voyageurs dans la région de Casablanca", M. Bonnefous remarquait déjà en 1953 que: *"De tous temps, les Marocains ont montré pour les voyages le plus vif engouement. Sans vouloir chercher l'explication de ce penchant dans un reste d'attrance vers le nomadisme, on ne peut que constater le nombre élevé des voyages rituels : pèlerinages traditionnels, réunions sociales impliquant des déplacements comme les souks et les moussems, et se rendre compte de l'attrait exercé sur les habitants de ce pays par les migrations de tous ordres. Ce goût a été avivé depuis que voyager est devenu synonyme d'utiliser un engin à moteur"* (M. Bonnefous, 1953). Dès la pénétration européenne, la motorisation des moyens de transport augmente la mobilité des Marocains dans l'espace et diversifie les destinations. Depuis, de grandes compagnies de transport et une multitude de petits transporteurs desservent, par voie routière, toutes les destinations, alors que l'O.N.C.F. modernise et étend son réseau. Nous avons déjà décrit la fièvre qui s'empare des

(33): Traditionnellement le jour de fermeture était le vendredi, généralement à partir de l'heure de la prière collective de la mi-journée. Aujourd'hui, cette pratique n'est observée que dans les centres anciens, alors que tous les magasins des autres quartiers, y compris ceux des quartiers périphériques, sont ouverts.

moyens de transport public au cours des vacances d'été et des congés liés aux diverses fêtes (34).

Mais une grande nouveauté marque les vingt dernières années. Il s'agit de la diffusion de la voiture particulière au sein de certains groupes sociaux. Le parc automobile n'a pas cessé d'augmenter lentement, mais régulièrement, depuis le début des années 1970. En 1987, il atteignait 828 312 véhicules, dont 67% de voitures de tourisme (35). Les effectifs de ces dernières augmentent plus vite que l'ensemble du parc automobile: 16,1% d'augmentation entre 1983 et 1987 pour les voitures de tourisme contre 14,6% seulement pour l'ensemble du parc.

En supposant que les voitures de tourisme en circulation, appartiennent essentiellement à des ménages citadins et en rapportant l'effectif total de ces voitures à celui des ménages urbains nous obtenons la moyenne d'un véhicule pour 2,8 ménages. Il est bien évident qu'avec ce ratio, on se trouve loin de la généralisation de la voiture à la majorité des foyers; mais sa diffusion parmi les ménages de type restreint et les employés de la fonction publique qui composent les couches moyennes des villes est assez importante. En partant de la même hypothèse (supposant que les voitures en circulation sont en grande partie urbaines), nous pouvons rapporter aux 258 314 actifs occupés dans l'administration résident en milieu urbain le chiffre de 123 529 voitures de tourisme en circulation et appartenant à cette même catégorie professionnelle, nous obtenons un quota de 0,478 voitures par actif, ce qui signifie qu'un actif sur deux dans l'administration dispose d'une voiture particulière (tableau 23) (36).

TABLEAU 23. ACTIFS OCCUPES ET VOITURES EN CIRCULATION CORRESPONDANTES (1986)

Groupes de profession	Effectif des actifs occupés (en milieu urbain)	Effectif des voitures en circulation
Personnel des professions scientifiques et libérales....	288 961	80 700
Personnel commercial.....	411 183	75 506
Administration	258 314	123 529
Services.....	393 661	36 900
Agriculture.....	112 981	53 825
Ouvriers et manoeuvres.....	1 227 922	59 951

Sources: Direction de la Statistique, 1988

(34): Cf: supra, Chapitre II.

(35): Ces chiffres sont ceux que fournit la Direction des Statistiques et représentent, d'après cette source, le cumul de toutes les immatriculations réduites du nombre de véhicules mis hors d'usage. Le Ministère des Transport réduit ces chiffres de 30%.

Or ces ménages de salariés de la fonction publique ont été décrits plus haut comme étant les plus réceptifs aux habitudes de départ en voyages touristiques. La possession d'une voiture particulière facilite ces déplacements et parfois les suscite. Nous verrons, plus loin, que l'acquisition d'une voiture se fait le plus souvent, non pas pour se rendre sur le lieu du travail mais bien pour les voyages au cours des vacances et jours fériés (37)

Cette classe sociale constituée dans sa majorité de familles de type conjugal, bénéficiant de congés payés et disposant de moyens de locomotion particuliers est aussi celle, qui, avec les classes supérieures, peut réagir au message médiatique valorisant et diffusant de nouvelles habitudes culturelles.

4) Le rôle des mass-média.

A. Adam a bien souligné l'impact de la radio comme instrument du changement social, car elle pénétrait jusqu'au coeur des foyers (A.Adam, 1972). Aujourd'hui, la radio est efficacement appuyée par le cinéma et, plus encore, par la télévision grâce au puissant effet de l'image. Nous avons déjà souligné, par ailleurs, la grande diffusion des postes de télévision dans les différentes couches sociales (38).

Pour remplir ses grilles de programmes, la chaîne nationale de T.V. puise largement dans le stock des séries américaines et européennes. Le feuilleton égyptien présenté comme alternative à cette occidentalisation des thèmes est lui-même superficiellement occidentalisé et ne constitue qu'un sous-produit de cette culture supra-nationale. La deuxième chaîne, privée, est associée à deux chaînes étrangères, l'une française, l'autre canadienne. Enfin, avec la télévision directe, les satellites destinés à desservir l'Europe débordent la Méditerranée pour couvrir une bonne partie de l'espace marocain. De ce fait, la télévision joue un rôle efficace pour la diffusion "de clichés que l'on retrouve sous toutes les latitudes: (...) hôtels, piscines, voix suaves des hôtesses, aéroports, autoroutes, résidences secondaires, gazon, week-end, tee-shirt des universités américaines, jeans et treillis militaires, posters.." (M. Bousnina, J.M. Miossec, H.Picheral, 1981)

La publicité, sur les chaînes locales ou étrangères, diffuse une image qui valorise indirectement les loisirs et le tourisme moderne. Sur la chaîne nationale, nous avons recensé jusqu'à 40% de spots publicitaires qui basent leur discours sur le thème balnéaire (39). Les films publicitaires sont en majorité réalisés par des sociétés marocaines, mais la télévision diffuse également les spots des

(37). Cf: *infra*, Livre II, Chapitre I.

(38): Cf: *supra*, Chapitre I.

(39): Ce recensement a été effectué au cours des étés 1987 et 1988 et couvrait les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre. Il cumule toutes les séquences même celles diffusées plusieurs fois par soirée.

multinationales (boissons par exemple) qui renvoient à un autre contexte mais qui ont un impact très fort. Cette influence peut être mesurée par l'apparition et la diffusion rapide de la mode vestimentaire parmi les jeunes. Pratiquement toutes les séquences vantant l'aspect rafraîchissant des diverses boissons ont comme toile de fond une piscine ou une plage où les acteurs se livrent aux plaisirs de l'eau. Ce discours bien structuré renvoie à une image de modernisme, de bonheur et de bonne santé qu'il est relativement aisé de recréer. Il imprègne l'inconscient des téléspectateurs et se réalise dans la tendance qu'ont les citoyens à accorder une place de choix, quels que soient leurs moyens, aux pratiques balnéaires.

CONCLUSION

Ainsi, les multiples facteurs du changement qui a affecté la société marocaine et qui sont "*le salariat, la place de plus en plus dominante prise par l'Etat, l'accélération du processus d'urbanisation, l'intensification de la circulation des hommes et des biens, l'impact des mass-média, la diffusion de l'instruction, l'effet de démonstration des élites nationales et internationales et enfin le relâchement quasi-général de l'emprise de la tradition sur les individus et les groupes*" (S.Rodolfo cité par A.Radi, 1977), favorisent-ils eux aussi, directement ou indirectement, le développement du tourisme et de ses formes modernes.

La pénétration européenne ayant abouti à l'établissement du Protectorat peut être considérée comme le point de départ de ces changements. Dans une première phase allant du début de cette pénétration jusqu'au milieu des années soixante, interviennent l'influence coloniale et son héritage, limités aux groupes qui étaient en contact direct avec la présence française et à quelques privilégiés. Au cours d'une deuxième phase qui se prolonge tout au long des années soixante-dix, se conjuguent les effets du tourisme international d'un côté et le début des manifestations de la transformation de la société et de la famille d'un autre côté. Puis durant les années quatre-vingt, les effets des grandes mutations structurelles, du rythme des retours en vacances des T.M.E., de l'emprise des mass-média et de la diffusion des modèles importés s'accroissent en s'ajoutant, dans un mouvement cumulatif, aux effets des autres facteurs et en trouvant un milieu d'action idéal grâce à une urbanisation de plus en plus envahissante. "*La banalisation des cultures aboutit au développement d'un sentiment d'appartenance à un monde reconnu à travers des signes internationaux*" (M.Bousnina, J.M. Miossec, H. Picheral, 1981).

Mais ces processus d'acculturation, aussi puissants qu'ils soient, n'arrivent pas à évincer complètement les pratiques traditionnelles. Celles-ci se maintiennent, non seulement parmi les groupes sociaux de type traditionnel et transitionnel, mais également au sein des classes moyennes et parfois même supérieures. Tout en étant bien réceptifs aux modèles de comportement de type moderne, des ménages appartenant à ces dernières catégories continuent à accorder aux pratiques

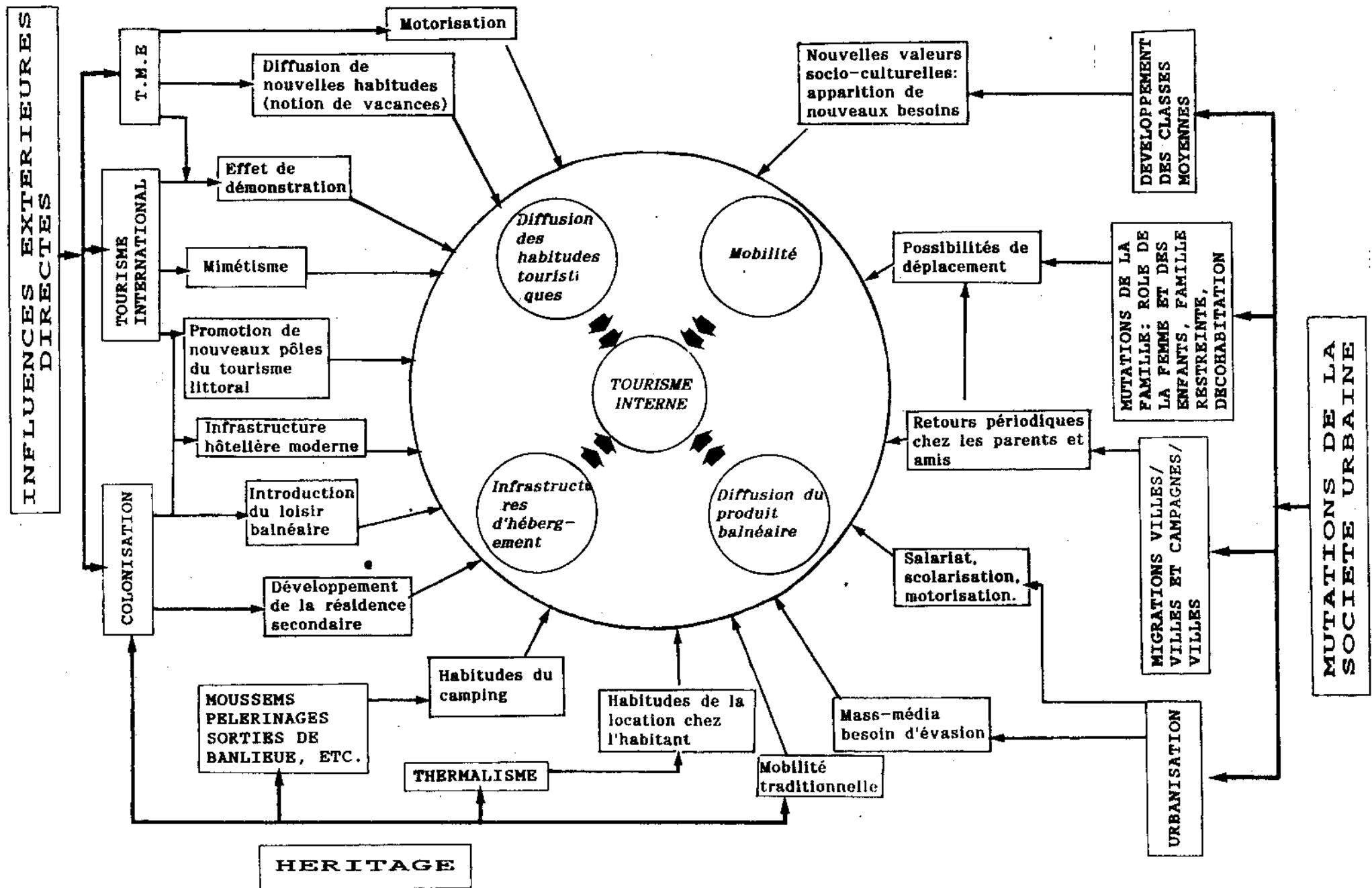


FIG. 4D - ESSAI DE SCHEMA SYNTHETIQUE DES DIFFERENTS FACTEURS EXPLICATIFS DU DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS AU MAROC

traditionnelles une place de choix. En effet, l'une des particularités de la société marocaine urbaine d'aujourd'hui est la coexistence, au sein du même groupe, de la même famille ou du même individu, de pratiques et comportements qui répondent à la fois au désir de respecter les obligations et les nécessités de groupe et à celui de satisfaire des besoins et aspirations de type individualiste, tendant à la valorisation de soi et correspondant, entre autres, aux nouvelles valeurs du loisir (40). Cette attitude vis à vis des loisirs et du tourisme qui n'est "*ni traditionnelle ni moderne*" (J.M. Miossec, 1987) rejoint d'autres comportements des individus et des groupes, qui varient selon plusieurs facteurs sociaux, démographiques, économiques et culturels (41).

En fin de compte, le développement et la diffusion du tourisme et des loisirs au sein de la société urbaine marocaine est la résultante de différents facteurs qui vont de l'héritage du pèlerinage islamique et anté-islamique jusqu'à l'apport de la télévision directe ! (schéma de la figure 40). Tous ces facteurs s'interpénètrent pour expliquer les particularités de chaque groupe social (taux de départ en voyages de loisirs et de tourisme et différences de style et de comportements touristiques). Mais l'engouement de toute la société marocaine, pour les formes modernes de tourisme et de loisirs trouve son explication première dans la tradition et dans une évolution où les facteurs internes jouent un rôle fondamental.

(40): Plusieurs facteurs interviennent pour induire dans le même groupe familial ces différentes formes de loisirs. Ils seront analysés dans le Chapitre 2 du Livre II.

(41): Cf: *L'approche des différenciations de comportement d'achat des Tunisois par J.M. Miossec 1987.*

CONCLUSION DU LIVRE UN

Au terme de cette première approche de l'importance du tourisme au sein de la société marocaine, il est incontestable que la demande nationale en loisirs en général et en voyages touristiques en particulier est un fait bien réel au Maroc. En effet, dès que l'on élargit le concept de tourisme à d'autres formes de voyages-séjours en évitant de le limiter aux seules pratiques touristiques exogènes et aux seuls séjours ayant lieu dans les modes d'hébergement commerciaux, la société urbaine marocaine révèle une grande richesse de formes de tourisme et des fréquences de départs assez soutenues. Cette variété des formes de tourisme et ces départs fréquents se traduisent par une forte mobilité des hommes dans l'espace, mobilité augmentant remarquablement au cours de l'été. Il est donc temps d'enterrer une fois pour toutes l'idée plus ou moins admise jusqu'à maintenant, selon laquelle le développement du tourisme et des loisirs n'est concevable que dans les sociétés à fort développement industriel. Le progrès économique augmente, certes, les taux de départ et la fréquence des voyages à l'étranger, mais il ne constitue pas pour autant la condition indispensable à l'apparition des habitudes touristiques. Cet engouement pour les voyages touristiques n'est pas propre au Maroc seul parmi les autres pays en voie de développement. Diverses observations et études insistent sur l'enracinement de ces habitudes dans les traditions des différentes sociétés tiers-mondistes quel que soit leur degré de développement.

L'importance de l'enracinement des habitudes touristiques dans la culture marocaine est le deuxième résultat qu'il convient de souligner dans cette conclusion partielle. En effet, loin d'être l'effet d'une simple attitude de mimétisme des classes sociales supérieures et moyennes en direction des modèles occidentaux, le développement du tourisme dans le Maroc d'aujourd'hui apparaît plutôt comme une continuité des pratiques d'hier. Certes la confrontation entre deux cultures différentes, commencée dès la pénétration coloniale et se continuant de nos jours, s'est accompagnée de divers emprunts à la culture occidentale dominante; certes les bouleversements entraînés par l'urbanisation accélérée de la société ont secrété des besoins nouveaux dont les loisirs et le tourisme; mais l'existence depuis toujours au sein de la société marocaine de divers types de déplacements à caractère partiellement ludique a servi de base et de point de départ à une évolution interne des pratiques touristiques de cette société. Cette évolution interne plus ou moins retouchée par les apports exogènes a débouché aujourd'hui

- *sur un tourisme moderne associant les voyages-séjours de loisirs d'autrefois aux formes de tourisme les plus récentes. L'imbrication des déplacements hérités de la tradition et des pratiques récentes s'accompagne d'une revitalisation des anciennes formes, comme les moussems par exemple. Ces derniers frappent l'observateur par leur faculté d'adaptation au monde moderne, puisque leur fréquentation à l'origine rurale a tendance à devenir aujourd'hui plutôt citadine. Cette imbrication s'accompagne surtout d'emprunts mutuels entre les deux formes: les pratiques traditionnelles s'inspirent des modèles de comportements touristiques récents et les formes de tourisme récentes intègrent des conduites traditionnelles. Cette faculté d'adaptation de la société marocaine aux formes diverses de la vie moderne qui se traduit en particulier par une intégration d'apports exogènes aux structures préexistantes n'est pas propre au tourisme. J.F Troin l'avait déjà soulignée pour un tout autre domaine en insistant sur la souplesse remarquable d'adaptation dont font preuve les souks marocains traditionnels (J.F. Troin, 1975). Dans une autre société, également maghrébine, J.M. Miossec a relevé dans les comportements d'achats quotidiens des ménages Tunisois des pratiques spatiales et commerciales qui sont "mi traditionnelles mi modernes" (J.M. Miossec, 1987).*

Mais ce schéma général d'un tourisme moderne fait d'un savant dosage entre la "tradition" et la "modernité" comporte de très sensibles différenciations de comportements selon les groupes sociaux et les villes et régions émettrices de flux touristiques. L'étude de ces comportements touristiques débouche également sur les relations de l'homme à l'espace, l'une des principales préoccupations du géographe. Le Livre II consacré à l'étude socio-géographique des déplacements de tourisme des citadins marocains a comme but majeur l'analyse de ces deux principaux thèmes.

LIVRE DEUXIEME

**LES MIGRATIONS DE
TOURISME
DES CITADINS MAROCAINS**

Le Livre I visait à démontrer l'existence d'une importante demande en voyages touristiques et en activités de loisirs au sein de la société marocaine; nous espérons être arrivé à rendre sensible quelque peu cette réalité. Il s'agit maintenant d'analyser cette demande en privilégiant ses dimensions sociale et géographique.

Une première interrogation (Chapitre I) concerne les critères différenciant les ménages qui partent en vacances de ceux qui ne le font pas ou ne peuvent pas le faire. Pour répondre à la question "Qui part en vacances ?" nous insisterons essentiellement sur les critères socio-professionnels. Ces derniers sont appréhendés grâce à diverses sources d'information dont les principales sont nos deux enquêtes socio-économiques réalisées, l'une sur les lieux de départ, et l'autre sur les lieux d'arrivée.

Nous avons émis, en Introduction Générale, l'hypothèse que les départs à des fins touristiques concernaient toute la société, exception faite, peut être, de ses franges les plus marginales. Tout en essayant de vérifier cette hypothèse, l'étude des styles et comportements touristiques (Chapitre II) vise également à saisir les différenciations sociales ainsi que la spécificité -si spécificité il y a- du cas marocain.

Faisant partie des styles et des comportements, le choix des lieux où se passent les séjours touristiques est un des aspects des relations de l'homme à l'espace. L'étude des structures géographiques des déplacements touristiques débouche, en effet, sur celle de l'organisation de l'espace par les hommes. Vu son importance pour le géographe et se trouvant à l'aboutissement des analyses précédentes, cette dimension fait l'objet d'un chapitre à part (Chapitre III) qui clôt le Livre II.

CHAPITRE UN

**PROFILS SOCIAUX DES TOURISTES
MAROCAINS:
EXISTE-T-IL UN OU DES TOURISTES
MAROCAINS ?**

INTRODUCTION

"La vie sociale se déroule dans l'espace; elle le marque des équipements nécessaires à la production, aux flux, aux faisceaux de relations et aux rencontres que la diversité et la complémentarité des rôles font naître" (P. Claval, 1980). Les déplacements touristiques font partie de cette vie sociale qui marque l'espace par les rôles et les comportements des individus et des groupes. Nous essaierons de replacer chaque rôle et chaque comportement dans le groupe socio-culturel auquel appartient l'acteur en question. C'est dire que notre démarche ne se limitera pas à la seule quantification des flux touristiques; elle accordera une place de choix à la description qualitative des pratiques des individus et des groupes.

Cette observation part de la situation d'inégalité des ménages face aux départs en voyages touristiques. Le taux de départ se situe au Maroc -nous l'avons déjà vu- autour de 30 %. Le fait que seul un ménage sur trois parte en vacances nous pousse à nous interroger, en effet, sur ce qui différencie les familles qui partent en vacances de celles qui ne le font pas. Dans cette interrogation nous avons évité de limiter nos critères explicatifs aux seules inégalités de revenus et aux situations économiques des ménages. Bien qu'étroitement corrélés avec le niveau du revenu, divers autres facteurs d'ordre démographique et sociologique interviennent pour expliquer le départ ou non en vacances. C'est ainsi que tout en étant un aspect particulier de la sociologie urbaine, la pratique ou non du tourisme introduit la problématique plus générale et plus riche de l'intégration ou non de l'individu -surtout celui fraîchement installé en ville- au monde urbain et son identification au modèle citadin (M. Naciri, 1985). De ce fait l'étude des pratiques et comportements touristiques loin d'être un thème mineur (1) peut éclairer un des aspects du processus de formation des populations urbaines et celui des transformations de cette société.

Mais s'il a été relativement aisé d'esquisser le profil socio-culturel du chef de ménage qui emmène sa famille en voyage touristique, l'examen des conduites touristiques selon les groupes sociaux a été plus difficile.

(1): Cf. *supra*, Introduction Générale.

Rappelons, en effet, le manque d'études systématiques et précises concernant la formation sociale urbaine au Maroc. P. Signoles soulevait dernièrement les difficultés conceptuelles rencontrées lors de l'étude des transformations de la société urbaine maghrébine en les résumant ainsi: *"Existe-t-il d'ailleurs une société urbaine maghrébine suffisamment homogène pour être appréhendée globalement, ou des sociétés urbaines composites ? N'assimile-t-on pas trop fréquemment la société urbaine à celle des seules grandes villes ? La diversité et la complexité du processus d'urbanisation, selon les pays et les régions, selon la hiérarchie urbaine, est telle, à notre avis, qu'elle impose une réelle prudence dans les conclusions. (...) y existe-t-il toujours une bourgeoisie compradore ? peut-on parler de classes sociales ? assiste-t-on à l'émergence d'une bourgeoisie "étatique" ou "bureaucratique" et, si oui, comment la définir ? observe-t-on l'apparition d'une classe ouvrière ? comment analyser les groupes sociaux marginaux, les plus pauvres, et ceux qui relèvent du secteur informel (ou secteur non structuré) ?"* (P. Signoles, 1985).

Il est pour nous hors de question de prétendre résoudre quelques uns de ces problèmes: nous n'avons ni la compétence ni la place dans un travail de thèse qui porte sur le tourisme. Néanmoins, nous essaierons d'appréhender la réalité des groupes sociaux constituant la formation sociale urbaine car dans l'étude des déplacements touristiques des citoyens marocains, nous partons de l'hypothèse que chaque groupe socio-culturel de la société citadine aura des comportements et des relations à l'espace qui lui sont propres.

Tout en essayant de dépasser les définitions classiques de la nomenclature officielle basée sur les branches d'activité et en adaptant la classification de R. Escallier (2) à notre problématique nous tenterons de répondre à quelques unes de nos interrogations particulières. Il s'agira de voir dans quelle mesure les groupes sociaux définis à partir des principes classificatoires de cet auteur, que nous avons modifiés, ont des comportements touristiques particuliers et partant un contenu culturel. Autrement dit, tout en partant d'une classification socio-économique, nous essaierons de vérifier si celle-ci est heuristique en matière de comportement touristique et a, de ce fait, un vrai contenu culturel.

Cette tentative de classification et d'analyse utilise les données de nos enquêtes socio-économiques directes, organisées, l'une aux départs des flux, et l'autre à leurs points d'aboutissement. Nous commencerons par présenter ces deux principales enquêtes.

(2): Nous avons déjà utilisé dans le Livre I (Chapitre III) les catégories sociales proposées par R. Escallier. Le présent Chapitre reviendra sur cette classification tout en rappelant les définitions des groupes sociaux et en proposant quelques modifications nécessitées par la nature du sujet et sa problématique.

I. LES ENQUÊTES SOCIO-ÉCONOMIQUES.

Nous avons déjà souligné les sérieuses limites qui restreignent l'utilisation de la méthode dite des indicateurs indirects pour l'étude du tourisme des nationaux au Maroc (3). Cette réserve vaut d'ailleurs pour la plupart des pays en voie de développement, où les données statistiques disponibles ne se prêtent pas à ce genre d'extrapolation. Nous l'avons néanmoins testée et avons conclu à la possibilité de sa prise en compte pour des évaluations rapides et des études de cas bien limités dans l'espace (4). Or, outre notre ambition qui était d'analyser le mouvement touristique interne dans sa globalité, les indicateurs indirects ne permettent, dans le meilleur des cas, qu'une évaluation du volume de la population supplémentaire saisonnière sur un lieu d'accueil, cette population supplémentaire étant assimilée à des visiteurs-touristes. Pour l'analyse des structures sociales, économiques et culturelles des touristes, pour l'étude des comportements et pratiques touristiques et pour la délimitation des zones de départ et des points d'aboutissement des flux, nous avons conclu à la nécessité de l'enquête socio-économique directe.

Là aussi, le vide méthodologique relatif aux pays en voie de développement fut consternant. Au Maroc, tout d'abord, la déficience est quasi totale, si l'on excepte les quelques essais de l'Administration et de l'étude "Le tourisme interne au Maroc : Méthode d'approche des flux et des motivations" qui est restée sans suite (5). En France, nous l'avons déjà mentionné, aucune recherche ne s'est intéressée, à notre connaissance, au phénomène du tourisme national dans les pays du Tiers-Monde, et les méthodes mises au point pour l'étude du tourisme des Français en France s'avèrent peu adaptées au contexte marocain (6). Quant aux nombreuses approches que la Géographie allemande a consacrées au tourisme interne dans différentes aires culturelles, et dont nous avons rendu compte précédemment (7), elles s'appuient le plus souvent sur des observations sociologiques ou anthropologiques, c'est à dire non quantifiées, faites au surplus, par des observateurs étrangers à ces sociétés. Elles ne proposent aucune méthode permettant la quantification des mouvements touristiques. Or si l'observation qualitative des pratiques touristiques et de leur vécu est fondamentale, l'analyse de ce phénomène encore méconnu ne peut se passer d'une description détaillée où les chiffres, malgré leur sécheresse parfois décriée, prennent une grande importance.

(3): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre I.

(4): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre II, le cas d'Asilah.

(5): Etude non datée, Cf: *supra*, Livre I, Chapitre I.

(6): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre I.

(7): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre III.

Nous avons donc, en plus de l'observation et de l'interview, opté pour la conception et l'organisation d'enquêtes systématiques. Celles-ci souffrent sans doute, nous en sommes conscient, de plusieurs imperfections, inévitables ne serait-ce que par leur aspect nouveau et, partant, expérimental. Mais elles nous ont permis de cerner le profil du touriste marocain, ses comportements et pratiques touristiques, ses lieux d'origine et ses lieux de vacances.

Tel que nous l'avons déjà défini (8), le touriste marocain pouvait être enquêté d'abord sur les lieux où il passe ses vacances.

Dans la plupart des stations littorales non urbaines (Oualidia, Ksar Sghir, Moulay Bou Selham par exemple) le touriste est bien individualisé, l'effectif de la population permanente étant assez faible. En outre, les moyens d'hébergement (camping, cabanons, bungalows) sont bien délimités dans l'espace.

Dans les villes touristiques quelle que soit leur taille (Asilah, Ifrane, Immouzer, El Jadida, Tanger), il est plus difficile de repérer le visiteur étranger, la population permanente de ces villes étant plus importante et le touriste faisant appel à des moyens d'hébergement diffus (location chez l'habitant par exemple). Mais le vacancier a tendance à fréquenter en priorité certains espaces de la ville (plages, avenues principales, centre-ville moderne, certains quartiers touchés plus que d'autres par le phénomène de la location); il est donc relativement aisé de le repérer.

Interrogé sur ses vacances, sur le lieu même où il les passe, ce touriste a répondu plus spontanément et de façon plus précise que lorsqu'il est enquêté à son domicile habituel sur d'autres sujets. Les difficultés qui, classiquement, accompagnent la relation enquêteur-enquêté au Maroc, le premier étant souvent considéré par le second comme un quelconque prolongement de l'Etat, que ce soit parmi les masses paysannes (P. Pascon, 1975) ou en milieu urbain (A. Khatibi, 1966), ont été moins sensibles lors de ces enquêtes conduites parmi des gens en situation de vacances.

Mais ces enquêtes organisées aux lieux d'arrivées laissent obligatoirement dans l'ombre certains aspects essentiels du tourisme national. Tous les vacanciers se dirigeant vers des destinations autres que celles ayant été choisies par l'enquête et tous ceux qui, dans les stations étudiées, s'adressent à des moyens d'hébergement autres que ceux qui ont été enquêtés, échappent à l'investigation. De même, des interrogations essentielles relatives aux villes d'origine des flux, comme le taux de départ et les destinations atteintes par les flux émis par les différentes villes, par exemple, restent sans réponse. C'est pourquoi, d'ailleurs, la plupart des études de marché touristique préconisent des enquêtes aux lieux de

(8): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre I.

départ, là où résident les touristes potentiels. Nos enquêtes, pour être complètes, auraient donc dû avoir lieu plutôt dans les villes de départ.

La plupart des études consultées et portant sur le tourisme interne dans les pays européens, se situent soit au départ des flux, soit à leur arrivée, mais rarement aux deux à la fois. Elles réalisent donc leurs enquêtes, selon les cas, soit sur les lieux de résidence permanente, soit sur les lieux de séjour de vacances.

Or, cette dichotomie entre, d'une part, des villes ou stations considérées comme étant, avant tout, des lieux d'accueil et, d'autre part, des villes définies comme des pôles plutôt émetteurs, occulte un fait essentiel qui est l'existence de villes au fonctionnement touristique complexe, puisque ce sont des villes à la fois émettrices et réceptrices de flux de visiteurs. Casablanca et Tanger sont, au Maroc, deux exemples de ce type de villes.

Pour toutes ces raisons, nous avons opté pour une double investigation basée sur une enquête "lieux d'arrivée" ou enquête "A" et une enquête "lieux de départ" ou enquête "B".

Une troisième enquête a eu comme terrain de prédilection les résidences des plages de l'axe urbain Rabat-Casablanca; elle a cherché à cerner le phénomène des banlieues balnéaires des grandes villes. Elle sera présentée dans le Livre III.

A. LES QUESTIONNAIRES ET LEURS OBJECTIFS

Le questionnaire-ménage qui a été élaboré pour les besoins de cette recherche comporte un tronc commun aux deux enquêtes et des questions particulières à chacune d'elles. Sa mise au point a nécessité trois étapes, illustrées ici par le questionnaire de l'enquête "Lieux d'arrivée"

1. le questionnaire de l'enquête "A": "Lieux d'arrivée".

Bien que muni dès le départ d'hypothèses de travail plus ou moins précises, nous avons procédé avant l'établissement du questionnaire à un certain nombre d'entretiens libres avec des personnes représentatives de la population urbaine. Des discussions relatives aux vacances et aux déplacements effectués par ces personnes pendant leurs vacances, nous ont permis d'affiner davantage la problématique et, par conséquent, suggéré les questions constituant le corps du pré-questionnaire.

Ce pré-questionnaire a été testé durant l'été 1982 dans deux destinations touristiques (Agadir et Moulay Bou Selham) choisies comme représentatives des différents types de stations balnéaires fréquentée par les touristes marocains. Agadir fut retenue comme une station récente, à audience aussi bien nationale qu'internationale et représentant le type même de ces espaces touristiques

modernes aménagés volontairement pour répondre avant tout à la demande du tourisme international mais qui drainent aussi chaque été une part non négligeable de nationaux. Moulay Bou Selham, est une station ancienne, puisque sa création par les colons du Rharb et du Saïs remonte aux années vingt. Elle bénéficie aujourd'hui d'un grand succès sur le plan national aussi bien auprès des milieux aisés que parmi les classes populaires, et d'une grande fidélité de la part des "anciens Français du Maroc". Elle a, en outre, un rayonnement surtout régional. Cette destination représente, de ce fait, un autre type de station touristique. Cette diversité dans le choix de l'échantillon à tester, s'appuyant sur l'âge, la genèse et le rayonnement de la station s'est accompagnée d'une diversité dans le choix du type d'hébergement : campings classés, campings non organisés, villas, cabanons, résidences etc...

Le dépouillement de cette pré-enquête a permis, dans une troisième phase, le réaménagement de la structure du questionnaire et l'établissement de sa version définitive; celle-ci est composée de cinq rubriques :

* La localisation de la station et la définition du Chef de ménage;

* L'identité du Chef de Ménage: âge, lieu de naissance, niveau d'instruction, lieu de résidence, taille du ménage, revenus, statut d'occupation du logement principal;

* L'hébergement sur le lieu des vacances: type d'hébergement, statut d'occupation, équipements, densités, loyer, etc..;

* Le déplacement et le séjour : raisons du choix de la station, moyen de transport, durée de séjour, séjours précédents, autres séjours prévus ailleurs.

* Les dépenses : dépenses prévues, "dépenses d'hier", dépenses déjà effectuées ventilées selon quatre rubriques (9).

Ainsi conçu, ce questionnaire composé d'une trentaine de rubriques, est construit selon des hypothèses sous-jacentes et répond à plusieurs objectifs :

A travers les questions relatives aux lieux de résidence, il vise à déterminer l'origine du flux tout en estimant son volume. Cette origine se révèle être surtout citadine et peut être étudiée selon plusieurs critères supposés la conditionner, comme, par exemple, la taille des villes d'origine, la distance les séparant de la

(9): Ce questionnaire a été testé à plusieurs reprises par des étudiants de Licence de la Faculté des Lettres de Rabat dans le cadre des mémoires de fin de Licence de géographie, ainsi que par un étudiant du Cycle Supérieur de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme. R. Chakir s'en est inspiré pour établir son questionnaire relatif aux touristes nationaux accueillis à El Jadida (R. Chakir, 1985). (voir en annexes, le détail du questionnaire).

station enquêtée et les rapports pouvant exister entre, d'une part, le lieu de naissance et, d'autre part, le lieu de vacances.

Vu la nouveauté du thème et le manque de données de base, l'une de nos préoccupations majeures a été la définition du profil socio-économico-démographique des ménages marocains qui partent en vacances. En outre, ce profil était supposé déterminer les fréquences des départs et les différents comportements. A cette fin, l'appartenance socio-professionnelle du chef de ménage est obtenue par le recoupement de plusieurs questions (professions du chef de ménage et du conjoint, niveau d'instruction, revenus, quartiers de la résidence permanente, statut d'occupation de cette résidence et celui du lieu de séjour, type d'hébergement...). Si nous ne nous faisons pas d'illusions sur la valeur des déclarations relatives aux revenus, les autres questions étaient suffisantes pour vérifier si ces déclarations étaient à considérer ou à rejeter.

Le troisième objectif recherché est une description des caractéristiques des vacances prises au Maroc, ainsi que des motivations, comportements et styles touristiques des Marocains (lieux de vacances et raisons de leur choix, moyens de transport, type d'hébergement, durée de séjours, activités, opinions...). Ces caractéristiques furent croisées avec les catégories socio-professionnelles des enquêtés. Elles permirent ainsi, dans un deuxième temps, de vérifier certaines hypothèses de départ et de dégager une typologie des différentes stations enquêtées sur la base de l'analyse des flux.

L'évaluation des retombées éventuelles de ces séjours sur les lieux de vacances a constitué le quatrième et dernier but de l'enquête. Il fut atteint par le biais des questions relatives aux dépenses et à la durée de séjour, l'évaluation étant complétée par d'autres questionnaires spécifiques remplis auprès des tenanciers de commerces et de services.

2. Le questionnaire de l'enquête "B" ou "Lieux de départ"

L'esprit du questionnaire et la manière de mener cette enquête "lieux de départ" ont été inspirés du travail de F.Cribler (1969) sur les migrations d'été des citadins français, et adapté au cas marocain. C'est donc une enquête scolaire destinée aux élèves des classes de l'enseignement secondaire appelés à répondre à des questions relatives aux dernières vacances prises par leurs familles. Contrairement à l'enquête "A" qui, elle, s'adresse à des touristes "en plein exercice", celle-ci concerne donc des ménages qui, dans leurs villes de résidence, ne sont pas supposés partir tous en vacances.

Son objectif principal (non satisfait par l'enquête "A") est donc de fournir, par ville enquêtée, le pourcentage de ménages partant en vacances, c'est-à-dire le taux de départ.

Le deuxième but assigné à cette enquête était la collecte d'un maximum de points d'arrivée des vacanciers, ainsi que la reconnaissance des autres moyens d'hébergement que l'enquête "A" a éventuellement écartées à la suite d'une sélection rendue obligatoire par l'échantillonnage de départ. Ces informations concernent aussi les déplacements effectués en dehors de l'été (hiver-printemps) qui, bien que secondaires au Maroc, n'en doivent pas moins être évalués. Cette enquête visait également les autres destinations comme les stations de montagne ou les moussems qui n'ont pas fait l'objet d'une enquête systématique.

Le questionnaire reprend, enfin, certains thèmes de l'enquête "A", en particulier ceux se rapportant aux conditions de séjour sur les lieux de vacances et, ce, dans un but de comparaison et de complémentarité.

A cette fin, l'établissement du questionnaire lui-même s'est basé sur les entretiens non directifs qui ont servi à la conception du questionnaire de l'enquête "A". La rubrique "identité du ménage" comporte les mêmes questions, en plus de celles imposées par l'enquête scolaire (nom de l'établissement, niveau scolaire, âge de l'élève, etc.). La deuxième rubrique vise les vacances : lieux et types d'hébergement, moyens de transport, durée de séjour, etc.. La fréquentation des moussems, la possession d'une résidence secondaire, les vacances d'été des années précédentes et celles de l'hiver et du printemps font l'objet de la troisième partie. Une dernière rubrique, enfin, concerne des questions d'opinion qui, dans ce cas, restent limitées à l'élève et non élargies au ménage.

Destiné à des élèves qui doivent le remplir en classe, le questionnaire est constitué presque entièrement de questions fermées supposant soit une réponse approbation-désapprobation, soit une réponse choisie parmi un ensemble de réponses possibles.

B. LE CHOIX DE LA POPULATION A ENQUETER.

1. Le choix des ménages et des stations de l'enquête "Lieux d'arrivée"

Le questionnaire s'adresse au ménage. Celui-ci peut être réduit à une personne, comme il peut correspondre à un groupe de vacanciers constitué de personnes qui peuvent ne pas être liées par des liens familiaux, mais qui passent des vacances ensemble dans le même logement. C'est le cas très fréquent des jeunes élèves ou étudiants qui se regroupent et fréquentent surtout les campings. En partant de l'hypothèse que la pratique du tourisme au Maroc ne concerne pas que les classes sociales privilégiées, nous avons évité de limiter le questionnaire à une catégorie socio-professionnelle particulière ou à une tranche d'âge donnée (10).

(10): Ceci a été le cas des enquêtes antérieures telle l'étude du "Tourisme interne au Maroc: méthode d'approche des flux et des motivations" du bureau d'étude

Ce chef de ménage est enquêté à son lieu de résidence de vacances. Selon la taille de la station et le temps disponible (11), l'enquête a été plus ou moins exhaustive. Dans toutes les petites stations littorales qui n'ont pas encore atteint la taille d'un centre urbain, il est très aisé de toucher la majorité des vacanciers, du moins ceux résidant dans des moyens d'hébergement en dur (villas, bungalows, cabanons, maisons traditionnelles et appartements), dont le nombre est limité. N'échappent, en fin de compte, au questionnaire que les maisons fermées ou celles dont les occupants refusent de répondre, soit une part relativement faible (10%), comme le montre l'exemple de Sidi Bouzid.

**TABLEAU 24 RENDEMENT DE L'ENQUETE MENAGE "A":
EXEMPLE DE SIDI BOUZID**

Résidences enquêtées	282	89,2 %
Refus de réponses	23	7,3 %
Résidences fermées	11	3,5 %
Total des résidences	316	100,0 %

Source : enquête de l'auteur "lieux d'arrivée" 1983

Sur le camping, l'enquête tout en étant exhaustive, ne pouvait couvrir systématiquement tous les vacanciers utilisant ce camping pendant la durée de l'enquête. Certains campeurs lèvent le camp avant d'être touchés par l'enquêteur. D'autres, une fois enquêtés, partent pour être remplacés sur place par de nouveaux venus qui, eux aussi, échappent à l'enquêteur, celui-ci étant déjà passé.

Dans les grandes villes, par contre, il a été plus difficile de réaliser une enquête exhaustive et ce pour les raisons citées plus haut. Nous avons procédé, alors, par sondage, l'échantillon enquêté sur la plage ou dans le logement - quand celui-ci est bien repéré - étant tiré au hasard. Ceci a été le cas des villes d'Agadir et de Tanger.

Dès les premiers entretiens préparatoires à l'établissement des questionnaires nous avons été frappé par la prédominance du littoral comme destination des vacanciers marocains. Les premiers dépouillements de l'enquête "Lieux de départ" nous ont d'ailleurs confirmé cette hypothèse. Nous avons donc décidé de recentrer une partie de la problématique sur le littoral et, de ce fait, d'axer l'enquête "A" sur les stations côtières.

FINEC qui a limité son enquête aux employés de l'O.C.P., ou de l'une des deux enquêtes légères du Ministère du Tourisme qui s'adressait aux étudiants de l'Ecole des Cadres de Kénitra.

(11): La durée très limitée de la fréquentation touristique de la plupart des stations fait que, parfois, le temps disponible ne permettait pas de toucher tous les estivants.

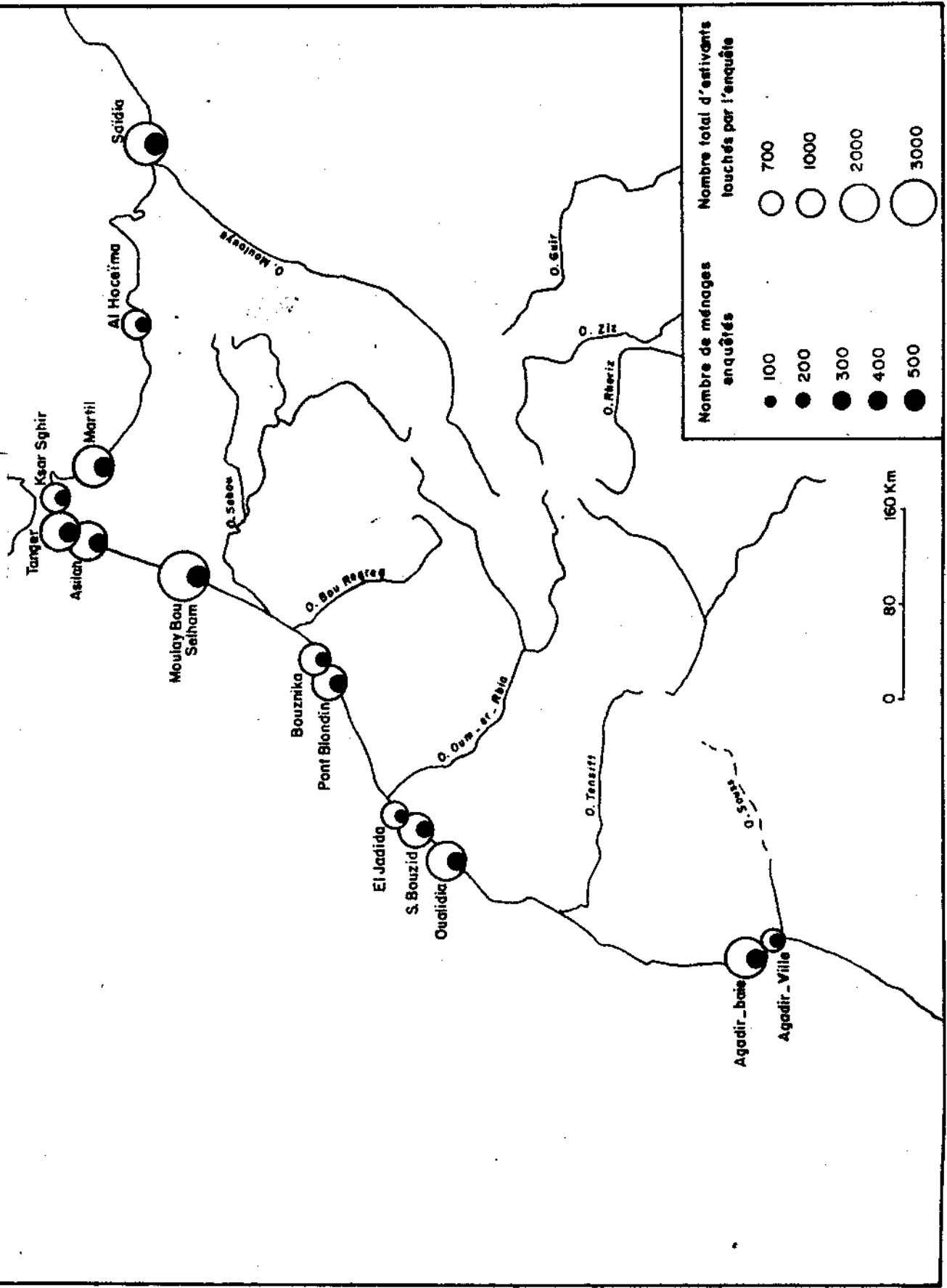
TABEAU 25 LES STATIONS LITTORALES TOUCHÉES PAR L'ENQUÊTE "LIEUX D'ARRIVÉE".

Sous-ensembles	Stations	Nombre de ménages enquêtés	Nombre d'estivants touchés	Part dans l'échantillon total
Agadir	Agadir-ville	151	754	
	Agadir-baie	362	2 447	
	Sous-total	513	3 201	12,3 %
Centre	El Jadida	137	928	
	Sidi Bouzid	240 (12)	1 696	
	Oualidia	329	2 086	
	Sous-total	706	4 710	18,0 %
Littoral				
Rabat-Casablanca	Bouznika	191	1 327	
	Pont Blondin	273	1 742	
	Sous-total	464	3 069	11,8 %
Rharb	Moulay Bou Selham	514	3 641	13,9 %
Nord	Asilah	333	2 189	
	Tanger	411	2 107	
	Ksar Sghir	169	1 106	
	Martil	394	2 442	
	Sous-total	1 307	7 844	30,0 %
Nord-Est	Al Hoceima	150	1 050	
	Saïdia	510	2 601	
	Sous-total	660	3 651	14,0 %
Total	Total	4 164	26 111	100,0 %

En partant d'un certain nombre de critères : âge et genèse de la station, équipements, type de fréquentation (populaire ou élitiste), localisation géographique et rayonnement et qui sont autant d'hypothèses ayant permis la sélection de stations représentatives de toute la gamme de lieux de séjour, 14 sites ont été choisis le long des côtes atlantique et méditerranéenne (tableau 25 et figure 41).

(12): Cet effectif de 240 ménages est différent de celui du tableau 1 qui donne 316 résidences, car ce dernier comporte le total des questionnaires remplis avant le tri et l'élimination de ceux qui étaient mal remplis.

FIG. 41 - STATIONS SELECTIONNEES POUR L'ENQUETE "LIEUX D'ARRIVEE"



Les différences de taille qu'on peut relever entre les échantillons retenus pour chaque station sont volontaires. En fait, les sites enquêtés ont été regroupés en sous-ensembles, l'échantillon global (4 164 ménages, soit 26 111 estivants) étant réparti en fonction des sous-ensembles régionaux et de l'intérêt de chacun. Le Nord (Asilah, Tanger, le détroit et Martil) a été majoré à cause de son poids passé et présent (13). Il est suivi du Centre qui, grâce au poids traditionnel et actuel de Marrakech, et à l'émergence plus récente des villes minières de Khouribga et Youssoufia ainsi que des centres urbains du périmètre irrigué du Tadla, fait l'objet d'une forte demande (14). Les stations de Moulay Bou Selham (sous-ensemble du Rharb) et de Saïdia (sous-ensemble de l'Oriental) comportent chacune le plus de ménages enquêtés par station car elles desservent, l'une et l'autre, une grande région (le Rharb pour la première et l'Oriental pour la deuxième) qui n'a pas d'autre exutoire sur le littoral. L'ensemble littoral Rabat-Casablanca n'est représenté que par deux stations, Pont Blondin et Bouznika, car la troisième enquête "banlieues balnéaires" reprend systématiquement toutes les plages comprises entre les deux métropoles. A Agadir, nous avons veillé à ne pas nous limiter aux seuls estivants séjournant dans les établissements hôteliers et para-hôteliers de la ville (Agadir-ville), mais à élargir l'enquête aux usagers des multiples campings non organisés qui se tiennent dans la partie Nord de la baie (Agadir-baie).

Il est bien évident que notre sondage ne s'appuie pas sur un échantillonnage précis, mais les conditions particulières d'une enquête sur un lieu de séjour de vacanciers se caractérisant, entre autres, par leur grande mobilité, ne nous ont pas permis de travailler sur des bases plus rigoureuses. De ce fait, et bien que cette enquête se veuille exhaustive, l'effectif des enquêtés sur chaque station est un compromis entre, d'une part, la nécessité de doter chacune de ces stations d'un nombre de ménages enquêtés proportionnel à son poids estimé par rapport aux autres stations et, d'autre part, les contraintes imposées par la mobilité des campeurs et des estivants.

2. Le choix des villes, des établissements scolaires et des classes de l'enquête "Lieux de départ".

Un grand soin a été apporté au choix des établissements scolaires et des classes où le questionnaire a été distribué. En effet, pour obtenir un taux de départ représentatif de toute la ville, il convenait de bien doser l'échantillon d'établissements scolaires à enquêter. Le "recrutement" des élèves par les différents lycées et collèges d'une ville obéissant aux consignes de la carte scolaire, nous avons supposé que des établissements, choisis de manière à ce qu'ils soient bien répartis dans la ville, représentaient les différents milieux socio-économiques de cette ville à travers les divers quartiers et types d'habitat.

(13): Cf: *Infra*, Livre II, Chapitre III et Livre III, Chapitres I et II.

(14): Cf: *Infra*, Livre II, Chapitres III et IV.

Mais un échantillon chargé en ménages "pauvres" qui partent peu, s'il fournit un taux de départ proche de la réalité, répond moins au deuxième objectif de l'enquête qui vise le recensement du maximum de lieux de vacances vers lesquels se dirigent les touristes de la ville considérée (F.Cribier, 1969). Pour pallier cette insuffisance nous avons effectué un deuxième passage en ne retenant que les établissements et les villes ayant fourni les plus forts taux de départ. Cette deuxième enquête, représentative des ménages qui partent, nous a permis de compléter la liste des destinations touristiques, mais n'a pas été prise en compte pour le calcul des taux de départ.

Le choix des classes scolaires obéit aussi à deux impératifs opposés. Le questionnaire devant être rempli en classe par les élèves eux-mêmes, il était prudent, pour obtenir des réponses correctes, d'éviter les années du premier cycle. Mais, dans les grandes classes du deuxième cycle, la majorité des élèves ne lie plus leurs déplacements touristiques à ceux de leurs familles. Nous risquions, de ce fait, de recueillir peu de réponses concernant les vacances des ménages. Nous avons donc choisi des élèves qui se situent entre les deux niveaux. Les classes de la quatrième année secondaire (élèves de 15 à 16 ans) ont fourni des résultats assez satisfaisants.

Le choix des villes à enquêter fut naturellement aussi important que celui des classes et des établissements scolaires. Initialement, notre projet de recherche prévoyait la couverture de huit villes de plus de 100 000 habitants, cette catégorie de villes étant supposée émettre le plus de flux touristiques. Mais, au fur et à mesure que la recherche progressait et que les hypothèses s'affinaient (15), l'idée de comparer les comportements touristiques des citoyens d'un échantillon de villes selon plusieurs critères tels que la taille de la ville, sa localisation, son dynamisme et rayonnement, son ancienneté, etc., s'imposait. De ce fait, notre liste a été élargie à 17 villes (figure 42) comportant :

- les deux ensembles urbains les plus importants du pays et qui représentent l'axe urbain atlantique, Casablanca et Rabat-Salé,

- sept grandes villes comprenant deux cités traditionnelles (Fès et Marrakech), deux villes relativement périphériques (Agadir et Oujda), deux autres appartenant à l'ensemble urbain du Tangérois (Tanger et Tétouan) et une ville minière (Khouribga),

- un ensemble de villes petites et moyennes très diverses: Al Hoceima sur la côte méditerranéenne et Essaouira sur la côte atlantique, Ouezzane ville traditionnelle du Pré-Rif, Azrou ville plus récente sur le plémont du Moyen Atlas,

(15): L'enquête "Lieux de départ" s'est, en effet, déroulé en 1985, soit 4 ans après le début de la recherche.

Taroudant et Tiznit dans les Pays du Souss, et Errachidia et Ouarzazate dans le Maroc présaharien (16).

TABLEAU 26. VILLES TOUCHÉES PAR L'ENQUÊTE "LIEUX DE DÉPART" ET NOMBRE DE MÉNAGES RETENUS.

Ville enquêtée	Nombre de ménages en 1982	Nombre de ménages retenus (*)
Casablanca	379 063	1 213
Rabat-Salé	154 216	504
Fès	83 246	271
Marrakech	77 246	252
Tanger	53 965	180
Oujda	44 784	149
Tétouan	38 680	129
Agadir	22 477	75
Khouribga	21 729	72
Essaouira	8 873	30
Ouezzane	8 078	30
Al Hoceima	7 445	30
Taroudant	6 868	30
Azrou	6 525	30
Tiznite	4 669	30
Errachidia	4 399	30
Ouarzazate	3 152	30
Total	925 415	3 085

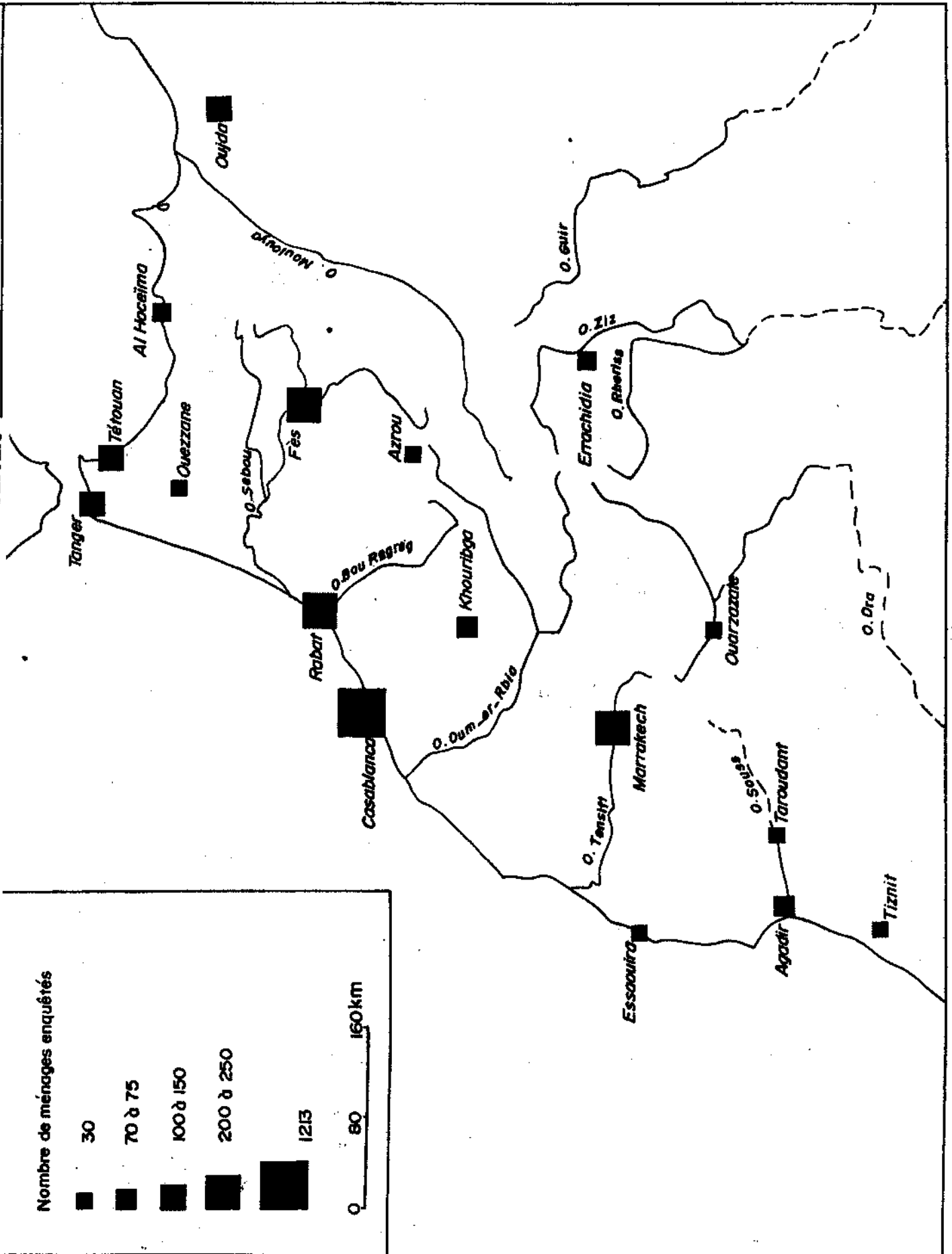
(*) Ce chiffre correspond au nombre de questionnaires retenus après le tri et l'élimination de ceux mal remplis. Le nombre des ménages enquêtés dans les villes petites et moyennes a été augmenté et arrondi à 30.

Un tel effectif de villes ne permettait bien sûr qu'un sondage au 1/300ème parmi les ménages de chaque ville (17). Nous avons été amenés à augmenter légèrement l'échantillon des ménages des villes petites et moyennes où la base de sondage du 1/300ème n'aurait fourni qu'un nombre trop réduit de ménages à enquêter. Après le tri et l'élimination des questionnaires inutilisables, notre échantillon total a atteint 3 085 ménages, auxquels nous avons ajouté 514 ménages supplémentaires du deuxième passage qui a intéressé les villes et les établissements ayant fourni les plus forts taux de départ, soit un total de 3 599 ménages (tableau 26).

(16): Les villes de Kénitra et de Safi ont été également enquêtées, mais devant la lourdeur de l'échantillon on a dû les écarter au moment de l'exploitation, ce qui explique le vide sur la côte dans la région du Rharb et le pays Abda.

(17): L'étude du bureau d'étude FINEC proposait un taux d'échantillonnage de 1/2 000 ème

FIG. 42 -- VILLES SELECTIONNEES POUR L'ENQUETE SCOLAIRE "LIEUX DE DEPART"



Le déroulement de ces deux enquêtes principales, relativement lourdes et dispersées sur tout le territoire national, a nécessité une longue période. Il s'est étalé sur trois ans de 1983 à 1985 (18).

Plusieurs contraintes ont, en effet, pesé sur le déroulement de l'enquête des lieux d'arrivées. En raison de l'aspect éphémère des rassemblements et de la coïncidence du mois du Ramadan avec celui de Juillet 1983, ce qui a concentré les départs pendant le mois d'Août, la durée de l'enquête fut limitée dans le temps. Nous ne disposons que de quelques semaines pour saisir le phénomène en plusieurs points simultanés. En outre, la dispersion des points d'enquête sur un territoire allongé et linéaire entre Agadir au Sud et Saïdia à l'Est a été un sérieux handicap pour le déplacement nécessaire au suivi et au contrôle du déroulement de l'enquête. De ce fait, cette enquête a été étalée sur les trois étés des années 1983, 1984 et 1985 (19), avec, parfois, et quand la qualité des résultats obtenus au premier passage l'exigeait, plus d'un passage par station.

En plus du questionnaire principal destiné aux vacanciers, nous avons profité de notre passage dans les différentes stations pour nous livrer à d'autres investigations. C'est ainsi qu'une enquête était menée auprès des commerces et services temporaires éventuels qui migrent vers la station à l'occasion de la station touristique. La date d'installation de l'activité, l'origine du commerçant et des produits vendus, et le statut d'occupation du fond de commerce étaient les principaux renseignements recherchés. Une opération de comptage des véhicules et une enquête légère portant sur les moyens de transport collectif, un relevé des équipements et de longs entretiens avec les représentants des autorités et collectivités locales de la station complétaient le travail de terrain.

L'enquête des villes de départ a été moins difficile à conduire, puisqu'elle avait comme cadre les classes des établissements d'enseignement secondaire. Il a fallu néanmoins tenir des réunions préparatoires avec tous les collègues qui ont bien voulu accepter, soit de faire remplir eux-mêmes les questionnaires par leurs élèves, soit de nous recevoir dans leurs classes pour expliquer et suivre

(18): Outre la pré-enquête qui a eu lieu au cours de l'été 1982.

(19): En raison des contraintes imposées par le temps il nous a fallu préparer ces enquêtes longtemps à l'avance et veiller à ce que toutes les autorisations soient obtenues, les contacts avec les autorités locales établis et les enquêteurs formés et sensibilisés. Ceci a nécessité parfois plus de temps que la durée du déroulement de l'enquête elle-même. Des équipes d'enquêteurs étaient constituées chaque printemps. Pris en majorité parmi les étudiants de géographie, ces enquêteurs étaient motivés et certains ont choisi parfois des points d'enquêtes qu'ils fréquentaient eux-même régulièrement. Le logement se faisait le plus souvent dans le camping. Une subvention de l'US AID a permis le financement d'une grande partie de ces enquêtes. On trouvera en annexes la liste des enquêteurs rémunérés ou bénévoles qui ont bien voulu nous aider dans cette tâche. Qu'ils reçoivent tous, ici, nos vifs remerciements.

l'opération. Cette enquête s'est déroulée au cours de l'automne et de l'hiver de l'année scolaire 1985-86 (20).

Le nombre de questionnaires collectés (4 164 pour l'enquête "A" et 3 599 pour l'enquête "B") ainsi que le nombre de variables que couvrait chaque questionnaire (44 variables pour l'enquête "A" et 54 variables pour l'enquête "B") (21) nécessitaient obligatoirement un traitement informatique qui, seul, permet tous les croisements indispensables à son exploitation (22).

CONCLUSION

En dépit des imperfections que nous avons déjà soulignées plus haut, ces deux enquêtes nous ont permis de suppléer à la carence de la documentation concernant le tourisme national et les migrations de loisirs au Maroc. Le caractère exhaustif et l'aspect répétitif des questions, ainsi que la taille parfois démesurée des échantillons visaient, entre autres, à proposer une grille permettant de définir, avec le maximum de précision, le profil socio-économico-culturel des ménages marocains partant en vacances, ainsi que leurs pratiques touristiques; le tout devait être recoupé avec des paramètres d'ordre spatial. Si l'échantillon de la population enquêtée sur les lieux de tourisme semble correct, celui qui a été enquêté dans les villes de résidence reste malgré tout représentatif d'une population particulière. Il s'agit avant tout des ménages qui ont des enfants scolarisés. Or, si les ménages comportant des enfants sont la règle au Maroc, la scolarisation y est encore loin d'être totalement généralisée. On peut certes penser que le taux de scolarisation est le plus élevé parmi la population urbaine ayant fait l'objet des enquêtes et qui alimente la quasi-totalité des flux touristiques, et que cette population à fort taux de scolarisation est, finalement, celle qui a accès aux activités touristiques et de loisirs. Mais les taux de départ obtenus ne seraient-ils pas dans ce cas surestimés ?

Les deux populations enquêtées étant de nature différente, les résultats des deux enquêtes sont parfois difficilement comparables. Mais la complémentarité recherchée entre les deux questionnaires a été souvent atteinte de manière

(20): On trouvera en annexe la liste des établissements scolaires.

(21): Les deux questionnaires composés chacun de plus de 60 questions, comportaient à l'origine plus de variables. Pour en alléger le dépouillement, nous avons procédé à l'élimination de celles présentant moins d'intérêt (voir en annexe la liste des variables).

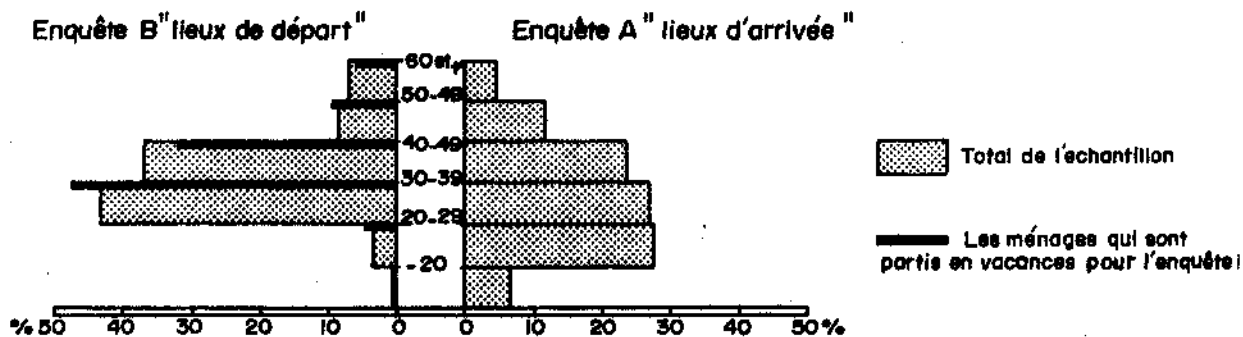
(22): Grâce à une bourse de recherche obtenue auprès de la fondation allemande "Alexander von Humboldt", nous avons pu séjourner durant l'année 1986 à l'Université de Bayreuth, en République Fédérale Allemande, auprès du Professeur J. Maier; celui-ci, que nous remercions, nous a facilité l'accès au Centre de Calcul de cette Université.

satisfaisante. Les divergences entre les structures par âge ou le niveau d'instruction des chefs de ménages enquêtés dans les villes de résidence d'une part, et de ceux touchés sur les lieux de vacances d'autre part, confirment certaines de nos hypothèses. La classe d'âge des moins de 30 ans qui ne dépasse pas 4,6 % parmi la population de l'enquête "Lieux de départ", atteint plus de 35 % parmi celle de l'enquête "Lieux d'arrivée" et démontre la jeunesse du flux touristique. Les départ en voyages touristiques sont le fait avant tout de ménages jeunes. La jeunesse de la population estivante s'accuse davantage grâce à l'arrivée de jeunes, surtout des inactifs (étudiants et élèves de l'enseignement secondaire) qui se regroupent ensemble. Il en va de même pour le niveau d'instruction ou de la structure en groupes sociaux (figure 43). L'écart entre la part des chefs de ménage ayant suivi un enseignement secondaire ou supérieur parmi l'échantillon de l'enquête "A" d'une part (34 %) et celui de l'enquête "B" d'autre part (75 %) traduit la fréquence des départs parmi les chefs de ménages du deuxième groupe, c'est à dire ceux ayant un niveau d'instruction élevé. Les taux de départ augmentent également au fur et à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale: les ménages appartenant au secteur moderne supérieur et ceux issus des classes moyennes partent davantage que les ménages des groupes démunis. Autrement dit les écarts entre les deux échantillons traduisent les écarts réels existant entre la population qui part et celle qui ne part pas.

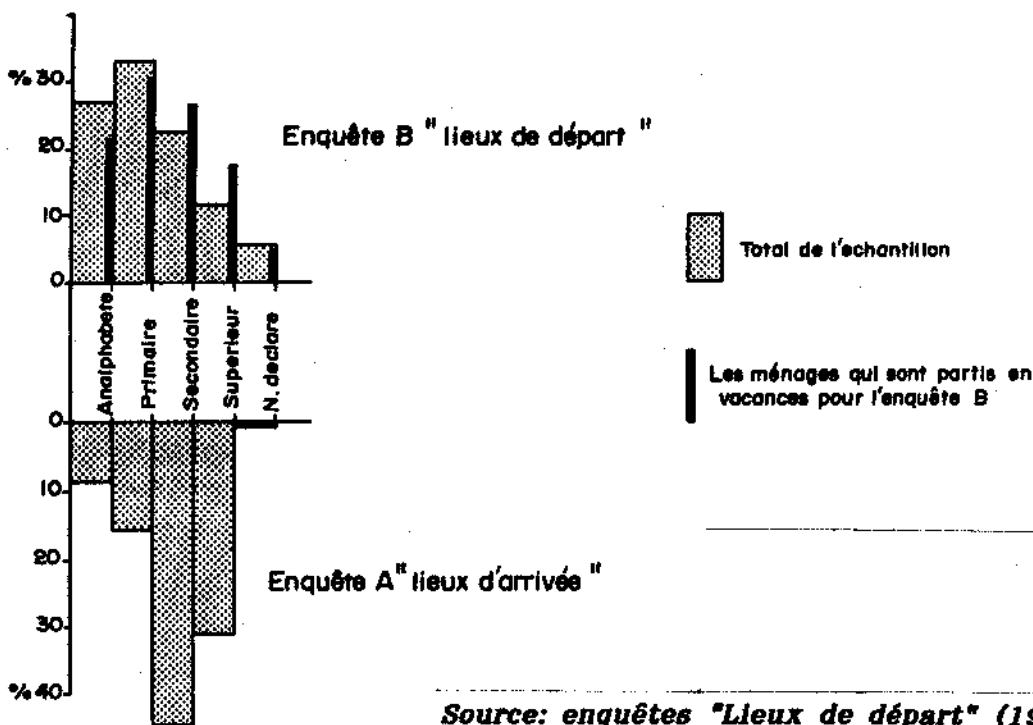
Ainsi, ces écarts énormes entre les données des deux enquêtes, loin d'être un handicap, se complètent assez bien et nous permettent de répondre à une de nos principales questions: *qui parmi les marocains part en vacances ?*

FIG. 43 - COMPARAISON DES ECHANTILLONS DES DEUX ENQUETES "LIEUX D'ARRIVEE" ET "LIEUX DE DEPART" A TRAVERS QUELQUES VARIABLES.

A - Structure par âge du chef de ménage

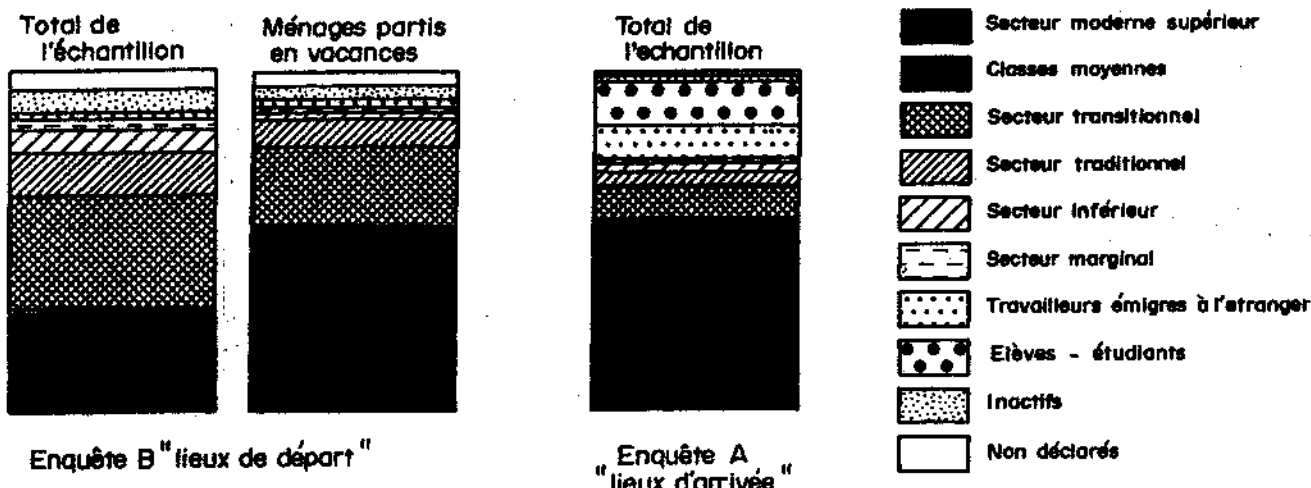


B - Niveau d'instruction du chef de ménage



Source: enquêtes "Lieux de départ" (1985) et "Lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

C - Structure en groupes sociaux



II. QUI PART EN VACANCES AU MAROC ?

La masse d'informations collectées grâce à ces diverses investigations, complétée par les données que fournissent certaines enquêtes de la Direction des Statistiques (enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages, enquêtes relatives à la population active en milieu urbain) et par les nombreuses interviews et observations que nous avons menées, permet de cerner avec une certaine précision le profil du Marocain qui part en voyage touristique.

Il s'agit pour nous, dans un premier temps, de déceler les facteurs qui influencent le départ ou non des ménages en vacances. Pour ce faire, nous ferons appel essentiellement aux données de l'enquête "Lieux de départ". Celle-ci ne concerne pas les seuls ménages-touristes; elle permet donc d'opposer les ménages qui partent à ceux qui, pour diverses raisons (qu'il convient de préciser), ne quittent pas leurs lieux de résidence permanente. Dans un deuxième temps, nous utiliserons les données de l'enquête "Consommation et Dépenses" de la Direction des Statistiques pour analyser les inégalités sociales face aux loisirs, qui expliquent aussi la fréquence plus ou moins grande des départs, avant de revenir aux résultats de nos enquêtes "Lieux d'arrivées" pour compléter et préciser l'esquisse socio-culturelle du profil du touriste marocain.

A. LES DEPARTS EN VACANCES ET LA PRATIQUE DU TOURISME MODERNE SONT AVANT TOUT LE FAIT DE CITADINS QUI ONT UN PROFIL BIEN DEFINI.

1) Les départs en vacances: un phénomène citadin.

Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises que les migrations de loisirs en général et de tourisme en particulier sont, au Maroc, essentiellement le fait des habitants des villes. Les résultats de l'enquête sur les lieux de vacances ont donné, pour la quasi-totalité des stations enquêtées, une part écrasante d'estivants résidant en ville. A Moulay Bou Selham nous avons relevé une faible présence de ruraux (4,7 % du total des estivants) originaires des petites villes situées en milieu rural mais aussi des campagnes environnantes (Lalla Mimouna, Had Kourt et les communes voisines) (23). La plupart des déplacements d'origine rurale ont été présentés comme liés aux pèlerinages sur le tombeau du Saint Moulay Bou Selham, autour duquel s'est développé la station. Seuls quelques jeunes ruraux se déplaçant individuellement ou en groupes d'amis, mais jamais en famille, sont attirés par le caractère touristique du séjour et non par les motifs religieux. Mais cette attraction exercée par le centre de Moulay Bou Selham sur ces jeunes ruraux est perçue beaucoup plus comme celle d'une petite ville, éphémère certes, mais animée, attrayante et offrant parfois quelques petits emplois susceptibles de fournir un supplément de ressources, que comme l'attraction d'une station

(23): Cf. *infra*, Livre III, Chapitre II.

touristique vers laquelle ils se déplacent pour des besoins de tourisme. La station de Moulay Bou Selham joue ici auprès des ruraux le même rôle que celui joué par le souk hebdomadaire (J.F. Troin, 1975). En outre, en se tenant à proximité de la station et parfois en son sein même (24), le moussem de Moulay Bou Selham explique les ambiguïtés des comportements de certains jeunes ruraux chez qui les motifs relevant du profane et ceux s'attachant au sacré s'interpénètrent.

Ceci dit, il ne faut pas nier toute existence de déplacements motivés par les loisirs chez les habitants des campagnes marocaines. Ceux-ci existent bien, mais sont d'une autre nature et ne se projettent pas dans les stations touristiques modernes. Nous avons, d'ailleurs, bien insisté sur la signification du moussem comme lieu de loisirs pour les ruraux, une fois les travaux agricoles terminés (25). Ceci est, bien sûr, le cas des masses paysannes, car les grands propriétaires terriens ainsi que les notables locaux disposent dans la plupart des cas de résidences secondaires, rachetées le plus souvent à d'anciens colons, où ils s'installent avec leur familles élargies pour toute la durée de l'été (26).

Parmi les citadins, la variation du taux de départ selon le milieu d'origine met en évidence une corrélation entre le degré de citadinité et la pratique ou non du tourisme sous ses formes modernes. En effet, sur l'ensemble de l'échantillon enquêté sur les lieux de résidence permanente, la différence est nette entre, d'une part, les ménages qui sont partis en vacances, parmi lesquels les chefs de ménages nés en milieu urbain représentent 71,8 % et, d'autre part, les ménages qui ne se sont pas déplacés dont 44 % des chefs sont nés en milieu rural.

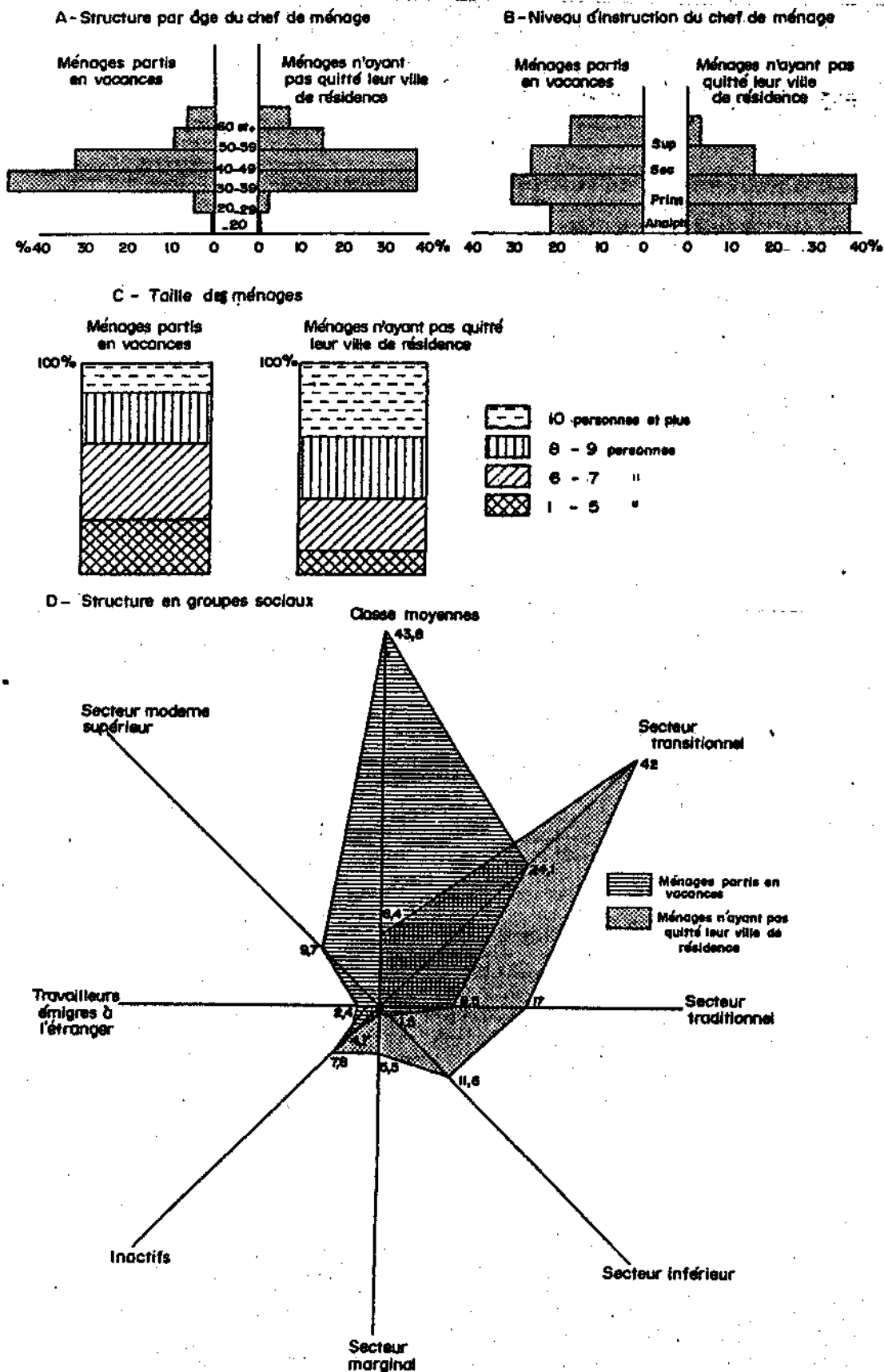
Facteur de promotion sociale incontestable en milieu urbain (R. Escallier, 1981), mais aussi indicateur de la plus ou moins grande intégration du nouveau migrant à la ville, l'instruction intervient aussi pour conditionner les départs vers des destinations touristiques (figures 44.B et 45.A). C'est ainsi que presque 44 % de ceux qui participent à des flux touristiques ont fréquenté les Facultés ou Instituts de l'enseignement supérieur et (ou) les établissements de l'enseignement secondaire, au lieu de 18 % seulement chez ceux qui n'effectuent pas de déplacements. Inversement, le taux d'analphabètes est plus bas dans le premier groupe (21,1 %) que dans le deuxième (37,4 %). Sur les lieux de séjours touristiques, les taux sont de 75,5 % pour les estivants ayant une formation supérieure et (ou) secondaire et de 8,4 % pour les analphabètes. Les données de

(24): Le moussem se tient à plusieurs reprises, en fonction de la participation des différentes tribus. Le grand rassemblement se tient au cours du mois de Mai sur un emplacement éloigné du centre. Les autres manifestations, moins spectaculaires, se rassemblent par contre autour du marabout, en plein centre.

(25): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre III.

(26): Cf: *infra*, Chapitre III de ce même Livre.

FIG. 44 - COMPARAISON DES MENAGES PARTIS EN VACANCES AU COURS DE L'ETE 1985 ET CEUX N'AYANT PAS QUITTE LEUR VILLE DE RESIDENCE.



Source: enquête "lieux de départ" (1985)

l'Enquête sur la Consommation et les Dépenses des Ménages de la Direction des Statistiques confirment nos résultats. En effet, les ménages dont les chefs ont une formation supérieure et ceux qui ont suivi une scolarité de niveau secondaire consacrent à leurs loisirs une dépense moyenne par an et par personne de 888,9 DH pour les premiers et de 352,6 DH pour les seconds, contre seulement 196,5 DH pour ceux issus de l'enseignement primaire et 157,6 DH pour les analphabètes. La part en pourcentage des dépenses en loisirs dans le budget total représente, respectivement pour les quatre groupes, 6,5 %, 4,7 %, 4,1 % et 3,7 % alors que la moyenne de tout l'échantillon est de 4,3% (figure 46.B, page 250). Il est donc évident que la pratique du tourisme et des loisirs est liée à l'instruction, qui elle-même, est étroitement corrélée au niveau de revenu. Pratique du tourisme et instruction apparaissent ici comme un signe d'intégration au monde de la ville et à la modernité, pour ne pas dire la citoyenneté.

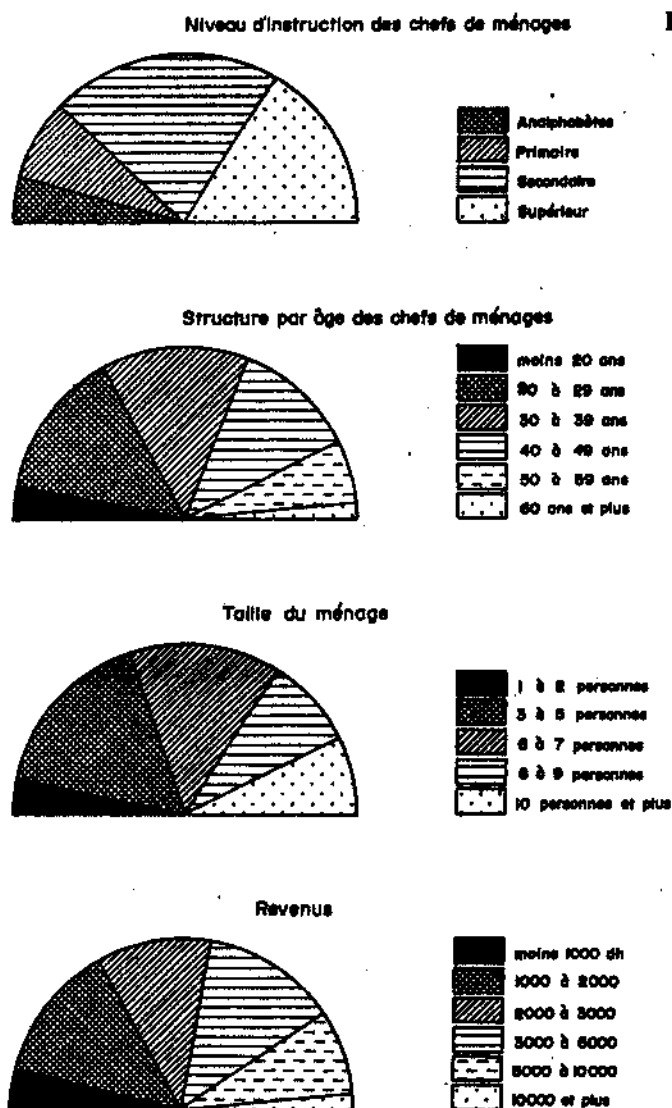


FIG. 45 - QUELQUES CARACTERISTIQUES DES MENAGES ENQUETES SUR LES LIEUX D'ARRIVEE.

Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985).

TABEAU 27 NIVEAU D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGES ENQUETES SUR LES LIEUX DE DEPART ET LES LIEUX D'ARRIVEE. (EN POURCENTAGE).

	Lieux de départ		Lieux d'arrivée
	A *	B *	
Analphabètes	37,4	21,1	8,4
Primaire	38,3	30,7	15,9
Secondaire	15,3	26,4	44,3
Supérieur	2,9	17,3	31,2
Non déclaré	6,0	4,4	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source : enquêtes de l'auteur (1985 pour l'enquête "lieux de départ" et 1983, 1984 et 1985 pour les enquêtes "lieux d'arrivée").

(*) A : ménages qui n'ont pas effectué de déplacements touristiques au cours de l'été 1985

B : ménages qui sont partis en vacances au cours du même été.

Nous pouvons donc en conclure provisoirement que les départs en voyages touristiques et les déplacements de loisirs de type moderne sont, au Maroc, avant tout le fait des habitants des villes et que, dans ces dernières, les citadins de souche pratiquent davantage le tourisme que les néo-citadins ou les ruraux récemment installés en ville.

Mais cette conclusion se vérifie plus pour les ruraux fraîchement arrivés en ville que pour les néo-citadins. Pour ces derniers le problème est plus complexe: on ne peut faire une simple différenciation des comportements en fonction de la plus ou moins grande intégration à l'entité urbaine. Les migrants d'origine rurale fraîchement installés en ville correspondent le plus souvent aux groupes sociaux les plus démunis et qui, de ce fait, ont peu de moyens pour partir en vacances. Ceci expliquerait, alors, que leurs non-départs résulteraient plutôt d'une contrainte d'ordre matériel que d'un facteur d'ordre culturel et à leur faible degré d'intégration. En outre, ces ruraux récemment arrivés en ville suite aux mouvements migratoires, maintiennent des relations assez étroites avec leurs campagnes d'origine. Ceci occasionne, quels que soient les moyens matériels dont ils disposent, des voyages fréquents vers le milieu de naissance, voyages perçus comme des déplacements de loisirs et de tourisme. Le retour au pays des *Soussi* installés à Rabat ou à Casablanca, surtout ceux qui tiennent les commerces ou services du centre-ville moderne et des quartiers d'habitat de la ville nouvelle, s'effectue d'ailleurs de plus en plus régulièrement au cours de la saison estivale. La majorité de leur clientèle, issue des classes moyennes et supérieures, étant absente à cette époque de l'année, car partie en vacances, ils choisissent cette basse saison commerciale, qui correspond aussi aux congés scolaires de leurs enfants, pour retourner au *bled*. Là, ils assistent à un mariage ou à une fête familiale,

participent à un moussem local, retrouvent les parents et amis et prennent aussi des vacances. Chez les moins privilégiés, les attaches avec le milieu d'origine demeurent aussi très fortes. Si les moyens financiers ne permettent pas de couvrir chaque année les déplacements au pays de toute la famille, le ménage ne manque pas d'envoyer la femme ou une partie des enfants passer des vacances chez les parents et amis, ou bien effectue un voyage collectif un an sur deux ou trois. Dans la plupart de ces cas, le niveau d'instruction du père, qui apparaît dans les résultats de notre sondage, n'a plus aucun rôle d'inhibition ; il est relayé par celui des enfants, qui eux, fréquentent l'école ou l'Université et sont plus sensibles aux valeurs modernes du loisir. De toute façon, les chefs de ménages analphabètes ou de niveau scolaire primaire participent pour 21 % et 31 % respectivement au groupe des ménages ayant accompli un voyage touristique en 1985.

Ajoutons enfin que lorsque ces nouveaux habitants de la ville commencent à s'identifier aux citadins, suite à une intégration plus ou moins poussée à la ville, ils traduisent cela non pas par un passage par le modèle du citadin traditionnel, mais en accédant directement à une occidentalisation qui est le synonyme de la modernité (M. Naciri, 1985). Or la pratique des loisirs et du tourisme modernes sont l'une des preuves obligatoires de cette modernité.

Pour toutes ces raisons, si les départs en vacances sont réellement beaucoup plus fréquents chez les citadins de souche que chez les néo-citadins ou les ruraux récemment installés en ville, nous assistons à une généralisation des prédispositions au départ chez tous les habitants de la ville. Cependant si les habitants des villes sont dans leur majorité, candidats au départ en vacances, divers facteurs interviennent pour expliquer la réalisation ou non de ce désir.

2. Les départs dépendent d'abord de deux composantes démographiques: l'âge du chef de ménage et la taille du ménage.

La confrontation des données obtenues par nos deux enquêtes avec la réalité observée sur le terrain nous permet de souligner que les départs sont, avant tout, le fait d'une population jeune: 60 % des chefs de ménages enquêtés sur les stations balnéaires sont âgés de moins de 40 ans, 33 % ont moins de 30 ans et 16,3 % seulement ont plus de 50 ans. Cette jeunesse marquée de la population estivale traduit, bien sûr, celle de la population marocaine en général mais souligne aussi le fait que les taux de départ au cours de l'été et à destination de la mer sont les plus élevés parmi les jeunes. La comparaison de la structure par âge de la population qui s'est déplacée pour faire du tourisme et de celle qui ne l'a pas fait - ou n'a pas pu le faire - est, à cet égard, encore plus significative (figures 44.A et 45.B): 52 % des chefs de ménage ayant déclaré être partis ont, en effet, moins de 40 ans, alors que cette classe d'âge ne fournit que 40 % de ceux dont la réponse a été négative. Dans le même ordre d'idées, l'enquête "Consommation et Dépenses" nous apprend que les dépenses pour les loisirs en

général varient selon l'âge. La classe d'âge des plus jeunes (15 à 24 ans) consacre aux loisirs la somme la plus élevée (304,1 DH par personne et par an, au lieu seulement de 193,7 DH pour les 60 ans et plus et 210,3 DH chez les 35-59 ans.

Les départs sont donc sensiblement plus fréquents parmi les jeunes ménages que parmi les ménages plus âgés. Notre enquête effectuée aux lieux de départ ne nous permet cependant pas de calculer des taux de départ pour les jeunes ménages n'ayant pas d'enfants scolarisés ainsi que pour les jeunes qui ne sont pas mariés; mais nous verrons ultérieurement que la jeunesse constitue une composante essentielle des flux de tourisme et de loisirs et qu'elle marque les lieux de séjour d'un style touristique particulier (27).

TABLEAU 28 STRUCTURE PAR AGE DE L'ECHANTILLON DES CHEFS DE MENAGES ENQUETES SUR LES LIEUX DE DEPART ET LES LIEUX D'ARRIVEE (EN POURCENTAGE)

Classes d'âge	Lieux de départ		Lieux d'arrivée
	A *	B *	
- 20 ans	0,3	0,4	6,5
20 à 29	2,8	4,7	27,1
30 à 39	37,3	47,4	26,9
40 à 49	37,0	31,9	23,2
50 à 59	15,4	9,4	11,6
60 et plus	7,2	6,1	4,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : enquêtes de l'auteur (1985 pour l'enquête "lieux de départ" et 1983, 1984 et 1985 pour les enquêtes "lieux d'arrivée").

(*) : A : ménages qui n'ont pas effectué de déplacements touristiques au cours de l'été 1985.

B : ménages qui sont partis en vacances au cours du même été.

La baisse à partir de 30 ans du taux de départ des chefs de ménages avec l'âge n'est pas un phénomène particulier au Maroc, puisqu'il a aussi été observé dans la plupart des sociétés européennes. Celles-ci ajoutant à diverses stratifications sociales une structuration en classes d'âge (F.Cribier, 1969), enregistre également une diminution des taux de départ avec l'augmentation de l'âge. Cette baisse est cependant plus marquée au Maroc et ce pour plusieurs raisons, sur lesquelles nous reviendrons plus loin. Notons pour l'instant que ce sont les jeunes ménages de type nucléaire, instruits, ouverts, tournés vers la

(27): Le poids des jeunes dans les flux touristiques sera saisi à travers les enquêtes menées sur les lieux d'arrivées, cf: page 278 de ce Chapitre et infra, Livre III, Chapitre I.

modernité et, partant, aux nouvelles valeurs de loisirs et de tourisme (28) qui aspirent le plus aux départs.

Ces jeunes ménages sont le plus souvent de petite taille, deux à quatre personnes, taille qui n'empêche pas le déplacement et le séjour en dehors de la résidence permanente. La taille du ménage est, en effet, une des conditions les plus décisives qui permettent le départ ou l'empêchent. Les familles nombreuses (plus de huit personnes) représentent 65 % des ménages qui ne partent pas et seulement 37,5 % de ceux qui partent (figures 44.C et 45.C). Leur part tourne aussi autour de 30 % sur les lieux d'arrivée. Il est bien évident que les familles nombreuses souffrent d'un sérieux handicap pour les déplacements vers les lieux de loisirs.

Nous avons néanmoins rencontré, en ces lieux, un certain nombre de ménages dont nous n'aurions pas soupçonné la présence en raison de leur taille: 46,4 % des ménages sont tout de même composés de 6 à 9 personnes et 60 % de plus de 6 personnes. Il faut préciser toutefois qu'une partie non négligeable de ces familles "nombreuses" est constituée de cellules plus petites qui, en dehors des vacances, vivent séparément et qui, à l'occasion des séjours touristiques, se retrouvent sous le même toit (29).

TABLEAU 29 TAILLE DES MENAGES ENQUETES SUR LES LIEUX DE DEPART ET D'ARRIVEE (EN POURCENTAGE)

Nombre de personnes par ménage	Lieux de départ		Lieux d'arrivée
	A *	B *	
1 à 2	0,6	0,5	6,7
3 à 5	9,8	24,6	32,8
6 à 7	24,2	37,1	28,9
8 à 9	30,4	23,8	17,5
10 et plus	34,9	13,7	13,7
non déclaré	0,0	0,2	0,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : enquêtes de l'auteur (1985 pour l'enquête "lieux de départ" et 1983, 1984 et 1985 pour les enquêtes "lieux d'arrivée").

(*) A : ménages qui n'ont pas effectué de déplacements touristiques au cours de l'été 1985.

B : ménages qui sont partis en vacances au cours du même été.

(28): Cf. supra, Livre I, Chapitre IV.

(29). Cf. supra, Livre I, chapitre III et infra, Chapitre II.

3) Mais les taux de départ traduisent avant tout les grandes inégalités sociales caractérisant la société urbaine marocaine.

L'une des explications les plus évidentes à la participation ou non des groupes ou individus au mouvement touristique national trouve son origine dans les inégalités sociales criantes marquant la société urbaine.

L'inégalité est d'abord manifeste face aux loisirs en général. Les résultats de l'enquête sur "la Consommation et les Dépenses des Ménages" effectuée en 1984-85 (30) sont assez éloquentes à ce propos. Le tableau 30 et la figure 46 A synthétisent les données de cette enquête. Les dépenses en valeurs absolues ou en pourcentages y sont présentées per personne et non par ménages. Les dépenses en biens et services dits "supérieurs" concernent l'hygiène, les soins, le transport, les loisirs et la culture alors que les dépenses en biens "quasi indispensables" regroupent l'alimentation, l'habillement, le logement et les équipements ménagers. La figure 47 suggère les écarts en pourcentage des dépenses des différents groupes socio-professionnels par rapport à la moyenne du Maroc urbain. Nous avons déjà présenté cette enquête de la Direction des Statistiques et émis quelques réserves quant aux définitions adoptées pour la rubrique "loisirs" (31).

Lorsque nous considérons la dépense moyenne par personne et par an que réserve chaque ménage aux loisirs (première et deuxième colonnes du tableau 30), trois des dix catégories socio-économiques que distingue la Direction des Statistiques se détachent de l'ensemble. Les catégories "cadres supérieurs de l'administration ou ceux exerçant des professions libérales", les "cadres moyens" des mêmes secteurs d'activité et les "propriétaires exploitants agricoles" dépensent chacune plus que la moyenne (209,8 DH) de tout l'échantillon enquêté, soit une dépense moyenne par personne et par an (D.P.A) en loisirs comprise entre 5 et 7 % de la D.P.A totale (moyenne du Maroc urbain: 4,3 %). Trois autres catégories, à savoir les "inactifs", les "indépendants non agricoles" et les "employés de services et de bureau" approchent de cette moyenne et consacrent environ 4 % de leurs dépenses annuelles aux loisirs. Les quatre dernières catégories se situent, par leurs dépenses de loisirs, au dessous de la moyenne en réservant moins de 4 % de leur budget à ce poste, les ouvriers agricoles étant les plus défavorisés. Les écarts entre les D.P.A en valeurs absolues des différentes catégories sont très grands: 58,7 DH pour les ouvriers agricoles et 917,9 DH pour les cadres supérieurs et les professions libérales.

(30): *Consommation et Dépenses des Ménages 1984-1985. Direction des Statistiques, Rabat, 1987.*

(31): *Cf: Infra, Livre I, Chapitre I.*

TABLEAU 30. DEPENSE MOYENNE PAR PERSONNE ET PAR AN (D.P.A) POUR LES LOISIRS, LES BIENS ET SERVICES DITS "SUPERIEURS" ET LES BIENS ET SERVICES QUASI-INDISPENSABLES SELON LES CATEGORIES SOCIO-ECONOMIQUES (MILIEU URBAIN).

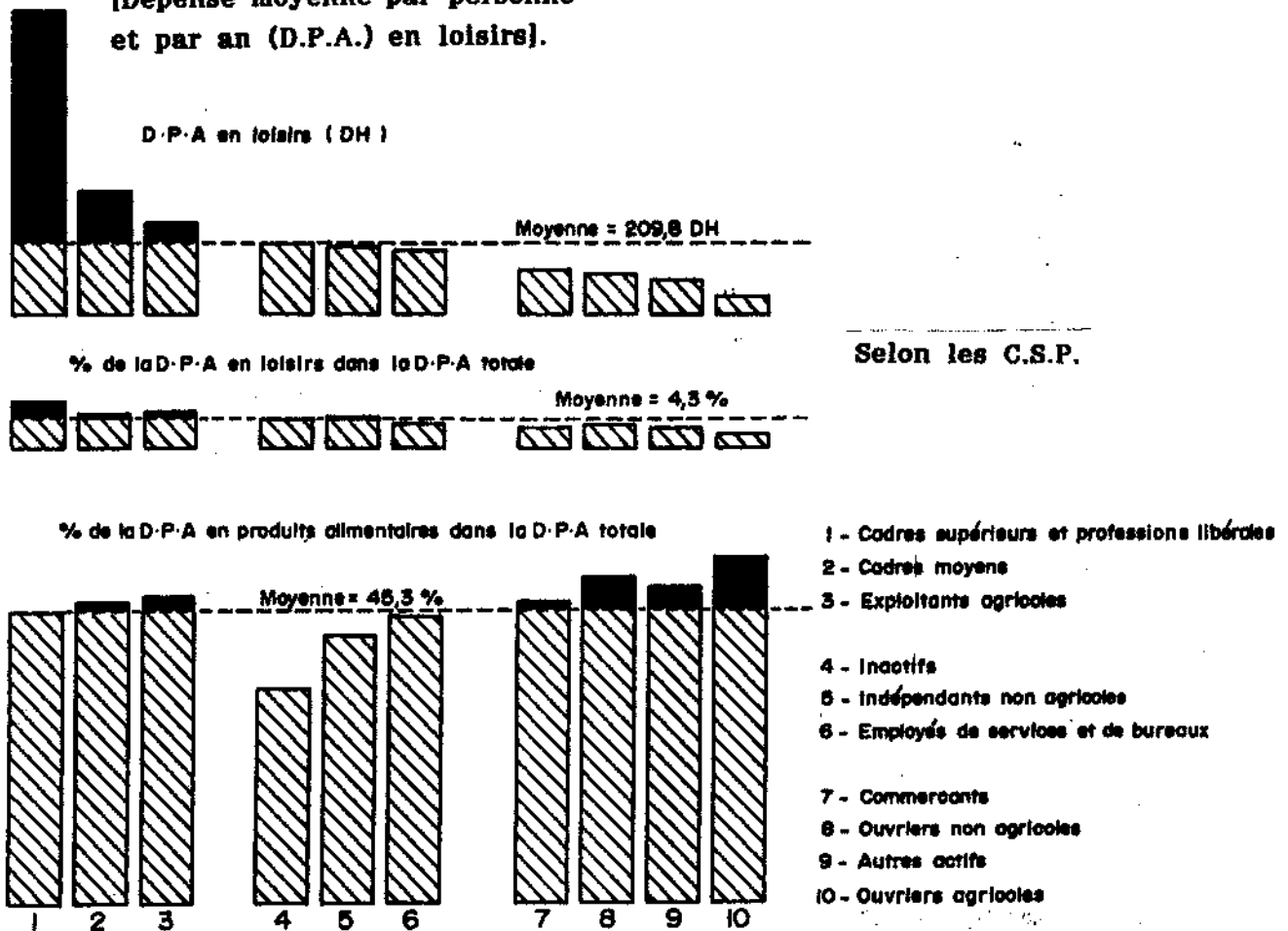
Catégories socio-économiques	D.P.A loisirs (DH)	% des loisirs dans la D.P.A totale	% des biens "supérieurs" dans la D.P.A totale	% des biens quasi-indispensables dans la D.P.A totale	
				toutes branches	alimentation
Cadres supérieurs professions libérales	917,9	6,9	30,8	69,2	33,1
Cadres moyens	379,0	4,9	22,7	77,3	41,3
Exploitants agricoles	272,4	5,2	24,2	75,8	44,3
Inactifs	208,5	4,2	17,7	82,3	45,0
Indépendants	204,8	4,9	19,7	80,3	46,7
Employés des services et de bureau	189,1	3,8	17,9	82,1	47,7
Commerçants	133,8	3,2	17,4	82,6	46,4
Ouvriers	120,9	3,3	16,4	83,7	50,0
Autres actifs	99,1	3,1	14,9	85,1	48,6
Ouvriers agricoles	58,7	2,1	12,4	87,5	53,6
Total	209,8	4,3	19,5	80,5	45,3

Source : Enquête Consommation et Dépenses des Ménages 1984-1985, publiées en 1987 par la Direction des Statistiques.

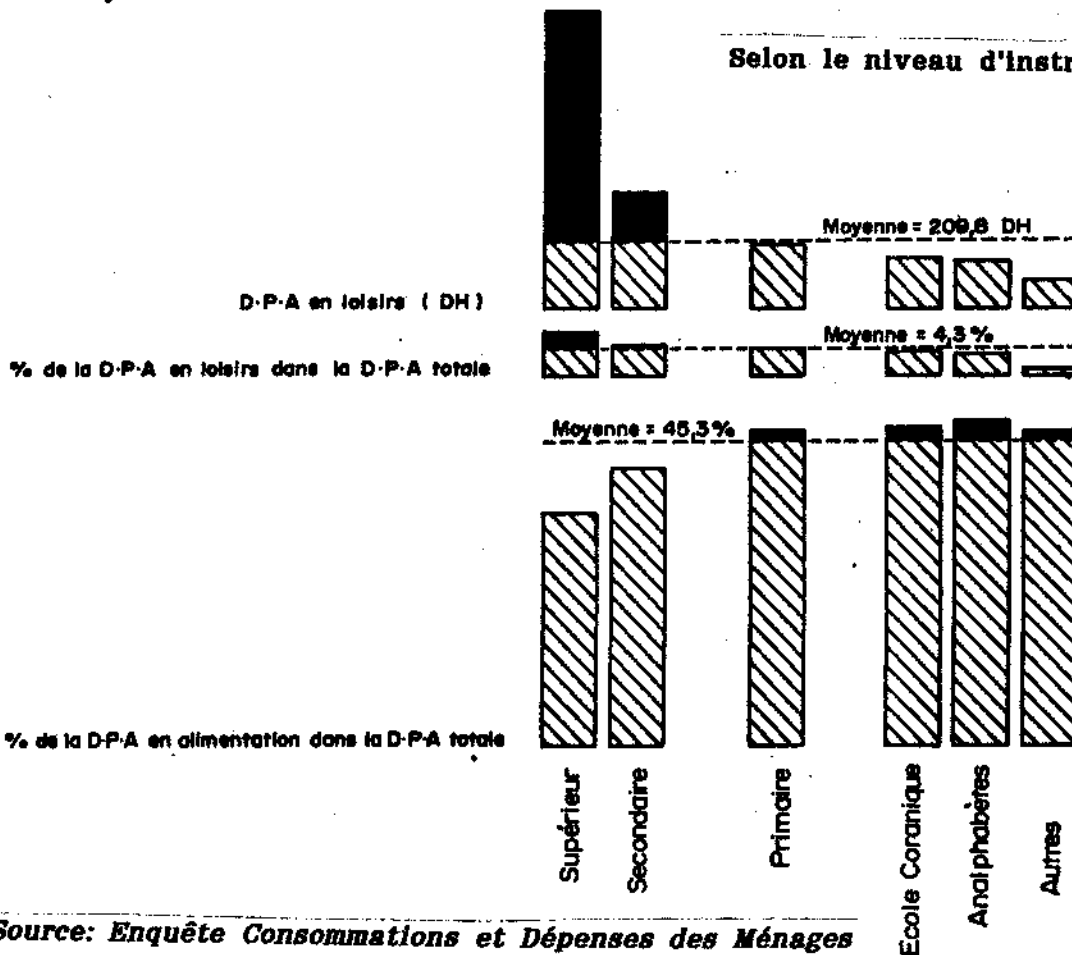
Ceci nous permet de distinguer trois grands groupes socio-économiques en fonction de leurs dépenses pour les loisirs. Un premier groupe semble bénéficier largement des loisirs si l'on considère les sommes importantes réservées à cette rubrique (917,9 DH par personne et par an). Il comprend les catégories supérieures (cadres supérieurs de l'administration, professions libérales et grands propriétaires fonciers) et moyennes. Un deuxième groupe accorde également une certaine importance aux loisirs mais dans une moindre mesure que le précédent (autour de 200 DH par personne et par an); il est composé des inactifs, des employeurs indépendants et des employés de divers secteurs. Un troisième groupe, enfin, semble être défavorisé sur le plan des loisirs. Il comprend les commerçants, les

FIG. 46 - LES DEPENSES EN LOISIRS SELON LES CATEGORIES SOCIO-ECONOMIQUES ET LE NIVEAU D'INSTRUCTION.

[Dépense moyenne par personne et par an (D.P.A.) en loisirs].



Selon le niveau d'instruction



Source: Enquête Consommations et Dépenses des Ménages 1984-1986, Direction des Statistiques, 1987.

ouvriers et les autres inactifs qui ne réservent à cette rubrique qu'une faible somme comprise entre 59 et 134 DH.

L'examen de la structure des dépenses des ménages apporte quelques légères corrections à ce regroupement. En effet, la baisse progressive -aussi bien en valeur absolue qu'en pourcentage- du budget réservé aux loisirs au fur et à mesure que l'on s'éloigne des catégories supérieures vers les groupes défavorisés s'accompagne inversement d'une augmentation du budget consacré à d'autres biens plus indispensables comme l'alimentation par exemple (figures 46 A et 47). Ceci suggère d'opposer les biens et services destinés à répondre à des besoins "quasi-indispensables" (alimentation, habillement, logement et équipements ménagers) aux biens et services de consommation dits "supérieurs" (hygiène, soins, transport, loisirs, culture..). Cette hiérarchie des besoins permet de regrouper les catégories socio-économiques selon les comportements des ménages en matière de consommation (figure 47):

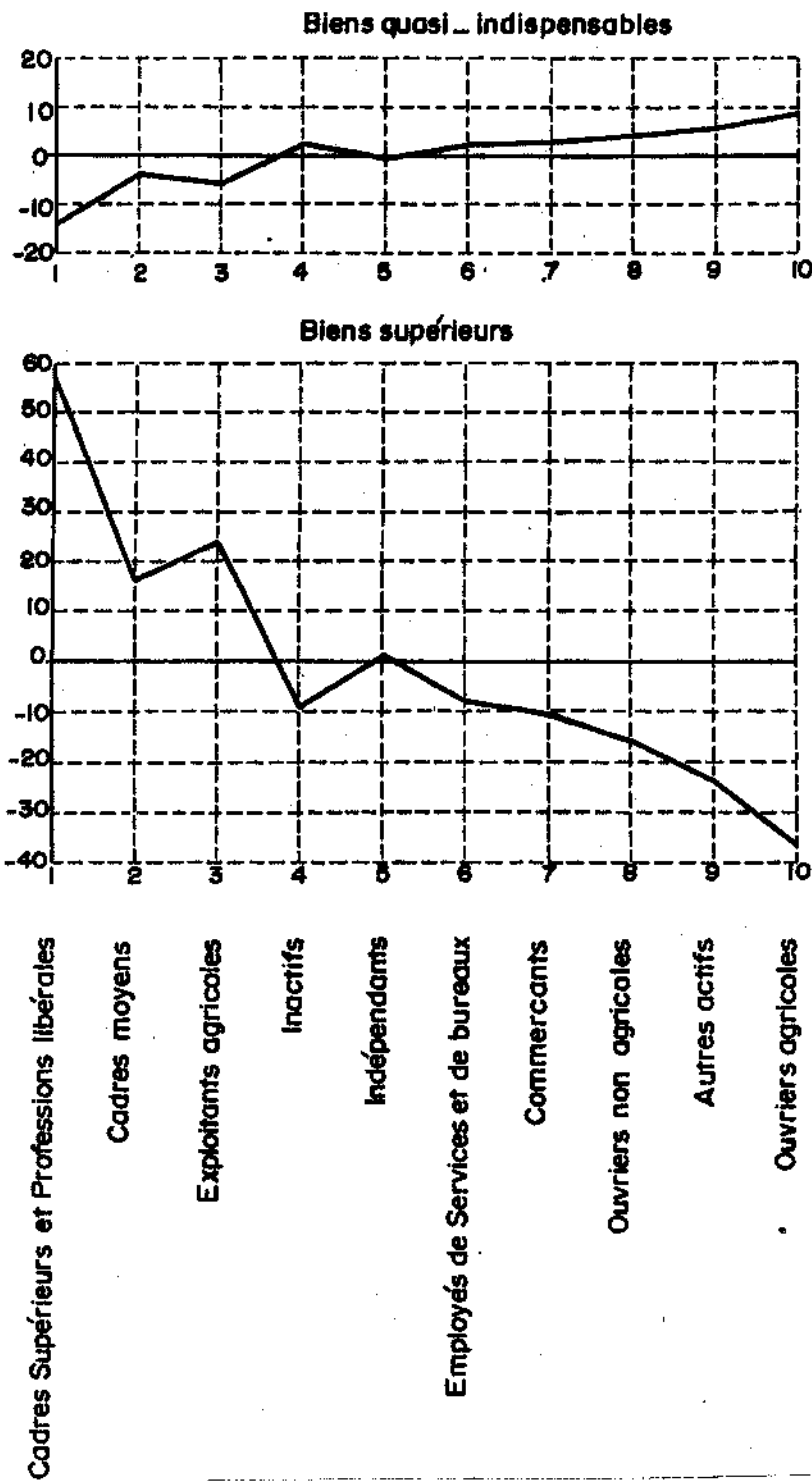
- Le groupe supérieur se caractérise par une structure de la consommation où les dépenses des biens quasi-indispensables sont nettement en dessous de la moyenne (écart par rapport à la moyenne du Maroc urbain de -4 à -14 %) alors que celles des biens et services "supérieurs" dépassent la moyenne (écart compris entre +16 et +58 %). L'élévation du niveau de vie de ce groupe fait baisser sérieusement la part des dépenses relatives aux besoins indispensables -qui sont toujours les premiers à être satisfaits- au profit de la part qui revient aux biens et services de consommation dit "supérieurs", dont les loisirs.

- Un second groupe, se trouve à l'autre extrémité de la chaîne. Il englobe les catégories ouvrières et les autres actifs (personnes ayant fait des déclarations imprécises ou qui sont à la recherche d'un emploi, autrement dit essentiellement des chômeurs). Il se caractérise par un modèle de consommation différent du premier; dans son budget, il accorde la priorité aux dépenses en biens et services indispensables: la part de ces dernières est écrasante puisqu'elle oscille entre 83 et 88 % du budget total, soit un écart par rapport à la moyenne du Maroc urbain de 4 à 9 %. Inversement, la part revenant aux dépenses en biens et services supérieurs enregistre une baisse très marquée au-dessous de la moyenne (un écart de -16 à -36%). Les moyens financiers limités de ce groupe ne lui permettent qu'une existence difficile ou précaire qui ne laisse qu'une faible place aux loisirs.

- Entre ces deux groupes extrêmes se situe un ensemble intermédiaire qui, outre les indépendants et les employés de services et de bureaux, englobe aussi les commerçants et les inactifs. Les ménages de ces groupes sociaux ont un modèle de consommation qui se situe entre les deux précédents. Ils consacrent environ 80 % de leur budget aux postes "biens et services indispensable" et entre 17 et 19 % à celui des services et biens dits "supérieurs". De ce fait, ils s'écartent peu de la moyenne (un écart compris entre -0,2 et 2,6 % pour le premier poste et entre plus ou moins 1 % et -10 % pour le deuxième poste). Leurs revenus nettement plus élevés et plus réguliers que ceux du groupe précédent ainsi que leurs niveaux

FIG. 47 - STRUCTURE DES DEPENSES DES MENAGES SELON LES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES.

Ecart en % par rapport à la moyenne du Maroc urbain.



Source: Enquête Consommations et Dépenses des Ménages 1984 - 1985, Direction des Statistiques, 1987.

d'instruction les placent dans cette situation intermédiaire entre deux modèles de consommation.

L'inégalité face aux loisirs et au tourisme est soulignée aussi par les revenus déclarés par les ménages sur les lieux des vacances (enquête A).

TABLEAU 31. REVENUS MENSUELS DES MENAGES ENQUETES SUR LES LIEUX D'ARRIVEE.

Classes de revenus en Dirhams	Part en poucentage
- 1 000	7,6
1 001 - 2 000	25,6
2 001 - 3 000	20,9
3 001 - 5 000	25,2
5 001 - 10 000	16,2
10 001 - 30 000	4,4
Total	100,0

Source : enquête de l'auteur "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985).

Les ménages ayant déclaré un revenu mensuel se situant au dessous de 1 000 Dirhams ne constituent, en effet, que 7,6% du total des personnes enquêtés sur les stations balnéaires, alors que les classes de revenus suivantes (comprises entre 1 000 et 10 000 Dirhams) semblent se répartir de façon assez égalitaire. Or, si l'on ne peut, malheureusement, confronter cette répartition des revenus des estivants à celle de la population urbaine en général, et ce faute de données (32), nous savons par ailleurs que cette répartition est très inégalitaire. En effet d'après les données disponibles (Adelman et Morris, 1971, Banque Mondiale, 1979 et estimations corrigées de N.B. De Lavergnée, 1982) et concernant toute la population marocaine (urbaine et rurale), les deux dernières tranches de revenus les plus élevée (plus de 8 400 DH par ménage et par an) ne regroupent en tout que 20 % des ménages: la tranche de revenu comprise entre 8 400 et 21 600 DH par an concerne 15 % seulement des ménages et celle dépassant 21 600 DH par an ne touche que 5 % de ces ménages. La répartition des revenus sur les lieux de vacances ne correspond pas à celle de la population des villes, les ménages titulaires des plus bas revenus, qui constituent la majorité, étant absents de ces lieux. N'étaient donc présents dans les stations balnéaires que les groupes de familles dont les revenus dépassent les 1 000 Dirhams par mois, 70% de ces ménages ayant des revenus entre 1 000 et 5 000 DH.

(32): Il était, en effet, hors de question pour nous d'essayer d'obtenir des renseignements sur les revenus des ménages par le biais des enfants scolarisés (enquête B). De toute manière, les revenus qui nous ont été déclarés par les ménages, sur les lieux de vacances, sont à manier avec beaucoup de précaution, car aucun moyen ne permet de les vérifier.

Le rôle du revenu dans l'accès aux vacances est davantage souligné par les données relatives au travail du conjoint et à la possession d'une voiture particulière. Le pourcentage des ménages où le conjoint contribue au revenu, car exerçant un travail rémunéré, est de 6% chez les ménages qui ne sont pas partis en vacances, de 17% chez ceux qui se sont déplacés et de 27,7% chez ceux qui ont été enquêtés sur les lieux de vacances. Quand aux pourcentages des ménages qui disposent d'une voiture particulière il est de 19%, 49% et 56% respectivement pour les mêmes groupes .

Si l'intégration plus ou moins poussée à la vie urbaine, l'âge du chef de ménage ainsi que la taille de la famille interviennent globalement pour expliquer l'aspiration ou non au départ, les facteurs d'ordre économique et social, qui sont d'ailleurs intimement liés aux premiers, sont plus décisifs encore pour expliquer la réalisation ou non de ces aspirations.

L'examen des inégalités sociales que traduisent les données sur la consommation des ménages, nous a déjà introduit dans l'étude des caractéristiques socio-économiques de ceux qui s'adonnent, intensément, moyennement ou peu, aux loisirs.

Mais la classification en trois pôles sociaux, dégagée plus haut, tout en illustrant assez bien les inégalités socio-économiques des habitants des villes à travers les modèles de consommation, reste schématique et incomplète. Les définitions des différentes catégories, adoptées par l'enquête "Consommation et Dépenses des Ménages", sont peu satisfaisantes. En effet, même si un effort sensible a été fait au niveau des critères de détermination de ces catégories en combinant la profession, la situation dans la profession, la branche d'activité économique et le diplôme du chef de ménage (33), les regroupements définitifs sont discutables. C'est le cas, par exemple, de la catégorie des commerçants qui regroupe toutes les personnes exerçant pour leur propre compte une activité commerciale, qu'ils soient des grossistes, de grands ou petits détaillants ou des commerçants ambulants. Ces différentes sous-catégories sont également marquées par de grandes inégalités de revenus, de niveau de vie ou de niveau intellectuel et, de ce fait, leurs modèles de consommation sont très différents. C'est le cas, aussi, de certaines catégories "indépendants", "cadres moyens" et "cadres supérieures et professions libérales" qui regroupent des actifs de même profession mais qui sont très différents par le statut et le revenu. Enfin certaines activités économiques ne sont pas citées et nous ignorons dans quelles catégories elles ont été répertoriées : si les enseignants du supérieur et ceux du second cycle du secondaire ont été classés dans la catégorie des cadres supérieurs -ce qui est d'ailleurs discutable-, nous ignorons par contre la catégorie de ceux exerçant dans

(33): Cf. *Consommation et Dépenses des Ménages, 1984-1985. Direction des Statistiques, 1987. Annexes II: classification détaillée en catégories socio-économiques, pages 429-434.*

le premier cycle de l'enseignement secondaire et celle des instituteurs. Or, nous verrons ultérieurement que ces groupes professionnels ont des comportements et des conduites touristiques assez différenciées.

B. LE TOURISME ET LES INEGALITES SOCIALES: LE POIDS DES CLASSES MOYENNES.

1. proposition d'une classification en groupes socio-économiques pour l'étude des comportements touristiques et de loisirs.

L'inégalité dans la satisfaction des aspirations au tourisme et aux loisirs a déjà été entrevue dans le paragraphe précédent au travers des variations des taux de départ selon un certain nombre de critères et selon les disparités sociales. Mais l'appartenance socio-économique demeure à notre avis le facteur le plus décisif de ces différenciations. L'importance de ce dernier facteur provient du fait qu'il n'explique pas seulement le départ ou l'absence de départ mais, aussi les différences de comportement et de styles touristiques.

De ce fait, l'idée de corrélérer les taux de départ et les conduites touristiques avec les différentes classes sociales était dès le début de la recherche fort tentante. Malheureusement, le chercheur est desservi dans ce domaine par le manque d'études précises, actuelles et systématiques concernant la formation sociale urbaine au Maroc. A part les premières approches générales des sociologues (A. Adam, 1966, 1968, 1970) et une excellente approche de classification et de quantification, plus récente, mais d'ordre général d'un géographe (R. Escallier, 1981), nous avons été frappés par le manque d'analyses fines au niveau des études monographiques de géographie urbaine (M. Belfquih et A. Fadloulah, 1988). Cela ne signifie point que l'on n'accorde pas l'importance qu'il faut au rôle des différentes formations sociales dans les explications géographiques, au contraire. Les mutations sociales, le reclassement socio-spatial, le rôle des classes moyennes sont les thèmes centraux des études sur la croissance urbaine. Mais les définitions des différents groupes sociaux restent à la fois descriptives et qualitatives et les différents auteurs qui ont essayé de quantifier leur analyse reprennent, tout en la critiquant, la nomenclature officielle basée sur les branches d'activités. Or, pour ce qui nous concerne en ce chapitre, de même que pour tout ce qui se rapporte aux comportements des citoyens, nous avons besoin d'une définition et d'une description des profils des différents groupes sociaux s'appuyant non seulement sur la seule branche d'activité ou le statut dans la profession mais aussi sur des considérations d'ordre culturel et intellectuel (34). Par ailleurs, les limites et ambiguïtés de la nomenclature officielle des professions ont déjà été soulignées (R.

(34): Cf. à ce propos les réflexions de A. Ameer et M. Nacliri (1985) concernant les comportements en général des classes moyennes urbaines marocaines, ainsi que celles de J.M. Miossec (1987) relatives aux pratiques des Tunisois en matière d'achats.

Escallier, 1981). En effet, si cette classification inspirée de modèles étrangers, est "mal préparée à mettre en valeur les caractères spécifiques des sociétés urbaines du Tiers-Monde" (R. Escallier, 1981), elle est encore moins apte à éclairer les comportements des citadins et, en particulier, leurs comportements touristiques ou de loisirs.

TABLEAU 32. CLASSIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION URBAINE MAROCAINE DE R. ESCALLIER, 1981.

	Activités économiques et professionnelles (analyse verticale)					Classes et groupes sociaux (analyse horizontale)
	Industrie - Artisanat	Commerce	Transports	Adminis. Publique	Services privés	
Circuit Economique Moderne ou Supérieur	Chefs d'entreprise Dirigeants. Cadres supérieurs de l'industrie 1.1	Propriétaires de commerces de gros Directeurs et cadres commerciaux. Commerces rares. 1.2	Chefs d'entreprises modernes. Directeurs de firmes - Cadres supérieurs... 1.3	Cadres supérieurs Hauts fonctionnaires (3 ^e de commandement) 1.4	Cadres dirigeants Directeurs... Professions libérales (Santé, Justice...) 1.5	Secteur Moderne Supérieur (classes possédantes) 1
	Contremaîtres Ouvriers qualifiés de l'industrie 2.1	Commerçants du quotidien de la ville moderne (des classes aisées) 2.2	Cadres moyens employés qualifiés des transports modernes (rail, air) 2.3	Cadres moyens Personnel administratif qualifié Enseignants 2.4	Employés de bureau des services privés 2.5	Secteur Moderne Evolué (Classes moyennes) 2
Circuit Inférieur ou Secteur non-structuré	Ouvriers et manœuvres spécialisés de l'industrie	Commerçants «Clientèle mixte»	Conducteurs des engins de transport. Petits transporteurs (semi-moderne)	Agents administratifs subalternes (auxiliaires)		Secteur transitionnel
	Artisanat de service Entretien «semi-moderne» 3.1					
	Artisanat traditionnel (ou primitif dégradé) 4.1				Petits services traditionnels (de type (quill. gablats) 4.5	Secteur Traditionnel 4
	Salariés des ateliers artisanaux. Petits «artisans-services» 5.1	Commerce élémentaire de quartier (micro-détail) Vendeurs (salariés) 5.2	Transports à traction animale (enregistrés) manœuvres salariés 5.3		Services domestiques Petits employés Services personnels (jardinage, nettoyage) 5.5	Secteur Inférieur 5
	Artisanat de survie : rue ou «à domicile»... 6.1	Commerce de survie ambulante «à la sauvette»... 6.2	Portefaix, hommes à tout faire, manœuvre au jour et à la tâche 6.3		Petits services de survie : services ambulants, rue... 6.5	Secteur Marginal 6

Source: R. Escallier, 1981.

Pour notre part, nous avons préféré adapter la classification socio-économique de R. Escallier (1981). Nous rappelons, ici, que cette classification, établie sur le principe de fonctionnement en deux circuits de l'économie urbaine marocaine, oppose des groupes sociaux dominants appartenant au système économique supérieur à des groupes du secteur économique inférieur. Les deux systèmes se distinguent l'un de l'autre par les activités mais aussi par le niveau et la forme de consommation. Le tableau 32 emprunté à cet auteur présente de façon synthétique les différents groupes sociaux auxquels cette classification aboutit et nous ne reviendrons pas ici sur ses catégories. Notons seulement que cette démarche offre la possibilité de combiner l'analyse de l'activité économique et professionnelle (analyse verticale) avec l'analyse des classes et groupes sociaux (analyse horizontale). Elle comporte ainsi au sein de chaque catégorie économique et professionnelle différentes strates qui correspondent à des groupes sociaux.

Le tableau 33 résume cette classification et la compare à la fois à celle de R. Escallier (tableau 32) qui a été à son origine et à celle de l'enquête "Consommation et Dépenses des Ménages" (tableau 34) de la Direction des Statistiques, que nous avons déjà mentionnée. Le commentaire de ce tableau nous permet de présenter tout en les justifiant les modifications annoncées.

- La première catégorie est celle du secteur moderne supérieur; elle correspond globalement au contenu que lui donne R. Escallier. La délimitation des contours de ce groupe est relativement aisée. Il comprend les hauts fonctionnaires de l'administration, les officiers supérieurs, les grands commerçants et propriétaires agricoles, tous titulaires de hauts revenus. Nous y avons distingué, d'un côté les actifs appartenant au secteur public et de l'autre ceux appartenant au secteur privé.

Les contours de la catégorie des classes moyennes (ou secteur moderne évolué) ont été plus difficiles à placer. Il convient, en effet, de souligner la difficulté qu'il y a à cerner cette catégorie sociale. La conceptualisation théorique ainsi que la délimitation des contours des classes moyennes posent de sérieux problèmes. Selon les auteurs, les définitions sont diverses et plus ou moins larges (35). Les critères de délimitation varient et s'attachent tantôt aux catégories socio-professionnelles telles que les présente la nomenclature officielle ou aux revenus (A. Saaf, 1987), tantôt au type d'habitat (M. Ameur et M. Naciri, 1985),

(35): La classe moyenne:

- "est une classe possédante qui n'exploite pas et n'est pas exploitée" P. Pascon, *classes sociales et bloc historique*, Lamalif n° 97, 1978

- "regroupe les individus occupant une position intermédiaire entre le groupe des patrons capitalistes et celui des démunis (ouvriers, paysans pauvres, marginaux de toutes catégories etc..) tant sur l'échelle des revenus que sur celle des patrimoines" A. Saaf, *Etat et classes moyennes au Maroc, in l'Etat marocain dans la durée (1850-1985)*, 1987.

Voir également "Les classes moyennes au Maghreb". *Les Cahiers du C.R.E.S.M.*, n° 11, Ed. du C.N.R.S., 1980.



**PLANCHE X.
LA GRANDE DIVERSITE
DES CAMPINGS.**



**Fréquenté par une
bonne partie des
touristes marocains,
le camping présente une
grande diversité de formes
qui traduisent les origines
sociales différentes des
estivants:**

**-Un camping classé
de standing:
verdure et faibles densités
du camping classé
de Moulay Bou Selham.
(Photo 1)**



**-le camping communal de la
même station transféré
à quelques km. de la plage
(Photo 2)**

**-l'occupation sauvage
de la plage d'Azla
au Sud de Martil
et du matorral du versant
rifain dans la province
de Chefchaouene
(Photos 3 et 4).**



TABLEAU 33. CLASSIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE POUR L'ETUDE DU TOURISME ET DES LOISIRS AU SEIN DE LA SOCIETE URBAINE MAROCAINE.

Groupes socio-économiques	Activités économiques, professionnelles et autres	I *	II *
Secteur moderne supérieur	<p>A. Administration et armées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadres supérieurs 1.4 - Hauts fonctionnaires 1.4 - Officiers supérieurs - <p>B. Secteur privé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chefs d'entreprises 1.1/1.2/1.3 - Cadres supérieurs 1.1/1.2/1.3 - Professions libérales 1.5 - Grands propriétaires agricoles - 		20 40 20 00/01
Secteur moderne évolué : (classes moyennes)	<p>A. Instituteurs et professeurs du premier cycle 2.4</p> <p>B. Professeurs du second cycle et du supérieur 2.4</p> <p>C. Cadres moyens de l'administration 2.4</p> <p>D. Cadres moyens du secteur privé, indépendants et certains commerçants de la ville moderne. 2.1/2.2/2.3/2.5</p>		21 41
Secteur transitionnel	<p>A. Employés de la fonction publique et salariés du secteur privé : agents administratifs subalternes, ouvriers, conducteurs etc.. 3.4/3.1/3.3/</p> <p>B. Indépendants, artisans de services, commerçants à clientèle mixte et petits transporteurs. 3.1/3.2/3.3</p>		10/80 42/7
Secteur traditionnel	Artisanat et petits services traditionnels	4.1/ 4.5	- -
Secteur inférieur	Salariés de l'artisanat, commerce élémentaire, transport artisanal et services domestiques.	5.1/5.2 5.3/5.5	
Secteur marginal	Activités diverses de survie	6.1/6.2	43
Jeunes inactifs	Elèves et étudiants		-
Emigrés à l'étranger	Ouvriers et commerçants		-
Inactifs	Personnes n'exerçant aucune activité économique mais ayant une source de revenu	-	90

(*)

I. Catégories équivalentes dans la classification de R. Escallier, Cf: tableau 32 (les chiffres indiquent les codes correspondants)
 II. Catégories équivalentes dans la classification de l'enquête "Consommation et Dépenses" de la Direction des Statistiques, cf: tableau 34 (les chiffres indiquent les codes correspondants).

tantôt aux caractéristiques socio-économiques et culturelles (R. Escallier, 1981). L'absence d'unanimité autour de la délimitation de ce groupe est illustrée, entre

TABLEAU 34 CLASSIFICATION EN CATEGORIES SOCIO-ECONOMIQUES DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES

Groupes socio-économiques	Activités économiques et professionnelles
0. Exploitants agricoles	00. Exploitants agricoles indépendants 01. Exploitants agricoles employeurs
1. Ouvriers agricoles	10. Ouvriers agricoles
2. Cadres supérieurs administratifs ou des professions libérales, ingénieurs et assimilés	20. Cadres supérieurs des professions libérales, hauts cadres administratifs professions de l'enseignement supérieurs 21. Ingénieur, cadres administratifs, professeurs du second cycle
3. Cadres moyens	30. Cadres administratifs moyens 31. Cadres des professions libérales
4. Commerçants	40. Commerçants de gros 41 et 42. Commerçants de détail 43. Commerçants ambulants
5. Employeurs non agricoles	50. Personnes employant 5 salariés ou plus dans les activités non agricoles
6. Indépendants non classés ailleurs	61. Industrie 62. Services personnels 63. Réparation 64. Autres services
7. Employés de services	70. Employés de bureaux 71. Employés de services personnels 72. Employés de commerces 73. Autres employés de services
8. Ouvriers non agricoles	80. Ouvriers
X. Apprentis et aides familiaux	X0. Apprentis X1. Aides-familiaux
Y. Actifs non classés	Y0. Déclarations imprécises et personnes cherchant un emploi
9. Inactifs	90. Inactifs avec sources de revenu 91. Inactifs sans sources de revenu

Source : Consommation et dépenses des ménages 1984-1985, Direction des Statistiques, 1987. (Les chiffres et les lettres renvoient à la numérotation de la nomenclature de la Direction des Statistiques)

autres, par la classe de revenus qui est supposée les recouper. C'est ainsi que A. Saaf situe le revenu mensuel de la classe moyenne entre 3 000 et 8 000 dirhams, les instituteurs et les professeurs de l'enseignement secondaire étant exclus suite à la détérioration du niveau de vie au cours des dernières années (A. Saaf, 1987), alors que M. Ameur et M. Naciri avancent une approximation entre 400 et 2 000 dirhams (M. Ameur et M. Naciri, 1985). Certains auteurs insistent aussi sur le caractère composite et hétérogène de ce bloc social. On distingue ainsi, d'une part, les couches moyennes qui regroupent d'importantes fractions de la petite bourgeoisie, et d'autre part, les couches moyennes qui rejoignent les couches aisées et qui sont désignées parfois de façon un peu confuse comme une "bourgeoisie moyenne" (A. Bellal, 1979). On sépare aussi, au sein des classes moyennes, les couches moyennes supérieures (citadines pour la plupart, occupant des positions stables dans les secteurs privé et public) des couches moyennes inférieures (néo-citadines -le plus souvent- fournissant l'encadrement moyen et subalterne de l'administration, des services et des transports, ouvriers qualifiés, artisans et paysans aisés ainsi que certains enseignants) (M. Ameur et M. Naciri, 1985)

En fin de compte, les contours de cet ensemble social restent relativement flous et les avis partagés quant à son contenu. Seuls deux points semblent faire l'unanimité. Le premier concerne sa position d'intermédiaire entre, d'une part, le secteur moderne supérieur et, d'autre part, la masse des classes démunies, sans qu'il soit pour cela possible de fournir la moindre indication d'ordre quantitatif. Cette position d'intermédiaire permet donc de ranger dans cette catégorie tous les ménages qui ne peuvent être classés ni dans les classes supérieures ni dans les classes inférieures. Le deuxième point -et c'est l'aspect qui nous intéresse le plus dans notre démarche- se rapporte à un ensemble de facteurs communs qui, au-delà de l'hétérogénéité de cette classe, font son unité. Il s'agit d'une série de critères qui caractérisent le profil du ménage et qui, surtout, l'oppose au reste de la masse des urbains: type d'habitat, discours, "*modèle de consommation, niveau d'instruction, modèle de référence commun au type de société citadine (...), compromis entre la modernisation et la conservation d'éléments du modèle traditionnel (...)* et *aspiration au changement*" (M. Ameur et M. Naciri, 1985). Nous reviendrons sur certains de ces critères lors de l'examen des spécificités de comportement des classes moyennes.

Pour ce qui nous concerne, nous avons réparti les ménages enquêtés et correspondant à cette catégorie (36) dans quatre sous-groupes: les enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire, ceux du second cycle du secondaire et du supérieur, les cadres moyens de l'administration et ceux du secteur privé et les commerçants et autres indépendants. Ces sous-catégories constituent à notre avis cet ensemble social intermédiaire même s'il apparaît un peu gonflé avec notamment la prise en compte de la catégorie des instituteurs et des enseignants du premier cycle du secondaire. Le fait d'intégrer ces derniers, surtout les instituteurs, peut

(36): Cf. Tableau 33, page 257.

être discutable puisque certains auteurs les excluent désormais (37). Mais en partant des traits communs qui portent beaucoup plus sur les comportements, le niveau d'instruction, et les aspirations que sur le revenu et le patrimoine nous avons jugé qu'il était plus logique de joindre cette catégorie professionnelle aux classes moyennes que de l'intégrer aux classes démunies. Nous aurons l'occasion de vérifier la justesse de ce choix (38)

- Dans sa présentation des différentes catégories sociales de la ville marocaine R. Escallier regroupe au sein des classes démunies le groupe traditionnel et le groupe inférieur comme étant les classes populaires qui réunissent la majorité des travailleurs des villes. Les ménages constituant ces catégories ont en effet comme points communs un faible niveau de vie général, l'appartenance au secteur informel et des conditions d'existence précaires.

Nous avons maintenu à ces deux groupes le même contenu. Mais nous verrons plus loin que les ménages appartenant au secteur traditionnel s'éloignent nettement de ceux relevant du groupe inférieur quant il s'agit des voyages de loisirs.

- Le secteur traditionnel est constitué des actifs participant à tous les secteurs économiques: employés de la Fonction Publique et salariés du secteur privé (agents administratifs subalternes, ouvriers, conducteurs, etc.), mais aussi commerçants et indépendants (artisanat semi-moderne et de services, commerçants à clientèle mixte, petits transporteurs, etc.). Nous avons tenu à opposer, au sein de ce groupe les employés de l'administration et les salariés du secteur privé d'un côté et les indépendants d'un autre côté. Les premiers disposent de revenus réguliers mais parfois limités et d'un niveau d'instruction avancé. Les seconds, s'ils ne sont pas forcément titulaires d'un diplôme, leurs revenus bien que fluctuants, sont souvent plus élevés que ceux du sous-groupe précédent. En outre, l'effet de démonstration est plus sensible chez les salariés et employés travaillant en groupes que chez les commerçants et autres indépendants.

- Impressionné par la présence en force des jeunes sur les lieux touristiques, nous avons ajouté à cette classification la strate des jeunes (élèves et étudiants). Passant des vacances en groupes, il arrive qu'on rencontre parmi eux des apprentis ou des jeunes exerçant des petits métiers. Même s'ils ne constituent pas à proprement parler un groupe social, ayant une base économique, ces jeunes se distinguent par le fait qu'ils ne lient pas leurs départs à ceux de leurs familles. Ils sont d'ailleurs parfois les seuls membres de la famille à pouvoir partir. Ils se

(37): Cf: Tazi Labzour, 1981: "Les salaires au Maroc (1956-1980), éléments d'analyse", Université Mohamed V, Faculté de Droit, Rabat, 174 pages. A. Saaf écrit par ailleurs; "Il fut un temps, ne remontant pas plus loin que les années 1974-1975, où l'instituteur et le professeur du secondaire pouvaient être considérés comme faisant partie des catégories moyennes, aujourd'hui on parle de plus en plus de "déclassement" de ces éléments.(A, Saaf, 1987).

(38): Cf: infra, page 271.

différencient enfin par leurs styles touristiques. Nous avons néanmoins cherché, dans un deuxième temps à les répartir parmi les différents groupes sociaux, en partant de la profession de leurs parents.

- Un dernier groupe d'estivants a attiré notre attention par son poids, son pouvoir d'achat et son degré de mobilité. Il s'agit des travailleurs marocains à l'étranger. De ce fait, ce groupe social inhabituel dans les nomenclatures statistiques a été retenu. Son rôle d'entraînement dans la diffusion des habitudes touristiques dans des milieux sociaux où on ne s'attendait pas à les rencontrer est très important.

- Les chômeurs ont été versés, selon leurs déclarations, dans les groupes inférieurs, marginal ou "non déclaré". La rubrique des inactifs, enfin, ne comporte que les chefs de ménages qui ont déclaré être à la retraite ou vivre grâce à une rente ou un revenu sans être obligés d'exercer, pour cela, une quelconque activité.

Ces regroupements ont été obtenus grâce à l'exploitation des données de nos deux enquêtes-ménage "lieux de départ" et "lieux d'arrivée". La combinaison des réponses relatives à la profession du chef de ménage à son niveau d'instruction, au revenu du ménage et parfois au quartier de résidence, nous a permis la répartition de nos ménages dans les différents groupes sociaux. Pour l'échantillon de l'enquête sur les lieux de départ nous nous sommes contentés de la profession et du niveau d'instruction car nous ne disposons pas de données relatives aux revenus. Mais le quartier de résidence nous a été d'un grand secours surtout lorsqu'il fallait individualiser parmi les commerçants, ceux du secteur transitionnel. Les déclarations de la profession des chefs de ménages commerçants ayant été parfois très vagues, nous avons décidé l'intégration au secteur transitionnel de ceux résidant en médina ou dans les quartiers périphériques. Le niveau d'instruction, mais surtout le revenu (pour les personnes enquêtées sur les lieux d'arrivée) nous ont aidé également dans cette répartition des chefs de ménages "indépendants" dans les différents groupes (inférieur, marginal, transitionnel et traditionnel).

Ces regroupements complexes ont été effectués à la recherche -au delà des revenus, des activités et du niveau d'instruction- des traits culturels de façon générale que nous supposons être derrière ces distinctions socio-économiques.

Dans cette démarche, nous avons suivi de près l'idée contenue dans la réflexion de J. Bonnemaison lorsqu'il s'interrogeait sur la possibilité de transposer la notion d'ethnie pour l'étude des sociétés urbaines, en écrivant: "*Telle ou telle catégorie socio-professionnelle, telle "société géographique" au sens où l'entend J.P. Raison, telle classe d'âge, tel groupe de militants d'un parti politique ou de fidèles d'une église, ne peuvent-ils pas s'interpréter, et toute chose égale par ailleurs, comme des "groupes culturels", c'est à dire de véritables ethnies ayant un comportement propre, un être collectif qui se traduit à la fois par une vision du monde et par des types de territorialité? (...) Ces "ethnies modernes" ont des*

contours plus flous que les ethnies traditionnelles : elles n'ont pas de territoire au sens où il existe dans les civilisations traditionnelles, mais elles ont des lieux et des espaces privilégiés. Elles ont aussi leurs codes, leurs journaux, des centres d'intérêt et des goûts communs, une conscience collective face à ceux qui sont "au dehors", une façon de vivre leurs loisirs, de partir ou ne pas partir en vacances, etc." (J. Bonnemaison, 1981). Sans prétendre retrouver dans la société marocaine les mêmes groupes, auxquels fait référence cette citation, nous nous proposons de voir dans quelle mesure les sous-groupes que nous avons isolés sont porteurs de visions culturelles originales et comment ils se situent les uns par rapport aux autres dans la demande des loisirs et du tourisme. Autrement dit, notre démarche part d'une classification socio-professionnelle obtenue grâce à des critères à la fois sociaux et économiques; L'analyse cherchera, ensuite, à vérifier si cette classification a un quelconque contenu culturel au travers des pratiques et des comportements touristiques de chacun de ces groupes sociaux.

La classification des chefs de ménages touchés par les enquêtes A (lieux d'arrivées) et B (lieux de départs), selon les critères et les catégories indiquées précédemment débouche sur les groupes socio-économiques que synthétise le tableau 35.

2) Le tourisme révélateur des inégalités sociales (tableau 35 et figure 48).

En combinant taux de départ et parts relatives des différents groupes sociaux (39) parmi les partants en vacances d'un côté et les estivants de l'autre, on peut distinguer cinq grands ensembles:

- les classes supérieures ont un taux de départ de 100% et représentent entre 9 et 13% de l'ensemble du flux interne;
- les classes moyennes : leur taux de départ est de 55% et ils fournissent de 43 à 49% du flux.
- les secteurs traditionnel et transitionnel ont un taux de départ voisin de 20% et leur participation aux flux est de l'ordre de 5 à 12%.
- les secteurs inférieur et marginal, avec un taux de départ de 6 à 7% représentent moins de 4% de l'ensemble de la demande.

(39): Rappelons que le taux de départ correspond au pourcentage des ménages qui sont partis en vacances en 1985 parmi le total des ménages enquêtés sur les lieux de départ, alors que les parts relatives des groupes sociaux définis dans notre classification (tableau 33) sont données pour les ménages ayant déclaré être partis (enquête lieux de départ) et pour les ménages rencontrés réellement sur les lieux d'estivage (enquête lieux d'arrivée)

TABLEAU 35. TAUX DE DEPART ET PARTS RELATIVES DES GROUPES SOCIAUX PARMIS LES POPULATIONS ENQUETÉES SUR LES LIEUX DE DEPART ET LES LIEUX D'ARRIVÉE.

GROUPES SOCIAUX	TAUX DE DEPART (1)			PARTS RELATIVES					
	Total des ménages	Ménages partis	Taux de départ %	Lieux de départ (1) effectifs %		Lieux d'arrivées (2) I effectifs %		II effectifs %	
Secteur moderne supérieur	103	103	100	103	9,7	458	11,0	550	13,2
dont:									
Armée et administration	51	51	100	51	4,8	108	2,6	200	4,8
.....									
Secteur privé	52	52	100	52	4,9	350	8,4	350	8,4
.....									
Classes moyennes	850	466	54,8	466	43,8	1895	45,5	2075	49,8
dont:									
Instituteurs et enseignants du 1 ^{er} cycle	130	77	59,2	77	7,2	425	10,2	467	11,2
.....									
Enseignants du 2 ^o cycle et du Supérieur	100	48	48,0	48	4,5	208	5,0	250	6,0
.....									
Cadres moyens de la Fonction Publique	320	202	63,1	202	19,0	675	16,2	729	17,5
.....									
Cadres moyens du secteur privé	300	139	46,3	139	13,1	587	14,1	629	15,1
.....									
Secteur transitionnel	1107	257	23,2	257	24,2	421	10,1	503	12,1
dont:									
Fonctionnaires et salariés du secteur privé	532	131	24,6	131	12,3	212	5,1	212	5,1
.....									
Commerçants et indépendants	575	126	21,9	126	11,8	209	5,0	291	7,0
.....									
Secteur traditionnel	433	90	20,8	90	8,5	229	5,5	312	7,5
.....									
Secteur inférieur	250	16	6,4	16	1,5	84	2,0	136	3,3
.....									
Secteur marginal	120	9	7,5	9	0,8	46	1,1	76	1,8
.....									
Elèves et étudiants	néant	néant	néant	néant	néant	591	14,2	néant	néant
.....									
Emigrés à l'étranger	55	25	45,5	25	2,3	378	9,1	450	10,8
.....									
Inactifs	208	50	24,0	50	4,7	54	1,3	54	1,3
.....									
Non déclaré	173	48	27,7	48	4,5	8	0,2	8	0,2
.....									
Total	3299	1064	32,3	1064	100,0	4164	100,0	4164	100,0

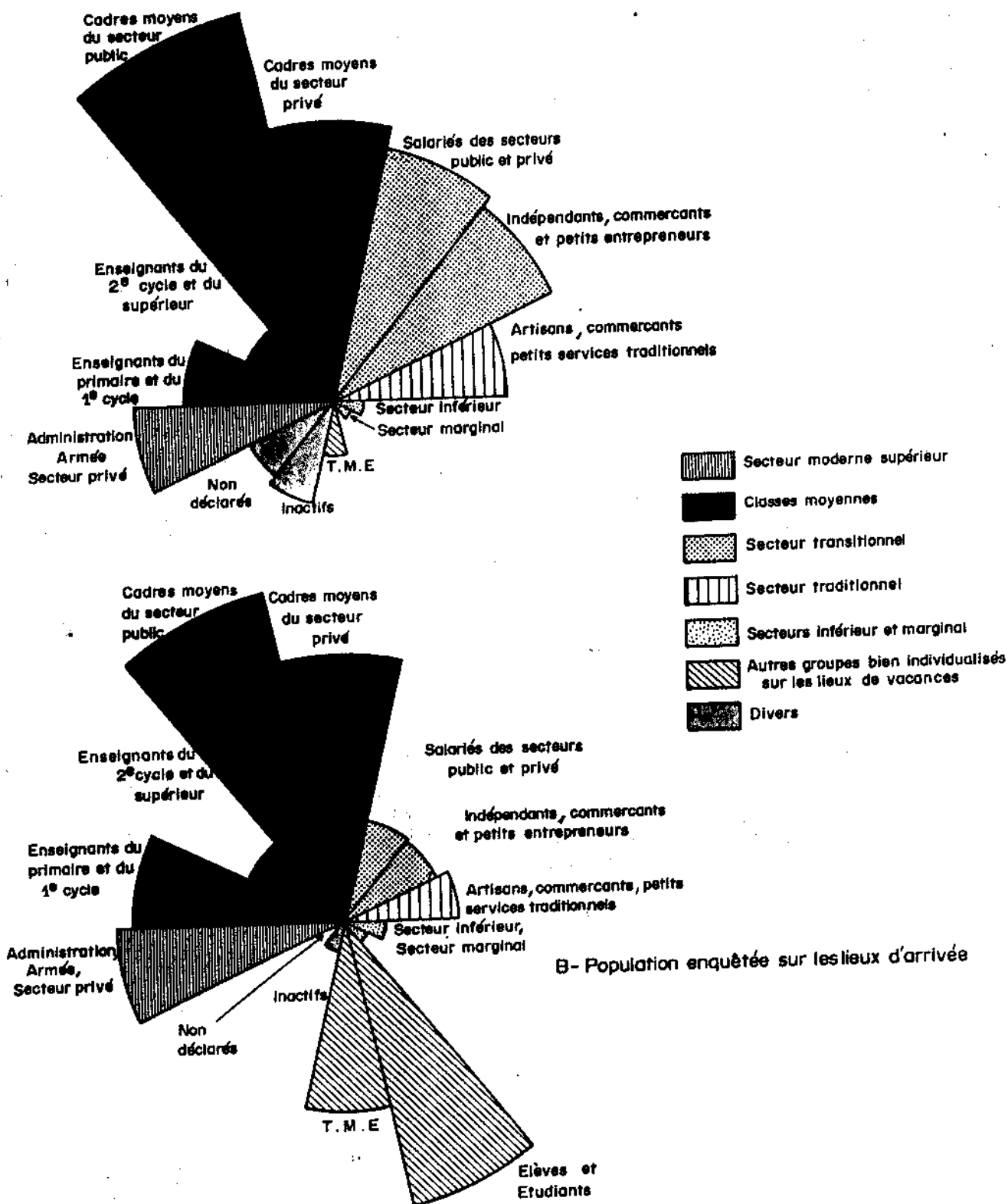
I. Les jeunes inactifs (élèves et étudiants) ont été maintenus comme groupe à part.
 II. Les jeunes inactifs (élèves et étudiants) ont été répartis dans les groupes sociaux auxquels ils appartiennent.

Source: (1): selon l'enquête "lieux de départ" (1985)

(2): selon l'enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

FIG. 48 - STRUCTURE PROFESSIONNELLE DES CHEFS DE MENAGES AUX LIEUX DE DEPART ET AUX LIEUX D'ARRIVEE

A - Population enquêtée sur les lieux de départ -



Source: enquêtes "lieux de départ" (1985) et "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985).

- les émigrés (leur taux de départ est 45% et ils représentent jusqu'à 11% des estivants) et les élèves et étudiants (ils représentent 14% des estivants) sont étudiés à part, car, d'un côté, ils ne constituent pas à proprement parler de véritables groupes sociaux et, de l'autre, leur contribution n'est mesurable que dans l'enquête qui a porté sur les lieux d'arrivée. Ils seront donc analysés séparément. A partir de la profession du père de l'étudiant ou de l'élève, les jeunes -qui ont été regroupés, nous l'avons vu, dans un premier temps dans une catégorie à part- ont été répartis dans un deuxième temps dans les différentes catégories sociales. Ce qui nous a permis de recalculer la part de chacune de ces catégories; les deux dernières colonnes du tableau 35 présentent ces deux différents résultats.

a) Les classes supérieures:

La part insignifiante du Secteur Moderne Supérieur parmi les ménages enquêtés sur les lieux de départ correspond à la réalité. Cette classe privilégiée est, en effet, numériquement minoritaire dans la société marocaine et l'estimation de R. Escallier de sa part relative parmi les groupes sociaux urbains en général (entre 3 et 3,3%) cadre parfaitement avec le poids que nous livre l'échantillon total touché sur les lieux de départ (3,1%).

Ces groupes se distinguent par un niveau de consommation très élevé. Dans le domaine du tourisme cette catégorie connaît les plus forts taux de départ (40). Mais ces pourcentages ne révèlent pas l'aspect qualitatif de ces départs. Les séjours touristiques se passent, en effet, dans des résidences secondaires de haut standing ou au sein d'hôtels de luxe quand, ils ne se déroulent pas en Europe (41). Le fait qu'une partie non négligeable des séjours touristiques de cette classe se réalise à l'étranger explique en grande partie sa faible représentation sur les lieux de vacances: sa part relative dépasse à peine 13 %.

L'appartenance à cette catégorie s'accompagne de la disponibilité de moyens financiers importants permettant le financement de ces voyages. Mais cette appartenance suppose aussi un style de consommation d'un certain niveau qui est indispensable pour tenir son rang. Les vacances, le tourisme, les résidences secondaires et les séjours au bord de la mer ou en Europe sont à compter parmi les critères les plus importants à respecter pour répondre à ce standing de classe.

(40): Ce taux qui est de 100% est exceptionnellement fort puisqu'on considère qu'un taux de départ de "90% est proche de la saturation compte tenu des personnes âgées ou malades ou encore retenues par la maladie d'un proche ou quelque événement de la vie familiale ou professionnelle" (F.Cribier, 1969, page 60).

(41): C'est en particulier cette catégorie qui se trouve à l'origine de l'augmentation en plein été du flux de sortie des Marocains vers l'étranger, Cf: Livre II, Chapitre II.

Ce groupe social dominant est décrit par R. Escallier comme manifestant "un niveau de vie, de style ostentatoire, des modes d'existence inspirés du modèle externe "euro-américain" auxquels s'ajoutent des caractères propres". Nous avons insisté auparavant (42) sur l'importance à la fois de l'héritage du passé mais aussi sur les apports externes pour expliquer l'engouement, aujourd'hui, de la société marocaine pour les voyages touristiques. Or, cette strate sociale est celle qui s'inspire le plus de modèles externes. Elle en a les moyens et, avec son ouverture sur l'étranger, le désir.

Caractérisée par des taux de départ remarquablement élevés et par une forte présence sur les lieux de vacances de haut standing, cette strate se fait remarquer aussi, nous le verrons, en monopolisant l'occupation de quelques stations de tourisme qu'elle investit de façon presque exclusive et par des pratiques touristiques assez bien typées. En les opposant aux groupes les plus défavorisés nous mesurons l'ampleur des inégalités sociales face au tourisme.

b) Les groupes démunis:

Les éléments les plus défavorisés de la formation sociale urbaine marocaine constituent les secteurs inférieur et marginal.

Les parts dans le total de l'échantillon, insignifiante du secteur marginal (3,6%) et relativement faible du secteur inférieur (7,6%), s'expliquent, en grande partie, par le fait que les enfants de ces deux catégories sont plus ou moins exclus du système d'enseignement.

Le secteur marginal, en regroupant des ménages et des individus le plus souvent fraîchement arrivés en ville et se situant au bas de l'échelle sociale, est pratiquement écarté du système socio-économique de la ville marocaine. La précarité de la situation de ces ménages ou individus est telle qu'ils est presque indécemment de les interroger sur leurs aspirations au tourisme. Leur part relative dans les flux de 1985 est la plus faible (1,1%). Néanmoins, ils enregistrent un taux de départ de 7,5% et représentent sur les lieux d'arrivée 1,8% des touristes nationaux.

En fait, leurs déplacements et leurs séjours touristiques participent au transfert des biens, des personnes et des activités qu'entraînent les flux émis par les villes vers les lieux de séjours. En effet, la ville marocaine projette sur les stations touristiques, le temps d'une saison, le modèle de son économie urbaine avec son circuit moderne supérieur mais aussi ses circuits inférieurs, son commerce

(42): Cf. *supra*, Livre I, Chapitres III et IV.

ambulant et à la sauvette, ses petits métiers de la rue et ses activités de survie (43).

Les plus débrouillards du secteur marginal, dans leur "quête obsessionnelle de maigres ressources de survie" (R. Escallier) se déplacent donc sur les lieux de vacances à la recherche d'occasions pour exercer une activité quelconque. On observe, en effet, que les stations fréquentées par les touristes nationaux enregistrent une forte demande en services et une clientèle exceptionnelles en ces périodes. Outre les ménages qui ont les moyens de se payer, habituellement, ces services divers qu'offre le circuit inférieur, arrivent sur les stations touristiques d'autres individus ou ménages, qui n'ont pas ces mêmes moyens en temps normal. Mais ces derniers profitent de leurs séjours de vacances et des économies qu'ils ont accumulées à cet effet, soit pour bénéficier de ces services et oublier les frustrations quotidiennes, soit pour se donner des airs de petits "bourgeois". Ils essaient, alors, de se donner l'image de personnes habituées à faire appel quotidiennement aux services d'un porteur, d'un cireur de chaussures, d'un vendeur de journaux ou d'une personne qui nettoie le pare-brise de la petite voiture, le tout dans une tentative de mimétisme des classes qui leur sont directement supérieures.

La catégorie du secteur inférieur se trouve dans une situation comparable, avec une participation assez faible: un taux de départ de 6,4 % et une part relative dans le total des estivants de 2 %. La seule différence réside dans le motif principal de la présence de ces ménages parmi les touristes. Ils se déplacent beaucoup plus en tant que touristes qu'en tant qu'actifs venus à la recherche d'un revenu. Néanmoins, il n'est pas impossible de rencontrer des familles de salariés dans l'artisanat, de petits commerçants ou d'employés dans les services domestiques, venues avant tout pour camper et se distraire, mais qui recherchent un complément de financement du séjour en s'improvisant, sur le camping même, petits marchands de légumes ou de charbon de bois ou restaurateurs soukiers.

Il convient donc de souligner dès maintenant (44) l'originalité de ces stations touristiques en pays du Tiers-Monde qui reproduisent en partie la structure commerciale de la ville. Une frange importante de la clientèle issue des secteur marginal et inférieur y est présente à la fois pour satisfaire un besoin en loisirs et pour rechercher un revenu qui permette de couvrir une partie des frais de séjour. Nous verrons plus loin que ce qui fait parfois la popularité d'une station, c'est sa réputation d'être un lieu de vacances "bon marché"; or cette réputation est avant tout liée à une forte présence de petits commerces ambulants du secteur dit "informel" (45).

(43): Cf: *infra*, Livre III.

(44): Cf: *infra*, Livre III.

(45): Cf: *infra*, Livre III.

c) Groupes traditionnel et transitionnel : une réelle demande en voyages touristiques traditionnels ou modernes.

- Le secteur traditionnel:

Le secteur traditionnel se distingue nettement du groupe inférieur quand il s'agit de la pratique des voyages de loisirs. Ses départs sont en effet plus fréquents, son taux de départ dépassant 20 % est relativement élevé. Sa part relative, aussi bien dans le total des départs (8,4 %) que parmi les estivants des stations balnéaires (7,5 %), est appréciable. S'éloignant de la situation des secteur inférieur et marginal, la catégorie traditionnelle rejoint plutôt les comportements des groupes transitionnels.

Le secteur traditionnel regroupe les personnes occupées dans l'artisanat, les petits commerces et services traditionnels et toutes les autres activités dont la société urbaine a hérité à partir de l'ancien système de la ville traditionnelle. Les moyens matériels de ces ménages sont forts limités, mais les survivances des habitudes touristiques héritées de la tradition sont encore très vivaces. C'est parmi ces groupes que les *ziara* des saints, qui comportent une dimension ludique incontestable, sont les plus fréquentes (46). C'est aussi au sein de ces groupes que nous avons relevé le plus fort taux de participation aux moussems en général ; la fréquentation de ces manifestations évolue parfois, nous l'avons vu, vers des formes de tourisme moderne (47). C'est enfin parmi les artisans et les petits commerçants de Marrakech que s'alimentent en partie les flux traditionnels qui se dirigent chaque été vers la plage d'El Jadida (R. Chakir, 1985) (48).

Tout ceci explique le taux de départ relativement fort et un poids sur les lieux d'arrivée remarquablement élevé pour un groupe social plus ou moins démuné. En effet, tout en étant une habitude héritée du passé, les déplacements et séjours de loisirs se font selon des formules assez économiques : regroupement à plusieurs, fréquentation des moussems et des campings, location chez l'habitant, utilisation des moyens de transport publics, approvisionnement auprès du secteur non structuré. Les lieux vers lesquels se font ces déplacements, aussi bien sur les côtes que dans l'intérieur sont assez bien individualisés, les ménages appartenant à ces catégories n'ayant pas accès avec la même facilité à tous les espaces. Ceci n'est pas le cas du groupe transitionnel.

(46): Cf. à ce propos, les différentes *ziara* qu'effectuent les *Gnaoulyat*, femmes exerçant dans la vie courante des métiers traditionnels (couturières, brodeuses, *quabla* ou sage-femmes, *pileuses de khôl* et esthéticiennes de henné) et constituant des groupes sociaux relativement homogènes et solidaires et que décrit F.Reysoo dans son livre sur les fêtes patronnales, (op. citée, 1988).

(47): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre III.

(48): Cf. notamment, *infra*, Livre III.

- Le secteur transitionnel:

Ce groupe offre un intérêt particulier à notre analyse. Outre son niveau de revenu, sensiblement plus élevé que celui des catégories précédentes et qui suppose donc un accès plus aisé au tourisme et aux loisirs, le fait qu'il se trouve à cheval sur le secteur moderne et le circuit sous-capitalisé en fait un champ d'observation fort intéressant. Le trait qui définit le plus les actifs appartenant à ce groupe et qui nous a poussé à en faire une catégorie à part est ce que R. Escallier décrit comme *"leur niveau de revenu, sensiblement plus élevé que celui de la masse citadine des sous-catégories inférieures, offrant certaines opportunités de consommation de biens et de services évolués, pouvant à terme donner naissance à un type de comportement intermédiaire entre celui des classes moyennes et des catégories les plus démunies"* (R. Escallier, 1981). Ce groupe se situe en partie dans le circuit socio-économique inférieur, mais noue aussi avec le circuit moderne évolué ou supérieur des relations soit directes (par le biais de l'emploi), soit indirectes (par l'intermédiaire du commerce ou des services). Il se caractérise de ce fait par des comportements de type intermédiaire. Il s'adonne aux déplacements de tourisme et de loisirs hérités des pratiques traditionnelles, mais adopte aussi, avec bien sûr un niveau de consommation assez faible, quelques unes des formes modernes de tourisme, comme notamment la fréquentation de certaines stations balnéaires qui lui sont accessibles. Le taux de départ de ce groupe dépasse les 20% alors que les parts relatives sur les lieux d'arrivée, elles, se situent au dessus de 10%.

Pour notre part, nous avons introduit, au sein de cette catégorie une distinction entre deux sous-groupes, en séparant les fonctionnaires et les salariés d'une part (revenus stables et relations directes avec les groupes du circuit économique supérieur) des commerçants et indépendants (revenus moins réguliers et relations indirectes avec le circuit moderne) d'autre part. De sensibles différences existent entre ces deux sous-groupes au niveau de la fréquence des départs et de l'importance du flux. Les fonctionnaires du secteur public et les salariés du secteur privé ont un taux de départ (24,6 %) sensiblement plus élevé que celui des indépendants et commerçants (21,9%). Ils sont aussi nettement plus nombreux parmi les partants (12,3 % contre 11,8 %). Mais la part des indépendants et des commerçants augmente sur les lieux de séjour touristique lorsque nous intégrons les jeunes élèves et étudiants présents sans leurs parents mais appartenant à ce groupe (dernière colonne du tableau 34, page...). Il est fort probable que ces légères différences s'expliquent par les facilités de départ que permettent les congés payés des fonctionnaires et autres employés. Mais, l'effet de démonstration aidant, ces congés payés créent aussi un besoin de départ.

3) Le poids et le rôle des classes moyennes (tableau 35 et figure 48).

L'une des manifestations les plus remarquables de la restructuration actuelle de la formation sociale des villes marocaines est, nous l'avons dit, l'émergence des "classes" moyenne. Objet d'un débat théorique qui s'anime de plus en plus et d'enjeux politiques sérieux, cette dernière occupe, par son poids numérique parmi les vacanciers et son rôle d'entraînement auprès des autres catégories sociales, une place de choix dans le développement et la diffusion des habitudes touristiques au sein de la société marocaine.

a) *Le groupe social le plus fortement représenté.*

De tous les groupes sociaux rencontrés sur les lieux de vacances les classes moyennes sont le plus fortement représenté. Les résultats d'enquête que présente le tableau 35 lui accordent une forte valeur puisque ce groupe constitue 25,8% de l'échantillon de notre sondage dans les villes de départ et 43,7 % des départs urbains et fournit entre 45 et 49% des estivants enquêtés sur les lieux d'arrivée. Ceci suppose-t-il de notre part une définition et une délimitation trop larges de cette catégorie, d'où son gonflement excessif ?

En fait les forts pourcentages relevés sur les stations touristiques sont tout à fait plausibles dans la mesure où la structure sociale de la population réunie sur ces lieux n'a rien à voir avec celle de la population des villes, une sélection obligatoire se faisant au moment des départs du fait des inégalités sociales. Seul peut paraître incompréhensible le pourcentage de 25,8% qui suppose que plus du quart de l'échantillon de notre sondage dans les villes de départ est constitué des classes moyennes, alors que R. Escallier estime la part relative de cette classe entre 14,8 et 16,1 %.

La nature de notre échantillon pris en milieu scolaire peut expliquer cette forte proportion des classes intermédiaires. Les inégalités face à la scolarisation introduisant une sélection parmi les groupes sociaux, la présence d'enfants issus des groupes démunis sera relativement faible par rapport à celle des enfants appartenant aux classes moyennes. Par ailleurs, les écarts entre le pourcentage que nous obtenons pour ces classes (25,8 %) et ceux que R. Escallier a calculer (15-16 %), peuvent provenir également des différences entre les dates, les sources et les paramètres considérés. L'approche de R. Escallier remonte à 1971, s'appuie sur les données du recensement général de la population et obtient ses groupes sociaux en recomposant les catégories socio-professionnelles. Notre tentative de reclassification se situe en 1985 et la catégorie des classes moyennes a sans doute gonflé depuis 15 ans. Nous utilisons les données d'une enquête socio-économique mise au point de telle sorte (formulation des questions) qu'elle nous fournisse des données précises directement utilisables. La définition plus précise des professions déclarées, et la combinaison de paramètres tel que le revenu et le quartier de

résidence, nous poussent, enfin, à croire que les groupes sont cernés de façon assez fine.

Nous avons déjà vu que les limites de la catégorie des classes moyennes étaient difficiles à cerner. Nous avons également proposé quatre sous-groupes au sein de cet ensemble qui pouvaient paraître comme des choix discutables sinon contestables. Mais l'examen des caractéristiques économiques sociales et culturelles des ménages versés dans cette catégorie et ses sous-groupes justifie ces choix (49). Le tableau 36 détaille un certain nombre de paramètres socio-économiques et la matrice de la figure 49 (qui les résume) montrent à quel point les classes moyennes telles que nous les avons délimitées se démarquent, vers le haut et vers le bas, du reste de la formation sociale urbaine. Ils démontrent également que la place des instituteurs et des enseignants de premier cycle se trouve bien parmi les classes moyennes:

- D'une part, les ménages composant les couches moyennes se situent en majorité dans la catégorie des revenus mensuels compris entre 2 000 et 5 000 dirhams, même si une partie importante d'entre eux déclare des revenus inférieurs à 2 000 dirhams. Ces revenus sont néanmoins stables et réguliers. Le chef de ménage a été dans la plupart des cas scolarisé et un pourcentage non négligeable a atteint l'Université. De ce fait, ces ménages bénéficient d'une certaine ouverture culturelle se traduisent par des comportements de type moderne (départ en voyage touristique et valorisation des loisirs) et d'une formation d'un niveau élevé qui induit des revenus permettant de satisfaire ces aspirations.

- D'autre part, les ménages sont de taille moyenne : presque la moitié d'entre eux sont composés de 2 à 5 personnes; le travail du conjoint est assez fréquent, ainsi que la possession d'une voiture particulière; l'accès à la propriété du logement est par contre loin d'être la règle, les secteurs traditionnel et transitionnel étant à ce propos plus avantagés.

- Les classes moyennes se distinguent des classes supérieures par des revenus plus faibles et une situation de ménages locataires de leurs logements plus fréquente. Ils se démarquent des masses populaires citadines par un niveau d'instruction et des revenus plus élevés et la possession, le plus souvent, d'une voiture particulière. Ils s'opposent enfin et à la fois aux classes supérieures et aux classes inférieures par une taille plus petite du ménage et par la fréquence du travail du conjoint.

(49): Nous avons repoussé cette discussion ici, au lieu de la placer dans le paragraphe méthodologique, car elle débouche directement sur les pratiques et comportements touristiques

TABEAU 36 . QUELQUES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES ENQUETES (EN POURCENTAGE).

GROUPES SOCIAUX	REVENU MENSUEL (DH)			NIVEAU D'INSTRUCTION		TAILLE DU MENAGE		Travail du conjoint	Conjoint enseignant	Voiture particulière
	moins 2 000	2 000 à 5 000	plus 5 000	analphabète	enseign. supérieur	2 à 5 pers.	plus de 8 pers.			
Secteur moderne supérieur dont.....	0,0	27,9	72,1	6,2	52,6	39,2	25,2	26,2	9,1	80,1
Armée et administration	0,0	40,3	59,7	2,2	69,6	31,9	34,1	25,0	13,0	87,0
Secteur privé	0,0	23,7	76,3	7,5	47,3	41,5	22,1	26,6	7,8	92,2
Classes moyennes dont.....	29,8	57,3	12,9	3,4	38,0	48,2	23,2	34,2	18,2	67,1
Instituteurs et enseignants du 1 ^{er} cycle	50,0	46,5	3,4	0,0	44,5	54,7	21,2	36,7	25,4	43,5
Enseignants du 2 ^o cycle et du Supérieur	7,5	76,9	15,1	0,0	83,3	67,2	10,8	54,6	44,4	76,6
Cadres moyens de la Fonction Publique	34,2	57,5	8,3	3,2	28,9	45,3	24,2	33,5	13,8	67,9
Cadres moyens du secteur privé + indép.	18,6	56,5	24,8	7,5	25,5	40,3	28,0	25,4	7,8	79,7
Classes démunies dont secteurs:	68,9	25,1	5,9	22,4	3,5	31,7	42,1	12,3	1,7	34,9
transitionnel I	68,8	25,8	5,5	13,6	5,8	35,7	36,3	13,4	2,8	34,0
transitionnel II	60,6	34,3	5,0	18,6	3,4	33,1	41,3	16,3	1,8	32,2
traditionnel	69,8	23,8	6,3	34,8	1,9	30,5	42,7	4,4	0,7	24,8
inférieur et marginal	94,7	4,4	0,8	28,6	1,4	15,0	52,5	17,9	0,0	9,4
Moyenne	32,9	46,3	20,7	8,4	31,4	42,8	28,0	27,7	12,3	55,3

Source: enquête de l'auteur "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985).

FIG. 49 - PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES DIFFERENTS GROUPES SOCIAUX
ENQUETES SUR LES LIEUX D'ARRIVEE.

	Revenu mensuel + 5000 DH	Voiture particulière	Niveau d'instruction "supérieur"	Revenu mensuel 2000-5000 DH	Taille du ménage: 2-5 personnes	Travail du conjoint	Conjoint employé dans l'enseignement	Propriété du logement	Non scolarisé	Revenu mensuel - 2000 DH	Taille du ménage: supérieure à 5 pers.	
Cadres supérieurs : armée et administr.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	SECTEUR MODERNE SUPERIEUR
Chefs d'entreprises, cadres supérieurs du secteur privé	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Enseignants du 2 ^e cycle et du supérieur	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	"CLASSES" MOYENNES
Enseignants du primaire et du 1 ^{er} cycle	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Cadres moyens de la fonction publique	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Cadres moyens du secteur privé et indép.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	"CLASSES" DEMUNIES
Secteur transitionnel I salariés	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Secteur transitionnel II commerçants et indép.	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Secteur traditionnel	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Secteurs inférieur et marginal	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	AUTRES GROUPES
Jeunes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Travailleurs marocains à l'étranger	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Moyenne de l'échantillon	20,0%	55,3%	31,4%	46,3%	42,8%	27,7%	12,3%	53,3%	8,4%	32,9%	28,0%	

■ Moyenne supérieure à celle de l'échantillon
 □ Moyenne inférieure à celle de l'échantillon

Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985).

Il ressort de tout ce qui précède que les facteurs d'homogénéité des classes moyennes au sein de la formation sociale urbaine sont bien réels et que l'existence de caractéristiques communes n'est pas une simple vue de l'esprit.

Mais ce groupe social est aussi un ensemble assez disparate. Il réunit des ménages dont les actifs participent à tous les secteurs économiques modernes: enseignants, cadres moyens de l'administration (salariés de la fonction publique) et du secteur capitalistique (employés de bureaux du tertiaire supérieur, du commerce de l'industrie et du transport), ouvriers qualifiés et indépendants aux revenus moyens.

Concernant les implications de cette hétérogénéité sur les comportements touristiques nous avons préféré à l'opposition classes moyennes supérieures/classes moyennes inférieures une distinction recoupant le secteur d'activité (secteur public, secteur privé ou indépendants), le niveau intellectuel (niveau d'instruction et diplôme) et la source du revenu (salarial ou indépendant):

- Nous remarquons, en effet, sur la figure 49 que le groupe des enseignants se détache du reste par son niveau d'instruction, ses salaires moyens, ses ménages restreints, le travail du conjoint et plus particulièrement son emploi dans le secteur de l'enseignement et la possession d'une voiture. En ajoutant à tout cela le fait que cette catégorie professionnelle bénéficie d'un congé payé d'une durée de deux mois et demi, et que ce congé coïncide avec la saison estivale, on réalise à quel point elle présente de fortes prédispositions au départ.

- Les instituteurs, auxquels nous avons ajouté les enseignants du premier cycle du secondaire, constituent une catégorie à part: faiblesse de la part des ménages ayant un véhicule particulier et importance de ceux dont le revenu ne dépasse pas 2 000 dirhams (50). Elle semble être moins favorisée. Mais nous verrons cependant que, malgré ses limites financières, la catégorie des instituteurs arrive, grâce à ses besoins qui sont moins coûteux et d'une tout autre nature que ceux des enseignants du deuxième cycle du secondaire et de l'enseignement supérieur, à dégager une épargne substantielle lui permettant de voyager davantage. En effet, les instituteurs de l'enseignement primaire ont moins de dépenses courantes (presse, lecture, habillement, voiture) que les enseignements du secondaire (second cycle) ou ceux de l'enseignement supérieur. Ils s'adonnent aussi davantage à des petites activités parallèles (cours privés à domicile, petites

(50): L'enquête a eu lieu avant les dernières augmentations de salaires dont a bénéficié le secteur de l'enseignement et qui situent les salaires des instituteurs entre 1 800 et 2 150 Dirhams. Il faut néanmoins remarquer que les salaires perçus par ces différents fonctionnaires ont peu de signification ; en général les ménages des classes moyennes disposent d'autres ressources, qu'ils ne déclarent pas, et qui contribuent à ce revenu.

librairies, petites entreprises de services, etc.) (51). De ce fait, leurs possibilités d'épargne sont plus importantes que celles des autres catégories d'enseignants. Cette catégorie présente, en effet, un taux de départ de 59 % contre 48 % pour l'autre catégorie d'enseignants.

- A côté des deux sous-catégories des enseignants, une troisième sous-catégorie est constituée par les autres employés de la fonction publique. Elle présente moins d'homogénéité que les deux précédentes, mais les rejoint par le type de ménage, du revenu, du travail du conjoint et de la possession d'un moyen de locomotion. Elle ne s'en distingue que par son niveau d'instruction qui est en moyenne moins élevé. Elle bénéficie pourtant d'un taux de départ supérieur (63,1 %), ceci étant sans doute lié aux avantages divers que les services sociaux des administrations publiques offrent en matière de vacances à leurs employés (52).

La dernière sous-catégorie regroupe tous les cadres moyens du secteur privé, ainsi que les entrepreneurs, commerçants et indépendants moyens. Ses particularités résident dans la taille de ses ménages qui sont plus grands, sans pour autant atteindre celle de la grande famille élargie, la rareté du travail du conjoint et un niveau d'instruction moins élevé. Si, par ses revenus, elle se situe bien dans l'ensemble des classes moyennes, cette catégorie semble, par ses comportements socio-culturels (taille relativement grande de la famille et émancipation moindre de la femme) s'en éloigner pour se rapprocher d'un modèle de famille plutôt traditionnel. Son taux de départ est d'ailleurs le plus faible de toutes les classes moyennes (46 %). L'intégration dans cette catégorie de chefs de ménages commerçants, entrepreneurs et divers indépendants qui, le plus souvent, ont un niveau d'instruction et intellectuel assez rudimentaire, explique, peut être, ce type de comportement.

b) Le rôle des classes moyennes dans le développement et la diffusion des pratiques touristiques.

En dépit de ces différences culturelles et de niveau de vie au sein des classes moyennes, celles-ci se démarquent assez bien par rapport aux autres groupes sociaux quant au modèle de consommation et notamment par une forte participation au mouvement touristique interne.

Cette particularité trouve son origine, tout d'abord, dans le type même de famille qui y prédomine. Nous sommes, en effet, avec cette catégorie, en présence d'un type de ménage assez nouveau pour la société urbaine marocaine. La famille élargie traditionnelle y est presque absente; elle est en voie d'être remplacée par une cellule de base nouvelle composée des conjoints, des enfants, entre deux et

(51): Au cours de nos enquêtes estivales nous avons rencontré deux instituteurs qui s'étaient associés pour prendre en gestion le camping communal de Oualidia durant les vacances d'été.

(52): Cf. *infra*, Chapitre II de ce même Livre.

trois, et d'une aide-ménagère qui est embauchée à la journée, mais qui, souvent, vit avec la famille. La présence de cette aide est indispensable en raison du travail des deux parents. Le père, perdant un peu de son autorité traditionnelle et admettant le dialogue au sein de cette famille restreinte, accepte que tous ses membres participent à la gestion de la vie de tous les jours, y compris la décision de prendre des vacances et l'organisation de celles-ci. L'épouse, travaille hors du domicile et ne dispose plus du temps qu'elle réservait, autrefois, à sa famille. Elle a donc, tout comme les autres membres de cette famille, des exigences nouvelles en matière de loisirs et de vacances. Ces exigences sont liées en premier lieu au nouveau rythme de vie auquel est astreinte désormais toute la famille, avec notamment une fatigue à la fois physique et nerveuse nécessitant un certain temps de délasserment qui délivre de toutes ces tensions. Mais ces nouvelles exigences sont aussi véhiculées sur les lieux de travail, où la femme rencontre d'autres personnes, ou à l'école auprès des camarades de classe des enfants; de nouvelles valeurs, comme les loisirs et le tourisme, s'imposent ainsi et sont introduites au foyer. Contribuant au revenu familial, la femme apporte une partie du financement nécessaire à ces nouveaux besoins et estime aussi avoir le droit de les exiger. Les enfants, enfin, livrés plus ou moins à eux-mêmes, mais bénéficiant de l'essentiel des efforts des parents pour recevoir une éducation la plus complète possible, sont au centre de toutes les décisions familiales. Ils sont souvent à l'origine de celles concernant le départ en vacances et même, parfois, du choix du lieu (53).

Le niveau d'instruction assez avancé des parents fait que les loisirs et le tourisme sont valorisés, le couple n'hésitant pas à consacrer une partie du budget, au prix parfois de quelques privations, à ces dépenses.

La possession, enfin, d'une voiture particulière facilite les déplacements et les encourage. Une bonne frange des ménages appartenant à cette catégorie (certains enseignants et autres salariés de la fonction publique) achète souvent l'automobile, non pas pour assurer les déplacements quotidiens vers le lieu de travail, mais plutôt pour servir de moyen de locomotion pendant les vacances (54)

Cette tendance à pratiquer le tourisme trouve aussi son origine dans un comportement de classe. Dans leur description des caractéristiques communes qui font l'unité des classes moyennes, M. Ameur et M. Naciri remarquent que *"parmi les facteurs d'homogénéité, le modèle de référence commun au type de société citadine dépasse la diversité constatée au niveau du statut du logement. Par ailleurs, le caractère composite du compromis entre la modernisation et la conservation d'éléments du modèle traditionnel d'existence marque non seulement l'aspect*

(53): Certains pères de familles avouent être partis en vacances à la demande de la femme ou des enfants ou des deux à la fois.

(54): Plusieurs de nos enquêtés de cette catégorie sociale ont déclaré "sortir la voiture" à deux occasions : pour emmener les enfants à l'école et éventuellement leur femme au travail les jours de pluie et pour effectuer les voyages des grandes vacances.

extérieur du logement, mais aussi l'organisation de l'espace à l'intérieur, le mobilier, la décoration des chambres et les habitudes des consommations et de loisirs. Le cérémonial des fêtes et des circonstances de la vie et de la mort tend à revêtir les mêmes formes d'expression, alors que dans le passé, d'une ville à l'autre, de quartier à quartier, voire d'une famille à l'autre, la tradition était strictement codifiée" (M. Aneur et M. Naciri, 1985). Cette tendance au nivellement des habitudes et du mode de vie au sein des classes moyennes résulte entre autres de leurs efforts d'identification au même modèle. Qu'ils soient citadins de souche ou néo-citadins, ces ménages et individus se démarquent bien par rapport aux ruraux et font preuve d'un fort attachement aux valeurs citadines. Au sein des catégories moyennes, les couches supérieures sont celles qui disposent des revenus et du statut qui leurs permettent d'assumer pleinement ces valeurs citadines. Les couches inférieures, elles, essaient de respecter, dans la mesure du possible, le modèle citadin véhiculé par les couches supérieures des classes moyennes. Or ces valeurs sont souvent synonymes de modernité et de modèles étrangers, d'où les tentatives d'imitation de comportements socio-culturels occidentaux et la recherche d'un certain prestige qui découle certes de l'activité et du statut, mais aussi du modèle de consommation imitatif des classes supérieures ou des étrangers : possession d'un véhicule individuel, voyages de vacances, séjours au bord de la mer et pour les franges aisées des classes moyennes, acquisition d'une résidence secondaire.

Les vacances et le tourisme deviennent donc, un élément essentiel du genre de vie des ménages constituant les classes moyennes. Ceci découle aussi bien des nécessités qu'impose désormais le rythme de vie du ménage de type conjugal que des aspirations, qui se transforment parfois en besoins, de toute une catégorie sociale à être conforme à un modèle de société. Ce modèle est perçu à la fois comme un moyen idéal d'intégration dans le système citadin et comme un signe certain de réussite sociale.

Ainsi, si, dans la société marocaine, les départs en vacances ne sont pas encore un phénomène de masse puisqu'ils ne touchent pas, pour l'instant, cette société dans toutes ses structures internes, ils constituent bien un phénomène typique des classes moyennes. Or, en raison de leur situation intermédiaire dans la formation sociale urbaine et de leurs relations directes, à la fois économiques et sociales, avec les couches traditionnelles et transitionnelles, les classes moyennes constituent l'épicentre de la vie sociale et contribuent par là à la diffusion de leur mode de vie parmi les différents groupes sociaux.

4) Les jeunes et les travailleurs émigrés à l'étranger : deux groupes à part mais bien représentés sur les lieux de séjour.

Nous avons, tout au long du Livre I insisté sur l'importance des jeunes qui partent seuls en vacances et sur la forte présence des travailleurs marocains à l'étranger dans les différents sites fréquentés par les touristes nationaux. Nous avons, de ce fait, évité de les intégrer dans les différents groupes sociaux dégagés plus haut.

a) Face à un vide cruel en matière de loisirs organisés pour les jeunes citadins, ceux-ci les prennent en main.

14,2 % des "ménages" enquêtés sur les lieux de vacances ont été identifiés comme des groupes de jeunes amis, essentiellement de sexe masculin, passant des vacances ensemble. Rappelons aussi que 10 % des ménages touchés par l'enquête "B" enregistrent le départ de l'enfant seul sans sa famille. La part de la classe d'âge des moins de 30 ans parmi les vacanciers est de ce fait assez élevée: 33,6 %, dont 6,5 % ont moins de 20 ans.

L'explication de ce phénomène réside dans le manque criant d'activités organisées qui peuvent occuper les jeunes inactifs de la ville au cours des longues vacances scolaires.

Certaines entreprises privées, comme les banques, ou semi-publiques, comme l'O.C.P. ou l'O.N.E. (55), offrent aux enfants de leurs employés des séjours dans différents camps de jeunes. Mais le nombre de ces enfants privilégiés reste très limité.

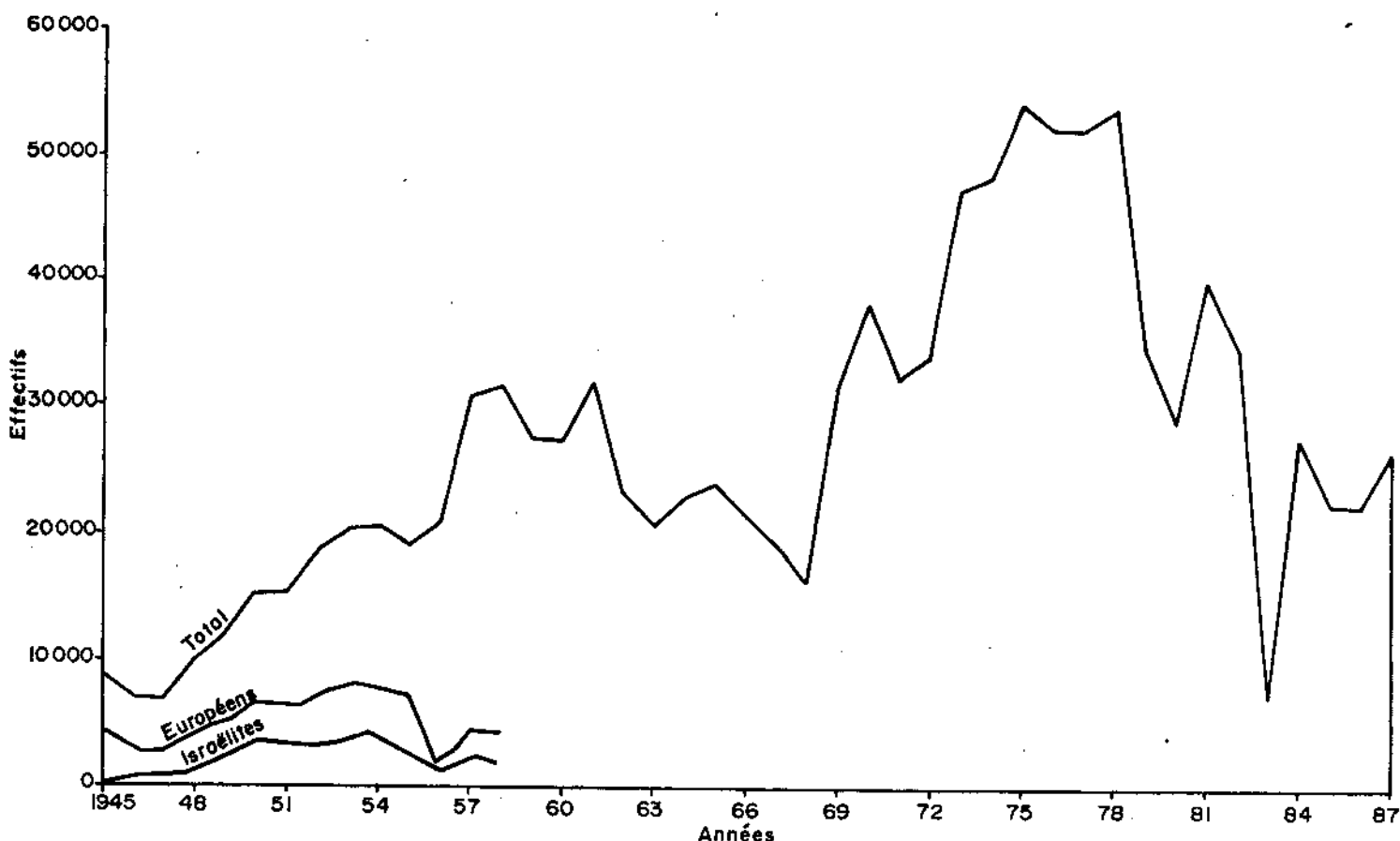
Le Ministère de la Jeunesse et des Sports gère une quarantaine de colonies de vacances pour jeunes, dont une partie a été héritée du temps de la colonisation. Ces colonies qui sont le plus souvent des camps de tolles, sont mises à la disposition des entreprises, des administrations et des associations de jeunes. En 1987, 26 000 enfants dépendant d'une quinzaine d'associations et d'entreprises ont bénéficié d'un séjour dans une des 19 colonies balnéaires, des 15 colonies de montagne et des 4 colonies urbaines (56). Mais les effectifs de ces jeunes sont très fluctuants (figure 50) d'une année à l'autre et traduisent une discontinuité manifeste de l'action des responsables des affaires de la jeunesse et partant le peu d'intérêt qu'ils lui accordent. La chute brutale des effectifs qui passent de 34 000 participants en 1982 à 6 322 en 1983, illustre bien cet état de fait. Cette

(55): O.C.P.: Office Chérifien des Phosphates
O.N.E.: Office National de l'Electricité

(56): Ces dernières, implantées dans la banlieue de Casablanca, reçoivent des enfants qui y passent la journée pour, le soir venu, retourner dans leurs foyers.

année-là, le Maroc, devant organiser les neuvièmes Jeux Méditerranéens, les cadres du Ministère ont été mobilisés pour l'organisation de ces jeux, d'où l'abandon des colonies pour jeunes.

FIG. 50 - EVOLUTION DES EFFECTIFS DES JEUNES AYANT BENEFCIE D'UN SEJOUR DANS LES COLONIES DE VACANCES DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Source: Ministère de la Jeunesse et des Sports

Outre le fait que le nombre et la régularité de ces colonies sont insuffisants pour satisfaire la majorité des enfants qui sont en âge de les fréquenter, elles ne répondent pas aux besoins des jeunes plus avancés en âge.

Devant ce vide, les jeunes citadins, lorsqu'ils sont issus de milieux défavorisés, organisent eux-même leurs loisirs durant les vacances et quittent la ville en petits groupes de 4 à 10 personnes pour séjourner soit sur une plage soit

au bord d'un lac naturel ou artificiel, soit, enfin, dans une petite ville de montagne à l'animation estivale.

Nous les rencontrons le plus fréquemment sur les campings non organisés des plages peu éloignées de leurs villes de résidence, comme les innombrables camps de la baie d'Agadir fréquentés surtout par des gadiris ou ceux de la côte du détroit de Gibraltar ou de celle de Tétouan qui reçoivent les jeunes des villes du Nord (57). Au total, 24 % des ménages des campings sont constitués par de tels groupes. Ces camps de toiles sont d'ailleurs faciles à repérer, d'abord parce que les autorités locales tiennent à les séparer des campings dits "familiaux" et ensuite parce qu'ils se distinguent par leur animation spontanée : musique rythmée et amplifiée que diffusent des lecteurs de cassettes ou que jouent les campeurs eux-mêmes. Les attroupements qui se forment devant les tentes ou à l'extérieur, autour de ces animateurs, sont l'une des attractions qui rappellent celles que nous avons décrites sur les moussems (58).

Mais ces jeunes peuvent aussi accomplir de longs voyages vers les petites villes côtières (Asilah, El Jadida, Essaouira) ou de montagne (Ifrane, Immouzer). Ils se regroupent alors entre amis pour louer une ou deux pièces dans des quartiers populaires (59).

L'origine sociale modeste ou populaire de ces jeunes ne fait pas de doute: 50 % sont issus de familles dont le revenu se situe au-dessous de 2 000 DH (7 % seulement ont un revenu qui dépasse 5 000 DH). Quant aux classes sociales auxquels appartiennent leurs familles, ce sont, pour 42 %, les classes démunies, pour 30,4 % des classes moyennes, pour 15,6 % des classes supérieures et pour 12,2 % les travailleurs émigrés à l'étranger (Tableau 35, dernière colonne, page 265). Ce sont donc essentiellement des enfants de familles défavorisées qui sont entraînés par le mouvement des départs, mais qui ne peuvent satisfaire ce besoin avec les autres membres de la famille, faute de moyens. Ce sont aussi et secondairement des enfants de classes moyennes et de classes supérieures, qui dans un mouvement d'indépendance, aspirent à partir seuls.

Il est bien évident que les conditions de séjour (tentes souvent improvisées, nourriture peu riche, matériel réduit au minimum et séjour à même le sol) sont peu confortables, mais ces jeunes qui constituent de maigres économies tout au long de l'année et complètent parfois leur part dans le budget collectif en revendant des objets personnels, tiennent à tout prix à leur séjour estival au bord de l'eau et à leur place au soleil.

(57): Cf: *infra*, Livre III, Chapitre I.

(58): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre III.

(59): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre II.

b) Les travailleurs marocains à l'étranger : un réel pouvoir d'entraînement.

Nous avons déjà essayé de saisir le rôle de ce groupe pour la diffusion des habitudes touristiques (60), notamment par le biais de la fréquentation des moussems. Mais ces vacanciers sont aussi, et de plus en plus, présents sur les plages et autres lieux de séjours. S'ils sont, en effet, peu représentés dans l'échantillon de l'enquête "B", car ne résidant pas pour la plupart d'entre eux au pays (61), ils fournissent plus de 10 % des estivants de l'enquête "lieux d'arrivée". Ils représentent 4 % des touristes enquêtés à Asilah, 5,1 % à Saïdia et 12 % à Al Hoceïma (et même 15,8 % des chefs de ménages du camping de Cala Bonita dans cette dernière ville) (M. Berriane, 1986)

Ils disposent de moyens qui, non seulement permettent des déplacements, mais incitent aux voyages touristiques. Plus de la moitié d'entre eux déclare un revenu qui dépasse 5 000 DH; 28,7 % bénéficient du travail du conjoint et 65 % disposent d'un moyen de locomotion individuel (tableau 36 page 272 et figure 49 page 273).

La plupart de ces travailleurs émigrés sont issus du milieu rural, mais de retour au pays pour les vacances d'été, ils préfèrent camper dans la petite ville locale pour retrouver -avec leur famille- l'ambiance et l'environnement urbains qui leur font défaut dans le douar rifain ou de l'Anti-Atlas d'où ils sont originaires. Certains d'entre eux, lorsqu'ils choisissent de placer leurs économies dans l'achat d'un appartement ou d'une maison individuelle, réalisent leur investissement sur un site littoral (station balnéaire de préférence), afin que le domicile ainsi acquis serve également de résidence pour les vacances d'été.

Ils contribuent aussi aux mutations que connaissent les fêtes traditionnelles et les visites à caractère sacré. C'est ainsi que nous avons assisté à plusieurs reprises à des comportements qui modifient le but même du voyage à destination d'un Saint. La visite durait, autrefois, au maximum deux à trois nuits passées dans l'enceinte du marabout. Elle est remplacée par un long séjour qui se déroule, lui, sous une tente moderne aux couleurs vives. Le sacrifice, principal cérémonial de ces *ziara*, fournissait une nourriture simple rapidement préparée et hâtivement consommée par les visiteurs avant le retour. Il se prolonge désormais par de longues réceptions et des plats copieux, arrosés parfois de vin (1) se succédant jusqu'aux desserts assez variés, auxquelles sont conviés les notables du douar. Le mobilier rudimentaire, du fait de la brièveté du séjour et du manque des moyens de transport, fait place à toute une panoplie de matériel de camping ramené d'Europe. Lorsque, enfin, la visite du marabout est associée à une baignade

(60): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre III.

(61): L'enquête dans les villes de départ ne saisit en fait que les ménages dont le père travaille à l'étranger tout en laissant sa famille au Maroc.

purificatrice ou thérapeutique à une source, des conduites de type balnéaire apparaissent et le séjour devient une véritable recherche des plaisirs de l'eau.

La mobilité à laquelle ces travailleurs émigrés sont de plus en plus habitués à l'occasion des retours fréquents tous les ans ou un an sur deux, avec femmes, enfants, grand-parents et meubles, fait désormais partie de leur mode de vie. Arrivés au douar, le temps de revoir proches et famille, ils ne peuvent s'empêcher de repartir pour sillonner la région, le plus souvent accompagnés de leurs familles du Maroc, qui, elles aussi, sont gagnées par les mêmes habitudes. Les moyens financiers relativement importants, la nécessité d'afficher un peu partout leur réussite et la possession d'un véhicule et de moyens de camping, sont parmi les principaux facteurs qui les poussent à ces déplacements. Mais leur ouverture sur d'autres espaces culturels, leur fréquentation indirecte des touristes européens motorisés qui empruntent les mêmes voies pour accéder au Maroc, sont aussi à l'origine de ces innovations.

Nous avons ainsi rencontré plusieurs dizaines de ménages ruraux répartis dans les différentes plages de la province d'Al Hoceïma (Sbedia, Talaat Youssef, Boumahdi, Bouskour, Cala Iris, etc..) et originaires des villages du Rif Oriental. La plupart de ces estivants déclarent être là grâce à la présence parmi eux d'un père, d'un fils, d'un frère ou d'un cousin travaillant en Europe.

"Autrefois, nous descendions rarement à la mer. Et lorsque nous le faisons c'était plus par curiosité ou pour ramasser par exemple les débris de bois rejetés par la mer et qui servaient à faire du feu, que pour séjourner au bord de la mer. Puis, mon fils aîné émigra en Hollande, il y a plus de 19 ans. La première année qu'il ramena sa voiture, c'était un grand événement dans le village. Ses amis exigèrent de lui qu'il les emmène pour un séjour de quelques jours au bord de la mer. Certains citadins marocains et des Français venaient de temps en temps camper à la plage, et la disponibilité d'une voiture facilitait les déplacements entre la plage et le douar d'une part (pour chercher du pain frais) et entre la plage et le souk de Kouadi (pour faire des provisions). Depuis cette année, le séjour au bord de la mer était devenu une habitude qu'attendaient les amis de mon fils chaque année. Mais depuis qu'il s'est marié, nous venons régulièrement avec toute la famille pour passer un mois de l'été au bord de l'eau chaque fois qu'il rentre. Ces enfants, en particulier, exigent ce séjour. Lorsqu'il reste en Hollande, nous restons au village. La plupart des familles dont le fils ou le père travaille en Europe ou en ville (au Maroc) et rentre encore au pays pour les vacances (62) possèdent une tente et font comme nous, et aujourd'hui d'autres familles qui n'ont pas "d'absents" viennent aussi lorsqu'elles trouvent un moyen de transport"

Cette déclaration a été reconstituée à partir de l'interview d'un retraité de l'armée espagnole résidant au douar Lamarat (cercle des Beni Bou Ifrah), rencontré sur la plage de Badis en 1983. Elle illustre ce que nous avons appelé le pouvoir d'entraînement des T.M.E.

(62): Rappelons que l'émigré à l'étranger est appelé souvent au Maroc -avec une certaine moquerie- "facance", car il se présente lui-même à ses connaissances qu'il rencontre au bled lors de son retour et avec une certaine fierté comme quelqu'un qui est en vacances, en utilisant le mot français, d'où la déformation de la prononciation.

De ce fait, les travailleurs émigrés à l'étranger jouent un rôle non négligeable dans la diffusion, au sein de la société marocaine d'habitudes touristiques et de voyage, notamment auprès des ruraux et des habitants des petits centres urbains.

C. UN TOURISTE MAROCAIN OU DES TOURISTES MAROCAINS ?

1. Le touriste marocain moyen.

Arrivé à ce stade de l'analyse, nous pouvons à partir des caractères dominants esquisser le profil type du vacancier marocain.

TABEAU 37. QUELQUES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES QUI PARTENT EN VACANCES ET DES MENAGES QUI NE PARTENT PAS (EN POURCENTAGE DU TOTAL DE L'ECHANTILLON)

	ENQUETE LIEUX DE DEPART (1985)		ENQUETE
	Ménages partis en vacances	Ménages n'ayant pas quitté leur domicile	LIEUX D'ARRIVEE 1983-84-85
Chefs de ménages nés en milieu urbain	71,8 %	56,0 %	75,2 %
Chefs de ménages ayant fréquenté les établissements secondaires ou supérieurs	43,7 %	18,2 %	75,5 %
Chefs de ménages dont l'âge est compris entre 20 et 40 ans	52,5 %	40,4 %	54,0 %
Ménages comportant jusqu'à 5 personnes	25,1 %	10,4 %	39,5 %
Chefs de ménages appartenant aux classes moyennes	43,8 %	8,4 %	49,8 %
Ménages ayant un revenu mensuel compris entre 1 000 et 3 000 Dh.	absence d'information	absence d'information	46,5 %
Ménages où le conjoint travaille	17,3 %	6,5 %	27,7 %

Sources : enquêtes de l'auteur "Lieux de départ" (1985) et "Lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985).

Celui-ci est un citoyen, âgé d'environ 40 ans, instruit (ayant suivi des études au moins jusqu'à la fin du secondaire), chef d'un ménage d'une taille moyenne de 4 personnes, disposant d'un revenu moyen de 2 500 Dh., issu essentiellement des classes moyennes et aidé dans une faible proportion par le conjoint (tableau 37). Il est bien évident que ce ne sont là que des dominantes, et nous avons à plusieurs reprises essayé de démontrer que les moyennes statistiques cachent une réalité beaucoup plus complexe.

Il convient à ce propos d'insister sur le fait que le flux des citoyens qui effectuent des voyages touristiques comporte aussi des analphabètes, des personnes très jeunes, des familles nombreuses et des individus issus des groupes sociaux populaires. Nous rencontrerons tous ces profils dans l'étude des stations balnéaires qui révèle une ségrégation spatiale caractéristique (63). Ces profils apparaissent, par ailleurs, dans nos résultats, mais sont minorés car l'échantillon de l'enquête scolaire est, nous l'avons déjà dit, assez particulier, puisqu'il ne touche que les ménages qui ont des enfants scolarisés et âgés de 15 à 16 ans. Quant à l'échantillon de l'enquête sur les lieux de séjour, il ne peut en aucun cas être considéré comme représentatif de tous les ménages en situation de touristes. Il ne couvre, en effet, que ceux qui ont séjourné au bord de la mer. Nous verrons plus loin que ces sites constituent plus de 60 % des destinations des touristes marocains et pèsent donc, sur notre échantillonnage, mais la fréquentation de l'intérieur du pays et les voyages de retour auprès des parents et des familles restent absents de notre analyse et ne peuvent être saisis et partiellement qu'à travers l'enquête scolaire.

Néanmoins, ces deux approches complémentaires sur les lieux de départ et d'arrivée réduisent les lacunes et permettent de brosser quelques traits généraux des touristes nationaux tout en introduisant des différences fondamentales entre les différents groupes sociaux.

2. L'intérêt de l'approche par groupes sociaux

L'approche, par groupes sociaux, du tourisme national marocain nous a été utile à deux niveaux. Elle sert à saisir le processus de la diffusion de ces pratiques dans la société marocaine. Mais au delà de l'étude du tourisme en soi, elle permet, grâce à la recherche des faits culturels qui peuvent se cacher derrière les indicateurs économiques ou sociaux, d'apporter un éclairage nouveau à la compréhension de la société et de l'espace urbains marocains.

- La place et le rôle des classes moyennes sont fondamentaux pour comprendre la diffusion des habitudes touristiques au sein de la société marocaine. Les habitudes des départs, surtout estivaux, émanent d'un besoin interne à la fois aux ménages et aux groupes constituant les classes moyennes. Mais elles sont

(63): cf: *infra*, Livre III.

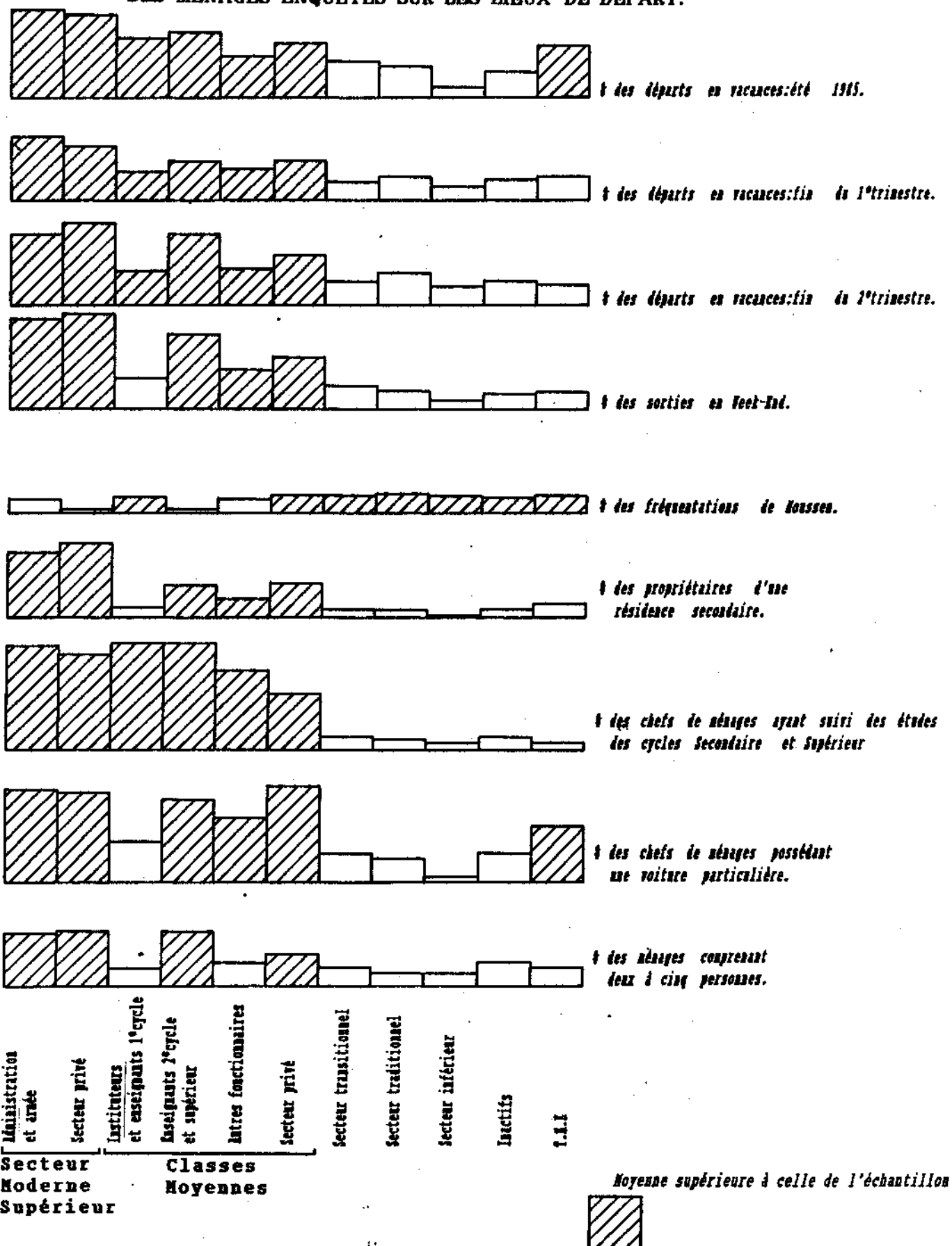
initiées aussi par les modèles que fournissent classes supérieures et résidents et touristes étrangers à ces classes moyennes. Ces dernières entraînent dans leur sillage les groupes traditionnel et transitionnel avant d'effleurer quelques franges des groupes les plus démunis. Les groupes traditionnel et transitionnel, tout en maintenant leurs habitudes héritées du passé, essaient de rejoindre les classes moyennes dans leur mode de vie. Les jeunes constituant la majorité de la population et avides de loisirs grâce, entre autres, à leur instruction, leur ouverture et leur dynamisme, accusent cette tendance. Rejoints par les travailleurs marocains à l'étranger, lors de leurs séjours momentanés au Maroc, ces jeunes forcent la main, en quelque sorte, à la tradition. Ainsi, et lentement, les départs en vacances tendent à devenir un fait de société.

- Sans être une vague de fond, le mouvement touristique national, entraînant une turbulence manifeste au cours de la saison estivale se projette sur les lieux d'arrivée par des conduites et des comportements qui traduisent les caractéristiques culturelles propres et renforcent l'homogénéité de chacun des groupes sociaux que nous avons défini.

Les figures 51 et 52 établies, la première à partir de l'enquête "Lieux de départ", et la deuxième à partir de celle de l'enquête "Lieux d'arrivée", comparent le contenu socio-économique des différents groupes sociaux et certains de leurs comportements touristiques et de loisirs. Les comportements sélectionnés sont la possession d'une résidence secondaire, la fréquentation des moussems, les sorties de week-end et les taux de départ pour la première enquête et le type d'hébergement pour la seconde. Les regroupements sont assez remarquables. Sur la figure 51 nous pouvons aisément opposer le secteur moderne supérieur et les classes moyennes d'un côté aux groupes démunis de l'autre.

Chez les premiers nous relevons l'importance des sorties de week-end et des départs en voyage touristique et la faiblesse de la fréquentation des moussems. Tout ceci correspond à des ménages de taille petite ou moyenne, possédant le plus souvent un moyen de locomotion particulier et dont le chef a un niveau d'instruction avancé. La seule exception est fournie par les instituteurs et les enseignants du premiers cycle qui pour des raisons d'ordre matériel (peu de ménages disposent d'une voiture) mais aussi social (importance des ménages de grande taille), s'écartent de cet ensemble. Ils fréquentent, par exemple, davantage les moussems, effectuent peu de sorties pendant les fins de semaines et sont rarement propriétaires d'une résidence secondaire.

FIG. 51 - PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES ET COMPORTEMENTS DE VACANCES DES MENAGES ENQUETES SUR LES LIEUX DE DEPART.



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

S'opposant à cet ensemble, celui des groupes démunis se distingue par des pourcentages qui pour la plupart des critères se situent au dessous de la moyenne de l'échantillon. La seule exception concerne la fréquentation des moussems, ce qui traduit à la fois un type de comportement traditionnel, et la recherche de formules de séjour peu coûteuses. Le groupe des T.M.E. est difficile à classer dans l'un de ces deux ensembles. Ces ménages appartiennent, par leurs caractères sociaux et culturels aux groupes démunis: familles nombreuses, niveau d'instruction trop bas, fréquentation des moussems et faiblesses des sorties de week-end et des départs en dehors de l'été. Mais par leurs moyens financiers, ils tendent à rejoindre l'ensemble des classes moyennes: possession d'une voiture particulière et du coup forte fréquence des départs d'été.

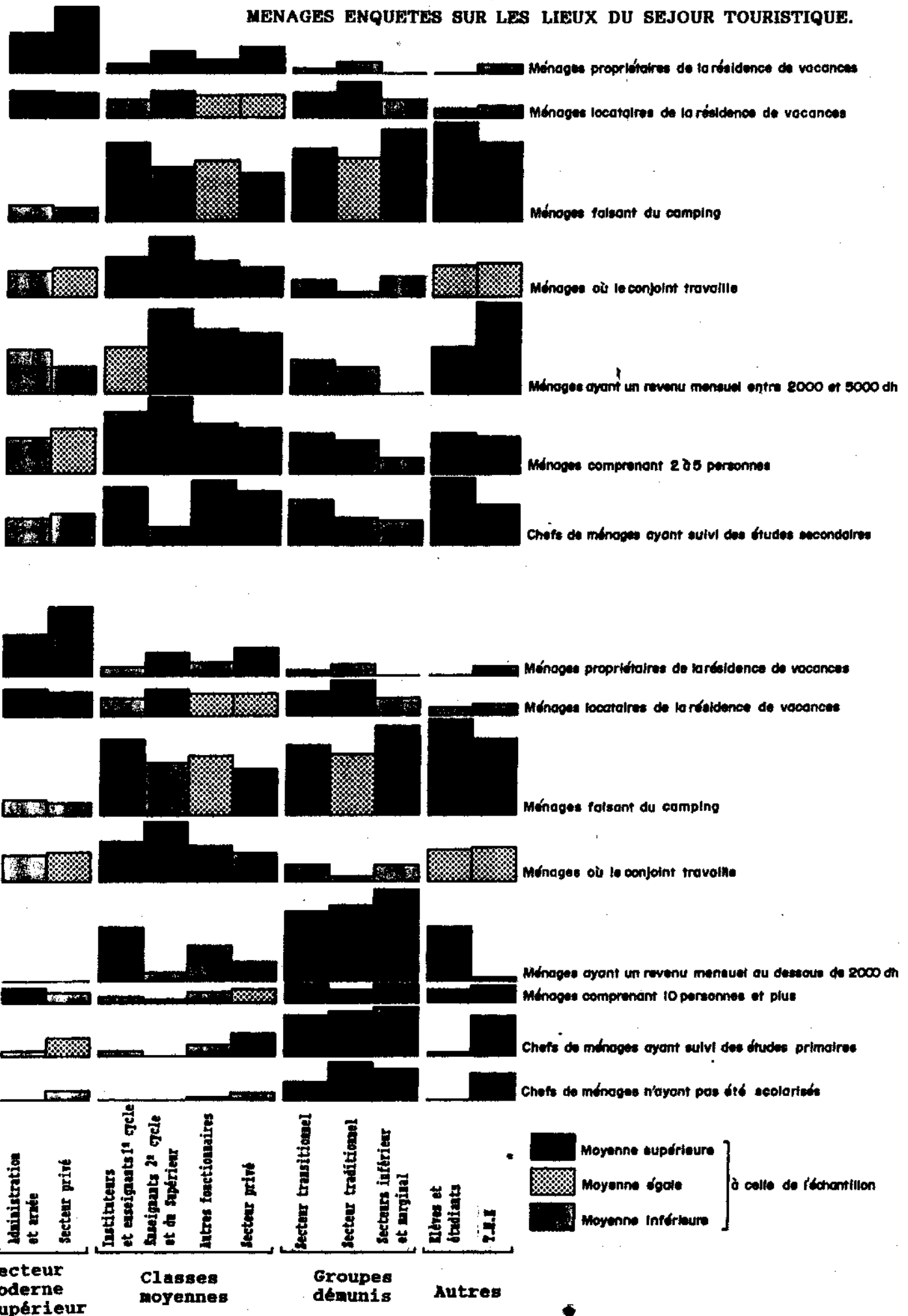
Les données de l'enquête "Lieux d'arrivée" comportent des indications sur le revenu et précisent davantage ces oppositions économiques, sociales et culturelles. Les graphiques de la figure 52 traitent cette fois deux ensembles de ménages qui recourent toutes les catégories sociales. Le graphique A isole les ménages de grande taille (10 personnes et plus), ayant un revenu mensuel relativement faible (- 2 000 DH), dont les chefs n'ont pas été scolarisés ou n'ont pas dépassé le niveau des études primaires et où le conjoint ne travaille pas. Le graphique B fait de même avec les ménages de taille petite ou moyenne, aux revenus mensuels élevés, dont le chef a atteint au moins le niveau des études secondaires et où le conjoint travaille. Les deux graphiques permettent de comparer ces deux ensembles de ménages assez tranchés sur le plan social et économique à leurs attitudes quant aux moyens d'hébergement touristiques choisis.

Cinq regroupements socio-économico-culturels sont possibles. Le secteur moderne supérieur se détache assez nettement de la catégorie des classes moyennes. Le critère économique semble plus décisif que le critère social: ce groupe comporte aussi bien des familles nombreuses que des familles restreintes et ses chefs de ménages peuvent être aussi bien analphabètes ou titulaires de hauts diplômes. Par contre au niveau des moyens d'hébergement l'utilisation de la résidence secondaire prédomine alors que le camping est peu sollicité.

Chez les classes moyennes, le choix du camping est plutôt une nécessité économique: le groupe des instituteurs est celui qui a le plus recours à ce mode d'hébergement, alors que les enseignants du second cycle et ceux du supérieur, les employés du secteur privé et les indépendants louent et acquièrent de plus en plus de résidences secondaires.

Parmi l'ensemble des groupes démunis les divergences entre les sous-groupes sont encore plus intéressantes. En effet, si les secteurs transitionnel, traditionnel et inférieur sont assez bien individualisés selon les critères économiques et sociaux (il s'agit avant tout de ménages de grande taille et à faibles revenus et de chefs de ménages peu instruits), nous remarquons une intéressante différence au niveau du mode d'hébergement préféré. Contrairement aux secteurs transitionnel

FIG. 52 - PROFILS SOCIO-ECONOMIQUES ET TYPE D'HEBERGEMENT DES MENAGES ENQUETES SUR LES LIEUX DU SEJOUR TOURISTIQUE.



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985).

et inférieur, le groupe traditionnel s'adresse peu au camping et préfère plutôt la location chez l'habitant. Quant aux ménages transitionnels ils sont partagés entre les deux modes d'hébergement. Cette ambivalence au niveau des pratiques traduit probablement la situation, à cheval sur deux systèmes culturels, dans laquelle se trouve le groupe transitionnel.

Les deux autres groupes de ménages de notre classification (les jeunes et les T.M.E.) se distinguent par la forte fréquentation des campings. Les premiers le font par nécessité économique mais aussi par goût. Les seconds s'y tournent à la fois par mimétisme mais surtout grâce aux moyens de transport qui permettent outre le déplacement, le transfert sur le lieu de séjour de tout le matériel de camping nécessaire.

Les groupes sociaux composant la formation sociale urbaine marocaine tout en correspondant à une réalité à la fois sociale et économique se distinguent parfois par des caractères culturels très nets. Il serait, en effet, temps de considérer les comportements et les spécificités culturelles de chacun de ces groupes dans différents domaines (habitat, alimentation, loisirs, éducation, vie de relations, etc...) pour comprendre les mutations de la société urbaine marocaine.

CONCLUSION

Modes d'hébergement sur les lieux de séjours touristiques, taux de départ en vacances, sorties de fins de semaines, et taux de fréquentation des mousses sont quelques paramètres qui différencient les groupes sociaux les uns des autres. Ces comportements touristiques sont un intéressant révélateur de l'existence de différenciations culturelles réelles entre les différents groupes sociaux dégagés précédemment. Le chapitre suivant consacré à l'examen détaillé des styles et comportements, confirmera davantage cette première conclusion.

Une deuxième conclusion se rapporte à la grande diversité sociale des flux touristiques nationaux. Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, les départs en voyage touristique dans une société en voie de développement ne se limitent pas aux seuls ménages des classes aisées. Le secteur marginal est, certes, pratiquement absent (0,8 % parmi les ménages partis en vacances en 1985 et 1,1 à 1,8 % des estivants enquêtés sur les lieux de séjours balnéaires) et le secteur inférieur faiblement représenté (1,5 et 2,0 à 3,3 %). Mais nous avons été frappé par la présence relativement élevée des ménages de type traditionnel (8,5 et 5,5 à 7,5 %) et transitionnel (24,2 et 10,1 à 12,1%). L'écart entre les pourcentages recueillis sur les lieux de départ et ceux obtenus sur les lieux d'arrivée s'explique par le fait qu'une partie du flux se dirige vers d'autres destinations que le littoral, car, rappelons-le, l'enquête "Lieux d'arrivée" s'est limitée aux stations balnéaires. Mais la catégorie des classes moyennes demeure la plus fortement représentée dans les flux du tourisme national marocain.

Cette généralisation du tourisme à la plupart des couches de la société urbaine marocaine, ne signifie pourtant pas sa démocratisation, loin de là. Nous ne disposons, malheureusement pas, de données toujours récentes pour pouvoir effectuer des comparaisons avec d'autres sociétés, en particulier européennes. Il est d'ailleurs difficile d'établir des comparaisons entre la société marocaine d'une part et les sociétés européennes de consommation de l'autre. Outre le fait que les catégories sociales ne coïncident pas, la diffusion du tourisme et des loisirs dans les sociétés européennes revêt des formes différentes et se situe à une échelle plus grande. D'après les données de F. Cribier pour la France (F. Cribier, 1969) et de P. Jurczek pour la République Fédérale Allemande (P. Jurczek, 1988), la situation se présente différemment. Les écarts entre les différentes catégories sociales demeurent assez nets, mais les départs ont de plus en plus un caractère populaire. Les catégories socio-professionnelles, des ouvriers, des employés et du personnel de services fournissent plus de la moitié des populations vacancières. C'est d'ailleurs dans ces pays qu'on a assisté à l'explosion du tourisme de masse qui recrute sa clientèle parmi les catégories sociales précitées. Au Maroc, bien que généralisés à la plupart des classes sociales, les migrations de tourisme et de loisirs sont limitées, à des ménages particuliers qui réunissent les conditions déjà résumées précédemment.

La spécificité du tourisme national marocain se précise davantage lorsque nous analysons les styles et comportements.

CHAPITRE DEUX

**LES STYLES ET COMPORTEMENTS
TOURISTIQUES**

INTRODUCTION

"La récréation en tant que phénomène culturel spécifique est décrite sous une perspective globale, dans le cadre des grandes aires culturelles. Si on considère les modes actuels de récréation dans les pays en voie de développement, les critères qui s'imposent pour une analyse des types de loisirs et de leurs structures géographiques sont l'opposition "tradition" et "modernité" " (E. Grötzbach, 1981) (1). Cette position de recherche défendue par E. Grötzbach dans sa présentation du livre "Tourisme intérieur, loisirs et récréation, un problème de géographie humaine comparative" considère les loisirs et le tourisme comme un phénomène culturel spécifique à chaque culture. Elle propose de ce fait, pour l'étude du tourisme, une démarche qui part de l'opposition "tradition" "modernité", cette dernière étant assimilée à "occidentalisation". Nous avons déjà écarté, à titre d'hypothèse, ce type d'approche comme simpliste et schématique à nos yeux (2). Nous avons également dans le cadre de l'analyse des habitudes récréatives du moussem, insisté sur l'interpénétration entre les anciennes formes de voyages-séjours à caractère récréatif et les pratiques touristiques plus récentes. L'étude des styles et des comportements touristiques des Marocains, est, pour nous, l'occasion de vérifier jusqu'à quel point le rejet de la démarche citée précédemment est valable. Cette étude nous permet également de proposer une autre démarche qui nous paraît plus pertinente pour l'analyse du tourisme dans les pays en voie de développement.

Tout en étant l'une des manifestations les plus voyantes des transformations socio-culturelles de la société urbaine marocaine, les déplacements de vacance des Marocains ne sont pas moins remarquables par la diversité des styles et des comportements touristiques qu'ils revêtent. Nous retiendrons ici les caractéristiques

(1): "Erholung als kulturspezifisches Phänomen wird in globaler Sicht im Rahmen der Kulturerdteile dargestellt. Auf die aktuellen Erholungsmuster in Entwicklungsländern bezogen, bietet sich das dualistische Konzept von Traditionalität und Modernität für eine Analyse von Erholungsformen und deren räumliche Strukturen an" (E. Grötzbach, 1981).

(2): Cf: supra, Introduction Générale.

des ménages rencontrés sur les lieux de séjours touristiques, les types d'hébergement les plus recherchés, les formes de tourisme pratiquées et les saisons préférées. L'étude des comportements spatiaux (directions des flux touristiques et répartition géographique des lieux les plus visités) fera l'objet du Chapitre trois de ce Livre. L'analyse de ces quatre thèmes permettra de répondre à la question posée précédemment, de faire la part des traits hérités de la tradition ou propres à la société marocaine actuelle et de dégager la spécificité éventuelle du tourisme marocain par rapport à celui des sociétés occidentales de consommation.

Pour notre part, nous proposons une démarche qui accorde plus d'importance aux oppositions socio-culturelles internes à la société marocaine. Plus qu'é l'opposition entre des pratiques touristiques "traditionnelles" et d'autres "modernes" ou entre des conduites typiquement marocaines et d'autres étrangères, nous chercherons à privilégier les différenciations des comportements selon les groupes sociaux. Nous examinerons chaque fois les traits généraux qui font l'originalité du tourisme marocain et ceux spécifiques qui font la particularité de chaque groupe social.

Les touristes marocains pratiquent un tourisme avant tout familial, fortement saisonnier et de plus en plus balnéaire.

I. TOURISME FAMILIAL ET HEBERGEMENT CHEZ L'HABITANT.

Nous avons déjà souligné et à plusieurs reprises l'importance de la cellule familiale dans les départs en vacances. Il convient de rappeler ici, en effet, la forte promiscuité qui est recherchée comme un des attraits des séjours de vacances, les regroupements de familles dispersées à l'occasion des moussems et le rôle de la famille de type conjugal dans la diffusion des besoins en tourisme. De ce fait, la prédominance des touristes venus en famille est remarquable. Elle est d'autant plus frappante qu'elle traduit parfois la reconstitution, à l'occasion des séjours touristiques, de la famille élargie à partir de cellules conjugales éclatées le reste de l'année. Ceci traduit la permanence de liens étroits entre les différentes cellules issues du même groupe familial élargi.

Cette recherche de la promiscuité et des regroupements se traduit également par la faiblesse de la fréquentation de l'hôtel en particulier et des formes d'hébergement commercial en général, au profit du séjour chez l'habitant ou dans le camping.

A. LA RECONSTITUTION DE LA FAMILLE ELARGIE

1. La majorité écrasante des vacanciers est constituée de cellules familiales.

80 % des 4 164 ménages enquêtés sur les lieux de vacances sont constitués de familles; près de 16 % sont des amis, généralement célibataires, qui séjournent ensemble et 5 %, enfin, des individus qui prennent des vacances seuls. La part des amis et des personnes seules augmente sensiblement dans les campings et devient presque insignifiante dans l'hébergement en dur (villas, appartements, maisons traditionnelles, etc..) (tableau 38)

TABLEAU 38. TYPES DE MENAGES SUR LES LIEUX DE VACANCES

Types de ménages	Camping effectifs		Hébergement effectifs		Total effectifs	
		%		%		%
Familles	1 540	67,6	1 798	95,3	3 338	80,1
Amis	547	24,0	60	3,2	607	14,6
Personnes seules (3)	191	8,4	28	1,5	219	5,3
Total	2 278	100,0	1 886	100,0	4 164	100,0

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985)

Avec, d'une part, une moyenne de 6,3 personnes par ménages (5,5 pour le Maroc urbain) et, d'autre part, plus de la moitié des familles qui sont composées de 6 personnes et plus, ces ménages sont de tailles appréciables (tableau 39). Des nuances sont à relever entre ceux qui pratiquent le camping et ceux qui logent dans un habitat en dur. Le premier moyen d'hébergement abrite des familles de taille plus petite que le second type. Ceci est tout à fait compréhensible dans la mesure où les tentes ne peuvent recevoir des familles trop nombreuses. Mais plus qu'une question de place, cette différence s'explique surtout par le fait que les camps de toiles se prêtent moins que les logements aux habitudes et moeurs des familles élargies, qui sont le plus souvent de type traditionnel. Inversement, le camping convient parfaitement à l'ambiance recherchée par les jeunes qui se réunissent en petits groupes ou par les ménages de type restreint. L'augmentation de la part en pourcentage des "amis" au sein de la population enquêtée sur les campings est à cet égard significative (tableau 38).

(3): Nous renvoyons, ici, à la définition du "ménage" dans notre enquête; celui-ci ne correspond pas forcément à une cellule familiale (Cf: supra, Livre II, Chapitre I, page 228).

TABLEAU 39. TAILLE DES MENAGES SUR LES LIEUX DES VACANCES

Nombre de personnes par ménage	MODE		D'HEBERGEMENT			
	en camping effectifs	%	en dur effectifs	%	total effectifs	%
1 - 2	478	21,0	87	4,6	565	13,6
3 - 5	943	41,4	520	27,6	1 463	35,1
6 - 7	469	20,6	562	29,8	1 031	24,7
8 - 9	207	9,1	321	17,0	528	12,7
10 et plus	181	7,9	396	21,0	577	13,9
Total	2 278	100	1 886	100	4 164	100
Taille moyenne	5,1		7,3		6,3	

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985)

La propension des jeunes à partir pour des séjours touristiques sans leurs familles est assez fréquente. Rappelons que 10 % des ménages enquêtés dans les villes de départ (4) enregistrent le déplacement de l'enfant seul et que 14,2 % des ménages rencontrés sur les lieux d'arrivées étaient composés d'étudiants et d'élèves (5). Mais malgré cela, les séjours touristiques restent dans leur majorité écrasante le fait de familles. En effet, en dépit de toutes les mutations qui l'ont affectée, l'institution familiale demeure le cadre idéal pour la réalisation de divers besoins qu'éprouve l'individu. La liberté, toute relative, de la femme réduit ses possibilités de voyager seule ou avec des amis. De ce fait, les groupes d'amis rencontrés sur les lieux de vacances sont composés uniquement de personnes de sexe masculin. Les difficultés économiques imposent aussi une cohabitation de la majorité des membres de la famille au cours des séjours touristiques. Les liens, enfin, que maintiennent encore les différents membres de la famille avec celle-ci, sont toujours fermes et solides et se traduisent par des voyages collectifs. Ce dernier facteur explique notamment l'augmentation de la taille du ménage lorsque celui-ci se déplace sur le lieu de vacances.

2) De la famille restreinte à la famille élargie

Nous avons insisté plus haut sur le rôle joué par les ménages de type restreint et de petite taille dans la naissance et le développement des besoins en loisirs et tourisme et la possibilité de pouvoir satisfaire ces besoins (6). Or,

(4): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre II, tableau 6, page 68.

(5): Cf. *infra*, Livre II, Chapitre I, tableau 35, page 265; ce pourcentage de 14,2 % coïncide assez bien avec celui des "amis" qui est de 14,6 %.

(6): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre IV et Livre II, Chapitre I.

l'étude des structures de la famille sur les lieux de séjour révèle le poids important des ménages de grande taille puisque ceux qui comportent 6 personnes et plus représentent plus de 50 % du total des foyers. Cette contradiction n'est en fait qu'apparente et traduit, en fait, une modification de la taille du ménage sur les lieux de séjour.

Le tableau 40 et la figure 53 mettent bien en évidence ces modifications de la taille des familles entre le lieu de résidence et le lieu de séjour de vacances. Au total, 34 % des ménages ont vu leur taille augmenter alors que 18 % seulement ont enregistré une diminution de celle-ci. L'hébergement en dur connaît les plus fortes augmentations (47 % des ménages) alors que le camping se prête moins à ces concentrations (27 % seulement des ménages). En effectuant des croisements entre les classes de tailles des ménages sur les lieux d'origine et celles qu'ils ont sur les lieux de vacances, nous pouvons distinguer les types de ménages qui sont plus ou moins affectés par ces augmentations.

Au total, ce sont d'abord les petites familles de type conjugal (2 personnes) qui se transforment en familles plus grandes: 32 % des familles restreintes constituées de 2 personnes sur le lieu d'origine sont composées de 3 à 5 personnes sur les lieux d'arrivées et 22 % de celles formées de 3 à 5 personnes à l'origine passent à une taille plus grande qui est de 6 à 7 personnes sur le site du séjour touristique. Ce sont également les grandes familles élargies (10 personnes et plus) qui enregistrent une augmentation remarquable (plus de la moitié de cette classe augmentent de taille). Entre ces deux extrêmes, les familles de taille moyenne diminuent ou gardent leur volume (Figure 53.C et tableau 40.3).

Une différence très sensible est à noter entre les familles des campings d'une part et les familles des moyens d'hébergement en dur d'autre part. Les camps de toiles reçoivent avant tout des ménages qui ont diminué de taille, c'est à dire des familles dont une partie seulement des membres s'est déplacée. Les villas, appartements, maisons de location, cabanons etc.. se prêtent par contre à des regroupements plus fréquents puisque les familles qui les choisissent pour leurs séjours le font collectivement avec d'autres familles ou reçoivent des parents et amis durant le séjour (Figures 53.A et 53.B et tableaux 40.1 et 40.2)

TABLEAU 40. TAILLE DE LA FAMILLE SUR LES LIEUX DE RESIDENCE PERMANENTE ET LES LIEUX DU SEJOUR TOURISTIQUE.

Tableau 40.1. Hébergement en camping.

TAILLE DU MENAGE : NOMBRE DE PERSONNES						
Sur les lieux de résidence	Sur les lieux des séjours touristiques					total
	1-2	3-5	6-7	8-9	10 et +	
1-2	54,3	36,0	5,3	2,6	1,8	100
3-5	4,2	65,2	19,8	4,9	5,9	100
6-7	3,8	23,0	53,3	9,8	10,2	100
8-9	5,1	27,3	17,3	38,1	12,2	100
10 et plus	4,7	17,3	18,0	21,3	38,7	100

Tableau 40.2. Hébergement en dur

TAILLE DU MENAGE : NOMBRE DE PERSONNES						
Sur les lieux de résidence	Sur les lieux des séjours touristiques					total
	1-2	3-5	6-7	8-9	10 et +	
1-2	38,1	23,8	11,1	11,1	15,9	100
3-5	2,0	54,8	24,4	7,5	11,3	100
6-7	0,5	10,0	56,1	17,4	16,0	100
8-9	1,6	11,0	17,6	43,7	26,1	100
10 et plus	1,2	7,4	12,3	14,1	65,0	100

Tableau 40.3. Tous moyens d'hébergement confondus

TAILLE DU MENAGE : NOMBRE DE PERSONNES						
Sur les lieux de résidence	Sur les lieux des séjours touristiques					total
	1-2	3-5	6-7	8-9	10 et +	
1-2	48,6	31,6	7,4	5,6	6,8	100
3-5	3,1	60,0	22,2	6,2	8,5	100
6-7	2,0	15,9	54,8	13,9	13,4	100
8-9	3,2	18,3	17,4	41,3	19,8	100
10 et plus	2,7	12,3	15,9	17,8	51,3	100

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985)

Un début d'explication de ce phénomène de regroupement a été rapidement esquissé lors de l'analyse de la fréquentation des moussems. Nous avons insisté alors sur l'habitude prise par des ménages dispersés suite aux mouvements migratoires interurbains et aux changements de résidence dûs aux affectations ou mutations de l'emploi, à se retrouver régulièrement à l'occasion du mousssem de la région d'origine. Ceci permet un maintien de liens continus entre les différents

FIG. 53 - VARIATION DE LA TAILLE DU MENAGE ENTRE LE LIEU DE RESIDENCE PERMANENTE ET LE LIEU DU SEJOUR TOURISTIQUE

A-Hébergement en camping

		Taille du ménage sur le lieu de vacances					
		Nombre de personnes	1 - 2	3 - 5	6 - 7	8 - 9	10 et plus
Taille du ménage sur le lieu de résidence	1 - 2	●					
	3 - 5		●				
	6 - 7			●			
	8 - 9				●		
	10 et plus					●	

Total		
		0
45,5	0	54,5
30,6	4,2	65,2
19,9	25,8	53,3
12,2	49,7	38,1
38,7	61,3	0
27,0	23,6	49,4

B-Hébergement en dur

		Taille du ménage sur le lieu de vacances					
		Nombre de personnes	1 - 2	3 - 5	6 - 7	8 - 9	10 et plus
Taille du ménage sur le lieu de résidence	1 - 2	●					
	3 - 5		●				
	6 - 7			●			
	8 - 9				●		
	10 et plus					●	

Total		
		0
61,9	0	38,1
43,1	2,1	54,8
33,3	10,6	56,1
26,1	30,2	43,7
65,6	34,4	0
46,6	12,2	46,6

I-Variation de la taille

- Augmentation de la taille du ménage
- ◐ Diminution de la taille du ménage
- Stagnation de la taille du ménage

2-Part en % des ménages

- 1 à 9 %
- 10 à 15 %
- 16 à 29 %
- 30 % et plus

C-Total des différents types d'hébergement

		Taille du ménage sur le lieu de vacances					
		Nombre de personnes	1 - 2	3 - 5	6 - 7	8 - 9	10 et plus
Taille du ménage sur le lieu de résidence	1 - 2	●					
	3 - 5		●				
	6 - 7			●			
	8 - 9				●		
	10 et plus					●	

Total		
		0
51,4	0,0	48,6
36,8	3,1	60,1
27,2	17,9	54,8
19,8	38,9	41,3
51,4	48,6	0,0
33,8	16,2	47,9

éléments du groupe familial original et constitue un facteur de cohésion plus ou moins fort.

Nous retrouvons cette même habitude surtout sur les plages, mais aussi dans les petites villes de montagne. Des ménages de type conjugal (les deux parents et deux à trois enfants) formés par des frères et soeurs, cousins et cousines et qui vivent éloignés dans différentes localités, se réunissent de manière régulière au cours des vacances autour des parents. .

Ceci leur permet de se retrouver, de reconstituer ainsi le clan familial original et d'entretenir des liens qui renforcent plus ou moins l'appartenance à ce groupe. Mais cette pratique leur permet aussi de réduire les frais de séjour, surtout dans les moyens d'hébergement qui nécessitent une location. Nous rencontrons ces types de ménages le plus souvent dans les maisons ou pièces louées auprès de l'habitant à El Jadida, Essaouira, Asilah, Tanger, Ifrane et Immouzer. C'est la raison pour laquelle ce phénomène de regroupement est plus fréquent dans les formes d'hébergement en dur que dans le camping.

La pratique du tourisme révèle donc un intéressant aspect de l'évolution de l'institution familiale marocaine. Si, en effet, le modèle du ménage conjugal tend à se développer parmi certaines couches sociales urbaines, l'emprise de la famille étendue demeure vivace. La famille restreinte, quand elle est créée, ne jouit de la privatisation et de l'intimité de la vie des parents et des enfants que lorsqu'elle est éloignée du groupe familial d'origine. Mais à plusieurs occasions et en de nombreuses circonstances le couple conjugal se trouve réinséré dans un tissu de relations plus ou moins denses qui le rattache régulièrement et organiquement au groupe familial élargi. A l'occasion des vacances que différentes familles parentales passent ensemble, on assiste parfois à la reconstitution de la famille "patriarcale". Différents couples appartenant au moins à deux générations différentes, sinon trois, auxquels s'ajoutent d'autres frères et soeurs célibataires et un ou deux domestiques, se réunissent autour des grand-parents et sous le même toit. Cette "famille-souche" ne présente pas, certes, toutes les caractéristiques du groupe patriarcale d'autrefois. Celui qui joue le rôle du patriarche, par exemple, a perdu son autorité puisqu'il ne détient plus le pouvoir économique. Ce sont désormais les enfants -de sexe féminin éventuellement- qui se cotisent pour financer le séjour. Ils interviennent, par conséquent, dans la prise des différentes décisions nécessaires au déroulement et à l'organisation du séjour. Ils peuvent se libérer notamment des contraintes sociales et familiales qui pesaient autrefois sur les relations entre parents et enfants (promiscuité entre les deux sexes, absence de gêne, liberté de se déshabiller, et de circuler en maillot de bain et bikini en présence des parents).

Ces séjours touristiques collectifs expliquent les fortes densités qui caractérisent la population des estivants. Les densités moyennes sont de l'ordre de 3,6 personnes par pièce ou tente. Mais cette moyenne générale est loin de traduire les densités extrêmement élevées qui varient selon les stations et les modes

d'hébergement (tableau 44), et qui rappellent des taux que l'on peut rencontrer dans certains quartiers et types d'habitat de diverses villes.

TABLEAU 41. EXEMPLES DE QUELQUES DENSITES PAR TYPE D'HEBERGEMENT

Station	Type d'hébergement	Nombre de personnes par pièce ou tente
Oualidia	camping	5,9
	maisons et cabanons	3,2
El Jadida	camping	4,7
	maisons	4,8
S. Bouzid	villas	2,3
M.Bou Selham	cabanons	2,4
Saïdia	villas	1,7
	camping	4,6
Ksar Seghir	camping	6,0
Moyenne		3,6

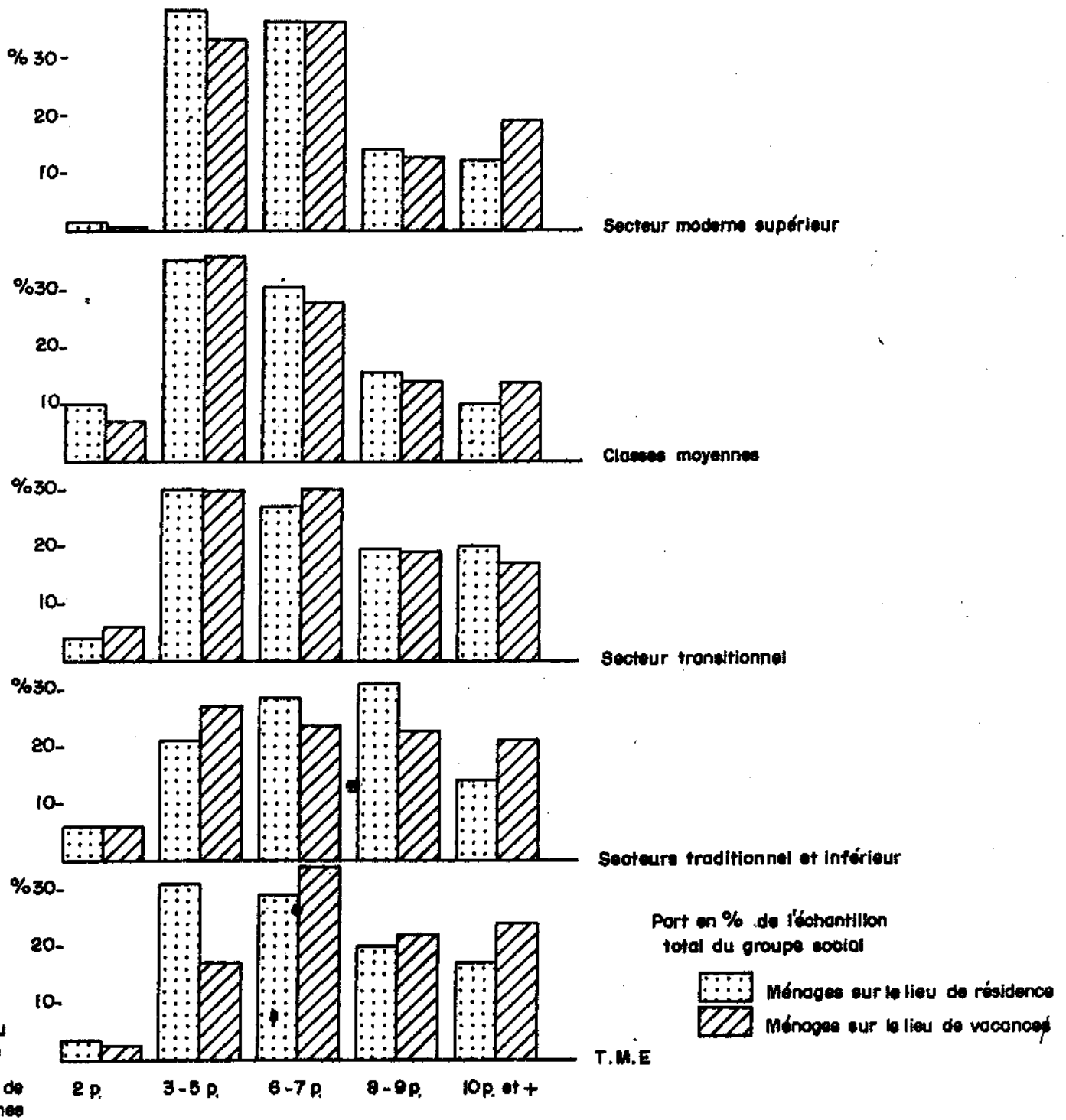
Source: enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985)

3) De sensibles différences de comportement d'un groupe social à l'autre (figure 54).

La variation de la taille de la famille, qui résulte en fait d'une modification provisoire de sa structure, se rencontre à des degrés divers selon les différents groupes sociaux. Concernant la taille moyenne du ménage telle qu'elle se présentait sur les divers lieux de séjours touristiques, nous pouvons distinguer quatre grands ensembles.

Avec en moyenne 7,1 personnes par ménage, les travailleurs émigrés à l'étranger arrivent accompagnés des familles les plus grandes. Leurs ménages enregistrent aussi la variation positive la plus forte, puisque cette taille moyenne n'est que de 6,3 personnes sur le lieu de résidence permanente. Ceci correspond à ce que nous avons relevé plus haut sur le rôle d'entraînement des T.M.E. L'augmentation de la taille du ménage correspond au supplément que constituent les parents et autres membres de la famille séjournant au Maroc et qui se joignent à ce ménage lors de ses déplacements touristiques. Elle concerne avant tout la classe de ménages composés de 6 à 7 membres et celle des cellules de plus de 10 personnes.

FIG. 54 - VARIATION DE LA TAILLE DU MENAGE ENTRE LE LIEU DE RESIDENCE PERMANENTE ET LE LIEU DU SEJOUR TOURISTIQUE SELON LES GROUPES SOCIAUX



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985).

TABEAU 42. LA TAILLE ET LE TYPE DE MENAGE EN SEJOURS TOURISTIQUES SELON LES GROUPES SOCIAUX

Groupes sociaux	NOMBRES DE PERSONNES PAR MENAGE					taille moyenne	% des "famille"
	1-2	3-5	6-7	8-9	10 et +		
Classes supérieures	1,0	32,9	35,0	12,5	18,4	6,3	99,0
Classes moyennes	11,1	37,6	27,9	8,9	14,4	6,0	93,2
Secteur transitionnel	10,6	33,1	26,2	16,1	13,9	5,9	85,3
Secteurs traditionnel et inférieur	15,2	32,3	19,7	17,9	14,8	5,8	74,7
Elèves et étudiants	40,2	46,1	9,6	2,2	23,1	3,4	11,4
T.M.E	2,5	19,8	33,9	20,7	23,1	7,1	95,3

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985)

TABEAU 43. VARIATION DE LA TAILLE DU MENAGE ENTRE LE LIEU DE RESIDENCE PERMANENTE ET LE LIEU DE SEJOUR DE VACANCES SELON LES GROUPES SOCIAUX

Groupes sociaux	TAILLE lieu d'origine	MOYENNE lieu du séjour	variation en %
Classes supérieures	6,1	6,3	+3,3
Classes moyennes	5,6	6,0	+7,1
Secteur transitionnel	6,6	5,9	-10,6
Secteurs traditionnel et inférieur	6,7	5,8	-13,4
Elèves et étudiants	6,5	3,4	-47,7
T.M.E	5,9	6,3	+6,8
Total	5,9	6,3	+6,8

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985)

Les familles appartenant au secteur moderne supérieur évolué, aussi bien les classes possédantes que les classes moyennes, arrivent en deuxième position avec une taille moyenne de 6 personnes. Elles enregistrent également des augmentations sensibles. Les ménages aisés des classes supérieures reçoivent volontiers dans leurs résidences secondaires des familles ou individus, pour des séjours prolongés. Ces invitations ont comme cause soit des regroupements familiaux, soit des relations d'affaires, soit enfin le désir de montrer à autrui le train de vie mené dans des demeures spacieuses dotées de tout le confort, selon un modèle aristocratique (piscine, pelouse, domestiques, réceptions etc..).

L'augmentation de la taille des ménages des classes moyennes répond, elle, à une nécessité à la fois sociale et économique. Les familles de type conjugal constituées par les enseignants ou les employés de la fonction publique restent dans la majorité des cas attachées, nous l'avons déjà dit, au groupe parental originel (7). Elles effectuent souvent des séjours touristiques en association avec les autres cellules familiales issues de ce même groupe. Elles peuvent s'associer aussi avec d'autres unités familiales avec lesquelles les liens sont plutôt amicaux que familiaux. La préférence d'un séjour en commun avec d'autres personnes étrangères au cercle familial s'explique ici par des raisons d'ordre économique (location et déplacements en commun) ou d'animation (la promiscuité et le grand nombre sont recherchés comme facteurs d'animation). De ce fait, même si la taille moyenne du ménage sur le lieu de séjour touristique est légèrement plus petite que celle du secteur supérieur, la progression est plus forte, la cellule familiale étant plus restreinte sur le lieu de résidence permanente (tableau 43).

Le troisième groupe est formé par les estivants appartenant aux secteurs transitionnel, traditionnel et inférieur. La taille moyenne du ménage y est légèrement plus petite, du moins au cours du séjour touristique. La variation de cette taille entre le lieu de résidence permanente et celui des vacances est négative. Cette diminution trouve son origine dans des contraintes d'ordre purement économique. Les départs diminuent, nous l'avons vu, avec l'augmentation du nombre de personnes qui composent le ménage (8). Familles nombreuses et difficultés économiques empêchent finalement le départ en vacances de tous les membres. Seule une partie de la famille, le plus souvent les jeunes, peut se permettre un voyage accompagné d'un séjour plus ou moins long.

Les jeunes prenant des vacances seuls sans leurs familles, représentent le cas le plus extrême de cette situation. Nous avons alors des familles nombreuses au départ (6,5 personnes en moyenne), des ménages de très faible taille à l'arrivée (3,4 personnes en moyenne et 40 % des ménages constitués de 1 à 2 personnes) et une variation qui est, par conséquent, fortement négative (-48%).

Ainsi, le développement du tourisme moderne au sein de la société marocaine, bien que résultant en partie d'un processus d'innovation dans les habitudes, ne s'accompagne pas de l'individualisme et de l'intimité du couple qui marquent les départs en Europe occidentale. Des raisons économiques évidentes interviennent pour expliquer l'organisation collective des vacances. Mais le maintien de liens étroits entre les différentes cellules familiales se trouve aussi à l'origine de ces structures. En fin de compte, une pratique moderne, le tourisme, contribue curieusement au maintien des structures traditionnelles qui sont ici les structures familiales d'origine patriarcale. Cette conclusion doit cependant être fortement

(7): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre IV.

(8): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre I.

nuancée. Seule la forme de ces structures est maintenue, car le fond, ainsi que les rapports entre les différentes générations sont peu sauvegardés.

Cette particularité sociologique du tourisme marocain va se répercuter de façon très nette sur les modes d'hébergement utilisés.

B. L'IMPORTANCE DE L'HEBERGEMENT CHEZ L'HABITANT.

Selon les estimations et les recensements du Ministère du Tourisme pour l'année 1980, concernant les différents modes d'hébergement utilisés par les touristes nationaux, le logement chez les parents et les amis arrive en première position suivi du camping, de la location chez l'habitant et de la fréquentation de l'hôtellerie classée ou non (figure 55). Ces estimations coïncident en partie avec les résultats de notre enquête "Lieux de départ", sauf en ce qui concerne les hôtels. Ceux-ci totalisent, d'après les estimations ministérielles, 20 % de la demande alors que nous atteignons, pour notre part, à peine 9 % (tableau 44). Les données officielles ayant été obtenues à partir de la combinaison de deux sources différentes, à savoir le recensement des nuitées enregistrées dans l'hôtellerie d'une part et l'estimation de celles réalisées dans les autres modes d'hébergement d'autre part, elles paraissent sérieusement sous-estimées ces dernières. De ce fait, le poids de l'hôtellerie parmi les différentes structures d'accueil se trouve considérablement gonflé. Par contre, nos évaluations, si elles ne se basent que sur les données d'une enquête auprès d'un échantillon limité, ont l'avantage d'être obtenues à partir d'une source unique.

Nous avons caractérisé le tourisme marocain comme étant le fait, avant tout, de familles de taille relativement grande. On devrait donc s'attendre à ce que ces touristes ne s'adressent pas de façon préférentielle aux modes d'hébergement classiques comme l'hôtel. Effectivement, les Marocains en déplacement touristique font peu appel aux structures hôtelières et les relations familiales étant ce qu'elles sont, le logement chez les parents et amis est majoritaire. Mais une autre pratique, dont nous n'avions pas soupçonné l'importance, et qui est peu mentionnée dans les rapports et études techniques, a attiré notre attention: Il s'agit de la location chez l'habitant. De ce fait, nous avons privilégié l'analyse des caractéristiques de celle-ci et négligé quelque peu celles de l'hôtellerie.

A cette fin une enquête par sondage a été menée à Asilah auprès de familles louant régulièrement une partie ou la totalité de leur logement pendant l'été. Mais, auparavant les dépouillements de nos deux principales enquêtes nous ont fourni une idée générale sur les parts respectives des principaux modes d'hébergement. La première, l'enquête dans les villes de départ questionnait les ménages sur les différents modes d'hébergement fréquentés: elle fournit une vue globale sur l'ensemble des moyens d'hébergement. Nous n'avons retenu que les réponses des

3 599 ménages ayant effectivement voyagé au cours de l'été 1985 (9). La seconde, menée sur les lieux d'arrivée, se limite aux seuls modes d'hébergement les plus fréquentés sur les plages, notamment ceux ayant été sélectionnés par cette enquête des plages.

1. Le logement chez les parents et amis, la location chez l'habitant et l'utilisation du camping, arrivent en tête des modes d'hébergement (figures 56 et 57)

TABLEAU 44. MODE D'HEBERGEMENT SUR LES LIEUX DE VACANCES D'APRES L'ENQUETE "LIEUX DE DEPART"

Mode d'hébergement	Nombre de ménages	%
Parents et amis	1 371	38,1
Location chez l'habitant	695	19,3
Camping	601	16,7
"Résidence secondaire"	500	13,9
Hôtel	320	8,9
Centre de vacances des entreprises	112	3,1
Total	3 599	100,0

Source : enquête de l'auteur "Lieux de départ" (1985)

a) Le camping : un succès grandissant auprès de la plupart des groupes sociaux.

L'un des phénomènes qui frappe souvent les visiteurs avertis, lorsqu'ils circulent le long des côtes marocaines, est la forte concentration de tentes de couleurs et de formes différentes dressées par les estivants. Ce phénomène est d'autant plus frappant qu'il est rarement observable dans les deux pays voisins du Maghreb. En effet, si, pour le total des séjours touristiques, le camping arrive en troisième position avec 16,7 % des déclarations, dans les stations balnéaires, il occupe la première place en hébergeant 2 278 ménages du total de notre échantillon, soit plus de la moitié des enquêtés (tableau 45). De ce fait, nous pensons que l'estimation officielle de 2 790 000 nuitées (10), que les touristes marocains auraient passé en camping, est nettement au-dessous de la réalité.

(9): Y compris les 514 ménages du deuxième passage.

(10): Estimation du Ministère du Tourisme pour l'année 1984.

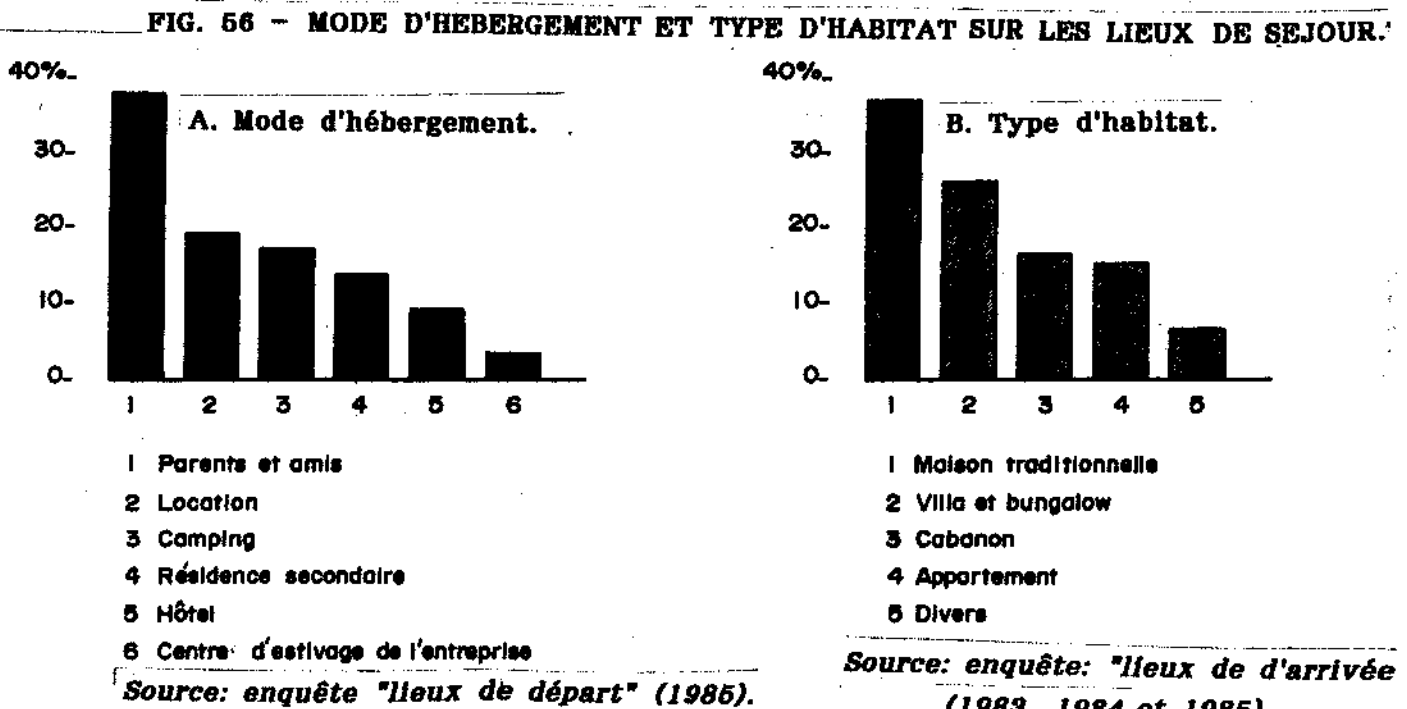
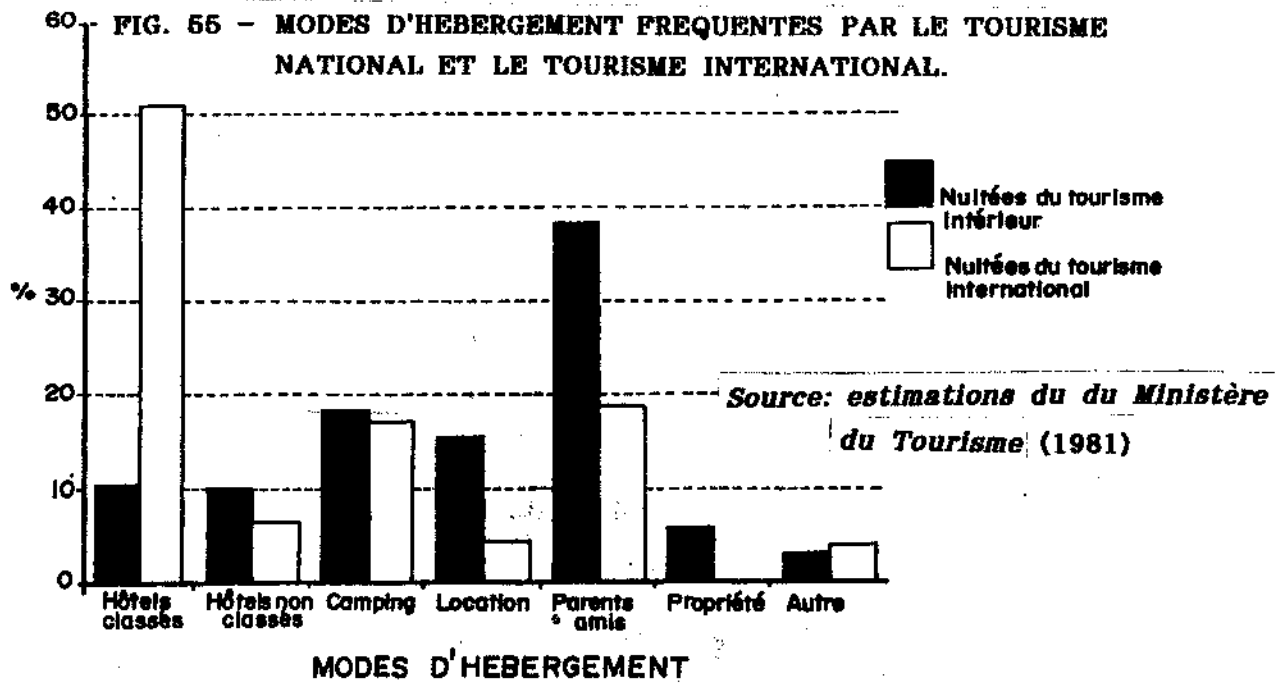
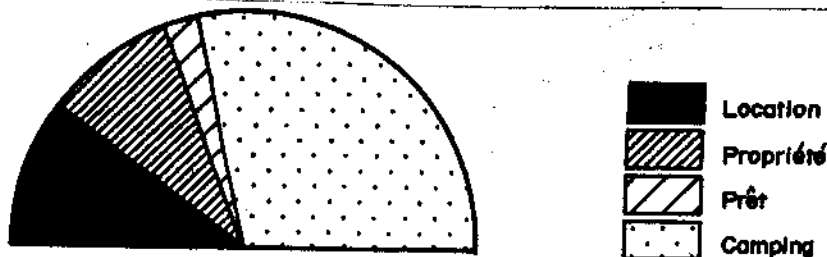


FIG. 57 - STATUT D'OCCUPATION DU MODE D'HEBERGEMENT SUR LES PLAGES TOUCHEES PAR L'ENQUETE "LIEUX D'ARRIVEE".



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985).

TABLEAU 45. TYPE D'HABITAT FREQUENTE PAR LES TOURISTES MAROCAINS DANS LES STATIONS BALNEAIRES

Type d'habitat	Nb. de ménages	Poids en %	
Maisons traditionnelle	694	36,8	16,7
Villas et bungalows	473	25,1	11,3
Cabanons en bois	307	16,3	7,4
Appartements	287	15,2	6,9
Autre	125	6,6	3,0
Sous-total	1 886	100,0	45,3
Camping	2 278		54,7
Total	4 164		100,0

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985).

Le succès du camping comme forme d'accueil ajoute à la diversité des modes d'hébergement fréquentés par le touriste marocain et traduit, au niveau des pratiques, un des traits les plus marquants et les plus spécifiques de ce tourisme; rappelant, s'il en était encore besoin, le rôle capital des mousses -qui sont d'abord des camps de toiles- dans son développement.

Les terrains de camping sont d'abord une infrastructure d'accueil homologuée et destinée avant tout à héberger le touriste international itinérant. Ils sont dotés d'équipements plus ou moins complets. Ils peuvent offrir les conditions de confort les plus modernes (piscine, restauration, électricité, eau courante, douches et sanitaires), comme ils peuvent se réduire à de simples aires clôturées, avec entre ces deux extrêmes plusieurs situations intermédiaires. On les rencontre dans la plupart des zones touristiques, avec une certaine concentration le long du littoral atlantique (figure 58). Leur capacité mesurée en nombre de places n'a aucune signification, puisque, durant la période de pointe, qui correspond à l'été, l'afflux des campeurs marocains est tel que le nombre de tentes dépasse de loin la capacité théorique des camps (11).

Mais ces terrains de camping, au nombre de 52 (contre une douzaine en 1984), ne constituent qu'une infime partie de l'ensemble des camps de toiles qui se dressent chaque été le long des côtes. Une deuxième catégorie de campings, non homologués s'improvisent régulièrement, tantôt organisés et contrôlés par les collectivités locales, tantôt installés sur des terrains privés, tantôt établis, enfin, de manière sauvage sur le domaine public. Sur la côte tétouanaise, par exemple, la liste officielle des campings comporte deux terrains, l'un à Restinga et l'autre à Martil (figure 58), alors que, selon les années, nous en avons dénombré jusqu'à 10. Nous avons pu ainsi suivre le long de la plage d'Azla (sud de Tétouan) des

(11): C'est la raison pour laquelle nous avons opté, pour l'établissement de la carte 58, pour une mesure de la capacité du camping par la superficie totale au lieu du nombre théorique des places offertes.

rangées de tentes qui s'étiraient entre le rivage et la route, sur 2 km. Dans la baie d'Agadir, qui offre officiellement un camping international dans la ville et un autre à Taghazout, 6 autres rassemblements de tentes s'organisent chaque saison au Nord de la ville sur les sites suivants : Aourir, Imourane, Kms 17, 22, 25 et 27. Dans les environs d'Al Hocesma, 8 sites; ce sont de part et d'autre de la ville et de l'Est vers l'Ouest, Souani, Sfiha, le lieu dit "réparations navales", Sbidia, Talaat N'Youssef, Boumahdi et Bouskour sont occupés par des aires de campings sauvage en plus du terrain officiel qui se situe à Cala Bonita (12).

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples de cette forme d'hébergement "informel" qui se développe le plus souvent à proximité des grandes stations de tourisme international, mais qui peuvent aussi jouer le rôle de front pionnier dans des régions encore vierges. Tel est le cas du littoral rifain de la province de Chefchaouene, encore peu touché par le mouvement d'urbanisation dû au tourisme international, mais qui reçoit chaque saison estivale des flux de plus en plus amples de campeurs répartis sur une dizaine de points.

A ces deux formes de camping, il convient d'ajouter une troisième, qui relève des oeuvres sociales des entreprises des secteurs public et semi-public, et dont nous avons déjà parlé.

Ces différentes formes de camping ajoutent à la diversité des hébergements et entraînent par voie de conséquence une grande variété sociale des estivants.

Saldia, par exemple, petite station de l'Oriental, associe aux cabanons en bois et petits hôtels hérités de l'époque coloniale, aux villas et maisons traditionnelles et aux grands projets que finance le capital international (en cours de réalisation), quatre types différents de campings répartis comme suit :

* 4 campings organisés:

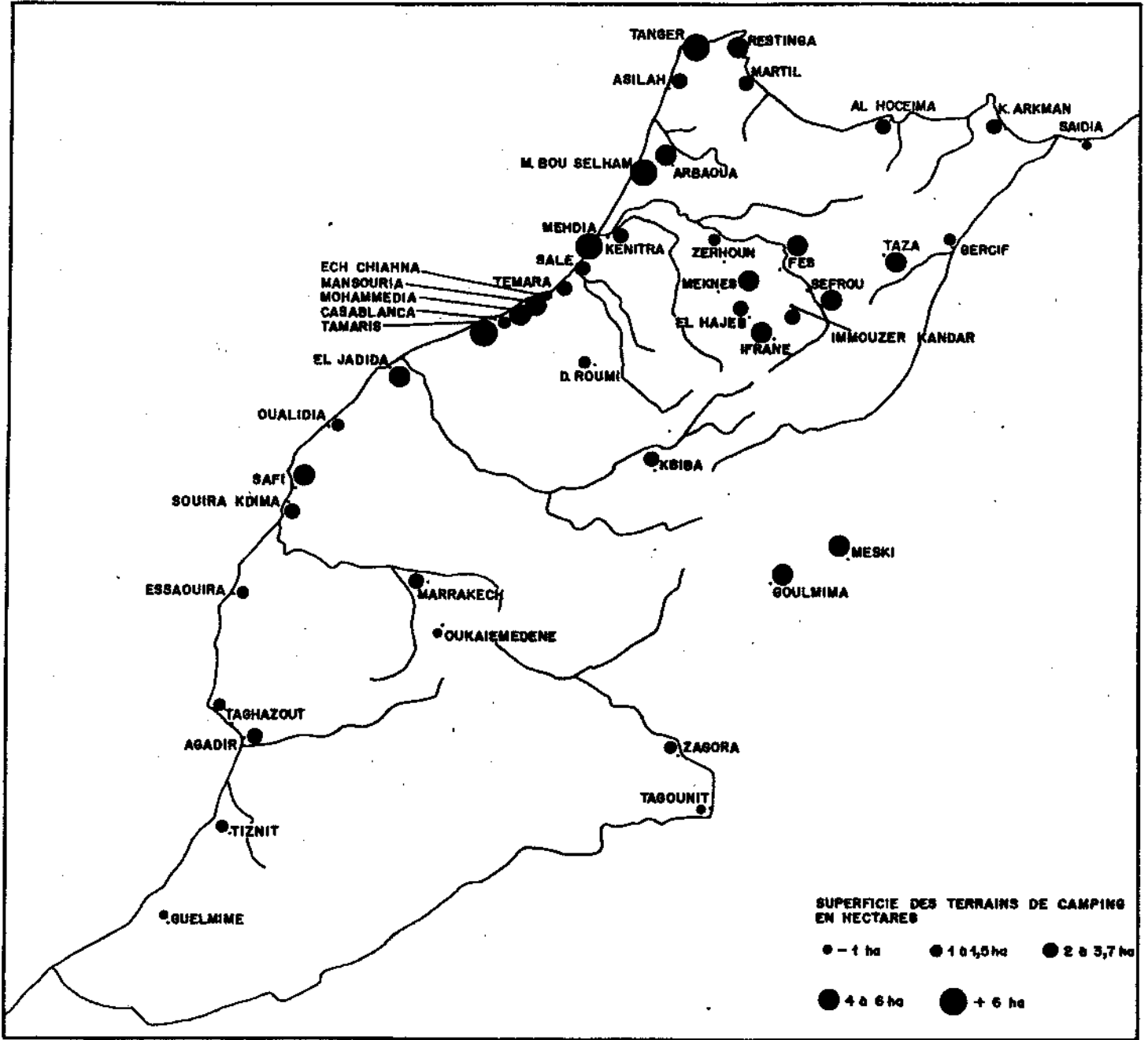
- le camping "Biafra" pour les célibataires
- Le camping "Biafra" pour les familles
- Le camping Tennis.
- Le camping Energie

* 1 camping non organisé ou sauvage

* 7 campings dépendant des administrations et offices suivants l'Office National de l'Electricité, les Charbonnages de Jerada, l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole, la Direction des Eaux et Forêts, celle des Douanes, le Ministère de l'Intérieur et l'Office National des Chemins de Fer.

(12): Cf. *infra*, Livre III, Chapitre I.

FIG. 58 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TERRAINS DE CAMPING ORGANISES



Source: Guide des hôtels et enquête personnelle.

* 4 camps réservés à des colonies de vacances pour enfants et gérés aussi par différents employeurs.

Cette diversité de statuts s'accompagne de grandes différences dans les équipements et le confort offerts et se traduisent aussi par une ségrégation sociale très nette.

TABLEAU 46. PARTS RESPECTIVES DES GROUPES SOCIAUX PARMI LA POPULATION HEBERGEE DANS LES DIFFERENTS CAMPINGS ET DANS L'HABITAT EN DUR DE LA STATION DE SAÏDIA.

Groupes sociaux	C A M P I N G S					habitat en dur
	Energie	Tennis	Biafra	sauvage	total	
Classes.....	2	4	3	0	9	31
supérieures	2,5 %	6,1 %	2,1 %	0	2,8 %	11,4 %
Classes.....	32	25	26	3	86	113
moyennes	40,5 %	37,8 %	18,4 %	8,8 %	26,8 %	41,5 %
Secteur.....	17	12	14	1	44	38
transitionnel	21,5 %	18,2 %	9,9 %	2,9 %	13,8 %	13,9 %
Secteurs						
traditionnel...	14	4	32	15	65	23
et inférieur	17,7 %	6,1 %	22,7 %	44,1 %	30,6 %	9,6 %
T.M.E.....	6	4	3	0	13	28
	7,6 %	6,1 %	2,1 %	0	4,1 %	10,3
Inactifs.....	1	1	3	0	5	13
	1,3 %	1,5 %	2,1 %	0	1,6 %	4,8 %
Total.....	79	66	141	34	320	272
	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source: Enquête de l'auteur "Lieux d'arrivé" (1983)

Cette ségrégation apparaît tout d'abord lorsque nous comparons le contenu social des campings à celui des moyens d'hébergement en dur (les deux dernières colonnes du tableau 46). Plus de 50 % des résidents des villas, cabanons et maisons traditionnelles sont constitués de ménages du secteur moderne supérieur (classes possédantes) et évolué (classes moyennes). Les T.M.E. et le secteur transitionnel y sont également bien représentés, alors que les classes démunies, les inactifs et les jeunes fournissent ensemble un peu plus du quart du total de

l'échantillon. Parmi les campeurs, ce sont ces derniers groupes qui représentent plus de la moitié de l'échantillon, suivis des classes moyennes (26,8 %) et des ménages des T.M.E. et du secteur transitionnel (24,4 %). Mais ces disparités sociales existent aussi au sein même des différents campings. Nous pouvons ainsi distinguer deux types de camps en fonction de l'appartenance sociale des estivants. Les deux campings de "Tennis" et "Energie" apparaissent comme des moyens d'hébergement des classes moyennes (37 à 40 % des campeurs) et des ménages transitionnels (18 à 21 %). Le camping de "Biafra" et le camping non organisé sont plutôt fréquentés par les groupes démunis et les jeunes (65 % à 88 % des résidents de ces deux camps).

A Moulay Bou Selham, nous avons également pris soin de distinguer, au niveau du dépouillement de nos enquêtes, entre le contenu social du camping classé d'une part et celui du camping communal, dit aussi "populaire", d'autre part. La ségrégation apparaît de façon évidente (tableau 47).

TABLEAU 47. PARTS RESPECTIVES DES DIFFERENTS GROUPES SOCIAUX PARMIS LA POPULATION DU CAMPING CLASSE ET DU CAMPING "POPULAIRE" DE LA STATION DE MOULAY BOU SELHAM

Groupes sociaux	Camping classé		Camping populaire		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Classes supérieures.....	2	2,5	1	0,5	3	1,7
Classes moyennes.....	41	40,6	64	30,6	105	34,2
dont						
Instituteurs et						
1 ^{er} cycle.....	12	11,9	27	12,9	39	12,7
Enseignants 2 ^e cycle						
et Supérieur.....	2	2,0	5	2,4	7	2,3
Fonction publique.....	17	16,8	23	11,0	40	13,0
Secteur privé.....	10	9,9	9	4,3	19	6,2
Secteur transitionnel...	15	14,9	36	17,2	51	16,6
Secteurs traditionnel						
et inférieur.....	11	9,9	49	23,4	60	19,5
Elèves et étudiants.....	16	15,8	44	22,5	60	19,5
T.M.E.....	12	11,9	6	2,9	18	5,9
Inactifs.....	2	2,0	6	2,9	8	2,6
Total.....	98	100,0	209	100,0	307	100,0

Source : enquête de l'auteur "lieux d'arrivée" (1984)

Les familles appartenant aux classes supérieures sont peu présentes parmi les campeurs, alors que les T.M.E. préfèrent le camping classé. Les ménages appartenant aux secteurs transitionnel, traditionnel et inférieur ainsi que les jeunes élèves et étudiants ont une présence plus forte dans le camping populaire. Les classes moyennes, par contre, fournissent de forts pourcentages dans les deux types de campings. La raison essentielle de cette répartition réside dans la

1



2



3



**PLANCHE XI. ORIGINE DE LA LOCATION
CHEZ L'HABITANT ET DE LA RESIDENCE
SECONDAIRE.**

Pratique très ancienne, la location chez l'habitant trouve son origine dans le thermalisme: façade d'une maison aménagée au douar Skhinates pour accueillir les visiteurs de Sidi Hrazem (photo 1).

Elle remonte aussi aux visites des marabouts: pensions et maisons de location à Moulay Brahim (photo 3). L'habitude d'édifier des maisons de villégiature est également assez ancienne: résidence secondaire dans la vallée de l'Ourika (photo 2).

différence des loyers perçus par les deux modes d'hébergement. Les campings gérés par les communes, peu équipés (quelques points d'eau et peu ou pas de sanitaires) perçoivent des droits très faibles, souvent sous forme d'une somme forfaitaire par tente quelle que soit la durée du séjour ou le nombre de personnes. Il arrive parfois que la collectivité locale loue le terrain à un gestionnaire privé. Dans ces cas, les prix augmentent et les densités baissent, sans que les équipements s'améliorent pour autant. Les campings classés, un peu mieux équipés et de gestion privée, exigent des loyers plus élevés, calculés en fonction de la superficie occupée, du nombre de personnes hébergées et de la durée du séjour (13).

Par ailleurs, le contenu démo-socio-économique des campings se distingue nettement de celui rencontré dans les moyens d'hébergement en dur (tableau 48).

On peut souligner tout d'abord, l'extrême jeunesse des estivants rassemblés dans ces camps de toiles: 75 % des résidents ont moins de 40 ans (contre 41 % dans les moyens d'hébergement en dur) et les moins de 20 ans dépassent 10 % (tableau 48 2).

Cette jeunesse de la population des campings s'accompagne et s'explique en partie par la présence de forts contingents d'étudiants et d'élèves (tableau 48 1). On y retrouve, donc, la jeunesse avide de loisirs et d'évasion, et qui, trouvant peu d'occasions pour satisfaire ce besoin en ville, se dirige vers les campings qui sont à la portée de sa bourse. C'est le cas aussi des groupes sociaux transitionnel, traditionnel et inférieur qui fournissent le quart des populations des campings. Les classes moyennes, comme nous l'avons déjà relevé, ont une position assez remarquable: avec plus de 40 %, elles sont présentes en force aussi bien dans les hébergements en dur que dans les campings (tableau 48 1).

(13): A titre d'exemple nous livrons ici les prix qui étaient pratiqués en 1984 dans les deux campings de Moulay Bou Selham, ainsi que les équipements correspondants:

a) Le camping communal

- Equipements pour une capacité de 1 000 emplacements sur un terrain de sable situé à cheval sur le haut d'une dune et le creux interdunaire : 3 robinets d'eau potable et 3 douches !

- loyer : 10 dh par tente et par jour

b) Le camping classé (ex Diafa)

- Equipements pour une capacité de 600 emplacements répartis au milieu de la verdure et au bord de la lagune : électricité et eau potable pour chaque emplacement, 3 blocs sanitaires et de douches, 3 blocs pour laver la vaisselle et le linge, terrains de sport, piscine, café et épicerie

- Loyer par jour composé comme suit:

8 dh par tente

6 dh par personne

5 dh par voiture

4 dh pour l'eau et l'électricité.

**TABEAU 48. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMO-ECONOMIQUES DES POPULATIONS
HEBERGEES DANS LES STRUCTURES D'ACCUEIL EN DUR ET DE CELLES AYANT
SEJOURNE DANS LES CAMPINGS**

Tableau 48.1. Groupes sociaux

Groupes sociaux	Hébergement en dur		Hébergement en camping		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Classes supérieures	452	23,9	6	0,3	458	10,9
Classes moyennes	908	48,1	987	43,3	1 895	45,5
Etudiants et élèves	64	3,4	527	23,1	591	14,2
T.M.E	177	9,4	201	8,8	378	9,1
Autres groupes	285	15,1	557	24,5	842	20,2
Total	1 886	100,0	2 278	100,0	4 164	100,0

Tableau 48 2. Structure par âge

Classes d'âge	Hébergement en dur		Hébergement en camping		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
- 20 ans	30	1,6	233	10,2	263	6,3
20 à 29	236	12,5	863	37,9	1 099	26,4
30 à 39	511	27,1	608	26,7	1 119	26,9
40 à 49	607	32,2	376	16,5	983	23,6
50 à 59	358	19,0	139	6,1	497	11,9
60 ans et plus	144	7,6	59	2,6	203	4,9
Total	1 886	100,0	2 278	100,0	4 164	100,0

Tableau 48 3. Classes de revenus (14)

Classes de revenus en dirhams	Hébergement en dur		Hébergement en camping		Total	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
- 1 000	37	3,7	143	10,6	180	7,6
1 001 - 2 000	155	15,3	447	33,3	602	25,5
2 001 - 3 000	186	18,4	307	22,9	493	21,0
3 001 - 5 000	281	27,8	312	23,2	593	25,2
5 001 - 10 000	259	25,6	123	9,2	382	16,2
10 000 - 30 000	94	9,3	11	0,8	105	4,5
Total	1 012	100,0	1 343	100,0	2 355	100,0

Source : enquête de l'auteur "lieux d'arrivée" (entre 1983 et 1985)

Le camping se distingue, enfin, des autres moyens d'hébergement par sa population à revenus faibles ou moyens: 10 % des personnes enquêtées y ont déclaré des revenus extrêmement faibles (moins de 1 000 DH/mois) et 56,2 % des revenus moyens compris entre 1 000 et 3 000 DH/mois. Ces deux classes de

(14): Le total des ménages enquêtés ne correspond pas à celui des autres tableaux car plusieurs d'entre eux ont refusé de déclarer leurs revenus

revenus cumulées représentent à peine 20 % des ménages touchés dans les hébergements en dur (tableau 48 3).

Pour toutes ces raisons, les campings, et notamment les moins équipés, supportent les plus extrêmes concentrations humaines: celles-ci peuvent atteindre, selon nos comptages, entre 3 000 et 10 000 personnes par campement.

Ainsi, si les vacanciers issus des milieux aisés peuvent satisfaire leurs besoins en tourisme de séjour en s'adressant à l'hébergement hôtelier de standing ou aux nouvelles stations équipées en appartements et bungalows qui poussent un peu partout, ceux issus des catégories sociales démunies qui veulent aussi bénéficier d'une petite place au soleil ne peuvent s'adresser qu'aux campings communaux. Ces derniers sont malheureusement insuffisants aussi bien en nombre qu'en équipements collectifs, ce qui entraîne un entassement et un surpeuplement en contradiction avec l'idée même de séjour touristique. Nous sommes alors frappé par les longues files qui se constituent derrière l'unique robinet du camping ou par l'entassement des ordures et des déchets, en pleine chaleur estivale et au milieu de fortes concentrations humaines (15).

Mais la forte affluence des touristes marocains vers les différents types de campings ne s'explique pas seulement par la modestie des loyers qui les mettent à la portée des revenus moyens et faibles. Le succès de ce type d'hébergement trouve son origine, à notre avis, dans la tradition des moussems que les Marocains ont hérité du passé. En décrivant la fréquentation des moussems, qui est, non seulement encore vivace, mais connaît de nos jours une véritable renaissance, nous insistons sur leurs apports au développement du tourisme sous ses formes modernes (16). Or, de toutes les formes d'hébergement possibles, c'est le camping qui recrée le mieux l'ambiance des moussems. Les préparatifs, le déplacement, le campement, la vie de la famille - et de la femme en particulier - qui ne répugne pas à s'installer en dehors de la tente, l'atmosphère de fête avec les jeunes groupes qui improvisent des spectacles de musique et de danse, et les commerces d'alimentation et de souvenirs qui s'organisent en de véritables rues marchandes, tout ceci concourt à rappeler la traditionnelle trilogie pèlerinage-foire-fête populaire. Certains campings sont de véritables moussems où la plage et les plaisirs de la mer remplacent le marabout. D'ailleurs, les ruraux qui habitent dans les environs de certains de ces sites touristiques (Moulay Bou Selham, Oualidia, Ksar Sghir), donnent le nom de mousssem à la saison estivale qui est marquée entre autres par les grands rassemblements de campeurs.

(15): Lors de nos enquêtes et interviews, nos interlocuteurs ont fait allusion de temps en temps à des cas de choléra que nous n'avons pu vérifier auprès des autorités sanitaires.

(16): Cf: supra, Livre I, Chapitre III.

Nous pensons donc que l'habitude qu'avaient et qu'ont toujours les Marocains de fréquenter les moussems traditionnels a facilité l'adoption sans réserve du camping estival sous sa forme moderne. C'est l'une des raisons qui pourrait être avancée pour expliquer l'absence ou la rareté des campings dans les deux pays voisins, l'Algérie et la Tunisie. Faute de manifestations traditionnelles rappelant le moussem marocain, le passage de celui-ci vers le camping n'a pu se faire. Mais en attendant que des études similaires soient conduites dans les deux pays, cette explication n'est avancée, ici, qu'à titre d'hypothèse.

La spécificité du tourisme international qui se dirige vers le Maroc pourrait fournir une explication supplémentaire à cette différence avec la Tunisie. Le maintien d'un tourisme itinérant, à côté du tourisme de séjour balnéaire, s'expliquant en partie par l'accessibilité du Maroc en voiture grâce au pont naturel constitué par l'Espagne, fait que les voyages individuels (17) en voiture particulière sont très fréquents (18). De ce fait, et contrairement à la Tunisie (19), par exemple, une demande internationale pour le camping existe au Maroc et devait être satisfaite. La création de ces terrains et l'habitude qu'ont les étrangers de les utiliser, a certainement eu aussi un rôle d'entraînement auprès des touristes nationaux; ce qui n'est pas le cas en Tunisie.

Nous pouvons, enfin, faire intervenir les différences d'échelle entre les deux pays. En Tunisie, les distances relativement courtes ne nécessitent pas de longs déplacements vers les lieux où se font les séjours prolongés. Ce qui n'est pas le cas au Maroc où les longs déplacements durent plus d'une journée et où le voyageur a pris l'habitude de séjourner et par conséquent à imaginer un moyen d'hébergement léger et économique.

b. Le logement chez l'habitant fait la spécificité du tourisme marocain.

Si l'hébergement en camping progresse rapidement parmi les vacanciers marocains, le logement chez l'habitant reste la principale forme d'accueil. Les visites des parents et amis donnant lieu à des séjours plus ou moins longs, et les locations d'une partie ou de tout un logement, concernent plus de la moitié de nos ménages enquêtés (tableau 44, page 308).

Bien que la première forme d'accueil (chez les parents et amis) donne lieu à un séjour généralement gratuit, alors que la deuxième (la location) est payante,

(17): Nous entendons par "individuel" un voyage organisé par le touriste ou le groupes de touristes en dehors du réseau des agences internationales qui contrôlent l'essentiel des voyages de groupes.

(18): Cf. *infra*, Livre I, Chapitre IV.

(19): Le développement du tourisme international en Algérie étant encore faible, nous ne pouvons intégrer ce pays dans cette comparaison.

nous les avons regroupées car elles présentent, à notre avis, plus d'un caractère commun.

Le séjour chez les connaissances et amis a été, parfois -surtout dans les villes de l'ex-zone espagnole et internationale du Nord (Tanger, Tétouan, Al Hoceïma)- à l'origine de la location chez l'habitant. Cette forme d'hébergement a, sans doute, été connue dans d'autres régions du Maroc, mais c'est dans les villes du Nord que nous avons recueillies les interviews les plus explicites. Nous verrons plus loin (20) que l'ex-zone espagnole était depuis le début du siècle et même avant, fortement recherchée par les habitants de l'intérieur du pays et notamment ceux de la ville de Fès. Il apparaît, à travers les déclarations aussi bien celles des touristes-locataires que celles des habitants louant leurs maisons, que cette habitude est issue d'une évolution assez particulière.

Les premiers séjours ont été de véritables invitations au cours desquelles les groupes hôtes vivaient à la charge des familles d'accueil. Puis, lors de séjours suivants, les visiteurs prennent l'habitude de terminer leurs vacances en laissant des cadeaux et présents. Dans un troisième temps ils contribuent plus directement aux dépenses quotidiennes. Enfin ces compensations directes ou indirectes pour services rendus au cours des vacances se transforment, dans un dernier temps, en frais de location. Cette évolution, schématisée ici, ne se fait pas obligatoirement chez la même famille et de façon linéaire. C'est plutôt un itinéraire par lequel sont passés les ménages qui partent en vacances au fur et à mesure que les relations inter-familiales se relâchaient et que les rapports se monétarisaient.

D'un autre côté, cette transaction (la location chez l'habitant) ne passe pas par les mêmes canaux que celles concernant les autres modes d'hébergement commercial. Mise à part les résidences de type moderne gérées par des sociétés comme la S.A.T à Cabo Negro ou celles qui se développent de plus en plus à Tanger, la location échappe presque totalement au secteur économique moderne. Les transactions se font directement entre propriétaires et locataires en l'absence des agences immobilières et des courtiers. Des liens d'amitié et d'intérêt se tissent entre les deux partenaires, le premier réservant, année après année, la chambre ou la totalité de la demeure au même locataire. De ce fait, location et logement chez les parents ou amis ont le même caractère commun : dans les deux cas, le séjour s'effectue chez l'habitant; contrairement au tourisme international, ces séjours mettent en contact direct touristes marocains et habitants des lieux visités. Nous verrons plus loin que les rapports tissés à cette occasion ont une signification socio-géographique importante (21).

L'hébergement chez l'habitant (sous ses deux formes) est fréquent dans la plupart des destinations touristiques. La population concernée est,

(20): Cf. *supra*, Chapitre III.

(21): Cf. *supra*, Livre II, Chapitre III et Livre III, Chapitre III.

malheureusement, la plus difficile à évaluer avec précision, faute d'enquêtes spécialisées. Sans tenir compte de la population qui séjourne en résidences privées ou en location (22), les auteurs du S.D.A.U. de Tanger, évaluent la population supplémentaire du mois d'Août dans cette ville à 30 000 personnes par jour (23). Or, d'après cette estimation -qui est basse à notre avis- 24 200 personnes (soit plus de deux-tiers) seraient hébergées chez l'habitant; ceci porte, selon la même démarche, l'effectif de la population supplémentaire annuelle qui, pour son logement, s'adresse à l'habitant à 145 000 personnes (24); Le total des nuitées atteint alors -sur la base d'une durée de séjour moyenne de 10 jours- 1 450 000 nuitées. A El Jadida, R. Chakir estime pour sa part, le pourcentage des ménages marocains qui louent et celui des ménages résidant chez leurs familles ou connaissances à plus de 66 % du total des touristes marocains, séjournant l'été dans la station (R. Chakir, 1980).

Le logement chez les parents et amis vient en tête de tous les moyens d'accueil utilisés par les touristes marocains. Il pose néanmoins un problème de définition. En effet, par son motif, le voyage qui donne lieu à ce type de séjour se situe entre le déplacement touristique et le voyage pour raison familiale. Il est le plus souvent le fait de migrants revenant sur leurs lieux d'origine à l'occasion du congé annuel. Cette constatation rejoint la discussion que nous avons consacrée au problème de la définition du voyage touristique (25). Il convient de rappeler, ici, que nous n'avons pas écarté les déplacements dont le but premier est la visite des parents et des amis, lorsqu'ils coïncidaient avec une période de vacances et donnaient lieu à un long séjour.

Cette habitude de retour sur le lieu d'origine du chef de ménage ou de son conjoint maintient des relations continues entre différentes régions et revêt de ce fait une grande importance socio-géographique. Casablanca, par exemple, a reçu comme ville d'accueil, un fort contingent de ménages qui ont séjourné chez des parents ou des amis: 61 % des ménages ayant séjourné dans cette ville. Le pouvoir attractif de la grande métropole économique et la forte présence à Casablanca de ménages immigrés, expliquent l'intense réseau de relations tissé par cette ville avec les autres régions du pays. Le rôle de ces relations continues avec le lieu de naissance du chef de ménage dans la configuration des espaces de plaisance des

(22): "On prend comme hypothèse arbitraire que le nombre de touristes en résidences privées ou en location est compensé par le nombre de Tangérois partant en vacances à l'extérieur pendant la même période: " Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de Tanger, dossier sectoriel tourisme, page 68.

(23): Cf: *infra*, Livre I, Chapitre I, la présentation critique de cette méthode d'évaluation.

(24): Nous avons déjà présenté la méthode de calcul utilisée par le Groupe Huit (Livre I, Chapitre I)

(25): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre I.

différentes villes fera l'objet d'une analyse détaillée lorsque nous étudierons les lieux de séjour (Chapitre III de ce même Livre).

La location qui intervient pour 19 % dans les réponses recueillies par l'enquête "lieux de départ", passe à 21,3 % sur les lieux d'arrivée et à 47 % si l'on ne prend pas en considération le camping (tableau 49).

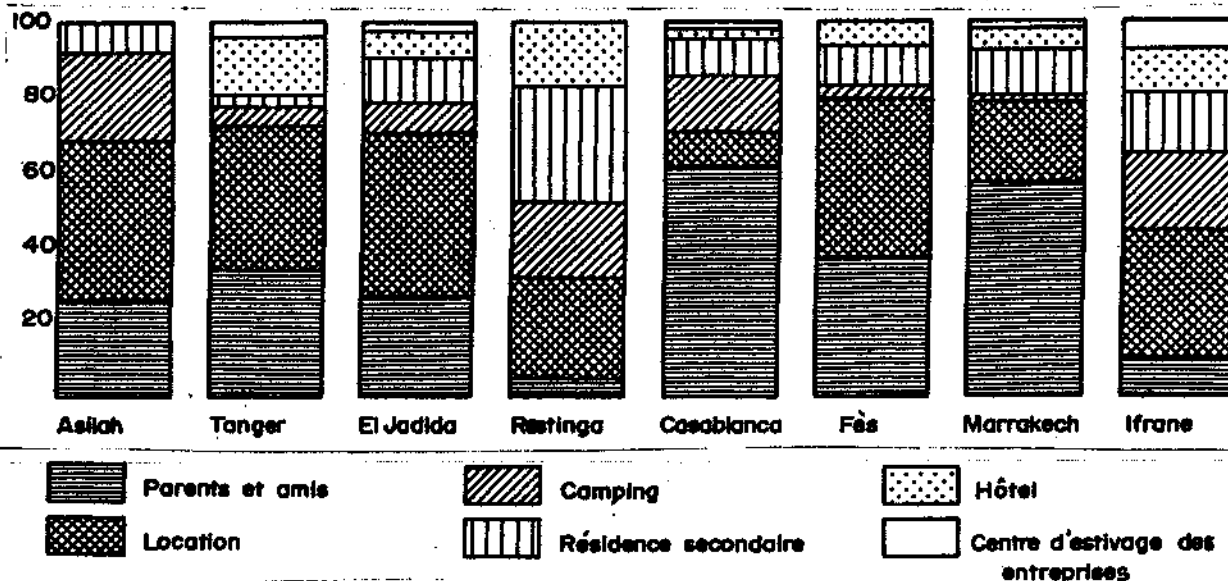
TABLEAU 49. STATUT D'OCCUPATION DU MODE D'HEBERGEMENT DANS LES STATIONS BALNEAIRES.

Statut d'occupation	Nombre de ménages	Pourcentage	
Locataires	887	47,0	21,3
Propriétaires	808	42,8	19,4
Prêts et hôtes	191	10,1	4,6
Sous-total	1 886	100,0	45,3
Camping	2 278		54,7
Total	4 164		100,0

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985)

Ceci revient à dire que la location est beaucoup plus fréquente dans les stations balnéaires que dans les autres destinations touristiques. Son poids est effectivement très variable d'une ville à l'autre (figure 59). Elle prédomine généralement dans les villes côtières les plus fréquentées par les touristes marocains : 42 % à Asilah, 43,4 % à El Jadida, 37,8 % à Tanger. Mais les destinations de l'intérieur du pays quand elles reçoivent un important flux touristique (Fès et Ifrane par exemple) offrent aussi des possibilités de location. Le fort pourcentage de Fès s'explique par le poids des deux stations thermales satellites, Moulay Yacoub et Sidi Hrazem, qui ont été comptabilisées avec la métropole régionale.

FIG. 59 - MODES D'HEBERGEMENT DANS QUELQUES DESTINATIONS TOURISTIQUES



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

Nous ne pouvons comprendre en effet l'importance de ce moyen d'hébergement sans faire appel au rôle du thermalisme. Cette pratique accorde traditionnellement, nous l'avons déjà souligné (26), une grande place à la location chez l'habitant. Les séjours à l'occasion des pèlerinages - en dehors des moussems - auprès des principaux Saints se passaient aussi, soit dans l'enceinte du mausolée lui-même, soit le plus souvent dans une chambre louée chez l'habitant. La tradition accordait, donc, une place à la location; le tourisme moderne peut donc récupérer facilement cette pratique. Il le fait d'autant plus volontiers que les modes d'hébergements modernes - exception faite du camping - se prêtent mal à un tourisme avant tout familial. Plus que de chambres individuelles qui conviennent mal à une vie en commun et à des groupes relativement nombreux, le touriste marocain a besoin d'un cadre de vie reproduisant les conditions d'existence de tous les jours avec des chambres multi-fonctionnelles et la possibilité de prendre des repas et de participer à des veillées en commun. La location d'une chambre ou de deux à l'intérieur d'une maison, le plus souvent en partie occupée par le propriétaire, reste aussi à la portée des bourses des familles à faibles revenus .

Pour toute une série de raisons déjà évoquées (27), nous avons choisi la petite ville d'Asilah pour l'étude des caractéristiques de la location chez l'habitant. Rappelons brièvement que nous avons estimé le solde de la migration d'été vers la ville d'Asilah à 28 000 personnes. Or, en tout et pour tout, cette ville ne dispose que de 1 071 lits répartis en 8 petits hôtels (350 lits) et 4 campings organisés (721 lits), auxquels s'ajoutent éventuellement trois autres aires de camping, éloignées de la ville et de capacité mal connue. Cette capacité, même suréxploitée - nous pensons notamment aux campings-, ne peut répondre qu'aux besoins d'une infime partie de ce flux touristique national. Effectivement, les résultats de nos deux enquêtes réservent aux séjours chez l'habitant l'essentiel des déclarations. Ceux qui parmi les ménages enquêtés dans les villes de départ, déclarèrent Asilah comme destination ont séjourné pour 68,4 % d'entre eux chez l'habitant (location et parents et amis). Quant aux ménages estivants enquêtés dans la ville d'Asilah elle-même, ils ont déclaré avoir recours à la location chez l'habitant et à l'hébergement chez les parents et les amis pour 95 % d'entre eux. En appliquant ces pourcentages aux 28 000 touristes séjournant chaque été à Asilah, on se rend compte qu'il ne reste plus que 1 500 à 8 000 personnes qui s'adressent aux autres types d'hébergement dont les 1 000 lits hôteliers et para-hôteliers.

L'espace urbain de la ville d'Asilah se structure autour de trois éléments (figure 60). La médina, objet d'une attention particulière, à cause du festival annuel qui s'y déroule, est relativement bien entretenue, tout au moins au niveau des rues et des façades. Au Nord de celle-ci, s'étend l'ancien quartier espagnol "Parada" qui est un quartier administratif et résidentiel hérité de la période

(26): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre III.

(27): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre II.



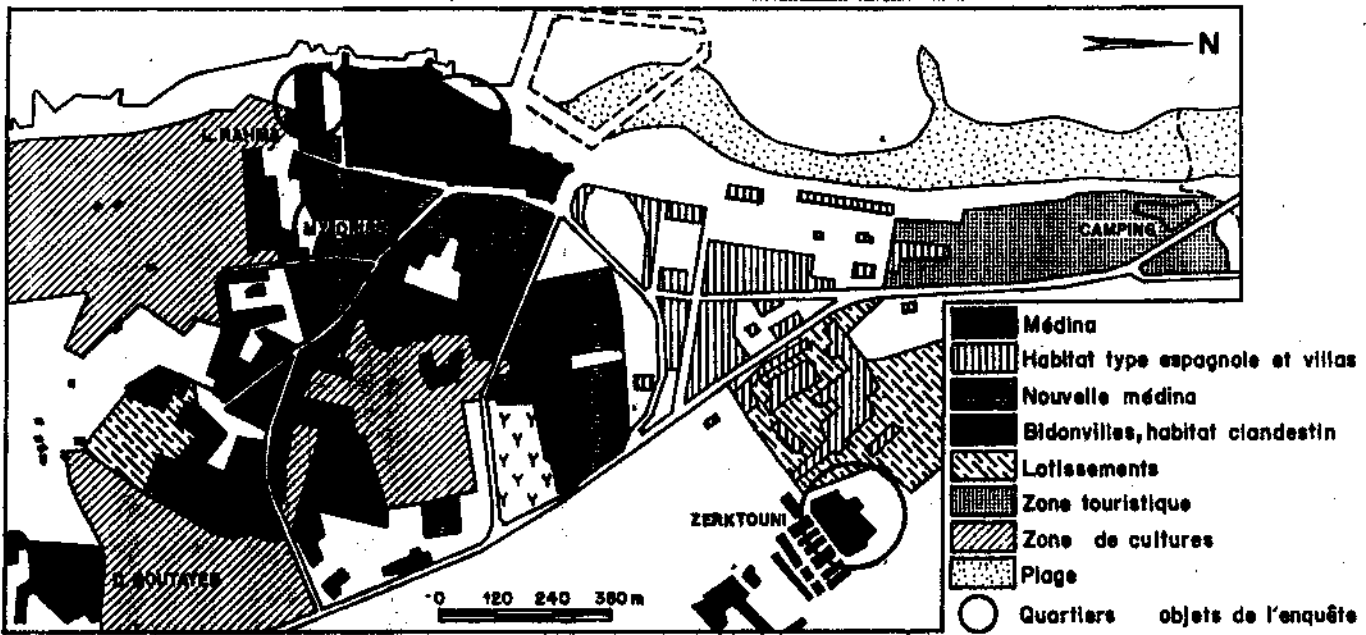
PLANCHE XII. VUE AERIENNE DE LA VILLE D'ASILAH.

*L'offre en location estivale se concentre dans la médina,
mais déborde aussi dans les quartiers extra-muros.*

Echelle approximative: 1: 6 000 - Année: 1988.

coloniale. Il se continue vers le Nord et le long du littoral par une zone touristique (plusieurs campings et un village de vacances). Vers l'intérieur et en suivant les principaux axes routiers, plusieurs quartiers se sont développés. Résultat d'une urbanisation plus ou moins spontanée, ces quartiers sont relativement sous-équipés. Ils se terminent vers le Sud par le bidonville de Boutayeb et vers l'Est par le quartier d'habitat spontané de Zerktouni. Avec un taux d'accroissement annuel (1971-1982) de 2,6 %, égal au taux d'accroissement naturel, la ville a connu paradoxalement une croissance urbaine rappelant par certains côtés (renchérissement des terrains et extension de l'espace urbain) celle des grandes villes. Le développement de la demande en locations estivales auprès de l'habitant (construction de nouveaux logements et surtout surélévations) et le rôle des originaires de la ville non résidents (émigrés à l'étranger ou fonctionnaires dans d'autres villes) qui édifient des demeures pour ne les utiliser que l'été expliquent cette évolution de l'espace urbain.

Dans une étude consacrée au marché foncier d'Asilah, A. Lahzam constate que *"Paradoxalement et surtout ces dernières années, l'évolution de l'espace urbain n'est pas déterminée uniquement par le taux d'accroissement de la population mais surtout par des facteurs extérieurs, tels que la construction de logements par les originaires de la ville non résidents (fonctionnaires, émigrés à l'étranger), ceci est d'autant plus important que la ville est devenue un centre touristique d'envergure nationale. En outre des résidents construisent des logements neufs ou réalisent des surélévations en vue de les louer pendant les mois d'été"* (A. Lahzam, 1986). Nous reprenons, dans ce qui suit, les éléments d'analyse de cet auteur. La ville s'est développé au cours des vingt dernières années au dépend des jardins maraîchers situés au centre et ceux localisés à sa périphérie (figure 60), par le biais de lotissements spontanés. 33 lotissements légaux sont par ailleurs réalisés depuis 1972. Les lotissements privés sont initiés par les propriétaires initiaux des terrains, pour la plupart originaires de la ville d'Asilah. Ce sont les terrains bordant les grands axes routiers et ceux situés en retrait et de ce fait moins chers qui sont les plus demandés. Les opérations de lotissements économiques réalisés par le Ministère de l'Habitat sont par contre rares: un programme social de 100 logements et un petit lotissement de villas. dans un premier temps la demande est limitée aux T.M.E. originaires de la ville; puis à partir de 1979, *"..avec le développement de la vocation touristique de la ville, s'ajoutent à cette catégorie les habitants qui, en mobilisant leur épargne, construisent des logements non seulement pour satisfaire leurs propres besoins mais aussi pour nourrir un secteur locatif particulier : la location pendant la période d'été"* (A. Lahzam, 1986). Les travailleurs immigrés contribuent aussi à la production de ce parc de logement locatif. Une étude commandée par une fondation créée par un groupe de travailleurs émigrés aux Pays-Bas, en majorité originaires d'Asilah, relève le



Source: Photographie aérienne (1988).

FIG. 61 - POURCENTAGE DES PIÈCES LOUÉES PAR RAPPORT AU TOTAL DES PIÈCES.

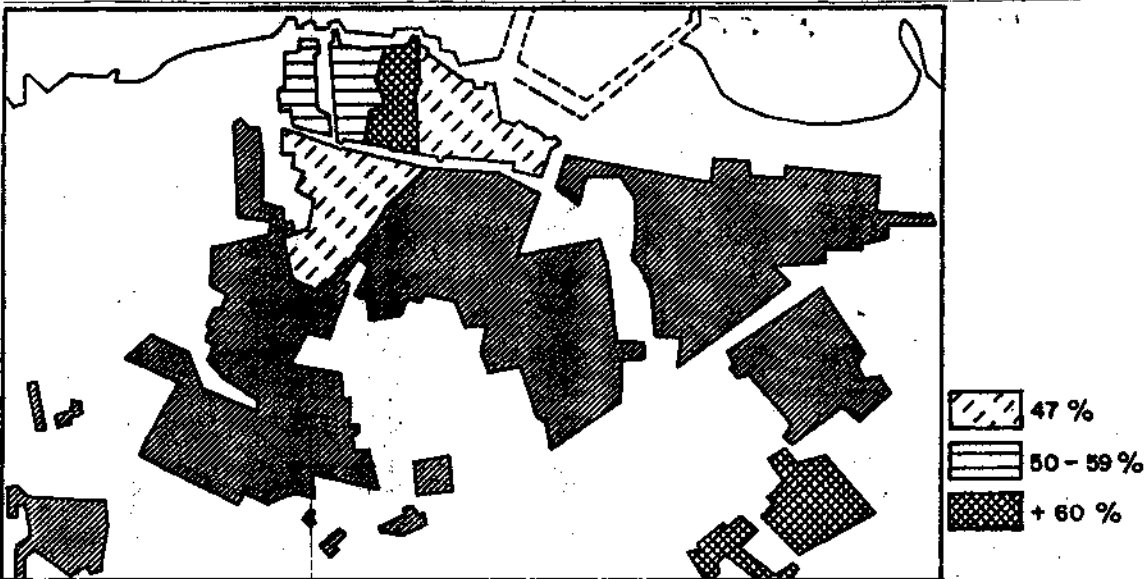
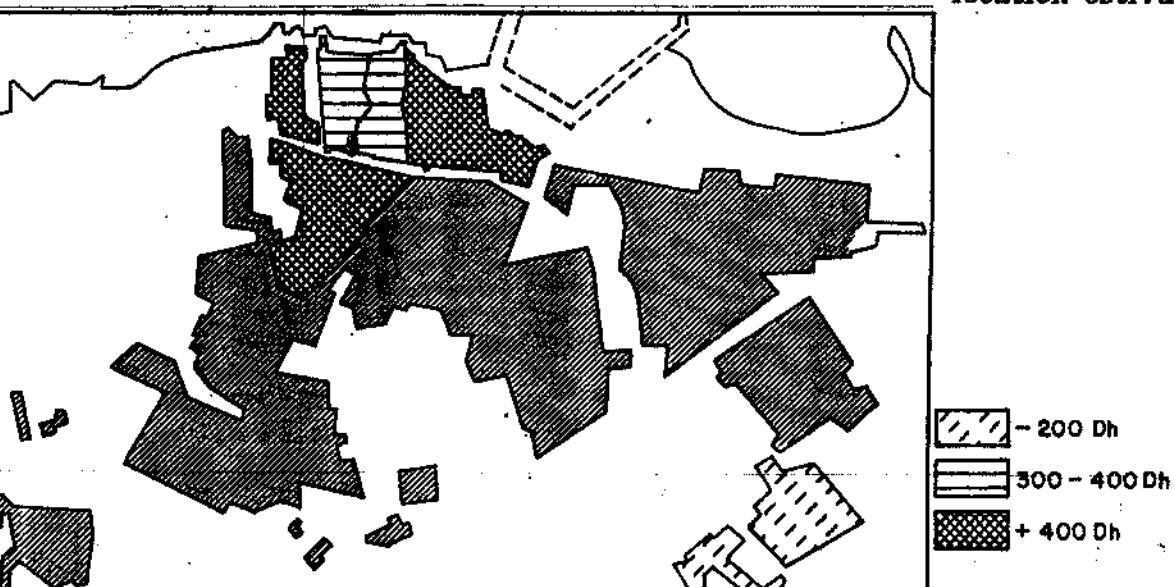


FIG. 62 - PRIX MOYEN PAR PIÈCE ET PAR MOIS.

Source: sondage de l'auteur "location estivale à Asilah" (1985).



phénomène de construction de logements par des T.M.E qui ne sont loués que durant l'été (28). Durant le mois de janvier 1986, par exemple, 100 permis de construction ont été délivrés aux émigrés originaires de la ville dont 30 résidant aux Pays-Bas.

Le dynamisme du secteur de la construction est souligné par un taux d'accroissement du parc de logement entre 1975 et 1984 de 3,1 % par an, contre 2,6 % seulement pour la population. Le rôle de la demande touristique dans ce dynamisme apparaît également dans l'évolution des prix du terrain. A Asilah, une corrélation étroite entre la faible évolution démographique et une faible évolution des prix fonciers perdure jusqu'à la fin des années 1970. A partir de cette date, la ville tout en ayant un faible accroissement démographique enregistre une importante augmentation du prix des terrains. Ces prix se situent autour de 1 00 DH/m² le long des axes routiers, 300 à 600 DH/m² à l'intérieur des quartiers et des lotissements, 150 à 200 DH/m² pour un terrain à viabiliser à l'intérieur de la ville et 70 à 80 DH/m² pour une parcelle située en périphérie (A. Lahzam, 1986). Il est évident que la fonction de station touristique tournée vers la clientèle nationale n'explique pas à elle seule cette évolution des prix fonciers; le fait que l'augmentation des prix ait été amorcée dès le milieu des années 1970 c'est à dire avant l'affirmation de la fonction touristique de la ville, qui se précise au début des années 1980, pousse A. Lahzam à faire intervenir un autre facteur explicatif. Les prix seraient déterminés à l'échelon régional en s'alignant sur ceux de Tanger. Il est fort probable que ce dernier facteur s'est ajouté à l'augmentation de la demande en location estivale pour expliquer ce dynamisme du secteur de l'habitat qui ne reflète ni une croissance économique ni un un dynamisme démographique.

La location estivale chez l'habitant est généralisée à tout l'espace urbain, alors qu'à l'origine, elle était confinée dans la médina. Nous l'avons relevée dans tous les quartiers, y compris dans certaines ruelles d'habitat très dégradé du quartier Zerktouni. Ne pouvant couvrir la ville entière à la recherche de toutes les demeures mises en location, nous avons choisi d'effectuer un sondage dans les différents quartiers: la médina, avec ses trois arrondissements; le quartier Lalla Rahma qui en est l'extension extra-muros; le quartier de Moulay Driss qui fait partie de la ville nouvelle et celui de Zerktouni qui se trouve dans la périphérie Est avec un habitat en partie de bidonvilles (figure 60). Notre essai d'inclure aussi quelques ménages du Parada n'a pas été concluant, car ceux-ci refusent systématiquement de reconnaître la mise en location de leurs maisons. Ce refus trouve son origine, d'une part, dans les loyers très élevés qu'ils touchent et la crainte du fisc et, d'autre part, dans la situation sociale de ces propriétaires qui

(28): "Les émigrés n'aiment pas louer leurs maisons aux habitants d'Asilah de crainte que ceux-ci ne la quittent plus ou parce qu'ils la dégradent. Il est plus rentable de louer la maison durant les mois d'été pendant quelques semaines à des touristes. Certains émigrés possèdent même jusqu'à huit maisons." (H. Verhoeff, S. Gussenhoven, 1986)

leur interdit de reconnaître cette source complémentaire de revenus, supposée être réservée aux nécessiteux (29).

Dans la plupart des maisons visitées, une partie seulement de la demeure était louée, le propriétaire se repliant provisoirement avec sa famille dans l'autre partie. Mais nous avons aussi rencontré des logements loués en totalité: en ville nouvelle, c'est le cas de plusieurs maisons vides et appartenant à des propriétaires absentéistes; en médina, surtout dans le deuxième arrondissement, la famille-propriétaire s'installe sur la terrasse, dans une chambre - ou parfois dans une baraque - aménagée à cet effet pour libérer les deux ou trois pièces nécessaires; dans les quartiers Moulay Driss, Lalla Rahma et parfois même en médina, les surélévations permettent la location d'un niveau et l'utilisation de l'autre pour le logement. Les pièces louées peuvent l'être par le même ménage ou par plusieurs à la fois, comme c'est souvent le cas de la part des jeunes étudiants et élèves. De toutes les rues visitées, celles qui mettent en location le plus de chambres par rapport au total, se localisent dans le deuxième arrondissement de la médina et dans le quartier Zerktoni (figure 61).

Ces mêmes pratiques se rencontrent dans d'autres villes. A Tanger, plusieurs ménages à faibles revenus libèrent une partie du logement en envoyant leurs jeunes enfants camper sur la plage de Ksar Sghir, pour pouvoir profiter de la demande en location estivale. A El Jadida, le séjour au moussem de Moulay Abdallah prolongé de quelques semaines est mis à profit également pour héberger les *marrakchi* qui passent l'été dans cette ville.

Dans toutes ces villes, l'essentiel des locations se regroupe dans les ruelles des médinas. A El Jadida, les quartiers de haut standing ne reçoivent que 5 % des touristes en location chez l'habitant, alors que les ménages de la médina, de la Nouvelle Médina et ceux des quartiers d'habitat mixte concentrent le reste des visiteurs locataires. En Nouvelle Médina, la maison formée en général d'un rez-de-chaussée et d'un étage permet au propriétaire de louer un niveau et de se réserver l'autre (R. Chakir, 1985). A Tanger le phénomène est perceptible dès

(29): Cette situation délicate nous a obligé à nous faire accompagner, dans les autres quartiers, par des Mokkaïdem qui nous indiquaient eux-même les maisons occupées, en partie ou en totalité, par des estivants locataires. Le choix de l'échantillon n'est donc pas tout à fait rigoureux. Par conséquent, nous ne prétendons pas, à travers cette enquête, fournir des données représentatives de toute la ville ou d'en extraire des taux de location par quartier. Les indications qui suivent se limitent donc aux seules maisons que les mokkaïdem ont bien voulu nous montrer et qui, au nombre de 83, se répartissent comme suit:

-Médina : 1^{er} arrondissement : 16
 2^{er} arrondissement : 17
 3^{er} arrondissement : 16

-Lalla Rahma : 14

-Moulay Driss: 11

-Zerktoni : 9

(Cf : Figure 60)

l'arrivée d'un non-résident à la gare routière ou ferroviaire, où il est abordé par des adolescents qui lui proposent des pièces en location tout en énumérant les meubles et équipements (eau, électricité, toilettes) que celles-ci offrent. Les zones les plus touchées (Dar Al Baroud, Hanout Al Mnider et Oued Aherdane) se concentrent en Médina. Mais on trouve aussi des appartements meublés au centre-ville moderne et en Nouvelle Médina (Msallah). Les villas et résidences secondaires de la baie et de la Montagne sont proposés suivant d'autres canaux à une autre catégorie de clientèle, à savoir des ménages des classes supérieures et des familles et individus originaires des pays arabes du Golfe.

Tout en étant supérieurs aux loyers moyens payés pour une résidence permanente, ceux perçus au cours de l'été restent dans l'ensemble très bas si on les compare aux coûts de l'hébergement en hôtellerie même non homologuée. Nous avons, certes, relevé des loyers assez élevés, tels ceux rapportés par R.Chakir pour El Jadida qui cite des chiffres oscillant, selon les quartiers, entre 1 500 et 3 000 DH, sans que l'on sache néanmoins le nombre de pièces qu'offrent ces logements. Dans le quartier résidentiel d'Asilah (ex-Parada), il arrive qu'un appartement de 2 à 3 pièces soit loué pour 2 000 à 3 000 DH le mois. A l'occasion du Festival Culturel qu'organise la ville chaque été, certaines familles louent aux organisateurs de spacieuses et anciennes demeures pour des sommes allant jusqu'à 10 000 DH. Mais en voulant nous limiter à la description du seul tourisme populaire, qui fait l'originalité de ces petites villes, nous avons exclu volontairement de nos moyennes ces loyers très élevés qui sont l'exception. Pour mieux apprécier les différences entre les quartiers, nous avons converti ces loyers par chambre et par mois.

Ces sommes sont le fruit de longs marchandages qui se continuent parfois durant tout le séjour. Le plus souvent, le nombre de personnes convenu au début de la location augmente au cours du séjour avec l'arrivée, imprévue ou volontairement non annoncée au propriétaire, d'autres membres de la famille ou d'amis. Ceci fait l'objet de majorations que réclame le propriétaire et qu'essaie de réduire le locataire (30). A Asilah, le loyer moyen par pièce et par mois tourne, dans les quartiers populaires, autour de 300 DH, auxquels il convient d'ajouter des suppléments pour l'électricité, l'eau et les meubles fournis généralement avec le logement. Les différences selon les quartiers sont assez élevées : 173 DH en moyenne au quartier Zerkouni et 500 DH au quartier Lalla Rahma (figure 62) avec des loyers qui peuvent dépasser les 1 000 DH.

(30): En ajoutant à cela les sous-déclarations du propriétaire ou les sur-déclarations du locataire, nous réalisons à quel point ces sommes déclarées sont à manier avec prudence.

TABLEAU 50. DEPENSES DE LOCATION PAR MENAGE ET PAR MOIS

Loyer en DH	Tanger	Asilah	El Jadida	Maroc
moins de 500	8,1	29,9	10,7	20,2
500 - 1 000	2,7	55,4	50,7	27,0
1 001 - 2 000	37,8	13,9	33,3	31,6
2 001 - 5 000	50,1	0,7	5,3	17,9
plus de 5 000	1,3	0,0	0,0	3,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Loyer moyen en DH	2 362	747	823	1 208

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985)

L'enquête "Lieux d'arrivée" nous fournit par ailleurs, et pour la ville d'Asilah un coût moyen de location par ménage et par mois de 747 DH alors que la moyenne de l'échantillon national est de 1 208 DH (tableau 50). La forte valeur locative à Tanger traduit les sommes très élevées (jusqu'à 10 000 DH/mois) demandées par les propriétaires des résidences individuelles ou collectives de la baie de Tanger.

Asilah, par contre se place parmi les destinations les moins chères au niveau de la location et rend plausible la moyenne de 300 dh par pièce et par mois.

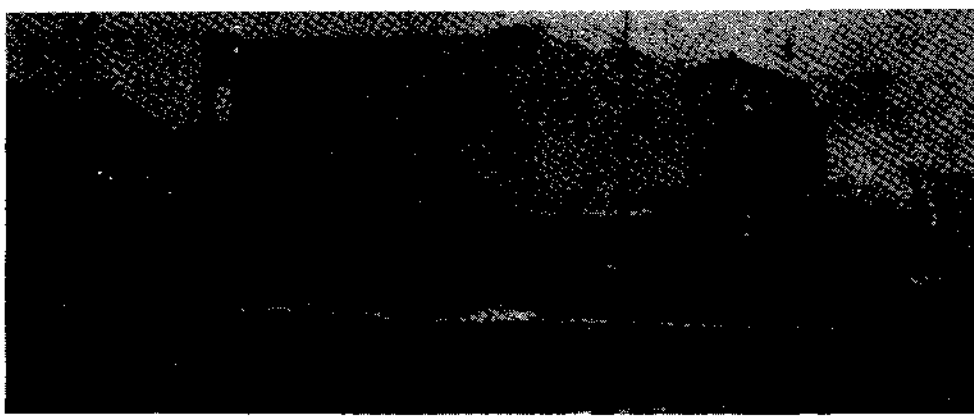
Cette faiblesse de la valeur locative traduit le bas niveau socio-économique à la fois de ceux qui offrent ces structures d'accueil et de ceux qui les recherchent. Que ce soit en Médina ou en Ville Nouvelle, les propriétaires ou parfois les locataires qui mettent en location ou en sous-location leurs maisons appartiennent dans leur grande majorité aux secteurs traditionnel et inférieur (figure 63 A). La ventilation des professions de ces loueurs est la suivante :

TABLEAU 51. PROFESSIONS DES CHEFS DE MENAGES QUI LOUENT LEURS MAISONS A ASILAH.

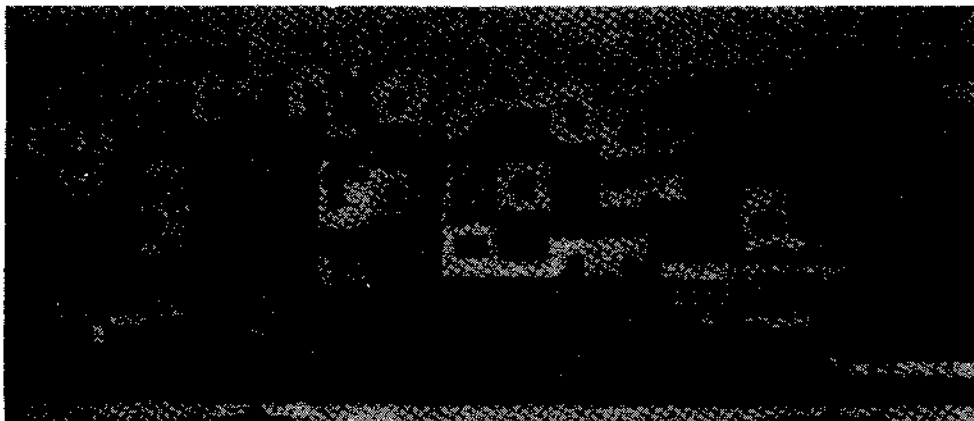
Profession	Effectifs	Observations
Retraités.....	21.....	en majorité des retraités de l'armée espagnole
Commerçants.....	10.....	surtout des petits marchands de légumes et de poissons
T.M.E.....	5.....	dont un commerçant
Divers petits métiers....	13.....	cordonniers, maçons, couturières
Fonctionnaires.....	7.....	dont 2 soldats et 2 instituteurs
Ouvriers.....	9.....	dont 2 saisonniers
Gardiens.....	5	
Employés subalternes.....	4	
Chômeurs.....	3	
Total.....	83	

Source : Sondage de l'auteur "location estivale à Asilah" (1985)

1



2



3



4



PLANCHE XIII. LA GRANDE DIVERSITE DU STANDING DES RESIDENCES DE VACANCES TRADUIT L'ORIGINE SOCIALE DES ESTIVANTS.

Photo 1: Somptueuse villa de la Marina-Smir à Restinga: classes supérieures du secteur privé - Photo 2: Appartements du centre de vacances de "Bank Al Maghrib" dans la baie de Tanger: Classes supérieures du secteur public - Photo 3: Petits bungalows de la station balnéaire de Steiha sur le littoral de la province de Chefchaouène: Classes moyennes du secteur public.- Photo 4: Habitat "clandestin" sur le toit d'un café de Moulay Bou Selham: ménages du secteur inférieur.

Cet échantillon est bien représentatif des classes dites populaires, au faible niveau de vie et aux conditions d'existence difficiles et précaires. Mais il est surtout représentatif du marasme socio-économique que connaît la ville depuis l'époque coloniale : une industrie inexistante, une pêche handicapée par l'absence d'un port (31), une agriculture encore importante mais reculant sérieusement devant la croissance de l'espace bâti, et enfin, des revenus très modestes (tableau 52). Une bonne partie des ménages ne vit correctement que grâce aux envois des nombreux émigrés résidant et travaillant en Europe. L'autre survit grâce aux maigres compléments que rapporte la saison touristique.

TABLEAU 52. REPARTITION DES REVENUS MENSUELS A ASILAH

Classes de revenus (dh)	Nb. de ménages	%
0 - 375	1 610	39,6
376 - 750	850	20,9
751 - 1 125	810	20,0
1 126 - 1 500	475	11,7
1 501 et plus	315	7,8
Total	4 060	100,0

Source : Pachalik d'Asilah (1984) (32)

A partir des données du tableau 52 on comprend bien la faiblesse des loyers consentis en faveur des touristes nationaux. La location estivale à Asilah n'est en fait qu'une activité parmi d'autres auxquelles ont recours les ménages aux revenus les plus modestes. Pour les uns, c'est un moyen d'améliorer des rentrées faibles et irrégulières; pour d'autres, c'est une simple activité de survie.

Nous pouvons également analyser le type et l'origine sociale des touristes nationaux qui s'adressent à ce mode d'hébergement. Parmi les touristes locataires d'Asilah, nous retrouvons des ménages appartenant aux différentes catégories sociales déjà décrites plus haut (33). Mais outre l'absence, bien évidente, des classes supérieures, nous relevons une forte concentration des couches inférieures des classes moyennes et une présence assez notable des secteurs transitionnel, traditionnel et inférieur (tableau 53). Parmi les classes moyennes, ce sont surtout les instituteurs et les employés de la fonction publique du même échelon qui s'adressent à l'hébergement chez l'habitant. Au sein des autres catégories, on note une certaine présence des commerçants, de quelques ouvriers et des étudiants. Au total les employés de la fonction publique, toutes catégories confondues, sont les

(31): Un port est en construction mais il est plutôt destiné à la plaisance; cf: *infra*, Livre III, Chapitre I.

(32): l'origine des données remonte à l'enquête "pauvreté" réalisée par le Ministère de l'Intérieur en 1984.

(33): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre I.

plus représentés; nous les trouvons surtout dans la médina et dans le quartier Lalla Rahma (figure 63 B).

TABLEAU 53. CATEGORIES PROFESSIONNELLES DES LOCATAIRES-ESTIVANTS A ASILAH

Catégories professionnelles	Effectifs	%
Fonction Publique	37	67,5
dont les Instituteurs	19	22,9
Etudiants	10	12,0
Commerçants	8	9,6
Ouvriers	6	7,2
Cadres moyens (fonction publique et secteur privé)	3	3,6
Total	83	100,0

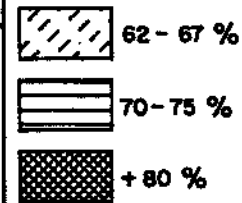
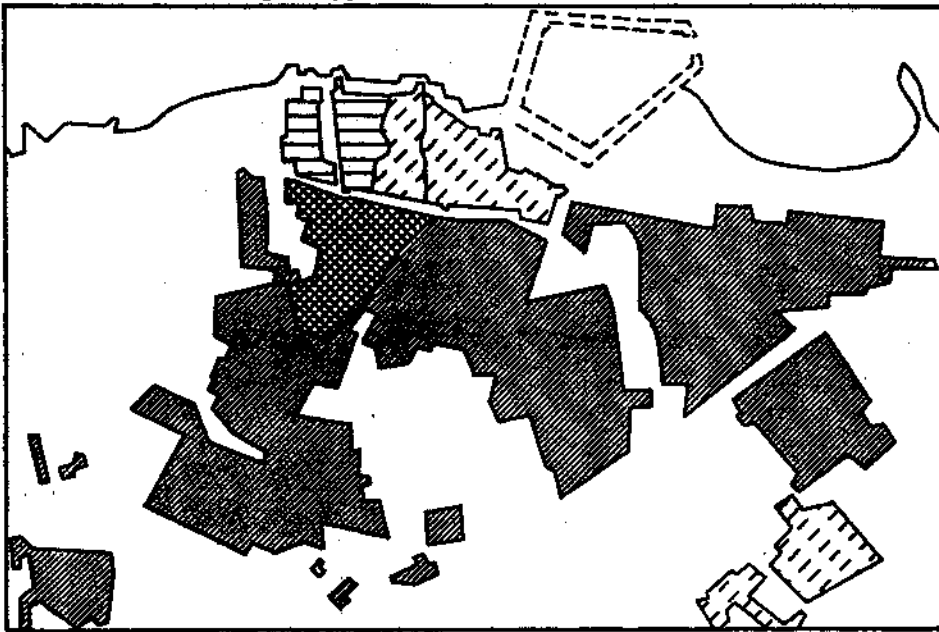
Source : Sondage de l'auteur "Location estivale à asilah" (1985)

C'est la médina aussi qui héberge les estivants originaires de Fès et de Méknès, alors que les quartiers de Lalla Rahma et de Moulay Driss reçoivent surtout les citadins originaires des villes du Rharb et le quartier périphérique de Zerktouni plutôt une clientèle diversifiée quant à son lieu de résidence permanente. Cette distribution spatiale traduit, sans doute, l'existence de deux générations de flux. A l'instar des *Marrakchi* pour El Jadida, les *Fassi* et secondairement les habitants de Méknès émettent des flux touristiques relativement anciens et traditionnels vers les petites villes côtières du Nord, dont Asilah (34). Ils pratiquent la location chez l'habitant depuis longtemps, avec une certaine régularité et une fidélité vis-à-vis des maisons qu'ils utilisent chaque année. Or, ces fréquentations se localisaient tout d'abord dans la Médina. Les habitants des villes du Rharb (Sidi Kacem, Souk Larba, Mechra bel Ksiri) sont de nouveaux venus ayant suscité une offre émanant d'autres quartiers (figure 64)

(34): Cf. *infra*, Livre II, Chapitre III.

FIG. 63 | LOCATION ESTIVALE A ASILAH: GROUPES SOCIAUX DES PROPRIETAIRES ET DES LOCATAIRES

A. Part des ménages appartenant aux secteurs traditionnel et inférieur parmi les propriétaires qui louent la totalité ou une partie de leur logement



B. Part des ménages dont le chef est employé dans la Fonction Publique (y compris les enseignants) parmi les touristes locataires

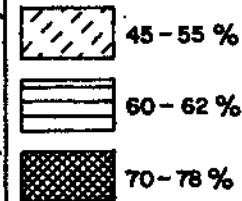
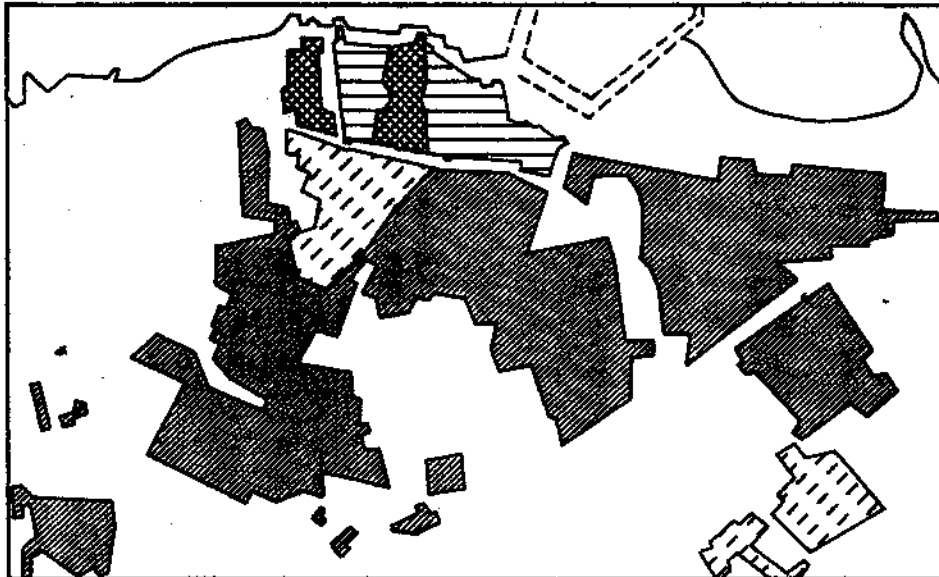
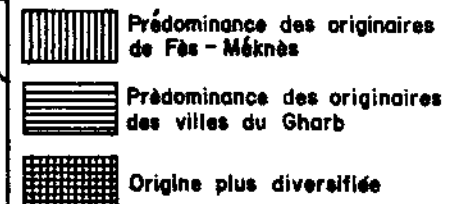


FIG. 64 - LOCATIONS ESTIVALE A ASILAH: VILLES D'ORIGINE DE LA MAJORITE DES LOCATAIRES



0 ————— 560m.

Source: sondage de l'auteur "location estivale à Asilah" (1985).

2. Les centres de vacances gérés par l'entreprise, l'hôtel classique et les résidences secondaires hébergent un peu plus du quart des touristes (figures 56 et 57).

a) Des structures d'accueil offertes par quelques entreprises à leurs employés: du tourisme social ?

TABLEAU 54. PARC DE LOGEMENTS DE VACANCES DE 14 ENTREPRISES (EN NOMBRE DE CHAMBRES).

Entreprise (35)	Bungalows, villas chalets, cabanons	appartements studios	hôtels	Total
O.N.E	831	132	92	1 055
O.N.C.F.	309	72		381
O.P.T.	179		105	284
R.T.	30	102	56	214
Douane	56	148		204
O.C.P.	154			154
O.C.E		146		146
R.A.T.C.	30	12	36	78
B.C.M.	50	18		68
O.N.E.P.	24	30	6	60
C.M.	42		8	50
C.N.C.A.	42			42
B.R.P.M.	8		2	10
B.A.M.		39	80	119
Total	1 755	349	253	2 865

Source: Enquête de l'auteur (1987)

Un peu plus de 3 % des ménages enquêtés dans les villes de départ ont déclaré avoir utilisé comme mode d'hébergement, lors de leurs séjours touristiques, un logement géré par l'entreprise qui les emploie.

Il s'agit d'un parc de logements assez diversifié (hôtels, villas, appartements, chalets en bois, bungalows, studios et camps de tolles pour des colonies de vacances pour enfants), créé et géré par les services sociaux des secteurs privés, publics et surtout semi-publics. Les salariés de ces diverses entreprises peuvent bénéficier de séjours d'une à deux semaines (36), soit au bord de la mer soit en montagne. Il était pour nous hors de question d'inventorier toutes les formes d'hébergement appartenant à cette catégorie. Néanmoins, une enquête auprès de

(35): Pour la signification des sigles nous renvoyons à la note 37.

(36): L'essentiel des activités de ces C.O.S. (Comités des Oeuvres Sociales) concerne l'aide à l'accession à la propriété, l'envoi annuellement de quelques employés (généralement ceux qui arrivent à l'âge de la retraite) en pèlerinage à la Mecque, l'aide au transport sur le lieu du travail et l'organisation des loisirs (création et gestion de centres de vacances, organisations d'excursions et de voyages à l'étranger).

quelques employeurs (37), nous a confirmé l'importance de ces structures, il est cependant difficile d'en évaluer la capacité d'accueil. En effet, la fréquentation étant familiale et l'utilisation des chambres collective, le nombre de personnes hébergées n'a aucune relation avec la capacité en lits déclarée. Nous avons, de ce fait, converti cette capacité en nombre de chambres.

Héritée de l'époque du Protectorat (38), cette habitude des entreprises à offrir des structures d'accueil à leurs employés a beaucoup évolué, le parc des logements de vacances enregistrant dans certains cas une extension non négligeable. L'enquête précitée nous a fourni pour un total de 14 entreprises quelques 2 867 chambres, en grande partie sous forme de bungalows, chalets et appartements (tableau 54). Ce chiffre relativement faible ne traduit pas les forts effectifs des vacanciers utilisant ce mode d'hébergement. Tout d'abord cette capacité est utilisée à son maximum: en rapportant le nombre total des bénéficiaires déclarés par quelques unes de ces entreprises au nombre de chambres correspondant, la moyenne est de 3,7 personnes par chambre, soit un total de 10 600 personnes pour les 2 867 chambres. En plus la plupart de ces organismes pratiquent le système des périodes. En ne considérant que les périodes des trois mois d'été, ce sont plus de 90 000 personnes qui auraient ainsi séjourné dans les villages de vacances des entreprises. En outre plusieurs entreprises louent des logements de vacances auprès de celles dont le parc est assez étoffé. L'Office National de l'Electricité est l'organisme le plus dynamique dans ce domaine; il dispose de l'équivalent de 1 055 chambres (1 hôtel, 1 motel, des ensembles de bungalows, d'appartements et de studios), implantés à la fois sur le littoral et à l'intérieur du pays. Il traite avec quelques 24 autres entreprises privées, publiques ou semi-publiques appelées "conventionnées" qui louent auprès

(37): *Les entreprises enquêtées sont les suivantes:*

- Les offices:

*l'Office Chérifien des Phosphates (O.C.P.),
l'Office National de l'Electricité (O.N.E.),
l'Office de la Commercialisation et des Exportations (O.C.E.),
l'Office National de l'Eau Potable (O.N.E.P.)
l'Office National Des Postes et Télécommunications (O.N.P.T.),
l'Office National des Chemins de Fer (O.N.C.F.),
le Bureau de Recherches et de Participations Minières (B.R.P.M.).*

- Les administrations et les régies:

*Direction des Douanes,
Régie Autonome de Transport Urbain de Casablanca (R.A.T.U.C.),
Régie des Tabacs (R.T.).*

- Banques et sociétés:

*Bank Al Maghrib (B.A.M.),
Banque Commerciale du Maroc (B.C.M.),
Caisse Nationale du Crédit Agricole (C.N.C.A.),
Charbonnages du Maroc (C.M.).*

(38): *Cf. supra, Livre I, Chapitre IV, l'apparition du tourisme social à Ifrane.*

Extrait du bulletin de liaison du Comité des Oeuvres Sociales de l'O.N.E. "COS ELEC Information"



de lui une partie de ses lits. D'autres organismes se distinguent par leur activité dans ce domaine. Parmi les administrations publiques, il convient de citer le Ministère des Postes et Télécommunications et la Direction des Douanes; au sein du secteur privé, il faut mentionner essentiellement les banques; mais les Offices ainsi que les sociétés semi-publiques sont les plus nombreux à développer ce tourisme de l'entreprise [l'Office Chérifien des Phosphates, la Régie des Tabacs, l'Office National de l'Eau Potable, la Société Anonyme Marocaine des Industries de Raffinage (SAMIR), l'Office National du Chemin de Fer, le Bureau de Recherches et de Participations Minières, etc..].

Pris en charge par les comités ou services des oeuvres sociales de ces diverses entreprises, ce tourisme est présenté par ces entreprises comme un tourisme social. Mais de l'avis des salariés et des responsables eux-mêmes il ressort clairement qu'une certaine discrimination s'est installée depuis longtemps, entre d'une part, les cadres supérieurs et moyens et, d'autre part, le reste du personnel. La première catégorie bénéficie de séjours dans les meilleures destinations et les logements de standing, alors que la deuxième se contente des moyens d'hébergement les plus dégradés et des listes d'attente. Ce parc reste toutefois, malgré les efforts de certains organismes, en-deça de la demande de plus en plus grande en séjours touristiques émanant du monde des salariés. L'O.N.E.P., par exemple, reçoit chaque année quelques 3 500 demandes dont il ne satisfait que 350.

Les véritables villages de vacances de l'O.N.E n'ont rien à envier aux complexes touristiques du secteur commercial, ils sont équipés de toutes les installations nécessaires: moyens d'hébergements confortables, piscines, espaces verts, centres d'animation et équipements sportifs. Les tarifs, subventionnés, varient selon les centres de vacances et la catégorie de l'employé. Dans les centres de vacances d'Ifrane, Immouzer, Saïdia, ils étaient fixés en 1984, pour une nuit et une personne, à 1 DH pour les agents d'exécution, 2 DH pour les agents de maîtrise et de 3 DH pour les cadres. Dans les centres de Marrakech, Sidi Bouzid, et Pont Blondin, ils étaient de 2, 3 et 4 DH respectivement.

Cette offre, bien que limitée, mais relativement bon marché, contribue au développement des habitudes de départ en vacances parmi ces catégories socio-professionnelles.

b) L'hôtel : une forme d'accueil élitiste et peu adaptée aux touristes en famille.

Le touriste marocain s'adresse peu à l'hôtel pour son hébergement (à peine 9 % des déclarations) et la demande nationale en hôtellerie reste, malgré les timides interventions du Ministère du Tourisme (39), stagnante. Les prix pratiqués par

(39): Cf: *supra*, Livre I, chapitre II.

cette forme d'accueil sont, en effet, hors de portée des revenus du ménage marocain moyen. Le caractère familial des déplacements touristiques exclut doublement l'hébergement en hôtel. D'un côté celui-ci est inaccessible à une famille nombreuse -même si celle-ci dispose de moyens financiers importants-, de l'autre, il ne correspond pas aux conditions de séjour recherchées par cette famille qui sont à l'opposé de celles qu'offrent les chambres individuelles d'un hôtel plutôt faites pour l'intimité du couple.

Cependant, les Marocains, en fournissant plus de 20 % des nuitées hôtelières annuelles, ne sont pas totalement absents de ce type d'hébergement (40). En fait, cette fréquentation non négligeable reste l'apanage de la classe supérieure et d'une frange infime des couches moyennes. En effet, 44 % des ménages appartenant au secteur supérieur ont déclaré l'hôtel comme moyen d'hébergement, contre 10 % pour les classes moyennes, 5,4 % pour les T.M.E et seulement 1 % pour les membres du secteur transitionnel (Tableau 55 et figure 65). Au sein des classes moyennes, les enseignants du second cycle de l'enseignement secondaire et ceux de l'enseignement supérieur fournissent le plus fort contingent (23%). Parmi ces catégories sociales, l'hôtel attire en particulier les ménages de type restreint : plus de 50 % des ménages ayant déclaré fréquenter l'hôtel sont constitués de moins de quatre personnes.

(40): Rappelons ici, pour comparaison, la faible présence des Tunisiens dans le total des nuitées hôtelières enregistrées annuellement dans ce pays voisin: le poids de la clientèle interne ne dépasse pas 5,6% (Source: Statistiques de l'Office National du Tourisme Tunisien).

FIG. 65 - MODES D'HEBERGEMENT SELON LES GROUPES SOCIAUX.

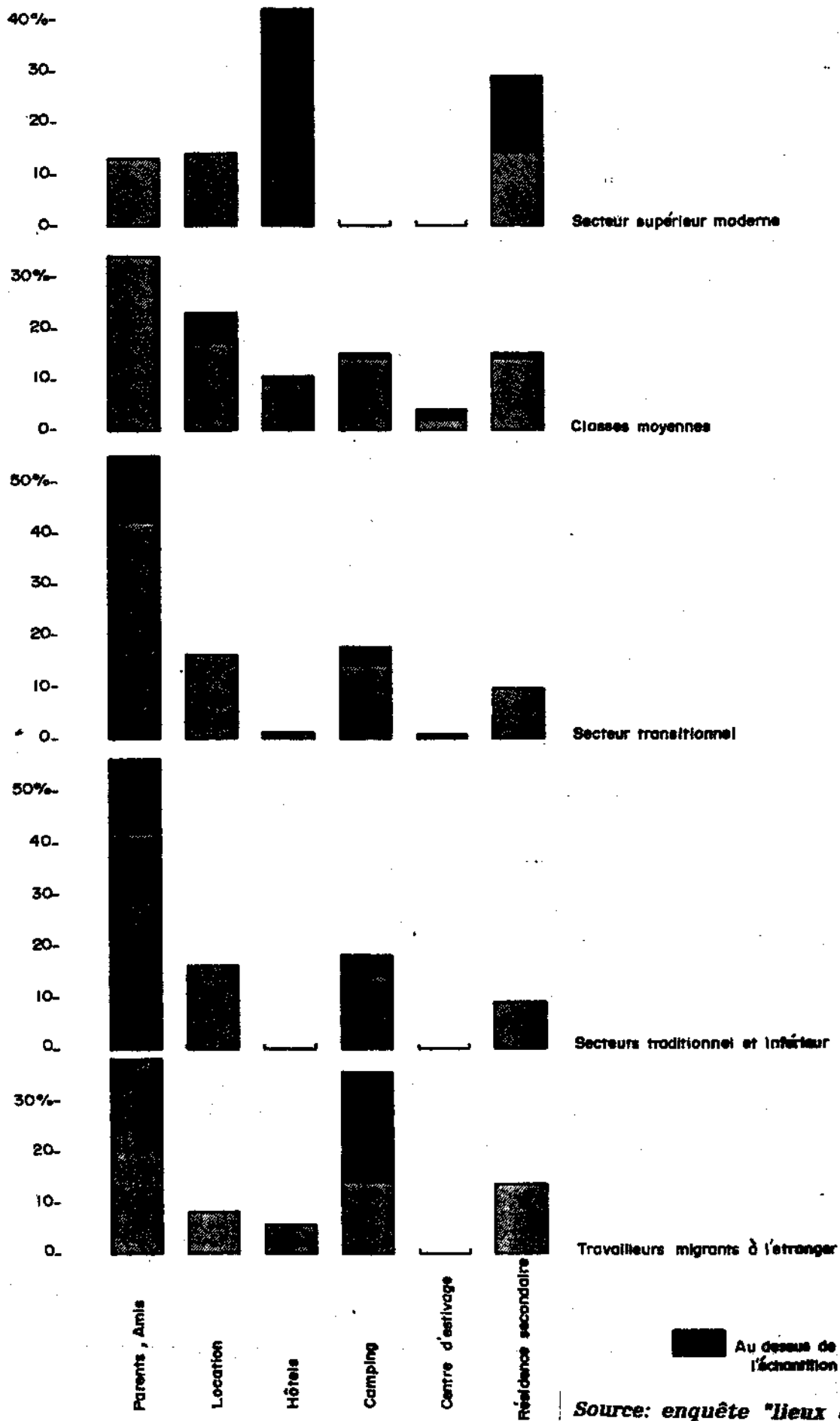


TABLEAU 55. LES MODES D'HEBERGEMENT SELON LES DIFFERENTS GROUPES SOCIAUX.

Groupes sociaux	MODES D'HEBERGEMENT (EN POURCENTAGE)					
	Parents et amis	Location	Hôtel	Camping	Centres de vac.	Résidence secondaire
Secteur moderne supérieur.....	13,2	13,9	44,1	0,0	0,0	28,8
Classes moyennes.....	33,8	22,9	10,4	13,7	4,2	15,0
dont						
Instituteurs et enseignants du 1 ^{er} cycle.....	40,3	22,8	3,5	12,3	1,8	19,3
Enseignants du 2 ^{ème} cycle et du Supérieur.....	30,2	17,0	22,6	9,4	3,8	17,0
Fonction publique.....	40,3	19,7	7,6	15,0	5,7	11,7
Secteur privé, indépendants....	21,8	28,5	15,9	13,5	3,4	16,9
Secteur transitionnel....	55,1	15,9	1,4	17,5	0,5	9,6
Secteur traditionnel et inférieur....	56,3	16,2	0,0	18,3	0,0	9,2
T.M.E.....	37,9	8,1	5,4	35,1	0,0	13,5

Source : enquête de l'auteur sur les lieux de départ (1985)

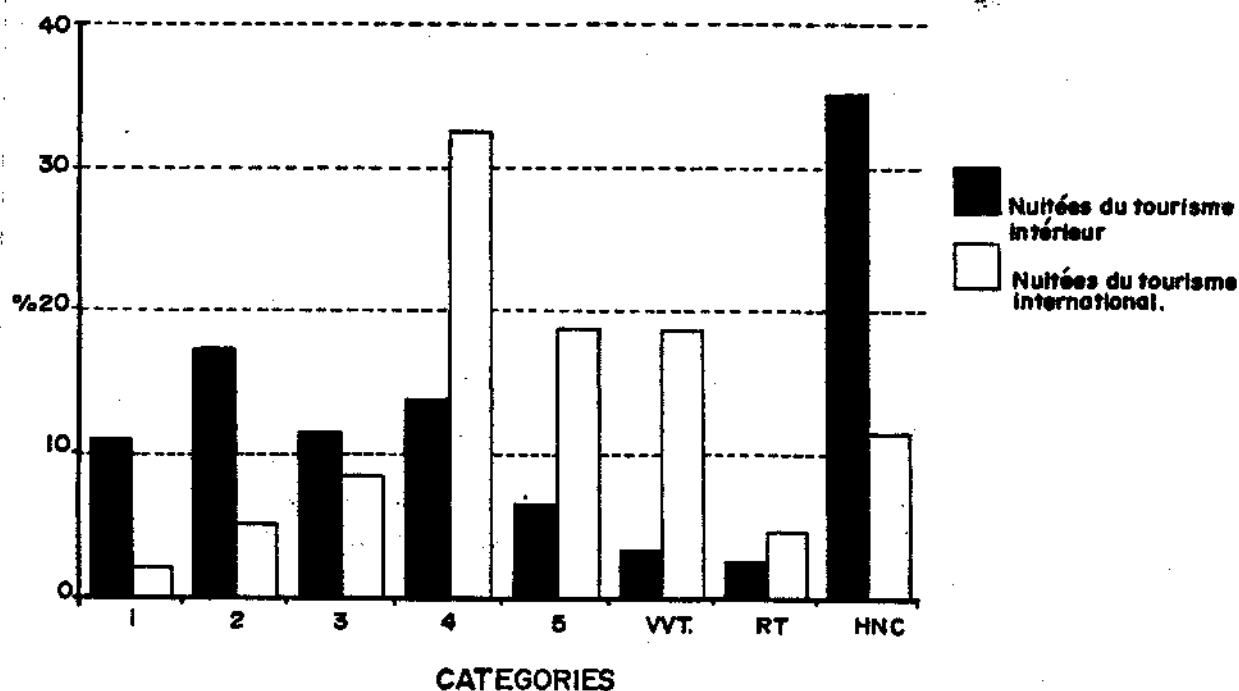
L'utilisation des moyens d'hébergement hôteliers par les Marocains se différencie nettement de celle des visiteurs étrangers. Si l'on ne considère que les nuitées des Marocains réalisées dans les établissements homologués, soit un total d'environ 1 800 000 nuitées, nous relevons qu'en moyenne la fréquentation se répartit de manière à peu près égale entre trois grandes catégories d'hébergement avec 32 % pour les catégories supérieures (hôtels classés de 4 et 5 étoiles), 31,3 % pour les catégories moyennes (hôtels classés de 3 étoiles, villages de vacances et résidences secondaires) et 36,5 % pour les catégories inférieures (hôtels classés de 1 et 2 étoiles).

Les Marocains s'adressent aux établissements classés et parmi eux aux catégories supérieures puisqu'ils fournissent, selon les années, entre 13 et 16 % des nuitées totales enregistrées dans les hôtels 4 et 5 étoiles et les résidences touristiques, et autour de 30 % de celles des hôtels 3 étoiles. Ils sont par contre

sous-représentés dans la catégorie des villages de vacances (6 %), ce qui s'explique par le caractère fermé aux nationaux de ce genre d'établissements (41).

Les Marocains, quand ils en ont les moyens, répondent donc à une partie de l'offre en lits touristiques classés, même si cette offre ne leur était pas destinée à l'origine; leur part dans les nuitées en catégories 4-5 étoiles a même augmenté, puisqu'elle n'était que de 10 % en 1972 (42). Mais l'évolution de la structure hôtelière marocaine allant dans le sens d'une représentation croissante des catégories de luxe favorise de moins en moins la fréquentation des hôtels par la majorité des touristes marocains. On peut supposer que des formes d'accueil d'un genre mieux adapté et d'un standing moins élevé entraîneraient une augmentation de cette demande. Des formules nouvelles essayant de mieux satisfaire cette demande nationale sont annoncées ou en cours de réalisation : il s'agit, par exemple, des hôtels de la nouvelle chaîne que lance l'O.N.C.F.

FIG. 66 - NUITÉES HOTELIÈRES NATIONALES ET INTERNATIONALES PAR CATEGORIES D'HEBERGEMENT.



Source: Ministère du Tourisme.

(41): "Ce n'est ni du racisme ni de la ségrégation, mais la règle du jeu. Le Club (il s'agit ici du Club Méditerranée) n'est pas un hôtel. Entre-t-on dans les clubs privés dont on n'est pas membre?" se défend G. Trigano (P.D.G. du Club Méditerranée) dans une déclaration au magazine *Jeune Afrique Economie* (N° 108, Mai 1988). Dans le même article, on apprend par ailleurs que les Africains représentent 0,2 % de la clientèle totale du Club, dont la moitié revient aux ressortissants marocains.

(42): *Etude des Conséquences du Tourisme sur l'Economie Nationale, Maroc-Développement, 1973.*

Mais en attendant la réalisation de cette chaîne, qui permettra de juger à quel point la formule répond effectivement à la spécificité de la demande nationale, nous pouvons constater que la première unité, entrée en fonction à Rabat en 1988, s'est rapidement alignée sur les modèles de gestion et de commercialisation des autres hôtels classés et se trouve ainsi éloignée des préoccupations et des moyens financiers de la clientèle nationale.

Quoi qu'il en soit, la fréquentation de l'hôtel classé reste, au Maroc, réservée à une classe privilégiée. Ce qui est nouveau, c'est que cette classe éprouve désormais le besoin d'évoluer dans cet environnement particulier qu'est l'hôtel classé, empreint d'une ambiance et d'une culture internationales.

L'hôtel non homologué est, par contre, accessible à la clientèle nationale issue des couches inférieures des classes moyennes et du secteur transitionnel. C'est ainsi que, selon une estimation du Ministère du Tourisme pour 1980, plus de 40 % des nuitées des Marocains passées dans des hôtels (homologués ou non) le sont dans des hôtels non homologués (figure 66). C'est essentiellement le cas dans les anciennes villes touristiques comme Tanger, Tétouan ou Marrakech, où ce type d'établissement est bien représenté et date souvent de l'époque coloniale. Tanger a ainsi hérité tout un ensemble de petits établissements de type pension espagnole qui se concentrent dans le Petit Socco (Rues des Siaghines, de la Marine et de la Poste). C'est moins le cas dans les nouvelles destinations nées pour répondre à la demande du tourisme international, comme Agadir ou les stations du littoral tétouanais. Néanmoins, ces établissements, bien que pratiquant des prix relativement bas (autour de 30 DH la nuitée) (43) conviennent à une demande plutôt individuelle que familiale.

c) La résidence secondaire: une pratique difficile à transposer au Maroc.

La résidence secondaire est, avec l'hôtel classique, la principale forme d'hébergement du tourisme moderne. Or, il ressort de nos enquêtes que celle-ci a accueilli 14 % des ménages partis en vacances au cours de l'été 1985. Cette importance relative de la maison secondaire contredit ce qui a été dit plus haut sur les moyens limités de la majorité de nos enquêtés. Des ménages appartenant à des catégories sociales démunies ou aux moyens financiers limités se font remarquer par des pourcentages appréciables quant à l'utilisation de ce mode d'hébergement. C'est ainsi que 9,6 % des ménages relevant du secteur transitionnel et 5,3 % de ceux appartenant aux secteurs inférieur et traditionnel déclarent passer leur vacances dans des logements qui s'apparenteraient à des résidences secondaires (tableau 55).

(43): Les prix des hôtels non homologués ne sont pas fixés par le Ministère du Tourisme qui laisse ce soin aux Municipalités. Mais, en période de pointe, ces prix peuvent grimper (en particulier à Tanger et Tétouan) pour atteindre et dépasser ceux pratiqués par certaines catégories d'hôtels, en particulier ceux classés 1 étoile.

En réalité, une certaine confusion est apparue dans l'esprit des enquêtés entre la résidence secondaire telle que nous la concevions dans notre travail et la demeure familiale que l'on visite pour y séjourner pendant le congé annuel. Ceci revient à dire qu'une partie non négligeable de ces logements sont en fait des résidences principales utilisées tout le long de l'année, le plus souvent en milieu rural et recevant à l'occasion des vacances scolaires ou autres, la visite des membres de la famille qui ont émigré en ville. Ces derniers étant des membres de la famille à part entière, se considèrent en quelque sorte comme des copropriétaires du logement familial et le déclarent comme leur propriété. Certains parmi ces enquêtés disposent même, au sein de la maison familiale, d'une chambre particulière qui, fermée et inoccupée pendant leur absence, est utilisée comme lieu de séjour de vacances lorsqu'ils retournent momentanément au pays. Dans ce dernier cas, il était difficile pour nous de ne pas considérer comme résidence secondaire ces structures d'accueil particulières. De ce fait, nous avons maintenu tels quels les résultats fournis par notre enquête.

Mais il est bien évident que seuls les logements occupés par les ménages appartenant aux classes supérieures sont de véritables résidences secondaires. Celles-ci se développent de plus en plus, en particulier sur le littoral méditerranéen. Une première génération de résidences secondaires (appartements et villas) a été implantée par la S.A.T (44) dès la fin des années soixantes, dans la petite station de Capo Negro (M.Berriane, 1980). La décennie 1980 a vu le lancement d'une nouvelle génération de résidences, plus variées en ce qui concerne le type d'habitat et plus luxueuses : résidences collectives ou individuelles de la baie de Tanger et, surtout, ensemble de résidences de haut standing autour de la marina de Restinga-Smir. Citons aussi le développement spectaculaire des résidences balnéaires dans les plages de la banlieue Sud de Rabat. Là aussi, un problème de définition se pose parfois. Nous pensons notamment aux nombreuses villas que les cadres supérieurs et moyens de Rabat ont édifié sur les plages d'El Harhoura ou de Témara. La destination principale de ces logements est la résidence estivale, la famille s'installant au bord de la mer dès la fin du mois de Juin, tandis que le chef de ménage effectue des déplacements quotidiens entre son lieu de travail (à Rabat) et ce lieu de résidence estivale. Mais la proximité de la ville permet à leurs propriétaires d'en faire des maisons de rapport, puisque ces villas spacieuses sont louées à des coopérants étrangers 10 mois sur 12 en dehors de la saison estivale (45).

Entre les logements qui abritent des séjours passés auprès de la famille d'origine -comme ceux que déclarent les classes inférieures-, et les vraies résidences secondaires qu'utilisent les classes supérieures, se trouve un type

(44): *Société Africaine de Tourisme (pour les détails relatifs à cette société cf: infra, Livre III, Chapitre II).*

(45): *Cf: infra, Livre III, Chapitre II.*

d'habitat intermédiaire que développe surtout la classe moyenne. Il s'agit avant tout d'une partie des fonctionnaires et des employés du secteur privé qui ont été amenés à quitter leurs régions d'origine dans le cadre d'une migration "forcée", suite à leur affectation dans une autre région. Etablis dans ces dernières, qu'ils déclarent être leurs lieux de résidence permanente, ils veillent à édifier de petits logements dans le douar ou le centre urbain d'origine, profitant d'un lot de terrain hérité ou acheté après une longue période d'épargne. Cette maison est destinée dans la plupart des cas à être occupée lorsque, au moment de la retraite, ces agents de l'administration retourneront au pays d'origine. Mais, en attendant ce retour définitif, la demeure qui, le plus souvent, est occupée au cours de l'année par un parent, sert de résidence de vacances au moment du congé annuel. Une bonne partie des ménages appartenant aux classes moyennes (en particulier les enseignants-instituteurs) qui ont déclaré utiliser une résidence secondaire (15 % du total des ménages de cette catégorie) ont en fait occupé des maisons de ce type.

La notion de résidence secondaire telle qu'elle existe en Europe reste donc difficile à transposer au Maroc. Mais ceci ne nous empêche pas de dire qu'une partie des touristes marocains disposent de maisons ou de parties de maisons dont ils sont propriétaires et qu'ils utilisent à l'occasion de leurs déplacements de vacances, sans que l'on puisse pour autant assimiler ces logements à des résidences secondaires.

La fréquentation des différents types d'hébergement par les vacanciers marocains, met en évidence une des spécificités les plus remarquables du tourisme marocain. Faiblesse du recours à l'hôtel et aux structures d'accueil classiques et commerciales et importance du camping et du logement chez l'habitant sous une forme "informelle" caractérisent ce style touristique. Nous verrons plus loin (46) que la prédominance de ces types d'hébergement aura des conséquences particulières quant aux retombées de ce tourisme sur le plan local. Il faut néanmoins éviter toute généralisation excessive. Des différences très marquées existent entre les groupes sociaux (tableau 55 et figure 65) (47). La majorité des ménages appartenant aux groupes démunis qui arrivent à financer un séjour touristique résident chez l'habitant ou séjournent dans les camps de toiles. C'est le cas des secteurs traditionnel et inférieur, mais aussi, et dans une moindre mesure, du secteur moderne supérieur. Les ménages du secteur moderne supérieur s'adressent quand à eux aux formes d'hébergement commerciales de l'hôtellerie, qui ont été créées pour le tourisme international, ainsi qu'au parc de résidences secondaires. Celui-ci destiné aussi -en partie- au tourisme international et en voie d'être monopolisé par cette catégorie sociale. Entre ces deux extrêmes les classes moyennes se font remarquer par des comportements intermédiaires. Elles accordent

(46): Cf. *infra*, Livre III, Chapitre III.

(47): Cette conclusion étant tirée en grande partie du commentaire du tableau 56 (page 338) et de la figure 65 (page 337), le lecteur est prié de s'y reporter.

la même importance aux différents types d'hébergement. Leur utilisation du logement chez l'habitant atteint presque la moyenne de l'échantillon total et la dépasse pour tous les autres modes d'hébergement. Des raisons économiques mais aussi professionnelles, culturelles et sociales expliquent ces différences.

En effet, il n'y a pas que leurs moyens financiers importants qui permettent aux ménages des classes supérieures de se diriger vers l'hôtel classé. Le désir d'adopter un mode de vie et un modèle de consommation intervient également. Les attaches sociales avec les familles d'origine des émigrés qui constituent en grande partie les secteurs inférieur et transitionnel s'ajoutant aux faibles revenus expliquent la prédominance du logement chez les parents et amis de ces catégories. En accordant une place de choix au camping, les ménages des T.M.E réagissent aussi à un modèle à l'importation duquel ils contribuent mais bénéficient aussi de la disponibilité d'un moyen de locomotion. L'importance relative, chez les seules classes moyennes, des centres d'estivage gérés par l'employeur est à mettre en relation avec le fort taux de salariés de la Fonction Publique et des entreprises privées ou semi-publiques parmi cette catégorie sociale. La fréquence de la location, du logement chez les parents et amis et du camping traduit l'aspect composite de ce groupe très hétérogène que sont les classes moyennes qui englobent aussi des ménages aux revenus très limités. Mais le poids relatif de la résidence secondaire est là aussi pour rappeler qu'une frange de ces classes moyennes gravite autour du secteur moderne supérieur; tout en l'imitant, elle arrive à bénéficier de quelques retombées qui lui permettent de mener un train de vie analogue.

Ces différences selon les catégories sociales apparaissent plus nettement lorsque nous abordons l'étude des comportements saisonniers et celle des principaux motifs touristiques marocains.

II. UN TOURISME SAISONNIER ET BALNEAIRE.

A. UNE SAISONNALITE DES DEPARTS TRES MARQUEE.

1. Un tourisme surtout estival.

Les mois d'été apparaissent comme la saison privilégiée des départs en vacances ou en voyages touristiques. Ceci est souligné aussi bien par les déclarations recueillies lors de nos deux enquêtes principales que par la répartition mensuelle des nuitées hôtelières. L'observation directe, enfin, des modifications qui affectent, au cours de l'été, le rythme de la vie quotidienne de certaines villes confirme cette constatation.

Plusieurs de nos interlocuteurs ont déclaré partir en voyage touristique ou d'agrément en dehors de l'été (tableau 56).

En effet, si 26 % des ménages de notre échantillon partent au cours des vacances scolaires d'hiver et 28 % au cours de celles du printemps, l'été reste la saison par excellence des grands départs: plus de 30 % du total des ménages enquêtés dans les villes de départ si nous ne considérons que les départs en famille mais 42 % si nous prenons en compte tous les ménages qui ont enregistré le déplacement d'un de leurs membres.

TABLEAU 56. TAUX DE DEPART PAR SAISON ET SELON LES PRINCIPAUX GROUPES SOCIAUX (EN POURCENTAGE)

Groupes sociaux	TAUX DE DEPART		
	Hiver	Printemps	Eté
Classes supérieures	58,8	60,0	100,0
Classes moyennes	27,6	32,3	54,8
Secteur transitionnel	18,6	19,2	23,2
Secteurs traditionnel et inférieur	11,3	10,2	15,6
T.M.E	10,8	14,7	45,5
Total	26,2	28,8	32,3

Source: enquête de l'auteur "Lieux de départ" (1985)

La fréquentation mensuelle des structures d'accueil homologuées est encore plus marquée par cette saisonnalité.

Les moyennes mensuelles ayant servi au calcul des écarts en pourcentage par rapport à la moyenne que représentent les figures 67 et 68, portent sur six années (1981 à 1986). La répartition des écarts dégage deux saisons au cours desquelles la fréquentation dépasse la moyenne mensuelle (figure 67).

Une première saison, secondaire, correspond au mois de Mars. Le nombre moyen des nuitées qui reviennent à la clientèle nationale passe alors légèrement au dessus de la moyenne générale. Ce petit sommet coïncide avec les taux de départ du printemps qui sont, nous l'avons vu, légèrement plus élevés que ceux de l'hiver (tableau 56). Ceci est essentiellement le fait des destinations de l'intérieur du pays, comme Marrakech et Fès, dont la fréquentation marque effectivement une crête bien individualisée en Mars ou Avril (figure 68). Mais l'influence de ces destinations printanières sur le tracé de la courbe générale semble assez faible, comparée à celle des destinations estivales. L'été, particulièrement le mois d'Août, est la principale saison de la fréquentation des hôtels par les nationaux (figure 67). Nous retrouvons là l'influence manifeste des destinations balnéaires comme par exemple les stations du Nord (Tanger, Tétouan, Al Hoceïma) ou encore Agadir (figure 68).

FIG. 67 - VARIATION MENSUELLE DES NUITEES HOTELIERES MAROCAINES COMPAREE A CELLE DES NUITEES DES RESIDENTS ET TOURISTES ETRANGERS

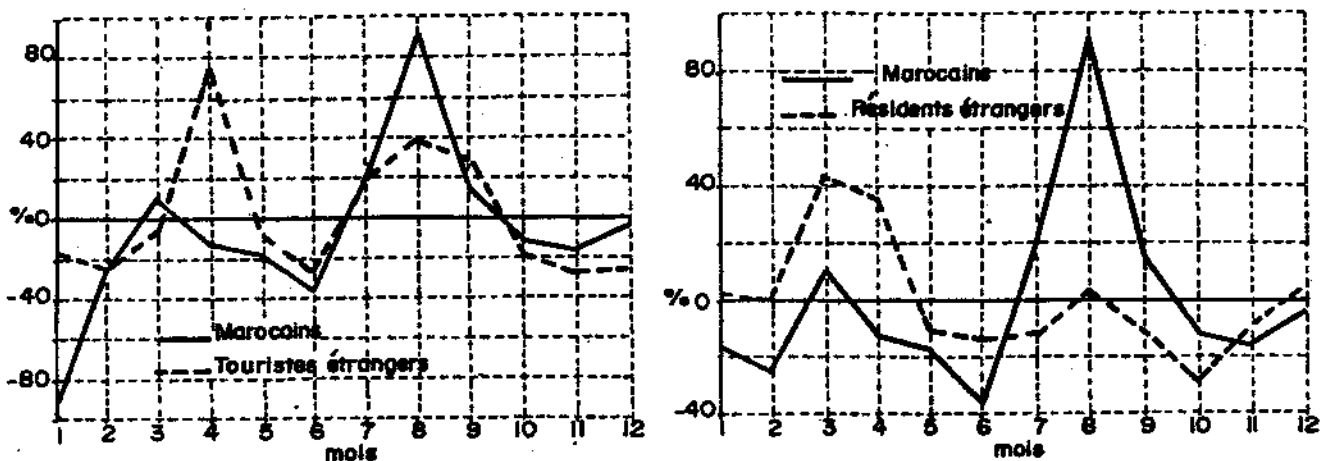
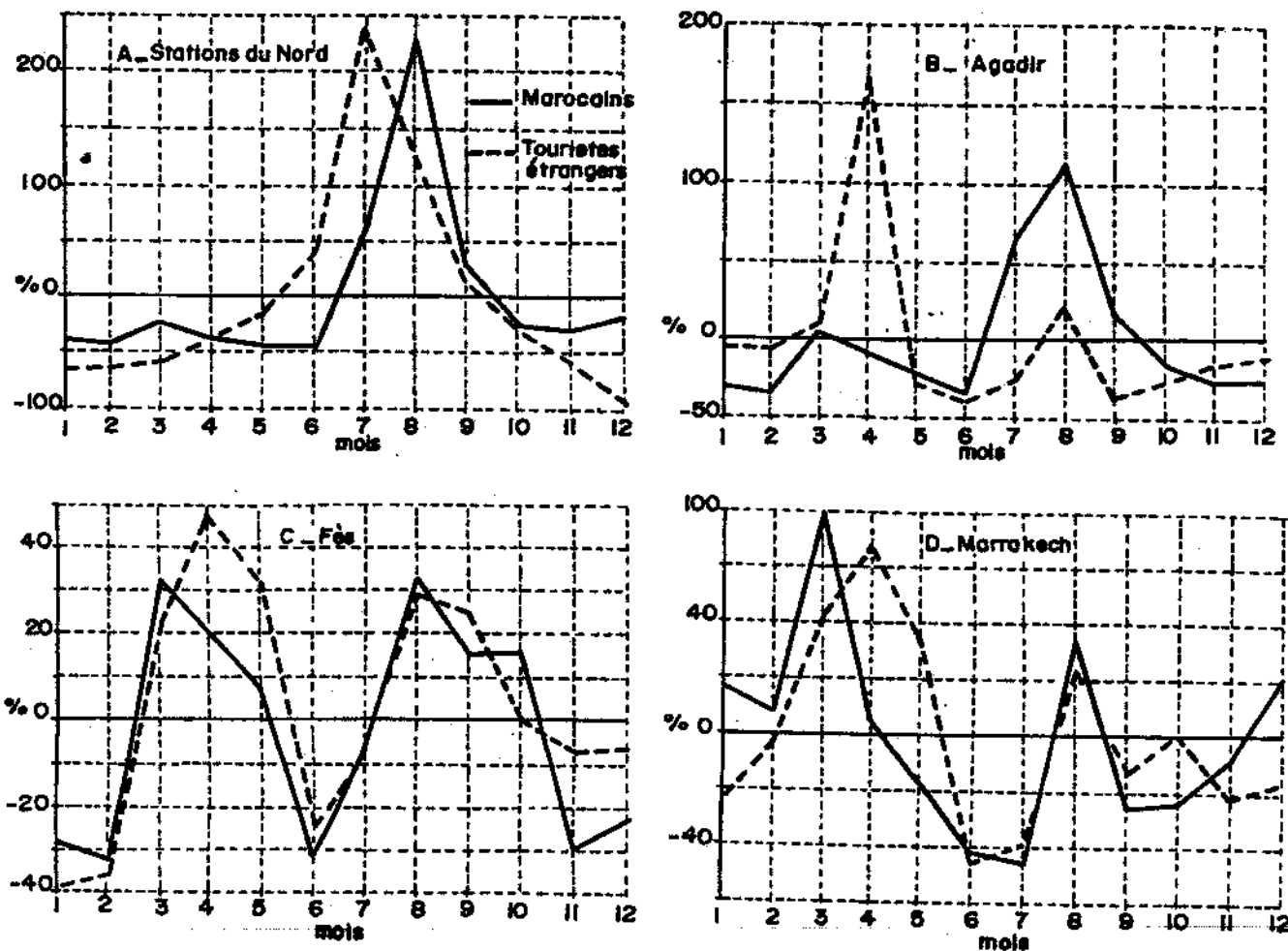


FIG. 68 - VARIATION MENSUELLE DES NUITEES HOTELIERES MAROCAINES ET ETRANGERES DANS QUELQUES DESTINATIONS



Source: Ministère du Tourisme.

Cette fréquentation des hôtels par le tourisme intérieur se distingue à la fois de celle des résidents étrangers et de celle des touristes internationaux. La répartition mensuelle des nuitées des résidents étrangers est mieux répartie au cours de l'année avec cependant une pointe printanière bien nette. Celle des nuitées du tourisme international est marquée par une saison touristique principale correspondant au printemps (figures 67 et 68). Cette brève comparaison permet de bien mettre en évidence la spécificité de la fréquentation marocaine, dans l'ensemble plutôt estivale (48). Elle suggère aussi l'intérêt de la composante nationale pour le développement du tourisme en général. En effet, la saison des grands départs des touristes marocains ne coïncidant pas exactement avec les saisons d'arrivées massives des visiteurs étrangers, cette demande interne nous semble entrer peu en concurrence avec le marché international et pourrait même, si elle était judicieusement utilisée et encouragée, fournir un sérieux complément à ce marché. Elle pourrait ainsi contribuer à résoudre -au moins partiellement- le problème de la saison creuse internationale, si elle était canalisée vers des périodes de l'année peu demandées par les marchands étrangers de séjours touristiques. Certains hôteliers, notamment à Agadir, ont bien saisi cette complémentarité et ont lancé, ces dernières années, des campagnes promotionnelles visant la clientèle nationale.

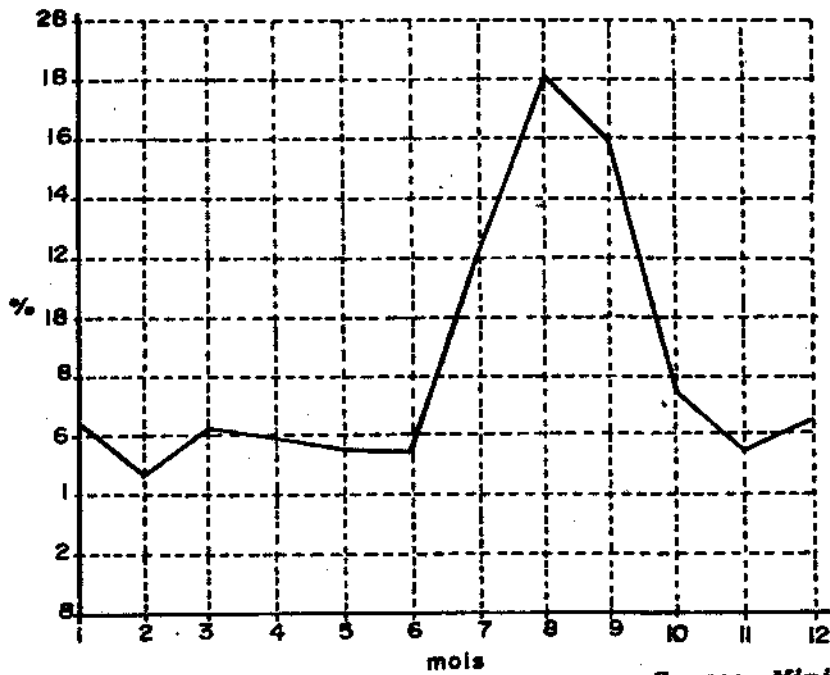
La concentration estivale des départs en vacances est aussi manifeste sur la courbe des variations mensuelles des sorties de Marocains à l'étranger. L'impact des sorties liées aux congés annuels et aux vacances scolaires et universitaires est assez net (figure 69).

Concentrés au cours de la saison estivale, à l'échelle de l'année, les départs le sont aussi à l'échelle du mois. Sur l'ensemble des départs déclarés pour l'été 1985 (enquête lieux de départ), 32,6 % ont eu lieu au cours des 10 premiers jours du mois de Juillet, 8,6 % au cours de la seule journée du 15 Juillet et 18,5 % la première semaine du mois d'Août (figure 70).

Les départs, peu nombreux pendant le mois de Juin -en partie à cause du mois du jeûne qui s'est terminé cette année-là (1985) le 19 Juin-, commencent lentement dès le 20 Juin pour connaître un premier soubressaut dès la première semaine du mois de Juillet, relayé par d'autres jusqu'au 10 du même mois. La mi-Juillet enregistre également une nouvelle vague de départs groupés en une journée que suivent deux semaines de calmes relatifs jusqu'à la prochaine vague du premier Août.

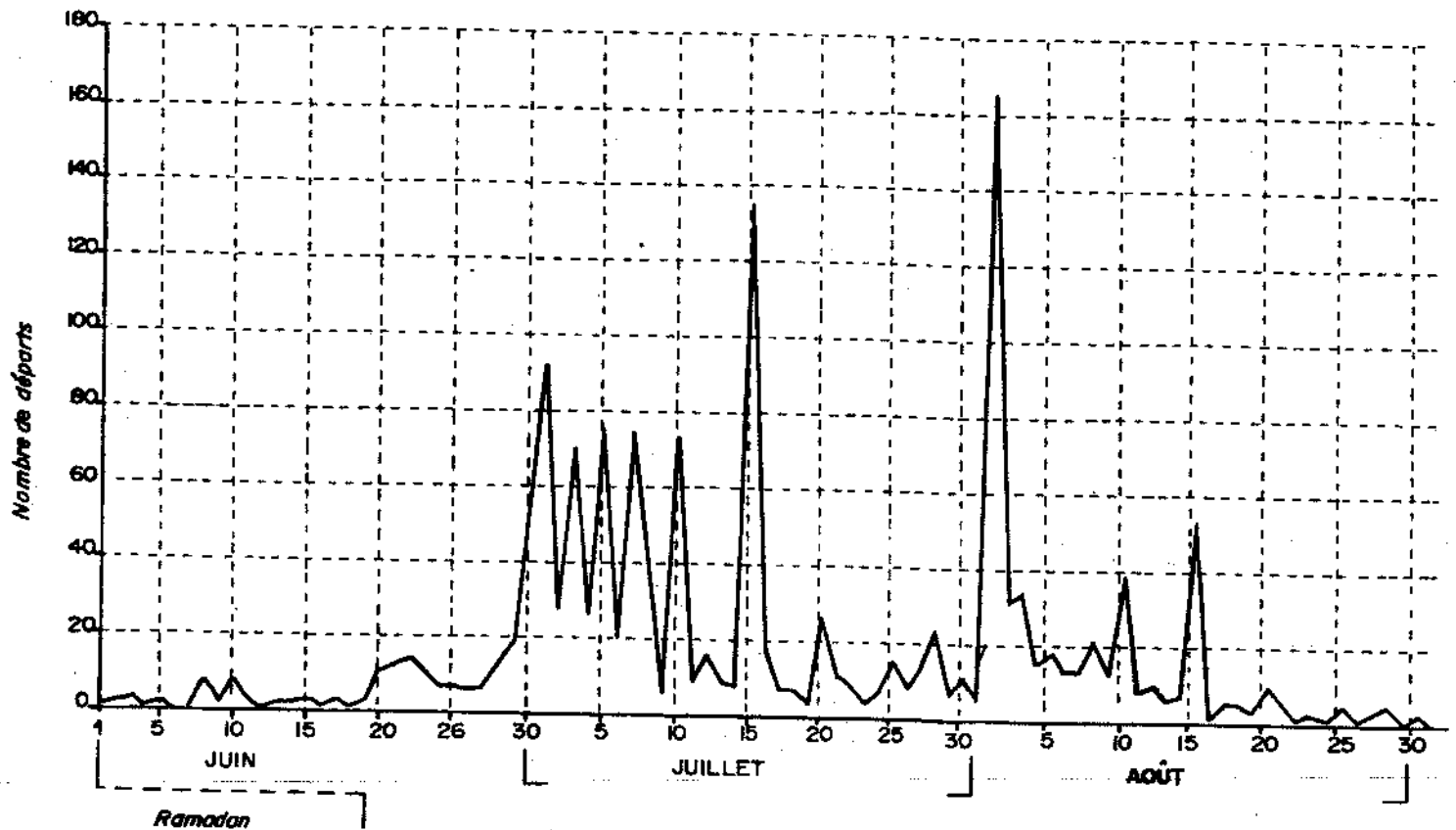
(48): Ce caractère estival est d'autant plus remarquable que les années 1981 et 1982 ont vu coïncider le Ramadan - mois du jeûne qui enregistre généralement peu de départs - avec le mois de juillet; cf: supra, Livre I, Chapitre II, Tableau 14 page 99.

FIG. 69 - VARIATION MENSUELLE DES SORTIES DES MAROCAINS
A L'ETRANGER (Moyenne des années 1975 à 1986)



Source: Ministère du Tourisme.

FIG. 70 - FREQUENCES DES DEPARTS AU COURS DE L'ETE 1985



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

Ces vagues successives de départs se retrouvent pratiquement dans toutes les principales villes émettrices, avec cependant quelques nuances. Les villes traditionnelles de l'intérieur (Fès et Marrakech) enregistrent peu de départs au cours du mois de Juin (mois du Ramadan), alors que Rabat et surtout Casablanca concentrent la totalité de leurs départs au cours de ce mois. Est-ce là un signe de comportements régionaux différentiels ? Ou bien le fruit du hasard ?

Ces départs regroupés se traduisent par une véritable turbulence affectant les moyens de transport publics et entraînant un encombrement des voies de communications qui se trouvent subitement saturées et insuffisantes (49).

2. Les causes de cette concentration estivale.

- Cette concentration renoue tout d'abord avec la tradition.

Rappelons, en effet, que la belle saison est celle qui est traditionnellement l'occasion des fêtes individuelles et collectives. Les mousses se concentrent au cours de l'été, saison propice -à la fois pour des raisons climatiques et économiques- à toutes les manifestations qu'ils comportent (50). C'est au cours de la saison estivale aussi que l'aristocratie des anciennes capitales, Fès et Marrakech, a pris l'habitude -dès le début du siècle- de fuir les chaleurs torrides de ces deux villes de l'intérieur. Pour ce faire, ces familles migraient soit vers les villes côtières (El Jadida, Essaouira pour Marrakech, Tanger et Tétouan pour Fès), soit vers la basse et moyenne montagne (vallée de l'Ourika pour Marrakech et Moyen Atlas pour Fès).

"...L'animation même des régions de villégiature est un de leurs attraits les plus puissants auprès du plus grand nombre : la foule attire la foule, et cette sociabilité (...) ajoute beaucoup au charme des séjours. Sauf pour de rares solitaires, la vie des vacances est, en France comme ailleurs, une vie de société, non seulement dans les stations mais aussi dans les villages où le mois d'août ramène les enfants du pays et les habitués" (F. Cribier, 1969).

Cette raison qu'avance F. Cribier pour expliquer les fortes concentrations des vacanciers français est encore plus valable pour les Marocains. En plus des attaches familiales poussant aux regroupements, les Marocains ont tendance à fuir les vacances solitaires. Les plages et les villes d'estivage de montagne sont recherchées également à cause de la foule qui s'y regroupe en été. L'afflux, au cours de l'été de la majorité des T.M.E. et d'une grande partie des touristes étrangers constituent aussi un attrait supplémentaire. Nombreuses sont les mères de familles (et les pères aussi) qui, durant des heures, se contentent -assises au bord de la mer ou sur le banc d'un jardin ou d'une "promenade-" d'observer les

(49): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre II.

(50): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre III.

autres. Le spectacle qu'offre la foule est l'unique plaisir recherché durant tout le séjour. Parmi les plus jeunes, nous avons déjà insisté -et à différentes reprises- sur l'importance du groupe et de la promiscuité dans l'organisation des séjours de vacances. De ce fait, si les destinations touristiques sont choisies en fonction des concentrations humaines qu'elles offrent, le choix des périodes obéit, lui aussi, à ce critère. L'été -et plus particulièrement la période comprise entre le 15 Juillet et le 15 Août- est considérée comme la saison qui réunit le plus de monde.

- Cette concentration est devenue incontournable grâce au rythme qu'imprime la vie moderne aux villes.

La scolarisation -relativement généralisée dans les villes- a hérité du système scolaire français les traditionnelles grandes vacances estivales. Celles-ci se situent officiellement entre le 1er Juillet et le 15 Septembre et rythment désormais la vie de la majorité des ménages. Le travail salarial et les emplois dans la Fonction Publique accusent cette nouvelle division de l'année. Le congé payé, d'une durée d'un mois, est généralement pris au cours de l'été à l'occasion des vacances scolaires des enfants. Ces congés administratifs expliquent la coïncidence fréquente entre les principales vagues de départs et le 1er, le 15 ou le 30 des deux mois d'été. Hérités du système occidental, les congés annuels demeurent concentrés dans le temps au Maroc (figure 70).

- Les raisons d'ordre socio-économique sont aussi décisives que les précédentes.

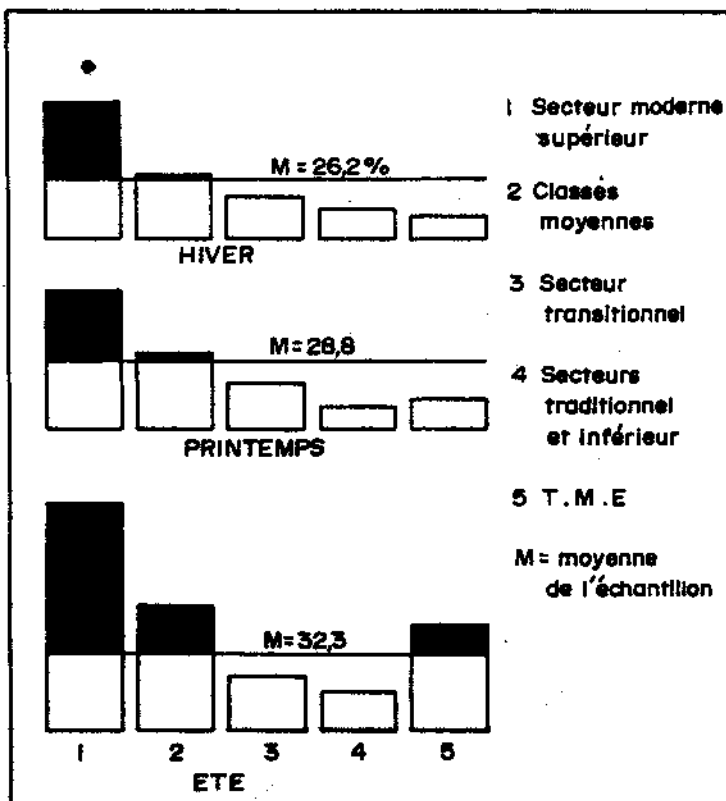


FIG. 71 - TAUX DE DEPART SELON LES SAISONS ET LES GROUPES SOCIAUX.

Source: enquête "lieux de départ" (1985).

L'examen des taux de départ au cours des différentes saisons et selon les groupes sociaux (figure 71) introduit en effet quelques différences de comportements entre ces groupes. Seules les classes supérieures ont, non seulement des départs estivaux fréquents, mais aussi des taux de départ appréciables au printemps et en hiver. Tous les autres groupes -y compris les classes moyennes- partent peu le reste de l'année. La contrainte semble ici d'ordre économique, la prédominance d'un seul départ au cours de l'année (situé de préférence en plein été) est donc en relation étroite avec les possibilités financières des ménages. L'idée d'étalement des vacances -à l'ordre du jour dans les sociétés technologiquement et économiquement avancées- est totalement absente au Maroc.

Pour souligner la spécificité du cas marocain, nous reprenons ici l'idée défendue par l'Ecole de Munich, selon laquelle il est plus intéressant pour la géographie des loisirs de privilégier, en Europe, l'étude des loisirs de proximité (*Naherholung*) qui sont d'une part de durée moyenne et d'autre part fractionnés au cours de l'année et non concentrés en une seule période et qui de nos jours ont plus d'importance que les grands déplacements (K. Ruppert, 1978, 1983) (51). Au Maroc nous avons affaire avant tout à des déplacements à grands rayons, de longue durée et concentrés en une période privilégiée, qui est ici l'été. Peut-on, à partir de cette constatation, schématiser et dire que les loisirs des sociétés développées de consommation sont marqués par la fréquence de mouvements courts, de durée moyenne mais répétitifs (52), alors que, dans les sociétés en voie de développement, ils se manifestent plus par des déplacements de grande distance, de longue durée mais limités à une fréquence par an ? Ne disposant pas de suffisamment d'études de cas -surtout parmi les pays en voie de développement- il nous est difficile de répondre à cette question.

B. UN TOURISME BALNEAIRE PREDOMINANT

La forte concentration estivale est à la fois cause et conséquence de l'une des caractéristiques les plus frappantes, car la plus paradoxale, du tourisme marocain. Il s'agit de la généralisation, à toutes les couches de la société, du tourisme balnéaire. Contrairement à ce qu'on pouvait attendre d'une société où la religion, la culture et la pression sociale désapprouvent l'ensemble des pratiques accompagnant la fréquentation des plages, on assiste aujourd'hui à une accélération dans l'adoption des plaisirs de la mer. Cette véritable "révolution" dans les moeurs n'est pas toujours aisée à expliquer.

1. Une véritable révolution dans les rapports du Marocain avec la mer.

(51): Cf: *supra*, Introduction Générale et Livre I, Chapitre I.

(52): Ceci n'enlève rien au poids des déplacements internationaux sur de grandes distances, mais quantitativement les déplacements de proximité seraient plus importants.

a) La conscience collective a entretenu dans les siècles passés un sentiment d'appréhension vis-à-vis du littoral.

Deux visions s'opposent quant à l'interprétation des relations des Marocains avec la mer en général et le littoral en particulier. Une première vision, de type colonial, présentait autrefois les Marocains comme un peuple plutôt allergique à la mer et tournant le dos à celle-ci (R. Montagne, 1923) (53). D'après une explication plus récente et qui se présente, en quelque sorte, comme une réaction contre la première, "la mer a plutôt (...) profondément modelé leur histoire" (H. Ferhat, 1979 et M.A. Mekouar, 1986). Des liens étroits ont existé entre le Maroc et le bassin méditerranéen dès la Haute Antiquité et pendant tout le Moyen Age.

En fait si, durant les siècles passés, les peuples du Maghreb ont su tirer profit de la mer grâce notamment au rôle d'intermédiaire qu'ils ont joué entre l'Afrique d'une part et les ports européens de la Méditerranée d'autre part, à partir du XVIème siècle, la côte devient une zone répulsive. Les tentatives d'implantation sur ce littoral des Portugais et des Espagnols la transforment en une ligne défensive. "Pendant longtemps, les pays maghrébins ont tourné le dos à la mer qui leur avait amené la plupart des envahisseurs; tout au long de l'histoire, des ports, comptoirs commerciaux, commandaient le débouché des voies terrestres; les puissances européennes les ont longtemps contrôlés ou les ont utilisés comme têtes de ponts ou bases de conquêtes" (J.F. Troin, 1985).

Ces têtes de ponts où les Européens ont réussi parfois à se maintenir pendant de longues périodes (Mazagan, Azemmour, Safi, Asilah, etc..), ont fait du littoral, pendant les siècles suivants, un "espace de confrontation et non une base de contacts et d'échanges; il est ponctué de marabouts ayant animé la défense du pays, et de forts assurant jadis sa défense" (M. Naciri, 1985). Les rapports du Marocain avec le littoral sont restés longtemps lourdement chargés de ces pesanteurs historiques qui ont marqué le subconscient collectif.

Des facteurs naturels s'ajoutent à ces pesanteurs d'ordre historique. Si le littoral méditerranéen bénéficie d'une série de petites criques qui offrent autant de plages abritées et de plans d'eau calme et relativement tiède, son inaccessibilité de l'intérieur est un sérieux handicap. Sur les côtes atlantiques, les étendues sableuses des immenses plages ne compensent pas les inconvénients d'une houle particulièrement hostile.

(53): C'est ainsi que, d'après M. Brunot [La mer dans les traditions et les industries maritimes à Rabat et Salé (non daté)], que cite R. Montagne: "la vie maritime de Salé, si intense au XVIIème siècle, n'a été qu'un accident passager provoqué par des étrangers", alors que A. Bernard (sans références) cité par le même auteur, pense que "les Berbères, ont toujours été de piètres navigateurs, l'eau n'est pas leur élément, ils en ont peur". R. Montagne, enfin, écrit: "Les Marocains n'aiment pas la mer, n'y connaissent rien, l'Atlantique leur inspire une frayeur profonde" (R. Montagne, 1923)

Mais on ne peut pas lier cette répulsion vis-à-vis du littoral, qui s'est installée au cours des siècles derniers dans l'esprit des Marocains, à ce seul sentiment de peur d'origine historique ou naturelle. L'influence de la religion et de la culture s'est opposée à la diffusion précoce du loisir balnéaire. La religion musulmane n'admet pas, pour les deux sexes et surtout pour les femmes, la découverte en public de certaines parties du corps. Elle désapprouve également la promiscuité entre hommes et femmes. La ségrégation entre les sexes -au niveau de l'utilisation de l'espace- qui en résulte va à l'encontre des pratiques balnéaires qui supposent des conduites exactement à l'opposé de ces préceptes. Par la réglementation des rapports humains, religion et culture ont donc joué un rôle d'inhibition des comportements de loisirs balnéaires. Pour toutes ces raisons, la conscience collective a entretenu vis à vis du littoral et de la plage un sentiment d'appréhension.

Traditionnellement pourtant, les bains de mer ne sont pas absents de la vie de la société marocaine. Ils apparaissent néanmoins comme des pratiques rituelles et non comme une recherche des plaisirs de l'eau (54). Quand cette dernière a fait son apparition, elle était plus discrète qu'aujourd'hui et se faisait loin des regards. Une jeune femme d'Azemmour (40 ans) nous a relaté les conditions dans lesquelles elle fréquentait, à 7 ans, la plage de la ville (distante d'un km environ) :

"À la belle saison, on se rendait deux à trois fois à la mer. Ça se passait le plus souvent le vendredi. Ma mère étant encore "Hajba", c'est à dire qu'elle n'avait pas encore le droit de sortir du domicile conjugal, et mon père organisant ses sorties avec ses amis, c'est ma grand-mère qui nous accompagnait, moi et mes trois frères. Ma soeur aînée, ayant atteint l'âge de la puberté, n'avait plus droit à ces sorties. On se levait le matin tôt, car il fallait effectuer le déplacement à pied (qui durait entre 3/4 d'heure et une heure) dans l'obscurité et arriver sur la plage au lever du jour. Nos provisions se réduisaient à une bouteille d'eau potable et à un pain (parfois sucré). Arrivées au bord de l'eau avec quelques autres familles qui se tenaient assez loin les unes des autres, on se déshabillait sous le regard et avec l'aide de la grand-mère pour rentrer deux ou trois fois dans l'eau froide, s'essuyer et se rhabiller. Après avoir mangé un bout de pain et bu l'eau de la bouteille, celle-ci était remplie d'eau de mer que nous ramenaions à notre mère restée à la maison. Le retour devait se faire aussi vite que l'aller, car notre père était là en train de guetter le moindre retard : il fallait être à table pour le petit déjeuner"

Plus tard lorsque la fréquentation des plages par les Marocains devint plus régulière, elle se faisait parfois dans le respect de la séparation des sexes (55) et lorsqu'enfin la promiscuité devint la règle, les familles veillaient à se tenir le plus loin possible de la foule pour suivre le jeu des enfants, seuls autorisés à rentrer dans l'eau (56). Jusqu'à la fin des années 1960 il était interdit à ces derniers -

(54): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre III.

(55): "Il n'y a pas si longtemps, la plage de Rabat était réservée par alternance un jour aux hommes, un jour aux femmes" (M. Belfquih, 1978)

(56): "A Témara-plage ou ailleurs, on pouvait naguère admirer le spectacle de ces familles nombreuses qui descendaient silencieusement de leur voiture pour venir

1



2



3



PLANCHE XIV. EVOLUTION DE L'ATTITUDE VIS-AVIS DE LA MER.

Photo 1: La mer observée de loin: pèlerins au moussem de Moulay Bou Selham effectuant une promenade au bord de la mer - Photo 2: le bain de mer comme pratique rituelle: femmes et enfants prenant des bains collectifs à proximité d'une résurgence d'eau légèrement douce découverte à marée basse - Photo 3: la recherche des plaisirs de l'eau: forte concentration de baigneurs sur la plage d'Asilah.

même lorsqu'ils étaient de sexe masculin- de se rendre seuls à la plage de peur des noyades (57).

b) Vers la fin des années 1960, la société marocaine redécouvre la mer et lève progressivement tous les tabous.

Suite à l'introduction du loisir balnéaire sous sa forme moderne par la colonisation (58), la fréquentation des plages par la population marocaine commence timidement dès le début des années 1960. Mais elle est avant tout le fait de jeunes qui s'y rendent en groupes, parfois contre le gré de leurs parents. Puis, petit à petit, les classes aisées, motorisées et plus réceptives aux modèles étrangers, commencent à fréquenter certaines plages peu touchées par la foule des jeunes aux moyens limités. Vers la fin des années 1960, on assiste à un véritable déferlement sur les plages de la part d'une foule dense et variée quant à ses origines sociales. La généralisation des plaisirs de la mer à toutes les couches sociales et à toutes les régions s'accélère alors, au cours des deux décennies suivantes et on est aujourd'hui en présence d'un véritable phénomène de masse.

Les destinations balnéaires ne constituent toutefois pas l'unique forme de tourisme que pratiquent les Marocains. D'autres formes ajoutent à la diversité des styles touristiques. Faute de statistiques, il n'est malheureusement pas possible de suivre l'évolution de cette demande dans le temps.

Nous avons introduit, dans nos deux enquêtes, une question portant sur les lieux de vacances au cours des cinq dernières années. Les réponses à la première enquête (lieux d'arrivée) portaient sur les cinq années comprises entre 1977 et 1981, alors que celles de la deuxième (lieux de départ), s'échelonnaient sur les cinq années de 1981 à 1985. Ceci était destiné à fournir une idée, même approximative, sur l'évolution des formes touristiques au cours d'une dizaine d'années. Mais nous nous sommes rendus compte, après le dépouillement, qu'il était difficile de suivre une évolution chronologique à partir de deux sources différentes. Les séjours des estivants enquêtés sur les plages fournissaient, en effet, des pourcentages de fréquentation du littoral beaucoup plus élevés que ceux obtenus des ménages enquêtés sur les lieux de résidence permanente. Ceci est tout à fait normal, dans la mesure où les premiers sont, peut-être, plus fidèles aux destinations balnéaires que les seconds. Ceci dit, nous livrons à titre indicatif les résultats obtenus .

s'asseoir sur le sable face à la mer en s'abritant du soleil par de grands parasols multicolores. Impatients, seuls les petits enfants et le fils aîné, accompagné d'un cousin, se mettaient en tenue de bain..." (M. Belfquih, 1978).

(57): *En été, lorsque nous étions encore jeunes adolescents, vers le milieu des années 1960, la moindre absence prolongée au cours de l'été donnait lieu à de sérieux contrôles de la part de nos familles; le plus courant était de vérifier si notre peau était salée.*

(58): *Cf: supra, Livre I, Chapitre IV.*

TABEAU 57. DESTINATIONS DES TOURISTES MAROCAINS EN POURCENTAGES ENTRE 1977 ET 1985 (EN POURCENTAGES)

Site du séjour	Enquête "lieux d'arrivée"					Enquête "lieux de départ"				
	1977	78	79	80	81	81	82	83	84	85
Littoral	55,8	58,9	63,9	63,8	70,7	63,9	67,3	67,7	66,5	66,7
Stations thermales	8,7	6,2	4,2	5,0	4,9	3,8	3,0	4,0	4,8	4,5
Montagne	2,2	5,5	4,5	5,3	4,5	5,0	6,1	6,7	6,3	7,7
Autre	20,3	17,0	12,1	10,1	8,2	14,5	18,2	17,0	19,6	16,6
Etranger	2,9	3,0	3,3	2,0	5,7	3,4	5,2	4,6	4,0	4,5
Pas de voyage	10,1	9,4	12,0	13,8	6,0	9,4	0,2	0,0	0,8	0,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : enquêtes de l'auteur sur les lieux d'arrivée (1983, 1984 et 1985) et les lieux de départ (1985).

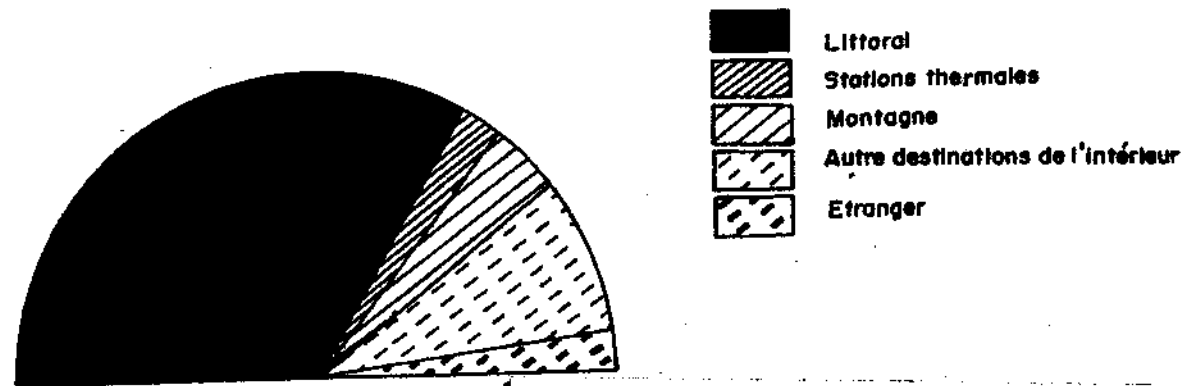
La montagne, forme la plus récente du tourisme moderne, semble avoir peu d'attrait pour les Marocains, puisque sa part n'atteint pas 8 %. En fait, il s'agit beaucoup plus de retours sur les lieux d'origine que d'un choix de la montagne en tant que produit touristique. Seules les quelques stations climatiques du Moyen Atlas d'un côté et celles de la vallée de l'Ourika et du Plateau de l'Oukaïmedene dans le Haut Atlas de l'autre, reçoivent des touristes désireux de séjourner en montagne, alors qu'il ne sont pas originaires de ce milieu.

Le faible poids du thermalisme n'est pas dû au seul recul de cette forme de tourisme auprès des nationaux (59); il est lié aussi au nombre limité des stations thermales, comparé à la multitude des sites balnéaires.

Les destinations de l'intérieur -en dehors de la montagne et des sources thermales- drainent une part appréciable des flux touristiques. Villégiature à la campagne, séjours dans les villes et villages d'origine et visites prolongées des grandes villes traditionnelles (Fès et Marrakech), dont le rayonnement est toujours certain, sont les principaux centres d'intérêt. Avec le thermalisme et les séjours de montagne le Maroc intérieur attire tout de même plus de 20 % des touristes nationaux (figure 72).

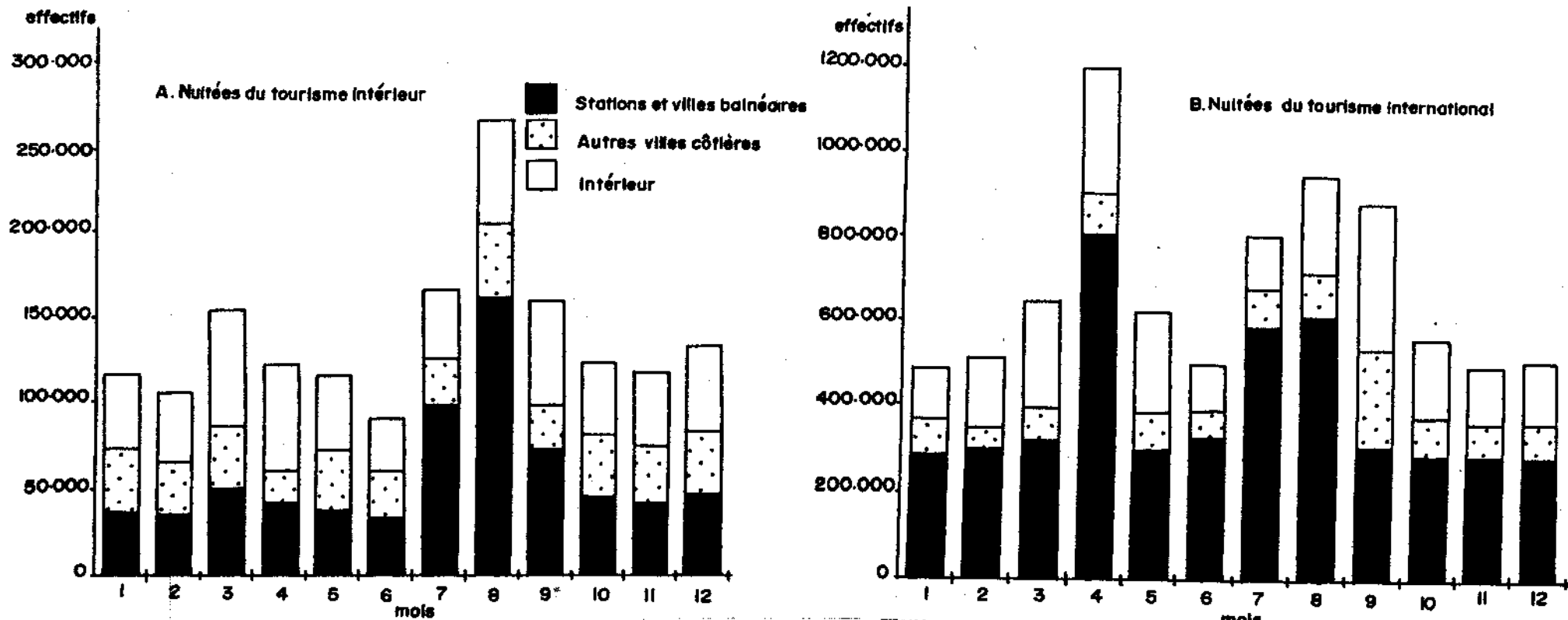
(59): Les raisons de ce recul ont été exposées plus haut (supra, Livre I, Chapitre III).

FIG. 72 - PART EN POURCENTAGE DES DIFFERENTES DESTINATIONS AU COURS DE L'ETE 1985.



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

FIG. 73 - POIDS DES STATIONS ET VILLES BALNEAIRES DANS LE TOTAL DES NUITEES HOTELIERES (Moyenne des années 1981 à 1986).



Source: Ministère du Tourisme.

La part des moussems qui recoupe différentes destinations (montagne, littoral et intérieur en général) représente jusqu'à 16 % des citoyens. Ces voyages-séjours sont encore, en partie, sous-tendus par des buts religieux mais, nous l'avons déjà démontré (60), les motifs récréatifs y sont de plus en plus présents.

Mais s'il s'avère difficile de suivre l'évolution dans le temps des différentes formes de tourisme pratiquées, nous pouvons constater l'importance des destinations littorales au cours des 10 dernières années. Nous avons regroupé, dans cette catégorie, les stations balnéaires mais aussi les villes côtières. Avec 67 % des séjours touristiques en 1985 et un pourcentage toujours supérieur à 50 % depuis 1977, les stations et villes balnéaires concentrent la majorité des estivants. Ramené à notre estimation des départs au cours de l'été qui est de 3 000 000 (61), ce taux signifierait qu'un peu plus de deux millions d'estivants se concentrent chaque été en différents points du littoral. En 1982, un comptage rapide menée par nos soins (par lettre) auprès des autorités locales de toutes les communes littorales nous a fourni le chiffre global et estimatif de 1 000 000 d'estivants qui auraient séjourné au bord de la mer au cours du seul mois d'août.

L'examen de la répartition des nuitées hôtelières entre l'intérieur et le littoral aboutit à la même conclusion. En ne considérant que les villes à caractère balnéaire, c'est à dire en excluant toutes celles qui, bien que localisées sur la côte (Casablanca, Rabat, Safi et Nador), offrent des centres d'intérêt autres que la plage, la part annuelle de ce littoral dans le total des nuitées atteint 41,4 % (62). Mais en se limitant aux seuls mois de l'été (Juillet et Août) (figure 73 A), ce pourcentage passe à 59,7 % (63), ce qui n'est pas très loin des 67 % obtenus par l'enquête "Lieux de Départ" qui portait, justement, sur les vacances au cours de l'été 1985. Notons, enfin, que cette littoralisation des séjours touristiques des Marocains est moins accusée que celle des nuitées des touristes étrangers, qui pour 57,2 % (des nuitées annuelles) ou 68,1 % (des nuitées estivales) se localisent sur le littoral (figure 73 B).

Ce qui frappe dans l'attraction balnéaire c'est sa généralisation aux habitants de toutes les régions -qu'elles soient intérieures ou côtières- et à toutes les couches de la société urbaine. Les sites littoraux fréquentés offrent un grand choix, allant de la station aménagée selon des normes internationales à la plage encore vierge, objet d'une occupation sauvage.

(60): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre IV.

(61): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre II.

(62): Soit 688 115 nuitées sur le littoral, pour un total de 1 660 892. Ce pourcentage passe à 64,2 % si l'on prend en compte toutes les villes côtières.

(63): Soit 257 852 nuitées pour le littoral sur un total de 431 533. Là aussi le pourcentage augmente considérablement (75,9%) si on prend en compte toutes les villes côtières.

Des produits balnéaires nouveaux, de niveau international, sont en cours de lancement et s'adressent avant tout (ou également) à la clientèle nationale. Nous reviendrons plus en détail sur ces produits (64) et, de ce fait, nous nous contenterons ici de signaler, en guise d'exemple, l'apparition de la forme la plus élaborée et la plus coûteuse du tourisme balnéaire, à savoir les ports de plaisance. Un Plan Directeur des ports de plaisance est à l'étude et trois ports sont en cours de finition (figure 74). Le Maroc, recevant aussi un important flux de tourisme international, on pourrait croire que ces réalisations sont destinées exclusivement à ce tourisme international et qu'elles échappent par conséquent à notre propos. Or, l'un des trois ports, dont les travaux sont très avancés, a été implanté dans la petite baie de la plage dite "Sable d'or" qui se situe à 18 km de Rabat (65). Le rivage de cette plage aménagée est déjà totalement occupé par des villas et des bungalows où résident pendant l'été les cadres supérieurs de l'administration, les professions libérales et la classe dirigeante. Un petit hôtel et des restaurants complètent les équipements de ce site utilisé exclusivement par le tourisme national qu'émet la classe supérieure de la capitale politique. De ce fait, nous voyons mal comment ce petit port de plaisance (66) pourrait recevoir une clientèle de plaisanciers étrangers et donner lieu à une marina et à des infrastructures destinées à un tourisme international. En fait, il ressort des différentes investigations que nous avons menées que ces installations portuaires sont destinées en priorité aux "riverains" qui sont en majorité de nationalité marocaine. Tout ceci pour dire que l'engouement des Marocains pour le littoral ne provient pas uniquement du fait que la plage est un produit non transformé, nécessitant peu d'investissements et, partant, accessible à toutes les classes sociales. Un produit balnéaire de haut niveau, visant avant tout la clientèle nationale titulaire de hauts revenus est désormais fabriqué.

(64)

(64): Cf: *infra*, Livre III, Chapitre II.

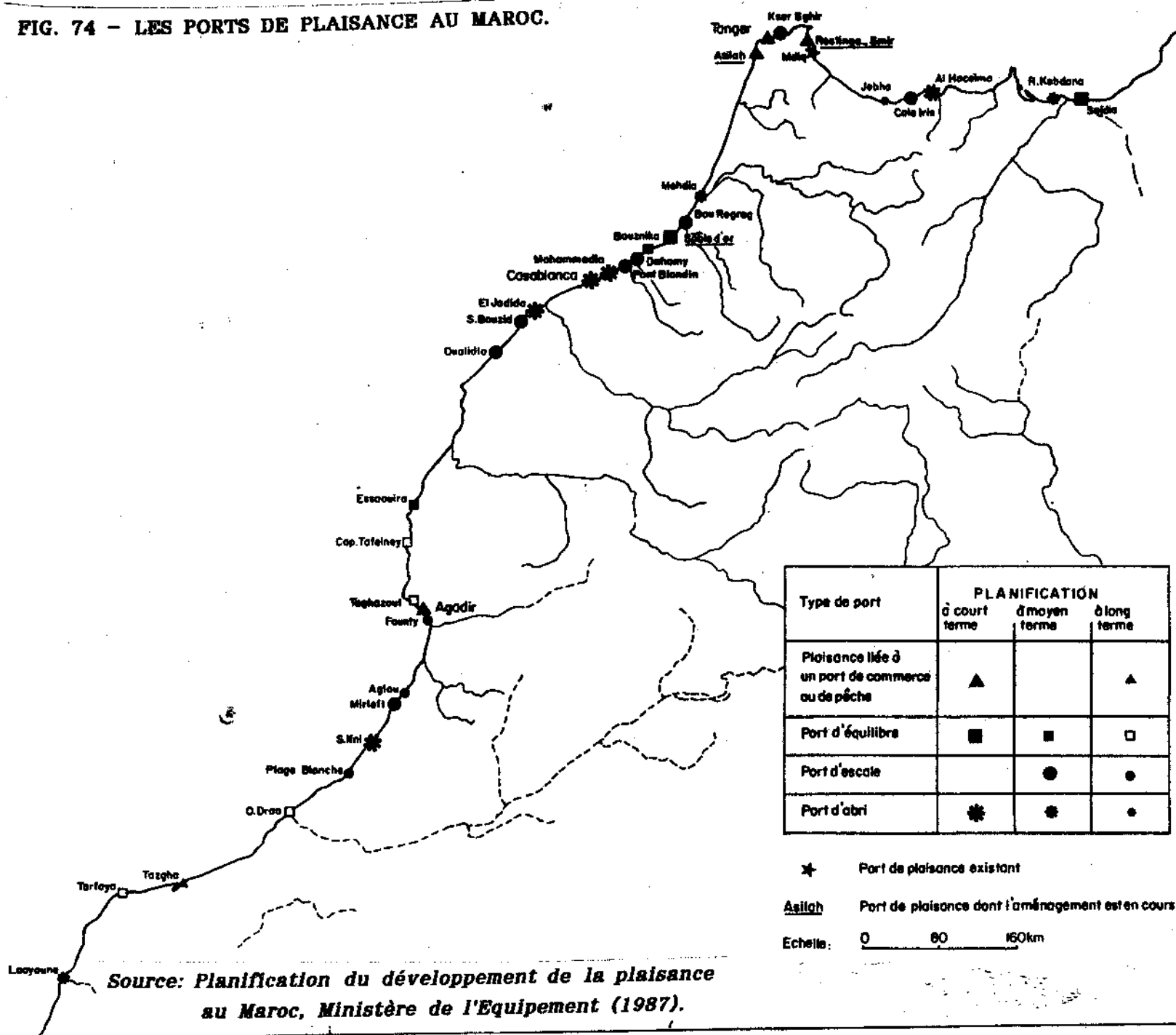
(65): cf: *infra*, Livre III, Chapitre II.

(66): L'ouvrage définitif comportera :

- Une jetée principale de 170 m.
- Une contre-digue de 150 m.
- Des appontements flottants
- Un plan d'eau abrité de 3 ha
- Le nombre de bateaux à flot est de 260 (2 à 12 m.)

La première phase qui consiste en la construction du brise-lame et d'un appontement équipé permettant le mouillage de 100 plaisanciers est sur le point d'être terminée.

FIG. 74 - LES PORTS DE PLAISANCE AU MAROC.



Type de port	PLANIFICATION		
	à court terme	à moyen terme	à long terme
Plaisance liée à un port de commerce ou de pêche	▲		▲
Port d'équilibre	■	■	□
Port d'escale		●	●
Port d'abri	✱	●	●

✱ Port de plaisance existant
 Asilah Port de plaisance dont l'aménagement est en cours
 Echelle: 0 60 160km

Source: Planification du développement de la plaisance au Maroc, Ministère de l'Équipement (1987).

2. Essai d'explication de la diffusion du loisir balnéaire.

Les raisons du développement du tourisme balnéaire sont diverses. Si les transformations récentes de la société sous l'effet d'éléments exogènes, mais aussi de facteurs endogènes, interviennent pour l'essentiel dans cette explication, les apports de la tradition ne lui sont pas étrangers.

En dépit de tous les blocages à la fois religieux et culturels on peut se demander si la société urbaine marocaine traditionnelle ne présentait pas quelques prédispositions à adopter ce type de tourisme. La bourgeoisie des anciennes capitales de l'intérieur comme Fès et Marrakech avait déjà une tradition récréative qui se traduisait par des déplacements en dehors de ces villes. Cette bourgeoisie, surtout celle de Fès, a pris l'habitude de fuir de temps en temps cette ville où *"une tradition vigoureuse réglait presque tous les actes de la vie sociale (...) et où la règle stricte ne favorisait pas la spontanéité"* (Le Tourneau, 1965) (67). Arrivés dans d'autres lieux, où la contrainte citadine de la ville est absente, cette population n'est plus tenue par les règles sociales empreintes de formalisme qui sont nécessaires, lorsqu'elle réside à Fès, pour sauver les apparences. D'où une libération relative des moeurs, et une certaine réaction contre les pesanteurs de la pression sociale de tous les jours. Cet affranchissement temporaire s'accommode bien des pratiques balnéaires. Les évasions vers les villes côtières (El Jadida, Essaouira, Asilah et Tanger), au climat frais et clément, commencent dès le début du siècle sans qu'elles soient liées obligatoirement à la fréquentation des plages. Elles s'expliquent aussi par les fortes chaleurs estivales des cités intérieures. Mais la classe bourgeoise sera la première à emboîter le pas aux Français de la colonisation pour s'évader de la ville vers l'atmosphère assez libérale de la plage.

Le type de séjour balnéaire qui prédomine le plus souvent de nos jours correspond au style récréatif qui prévalait autrefois parmi la bourgeoisie citadine. Population nonchalante, celle-ci recherchait avant tout des loisirs passifs où l'effort physique était absent (68). De ce fait, on n'est pas surpris, aujourd'hui, par la faiblesse de la diffusion, parmi les classes supérieure et moyenne, des séjours de montagne qui supposent un certain effort physique. Par contre, si les

(67): *"Elle (la règle stricte) habilite les hommes d'un vêtement uniforme, les rend perpétuellement attentifs à leurs moindres gestes. A Fès, on est sans cesse sur le qui-vive, inquiet de soi-même (...). A la longue tant de retenus fatigue; bien des Fassi ne font pas mystère qu'ils se lassent parfois de leur cité; ceux qui le peuvent la quittent pour un temps, vont s'épanouir ailleurs"* (Le Tourneau, 1965, page 253).

(68): *"Plaisirs d'intérieur que tout cela. Les plaisirs du plein air présentaient moins d'attraits pour cette population nonchalante. Quelques-uns cependant, des jeunes surtout, allaient à la chasse dans la région de l'oued Fès en amont et en aval de la ville. D'autres pratiquaient l'escrime au bâton et la lutte; il y avait même, sur la Rive des Andalous, un emplacement réservé aux joueurs de balle. Malgré tout, on ne saurait parler d'engouement sportif"* (Le Tourneau, 1965)

Jeunes réservent une partie de leur séjour au bord de la mer aux plaisirs de la plage -y compris les sports-, les moins jeunes consacrent la quasi-totalité de ce séjour à de longs moments de passivité ponctués de réceptions qui ne vont pas sans bonne chère ou de veillées familiales où l'effort physique n'est pas de mise. En fin de compte, on retrouve sans grand peine, dans ces séjours balnéaires, les *Nzaha* (ou délasséments) d'autrefois qui avaient lieu dans les jardins et vergers de la banlieue ou à l'intérieur des remparts et au cours desquelles on se reposait à l'ombre des arbres en dégustant des plats de fête et en se plaisant dans un certain laisser-aller.

Mais si les sorties traditionnelles ont su récupérer et adopter la fréquentation de la plage, celle-ci reste avant tout une pratique qui a été importée de l'extérieur en même temps que le modèle de comportement et de consommation international. Cette habitude fait partie des signes extérieurs des profondes mutations affectant la société marocaine. En examinant les facteurs à la fois externes et internes du développement du tourisme moderne au Maroc, nous avons déjà passé en revue quelques-unes des causes les plus évidentes de la diffusion des pratiques balnéaires (69).

Le rôle joué par la colonisation a été décisif. Nous verrons plus loin que ce facteur est essentiel pour comprendre la fréquentation privilégiée de certaines plages comme, par exemple, celle de Moulay Bou Selham par les habitants de Meknès et ceux des villes du Gharb. Les mêmes habitudes développées par les colons du Saïs et du Gharb se maintiennent de nos jours. Le tourisme international qui se projette de plus en plus sur le littoral a lancé d'autres plages et contribue également à la diffusion des habitudes balnéaires. Tous les autres facteurs qui ont abouti à la transformation de la cellule familiale citadine et à l'installation de nouveaux rapports entre ses membres (70), ont convergé vers une libéralisation des mœurs. Les mass-média, enfin, diffusent directement ou indirectement, en la valorisant, l'image du loisir balnéaire et des plaisirs de l'eau.

Mais les transformations récentes de la société et de l'espace marocains, ce sont aussi les bouleversements qui affectent la vie urbaine. La croissance urbaine, sur le plan spatial, prive les principales villes de cette ceinture verte qui était faite de *jnane* et de jardins et où convergeaient chaque Vendredi des familles ou des groupes pour des *nzaha* qui pouvaient durer jusqu'à une semaine. Aujourd'hui, ces citadins étouffent, en quelque sorte, à la suite du recul de cette banlieue maraîchère. Ne pouvant plus se diriger vers les jardins environnants, et les transformations sociales et médiatiques aidant, ces évasions se tournent vers la plage. Or celle-ci est aussi le produit touristique le plus accessible pour toutes les classes sociales. L'aspect économique est, en effet, assez déterminant dans ce choix. A la limite, la mer peut se prêter à une utilisation sans aucune

(69): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre IV.

(70): Sur lesquels nous ne reviendrons pas ici.

transformation ni le moindre aménagement. Le cas extrême est fourni par ces plages vierges où séjournent gratuitement des campeurs munis d'équipements de camping rudimentaires. Ce qui est recherché, dans ces cas, c'est un cadre naturel qui se prête à un séjour plus ou moins long rompant avec la vie quotidienne. Parfois, les installations nécessaires sont assez simples et ne nécessitent pas des investissements élevés; de ce fait, le séjour demeure sans grands frais et à la portée de tout le monde. La baisse relative, dans les classes supérieures, de la part du littoral dans l'ensemble des destinations touristiques, renforce cette idée. Cette dernière catégorie sociale a séjourné pour 63 % au bord de la mer contre 70 % pour les classes moyennes, 69 % pour les membres des secteurs traditionnel et inférieur et 80 % pour les T.M.E. La faiblesse du pourcentage des séjours à la mer pour les représentant du secteur moderne supérieur est liée à l'augmentation des sorties à l'étranger -ce qui est évident-, mais aussi à une préférence de plus en plus marquée pour les séjours en montagne.

L'examen ultérieur de la répartition des lieux de séjours confirmera davantage la prédominance des destinations balnéaires (71)

C. DES CONDUITES TOURISTIQUES NI TRADITIONNELLES NI MODERNES.

Pour décrire les moments forts du séjour touristique, il convient de distinguer deux catégories de ménages : une minorité occidentalisée qui organise et vit son séjour selon le modèle européen et la majorité des estivants, dont les conduites touristiques ne sont "ni modernes, ni traditionnelles".

1. La minorité occidentalisée organise et vit son séjour d'une façon plus ou moins fidèle à un modèle importé.

Cette catégorie d'estivants recoupe les classes dominantes ainsi que les strates supérieures des classes moyennes. Le dénominateur commun, entre ces ménages, issus de deux groupes sociaux différents et hétérogènes, est la taille du ménage et son indépendance vis-à-vis de la famille élargie. Leur niveau social fait que les familles ne dépassent pas 4 à 5 membres et peuvent partir seules en vacances.

Les modes d'hébergement les plus recherchés sont l'hôtel, la résidence touristique et, dans une moindre mesure, le village de vacances de type "Club Méditerranée". Ces touristes possèdent de plus en plus des résidences secondaires, mais s'adressent aussi au camping classé. Dans certains cas, ils peuvent avoir recours à la location chez l'habitant, mais ils le font alors dans des quartiers de standing pour des logements que leur laisse en totalité le propriétaire.

(71): Cf. *infra*, Chapitre III.

Lorsqu'ils fréquentent le camping, ils ne le font pas pour des raisons financières en recherchant un mode d'hébergement bon marché, comme c'est le cas de la majorité des campeurs marocains. Le séjour en camping est recherché "pour son caractère sportif, la possibilité qu'il offre pour rompre avec le quotidien et pour redécouvrir la nature" (72). Résider sous une tente peut s'interpréter dans certains cas comme une forme de snobisme qui explique l'acquisition d'un matériel de camping, moderne, coûteux, parfois inutile et qu'on prend bien soin d'afficher.

Le séjour à l'hôtel de 3 ou 4 étoiles, parfois obtenu grâce à l'intervention d'une connaissance bien placée dans la société qui gère l'établissement, comprend surtout la fréquentation de la piscine où l'on se mêle à la foule des touristes étrangers. Que ce soit à l'hôtel ou sur le camping, la famille sort volontiers. Des repas sont pris dans les restaurants de la station. On fréquente les établissements d'animation nocturne quand ils existent et on organise des escapades accompagnées de pique-nique.

La durée moyenne de séjour est, dans ces cas, assez courte. Dans l'hôtellerie classée elle est à peine de 2 jours et demi. Dans les autres moyens d'hébergement il arrive qu'elle dépasse la semaine. Mais les séjours sont fractionnés et nombreux. Ils sont en moyenne au nombre de deux à trois par saison, dans des lieux différents. De ce fait, la durée annuelle des séjours en vacances demeure assez longue.

La façon dont se déroulent les séjours de vacances de cette minorité est, en fin de compte, peu différente du modèle européen, que ces ménages entrevoient à travers les comportements du touriste étranger ou à travers les médias. Ceci est loin d'être le cas de la majorité des estivants marocains dont le comportement nous semble mériter plus de développements.

2. La majorité des Marocains en séjour touristique a des conduites qui ne sont "ni traditionnelles, ni modernes"

Nous avons déjà analysé, à différentes occasions, quelques-unes des conduites touristiques marocaines les plus spécifiques: regroupement des familles, modes d'hébergement, saisonnalité, types de tourisme, etc.. Nous nous proposons ici de clore cette étude des styles touristiques en essayant de rapporter l'atmosphère dans laquelle se passe ce séjour. La description qui suit s'applique à la majorité des estivants observés sur les plages. C'est le cas d'une partie des ménages des classes supérieures qui ont gardé quelques-unes des caractéristiques de la famille patriarcale : regroupement de différentes cellules sous le même toit et autour d'un parent commun. C'est le cas également de la majorité des classes moyennes et de

(72): Extrait d'interview.

1



2



3



4



5



PLANCHE XV. LES DIVERS MODES DE TRANSPORT DU TOURISME POPULAIRE.

Photos 1 et 2: Utilisation du véhicule utilitaire (Moulay Bou Selham) - Photo 3: utilisation de la voiture particulière - Photos 4 et 5: utilisation du transport en commun: à Asilah des porteurs font le va et vient entre la médina (lieu de séjour) et les gares routière et ferroviaire (4) et à la plage de Haouzia (Azemmour) une famille casablancaise vient d'arriver avec son matériel de camping en empruntant un taxi interurbain (5).

la totalité des autres groupes. Il est bien évident que les différences de niveaux de vie entre ces ménages qui appartiennent à différents groupes sociaux se répercute inévitablement sur les conditions de ce séjour. Mais ces différenciations ont été déjà analysées.

a) Le cadre de vie.

Ce qui frappe tout d'abord l'observateur habitué aux séjours touristiques des estivants européens, c'est la tendance qu'ont les Marocains de recréer, sur le lieu de séjour, leur cadre de vie de tous les jours.

Les déplacements sur les sites des vacances sont de véritables déménagements, au cours desquels on transfère son mobilier et tout ce qui l'accompagne. Les moyens de transport les plus utilisés pour ces déplacements sont, à cet égard, assez significatifs. Si un peu moins de la moitié de nos enquêtés (47,1 %) se sont déplacés en utilisant les moyens de transport en commun, plus de 11 % ont utilisé des véhicules utilitaires (petites camionnettes, poids lourds). Parmi les moyens de transport en commun, le train, lorsqu'il dessert la région souhaitée, est préféré. Train et véhicules utilitaires permettent le transfert sur le lieu du séjour de tout le nécessaire pour recréer ce cadre de vie. Sur le camping, chaque famille dresse plusieurs tentes, qui sont autant de pièces à différents usages. Une véritable cuisine est aménagée, avec la cuisinière qui a été apportée ainsi qu'une bonne partie de la vaisselle et des ustensiles. Une autre tente, servant de salle de séjour et de chambre à coucher, est meublée selon le modèle du salon marocain. Des banquettes de mousse sont disposées autour d'une natte en plastique qui remplace le tapis. Au milieu, une table ronde recouverte d'une nappe brodée, supporte un bouquet de fleur en plastique. Dans un coin de cette tente principale, l'incontournable poste de télévision, qu'alimente une batterie, trône sur une autre table. Dehors et dans ce qui tient lieu de patio au milieu des 2 ou 3 tentes, des fauteuils servent à recevoir d'éventuels visiteurs ou aux interminables parties de cartes ou de jeux de dame auxquels se livrent les hommes en fin d'après-midi. Légèrement en retrait, les femmes sont occupées à leurs travaux manuels : couture et broderie (73). Ces efforts pour recréer le foyer vont jusqu'à la reconstitution de la maison, lorsque la place le permet. Il arrive ainsi que le groupe en vacances délimite un espace, le plus vaste possible, en l'entourant d'une haie faite de roseaux (74). A l'intérieur, de cet enclos, qui rappelle parfois la maison rurale des plaines atlantiques, différentes pièces sont aménagées autour d'une courette.

Quelques éléments explicatifs peuvent être avancés ici, à titre d'hypothèses, pour expliquer ce comportement :

(73): Nous avons noté parfois la présence de la grande machine à coudre ou à broder qui accompagne la femme et ses filles sur le lieu de vacances.

(74) : Sur certains sites, dans le Nord notamment, des artisans s'installent sur place pour fournir, sur commande, des panneaux faits en roseaux tressés.

- Contrairement aux autres modes d'hébergement, le séjour en camping dure plus longtemps. En se basant sur les déclarations des enquêtés, nous estimons la durée moyenne de séjour à 22 jours (75). Nous sommes donc très loin de la durée moyenne de 10 jours avancée par Doxiadis et reprise par le S.D.A.U. de Tanger. Nous avons rencontré des ménages qui ont séjourné jusqu'à deux ou trois mois. Pour une si longue durée un minimum de confort est probablement nécessaire.

- Le campeur marocain moyen est loin de ressembler à son homologue européen que certains auteurs assimilent au nomade: déplacements entre la maison et différents points qui sont les aires de camping, adoption d'une forme d'habitation mobile et discours de liberté et de retour à la nature (C. Dériaz, 1979). Dans sa mobilité, le campeur marocain choisit d'être plutôt sédentaire. Il aménage son campement de façon confortable pour s'y sentir comme chez lui. Son déplacement se fait entre deux points fixes qui sont la maison et le camping. Il ne circule pas selon un itinéraire donné que ponctuent différents arrêts. Les analogies entre ce déplacement et les installations qui l'accompagnent d'une part et ce que nous avons relevé lors du pèlerinage collectif au moussem d'autre part sont nombreuses.

- La raison de cette situation peut être aussi d'ordre matériel. En effet, pour pouvoir pratiquer le camping moderne tel qu'il est conçu en Europe, il faut disposer d'équipements appropriés. Le campeur européen dispose de tout l'équipement de la maison miniaturisé et gadgétisé à l'extrême. La voiture particulière est pratiquement indispensable pour le camping et a été adaptée à ses exigences. De ce fait tout en prétendant redécouvrir la nature, le campeur ne redécouvre en fin de compte que le confort domestique. Or, le Marocain ne dispose ni d'un moyen de transport individuel et adapté ni de toute cette panoplie d'équipements qu'offre la société de consommation. De ce fait, il se déplace -en faisant appel au transport en commun- avec son confort domestique, grandeur nature, sur le lieu du séjour touristique sédentaire où l'ambiance qui est créée rappelle aussi celle régnant sur le campement du moussem.

b) Une atmosphère de fête et d'opulence.

L'atmosphère longuement décrite sur le moussem se retrouve également sur les campings balnéaires. Elle est moins intense, mais dure plus longtemps. Elle est cependant moins perceptible dans les quartiers de cabanons et de résidences en dur. Le regroupement de familles et d'amis crée une animation qui est dans ce cas tout à fait spontanée. Mais celle-ci peut être aussi entretenue grâce aux fêtes foraines qui s'installent pour une durée de deux à trois mois ou à l'occasion de la "Quinzaine" touristique que prennent en charge les collectivités locales.

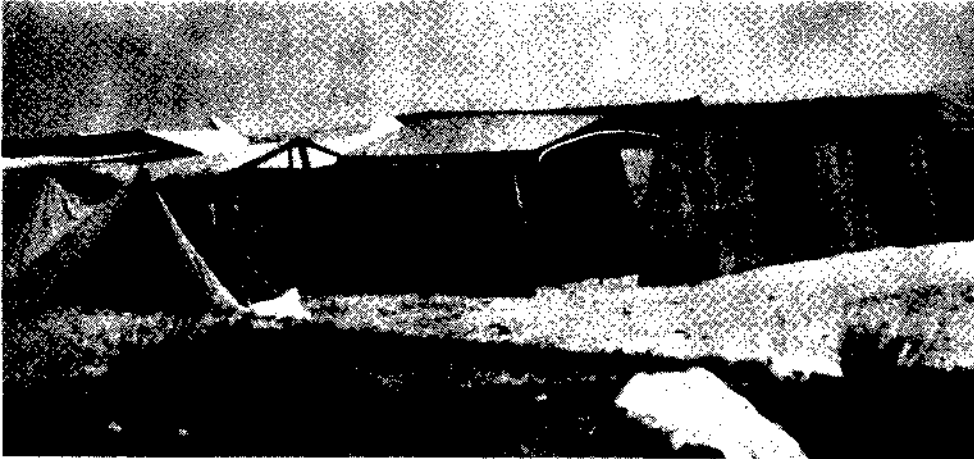
(75): Lorsque nous intégrons les séjours dans l'hôtellerie, qui sont plus courts, cette durée moyenne est ramenée à 15 jours



1



2



3



4

*PLANCHE XVI. CAMPINGS
SAUVAGES SUR LA COTE
MEDITERRANEENNE.*

*Remarquer le nombre de
tentes par campement,
l'aménagement de la cours
et de la toilette (photo 1)
à l'aide de haies de roseaux.*

Les dépenses des ménages se trouvent multipliées par deux, trois ou plus selon les catégories sociales; l'augmentation la plus forte est le fait des ménages de conditions modestes. Ayant fait quelques économies, ces ménages profitent de ce court séjour au bord de la mer pour oublier les privations de tous les jours. L'existence d'un port de pêche permet l'achat, directement auprès du pêcheur de poisson frais, aliment qui a déjà déserté et depuis longtemps le couffin de la ménagère en temps normal. La viande est consommée presque quotidiennement, bien qu'en petites quantités et les fruits ne manquent pas au cours de l'été. Tout ceci nous renvoie à l'inversion déjà soulevée sur le moussem où la sobriété du régime alimentaire de la vie courante cède la place à une certaine opulence.

A côté des denrées alimentaires, on a tendance à acheter différents objets qui seront ramenés à la maison: quincaillerie, friperie, petits appareils électroménagers, radios-cassettes, etc... Dans les stations du Nord (Tanger et surtout sur la côte tétouanaise), les articles de contrebande d'origine espagnole sont l'un des attraites les plus évidents du séjour et expliquent en partie le gonflement des flux vers cette destination (76). Le soir venu, les trottoirs et terrains vagues sont occupés par une multitude de marchands ambulants. Là aussi, l'analogie avec le *barouk* rapporté du moussem est frappante (77)

Les dépenses des ménages sur les lieux de vacances, soulignent cette tendance, toute relative certes, à la consommation. En nous basant sur les résultats de nos diverses enquêtes sur les lieux de séjour, nous estimons la dépense moyenne par ménage et par séjour à 3 300 dirhams. La durée moyenne de séjour étant de 22 jours et la taille moyenne du ménage de 6,2 personnes, nous parvenons à une dépense moyenne par personne et par jour de 24 dirhams, soit 720 dirhams par mois de séjour (78). En rappelant que la dépense moyenne par personne et par mois telle qu'elle a été calculée par l'enquête "consommation et dépenses" de 1984-85 est de 409 dirhams chez les citadins, nous observons que les dépenses en périodes de vacances sont très supérieures (76 %) à celles de la vie de tous les jours. La dépense par personne et par mois fournie par l'enquête de la Direction des Statistiques concerne un échantillon supposé représentatif de toute la société marocaine urbaine, alors que la moyenne calculée par nos soins et concernant les lieux de vacances se limite à un échantillon où les ménages des secteurs inférieur et marginal sont sous-représentés. Pour rendre la comparaison possible nous avons recalculé la moyenne de l'enquête "Consommation et Dépenses"

(76): Cf: *infra*, Chapitre III.

(77): On ne manque pas, en effet, de rapporter du Nord quelques tablettes de chocolat et des sucreries d'origine espagnole pour les parents et amis restés à la maison.

(78): Nous reviendrons en détail sur les dépenses lorsque nous aborderons les retombées éventuelles de ces séjours sur le plan local; cf: *infra*, Livre III, Chapitre III.

en en déduisant les deux catégories dont les dépenses sont les plus faibles et qui sont les ouvriers et les actifs indéterminés. L'écart de la dépense mensuelle moyenne par personne sur les lieux de vacances (720 dh) par rapport à celle de la vie courante (502 dh) est ramené à 43 %. En outre, le revenu mensuel moyen des ménages estivants étant de l'ordre de 2 500 dh, la dépense en période de vacances est également supérieure à ce revenu (4 400 dh) (79) de quelques 76 %. Dans leur évaluation de la dépense des touristes marocains à Tanger, les auteurs du S.D.A.U estiment pour leur part que celle-ci est supérieure au revenu d'au moins 50 %.

Il apparaît donc que, dans tous les cas, la dépense sur les lieux de séjour dépasse largement et le revenu du ménage (de 50 à 70 %) et les dépenses sur le lieu de résidence permanente (de 40 à 70 %). Ceci confirme nos observations sur la tendance des ménages à consommer davantage au cours du séjour touristique. Toutes proportions gardées, cette tendance est plus forte chez les ménages les plus démunis, où les privations au cours de l'année sont les plus élevées. Lorsque le revenu ne permet pas de dégager l'épargne nécessaire à ce séjour dépensier, on n'hésite pas à s'endetter pour financer ces jours de fête. Tout se passe, en effet, comme si les deux ou trois semaines de séjour au bord de la mer étaient mises à profit pour bien vivre et ne manquer de rien. On peut s'interroger aussi sur le rôle d'habitudes héritées de la fréquentation des moussems durant lesquels les repas copieux témoignaient de la *baraka* du saint (80). Pris en groupes, ces repas avaient un caractère de communion et renforçaient les liens entre les commensaux. Dépenses alimentaires et dépenses en achats de souvenirs (aujourd'hui) et de *barouk* (hier) auraient ainsi un caractère symbolique et une valeur sociale puisqu'elles contribuent à la reproduction du groupe.

c) La vie quotidienne : des attitudes ambivalentes.

Tout au long des développements antérieurs, nous avons essayé de démontrer que le tourisme tel qu'il est pratiqué aujourd'hui par la majorité des Marocains est la résultante d'une interpénétration complexe d'éléments hérités de la tradition et d'apports récents issus le plus souvent de modèles importés.

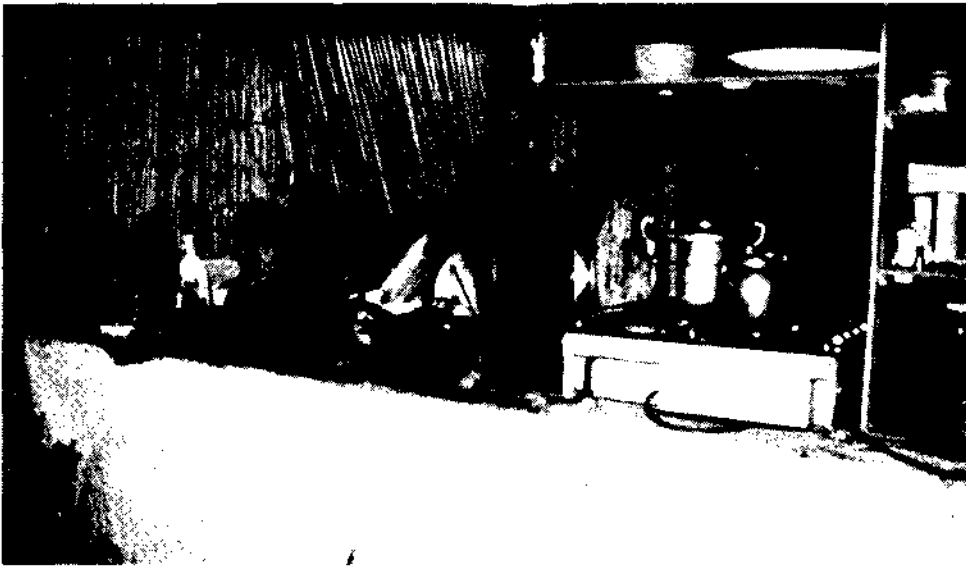
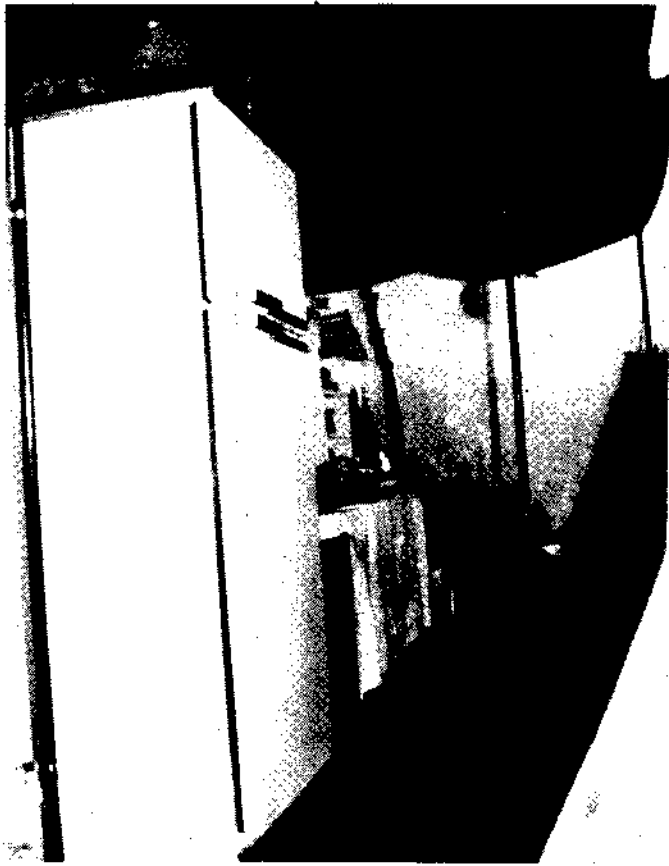
Le fait même d'aller séjourner au bord de la mer (apport extérieur), mais selon des pratiques plus ou moins héritées de la tradition du mousssem, est l'exemple le plus évident de cette situation. Il en résulte une coexistence entre différents types de comportements qui, parfois, conduisent à une véritable ambivalence. Cette ambivalence se retrouve dans différentes attitudes que nous présentons à travers quelques situations sélectionnées.

(79): $720 \text{ DH} \times 6,2 = 4\,464 \text{ DH}$.

(80): "Plus un repas rassasie de monde, plus il contient de *baraka*" (F. Reysoo, 1988).

**PLANCHE XVII. VUES INTERNES DES TENTES
D'UN CAMPING DE LA REGION DE RABAT.**

La cuisine a été déménagée avec tous ses ustensiles, y compris un grand réfrigérateur (photo 1) et la cuisinière à gaz (photo 2). Les emplacements qui se situent le long du mur d'enceinte de l'aire du camping sont très recherchés pour l'aménagement d'un intérieur rappelant celui de tous les jours (photo 2). Des éléments de confort tel que le tapis rbat, la commode de la chambre à coucher, le téléviseur et les rideaux sont également amenés sur le camping (photo 3).



2



3

Le rôle de la femme dans la diffusion de la demande en départs touristiques a déjà été souligné. Elle est dans certains cas un personnage central dans la prise de décision et elle participe de plus en plus au financement. Aussi peut-on se demander si ce rôle se prolonge par une émancipation de la femme et une liberté d'action, du moins sur le lieu du séjour. Le conjoint masculin, en situation de campeur, participe davantage aux tâches quotidiennes qu'au domicile permanent. Mais un choix s'opère rapidement et toutes les tâches ménagères les plus dépréciées et les plus contraignantes sont réservées à la femme. Celle-ci, venue pour se reposer et se distraire, n'a pas une minute de liberté. Le travail de cuisine, déjà accaparant en temps normal, le devient davantage en période de vacances, car nous l'avons vu, les repas occupent une grande place dans le séjour. Pendant ce temps, l'homme, lorsqu'il aide, assimile les tâches quotidiennes qu'il prend en charge à des jeux ou à des loisirs. En définitive, tout en s'inscrivant dans une situation perçue comme moderne et positive, les relations du couple changent peu.

Il nous est arrivé d'observer des situations assez paradoxales comme celle décrite ci-dessous et qui n'est pas l'exception :

La famille possède un cabanon à Moulay Bou Selham qu'elle a racheté à un ancien colon du Sais; elle y estive depuis une dizaine d'années. Le père (commerçant en tissus à Méknes) et la mère approchent la soixantaine. Le fils aîné (40 ans) est artisan. Deux jeunes filles (18 et 20 ans) sont employées l'une dans le secteur bancaire et l'autre dans l'enseignement. La famille comprend trois autres enfants encore lycéens. La mère descend rarement à la plage, passant l'essentiel de la journée dans la cuisine en compagnie de la bonne. Le père fait volontiers quelques promenades au bord de la mer, mais de préférence en fin d'après-midi, lorsque la plupart des baigneurs sont remontés. Il est absent pendant une grande partie du séjour -qui dure en moyenne deux mois- pour surveiller son commerce et ne vient qu'une fois tous les dix à quinze jours. Lorsque le père est présent, il reçoit de temps à autre un à deux amis de même âge, qui le rejoignent sur la terrasse du cabanon dont la vue donne directement sur la plage bondée de baigneurs des deux sexes. Là, ils passent des heures entières à réciter des versets du Coran et à discuter de religion. Pendant ce temps et en contrebas, les deux filles aînées, en bikini de la dernière mode, se mêlent avec des amis à la foule des baigneurs. Lorsqu'elles remontent, elles prennent leur douche sur le gazon de la terrasse à proximité du père et de ses compagnons. Le fils aîné, par contre, désapprouve ce manque de gêne et exige plus de retenue quand il est présent. La famille le soupçonne de sympathiser avec le mouvement intégriste.

Ces types de comportements qui coexistent ici au sein de la même famille, en fonction de l'âge du sexe et du niveau intellectuel, sont parfois difficiles à comprendre. Tel est le cas dans l'exemple du père et du fils aîné qui, appartenant à deux générations différentes, auraient dû avoir deux comportements totalement opposés à ceux que nous livre la description. Cette coexistence de deux types de comportements ne se limite pas uniquement à la même famille; elle peut concerner la même génération d'âge et parfois le même individu devenant par là une véritable ambivalence. C'est le cas, par exemple, de la femme qui passe la journée sur la plage, en maillot de bain et dans une promiscuité totale pour -en fin d'après-midi- s'habiller, se veller et aller visiter le mausolée de Moulay Bou Selham dans un profond recueillement. L'environnement immédiat du marabout est

d'ailleurs sévèrement défendu, puisqu'il est interdit de s'en approcher ou d'y pénétrer en maillot de bain. Mais le mausolée étant situé directement au bord de la lagune, la plage qu'occupent les baigneurs arrive à quelques mètres de celui-ci, sans que cela n'entraîne la moindre protestation.

CONCLUSION

A première vue, les conduites touristiques des Marocains peuvent donner l'impression de tendre vers le modèle dominant et banalisé du tourisme international, avec la prédominance du tourisme balnéaire et estival importé. Mais à l'examen détaillé des styles et des comportements, s'impose une image à la fois plus complexe et plus riche en caractères originaux. Le maintien, voire le renforcement, de la cellule familiale large à l'occasion du déplacement touristique, la revitalisation d'anciens modes d'hébergement comme le camp de toile du moussem et la location chez l'habitant, la "marocanisation" des pratiques balnéaires importées et la "modernisation" des anciennes fréquentations des marabouts ou des sources thermales en sont les traits les plus saillants.

Tout en s'ouvrant sur les influences occidentales et en empruntant divers éléments culturels exogènes -de manière forcée ou avec consentement-, la société marocaine fait preuve d'une grande faculté d'assimilation et d'intégration de ces éléments à sa propre culture. On peut se demander, par exemple, si ce sont les loisirs balnéaires modernes qui envahissent le moussem, en le désacralisant, ou bien si c'est ce dernier qui a emprunté ces pratiques pour élargir et réactualiser le répertoire des divertissements offerts de tout temps à ses visiteurs. Grâce à cette souplesse, le choc entre les deux systèmes de valeurs a été amorti et la banalisation des pratiques et de l'espace plus ou moins évitée. Parmi les intellectuels, les modernistes déplorent les aspects encore "archaïques" de ces comportements, alors que les jaloux de "l'authenticité marocaine" s'élèvent contre cette double aliénation-acculturation. Entre les deux, le Marocain moyen et transitionnel, fruit du renouvellement sensible de la société citadine, semble se mouvoir avec assez d'aisance dans cet équilibre de pratiques ni modernes ni traditionnelles.

Mais, à l'intérieur de cette image d'ensemble, qui correspond aux comportements du noyau central de la formation sociale marocaine (les classes moyennes et leurs marges), des différenciations de comportements existent entre les différents groupes sociaux. Ce sont ces divergences, souvent extrêmes, entre d'une part les classes supérieures dominantes qui ont adopté -sans réserve aucune- tout le système de valeurs occidental et d'autre part le reste des groupes sociaux, qui sont sources de tensions spatio-culturelles.

Bien que se distinguant par de nombreuses caractéristiques qui soulignent sa spécificité, le tourisme des Marocains révèle également certains comportements que l'on retrouve dans d'autres aires culturelles, en particulier dans les sociétés

occidentales. Même si les attitudes, les motivations et les relations humaines sont particulières à chaque société, nous retrouvons les mêmes habitudes de regroupement, par exemple, en Espagne et en France. Dans ce dernier pays, le cas de la maison accueillant l'été la famille élargie est très fréquent (F. Cribier, 1969). Serait-ce là un trait des sociétés méditerranéennes ?

De même, la manière de vivre le séjour au bord de la mer qui se manifeste par le déménagement sur le lieu des vacances de nombreux objets et la reconstitution de la maison soit sous la tente soit dans la caravane, s'observe souvent en France, chez les familles d'origine modeste et particulièrement sur les sites littoraux (81). Sommes-nous là plutôt en présence de comportements de classe ?

En fin de compte, plus que les différenciations de comportements touristiques en formes traditionnelle d'un côté et formes modernes de l'autre, ou en formes typiquement marocaines d'une part et formes occidentales importées d'autre part, ce sont les différenciations selon les groupes sociaux qui prédominent. De ce fait, l'utilisation des critères socio-culturels et des différenciations entre groupes sociaux, permet, à notre avis, une analyse plus pertinente des formes de tourisme en pays du Tiers-Monde.

Ceci dit, on peut se demander si ces différenciations d'origine sociale sont accompagnées de différenciations d'ordre spatial. Autrement dit, et pour répondre au souci majeur du géographe, existe-t-il des comportements spatio-culturels régionaux et comment se différencient régionalement les relations des groupes sociaux avec l'espace touristique (Chapitre III) ?

(81): Communication orale de J.F. Troin.



CHAPITRE TROIS

**LES AIRES DE PLAISANCE
DES CITADINS
MAROCAINS**

INTRODUCTION

L'analyse des faits sociaux a été introduite par une esquisse du profil socio-économico-culturel du touriste marocain (Chapitre I), débouchant sur le comportement et les styles touristiques (Chapitre II). L'intérêt de cette analyse pour le géographe augmente lorsqu'elle débouche sur l'étude de l'organisation de l'espace par les hommes. Aussi est-il temps de s'interroger sur les rapports que ces touristes établissent avec l'espace et sur les structures géographiques des déplacements.

Ces relations à l'espace sont loin d'être semblables dans toutes les régions. L'étude de ces différenciations partira de la ville, considérée ici comme pôle émetteur, mais aussi comme espace d'accueil, des flux touristiques (D. Pearce, 1981). De ce fait, cette ville dispose à la fois d'une aire de plaisance où se dirigent ses propres habitants et d'une zone d'attraction d'où convergent ses visiteurs. Il serait intéressant de replacer l'une et l'autre dans la zone d'influence de la ville (F. Cribier, 1969).

Ceci revient à poser le problème des rapports établis entre les villes émettrices des flux touristiques d'une part, et les villes réceptrices de ces flux d'autre part. Une telle question peut s'énoncer doublement: les principales villes de départ organisent-elles des zones d'influence par le biais du rayonnement touristique de leurs habitants ? les villes et stations d'accueil arrivent-elles à structurer des aires de provenance de leurs clientèles aux limites stables et s'intègrent-elles ou non dans les réseaux urbains ?

Les réponses à ces questions posées, l'une au départ des flux, l'autre à leur arrivée, reviennent à vérifier l'existence ou non d'une organisation touristique de l'espace par une séparation entre des régions produisant des biens touristiques (régions d'accueil), et des régions concentrant la clientèle touristique (grands foyers urbains de départ)

Certains auteurs nient aux relations touristiques interurbaines tout effet de polarisation. Dans son étude sur le thermalisme en France, G. Jamot écrit: "*La polarisation de l'espace, grâce aux centres touristiques est donc une illusion, qu'elle soit née de l'animation estivale ou hivernale; elle entretient des schémas séduisants, mais trop fragiles pour être efficaces et durables*" (1988). Nous évitons, pour notre part, de mettre en doute, à priori, l'intensité des liens touristiques qui s'établissent entre les différentes villes, tout en cherchant à vérifier l'existence de ces liens et à décrire leurs schémas spatiaux. Le présent Chapitre essaie de répondre à la première question posée plus haut en se plaçant du côté des villes de départ. Le Chapitre I du Livre III apportera des éléments de réponses à la deuxième question en examinant les effets de polarisation des villes et stations d'accueil balnéaire.

L'examen de la répartition des lieux de séjour les plus recherchés apporte les premiers éléments de réponse.

I . LES LIEUX DE SEJOURS TOURISTIQUES DES CITADINS MAROCAINS

En nous appuyant sur les statistiques hôtelières que centralise le Ministère du Tourisme et en les complétant par les données que nous avons collectées par les biais de l'enquête "lieux de départ", nous nous attacherons, dans ce qui suit, à commenter une série de cartes visualisant la répartition des lieux de séjours touristiques des Marocains, en esquissant quelques explications générales de cette répartition.

A. LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES SEJOURS

1. La répartition spatiale des nuitées hôtelières du tourisme national est différente de celle des nuitées du tourisme international.

Il est quasi-impossible d'individualiser au sein des nuitées hôtelières totales la part revenant aux séjours touristiques. Nous ne pouvons donc que supposer que la répartition des nuitées hôtelières générales traduit plus ou moins fidèlement celle des séjours touristiques. En outre, ces nuitées sont disponibles par province et non par centre. Cette dernière contrainte pose moins de problème pour l'utilisation de ces statistiques, car, dans la majorité des cas, l'essentiel des nuitées comptabilisées dans une province correspond à celles qu'enregistre l'hôtellerie du chef-lieu de cette province (1).

(1): Une seule exception: elle concerne la province de Tétouan dont les chiffres englobent la fréquentation des établissements de la côte Est de la Péninsule Tingitane et de celle de Larache qui dépendait encore administrativement de Tétouan ces dernières années.

La comparaison des figures 75 et 76 exprime de sensibles nuances entre la répartition géographique des nuitées de la clientèle nationale et celle des nuitées revenant aux touristes étrangers.

Il faut souligner en premier lieu la forte concentration spatiale des nuitées aussi bien marocaines qu'étrangères. Les Marocains concentrent l'essentiel de leurs nuitées (62,6 %) dans 5 provinces (sur 32) qui sont, par ordre décroissant, Casablanca, Agadir, Marrakech, Tanger et Tétouan. Mais les séjours du tourisme international sont encore plus concentrés : deux provinces seulement (Agadir et Marrakech) regroupent plus de 50 % du total des nuitées. Cette relative diffusion du tourisme national aura, nous le verrons, des conséquences appréciables sur les retombées de cette activités.

Les lieux de séjour qui reçoivent l'essentiel des flux ne sont pas tout à fait les mêmes pour les deux clientèles. Agadir, Marrakech et Tanger sont, certes, les villes les plus fréquentées aussi bien par les nationaux que par les visiteurs étrangers. Mais, alors que pour ces derniers, c'est Agadir qui arrive en tête, suivie de Marrakech, les Marocains privilégient Casablanca et ajoutent une quatrième ville, Tétouan.

Au niveau des ensembles régionaux des nuances entre les deux types de fréquentations sont à relever. Chez les Marocains, l'Atlantique Nord (entre Kénitra et El Jadida), suivi de la Méditerranée (y compris la ville du détroit), de l'Atlantique Sud (Agadir, Essaouira et Safi), des régions de Marrakech et de Fès-Méknes sont les régions les plus recherchées. Les touristes étrangers se dirigent, quant à eux, de préférence vers l'Atlantique sud, la Méditerranée et Marrakech (tableau 58). A noter également l'importance relative pour les Marocains du Moyen Atlas et de l'Oriental, régions qui, inversement, sont peu touchées par les flux du tourisme international.

FIG. 75 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES NUITEES HOTELIERES INTERNATIONALES.

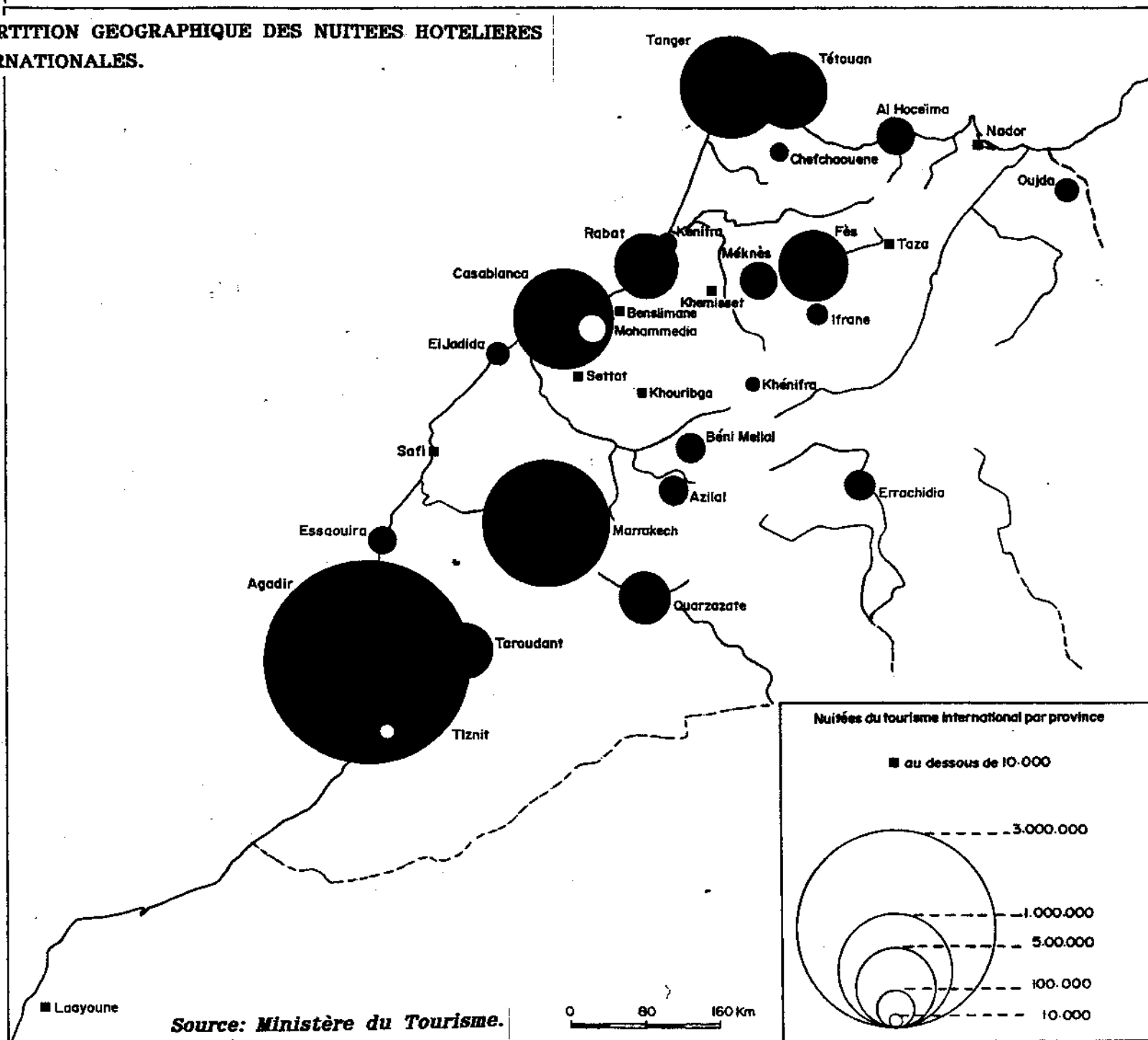
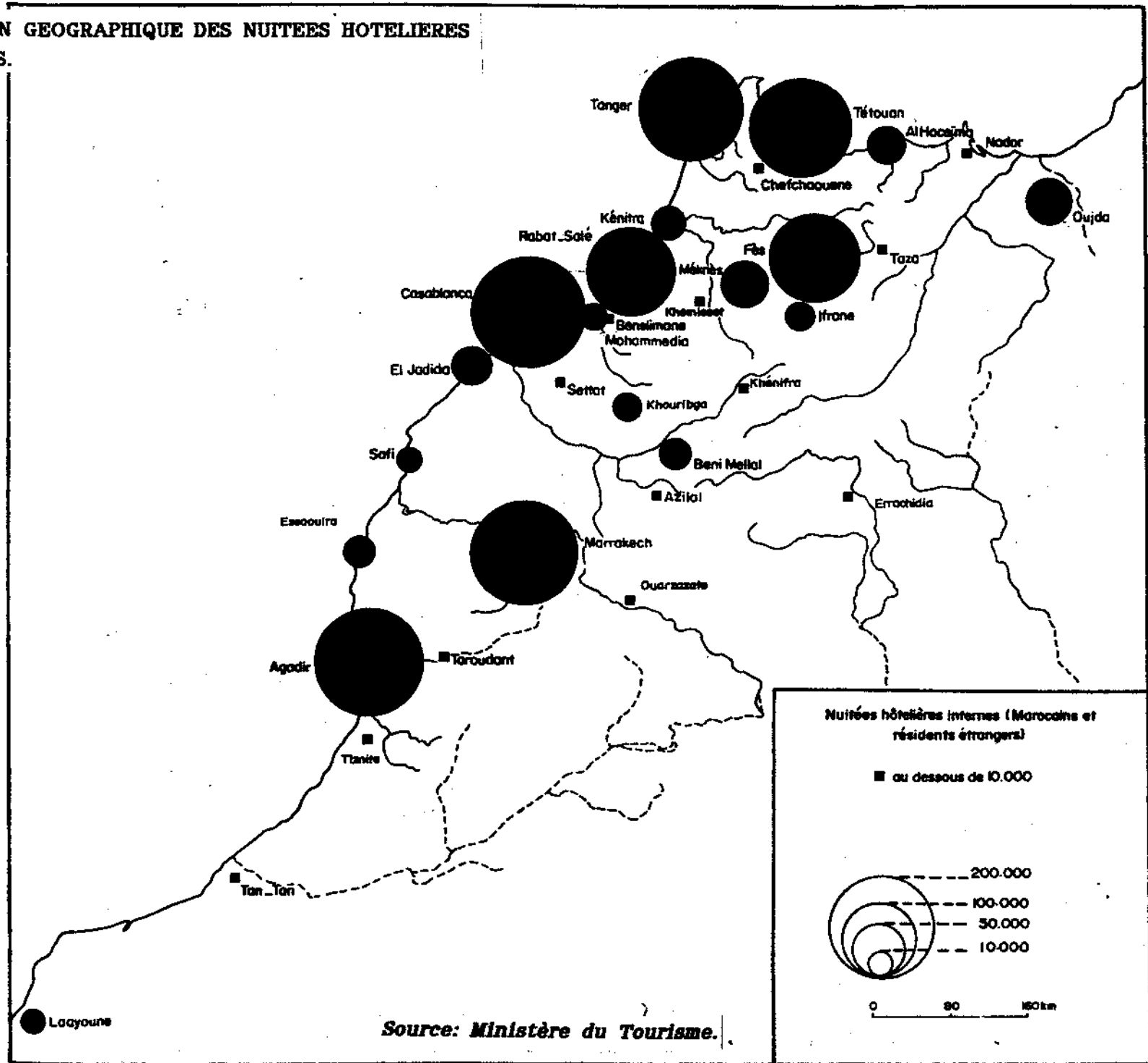


FIG. 76 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES NUITÉES HOTELIÈRES NATIONALES.



TABEAU 58. REPARTITION DES NUITÉES HOTELIÈRES DES TOURISMES NATIONAL ET INTERNATIONAL (MOYENNE DES ANNÉES 1981 A 1986).

REGIONS	Nationaux		Résidents étrangers		Touristes étrangers	
	effect.	%	effect.	%	effect.	%
Atlantique nord	443 921	26,7	19 202	23,9	190 419	2,3
Méditerranée	411 600	24,8	9 686	12,0	1 343 978	16,6
Atlantique sud	243 131	14,6	16 605	20,6	3 237 290	40,0
Marrakech	205 611	12,4	13 065	16,2	1 212 550	15,0
Fès - Méknès	187 600	11,3	8 843	10,9	453 162	5,6
Oriental	59 839	3,6	2 307	2,9	43 015	0,5
Moyen Atlas	43 977	2,6	4 124	5,1	100 464	1,2
Sud intérieur	13 003	0,8	2 955	3,7	258 430	3,2
Reste	52 210	3,1	3 645	4,5	1 242 662	15,3
Total	1 660 892	100,0	80 432	100,0	8 081 970	100,0

Source : statistiques du Ministère du Tourisme

L'analyse de la part des nuitées hôtelières marocaines dans le total des nuitées permet de dégager trois types de destinations (figure 77 et planche 3) :

- Des destinations où la clientèle marocaine, malgré son importance numérique, est submergée par le flux du tourisme international. Ce sont toutes les villes où la part en pourcentage des nuitées marocaines se tient au-dessous de 20 %. Agadir, Taroudant, Marrakech, Ouarzazate, Errachidia et Mohammédia peuvent être considérées comme les destinations presque exclusives du tourisme international. La situation change néanmoins pendant la saison estivale, dans quelques-unes au moins de ces villes (figure 77 B). C'est ainsi que la fréquentation des hôtels par les nationaux, assez faible au niveau de la moyenne annuelle, augmente sensiblement au cours des deux mois d'été à Agadir, Taroudant, Marrakech et Mohammédia. L'audience de certaines villes, comme Agadir ou Marrakech, que le tourisme international a promues, en quelque sorte, parmi les nationaux et qui sont peu fréquentées en été par la clientèle étrangère explique cette augmentation estivale de la part de la clientèle nationale. Mais cette fréquentation interne s'abaisse aussi en été - bien que légèrement - à Tétouan et Al Hoceima. Cette dernière modification est liée à la forte présence, sur ces côtes, de nombreux villages de vacances à gestion étrangère (Club Méditerranée essentiellement).

Poids des Marocains parmi les principales nationalités – 1987

Planche n° 3

- Nationaux
- Français
- Espagnols, Portugais
- Allemands, Suisses
- Britanniques

%
20
10
0
Pourcentage de chaque nationalité dans le total des nuitées hôtelières de la province.

Ech. : 1 : 4 000 000

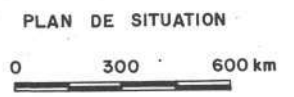
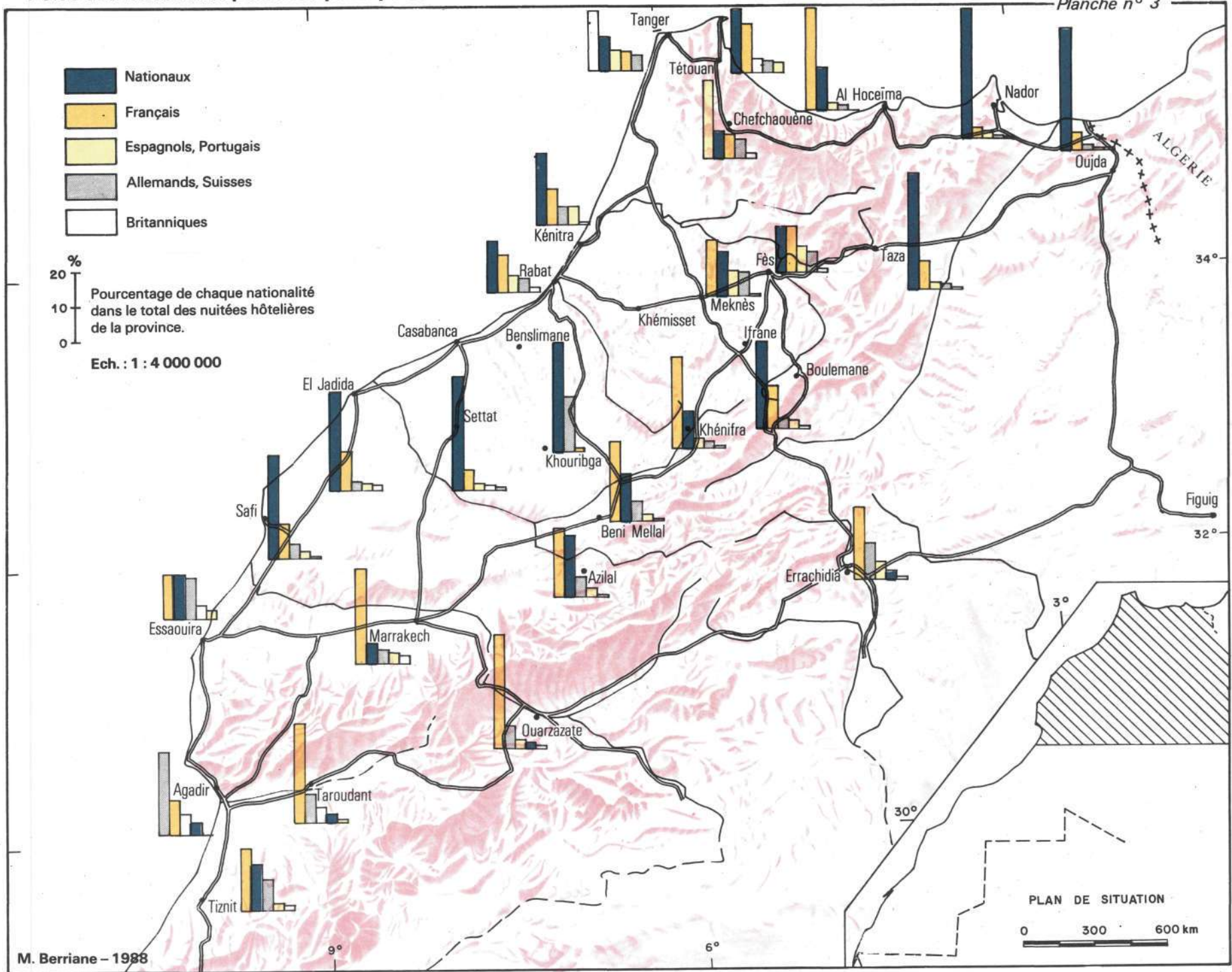
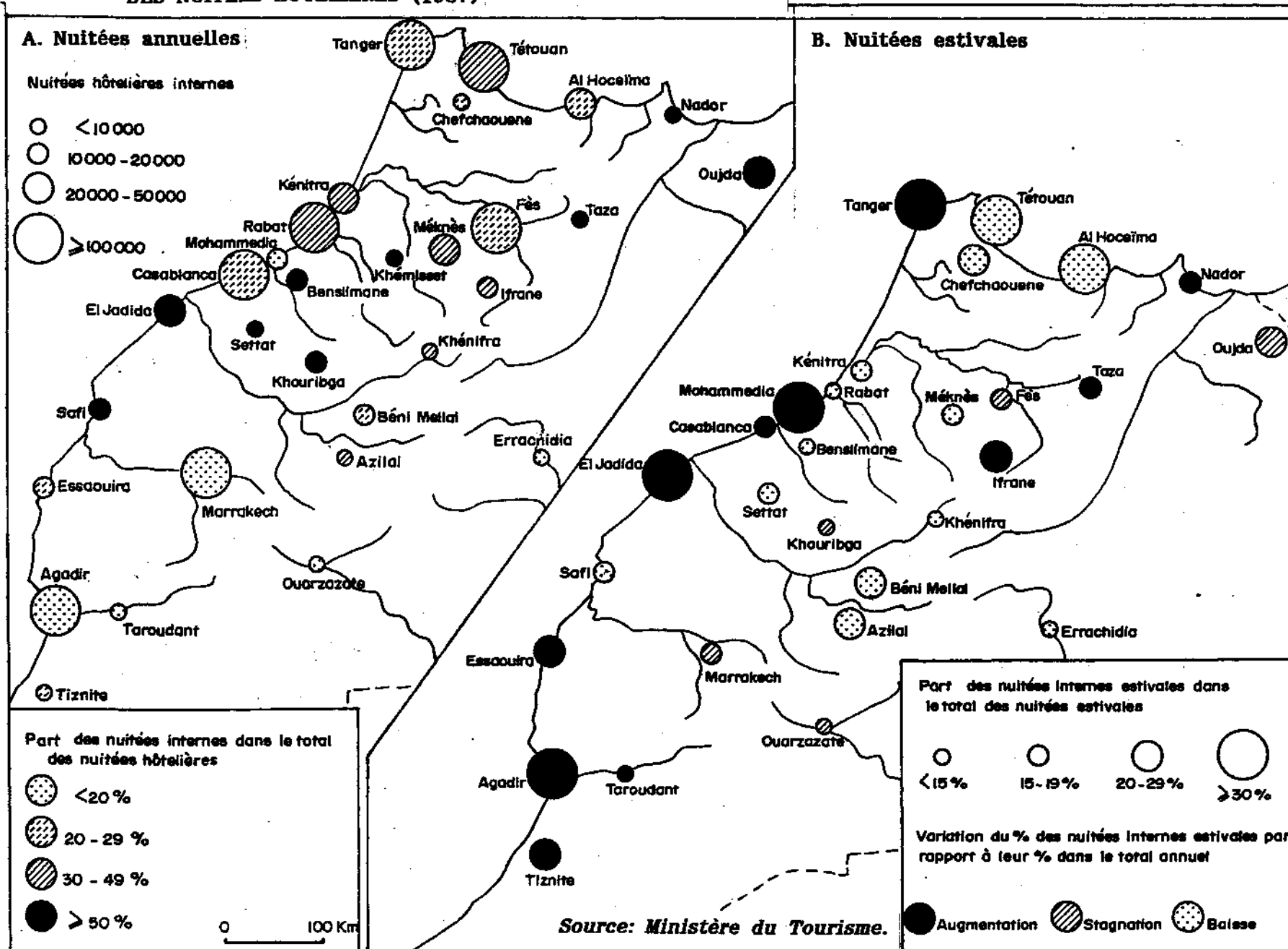


FIG. 77 - PART DES NUITÉES DU TOURISME INTERIEUR DANS LE TOTAL DES NUITÉES HOTELIÈRES (1987)



- Des destinations où la clientèle marocaine est comprise entre 50 et 100 %. Ces provinces attirent peu les visiteurs étrangers et les Marocains s'y dirigent pour des motifs autres que le tourisme. Exception faite pour El Jadida, destination incontestable du tourisme national, nous ne pouvons, malheureusement, pas faire la part des nuitées touristiques pour des villes comme Benslimane, Khémisset, Khouribga, Settat, Safl, Nador, Taza et Oujda (figure 77 A). L'introduction des informations récoltées lors de l'enquête "Lieux de Départ" nous aidera, ultérieurement, à faire un tri parmi ces villes.

- Entre ces deux extrêmes, se situe un ensemble intermédiaire de villes et provinces fréquentées à la fois par les deux clientèles. Ce sont des destinations touristiques où les étrangers ne sont pas présents trop massivement et qui attirent de plus en plus de Marocains. Ceux-ci procèdent parfois à des opérations de récupération de structures d'accueil prévues pour le tourisme international (c'est le cas de Tanger et, plus encore, de Tétouan). A ces deux villes, il convient d'ajouter Al Hocelma, Beni Mellal, Chefchaouene, Fès, Méknes, Ifrane, Rabat et Casablanca (figure 77).

Mais cette géographie des séjours touristiques ne concerne que les séjours ayant lieu dans les hôtels, les villages de vacances et les résidences touristiques homologués. Lorsque l'on prend en compte les autres modes d'hébergement, la situation change sensiblement.

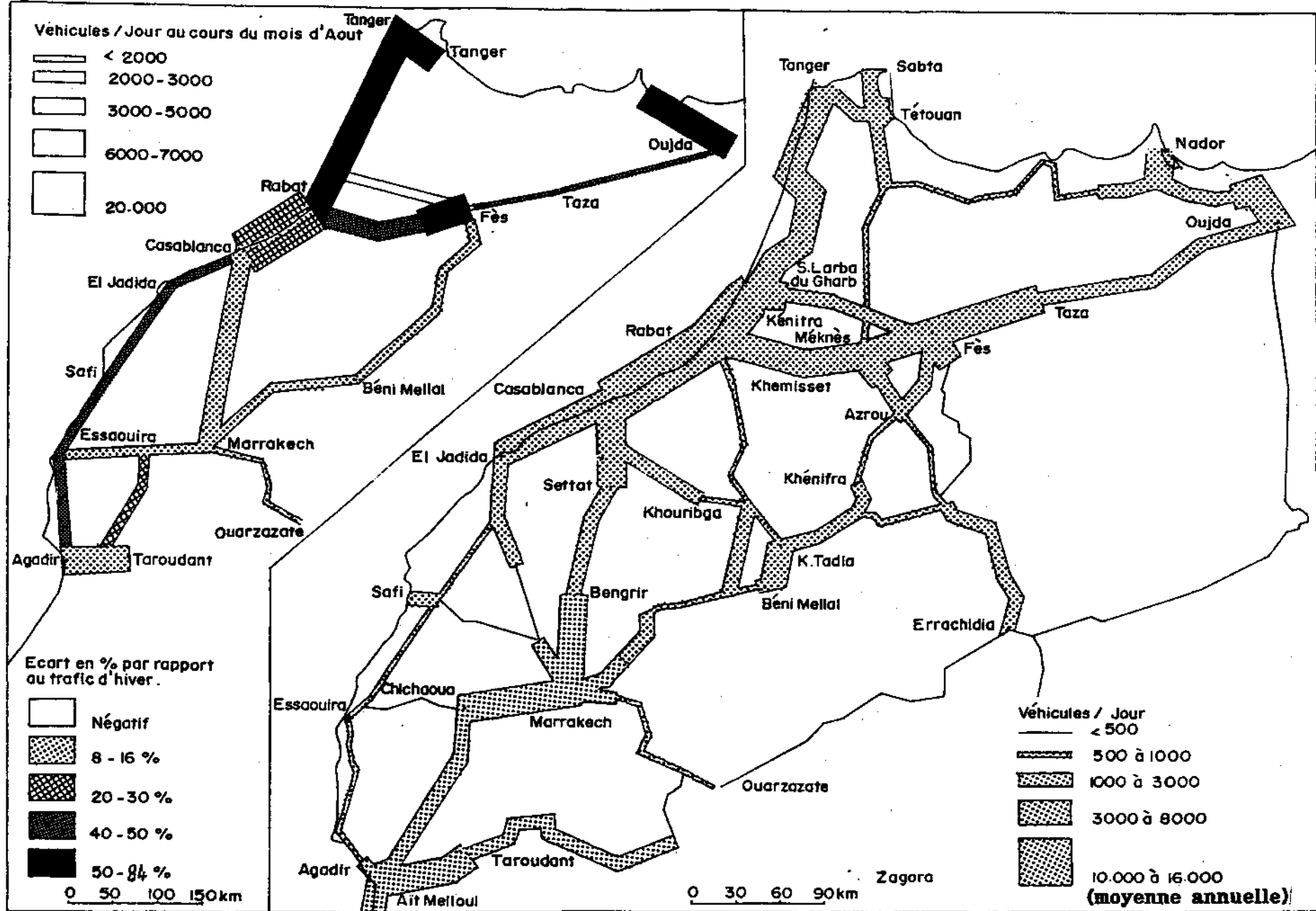
2. La prise en compte d'autres indicateurs introduit quelques nuances dans cette répartition

L'hypothèse selon laquelle le trafic supplémentaire d'été par route correspondrait aux déplacements touristiques ayant été vérifiée et retenue, nous avons essayé de saisir les villes ou régions les plus visitées à travers le trafic routier enregistré aux principaux postes de comptage (2). Initialement notre démarche voulait partir de la comparaison de la carte du trafic routier annuel (figure 78 A) avec celle du trafic routier supplémentaire d'été (figure 78 B) pour dégager les tronçons -et, partant, les régions- les plus fréquentés. Nous n'avons pu dresser une carte du trafic d'été qui couvre tout le pays, car seuls les postes permanents fournissent des relevés mensuels (3).

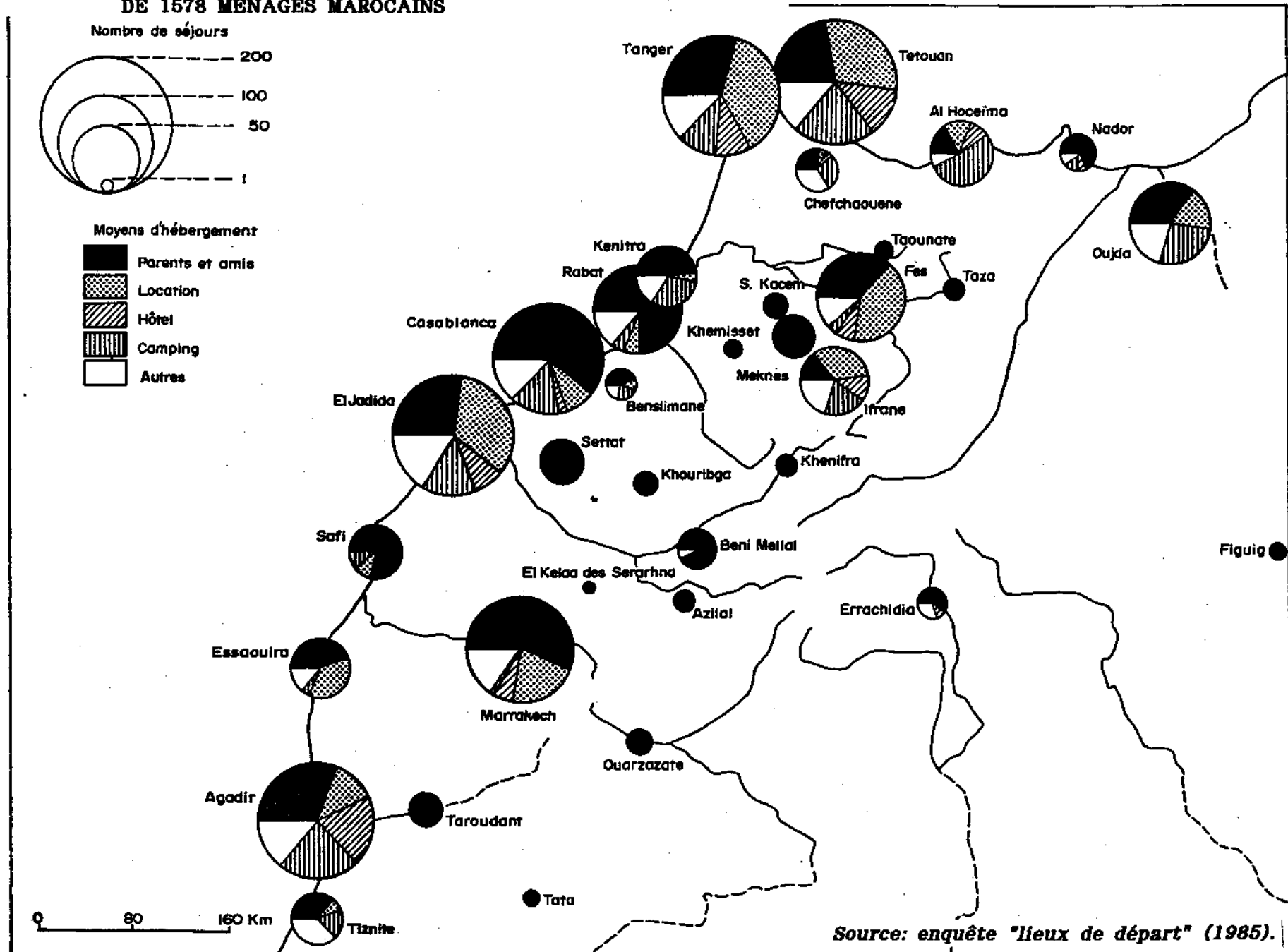
(2): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre II.

(3): Pour les raisons indiquées plus haut (Livre I, Chapitre II), même certains de ces postes permanents présentent des lacunes mensuelles.

FIG. 78.- TRAFIC ROUTIER - 1987



**FIG. 79 - LIEUX DES SEJOURS DE VACANCES ET MODES D'HEBERGEMENT:
DE 1578 MENAGES MAROCAINS**



En dépit de ces lacunes, la figure 78 B montre que le réseau routier du Nord du pays connaît une augmentation très importante du trafic au cours de l'été (écart positif par rapport au trafic d'hiver compris entre 40 et 80 %). Cette augmentation du trafic d'été atteint son maximum sur la route principale n° 2 Rabat-Tanger et sur la route principale n° 27 reliant Oujda au littoral méditerranéen. Il semblerait donc que les destinations septentrionales en général et la côte méditerranéenne en particulier soient des zones d'attraction privilégiées, la demande étant localisée à partir du centre du pays.

Les réponses recueillies par le biais de l'enquête principale sur les lieux de résidence à la question "Où avez-vous passé vos vacances de l'été 1985 ?" confirme cette prédominance des destinations du Nord du pays. Les séjours déclarés par les 1 581 ménages partis en vacances au cours de cet été-là ont été localisés sur la carte de la figure 79.

La concentration spatiale y apparaît moins forte que pour les nuitées hôtelières : 6 provinces cumulent 55,4 % des déclarations. Nous retrouvons en tête de liste les mêmes villes que dégageaient les statistiques hôtelières; cependant l'ordre du classement change. Tétouan qui occupait la 5ème position -loin derrière Casablanca, Agadir, Marrakech et Tanger- pour les séjours hôteliers, arrive en tête des destinations, suivie de Tanger, El Jadida, Agadir et Casablanca. Des villes comme El Jadida, Essaouira, Ifrane et Al Hoceïma, absentes ou timidement présentes dans les données du Ministère, émergent du lot à travers les résultats de l'enquête.

En fait, la répartition des séjours touristiques est plus diffuse que ne le laissent apparaître les données de la figure 79 dressée à l'échelle de la province. La carte par points de la planche 6 localise avec plus de précision les lieux de séjours touristiques en les recoupant avec le mode d'hébergement.

Le logement chez l'habitant (à la fois les visites des parents et amis et la location) ainsi que les terrains de camping improvisés ou équipés, élargissent le champ des flux touristiques nationaux à d'autres destinations. Mais le type d'hébergement le plus utilisé permet de distinguer, d'un côté des destinations touristiques enregistrant une fréquentation plus ou moins équilibrée des différents modes d'hébergement, et d'un autre côté des destinations où les visites familiales sont l'unique motif du voyage ou du retour.




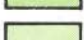

Les grandes villes, Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech reçoivent de nombreux visiteurs, mais l'hébergement chez les amis et les parents y est presque exclusif. Le séjour familial est également l'unique mode d'hébergement des destinations du Maroc atlantique et pré-atlasique où un semi de points rouges nuance quelque peu l'impression de concentration laissée par l'analyse des figures et cartes précédentes. Cette concentration est néanmoins réelle ailleurs. Nous retrouvons, en effet, une confirmation de la place prépondérante des villes et des côtes de la Péninsule Tingitane, les séjours dans les structures commerciales

d'hébergement (camping, location chez l'habitant, hôtels, centres de vacances, résidences secondaires, etc..) étant très importants. Trois zones s'y détachent: Tanger et le littoral du détroit de Gibraltar, Tétouan avec son arrière-pays montagneux et sa côte comprise entre Martil et Ceuta et le littoral atlantique avec Asilah, Larache et Moulay Bou Selham. Le reste de la côte méditerranéenne est également fréquenté par des touristes séjournant en camping ou en location. Le long du littoral atlantique s'individualisent différentes zones de fortes densités estivales. Entre Rabat et Casablanca le liseré de points de différentes couleurs traduit la forte pression s'exerçant sur les petites criques des banlieues des deux métropoles. A l'embouchure de l'Oum Er Rbia, c'est la plage d'El Haouzla, située à quelques kilomètres de la ville d'Azemmour qui annonce la forte concentration d'estivants d'El Jadida. Cette dernière se caractérise par la l'importance de la location chez l'habitant. Plus au sud les densités se relâchent, puisque les sites d'Oualidia, Safi, Essaouira et Agadir, ne doivent répondre qu'à la demande de la seule ville de Marrakech. A l'intérieur du pays, nous relevons deux principaux foyers d'accueil où l'hébergement familial n'est pas prédominant; ils s'organisent autour de Marrakech (vallées du Haut Atlas Central) et de Fès (petites villes du Moyen Atlas et sources thermales).

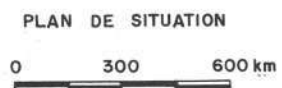
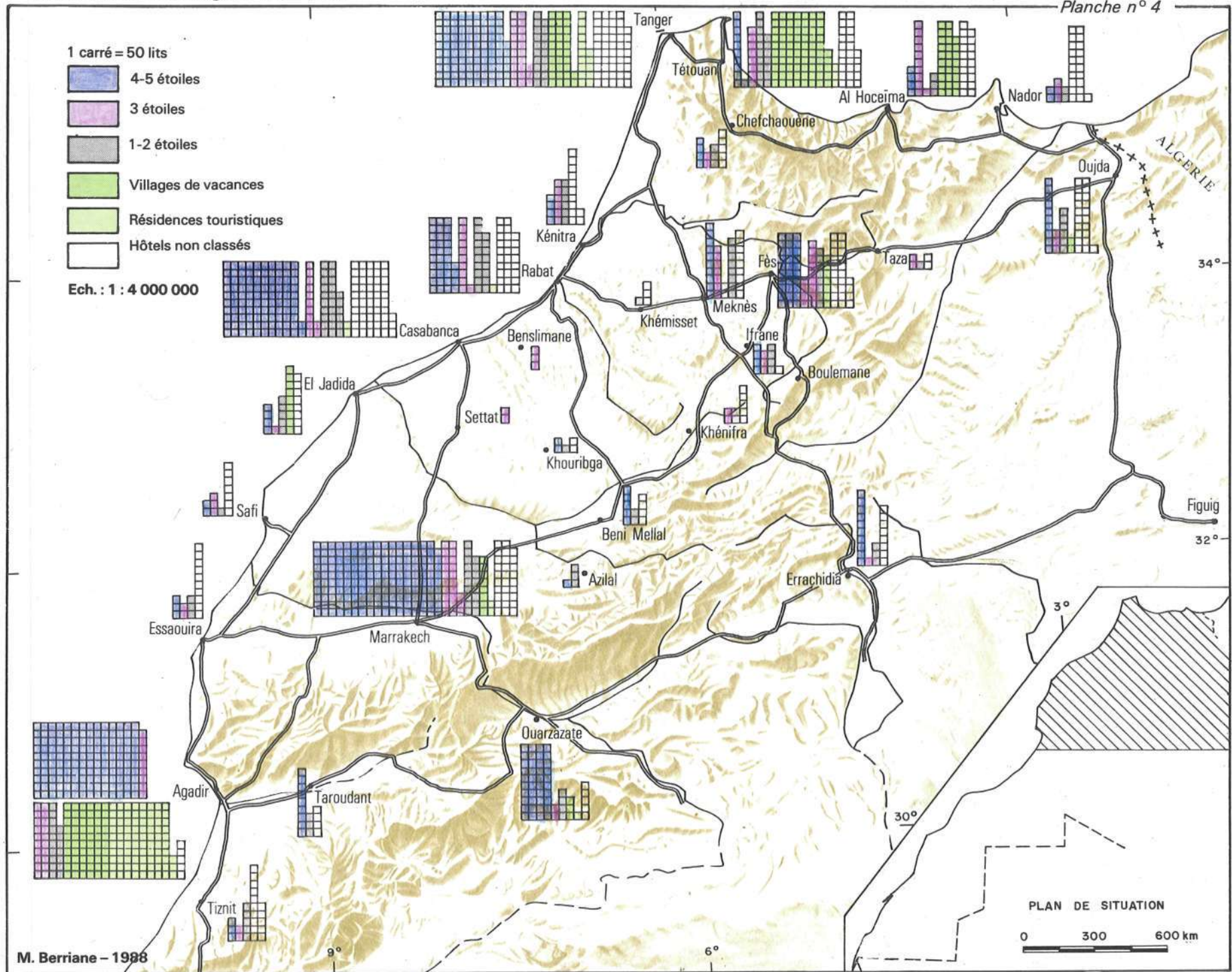
Au sein de cet ensemble de lieux de séjours que détaille la planche 6, les villes petites et moyennes occupent une place remarquable. En leur ajoutant les stations isolées des grands centres urbains, ces villes ont totalisé d'après les déclarations de nos enquêtés, 51,8 % des séjours de l'été 1985. En effet, alors que le touriste international, même lorsqu'il éprouve le besoin de s'isoler, se dirige avant tout vers les grandes villes (Agadir, Marrakech, Tanger), les petites villes, les villes moyennes et divers petits autres centres sont les receptacles d'une partie non négligeable des flux du tourisme interne qui émanent principalement des grandes agglomérations. Selon les zones d'émission, des villes comme Al Hoceïma, Mdiq, Asilah, Larache, El Jadida, Essaouira, Ifrane, Azrou, Immouzer, El Hajeb et des stations comme Saïdia, Martil, Restinga, Moulay Bou Selham, Oualidia représentent les principales destinations des vacanciers marocains. La raison essentielle avancée pour le choix de ces points de chute y est le coût relativement bas de la vie, comparé à celui qui est enregistré à Tanger et, plus encore, à Agadir (M. Berriane, 1986)

En combinant les données de cette enquête (figure 79 et planche 6) avec celles des nuitées hôtelières (figures 76 et 77), nous pouvons dresser la liste des principales destinations touristiques des Marocains (tableau 59). Ce sont en définitive et par ordre décroissant les provinces suivantes: Agadir, Casablanca-Mohammedia, Tétouan, Tanger, Marrakech, Rabat-Salé, Fès, Oujda, Al Hoceïma, Ifrane, Méknès, Essaouira, Kénitra, Safi, Tiznite, Béni Mellal, Chefchaouène et Settat.

1 carré = 50 lits

-  4-5 étoiles
-  3 étoiles
-  1-2 étoiles
-  Villages de vacances
-  Résidences touristiques
-  Hôtels non classés

Ech. : 1 : 4 000 000



TABEAU 59. CLASSEMENT DES PRINCIPALES DESTINATIONS DU TOURISME NATIONAL SELON LEURS PARTS RELATIVES DANS LE TOTAL DES NUITÉES HOTELIÈRES DES MAROCAINS ET DANS LE TOTAL DES DECLARATIONS DE LIEUX DE SEJOUR DE L'ENQUETE "LIEUX DE DEPART" (EN POURCENTAGE).

Provinces	Lieux de séjours (été-1985)	Nuitées hôtelières (moyennes 1981 à 1986)
Agadir.....	8,9.....	13,2
Casablanca-Mohammedia.....	8,6.....	14,1
Tétouan.....	10,8.....	11,0
Tanger.....	9,9.....	11,5
Marrakech.....	12,6.....	7,6
Rabat-Salé.....	5,7.....	9,6
Fès.....	5,1.....	8,6
El Jadida.....	9,6.....	1,6
Oujda.....	4,8.....	2,7
Al Hoceïma.....	2,7.....	1,6
Ifrane.....	3,2.....	0,9
Meknès.....	1,1.....	2,7
Essaouira.....	2,4.....	1,1
Kénitra.....	2,4.....	1,2
Safi.....	1,8.....	0,6
Tiznite.....	1,7.....	0,4
Béni Mellal.....	0,9.....	1,0
Chefchaouène.....	1,1.....	0,4
Autres provinces.....	10,5.....	5,4
Total	100,0	100,0

*Sources: Ministère du Tourisme pour les nuitées hôtelières
Notre enquête "Lieux de départ" pour les séjours de 1985*

Au niveau des régions, nous retrouvons exactement le même classement que celui obtenu à partir des statistiques hôtelières (tableau 58). Néanmoins, dans le classement établi à partir de nos enquêtes, les pourcentages des différentes régions dégagées se situent sensiblement au-dessous des pourcentages des nuitées hôtelières; ceci traduit une concentration spatiale des séjours touristiques moins forte que celle des nuitées hôtelières. Inversement, la part revenant aux autres régions dans les séjours déclarés par les enquêteurs est relativement gonflée par rapport à celle que fournissent les nuitées hôtelières (11 % pour 3,1 %).

- Le littoral méditerranéen, ainsi que le littoral atlantique, occupent chacun la première place parmi les destinations touristiques. Mais si nous prenons en compte les 5,9 % de déclarations revenant à l'Oriental, et représentant en fait, pour l'essentiel, des séjours au bord de la Méditerranée (Saïdia et les nombreuses autres plages des provinces d'Oujda et de Nador), le littoral Nord avec 30 % des séjours déclarés, apparaît comme le principal pôle récepteur des flux touristiques nationaux. Tanger a été depuis longtemps un lieu de vacances privilégié et une destination classique des habitants de l'intérieur. Le littoral de Tétouan connaît

une rapide urbanisation due aux diverses implantations touristiques destinées à la clientèle nationale. Les multiples criques des provinces de Chefchaouene et d'Al Hoceïma reçoivent chaque été plusieurs milliers de campeurs. Quant aux côtes de la province de Nador et la station de Saïdia, elles sont l'exutoire des habitants de l'Oriental.

- Le littoral Atlantique Nord suit de près la Méditerranée. De Moulay Bou Selham au Nord à El Jadida au Sud, plusieurs stations anciennes ou récentes accueillent les citadins de l'axe atlantique et ceux des villes de l'intérieur. Les deux capitales, Rabat et Casablanca, exercent une fascination certaine sur les habitants des autres villes. La ville d'El Jadida, au poids relativement faible dans le total des nuitées hôtelières, passe à la troisième place des séjours touristiques grâce à un flux traditionnel issu de Marrakech, mais aussi à des flux plus récents dont l'origine se trouve dans les centres urbains du Plateau des Phosphates et du périmètre irrigué du Tadla.

- L'Atlantique Sud, la première destination du tourisme international, occupe la troisième place parmi les régions les plus visitées par les nationaux. Tout en étant d'accès difficile - à la fois pour des raisons géographiques, mais aussi financières -, Agadir reste assez attractif pour ceux qui en ont les moyens. L'affirmation du tourisme international explique en grande partie cette fascination/répulsion pour la capitale du Sud. Mais Essaouira constitue, pour l'Atlantique Sud, l'équivalent (à une plus petite échelle) d'El Jadida pour l'Atlantique Nord.

- Dans l'intérieur, Marrakech d'un côté et l'ensemble Fès-Meknès de l'autre, arrivent assez loin derrière le littoral. La question posée dans notre questionnaire portant sur les lieux de vacances au cours de l'été peut expliquer la faible place qu'accordent les réponses à ces deux destinations, peu fréquentées en pleine saison chaude. Les nuitées hôtelières, étalées sur toute l'année, leur accordent des pourcentages plus élevés (tableau 59), mais ne modifient pas pour autant leur place dans le classement.

- Il faut noter la relative attraction du Moyen Atlas sur les touristes marocains. Cette destination, héritée de l'époque coloniale, continue à drainer une part non négligeable des touristes. Alors qu'elles reçoivent en plein hiver une clientèle issue des milieux aisés, Ifrane et Immouzer voient leur fréquentation se démocratiser au cours des mois d'été.

- Le Sud Intérieur, enfin, semble ne jouer aucun rôle, aussi bien au niveau des nuitées qu'à travers les déclarations des enquêtés relatives aux séjours de 1985.

En fin de compte, les régions les plus recherchées par les touristes nationaux soulignent encore davantage la spécificité du tourisme marocain. Un partage de l'espace touristique semble s'instaurer entre d'une part les vacanciers nationaux et

d'autre part les visiteurs étrangers. Les premiers se réservent (ou récupèrent) de plus en plus le Nord du pays (Tanger et la côte méditerranéenne), l'axe atlantique compris entre Asilah et El Jadida, et secondairement, le Moyen Atlas tabulaire. Les seconds investissent avant tout les destinations méridionales avec Agadir, Marrakech et le Sud intérieur.

TABLEAU 60. REPARTITION DES NUITÉES HÔTELIÈRES ET DES SEJOURS TOURISTIQUES DU TOURISME NATIONAL.

Régions	Nuitées hôtelières (1) (1988)	Séjours déclarés (2) (1985)
Atlantique nord	26,7	24,5
Méditerranée	24,8	24,5
Atlantique sud	14,6	13,2
Marrakech	12,4	7,6
Fès-Méknes	11,3	6,3
Oriental	3,6	5,9
Moyen Atlas	2,6	4,6
Sud intérieur	0,8	1,0
Reste	3,1	11,1
Total	100,0	100,0

Sources : (1) : Ministère du Tourisme,
(2) : Enquête de l'auteur "lieux de départ"

B. ESSAI D'EXPLICATION DU CHOIX DES LIEUX DE SEJOURS DU TOURISME MAROCAIN.

Ce partage du Maroc touristique entre les deux clientèles trouve son explication dans différents facteurs. Outre les raisons évidentes qui concernent la réputation des sites ou la tradition (4), nous privilégierons ici trois facteurs principaux .

1. La structure régionale des moyens d'hébergement introduit une sélection parmi les catégories sociales.

a) La prédominance des catégories supérieures homologuées dans les destinations méridionales (planche 4).

La structure des moyens d'hébergement homologués ainsi que leur répartition géographique actuelle découlent des choix effectués depuis le Plan Triennal 1965-1967 au profit du tourisme international (M. Berriane, 1980 et 1988). En effet, si les moyens d'hébergement touristique sont, au Maroc, relativement diversifiés (développement des villages de vacances et renforcement de la catégorie des

(4): Cf: infra, l'étude des aires de plaisances des différentes villes.

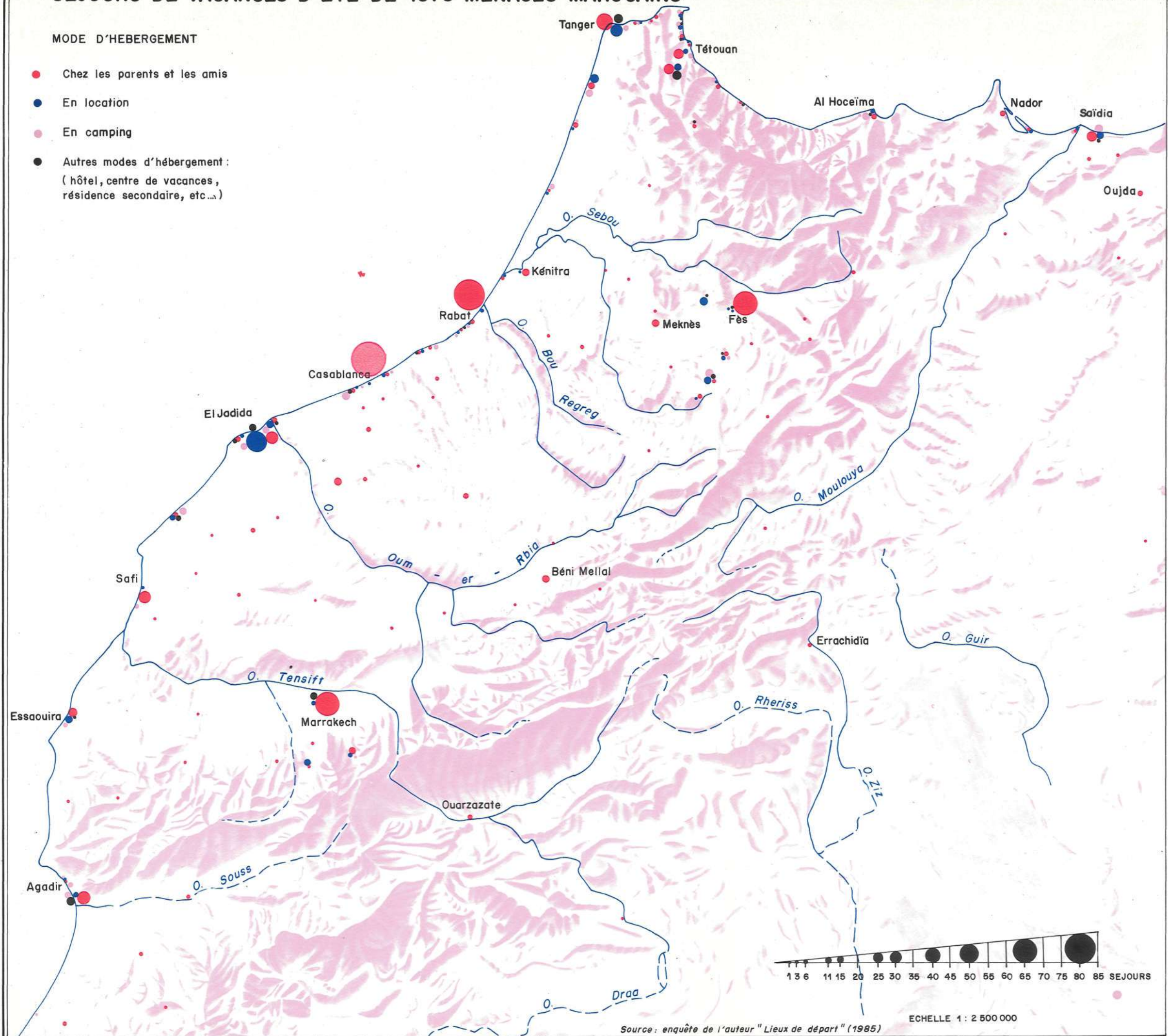
résidences touristiques), ils réservent une grande place à l'hôtellerie de luxe: 52 % des 91 342 lits d'hôtels homologués et non homologués sont classés dans la catégorie des hôtels de 4 et 5 étoiles et dans celle des villages de vacances. Si l'on ne considère que le parc hôtelier classé, les catégories de luxe (4-5 étoiles) dépassent à elles seules la moitié de la capacité et atteignent, avec les villages de vacances, 67 % de cette capacité. Ces deux catégories d'hébergement ont connu, de 1965 jusqu'à nos jours, le taux d'accroissement le plus fort. La capacité des catégories moyennes (3 étoiles) a peu progressé et sa part en pourcentage a même diminué. La résidence touristique, type d'hébergement nouveau au Maroc, ajoute à la diversité de ces infrastructures et devrait connaître un important accroissement dans les années à venir au vu des projets déposés ou agréés. Quant aux classes inférieures de l'hôtellerie, représentées par les catégories 1 et 2 étoiles, elles occupaient en 1964 la première place avec 41,4 % de la capacité totale; depuis, elles ont enregistré le plus faible taux d'accroissement et n'occupent en 1987 qu'une place assez faible : 10,8%. L'hôtel non homologué, enfin, s'il intervient pour plus de 20 % dans la capacité totale du pays, a connu une stagnation remarquable au cours des 20 dernières années.

Cette évolution de la structure d'accueil, effectuée donc au seul profit des catégories de luxe et des villages de vacances et aux dépens des catégories inférieures et moyennes, traduit la modernisation du secteur hôtelier marocain et son intégration au marché du tourisme international. Elle est néanmoins en contradiction avec la politique de planification qui a mis l'accent dès les années 1960 sur les catégories moyennes et le tourisme dit de masse supposé s'adresser à des formes d'hébergement de moyen standing. Aujourd'hui, on parle de plus en plus d'un produit marocain de haut de gamme. Cette évolution traduit en fait le poids de plus en plus fort des tours opérateurs étrangers qui programment avant tout des catégories supérieures. Mais ces structures d'accueil se trouvent hors de portée financière de la clientèle marocaine moyenne. Mise à part les classes supérieures et une frange étroite des classes moyennes, la majorité des touristes marocains ne peuvent s'adresser qu'aux hôtels des catégories inférieures (1 et 2 étoiles) et aux établissements non classés. En outre, ce tourisme étant, dans la majorité des cas, un tourisme familial, ne s'adressent en fin de compte aux établissements hôteliers que les touristes individuels ou les ménages de type restreint.

Or, la répartition régionale des différentes catégories d'hébergement est assez déséquilibrée (tableau 61). D'un côté, l'Atlantique Sud, Marrakech, le Sud Intérieur et, dans une moindre mesure, la côte méditerranéenne et Fès-Méknès se font remarquer par la prédominance des établissements luxueux destinés aux touristes étrangers. De l'autre côté, des régions comme le Moyen Atlas, l'Oriental et le reste des destinations attirent l'attention par la place importante qu'y occupent les catégories inférieures d'hébergement. Entre les deux, l'Atlantique Nord se caractérise par une structure d'accueil relativement équilibrée.

MODE D'HEBERGEMENT

- Chez les parents et les amis
- En location
- En camping
- Autres modes d'hébergement :
(hôtel, centre de vacances, résidence secondaire, etc...)



TABEAU 61. STRUCTURE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE PAR REGIONS EN 1988 (EN %)

REGIONS	4-5 étoiles	3 étoiles	1-2 étoiles	V.V.T*	R.T*	H.N.H*
Atlantique Sud	42,2	6,9	5,8	16,4	22,8	5,9
Atlantique Nord	42,8	9,4	15,4	2,5	1,0	28,9
Méditerranée	25,4	9,7	9,0	30,8	4,1	21,0
Marrakech	68,0	9,1	7,1	3,2	0,9	11,6
Fès-Meknes	46,4	10,1	15,3	6,1	0,0	22,1
Oriental	20,9	6,3	11,9	2,9	0,0	58,0
Moyen Atlas	31,1	17,5	24,2	0,0	0,0	27,2
Sud Intérieur	68,0	1,3	9,0	3,6	1,3	16,8
Autres régions	23,7	8,1	19,0	2,5	0,0	46,7
Total	40,9	8,6	10,8	12,4	5,9	21,4

Source : Ministère du Tourisme

* V.V.T. : villages de vacances

* R.T : résidences touristiques

* H.N.H : hôtels non homologués

Nous pouvons supposer que le touriste marocain aura plus facilement accès aux régions dotées de moyens d'hébergement non homologués ou classés dans les catégories inférieures. Inversement, ce touriste sera plus ou moins écarté des régions équipées avant tout en hôtellerie de luxe, en villages de vacances et en résidences touristiques. Nous retrouvons, alors, le même classement des régions que celui dégagé plus haut (5): l'Oriental, le Moyen Atlas et les autres destinations, suivis de Fès-Meknes et de la Méditerranée, semblent être les régions les plus accessibles aux touristes marocains. Inversement, les structures d'accueil des régions de l'Atlantique Sud (Agadir), de Marrakech et du Sud Intérieur sont moins accessibles à ces touristes.

En ne considérant que la ventilation des nuitées nationales par catégories d'hébergement classées (6) (Planche 5), les oppositions dans la fréquentation des différentes régions se creusent. Le poids des nuitées enregistrées dans les dernières catégories est à cet égard assez significatif. Il permet de distinguer deux ensembles de destinations. L'Atlantique Nord, Fès-Meknes, la côte méditerranéenne, le Moyen Atlas et l'Oriental sont des régions où entre 25 et 40 % des séjours des Marocains se passent dans des hôtels 1-2 étoiles. Ces régions de séjour attirent davantage de Marocains grâce à des moyens d'accueil de basse catégorie. Le Sud Intérieur, Agadir et Marrakech, avec moins de 20 % des nuitées marocaines dans des établissements de catégories inférieures, semblent décourager le touriste marocain moyen, en raison d'une structure d'accueil privilégiant les catégories de

(5): Cf. *supra*, tableau 58, page 378.

(6): Nous ne disposons, malheureusement, d'aucune donnée régionalisée sur la fréquentation des hôtels non classés.

luxe. Si ces régions sont néanmoins fréquentées, c'est par une clientèle issue du secteur supérieur et, secondairement, des classes moyennes. Il faut noter par exemple, que la clientèle marocaine réserve 37 % de ses nuitées passées à Agadir aux résidences touristiques et 31 % aux hôtels de catégories 4-5 étoiles, alors que presque 60 % des 235 000 nuitées que les Marocains ont passées à Marrakech l'ont été dans des établissements 4-5 étoiles (tableau 62). L'Atlantique Nord, la côte méditerranéenne et le Nord du pays en général, bien pourvus de catégories hôtelières inférieures, sont les destinations de nombreux ménages appartenant aux classes moyennes. Les destinations du Sud (Agadir et Marrakech), équipées avant tout en catégories d'hébergement supérieures, reçoivent une minorité de ménages issus des classes aisées. Les structures d'accueil au niveau régional interviennent, donc, plus comme moyen de sélection parmi la clientèle nationale que pour décourager les touristes marocains dans leur ensemble.

TABLEAU 62. REPARTITION REGIONALE DES NUITÉES HOTELIÈRES DE LA CLIENTÈLE MAROCAINE - 1988, (EN POURCENTAGE).

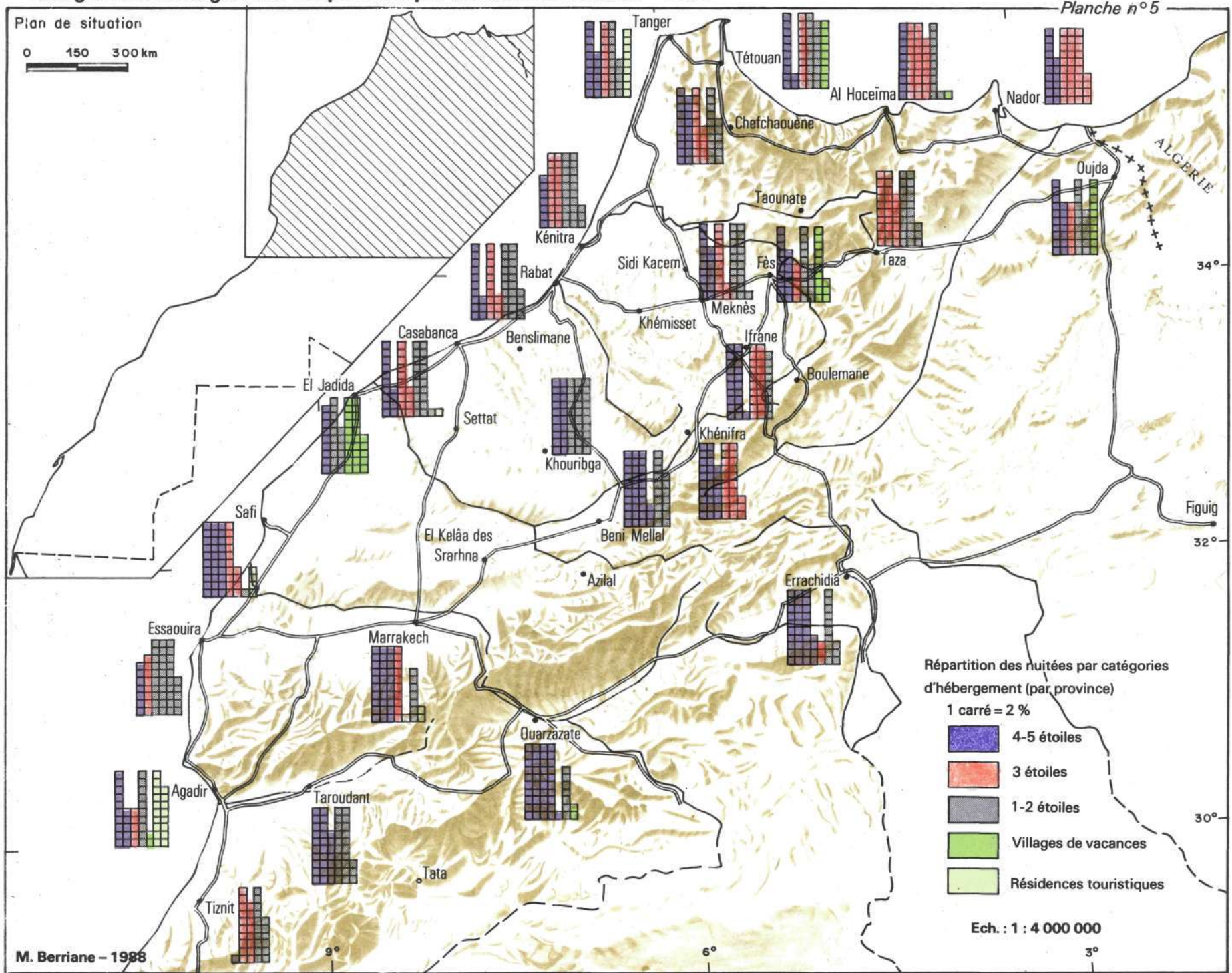
REGIONS	4-5 étoiles	3 étoiles	1-2 étoiles	V.V.T	R.T
Atlantique Sud	30,3	11,3	23,3	3,2	31,9
Atlantique Nord	27,7	25,6	41,5	4,3	0,9
Méditerranée	28,2	23,0	32,0	7,9	8,9
Marrakech	59,8	22,5	13,9	0,2	3,6
Fès-Méknès	33,8	13,6	34,3	18,3	0,0
Oriental	31,6	29,5	25,3	13,6	0,0
Moyen Atlas	47,4	25,1	27,5	0,0	0,0
Sud Intérieur	77,2	1,6	19,5	1,7	0,0
Autres régions	77,9	6,0	16,1	0,0	0,0
Total	34,6	20,8	30,9	6,0	7,7

Source : Ministère du Tourisme

Catégories d'hébergement fréquentées par le tourisme intérieur – 1987

Planche n° 5

Pian de situation



M. Berriane – 1988

2) La localisation des centres et colonies de vacances du "tourisme social" explique la fréquentation de certaines destinations par les ménages de salariés.

Nous avons déjà présenté ce que les oeuvres sociales de diverses entreprises publiques, semi-publiques ou privées dénomment "tourisme social" (7). Il s'agit des nombreux centres d'estivage que l'entreprise met à la disposition de ses employés pour des séjours touristiques. Or, ces structures d'accueil ont une implantation géographique particulière. En écartant la ville d'Agadir -qui est faiblement représentée-, cette capacité d'hébergement se répartit en 5 grands ensembles bien individualisés: l'Atlantique Nord entre Mehdia et El Jadida, Tanger et la côte tétouanaise, Saïdia, le Moyen Atlas et Marrakech (figures 80 et 81).

Cette répartition trouve son origine dans deux périodes distinctes. Les localisations du Moyen Atlas, de Saïdia et de l'Atlantique sont en partie héritées de l'époque du Protectorat. Ceci ne veut pas dire que la totalité de leur capacité a été édifiée à cette époque. Plusieurs centres ont été créés après l'Indépendance, en particulier sur la côte atlantique. Mais la localisation a été initiée par l'héritage colonial. Les deux autres implantations -qui sont plus récentes- de Marrakech [O.N.E et O.N.P.T (8) entre autres] et du littoral Nord (9) ont été attirées dans des régions lancées et promues par le tourisme international.

Les traces de l'héritage colonial et le poids des régions d'accueil du Moyen Atlas et du littoral atlantique apparaissent également lorsque nous considérons les régions d'implantation des colonies de vacances que gère le Ministère de la Jeunesse et des Sports (10). Nous retrouvons la même localisation que celle des centres d'estivage des entreprises (figure 82): Moyen Atlas, littoral atlantique entre Rabat et Casablanca, Saïdia et Tanger. Ces camps de jeunes étant organisés surtout au cours de l'été, l'absence de Marrakech -ville aux fortes chaleurs estivales- se comprend aisément.

En prenant en compte la répartition géographique des centres d'accueil du tourisme d'entreprise, nous comprenons mieux l'importance qu'accordent les déclarations de nos enquêtés à des régions de séjour comme le Moyen Atlas ou les côtes atlantique ou méditerranéenne occidentale.

(7): Cf. *supra*, Livre II, Chapitre II.

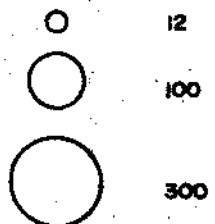
(8): O.N.E : Office National de l'Electricité; O.N.P.T : Office National des Postes et Télécommunications.

(9): L'une des dernières créations est celle de Bank Al Maghrib (Banque d'Etat) à Tanger.

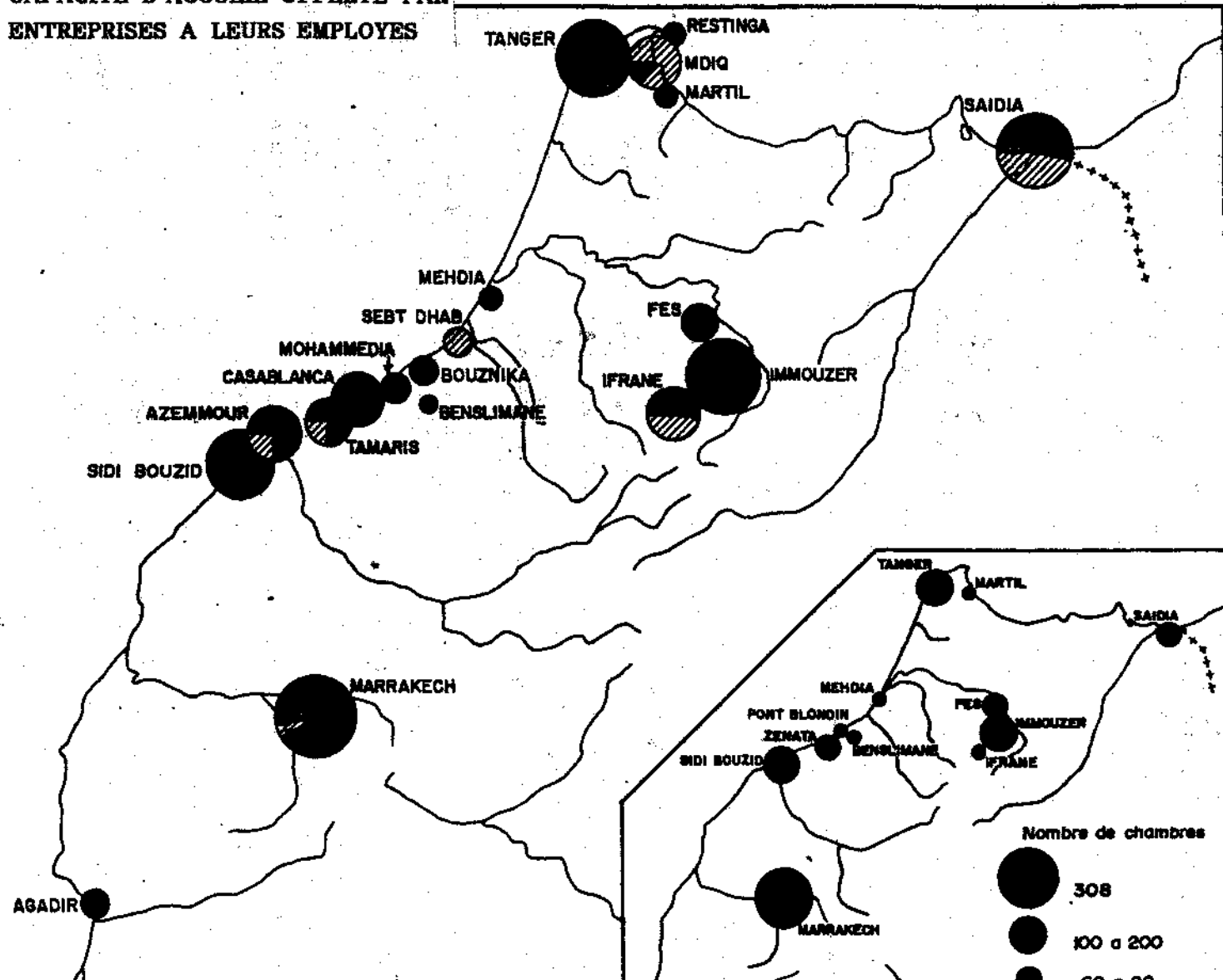
(10): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre IV.

FIG. 80 - REPARTITION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL OFFERTE PAR QUATORZE GRANDES ENTREPRISES A LEURS EMPLOYES

Nombre de chambres

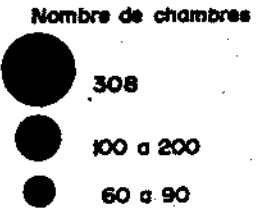


Propriétaires

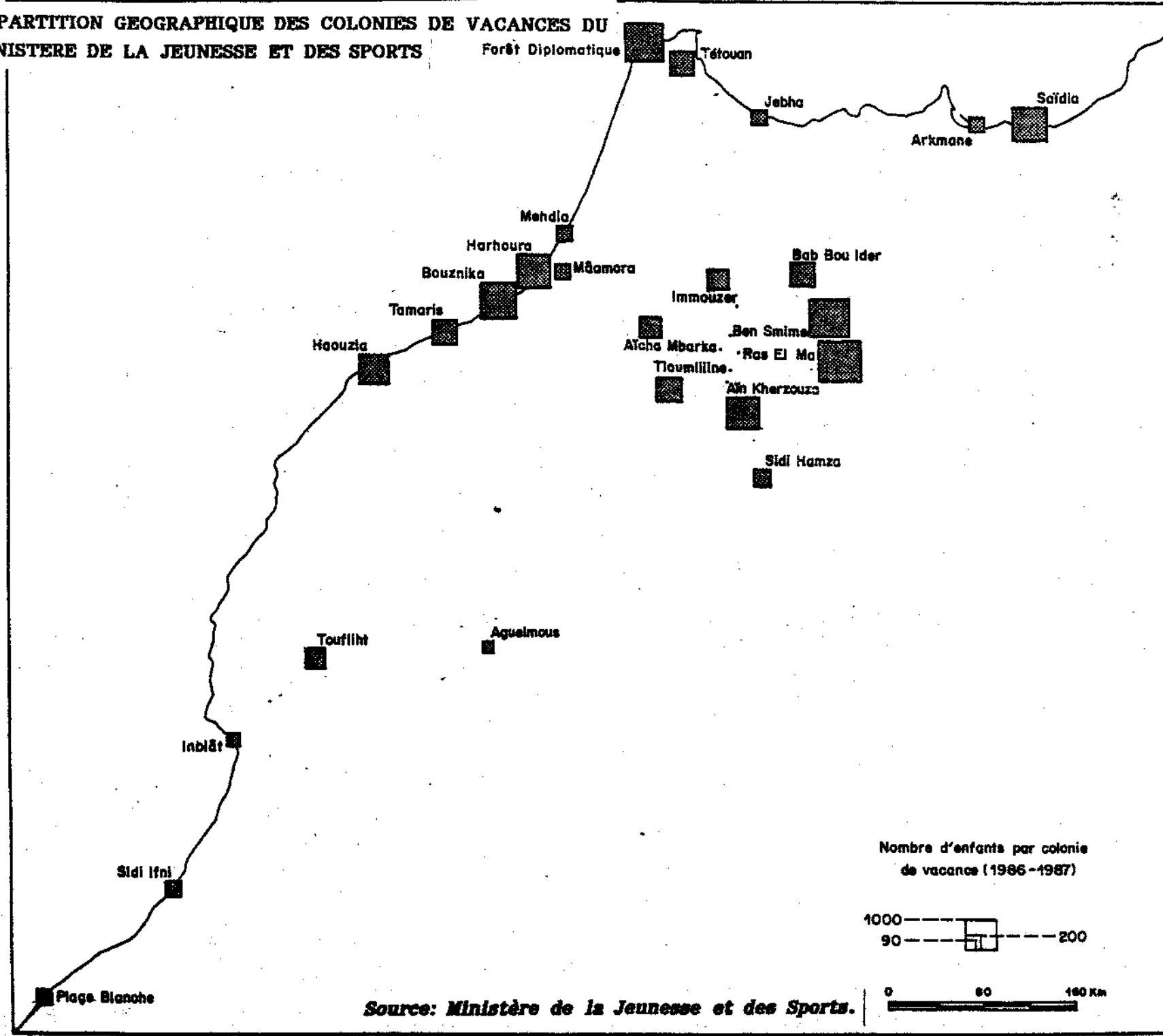


Source: enquête personnelle auprès des Comités des Oeuvres Sociales des entreprises (pour la liste des entreprises Cf: note infrapaginale n° 30)

FIG. 81 - IMPLANTATIONS DES CENTRES D'ACCUEIL DE L'OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE.



**FIG. 82 - REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES COLONIES DE VACANCES DU
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**



Source: Ministère de la Jeunesse et des Sports.

La localisation des moyens d'hébergement, qu'ils soient de type commercial ou social, influence la fréquentation de telle ou telle région. Les catégories d'hôtels les plus représentées localement peuvent ralentir -ou accélérer- les flux nationaux vers une région donnée, comme elles peuvent introduire une sélection socio-économique au sein de la clientèle composant ces flux.

2. La fréquence des retours sur les lieux d'origine.

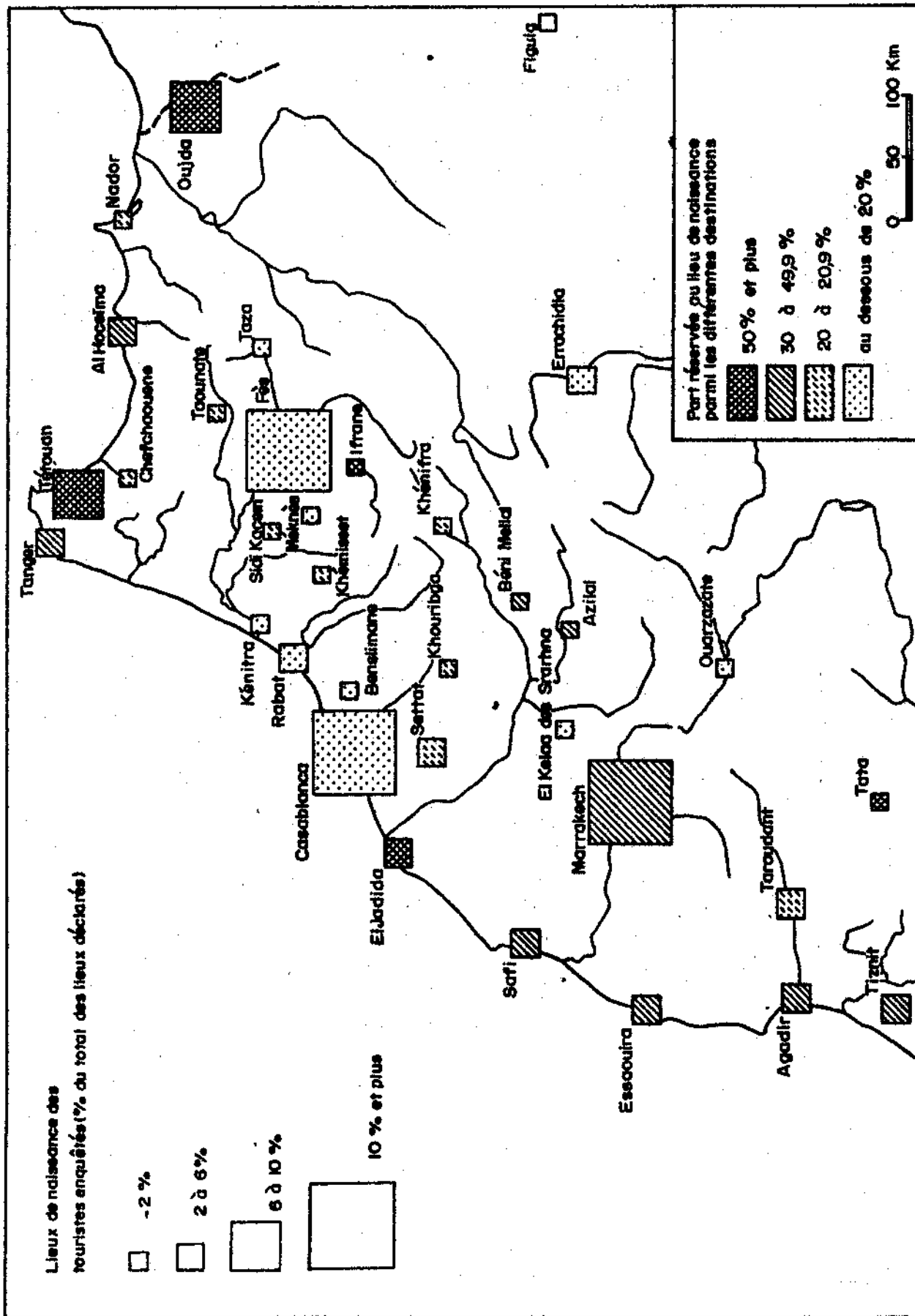
Mais la réalité est loin d'être aussi simple. L'intervention des autres modes d'hébergement déjà décrits (location chez l'habitant, séjour chez les amis et parents, utilisation des campings), peut modifier ce schéma en augmentant la part des ménages les moins aisés dans des régions où nous ne les attendions pas. Les attaches sentimentales ou économiques liant les habitants des villes à leurs régions d'origine peuvent gonfler les flux vers ces régions sans que, pour cela, il faille faire intervenir le critère de la capacité d'accueil commerciale ou informelle.

Une part des flux que reçoivent certaines destinations et qu'indique la figure 79 (page 384), ne s'explique ni par les structures d'accueil commerciales ni par les implantations des moyens d'hébergement social. Pour les comprendre il faut faire appel à un dernier élément explicatif qui relève plus du domaine psycho-social que de celui de l'attraction -réelle ou mythique- ou de l'accessibilité d'une région. L'étude de la pratique du moussem traditionnel a révélé la fréquence, chez les néo-citadins et les ruraux fraîchement arrivés en ville, de la visite des moussemes de la région d'origine (11). Cette habitude se retrouve également dans les séjours touristiques de nos jours. Au total, presque le quart des habitants des villes enquêtés qui sont partis en vacances, ont migré au cours de l'été 1985 vers le lieu de naissance de l'un des deux conjoints. Cette constatation gagne en signification lorsque nous isolons les vacanciers citadins d'origine rurale. Le taux de retour en vacances sur les lieux d'origine, qui est de 18,6 % chez les chefs de ménages nés en milieu urbain passe à 40 % chez ceux nés en milieu rural. Il y a là manifestement une relation étroite entre le retour sur le lieu d'origine et l'exode rural qui peut être riche d'enseignements pour tout ce qui peut en découler au niveau de la vie de relations villes-campagnes ou villes-villes.

Le croisement du lieu de naissance de l'enquêté ou de son conjoint avec le lieu où il déclare avoir séjourné au cours de l'été 1985 permet de distinguer deux grands ensembles de provinces (figure 83):

(11): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre III.

FIG. 83 - SEJOURS SUR LES LIEUX DE NAISSANCE (PAR PROVINCE)



Source: enquête "lieux de départ" (1986).

- Les provinces de Tétouan, Oujda, Ifrane et El Jadida enregistrent les plus forts taux de retour de leurs natifs. Les originaires de ces quatre provinces ont réservé entre 30 et 100 % de leurs lieux de séjours estivaux à leurs provinces de naissance. Elles sont suivies des destinations du Sud (Marrakech, Safi, Essaouira, Agadir, Tiznit et Tata) et des deux provinces au Nord (Tanger et Al Hoceïma). A Tiznit, Tata et Figuig, les retours s'expliquent, avant tout, par l'attachement des émigrés soussi et des oasiens à leurs régions d'origine. Les autres destinations attirent les enfants du "pays" en ajoutant à cet attachement les effets de l'image d'une région réputée touristique grâce aussi bien à la demande interne qu'à l'arrivée en grand nombre de touristes étrangers (Marrakech) ou l'attrait d'une région riche en sites balnéaires très fréquentés (le reste des provinces).

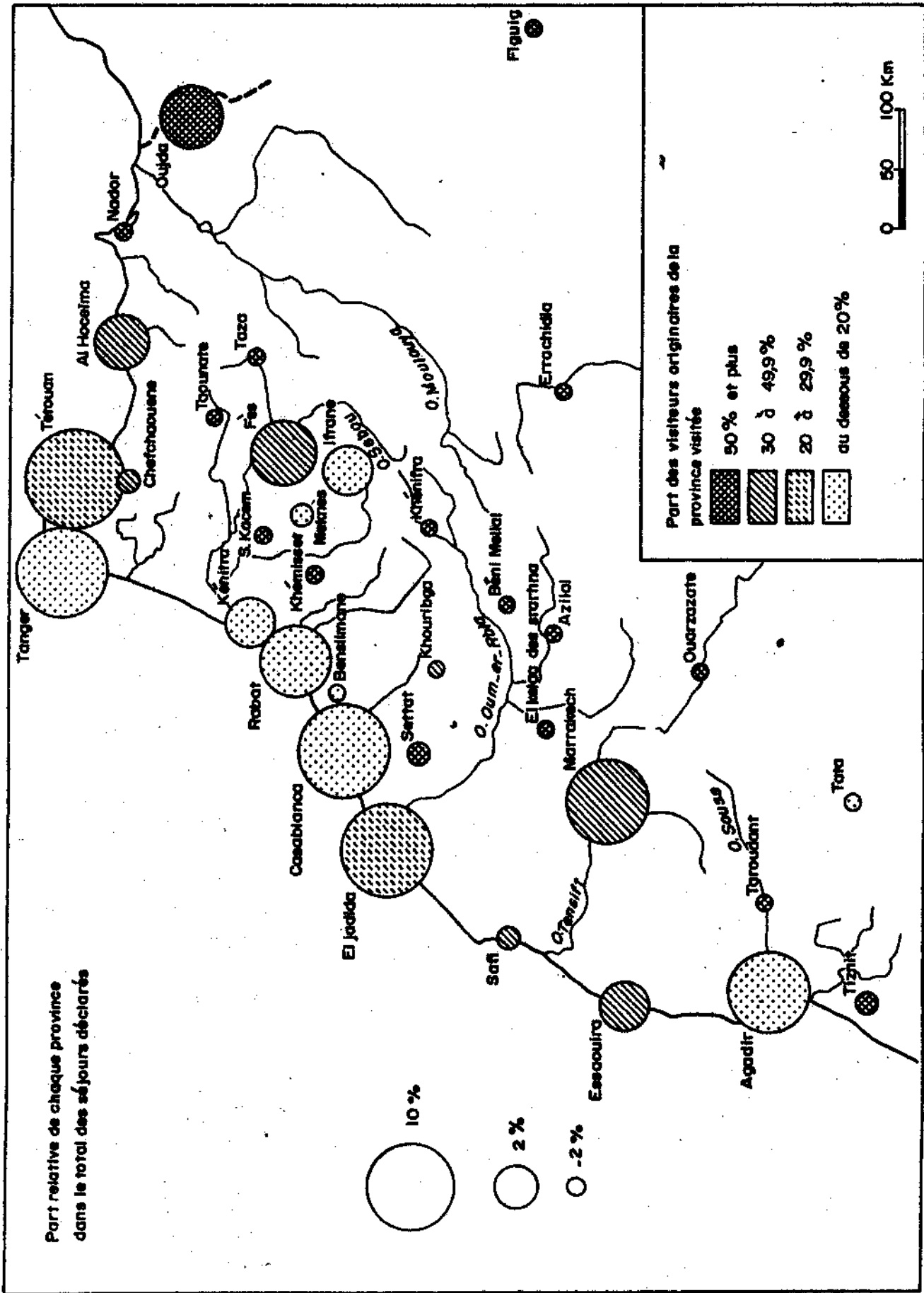
- Un autre groupe de provinces -s'opposant au premier- reçoit un pourcentage faible ou moyen (inférieur à 30 %) de ses natifs. Il se situe au Centre-Nord du pays et s'inscrit dans une région limitée par une ligne joignant Casablanca, Settat, Khouribga, Khénifra, Taza et Kénitra. En tête arrivent les villes de l'axe urbain atlantique et Fès-Meknes. Deux raisons nous semblent expliquer ce fait. D'un côté, les provinces de l'axe atlantique sont plutôt des pôles récepteurs des flux migratoires (R. Escallier, 1981); il y a donc moins de candidats au retour. D'un autre côté, les provinces du triangle Fès-Kénitra-Casablanca émettant la plus forte proportion de touristes nationaux (12), les habitants-natifs de ces provinces se dirigent vers d'autres destinations.

Si la figure 83 essaie de classer les destinations des voyageurs en fonction du taux de retour des originaires de ces destinations, la figure 84 propose une classification selon la part des visiteurs-originaires de la province dans le total des visiteurs. Là aussi, nous relevons plusieurs regroupements provinciaux:

- Un premier groupe de provinces reçoit en majorité des natifs de ces provinces. Il s'agit pratiquement de toutes les destinations vers lesquelles les flux sont faibles. Elles n'ont aucun attrait touristique sur les habitants des autres régions. Elles se situent sur l'axe atlantique, dans le Nord-Est et le Sud intérieur. Le fort pourcentage de la province d'Oujda traduit l'exclusivité des mouvements intra-régionaux vers le littoral méditerranéen et l'absence de visiteurs extérieurs à la région. Exclu de l'espace parcouru par le tourisme international (M. Berriane, 1980), le Nord-Est l'est aussi de l'espace touristique national.

(12): Cf. *infra*, ce même chapitre pages 421 à 440 et Livre III, Chapitre I.

FIG. 84 - LIEUX DE SEJOURS TOURISTIQUES ET LIEUX DE NAISSANCE (PAR PROVINCE)



- Un deuxième groupe est constitué par des destinations touristiques qui reçoivent des flux importants, mais où la part des originaires de ces provinces est non négligeable (entre 30 et 49 %). Dans le Nord, les provinces de Chefchaouene et d'Al Hoceïma enregistrent de très importants mouvements intra-régionaux vers la côte, alimentés en partie par les travailleurs migrants à l'étranger et leurs familles. Dans le Sud, Safi, Essaouira et surtout Marrakech ajoutent aux retours des migrants internes des déplacements au sein de la province, vers la montagne pour Marrakech et vers les plages pour les deux autres provinces.

- Un troisième ensemble, enfin, regroupe les principales destinations touristiques du pays où l'afflux des visiteurs étrangers à la région est tel que la part de ceux qui en sont originaires tombe au dessous de 30 % ou de 20 %. Nous retrouvons là, les régions qui reviennent le plus dans les déclarations des enquêtés : la côte atlantique entre El Jadida et Kénitra, Tanger et Tétouan, le Moyen Atlas et Agadir. Cet ensemble est le lieu du plus grand brassage de population et ses villes ont tendance à voir s'estomper quelque peu leur personnalité originale.

Il s'avère donc nécessaire, pour comprendre la répartition géographique des séjours de touristes marocains, d'ajouter aux autres facteurs explicatifs de la concentration des vacanciers (accessibilité des infrastructures, réputation du site, tradition, etc...) les retours sur les lieux où ces vacanciers ont gardé quelques attaches. Ces retours peuvent être liés à l'intensité des attaches sentimentales, comme ils peuvent s'expliquer tout simplement par la possibilité d'un hébergement dans une famille ou chez un lointain parent hospitalier.

3. Les ségrégations socio-spatiales.

Il convient d'ajouter à tous ces éléments explicatifs l'effet direct ou indirect du tourisme international. Ce dernier, dont l'influence au niveau des pratiques se limite aux classes supérieures et à une partie des classes moyennes (13), intervient parfois de façon efficace pour promouvoir des régions auprès de ces mêmes classes. Tout en attirant les vacanciers issus des classes aisées qui se plaisent à fréquenter les mêmes lieux que les étrangers, le tourisme international, en agissant sur le coût de la vie dans le sens d'une augmentation, refoule les estivants appartenant aux classes pauvres.

La combinaison de tous ces facteurs explique en partie les ségrégations socio-spatiales que nous pouvons saisir en faisant intervenir les profils socio-professionnels des touristes les plus représentés sur chaque lieu de séjour.

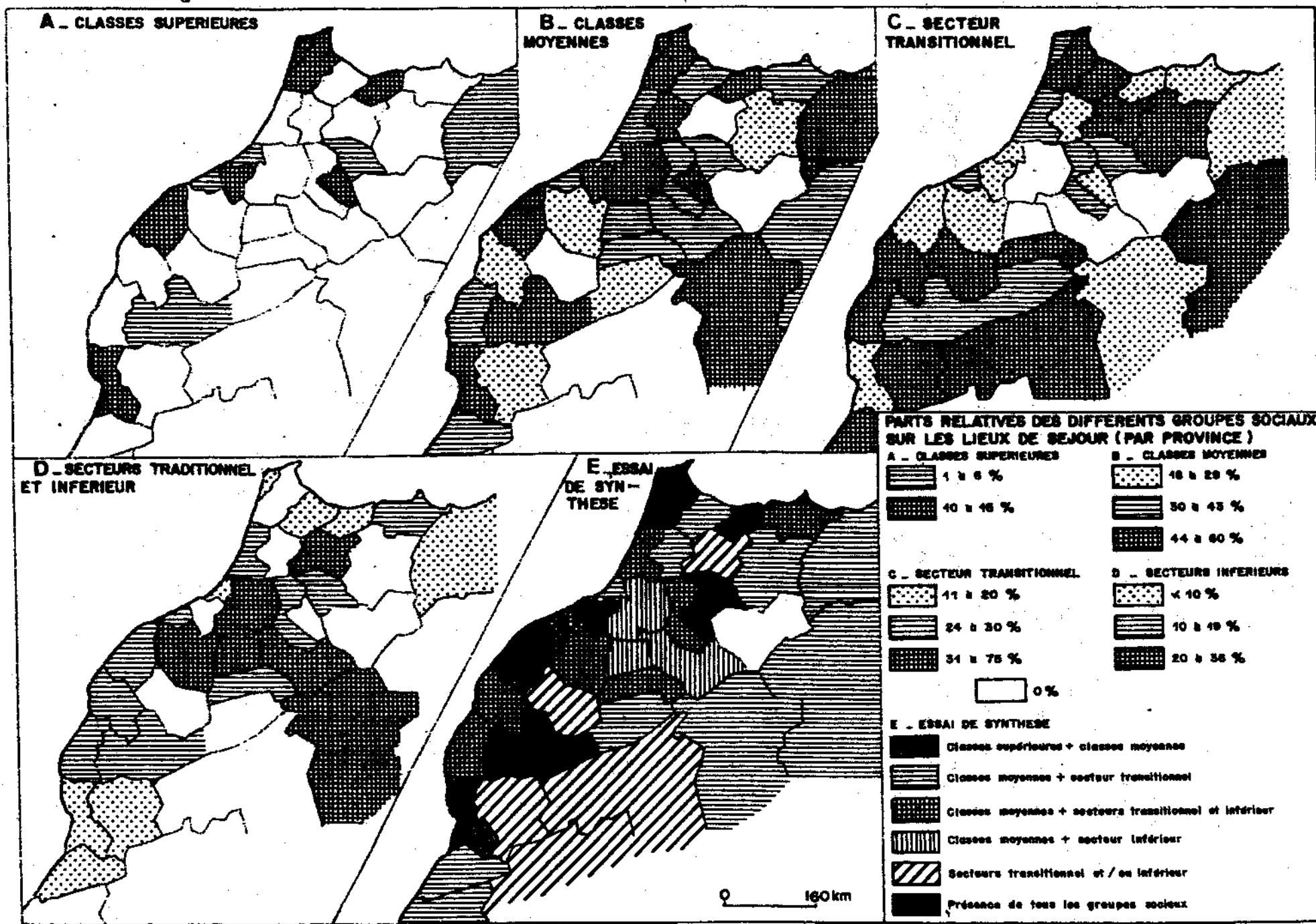
Il est possible de mettre en évidence cette ségrégation socio-spatiale grâce aux résultats de l'enquête sur les lieux de départ qui ne se limitent pas aux seuls

(13): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre IV.

moyens d'hébergement hôtelier. Notre analyse se situera toujours au niveau de la province, le Livre III devant s'attacher à l'examen détaillé à l'échelle de la station.

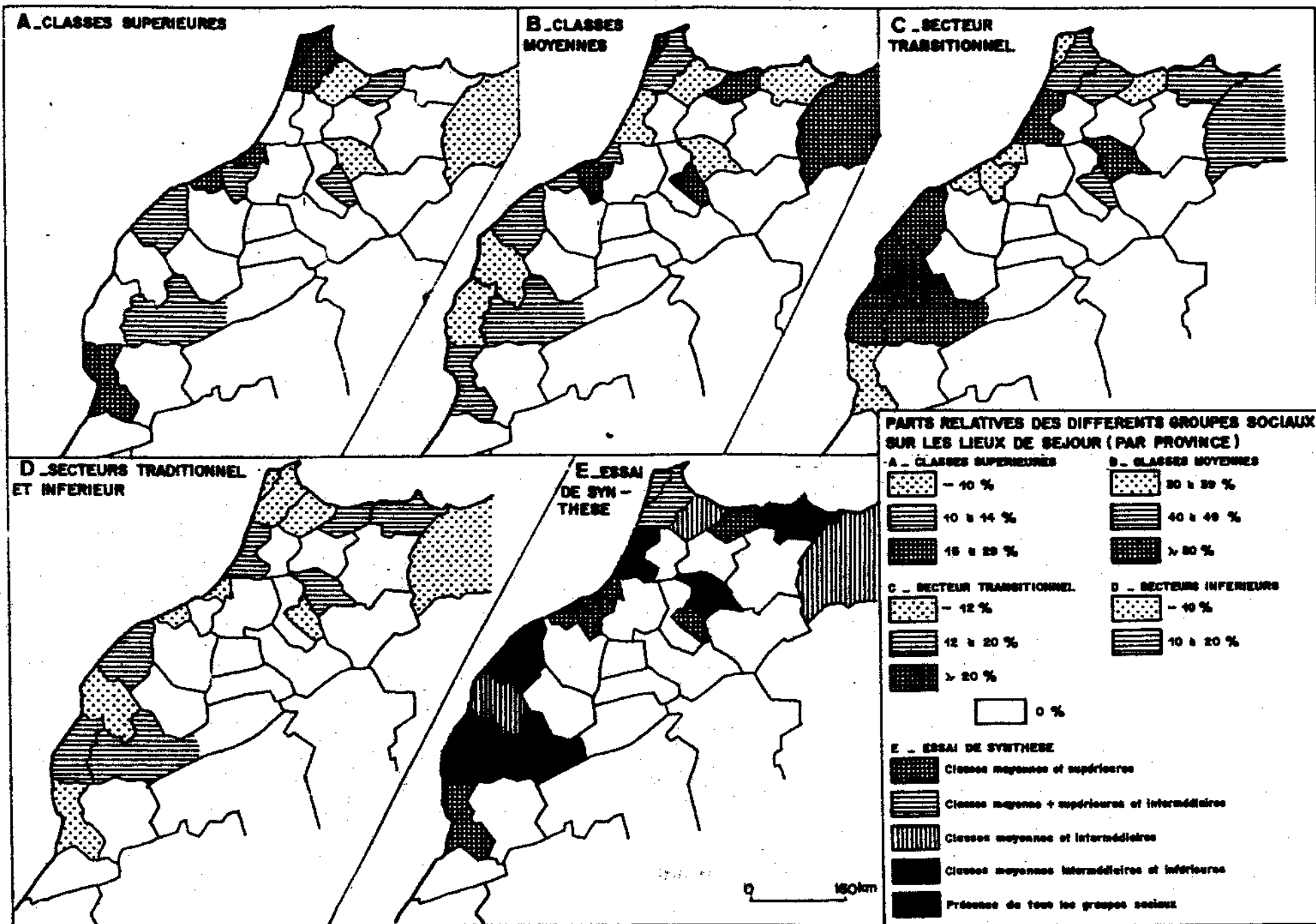
Les provinces offrant le plus d'attraits touristiques, telles Agadir, El Jadida, Ifrane, Tanger, Tétouan et Ben Slimane (plages de Pont Blondin), sont les destinations où nous avons rencontré avant tout des ménages et des individus appartenant au secteur moderne supérieur et aux classes moyennes (plus de 50 % et jusqu'à 78 % des enquêtés) (figure 85). Les classes moyennes ajoutent à ces lieux d'autres provinces moins fréquentées globalement, mais où cette catégorie sociale domine et où les classes supérieures sont minoritaires (Oujda, Casablanca, Rabat-Salé, etc.). Il s'agit là surtout des retours sur les lieux d'origine et des visites des parents et amis. C'est le cas aussi des classes transitionnelles et inférieures qui, peu présentes dans les régions les plus touristiques, se dirigent vers des lieux où elles ont des facilités d'hébergement.

FIG. 85 - GROUPES SOCIAUX SELON LES DESTINATIONS (tous modes d'hébergement confondus)



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

FIG. 86 - GROUPES SOCIAUX SELON LES DESTINATIONS (hôtels, campings et location chez l'habitant)



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

Si nous isolons les seuls moyens d'hébergement commerciaux (camping, hôtels et location), nous pouvons distinguer quatre grands ensembles de destinations (figure 86) :

-Des destinations accessibles aux classes supérieures et aux classes moyennes, ces dernières étant majoritaires. Il s'agit essentiellement des provinces les plus fréquentées par le tourisme international, et offrant une capacité d'accueil de haut standing, mais aussi plusieurs possibilités de camping. Ce sont quatre destinations balnéaires [Agadir, Al Hoceïma, Pont Blondin (dans la province de Ben Slimane) et Tanger], une station climatique (Ifrane) et les deux métropoles nationales (Rabat et Casablanca).

-Des destinations recevant, outre les deux catégories sociales précitées, des ménages issus du secteur transitionnel. Grâce au développement de la formule de la location chez l'habitant, El Jadida héberge une partie non négligeable des ménages du secteur transitionnel (21 % de ses visiteurs) et voit son tourisme se populariser en plein été (11 % des ménages sont issus des classes inférieures). La province de Tétouan ajoute aux classes aisées pouvant loger dans les hôtels ou les résidences secondaires et aux classes moyennes fréquentant les mêmes établissements ainsi que certains campings classés, un flux de touristes appartenant aux classes intermédiaires qui se dirige vers la multitude de camps de toiles, organisés ou non, que nous avons déjà décrits. La province de Marrakech se situe dans ce groupe à cause de la fréquentation populaire de la vallée d'Asni et des environs de Moulay Brahim.

-Des destinations où disparaissent les classes supérieures et où l'on relève une forte concentration des classes moyennes et transitionnelles. Là aussi, le poids de ces dernières catégories sociales s'explique en grande partie par la multiplication des campings plus ou moins sauvages le long du littoral (province de Chefchaouene; Saïdia pour la province d'Oujda; au Sud de Safi).

-Des destinations, enfin, où viennent s'ajouter aux classes moyennes et intermédiaires une proportion non négligeable des classes inférieures (secteur traditionnel et inférieur). Essaouira draine une partie de ces catégories grâce à la location chez l'habitant. Fès ajoute à son attrait spirituel (Mausolée de Moulay Driss) les deux stations thermales de Moulay Yacoub et Sidi Hrazem, à la fréquentation traditionnellement populaire (14). Kénitra et Nador offrent aussi des possibilités diversifiées de camping.

L'influence indirecte du tourisme international -par le biais, entre autres, des structures d'accueil- apparaît de façon évidente dans cette régionalisation des catégories sociales qui, elle-même, explique la répartition spatiale de la demande telle que nous l'avons décrite plus haut. Le poids écrasant des catégories

(14): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre III.

d'hébergement destinées au tourisme international -souvent accompagné d'une présence massive de ce dernier- détourne les flux internes et les filtre. N'arrivent alors que les classes supérieures et les classes moyennes, attirées par la promotion de la région mais aussi parce que pouvant à la fois accéder aux moyens d'hébergement et supporter un coût de la vie extrêmement élevé.

Mais, dès que des moyens d'hébergement accessibles aux autres catégories sociales sont disponibles, à la suite par exemple d'une offre émanant de la population locale (location) ou de solutions improvisées par les touristes eux-mêmes (camping sauvage), les flux se démocratisent. Ce processus est observable avant tout sur les sites non touchés -ou abandonnés- par le tourisme international, comme les côtes atlantique et méditerranéenne occidentale. Mais il peut atteindre aussi des régions considérées comme de hauts lieux du tourisme étranger; il remplit alors les vides laissés, ou non encore investis, par ce tourisme dans les espaces situés à proximité de la ville (Al Hoceïma, Agadir) (M. Berriane, 1986). Lorsque enfin la région recevait, autrefois, des flux de visiteurs dans le cadre de voyages plus ou moins rituels (Moulay Brahim et vallée d'Asni dans la province de Marrakech; stations thermales pour la ville de Fès), on observe le maintien, de nos jours de ces voyages traditionnels chargeant les flux touristiques de classes pauvres.

Cette géographie des séjours touristiques des Marocains se distingue nettement de celle des visiteurs étrangers; de ce fait, elle mérite un examen plus approfondi dépassant les séjours globaux de tout l'échantillon et analysant les relations des différentes villes à leurs espaces touristiques respectifs.

II. VILLES ET ESPACES DE PLAISANCE

Dans l'analyse qui suit nous examinerons les cas des villes ayant fait l'objet de l'enquête "lieux de départ"; on ne retiendra le plus souvent que les principales d'entre elles, car les échantillons des plus petites villes ont fourni des fréquences trop faibles pour être représentatives. Il s'agit, en particulier, de rechercher l'existence ou non d'une régionalisation des déplacements touristique pouvant compléter ou nuancer ce que nous savons déjà sur les zones d'influence de ces villes.

Mais auparavant et comme introduction à cette étude des aires de plaisance des principales villes, il nous a semblé utile de nous interroger sur les différenciations -régionales ou catégorielles- des comportements touristiques qui pourraient exister entre ces villes

A. EXISTE-T-IL DES COMPORTEMENTS TOURISTIQUES REGIONAUX ?

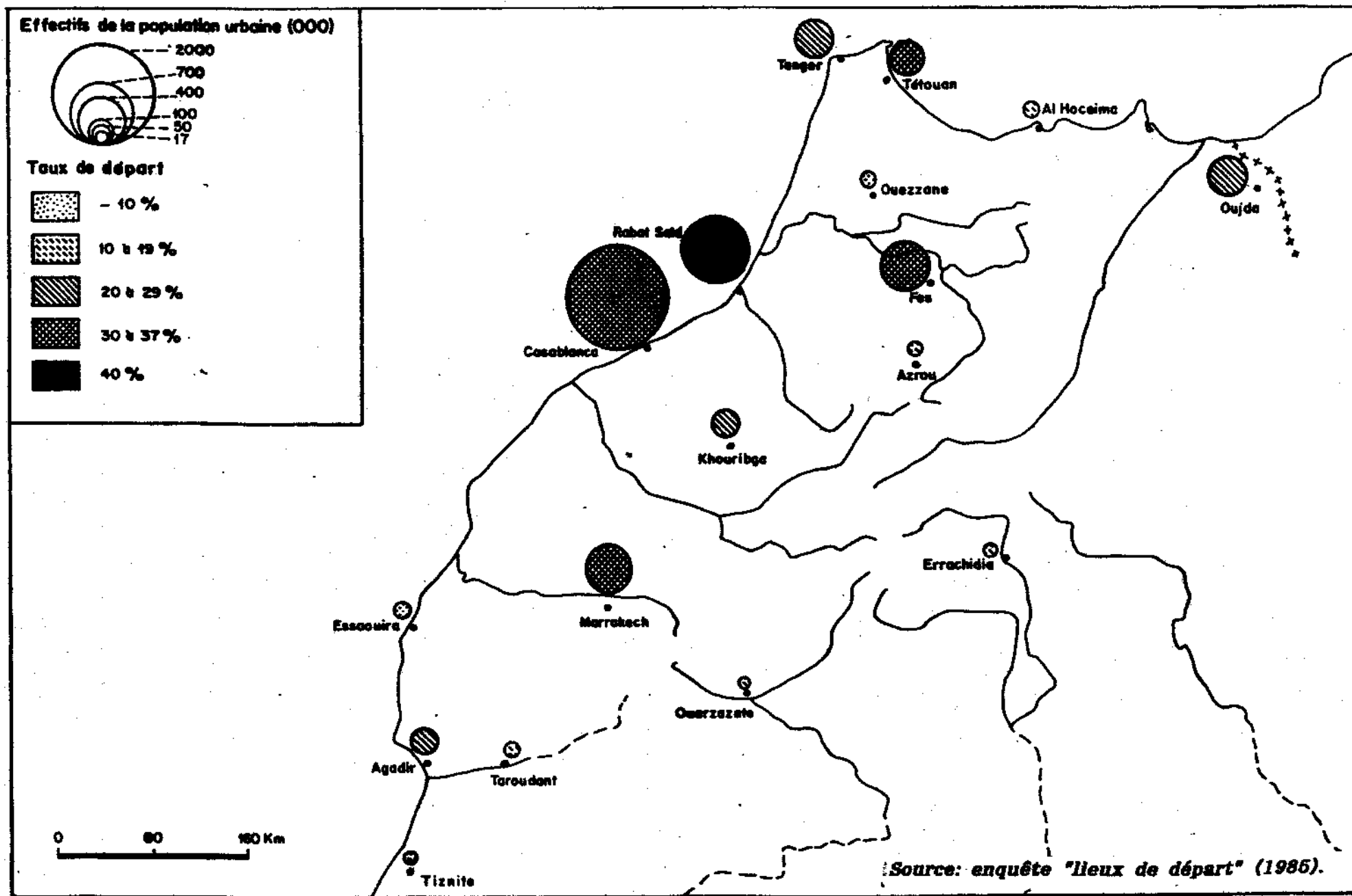
La sélection des paramètres suivants: taux de départ, éloignement du lieu des vacances par rapport à la ville de résidence, importance des destinations balnéaires et de la fréquentation des moussems, durée moyenne de séjour, catégories socio-professionnelles les plus représentées et moyens d'hébergement les plus fréquentés, nous permettra d'apporter quelques éléments de réponses à cette question. Afin d'éviter la lourdeur inévitable à toute énumération nous ne nous arrêterons pas à chacun de ces paramètres, mais nous ne retiendrons que les ensembles homogènes qui se dégagent de l'analyse des figures 87 à 94 qui visualisent ces paramètres.

1. Les grandes villes s'individualisent de façon assez nette par rapport aux villes petites et moyennes.

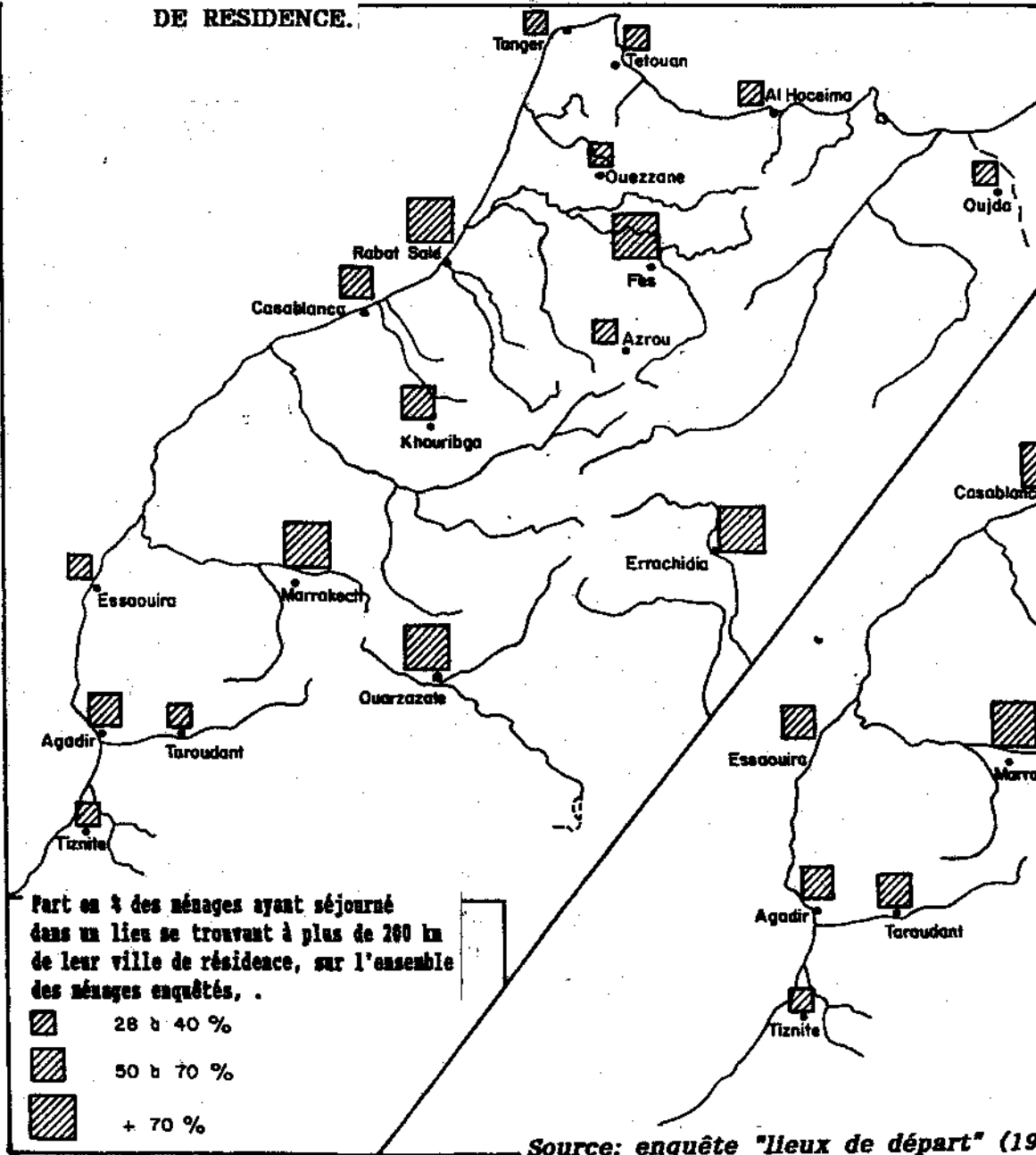
Quelle que soit leur localisation géographique, les villes petites et moyennes de notre échantillon se font remarquer par des taux de départ relativement faibles (entre 10 et 20). Exception faite des deux villes du Sud, Ouarzazate et Errachidia, les habitants de ces cités, lorsqu'ils partent en voyage touristique, s'éloignent peu, l'essentiel des séjours étant concentré dans la province où se localise la ville. La durée moyenne de séjour se situe également au-dessous de la moyenne de l'échantillon (22 jours) sauf pour Al Hoceïma. Le secteur supérieur moderne est presque absent parmi les ménages qui partent en voyage touristique, alors que l'hébergement se fait presque exclusivement chez les parents et amis. Les effectifs des enfants bénéficiant d'un séjour dans une colonie de vacances sont très réduits.

Par opposition à ces organismes urbains petits et moyens, les grandes villes sont à l'origine de l'essentiel des déplacements et ont des comportements spécifiques. Les deux métropoles de l'axe atlantique (Rabat-Salé et Casablanca), ainsi que deux parmi les capitales régionales (Marrakech et Fès), enregistrent les taux de départ les plus élevés. La relation entre ces taux fort élevés et le poids démographique et économique de la ville considérée est assez évidente. Le taux de départ de Rabat-Salé (40 %) dépasse néanmoins celui de Casablanca (37,5 %), ce qui est à mettre -sans doute- sur le compte de l'importance du secteur public et de la fréquence des congés annuels qui s'en suit dans la capitale administrative. La catégorie des grandes villes émet des flux allant très loin, pour une durée moyenne de séjour assez élevée, flux constitués par la réunion de toutes les catégories sociales, avec néanmoins une prédominance des classes moyennes. Ces villes monopolisent aussi l'essentiel des places de colonies de vacances offertes aux enfants.

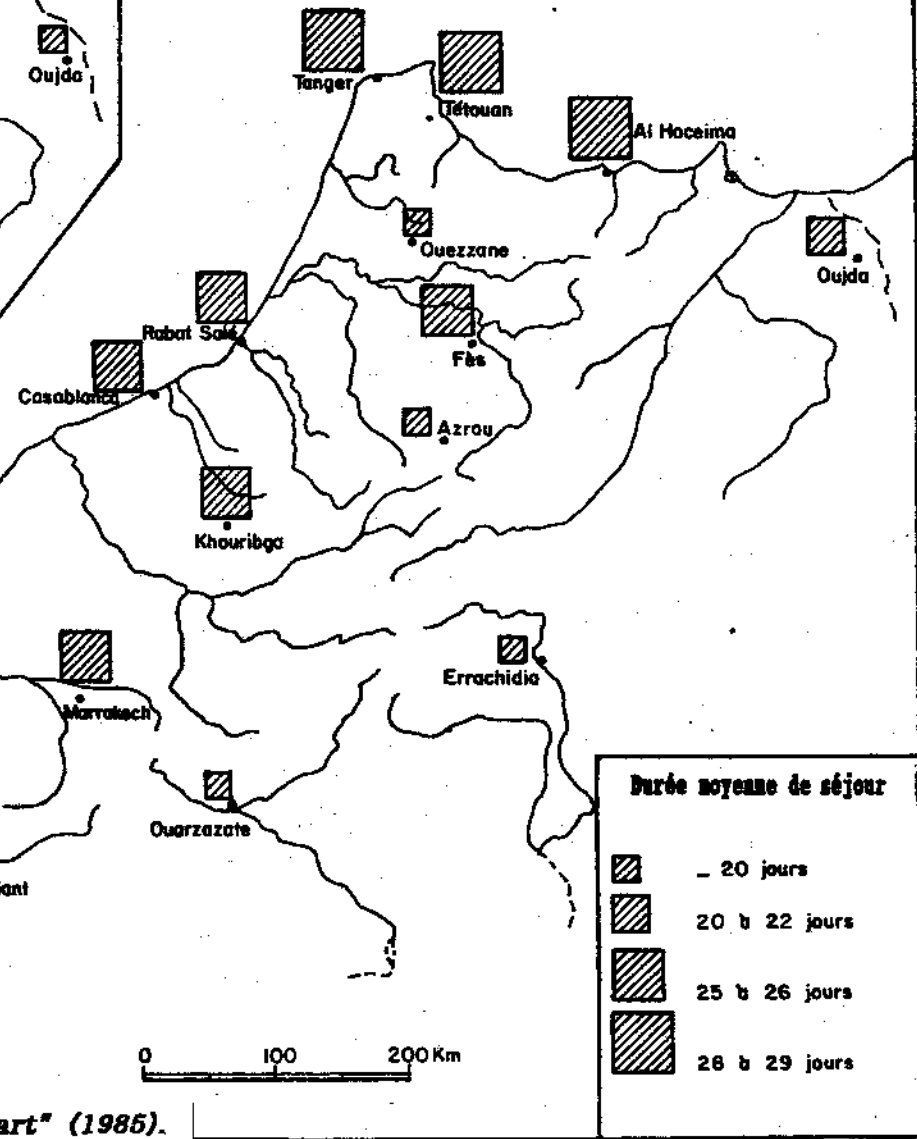
FIG. 87 - TAUX DE DEPART EN VACANCES PAR VILLE.



**FIG. 88 - ELOIGNEMENT DU LIEU DE SEJOUR
TOURISTIQUE PAR RAPPORT A LA VILLE
DE RESIDENCE.**



**FIG. 89 - DUREE MOYENNE DE SEJOUR SELON
LES VILLES DE DEPART
DES VACANCIERS MAROCAINS.**



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

Contre toute attente, Tétouan, ville peu dynamique sur le plan économique, enregistre un taux de départ assez élevé (32,6 %). La proximité de nombreux sites balnéaires mais aussi une tradition de départ bien typique des villes du Nord (15), expliquent ces fréquences des départs. En fait, le regroupement de villes, selon le critère de la taille de celles-ci, doit être complété par des critères d'ordre régional.

2. Deux types de comportements touristiques régionaux:

a) Les villes du littoral méditerranéen:

- L'examen des cartes fait ressortir une certaine homogénéité de comportement entre les villes du Nord. Exception faite du taux de départ, incontestablement lié à la taille et au poids économique de la ville (Al Hoceïma a, en effet, un taux assez faible), les trois villes du Nord, à savoir Tanger, Tétouan et Al Hoceïma, auxquelles se joignent parfois Oujda et Ouezzane, se caractérisent par des séjours repliés sur la région (plus de 50 % des séjours se passent dans la province), une durée moyenne de séjour assez élevée (comprise entre 28 et 30 jours pour une moyenne nationale urbaine de 22 jours), une préférence nette pour le littoral (plus de 80 % des séjours), une faible participation aux moussems (sauf pour Ouezzane), une majorité écrasante d'estivants appartenant aux classes moyennes et au secteur inférieur, et un hébergement qui accorde une place de choix au camping et au logement chez les parents et les amis (figures 87 à 94).

Ce sont là des indicateurs qui confirment ce que nous avons observé sur le terrain. Sur la plupart des campings du littoral nord, un type régional de pratiques touristiques s'individualise parmi les autres estivants arrivés du centre du pays. Il est caractérisé par ses aspects populaires, une certaine liberté de mœurs, une bonne maîtrise de la pratique du camping et des habitudes culinaires et linguistiques empruntées à la société espagnole. Ces campeurs se dénomment eux-même les habitants de l'"extérieur" et appellent les autres estivants, venus des villes du Sud et du Centre, les habitants de l'"intérieur". Les habitudes des séjours touristiques y remontent assez loin dans le temps (période de l'occupation espagnole du Nord et du statut international pour Tanger) et les départs pour des séjours balnéaires bénéficient d'une grande fidélité de la part des populations.

b) Le foyer de départs touristiques de la région centrale

Ce que nous appelons région centrale correspond à l'axe atlantique et aux villes continentales Marrakech, Khouribga, Fès. Ce foyer se distingue par la part considérable qu'il occupe dans le total des départs. L'originalité des comportements touristiques de ses habitants est moins nette. Casablanca, Rabat-Salé, Fès et

(15): Cf: *infra*, même page.

Marrakech se ressemblent par les distances parcourues et les durées de séjour assez longues qu'effectuent leurs vacanciers, par l'importance, parmi les ménages partants, des classes moyennes, des groupes sociaux démunis mais aussi des classes supérieures et, enfin, par l'apparition de l'hôtel à côté des autres modes d'hébergement.

Au début de notre recherche, nous nous attendions à des analogies entre Marrakech et Fès du fait de leurs passé d'anciennes capitales, ce qui pouvait constituer un type de comportement "villes impériales". Or ces deux villes, tout en appartenant par certains aspects à ce grand ensemble du centre, ont des comportements assez différents l'une et l'autre. Les estivants *marrakchi* pratiquent peu le camping et préfèrent le système de la location chez l'habitant qu'ils ont développé à El Jadida, alors que les flux *fassi*, comportant davantage de ménages issus des classes moyennes et supérieures s'adressent plus volontiers au camping pour leurs séjours sur la côte nord. Les habitants de Fès fréquentent peu les moussems, distraction que les *marrakchi* recherchent beaucoup plus.

En fait, ce qui distingue le plus cet ensemble de villes du centre et du centre-sud, c'est d'être sur le plan des mouvements internes le principal réservoir de touristes. Casablanca, Rabat-Salé, Fès, Marrakech et Khouribga ont fourni 1 800 des 3 506 ménages (soit plus de la moitié) qui ont été enquêtés sur les lieux d'arrivée. Avec les autres villes du centre telles Meknès, Kénitra et Sidi Kacem - qui n'ont pas été retenues par l'enquête "lieux de départs" l'ensemble de ces villes ont envoyé 66,7 % du total des estivants enquêtés sur les stations balnéaires.

En fin de compte, et à part l'existence d'un style touristique typique des estivants des villes du Nord, il est difficile de repérer d'autres spécificités régionales. Marrakech, ville isolée dans sa région, n'a pas encore diffusé sa façon de vivre ses vacances dans les nouveaux foyers de départ voisins que sont Khouribga et Beni Mellal. A Rabat, Casablanca, Fès et Agadir -mais aussi à Marrakech-, le brassage des populations urbaines résultant des flux migratoires (16) ne favorise pas l'émergence de spécificités régionales encore en gestation. Ici les différenciations selon les groupes sociaux -que nous avons dégagées dans le chapitre précédent- prévalent sur les différenciations d'ordre régional.

Mais si les villes se distinguent peu les unes des autres quant à leur style et à leur comportement touristique, les différences sont par contre très prononcées lorsqu'il s'agit des aires parcourues par les flux touristiques émis par chacune d'elles.

(16): Nous visons ici les mouvements migratoires interurbains temporaires ou définitifs et non les déplacements touristiques.

FIG. 90 - PART RELATIVE DES SEJOURS
SUR LE LITTORAL.

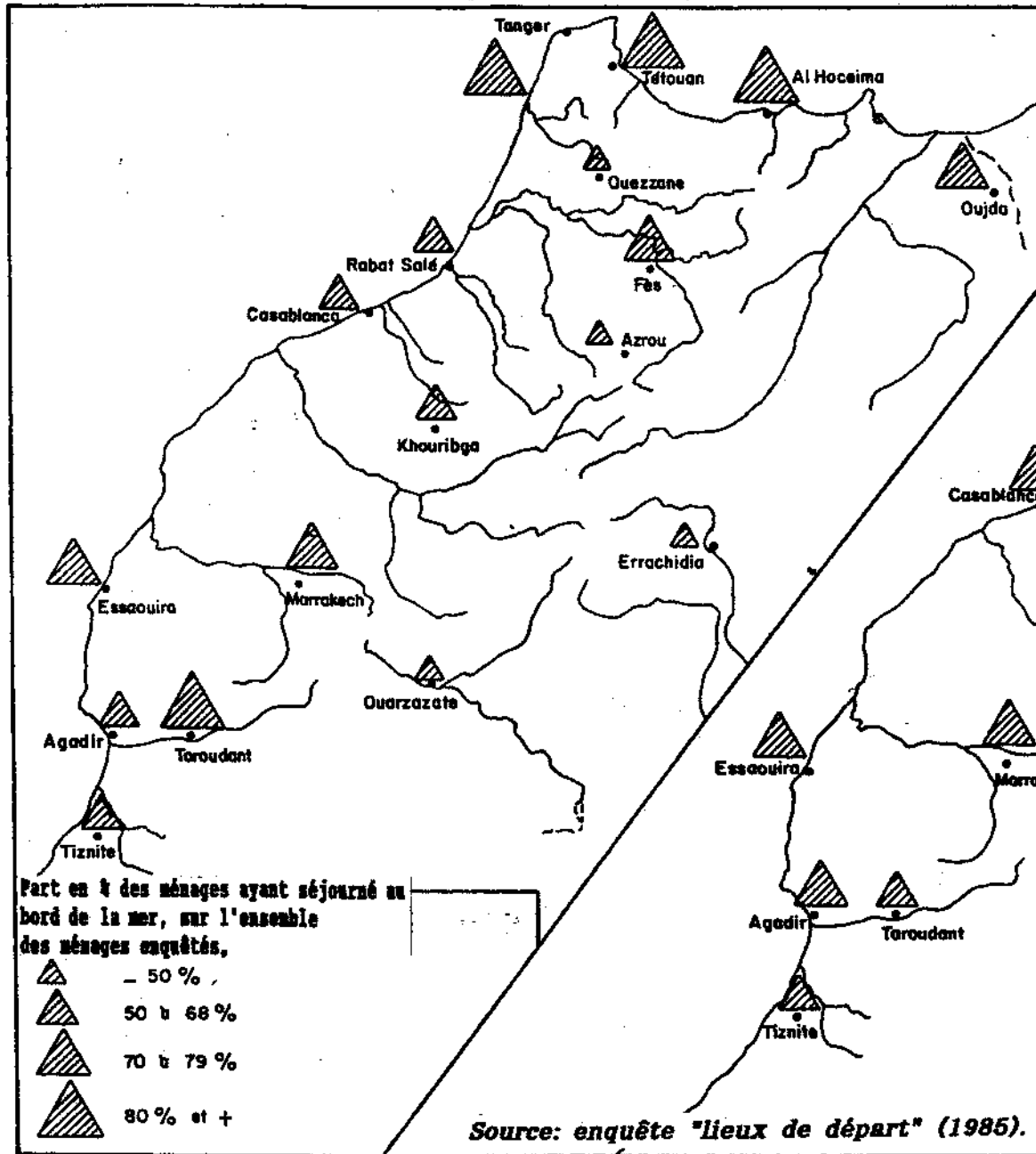
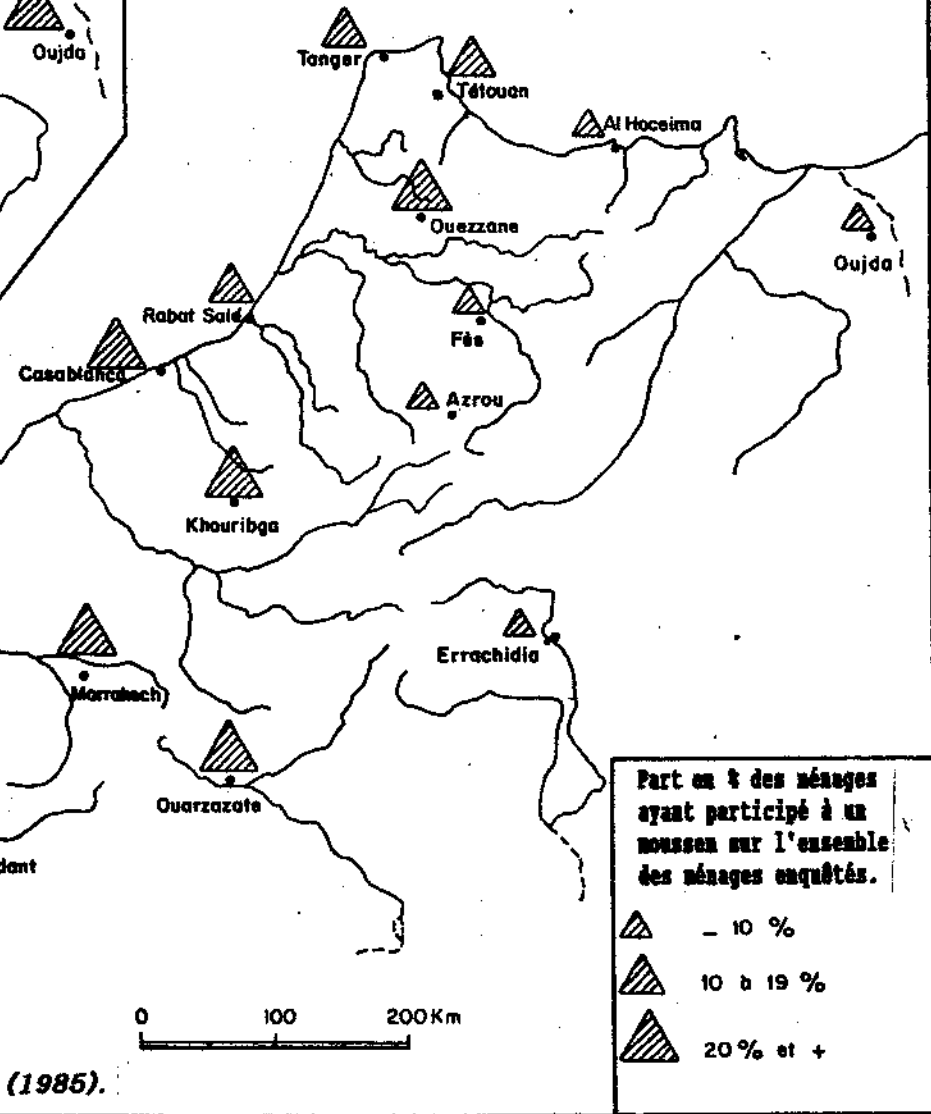
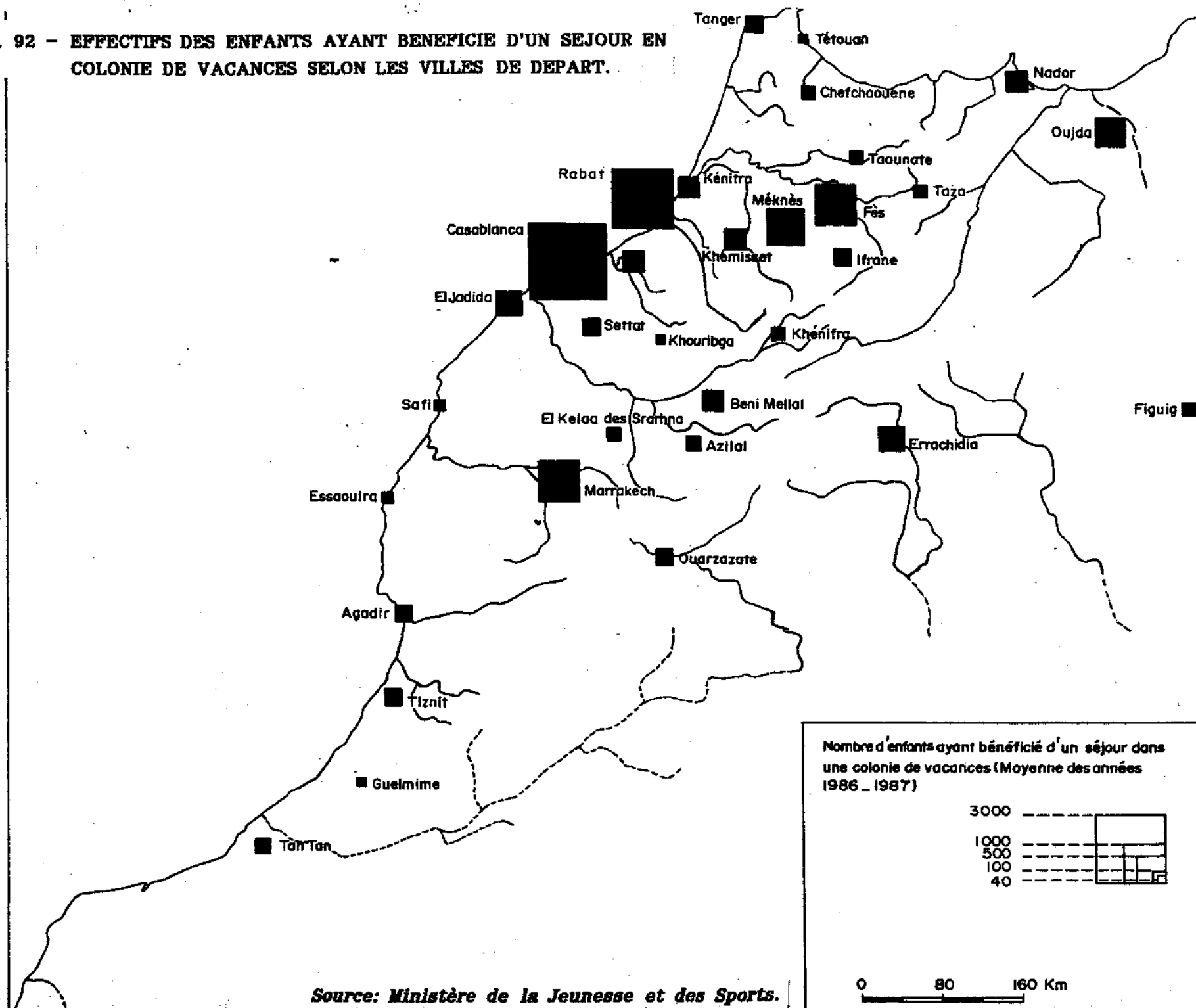


FIG. 91 - PART RELATIVE DES PARTICIPATIONS
A DES MOUSSEMS.



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

FIG. 92 - EFFECTIFS DES ENFANTS AYANT BENEFICIE D'UN SEJOUR EN COLONIE DE VACANCES SELON LES VILLES DE DEPART.



Source: Ministère de la Jeunesse et des Sports.

FIG. 93 -

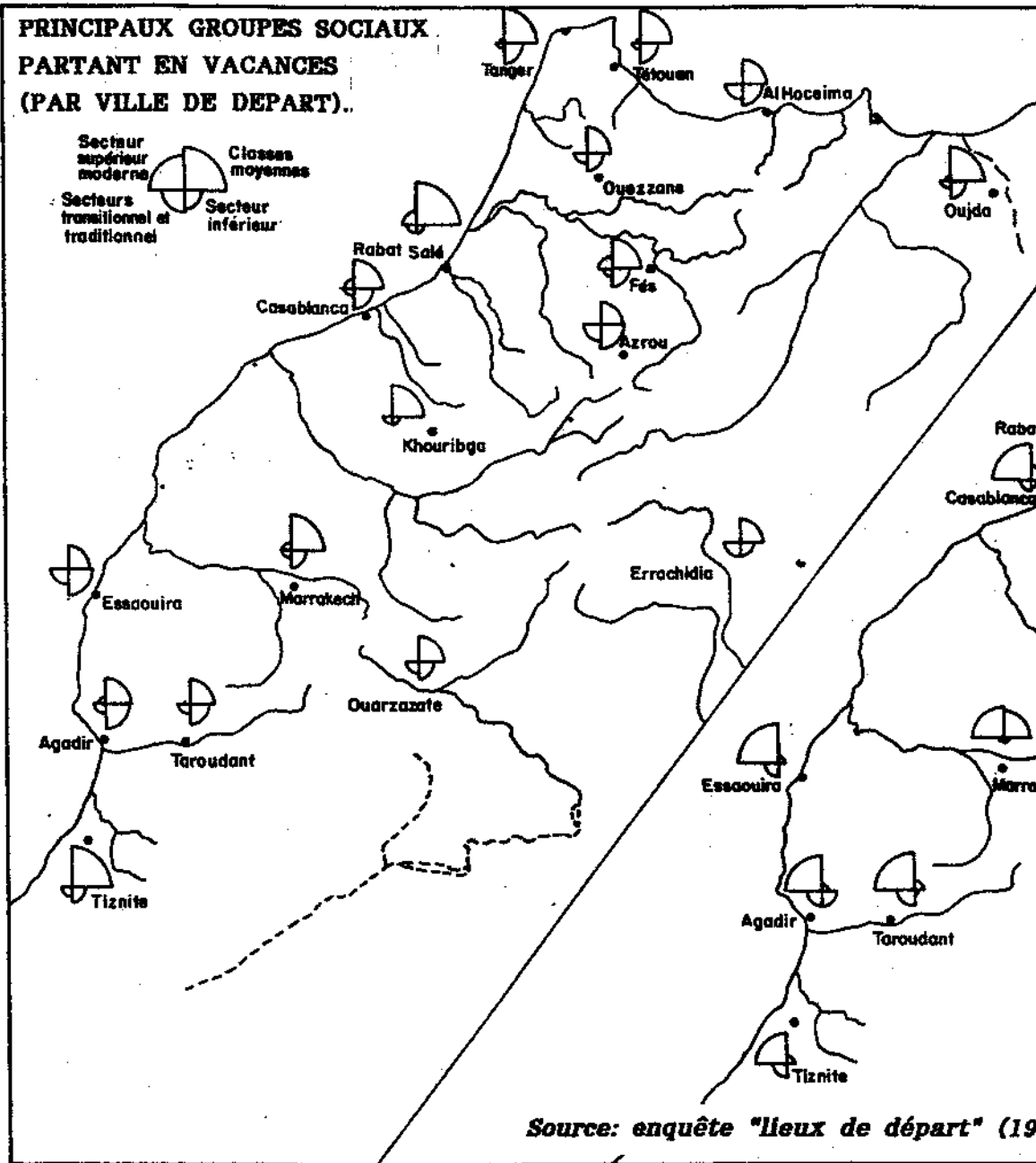
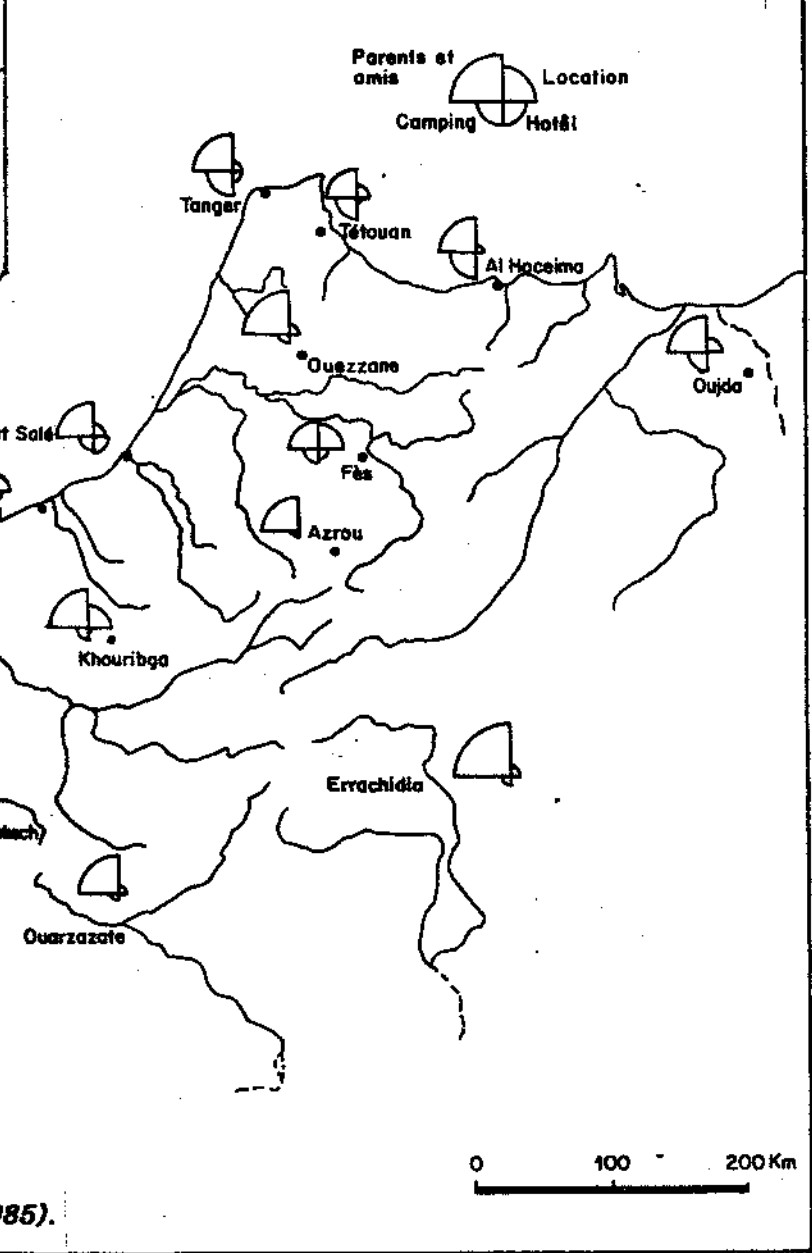


FIG. 94 - PRINCIPAUX MODES D'HEBERGEMENT UTILISES (PAR VILLE DE DEPART).



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

0 100 200 Km

B. LES AIRES DE PLAISANCE DES VILLES

En plus des diverses formes de relations interurbaines habituellement introduites dans l'étude des réseaux et de l'organisation de l'espace, les mouvements touristiques nous semblent constituer une autre forme d'échanges entre les lieux, qui est à prendre désormais en compte. La ville peut être le point de départ de ces mouvements de personnes -mais aussi de biens et de services- comme elle peut en être l'aboutissement; elle peut être aussi simultanément pôle émetteur et pôle receveur. De façon générale, la taille de la ville et son poids économique interviennent pour affecter à celle-ci tel ou tel rôle. C'est ainsi que la plupart des centres d'accueil sont des villes petites et moyennes ou des villes souffrant de difficultés économiques -du moins en ce qui concerne le Maroc- (M. Berriane, 1986), alors que la grande ville est à la fois pôle émetteur et lieu d'accueil de touristes venus d'ailleurs.

Il s'agit pour nous, dans ce qui suit, de définir et de décrire les zones de vacances fréquentées par les habitants de telle ou telle ville tout en essayant d'en expliquer les limites spatiales. Ceci nous permettra de vérifier jusqu'à quel point existent au Maroc des pôles ou des zones d'émission et de repérer la configuration spatiale de leurs bassins de réception respectifs. Ceci revient à mettre en relief un des éléments de l'organisation de l'espace touristique marocain que fréquentent les nationaux et à réfléchir sur la superposition, l'emboîtement ou la distorsion des zones de fréquentation touristique par rapport aux unités spatiales définies et structurées par les autres phénomènes socio-économiques.

L'analyse de ces relations sera menée essentiellement à partir des résultats de l'enquête "lieux de départ" et, plus particulièrement, à partir des réponses à la question relative aux lieux des séjours touristiques de l'été 1985. Des données empruntées à l'enquête "Lieux d'arrivée" seront recoupées avec les précédentes en guise de vérification et de complément.

La démarche cartographique, toujours efficace pour ce genre d'analyse, a été amplement utilisée. Différentes cartes ont été dressées. Les principales sont les figures 98, 100, 102, 103, 106, 108, 111 et 112 ainsi que les planches 7, 8, 9, 10 et 11. Les premières représentent les lieux de séjour, par province d'accueil, des habitants de chacune des villes retenues; elles donnent une image globale du poids de chaque province parmi les différentes destinations. Si elle permettent de repérer et de localiser rapidement les zones recevant l'essentiel des flux émis par une ville, ces cartes donnent une impression de concentration spatiale des séjours très poussée pouvant fausser l'analyse. Pour pallier cette insuffisance, nous avons dressés les cartes par points des planches hors-texte afin de localiser le plus précisément possible les lieux de séjours en nous inspirant de la méthode cartographique mise au point par F. Criblier (1969). Reprenant nos hypothèses de travail du chapitre II de ce livre, nous avons essayé de combiner la dimension spatiale avec la dimension sociale en distinguant, grâce à la couleur, les lieux de

séjour des ménages du secteur moderne supérieur, ceux des classes moyennes et ceux des catégories sociales restantes (planches 7 à 10). Les échantillons de ménages des petites villes étant trop faibles pour fournir un nombre appréciable de lieux de séjours nous nous sommes contentés de la représentation des séjours pour les vacanciers des grandes villes. Les échantillons des villes d'Agadir et de Khouribga, par exemple, se trouvant à la limite de ceux des petites villes, fournissent peu de lieux de séjours (planche 9).

L'examen de tous les documents produits nous permet de distinguer trois grands types de villes selon l'ampleur et la configuration de leurs aires de plaisance: ce sont les villes à rayonnement local ou régional (Tanger, Tétouan et Oujda), les villes à rayonnement extra-régional (Marrakech, Fès, Khouribga et éventuellement Agadir) et les villes à rayonnement national (Casablanca et Rabat).

1. Les villes à rayonnement surtout régional

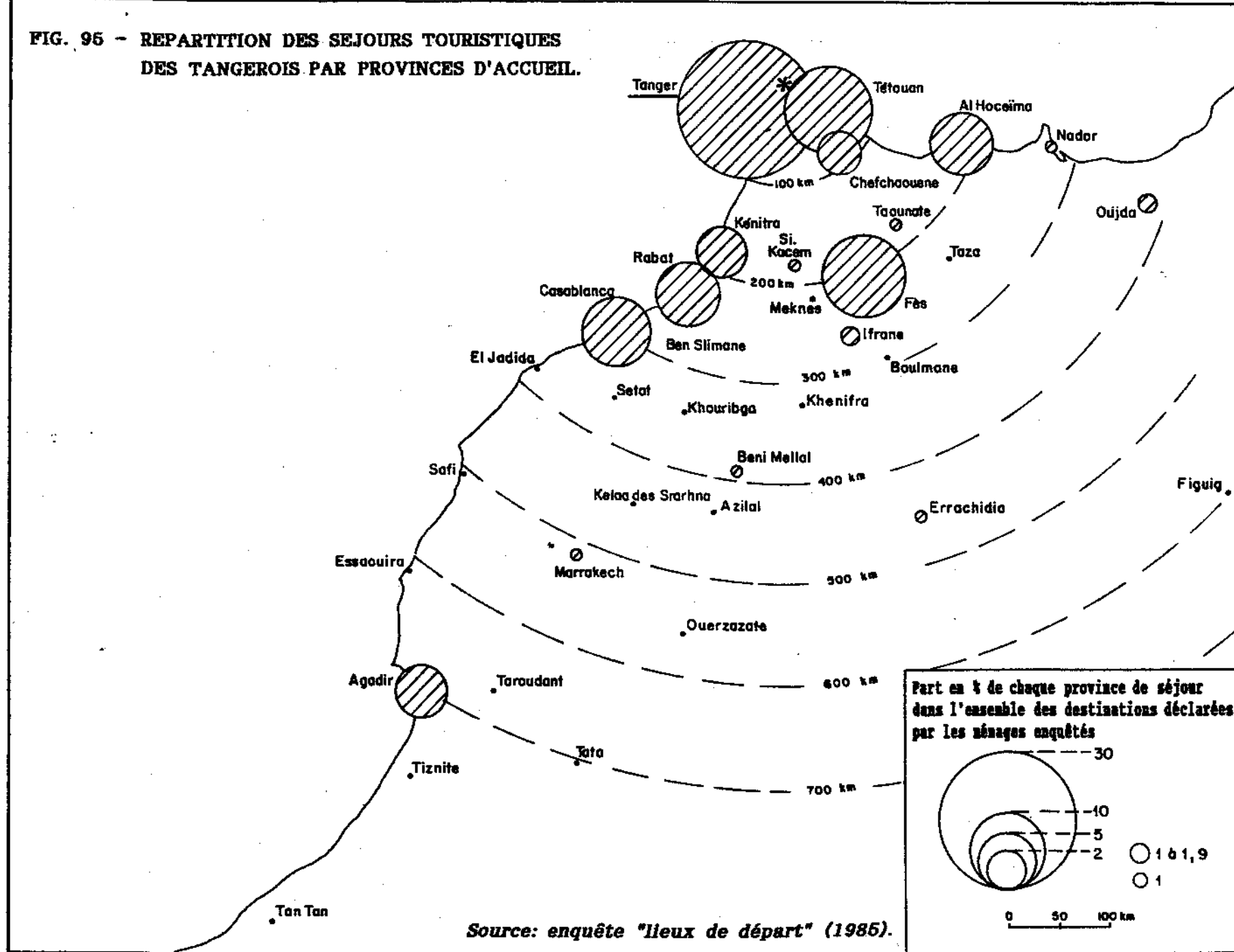
Ce sont les villes du Nord méditerranéen : Tanger, Tétouan, Al Hoceïma et Oujda. Elles se caractérisent par un repli plus ou moins fort sur leurs régions respectives, l'essentiel des flux touristiques de leurs habitants se projetant à proximité.

a) Les aires touristiques de Tanger et de Tétouan: un espace de plaisance relativement réduit.

- Des trois villes retenues, Tanger est celle dont la zone de diffusion est la plus étendue (figure 95): 33 % des touristes tangérois sont restés à l'intérieur de la province. Ils ont séjourné sur les sites côtiers peu aménagés du détroit de Gibraltar (Ksar Sghir) ou dans la ville d'Asilah. Ceux qui s'éloignent plus se limitent à la ville et au littoral de Tétouan tout proches (12 %), à Fès (10 %) et à Al Hoceïma (6,4 %). Les seules provinces lointaines recevant un nombre notable de visiteurs tangérois sont Casablanca et Rabat qui reçoivent 13 % du flux tangérois. Les données recueillies sur les lieux d'arrivée confirment cette concentration des Tangérois sur les plages tingitanes (figure 96) (17). Il y a peu de différences entre les préférences spatiales des classes moyennes et celles des autres groupes sociaux (groupes démunis, T.M.E. et élèves et étudiants) (planche 7). Les déplacements touristiques des habitants de la ville du détroit s'inscrivent donc dans une aire que limitent l'Océan et la Méditerranée au Nord et une ligne joignant Al Hoceïma à Casablanca en passant par Fès vers l'intérieur. Bien que paraissant vaste, cette aire est constituée en fait d'un noyau central (Tanger, Tétouan, Chefchaouène) qui concentre près de la moitié des estivants et d'une auréole située à 200-300 km, joignant Al Hoceïma, Fès, Kénitra, Rabat-Salé et Casablanca et recevant 33 % de ces estivants.

(17): La figure 96 est établie à partir des données recueillies par l'enquête "lieux d'arrivée". De ce fait, on n'y retrouve pas Casablanca, Rabat et Kénitra, localités balnéaires, mais n'ayant pas été enquêtées comme lieux d'arrivées.

**FIG. 95 - REPARTITION DES SEJOURS TOURISTIQUES
DES TANGEROIS PAR PROVINCES D'ACCUEIL.**



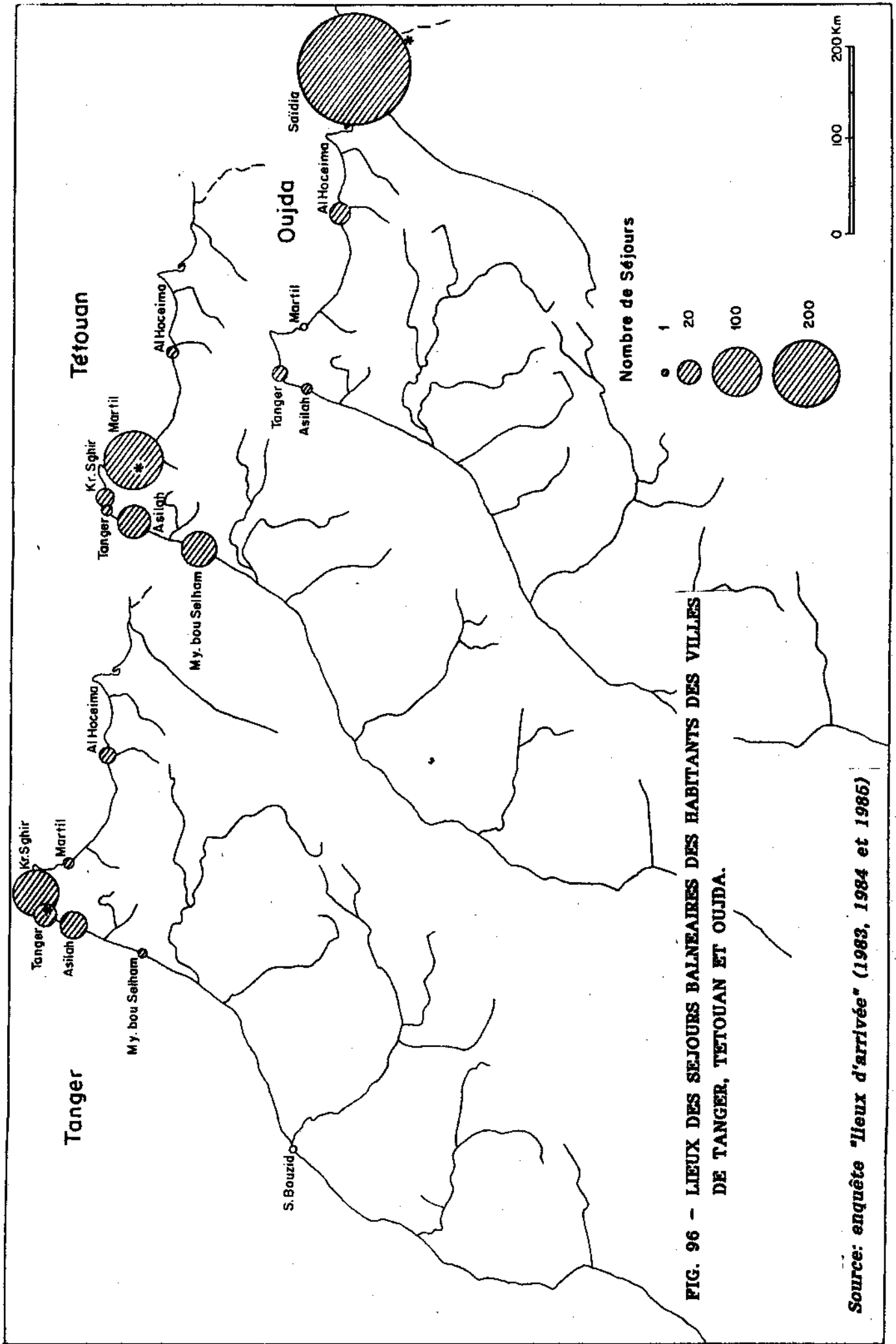
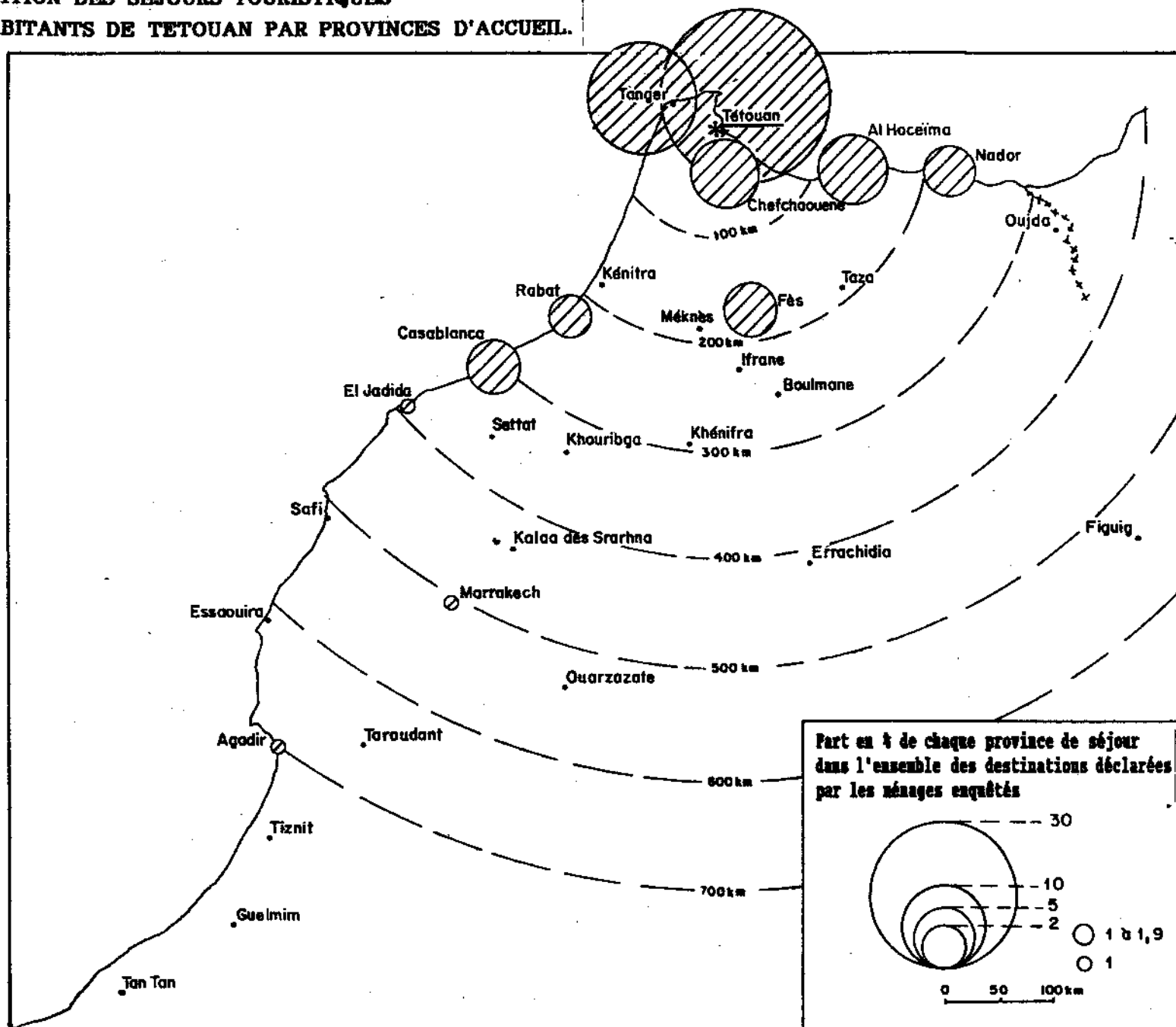


FIG. 96 - LIEUX DES SEJOURS BALNEAIRES DES HABITANTS DES VILLES DE TANGER, TETTOUAN ET OUJDA.

Source: enquête "Lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1986)

**FIG. 97 - REPARTITION DES SEJOURS TOURISTIQUES
DES HABITANTS DE TETOUAN PAR PROVINCES D'ACCUEIL.**



- L'aire de plaisance de Tétouan est encore plus ramassée que celle de Tanger (figure 97): 49 % des estivants tétouanais n'ont pas quitté la province. Si nous leur ajoutons ceux qui se sont dirigés vers les provinces voisines de Tanger (17,7 %) et Chefchaouène (7,1 %), nous atteignons un pourcentage de 74,4 % de touristes tétouanais n'ayant pas dépassé un rayon de 100 km. En incluant enfin la destination d'Al Hoceïma, la part de ces estivants dépasse 80 % ! La quasi totalité des séjours se passe donc sur les plages de la Méditerranée et du détroit. Tétouan envoie moins de touristes à Al Hoceïma que Tanger, mais déborde un peu plus au Sud en étant plus présente à Moulay Bou Selham (figure 99). Mais si la capacité des deux villes du Nord à envoyer leurs estivants vers des destinations lointaines est faible, Tanger et Tétouan ont par contre un fort pouvoir d'attraction sur les touristes venant d'autres régions (18).

Essayer d'expliquer ce repli des villes du Nord sur leurs régions, c'est aborder la problématique générale des localisations des lieux de séjours touristiques. Les raisons concourant à expliquer ces localisations sont multiples.

Ces centres urbains ont longtemps été isolés du reste du Maroc (J.F. Troin, 1986). Capitale internationale pendant la période du Protectorat, Tanger a tourné le dos au Maroc et continue à avoir un hinterland migratoire et commercial très étroit, alors que, sous l'occupation espagnole, les relations entre Tétouan et le reste du pays étaient réduites au minimum. Cette coupure a longtemps isolé le Nord du pays du Sud et marque jusqu'à nos jours la vie relationnelle dans divers domaines, comme celui des migrations interurbaines et des migrations des campagnes vers la ville (R. Escallier, 1981), celui des relations commerciales (J.F. Troin, 1975) ou encore celui des voies de communications. Cette coupure imposée semble s'inscrire aussi dans les migrations de loisirs du Nord vers le Sud. Elle n'est pourtant pas apparente dans le sens Sud-Nord (19).

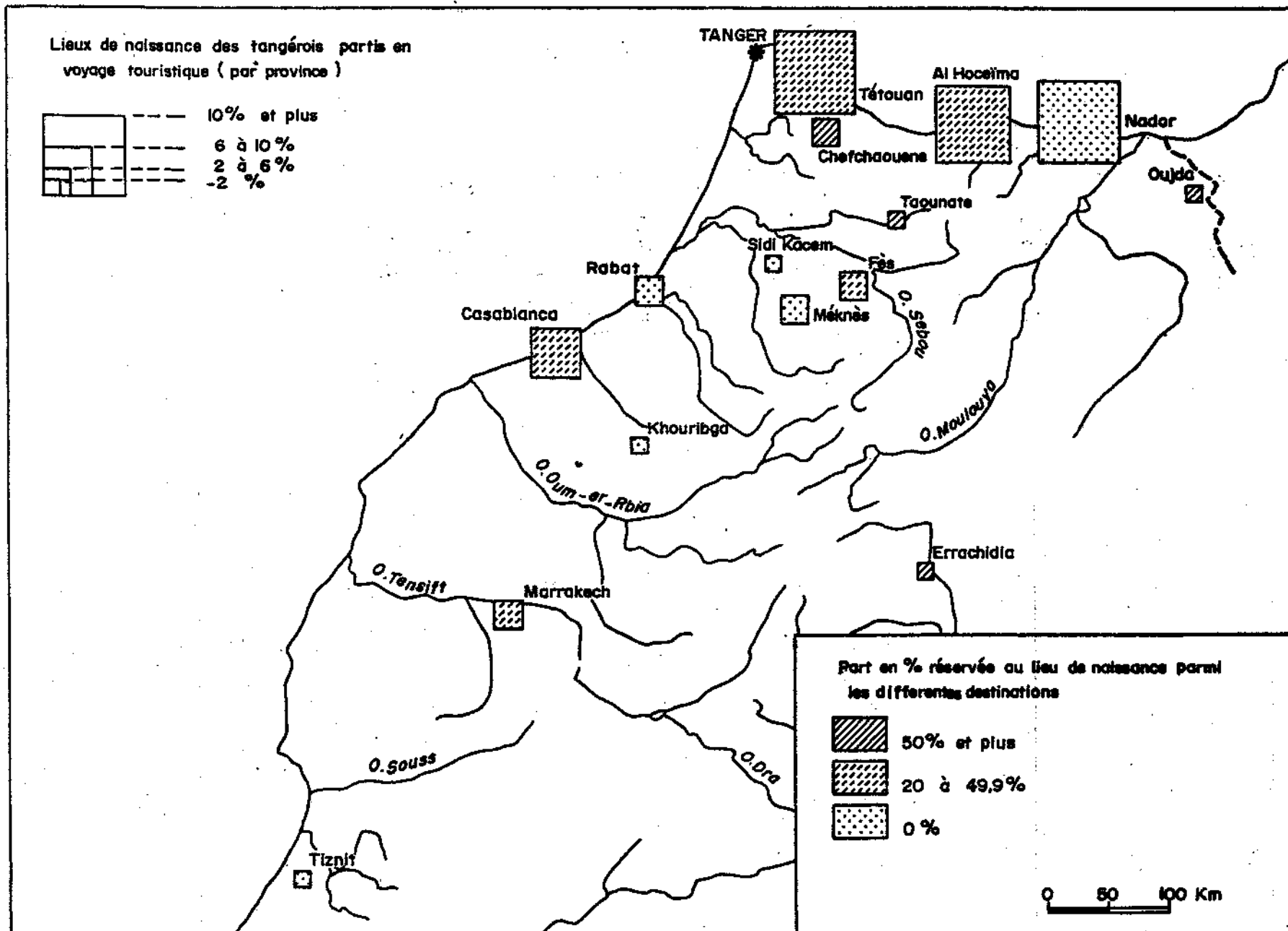
Le retrécissement de l'espace touristique des villes du Nord peut être lié aussi à des raisons économiques. Il est connu de longue date que les villes du Nord sont handicapées par des économies urbaines peu performantes qu'attestent des indicateurs tel que le dynamisme commercial (J.F. Troin, 1975) ou les données plus globales sur l'activité économique (H. Beguin, 1974). Il est donc tout à fait compréhensible que lorsque ces villes émettent des flux touristiques, ceux-ci soient de faible portée et se limitent aux sites les plus proches. En outre, et pour ces mêmes raisons économiques, les séjours touristiques dans le Nord sont connus par leur coût relativement peu élevé, ce qui contribue à retenir sur place une population aux revenus fort limités.

(18): Cf. *Infra*, Livre III, Chapitre I.

(19): Cf. *Infra*, page 424 et Livre III, chapitre II.

FIG.98 - RETOURS SUR LES LIEUX D'ORIGINE DES TANGEROIS

Source: enquête "lieux de départ" (1985).



La proximité des sites touristiques littoraux recherchés et valorisés par des populations arrivant du Sud ainsi que par le tourisme international, contribue également à expliquer cette tendance des habitants du Nord à rester sur place. Les sites balnéaires analogues à ceux offerts par le littoral Nord se trouvent très éloignés vers le Sud et les centres d'intérêt autres que balnéaires, comme par exemple le thermalisme ou les mousses, ne semblent pas -nous l'avons déjà vu- attirer les habitants du Nord.

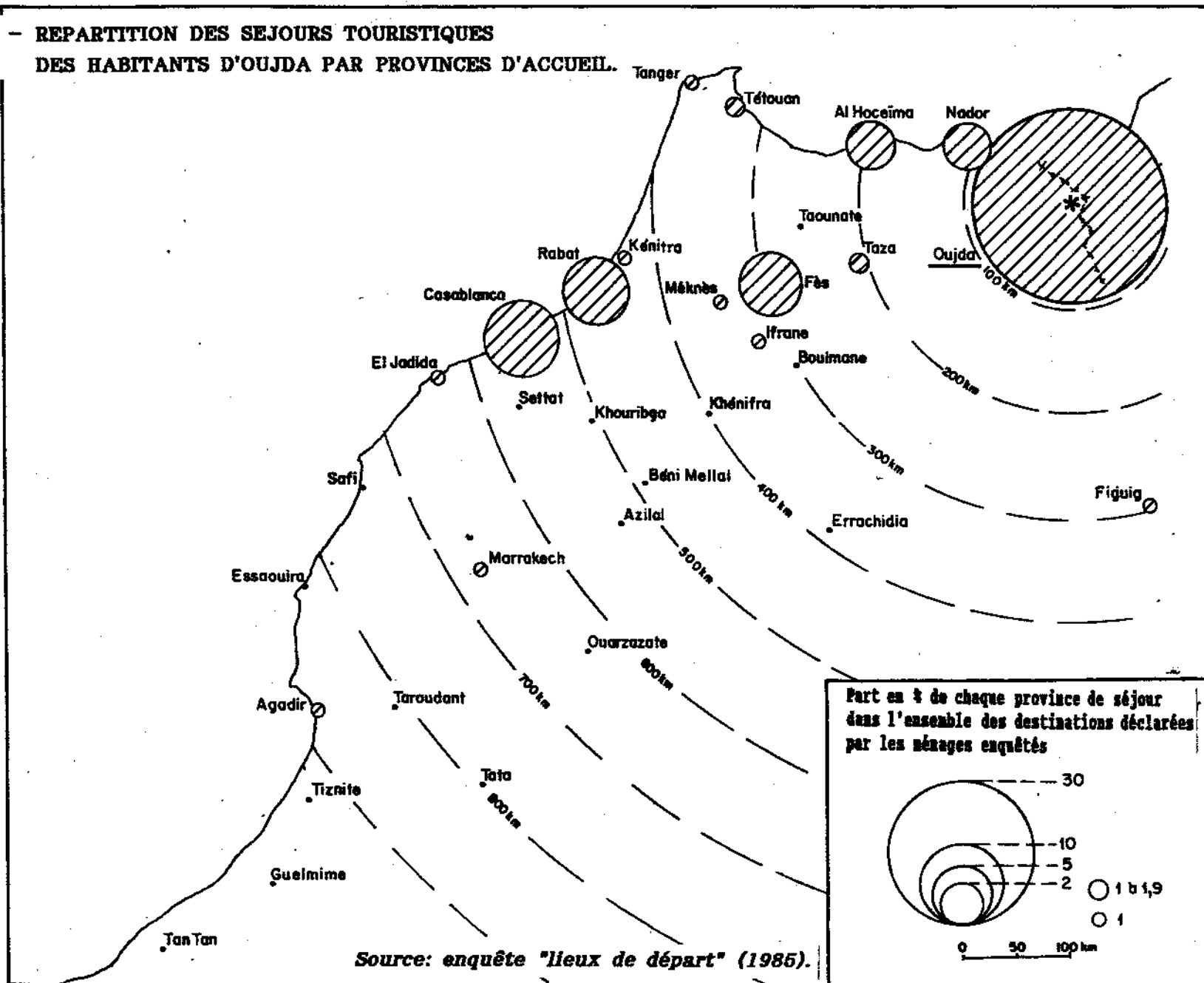
Un dernier élément explicatif, enfin, -et non le moindre- rejoint ce qui a été dit plus haut à propos du repli du Nord sur lui-même. Nous avons déjà souligné dans le paragraphe précédent le poids des retours sur les lieux d'origine dans la répartition des lieux de séjours. La figure 98 montre, pour le cas de Tanger, l'étroitesse de la zone où sont nés les estivants de cette ville. L'essentiel des résidents nés à l'extérieur de Tanger vient de Tétouan, Al Hoceïma et Nador. Si un nombre réduit de touristes tangérois originaires de Nador y retourne pour les vacances, 20 à 50 % de ceux nés à Tétouan ou à Al Hoceïma retournent sur leurs lieux de naissance. L'étroitesse de l'aire touristique de Tanger traduit exactement celle des "zones d'attraction régionalisées", ici qualifiée de "faible ampleur", que R. Escallier (1981) a délimité pour l'espace migratoire citadin de Tanger. Récemment décrit par M Lazaar (1989), le phénomène de l'installation à Tanger comme ville de résidence, de T.M.E originaires d'Al Hoceïma, apparaît également dans les flux touristiques. Nous avons en effet rencontré sur les plages d'Al Hoceïma des T.M.E natifs de cette province; ayant effectué leur retour définitif ou temporaire au pays, ces T.M.E ont élu domicile à Tanger, mais continuent à retourner à Al Hoceïma -où ils ont gardé des contacts continus- pour des séjours d'agrément et de villégiature.

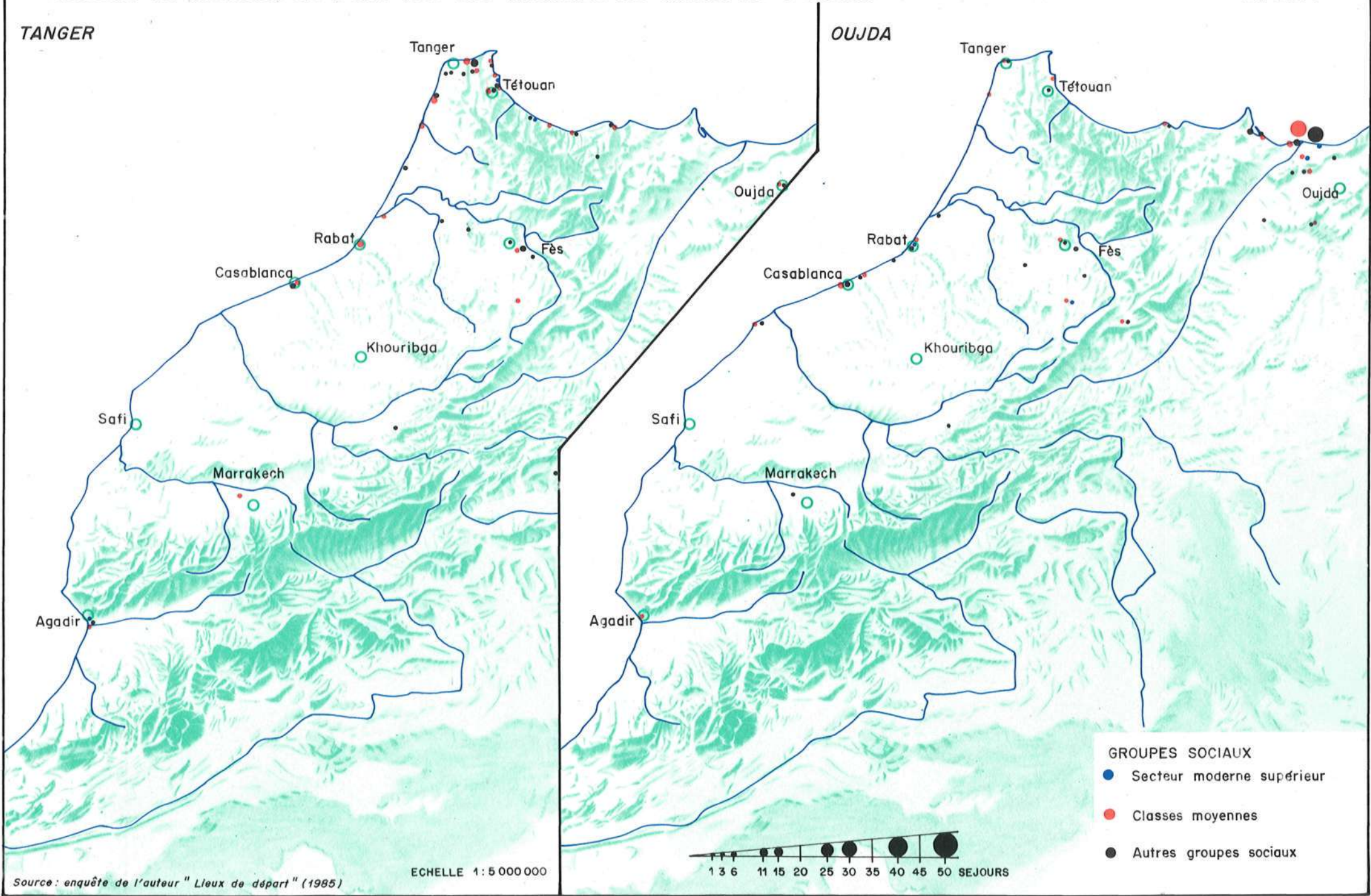
L'étroitesse de l'espace touristique des villes de Tanger et de Tétouan se retrouve de façon encore plus prononcée dans les villes du Nord-Est.

b) L'aire touristique d'Oujda confirme la situation périphérique du Nord-Est.

De toutes les villes étudiées, Oujda est celle qui est attachée le plus à sa région. Le pourcentage de ceux qui restent dans la même province approche les 60 % (figures 96 et 99). Les séjours se concentrent pour l'essentiel dans la petite ville de Saïdia, station balnéaire d'Oujda, avec quelques échappées vers les sites de Ras Kabdana. Ces échappées sont le fait de jeunes et des T.M.E (planche 7). Les seuls flux qui quittent la province suivent le couloir Taza, Fès, Rabat, Casablanca, ou se dirigent vers les deux cités méditerranéennes proches de Nador et d'Al Hoceïma. Il s'agit donc d'un tourisme de proximité très prononcé.

**FIG.99 - REPARTITION DES SEJOURS TOURISTIQUES
DES HABITANTS D'OUIDA PAR PROVINCES D'ACCUEIL.**





La ville d'Oujda a longtemps souffert de sa situation excentrique: ville très éloignée du centre de gravité du pays qui se trouve sur la côte atlantique, localisée sur une frontière longtemps fermée et vivant un marasme économique durable. Cette situation explique le taux de départ relativement bas (26,2 %). Nous retrouvons une coïncidence entre l'isolement géographique et économique du Nord-Est -déjà souligné depuis longtemps (J.F. Troin, 1967)- et son isolement touristique, coïncidence confirmée également par le nombre très réduit de touristes extra-régionaux ou internationaux que le Nord-Est reçoit et l'espace touristique fort rétréci de cette ville. Il faut néanmoins souligner les conséquences de la réouverture de la frontière algéro-marocaine sur la reprises des mouvements de populations de part et d'autre de la frontière. Les déplacements dans le sens Algérie-Maroc devant être largement majoritaires, cette ouverture contribuera au désenclavement touristique du Nord-Est.

2. Les villes à rayonnement extra-régional.

Les villes de l'intérieur, Fès, Meknès, Marrakech et Khouribga, toutes villes de l'intérieur, structurent des espaces de migrations touristiques obéissant au même schéma. Les estivants qui les quittent vont loin, circulent dans des espaces bien délimités et tous ouverts sur la mer.

a) Fès s'ouvre sur le littoral Nord-Ouest tout en gardant un pied dans le Moyen-Atlas.

Avec un taux de départ de 34,3 %, Fès se caractérise par un pouvoir d'évasion assez fort. Mais ce qui la différencie le plus des villes du Nord, c'est le faible pourcentage de ceux ayant séjourné à proximité: 9,4 % seulement de ses vacanciers sont restés dans les limites de la province. Son espace de loisirs s'ouvre d'abord sur le Nord méditerranéen: les provinces d'Al Hoceïma, Tétouan et Tanger bénéficient respectivement de 5,4 %, 15,2 % et 17,5 % des départs à partir de Fès. Cet espace est aussi bien délimité vers l'intérieur (le Moyen Atlas, avec Ifrane et Immouzer, draine 10 % des estivants *fassi*) et vers l'Atlantique nord (les provinces de Kénitra, Rabat, Casablanca et El Jadida reçoivent 29 % des flux).

Dans le détail (planche 8 et figure 101), les ménages du secteur moderne supérieur ont acquis des résidences dans la baie de Tanger, à Restinga et à Al Hoceïma, alors que quelques-uns fréquentent les hôtels d'Agadir ou les bungalows de Sidi Bouzid; les classes moyennes se dirigent de préférence vers les campings de Tanger et de la côte tétouanaise, fréquentent quelques-unes des plages comprises entre Rabat et Casablanca et se concentrent dans le Moyen Atlas (Ifrane mais surtout Immouzer); les séjours des autres groupes sociaux s'égrenent le long des côtes entre Casablanca et Martil, avec une forte présence à Asilah et dans la capitale économique tout en se diffusant dans le Moyen Atlas.

**FIG.100 - REPARTITION DES SEJOURS TOURISTIQUES
DES HABITANTS DE FES PAR PROVINCES D'ACCUEIL.**

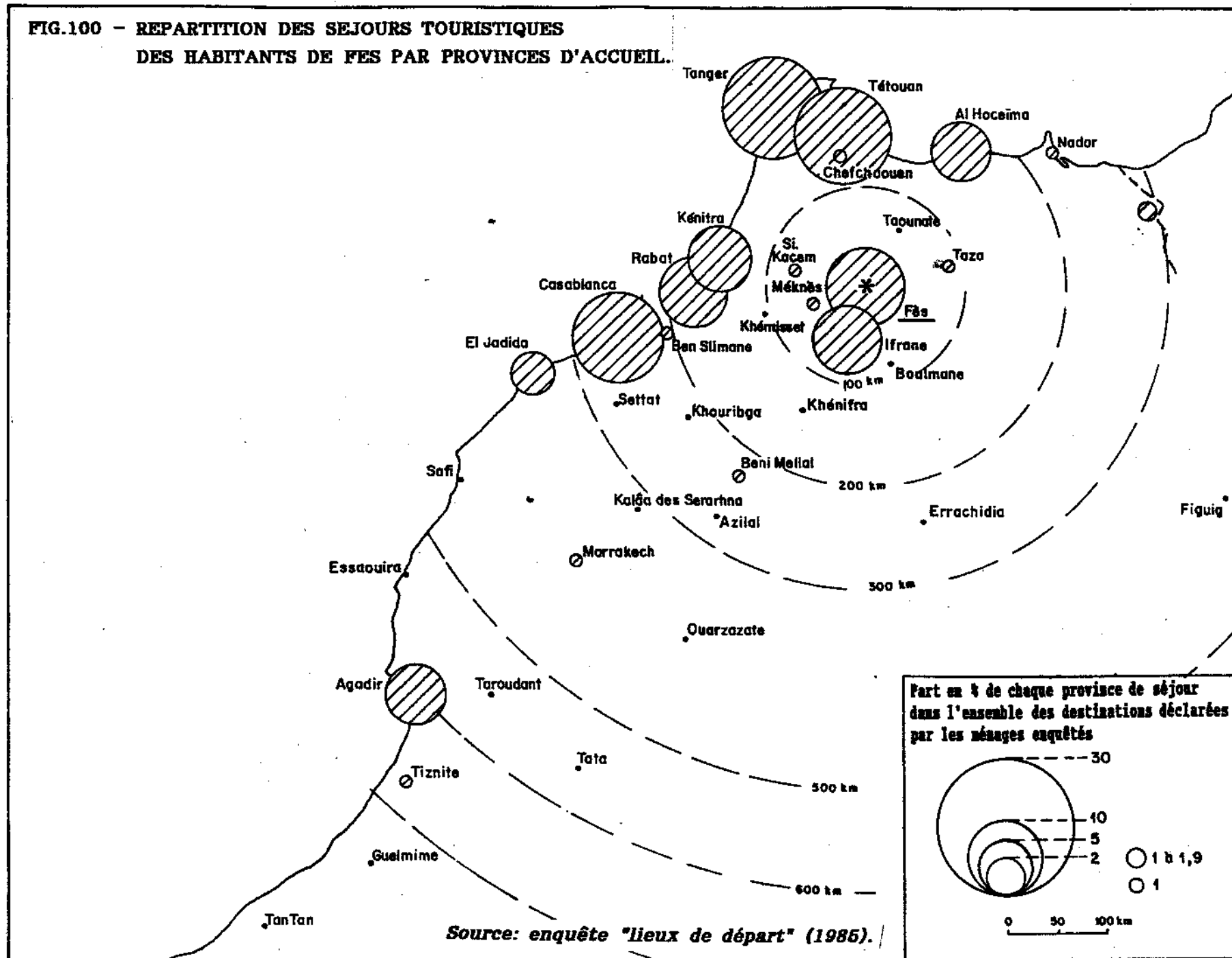
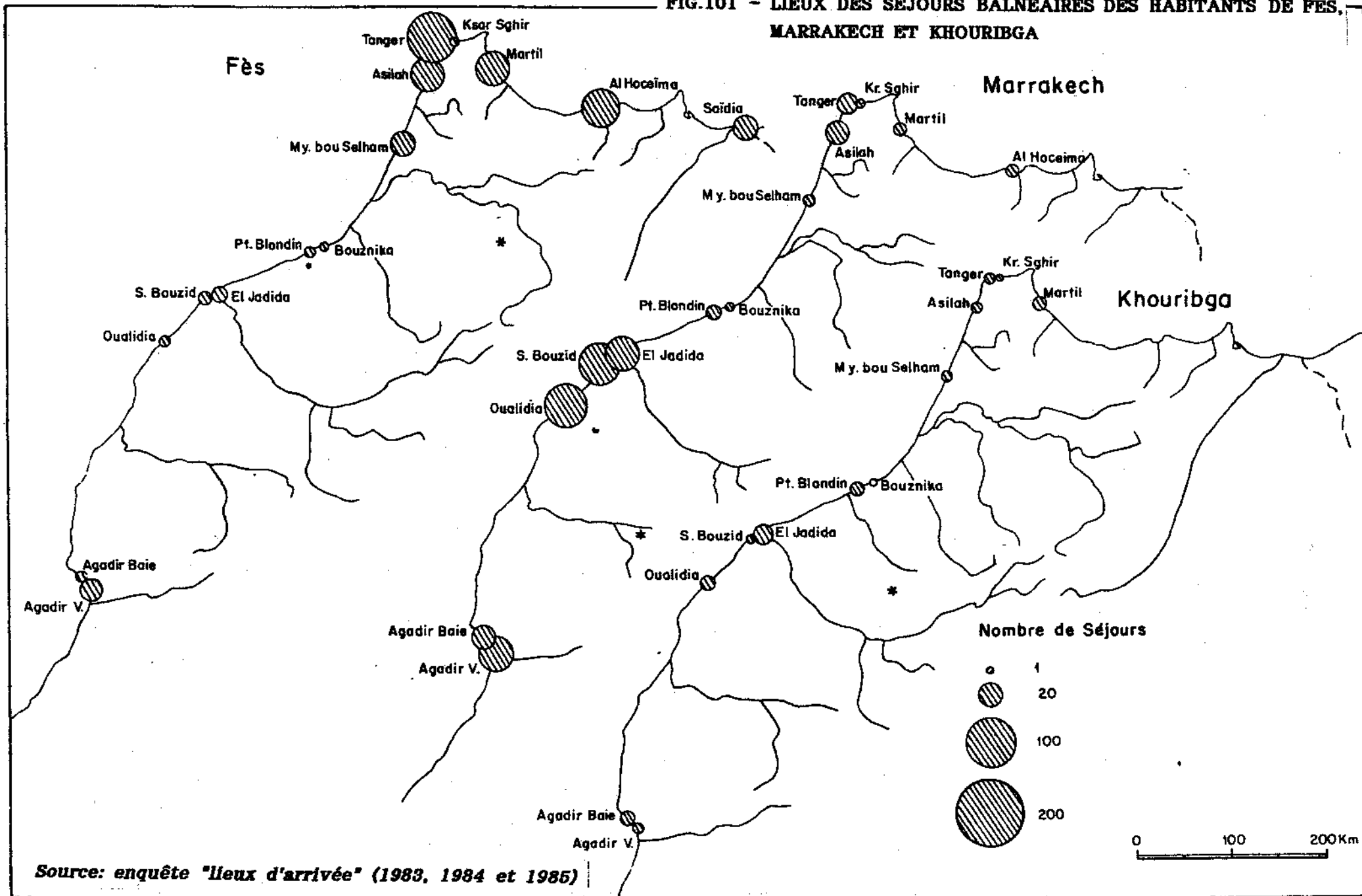


FIG.101 - LIEUX DES SEJOURS BALNEAIRES DES HABITANTS DE FES, MARRAKECH ET KHOURIBGA

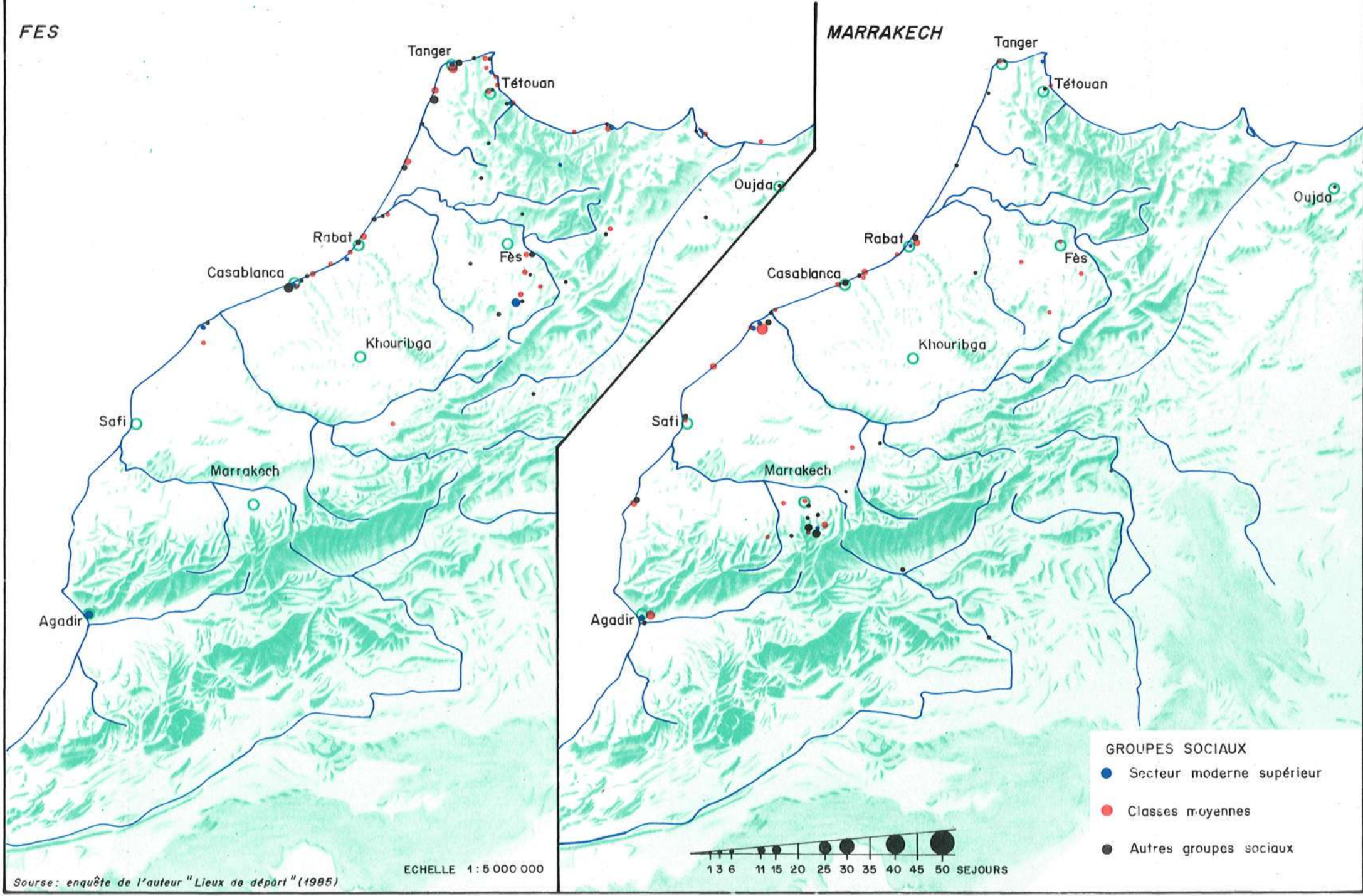


Cette zone de rayonnement de Fès, bien délimitée dans l'espace -délimitation mise en évidence grâce à des données recueillies par enquête directe-, trouve une vérification dans les informations concernant le trafic supplémentaire d'été par chemin de fer au départ de Fès. Bien que le réseau ferroviaire ne desserve pas tout le territoire national, le littoral atlantique nord et Tanger apparaissent comme des destinations privilégiées avec lesquelles Fès entretient des échanges intenses pendant la saison estivale (figure 102 A). Aussi bien les différences en valeur absolue du nombre de passagers entre le mois d'Août et celui de Janvier que les écarts par rapport à la moyenne mensuelle sont-ils relativement élevés vers ces destinations. Tanger et Asilah se détachent remarquablement bien de l'ensemble. Les villes du littoral entre Casablanca et Tanger sont également des destinations privilégiées: l'écart en pourcentage du nombre de passagers au départ de Fès du mois d'Août par rapport à celui du mois de Janvier est compris entre 50 et 100 % et explique bien le liseré de points de couleur noire -sur la carte de la planche 8- représentant en partie les points d'arrivée des groupes démunis non motorisés. Ces derniers utilisent le chemin de fer pour leurs déplacements touristiques vers la côte atlantique. Les liaisons ferroviaires entre Fès et toutes ces destinations jouent un rôle de premier ordre dans la configuration spatiale de l'aire de plaisance de cette ville.

L'habitude des voyages de villégiature est relativement ancienne à Fès. Elle est à lier à l'émigration, il y a une cinquantaine d'années, de plusieurs familles *fassi* vers Casablanca et les villes du littoral atlantique, pour des raisons professionnelles (artisanat mais surtout commerce). Si nous considérons, avec R. Escallier (1981), que "*deux Fassi sur trois sont installés dans les villes de l'axe urbain atlantique et que près d'un émigrant sur deux a choisi Casablanca*", nous comprenons aisément l'attraction qu'exerce cet axe littoral sur les habitants de Fès. Les relations de familles ou d'affaires qu'une émigration relativement ancienne maintient entre Fès et Casablanca expliquent en grande partie l'importance de cette première destination: l'accueil par les parents et amis est un mode d'hébergement prédominant sur l'axe atlantique (planche 6).

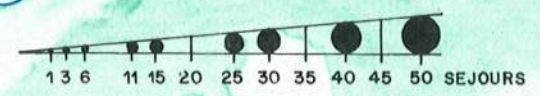
Cette habitude des départs estivaux est rendue nécessaire par les fortes chaleurs estivales du climat continental de Fès. D'où la recherche de destinations nordiques comme Tanger; celle-ci s'est affirmée -semble-t-il- comme débouché littoral des estivants de Fès dès l'époque où la ville du détroit était sous statut international. Mais l'existence des liaisons entre Fès et Tanger remonte à l'époque pré-précoloniale grâce aux relations commerciales intenses. Avec ses équipements touristiques modernes, Al Hoceïma draine aujourd'hui une partie de ce flux. Depuis le Protectorat français et la création de la ville d'Ifrane, une troisième et dernière destination est entrée dans la sphère d'influence de Fès. Aujourd'hui, avec le blocage manifeste de la construction à Ifrane (20), les classes moyennes et supérieures sont en train de faire d'immouzer une véritable annexe estivale de

(20): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre IV.



Source: enquête de l'auteur "Lieux de départ" (1985)

ECHELLE 1:5 000 000



- GROUPES SOCIAUX
- Secteur moderne supérieur
 - Classes moyennes
 - Autres groupes sociaux

Fès: plus de 55 % des estivants et de 60 % des propriétaires de résidences secondaires à Immouzer seraient, selon S. Serrhini (1988), d'origine *fassi*. La seule concurrence à la présence *fassi* à Immouzer est constituée par les nombreuses colonies de vacances et centres d'estivages des entreprises, dont l'essentiel des adhérents provient de Casablanca et de Rabat. Mais une partie de ces estivants résidant aujourd'hui dans les villes du littoral, ont souvent une origine *fassi* plus ou moins lointaine

b) Marrakech s'est organisée une aire touristique en forme d'éventail ouvert sur l'Atlantique.

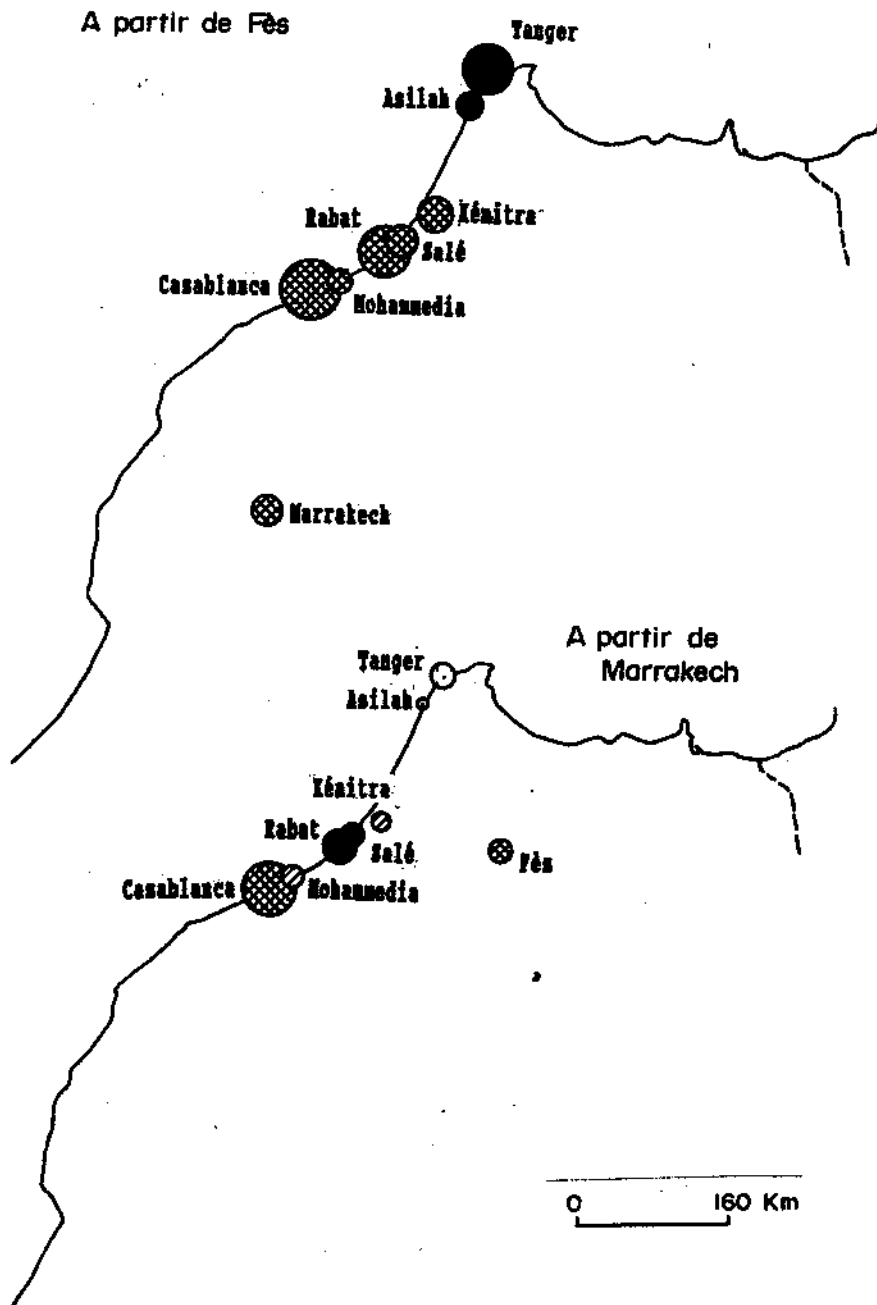
A Marrakech, les températures maximales les plus fréquentes au cours du mois de Juillet oscillent entre 32° et 44° et le climat de l'ancienne capitale du Sud peut être torride et pénible à supporter au cours de l'été. Ceci explique à la fois le taux de départ assez élevé (35,3 %) dépassant et la moyenne générale et celui de Fès et la configuration spatiale particulière de l'aire de villégiature estivale de Marrakech.

Si plus de 19 % des estivants restent dans la province (contre 9 % seulement à Fès), c'est parce que cette province englobe les vallées et sommets du Haut Atlas aux températures clémentes, où se réfugie une partie de la population pendant l'été. La migration estivale de nombreux foyers *marrakchi* vers la vallée de l'Ourika n'est pas récente. Elle remonte au milieu du siècle et trouve en partie son origine dans les pèlerinages qu'effectuait la colonie juive de Marrakech et d'ailleurs auprès du tombeau d'un de ses saints enterré dans la vallée. Certains Juifs, puis des Français de l'époque coloniale construisirent des maisons de villégiature dans le lit de la vallée. Au lendemain de l'Indépendance, une vingtaine de maisons servaient de résidences secondaires. A la fin des années 1960, ces maisons sont au nombre de 40, détenues dans leur majorité par des habitants de Marrakech. Dix ans plus tard, leur nombre est passé à environ 200, dont 70 étaient proposées en location, en partie par des habitants de la vallée (21); le reste appartenait en majorité à des résidents de la capitale du Sud. Les déplacements vers les vallées du versant Nord du Haut Atlas de Marrakech ne sont pas le fait des seules classes supérieures ou d'une partie des classes moyennes possédant des maisons de vacances. Ils concernent également les groupes sociaux démunis et les jeunes (planche 8). Les visites des marabouts, en particulier celui de Moulay Brahim, se transforment de plus en plus en séjours de type touristique, dans des campings improvisés au fond des vallées (22).

(21): Enquête personnelle

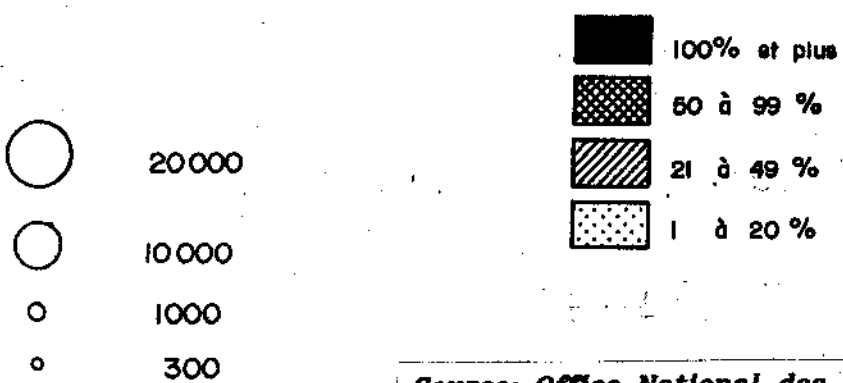
(22): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre III.

**FIG.102 - TRAFIC FERROVIAIRE SUPPLEMENTAIRE D'ETE
A PARTIR DE FES ET DE MARRAKECH.**



Trafic supplémentaire du mois d'Août par rapport au mois de Janvier

Ecart en % du mois d'Août par rapport à la moyenne mensuelle



Source: Office National des Chemins de Fer

**FIG.103 - REPARTITION DES SEJOURS TOURISTIQUES
DES HABITANTS DE MARRAKECH PAR PROVINCES D'ACCUEL.**

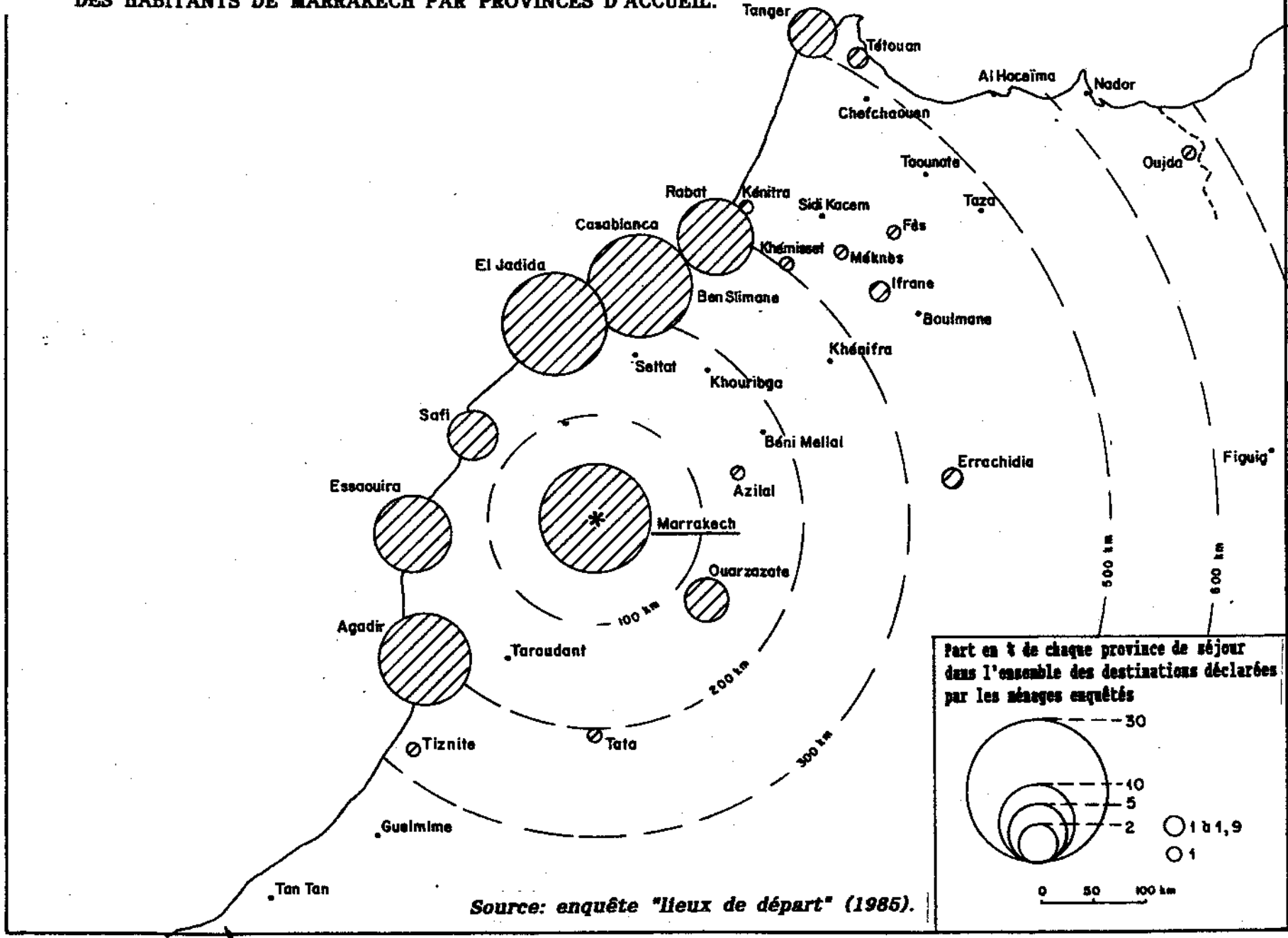
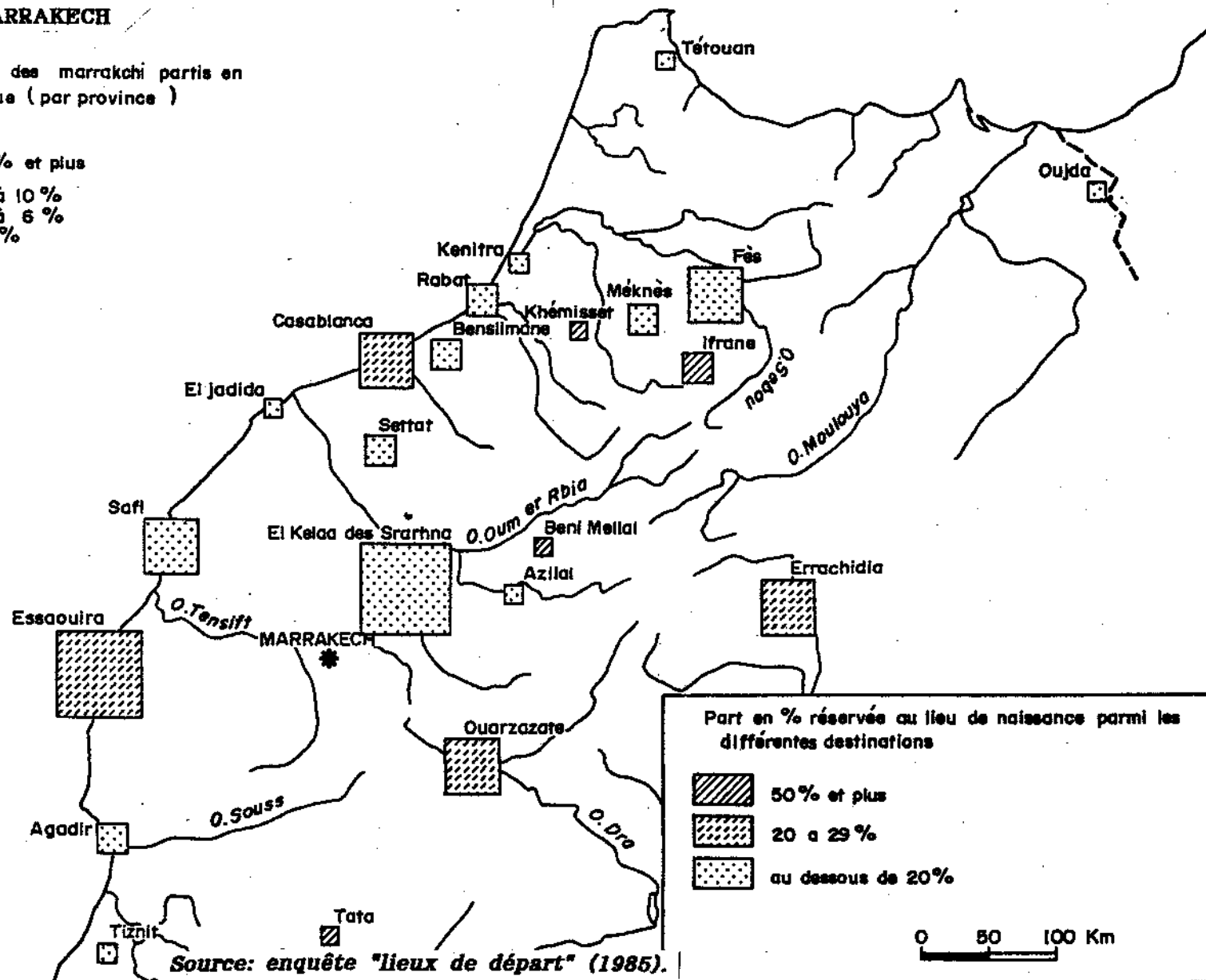
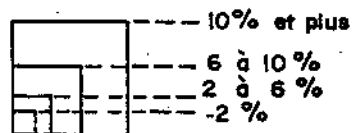


FIG.104 - RETOURS SUR LES LIEUX D'ORIGINE DES HABITANTS DE MARRAKECH

Lieux de naissance des marrakchi partis en voyage touristique (par province)



Mais pour les voyages d'agrément et de tourisme de ses habitants, Marrakech reste avant tout tournée vers l'Atlantique où se localisent 65,7 % des séjours *marrakchi*. La distribution des séjours de façon assez équilibrée le long de la côte entre Agadir au Sud et Tanger au Nord est assez remarquable. Avec Ourzazate et le Haut Atlas dans l'intérieur, les sites du littoral atlantique dessinent un espace touristique en forme d'éventail (figure 103). Les stations balnéaires les plus prisées se répartissent en trois groupements: les plages du Nord autour de Tanger et de Tétouan, celles du centre autour d'El Jadida et celles de la baie d'Agadir (figure 101). Complétant cette panoplie de destinations atlantiques les villes de l'axe urbain entre Casablanca et Kénitra reçoivent aussi un important flux souligné par le trafic supplémentaire du chemin de fer au départ de Marrakech (figure 102).

Cette structuration de l'espace touristique *marrakchi* s'explique en premier lieu -nous l'avons dit- par des raisons climatiques. Mais elle résulte aussi d'une évolution dans le temps et dans l'espace. Marrakech se détache depuis longtemps par sa fréquentation préférentielle d'El Jadida (R. Chakir, 1985). Continuant à attirer les ménages démunis et une partie des classes moyennes, cette dernière ville ne reçoit aujourd'hui que 16 % des vacanciers de Marrakech. Une partie des flux des classes supérieures se dirige vers Sidi Bouzid et, de plus en plus, vers Agadir (12 %) ou Tanger. Ces modifications dans les destinations sont donc accompagnées d'une certaine spécialisation socio-spatiale: alors que les couches moyennes et populaires continuent à se diriger vers El Jadida, les classes supérieures abandonnent celle-ci pour Agadir, dont le standing international convient mieux à leur statut social. Le retour sur les lieux de naissance, enfin, ne semble pas jouer un rôle aussi important qu'à Tanger. Le facteur climatique refoulant les estivants vers la côte est apparemment plus fort que les attaches avec les lieux d'origine de l'intérieur (figure 104).

Ayant en gros la même situation géographique que Marrakech, Khouribga, ville moyenne mais dotée d'un secteur économique moderne grâce à l'exploitation des phosphates, développe un espace de migrations touristiques rappelant celui de la capitale du Haouz. Cette aire de rayonnement se dirige de préférence vers le littoral atlantique compris entre Safi et Casablanca, avec une certaine concentration à El Jadida et à Sidi Bouzid (planche 9)

3. Les villes à rayonnement touristique national.

Se trouvant à la limite du groupe précédent -c'est à dire des villes à rayonnement extra-régional- et de celui des villes à rayonnement touristique national, Agadir annonce en quelque sorte le schéma qu'offrent, mais à une échelle plus grande, les deux métropoles Rabat-Salé et Casablanca. Retenant sur place un quart de ses touristes -plus du tiers si nous ajoutons les déplacements vers les provinces de Taroudant, Guelmim et Tiznité- Agadir envoie le reste des flux vers des destinations plus lointaines comme Marrakech, Casablanca, Rabat-Salé, Fès et même Tanger et Tétouan (figure 105). Une nette différenciation socio-spatiale est

à relever. Les groupes démunis, les T.M.E et les jeunes effectuent des voyages-séjours de proximité dans les régions encadrant Agadir et dans la baie; les classes supérieures se signalent par des séjours dans les capitales du Nord: Casablanca, Rabat-Salé, Fès; les séjours des classes moyennes sont plus diffus dans le Nord et vers l'intérieur. Cet espace touristique éclaté ne peut s'expliquer, à notre avis, qu'en relation avec les mouvements migratoires alimentant la ville d'Agadir depuis sa reconstruction (après le séisme de 1960), d'où les attaches que peuvent garder ces néo-gadiris avec leurs villes d'origine. Comme celui de Khouribga, l'espace touristique d'Agadir ainsi que les flux qui le parcourent sont relativement récents. Il ne se sont pas encore stabilisés, d'où une délimitation encore floue.

Cet espace rejoint celui des deux métropoles nationales Rabat et Casablanca. Ces dernières ont des zones de rayonnement touristique traduisant leurs poids économique et politique et rappelant l'ampleur de leurs sphères d'influence migratoire et commerciale.

a) Casablanca et Rabat: les deux principaux foyers d'émission de touristes.

Contrairement à toutes les villes précédentes dont les flux touristiques sont nettement régionalisés, Casablanca et Rabat rayonnent sur pratiquement tout le Maroc situé au Nord d'Agadir.

Avec les taux de départ les plus forts du pays (34,3 % pour Casablanca et 40 % pour Rabat) les deux métropoles envoient le maximum de leurs touristes loin de leurs environs immédiats. Ne restent dans leurs wilaya respectives que 7,7 % des touristes de Casablanca et 4,8 % de ceux de Rabat-Salé. Contrairement aux autres villes aussi, leurs flux ne se limitent pas à quelques directions majeures mais partent dans divers sens.

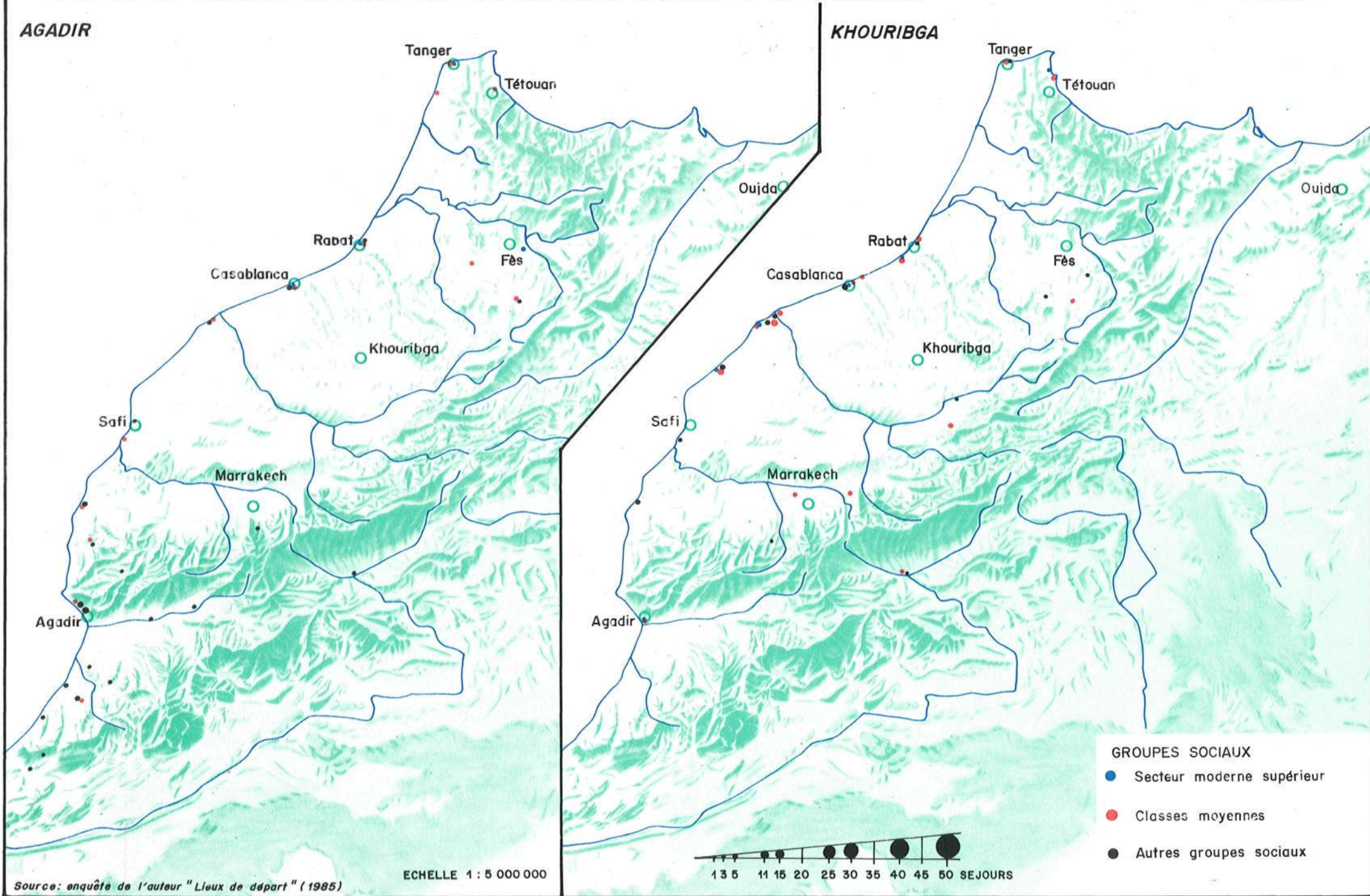
Les destinations littorales sont là aussi privilégiées: 48,4 % pour Rabat et 50 % pour Casablanca. Nous avons retrouvé les estivants de Rabat-Salé, mais surtout ceux de Casablanca, sur toutes les plages touchées par l'enquête "lieux d'arrivée". La comparaison de la figure 106 avec les figures précédentes 96 et 101 est très suggestive de la présence généralisée des Casablançais et des *Rbati* sur tout le littoral étudié.

Cette recherche du littoral, si elle rejoint les comportements spatiaux des autres citadins, n'écarte cependant pas les autres destinations de l'intérieur du pays. Des villes comme Marrakech, Fès-Meknès et le Moyen Atlas sont aussi recherchées. L'origine géographique des enfants ayant séjourné dans les différents camps de vacances du Ministère de la Jeunesse et des Sports est assez révélatrice du poids des deux villes dans les centres de vacances du Moyens Atlas. Les deux capitales monopolisent, en effet, 41 % des places de ces centres (figure 107).

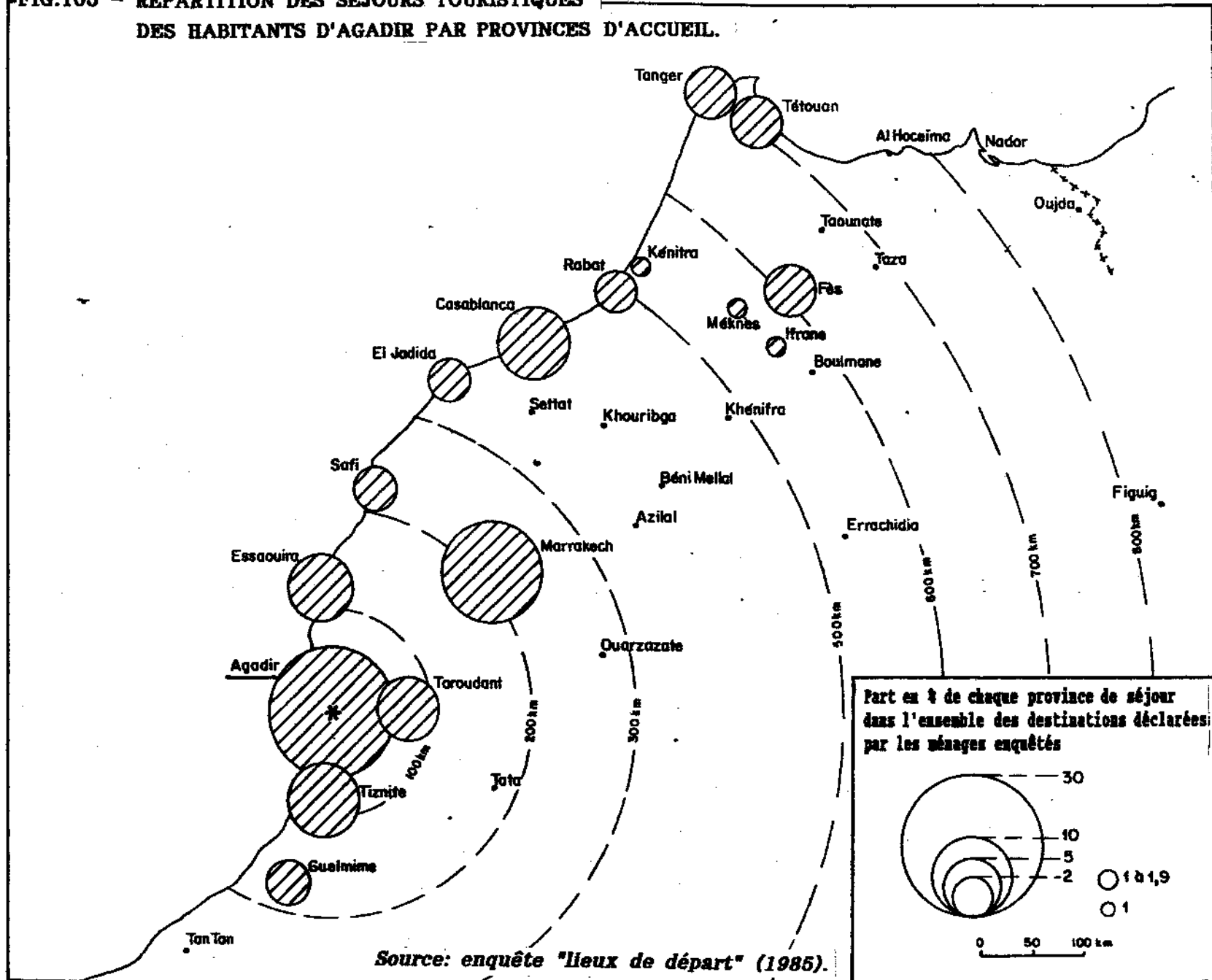
Mais la grande originalité des migrations de tourisme des deux villes par rapport aux autres cités, c'est la forte diffusion des lieux d'accueil dans des régions qui ne sont pas considérées comme touristiques (planche 10). Cette

AGADIR

KHOURIBGA

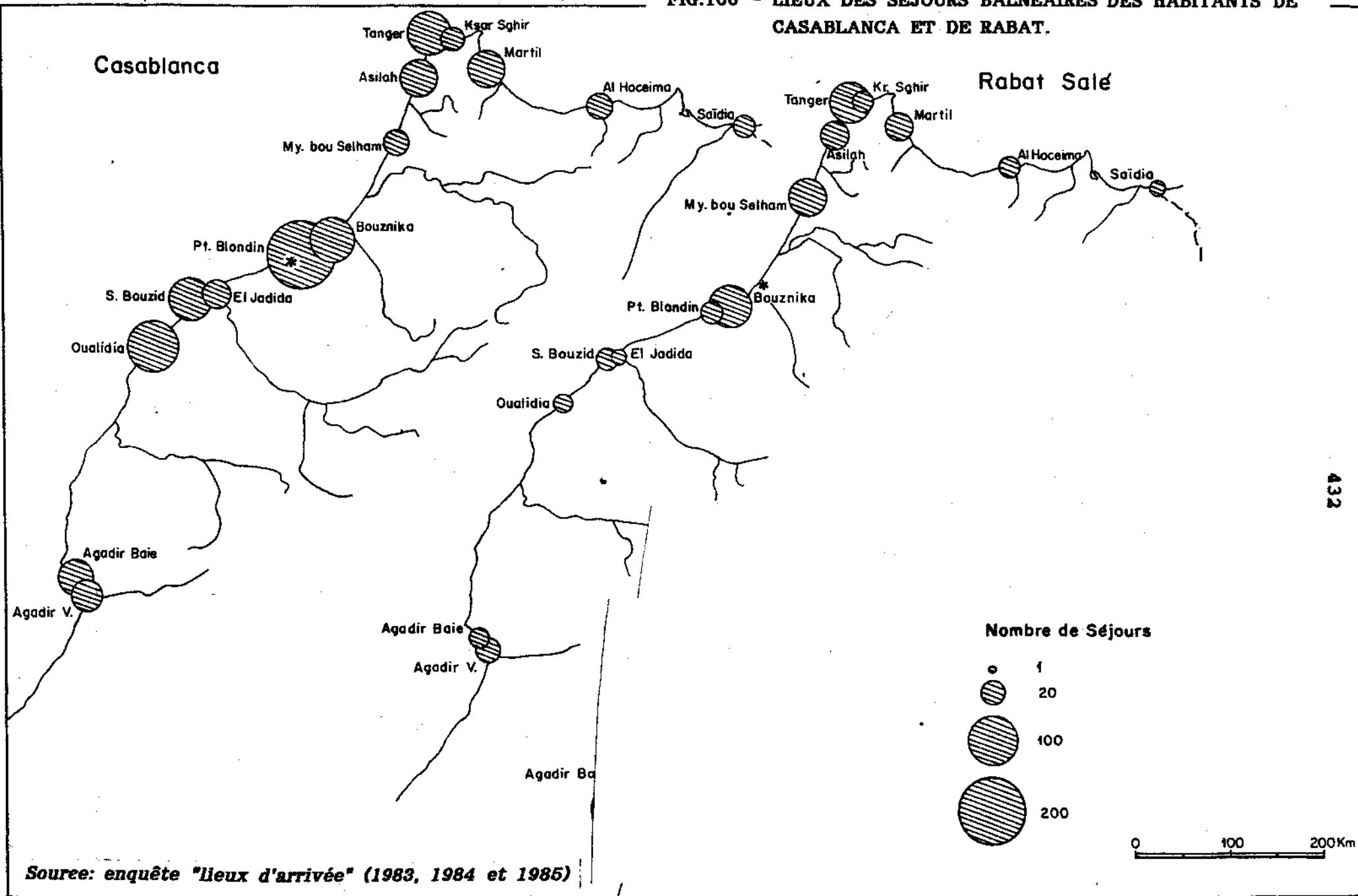


**FIG.105 - REPARTITION DES SEJOURS TOURISTIQUES
DES HABITANTS D'AGADIR PAR PROVINCES D'ACCUEIL.**



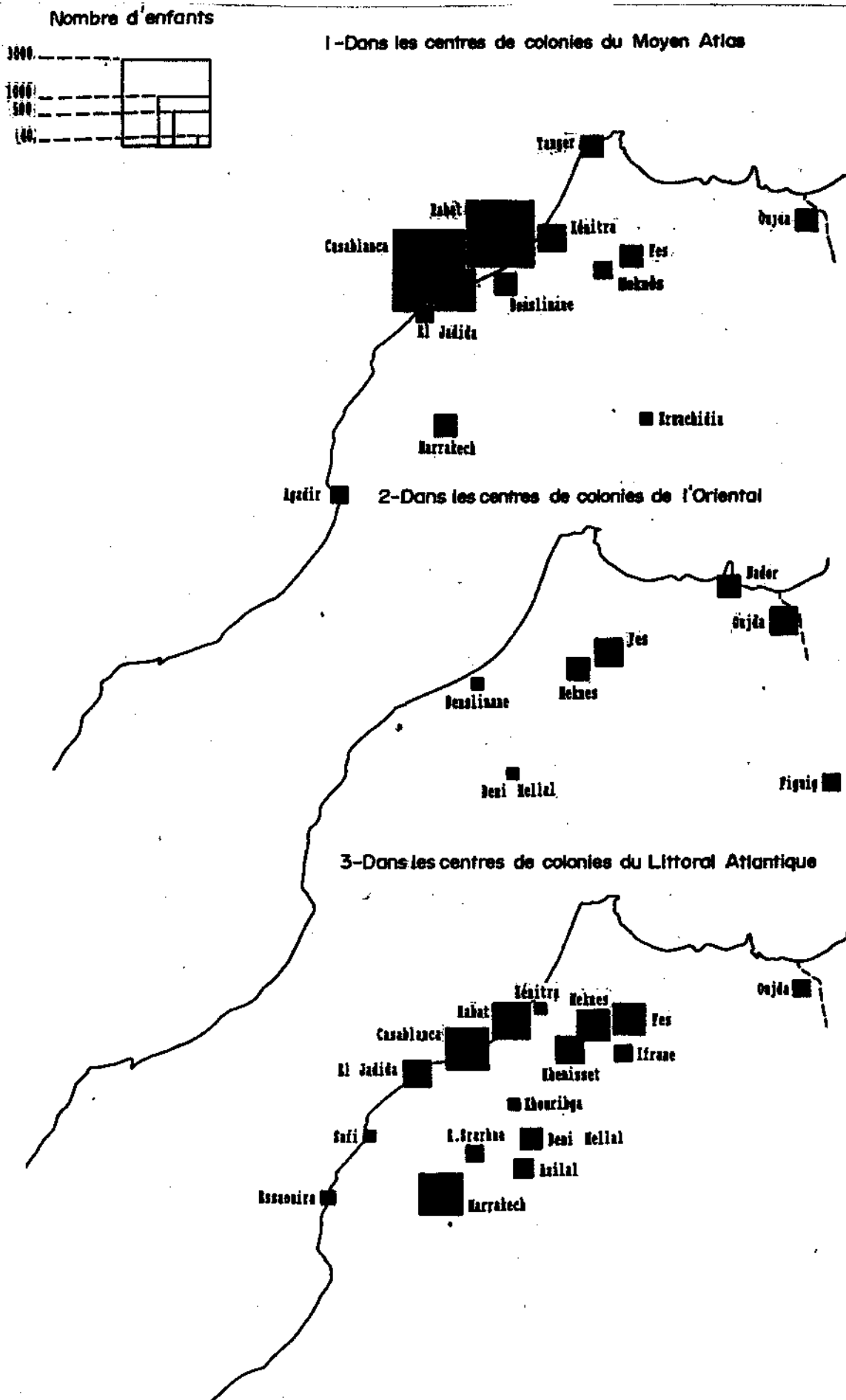
Source: enquête "lieux de départ" (1985).

FIG.106 - LIEUX DES SEJOURS BALNEAIRES DES HABITANTS DE CASABLANCA ET DE RABAT.



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

FIG.107 - ORIGINE DES ENFANTS DES COLONIES DE VACANCES DE L'ETE 1986-1987.



Source: Ministère de la Jeunesse et des Sports

diffusion est d'autant plus nette que les touristes concernés sont de conditions modestes. Les ménages appartenant au secteur moderne supérieur -aussi bien à Rabat qu'à Casablanca- se concentrent dans certains sites privilégiés comme le Nord (Tanger et la côte tétouanaise), les stations balnéaires de Rabat-Casablanca, El Jadida et Sidi Bouzid, Fès et le Moyen Atlas, Marrakech et Agadir. Ceux issus des classes moyennes occupent les mêmes espaces précités mais investissent en plus d'autres lieux s'éloignant de ces sites touristiques comme les villes et les campagnes des plaines et plateaux intérieurs, du Haut Atlas, de la côte rifaine et de l'Oriental. Les autres groupes sociaux (catégories démunies, T.M.E et jeunes élèves et étudiants) renforcent la présence des Casablançais et des *Rbati* dans les régions intérieures: Chaouïa, Tadla et Haouz pour Casablanca, Rif et Prérif pour Rabat. Ce trait particulier de la diffusion des voyages dans des régions non reconnues et non fréquentées touristiquement révèle l'une des explications majeures de la configuration des espaces de plaisance des deux villes, sur lesquelles nous reviendrons. Notons seulement sur la planche 6 -dont le thème est la distribution du total des séjours par mode d'hébergement- l'exclusivité de l'hébergement chez les parents et amis pour la quasi-totalité de ces destinations internes.

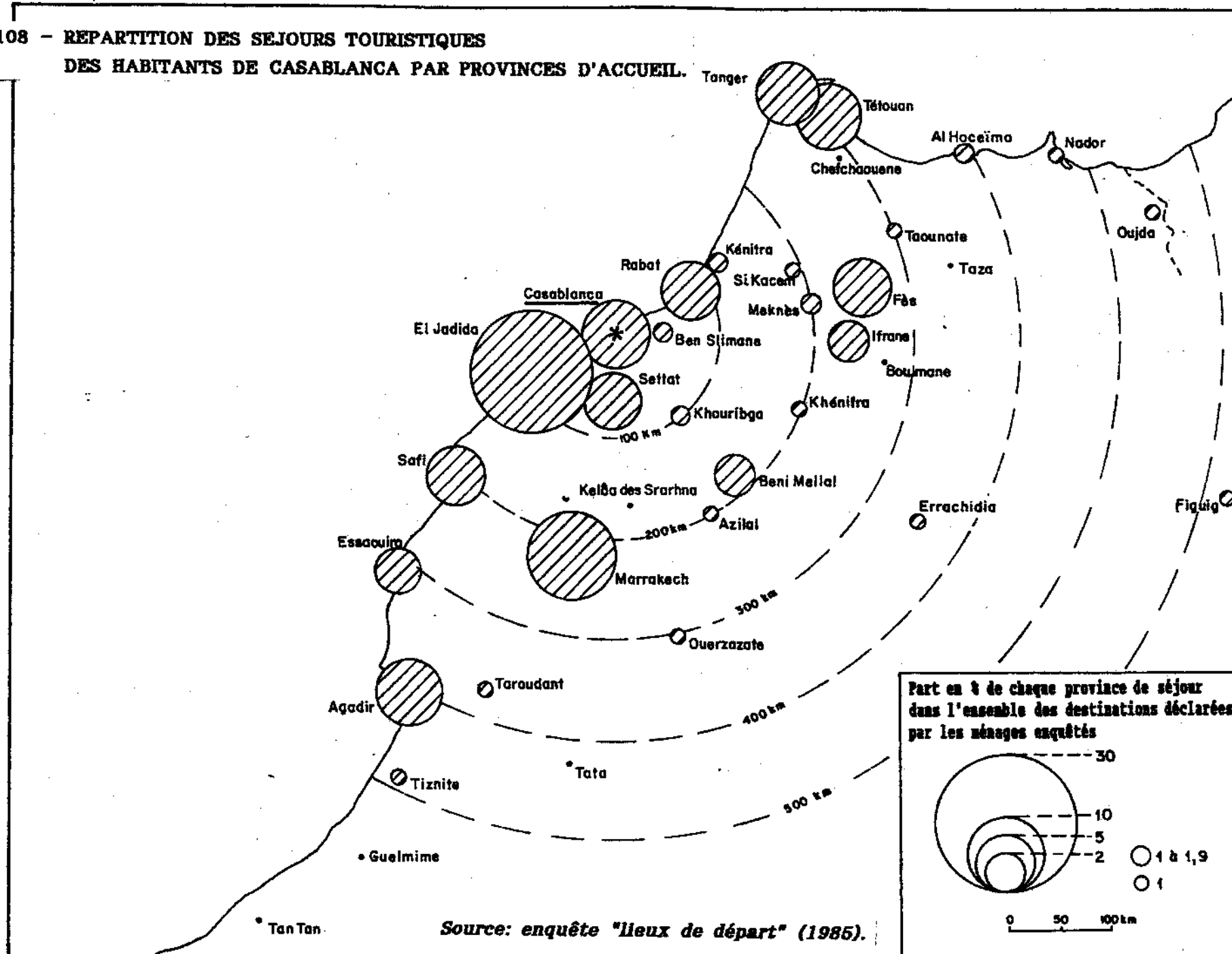
b) Les différences entre les deux zones de diffusion touristique de Casablanca et Rabat rappellent les oppositions entre les espaces migratoires des deux villes (figures 108 et 109).

Tout en ayant toutes les deux des aires touristiques se situant à l'échelle nationale, Rabat-Salé et Casablanca structurent des espaces de loisirs légèrement différents.

Beaucoup plus dynamique, Casablanca rayonne de façon plus diffuse et ses voyageurs vont plus loin. La proximité de la ville d'El Jadida et de sa station satellite de Sidi Bouzid, ainsi que les fortes attaches de ses habitants avec son hinterland (la région des Chaouïa avec la ville de Settat), confinent 38 % de ses estivants dans un rayon de 100 km. A Rabat, ce pourcentage tombe à 13,2 % à cause de l'absence sur la côte de l'équivalent d'El Jadida et du hiatus humain existant en direction de Rommani.

Rabat est beaucoup plus tourné vers le Nord, puisque Tanger, Tétouan et Chefchaouène ont reçu 27 % des estivants partis de Rabat et seulement 11 % de ceux ayant quitté Casablanca. La capitale politique a aussi une certaine préférence pour le Moyen Atlas (7,9 % contre 2,6 % pour la métropole économique). Casablanca se tourne beaucoup plus vers le Sud. Le losange urbain compris entre El Jadida, Safi, Essaouira, Agadir, Marrakech et Settat enregistre au total 55 % des séjours casablançais.

**FIG.108 - REPARTITION DES SEJOURS TOURISTIQUES
DES HABITANTS DE CASABLANCA PAR PROVINCES D'ACCUEIL.**



**FIG.109 - REPARTITION DES SEJOURS TOURISTIQUES
DES HABITANTS DE RABAT PAR PROVINCES D'ACCUEIL.**

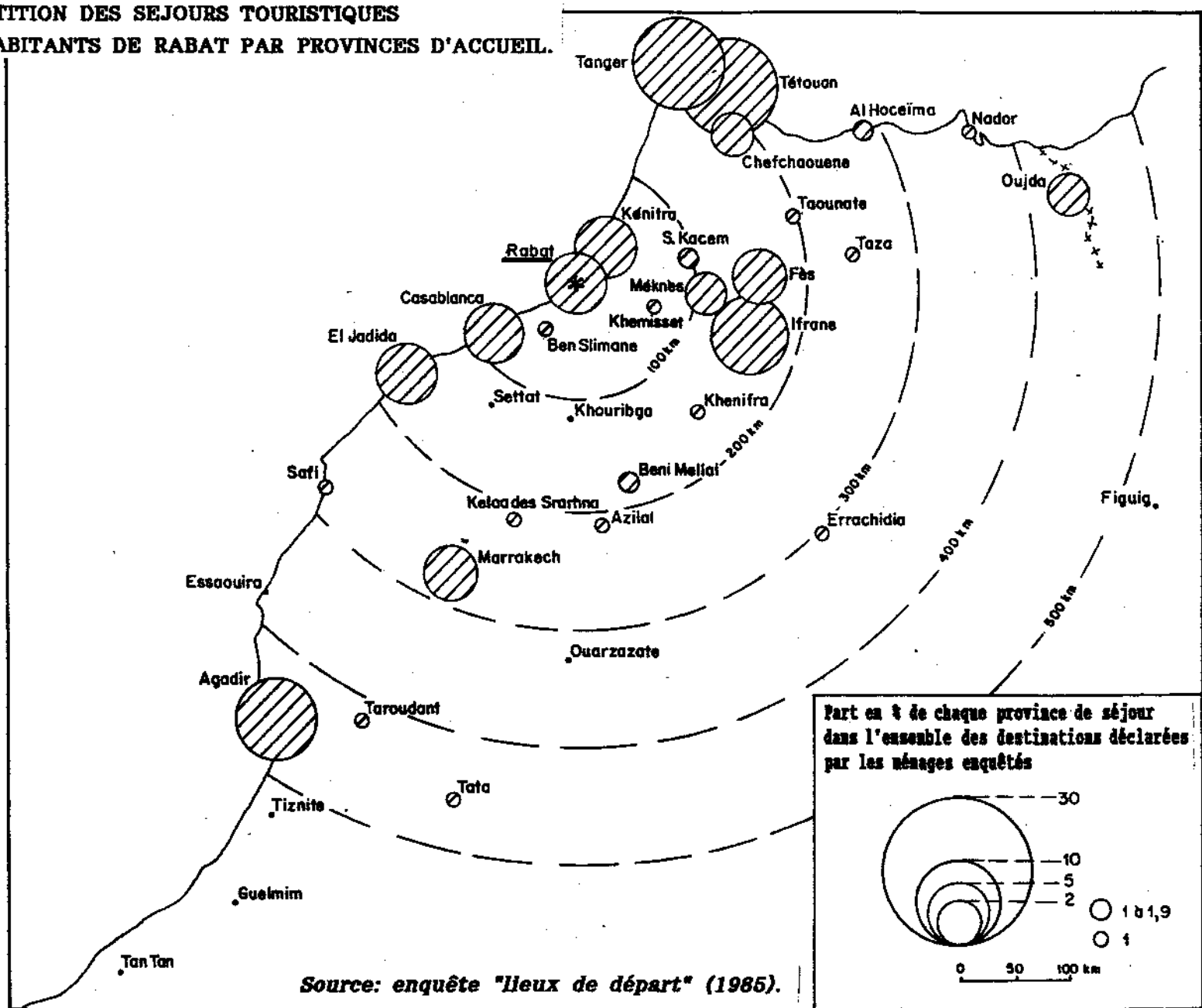
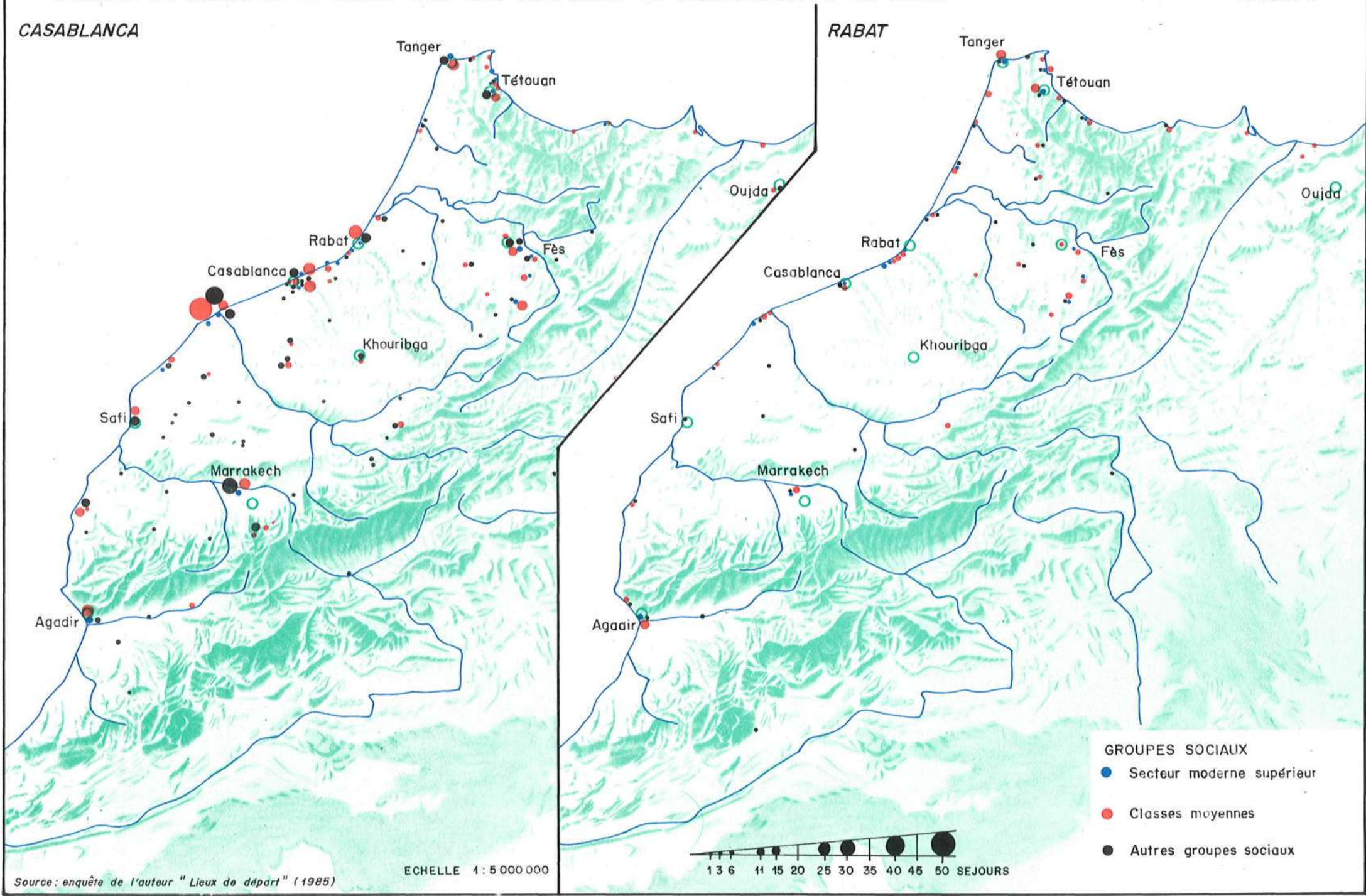


Figure 109

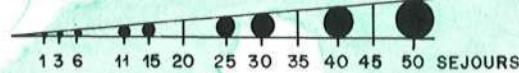
CASABLANCA

RABAT



Source: enquête de l'auteur " Lieux de départ" (1985)

ECHELLE 1 : 5 000 000



- GROUPES SOCIAUX
- Secteur moderne supérieur
 - Classes moyennes
 - Autres groupes sociaux

Cette nette opposition entre, d'une part, Rabat dont les estivants s'orientent surtout vers le Nord et, d'autre part, Casablanca qui dirige les siens avant tout vers le Sud, rappelle de façon remarquable les cartes des zones d'attraction migratoire vers les deux métropoles (23). En fait l'interprétation de la configuration des espaces touristiques des deux villes fait appel à deux types d'explications.

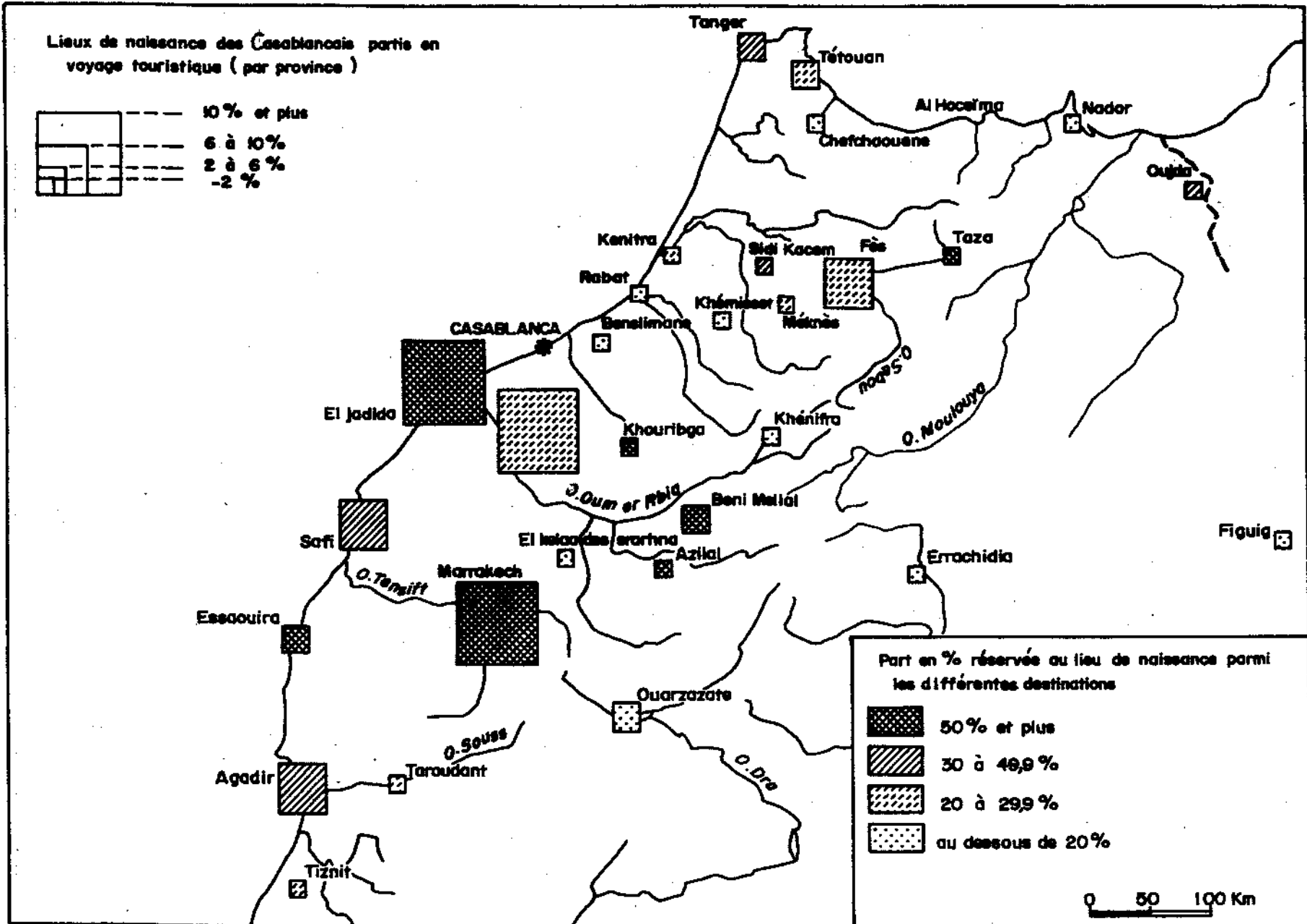
- Pour la plupart des destinations touristiques comme Tanger, Tétouan, Marrakech, Agadir ou le Moyen Atlas, l'afflux des habitants des deux villes est le résultat de leurs poids démographique et économique et de leur rôle de commandement. Nous verrons dans le prochain livre qu'une ville comme Casablanca est présente dans toutes les destinations littorales quelle que soit la distance qui les sépare d'elle. Deux agglomérations peuplées, la première de plus de deux millions d'habitants et la deuxième d'un million et ayant des taux de départ fort élevés investissent la majorité des destinations à intérêt touristique. Elles le font d'autant plus facilement qu'elles concentrent les secteurs économiques privé et public les plus actifs, ceux offrant le plus d'emplois et donc engendrant le plus de touristes. Ces deux villes abritent aussi la majorité des catégories socio-professionnelles les plus aisées, titulaires des revenus les plus élevés et suffisants pour couvrir les frais de déplacements et de séjours. De ce fait, la proximité, l'un des facteurs les plus décisifs dans le choix des lieux de séjours des habitants des autres villes, ne semble pas être un élément décisif pour les *Rbatî* et les Casablançais. Ils peuvent se diriger aussi bien vers Agadir que vers Tanger.

- Plus diffuses dans l'espace, moins touristiques et traduisant la particularité de Rabat-Salé mais surtout de Casablanca, les autres destinations de l'intérieur visualisées par la planche 10 renvoient à un type d'explication différent. Il s'agit du retour de la famille -à l'occasion des vacances- vers le lieu d'origine d'un des conjoints.

Il existe une relation étroite entre, d'une part, les déplacements touristiques des habitants de Casablanca ou de Rabat vers certaines destinations et, d'autre part, l'origine géographique des flux migratoires définitifs ou temporaires vers ces deux villes. Le taux de retour pendant les vacances sur les lieux d'origine est de 26,2 % à Rabat et de 37 % à Casablanca. La figure 110 montre l'importance de ces relations maintenues par les Casablançais nés à l'extérieur de Casablanca avec leurs lieux d'origine. La fréquence des destinations méridionales (Settat, Marrakech, Safi, Essaouira) recoupe assez bien l'espace migratoire connu de Casablanca (R. Escallier, 1981). C'est aussi le cas de Rabat pour laquelle prédominent les destinations de vacances du Nord: Kénitra, Sidi Kacem, Khémisset sont autant de lieux alimentant les flux migratoires définitifs en direction de la capitale, mais

(23): Cf. R. Escallier, 1981 et notamment les cartes de l'origine des chefs de ménages nés en milieu urbain externe et résidant à Casablanca ou Rabat (pp. 204 et 205) et la carte hors-texte qui traite des migrations définitives des campagnes vers les villes du Maroc.

FIG.110 - RETOURS SUR LES LIEUX D'ORIGINE DES CASABLANCAIS



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

recevant en retour des visiteurs envoyés par Rabat. A partir de ces constatations, nous comprenons la dissymétrie existant entre les espaces touristiques des deux villes dont l'une est tournée vers le Nord et l'autre orientée vers le Sud. Il faut noter que cette coupure a déjà été mise en évidence par J.F. Troin pour les relations commerciales à travers l'étude des réseaux soukiers (1975)

- Un troisième type de destinations, enfin, peut réunir différents motifs de déplacements qui sont autant d'éléments explicatifs à la fois. C'est le cas d'El Jadida par rapport à Casablanca. Cette ville moyenne associe son attrait touristique indéniable (belle plage et fonction d'accueil relativement ancienne) à de fortes attaches nouées avec la capitale économique grâce à une importante émigration, et au facteur proximité. Elle est de ce fait l'un des lieux de séjours touristiques les plus fréquentés par les Casablançais.

Ces attaches continues avec les régions d'origine des habitants de la ville expliquent aussi en partie le rôle de foyer d'accueil de visiteurs joué par la grande ville.

c) La grande ville comme foyer d'accueil des flux touristiques.

La grande ville a souvent été étudiée soit en tant que pôle émetteur des flux touristiques (M. Boyer, 1962, 1972; F. Criblier, 1969; K. Ruppert, 1978) soit en tant que lieu de séjour et d'accueil (P. Hall, 1970; F. Vetter, 1974, 1975). Elle a été rarement étudiée dans sa double fonction d'émission et de réception (M. Yokeno, 1968; D.G. Pearce, 1981).

Concernant le Maroc, nous constatons que les métropoles nationales ou régionales les plus dynamiques quant aux départs de leurs habitants en vacances, sont aussi des destinations privilégiées drainant des visiteurs venant de différentes régions. C'est le cas des villes de Casablanca, Rabat-Salé, Fès, Marrakech et Agadir (24).

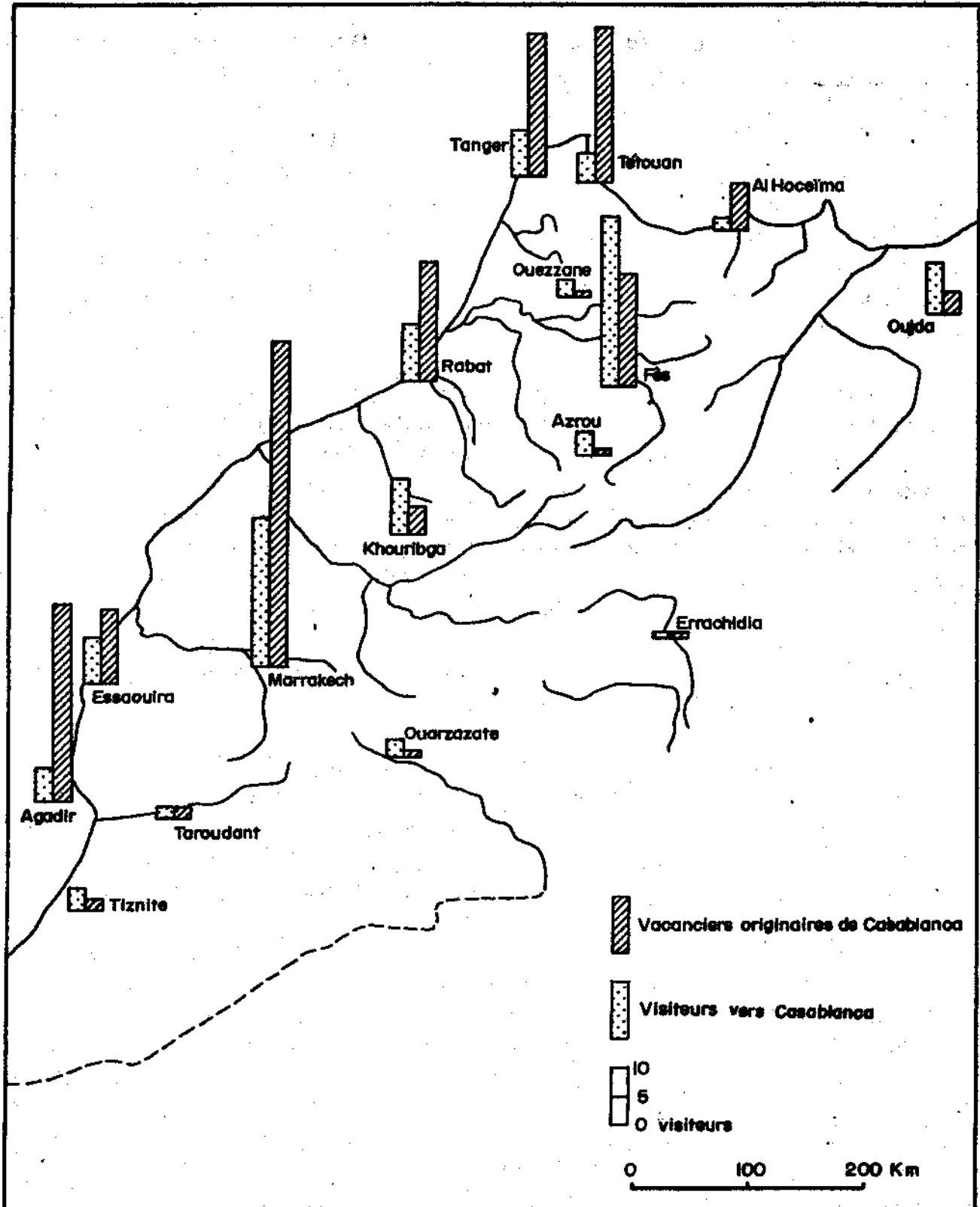
Mais Casablanca est sans conteste la ville illustrant le mieux cette double fonction. Bien qu'obtenues à partir d'échantillons de tailles inégales, les données de l'enquête "lieux de départ" permettent l'esquisse d'une comparaison entre les deux courants à partir de et vers Casablanca (figure 111). Cette ville a un solde déficitaire par rapport à sept villes: Rabat, Agadir, Tanger, Tétouan, Marrakech, Essaouira et Al Hoceïma reçoivent plus de vacanciers casablançais qu'elles n'envoient de visiteurs vers Casablanca. Ce déficit peut s'expliquer par la proximité (Rabat), comme il peut être lié à l'attrait touristique de la destination en dépit de son éloignement (Agadir, Tanger, Tétouan, Marrakech); il est dû, aussi, au rapport démographique en faveur de Casablanca (c'est le cas de toutes les villes). Il est, enfin, le résultat d'un fort désir des Casablançais de quitter en été

(24): Nous renvoyons ici aux figures 76 et 79.

le milieu urbain. Le solde est positif par rapport à des villes moins recherchées par Casablanca, comme les villes de l'intérieur Tiznit, Khouribga, Azrou, Oujda et Ouarzazte. Il peut être aussi positif vis-à-vis d'une ville comme Fès. Celle-ci, pour des raisons climatiques évidentes, dirige ses vacanciers vers la côte et pour des raisons relationnelles choisit de préférence Casablanca. Cette dernière, par contre, dirige moins d'estivants au cours de l'été vers Fès pour des raisons essentiellement climatiques. De ce fait, la métropole économique reçoit plus de *Fassi* qu'elle n'envoie d'habitants vers Fès.

Dans tous les cas, Casablanca exerce un fort pouvoir d'attraction sur la plupart des autres villes. Cette grande ville constitue tout d'abord un intérêt en soi en attirant, grâce à ses magasins, restaurants et lieux de loisirs, les touristes appartenant aux catégories sociales aisées. Mais pour la majorité des visiteurs issus des groupes démunis, le motif principal du déplacement reste la visite familiale ou amicale. De par sa taille et son rôle de pôle majeur dans les migrations internes, Casablanca abrite beaucoup de parents et d'amis d'émigrés. D'où la prédominance des séjours chez ces derniers (figure 79 et planche 6). Ce motif essentiel se confond évidemment avec la fascination exercée par la grande ville sur les populations des petits centres et de la campagne. La fréquentation des centres-villes de Casablanca et de Rabat est à cet égard très révélatrice de cette fascination.

FIG.111 - ECHANGES TOURISTIQUES DE CASABLANCA



Source: enquête "lieux de départ" (1985).

4. Les aires de rayonnement touristique des villes se distinguent sensiblement des autres zones d'influence urbaine.

La grande ville marocaine, qu'elle soit métropole nationale ou régionale, organise et entretient, surtout à l'occasion de la saison estivale, une aire de vacances qui lui est propre. Nous espérons, en effet, avoir mis en évidence la forte régionalisation des départs de chaque ville. Chaque ville noue, grâce à ces départs, des rapports particuliers avec une région plus ou moins vaste et d'une certaine configuration. Plusieurs facteurs interviennent pour expliquer cette variété des aires touristiques. Ce sont en résumé: la localisation géographique de la ville, ses conditions climatiques et la proximité ou l'éloignement des sites touristiques, les conditions historiques et le degré d'isolement ou d'ouverture par au reste de l'espace national.

Ces aires seraient à comparer avec les autres formes de rayonnement (commercial, foncier, migratoire, de commandement, etc..) pour délimiter et analyser les zones d'influence urbaine. Si nous considérons les éléments explicatifs de la configuration et de l'étendue de ces aires, récapitulés plus haut, nous remarquerons que les aires de villégiature se rapprochent sensiblement des autres zones d'influence. La coïncidence, en particulier, entre d'une part les espaces touristiques d'une ville donnée et d'autre part les aires d'attraction migratoire de cette même ville est parfois remarquable.

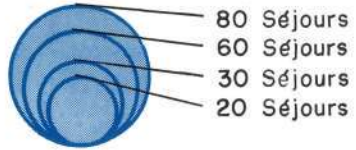
Mais ces aires de plaisance se distinguent des autres zones de rayonnement par plusieurs traits qui font leur spécificité:

- Les espaces touristiques propres à chaque ville sont très éclatés. C'est là une constatation qui n'est propre ni au Maroc -elle a été déjà faite pour la France (F. Criblier 1969)- ni pour le tourisme national -G. Cazes l'a soulignée pour les espaces structurés par le tourisme international (1987). Mais, au Maroc, ce morcellement de l'espace touristique est parfois poussé à l'extrême. L'aire de plaisance de Casablanca couvre une vaste zone continue et celle d'Oujda se réduit à une forte concentration locale des séjours; mais les exceptions s'arrêtent là. Toutes les cartes établies pour les autres villes font apparaître une forte discontinuité spatiale. L'aire touristique de Tanger est -nous l'avons vu- éclatée en 4 îlots: le noyau central de proximité (plages du détroit, de la côte tétouanaise et de Chefchaouène) et les trois autres noyaux autour d'Al Hoceïma, de Fès et de Rabat-Casablanca formant une auréole séparée du noyau central par un vide absolu. Marrakech présente le même schéma s'articulant autour de trois zones de concentration: Rabat-El Jadida, Essaouira-Agadir et la région de Marrakech elle-même avec le Haut Atlas (figures 98 et 106 et planche 8).

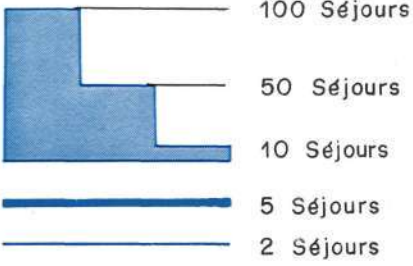
Cet investissement inégal de l'espace par la ville, avec sa succession de lieux de concentration des séjours et de zones vides, n'est pas toujours aisé à interpréter. Il résulte le plus souvent de la combinaison de différents rapports

CASABLANCA Ville de départ
 El Jadida } Ville ou région d'accueil
 Nord Est }

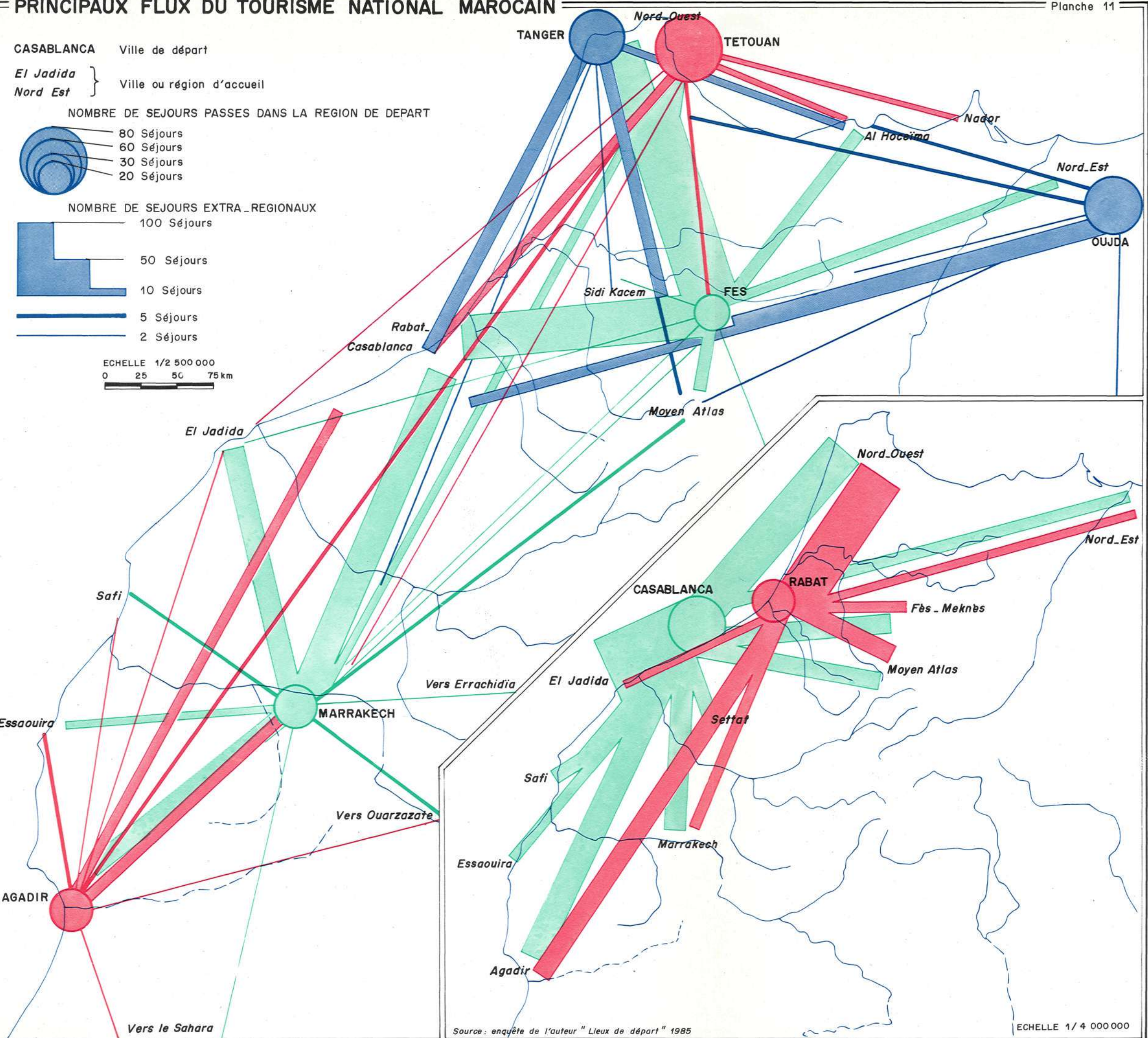
NOMBRE DE SEJOURS PASSES DANS LA REGION DE DEPART



NOMBRE DE SEJOURS EXTRA-REGIONAUX



ECHELLE 1/2 500 000
 0 25 50 75 km



Source : enquête de l'auteur " Lieux de départ " 1985

ECHELLE 1/4 000 000

qu'entretient la ville avec son espace. Un premier type de rapports est hérité du passé comme les relations traditionnelles de la ville avec sa région et l'héritage des pratiques touristiques spatiales introduites par la colonisation. Un autre type de rapports est issu de l'évolution socio-économique récente comme les migrations internes vers la ville qu'orientent en partie la configuration du réseau routier et la desserte de la ville par la voie ferrée. Le dernier type de rapports, le plus récent, se tisse à partir des lieux de séjours. Il s'agit d'initiatives prises par les collectivités ou autorités locales pour créer des structures d'accueil orientées vers telle ou telle ville. Le lancement de la plage de Sidi Bouzid, à 8 kilomètres d'El Jadida, a drainé vers ce site plus de *Marrakchi*, mais a surtout intégré ce littoral à la zone touristique de Casablanca. En effet, si les habitants de Marrakech, du fait de leur présence déjà ancienne à El Jadida, ont répondu aux offres de vente de lotissements de proximité, l'acquisition de nombreux lots à Sidi Bouzid par les services sociaux des Offices (O.N.E et O.C.P) et par ceux des banques de la place financière de Casablanca, a généré un flux casablançais appréciable vers cette station. Le lotissement de la plage de Stelha (province de Chefchaouène) a été commercialisé auprès des administrations centrales de la ville de Rabat selon un système de quotas par ministère. Du coup la majorité des propriétaires des résidences secondaires de cette station est issue de la capitale administrative; celle-ci intègre de ce fait ce site à son espace de loisirs, en passant par dessus d'autres, ce qui accuse davantage le morcellement de cet espace.

- Ces espaces touristiques, animés par chaque ville, sont plus vastes et vont plus loin que certaines autres aires d'influence urbaine. Que ce soit celles des villes les plus dynamiques (Fès, Marrakech, Casablanca) ou celles des villes générant surtout des flux de proximité (Tanger, Tétouan), les aires de plaisance frappent par leurs vastes étendues qui tranchent avec les aires plus ramassées de l'influence commerciale des souks (J.F. Troin, 1975) ou de celles du rayonnement foncier. Ces vastes zones sont par contre moins massives, car traversées par des flux moins intenses que ceux des autres aires d'influence. Les relations délimitant ces aires sont tout d'abord temporaires, bien qu'elles se répètent à des périodes régulières de l'année. Elles sont ensuite peu denses et ne correspondent point aux trames serrées ou aux faisceaux entrecroisés tissés par les autres types de rayonnement. Elles sont enfin mouvantes, dans la mesure où avec l'apparition de nouvelles destinations ou l'abandon d'anciennes, l'espace touristique de telle ou telle ville est moins stable que celui qui naît de l'influence commerciale ou foncière de la ville.

- Une autre particularité de ces zones d'influence est leur chevauchement fréquent. Même si nous avons réduit aux huit principales le nombre des villes représentées sur les cartes de la planche 11, ces cartes traduisent tout de même des chevauchements complexes. Les aires de plaisance de Tanger, Fès et Marrakech se recoupent au niveau de la région d'accueil du littoral compris entre Rabat et Casablanca. C'est le cas également des zones de Tanger et de Tétouan d'un côté et d'Agadir et de Marrakech de l'autre avec des recouvrements fréquents. Rabat-Salé et Casablanca ont des aires qui, malgré l'opposition déjà soulignée entre le Nord et

le Sud, non seulement se recourent mais se superposent en de nombreux endroits comme à Fès-Meknès, dans le Moyen Atlas, le Nord-Ouest, à Agadir et Marrakech. Il y a donc de rares phénomènes d'exclusion, même si à El Jadida ce sont les vacanciers *marrakchi* et casablancais qui se manifestent le plus, si à Tanger et dans le Moyen Atlas les *Fassi* et les *Rbati* se rencontrent le plus souvent et, si sur les plages de la Méditerranée, les estivants des villes du Nord marquent fortement les campings de leurs styles. En fait, les exclusions sont beaucoup plus d'ordre social que régional. Les cartes hors-texte ont essayé de mettre en évidence ces clivages socio-spatiaux, la même ville émettant des flux vers des régions différentes en fonction de l'appartenance sociale de l'estivant. Nous sommes malheureusement conscients de l'insuffisance de ces cartes.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse de la distribution géographique des séjours touristiques des citadins marocains et des espaces de villégiature qu'organise chaque ville, il convient de retenir les points suivantes:

- Il existe bien - nous l'avons montré dans la première partie de ce chapitre - une réelle distorsion entre l'espace touristique des nationaux et celui fréquenté par les visiteurs étrangers acheminés par les agences de voyages. Ce divorce spatial n'est pas négatif en lui-même, dans la mesure où la demande interne contribue à un certain rééquilibrage entre les zones les plus fréquentées par le tourisme international (les destinations méridionales avant tout) et celles jusqu'ici boudées (Moyen Atlas) ou abandonnées après avoir été investies (littoral méditerranéen et Tanger). Cette contribution du tourisme national à l'atténuation des déséquilibres entraînés le plus souvent par le tourisme international en pays sous-développés est pour l'instant le résultat de départs spontanés. Ces effets pourraient en effet s'avérer plus efficaces s'ils étaient appuyés par des interventions des administrations de tutelle ou des autorités et collectivités locales, encouragent les régions et villes les plus demandées par le tourisme national à accueillir celui-ci et à satisfaire ses besoins notamment en logements.

- Une différenciation régionale au niveau des comportements et styles touristiques est peu nette au Maroc. Nous avons reconnu un type septentrional auquel nous pouvons opposer éventuellement un type *marrakchi*. Le premier, correspond aux villes situées sur le littoral méditerranéen auxquelles il convient d'ajouter Tanger, Oujda, Ouezzane et Ksar El Kébir. Prédominance des séjours intrarégionaux, balnéaires, de proximité, de longue durée, se passant essentiellement dans les campings et intéressant en grande partie les groupes démunis sont les principales caractéristiques des habitants de ces villes. Les comportements et styles touristiques des habitants de la ville de Marrakech sont aussi assez bien typés: séjours extrarégionaux dirigés vers le littoral atlantique et intrarégionaux confinés dans les vallées du Haut Atlas, importance des ménages issus des classes moyennes et populaires et préférence de la location chez

l'habitant. Entre ces deux types de comportements se situent ceux des habitants des villes de l'axe urbain atlantique, de Fès et d'Agadir. Ici, le brassage des populations est tel que les comportements régionaux perdent petit à petit de leurs personnalités propres. Nous retrouvons de ce fait toute une gamme de conduites. Ces nuances régionales qui relèvent également des différenciations d'ordre culturel se répercutent sur la régionalisation des flux.

La régionalisation des séjours et des flux de chaque ville est bien réelle. Tantôt celle-ci confirme les limites des autres zones d'influence -voir les aires migratoires-, tantôt elle les précise ou les complète en introduisant une autre dimension. Les dédoublements de la zone d'influence touristique de la même ville en fonction de l'origine socio-économique des estivants est à notre avis l'une des particularités les plus intéressantes; elle mérite d'autres investigations pour en préciser toutes les implications.

- Face à l'absence de différenciations régionales de comportement bien typés nous pouvons avancer la suprématie d'une grande zone de départ qui irrigue pratiquement toutes les destinations. Il s'agit de l'ensemble urbain Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra-Meknès-Fès (planche 10). Cette zone centrale a déjà été mise en évidence comme étant le principal axe autour duquel s'organise la région du Nord-Ouest. Celle-ci est *"organisée autour d'un noyau central qui entoure un axe de pénétration Ouest-Est, de la côte vers l'intérieur. Cette zone centrale est riche et dense sur le plan rural (...). Le noyau est également le siège d'une urbanisation importante, équilibrée, bien structurée."* (H. Beguin, 1974). Il est donc logique qu'elle soit la principale zone de départs potentiels. Les villes qui y sont localisées, dont nous avons étudié les départs se renforcent de plus en plus par d'autres centres urbains non retenus par l'enquête mais dont nous avons retrouvé les habitants sur plusieurs lieux de séjours. Il s'agit des villes de Sidi Kacem et de Khémisset qui appartiennent aussi à ce couloir urbain. Un foyer majeur des départs se constitue ainsi petit à petit; il jouera dans les années à venir un rôle principal dans la structuration de l'espace des loisirs urbains. Il émet, en effet, des flux à la fois vers le Nord et vers le Sud mais en reçoit aussi d'autres issus de ses versants septentrional et méridional et joue de ce fait un rôle fondamental de jonction et de brassage de populations entre les deux zones du pays.

A côté de cette zone centrale, Marrakech, deuxième foyer de départ, apparaît comme une véritable île. Ceci est lié avant tout au vide urbain entourant la capitale du Sud. L'originalité de Marrakech est d'être -avec Fès peut être- la ville où l'habitude de la villégiature est la plus ancienne et la plus ancrée dans les moeurs des habitants. Etudiant le rôle de Marrakech dans sa banlieue, P. Pascon écrivait à propos des *Jnanate* de la palmeraie appropriés de longue date par la bourgeoisie traditionnelle *"On peut dire que toutes les grandes familles de Marrakech possèdent une petite parcelle dans la palmeraie, pour y produire un peu de grain, d'huile mais aussi pour y avoir quelques vaches et moutons," et surtout pour y organiser, à l'occasion de chaque événement, des petites réunions familiales et festivités champêtres (...), c'est par excellence l'espace réservé aux résidences*

secondaires" (P. Pascon, 1977). Cette habitude de villégiature qui remonte loin dans le temps, ne se limite pas aux environs immédiats de la ville; elle se dirige dans un deuxième temps vers les vallées du haut Atlas (Ourika), pour, ensuite, se projeter dans les petites villes et stations de la côte atlantique (Essaouira, Azemmour, El jadida, Sidi Bouzid) dès le début du siècle. La continuité des relations entre Marrakech et El Jadida est assez frappante en dépit de l'apparition ces quinze dernières années, de nouvelles destinations comme Agadir (Sidi Bouzid étant une station satellite d'El Jadida).

Un dernier groupe de villes se distingue, enfin, comme un foyer particulier de départ. Agadir, Khouribga, Béni Mellal apparaissent comme des villes à forte potentialités de départ. Agadir tend à couvrir presque tout le territoire national, selon le même schéma que celui de Casablanca et de Rabat. Quant aux foyers voisins de Marrakech (Khouribga, Béni Mellal) nés récemment comme pôles d'émission de touristes et où la demande se précise de plus en plus, ils font figure de foyers secondaires qui se cherchent encore un espace touristique stable.

CONCLUSION DU LIVRE DEUX

L'analyse socio-géographique de la demande touristique marocaine s'avère riche en enseignements qui dépassent parfois le cadre étroit de l'étude du tourisme.

Les grandes inégalités de revenus qui marquent la société marocaine expliquent en grande partie le départ ou le non départ du ménage en voyage touristique. Mais le niveau d'instruction et, plus encore, l'âge peuvent intervenir pour modifier le comportement de l'individu et diminuer l'influence des conditions matérielles. La forte présence sur les lieux de séjours touristiques des jeunes inactifs issus de milieux sociaux modestes ou défavorisés en est la preuve. La catégorie sociale -assez hétérogène- des classes moyennes semble jouer un rôle d'entraînement dans la diffusion des pratiques touristiques. Mais la grande diversité des catégories sociales rencontrées dans les villes et stations touristiques est assez remarquable. En dépit de tout cela, les inégalités sociales demeurent un obstacle infranchissable devant la démocratisation des départs en voyages touristiques.

La prise en compte de ces oppositions d'ordre socio-économique et culturel nous semble être la démarche la plus pertinente pour analyser et comprendre les styles touristiques en pays du Tiers-Monde. Cette analyse met en évidence une image plus complexe et plus riche que celle d'un tourisme aux pratiques importées et banalisées. Comme dans d'autres domaines, la société marocaine fait preuve d'une grande faculté d'assimilation et d'intégration à sa propre culture, d'éléments culturels exogènes. Cette assimilation s'accompagne de la "modernisation" et de la revitalisation d'anciennes pratiques de loisirs. Au delà du tourisme et des loisirs, cette conclusion peut -nous semble-t-il- être élargie à d'autres domaines de la vie quotidienne des citoyens marocains: habillement, gastronomie, fêtes familiales et festivités collectives. Néanmoins, ce processus n'aboutit à un équilibre satisfaisant où le marocain moyen peut se mouvoir avec une certaine aisance, que lorsque l'intégration d'éléments culturels étrangers se fait de façon spontanée et collective. Dans les cas d'emprunts étrangers forcés -par le biais de modèles culturels et économiques dominants comme le style architectural et la manière d'habiter- les résultats sont souvent moins heureux.

Ce caractère fortement spécifique du tourisme marocain, n'écarte pas certains comportements relevés dans d'autres aires culturelles, certes proches. L'authenticité

de la tradition des départs dans la société marocaine, les habitudes de regroupements familiaux, l'utilisation de la maison des parents ou grand-parents, accueillant les différentes cellules de la famille élargie et la manière de pratiquer le camping au bord de la mer en "déménageant" et en recréant sur le lieu de séjour le foyer de tous les jours, sont autant de traits qui font penser à la théorie des "invariants culturels" développée par Etiemble (1988) à propos du comparatisme en littérature.

Faire appel à ce fond culturel commun à différentes sociétés, c'est aussi reconnaître des comportements de classes qui recoupent les différentes aires culturelles. Certaines des habitudes touristiques marocaines dégagées précédemment et reconnues également dans les sociétés française et espagnole s'observent en fait, dans ces dernières, chez des familles d'origine modeste et rappellent les pratiques marocaines des milieux populaires. Ceci nous a poussé à nous demander si, au delà des oppositions entre groupes sociaux de la même société et des spécificités existant entre différentes sociétés, nous ne sommes pas parfois en présence de phénomènes de classes recoupant toutes ces sociétés.

Les différenciations d'origine sociale bien réelles au sein de la société marocaine s'accompagnent de différenciations d'ordre spatial. Si nous n'avons pas pu relever des spécificités régionales nettes dans les comportements, la régionalisation des séjours et des flux, est bien réelle. Il y a d'abord une distorsion manifeste entre l'espace touristique des nationaux et celui parcouru par les touristes étrangers, ce divorce spatial entre les deux populations traduisant deux pratiques différentes des lieux. En effet, les valeurs conférées aux lieux ne sont pas les mêmes chez les deux types de touristes. Le visiteur étranger acheminé le plus souvent par le tour opérateur arrive avec "une image touristique globale" plus ou moins subjective et composée de clichés (J.M. Miossec, 1977) qui dicte l'itinéraire des régions de séjour ou de visite. Dans une conduite de mimétisme, le touriste marocain peut dans certains cas être influencé par cette image globale et suivre le touriste étranger. Mais dans la majorité des cas, le touriste marocain a ses propres préférences et choisit la région de séjour en fonction de critères tels que la tradition, l'attachement sentimental aux lieux d'origine, l'accessibilité des modes d'hébergement, la proximité, le coût de la vie, les lieux en vogue, etc... Tous ces facteurs et bien d'autres interviennent pour distinguer les comportements spatiaux des habitants des différentes villes. Une régionalisation des séjours touristiques, bien réelle, structure l'espace touristique marocain et participe aux côtés d'autres activités urbaines à l'organisation de cet espace.

LIVRE TROISIEME

**LE LITTORAL,
PRINCIPAL ESPACE
TOURISTIQUE
DES CITADINS MAROCAINS**

L'étude des comportements touristiques, objet du Livre précédent, a débouché sur l'examen des relations des touristes marocains à l'espace. Mais l'analyse de la dimension spatiale du phénomène touristique ne peut se limiter à la mise en évidence des structures géographiques des déplacements touristiques. Se trouvant au point d'aboutissement des analyses précédentes, l'espace d'accueil fait l'objet dans ce Livre Trois d'une étude relativement fine.

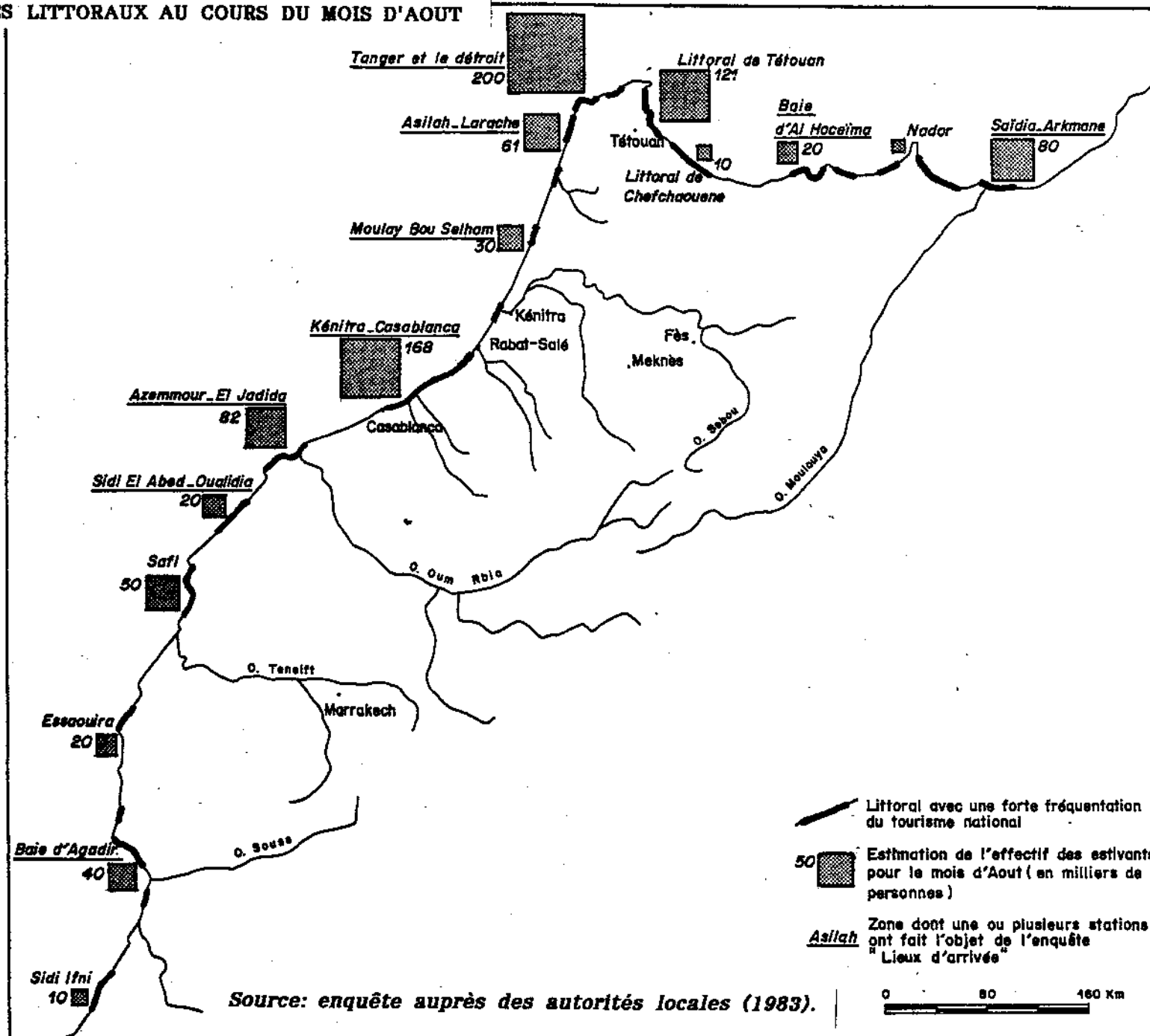
Pour ce faire, il était hors de question, pour nous de prétendre analyser les répercussions du tourisme national partout où aboutissent les flux de celui-ci. Aussi, et en dépit de la grande diversité des formes d'occupation touristiques, une sélection était indispensable. La part relative du littoral (plus de 60 % des séjours de l'été 1985) et les sérieuses conséquences qu'entraîne l'occupation touristique de ce milieu naturel assez fragile, nous ont poussé à privilégier l'étude de cet espace d'accueil.

La figure 112 montre que la demande touristique d'été est généralisée à tout le littoral marocain, bien que certaines portions supportent plus que d'autres cette occupation intense. Mais cette utilisation particulière du littoral est très différentielle d'une région à l'autre et d'un site à l'autre. De ce fait une première approche (Chapitre I), cherche à comprendre de façon globale cette diversité. L'étude de 12 stations balnéaires, supposées représenter l'ensemble des stations dans leurs diversités, aboutit à une typologie où le contenu social des stations est le critère fondamental. A travers des cas précis, les relations étroites existant entre le type de clientèle fréquentant la station et la dynamique spatiale de celle-ci (morphologie, évolution, fonctionnement) sont mises en valeur.

Le deuxième Chapitre passe en revue d'autres cas de stations en essayant d'examiner les différents agents intervenant comme producteurs des espaces balnéaires. La diversité et la multiplicité des réponses apportées à cette demande sont mises en évidence. L'analyse des types de projections spatiales de cette offre et de cette demande démontre à quel point le tourisme national peut être capable de modifier le paysage d'un site.

Le troisième Chapitre, enfin, essaie d'évaluer quelques unes de ces répercussions en se limitant aux retombées économiques et aux impacts environnementaux.

FIG.112 - ESTIMATION DU NOMBRE D'ESTIVANTS SE RASSEMBLANT SUR LES SITES LITTORAUX AU COURS DU MOIS D'AOUT



CHAPITRE UN

UN ESPACE TOURISTIQUE PARTAGE

INTRODUCTION

Les lieux de rassemblement du tourisme balnéaire sont le résultat le plus voyant du développement du tourisme national. La dynamique, la morphologie et le contenu des stations balnéaires, reflètent les différenciations de comportement et de styles touristiques selon les groupes sociaux ou les particularités régionales, que nous avons déjà dégagées dans le Livre II. La différenciation spatiale est de ce fait la résultante, avant tout, de faits sociaux et culturels. Avant d'examiner en détail quelques cas jugés par nous comme représentatifs des différents types de producteurs de stations (chapitre II), nous essaierons, dans ce premier Chapitre, de dresser une classification typologique de ces stations. Celle-ci s'appuie, d'une part sur le profil socio-économique et les conditions de séjours des estivants et, d'autre part, sur le degré de rayonnement des stations et la configuration spatiale de leurs champ d'attraction.

Nous avons déjà, à l'occasion de la présentation de nos enquêtes, exposé les critères de sélection des stations littorales retenues (1). Ces sites littoraux, au nombre de 15, ont été choisis selon leur âge et genèse, équipement, type de fréquentation, localisation géographique et rayonnement. Si, pour les résultats globaux ayant servi aux développements des chapitres I, II et III du Livre II, nous avons utilisé les données des 15 points d'enquête, nous avons allégé cet échantillon pour les traitements graphiques destinés à la classification des stations de ce présent Chapitre. La station de Saïdia faisant double emploi avec celle de Martil (station de banlieue d'une capitale régionale et importance des flux locaux), et les deux sites enquêtés à Al Hoceïma rappelant l'exemple d'Agadir (importance des formes commerciales d'hébergement [Agadir-ville et Al Hoceïma-ville], mais aussi multitude de campings non organisés en périphérie de la ville [Agadir-baie et environs d'Al Hoceïma]), ces trois localisations ont été supprimées dans ce qui suit; ce qui donne au total 12 sites traités. Les trois sites supprimés figurent, néanmoins, dans les schémas de synthèse.

(1): Cf. la carte de localisation de ces stations, supra, Livre II, Chapitre I, figure 41, page 231.

Pour présenter ces lieux de tourisme balnéaire, nous les regroupons en trois ensembles:

a) Des stations héritées de la période coloniale:

Ce sont soit des stations isolées (Oualidia, Moulay Bou Selham), soit des stations de banlieue (Pont Blondin, Martil et Saïdia), soit enfin des villes dotées d'un secteur balnéaire plus ou moins étoffé (Asilah et Tanger). Ces lieux de séjours diffèrent les uns des autres, mais ont comme point commun d'avoir été initiés sous le Protectorat Français. Depuis, elles ont fait l'objet d'interventions plus ou moins importantes allant des réaménagements ponctuels (Oualidia) aux grandes opérations d'aménagement touristique (baie de Tanger) en passant par une durcification progressive des cabanons en bois de la période coloniale (Moulay Bou Selham). Ceci n'empêche pas ces stations de porter encore la marque de cette origine qui se manifeste dans le style architectural, le type de fréquentation et parfois même l'origine géographique des estivants. De par son ancienneté, cette génération de stations est aussi la plus étoffée en nombre.

b) Des stations récentes planifiées et aménagées pour accueillir avant tout des touristes marocains.

Elles sont peu nombreuses : Sidi Bouzid et Sidi El Abed sur la côte des Doukkala, Steiha sur le littoral de la province de Chefchaouène et quelques projets à l'étude. Nous avons retenu Sidi Bouzid, la plus ancienne, la plus achevée et la plus réussie. La particularité de ces stations c'est qu'elles sont le résultat de l'intervention des collectivités ou autorités locales qui n'hésitent pas à jouer la carte du tourisme des nationaux pour augmenter leur sources de revenus. Pour diverses raisons, ces interventions ne sont pas toujours heureuses (2).

c) Des sites vierges de tout équipement, mais supportant de fortes concentrations de campeurs.

Il s'agit de la multitude de petites plages de la baie d'Agadir -nommées "Agadir-baie" dans notre enquête-, des nombreuses criques de la région d'Al Hoceïma, des plages du détroit de Gibraltar (Ksar Sghir), de celles situées immédiatement au Sud de Martil et enfin des nouveaux sites côtiers de la province de Chefchaouène (Oued Laou).

Lorsque ces plages sont situées à proximité d'une ville -comme Tétouan ou Agadir- et se trouvent ainsi accessibles grâce aux moyens de transports en commun, elles sont recherchées par des ménages ou de jeunes touristes issus des classes populaires. En outre, le camping sauvage y est encore toléré, car ces sites ne font pas encore l'objet d'opérations d'aménagement. Lorsque, enfin, ces plages

(2): Cf: *infra*, les études des cas de Sidi Bouzid et de Sidi El Abed.

ont une situation excentrique (la baie d'Al Hoceïma, et surtout le littoral de la province de Chefchaouène), elles reçoivent avant tout des estivants motorisés (classes moyennes et T. M. E). Le plus souvent, la fréquentation par des touristes marocains révèle ces sites aux aménageurs qui les intègrent dans les schémas directeurs touristiques établis pour satisfaire la demande internationale (plage de Taghzoute au nord d'Agadir). Ces sites apparaissent ainsi comme de véritables fronts pionniers du tourisme balnéaire.

I. TYPOLOGIE SOCIO-GEOGRAPHIQUE DES SITES BALNEAIRES DU TOURISME NATIONAL (3).

Cette classification des sites retenus se base sur un certain nombre de paramètres déjà utilisés pour caractériser globalement le profil du touriste marocain: profil socio-économique du chef de ménage, conditions de séjour et aires d'attraction des estivants. Les comparaisons entre, d'une part, les moyennes relevées pour chaque station et, d'autre part, la moyenne générale de l'échantillon permettent une classification schématique des stations en ensembles plus ou moins homogènes. Cette comparaison est effectuée en construisant des matrices simples inspirées de la méthode graphique de J. Bertin (J. Bertin, 1977).

A. PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE ET CONDITIONS DE SEJOUR: DE GRANDES DISPARITES ENTRE LES LIEUX DE SEJOUR.

1) Les différenciations socio-économiques.

a) Les groupes sociaux.

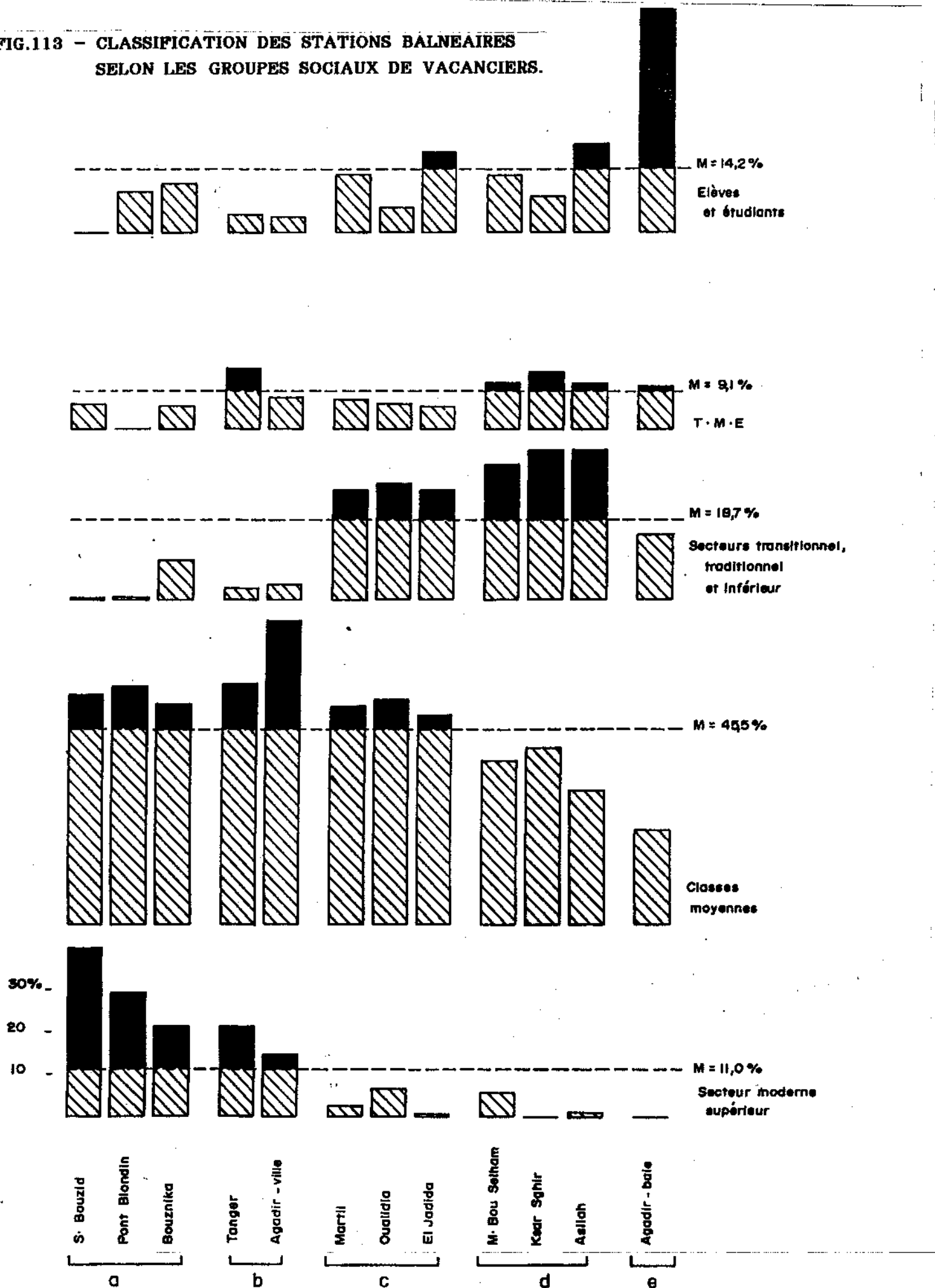
Les catégories sociales présentes sur les lieux de séjours touristiques -tel que nous les avons définies dans le Chapitre I du Livre II- sont marquées par la prédominance des classes moyennes (45, 5 % du total de l'échantillon), suivies de l'ensemble très hétérogène ou nous avons regroupé les secteurs transitionnel, traditionnel et inférieur (18,7 %), de jeunes étudiants et élèves (14,2 %), des classes supérieures (11 %) et des T.M.E. (9,1 %) (4). Ces quatre groupes sociaux ne se retrouvent pas selon la même distribution dans toutes les stations retenues.

La figure 113 distingue nettement cinq regroupements significatifs de stations:

(3): Nous utilisons le terme de site à la place de station car, comme nous l'avons vu, certaines plages sont peu ou pas équipées ou urbanisées. Si, par moment, le terme de station revient, c'est par souci d'éviter les répétitions.

(4): Cf: supra, Livre II, Chapitre I.

FIG.113 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES SELON LES GROUPES SOCIAUX DE VACANCIERS.



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

* Les stations de Sidi Bouzid, Pont Blondin et Bouznika (5) sont des lieux de séjour fréquentés avant tout par des ménages appartenant au secteur moderne supérieur. Alors que la moyenne de ce secteur est de 11 % pour tout l'échantillon, elle est ici comprise entre 20 % (Bouznika) et 40 % (Sidi Bouzid). Mais la présence des classes moyennes (entre 50 et 55 % pour une moyenne générale de 45,5 %) reste majoritaire. L'influence d'un important parc de résidences secondaires, en partie hérité de la période coloniale, récupéré puis développé par la nouvelle bourgeoisie citadine des hommes d'affaires et des chefs d'entreprises de Casablanca, est très manifeste à Bouznika et à Pont Blondin. Le secteur moderne supérieur privé (propriétaires des grandes entreprises et leurs proches collaborateurs, professions libérales supérieures) y est, en effet, fortement représenté (26 à 31 %). Lancée par les collectivités locales au début des années 1970, la station de Sidi Bouzid a été commercialisée auprès des services de l'administration centrale, d'où la prédominance des cadres supérieurs de l'administration et des détenteurs du pouvoir (hauts chefs de services, officiers supérieurs, Gouverneurs, Ministres, etc...). Ce secteur supérieur public y représente 13 % des déclarants.

La présence des T.M.E à Bouznika et des élèves et étudiants à Pont Blondin et Bouznika s'explique par l'existence d'aires de campings dans ces deux stations, ces aires étant absentes à Sidi Bouzid.

* Le profil socio-professionnel des estivants des deux villes de Tanger et d'Agadir ressemble globalement à celui du groupe précédent, mais s'en écarte pour certaines catégories sociales.

Agadir reçoit plus d'estivants issus des classes moyennes (69,6 % pour une moyenne générale de 45,5 %) et Tanger, comme toutes les autres stations du Nord marocain, est fréquentée par des T.M.E. Il convient d'ajouter à ces deux stations, la ville d'Al Hoceïma, où les estivants présentent le même profil socio-professionnel. La structure des moyens d'hébergement constitue le trait commun entre ces trois villes. En plus des résidences secondaires en habitat individuel, et d'un parc hôtelier varié, elles comportent des résidences touristiques en habitat collectif destinés au tourisme international et fréquentées - nous l'avons vu - par une frange aisée de la population marocaine. Si nous ajoutons à cela une capacité importante en places de campings, à la fois classés et non organisés, nous obtenons une structure d'accueil relativement diversifiée, qui se traduit par un recrutement des touristes moins monolithique que celui des stations du groupe précédent.

* Avec Martil, Oualidia et El Jadida - auxquelles nous ajoutons Saïdia -, nous passons à une autre catégorie de stations balnéaires intermédiaires entre les deux

(5): Pour la localisation des stations citées dans ce paragraphe voir la figure 41, page 231 (supra, Livre II, Chapitre I) ainsi que les figures de ce même Chapitre.

premiers groupes d'un côté et les groupes suivants de l'autre. La part des classes supérieures y est très réduite, sauf à Oualidia; celle des classes moyennes dépasse assez largement la moyenne de l'échantillon. Mais la caractéristique essentielle distinguant ces lieux de séjour des deux groupes précédents est la nette sur-représentation des touristes appartenant aux secteurs transitionnel, traditionnel et inférieur. Ici, l'influence des aires de camping, bien représentés, et de la fréquence de la location chez l'habitant est manifeste.

* Cette influence des modes d'hébergement populaires devient encore plus forte dans le quatrième groupe que constituent Moulay Bou Selham, Ksar Sghir et Asilah. Les secteurs transitionnel, traditionnel et inférieur fournissent plus de 30 % des estivants, alors que la moyenne de tout l'échantillon se situe autour de 18%. Sur les deux premiers sites, les campings communaux drainent une foule nombreuse d'estivants issus des classes populaires. A Ksar Sghir, le camping est pratiquement l'unique forme d'hébergement. Quant à Asilah, c'est grâce à la formule de la location chez l'habitant (6), mais aussi à son accès par chemin de fer (7) qu'on y enregistre l'un des plus forts taux de touristes appartenant aux groupes sociaux plus ou moins démunis.

* Les jeunes inactifs (élèves et étudiants) dont l'importance augmente au fur et à mesure qu'on s'éloigne des stations fréquentées par les classes supérieures, dominent les concentrations d'estivants de la baie d'Agadir. Il s'agit de 7 sites de plages non équipées où se sont installés des campings sauvages fréquentés avant tout par les jeunes. Attirés par la réputation de ce pôle touristique et ne pouvant accéder aux moyens d'hébergement commerciaux offerts par la ville, ces derniers peuplent les camps de toiles s'égrenant le long de la côte Nord de la baie. La part de cette catégorie d'estivants est telle que nous avons été obligés de séparer ce site - Agadir-baie - de l'ensemble des autres sites (figure 113). Les mêmes remarques sont également valables pour les concentrations de campeurs dans les environs d'Al Hoceïma.

En résumé, nous pouvons classer nos stations en trois grands ensembles:

- des stations fréquentées avant tout par les classes supérieures et les classes moyennes. Deux sous-ensembles s'y distinguent: les classes supérieures prédominent à Sidi Bouzid, Pont Blondin et Bouznika, alors que les classes moyennes sont plus présentes à Tanger, Agadir et Al Hoceïma.

- des stations où se côtoient classes moyennes et secteurs traditionnel, transitionnel et inférieur. Ce sont: El Jadida, Oualidia, Martil et Saïdia.

(6): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre II.

(7): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre II.

- des stations accessibles aux secteurs traditionnel, transitionnel et inférieur, ainsi qu'aux étudiants et élèves du secondaire : Moulay Bou Selham, Ksar Sghir, Asilah et Agadir-baie, et les environs d'Al Hoceïma.

Les T.M.E peuvent être présents dans ces trois catégories de stations, mais leur pourcentage augmente surtout dans les stations du Nord: Tanger, Moulay Bou Selham, Ksar Sghir, Asilah, environs d'Al Hoceïma et Saïdia. La variable est ici plutôt régionale.

L'examen des classes de revenus déclarés dégage une classification proche de la précédente, du moins dans ses grandes lignes (figure 114).

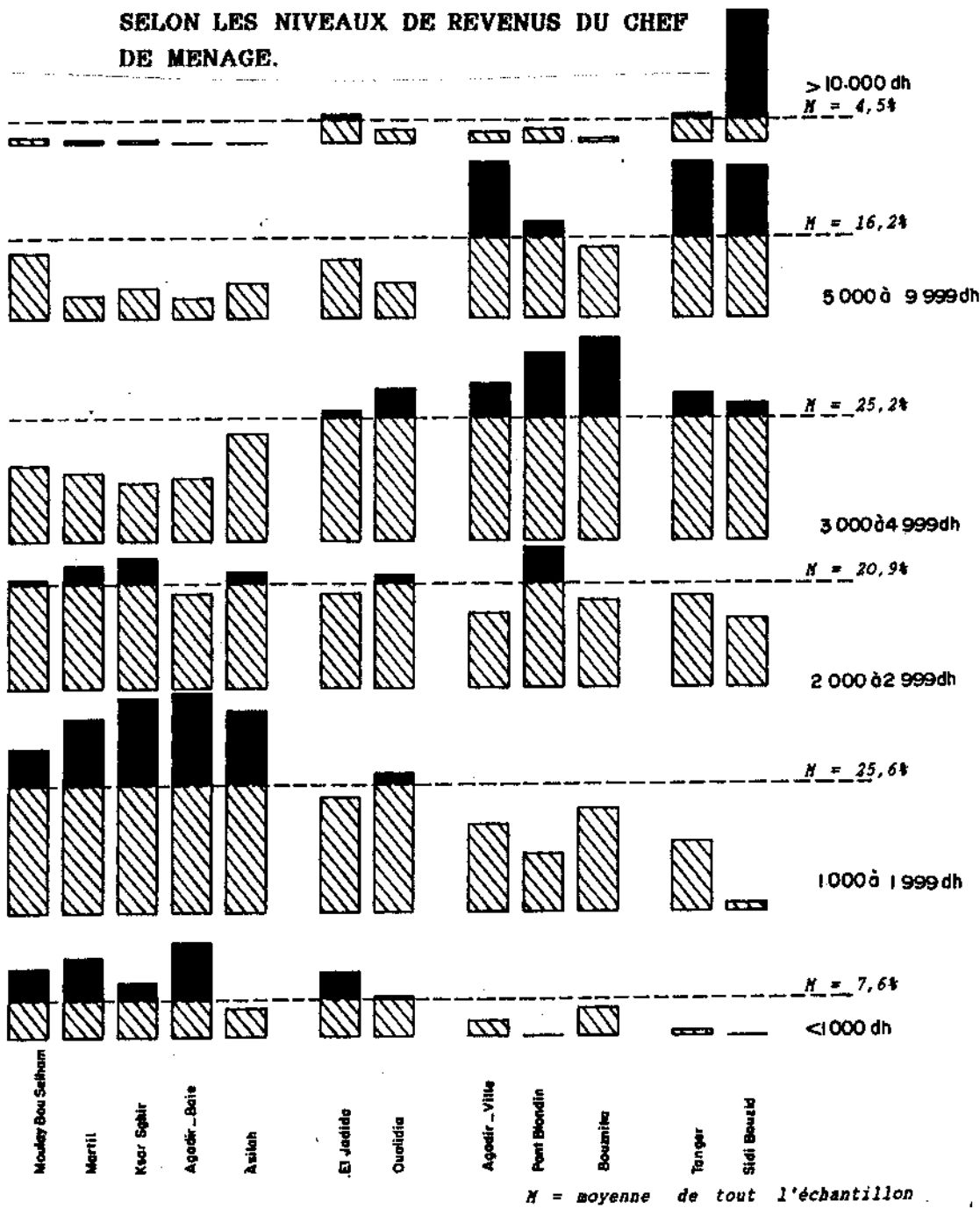
* Les stations reconnues d'après le profil socio-professionnel des estivants comme étant des destinations principales des groupes inférieurs et/ou des classes moyennes (Asilah, Moulay Bou Selham, Agadir-baie, Ksar Sghir, Martil, El Jadida et Oualidia) se distinguent par les revenus relativement bas de leurs visiteurs: entre 40 et 60 % des ménages déclarent un revenu inférieur à 2 000 DH et 19 % de ceux d'Agadir-baie ont un revenu au-dessous de 1 000 DH. El Jadida et Oualidia se détachent sensiblement de cet ensemble par une répartition relativement plus équilibrée, sans pour autant que les écarts par rapport à la moyenne ne soient bien élevés.

* Faisant pendant à ce premier groupe, les stations des classes aisées et/ou des classes moyennes présentent des profils très différents, les tranches de revenus de plus de 3 000 DH étant bien représentées. Sidi Bouzid est ici le cas extrême, puisqu'elle héberge des ménages à hauts revenus mensuels: 25 % parmi eux déclarent des revenus de plus de 10 000 DH/mois, alors que la moyenne générale pour cette classe de revenus dépasse à peine 4 %.

La question relative au travail du conjoint introduit un important élément de précision dans la typologie précédemment dégagée (figure 115). Les deux villes de Tanger et d'Agadir reçoivent des ménages au sein desquels le travail du conjoint est très fréquent (45 et 50 % des ménages contre 27,7 % pour la moyenne générale). Ceci signifie l'arrivée dans ces deux villes de cellules familiales de type moderne et correspondant aussi à l'utilisation de modes d'hébergement de type commercial.

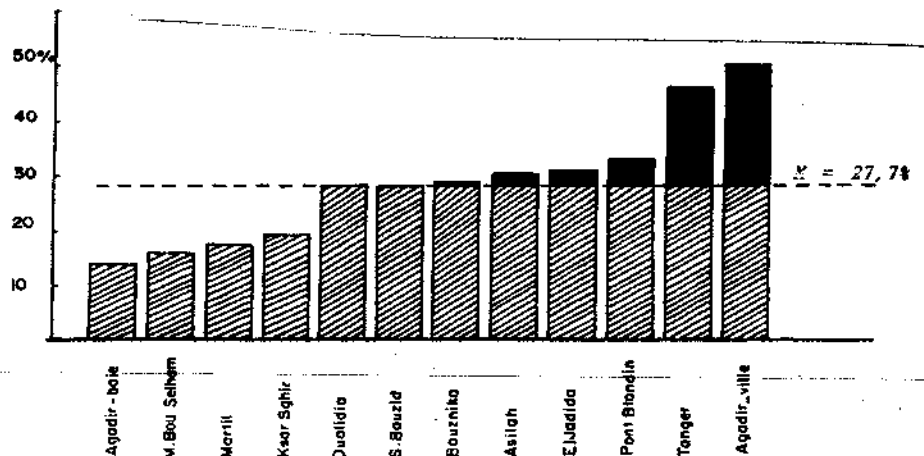
A l'opposé, les stations de Sidi Bouzid et de Bouznik, offrant surtout des résidences secondaires, accueillent des ménages avec un pourcentage du travail du conjoint ne dépassant pas la moyenne générale. Les ménages du groupe supérieur qui occupent ces lieux ont des structures familiales rappelant le schéma traditionnel: famille nombreuse et rareté du travail de la femme à l'extérieur.

**FIG.114 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES
SELON LES NIVEAUX DE REVENUS DU CHEF
DE MENAGE.**



Source: enquête "lieux d'arrivée"
(1983, 1984 et 1985)

**FIG.115 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES
SELON LE TRAVAIL DU CONJOINT CHEZ
LES FOYERS EN VACANCES.**



L'ensemble des quatre sites à fréquentation populaire (Agadir-baie, Moulay Bou Selham, Martil et Ksar Sghir) se caractérisent par des ménages parmi lesquels le travail du conjoint est moins fréquent.

b) Les autres différenciations socio-économiques.

Cette classification basée sur les groupes sociaux se trouve plus ou moins confirmée, lorsque nous la complétons par d'autres paramètres comme l'âge ou le niveau d'instruction du chef de ménage ou le moyen de transport utilisé pour se rendre sur le lieu du séjour touristique.

- L'âge du Chef de ménage

Nous avons déjà souligné la jeunesse marquée de la population estivale (8). Cependant cette population jeune ne se rencontre pas sur tous les sites touristiques. Certaines stations ont une population plus jeune que d'autres (figure 116).

Les stations déjà définies comme étant celles des classes supérieures reçoivent une population relativement âgée. Entre 50 et 70 % des chefs de ménages de Sidi Bouzid, Bouznika, Pont Blondin, Tanger et Agadir-ville ont un âge compris entre 30 et 50 ans et 20 à 30 % d'entre eux ont un âge dépassant la cinquantaine.

S'opposant à ce premier groupe, l'ensemble des stations à fréquentation populaire ou de classes moyennes reçoit une population plus jeune. Asilah et les campings de la baie d'Agadir arrivent en tête (50 et 84 % des estivants ont un âge se situant au dessous de 30 ans) et Moulay Bou Selham, Ksar Sghir et Martil les suivent. Là aussi, El Jadida se situe entre les deux ensembles.

- Le niveau d'instruction du chef de ménage

La population touristique rassemblée sur les plages du littoral marocain a comme trait commun de comporter une majorité de chefs de ménages ayant été scolarisés jusqu'au niveau du secondaire, mais les pourcentages de ceux ayant atteint le niveau des études supérieures, d'une part, et de ceux n'ayant pas été scolarisés du tout, d'autre part, départage les stations en deux groupes distincts (figure 117).

(8): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre I.

FIG.116 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES SELON LES CLASSES D'AGE DES TOURISTES.

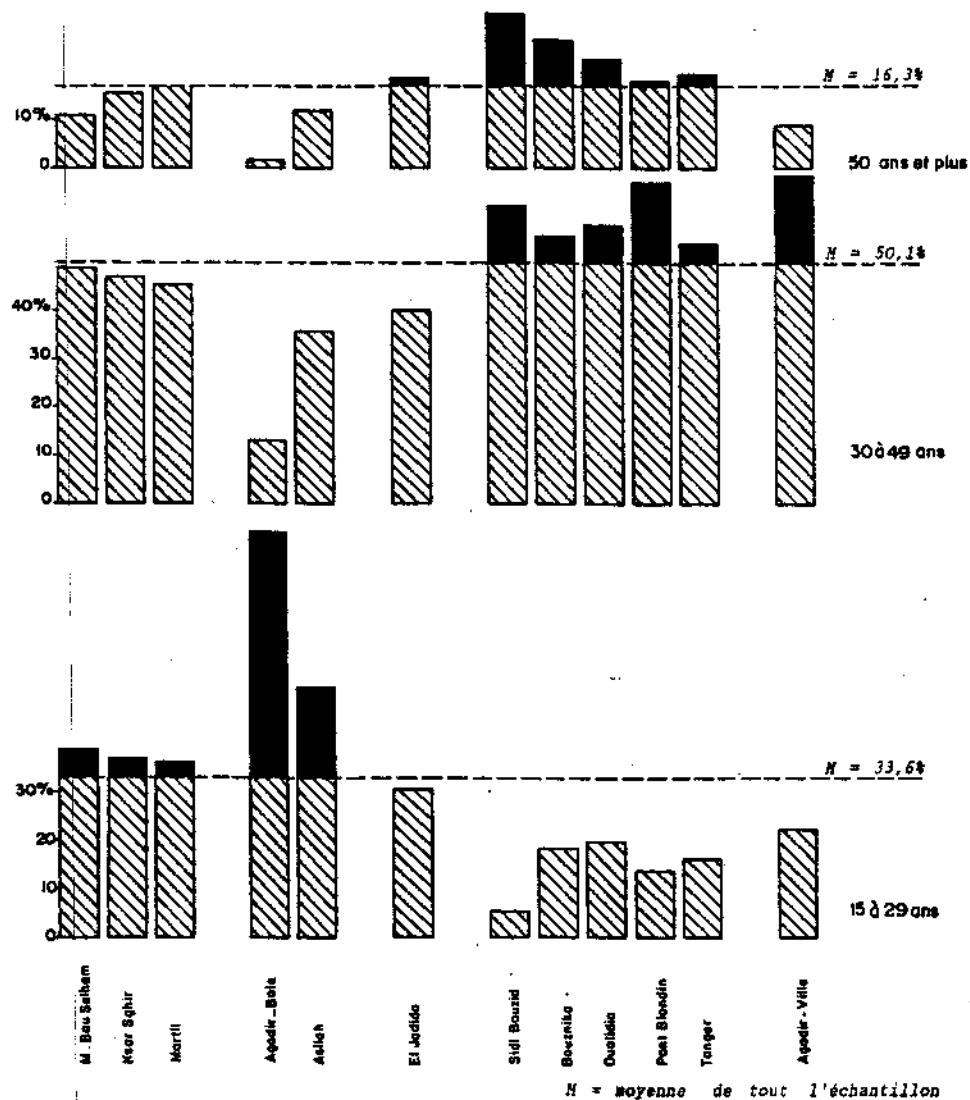
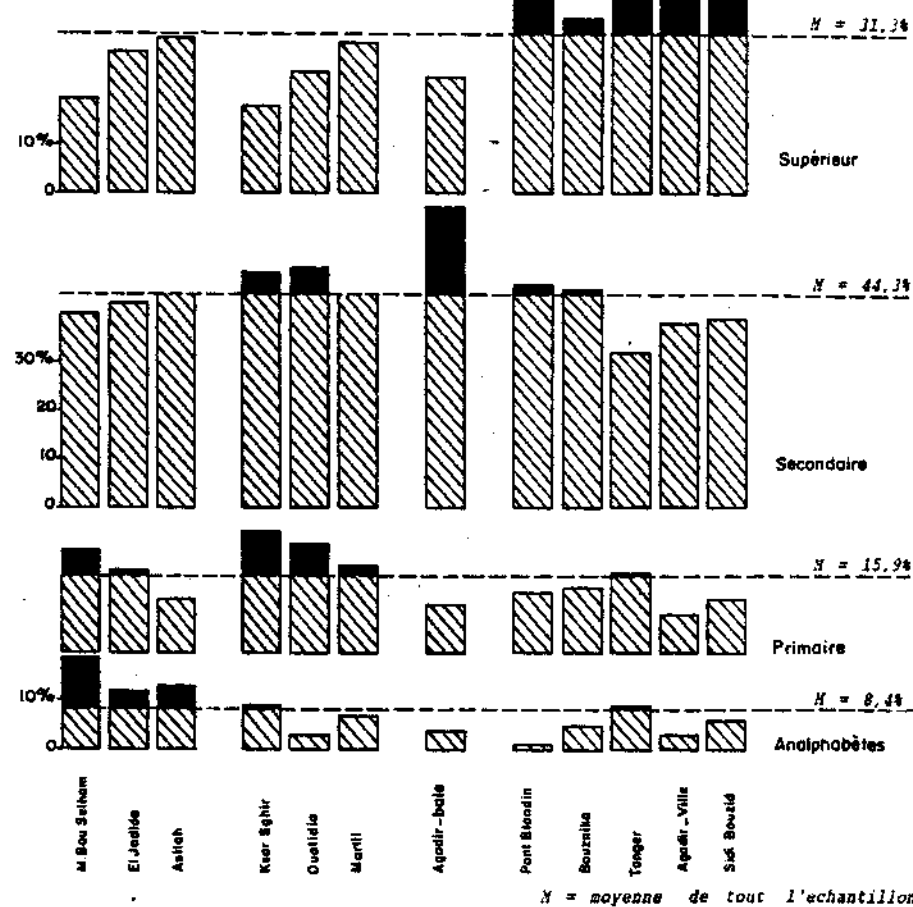


FIG 117 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES RESIDENTS.



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

Un premier ensemble de stations se caractérise par la prédominance des estivants au niveau d'instruction assez faible. La part des chefs de ménages analphabètes dépasse la moyenne générale de l'échantillon (12 à 20 % à El Jadida, Asilah et Moulay Bou Selham, pour une moyenne de l'échantillon de 8,4%). C'est également le cas de ceux n'ayant pas dépassé le niveau de l'enseignement primaire à Martil, Oualidia, Ksar Sghir, El Jadida et Moulay Bou Selham.

Un deuxième ensemble où se trouvent réunis Pont Blondin, Bouznika, Tanger Agadir-ville et Sidi Bouzid, se caractérise, quant à lui, par l'importance des chefs de ménages ayant suivi des études supérieures.

- Le moyen de locomotion (figure 118).

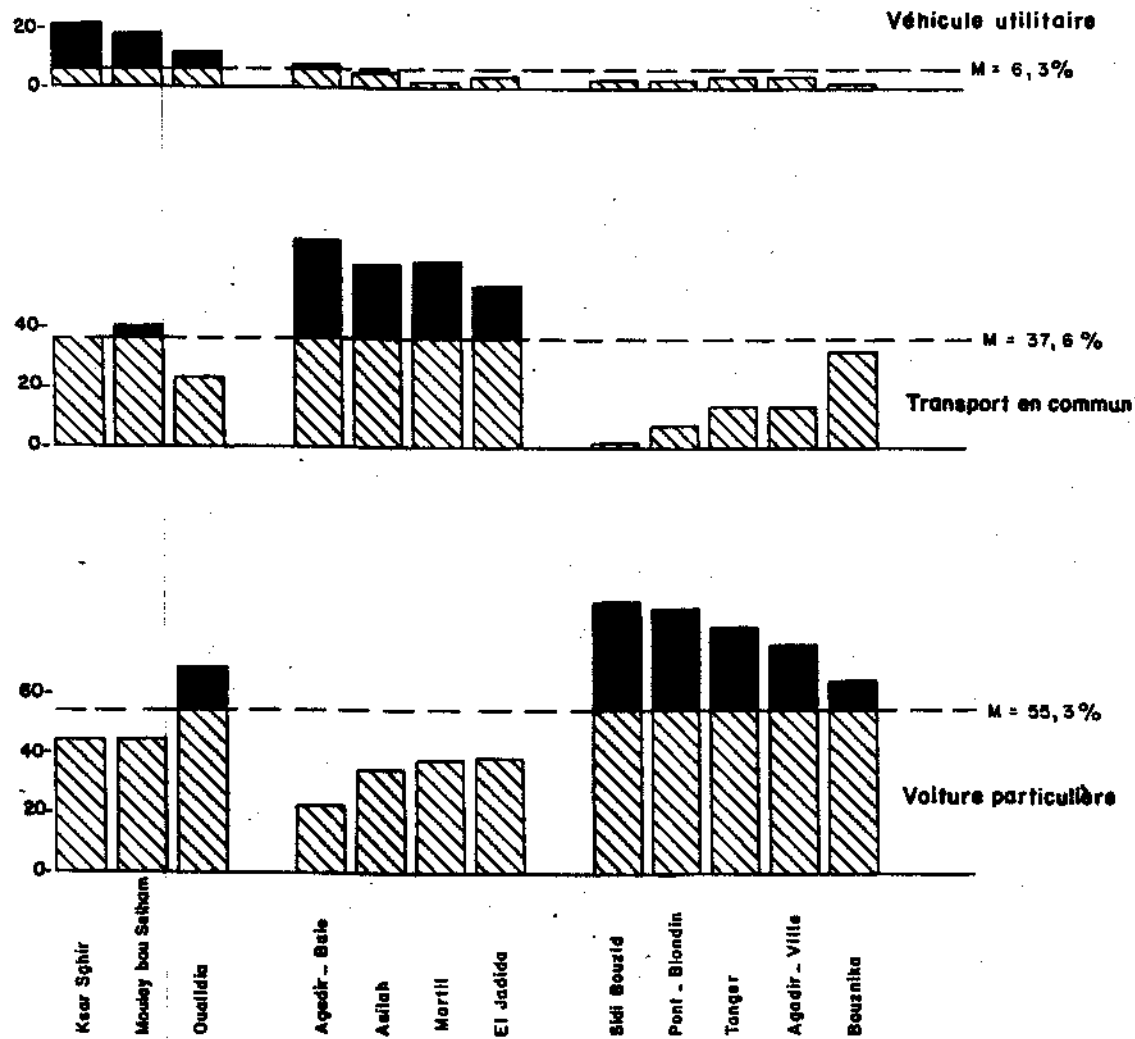
La voiture particulière arrive en tête des moyens d'accès aux lieux de séjour des classes supérieures et moyennes comme Sidi Bouzid, Pont Blondin, Tanger, Agadir-ville et Bouznika. Les transports en commun assurent l'essentiel des flux vers un deuxième type de sites fréquenté avant tout par les catégories sociales moyennes et démunies. Les taxis et autocars desservent les campings du littoral Nord de la baie d'Agadir, Martil et El Jadida. Le chemin de fer, explique en partie la popularité d'Asilah et s'est ajouté, ces dernières années, aux autres modes de transport pour rendre El Jadida encore plus accessible (figure 119). Ksar Sghir, Oualidia et Moulay Bou Selham, enfin, se distinguent par un trait assez original, à savoir la fréquence de l'utilisation des véhicules utilitaires. Ceux-ci sont loués par les familles non motorisées pour transporter personnes et matériel de camping (9) sur les lieux du séjour touristique.

2) Les conditions de séjour.

Il a été relativement aisé de dégager, parmi les stations étudiées, des ensembles et sous-ensembles, en se basant sur quelques caractères du profil socio-économique du Chef de ménage. Un essai, comparable, effectué cette fois-ci à partir d'indicateurs se rapportant aux conditions de séjour, a fourni des groupes moins homogènes. La raison principale en est la différence de population concernée par les deux types de données. Pour ce qui est du profil socio-économique, nous pouvions considérer toute la population enquêtée de la station. Concernant le loyer mensuel et le nombre de pièces réellement occupées, nous ne pouvions retenir que la population hébergée dans l'habitat en dur. Ksar Sghir, où la totalité des estivants utilise la tente, ne figure pas dans le classement de ces deux données.

(9): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre II

FIG.118 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES SELON LE MOYEN DE TRANSPORT UTILISE POUR L'APPROCHE.



M = moyenne de tout l'échantillon

Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

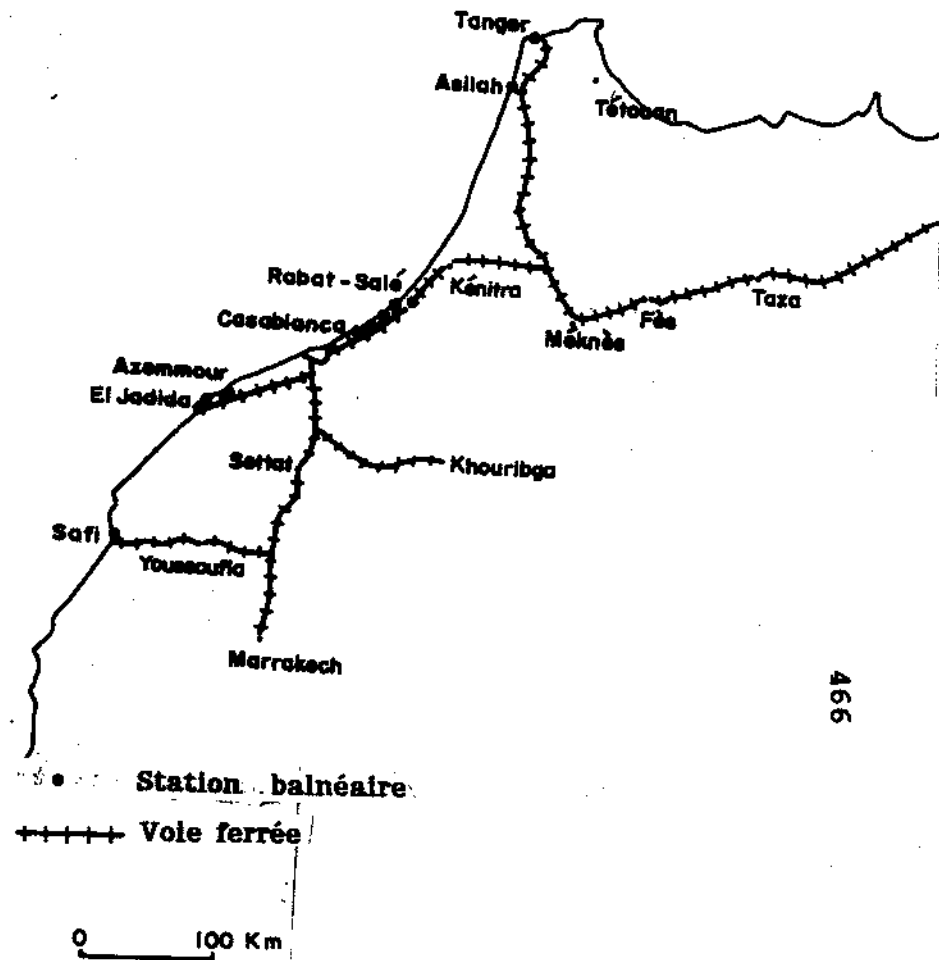
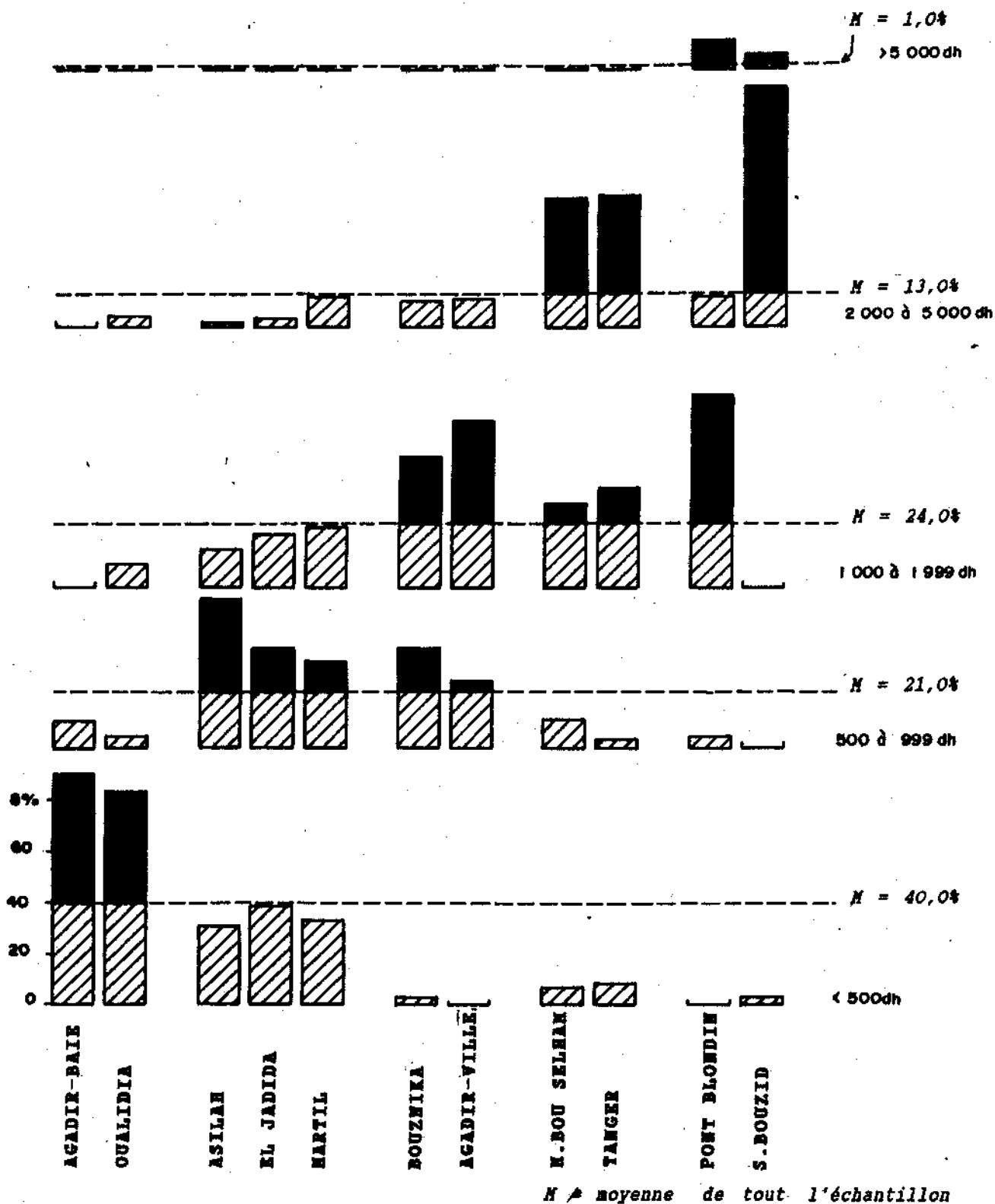


FIG.119 - DESERTE DES STATIONS LITTORALES PAR VOIE FERREE.

FIG.120 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES
SELON LE LOYER MENSUEL PAYE PAR LES ESTIVANTS.



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

- Loyer mensuel et nombre de pièces utilisées.

Ceci dit, nous retrouvons dans ses grandes lignes le même schéma de classification dégagé précédemment. Agadir-baie -avec essentiellement des chambres mises en location par l'habitant ou la commune rurale à Taghzout-, Oualidia, Asilah, El Jadida et Martil sont les stations où le touriste dépense le moins pour la location: moins de 500 DH sur les deux premiers sites et entre 500 et 1 000 DH dans les trois dernières villes (figure 120). C'est dans ce groupe (moins Oualidia) que nous avons relevé les plus fortes densités d'estivants par pièce, comprises entre 4 et 6,5 (3,6 pour la moyenne de tout l'échantillon), et avec une majorité des touristes déclarant utiliser seulement entre 1 et 2 pièces (figure 121). Ces loyers relativement bas et ces fortes concentrations de population dans un nombre limité de pièces traduisent l'habitude, déjà ancienne, de la mise en location par l'habitant d'une partie ou de la totalité de son logement, au cours de la saison estivale (10). Cette offre a un fort pouvoir d'attraction sur les ménages à revenus faibles ou limités qui y côtoient les classes moyennes. Les villes d'Agadir et de Tanger se trouvent associées à ce même ensemble pour le critère nombre de pièces. Dans ces deux cas la fréquentation des établissements hôteliers (surtout à Agadir) explique la prédominance de l'utilisation d'un nombre limité de pièces (entre 1 et 2).

Faisant pendant au premier groupe de stations "bon marché", un deuxième ensemble, composé de Bouznika, Moulay Bou Selham, Pont Blondin et Sidi Bouzid -venant s'ajouter à Agadir et à Tanger-, se caractérise par des loyers mensuels élevés: à partir de 1 000 DH et jusqu'à 5 000 DH (figure 120). Ceci s'accompagne de densités par pièce plus faibles (inférieures à 3,6, moyenne de l'échantillon) (figure 121) et d'un nombre de pièces par ménage plus élevé. C'est là, encore une fois, le signe extérieur de l'important parc de résidences secondaires offert par ces stations aux ménages riches et aisés.

-Dépenses et durée de séjour (figures 122 et 123).

L'écart par rapport à la durée moyenne de séjour -celle-ci est égale à 22,2 jours- partage l'ensemble des stations en deux classes.

D'un côté, nous avons des centres où les résidents séjournent très longtemps; Martil, Pont Blondin, Moulay Bou Selham et Sidi Bouzid enregistrent une durée moyenne de séjour de 24 jours à plus d'un mois, les touristes séjournant entre 1 et 2 mois représentant entre 15 et 25 % (moyenne générale 10 %) et ceux dépassant 2 mois entre 9 et 15 % (moyenne générale: 3,6%).

(10): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre II

FIG.121 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES SELON LES DENSITES PAR PIECE ET LE NOMBRE DE PIECES.

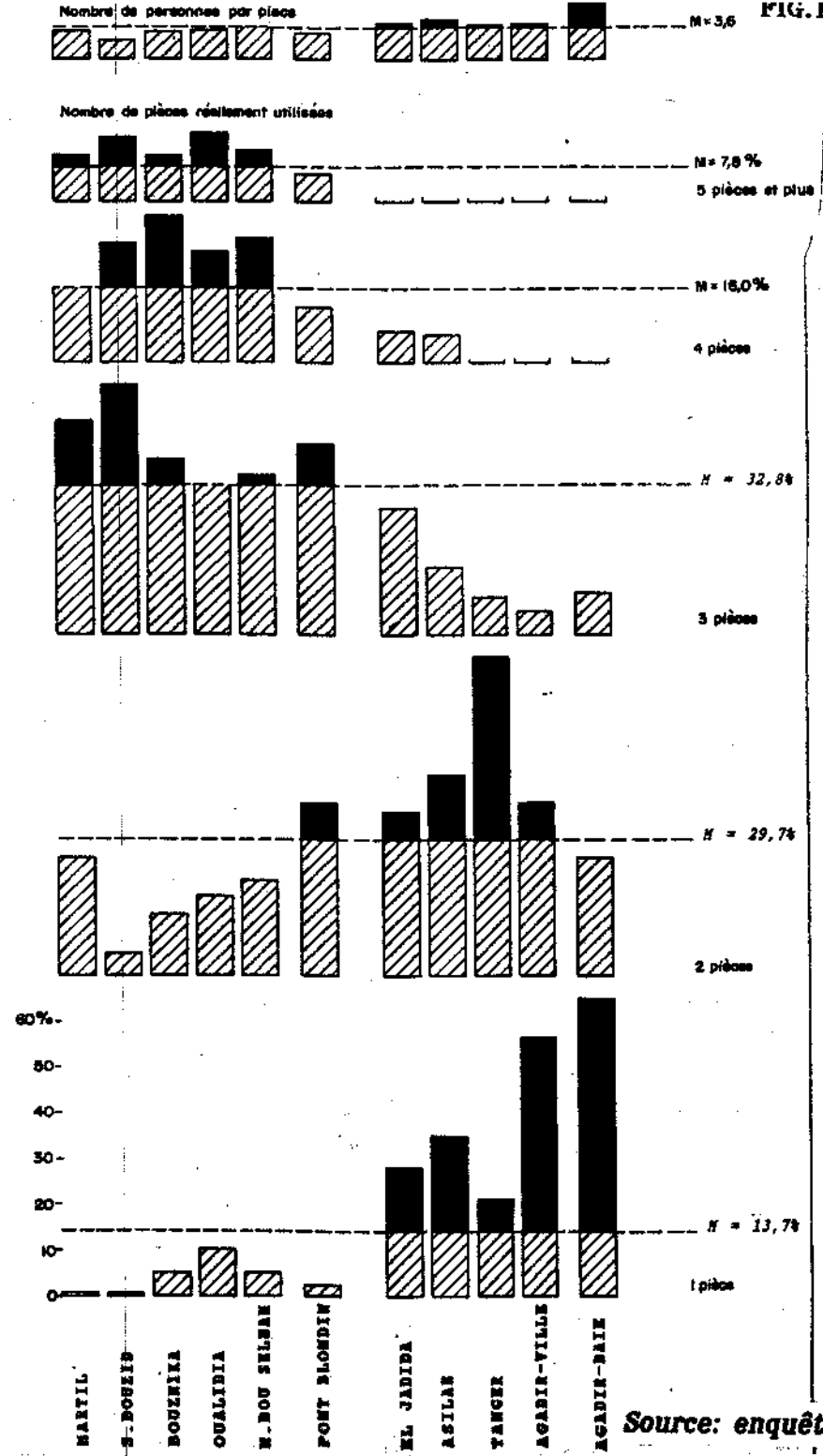
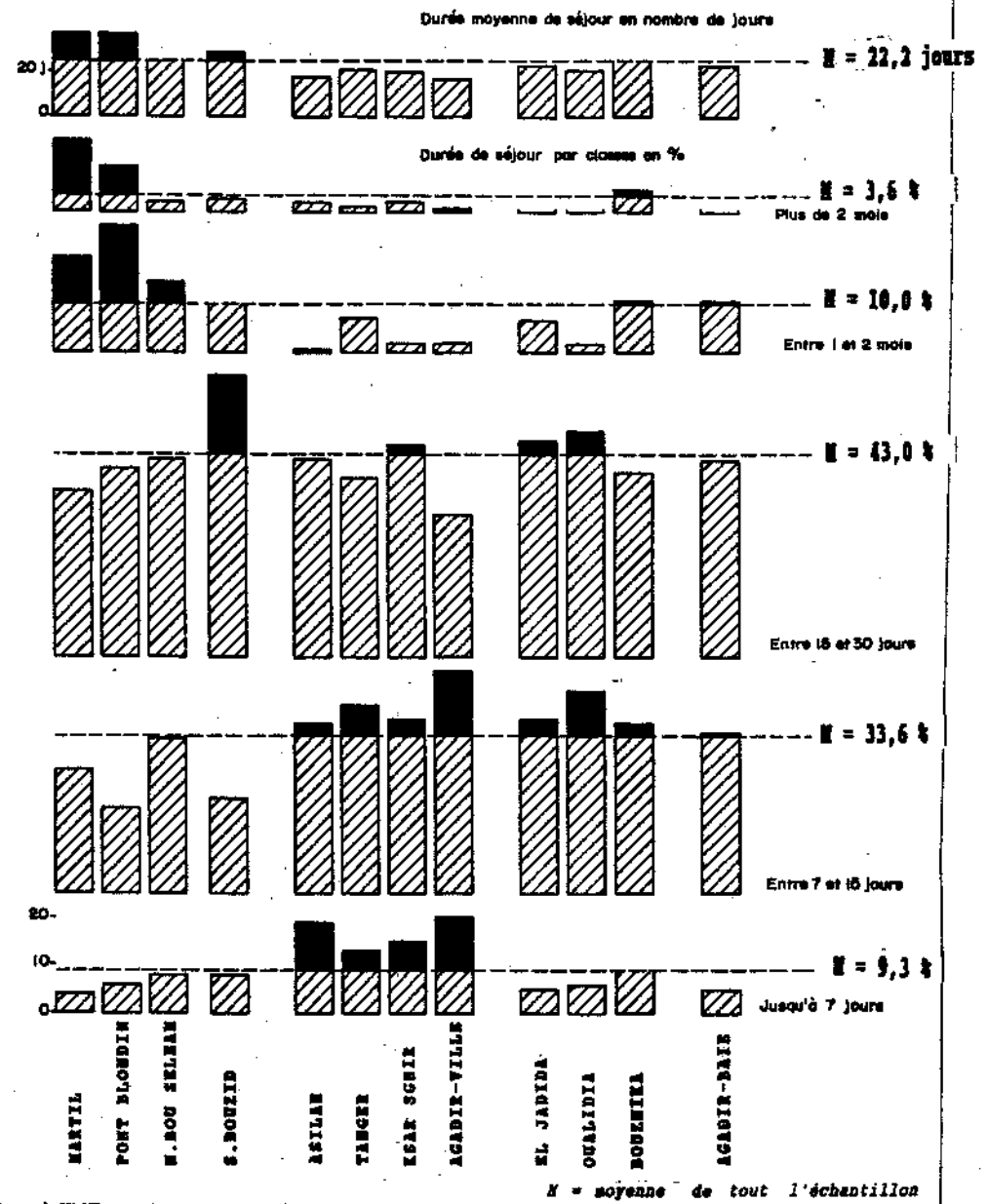
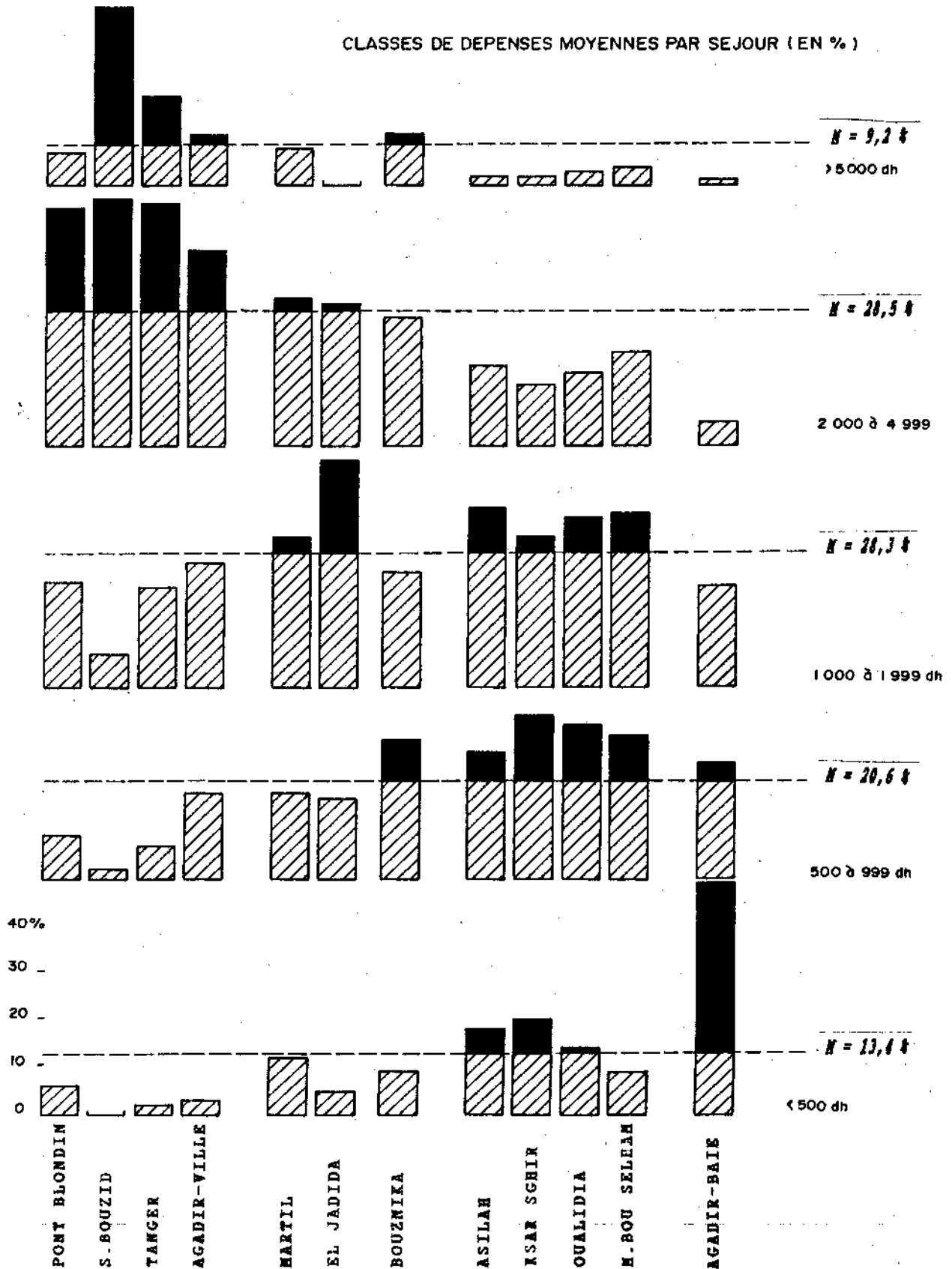


FIG.122 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES SELON LA DUREE DU SEJOUR DE VACANCES.



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

**FIG.123 - CLASSIFICATION DES STATIONS BALNEAIRES
SELON LES DEPENSES EFFECTUEES PAR LES VACANCIERS.**



N = moyenne de tout l'échantillon

De l'autre côté, le reste des stations enregistre une durée moyenne de séjour ne dépassant pas la moyenne de l'échantillon, voire se situant en-dessous. Il convient, cependant, de distinguer deux sous-groupes au sein de ce deuxième ensemble. A Asilah, Tanger, Ksar Sghir et Agadir-ville, les courtes durées (entre moins d'une semaine et 15 jours) prédominent, alors qu'à El Jadida, Oualidia et Bouznika les séjours sont légèrement plus longs: 15 à 30 jours. Cette différence peut avoir selon les cas deux explications possibles. A Tanger et Agadir-ville, la fréquentation des moyens d'hébergement du secteur structuré (hôtels) limite sérieusement la durée; à Asilah la location chez l'habitant dure rarement un mois. Quant à Ksar Sghir, si l'unique mode d'hébergement utilisé (le camping populaire) ne s'oppose pas à un séjour de longue durée, la situation de détroit rend ce secteur côtier très venteux. Des courants d'air de directions dominantes Est ou Ouest, souvent chauds, s'engouffrent par le détroit de Gibraltar et sont sensibles entre midi et 18 H. Ces conditions atmosphériques rendent le camping désagréable et chassent parfois en une journée la presque totalité des campeurs les moins endurcis.

L'analyse des dépenses confirme plus ou moins cette structuration des lieux de séjours touristiques (figure 123). Les classes de dépenses les plus élevées se rencontrent à Pont Blondin, Sidi Bouzid, Tanger et Agadir-ville. Les touristes y déclarent aussi les plus fortes dépenses par jour et par personne: jusqu'à 40 DH/jour/personne contre 16,3 pour la moyenne générale.

Asilah, Ksar Sghir, Oualidia, Moulay Bou Selham et Agadir-baie bénéficient de dépenses plus faibles, Martil et El Jadida se situant dans une position intermédiaire.

3. Trois grands ensembles de stations.

Ce bref commentaire analytique de quelques caractéristiques du chef du ménage et du groupe l'accompagnant sur les lieux du séjour touristique, a été réalisé en vue d'aboutir à une classification typologique globale des stations balnéaires. Celle-ci devrait permettre la compréhension de l'organisation macro-spatiale des espaces touristiques balnéaires fréquentés par les Marocains. Elle devrait, surtout, introduire l'étude micro-spatiale, effectuée ultérieurement, pour analyser les projections de ce tourisme au niveau de la station.

Nous pouvons donc conclure partiellement que nos 16 sites sélectionnés, bien que répartis le long des côtes atlantique et méditerranéenne, se regroupent en fait en trois ensembles distincts. Deux de ces ensembles sont homogènes, alors que le troisième l'est moins (figures 124 A, 124 B et 124 C).

FIG.124 A - TYPOLOGIE DES STATIONS SELON LE PROFIL SOCIO-ECONOMIQUE DES CHEFS DE MENAGES.

	Secteur moderne supérieur	Classe d'âge > 50 ans	Etudes supérieures	Votre particulière	Classe moyennes	Trouvill du conjoint	Revenu mensuel > 5000 DH	Classe d'âge entre 30 et 50 ans	Revenu mensuel 2000 - 5000 DH	Transport en commun	Secteur tradit. transit. et infer.	Revenu mensuel < 2000 DH	Analphabètes	Classe d'âge < 30 ans	Etudiants et élèves	Enseignement prim. et second.
SIDI BOUZID	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PONT BLONDIN	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
TANGER	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
BOUZNIKA	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
AGADIR VILLE	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
AL HOCEIMA VILLE	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
EL JADIDA	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
QUALIDIA	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
SAIDIA	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
MARTIL	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
ASILAH	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
M. BOU SELHAM	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
KSAR SGHIR	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
AL HOCEIMA ENVIRONS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
AGADIR-BAIE	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Stations des classes supérieures et moyennes

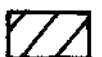
Stations des classes moyennes

Stations des classes : transitionnelle, traditionnelle et inférieure

Moyenne:



supérieure à la moyenne



égale à la moyenne

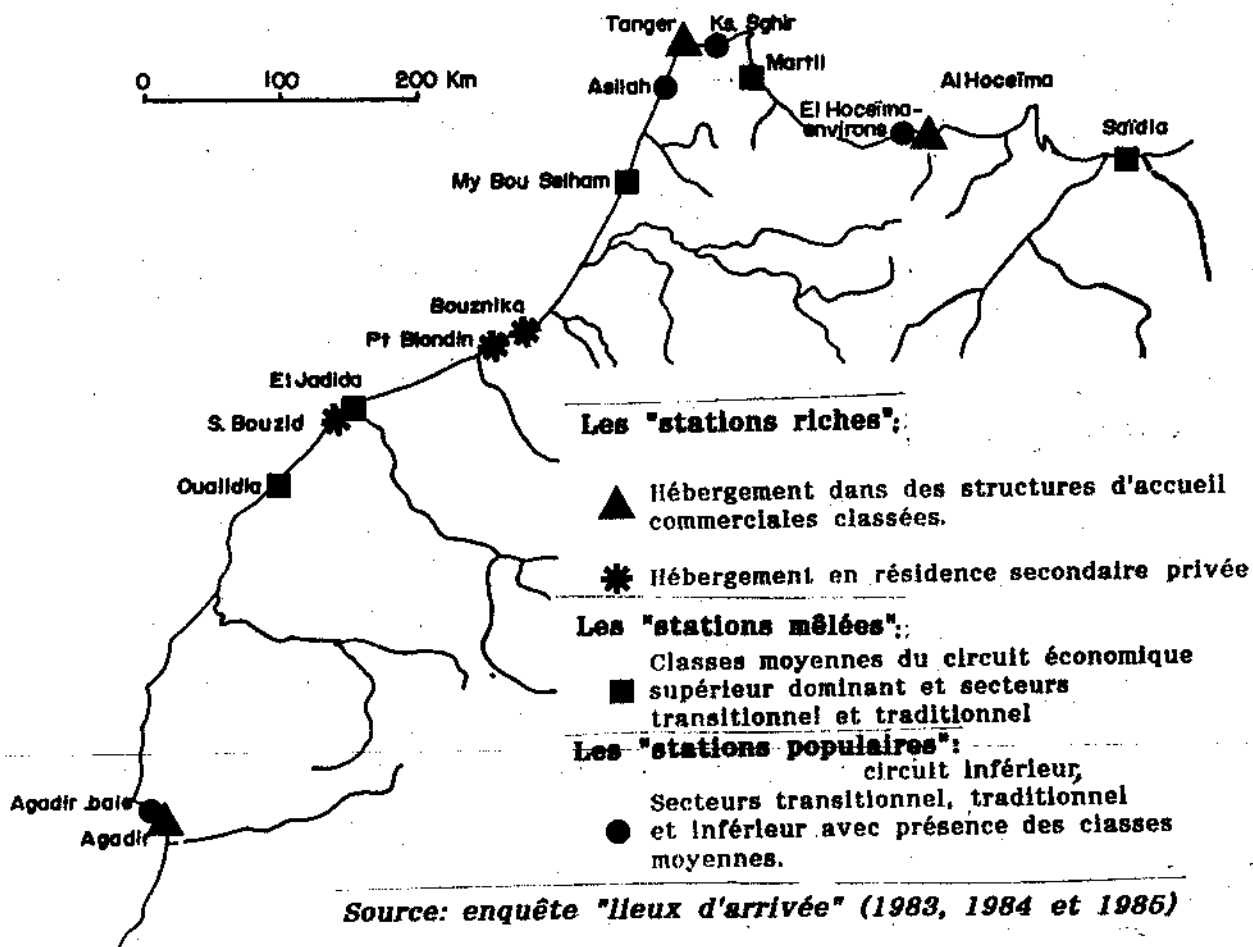


inférieure à la moyenne

FIG.124 B - TYPOLOGIE DES STATIONS
SELON LES CONDITIONS DE SEJOUR.

	Taille du groupe	% des familles	Dépenses moyennes	Loyer mensuel	% des propriétaires de résidences	% des locataires	Durée moy. de séjour	densité par pièce ou par tente	
Pont Blondin	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
Bouznika	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	*
Sidi Bouzide	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
Tanger	dots	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
Agadir	dots	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	▲
Al Hoceïma ville	dots	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
Martil	dots	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
Saldia	dots	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
My Bou Selham	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	■
Oualidia	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
El Jadida	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
Al Hoceïma environs	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
Aellah	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	●
Kear Sghir	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	
Agadir-bale	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	diagonal	

FIG.124 C - TYPOLOGIE SYNTHETIQUE.



- *Les "plages des riches":*

Le premier groupe réunit les cinq sites des plages équipées de Sidi Bouzid, Pont Blondin et Bouznika et les deux villes de Tanger et Agadir, situés tous sur le littoral atlantique. Plusieurs traits communs caractérisent les structures sociales et les conditions de séjour des estivants de ces plages. Les chefs des ménages y séjournant ont entre 30 et 50 ans, ont suivi des études supérieures, sont titulaires d'un revenu mensuel compris entre 2 000 et plus de 5 000 dh, et arrivent sur les lieux de vacances en voitures particulières. Les groupes de touristes sont en majorité des familles; leurs dépenses en loyer et en frais de séjour dépassent la moyenne de l'échantillon (figure 124 B). Ce sont les lieux de séjour du secteur économique supérieur (classes possédantes) et des classes moyennes et le rôle des grandes villes à population citadine aisée y est essentiel.

Deux sous-ensembles se détachent au sein de ce groupe. Il s'agit de Pont Blondin, Bouznika et Sidi Bouzid d'une part et des villes de Tanger, Agadir et Al Hoceïma d'autre part. Les trois premières plages abritent des ménages de taille relativement grande, parmi lesquels nous relevons un fort pourcentage de propriétaires de résidences secondaires. Quant aux trois villes, les familles y sont plutôt restreintes et locataires et les durées de séjour plus courtes (figure 124 B). Les corrélations entre ces oppositions et les structures d'hébergement des deux sous-ensembles sont évidentes.

- *Les "plages populaires":*

Le deuxième groupe homogène, se trouve dans une situation pratiquement opposée à celle décrite auparavant. Il réunit les villes ou plages d'Asilah, Moulay Bou Selham, Ksar Sghir, les environs d'Al Hoceïma et ceux d'Agadir (figures 124 A et 124 B). Ce sont les destinations des classes transitionnelles, traditionnelles et inférieures, dénommées par R. Escallier le circuit inférieur. Mais les classes moyennes n'y sont pas absentes. La population estivale y est plus jeune (la part des moins de 30 ans dépasse la moyenne générale) et ses revenus mensuels relativement bas (au dessous de 1 000 DH). L'accès aux lieux de vacances se fait par le biais du transport en commun ou des véhicules utilitaires. Les dépenses en loyer ou en frais de séjour se situent en dessous de la moyenne, les densités par logement sont fortes élevées et les durées de séjour courtes.

- *Les "plages mêlées":*

Entre ces deux ensembles qui se partagent de façon assez nette les classes privilégiées de la société et les groupes sociaux les moins avantagés, se situe un troisième ensemble. Celui-ci présente moins d'homogénéité que les deux premiers. Ce sont les villes et stations d'El Jadida, Oualidia, Martil et Saïdia. Le point commun entre ces destinations est la présence en force des classes moyennes, associées par endroit à quelques groupes issus des secteurs inférieurs. L'hétérogénéité des divers paramètres, bien traduite par les fichiers-image des

figures 124 A et 124 B, correspond à des stations vers lesquelles affluent des estivants issus de diverses couches sociales. Elle traduit surtout la réalité, fort composite et hétérogène, de la formation sociale des classes moyennes. Cette catégorie -nous l'avons vu plus haut (11)- regroupe en effet des ménages aux revenus et conduites assez diversifiés.

Les quatre stations sont héritées de la période coloniale et offrent des moyens d'hébergement relativement diversifiés. Si l'hôtel classé y est rare, les résidences secondaires, anciennes ou acquises récemment dans le cadre de divers lotissements, attirent les franges supérieures des classes moyennes et quelques ménages du secteur supérieur. Le camping n'y est pas interdit et la location chez l'habitant y est fort ancienne (El Jadida); ces deux modes d'hébergement répondent aux besoins des franges inférieures des classes moyennes et des autres groupes sociaux populaires.

Ces quatre stations occupent, donc, une situation intermédiaire entre les stations des classes riches et celles des catégories relativement pauvres.

La figure 124 C, suggère aussi un autre regroupement en deux grands ensembles recoupant le précédent classement. Nous pouvons en effet, globalement, opposer une côte méditerranéenne recevant avant tout des vacanciers modestes à un rivage atlantique attirant surtout les classes aisées. Cette opposition reflète bien la localisation des richesses au Maroc Atlantique et le marasme économique du Maroc de l'extrême Nord.

Ceci dit, ces conclusions nécessitent les deux réserves suivantes :

- Comme toute classification, celle à laquelle nous avons abouti n'échappe pas à un schématisme inévitable. Les lieux de séjours les plus populaires comportent des îlots de prospérité et d'abondance où évoluent en vase clos des classes supérieures. Les classes moyennes -nous l'avons déjà constaté- sont présentes pratiquement partout. Notre typologie est en effet basée sur les dominances et n'exclut donc pas l'existence de nombreuses exceptions.

- La plupart des stations, enregistrent des évolutions parfois très rapides - qui paraissent irréversibles dans un contexte de plus en plus libéral- allant dans le sens d'une exclusion des classes les plus démunies et d'un renforcement de la présence des classes sociales supérieures. De ce fait, des stations que nous avons classées dans le groupe inférieur ou intermédiaire sont en train de rejoindre à grands pas les groupes supérieurs. Nous examinerons plus loin un exemple illustrant ce processus de reclassement (12).

(11): Cf. *supra*, Livre II, Chapitre I.

(12): Cf. *infra*, ce même chapitre, pages 508 à 516.

B. LES ZONES D'ATTRACTION DES STATIONS BALNEAIRES.

L'analyse des flux touristiques internes répond à plusieurs préoccupations du géographe. Lorsque, associé à d'autres spécialistes, il doit répondre à des questions précises concernant l'aménagement touristique éventuel, à prévoir pour la clientèle spécifique que représentent les touristes nationaux, l'analyse des flux et leurs caractéristiques (volume, orientation, fréquence, types de vacanciers, motivation des vacanciers, etc..) est indispensable avant d'identifier le site et de définir le type et la taille de l'aménagement à réaliser. Mais la connaissance des flux permet surtout -nous l'avons déjà vu- d'esquisser les limites des espaces de loisirs et de tourisme des principales agglomérations (13) et, lorsqu'elle est menée là où aboutissent les flux, de typer les zones de réception en fonction de leur pouvoir d'attraction.

De ce fait, et au risque de nous répéter, nous n'avons pas résisté à l'envie de définir les aires d'attraction des stations balnéaires afin de les confronter aux zones de rayonnement des villes de départ déjà délimitées dans le chapitre précédent. La cartographie des résultats de ces deux approches, se situant l'une au départ et l'autre à l'arrivée des flux, apporte un complément à l'analyse de la vie relationnelle du système urbain et à celle de l'organisation spatiale du pays de façon générale.

Pour approcher les aires de "recrutement" de la clientèle de chacune des stations étudiées, nous avons utilisé exclusivement les résultats de notre enquête "lieux d'arrivée" (14). Le lieu de résidence permanent du touriste enquêté sur la station balnéaire a permis l'établissement des cartes des figures 126 A, B et C, qui représentent le poids de chaque province d'origine dans le total de l'échantillon. Des villes comme Casablanca ou Rabat sont omni-présentes du fait de leurs poids économique mais aussi démographique. Pour limiter l'influence de ce dernier facteur et rendre meilleure la comparaison entre les différentes villes, nous avons calculé pour chaque station -puis pour les groupes de stations- le ratio d'attraction touristique. Ce taux, emprunté à M. Chadefaud et G. Dalla Rosa (1973), fait intervenir l'effectif total de la population des lieux de départ (15). Ces départs

(13): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre III.

(14): Nous avons déjà écarté les indicateurs -utilisés ailleurs- comme le relevé du numéro minéralogique des véhicules de transport; cf: *supra*, Livre I, Chapitre I. Pour ce qui concerne l'enquête "Lieux d'arrivée" cf: *supra*, Livre II, Chapitre I.

(15): Le ratio d'attraction touristique a été utilisé par M. Chadefaud et G. Dalla Rosa, (1973) pour délimiter les aires d'attraction touristique des stations de ski

étant avant tout le fait des citoyens, nous avons pris en compte les seuls effectifs de la population urbaine de la province d'origine.

L'étendue de l'aire de recrutement des estivants diffère d'une station à l'autre. Les touristes venus de zones éloignées de plus de 200 kilomètres de la station constituent plus de la moitié du total de l'échantillon. Les villes d'Agadir, Tanger, Asilah et El Jadida, ainsi que le centre d'Oualidia reçoivent le plus de touristes arrivés de zones éloignées. Pont Blondin, Bouznika, Ksar Sghir et les campings de la baie d'Agadir ont un rayon d'attraction plus restreint. Entre les deux, se situent Moulay Bou Selham, Sidi Bouzid et Martil (figure 126). Nous avons déjà là un premier indicateur permettant de regrouper les points d'arrivée en trois ensembles:

- un ensemble ayant une aire d'attraction locale
- un ensemble ayant une aire d'attraction régionale
- un ensemble ayant une aire d'attraction nationale

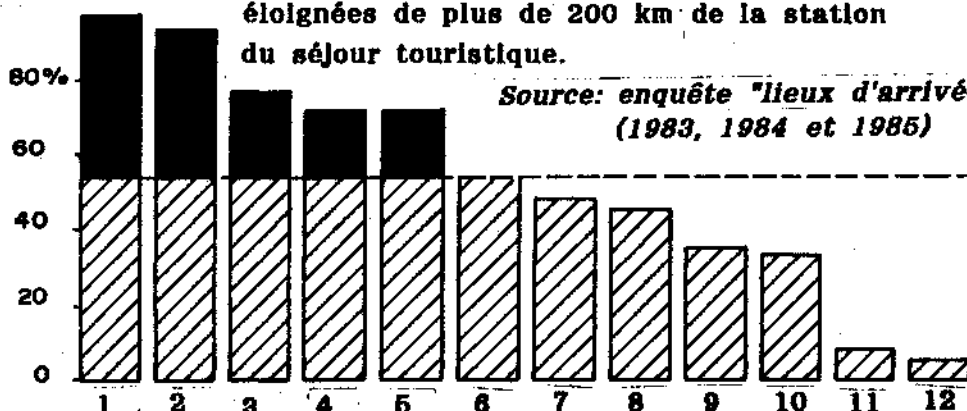
FIG.125 - ELOIGNEMENT DES VILLES D'ORIGINE DES ESTIVANTS.

Pourcentage des ménges estivants venus de zones éloignées de plus de 200 km de la station du séjour touristique.

Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

N = 54,04

1. AGADIR-VILLE
2. TANGER
3. ASILAH
4. EL JADIDA
5. OUALIDIA
6. MARTIL
7. S. BOUZID
8. M. BOU SELHAM
9. AGADIR-BAIE
10. KSAR SGHIR
11. PONT BLONDIN
12. BOUZNIKA



des Pyrénées Occidentales à partir des résultats d'un comptage routier. Ce ratio est égal à :

$$R = \frac{N}{Nt} \times 10^5$$

Nt = le nombre de voitures particulières et commerciales de chaque département

Nc = le nombre de véhicules compté pour chaque département

N = Nc ramené à la base 1 000

Nous l'avons adapté à notre cas en remplaçant les données du comptage routier par le nombre de personnes recensées sur chaque station, soit:

$$R = \frac{N}{Nt} \times 10^5$$

N = le nombre de touristes enquêtés sur une station donnée selon la province ou la wilaya d'origine

Nt = l'effectif de la population totale de la province ou de la wilaya d'origine ramené à la base 1 000 pour faciliter la comparaison entre des échantillons de tailles différentes.

1. Les stations à rayonnement local

Elles sont au nombre de quatre et comportent aussi bien des stations de haut standing que des sites à fréquentation populaire.

a) Pont Blondin et Bouznika.

Ces deux plages héritées de l'époque coloniale ont une aire d'attraction très réduite, se limitant aux deux métropoles Casablanca et Rabat. Ces dernières fournissent à elles seules plus de 80 % du total des estivants (16) enquêtés (3 069). Casablanca se taille la part la plus importante du flux (60 %) (figure 126 A).

Mais lorsque nous considérons le ratio d'attraction touristique (figure 127 C), un certain partage de l'espace de loisirs se dessine entre les deux capitales. Pont Blondin apparaît alors comme la station de Casablanca (ratio d'attraction touristique de 34,3 contre 19,1 seulement pour Bouznika) et Bouznika tout en se situant sur la ligne de partage entre les deux métropoles à un ratio d'attraction pour Rabat qui est assez élevé.

TABLEAU 63. LE PARTAGE DE L'ESPACE TOURISTIQUE DE PROXIMITÉ ENTRE DEUX CAPITALES

Stations touristiques	Villes de départ		
	Casablanca	Rabat	
Pont Blondin	% dans le total du flux	76,6 %	6,3 %
	ratio d'attraction touristique	34,3	6,6
Bouznika	% dans le total du flux	42,4 %	39,7 %
	ratio d'attraction touristique	19,1	36,1

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée, 1983, 1984 et 1985.

Lieux de résidence habituelle des estivants (en %)

0 100 Km

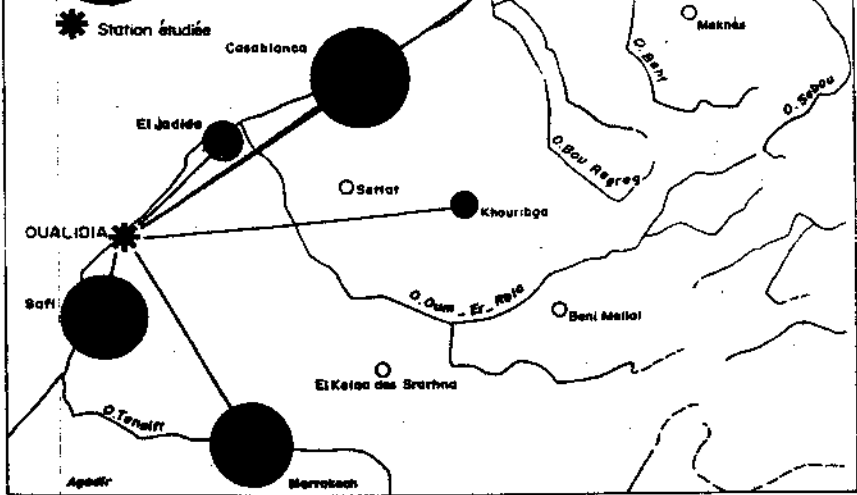
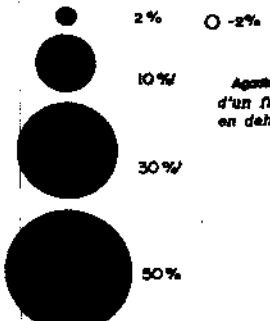
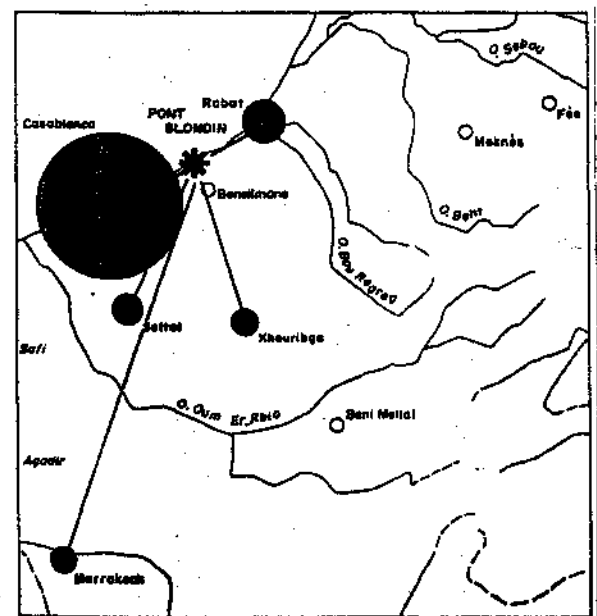
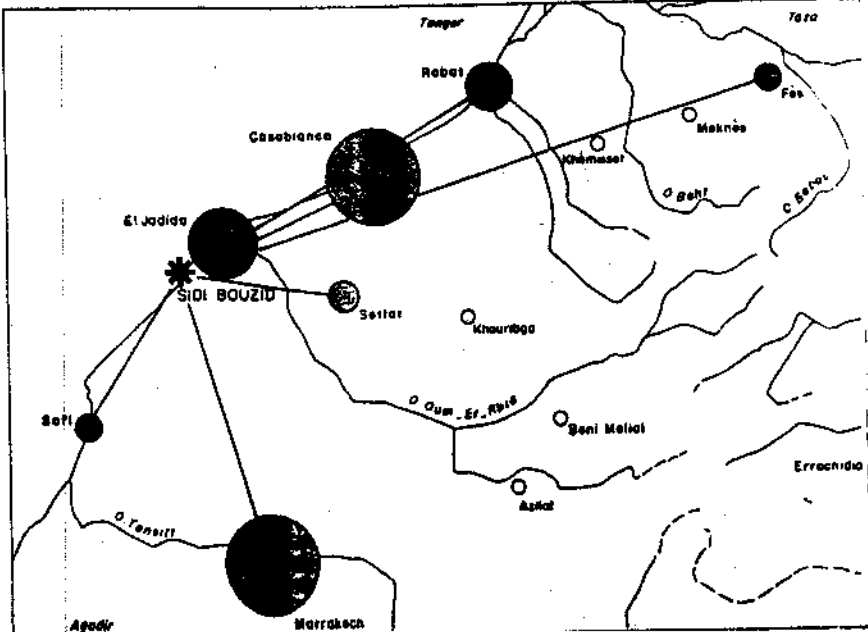
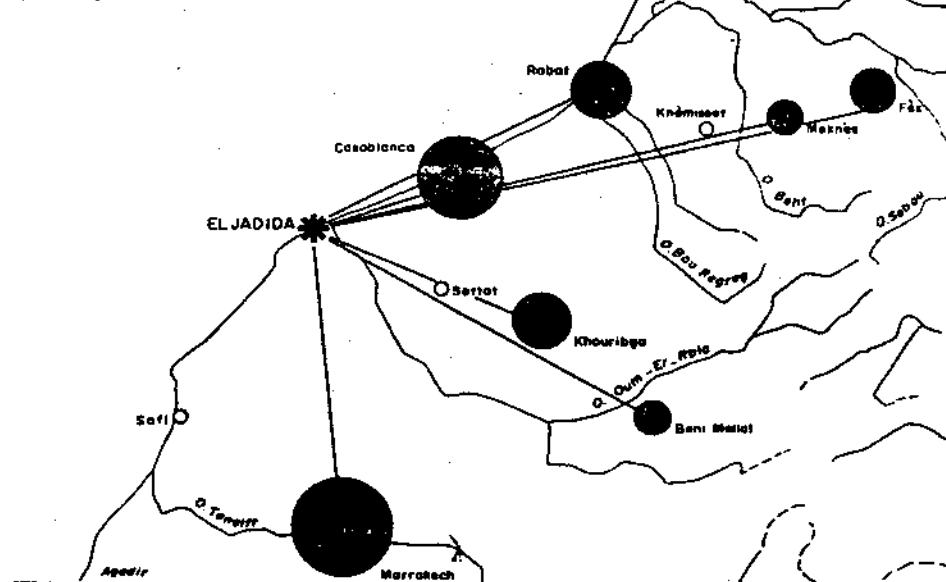


FIG.126 A - PROVINCES D'ORIGINE DES ESTIVANTS DES STATIONS D'OUALIDIA, SIDI BOUZID, EL JADIDA ET PONT BLONDIN.

Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)



b) Saïdia.

Avec la station du Nord-Est, nous avons un autre type de rayonnement dont le champ est encore plus restreint. La province d'Oujda a fourni 81 % des vacanciers que nous y avons enquêtés (75 % pour les deux villes d'Oujda et Berkane) (figure 126 B). La situation géographique excentrique de la station réduit le nombre de déplacements pouvant provenir de la zone potentielle des départs, zone déjà délimitée dans le chapitre précédent. Les quelques flux, fort réduits, émis vers Saïdia par Fès-Meknès ou Rabat-Casablanca sont le fait d'originaires de la région qui retournent au pays. Si nous ajoutons à cela le fait que cette station est l'unique exutoire balnéaire du Maroc Oriental, alors que les habitants du Nord-Est marocain sont en situation périphérique par rapport aux autres destinations touristiques du pays, nous comprenons pourquoi cette station canalise tous les flux locaux. Ceux-ci l'emportent largement sur les flux extra-régionaux (figure 127 B). Il faut noter, enfin, la forte présence des T.M.E (plus de 8 %) liée à la proximité d'une zone de forte émigration à l'étranger.

Recevant tous les flux de la région, Saïdia doit satisfaire des demandes émanant de différentes couches sociales. Elle offre de ce fait un large éventail de formes d'hébergement: camping non organisé et classé, colonies et centres de vacances dépendant de différentes entreprises, résidences secondaires de standings variés, hôtels et divers lotissements en cours de réalisation.

c) Ksar Sghir et Agadir-baie.

Bien que se trouvant aux deux extrémités des provinces non sahariennes du Maroc, ces deux sites ont suffisamment de ressemblance pour être regroupés. Tanger et Tétouan fournissent 58 % des estivants enquêtés à Ksar Sghir et Agadir et Taroudant 55 % de ceux recensés à Agadir-baie. Dans les deux cas, nous avons affaire à un contenu socio-économique identique: classes inférieure, traditionnelle et transitionnelle, jeunes étudiants et élèves du secondaire et T. M.E. Les couches sociales les moins avantagées partent bien pour des séjours balnéaires; mais n'ayant pas les moyens d'effectuer des déplacements lointains, elles se rabattent sur des sites de proximité. Les véhicules utilitaires transfèrent l'essentiel des estivants et le camping communal ou sauvage est presque l'unique moyen d'hébergement. Le résultat en est, là aussi, un champ d'attraction très restreint (figures 127 A et 127 B)

2. Les stations à rayonnement régional.

Contrairement aux destinations du groupe précédent, celles ayant un rayonnement régional ne sont pas polarisées par une ou deux villes locales. Il peut arriver qu'une ville envoie un fort contingent de touristes, mais ceci est toujours accompagné d'une répartition plus diffuse d'autres points de départ des flux.

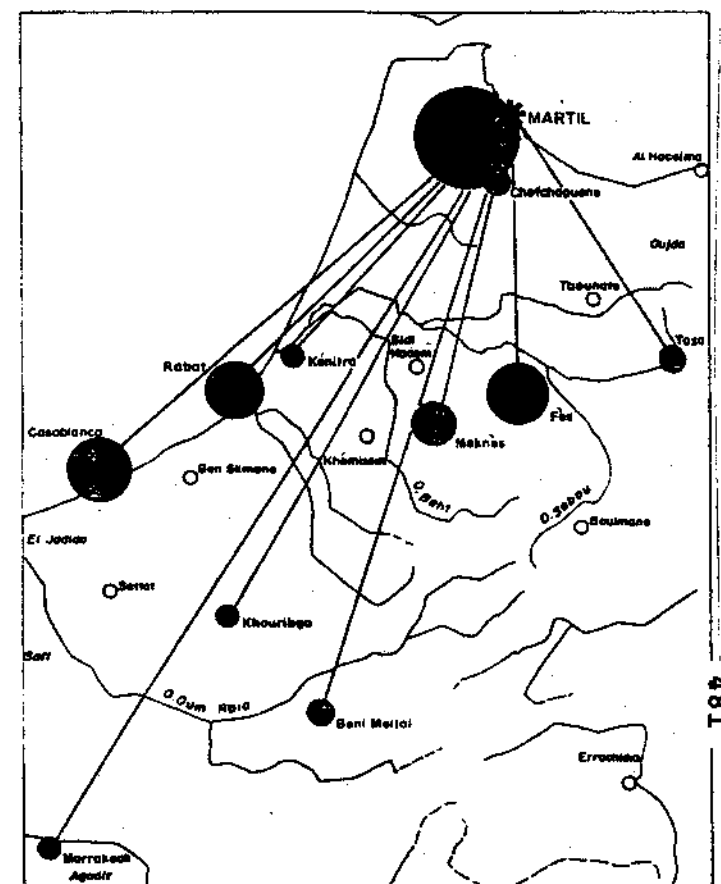
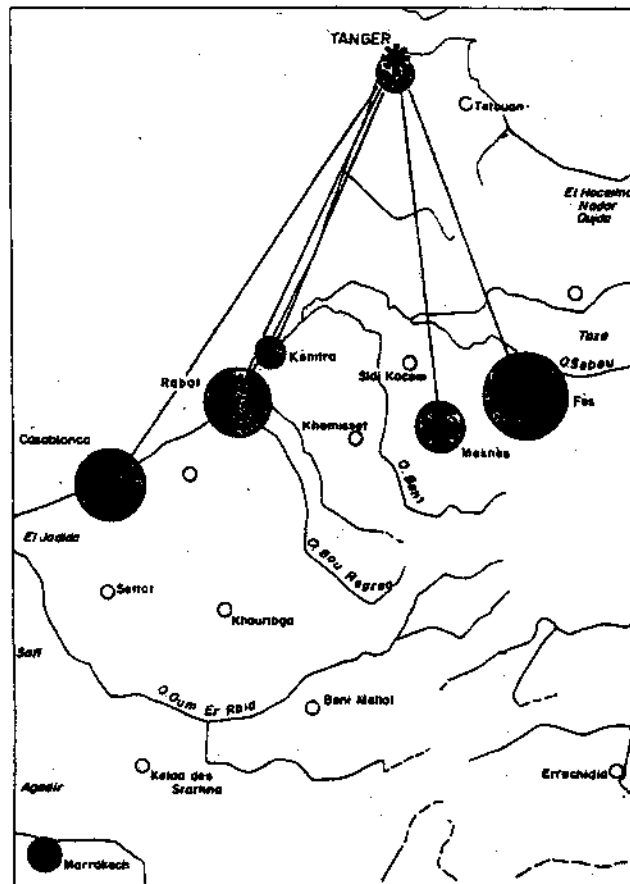
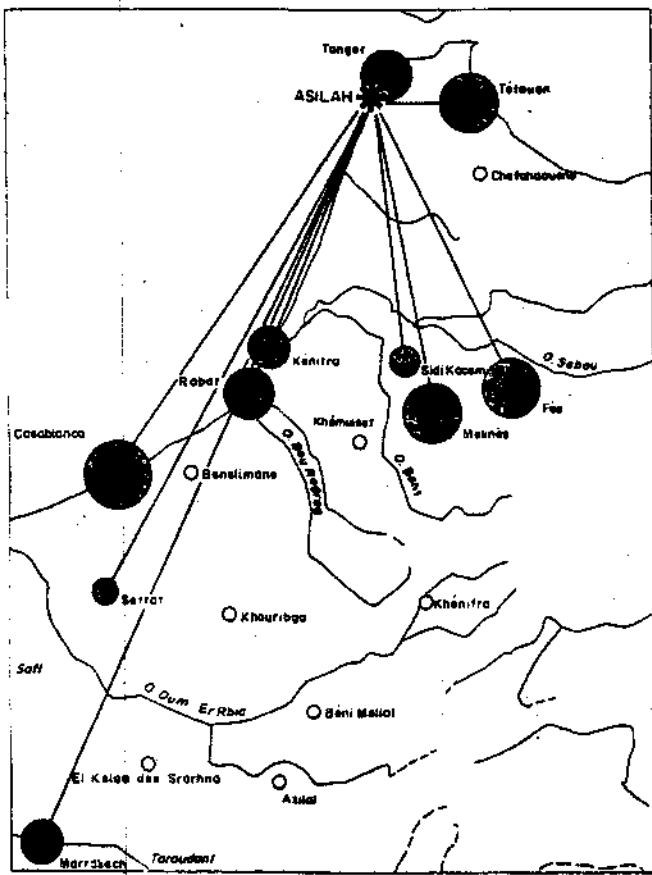
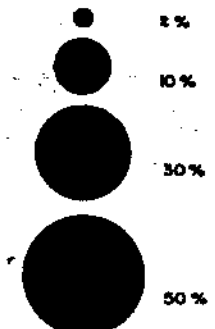


FIG.126 B - PROVINCES D'ORIGINE DES ESTIVANTS

DES STATIONS D'ASILAH, TANGER, MARTIL

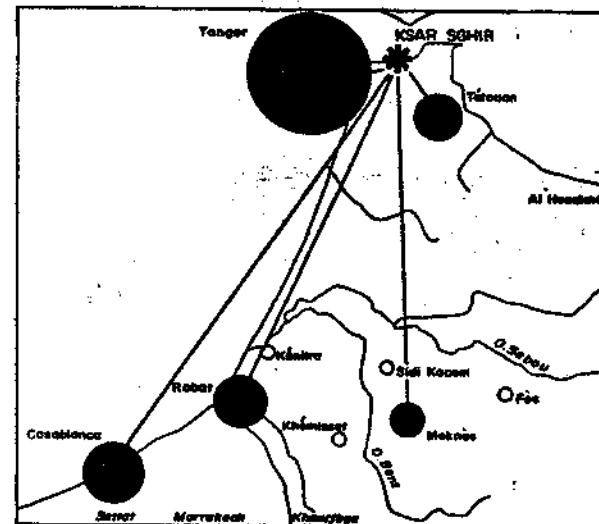
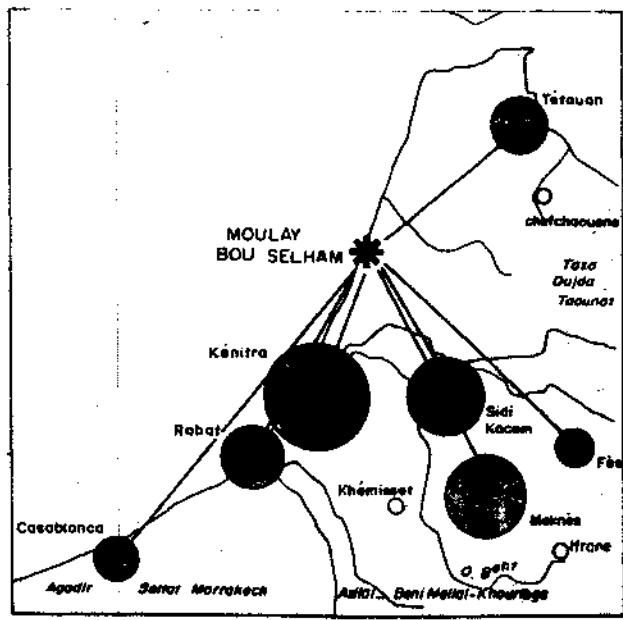
M.B. SELHAM ET KSAR SGHIR

Lieux de résidence habituelle des estivants (en %)



○-2%
* Some Villis se trouvant à l'origine d'un faible flux et se situant en dehors de la zone cartographiée

* Station étudiée



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

a) Les stations du Nord : Moulay Bou Selham, Martil et Al Hoceïma.

Dans ces trois cas, la ville envoyant le plus de touristes ne contrôle qu'un peu plus du quart du flux se dirigeant vers la station. Martil, considérée communément comme étant la plage de Tétouan, ne reçoit pas de cette dernière plus de 38 % de ses visiteurs, Kénitra fournit un peu moins de 30 % de ceux de Moulay Bou Selham et Fès 27 % de ceux d'Al Hoceïma (figure 126 B et 126 C). Ceci ne signifie point que les habitants des environs de ces trois plages s'adonnent moins aux voyages touristiques en direction du littoral. Les villes du Nord se caractérisaient au contraire -nous l'avons déjà vu- par des taux de départ assez élevés (17).

En fait, les estivants originaires des villes du Nord sont "submergés", dans les trois stations en question par des touristes venant d'ailleurs. L'étendue et la diversité de la zone polarisée par la station de Martil est remarquable. Le pouvoir d'attraction de cette station dépasse les provinces de Tétouan et de Chefchaouène pour englober celles de Fès, Meknès, Rabat et Casablanca et atteindre même celle de Beni Mellal. Les limites de l'aire de recrutement de la clientèle de Moulay Bou Selham dépasse le Rharb jusqu'à Rabat-Salé au Sud, Fès-Méknès vers l'intérieur et Tétouan au Nord. Al Hoceïma, enfin, bien qu'excentrique attire des estivants venant de Taza, Fès et Méknès et son attrait vient jusqu'à la côte atlantique à Rabat et Casablanca (figure 127 B). Nous examinerons -à l'occasion de l'étude du cas de Tanger et de la côte méditerranéenne (18)- les éléments explicatifs de cette fascination exercée par le Nord sur les habitants du Centre et du Sud du pays. Notons cependant que la localisation de ces stations du Nord à proximité des principaux pôles d'émission de courants touristiques (Rabat-Salé, Casablanca, Fès et, secondairement, Méknès) explique en partie l'importance des flux extra-régionaux.

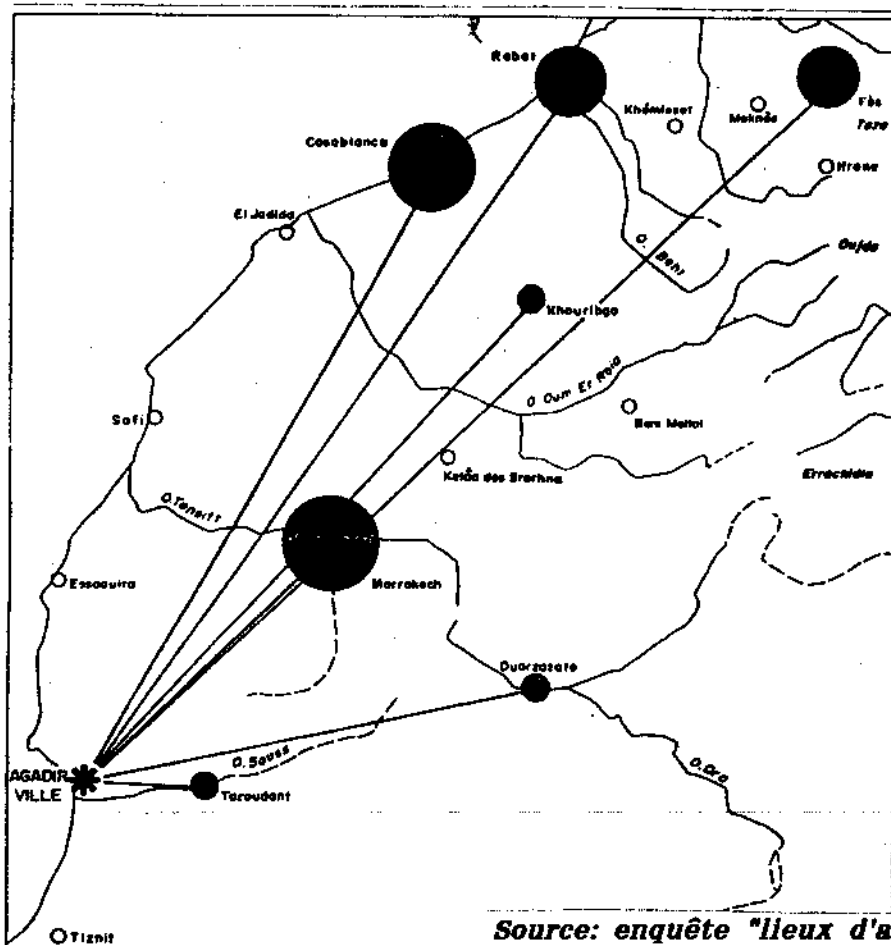
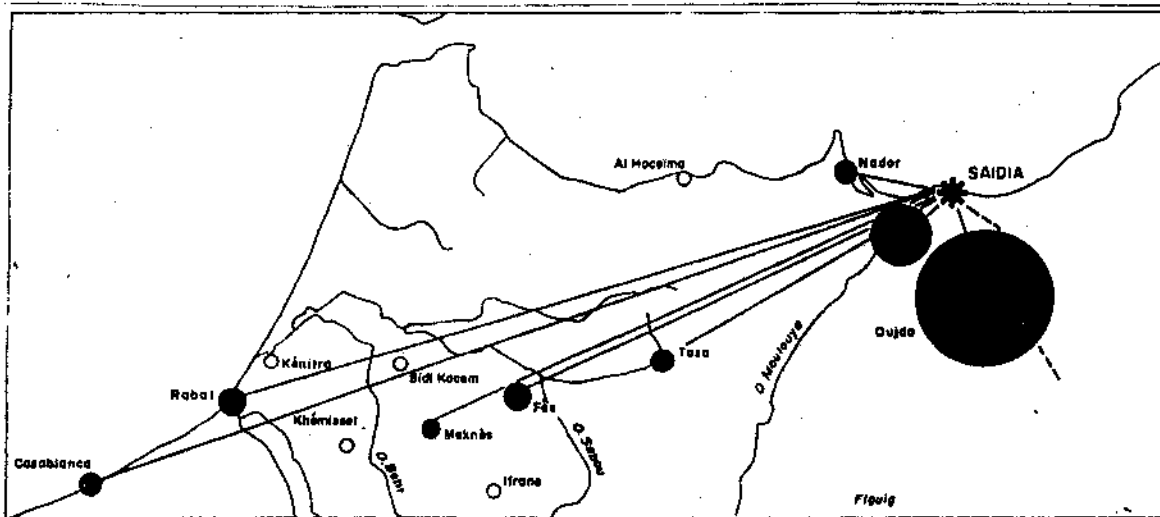
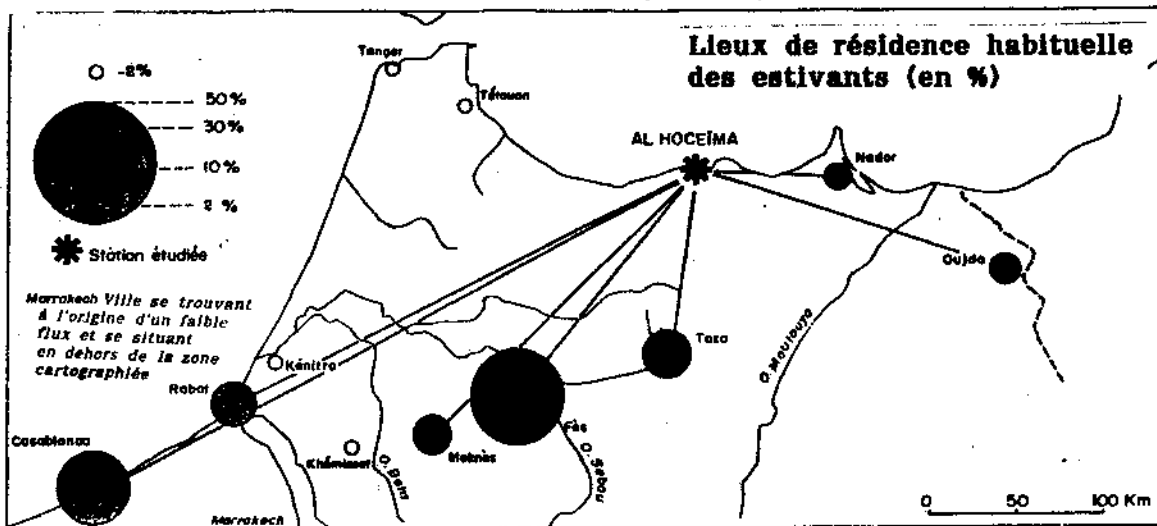
b) Les stations de l'Atlantique moyen: Oualidia et Sidi Bouzid.

L'influence de ces stations est plus restreinte spatialement que celle des stations du Nord. Néanmoins elles ne se limitent pas à attirer la seule population locale. Le poids de Casablanca devient très sensible: autour de 30 % dans chacune d'elles. Mais des villes comme Marrakech, Safi, Khouribga, Settât et El Jadida participent également aux flux (figure 126 A). La zone d'attraction dessine une tâche en forme de fer à cheval, joignant les provinces ou prefectures de Marrakech, Safi, El Jadida, Settât et Casablanca et laissant un "blanc" correspondant à la province de Kalaa des Srahna (figure 127 A).

(17): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre III.

(18): Cf: *infra*, Chapitre II.

DES STATIONS D'AL HOCEÏMA, SAIDIA ET AGADIR.



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

Si les deux aires de recrutement de Sidi Bouzid et Oualidia se superposent parfaitement, les milieux sociaux auxquels appartiennent les touristes ne sont pas identiques. Oualidia attire beaucoup plus de ménages issus des classes moyennes et des secteurs sociaux encore plus modestes, alors que Sidi Bouzid se spécialise dans les vacances de la classe supérieure. Ceci confirme la division socio-spatiale déjà relevée, El Jadida recevant désormais les classes populaires, Oualidia les classes moyennes et Sidi Bouzid et Agadir les classes supérieures.

3. Les stations à recrutement national.

La configuration des zones d'attraction de ces stations ressemble par certains aspects à celle des stations à recrutement régional: absence d'une ville -souvent de proximité- contrôlant de 50 à 70 % et plus du flux et aire de recrutement de la clientèle assez étendue. La différence réside dans la participation de diverses régions à l'envoi de touristes. Nous pouvons distinguer au sein de ce groupe deux sous-ensembles : les villes d'Agadir et de Tanger d'un côté et d'El Jadida et d'Asilah de l'autre.

a) Tanger et Agadir

Ces deux villes sont fréquentées avant tout par les classes supérieures et moyennes et leurs aires d'attraction sont beaucoup plus restreintes que celles d'El Jadida et Asilah.

L'aire d'influence de Tanger englobe le principal bassin émetteur de touristes (Casablanca: 19 %, Rabat-Salé: 16 %, Fès: 24,3 %, Méknès: 9,2%) en débordant jusqu'à Marrakech (4 %) (figure 126 C). D'autres provinces (Taza, Errachidia, Beni Mellal) peu connues comme régions de départ, apparaissent sur la carte des taux d'attraction touristique de Tanger (figure 127 B), confirmant encore une fois le fort attrait de la ville du détroit.

Principal pôle du tourisme international, Agadir va chercher sa clientèle nationale dans des régions encore plus lointaines que celles touchées par l'influence de Tanger. Le poids de Marrakech (32 % du flux) est assez compréhensible, vu la proximité. Mais l'importance de Casablanca (26 %), de Rabat-Salé (15,2 %) et de Fès (12 %) dans le total des visiteurs d'Agadir est assez significative de la forte attraction touristique de la ville (figure 127 A). Il est bien évident que c'est là l'un des résultats de la promotion de la ville par le tourisme international. Importance et densité des moyens d'hébergement, animation créée par le tourisme international -les touristes étrangers constituent parfois eux-mêmes une attraction- et conduites de snobisme, poussent classes supérieures et moyennes à migrer vers Agadir. Les hôteliers *gadiri* encouragent le mouvement en lançant des campagnes publicitaires pour remplir leurs établissements au cours de la basse saison de la fréquentation internationale. Cette basse saison correspond...

FIG.127 A - LES ZONES D'ATTRACTION TOURISTIQUE DES STATIONS BALNEAIRES RETENUES (ZONE CENTRE ET SUD).

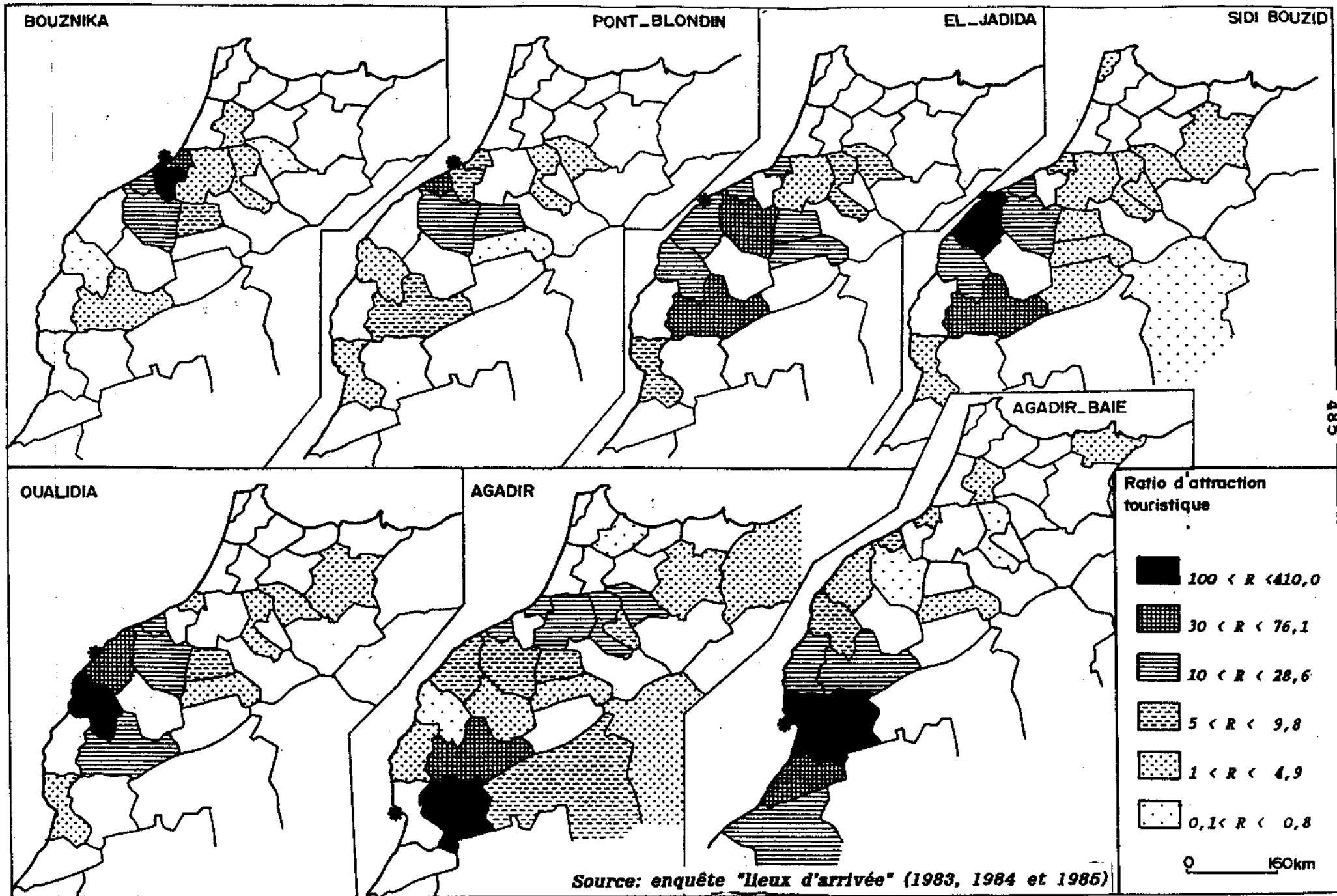
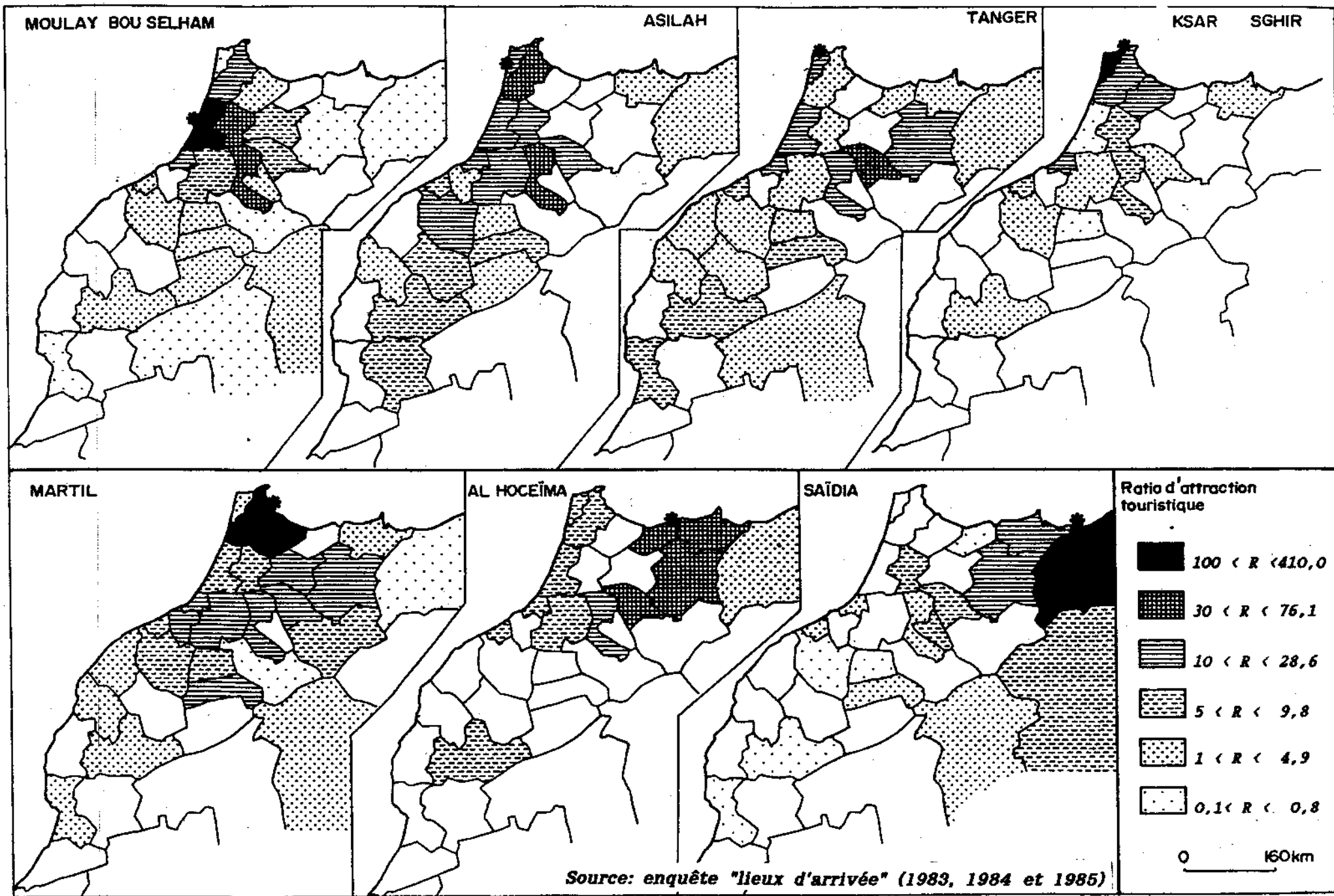


FIG.127 B - LES ZONES D'ATTRACTION TOURISTIQUE DES STATIONS BALNEAIRES RETENUES (ZONE NORD).



aux mois d'été et coïncide parfaitement avec la période des départs des Marocains dont la part relative dans le total de la fréquentation augmente sensiblement (19).

b) El Jadida et Asilah.

Contrairement aux deux villes précédentes, El Jadida et Asilah ont une fréquentation beaucoup plus populaire. L'ancienneté des flux (El Jadida), l'accès par chemin de fer (Asilah et depuis deux années El Jadida), le coût relativement bas de la vie et la possibilité de la location chez l'habitant sont autant de facteurs expliquant l'engouement des catégories sociales aux revenus limités pour ces deux destinations. Ceci a pour conséquence une aire d'attraction beaucoup plus étendue que celle d'Agadir et de Tanger.

L'influence d'Asilah dépasse le couloir Fès-Casablanca où se localisent les principales villes émettrices et d'où provient l'essentiel de son flux, pour aller jusqu'à Marrakech (figure 126 C). Son attraction touristique arrive aux environs d'Agadir (figure 127 B).

El Jadida, connue comme étant la destination classique de Marrakech, révèle un bassin de recrutement beaucoup plus vaste et dépassant largement les limites du Haouz. Au Nord de cette dernière région, des villes comme Khouribga et Beni Mellal envoient vers El Jadida des flux récemment apparus suite au développement de l'économie phosphatière (Khouribga) d'une part et au dynamisme agro-industriel (Beni Mellal) d'autre part.

De tout ce qui précède, trois conclusions ressortent:

- La grande majorité des touristes marocains séjournant sur le littoral sont originaires de la grande ville. De manière générale, la majorité des estivants rencontrés sur ces plages sont originaires de villes de grande taille (79,3 % du total des estivants enquêtés). Quatre villes reviennent le plus souvent comme pôles émetteurs de touristes venus à la recherche de séjours balnéaires assez lointains. Casablanca est omniprésente sur tout le littoral, confirmant une constatation déjà faite précédemment (20). C'est le cas également de l'agglomération de Rabat-Salé bien qu'avec une moindre intensité. Nous retrouvons aussi les habitants de Fès et de Marrakech, sur plusieurs stations littorales. Sans être présents sur tous les sites littoraux, les habitants de six autres villes de moindre importance (Safi, Oujda, Tanger, Tétouan, Kénitra et Khouribga) séjournent sur quelques-unes des plages enquêtées. Les seules stations où le pourcentage des populations issues des villes petites ou moyennes dépasse la moyenne de l'échantillon total sont Moulay Bou Selham (petites villes et villes moyennes du

(19): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre III, figure 77, page 379.

(20): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre III.

Rharb), Asilah (villes de la Péninsule Tingitane), Agadir-baie (petites villes du Souss) et Sidi Bouzid (El Jadida). La campagne, enfin, en tant que milieu d'origine des estivants, est pratiquement toujours absente (figure 128).

FIG.128 - VILLES D'ORIGINE DES ESTIVANT SELON LEUR NIVEAU.

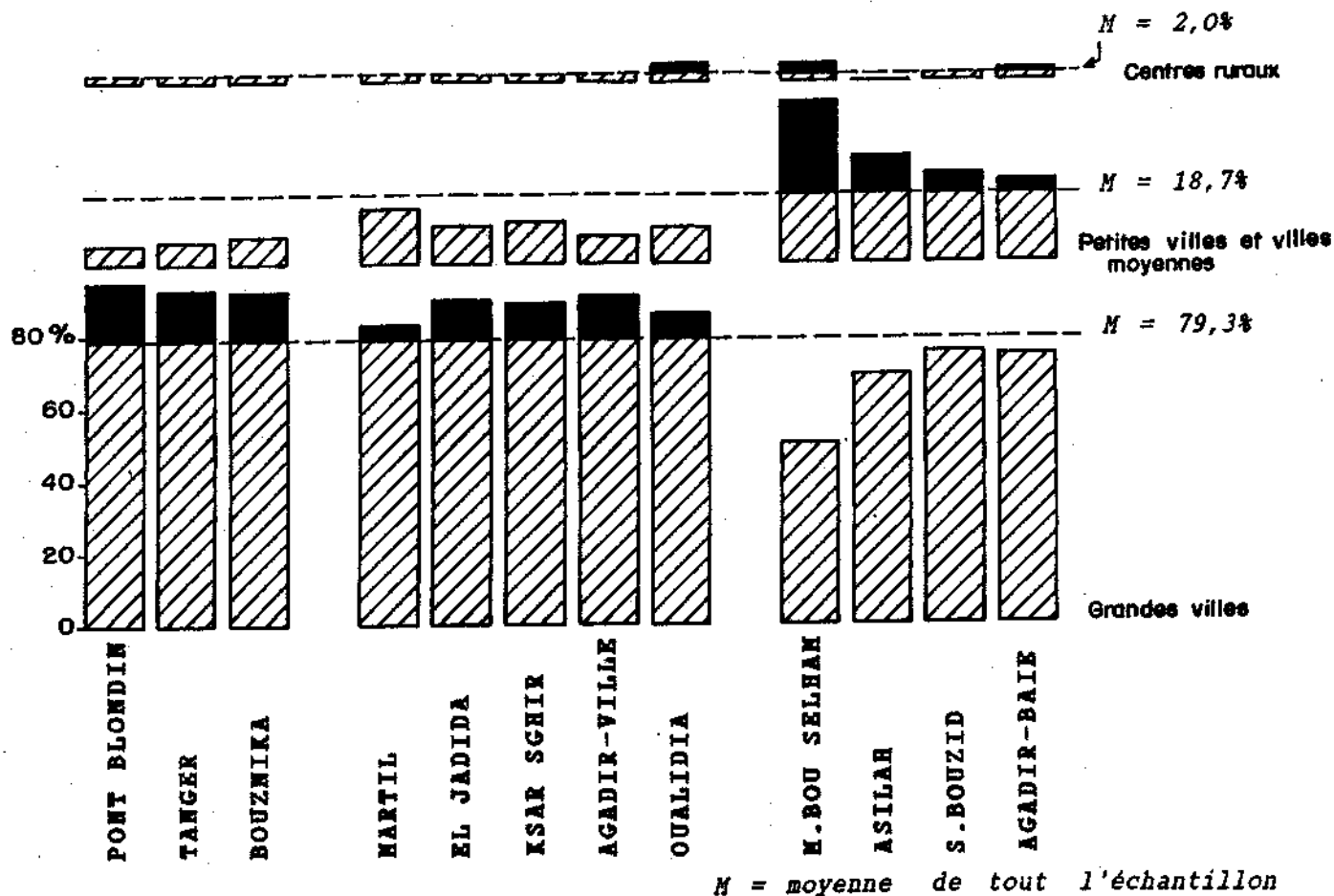
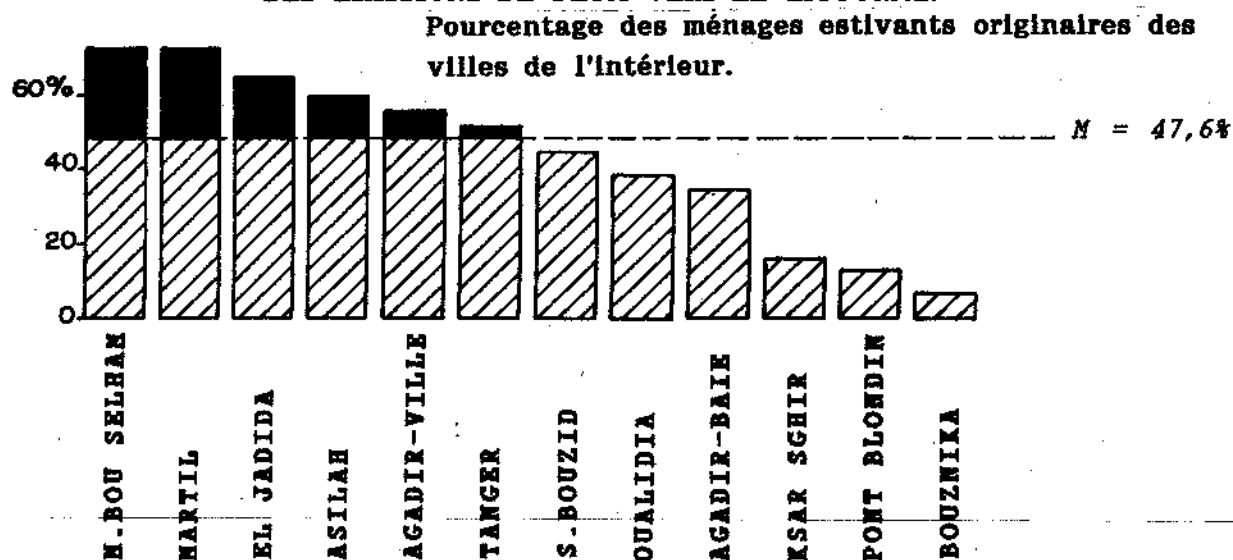


FIG.129 - PART RELATIVE DES VILLES DE L'INTERIEUR DANS LE TOTAL DES EMISSIONS DE FLUX VERS LE LITTORAL.



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

CROQUIS DE SYNTHESE : ZONES D'ATTRACTION DES STATIONS BALNEAIRES

ZONES D'ATTRACTION DES STATIONS BALNEAIRES

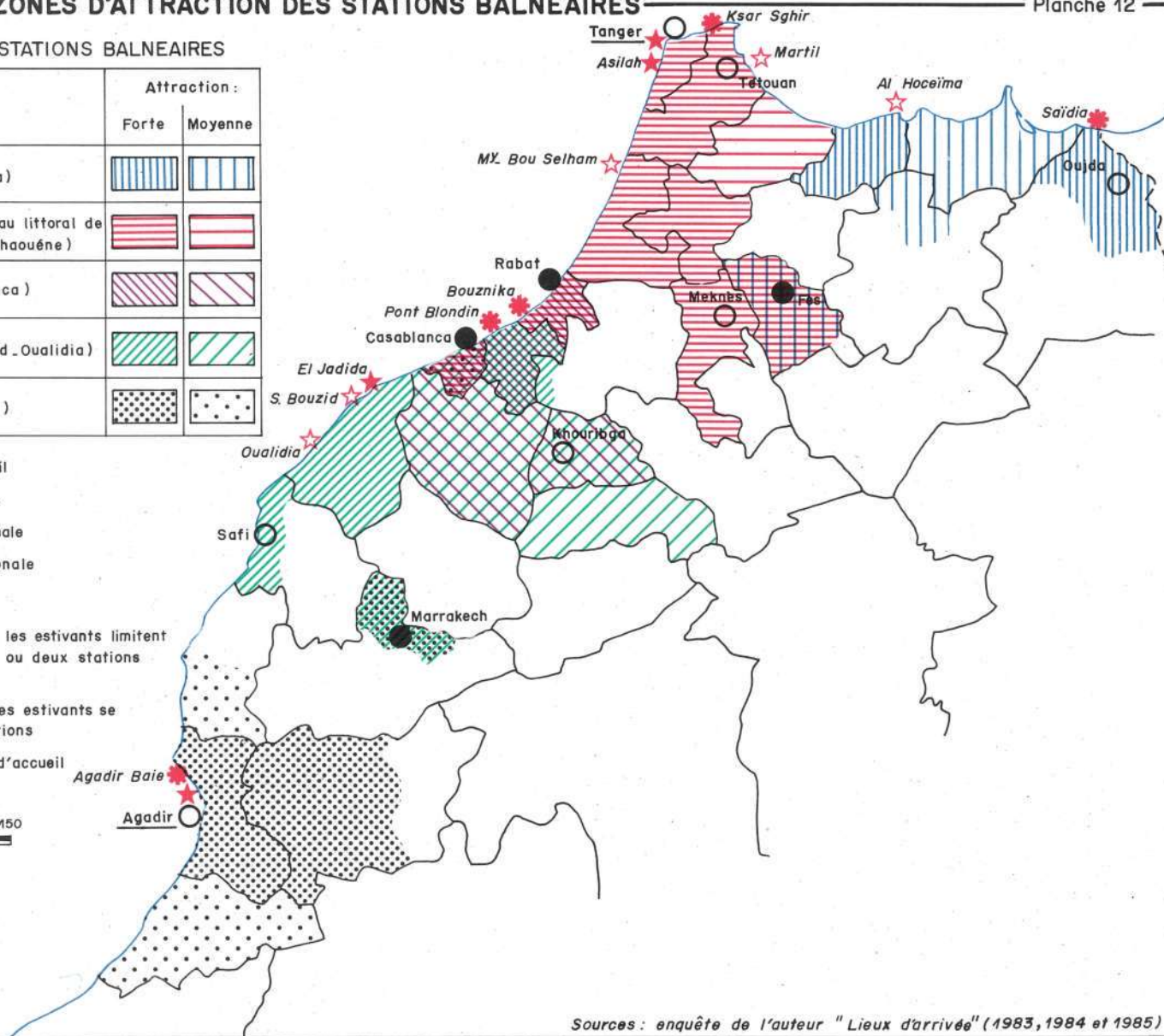
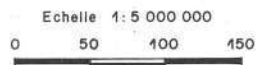
Zone d'attraction du littoral :	Attraction :	
	Forte	Moyenne
Nord _ Est : (Saïdia _ Al Hoceïma)		
Nord _ Ouest : (de MY. Bou Selham au littoral de la province de Chefchaouène)		
Centre _ Nord : (Rabat et Casablanca)		
Centre _ Sud : (El Jadida _ S.Bouzid _ Oualidia)		
Sud : (Agadir et sa Baie)		

- Asilah - Station littorale d'accueil
- Station à attraction locale
- Station à attraction régionale
- Station à attraction nationale

Casablanca_Ville de départ

- Pôle émetteur secondaire : les estivants limitent leurs fréquentations à une ou deux stations locales ou régionales
- Pôle émetteur principal : les estivants se dirigent vers plusieurs stations

Tanger - Ville de départ et station d'accueil



Sources : enquête de l'auteur " Lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

- Plus de la moitié des estivants provient des villes côtières (figure 129). Il serait, en effet, faux de voir dans l'afflux vers les plages le seul fait de migrations de vacances des habitants de l'intérieur venus à la recherche d'un milieu côtier et d'un confort climatique qui leur manquent. Ceci est, certes, le fait des habitants de Marrakech et de ceux de Fès. Mais la forte présence de villes localisées principalement sur le littoral comme Casablanca, Rabat et les villes de la Péninsule Tingitane, démontre aussi que l'engouement pour le tourisme balnéaire n'est pas lié aux seules considérations climatiques; il est bel et bien un fait de société dans le Maroc contemporain.

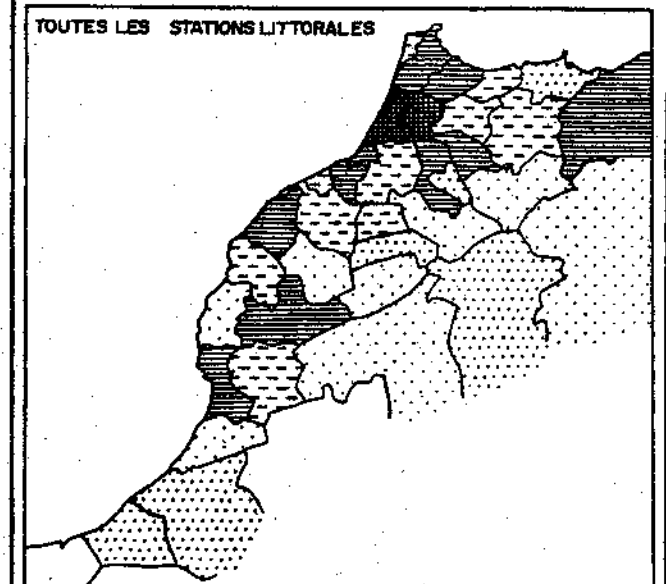
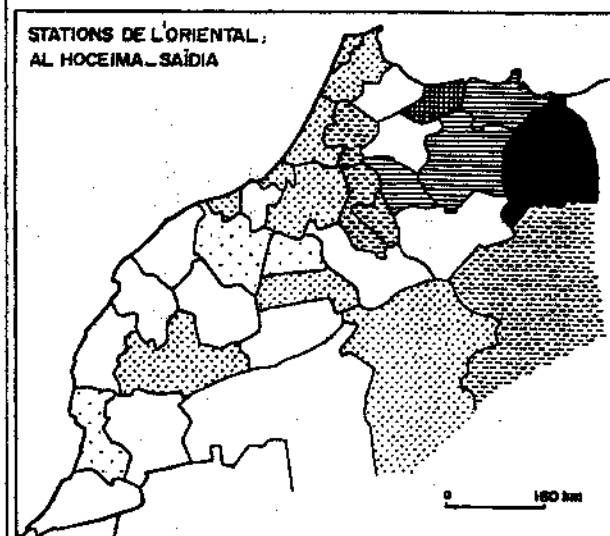
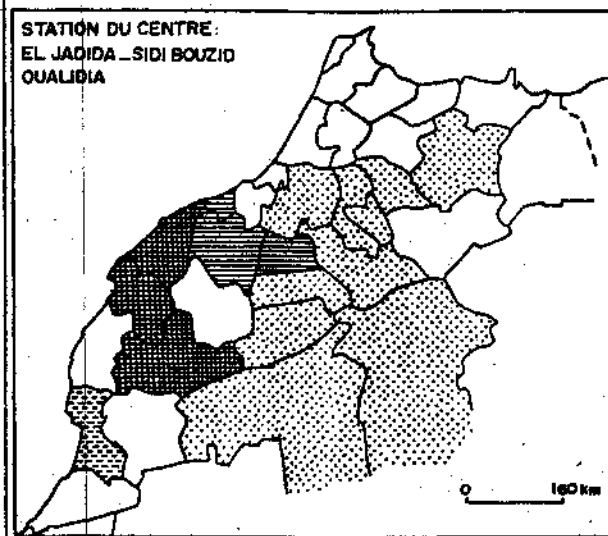
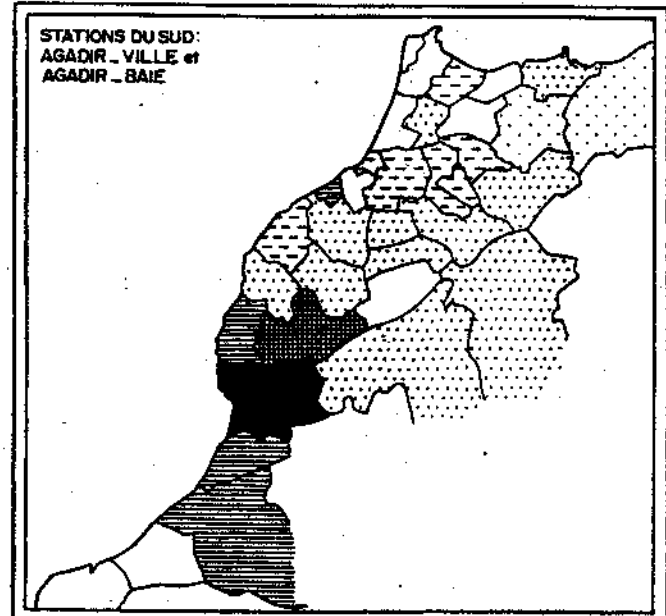
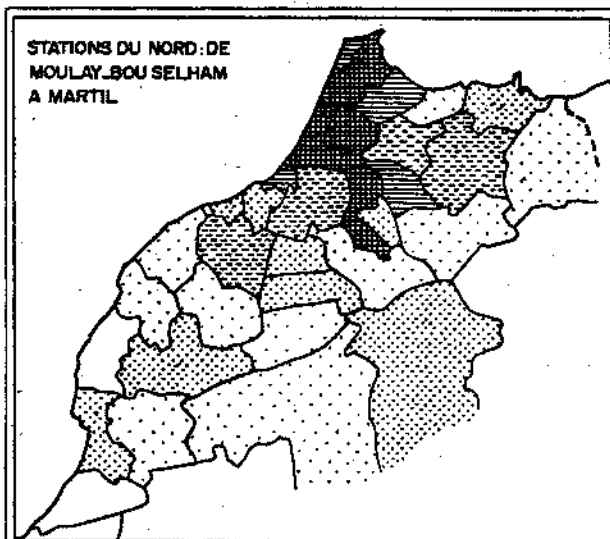
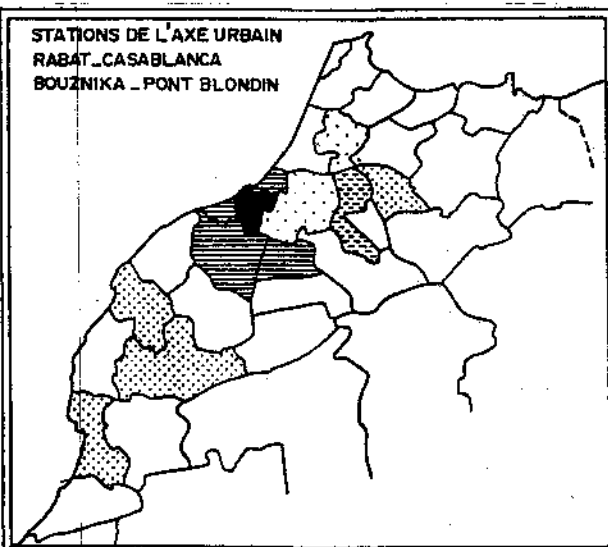
- L'analyse et l'interprétation de la distribution spatiale des zones d'influence des différentes stations balnéaires révèlent une structuration spécifique de l'espace. Nous retrouvons la forte discontinuité -déjà mise en évidence lors de l'étude du rayonnement touristique des villes de départ- au niveau de l'espace de loisirs balnéaires également. La figure 130 mais surtout la planche 12 mettent bien en évidence à la fois cette discontinuité spatiale et la régionalisation très poussée des fréquentations balnéaires. Du littoral Nord-Est à celui d'Agadir nous pouvons ainsi distinguer une succession d'aires d'influence des stations. Ce sont des bassins où les départs pour les séjours balnéaires convergent vers les mêmes pôles récepteurs et dont les limites pénètrent plus ou moins profondément à l'intérieur du pays.

* L'une des aires les plus réduites spatialement est celle du Nord-Est. Elle s'organise autour des stations de Saïdia et d'Al Hoceïma, bien que l'attraction d'Al Hoceïma et de ses plages environnantes intègre la région de Taza et de Fès. Ceci traduit de façon éloquente l'isolement géo-économique dans lequel se trouve cette région.

* Après le hiatus de la province de Chefchaouène -laquelle génère de rares flux vers la station de Martil- commence l'aire des stations Nord-occidentales: les sites de la côte tétouanaise, ceux du détroit, Tanger, Asilah et Moulay Bou Selham. Elle est beaucoup plus vaste et son influence arrive jusqu'à Meknès et Rabat-Salé. A l'exception de la ville de Marrakech, beaucoup trop au Sud, les principaux foyers émetteurs de touristes y sont représentés. C'est l'une des zones attractives les plus anciennes, mais aussi en perpétuel renouvellement comme en témoigne la récupération en cours des installations de la côte tétouanaise par les nationaux (21).

(21): Cf. *infra*, Chapitre II.

FIG.130 - LES ZONES D'ATTRACTION TOURISTIQUE PAR GROUPE DE STATIONS.



Ratio d'attraction touristique

	$100 < R < 110,0$		$5 < R < 9,8$
	$30 < R < 76,1$		$1 < R < 4,9$
	$10 < R < 28,6$		$0,1 < R < 0,8$

Ratio d'attraction touristique

	$100 < R < 110,0$		$5 < R < 9,8$
	$30 < R < 76,1$		$1 < R < 4,9$
	$10 < R < 28,6$		$0,1 < R < 0,8$

Ratio d'attraction touristique

	$100 < R < 110,0$		$5 < R < 9,8$
	$30 < R < 76,1$		$1 < R < 4,9$
	$10 < R < 28,6$		$0,1 < R < 0,8$

Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

* L'attraction des stations de l'axe urbain atlantique Rabat-Casablanca (Pont Blondin et Bouznika) se limite à ces deux métropoles et pénètre très peu vers l'intérieur. L'aire d'influence de ces stations est donc très réduite bien qu'elle morde légèrement sur la province de Settat. Elle se trouve néanmoins concurrencée dans cette province par le pouvoir attractif des stations du littoral des Doukkala. En fait, la faible extension vers l'intérieur de l'influence de ces stations provient avant tout de leur inaccessibilité à toutes les classes sociales. Naturellement l'existence d'autres stations, non étudiées ici, et servant d'exutoires aux grandes villes joue également.

* Les stations des Doukkala, El Jadida, Sidi Bouzid et Oualidia, sont le pendant vers le Sud des destinations balnéaires du Nord. Leur aire d'influence est relativement étendue. Aux flux traditionnels originaux de Marrakech s'ajoutent ceux plus récents des villes phosphatières, des petits centres des Doukkala et des Chaouia et de la métropole économique du pays, toute proche.

Se recoupant avec cette dernière, l'aire d'influence la plus récente est celle d'Agadir. Ces deux littoraux (le littoral des Doukkala et celui du Souss) se disputent les vacanciers de la principale ville de départ de la région, Marrakech. Mais un partage d'ordre socio-économique s'organise entre les deux destinations. Promue au rang de première ville touristique du pays grâce au tourisme international, Agadir étend progressivement son influence à d'autres régions. Elle arrive ainsi à capter des courants touristiques émanant de Rabat et de Casablanca.

Ce dernier exemple et d'autres (22) illustrent bien cette régionalisation des relations touristiques qui est loin d'être figée; elle est en perpétuel mouvement.

Cette régionalisation -plus spontanée que dirigée- des déplacements touristiques confirme les conclusions tirées à la fin du Livre précédent (23) et concernant la participation -timide, certes, mais réelle- des flux touristiques à la structuration de l'espace marocain. Les sous-espaces régionaux qui découlent de cette vie de relations interurbaines relèvent plus de l'espace mental et de l'espace vécu, mais appartiennent aussi à "*l'espace qui, en définitive, est celui que pratiquent quotidiennement les hommes*" (J. Bisson et P. Signoles, in J.F. Troin, 1985).

Mais plus que les regroupements spatiaux traduits par cette nette régionalisation, ce sont les regroupements socio-économiques des stations qui nous paraissent fournir la classification la plus pertinente de ses stations.

(22): Cf: *infra*, page 508 et Chapitre II.

(23): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre III.

II. UN ESPACE TOURISTIQUE PARTAGE.

Cette classification établie à partir de la formation sociale dominante au sein des différentes catégories sociales fréquentant les lieux touristiques, illustre - dans le domaine des loisirs et du tourisme - l'exagération des mécanismes de ségrégation socio-spatiale affectant l'ensemble du Maroc. Nous reprenons, de ce fait, dans ce qui suit nos stations en les répartissant en trois ensembles. Ces derniers correspondent en gros aux trois groupes sociaux dégagés plus haut: les classes supérieures, les couches moyennes et les catégories sociales démunies. Les stations qui feront l'objet, plus loin, d'études de cas approfondies ne seront que mentionnées.

A. LES STATIONS DES CLASSES SUPERIEURES.

Les caractères généraux communs à ces stations ont déjà été définis plus haut. Deux sous-groupes s'y individualisent : les villes d'Agadir, Al Hoceïma et Tanger d'une part et les stations de Sidi Bouzid, Pont Blondin et Bouznika d'autre part. Les deux dernières stations illustrent assez bien ce type de destinations (24).

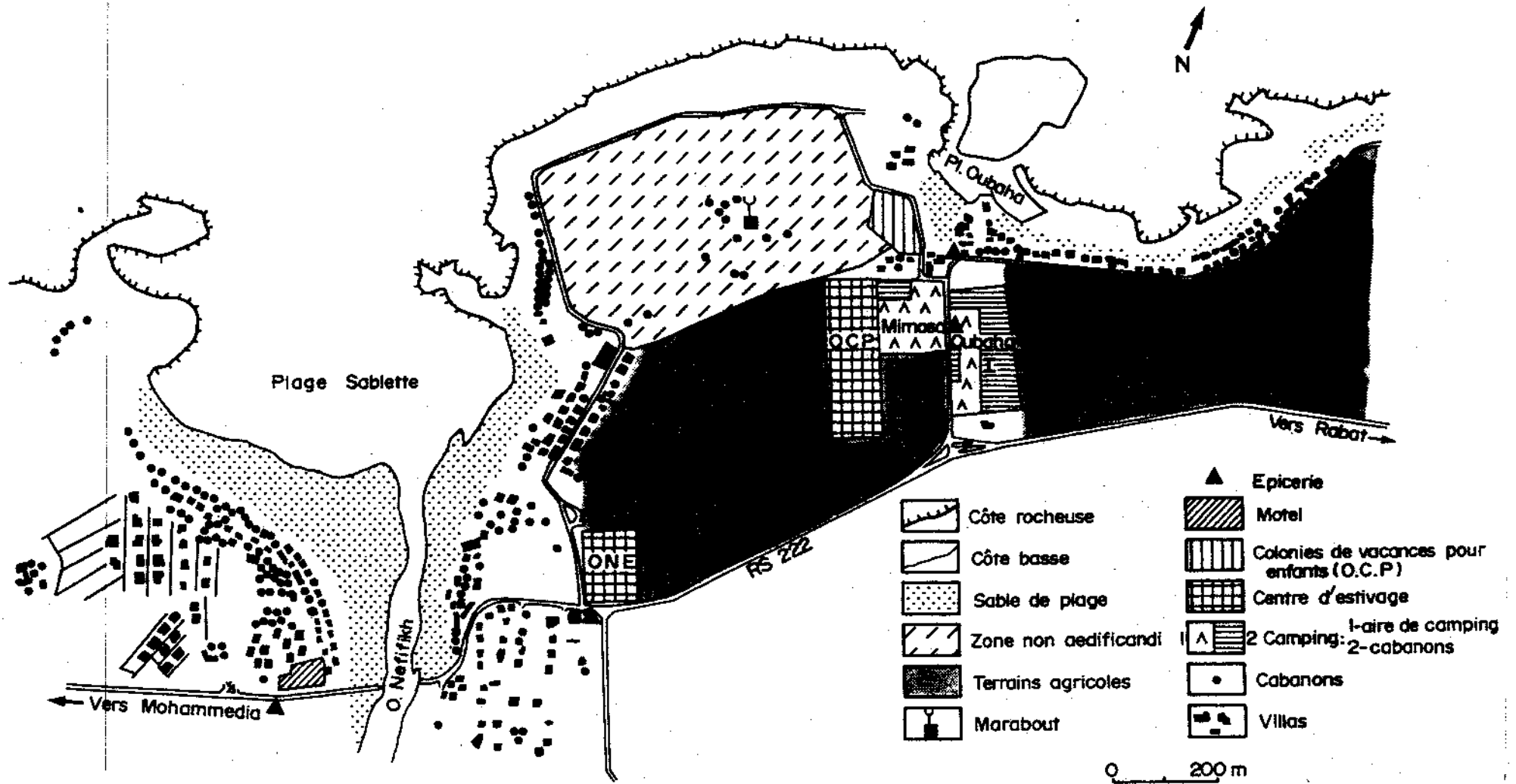
Pont Blondin et Bouznika: de l'héritage colonial à la plage de banlieue pour hauts fonctionnaires de l'Etat, industriels, commerçants et professions libérales.

Héritées toutes deux de l'époque coloniale, ces stations sont pratiquement investies par des flux émanant de deux villes régionales: Rabat et Casablanca.

Les premières implantations touristiques sur ces deux sites littoraux remontent aux années 1920, suite à une demande en loisirs balnéaires émanant des colons qui exploitaient les fermes des plaines atlantiques (régions de Skhirat, Bouznika et Ben Slimane) et des industriels et hommes d'affaires français installés à Casablanca et Mohammedia. A Bouznika, une dune bordière dominant une longue plage de sable fin supporte une rangée de cabanons. A Pont Blondin, le site d'estuaire (Oued Neffikh), s'ouvrant sur une vaste plage dominée par les dunes du quaternaire, conjugué à la proximité de la métropole économique et à la présence sécurisante d'un camp militaire, fixe deux premiers noyaux de cabanons sur les deux rives de l'estuaire.

(24) : *Sidi Bouzid et Tanger ont été retenues comme représentatives de leurs groupes pour faire l'objet d'une étude de cas approfondie (cf: infra, Chapitre II); quant à Agadir et Al Hoceïma, le poids du tourisme international y est tel qu'elles sont peu représentatives des manifestations du tourisme interne.*

FIG. 131. OCCUPATION DU SOL A PONT BLONDIN.



Source: Photographie aérienne (1987) et relevé du terrain (1987)

La récupération des résidences secondaires par la bourgeoisie d'affaires casablancaise d'un côté (Pont Blondin) et les hauts cadres de l'administration de Rabat (Bouznika) d'autre part, commence dès les premières années de l'Indépendance pour s'accélérer après 1970 (25). Contrairement aux plages se trouvant immédiatement au Sud de Rabat (26), Bouznika et Pont Blondin n'ont fait l'objet jusqu'à maintenant d'aucune opération d'aménagement (27). Cette situation a été propice à la fois à une grande mobilité foncière et à des extensions spatiales parfois anarchiques doublées de modifications architecturales. De ce fait, le contenu résidentiel de Pont Blondin est le résultat d'une forte sélection socio-économique, puisqu'il héberge aujourd'hui l'élite économique. Presque 30 % des enquêtés appartiennent au circuit moderne supérieur (26,4 % revenant au secteur privé : chefs d'entreprises, professions libérales supérieures, etc..) (28) et 59 % aux couches supérieures des classes moyennes. C'est grâce à un important camping recevant les jeunes de Rabat-Salé que Bouznika a un profil social un peu moins sélectif. Les classes supérieures y représentent toutefois 21 % de l'échantillon total et les classes moyennes 55 %, les groupes démunis, les élèves et étudiants constituant le reste.

Bien qu'ayant une fréquentation avant tout nationale, les deux stations constituent aussi une destination pour un important et original flux d'étrangers. 10 % des propriétaires des résidences secondaires de Pont Blondin sont étrangers. La plupart sont des Français (8 % des propriétaires) dont l'installation remonte à l'époque coloniale. Certains s'y sont retirés définitivement pour leur retraite; d'autres continuent à occuper leurs demeures entre trois et six mois par an; d'autres, enfin, ont laissé leurs propriétés en héritage à leurs descendants. Ceux-ci, vivant en grande majorité en France, y viennent pour leurs vacances d'été. Nous retrouverons ce contact continu avec le Maroc dans d'autres stations, telle Moulay Bou Selham.

Le maintien de ces attaches explique en partie la survivance du cabanon en tant que mode d'hébergement. C'est surtout le cas à Bouznika où 64 % des résidences sont encore sous la forme de construction légères en bois. A Pont Blondin, par contre, la station est en train de changer rapidement de physionomie. Les nouveaux propriétaires de cabanons les détruisent systématiquement pour ériger à leur place de coquettes villas. Ce processus se rencontre avant tout sur

(25): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre IV.

(26): Cf. *infra*, Chapitre II.

(27): Un plan d'aménagement a été produit pour Pont Blondin mais n'a jamais été appliqué. Quant à Bouznika, l'administration fait état régulièrement d'un plan qui serait en préparation, mais qui jusqu'ici n'a pas encore vu le jour.

(28) : Pour mesurer l'importance de cette forte concentration de l'élite, rappelons que ce secteur supérieur moderne est évalué pour l'ensemble du Maroc à 3 % et qu'il constitue 11 % du total de notre échantillon enquêté sur les lieux de séjour touristique.

la rive droite, où ne subsiste plus que l'ensemble de cabanons attenant au terrain militaire (figure 131). C'est sur cette rive aussi que les Offices de l'Electricité (O.N.E) et des Phosphates (O.C.P) ont édifié de grands centres d'estivage ou de colonies de vacances réservés à leurs cadres de Casablanca. Ces stations frappent par l'exclusivité de la résidence secondaire comme mode d'hébergement. Le camping, lorsqu'il existe, est un camping classé et d'un certain standing. A Pont Blondin, les deux campings Mimosa et Oubaha I proposent même des cabanons à la location. L'hôtel est pratiquement absent. La rive gauche, appelée aussi Sablette, présente une autre physionomie due à l'avancée du front d'urbanisation venant de Mohammedia. Les lotissements balnéaires du littoral nord de Mohammedia, ayant dès à présent envahi les plages de Monica et de Manesmann (29), vont à la rencontre d'un autre lotissement prenant appui sur la rive gauche dans la station balnéaire de Pont Blondin, la jonction devant se faire dans les trois ou quatre années à venir (M. Berriane, 1988). Ici, les villas de standing et de grandes superficies (superficie moyenne autour de 600 m²) se multiplient en arrière de la première rangée de cabanons de front de mer de la première phase. Cette urbanisation n'est certes pas liée au seul tourisme, mais celui-ci, ayant valorisé le front de mer, a guidé en quelque sorte l'urbanisation. Nous retrouverons ce processus dans d'autres situations.

Cette effervescence s'explique par le fait que nous avons là deux stations de banlieue telles que nous les analyserons plus loin (30). Rabat et Casablanca fournissent ensemble -nous l'avons déjà vu- plus de 80 % des estivants enquêtés à Bouznika et à Pont Blondin. Ces deux villes contrôlent la presque totalité du parc de résidences (avec une quasi-dominance de Casablanca), les estivants originaires des autres villes se contentant du séjour dans les campings. La fonction de banlieue balnéaire apparaît aussi à travers les fluctuations hebdomadaires de la circulation automobile originaire des deux capitales et en direction de la station (figure 132). Les pointes correspondant à la mi-journée et à la fin d'après-midi et révélées par la courbe des arrivées de voitures au cours d'un jour ouvrable, suggèrent bien les déplacements des chefs de familles entre leurs lieux de travail (Rabat ou Casablanca) et les lieux de séjour des familles sur la plage. Celles-ci s'y installent dès la fin du mois de juin, à la fermeture des écoles -et même parfois plus tôt- jusqu'à la mi-septembre.

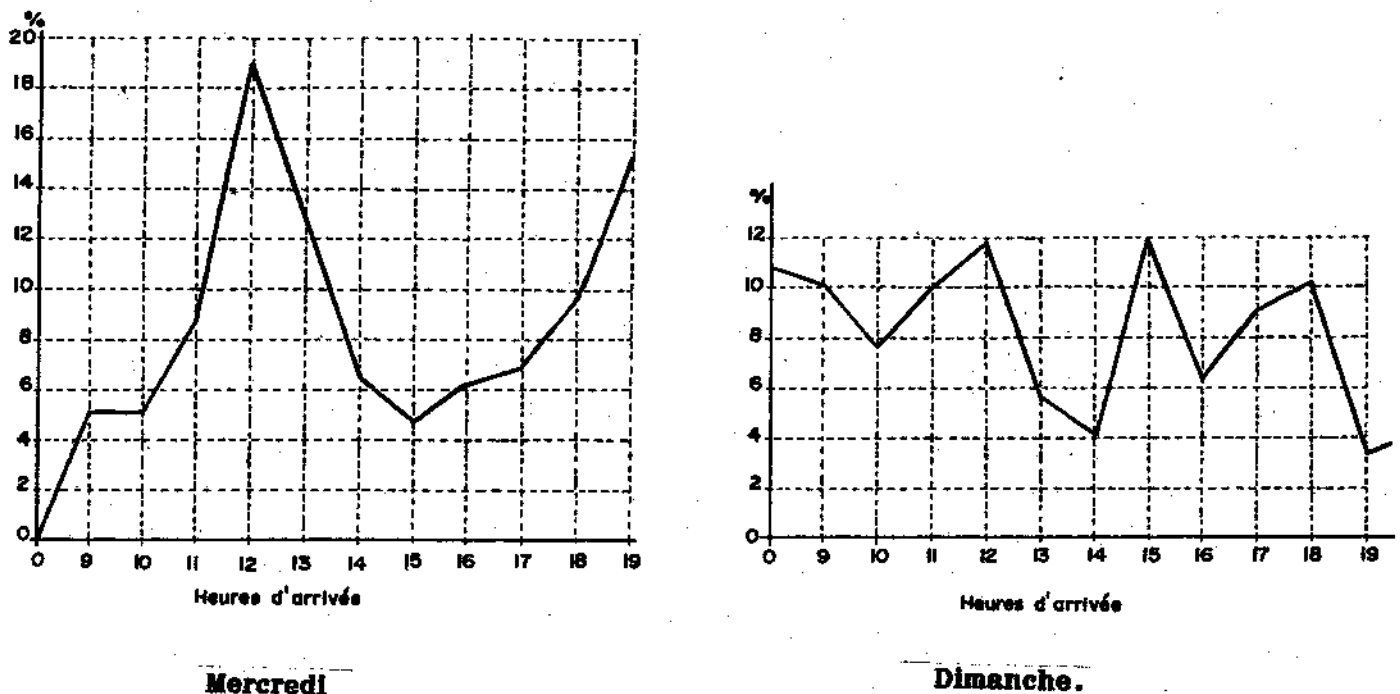
Pont Blondin et Bouznika représentent donc deux stations de banlieue où se projettent les besoins en loisirs et en tourisme de la classe possédante de Casablanca et de Rabat, dont l'emprise est telle qu'elle exclut toutes les autres classes. Cette élimination se traduit par trois faits. Les campings non organisés

(29): Cf: *Infra*, Chapitre II, figure 161.

(30): Cf: *Infra*, Chapitre II.

sont progressivement éliminés (31); seuls subsistent trois campings classés dont les prix de séjour sont hors de portée des bourses des ménages aux revenus limités. Les lignes de transports en commun entre la plage de Pont Blondin et Mohammedia qui se trouve seulement à quelques kilomètres de Pont Blondin, sont inexistantes, ce qui limite les visites occasionnelles de ces plages aux seules personnes motorisées (32). Les commerces et services, enfin, sont rares (figure 131); Le contraste avec leur abondance sur les stations à clientèle moyenne ou démunie est saisissant et s'explique par la motorisation de la totalité des ménages résidant dans ces deux stations et la volonté d'en écarter ceux qui ne sont pas motorisés.

FIG.132 - FLUCTUATIONS HORAIRES DES ARRIVEES DE VOITURES A PONT BLONDIN ET A BOUZNIKA. (été 1983)



Source: enquête "lieux d'arrivée" (1983, 1984 et 1985)

(31): A partir du début juillet de chaque année, des rondes régulières de gendarmes empêchent toute installation "sauvage". Ces campagnes menées sous prétexte de lutter contre la pollution de l'environnement se limitent aux environs de ces stations alors qu'elles n'inquiètent pas les campeurs ailleurs.

(32): Il est à ce propos significatif que le pont qui traverse l'oued Nefikh reliant ainsi la station de Pont Blondin à la ville de Mohammedia, ne soit pas encore réparé après son effondrement, ce qui oblige les habitants venant de Mohammedia ou de Casablanca à effectuer un long détour par l'autoroute pour rejoindre la station touristique.

B. LES STATIONS DES CLASSES MOYENNES ET DES GROUPES TRANSITIONNELS.

Ce sont des destinations occupant une position intermédiaire entre les sites fréquentés par les catégories relativement pauvres et les stations des classes aisées. L'hétérogénéité sociale de la catégorie des classes moyennes et l'arrivée de ménages issus des groupes sociaux démunis -n'écartant pas la présence parfois remarquable du secteur supérieur- font que ce groupe de stations est le moins homogène. La difficulté rencontrée pour classer ici une station comme Moulay Bou Selham illustre bien cette hétérogénéité. La ville d'El Jadida, destination traditionnelle des flux issus des villes du Maroc intérieur, et le centre de Oualidia associant la fonction d'accueil à celle de centre de services pour le secteur maraîcher de l'Oulja, nous semblent bien représenter ce groupe.

1. El Jadida: une fonction d'accueil relativement ancienne et un succès de la location chez l'habitant.

Située à 90 km. au Sud de Casablanca, El Jadida (81 000 habitants au recensement de 1982) tient sa fonction de ville d'accueil touristique de l'époque du Protectorat. Le plan d'aménagement conçu en 1916 par l'administration française prévoyait déjà un centre balnéaire le long de la grande baie située à l'Ouest. Dès cette époque, et alors que le tourisme international n'arrivait pas à se développer, la ville se spécialise dans l'accueil des résidents français et d'une minorité de la bourgeoisie marocaine. Les colons français y voient le "Deauville marocain": la longue promenade de front de mer et les spacieuses allées bordées de palmiers ainsi que les parcs de l'ex-hôtel Marhaba datent de cette période. Mais, grâce à son important mousslem de Moulay Abdallah (situé à quelques km au sud de la ville) et ses traditionnelles réunions équestres drainant de nombreux cavaliers et parieurs des Doukkala, la ville d'El Jadida bénéficie aussi d'un pouvoir d'attraction sur les populations marocaines. Elle devint ainsi très vite le principal débouché balnéaire des habitants de la ville de Marrakech. Ceux-ci, fuyant les chaleurs excessives du Haouz durant les mois de Juillet et d'Août, l'ont fréquentée dès l'époque coloniale. Depuis, les flux issus de Marrakech se sont maintenus avec régularité; ils se sont même amplifiés au cours des années en intégrant des couches moyennes et inférieures et en donnant à la fréquentation touristique d'El Jadida son caractère populaire spécifique. La migration estivale vers El Jadida ayant déjà fait l'objet d'études détaillées (R. Chakir, 1985 et M. Berriane, 1986), nous nous limiterons ici à souligner les points majeurs, tout en renvoyant le lecteur aux études antérieures.

En effet, la fréquentation touristique d'El Jadida illustre quelques-unes des spécificités les plus marquantes du tourisme intérieur marocain: la prédominance d'une ville émettrice principale -avec, en même temps, un certain élargissement de l'aire de recrutement des touristes à de nouvelles villes-, le poids relatif des classes moyennes parmi les visiteurs et la diffusion du tourisme dans l'espace urbain par le biais de la location chez l'habitant.

TABEAU.64 ORIGINES ET MODES D'HEBERGEMENT DES TOURISTES D'EL JADIDA (EN POURCENTAGE).

Ville d'origine des touristes	Hébergement en dur	Hébergement en camping	Total
Marrakech	49,3	16,1	34,3
Casablanca	21,3	25,8	23,4
Khouribga	14,7	6,5	10,9
Rabat-Salé	10,7	9,7	10,2
Safi	1,3	1,6	1,5
Beni Mellal		8,1	3,6
Meknès		9,7	4,4
Settat		3,2	1,5
Agadir		1,6	0,7
Khémisset		1,6	0,7
Reste des villes	2,7	16,1	8,8
Total	100 %	100 %	100 %

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée, 1983

Il est, en effet, connu depuis longtemps qu'El Jadida est la plage de Marrakech. Cette dernière ville lui fournit 34,3 % de ses visiteurs (33). R. Chakir (1985) avance un pourcentage plus élevé (45 %), mais souligne à juste titre la diminution régulière du flux de visiteurs *marrakchi*. En effet, arrivés récemment, des flux en provenance de Casablanca, Rabat-Salé et Khouribga participent désormais pour 44 % dans l'effectif total des visiteurs, ce qui a pour conséquence la baisse sensible de la part relative de Marrakech. Les touristes originaires de ces villes utilisent avant tout les moyens d'hébergement en dur (hébergement chez les parents et amis, location chez l'habitant et secondairement hôtel). Ils représentent 96 % du total des touristes enquêtés au sein de ces structures d'hébergement. D'autres villes plus lointaines (Agadir, Fès, Meknès, Khémisset) sont également présentes. Leurs habitants fréquentent avant tout le camping puisque 42 % des campeurs étaient originaires de ces villes. Ce sont des touristes qui ont commencé à fréquenter El Jadida depuis quelques années seulement et qui n'ont, par conséquent pas encore établi de contacts continus nécessaires à la pratique de la location, et ne sont pas des clients aussi fidèles que les *Marrakchi*.

Les raisons de l'élargissement du champ de recrutement des touristes d'El Jadida sont multiples. Outre le facteur général de la diffusion des habitudes des départs en vacances touchant d'autres villes que Marrakech, il faut envisager quatre autres facteurs plus ou moins spécifiques d'El Jadida. Le poids de Casablanca, grande ville génératrice de flux touristiques, est considérable dans une destination de proximité comme l'est El Jadida. Les relations tissées par l'émigration interurbaine temporaire ou définitive entre les villes d'origine de

(33): D'après les résultats de nos enquêtes "lieux d'arrivée".

l'exode et les villes de résidence sont -quoil qu'on en dise- assez fortes, l'émigré gardant des liens continus avec son lieu d'origine. De ce fait, El Jadida, grand foyer d'émigration vers Casablanca, enregistre chaque été de nombreux retours de vacances des familles *jdidi* établies dans la capitale économique (34). Les relations établies avec les "villes des phosphates", comme Khouribga (R. Chakir, 1985) qui se renforcent d'année en année, sont aussi à l'origine de nouveaux flux originaires de la ville minière. Petite ville somnolente et en perte de vitesse -du moins jusqu'aux interventions massives de l'O.C.P- El Jadida offrait des conditions de séjour favorables car d'un coût peu élevé. Ceci renforçait son pouvoir attractif sur les couches sociales démunies (petits artisans producteurs et apprentis, petits métiers, commerçants de détail, etc..).

Ce dernier facteur explique le profil socio-professionnel assez diversifié du touriste d'El Jadida. Le tableau 65 souligne bien cette originalité : un secteur supérieur pratiquement absent, des classes moyennes constituant plus de la moitié des estivants (52,6 % contre 45,5 % seulement pour la moyenne générale de toutes les stations) et des classes démunies relativement bien représentées (26,9 %) comparativement à la moyenne générale (17,6 %). Parmi les classes moyennes, les enseignants toutes catégories confondues sont nettement plus présents à El Jadida qu'ailleurs; au sein des catégories démunies, les secteurs transitionnel et traditionnel sont sur-représentés par rapport à la moyenne. Nous avons donc là une station à la clientèle mixte avec un noyau dur constitué des classes moyennes, autour duquel gravitent les petits métiers traditionnels (Marrakech) et les employés, ouvriers et petits commerçants (Casablanca et Khouribga). Ceci produit un style de vacances assez particulier. Une ambiance toute populaire s'installe sur les avenues et dans les rues du centre chaque fin d'après-midi, où la foule appelle la foule et où l'esprit *marrakchi*, connu pour sa vivacité et son humour, crée une animation toute spontanée. Cette animation contraste avec le calme et la réserve qu'affichent les stations de Pont Blondin ou de Sidi Bouzid par exemple.

(34): Nous renvoyons ici au Chapitre III du Livre II et notamment la figure 110 (lieux de naissance et lieux de séjours des casablançais).

TABLEAU. 65 STRUCTURE, SELON LES GROUPES SOCIAUX, DES TOURISTES D'EL JADIDA

GROUPES SOCIAUX	H E B E R G E M E N T		
	en dur	en camping	total
Secteur supérieur	0	1,6	0,7
Classes moyennes	32,0	77,4	52,6
Enseignants	16,0	24,2	19,7
Fonction Publique	10,7	22,6	16,1
Privé et indépendants	5,3	30,6	16,8
Secteur transitionnel	20,0	9,7	15,3
Secteur traditionnel	13,3	1,6	8,0
Secteur inférieur	6,7	0,0	3,6
T.M.E	0,0	1,6	0,7
Elèves et étudiants	28,0	8,1	19,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : enquête de l'auteur sur les lieux d'arrivée, 1983.

Ce tourisme populaire pénètre profondément la ville. Pour appuyer cette affirmation, il faut rappeler qu'El Jadida dispose d'une capacité d'hébergement commerciale très faible se limitant à 2 hôtels classés de catégorie 4 étoiles (234 lits), peu fréquentés par les touristes nationaux, quelques petits hôtels de catégories inférieures ou non homologuées (425 lits), un complexe touristique (200 lits) et un camping municipal. Cette capacité ne peut satisfaire les besoins en hébergement que de 10 % environ du total des touristes nationaux -estimés entre 10 000 et 25 000 personnes- affluant vers El Jadida. En fait, et comme nous le savons, la majorité de ces estivants résoud le problème de l'hébergement en se logeant chez l'habitant: 49 % de nos enquêtés d'El Jadida louaient une partie ou la totalité d'une maison libérée par ses propriétaires. Ces derniers campent au mousslem de Moulay Abdallah ou se rendent dans la campagne environnante, réservant leurs logements à l'hébergement touristique (35); 27,6 % des touristes d'El Jadida résident chez des parents et amis; il convient de leur ajouter les 13 % déclarant utiliser une résidence secondaire, car ceci revient en fait à des retours dans la famille. L'hôtel (5,3 %) et le camping (9,2 %) satisfont les besoins en logement du reste des touristes enquêtés (36).

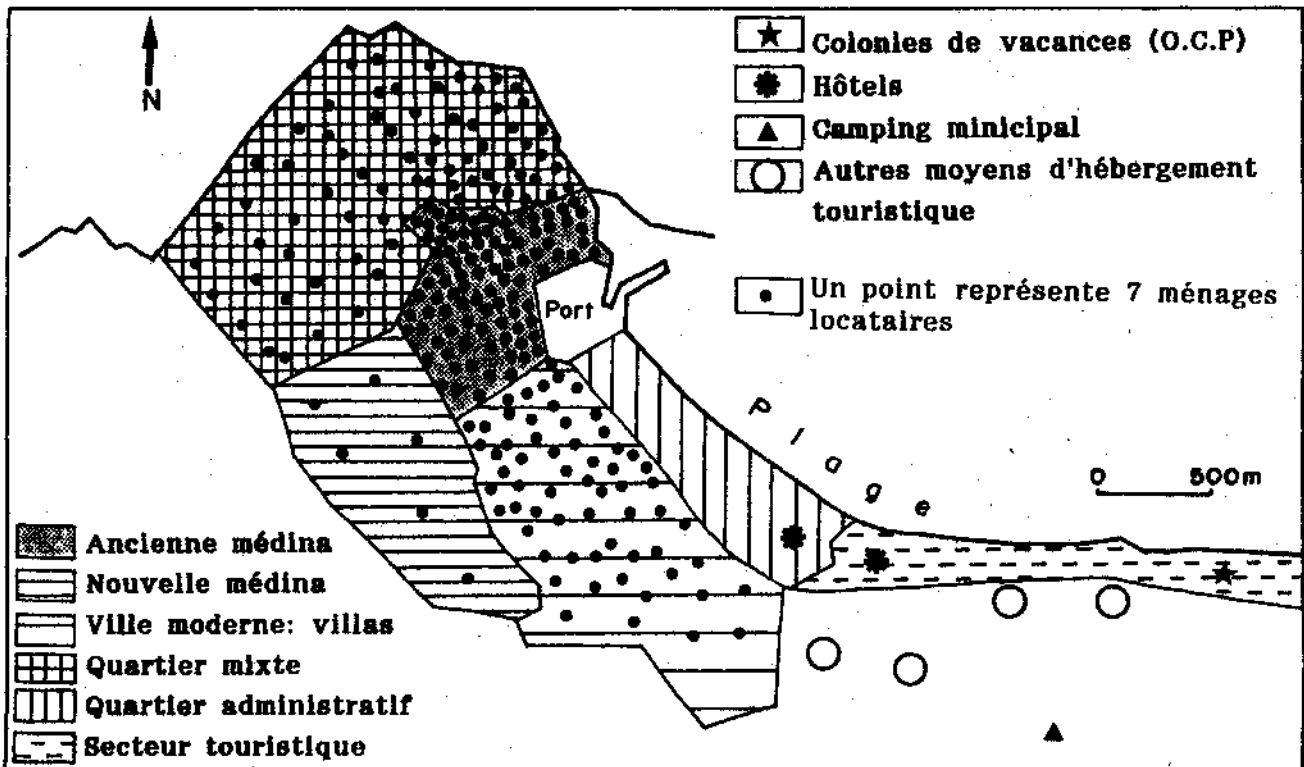
(35): Cf. supra, Livre II, Chapitre II et R. Chakir, 1985.

(36): Cf. Livre II, Chapitre II, figure 59, page 321.

Le résultat en est un tourisme qui est remarquablement diffus dans l'espace urbain. Il est, en effet, intéressant de constater (figure 133) le vide quasi-total en moyens d'hébergement du quartier touristique et balnéaire -prévu logiquement pour cette fonction d'accueil- contrastant avec les densités relativement élevées des vacanciers résidents dans les autres quartiers.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les conséquences éventuelles de cette pénétration profonde de la ville par ces flux de visiteurs. Notons seulement que pendant deux à trois mois de l'année, cette ville moyenne est le lieu d'un brassage de populations venues d'horizons divers, apportant avec elles leurs habitudes, leurs cultures et leurs traditions urbaines. Durant leurs vacances, ces populations établissent des contacts directs avec les habitants chez qui elles logent et auprès desquels elles s'approvisionnent. Il resterait à mesurer précisément les effets de ces échanges sur les petites villes, qu'elles soient naissantes ou déjà bien assises dans l'urbanité.

FIG.133 - INSCRIPTION DU TOURISME INTERNE DANS L'ESPACE URBAIN D'EL JADIDA.



Source: R. Chakir, 1985.

2) Oualidia : La double fonction de station d'accueil pour les citadins et de centre de services pour les ruraux marque bien le paysage.

Les cartes des figures 134 et 135 laissent apparaître un net dédoublement dans l'occupation de l'espace du centre de Oualidia. Sur le plateau et autour de la Kasbah, s'organise le centre urbain que dessert la route secondaire n° 121. Là, s'éparpillent l'habitat permanent et les équipements collectifs. Deux noyaux s'y individualisent: le noyau ancien d'une part et le quartier P.A.M créé au début des années 1970. Le développement de ce centre (900 personnes au recensement de 1971 et 2 640 d'après celui de 1982) est lié avant tout à l'agriculture maraîchère (une dizaine de coopératives) et secondairement à la pêche et à l'ostréiculture (200 personnes).

Au pied de la falaise morte et épousant la forme de la lagune se localise le centre balnéaire, deuxième ensemble de cette agglomération. L'occupation est là aussi relativement ancienne, puisque dès les années 1950 et avec l'introduction de l'économie maraîchère, apparaissent les premières résidences secondaires implantées à la fois par des colons de la région et les Français de Marrakech. Cette présence en bordure de la lagune est complétée par un hôtel et un Palais Royal plus ou moins abandonné aujourd'hui (figure 135). Mais si le centre urbain situé sur le plateau s'est développé uniquement entre 1969 et 1976 (quartier P.A.M essentiellement), le noyau balnéaire en contrebas a connu sa principale extension spatiale à partir de la deuxième moitié des années 1970, avec l'implantation du complexe balnéaire au Sud-Est de la lagune. En effet si, durant les années 1960, la fréquentation touristique de Oualidia se limitait aux habitants de Safi et à quelques *Marrakchi*, la diffusion des habitudes de départ et l'augmentation de leur taux au milieu de la décennie 1970, amènent à Oualidia des visiteurs d'El Jadida, Casablanca, Rabat, Khouribga et même de villes plus éloignées comme Fès et Méknès. Vu l'éloignement relatif de Oualidia et les difficultés d'accès (37), la fréquentation de cette station est toutefois sensiblement moins populaire que celle d'El Jadida, les classes supérieures y représentent 6,1 % du total des estivants (contre 0,8 % à El Jadida) et les classes moyennes 56 %.

(37): Il existe, en effet, peu de lignes d'autocars directes et le transit par El Jadida est souvent obligatoire.

**PLANCHE XVIII. DEUX STATIONS DE CLASSES MOYENNES:
EL JADIDA ET OUALIDIA.**

Photo 1: la ville d'El Jadida est profondément pénétrée par le tourisme national. Aussi bien la médina que les quartiers de la ville nouvelle offrent des possibilités de location.

Longeant la plage, le Secteur Touristique est par contre peu investi par ces touristes.

Echelle approximative: 1:20 000 ème - Année: 1986

1

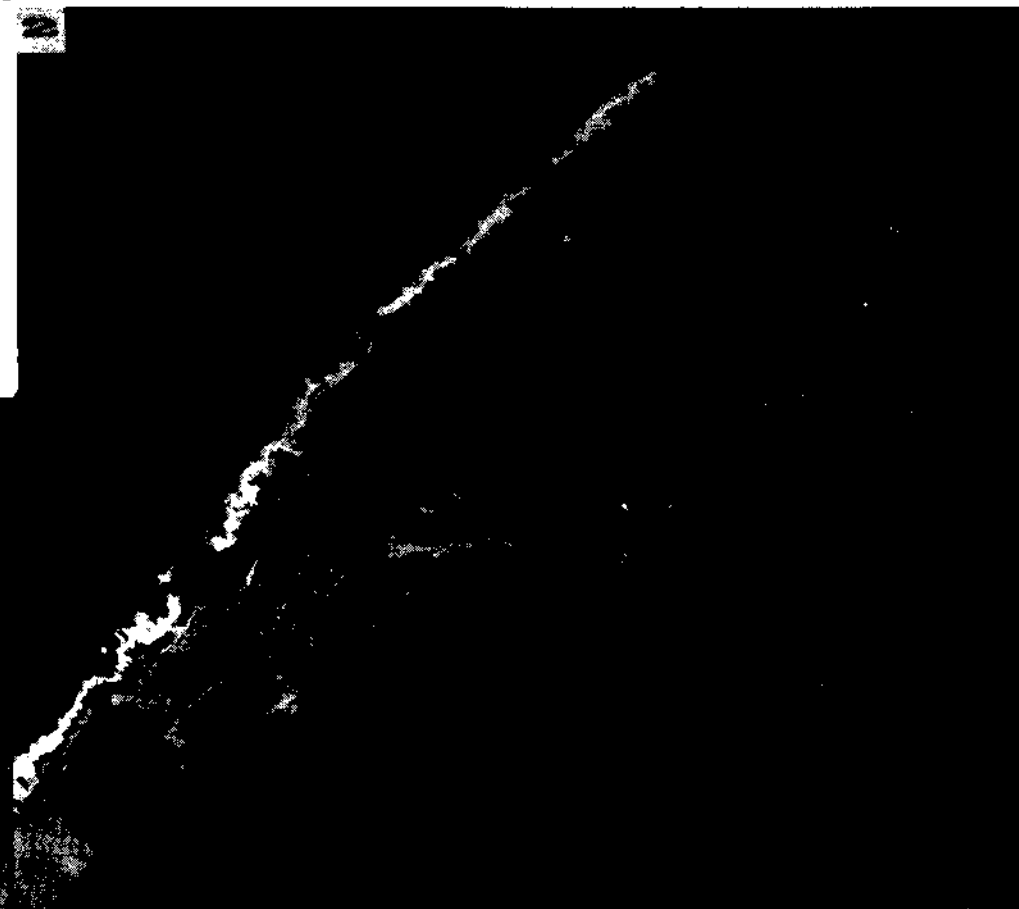
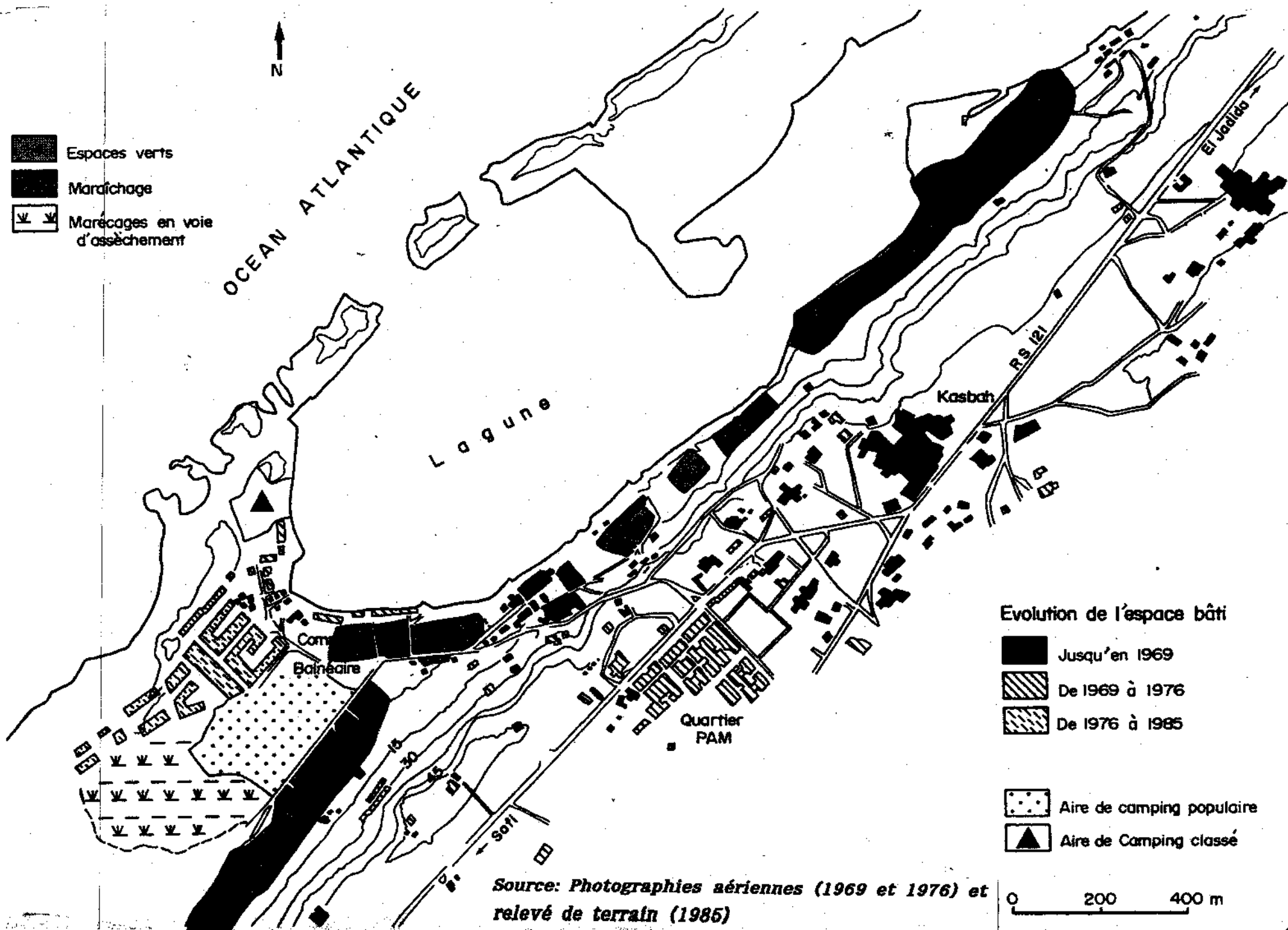


Photo 2: La station d'Oualidia: un centre dédoublé: sur le plateau se développe le centre urbain tourné vers l'activité maraîchère, alors que tout autour de la lagune et dans le sillon qui la prolonge vers le Sud-Ouest se localise le centre balnéaire.

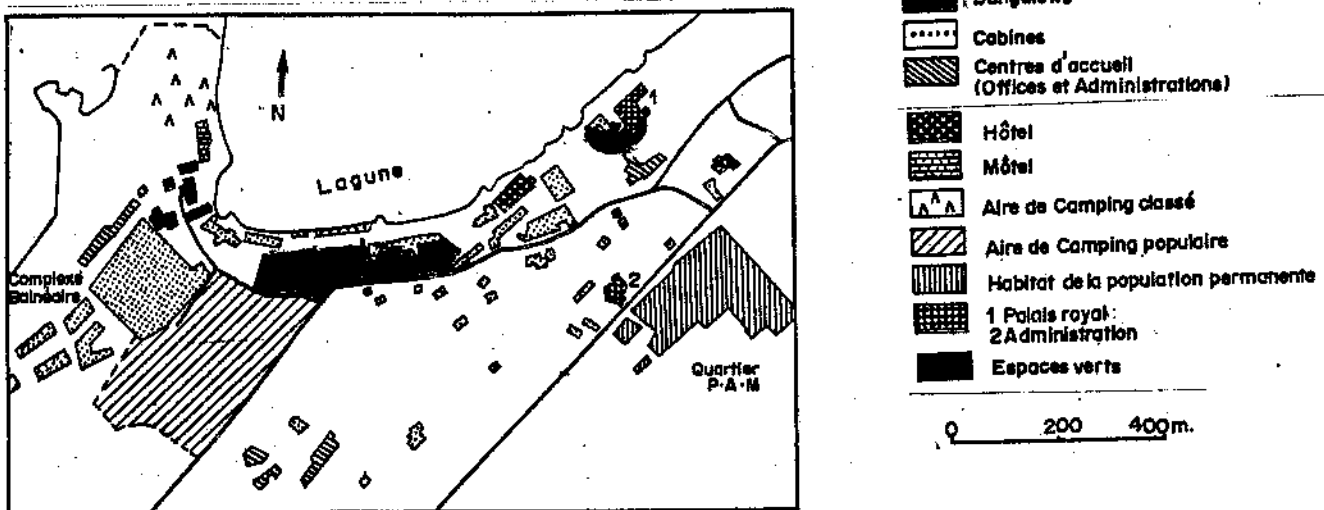
Echelle approximative 1: 20 000 ème - Année: 1987.

FIG.134 - EVOLUTION DE L'ESPACE BÂTI A OUALIDIA.



De ce fait, la commune rurale de Sidi Rhanem dont dépend administrativement le centre de Oualidia se lance -comme d'autres- dans une politique d'aménagement touristique destinée à récupérer et à fidéliser une partie de ces flux (38). C'est ainsi qu'à côté des résidences secondaires et de l'hôtel hérités des années 1950, un complexe balnéaire totalement pris en charge par la commune, est aménagé sur des terrains gagnés sur des marécages. Deux types de clientèle correspondant aux formations sociales définies plus haut sont visées. Pour les classes moyennes et supérieures, la commune crée un camping classé, un motel et des bungalows (figures 134 et 135). Ces différentes formes d'hébergement sont concédées chaque année à des gérants privés par une mise en location aux enchères. Un lotissement de villas est viabilisé et vendu soit à des particuliers soit à des entreprises (banque ou administration) pour la création de centres de vacances pour leurs employés. Pour les ménages aux moyens financiers plus limités, la commune gère directement un camping dit populaire ou communal et des cabines de plages. Cet exemple d'intervention directe d'une collectivité locale pour la création d'infrastructures d'accueil adaptées au tourisme interne n'est pas unique; nous reviendrons plus loin et avec plus de détails sur d'autres expériences de ce genre. Cette prise en main de la gestion de la station reste néanmoins en deçà de la demande interne. Celle-ci, en effet, s'est très vite adressée à l'habitant et le récent quartier P.A.M offre déjà des chambres meublées aux groupes de jeunes; 20 % des touristes enquêtés déclarent fréquenter ce mode d'hébergement (39)

FIG. 135. OCCUPATION DU SOL A OUALIDIA.



Source: Photographie aérienne (1969 et 1976) et relevé de terrain (1985).

(38): Une certaine compétition s'installe, en effet, à partir de ces années, entre les différentes communes littorales voisines qui disposent de sites favorables; cf: *infra*, Chapitre II.

(39): Ce pourcentage comprend aussi, bien sûr, les locations de villas en zone balnéaire.

C. LES SITES BALNEAIRES DES GROUPES DÉMUNIS : DES ESPACES PÉRIPHÉRIQUES DES GRANDS POLES TOURISTIQUES.

Ce sont des sites qui portent peu la marque du tourisme intérieur dans la mesure où ils sont le plus souvent peu ou pas équipés et ne portent de ce fait aucune trace durable de ce passage de tourisme. Leur étude présente cependant un intérêt certain, car elle permet de comprendre les comportements touristiques des groupes les plus démunis.

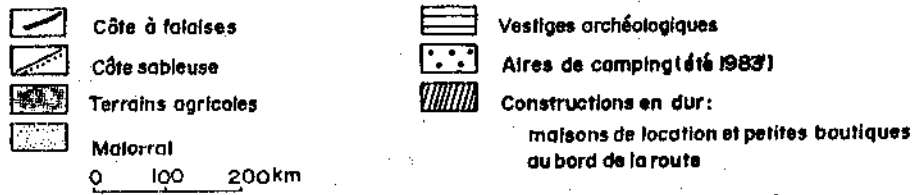
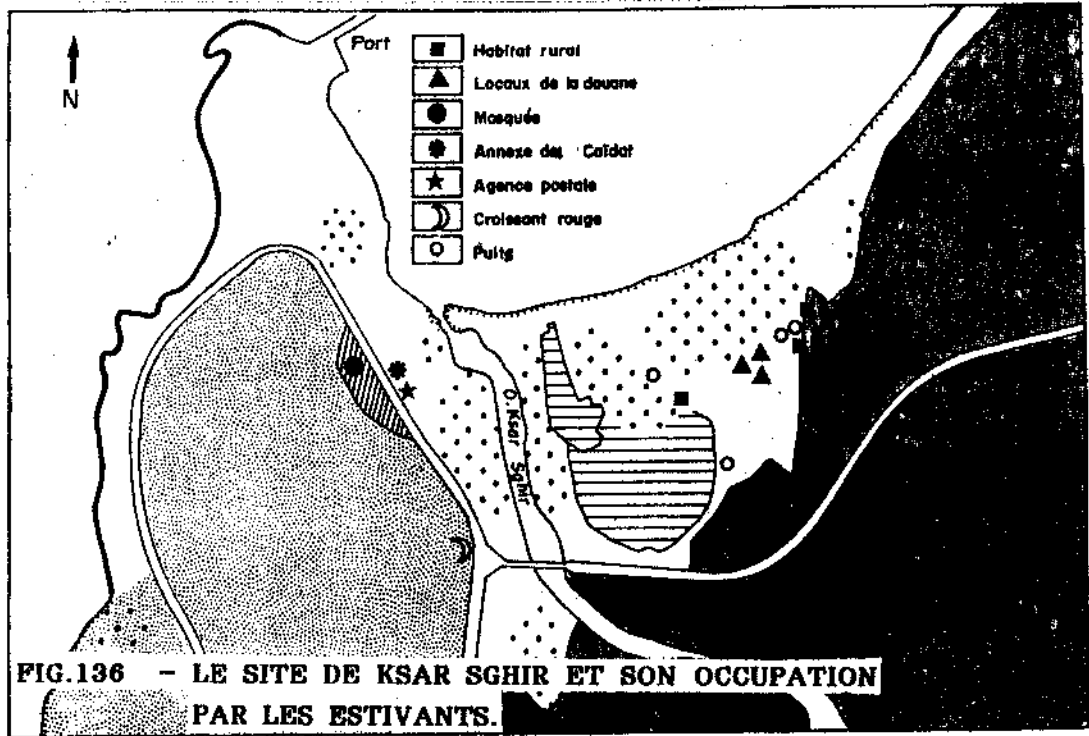
Nous les rencontrons dans la plupart des cas dans les environs immédiats des grands pôles balnéaires du tourisme international: Agadir, Al Hoceïma, Tanger et Tétouan. Les flux qui les atteignent comportent des groupes sociaux démunis, de jeunes inactifs (étudiants et élèves) et des T.M.E; comme partout, les classes moyennes n'y sont pas absentes. L'hébergement s'y fait de manière presque exclusive sous la tente dans des campings non organisés. Les moyens de transport, enfin, sont en grande partie des véhicules utilitaires.

La plage de Ksar Sghir située à 30 Km. de Tanger, en est le prototype. Elle nous permet d'analyser les raisons qui poussent des groupes et individus à venir y séjourner alors que les conditions de confort les plus élémentaires n'y sont pas réalisées.

Exception faite d'une plage sableuse d'un kilomètre de long sur une centaine de mètres de profondeur, se développant à la faveur de l'estuaire de l'oued Ksar Sghir et d'une côte en forme de crique abritée, le site présente pour ainsi dire peu de potentialités remarquables (40). Le manque criant d'équipements collectifs (eau potable, électricité, moyens d'hébergement) et la faiblesse des commerces et services (figure 136), conjugués aux inconvénients d'un lit d'oued asséché en saison estivale et, surtout, aux effets désagréables d'un vent fort et sec canalisé par le détroit et soufflant fréquemment, sont des handicaps certains.

Le site est pourtant pris d'assaut chaque été par quelques 5 000 à 8 000 campeurs que les autorités locales essaient de contrôler. Par le biais de 170 ménages enquêtés, nous avons essayé, au cours de l'été 1983, de toucher quelques 20 % (1 106 personnes) de ces campeurs. La clientèle de Ksar Sghir frappe par sa grande homogénéité: 44 % des ménages appartiennent aux classes moyennes, 31,4 % aux groupes démunis, le reste de l'échantillon étant partagé à part égale entre les travailleurs migrants à l'étranger et les élèves et étudiants. Les estivants sont dans leur majorité écrasante des jeunes et ils disposent de moyens financiers relativement faibles: 54,6 % sont titulaires d'un revenu mensuel se situant au dessous de 2 000 DH (33 % pour l'échantillon total).

(40): Le site offre une certaine richesse archéologique -qui n'est d'ailleurs pas encore exploitée- mais les touristes qui y séjournent sont peu attirés par ces centres d'intérêt. Ils contribuent d'ailleurs -sans le savoir- à leur dégradation.



Source : relevée de terrain (1983).

FIG.137 B - SITES INVESTIS PAR LES CAMPINGS NON ORGANISÉS DANS LA REGION D'AL HOCEIMA.

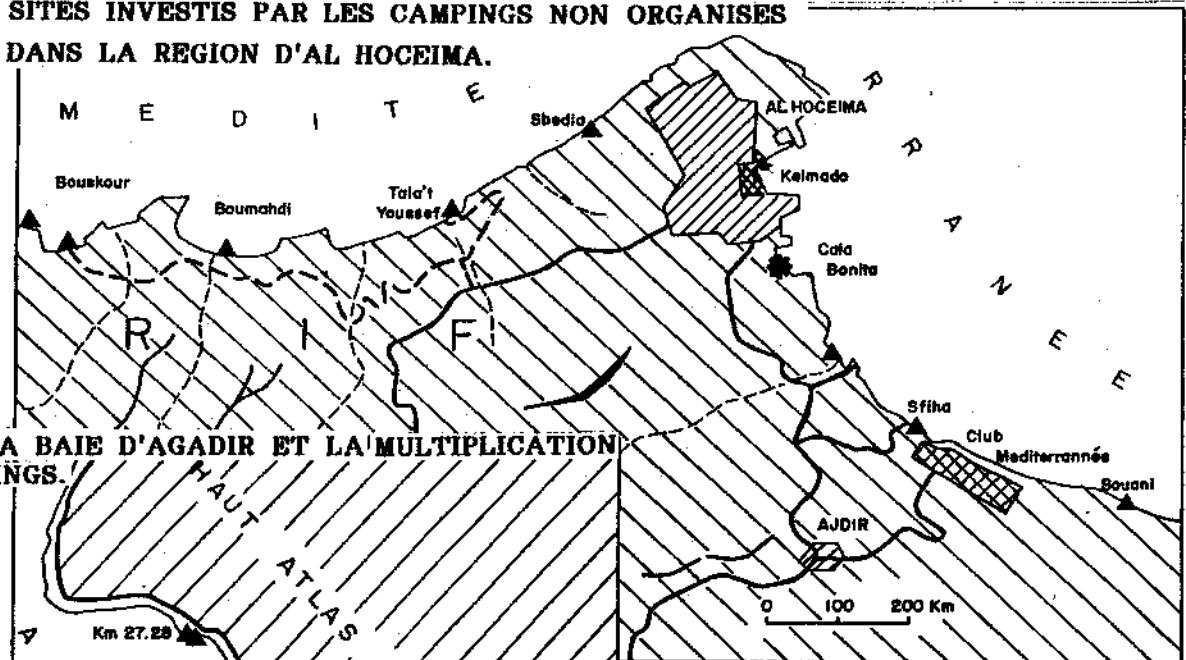
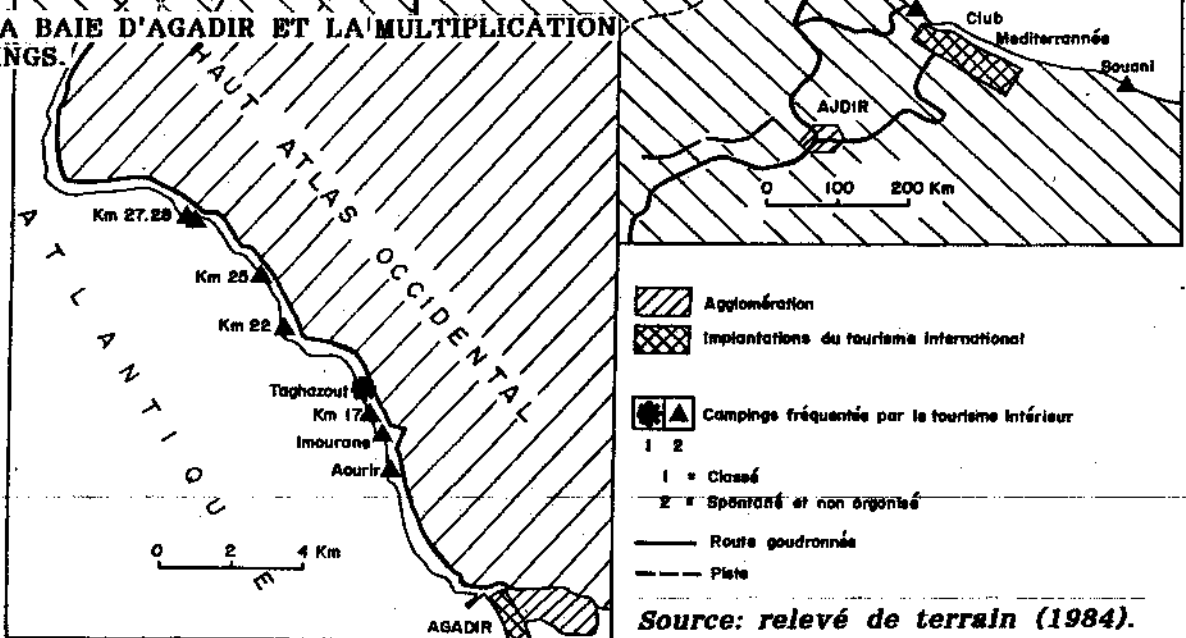


FIG.137 A - LA BAIE D'AGADIR ET LA MULTIPLICATION DES CAMPINGS.



Source: relevé de terrain (1984).

Au travers des déclarations des intéressés, plusieurs raisons reviennent pour expliquer cet afflux. Pour les habitants de Tanger (61 % des estivants), Ksar Sghir constitue un site où ils peuvent faire du tourisme à moindre frais: proximité, faible coût de la vie et absence des effets inflationnistes du tourisme international de la ville de Tanger. Vers Ksar Sghir se rabattent aussi certains des nombreux Tangérois libérant leurs logements permanents dans la ville du Nord à fin de location à des touristes venus du Sud. Ainsi une partie de l'important flux émis par Tanger vers la plage de Ksar Sghir est-elle liée au tourisme intérieur que reçoit la ville. Pour les estivants de Ksar Sghir venus d'ailleurs (Casablanca: 13 %, Rabat-Salé: 8,9 %, Fès-Méknès: 5,3 %, etc.), les motifs tournent autour de la fascination exercée par le Nord du pays en général et par Tanger en particulier sur les habitants de "l'intérieur" (41). Or les ménages aux revenus limités (et même certaines catégories des classes moyennes) qui arrivent à couvrir les frais du déplacement ne peuvent prétendre s'installer à Tanger, les modes d'hébergement et le coût de la vie dans cette ville étant inaccessibles. La proximité de Ksar Sghir permet donc un séjour dans le Nord, donnant lieu à une ou deux visites dans la ville du détroit. Ksar Sghir se trouve par ailleurs à égale distance (environ une trentaine de km) de Tanger, Tétouan et Sebta. Il est de ce fait bien alimenté en articles de contrebande envoyés par le préside espagnol et redistribués par les deux villes. Ces produits constituent, nous le verrons, un des attraits du Nord. Pour les habitants du Rharb (Souk Larba, Sidi Kacem, Ksar Lakbir) privés ces dernières années de leurs campings populaires de Moulay Bou Selham et d'Asilah (42), Ksar Sghir reste l'unique exutoire pour des séjours balnéaires. Tout ceci fait qu'à chaque été des navettes continues de camionnettes, se déplaçant entre Tanger et ce site, déversent estivants et matériel sur la plage de Ksar Sghir. Les camps de toiles s'organisent alors un peu partout dans la plaine côtière en mordant même sur les collines bordières de part et d'autre du lit de l'oued, à proximité du port, sur des parcelles de culture (43), dans le matorral, etc..(figure 136). Selon les années, la disposition des autorités locales à tolérer ou non l'extension du camping et les fermetures ou réouvertures d'autres campings du Nord, l'afflux est plus ou moins intense et l'extension spatiale des camps plus ou moins importante.

Nous assistons donc ici à un phénomène qui démontre la fausseté des théories excluant la présence d'un tourisme national au sein des pays en voie de développement et plus particulièrement parmi les couches sociales les moins avantagées (44). Celles-ci partent bien pour des séjours touristiques et projettent leurs besoins en loisirs balnéaires sur les espaces périphériques des grands pôles du tourisme international, selon deux mouvements opposés: un premier mouvement

(41): Cf: *infra*, Chapitre II.

(42): Cf: *infra*, ce même Chapitre, page 513.

(43): ~~Les paysans propriétaires de ces parcelles perçoivent dans ce cas des droits de camping.~~

(44): Cf: *supra*, Introduction Générale.

Intrarégional ou local pousse les couches défavorisées habitant le pôle touristique en question à le quitter pour s'établir dans sa périphérie. Le deuxième mouvement est inter-régional et attire des ménages des classes moyennes venant de régions lointaines vers ce pôle touristique; ne pouvant séjourner dans la station touristique en vogue en raison de la concurrence du tourisme international (moyens d'hébergement et coût de la vie), ces classes moyennes vont rejoindre également la périphérie.

Ce type de relations ne se limite pas au seul doublet Tanger/Ksar Sghir. Nous le rencontrons aussi au Nord d'Agadir (Agadir-baie), où plusieurs campings spontanés s'improvisent chaque été, renforcés par une demande supplémentaire émanant de jeunes touristes étrangers (figure 137 B). Ce phénomène se développe aussi dans les nombreuses criques de la baie d'Al Hoceïma et du littoral des Bokkoya où, cette fois-ci, les T.M.E originaires de la région jouent lors de leur retour du congé annuel un véritable rôle de pionniers (figure 137 A).

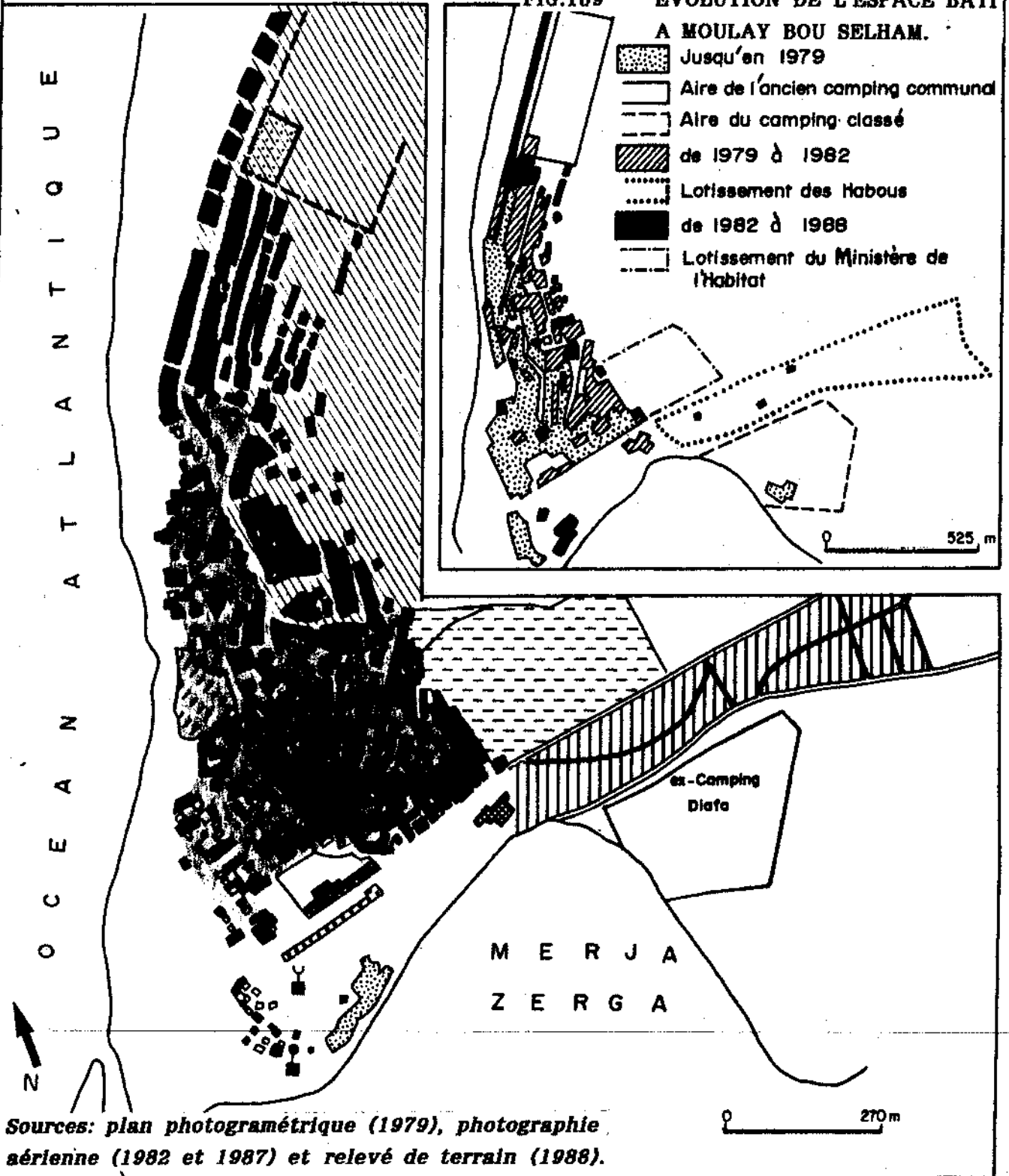
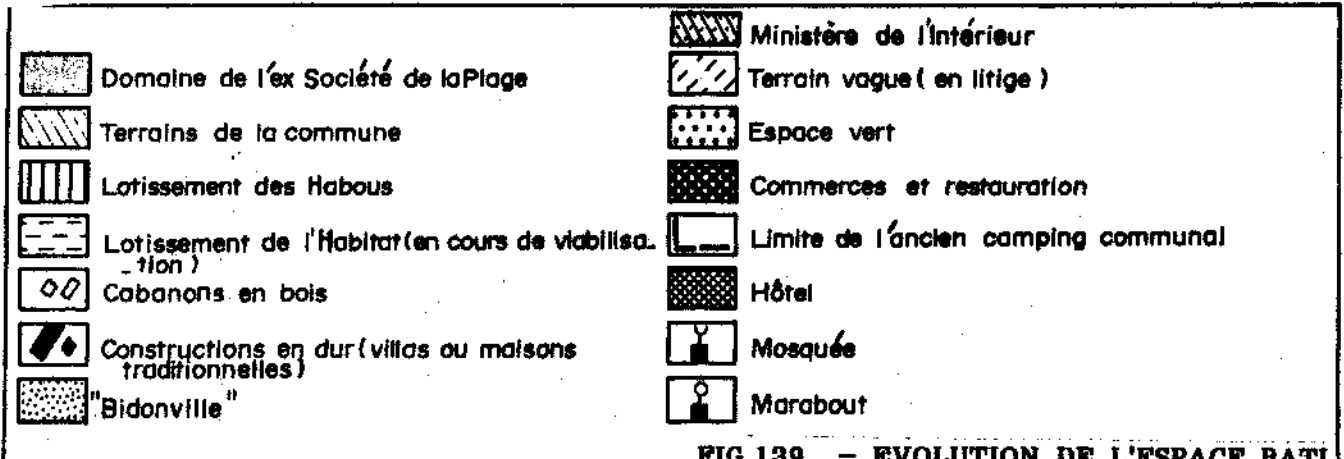
D. DES STATIONS TOURISTIQUES EN PERPETUEL RECLASSEMENT

La classification que nous venons de proposer des stations balnéaires correspond à un moment donné de l'analyse et ne traduit pas une situation figée. Une évolution, touchant presque la totalité de ces destinations du tourisme intérieur, aboutit à leur reclassement dans les groupes supérieurs, suite à une élimination plus ou moins brutale des catégories sociales les plus démunies. Le cas de la station de Moulay Bou Selham fournit un exemple très caractéristique de ces exclusions, se traduisant souvent par une restructuration et une urbanisation poussées de la station.

Rappelons rapidement que cette petite station de la côte du Rharb, dont la population permanente recensée est de 400 personnes, reçoit chaque été un flux de touristes évalué par nous-même à plus de 20 000 personnes (45). Le profil social des touristes marocains fréquentant Moulay Bou Selham est assez significatif de son évolution. Nous avons eu, en effet, assez de mal à classer de façon satisfaisante cette implantation dans l'un des trois groupes de stations dégagés plus haut. Dans la typologie établie selon le profil socio-économique, Moulay Bou Selham se situe parmi l'ensemble des destinations fréquentées par les groupes démunis (figure 124 A page 472), alors que, dans la typologie basée sur les conditions de séjour, cette destination appartient au groupe des stations à fréquentation mixte (figures 124 B et 124 C page 473). L'hétérogénéité du contenu social est un premier signe, extérieur, de l'évolution de cette station, évolution où nous pouvons distinguer deux phases de part et d'autre des années 1983-1985.

(45): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre II, page 98.

FIG.138 - OCCUPATION DU SOL A MOULAY BOU SELHAM.



Sources: plan photogramétrique (1979), photographie aérienne (1982 et 1987) et relevé de terrain (1988).

1. Jusqu'au début des années 1980, Moulay Bou Selham est une station à fréquentation plutôt populaire.

Moulay Bou Selham a été, dès l'origine, une des destinations privilégiées des classes supérieures, héritières de la colonisation française d'un important patrimoine immobilier. Découvert vers 1921 par quelques colons du Rharb et du Saïs (46), le site devient rapidement un lieu d'estivage des populations françaises de ces deux régions: en 1954-55, une centaine de cabanons édifiés sur une haute dune vive surplombant le grau de la lagune et une plage de plusieurs kilomètres de part et d'autre de ce grau (figure 138). Une "Société de la Plage", bénéficiant d'un bail de 90 ans, avait un titre foncier unique dont elle délivrait des duplicata indiquant la délimitation et le numéro de la parcelle.

Au lendemain de l'Indépendance, le mouvement de marocanisation observé ailleurs a été plus lent ici, en raison de l'éloignement relatif de la station des grandes villes. Néanmoins, des notables ruraux et des employés du Maghzen profitant de leurs positions sociales accaparèrent quelques cabanons. Puis, au cours des années 1960 et surtout 1970, un double mouvement d'acquisitions et de constructions porta le nombre de villas et de cabanons à 600 unités, dont la majorité écrasante est entre les mains de marocains résidant dans une ou deux villes du Rharb, à Meknès, Rabat et Casablanca. En 1983, nous avons pourtant rencontré 12 propriétaires et 17 locataires étrangers, soit au total 257 estivants non marocains. Cette présence étrangère n'aboutit pas à Moulay Bou Selham en suivant les canaux classiques du tourisme international. Il s'agit plutôt d'une importante présence de quelques familles, souvent françaises, restées fidèles à la station en y retournant régulièrement chaque été (deux familles y résidaient même de façon permanente en 1983).

La marocanisation de la station pour ce qui était des résidences en dur était donc le fait de familles aisées ayant récupéré, puis agrandi, le parc de logements de vacances. Le secteur supérieur moderne ne représentait pourtant que 5,1 % du total des estivants.

En fait, sur les 10 000 personnes touchées par notre enquête exhaustive d'Août 1983, 42 % étaient concentrées dans le camping communal (4 000 à 10 000 personnes selon les années), et 17 % logeaient dans le camping classé, soit presque 60 % du total des estivants (47). Le premier était situé à l'extrémité Nord de la station sur des terrains communaux s'étendant sur la même dune bordière et le creux interdunaire de l'intérieur (figure 138). Le deuxième avait été édifié par

(46): La première présence humaine d'importance sur ce site remonte probablement aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, lors du mouvement de résistance maraboutique aux pénétrations portugaise et espagnole, la zaouia de Moulay Bou Selham ayant été l'un des points forts de la défense du littoral. Concernant les circonstances de la naissance de la station au début de ce siècle, cf: supra, Livre I, Chapitre IV.

(47): Cf: supra, Livre I, Chapitre II, page 98.

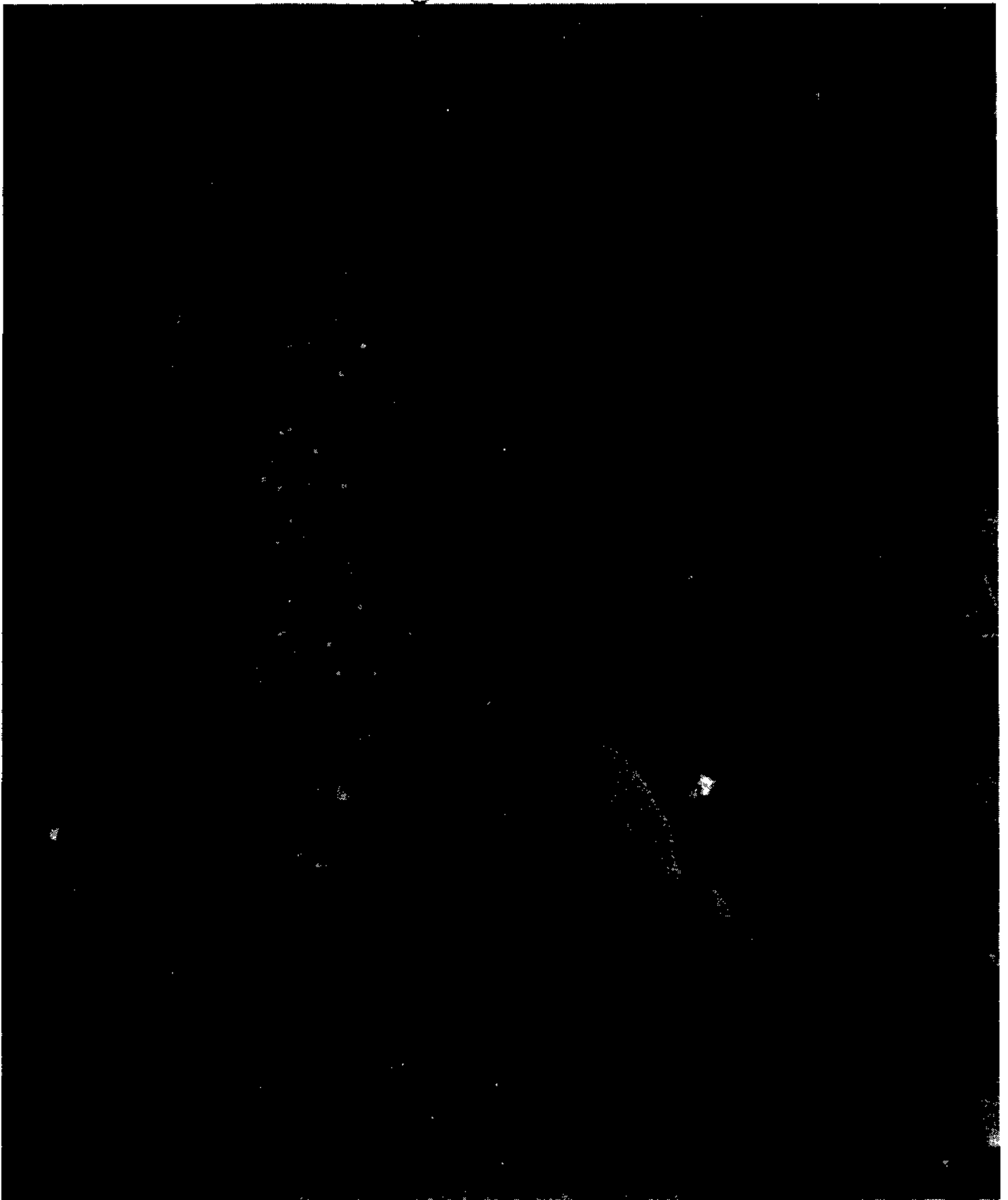


PLANCHE XIX. LA STATION DE MOULAY BOU SELHAM.

Moulay Bou Selham prend appui sur le grau de la lagune de la Merja Zerga tout en épousant la forme d'une très haute dune. Remarquer l'emplacement du camping classé, le lotissement des Habous qui le domine topographiquement et l'extension du centre vers le Nord sous forme d'un ruban de villas donnant directement sur la mer. Echelle approximative 1: 2 000 ème - Année: 1987.

la société hôtelière Diafa (48) au bord de la lagune, sur des terrains appartenant au domaine mais dont les habitants du douar proche avaient la jouissance pour l'exploitation des joncs.

Ce poids considérable des campeurs se répercutait sur le contenu social, déjà entrevu, de la station : 42 % d'estivants seulement appartenant aux classes moyennes et 33,2 % aux groupes démunis (31,4 % pour Ksar Sghir reconnue pourtant comme station typique de ces dernières catégories).

Avec un petit hôtel, *le Lagon*, qui avait été édifié par des investisseurs privés afin de répondre avant tout aux besoins des chasseurs fréquentant la région, la station de Moulay Bou Selham bénéficiait d'une structure d'accueil relativement variée et répondait aux attentes de diverses couches sociales. Elle était, en particulier, une destination très prisée des estivants issus des classes populaires.

Ceci se traduisait par une aire d'attraction relativement étendue. Les cartes de la figure 140, construites à partir des données exhaustives et en considérant le nombre de personnes -et non celui des ménages-, suggèrent le rôle joué par les campings classé et surtout communal, dans l'élargissement du champ de recrutement de la station. Pour la clientèle des villas et cabanons, le poids des villes du Rharb, mais plus encore celui de Méknès, rappelle l'origine géographique des anciens flux du temps de la colonisation, maintenus grâce à la récupération des anciens cabanons mais aussi grâce à des flux commerciaux qui perdurent (49). Mais la présence de Rabat, Casablanca et Marrakech atteste de l'arrivée d'une nouvelle clientèle aux villas imposantes. La clientèle du camping communal provient d'autres centres urbains plus lointains et apparus aussi de façon récente (figure 140 C).

Une autre caractéristique était une ambiance franchement populaire. A la diversité des moyens d'hébergement et à la pluralité des régions et des milieux sociaux d'origine des estivants, s'ajoutait le caractère rural du centre (50), pour faire de Moulay Bou Selham une station à la fréquentation et à l'atmosphère originales. Le camping populaire s'organisait comme un véritable moussem. Il contenait plusieurs souks et 8 fours s'installaient chaque été en plein camping pour cuire le pain traditionnel que chaque Marocaine tient à pétrir elle-même sous sa tente. Les paysans des alentours improvisaient chaque jour un souk où ils écoulaient, très tôt le matin, légumes, fruits, produits de basse-cour et lait frais,

(48): Cette société hôtelière à capitaux étatiques (O.N.M.T) gérait plusieurs hôtels et deux campings (Moulay Bou Selham et Mehdi). Elle a été dissoute, les établissements qu'elle gérait ayant été loués à des sociétés privées.

(49): Cf: *infra*, Chapitre III.

(50): Moulay Bou Selham est relativement éloigné d'une métropole régionale, il se trouve en outre à l'écart de la route principale à circulation inter-régionale et se situe dans une région agricole en plein dynamisme

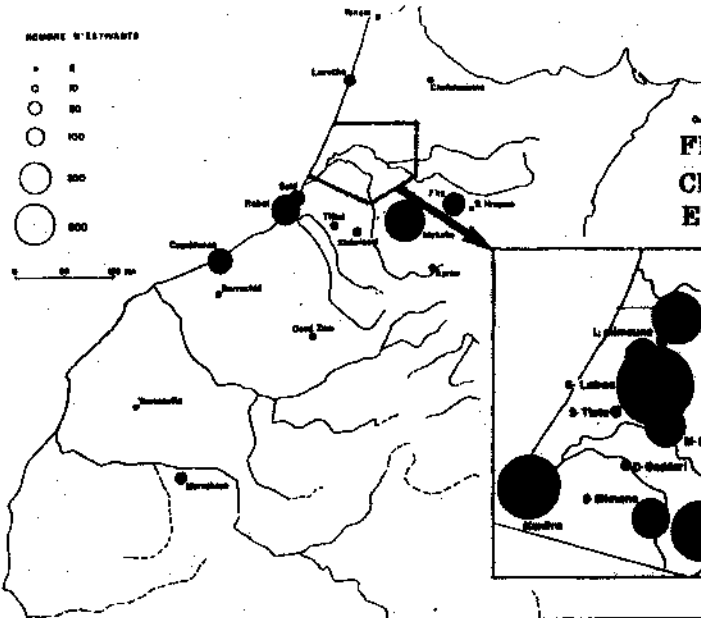


FIG.140 A - AIRE DE RECRUTEMENT DE LA CLIENTELE DE MOULAY BOU SELHAM (CABANONS ET VILLAS).

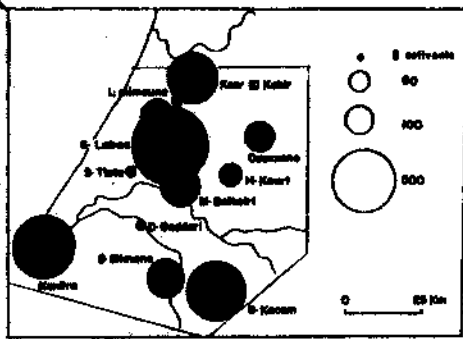


FIG.140 B - AIRE DE RECRUTEMENT DE LA CLIENTELE DE MOULAY BOU SELHAM (CAMPING CLASSE).

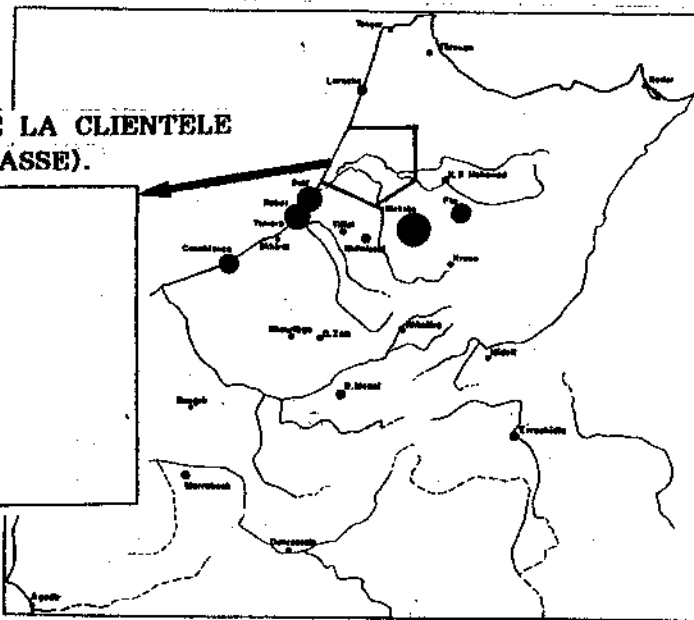
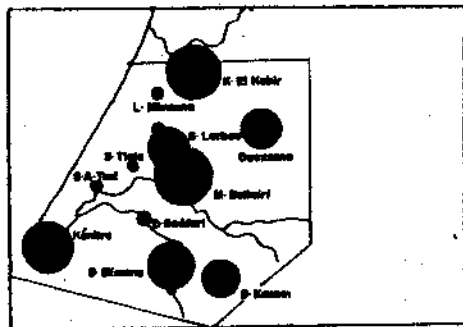
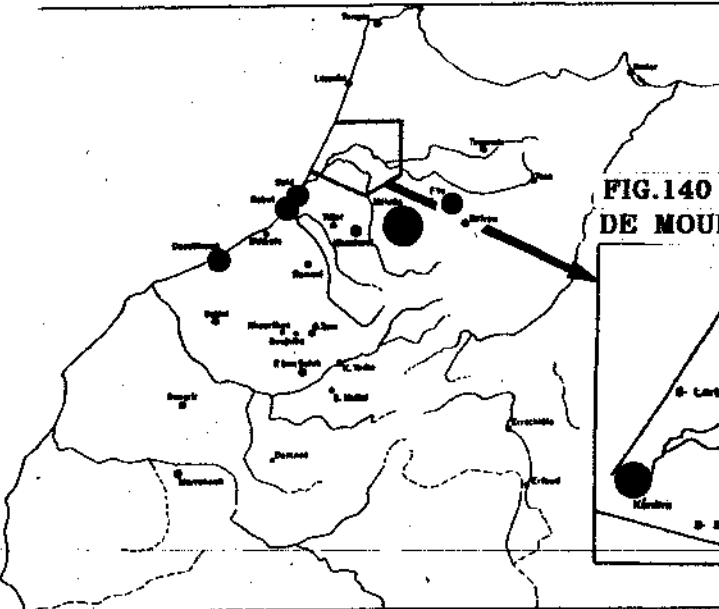
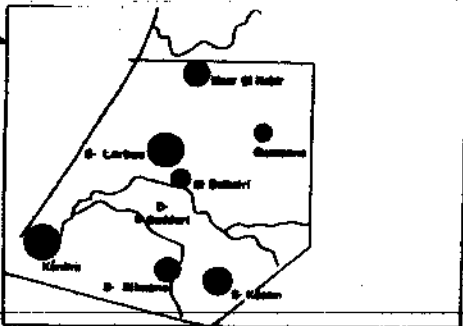


FIG.140 C - AIRE DE RECRUTEMENT DE LA CLIENTELE DE MOULAY BOU SELHAM (CAMPING COMMUNAL).



pour ensuite circuler au milieu des tentes en proposant les marchandises restantes aux ménagères en vacances. Le soir, des spectacles organisés ou spontanés s'installaient jusqu'à une heure tardive. Sur la plage, des attroupements se constituaient autour des jeunes qui s'improvisaient musiciens et chanteurs et se livraient à des compétitions où s'affrontaient les différentes villes présentes sur le campement.

2. A partir du début des années 1980 la station de Moulay Bou Selham change progressivement de standing.

Consciente de l'intérêt de l'activité, balnéaire pour les finances locales, la commune rurale de Lalla Mimouna, dont dépend Moulay Bou Selham, mit en vente, vers la fin des années 1970, les lots d'un morcellement effectué sur des terrains lui appartenant et situés entre le camping communal et le domaine de la Société de la Plage. Ce fut l'occasion pour certains dignitaires et privilégiés -en particulier des officiers de l'armée- d'acquérir des lots donnant directement sur la mer. En même temps, le Ministère de l'Intérieur obtint une parcelle du camping communal sur laquelle il édifia un centre de vacances pour les cadres des Forces Auxiliaires. Dès que les premières villas -remarquablement somptueuses- furent érigées, les fortes concentrations d'estivants du camping communal -qui entre temps avait été clôturé d'un mur de briques- devinrent gênantes. Il faut reconnaître à ce propos que les dépôts d'ordures de l'autre côté du mur d'enceinte du camping et le manque de sanitaires contribuaient à la dégradation d'un environnement ne convenant plus du tout à un lotissement de villas de standing. A la même époque, le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques viabilisa et lanca, lui aussi, à l'entrée de la station et en bordure de la lagune, un grand lotissement de villas.

Les pressions pour l'élimination du camping populaire, d'abord sourdes, se firent de plus en plus fortes. Il fut fermé une première fois en 1985 et nous avons retrouvé, cette année là certains de ses campeurs fidèles à Asilah, à Ksar Sghir voire même à Oued Laou. Il fut ensuite réouvert sous la pression de campeurs, non informés de sa fermeture, et arrivés avec leurs "déménagements" comme chaque année. N'ayant, pour la plupart d'entre eux, pas de voitures particulières, ils ne pouvaient rebrousser chemin le jour même et dressèrent de ce fait leurs tentes un peu partout. L'emplacement fut enfin transféré, l'année suivante, à une distance de plus de deux km -à vol d'oiseau- de la plage et du centre commercial sur un terrain vague, caillouteux, sans ombre et à proximité des zones marécageuses bordant la lagune. Ce nouveau camping n'a fonctionné qu'une seule année avant d'être complètement déserté ensuite. De ce fait, Moulay Bou Selham a perdu 42 % de ses visiteurs, en majorité issus des classes populaires. Cette origine sociale de la clientèle du camping communal a été -sans doute- l'argument décisif ayant poussé collectivité et autorités locales à privilégier dans ce conflit les propriétaires de villas aux dépens des campeurs. Contrairement aux seconds qui rapportent directement peu aux finances de la commune, les premiers étaient

supposés générer des retombées nettement plus importantes sur les ressources de celle-ci par le biais des recettes fiscales (51).

Depuis lors, la station, tout en perdant un peu de son ambiance d'autrefois, connaît un mouvement d'urbanisation très soutenu (figures 138 et 139). La durcification des cabanons se termine à grande vitesse. Le linéaire de villas se continue toujours vers le Nord sans aucune planification ni protection du milieu côtier. Plusieurs projets sont à l'étude quant à l'affectation de l'ancien terrain de camping. Les premiers chantiers de villas sur les lotissements des Habous sont ouverts. Le Ministère de l'Habitat, enfin, a commencé depuis l'été 1988 la viabilisation et la commercialisation d'un nouveau lotissement, faisant face à celui des Habouss. Le luxe tapageur des villas poussant aussi bien dans l'ancien domaine de la Société de la Plage (52), en remplacement des cabanons, que dans les divers lotissements, tranche avec la simplicité et la discrétion des cabanons d'autrefois. Aujourd'hui, la visite de cette station laisse une impression de localité pour "nouveaux riches" cherchant plutôt à afficher les signes extérieurs d'une fortune récemment accumulée qu'à acquérir une résidence vraiment secondaire pour passer des vacances.

Ces transformations externes subies par la station de Moulay Bou Selham traduisent en effet un nouveau contenu social n'ayant rien à voir avec celui que notre enquête de 1983 avait saisi. Faute de pouvoir répéter cette enquête alors que nous terminons cette rédaction, nous pensons pouvoir saisir ce contenu en supprimant de nos données de 1983 celles se rapportant au camping communal d'autrefois. Le résultat en est un rétrécissement de la zone de rayonnement de la station mais aussi et surtout un renforcement du poids des classes supérieures (12,2 %) et des classes moyennes (53,6 %). De station à clientèle mixte avec la prédominance des classes populaires, Moulay Bou Selham est probablement devenue une station des classes moyennes et supérieures.

Telle est l'évolution vécue par la plage du Rharb et qui se continue encore de nos jours. Elle ne représente pas un simple cas isolé. Ces transformations touchent d'autres stations mais Moulay Bou Selham offre l'avantage de permettre l'observation directe des mutations en cours. Nous pouvons, en effet, -en nous appuyant sur les projets inscrits ou en cours de réalisation- imaginer pour une ville comme Asilah -haut lieu du tourisme populaire- une évolution allant dans le même sens. Or, pour cette dernière ville qui présente une originalité bien marquée pouvant même être retenue comme un exemple illustrant la spécificité du tourisme marocain, une évolution allant dans ce sens serait regrettable. Nous avons essayé

(51): Les commerçants du centre et les paysans des alentours font un constat tout à fait opposé à celui-ci.

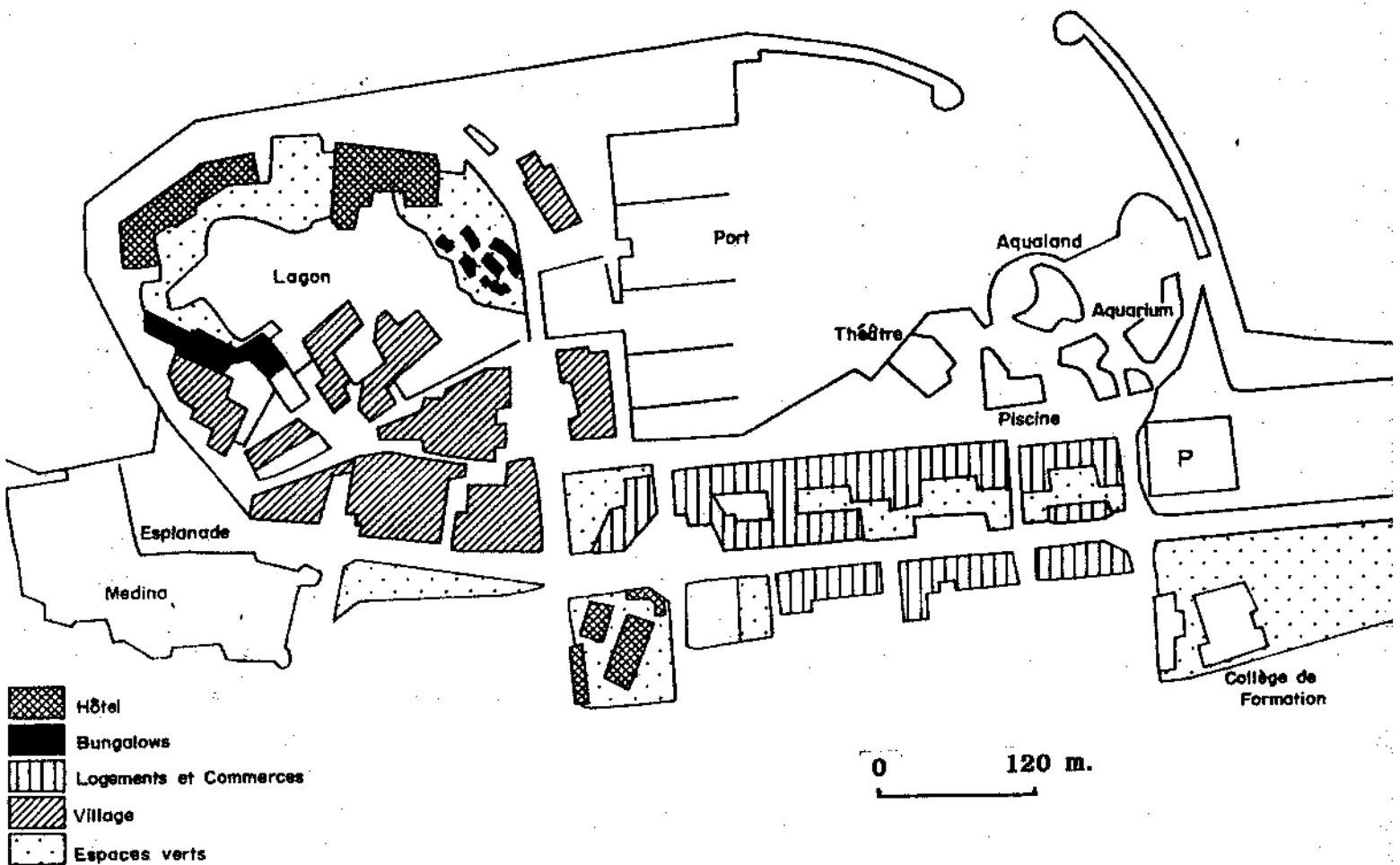
(52): Celle-ci a été entre-temps dissoute et ses membres ont entamé les procédures nécessaires à l'enregistrement et à l'obtention de titres fonciers individuels.

de faire ressortir cette originalité par le biais de quelques thèmes développés précédemment (53) tout en insistant sur la symbiose existant entre d'une part une demande populaire et d'autre part une offre qui l'est aussi. Face à cette situation, les responsables locaux, en collaboration avec différents départements ministériels préparent et exécutent pour cette ville d'ambitieux projets touristiques s'articulant tous autour d'une Marina. Destiné avant tout au tourisme international, cet aménagement échappe en partie à notre propos et de ce fait nous ne nous arrêterons pas sur sa présentation détaillée en renvoyant à la figure 141 et aux détails techniques l'accompagnant. Cependant, il est clair que tous les éléments de ce projet d'aménagement (infrastructure hôtelière, port de plaisance, lagon artificiel, aqualand etc..) vont concourir à l'exclusion de la majorité de la clientèle traditionnelle d'Asilah. Il est hors de notre propos de condamner sans appel la volonté de créer à Asilah un ensemble portuaire et touristique moderne. Ce qui est par contre très discutable c'est la non prise en compte par les auteurs de ce projet de la clientèle traditionnelle et réelle d'Asilah. Tout en visant principalement le touriste étranger et, secondairement, le touriste marocain issu d'un milieu aisé, ce projet pouvait aussi, par des aménagements et des mesures spécifiques, considérer également la clientèle fréquentant Asilah depuis des décennies. En attendant, les travaux pour la réalisation du port de plaisance déjà bien avancés, ont abouti à l'élimination de la principale plage d'Asilah située autrefois à proximité immédiate des lieux d'hébergement de la médina et des quartiers populaires. La plage actuelle se trouve de ce fait rejetée très loin vers le Nord et nécessite un long déplacement à pieds. Les estivants les moins courageux se rabattent sur le littoral rocheux au Sud de la médina, qui reçoit les principaux émissaires des eaux usées de la ville.

A Asilah comme à Moulay Bou Selham, les groupes sociaux démunis se sont aménagés, avec un grand effort d'imagination, une place au soleil. Ils doivent progressivement la céder, dans le premier cas aux classes riches possédantes et dans le deuxième cas aux financiers et aux touristes étrangers.

(53): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre II à propos de l'évaluation de la population supplémentaire d'été et surtout Livre II, Chapitre II à propos de la location chez l'habitant.

FIG.141 - PROJET DU PORT DE PLAISANCE D'ASILAH.



Les travaux en cours actuellement prévoient :

- l'extension et l'aménagement du port de pêche et de plaisance (quai, digues.)
- le remblaiement de 16 ha de terre-plein gagnés sur la mer.

Cette infrastructure sera le noyau du site complexe touristique qui englobera :

- la création d'un lagon à niveau constant pour les marinas afin d'éviter des nuisances (effet de fosse, odeur, ensablement...)
- la construction de 3 hôtels de différentes catégories (600 chambres) idéalement situés entre les marinas et l'Océan.
- l'édification d'un village au tissu urbain ancien au Sud du Lagon et à la sortie de la vieille ville, garantissant ainsi l'effet de continuité architecturale. Les rez-de-chaussées, destinés aux activités commerciales, et les placettes, lieux de rencontre et d'échange, contribuent à l'animation du site.

- la zone immobilière s'articule sur deux lignes du front de port. Les rez-de-chaussées sous arcades sont affectés aux activités commerciales et artisanales. Les logements, de conception architecturale variée présentent des différences de densité entre la première et seconde ligne de front.

- deux esplanades principales : la première, située à la sortie des remparts afin de les mettre en valeur tout en préservant le recul nécessaire à leur protection visuelle ; la seconde, au centre du quai principal du port, a pour vocation d'abriter des manifestations plurifonctionnelles.

- un théâtre et un ensemble sportif balnéaire s'inscrivent dans le prolongement de la seconde esplanade.

- un pôle d'animation, s'appuyant sur

l'extrémité Est du site, est constitué de 3 éléments : un aqualand et un musée de la mer pour équilibrer le programme de l'autre côté de l'esplanade charnière, derrière, un centre de formation de moniteurs de plaisance.

- Une capitainerie, des centres de servitude, une zone de pêche et une halle aux poissons. (pour plus de 100 bateaux de pêche et plus de 200 bateaux de plaisance).

Ainsi, le port de pêche et de plaisance, les infrastructures touristiques et culturelles s'affirment comme les éléments moteurs du développement socio-économique de la région.

CONCLUSION

Résultat direct de la "délocalisation/relocalisation" (G. Cazes, 1987) de la demande touristique interne, les stations balnéaires marocaines participent à la fois à l'urbanisation du littoral et à la restructuration de l'espace. Elles traduisent également la diversité des "composantes sociales" (R. Escallier, 1981) de la société urbaine ainsi que ses disparités socio-spatiales accrues.

En paraphrasant le titre du livre de M. Santos (1975), nous pouvons définir nos lieux de séjour balnéaires comme appartenant à un "espace partagé" entre les différentes catégories sociales. Ce partage est, à nos yeux, l'une des conséquences géographiques les plus voyantes de la diffusion des habitudes de départs touristiques parmi les groupes sociaux les plus démunis. Ce partage renvoie aussi à une organisation générale de l'espace marquée par de fortes disparités socio-spatiales. Mais, contrairement aux espaces urbain et rural où les clivages se maintiennent et se creusent, force est de constater que l'espace balnéaire partagé tend à devenir un espace uniforme, monopolisé par une clientèle particulière. Les couches sociales démunies doivent, en effet, reculer progressivement devant l'avancée du double front de la résidence secondaire et des complexes touristiques destinés au tourisme international. C'est, nous le verrons, le cas du littoral méditerranéen où les vagues des touristes-campeurs nationaux ayant colonisé dans un premier temps le littoral de Tétouan (au Nord de Mdiq) ont été repoussées vers le Sud de Martil, pour migrer quelques années plus tard vers les plages de l'oued Laou. Or, actuellement on parle de plus en plus de l'aménagement de ces dernières plages. Il est bien évident que c'est là une conclusion toute provisoire et correspondant à un moment de l'analyse. En effet, face à un phénomène aussi mouvant, et à une société en perpétuel reclassement, il est fort probable qu'apparaissent à court ou moyen terme des stratégies de contournement.

Pour mener à bien cette analyse des stations balnéaires, une sélection de quelques unes supposées représentatives de l'ensemble a été nécessaire. Néanmoins l'exclusion de certaines stations de banlieues et la moindre attention portée à Al Hoceïma et Saïdia ont introduit, sans doute, quelques déformations dans les conclusions auxquelles nous avons abouti. Il reste aussi à étudier tout l'ensemble de plages du grand Sud. Si ce littoral, situé au delà d'Agadir, est assez étendu et comporte de nombreux plages, il fait l'objet surtout d'une fréquentation locale. Ne pouvant pas étudier tous les sites balnéaires du pays, nous avons préféré privilégier les destinations qui reçoivent des flux inter-régionaux.

La prédominance de telle ou telle catégorie sociale a un impact certain sur la structuration et la morphologie de la station. Mais les rapports entre tourisme national et tourisme international, ainsi que l'attitude et le rôle des différents acteurs (collectivités locales, administrations centrales et promoteurs privés), entrevus dans ce chapitre, peuvent avoir des incidences considérables sur l'évolution de ces lieux de séjour balnéaires. En fonction de ce dernier éclairage seront menées les études de cas du Chapitre suivant.

CHAPITRE DEUX

**ETUDES DE CAS :
LES PRODUCTEURS DE L'ESPACE
TOURISTIQUE**

INTRODUCTION

Dans le chapitre précédent nous avons axé l'analyse des stations balnéaires sur leur contenu socio-économique. Les héritages, les différenciations de comportements et de styles selon les groupes sociaux mais parfois aussi selon les régions, la proximité ou l'éloignement de la métropole régionale sont autant de variables dont les effets se lisent dans le fonctionnement, la morphologie et l'évolution du centre touristique. Mais les stations équipées peuvent être aussi une concrétisation du jeu des innovations et des pouvoirs au niveau local ou central. Trois types d'intervenants peuvent être, au Maroc, à l'origine de la naissance ou du développement des stations balnéaires tournées essentiellement vers la satisfaction des besoins du tourisme nationale:

- L'Etat, par le biais du Ministère du Tourisme, ses programmes et ses sociétés nationales d'aménagement, peut par son action déboucher involontairement sur la réalisation d'infrastructures utilisées aujourd'hui en majorité ou en totalité par les touristes nationaux. L'étude du cas de Tanger et de la côte tétouanaise illustre ce processus inattendu de récupération ou de "marocanisation".

- Les collectivités, poussées ou appuyées par les autorités locales, se lancent ces dernières années dans des projets d'aménagement touristiques. Ces derniers, même s'ils n'ont pas les dimensions démesurées des grandes opérations d'aménagement étatiques, se traduisent néanmoins par une mutation des lieux et parfois aussi de la vie de relations. Les expériences locales, expressions des bonnes intentions et de la volonté des élus de gérer leurs territoires, ne sont pas toujours heureuses et ce pour diverses raisons. L'étude comparative du cas de Sidi Bouzid et de Sidi El Abed dans la province d'El Jadida permet le démontage de ces opérations et l'examen des raisons de l'échec ou de la réussite.

- Mais de tous les intervenants, le plus puissant car le plus avide de bénéfices immédiats, reste l'intérêt privé. Divers promoteurs et spéculateurs, profitant de cette nouvelle demande du marché, n'hésitent pas à se lancer dans des opérations de lotissements ou de production de logements pour l'usage des

vacanciers. Toutes les catégories de promoteurs sont présentes: courtiers se convertissant en intermédiaire entre les paysans micro-proprétaires d'une part et les nouveaux riches en quête d'un lopin de terre pour y édifier une résidence de villégiature de l'autre, puissants holdings financiers originaires du Golfe lançant de véritables stations "clefs en main", promoteurs immobiliers qui se recyclent en marchands de résidences secondaires collectives ou individuelles, sociétés immobilières de Casablanca ou Rabat. Les exemples sont nombreux et nous retiendrons celui du développement effréné des résidences balnéaires sur le littoral compris entre Rabat et Casablanca et celui des grands complexes de la côte de Tétouan.

L'intervention de ces trois différents acteurs va guider notre analyse d'exemples régionaux. Elle nous permet de distinguer deux cas de figures:

Une première situation concerne des stations conçues au départ grâce à l'intervention massive de l'Etat et destinées avant tout à accueillir le tourisme international. Pour diverses raisons ces stations sont aujourd'hui en partie ou totalement investies par le tourisme national. La décision et les choix de l'Etat sont donc à l'origine de ces créations. Mais le tourisme international nous semble être le principal acteur; en se dirigeant vers le Maroc il a motivé cette intervention étatique, en s'orientant vers ces sites; il y a initié les investissements de la première phase et en les abandonnant il a créé un vide progressivement comblé par une demande nationale existante.

Une deuxième situation se rapporte à des stations apparues et développées en dehors de toute influence -du moins directe- du tourisme international. Elles sont le résultat soit des initiatives des collectivités locales soit de celles du capital privé.

I. UN PROCESSUS DE RECUPERATION PAR LES NATIONAUX D'UN ESPACE TOURISTIQUE RECENT .

Les installations touristiques de la baie de Tanger et les stations de la côte tétouanaise illustrent un intéressant processus de "marocanisation" des structures d'accueil prévues avant tout pour le tourisme international.

A. LA PHASE DU TOURISME INTERNATIONAL: DE 1965 A 1973

1. L'apparition des rivages méditerranéens du Maroc sur le marché international.

Le Nord du Maroc -essentiellement la ville de Tanger et le littoral méditerranéen- occupe une place de choix dans le produit touristique marocain. La plupart des études et publications ayant le tourisme au Maroc comme thème

Intègrent obligatoirement cette région. Aujourd'hui encore plusieurs thèses, souvent redondantes, sont consacrées à la côte nord et à la ville de Tanger. Cet intérêt s'explique par le caractère pionnier des implantations touristiques sur une côte, presque vide de toute installation à la veille du Plan Triennal 1965-67 et concentrant aujourd'hui plus de 14 % de la capacité totale en lits hôteliers du pays. Il s'explique aussi par l'attrait de la ville du détroit qui a hérité de son statut de ville internationale une tradition et un mythe de ville à visiter et à vivre. Mais l'échec de cette politique touristique à destination de la clientèle étrangère a été à la mesure de l'intérêt que le Nord suscite auprès des chercheurs et visiteurs et des espoirs placés dans le tourisme par les économistes et planificateurs.

L'orientation de la côte vers l'activité touristique a été le résultat de trois facteurs: la situation géographique sur les rivages méditerranéens et la proximité de l'Europe, l'arrivée du tourisme de masse dont les premières vagues viennent lécher au milieu des années soixante le littoral Nord et l'intervention directe des pouvoirs publics. Nous ne reviendrons pas sur ces conditions de naissance et de développement des stations de tourisme international que nous avons déjà analysées par ailleurs (M. Berriane, 1980 et 1988). Il ne serait cependant pas inutile de rappeler la situation qui prévalait dans cette région au lendemain de l'Indépendance. Cette situation explique les choix des années 1960 mais rend aussi compréhensible l'évolution récente.

Au lendemain de l'Indépendance, Tanger connaît un marasme socio-économique dû à la baisse des activités héritées du régime international. La côte méditerranéenne, elle, souffrait d'un enclavement naturel, historique et économique. La dorsale calcaire du pays Jbala ainsi que les hautes crêtes du Rif s'ajoutent aux séquelles de la coupure politique sous les deux protectorats (réseau routier Nord-Sud embryonnaire) pour isoler le littoral du reste du pays. La vie économique est basée essentiellement sur une agriculture traditionnelle et vivrière: céréallculture dans les plaines et polyculture à dominante arboricole sur les collines. Elle souffre, par ailleurs, d'une faiblesse des activités maritimes avec de faibles prises de poissons (les plus forts tonnages sont acheminés vers Sebta et Melilla), un trafic portuaire presque nul, l'absence d'un port régional et d'une ville littorale. La principale ville, Tétouan, est en retrait par rapport au littoral. Al Hoceïma, principal port de pêche, manque d'équipements et de débouchés. Nador a surtout une activité de ravitaillement, les importations l'emportant sur les exportations.

Devant cette situation difficile, aggravée vers l'Est par de très fortes densités de population, le planificateur découvre les atouts d'un rivage méditerranéen susceptible de drainer une clientèle étrangère et par voie de conséquences de sortir la région du Nord de sa léthargie et de son enclavement.

~~C'est ainsi que la côte méditerranéenne est choisie pour recevoir les premières implantations destinées au tourisme international et Tanger est équipé afin de garder une partie du flux international transitant par son poste-frontière.~~

a) La côte tétouanaise voit naître une série de stations balnéaires à gestion et clientèle étrangères.

La côte méditerranéenne bénéficie pleinement des mesures prises lors de la rédaction du Plan de Développement de 1965-67 (M. Berriane, 1980). Nous nous limiterons ici au littoral de Tétouan qui se prête bien à notre problématique. Pour attirer les promoteurs privés dans la région, l'Etat supporte de lourdes charges financières. Si les réductions des droits d'enregistrement, les facilités de crédit, les exonérations de droits de douanes pour les biens d'équipement importés étaient généralisés à toutes les "zones d'aménagement prioritaire" (Z.A.P.), la prime d'équipement de l'Etat avantageait nettement la côte méditerranéenne où elle pouvait atteindre 15 % du montant de l'investissement.

L'effort de l'Etat va s'étendre aux investissements directs. Il participe au financement de 95 % des lits créés au cours de cette première phase. Par le biais d'organismes financiers et de sociétés semi-publiques (Caisse de Dépôt et de Gestion, Royal Air Maroc, Office National Marocain du Tourisme) l'Etat est présent dans plusieurs sociétés touristiques s'occupant de l'équipement et de la gestion hôtelière (Maroc-Tourist, Société Marocaine pour le Développement Touristique, Société Africaine du Tourisme).

C'est l'Etat également qui prend en charge les travaux de viabilisation et d'infrastructure en ouvrant routes principales et routes d'accès et en réalisant adduction d'eau, électricité, assainissement et communications. Au lendemain de l'Indépendance, les routes de liaison Nord-Sud ainsi qu'une liaison littorale reliant les futures sites touristiques manquaient. Aussi, de nouveaux axes sont tracés pour joindre le reste du pays à ces régions à développer: essentiellement la route de l'Unité Fès-Kettama et la route côtière partant de Tanger vers l'Est.

Tous ces efforts aboutissent à la naissance sur la côte de Tétouan, du Sud au Nord, des stations de Cabo Negro (Club Méditerranée et ensemble résidentiel de la S.A.T), de Mdiq (un village de vacances dans le centre même, le Holiday Club et le complexe Maroc-Tourist légèrement à l'écart) et de Restinga (un complexe Maroc-Tourist et un Club Méditerranée).

b) Tanger est dotée de la première Société Nationale d'Aménagement Touristique.

Bénéficiant des mêmes mesures d'encouragement que la côte méditerranéenne, Tanger fut avantagé par une prime d'équipement fournie par l'Etat et pouvant aller jusqu'à 20 % du montant de l'investissement total. Les différents encouragements aboutissent au développement des infrastructures d'accueil de la ville faisant d'elle la première ville du pays par sa capacité hôtelière jusqu'en 1977, année où elle fut détrônée par Agadir puis Marrakech. L'une des réalisations

les plus importantes du Plan triennal 1965-67 fut la création de la Société Nationale de l'Aménagement de la Baie de Tanger en 1967. La présentation et l'analyse des conséquences de ce projet sur la ville et son arrière-pays ont fait l'objet de diverses approches (M. Berriane, 1980, 1988; H. Mimoun, 1985, A. Boullifa, 1986). De ce fait nous nous limiterons ici à rappeler brièvement les prévisions de cette opération car les écarts par rapport à ces prévisions sont d'une grande importance pour notre propos.

Cette société avait un programme ambitieux au départ puisqu'elle devait intervenir sur une vaste zone de 1 000 ha s'étendant le long d'une belle plage située à l'Est de la baie, avec un programme initial de 30 000 lits. Plusieurs types d'hébergement (hôtels de luxe, villages de vacances, campings, résidences touristiques) étaient prévus autour d'un lac artificiel devant recevoir des activités sportives, le tout s'organisant autour d'une marina. La réalisation de ces projets a nécessité des investissements importants ainsi que l'acquisition -par expropriation pour utilité publique- de tous les terrains indispensables au projet.

L'essor touristique prévu a tourné court et le programme initial est rapidement ramené à 10 000 lits (au lieu de 30 000) sur une aire de 350 ha (à la place de 1 000 ha). A la fin des années 1970, sur les 10 000 lits définitivement retenus, seuls 20 % ont été réalisés soit un peu plus de 2 000 lits.

Nous avons donc, sur la côte de Tétouan, la naissance d'une nouvelle zone d'accueil née du choix du tourisme comme secteur prioritaire à la fin des années 1960. La mer étant le pôle d'attraction principal, c'est une région de séjour balnéaire où la formule du village de vacance l'emportait avec 70 % des lits alors que la moyenne nationale pour cette catégorie n'est que de 16 %.

A Tanger, le tourisme de passage prédominait et s'inscrivait avant tout dans le centre-ville moderne et en médina. Eloignés suffisamment de la ville, les implantations de grands établissements luxueux vers l'Est et les programmes de la S.N.A.B.T. visaient avant tout à retenir sur place une partie des touristes de passage, en créant les conditions nécessaires à un séjour balnéaire prolongé.

Si nous avons rappelé brièvement les points de départ et les motivations de ces deux projets c'est pour montrer à quel point la situation est en train de changer sous l'effet de l'arrivée du tourisme national qui investit progressivement ces deux destinations. Cette arrivée s'explique tout d'abord par l'échec relatif de ces projets.

2. Au cours de la décennie 1970 et de la première moitié de la décennie suivante la côte méditerranéenne et Tanger tombent dans l'oubli (1973-1983).

a) Très vite les Tours Opérateurs se détournent de la côte méditerranéenne.

Après les premières années d'euphorie, la côte méditerranéenne est vite abandonnée par les agences internationales qui se tournent vers les destinations méridionales. La nécessité de lancer sur le marché de façon régulière des destinations nouvelles, le succès de plus en plus grand du "produit hiver", les avantages commerciaux d'une station ouverte toute l'année -comme Agadir- et l'absence d'une animation spontanée dans un environnement rural où les établissements touristiques sont isolés, expliquent ce changement d'attitude des Tours Opérateurs vis à vis de la côte nord au profit d'Agadir. Ce changement était prévisible dès le milieu des années 1970 et nous l'avions déjà analysé il y a une dizaine d'années (M. Berriane, 1980). Il faut dire que le choix de ces sites a été fait dans une certaine précipitation et sans études préalables, les secteurs côtiers aménagés -dans la provinces de Tétouan- n'offrant les attraits climatiques méditerranéens qu'au cours d'une courte période estivale.

De ce fait les rythmes des constructions se ralentissent dès le début des années 1970 pour s'arrêter définitivement à la fin de la même décennie. Lancée vers 1962, les travaux de réalisation de la station de Restinga-Smir, dont le maître-d'oeuvre et le gestionnaire est Maroc-Tourist, sont terminés à 70 % vers 1972 et vont observer une pause qui durera jusqu'en 1984-85. En 1977 une filiale, la SOGATOUR, est créée avec pour tâche la viabilisation des terrains encore vacants en vue de leur cession à des particuliers. C'est le début d'un changement de grande importance dans l'évolution de ces sociétés: les équipements réalisés ne sont plus gérés comme des établissements hôteliers ou loués à des sociétés hôtelières comme le Club Méditerranée, ils sont destinés à la vente aux particuliers, le plus souvent des nationaux.

Durant la période 1973-1984 peu de réalisations de grande envergure voient le jour. 4 hôtels totalisant 418 lits ont été créés mais mis à part le Golden Beach de Mdiq (4 étoiles et 162 lits), les autres établissements sont de petite taille et de catégories inférieures: deux ont été implantés à Tétouan et le troisième à Martil. Durant une quinzaine d'années les stations de la côte tétouanaise -comme d'ailleurs celles d'Al Hoceïma- confiées rapidement pour la plupart d'entre elles à des sociétés à gestion étrangère (Club Méditerranée) pour assurer un taux de remplissage convenable, continuent à fonctionner en vase clos sans la moindre extension ou nouvelle création. Seule exception, la Société Africaine de Tourisme (S.A.T.), termine lentement son programme à Cabo Negro avec la réalisation d'un terrain de golf accompagné de résidences secondaires. Cette réussite relative de Cabo Negro traduit déjà l'apparition d'une clientèle non visée au départ: l'estivant marocain.

b) A Tanger, une fois le périmètre de la S.N.A.B.T viabilisé, les investisseurs se font longtemps attendre.

Commencé dès 1967, le programme de mise en valeur touristique de la baie de Tanger enregistre aujourd'hui un taux de réalisation remarquablement faible. En 1984, soit 17 ans après la création de la société, les infrastructures hôtelières et para-hôtelières se réduisent à deux hôtels de catégories supérieures de 900 lits, un village de vacances du Club Méditerranée de 800 lits (qui existait déjà avant la création de la société) et un camping couvrant 5 ha. Quand au grandiose projet de Marina, élément principal de cette opération, il attend toujours les financiers éventuels. L'unique formule semblant bien prendre est celle des résidences collectives (bungalows et appartements) à louer. A la première unité prévue par le projet, la résidence *Marbel*, est venue s'ajouter une deuxième, la résidence *Sanaa*. Elles totalisent toutes les deux l'équivalent de 2 000 lits. Là aussi, le succès de la formule est en rapport avec l'arrivée de la principale clientèle représentée par les touristes nationaux.

Les raisons de cet échec sont nombreuses. Outre la crise des années 1973-74 qui a probablement joué un rôle essentiel au niveau de l'absence des investisseurs et non des touristes, celles avancées le plus couramment sont relatives à la saisonnalité très prononcée, au manque d'enthousiasme de la part des agences de voyages pour les destinations nordiques et au désengagement de l'Etat en tant qu'investisseur direct. Mais on ne souligne pas suffisamment - à notre avis - les problèmes d'environnement dus à la conception de l'aménagement lui-même de cette baie et aux conflits ayant surgi entre le tourisme d'une part et les autres secteurs économiques de la ville d'autre part. Ces conflits sont nés du manque de vue d'ensemble et d'un aménagement plutôt sectoriel et ponctuel que global. Ils sont de trois sortes (figure 142).

- Le conflit tourisme/activité portuaire entraîne la dégradation de la plage de l'Est, support du projet.

Le choix de la zone d'intervention de la société a été guidé par la qualité de la plage (sable fin et calme des eaux côtières), son étendue (1 200 mètres de long sur 200 de large) et son éloignement relatif du centre-ville (4 kilomètres). Or cette plage va subir une érosion très active aboutissant à son amaigrissement poussé en matériaux sableux. Ce recul n'est apparemment pas récent puisque dès le début du projet les services concernés ont commandé une étude pour la protection de la plage. Mais il semble que cette tendance à l'appauvrissement progressif de la plage en sable se soit accéléré, coïncidant avec le prolongement de la digue du port: en quelques années, 3 kilomètres de plage de sable situés entre l'embouchure de l'oued Souani et le début des falaises du Cap Malabata sont détruits. Le prolongement de la digue du port, rendu nécessaire par l'augmentation continue du trafic, ignorant complètement le projet touristique en cours de réalisation en face aurait perturbé la dynamique de la circulation marine dans la baie orientant les courants vers un mouvement agressif de transport des sédiments de plages. Après

avoir nettoyé la plage, la houle s'est attaquée aux fondations de l'hôtel Malabata et du Club Méditerranée.

Pour lutter contre cette destruction systématique de la plage, support du projet touristique, on a construit tout d'abord, parallèlement aux deux établissements, un mur de protection qui s'est rapidement effondré; les services concernés ont alors engagé des travaux d'enrochement le long de ces hôtels qui n'ont servi à rien sinon à enlaidir le site. Ils se sont résolus, enfin, à implanter des ouvrages perpendiculaires à la côte pour délimiter des plages indépendantes, piéger le sable et éviter l'érosion, le tout soutenu par des apports artificiels de sable et des mesures de lutte contre l'érosion éolienne.

- Le conflit tourisme/activité industrielle pose le problème de la pollution.

Le périmètre d'intervention de la S.N.A.B.T. se situe en aval de la vieille zone industrielle dite de Moghagha (figure 142). Celle-ci regroupe vingt unités industrielles dépourvues d'un réseau d'assainissement et dont certaines très polluantes, comme les teintureries, rejettent leurs effluents dans l'oued Moghagha. Une deuxième zone industrielle nouvellement créée en bordure de la route de Tétouan plus en amont réunit 80 établissements bien pourvus d'un réseau d'assainissement. Mais celui-ci fonctionnant mal, plusieurs usines rejettent leurs eaux usées dans l'oued. De ce fait l'oued Moghagha est le débouché de la totalité des établissements industriels de la la vieille zone industrielle et d'une partie de ceux de la nouvelle zone. En outre, il reçoit les eaux de ruissellement charriant les déchets solides et les eaux polluées de surface rejetées par les usines ainsi que ceux pris sur une décharge publique se trouvant en amont. Débouchant dans la baie de Tanger, là où commence le périmètre de la société, il apporte suffisamment de rejets solides et liquides pour polluer la plage.

Plus à l'Ouest et en dehors du périmètre de la S.N.A.B.T., l'oued Lihoudi arrive aussi en mer après avoir recueilli d'autres rejets auxquels vient s'ajouter une partie de ceux des égouts de la ville. De ce fait la plage de Merkala est impraticable et ne manque pas de contaminer l'Est de la baie par la redistribution le long du littoral de tous ces effluents.

Le choix du périmètre d'intervention n'a pas tenu compte des activités économiques précédant le tourisme dans le temps et se trouvant en amont. Ce n'est qu'aujourd'hui que la société, consciente de l'atteinte réelle à la qualité de la plage, demande le transfert de l'ancienne zone industrielle !!

- L'envasement du lac artificiel.

L'animation de la zone touristique de la baie devait s'appuyer en grande partie sur le plan d'eau créé à grands frais. Ce lac artificiel de 26 ha a été aménagé dans la partie aval de l'oued Melalah. Il est conçu pour permettre la baignade et quelques sports nautiques ainsi que pour accueillir par la suite un

port de plaisance et servir d'appui à une marina (4 hôtels de 5 000 lits, casinos, résidences touristiques, palais des congrès, etc.).

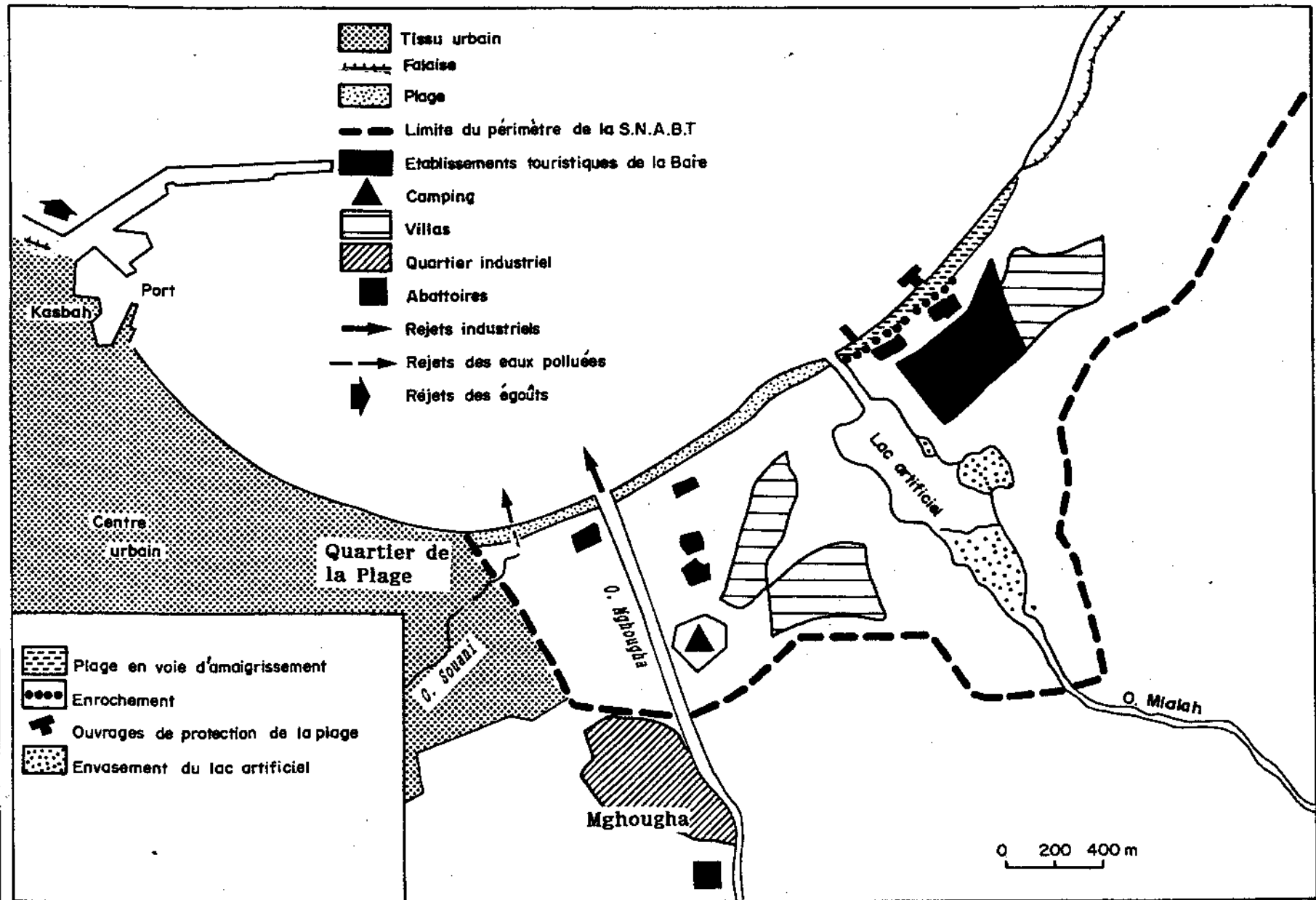
Or, quelque temps après son creusement, l'envasement de ce lac a commencé. Outre le mauvais fonctionnement du système qui devait régler le jeu des courants et ajuster le niveau du lac avec celui de la mer en fonction des marées, l'ensablement avance progressivement à partir de l'amont. Cet envasement est dû à deux types d'apports. L'oued Melalah venant des collines avoisinantes transporte d'importantes masses de sédiments venant se déposer dans le chenal d'entrée et combler la partie d'amont. Le versant est du lac, au relief très chahuté soumis de ce fait à une érosion intense, envoie avec les eaux de ruissellement les sédiments qui se déposent au fond du lac. Ce processus était prévisible dès le départ du projet puisqu'en 1969 en pleins travaux d'aménagement, des précipitations exceptionnelles avaient charrié une grande masse de sédiments dans le plan d'eau. Les actions envisagées par une note technique préparée dès cette année pour lutter contre ces deux types d'apports étaient diverses: techniques connues de défense des sols à faible végétation, construction d'un barrage réservoir, aménagement d'une fosse à sédiments en amont, etc... Mais on n'envisage à aucun moment une intervention au niveau de tout le bassin versant de l'oued Melalah. Les mesures proposées appréhendent le problème en aval et ne se préoccupent pas des interrelations avec d'autres éléments du système.

L'intervention de l'homme dans la baie de Tanger a entraîné de sérieux problèmes de dégradation du milieu dont souffre en priorité le tourisme. Cette intervention n'est ni massive (aussi bien les réalisations touristiques que les interventions industrielles ne présentent de surcharge pour l'environnement local), ni injustifiée (le projet touristique de la baie se justifie bien et l'extension du port est indispensable). Chacune de ces interventions considérée isolément n'est pas maladroitement ou anarchique. Le mal vient du fait que ces interventions ont été menées séparément sans coordination et sans vue d'ensemble.

Nous nous sommes attardé -un peu plus qu'il ne fallait- sur les problèmes de la baie de Tanger avec le souci de démonter ce processus de dégradation du milieu résultant des conflits entre les diverses activités. En effet, les nombreuses analyses de l'échec de la S.N.A.B.T. ont laissé de côté ce facteur explicatif majeur, privilégiant les explications d'ordre économique ou commercial.

Suite à ces problèmes techniques de l'aménagement de la baie de Tanger et aux difficultés de commercialisation de la côte méditerranéenne, ces deux régions d'accueil ayant mis à fond sur le tourisme international n'ont pas récolté les fruits d'efforts soutenus. Il faudra attendre le milieu des années 1970 pour assister à une relance effective des deux régions. Phénomène originaire de la région méditerranéenne, le tourisme national est le fait du tourisme national.

FIG. 142. TOURISME ET ENVIRONNEMENT DANS LA BAIE DE TANGER



Source: enquête de l'auteur, 1987.

B. L'ARRIVEE EN FORCE DU TOURISME NATIONAL DE 1983 A NOS JOURS.

En 1983 la société Maroc-Tourist met en vente une partie du parc de logements prévu pour accueillir le tourisme international. 50 appartements et 42 chalets sont ainsi cédés à des particuliers de nationalité marocaine. Cette date constitue, de ce fait, pour nous une rupture symbolique dans l'évolution du tourisme sur le littoral Nord. Le remplacement progressif de la clientèle étrangère par des touristes nationaux est accompagné d'une remise en question du type d'aménagement même qui prévalait auparavant.

L'importance du Nord parmi les destinations touristiques fréquentées par les Marocains a été suffisamment soulignée précédemment (1). Elle remonte à l'avènement de l'Indépendance et même bien avant.

1. Le Nord du pays a toujours exercé une fascination certaine sur les habitants des autres régions.

Les raisons du succès du Nord auprès des populations de la principale zone de départ (Casablanca-Rabat-Fès) sont multiples.

- Avec son statut de ville internationale, Tanger fascinait déjà au début de ce siècle les familles de la bourgeoisie commerçante de Fès. L'arrivée des premiers visiteurs étrangers remonte à l'époque où Tanger, ville consulaire et commerciale ouverte sur l'Afrique mais aussi sur la culture et la civilisation arabo-musulmane, attirait entre autres des personnalités célèbres et des hommes de lettres (P.Loti) (2) ainsi que des curieux et des aventuriers. Ce tourisme naissant à Tanger concernait également une minorité de Marocains. Ceux-là y venaient surtout l'été à la recherche d'un climat plus doux, mais ils étaient aussi attirés par cette fenêtre sur le monde extérieur que constituait Tanger (3). La ligne de chemin de fer gérée par la compagnie franco-espagnole "Tanger-Fès" contribua sans doute dès 1927 à cette découverte de Tanger par les *fassi*. Mais les activités commerciales que le Maroc précolonial entretenait avec les ports de l'Europe méridionale et où Tanger jouait le rôle de débouché maritime, avaient tissé des relations assez étroites entre Fès et la ville du détroit. Commerce, diplomatie et tourisme allaient de pair.

(1): Cf: *supra*, Livre II, Chapitre III et Livre III, Chapitre I.

(2): Cette attraction sur les hommes de lettres, Tanger l'exerce toujours.

(3): Dans une communication à un congrès international d'hydrologie et de climatologie médicales, tenu à Lyon en 1927, un participant parlant du climat de Tanger disait à propos de cette ville: "N'a-t-elle pas été de tous temps le lieu de repos choisi, et par les habitants de l'intérieur du Maroc à la recherche de la fraîcheur de l'été et par les étrangers venus de tous lieux oublier le froid et le brouillard" Dr. Sirvent, 1927

- Au lendemain de l'Indépendance on assiste à un véritable engouement des habitants de l'ex-zone française pour le Nord en général et Tanger en particulier. Cet espace longtemps isolé du Maroc du fait de la frontière entre les deux Protectorats fait l'objet d'une véritable reconquête de la part des populations du Sud. La ville attirait de ce fait de nombreux visiteurs nationaux *"qui étaient nombreux à visiter cette ville si longtemps tenue à l'écart du berceau national"* (4). A cette raison d'ordre sentimental s'en ajoutait une autre d'ordre plutôt matériel. En effet, bien qu'intégrée au reste du pays, Tanger continuait pendant les premières années de l'Indépendance (de 1957 à 1959) à offrir de nombreuses marchandises - issues des stocks de la période précédente et dont l'épuisement tardait curieusement - à des prix avantageux (A. Billon, 1966). Redécouverte des habitants et des villes du Nord, mais aussi découverte de l'élément espagnol et achats divers étaient donc les prétextes à des voyages fréquents. Bref le déplacement vers la ville du détroit (5) était à la mode parmi tous ceux qui avaient les moyens de couvrir les frais du déplacement.

Découlant de cette tradition du voyage à la mode vers Tanger, considérée comme tête de pont vers l'Europe, d'autres raisons font leur apparition au cours de la décennie 1970, en généralisant la visite obligée à Tétouan et à sa côte:

- la commercialisation dans les villes du Nord des articles introduits illicitement dans le pays est un de ces nouveaux attraits. La pratique de la contrebande remonte à l'époque des deux Protectorats et s'est développée de façon soutenue après l'Indépendance et l'annulation en 1959 de la Charte Royale promulguée au profit de Tanger deux ans auparavant. Mais c'est la présence espagnole à Sebta, zone franche, qui maintient ces flux de marchandises en direction des centres urbains de la côte tétouanais. L'impact de cette activité sur l'économie urbaine de certains quartiers de Tétouan a déjà été analysée (M. El Abdellaoui, 1986) et ses effets sur le centre urbain de Fnideq, débouché et dépôt de ce commerce parallèle, sont indéniables: entre 1960 et 1982 ce centre a doublé l'effectif de sa population tous les dix ans atteignant en 1982 13 613 habitants. Les files de voitures particulières originaires de Fès, Casablanca et Rabat, encombrant l'artère principale et les rues adjacentes de ce centre, à l'occasion des week-end, jours fériés et grandes vacances scolaires permettent d'apprécier le rôle joué par la contrebande dans la promotion du Nord auprès des touristes marocains. Le voyage, qu'il soit de courte durée avec nuitée à Tétouan ou séjour de longue durée sur la côte, donne lieu toujours à plusieurs visites à Fnideq pour l'achat d'appareils électriques et d'articles électro-ménagers, vêtements, nourriture, vaisselle, etc... Des sorties vers Sebta sont aussi fréquentes à l'occasion d'un séjour dans cette région.

(4): *"Pleins feux sur Tanger"*, Ministère du Commerce de l'Industrie et du Tourisme, 1967.

(5): *Tanga al alla (Tanger la haute) était le titre d'une chanson composée sous le Protectorat par Houssine Slaoui, chanteur populaire, et que l'on fredonnait souvent.*

- Avec la diffusion au sein de la société marocaine des habitudes de départ en vacances, les motivations purement touristiques viennent s'ajouter à tout ce qui précède et avantagent le Nord parmi les autres destinations. La Méditerranée aux eaux plus calmes et plus chaudes est généralement préférée à l'Atlantique. L'ambiance particulière faite d'un mélange de traditions marocaines et d'héritages espagnols est particulièrement recherchée à Tanger et Tétouan. L'armature urbaine bien dense et les équipements touristiques réalisés pour le tourisme international et plus ou moins vacants sont aussi parmi les facteurs les plus décisifs. La fréquentation de la région par le tourisme international est en elle-même un atout, dans la mesure où ce tourisme a contribué à la promotion de ces régions parmi les classes aisées, le visiteur étranger étant lui-même perçu comme une attraction. Pour les couches les moins aisées, le coût de la vie relativement bas dans les villes du Nord donne à celles-ci la réputation d'être des destinations bon marché. C'est sur le rivage de la côte méditerranéenne, par exemple, que l'on rencontre encore de nos jours des sites où le camping sauvage est encore toléré.

Cet attachement et cette valeur conférée aux lieux nous rendent compréhensibles la place de choix occupée par les villes du Nord parmi l'ensemble des destinations touristiques. Une fois les équipements programmés au cours de la première phase terminés, ils furent progressivement investis par les Marocains. Bien que les nuitées hôtelières ne représentent qu'une infime partie des flux touristiques internes nous pouvons les utiliser comme indice révélateur de cette montée. En 1978, la part relative des nationaux dans le total des nuitées enregistrées à Tétouan et sur son littoral était de 23 % (M. Berriane, 1980). Aujourd'hui elle est de 38 %. Mais si nous écartons les statistiques des villages de vacances (deux villages du Club Méditerranée et un troisième dépendant autrefois d'un club belge), gérés et fréquentés avant tout par des étrangers, le pourcentage revenant aux Marocains passe à 67 % avec des pointes de 70 à 80 % pour le complexe Maroc-Tourist de Restinga et de 70 à 85 % pour les hôtels de la ville de Tétouan. Même en considérant tous les moyens d'hébergement -les villages de vacances compris- les nationaux avec 38 % du total des nuitées arrivent en tête de toutes les autres nationalités, loin devant les Français (17,6 %). Ils commencent à fréquenter -bien que timidement- les clubs à gestion étrangère. Ils ont fourni en 1987 9,7 % des nuitées de ces établissements soit 13 % du total des nuitées marocaines passées dans la région cette même année. Il est bien évident que si nous pouvions prendre en compte également les nuitées passées dans les nombreux campings et les résidences secondaires de la côte d'une part et chez l'habitant à Tétouan d'autre part, cette présence des Marocains serait beaucoup plus importante.

Ces deux modes d'hébergement (accueil chez les parents et amis et location chez l'habitant) étant prédominants à Tanger, les chiffres fournis par les structures d'accueil homologuées sous-estiment considérablement la présence du touriste marocain dans la ville du détroit. Cette présence descend, cependant, rarement au-dessous de 20 %. De même si nous retenons l'estimation de 1 400 000

nuitées nationales proposées par le Groupe Huit dans le cadre du S.D.A.U de Tanger -déjà présentée et jugée par nous trop basse (6)- et que nous la cumulions avec les nuitées étrangères recensées dans les hôtels, soit au total 2 410 573 nuitées, nous obtenons un pourcentage de 60,2 % pour les nuitées des nationaux. Ceci placerait Tanger au même niveau que les établissements de la côte tétouanaise pour ce qui est de la fréquentation marocaine (67 %).

Cette demande va expliquer en grande partie la reprise réelle du mouvement de constructions à partir de 1984-1985, aussi bien sur la côte de la péninsule tingitane que dans la baie de Tanger.

2. Le littoral Est de la péninsule tingitane connaît à partir du début de la décennie 1980 une véritable effervescence dans l'aménagement de nouveaux ensembles touristiques.

a) La reprise du mouvement de constructions s'accompagne d'importantes mutations.

En supposant que la situation telle qu'elle se présentait jusqu'en 1984 soit le résultat des opérations d'aménagement ayant débuté avec le plan triennal 1965-67, nous pouvons la comparer à la situation prévisionnelle, une fois terminés les chantiers en cours. Cette dernière situation est approchée à partir de l'examen des dossiers des seuls projets réellement en chantier et de ceux dont certaines tranches sont déjà opérationnelles ainsi qu'à partir des déclarations des promoteurs sur les capacités et les types d'hébergement prévus. De ce fait les chiffres obtenus et résumés dans le tableau 66 ne sont pas définitifs, ne serait-ce qu'en raison des multiples modifications apportées au projet initial au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Ceux de la dernière colonne du tableau, relatifs aux projets déposés, le sont encore moins, car ces dossiers sont en attente d'approbation. Ils sont fournis ici à titre indicatif pour souligner cette subite demande des investisseurs.

Pour revenir à notre comparaison, une fois terminés les chantiers en cours, l'accroissement de la capacité d'accueil offerte par la région serait de l'ordre de 148 %. Il y a donc une sérieuse reprise de la construction après plus de 10 ans d'accalmie. Cette augmentation brutale du parc d'hébergement touristique s'accompagne de trois nouveautés:

- L'affirmation d'un nouveau type d'hébergement.

Les réalisations des stations de la première génération étaient axées sur la formule du village de vacances à gestion étrangère. Celui-ci représentait plus de

(6): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre I.

60 % de la capacité totale de la région en 1978 et 43 % en 1984. Aujourd'hui, un nouveau type que nous appellerons "résidentiel" s'affirme de plus en plus. C'est ainsi que les ensembles d'appartements, studios, chalets, bungalows et villas de différents standings qui représentaient 46,8 % en 1984, vont constituer 76,6 % du total des lits à la fin des travaux en cours. Si nous ^{ne} considérons que la capacité des chantiers en cours, les ensembles résidentiels individuels, ou semi-collectifs représentent 94 % des lits en cours de réalisation. La capacité additionnelle prévisible par les projets déposés maintiendra un taux assez élevé de ce type d'hébergement: 77 %.

TABLEAU 66. EVOLUTION DE LA CAPACITE EN LITS ET DE LA STRUCTURE DES MOYENS D'HEBERGEMENT DE LA COTE DE TETOUAN

Tableau 65.1. Situation en 1984 (en nombre de lits)

Localisation	TYPE D'HEBERGEMENT		
	Hôtels	Résidences	V.V.T.
Restinga-Smir	230	1 500	780
Rio Smir	138	356	
Mdiq	160	-	1 242
Cabo Negro	42	1 000	620
Total	570	2 856	2 642

Tableau 66.2. Projets en cours de réalisation en nombre de lits (Juillet 1989)

Localisation	TYPE D'HEBERGEMENT		
	Hôtels	Résidences	V.V.T.
Rio Negro		2 200	-
Restinga-Smir	380	4 120	-
Rio Smir	240	960	-
Mdiq	-	300	-
Cabo Negro	-	2 200	-
Total	620	9 780	-

Tableau 66.3. Projets déposés pour approbation en nombre de lits (Juillet 1989)

Localisation	TYPE D'HEBERGEMENT		
	Hôtels	Résidences	V.V.T.
Rio Negro	800	2 900	-
Restinga-Smir	1 700	4 300	-
Rio Smir	-	800	-
Mdiq	520	3 218	-
Cabo Negro	-	-	-
Total	3 020	10 418	-

Source: enquête de l'auteur auprès de la délégation de l'habitat à Tetouan, de la Division des investissements du Ministère du Tourisme et sur le terrain (été 1988)



PLANCHE XX. LA STATION DE CABO NEGRO.

On reconnaît le noyau initial dense (dont la création remonte à la fin des années 1960) avec, au niveau de la petite digue, les appartements du village AGENA et plus au Sud les établissements gérés par le Club Méditerranée et leurs nombreux terrains de tennis. Au Nord, le lotissement "Le Coral" fait de villas spacieuses et luxueuses gravit les pentes Sud-Est de la Koudiat Taïfor.

Echelle approximative 1: 5 000 - Année: 1989.

TABLEAU 67. ETAT RECAPITULATIF DES PROJETS EN COURS (ETE 1988)

Lieux	Projet	Consistance	Superf.	Avancement
Rio Negro	Bachir Zekri	50 bungalows, 40 appartements 7 villas et 1 hôtel 1 centre commercial 1 restaurant équipements sportifs	9 ha	achevé à 25 %
	Hajj Tajmouati	Première tranche: 2 groupes d'apparte- ments, 16 villas, 1 école et un centre commercial Deuxième tranche: appartements	6 ha	la 1ère tranche est achevée à 100 %, la 2ième est en cours
	Soumaya-plage	123 unités de logements pavillonnaires, appart- hôtel, centre commercial équipements de sports et de loisirs	?	achevé à 80 %
Restinga	Al Andalous	60 appartements, 40 villas, 10 bungalows et un hôtel centre commercial et équipements de loisirs	4 ha	achevé à 45 %
	Marina-Smir	un port de plaisance 1 hôtel 5 étoiles 1 village de villas et d'appartements 1 zone résidentielle de villas et des installations sportives.	65 ha	le port est bien avancé, le reste est achevé à 80 %
Rio Smir	Kabila	extension: port de plaisance, hôtel de 120 chambres, 60 villas 230 appartements équipements de sports et de loisirs		travaux commencés au prin- temps 88
Mdiq	New-Club	extension de l'ex- Holiday-Club	?	?
Cabo Negro	Marco Polo	résidence de 38 appartements, 1 restaurant et 1 centre commercial	2 500 m ²	achevé à 95 %
	Sainar	résidence de 80 logements	6 845 m ²	en cours

Source: enquête de l'auteur

Le village de vacances, établissement par excellence du touriste étranger, verra son poids relatif baisser considérablement: 16 % à la fin des travaux engagés et 8,8 % en incluant les prévisions des projets en cours d'examen. L'hôtel classique, parent pauvre dès le départ, continuera à servir de support à des complexes touristiques où la résidence individuelle, collective ou semi-collective

est la pièce maîtresse de l'ensemble. Les exemples sont nombreux, le tableau 66 en donne une idée synthétique.

Il est bien certain que ce nouveau type d'hébergement n'est pas destiné exclusivement à la clientèle nationale, mais l'affectation des premières tranches laisse prévoir une fréquentation en majorité marocains. La seconde caractéristique de ces réalisations, que l'on peut dénommer de la "deuxième génération", confirme cette conclusion.

- La principale destination des nouveaux programmes est la vente à des particuliers marocains

La côte méditerranéenne a longtemps été connue par la prédominance de la gestion étrangère (Club Méditerranée). La tendance est à la privatisation des unités d'hébergement produites. Nous avons déjà vu Maroc-Tourist se défaire d'une grande partie de ses appartements et chalets en organisant une vente aux enchères publiques. La plupart des chantiers de la deuxième phase une fois lancés, sont accompagnés de campagnes publicitaires dans la presse et la radio et tournées en grande partie vers le marché intérieur (cas de Soumaya-plage et de Marina-Smir). Le standing des réalisations est très variable mais les prix sont parfois extrêmement élevés, surtout pour les produits haut de gamme. Ceci ne semble pas se répercuter sur la demande existante et le rythme des réalisations n'est pas pour autant ralenti.

Le projet de MARINA-SMIR étant le plus avancé, il peut être pris comme exemple. Ce programme qui sera présenté un peu plus loin - prévoit la commercialisation d'un ensemble de villas et d'appartements s'intégrant à une marina. Les villas de la première tranche -une centaine- ont été livrées en Août 1987. Les prix varient en fonction de la superficie et de l'emplacement par rapport à la plage. Pour les villas dites de première ligne les prix de vente se situent entre 1 090 014 DH (une superficie du terrain de 900 m² et une superficie construite de 285 m²) et 2 805 000 DH (une superficie construite de 361 m² pour une superficie totale de 1 126 m²). Pour les villas dites du village intégré les prix sont compris entre 980 194 DH et 1 374 491 DH. Les appartements situés dans le village du port se vendent à des prix se situant dans une fourchette de 300 000 DH (studio) à 922 084 DH (3 chambres et une superficie construite de 148 m²). Les conditions de financement prévoient deux formules possibles. Le versement de 30 % du prix à la réservation, le reliquat étant fractionné en 4 versements après la livraison pour la première formule, et le versement de 50 % du prix total en deux tranches et à la remise des clefs, les 50 % restant étant financés par un crédit bancaire au taux de 16 % d'intérêts annuels pour la deuxième formule. Tout en situant la catégorie sociale à laquelle est destiné ce produit, ces prix excessivement élevés peuvent laisser supposer une mévente éventuelle. Or au moment où nous terminons cette rédaction les responsables du service commercial de la société assurent que la vente de la majorité des villas est bien avancée et que celle des appartements est déjà lancée. Nous n'avons pu obtenir de chiffres

précis sur la part des acquéreurs marocains; ceux-ci semblent être -d'après nos interlocuteurs et au travers de l'observation des occupants des lieux- majoritaires.

- La troisième et dernière nouveauté concerne l'apparition d'un nouveau type de promoteur.

Si par le passé, n'intervenait au niveau des investissements que des organismes semi-publics (S.O.M.A.D.E.T., S.A.T, MAROC-TOURIST) et au niveau de la gestion surtout des sociétés étrangères (Club Méditerranée) nous assistons actuellement à une entrée remarquable des investisseurs privés nationaux.

Sur les neuf projets en cours de réalisation, un seul est financé à 100 % par des capitaux étrangers. Il s'agit du groupe INTERDEC HOLDING LIMITED à capitaux séoudiens et promoteur de MARINA-SMIR qui intervient sur une superficie de 65 ha et compte créer quelques 4 000 lits. Un deuxième projet est financé à 50 % par des capitaux espagnols et concerne l'extension du complexe KABILA. Ces deux projets totalisent 50 % de la capacité totale en cours de réalisation (5 200 lits sur un total de 10 400).

Le financement de trois autres projets est pris en charge par des capitaux étatiques. Il s'agit du complexe Al Andalous dont le promoteur est la SOGATOUR (filiale de la C.D.G.) et du New Club (ex Holiday Club en cours d'extension) dernièrement acquis par la B.N.D.E. Ces deux projets ne représentent que 7,7 % du total de la capacité en cours de réalisation.

Le reste, soit 42 % des lits attendus est le fait de promoteurs nationaux dont trois sont tétouanais et un originaire de Fès. L'origine des autres promoteurs a été difficile à identifier car ils se présentent sous forme de sociétés anonymes. Ces promoteurs s'adonnent en général à diverses activités comme le commerce, l'industrie ou la pêche. Mais l'origine professionnelle la plus fréquente reste la promotion immobilière.

Le principal promoteur *fassi* est un propriétaire foncier; il est en même temps industriel (complexe de céramique de Fès) et promoteur immobilier (plusieurs programmes à Fès et à Immouzer). M. Y. A. est un promoteur de Tétouan ayant fait fortune en émigrant en Espagne. Il est propriétaire foncier à Tétouan, Fnideq et Sebta, et exploitant agricole (cultures irriguées et élevage à l'étable); il possède trois agences de voyages en Espagne, deux bateaux de pêche au Maroc, un hôtel sur la côte de Tétouan, une société de distribution de gaz en Espagne, et une société immobilière (immeubles à Tétouan et Fnideq). Il dépose un projet de société au capital de 100 000 dh pour l'acquisition de 7,5 ha destinés à la création d'un complexe touristique d'une capacité de 2 100 lits et composé de 360 appartements, 8 chalets, 1 hôtel, 2 villas, 1 centre commercial et de loisirs.

L'arrivée dans le secteur touristique est souvent perçue comme une activité relevant de la promotion immobilière (7). C'est ce qui explique sans doute la tendance à préférer l'habitat résidentiel individuel (appartements et villas), l'hôtel et ses annexes (loisirs et restauration) apparaissant comme l'alibi nécessaire à justifier "le caractère touristique". C'est particulièrement le cas du "complexe touristique Tajmouati" où ne figure même pas l'hôtel alibi. La manière dont a été, d'ailleurs, menée cette opération est assez révélatrice du climat de connivence et de manque de transparence caractérisant ces interventions. Le dossier tel qu'il a été déposé, visait initialement la création d'un complexe touristique à caractère social puisque outre la réalisation de 100 bungalows, ce projet prévoyait la construction de 4 dortoirs de 150 lits chacun pour des orphelins ainsi que des équipements sportifs. Une fois les terrains acquis et le projet agréé, le programme tel qu'il se présente aujourd'hui porte sur 88 appartements totalisant l'équivalent de 300 lits, 16 villas et un centre commercial; les dortoirs pour orphelins se sont métamorphosés en école dont nous ne savons pas si elle sera publique ou privée.

Ces opérations de privatisation et de détournement sont aussi le fait d'organismes publics. La Caisse de Dépôt et de Gestion (C.D.G.) aurait ainsi acquis d'importants terrains destinés à la création d'un camping pour ensuite les lotir et les revendre en parcelles destinées à la construction. Ce même organisme aurait également entamé les procédures d'acquisition de plusieurs terrains dans les basses vallées d'Amsa et d'Azla en vue d'opérations de spéculation immobilière; ces vallées débouchent sur de belles plages au Sud de Martil où se tiennent chaque été de nombreux campings. Nous n'avons pas pu vérifier ces deux informations et nous les livrons ici au conditionnel.

Face à ces situations nous sommes en droit de nous interroger sur l'attitude des pouvoirs publics qui ferment les yeux sur un glissement plus que sensible d'un projet d'aménagement touristique vers de simples opérations immobilières. Cette interrogation s'impose d'autant plus que la viabilisation des terrains de cette Zone d'Aménagement Prioritaire (Z.A.P) a nécessité de la part de l'Etat des efforts considérables afin d'attirer le capital privé. Seulement, celui-ci était censé engager de véritables investissements touristiques susceptibles, entre autre, de créer des emplois dont la région a grand besoin. La seule explication possible renvoie à la nécessité de relancer le mouvement de construction à n'importe quel prix afin de valoriser les terrains déjà viabilisés lors de la phase précédente, ce qui est loin d'être incontestable.

Quoi qu'il en soit cette privatisation progressive du littoral de Tétouan par le biais d'acquisitions particulières de résidences secondaires aboutit à trois importantes conséquences:

(7): "de la promotion immobilière à caractère touristique" nous dira le collaborateur d'un de ces promoteurs.

FIG. 144. TYPES D'HEBERGEMENT EXISTANTS ET PREVISIONNELS.

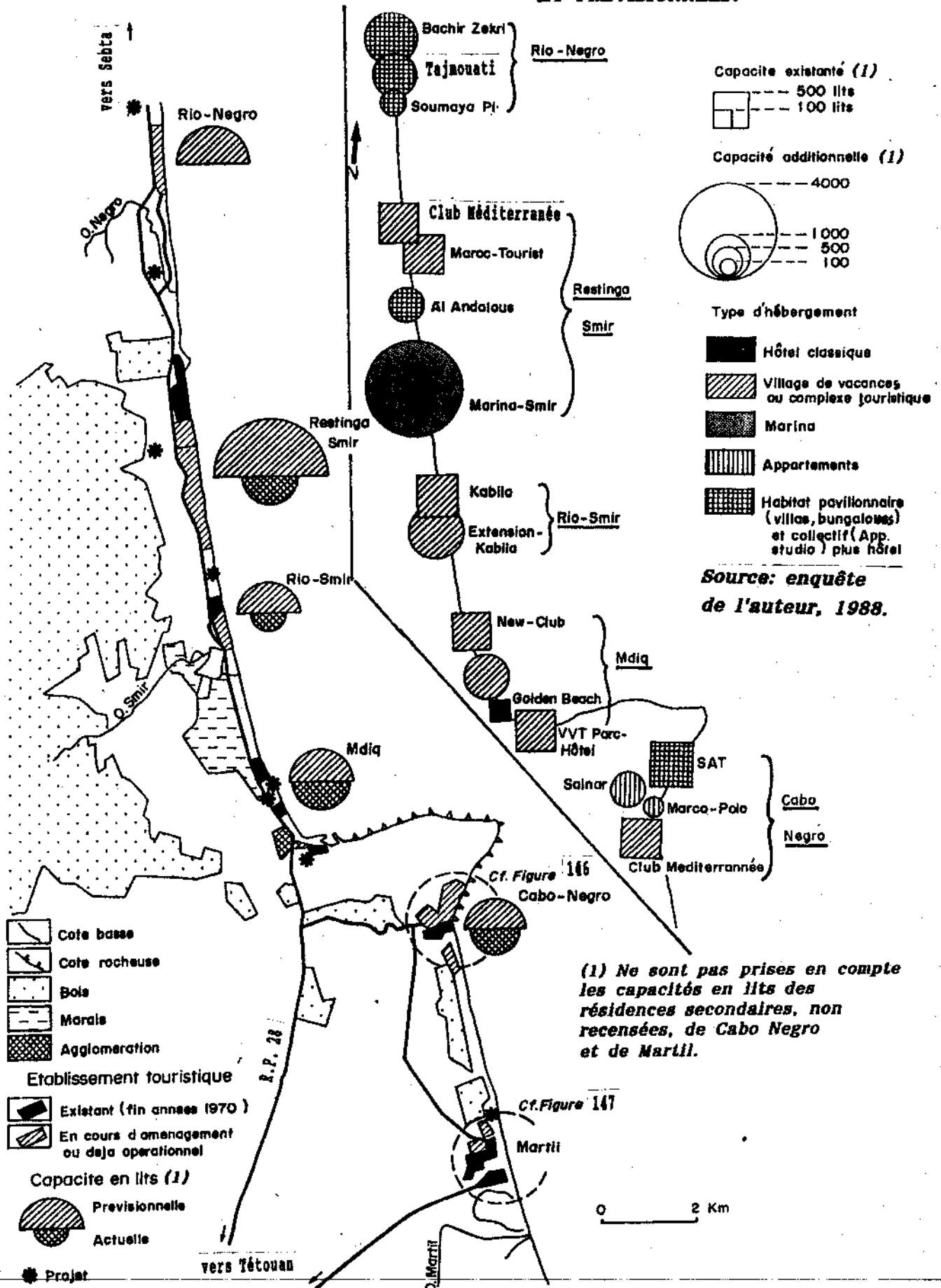


FIG. 143. IMPLANTATIONS TOURISTIQUES SUR LE LITTORAL DE TETOUAN: INSCRIPTION SPATIALE DES DEUX PHASES

Source: enquête de l'auteur, 1988.

- une marocanisation presque totale de la fréquentation du littoral,
- la durcification progressive de tout le front de mer compris entre Martil et Fnideq,
- une sélection sociale très poussée des estivants qui fréquentent ce littoral: Les couches inférieures des classes moyennes, les T.M.E et les jeunes qui affluent chaque été vers les nombreux campings non organisés de la région doivent migrer chaque année un peu plus loin, car les espaces encore libres des constructions se rétrécissent rapidement.

La première de ces trois conséquences ayant déjà été analysée, nous nous proposons d'examiner dans ce qui suit, les deux dernières.

b) L'implantation linéaire se confirme.

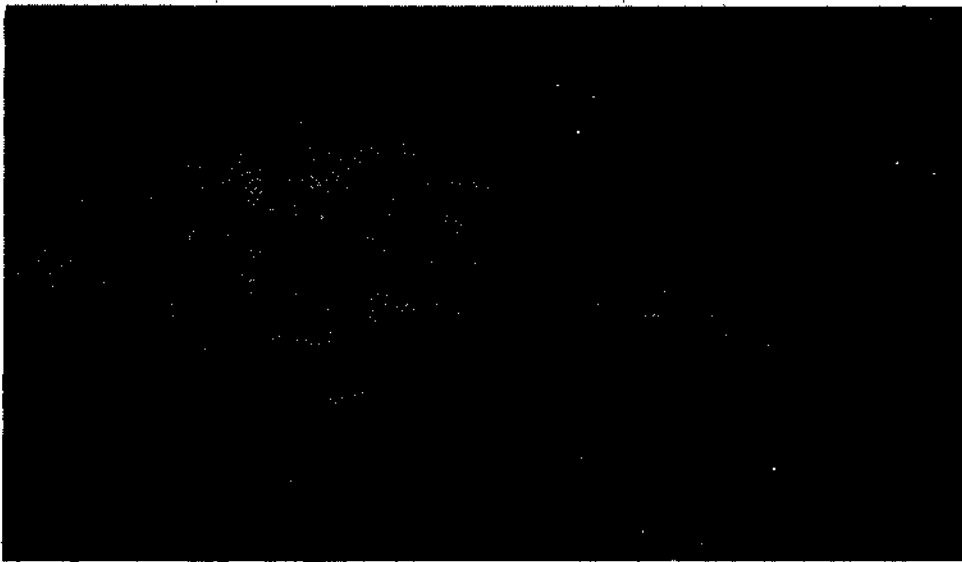
Il y a dix ans, nous avons insisté sur le caractère ponctuel des implantations touristiques de la côte de Tétouan. Les installations touristiques n'occupaient au total que le 1/10^e de la côte dessinant ainsi un linéaire discontinu entre le rivage et la route principale 28. Rappelant la discontinuité des installations datant de la fin des années 1970, la figure 143 annonce une occupation linéaire presque continue une fois terminés les chantiers en cours.

Dans le détail, les aménagements annoncés, ou en cours, frappent par leur aspect fortement linéaire. Ils s'inscrivent tous dans la bande de terre comprise entre le côte et la RP 28. Le projet de MARINA-SMIR pouvait avec un peu d'imagination se prêter à un aménagement original prenant appui sur la marina et le lac artificiel prévus pour se développer en profondeur vers l'intérieur des terres. Il se distingue en fait par une banale linéarité continuant celle de Restinga-Smir que nous avons critiquée vers la fin des années 1970 (M. Berriane, 1980). S'articulant autour d'un port et d'un plan d'eau, il aligne sur trois kilomètres de plages, hôtel, villas, appartements et complexes sportifs (figure 145). Le seul élément cassant quelque peu cette monotonie est le village du port qui s'inspire de l'agencement et de l'architecture des médinas et se présente sous une forme ramassée et non étalée. En matière d'aménagement des littoraux, la notion d'aménagement dite en profondeur est encore ignorée sur le littoral méditerranéen (8).

Si l'équipement de la côte est de la Péninsule Tingitane se continue selon ce type d'aménagement et avec le nouveau rythme des constructions, il aboutira rapidement à l'urbanisation totale et continue de tout le littoral compris entre Mdiq et Rio Negro dans un premier temps et Martil et Fnideq dans un deuxième temps.

(8): Ce n'est pas le cas dans la baie d'Agadir où l'aménagement de l'unité de Founti appelée désormais Palm Bay, pénètre vers l'intérieur et loin du rivage tout en s'appuyant sur ce dernier.

1



2



3

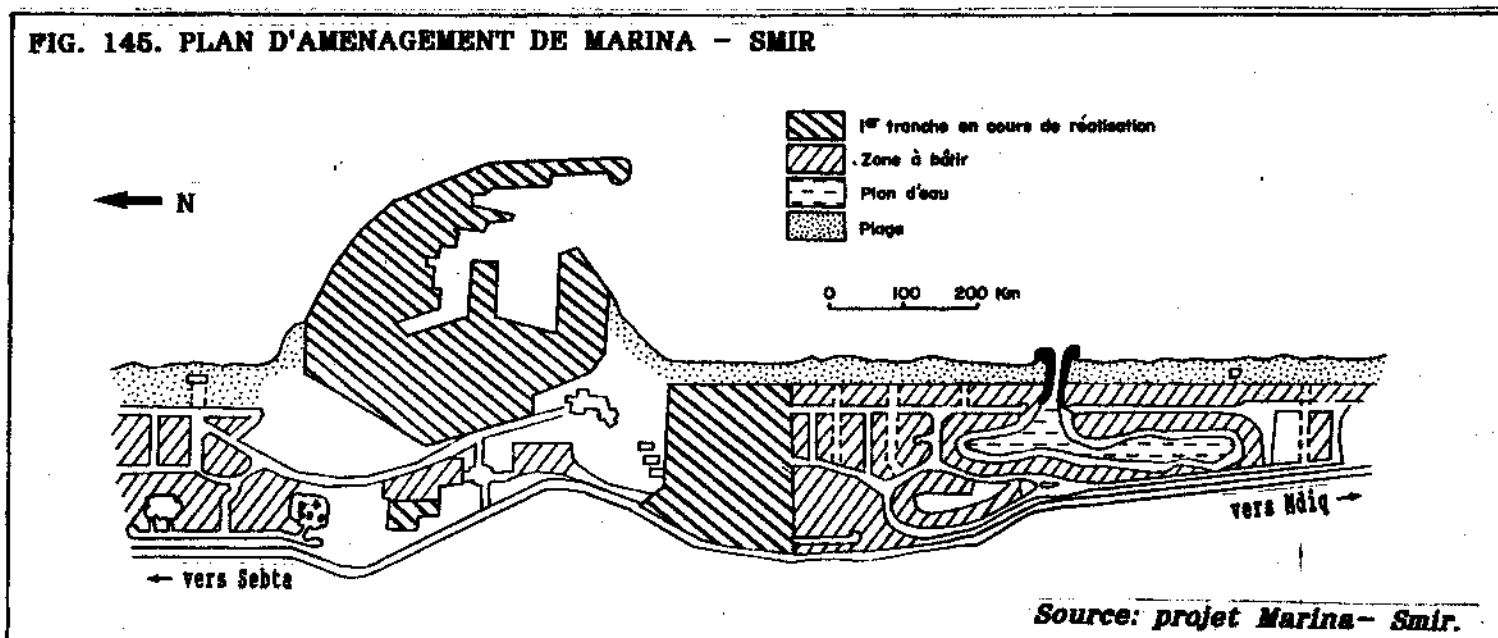


PLANCHE XXI. LA STATION DE CABO NEGRO.

Les appartements du village AGENA (photo 1) et les villas du lotissement "le Coral" (photo 2). A comparer aux stations de la première génération datant du Protectorat: plage de Gayville au Sud de Rabat (photo 3).



FIG. 145. PLAN D'AMENAGEMENT DE MARINA - SMIR



En effet, vu les projets en cours de réalisation, le littoral compris entre le centre de Mdq au Sud et les environs de l'embouchure de l'oued Negro au Nord ne comportera plus que quelques rares fenêtres sur la mer. Celles-ci sont appelées à disparaître si les projets déposés pour agréments sont retenus et réalisés. Les regards se tournent déjà, nous l'avons vu, au sud de Martil en direction d'Azla, d'Amsa et au delà de ces vallées de proximité en direction de Oued Laou. Les premiers projets dont la localisation est prévue de l'autre côté de la RP 28 ont déjà fait leur apparition. Il s'agit du projet dénommé Al Fraja (6 000 lits) prévu en face du complexe de Maroc-Tourist à Restinga et celui appelé Daoura (1 600 lits) qui sera implanté au Nord du Rio Negro (figure 143).

Seul le littoral compris entre Cabo Negro au Nord et Martil au Sud semble encore loin de la saturation. Mais si l'espace compris entre ces deux derniers centres n'est encore concerné par aucun projet, l'extension spatiale de Cabo Negro d'un côté et de Martil de l'autre convergent vers le même point le long de la côte. L'examen de ces deux cas précisera cette urbanisation du littoral qui est sous-tendue par des contenus socio-professionnels fort contrastés.

- Cabo Negro: une "urbanizacion" haut de gamme que se partagent *Gentils Membres* du Club Méditerranée et classes supérieures de Casablanca, Rabat et Fès.

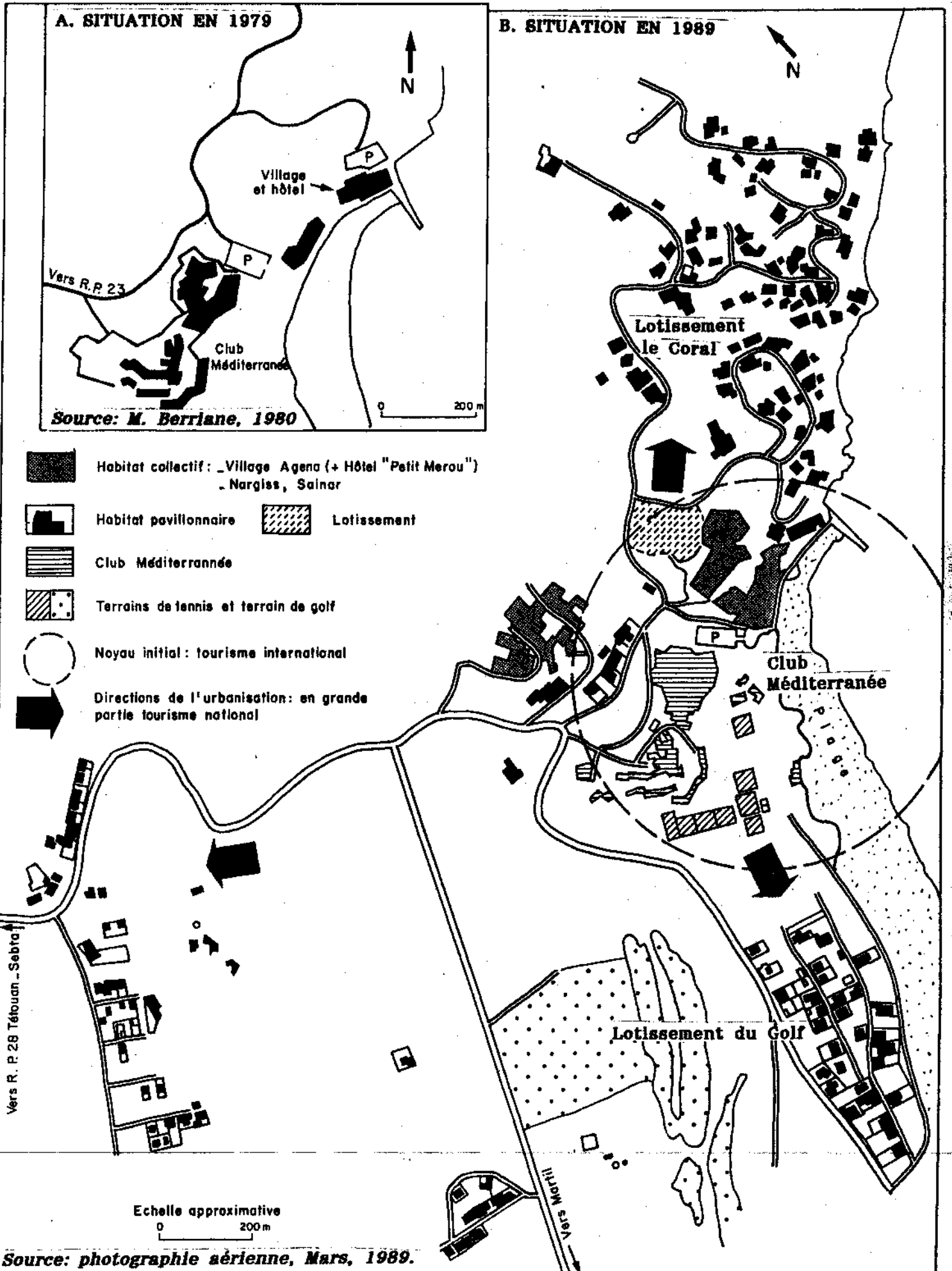
Accroché aux versants de Koudiat Taïfor et éloigné de l'axe routier P 28, l'ensemble résidentiel de Cabo Negro, rappelait lors de son lancement les "urbanizaciones" espagnoles. Il répond à cette définition dans la mesure où il est constitué par une série de réalisations (appartements, villas et terrains viabilisés à bâtir) se regroupant autour d'un centre d'animation commun (un petit hôtel, un restaurant et un centre commercial) respectant une unité architecturale (style méditerranéen) et qui sont dûes à la même entreprise de promotion, la Société Africaine de Tourisme (S.A.T.).

Cette dernière (constituée par la Caisse de Dépôt et de Gestion et la Banque de Paris et des Pays Bas) s'occupe elle-même ou par le biais de filiales (comme la société AGENA) de la viabilisation, de la construction, de la promotion et de la vente de ses appartements; elle peut en assurer aussi la gestion. Dès le départ, la société a constitué une importante réserve foncière de 500 ha le long du littoral aussi bien en direction de Martil que vers le Nord et prévoyait une capacité définitive de quelques 8 000 lits dont plus du 1/3 devait revenir à l'hôtellerie classique, le reste se répartissant entre des appartements (2 000 lits) et des lotissements de grandes surfaces (3 000 lits). L'animation et les activités sportives devaient s'articuler autour d'un golf de 18 trous et d'un port de plaisance.

N'ayant pas défini, volontairement, un projet d'aménagement intégral et précis, pour pouvoir l'ajuster à l'évolution de la conjoncture touristique, la S.A.T a pu mener à bien la valorisation de son périmètre d'intervention. C'est ainsi que la capacité hôtelière créée dans la première phase (un petit hôtel de 46 lits et deux hôtels plus importants gérés depuis par le Club Méditerranée) n'a pas dépassé les 700 lits. Avec les appartements de la première phase (village AGENA) ces établissements hôteliers constituent le noyau initial et central de la station (figure 146 A et 146 B). C'est là que nous rencontrons encore des touristes étrangers constitués essentiellement par les clients du Club Méditerranée. Les appartements de ce noyau central sont déjà en majorité occupés par les estivants nationaux.

Suivant l'évolution du marché, la société a, par contre, davantage développé son parc de résidences secondaires. Les résidences collectives (appartements des programmes Marco Polo, Nargis, Sainar) qui sont le fait de différentes sociétés ayant acquis des terrains auprès de la S.A.T., se situent dans la partie centrale qui connaît une certaine densification du tissu. Le résidentiel individuel se développe dans deux directions opposées. Vers le Nord, le lotissement "le Coral" comporte des villas spacieuses et luxueuses dotées chacune d'une piscine privée et gravissant sans peine les pentes sud-est de la montagne. Vers le Sud, le lotissement du golf est constitué de villas de même standing et se dirige vers Martil. Bien que ne dépendant pas de la SAT, un troisième lotissement se développe vers l'intérieur; il est initié à la fois par la route et par la proximité de la station de Cabo Negro (figure 146 B)

FIG. 146. OCCUPATION DU SOL A CABO NEGRO



Avec ses lots destinés à la construction, la société visait à la fois le marché international (en particulier le marché français) et le marché national constitué d'une part par "la fraction de population disposant de hauts revenus et d'autre part par la frange supérieure des résidents étrangers" (9). Dès le départ la part du marché international reste faible: 25 % des ventes du premier lot de terrains pour villas et 16 % des ventes d'appartements de la société AGENA jusqu'en 1979.

Aujourd'hui, la majorité des 500 appartements et villas que compte la station sont la propriété de Marocains. Sur un échantillon d'une centaine de résidences, seuls 9,5 % appartiennent à des étrangers, alors que les propriétaires originaux de Casablanca détiennent 41 %, les *fassi* 14 %, les *rbati* 12,6 % et les tétouanais 10,6 %. Parmi les locataires, Casablanca, Rabat et Fès totalisent presque 90 % des personnes enquêtées.

L'examen de l'appartenance socio-professionnelle des estivants touchés à Cabo Negro ne surprend guère puisque la quasi-totalité de l'échantillon appartient au secteur moderne supérieur. On note une prédominance des cadres supérieurs de l'administration (secrétaires généraux de ministères, gouverneurs, etc.): 40 %, suivis des commerçants et des industriels: 37 %, le reste étant constitué par les officiers supérieurs de l'armée.

Le visiteur de Cabo Negro repart avec l'agréable impression d'une station de haut standing où l'incontestable réussite architecturale de l'ensemble et l'environnement de qualité sont à la hauteur du charme naturel du site. Mais le tarif du stationnement dans le parking extrêmement élevé pour le Maroc (10), probablement ainsi fixé pour décourager ceux qui, motorisés, voudraient accéder à cette plage, est là pour rappeler la sélection sociale très poussée de son contenu qui en fait un îlot de prospérité.

- Le centre de Martil connaît une extension spatiale rappelant celles des périphéries des grandes villes

Martil se distingue -avec Mdiq- des autres sites de la côte tétouanaise par le fait que c'est d'abord un centre urbain dont l'existence et le développement ne sont pas liés à la seule activité touristique. Celle-ci marque, néanmoins, profondément sa croissance et son économie urbaines. Nous nous limiterons ici à dégager les grandes lignes de sa croissance spatiale, les retombées du tourisme sur l'économie urbaine devant faire l'objet du chapitre suivant.

Ayant connu une histoire fort mouvementée, le petit port de Martil qui existait bien avant la pénétration espagnole en zone nord, deviendra à la veille de

(9): *Rapport de la SAT (non daté).*

(10): *alors que les droits de stationnement tournent autour de 0,50 à 1,50 dh à Tétouan, ils sont de 10 dh à Cabo Negro !*

l'Indépendance une petite cité portuaire mais aussi la station balnéaire de Tétouan. Les arrivées de plusieurs familles espagnoles fuyant la guerre civile et l'exode des rifains résultant de la guerre du Rif avaient fourni auparavant les principaux éléments de son peuplement.

Un plan d'aménagement espagnol structure le tissu urbain de Martil en en faisant le centre balnéaire de Tétouan, avec un quartier espagnol donnant directement sur la mer et des quartiers marocains rejetés vers l'intérieur. Cette fonction de centre d'estivage sera maintenue après l'Indépendance, mais avec moins d'ampleur que par le passé, jusqu'aux années 1970 qui voient le développement du loisir balnéaire au Maroc.

A partir de cette époque, Martil n'est plus une simple plage pour la ville de Tétouan, comme du temps du Protectorat, mais reçoit de plus en plus d'estivants venant de régions plus lointaines. En 1984, sur un échantillon de 2 664 estivants, 37,2 % étaient issus de Tétouan, alors que 41,2 % venaient des grandes villes Casablanca, Fès, Rabat et Meknès, le reste des flux prenait ses origines dans diverses villes dont 5 % du Nord et du Rharb. Cette aire de recrutement plus vaste -que celle de Cabo Negro, par exemple- s'accompagne -nous l'avons vu (11)- d'une forte présence des classes moyennes accompagnées des autres groupes plus démunis. Tenant compte de ce contenu social très hétérogène, le S.D.A.U. de Tétouan, prévoit dans ses prévisions de lits à créer, des formes d'hébergement adaptées aux différentes couches sociales. C'est ainsi qu'il propose pour les catégories sociales moyennes quelques 3 770 lits sous formes d'hôtels, bungalows et villas, alors que pour les ménages à revenus faibles il prévoit 800 lits en campings.

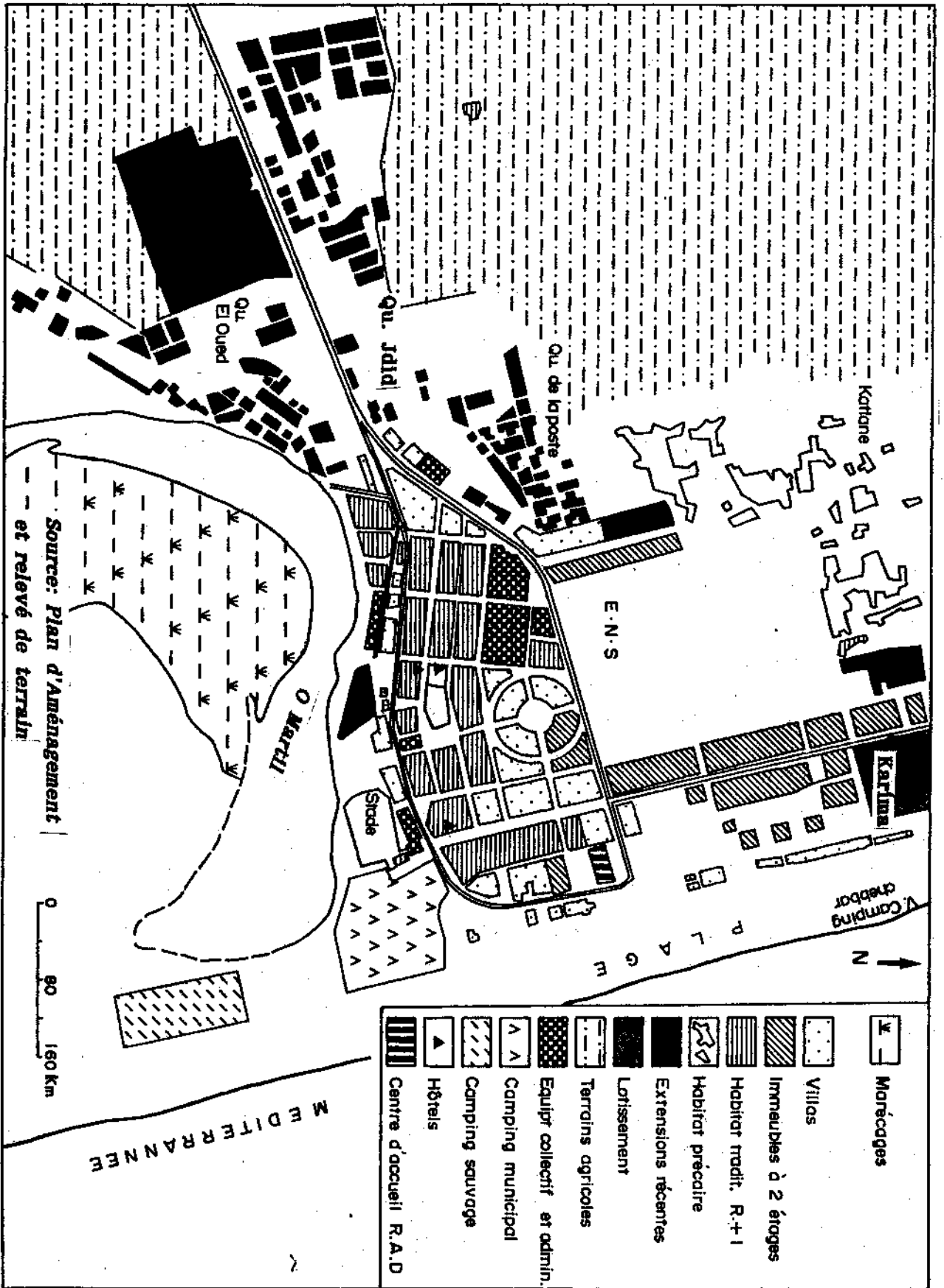
Une demande estivale très forte va s'exercer sur Martil, qui, abritant au cours de l'année 10 000 habitants environ (12), voit sa population multipliée par 3 ou 4 fois (13). Liée à toutes les raisons -déjà présentées plus haut- du succès de la côte nord, l'attraction de Martil s'explique par une relative diversité des moyens d'hébergement.

(11): Cf: *infra*, Chapitre I de ce même Livre.

(12): 4 302 hab en 1960, 5 410 en 1971 et 9 185 en 1982.

(13): 6 fois selon les autorités locales.

FIG. 147. OCCUPATION DU SOL A MARTIL



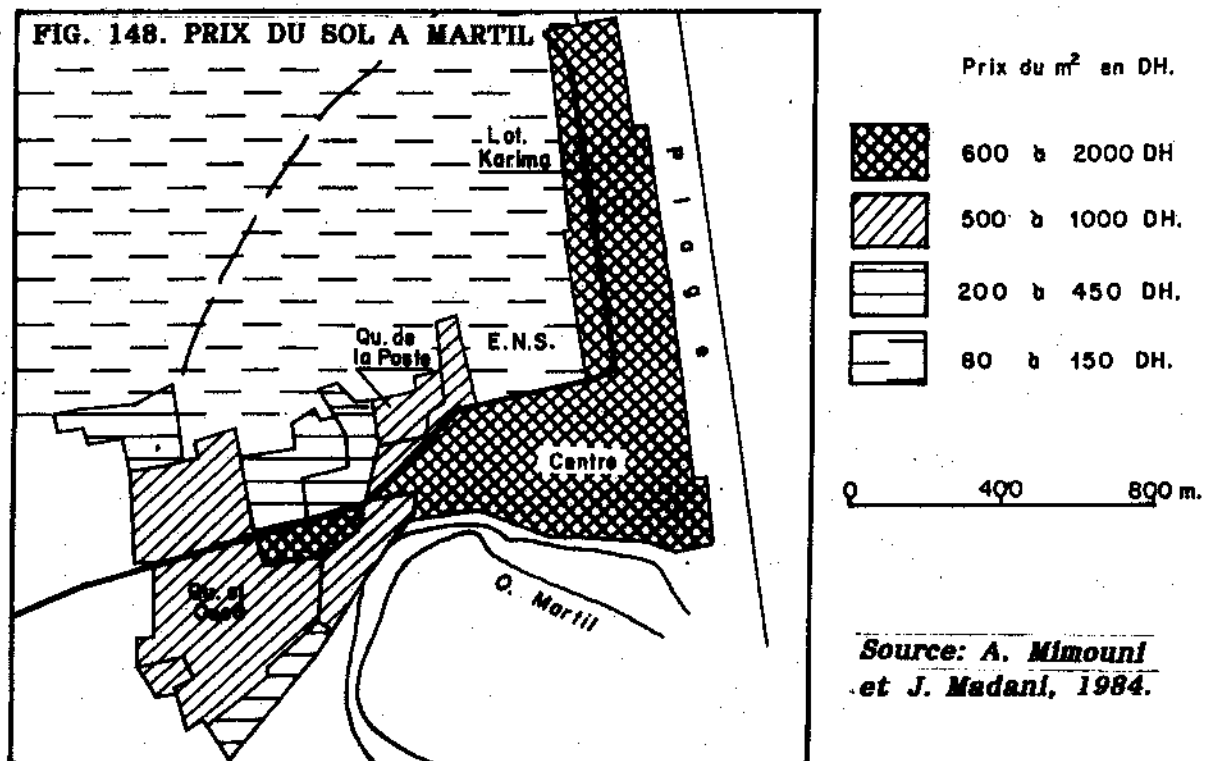
Elle offre trois aires de camping (deux campings organisés et un troisième sauvage). Elle dispose aussi de quelques petits hôtels pour les visiteurs de passage. Plusieurs organismes (Ministère de la Jeunesse et des Sports, Régie de Distribution d'Eau, Fondation Tajmouati, etc..) y gèrent des centres d'estivage. Martil dispose, enfin, d'un important parc de logements utilisé soit sous forme de résidences secondaires, soit sous forme de location ou co-location chez l'habitant, soit enfin sous forme de petites pensions où on peut louer une ou plusieurs chambres.

C'est cette dernière forme d'hébergement qui fait désormais l'originalité de Martil, en recevant près de 60 % des estivants et en se répartissant dans pratiquement tous les quartiers, avec bien sûr une forte présence dans le centre et le quartier de la plage (figure 147). Ces résidences se caractérisent par la diversité de l'aspect architectural et du statut d'occupation. Il y a d'abord les villas de front de mer et celles du centre, héritées de l'époque coloniale et détenues en majorité par des tétounais. Il y a ensuite les villas de la deuxième génération ayant poussé à l'occasion des innombrables lotissements lancés depuis l'année 1980. L'essentiel de ces lotissements se localise le long de la route de Tétouan et se fait dans le cadre d'une croissance urbaine en liaison avec la capitale régionale et dans sa direction. L'implantation de deux établissements universitaires à Martil et le lancement de la zone industrielle le long de la route de Tétouan expliquent, en effet, cette croissance soudaine du centre de Martil. Mais les lotissements, surtout lorsqu'ils sont à proximité du littoral, reçoivent aussi des résidences secondaires comme c'est le cas du lotissement Karima (figure 147). Ce dernier lotissement nous a fourni 28 % des estivants ayant séjourné dans une résidence.

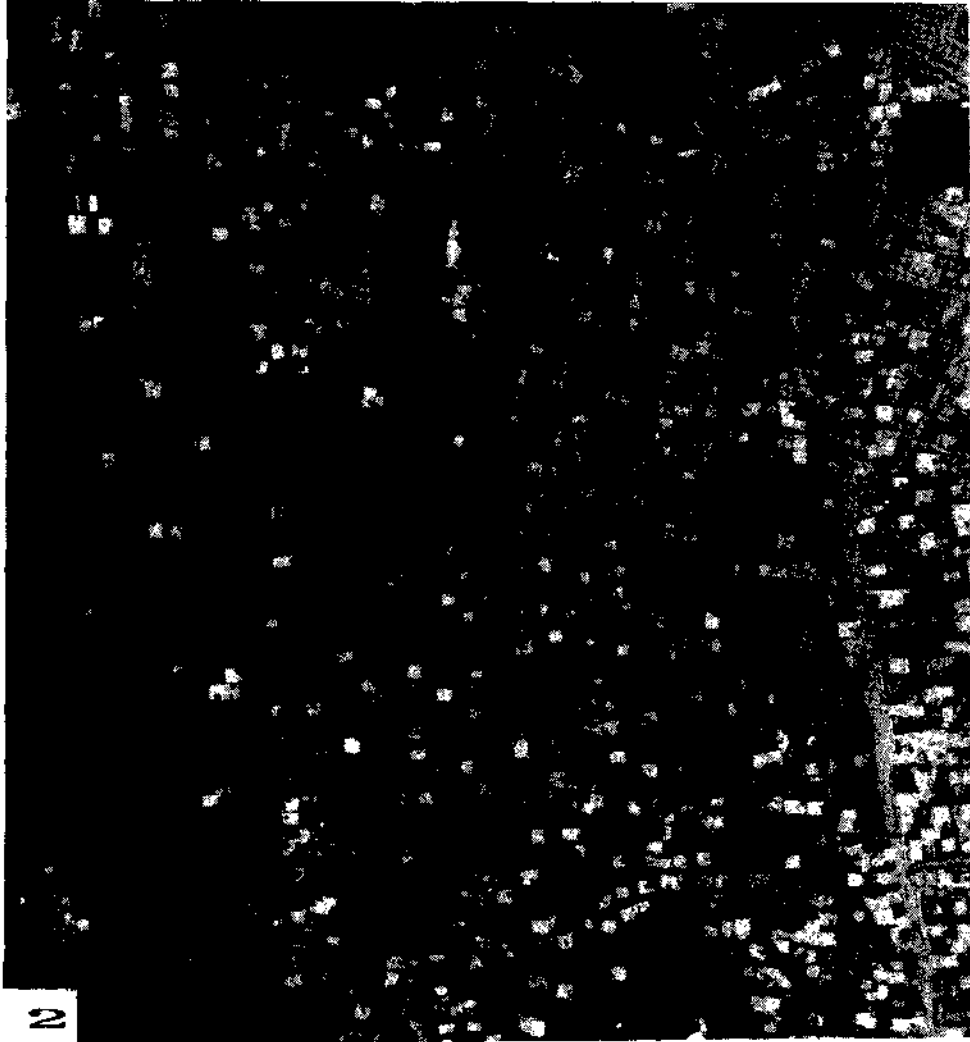
Ces résidences sont de trois types. Des villas individuelles fonctionnent comme de véritables résidences secondaires, c'est à dire qu'elles sont fermées le reste de l'année et occupées par le propriétaire ou son locataire au cours de la saison estivale. Elles se localisent avant tout dans le centre et au bord de la mer. De petits immeubles (R + 2) offrant de petits appartements présentent une certaine originalité quant à leur utilisation. Loués pendant l'année à des étudiants qui se regroupent pour réduire les frais de séjour, ils sont, une fois libérés l'été, utilisés par les estivants arrivant de Fès, Casablanca, ou Rabat. On les rencontre dans les excroissances périphériques. De petites pensions constituées de chambres meublées, à la fois anciennes et situées dans le centre, et récentes et localisées dans les lotissements, rappellent l'héritage espagnol. Nous rencontrons enfin la location chez l'habitant qui se pratique selon le même schéma déjà exposé pour Asilah et El Jadida (14) et qui est présente dans tous les quartiers.

(14): Cf. *supra*, Livre II, Chapitre III.

La demande assez élevée en logements de vacances conjuguée à celle des besoins universitaires (logement des étudiants) et à une demande émanant de Tétouan, explique une croissance assez soutenue de la ville qui se fait dans trois directions principales. Le long de la route de Tétouan, on enregistre la poussée la plus forte donnant lieu à trois grands quartiers (quartier de la Poste, quartier Jdid et quartier El Oued de part et d'autre de la route) où nous relevons une présence notable des T.M.E. Vers le Nord, et le long de la côte, les résidences secondaires d'un certain standing (villas et appartements) se développent à la faveur des lotissements comme celui de Karima. En direction du Nord-Ouest, enfin, une poussée anarchique d'un habitat précaire et spontané se fait au dépend des terrains agricoles. Si nous ajoutons à ces trois types de quartiers, celui du centre, hérité de la période coloniale et présentant lui-même une grande diversité du cadre bâti (villas anciennes, villas récentes suite à la densification, maisons traditionnelles, petits immeubles) nous imaginons un tissu urbain très varié. Ces différences entre les quartiers se traduisent aussi au niveau de la valeur du sol et de la location. La proximité de la route de Tétouan, mais surtout celle de la plage influent considérablement sur le prix du sol (figure 148). Les loyers mensuels varient entre 2 000 DH (résidences de la côte qui se louent parfois à 6 000 DH) et 900 DH (quartier de la poste) et peuvent descendre jusqu'à 300 DH (quartier de l'église dans le centre où est pratiquée la sous-location chez l'habitant).



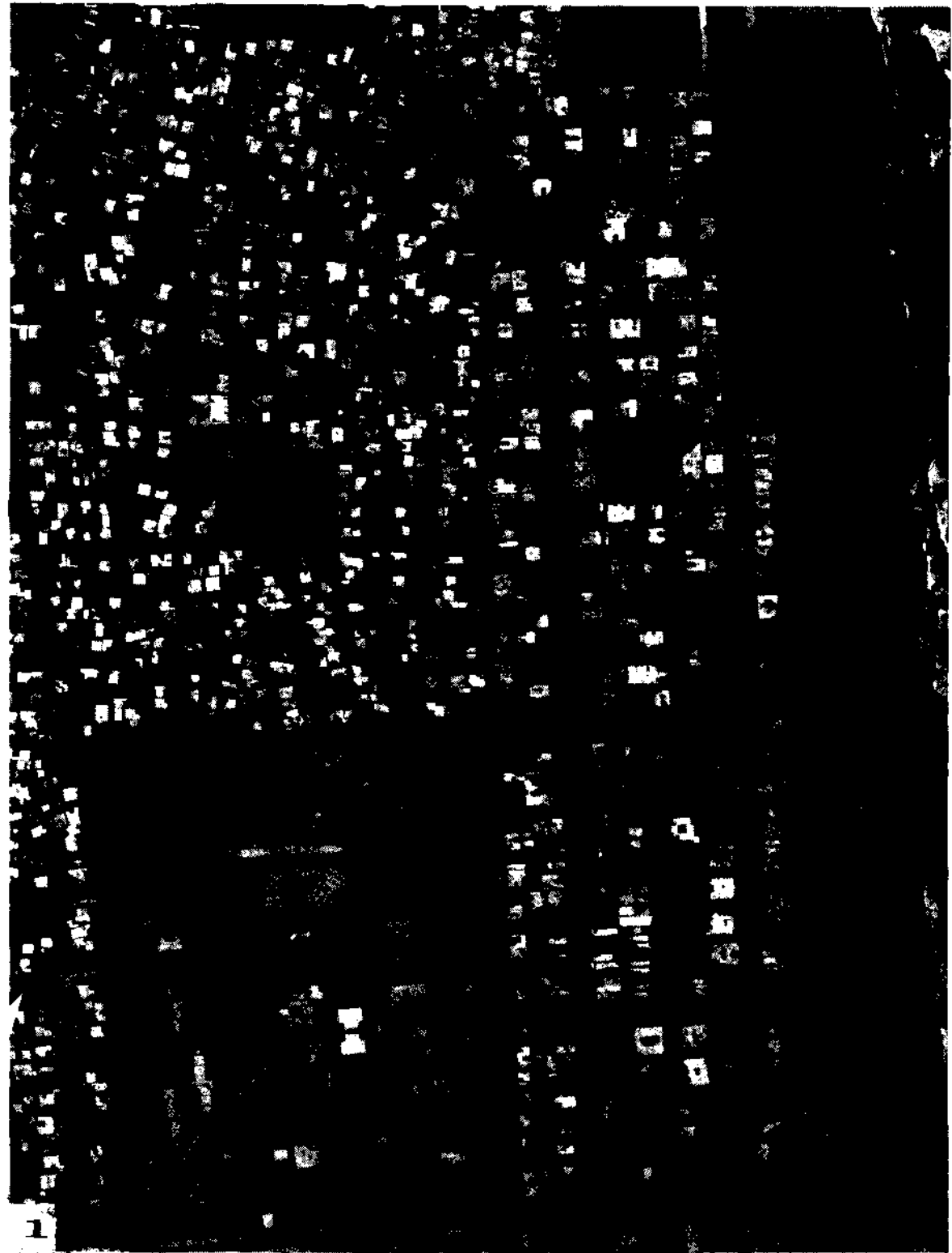
Cette grande diversité des quartiers à l'échelle d'un petit centre est le fruit d'une évolution historique donnée mais aussi d'un contenu social très hétéroclite et de la présence de différents intervenants quant à la production du cadre bâti. Martil, station des couches populaires et des classes moyennes, participe à l'urbanisation progressive du littoral de Tétouan mais selon un processus différent de celui observé à Cabo Negro.



2

PLANCHE XXII. CENTRE DE MARTIL.

*Vues partielles du quartier balnéaire avec
ses premières rangées de villas le long
de la plage (photo 1) et des extensions
qui mordent sur la campagne environnante
(photo 2). Echelle 1: 4 500 ème - Année: 1982.*



3. Dans la baie de Tanger, la S.N.A.B.T. se convertit en promoteur immobilier dès 1975.

Nous avons déjà fait état de l'échec du projet d'aménagement de la baie de Tanger. Or la société créée en 1967, existe toujours, et ce 21 ans après. Ceci s'explique en grande partie par les profondes modifications que les responsables de la société ont apportées progressivement au projet initial. La comparaison entre d'une part le plan du parcellaire rappelant les options de départ du projet (figure 149) et la carte de l'occupation du sol, dressée par nous-même à partir d'une photographie aérienne récente (1988) (figure 150) d'autre part montre l'ampleur de ces modifications.

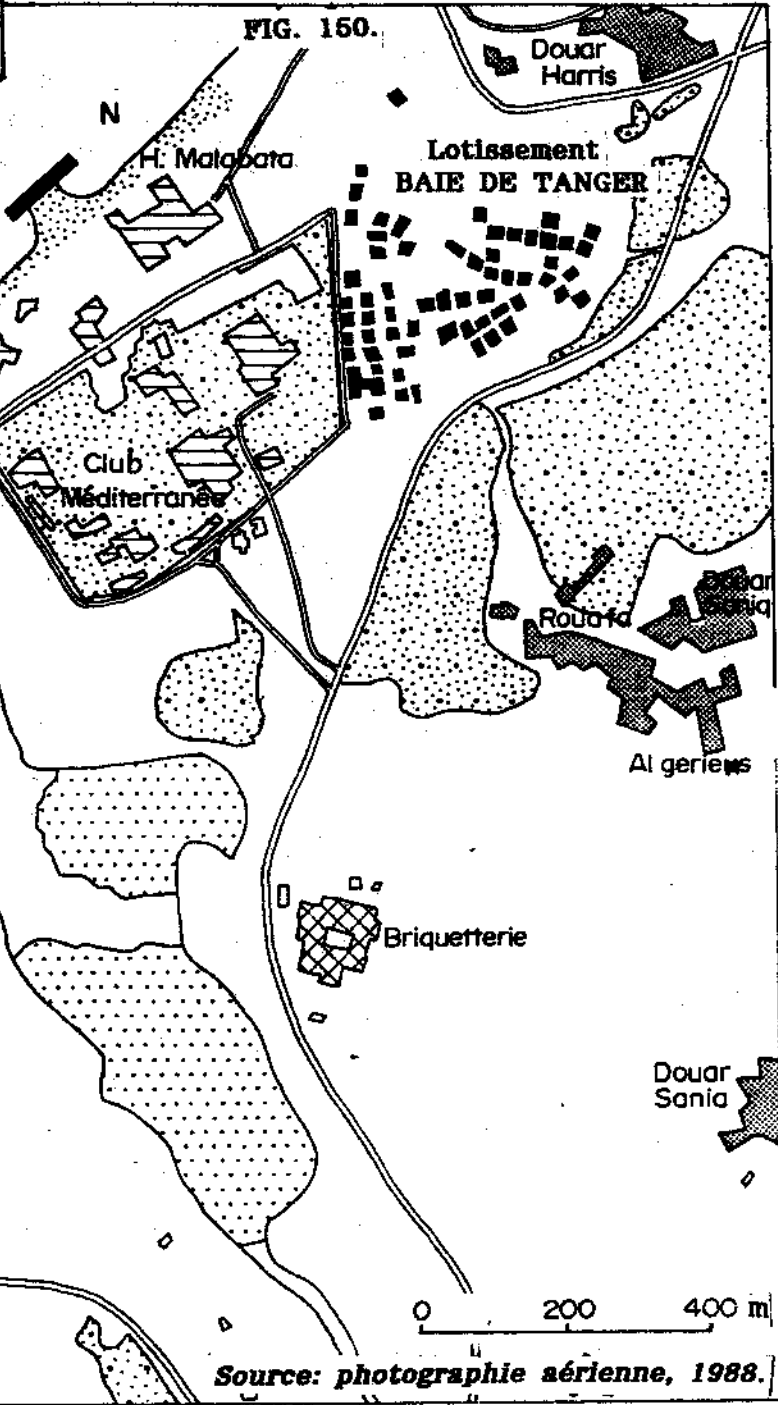
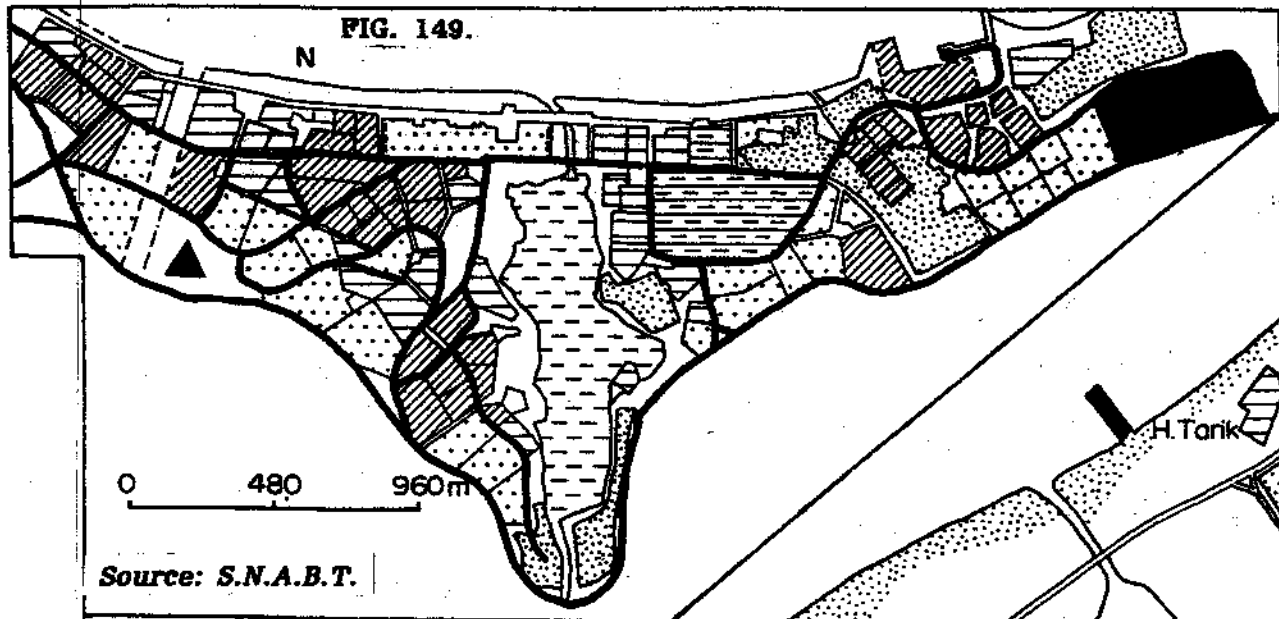
Les affectations du sol du projet initial réservaient 39 flots (sur 102) à l'hôtellerie, 45 aux résidences touristiques collectives ou semi-collectives, 11 aux bungalows, 5 aux villas et 2 aux villages de vacances.

Or, force est de constater que les implantations hôtelières actuelles se limitent à celles ayant été réalisées lors de la première phase (le village du Club Méditerranée, les deux hôtels Malabata et Tarik et le camping Tingis). Cette hôtellerie se confine à l'Est de la baie. Au niveau des résidences touristiques ("para-hotellerie" sur le plan parcellaire), les résultats semblent plus satisfaisants, en particulier dans la partie Ouest. Les ex-résidences Marbel, la résidence Sanaa et quelques immeubles de location édifiés par des particuliers et présentés comme des résidences, occupent des lots prévus à cet effet mais aussi des parcelles destinées à l'origine à l'hôtellerie. Toujours dans le secteur Ouest, des lots ont été affectés à des implantations nouvelles: l'Institut Supérieur de Tourisme, une polyclinique et un centre d'estivage de Bank Al Maghrib (15).

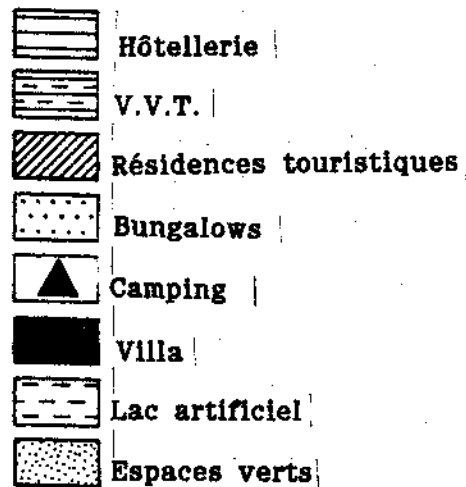
Mais la modification la plus surprenante concerne la multiplication des villas aussi bien dans la partie Est que dans la partie Ouest du périmètre (figure 150). A partir de 1973 la société prend la décision de mettre en vente des parcelles pour la construction de "résidences secondaires".

Le premier lotissement "Baie de Tanger", constitué de 135 lots de 300 à 600 m² chacun, est lancé en 1973 au prix de 24 DH le mètre carré viabilisé, soit 40 % du prix de revient ! Le deuxième "Bella Vista I", comprend 134 lots de 250 à 700 m² est mis en vente en 1977, suivi du troisième et dernier "Bella Vista II" qui, lui, propose des lots allant jusqu'à 1 200 m². Ces trois lotissements sont en grande partie terminés aujourd'hui et totalisent 368 résidences sur 40 ha. Ils occupent des lots réservés initialement à l'hôtellerie.

(15): Ex Banque du Maroc.

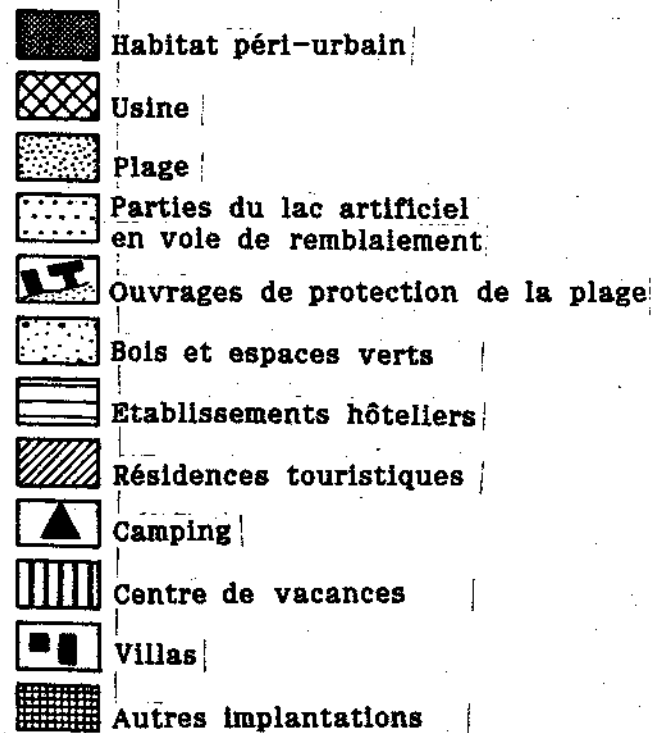


**FIG. 149. PROJET INITIAL DE LA S.N.A.B.T.
PLAN PARCELLAIRE.**



Source: S.N.A.B.T.

**FIG. 150. OCCUPATION DU SOL DANS LE PERIMETRE
DE LA S.N.A.B.T. (JANVIER 1989).**



Source: photographie aérienne, 1988
(voir planche photo XXIII)

Ce changement de vocation de la société est destiné à rentabiliser les terrains viabilisés à grands frais. La société prend soin de garder à cette opération -ne serait-ce que formellement- un aspect touristique puisque l'ordre de priorité dans ces ventes a été le suivant: les étrangers, les Marocains à l'étranger, les Marocains hors de Tanger et dans un dernier temps les Tangérois. Ceci était destiné à éviter que le projet ne se transforme en une simple opération immobilière tournée vers la production de logements permanents.

En réalité, la majorité de ces villas sont des résidences principales de Tangérois habitant à Tanger ou des maisons de rapport louées au prix fort au cours de l'année et/ou en été. Cette modification du projet initial en transformant dans les faits une société nationale d'aménagement touristique en un simple promoteur immobilier, pose un problème juridique, l'expropriation des propriétaires d'origine ayant été menée pour cause d'utilité publique. Mais ce qui nous intéresse ici c'est le phénomène de récupération par le tourisme national d'un projet d'aménagement touristique destiné à être commercialisé sur la marché international.

Une partie des villas des trois lotissements est mise en location comme résidences d'été. Nous y avons rencontré des estivants *fassi* et casablancais. Quelques unes sont de véritables résidences secondaires appartenant à de riches commerçants des mêmes villes ou à des cadres supérieurs de Rabat.

La société maroco-belge qui avait créé à l'origine les résidences Marbel I, II et III ayant été dissoute à la fin des années 1970, les appartements et studios constituant ce complexe ont été totalement vendus à des particuliers dont la majorité sont des *fassi*. Le changement de nom d'un de ces trois ensembles Marbel symbolise cette mutation; l'appellation initiale "MARBEL" issue du nom de la société "MAROCO-BELGE" est devenue "BENTA", la résidence ayant été acquise par deux associés *fassi* qui s'appellent l'un BENNANI et l'autre TAZI. Une autre résidence "SANAA", a été aussi totalement privatisée. Dans ces deux résidences qui totalisent une capacité d'hébergement pour 2 100 personnes, les *fassi* (45,5 % des propriétaires), les casablancais (23,4 %) et les *rbati* (18 %), contrôlent l'essentiel des lits avec une légère différence entre les deux résidences. Plus ancienne et commercialisée avec une certaine précipitation en 1979, MARBEL est contrôlée à plus de 50 % par les familles de Fès. SANAA par contre, a été lancée beaucoup plus tard -après les années 1980- lorsque ce nouveau produit était suffisamment connu parmi les Marocains et sa commercialisation a été étalée sur plusieurs années. De ce fait les habitants des autres villes comme Marrakech (4,9 % des propriétaires de SANAA), et Béni Mella (4,5 %) ainsi que des Tangérois émigrés (12 %) ont pu acquérir aussi des appartements réduisant légèrement la part des trois villes principales de Fès, Casablanca et Rabat.

Il faut ajouter à cela l'inauguration en Juillet 1988 de l'important centre de vacances appartenant à Bank Al Maghrib sur deux lots totalisant 21 500 m². Avec 13 villas, 20 appartements de standing, 2 piscines, un bois et un centre

PLANCHE XXIII. BAIE DE TANGER.

Vue partielle de la partie centrale et occidentale de la baie. Non prévus par le projet, les ensembles de villas se tiennent de part et d'autre du lac. Remarquer les digues édifiées dernièrement pour protéger la plage; remarquer aussi le lac artificiel en voie de comblement.

*Echelle approximative: 1: 8 500 ème
Année: 1988.*





d'animation, cet ensemble reçoit 400 personnes parmi les cadres de la banque et leurs familles originaires pour la plupart de Rabat et Casablanca.

Notons, enfin, quelques initiatives de particuliers qui, ayant bénéficié de lots dans la partie ouest de la baie, ont érigé un ensemble d'immeubles dont les appartements sont destinés à la location estivale. L'emplacement de ces tours de sept étages entre d'une part les villas de la zone résidentielle et d'autre part le rivage est peu heureux (voir photo n° 1 de la planche XXIV).

Tous les autres projets contenus dans les dossiers de la S.N.A.B.T. sont enterrés et les riverains du lac artificiel -point fort du projet initial- réclament déjà son comblement ! Ayant bloqué momentanément le développement de la ville de Tanger vers l'Est, l'intervention de la société oriente actuellement l'extension spatiale de la ville dans cette même direction imprévue. Un véritable quartier résidentiel est en train de naître: à toutes les formes d'habitat déjà citées on prévoit d'ajouter l'implantation d'une école primaire, d'un local pour la police, d'un autre pour la poste et de centres commerciaux, etc..

Comme la côte méditerranéenne occidentale, la baie de Tanger est désormais orientée vers l'accueil de la clientèle nationale. Les touristes étrangers se limitent aux seuls résidents du Club Méditerranée et aux groupes séjournant dans les hôtels de Tarik et Malabata. Le remplacement de la première clientèle pour qui les projets ont été initialement programmés, par la deuxième qui s'implante de différentes manières est une nouvelle donne du tourisme dans le Nord du Maroc. Ce processus de "reconquête" du Nord s'accompagne cependant de glissements regrettables vers des opérations immobilières, le tout se passant dans un climat de spéculation, de recherche du profit facile et de connivence manifeste.

II. DES AMENAGEMENTS DESTINES EN PREMIER LIEU AUX NATIONAUX.

Par opposition aux deux cas de Tanger et de la côte méditerranéenne, les stations de la province d'El Jadida et celles s'égrenant le long de l'axe atlantique Rabat-Casablanca ont été aménagées avant tout pour recevoir des estivants marocains et secondairement des résidents étrangers. Elles s'opposent également aux stations du Nord dans la mesure où elles sont nées suite à l'initiative des collectivités locales ou à celle du capital privé.

A. SIDI BOUZID ET SIDI EL ABED: LES COLLECTIVITES LOCALES PRENNENT L'INITIATIVE DE LA PROMOTION TOURISTIQUE.

Sidi Bouzid et Sidi El Abed sont deux petites stations balnéaires situées sur le littoral de la province d'El Jadida (figure 151). Elles sont le résultat du seul jeu des innovations au niveau local. De ce fait leur étude est riche d'enseignements sur l'impact et le rôle de l'intervention des collectivités locales dans la gestion de leur espace. Nous présenterons dans un premier temps ces deux projets et les procédures suivies avant d'essayer de tirer quelques conclusions intéressantes sur notre sujet.

1. A Sidi Bouzid, une opération relativement réussie.

a) La création d'un morcellement communal et sa commercialisation.

Vers la fin des années 1960 et le début de la décennie suivante, la commune de Moulay Abdallah (province d'El Jadida) mena une expérience qui apparaissait comme une véritable innovation en son temps. Commune rurale, elle a pris, en effet, l'initiative de la création ex-nihilo à quelques kilomètres au Sud d'El Jadida, d'une station balnéaire aboutissant à une urbanisation du littoral. Sidi Bouzid, station de haut standing, était destinée à répondre à la demande nationale naissante en loisirs balnéaires, émanant plus particulièrement des classes supérieures. Cette catégorie sociale était, en effet, peu satisfaite du standing des moyens d'hébergement de la ville d'El Jadida et fuyait la saturation de celle-ci. Insolite à cette époque, l'expérience de Sidi Bouzid a fait depuis école.

Situé à 5 kilomètres au Sud de la ville d'El Jadida, le site de Sidi Bouzid offrait à l'état naturel certains avantages: un splendide arc de plage se terminant par des corniches dominant les eaux relativement calmes d'une baie bien abritée.

La première ébauche du projet, due à l'initiative du gouverneur de la province de cette époque, date des années 1967-68 (16). Bien qu'implanté à proximité d'El Jadida le futur centre de Sidi Bouzid n'était pas conçu pour recevoir également des résidences permanentes. En effet, El Jadida était à cette époque une ville à croissance ralentie. Ce choix va se répercuter sur la nature des équipements préconisés pour ce centre: l'absence d'un réseau d'assainissement, par exemple, se justifiait par l'occupation temporaire de la station.

(16): La commune marocaine est à cette époque placée sous l'entière tutelle du gouverneur de la province qui coiffe par ailleurs tous les services régionaux des différentes administrations. Il faudra attendre l'année 1976 au cours de laquelle sera promulguée "la Charte Communale" dotant les communes urbaines et rurales de larges pouvoirs d'intervention et d'aménagement de leur espace, pour voir les collectivités prendre en main la gestion de leur territoire.

FIG. 151. CROQUIS DE LOCALISATION DES STATIONS DES DOUKKALA.

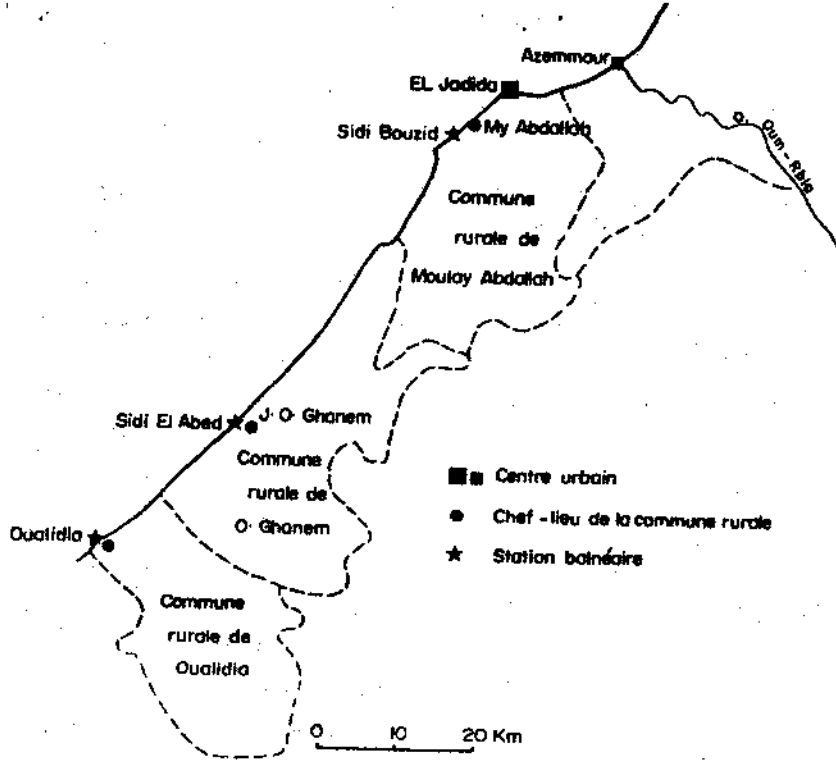
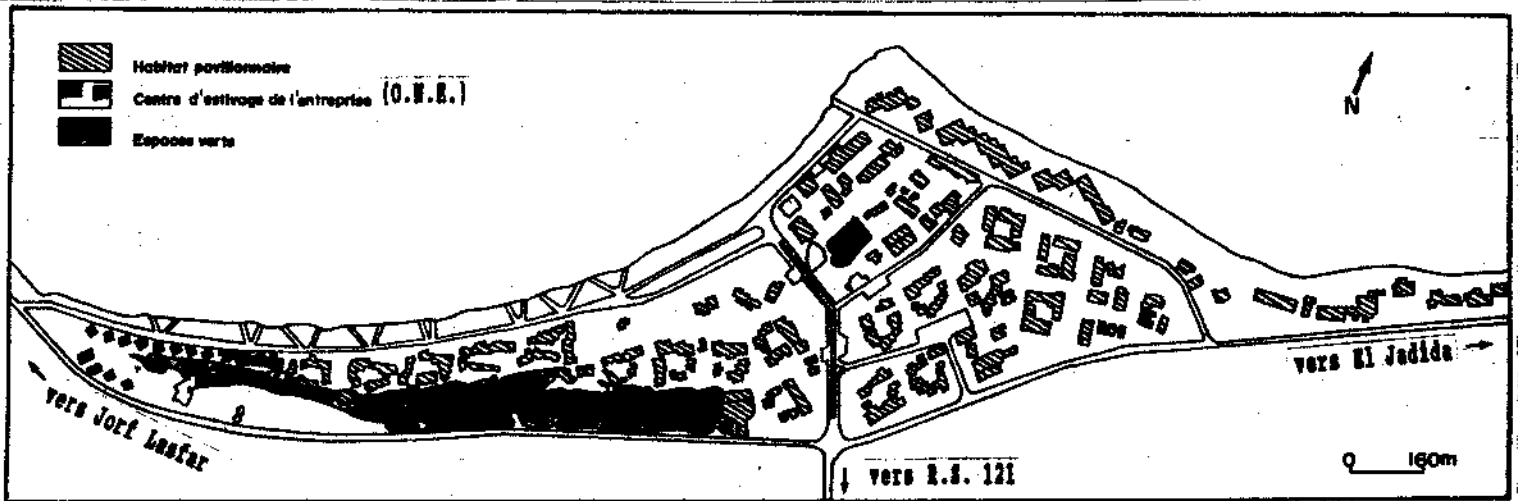


FIG. 152. PLAN D'AMENAGEMENT DE SIDI BOUZID.



Source: Plan d'Aménagement.

Etant située hors du chef-lieu de la commune, cette opération ne pouvait s'inscrire juridiquement dans le cadre du Plan de Développement des Agglomérations Rurales (P.D.A.R.) qui règle les opérations d'aménagement des chefs-lieux de communes rurales. De ce fait la création de la station de Sidi Bouzid ne pouvait pas faire l'objet d'un lotissement; d'où l'application de la procédure de morcellement communal.

Un plan de morcellement communal est donc établi sur des terrains appartenant à la commune de Moulay Abdallah (5 ha), complétés par l'acquisition de 7 ha de terrains de statut privé. Cette acquisition a été menée à l'amiable pour la grande partie des terrains acquis, une seule parcelle ayant fait l'objet d'une procédure d'expropriation. Les prix d'achat des terrains ont varié entre 0,20 dh/m² en 1968 et 5 dh/m² pour les acquisitions ultérieures. Quelques litiges demeurent jusqu'à nos jours, le principal étant celui opposant la commune rurale à l'Administration des Eaux et Forêts, à propos d'un terrain dunaire revendiqué par cette dernière.

Le financement et l'équipement du morcellement ont fait appel à différents acteurs. Le tronçon de la route côtière existant auparavant fut utilisé comme la principale desserte de la station (figure 152). Le tracé d'une deuxième voie délimitant la zone à viabiliser vers le Sud fut pris en charge par le Ministère de l'Equipement. Pour l'aménagement de la corniche, des descentes vers la plage et des espaces verts, la province d'El Jadida participa en ayant recours aux chantiers de la Promotion Nationale. Enfin, pour l'électrification du centre et son alimentation en eau potable (17) ainsi que pour la création de quelques équipements collectifs, la commune a bénéficié d'un emprunt de 20 millions de centimes auprès du Fonds d'Equipement Communal (F.E.C.) (18), tout en ayant recours à une procédure de pré-financement (avance des acquéreurs des futurs lots).

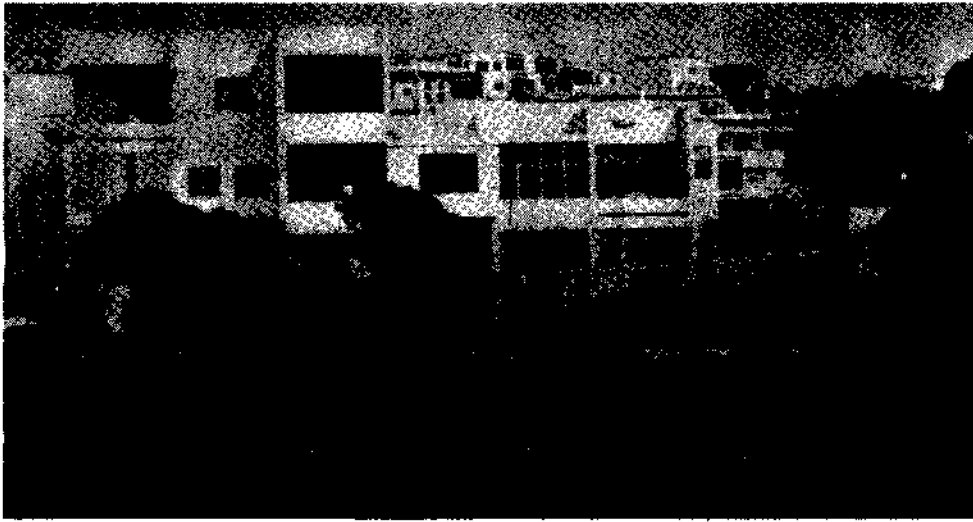
C'est ainsi que quelques 600 lots avec des superficies variant entre 120 m² (dont 80 m² constructibles) et 264 m² (dont 180 m² constructibles) furent commercialisés en plusieurs tranches.

L'attribution des lots de terrains constructibles à Sidi Bouzid était subordonnée à trois conditions. Le demandeur devait résider hors d'El Jadida ou dans le cas contraire être propriétaire d'une résidence permanente dans cette ville, avoir une référence bancaire et un salaire permettant l'acquisition du terrain et l'édification de la résidence. La première condition cherchait à éviter la

(17): La commune s'est limitée à l'acheminement de l'eau et de l'électricité à la future station, l'équipement des lots attribués étant à la charge des acquéreurs.

(18): Jusqu'en 1977, la commune de Moulay Abdallah et celle de Moulay Yacoub ont été les seules communes rurales à avoir bénéficié d'un prêt F.E.C., les charges de la dettes étant lourdes à supporter par ces communes.

1



2



3

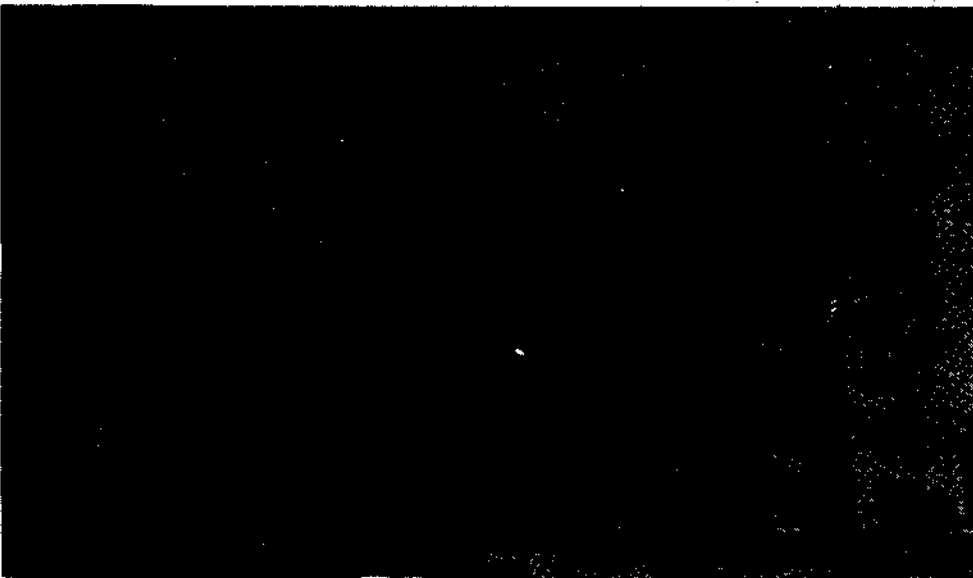


PLANCHE XXIV. TROIS GENERATIONS DE RESIDENCES DANS LA BAIE DE TANGER.

Les appartements de l'ex-résidence Marbel I ont été rachetés par des particuliers. Les initiatives individuelles (fermeture des balcons par des baies vitrées pour en faire des chambres supplémentaires) ont transformé les façades extérieures de ces résidences (photo 1). L'ex-résidence Marbel II a été appropriée par deux associés fassi d'où le nouveau nom de résidence BENTA (Benani et Tazi) (photo 2). Des immeubles destinés à la location estivale ont été édifiés par des particuliers; ils privent désormais les occupants des villas de la vue sur la mer (photo 3).



transformation de la future station en un quartier d'habitat permanent d'El Jadida. Quant aux deux autres conditions elles ont permis une sélection rigoureuse des futurs propriétaires. Les demandes d'attribution de lots étaient en effet adressées directement au Gouverneur de la province qui décidait en personne l'attribution ou non du lot. A partir de 1976 (entrée en vigueur de la Charte Communale) ces demandes furent examinées par le Président du Conseil Communal. Les prix du terrain furent relativement bas puisque le m² fut cédé à 16 DH au début de l'opération et à 30/32 DH vers la fin des années 1970.

Afin d'éviter l'apparition de la spéculation foncière le contrat de vente type établi entre d'une part la commune rurale, et d'autre part l'acquéreur, fixait à ce dernier un délai d'un an pour construire sa parcelle (19)

En plus des particuliers ayant bénéficié de lots à Sidi Bouzid, la commune de Moulay Abdallah a cédé des parcelles de terrains à plusieurs établissements publics ou privés pour la réalisation de centres de vacances réservés aux cadres et employés. C'est ainsi que l'O.N.E. a acquis en deux tranches (en 1969 puis en 1973) un terrain de 20 000 m² où il a édifié 12 bungalows, des terrains de sport, une piscine et diverses annexes. Parmi les autres personnes morales bénéficiaires de parcelles de terrains il faut citer la R.A.T.A.C (Régie Autonome de Transport de Casablanca), l'O.R.M.V.A. (Office Régional de Mise en Valeur Agricole) des Doukala, la B.M.C.E. (Banque Marocaine du Commerce Extérieur), etc..

La commercialisation des lots du morcellement de Sidi Bouzid s'est effectuée en quatre tranches: de 1967 à 1970: 100 lots, de 1971 à 1973: 300 lots, de 1974 à 1978: 150 lots et de 1979 à 1981: 60 lots. Au cours de chaque phase les nouveaux investissements supportés par la commune furent répercutés sur le prix du terrain qui se trouvait majoré.

Quatre types d'hébergement furent retenus: le bungalow (généralement une à deux pièces), le chalet (plus de deux pièces), la villa et le centre d'estivage de l'entreprise. Un plan-type pour chacun de ces différents modes d'hébergement fut imposé, le contrôle et le suivi des constructions ainsi que la délivrance des autorisations de construire étant assurés par une commission comprenant le délégué du Ministère de l'Urbanisme et deux représentants des services de la province (Affaires Economiques et Sociales et Affaires Administratives).

La commune rurale s'est réservée l'exploitation de 25 bungalows qu'elle louait par adjudication aux enchères publiques, dans un premier temps, et qu'elle a vendus à des particuliers par la suite. Elle est toujours propriétaire de tous les

(19): "L'acquéreur s'engage à construire la parcelle dans un délais d'un an à partir de la signature du contrat d'achat de la parcelle par l'acquéreur. Passé ce délai, le prix initial du terrain moins les frais engagés par la commune rurale sera remboursé à l'acquéreur sans appel de sa part et la parcelle intéressée redeviendra la propriété de la commune rurale" Article 4 du contrat de vente.

locaux du commerce, des services et de l'animation: un café, des douches publiques, un marché, le théâtre et un court de tennis. Nous reviendrons dans le chapitre suivant sur les ressources financières procurées par l'exploitation de ces installations ainsi que sur les dépenses d'entretien de la station que supporte en totalité la commune.

b) Une station pour les classes aisées.

Les lots viabilisés furent cédés, nous l'avons dit, à des prix relativement bas. Mais la procédure suivie pour l'examen des dossiers de demande a été très sélective. De ce fait, n'ont pu accéder à la propriété d'une résidence secondaire à Sidi Bouzid que les ménages appartenant aux classes supérieures. Résumant les résultats de notre enquête "lieux d'arrivée" à Sidi Bouzid (1983), les tableaux 68, 69 et 70 illustrent l'élitisme marquant le contenu estival de cette station. La particularité de la fréquentation de Sidi Bouzid est bien mise en évidence lorsque nous rapportons les moyennes de cette station à celles du total de l'échantillon de toutes les stations littorales enquêtées.

Les ménages des classes supérieures fournissent 40 % des estivants (contre 11 % pour la moyenne générale). Avec ceux des classes moyennes, les ménages appartenant au secteur moderne (classes supérieures et classes moyennes) contrôlent pratiquement la station: 96,6 % des ménages enquêtés (au lieu de 56,5 % pour tout l'échantillon). Une autre originalité de Sidi Bouzid est représentée par la forte présence des actifs relevant du secteur privé. Parmi les classes dominantes, les chefs d'entreprises, les cadres supérieurs et les professions libérales fournissent 28,3 % des chefs de ménages enquêtés. Les cadres supérieurs de l'administration (11,3 % de l'échantillon total) étaient composés essentiellement d'agents de l'autorité (gouverneurs, secrétaires généraux des provinces) et de chefs de services des administrations centrales et provinciales (20). Au sein des classes moyennes, les actifs occupés dans le secteur privé, les indépendants et les commerçants représentent 31,1 % de tout l'échantillon enquêté (14,1 % pour la moyenne générale), alors que les enseignants, toutes catégories confondues, ne représentent que 9,6 % (15,2 % pour la moyenne générale). Cette majorité écrasante des classes aisées et des couches supérieures des classes moyennes est confirmée par les revenus et l'origine géographique que déclarent ces estivants.

(20): L'enquête menée à Sidi Bouzid au cours de l'été 1983 a été la plus difficile à mener. A plusieurs reprises les chefs de ménages sollicités pour remplir le questionnaire nous renaient avec nos enquêteurs, le temps de téléphoner aux autorités locales pour avoir confirmation de la régularité de notre démarche (autorisation du Ministère de l'Intérieur et information préalable des autorités locales).

TABLEAU 68. GROUPES SOCIAUX DES RESIDENTS DE SIDI BOUZID COMPARES A CEUX DE L'ENSEMBLE DES ESTIVANTS DU LITTORAL.

GROUPES SOCIAUX	SIDI BOUZID (1)		TOTAL DE
	effectifs	%	L'ECHANTILLON (2)
Secteur supérieur.....	95	39,5	11,0
dont secteur privé.....	68	28,3	8,4
Classes moyennes.....	137	57,1	45,5
dont Enseignants.....	23	9,6	15,2
Fonction Publique.....	39	16,2	16,2
Privé et indépendants...	75	31,1	14,1
Secteur transitionnel.....	3	1,2	10,1
Secteur traditionnel.....	0	0,0	5,5
Secteur inférieur.....	0	0,0	3,1
T.M.E.....	3	1,4	9,1
Elèves et étudiants.....	0	0,0	14,2
Non déclarés.....	0	0,0	0,2
Total.....	240	100,0	100,0

TABLEAU 69. REVENUS MENSUELS DES MENAGES ENQUETES A SIDI BOUZID COMPARES A CEUX DE L'ENSEMBLE DES ESTIVANTS.

Classes de revenus en DH	SIDI BOUZID (1)		TOTAL DE
	effectifs des ménages	%	L'ECHANTILLON (2) en %
- 1 000	1	0,4	7,6
1 001 - 2 000	3	1,3	25,6
2 001 - 3 000	33	13,7	20,9
3 001 - 5 000	67	27,9	25,2
5 001 - 10 000	71	29,6	16,2
10 001 et plus	65	27,1	4,4
Total	240	100,0	100,0

TABLEAU 70. LIEUX DE NAISSANCE ET LIEUX DE RESIDENCE DES ESTIVANTS DE SIDI BOUZID (1).

Province	Lieux de naissance		Lieux de résidence	
	effectifs	%	effectifs	%
Marrakech	65	27,1	72	30,0
Casablanca	39	16,2	75	31,3
Fès	23	9,6	6	2,5
El Jadida	47	19,6	36	15,0
Settat	10	4,2	7	2,9
Rabat-Salé	9	3,7	16	7,5
Autres	47	19,6	28	10,8
Total	240	100,0	240	100,0

Source des tableaux 67, 68 et 69: enquête de l'auteur "lieux d'arrivée"; (1): 1983; (2): 1983, 1984 et 1985.

Nous avons déjà souligné que le revenu moyen des ménages estivants enquêtés dans les différentes plages se situait bien au-dessus du revenu moyen de

la population urbaine marocaine (21). Comparée à la répartition des revenus des ménages de l'échantillon total, celle de Sidi Bouzid frappe par la prédominance des hauts revenus. Les tranches de revenus mensuels dépassant 5 000 DH concerne plus de la moitié des vacanciers de Sidi Bouzid, alors qu'elle n'atteint pas le quart du total de toute la population enquêtée sur l'ensemble des stations. Les très hauts revenus 10 000 à 30 000 DH et plus sont bien représentés (27,1 %), alors que les revenus faibles et moyens (au-dessous de 2 000 DH), sont presque absents (1,7 %) (tableau 69).

Proximité de la métropole économique et rôle joué par les oeuvres sociales des entreprises domiciliées dans leur majorité à Casablanca expliquent en grande partie la forte présence des estivants originaires de cette ville: 31 % des estivants (tableau 70). Mais la part élevée revenant aux Casablancais traduit surtout la prédominance des ménages appartenant aux classes supérieures et plus particulièrement au secteur privé, ces ménages étant implantés pour la plupart dans la capitale économique. Marrakech occupe la deuxième place en envoyant 30 % des touristes marocains séjournant à Sidi Bouzid. El Jadida étant une destination classique pour Marrakech, l'importance de cette ville est tout à fait compréhensible. Nous avons vu précédemment que les familles aisées *marrakchi* avaient tendance à se détourner d'El Jadida au profit de sa station satellite (Sidi Bouzid) ou d'Agadir.

Conçue et aménagée pour les classes aisées, la station de Sidi Bouzid est une réussite sur le plan de l'aménagement touristique et de la gestion. Le cadre naturel qu'offre la baie a été bien exploité et les choix architecturaux sont peu agressifs et s'intègrent assez bien dans le milieu dunaire et sa végétation. Les centres de vacances collectives des entreprises, bien implantés dans la station, jouent un rôle indéniable quant à sa bonne gestion. La spéculation foncière a été longtemps contrôlée et les croissances anarchiques sur les marges freinées.

Mais cette station modèle est menacée par divers problèmes qui risquent de se poser avec acuité dans un proche avenir.

L'absence d'un réseau d'assainissement, peu contraignante jusqu'à ces dernières années, devient assez préoccupante. Rappelons que l'évacuation des eaux usées se fait par un système individuel de fosses septiques ou puits perdus. Or, de station réservée à l'origine aux seules résidences secondaires, Sidi Bouzid évolue rapidement depuis 1986 vers un quartier dortoir pour les hauts fonctionnaires de la province d'El Jadida et les techniciens étrangers et marocains du port de Jorf Lasfar et ses installations industrielles. Une ligne d'autobus relie désormais le centre à la ville voisine. Celle-ci connaît déjà une crise de logement suite aux nouvelles activités économiques (implantation de l'O.C.P. et de l'O.N.C.F.). On assiste à un transfert des habitants -qui en ont les moyens- vers

(21): Cf. *supra*, Chapitre I de ce même Livre, page 253.

Sidi Bouzid. L'occupation temporaire de la station -deux à trois mois par an- qui pouvait s'accommoder d'un système de fosses septiques, fait place progressivement à une occupation permanente qui, elle, exige un véritable réseau d'assainissement. On devrait de ce fait, s'attendre à une pollution progressive de la plage par infiltration des eaux usées, le sous-sol étant au surplus assez perméable.

Par ailleurs, plusieurs lotissements privés sont en cours de lancement dans les environs de la station. Jusque là maîtrisée, la spéculation foncière a fait son apparition; le prix du m² de terrain viabilisé dépasse déjà 600 DH et celui du m² de terrain agricole atteint 60 DH. Une urbanisation non contrôlée menace d'altérer le paysage et l'environnement et d'aggraver le problème d'assainissement. Sidi Bouzid, a, certes, été promu en 1983 en centre délimité, ce qui permet à l'administration de le doter d'un Plan d'Aménagement, mais les lenteurs qui caractérisent ces procédures (en 1988, ce plan n'était pas encore approuvé), réduisent les effets de ces outils d'aménagement.

L'implantation d'une importante industrie chimique (transformation des phosphates dans le port de Jorf Lasfar) à quelques kilomètres au Sud, ne semble - d'après les responsables- pas menacer la station. Les rejets liquides en mer seraient, en effet, entraînés vers le Sud par les courants dominants. Mais la menace des rejets aériens est bien réelle, les vents dominants en saison pluviale soufflant du Sud ou du Sud-Ouest et l'hygrométrie de l'air étant très élevée pendant la même saison. S'il est difficile de saisir l'impact réel du complexe chimique de Jorf Lasfar sur la station de Sidi Bouzid (22), la renommée de cette plage a déjà été affectée par cette implantation industrielle. Un timide et discret mouvement de reventes des résidences secondaires est signalé.

A Sidi Bouzid l'initiative de la création de la station revient au départ au représentant du Ministère de l'Intérieur, la relève ayant été prise dans un deuxième temps par la collectivité locale. A Sidi El Abed, le Conseil Communal de la commune de Jemaa des Oulad Ghanem a été le maître d'oeuvre du projet de son début à sa fin.

2. A Sidi El Abed, un échec total.

a) La station de Sidi Bouzid sert d'exemple.

Située à 25 km au Sud d'El Jadida et à 8 Km du port de Jorf Lasfar, la plage de Sidi El Abed est desservie par la route côtière joignant El Jadida à Safi et passant à moins de 200 m de la plage. L'accessibilité et la qualité de la plage, mais surtout l'exemple de Sidi Bouzid poussèrent les responsables locaux (Conseil Communal et Caïd) à oeuvrer à la création d'une station balnéaire. Comprises entre

(22): Il n'est pas aisé de mener des études sur les pollutions industrielles et autres à cause de la rétention de l'information. Mais les craintes écologiques sont réelles.

deux communes rurales (Moulay Abdallah au Nord et Oualidia au Sud), la commune rurale de Oulad Ghanem, dont le chef-lieu se trouve à une trentaine de kilomètres de la côte, se devait d'avoir elle aussi sa plage équipée. En outre, les retombées de l'économie maraîchère qui occupe toute la bande littorale de la commune, donnèrent au conseil communal les moyens économiques mais aussi politiques pour faire accepter son projet. Lancé au début des années 1980, à une époque où la demande en résidences secondaires balnéaires augmentait considérablement, ce projet ne rencontra aucune opposition quant à l'obtention des crédits nécessaires.

Un plan de morcellement communal est établi selon la même procédure qu'à Sidi Bouzid. En 1981 le morcellement est lancé sur des terrains appartenant en totalité à la commune et couvrant une superficie de quelques 8 ha. Un emprunt contracté auprès du Fonds d'Équipement Communal (F.E.C.) et un Compte d'Affectation Spécial alimenté par le produit de la vente des lots furent les principales sources de financement (23).

Le projet d'aménagement de Sidi El Abed fut moins élaboré que celui de Sidi Bouzid. Il s'agissait en fait d'un simple lotissement (où même la voirie interne ne fut pas réalisée au début) matérialisé par un plan désignant les différents lots. La commune a acheminé l'électricité et creusé un puit pour l'alimentation en eau potable qu'elle a cédé pour sa gestion à la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité d'El Jadida (R.A.D.E.J.). Aucun équipement balnéaire structurant et attractif n'a été prévu. Mais un centre commercial de 41 boutiques -pour un ensemble de 174 lots !- est réalisé.

La vente des lots du projet de morcellement de Sidi El Abed fut menée selon la même procédure que celle suivie à Sidi Bouzid. Les demandes d'attribution étaient adressées au Président du Conseil Communal qui les examinait avec l'aide du Caïd. Les superficies des lots se situaient entre 173 et 180 m². Le prix du m² non viabilisé était de 40 DH et le type d'hébergement retenu initialement le bungalow. L'assainissement, enfin, se réduisait comme à Sidi Bouzid au système de la fosse septique.

b) Les raisons d'un échec.

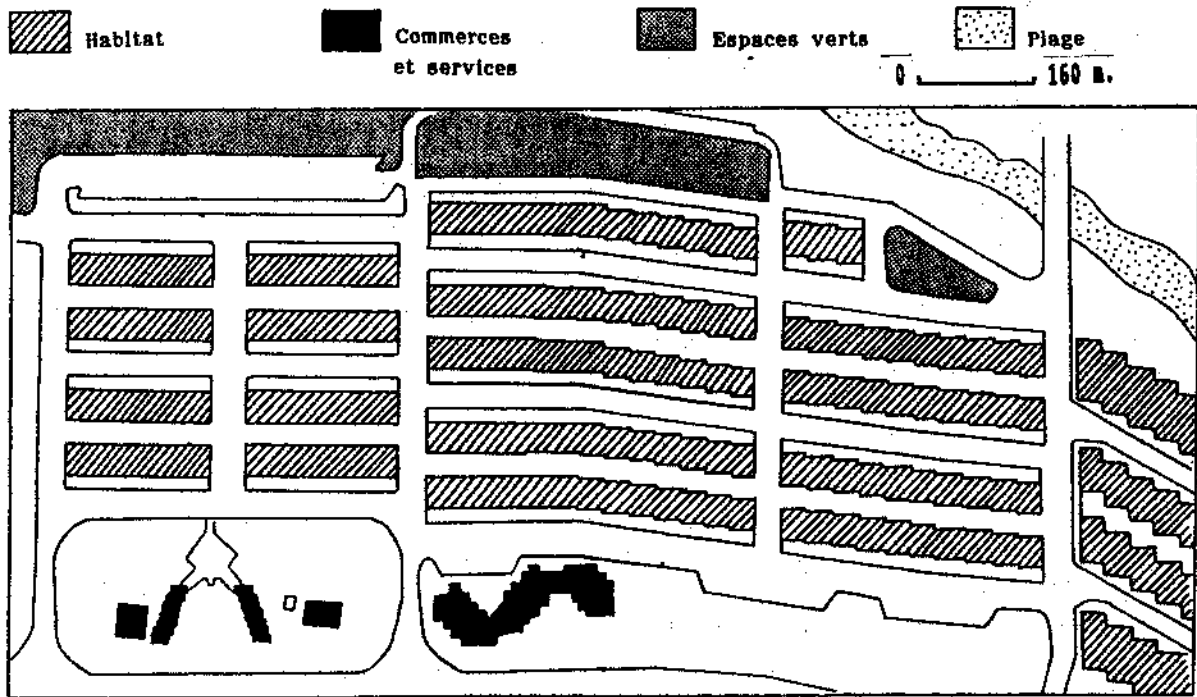
Sur les 174 lots prévus par le projet de lotissement, seuls une cinquantaine de lots ont été construits. De même 9 boutiques sur 41 sont louées chaque été au prix de 50 DH le mois. Huit années après son lancement, le morcellement communal

(23): Le coût et l'origine du financement se présentent comme suit:

- Adduction d'eau potable à partir d'un puit communal: 132 573 DH; financement: Compte d'Affectation Spécial.
- Electrification: 466 048 DH; financement: Compte d'Affectation Spécial.
- Construction d'un centre commercial (41 magasins): 646 000 DH.
financement: 600 000 DH: Fonds d'Équipement Communal,
46 000 DH: Compte d'Affectation Spécial.

de Sidi El Abed est toujours un chantier inachevé. Contrairement à l'opération de la commune de Moulay Abdallah, celle de Oulad Ghanem n'a pas été une réussite.

FIG. 159. PLAN D'AMENAGEMENT DE SIDI EL ABED.



Source: Plan d'Aménagement.

Plusieurs raisons sont à l'origine de cet échec. La principale réside à notre avis dans l'inexpérience des collectivités locales en matière d'aménagement. En effet, si la Charte Communale de 1976 a doté les communes urbaines et rurales de larges pouvoirs d'intervention et d'aménagement, le manque criant de moyens humains et financiers ne permet pas à ces collectivités d'intervenir efficacement dans la gestion et l'aménagement de leur espace. Dans le cas de Sidi El Abed, l'absence d'un encadrement technique approprié explique les erreurs commises par les responsables locaux.

Le choix du site, tout d'abord, fut une première erreur. Trois principaux éléments constituent le cadre morphologique de la côte des Doukkala. Ce sont de l'intérieur vers le rivage: une falaise morte qui constitue à Sidi El Abed un très bel escarpement; le sillon interdunaire de l'Oulja qui, par endroits, est occupé par des lagunes (cas de Oualidia), mais, le plus souvent, supporte les exploitations maraîchères; une petite dune consolidée ou souvent vive; la plage qui se situe au pied de la dune bordière ou prolonge celle-ci lorsqu'elle est vive. A Sidi El Abed, la falaise morte et son pied se prêtaient bien à l'implantation d'un habitat pavillonnaire en escalier dominant la plage. La cuvette interdunaire entre en contact direct avec la plage. Or, le lotissement a été localisé en contrebas de la falaise sur la plage et en partie dans la cuvette interdunaire. Certaines constructions se trouvent à quelques mètres seulement du rivage. Les arguments avancés par les responsables locaux pour le choix de ce site sont le souhait des estivants d'avoir une résidence qui donne directement sur la mer et la

disponibilité de terrains appartenant à la commune. Mais les conséquences de cette affectation des terrains sont aujourd'hui assez graves. Tassement du sol sous le poids des constructions, infiltrations de l'eau de mer à partir de la plage, remontées de sel par capillarité sont autant de problèmes qui résultent de ce choix qui n'a été précédé d'aucune étude. Le transport éolien des dépôts de la dune et de la plage est très actif, les chantiers et les maisons étant envahies régulièrement par des accumulations de sables. Pour réduire les effets de ces apports, un mur a été édifié parallèlement au rivage; il est déjà en partie recouvert de sable (voir photo). Le manque de pente et la forme topographique en cuvette gênent également le système d'assainissement qui à son tour pollue la nappe phréatique trop proche de la surface.

Tout ceci explique le manque d'enthousiasme, de la part des acquéreurs des lots, pour réaliser leurs constructions ou parfois terminer leurs chantiers. La faible demande a poussé les responsables à être moins exigeants vis à vis des bénéficiaires quant au respect des contraintes architecturales.

La deuxième erreur se rapporte à l'ensemble commercial de taille démesurée qui a accompagné cette réalisation. Ce centre commercial de 41 boutiques (pour 174 lots) a été programmé par les responsables locaux à l'image de ces centres ruraux se développant le long des axes routiers. Le but visé par la commune était la recherche de ressources supplémentaires par le biais de la location et des recettes fiscales. Or, outre la taille prévisible de la station qui est sans commune mesure avec un grand nombre de commerces, la route côtière est peu fréquentée et la commune dispose d'un important souk hebdomadaire et d'un centre rural de services. De ce fait, les lourds investissements nécessaires à cette réalisation sont peu productifs.

L'implantation, enfin, du port de Jorf Lasfar et de ses installations industrielles, si elle ne touche pas directement Sidi Bouzid, a des conséquences reconnues sur la plage de Sidi El Abed. Se trouvant au Sud des unités industrielles, cette plage reçoit de plein fouet les courants marins qui d'après les études d'impact du port, transportent les rejets de cette industrie chimique très polluante.

La comparaison de ces deux opérations d'aménagement touristique conduites chacune au niveau local inspire les remarques suivantes:

- Bien que conduits dans les mêmes circonstances, selon la même procédure et livrant sur le marché des lots de terrains de même valeur, les deux projets ont débouché sur deux stations différentes quant au contenu social. Sidi Bouzid est la station par excellence de la classe supérieure et Sidi El Abed celle des classes moyennes. Il est par exemple significatif que le camping soit banni dans la première station, alors qu'il est toléré et même encouragé dans la deuxième.

En fait, les buts visés par les deux opérations étaient bien opposés. A Sidi Bouzid, la classe dominante a cherché à s'aménager un lieu de vacances selon des normes de confort assez précises. Elle a utilisé les structures locales en réalisant une station dans le cadre communal tout en veillant à ce que la sélection des bénéficiaires soit assez rigoureuse. Le but premier n'était pas la recherche d'une mise en valeur du site susceptible d'un apport en recettes supplémentaires pour les finances locales; il s'agissait avant tout de satisfaire les besoins en loisirs et en tourisme de la classe aisée. A Sidi El Abed, l'initiative première est venue de la collectivité locale. En s'inspirant de ses voisins celle-ci voulait créer une activité économique supplémentaire. D'où l'importance du centre commercial et l'encouragement du camping: deux secteurs considérés comme ayant des retombées financières. Le contenu social de la future station n'était pas défini au préalable et l'aménagement n'a pas fait l'objet d'une recherche minutieuse. La station de Sidi El Abed n'a pas été intégrée dans notre échantillon de l'enquête "lieux d'arrivée" et de ce fait nous ne disposons pas de données détaillées relatives aux structures sociales de ses occupants. Mais un rapide sondage nous a confirmé la forte présence des classes moyennes. Enseignants d'El Jadida et de Casablanca et cadres moyens de l'administration à Rabat prédominent à côté de quelques notables de la région. Le camping communal, en particulier, est occupé en grande partie par des instituteurs et des jeunes inactifs originaires de la capitale économique et secondairement de Safi.

- Des opérations similaires se retrouvent dans d'autres communes. Lorsque celles-ci disposent d'une façade maritime qui se prête à une exploitation touristique (plage sableuse sauvage ou noyau d'occupation préexistant) les collectivités n'hésitent pas à se lancer dans des projets touristiques. Plusieurs projets de ce type sont à l'étude ou en gestation sur la façade méditerranéenne. La plage de Steiha dans la province de Chefchaouène est l'équivalent de Sidi El Abed aussi bien sur le plan de l'initiative que sur celui des erreurs commises. Un lotissement de résidences secondaires destinées aux cadres moyens de l'administration y a été créé au début des années 1980. Il a été implanté sur la plage alors que les collines du versant rifain constituaient un site remarquable, protégeant la plage et sauvegardant une belle vue sur la mer. Cette erreur d'aménagement a compromis la qualité du site et pose de sérieux problèmes d'assainissement.

Nous avons essayé d'analyser les raisons de ces échecs à travers l'exemple de Sidi El Abed.

- Ces opérations, lorsqu'elles ne visent pas les intérêts particuliers d'un groupe de privilégiés, sont une recherche de diversification des ressources communales. Depuis la Charte Communale de 1976 les communes sont considérées comme des *"Collectivités territoriales dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière"* (Charte Communale). Or, si la définition juridique existe, la commune est loin d'avoir tous les moyens financiers nécessaires pour sauvegarder cette autonomie et par conséquent pour utiliser les pouvoirs qui lui sont reconnus

dans la gestion de son espace. Les ressources communales sont de deux sortes: les ressources fiscales provenant des impôts, taxes et contributions locales et les ressources financières et patrimoniales constituées par les aides et prêts de l'Etat d'un côté et par le domaine communal et le produit de l'intervention économique de l'autre. Concernant les recettes domaniales une grande inégalité existe entre les communes urbaines et les communes rurales (E. Fikri, 1980). Les premières bénéficient d'un domaine municipal plus consistant et partant de recettes plus élevées. Les secondes ont des recettes qui se limitent généralement aux rentrées du souk hebdomadaire et à la location des boutiques communales. De ce fait, lorsqu'elle en a la possibilité, la commune rurale essaie de créer des stations touristiques s'apparentant aux centres urbains. L'une des recommandations du premier Colloque National sur les Collectivités Locales est assez claire à ce propos. Traitant du domaine de l'Etat, elle propose: *"la modification des textes afin de permettre le transfert aux Communes du Domaine, situé dans leur ressort, que ce domaine soit géré par les Eaux et Forêts ou par le Ministère de l'Equipement. Cette procédure devrait permettre aux Communes d'accélérer la mise en valeur des zones touristiques"*.

Le lancement d'un lotissement balnéaire suppose, en effet, des rentrées fiscales comme l'impôt sur les terrains urbains, la taxe urbaine et diverses autres taxes (édilité, abattage, marchés, spectacles, etc..) et des recettes domaniales comme la location des marchés communaux, des piscines, des campings, des parkings, des logements communaux, etc..). D'où le désir des communes qui ont une façade côtière de supporter des investissements, parfois lourds, pour créer ces lotissements balnéaires. Mais ces communes sont confrontées à d'innombrables problèmes qui résultent de ces nouvelles activités: urbanisation sauvage, tourisme anarchique, erreurs d'aménagement aux conséquences irréversibles.

B. LES STATIONS BALNEAIRES DE BANLIEUE: L'EMPRISE DE LA VILLE SUR SON ARRIERE-PAYS.

En délimitant notre sujet, nous avons écarté délibérément de notre champ d'étude les déplacements de banlieues. Ceci ne signifiait pas que nous considérions ces migrations comme exclues des déplacements de loisirs, loin de là. Mais ne pouvant traiter tous les aspects des migrations de loisirs, il fallait faire un choix et celui-ci se porta sur les mouvements de grandes distances et de longues durées. Si ce choix a été relativement aisé à respecter dans l'enquête "lieux de départ", il a été plus difficile de l'appliquer strictement dans l'enquête "lieux d'arrivée". Nous ne pouvions, en effet, supprimer de notre échantillon de stations à enquêter toutes celles où nous supposons la présence d'estivants issus de la ville voisine. De ce fait nous avons inclus dans cet échantillon quelques stations de banlieues dont la réputation dépassait le cadre local. Certaines comme Martil et Ksar Sghir nous ont effectivement surpris, par leur rayonnement extra-régional (24). D'autres, telles

(24): Cf. *supra*, Livre III, Chapitre I.

Pont Blondin ou Bouznika, bien que subissant de façon plus nette l'emprise des villes voisines (Casablanca et Rabat), reçoivent également des estivants venant de régions lointaines (Fès, Meknès et Marrakech).

Mais, les plages situées au Sud de Rabat (de Harhoura à Skhirate) et celles situées au Nord de Casablanca-Mohammedia (à l'exception de Pont Blondin) ont une fréquentation avant tout d'origine locale. Afin de vérifier cela nous avons effectué en 1985 une enquête "vacanciers d'été", qui nous a effectivement confirmé le caractère fortement local et surtout pendulaire de cette fréquentation. Si, en nous appuyant sur ces résultats, nous n'avons pas inclus ces plages dans l'échantillon total des stations touchées par l'enquête "lieux d'arrivée", nous n'avons pas, par contre, hésité à les inclure dans cette analyse des effets des divers acteurs intervenant dans la production d'espaces balnéaires pour les touristes nationaux. Elles présentent un cas fort intéressant à analyser quant aux conditions de naissance et d'évolution d'un espace de loisirs en pays en voie de développement.

En effet, si les stations de Tanger et de la côte tétouanaise illustrent les cas de récupération par les nationaux de projets initiés par l'Etat pour drainer des touristes internationaux et si les stations de la côte des Doukkala fournissent des exemples d'initiatives des collectivités locales, celles des banlieues des deux métropoles nationales sont avant tout le résultat de l'intervention des intérêts privés.

Pour les étudier, nous avons, outre l'enquête "vacanciers d'été" qui avait surtout une valeur de test, mené deux types d'investigations:

Un dépouillement systématique des dossiers fonciers des propriétés immatriculées et situées entre le littoral et la route côtière d'une part, et El Harhoura et Skhirate d'autre part, soit au total 1 022 titres, nous a permis de suivre le mouvement des transactions dans le temps, de repérer les principales phases de la demande et de comparer les plages entre elles. Un repérage des propriétés sur la mappe cadastrale donne un idée du morcellement progressif de ces propriétés sous la pression de la demande. Cette idée reste cependant approximative car plusieurs titres n'étaient pas à jour, les derniers morcellements -souvent les plus nombreux- n'étant pas indiqués. Nous avons essayé de compléter ces données en nous adressant aux différents promoteurs. Les démarches auprès des promoteurs particuliers et des sociétés immobilières ne furent pas toujours concluantes et nous fûmes obligés de recourir à des renseignements glanés à droite et à gauche pour compenser ce manqué de coopération. De ce fait les cartes de la figure 157 ne donnent pas toujours les limites exactes du parcellaire mais indiquent avec un hachuré les morcellements ou lotissements ayant affecté la propriété en question.

Nous avons aussi cherché à nous informer sur l'occupation des nombreuses résidences secondaires en dehors de la saison estivale. Bien que cet aspect de la question nous éloignât quelque peu de notre sujet, nous avons estimé que les

fonctions de logement de vacances et de maisons de rapport de ces résidences balnéaires étaient intimement liées et ajoutaient un élément supplémentaire à la problématique. En effet, vu leur proximité par rapport à la ville, ces stations balnéaires ajoutent de plus en plus le rôle de cités-dortoir à celui de lieux de séjours touristiques estivaux. Une enquête "résidents permanents" s'est déroulée au cours de l'hiver et du printemps 1986 et visait à cerner ce phénomène de double fonction. Elle a touché tous les ménages qui étaient présents chez eux le jour du passage des enquêteurs et qui ont bien voulu nous répondre, soit 330 ménages.

Cette dernière enquête cumulée avec le dépouillement des titres fonciers nous a aidé à retracer l'évolution de l'occupation de cet espace littoral en faisant intervenir -chaque fois que notre information le permettait- les acteurs entrant en jeu. Après une brève présentation de la zone étudiée nous nous attacherons à suivre la pression s'exerçant sur le sol depuis le début des années 1970 et à analyser la double fonction de ces stations. L'analyse de l'évolution de l'occupation de l'espace sera surtout centrée sur les plages du Sud-Ouest de Rabat, alors que nous intégrerons les sites du Nord de Mohammedia lors de l'examen de la fonction de résidence permanente.

TABEAU 71. DEPOUILLEMENT DES TITRES FONCIERS ET ENQUETE "RESIDENTS PERMANENTS"

Plages	Nombre de titres fonciers dépouillés	Nombre de ménages enquêtés
Gay-Ville	120	134
Témara	295	22
Contrebandiers et Sidi El Abed	147	46
Sehb Dheb	100	27
Ech Chiahna	106	23
Skhirate	118	1
Mohammedia-Nord	-(*)	54
Total	1 022	330

(*): Les dossiers de la Conservation Foncière concernant les plages de Mohammedia se trouvent à Ben Slimane et Mohammedia; or nous avons eu moins de facilité dans ces Délégations qu'à celle de Rabat où sont archivés ceux des plages du Sud-Ouest de Rabat. C'est la raison pour laquelle l'étude foncière est limitée à ces dernières.

1) Un chapelet de criques abritées de la houle et à la portée des citadins.

De façon générale, le rivage atlantique marocain reçoit une houle forte et, par endroits, permanente toute l'année. L'action de cette houle rend la baignade et la plaisance très dangereuses. Le littoral compris entre Rabat au Nord et Casablanca au Sud n'échappe pas à cet inconvénient. Mais la morphologie littorale

de cette côte atténue l'effet de la houle (figure 154). En effet, sur l'estran rocheux se sont accumulées des dunes du Quaternaire moyen, formant des cordons littoraux alignés parallèlement au rivage. Ces alignements de dunes consolidées ont été percés par endroits de goulets étroits par lesquels s'engouffrent les flots de la marée dans de petites criques. Ailleurs, ces dunes émergent de plusieurs dizaines de mètres, offrant leurs falaises vives au déferlement de la houle, protégeant ainsi les criques et les lagunes qui se sont formées derrière. Dans ces dernières ont été aménagées des plages au sable fin et aux eaux paisibles et sûres, alors que le front marin garde toute l'inhospitalité du rivage atlantique.

C'est sur ce littoral aux plages réduites et cloisonnées mais aussi abritées de la houle qu'une série de stations balnéaires ont vu le jour dès les années 1930; elles se sont développées depuis, au cours des années, aboutissant aujourd'hui à une véritable urbanisation littorale.

Nous ne reviendrons pas, sur la description de ces plages, puisqu'elles ont déjà fait l'objet d'inventaires détaillant les caractéristiques de leur cadre physique et de leur fréquentation (25). Le tableau suivant, dans lequel nous avons synthétisé quelques données empruntées à S. Qoq (1985), nous permettra de les présenter brièvement.

TABLEAU 72. QUELQUES CARACTERISTIQUES DES PLAGES DE LA BANLIEUE SUD-OUEST DE RABAT.

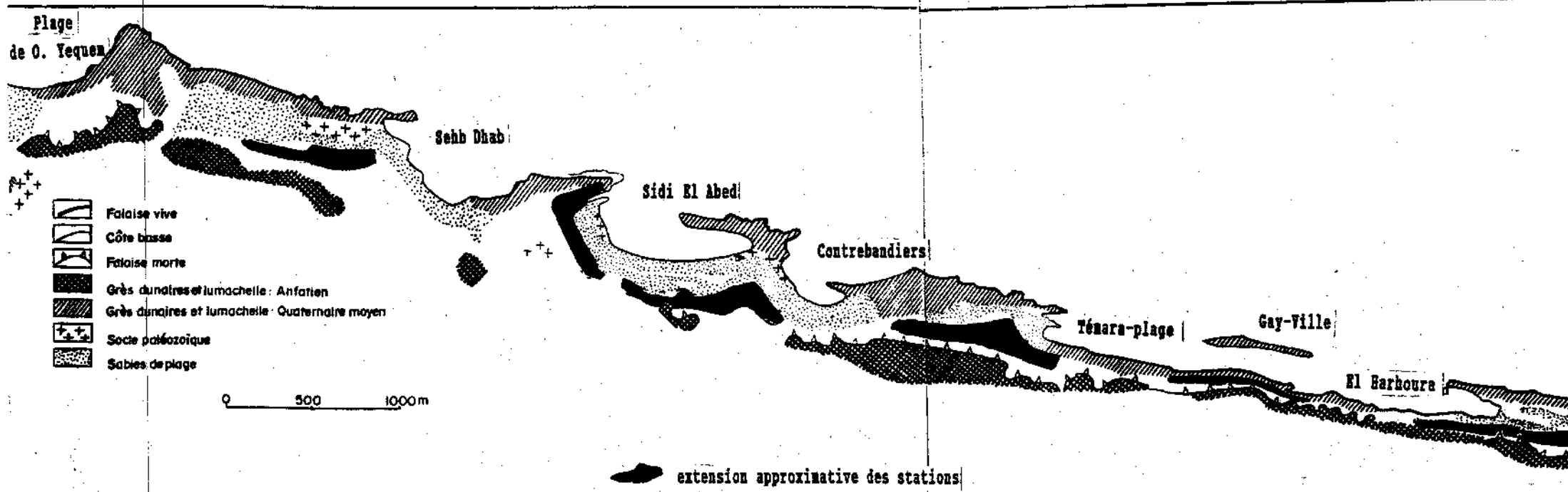
Plage	distance par rapport à Rabat (km)	linéaire côtier (km)	linéaire banc de sable (m)	m ² de sable par estivant	type d'habitat
El Harhoura	8	1,97	725	5,8	Vil.- Cab.
Gay-ville	9	1,45	1 000	66,0	Vil.- Cab.
Témara	12	2,42	575	3,0	Bun.- Eco.
Contrebandiers	13	1,72	650	20,4	Vil.
Sidi El Abed	14	2,57	1 170	13,5	Vil.
Val d'Or	19	3,5	2 620	98,0	Vil.
Ech Chiahna	25	3,9	3 500	39,0	Vil.
Skhirate	30	5,4	4 300	177,5	Cab.- Vil.

Source: S. Qoq, 1985

Vil.: villa - Bun.: bungalow - Cab.: Cabanon - Eco.: Habitat économique

(25): Cf. M. Belfquih "L'espace péri-urbain d'une capitale: la région au Sud-Ouest de Rabat" publications de l'E.R.A 706, Fascicule de recherche n° 2 - 1978 (pp 34-47) et plus récemment S. Qoq "Aménagement de la zone balnéaire au Sud-Ouest de Rabat d'El Harhoura à Skhirate-plage", Mémoire de fin d'Etudes pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures en Aménagement et Urbanisme - I.N.A.U., Rabat, 1985.

FIG. 154. MORPHOLOGIE SIMPLIFIEE DU LITTORAL SUD-OUEST DE RABAT.



Source: adapté d'après A. André et G. Beaudet, 1967

Seule Skhirate dispose d'un linéaire côtier assez long (plus de 5 km) et d'une plage de sable d'une superficie appréciable (une longueur de 4 km et une largeur de 150 m). Toutes les autres plages sont relativement éxiguës, la plus petite étant celle de Témara. S'expliquant par les conditions morphologiques mentionnées précédemment, le caractère fort limité de ces espaces balnéaires rend la demande encore plus forte; ceci d'autant plus que les plages les plus éxiguës sont les plus proches de la ville.

En combinant les caractéristiques physiques (longueur de la plage et superficie des bancs de sables) et l'intensité de la fréquentation (densités des estivants), nous distinguons trois groupes de plages (tableau 72 et figure 154):

- Al Harhoura et Témara sont les deux plages les plus densément fréquentées au cours de l'été. Chaque estivant (résidents de la plage et visiteurs de la journée cumulés) dispose en moyenne de 3 à 5 m² de sable. Témara est la plage la plus populaire car elle ajoute à la proximité par rapport à Rabat, des équipements collectifs (commerces, services, douches publiques, animation) relativement satisfaisants. Elle dispose également d'un parc de logements économiques résultant d'une opération d'assainissement menée par l'Etat vers les années 1960. El Harhoura est encore plus proche de Rabat que Témara, mais l'absence -voulue- d'équipements collectifs explique le fait qu'elle soit avant tout une plage de résidents. Les fortes densités s'expliquent surtout par l'exiguité du banc de sable. Elle se situe à l'autre bout de la lagune de Témara (figure 154) et l'estran y est surtout rocheux. Sa proximité de Rabat (à 8 km de la ville, elle en est la plus proche), en fait un quartier d'habitat de plus en plus intégré à la capitale.

- Sehb Dheb (ex Val d'Or), Eh Chiahna (ex Rose-Marie) et Skhirate sont les moins densément fréquentées. Ce sont des plages étendues en superficie, mais aussi suffisamment éloignées de la ville. Les plages de Sehb Dheb et Ech Chiahna sont isolées toutes les deux dans une vaste lagune intérieure qui se trouve en position d'Oulja (dans le sillon interdunaire); Cette vaste piscine naturelle s'emplit et se vide avec les oscillations de la marées. Skhirate dispose également d'un large bassin abrité derrière la dune du Quaternaire moyen qui forme un îlot. Vu leur éloignement, ces trois plages ont plutôt une fréquentation élitiste. Contrairement à Témara, il n'y a pas de lignes de transport en commun et la possession d'une voiture est indispensable pour y accéder. En outre, les propriétaires des villas et des quelques cabanons (surtout à Skhirate) appartiennent tous aux classes aisées et le Palais Royal occupe une vaste superficie. Les équipements se réduisent à trois établissements de restauration et deux hôtels, fréquentés aussi par les mêmes milieux sociaux auxquels viennent s'ajouter occasionnellement quelques résidents étrangers.

Bien que très proche de Rabat, la plage de Gay-Ville peut être associée à cet ensemble. Elle est avant tout fréquentée par les familles qui y résident et n'offre aucun équipement collectif.

- Les sites des Contrebandiers et de Sidi El Abed (ex Sables d'Or) sont à placer dans une position intermédiaire. Ils se situent à une distance moyenne de Rabat, disposent d'équipements collectifs plus développés (à Sidi El Abed on compte un hôtel, des épiceries et des douches publiques) et reçoivent, en plus des résidents propriétaires (classe dominante), un très fort contingent de visiteurs journaliers issus des classes moyennes (possession d'une voiture particulière) mais aussi des groupes de jeunes qui s'y déplacent en utilisant différents moyens de locomotion. C'est à Sidi El Abed, enfin, que le premier port de plaisance de la région entrera bientôt en activité.

Nous avons déjà présenté les conditions dans lesquelles, sous le Protectorat, toutes ces plages ont été aménagées à la faveur de ce cadre naturel particulièrement favorable (26). Le fait qu'elles soient situées entre les deux villes ayant concentré la majorité de la colonie française explique aussi leur succès de l'époque. Mais cette occupation des années 1930 paraît assez modeste quant on la compare à la vogue et au développement que connaissent ces plages depuis les années 1970. Aujourd'hui, les deux grands foyers d'urbanisation de Casablanca et de Rabat projettent leurs besoins en loisirs ainsi que leur puissance sur cette mince bande littorale.

2. Des plages investies à des dates différentes.

Dans nos développements consacrés au rôle joué par la colonisation dans l'introduction des habitudes balnéaires au Maroc (27), nous avons repéré la date de 1958 comme une année charnière. A partir de cette année, la part des Marocains parmi les propriétaires des terrains et des logements des plages du Sud-Ouest de Rabat, qui auparavant était réduite, dépasse 50 % du total. Cette récupération progressive par les Marocains du patrimoine foncier de la région s'accélère à partir de 1971. Si nous examinons, cette fois-ci la pression foncière globale -c'est à dire sans distinction entre les nationalités- en nous appuyant toujours sur la figure 34 (page 189), nous relevons une certaine périodisation de la demande en propriétés balnéaires. Bien que la période d'avant l'Indépendance comporte des phases de forte demande et des phases marquées par un certain calme des transactions (28), c'est bien à partir du milieu des années 1960 que l'on enregistre les plus fortes poussées du nombre de transactions immobilières. Deux périodes principales se dégagent: la première est à cheval sur la fin des années soixante et le début des années soixante dix et la deuxième correspond à la fin de la décennie soixante dix et le début de la décennie suivante. Celle du milieu des

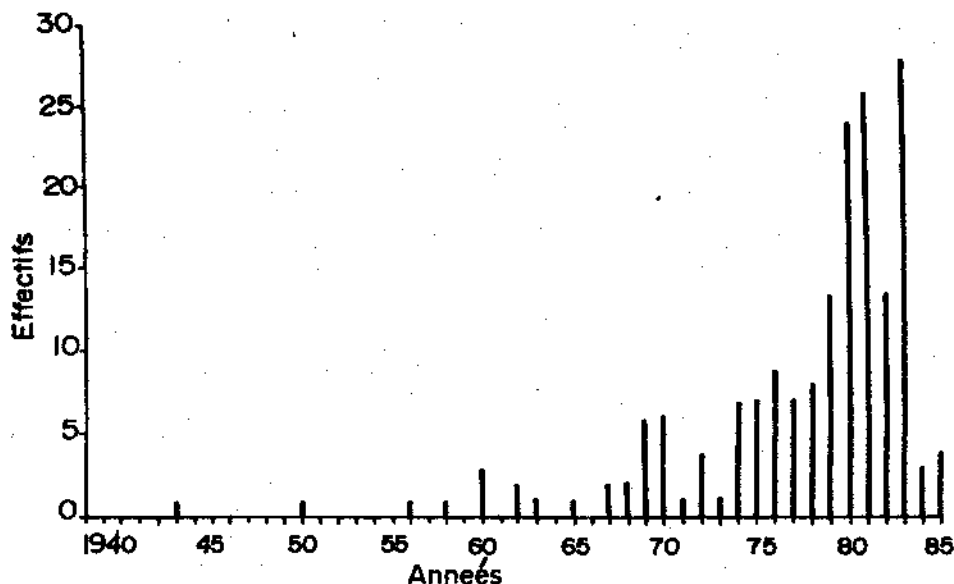
(26): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre IV.

(27): Cf: *supra*, Livre I, Chapitre IV, pages 176 à 196.

(28): La phase de la plus forte demande couvre les années 1950; elle correspond à ce que F. Cribier appelle le tournant des années 1950 à cause du grand essor des départs de vacances d'après-guerre.

années 1960 traduit le mouvement de rachat par les Marocains des cabanons aux Français quittant le Maroc. Ces rachats étaient surtout le fait de spéculateurs en puissance qui voulant profiter d'un marché bien fourni, ont placé leur argent dans l'acquisition de ces cabanons. Elle est suivie d'une accalmie qui marque une sorte d'hésitation des Marocains vis-à-vis du produit balnéaire. Ensuite une deuxième phase de transactions et initiée par les opérations d'assainissement que le Ministère de l'Intérieur lanca en 1968. A partir de ce moment-là les propriétaires, nouveaux venus, ne sont plus de simples spéculateurs, mais bien des familles *rbati* souhaitant acquérir une résidence balnéaire. Les transactions ne se limitent pas aux seules propriétés prélevées sur le legs de la colonisation, mais concernent aussi et surtout un ensemble de lotissements nouvellement créés, prélevés le plus souvent sur l'espace agricole suite à des expropriations et commercialisés soit par l'Etat soit par les collectivités locales. Dans un deuxième temps les intérêts privés sont attirés par ces initiatives officielles et prennent rapidement le relais. Le nombre de transactions immobilières (50 opérations en moyenne par an) reste soutenu de 1972 à 1978. Nous avons relevé pour cette seule année-là, 167 mutations de propriétés dans la zone étudiée. C'est en effet à partir du début des années 1970 que se confirme l'engouement des Marocains pour la résidence balnéaire. Les déclarations des 330 résidents permanents enquêtés concernant l'année d'acquisition de la résidence estivale confirment cette périodisation: les deux pics correspondant, le premier aux années 1968, 1969 et 1970, et le second aux années 1979, 1980 et 1981 (figure 155) soulignent l'augmentation de la demande au cours des deux dernières décennies.

FIG. 155. DATE D'ACQUISITION DES RESIDENCES
SUR LES PLAGES AU SUD-OUEST DE RABAT.



Source: enquête de l'auteur
"résidents permanents", 1985

Mais la situation est loin d'être la même pour toutes les plages. En comparant les répartitions annuelles en pourcentage, entre 1930 et 1984, des mutations et morcellements relevés sur les titres fonciers des différentes plages, nous pouvons regrouper ces dernières en trois ensembles (figure 156):

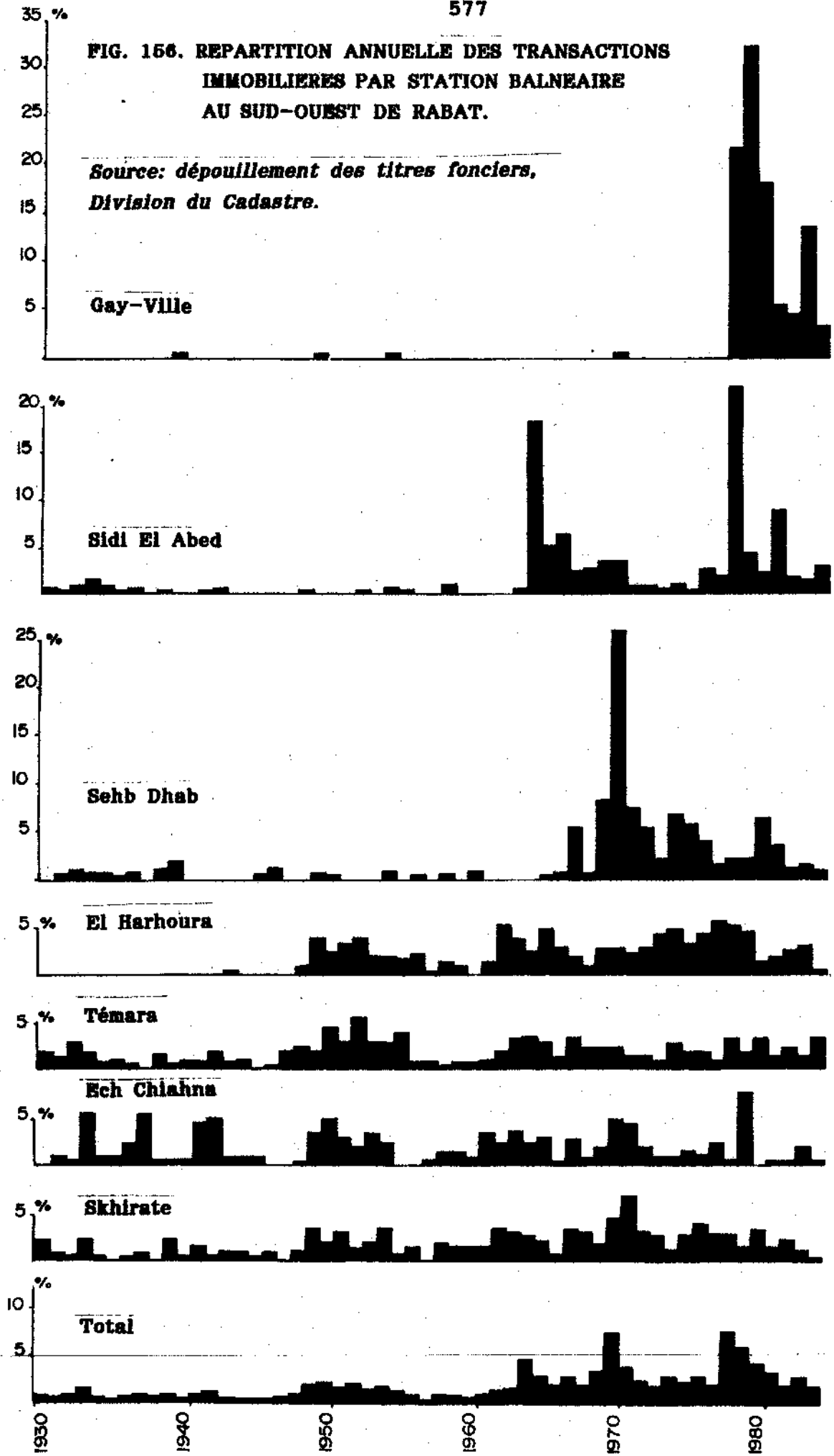
a) L'occupation la plus ancienne concerne les plages de Témara, Ech Chiahna et Skhirate: elle commence dès les années trente.

Les plages de Skhirate, Ech Hlahna (ex-Rose-Marie) et Témara présentent un profil qui diffère peu de celui dressé pour l'ensemble des plages. Une répartition plus ou moins équilibrée des opérations immobilières marque ces profils: la part des transactions revenant à chaque année dépasse rarement 5 % du total des transactions de toute la période 1930-1984. Les creux et les pics correspondent à ceux déjà relevés précédemment. Ce sont des plages dont l'occupation remonte aux années trente. De 1931 à 1935, la superficie totale des propriétés immatriculées dans les trois plages représente 65 % du total de la superficie prélevée sur toute la bande littorale pour les besoins de la résidence balnéaire. Ce sont donc des plages qui ont démarré plus tôt que les autres. Nous pourrions leur adjoindre les plages de Sehb Dheb, de Gay-Ville et de Sidi El Abed (ex-Sable d'Or). Mais si l'occupation de ces dernières remonte également aux années trente, la figure 156 suggère un démarrage plutôt lent. L'explication la plus évidente de ce décalage dans le démarrage des différentes plages peut être recherchée dans le rapport: proximité de la ville de Rabat/qualité de la plage. Dans les deux plages les plus proches Témara et Harhoura, celui-ci était favorable à la première. Mais Skhirate ayant été investie plutôt et plus facilement que les plages de Val d'Or et de Sidi El Abed ou même de Gay-ville, tous sites plus proches de Rabat que ne l'est Skhirate; cela rend difficile la généralisation de cette explication à toutes les plages. Des résistances du foncier se trouvent probablement aussi à l'origine des démarrages à différentes dates de l'urbanisation des plages.

Témara et Ech Chiahna connaissent par la suite un mouvement régulier des transactions immobilières que suggère la répartition interannuelle assez équilibrée du nombre de ces transactions. Ceci traduit un marché foncier assez calme, avec néanmoins quelques soubressauts repérables aux niveaux des deux périodes déjà dégagées. Composées toutes les deux, au départ, de cabanons hérités de la période coloniale, ces deux plages ont fait l'objet d'une opération d'assainissement accompagnée de l'expropriation de terrains appartenant à des étrangers (9 ha à Témara et 5 ha à Ech Chiahna). Les cabanons donnant sur la route furent rasés et remplacés à Témara par une cité de recasement composée de bungalows et à Rose-Marie par un lotissement de résidences de standing. Comme le rapporte M. Belfquih (1978), ces opérations d'assainissement furent l'occasion d'évincer plusieurs propriétaires initiaux (221 sur un total de 300 propriétaires) et les remplacer par de nouveaux propriétaires ayant les moyens de prétendre à un bungalow à Témara ou à une villa à Ech Chiahna. Ces interventions de l'Etat et leurs suites expliquent la réactivation du marché foncier de la fin des années soixante.

FIG. 156. REPARTITION ANNUELLE DES TRANSACTIONS IMMOBILIERES PAR STATION BALNEAIRE AU SUD-OUEST DE RABAT.

Source: dépouillement des titres fonciers, Division du Cadastre.



La plage de Skhirate se distingue des deux précédentes par un marché foncier plus calme jusqu'en 1970. Les désistements des propriétaires étrangers furent lents à se produire puisque ce n'est qu'à partir de 1967 que les premières transactions apparaissent. Le rythme des cessions des propriétés ne sera, cependant, jamais aussi accéléré que dans les autres plages. Jusqu'en 1980 nous avons relevé en moyenne un transfert par an. Ceci n'empêche pas une certaine fébrilité du marché autour des années soixante dix et quatre vingt, fébrilité entretenue par des mutations de propriétés entre Marocains. Nous n'assistons toutefois à aucun morcellement ou lotissement. A l'éloignement extrême par rapport à Rabat s'ajoutent le rôle du Palais Royal qui couvre d'importantes superficies et une activité agricole assez dynamique (grande propriété citadine et cultures de pointes: fleurs et bananes sous serres) pour expliquer cette résistance face à l'avancée de l'urbanisation balnéaire. C'est d'ailleurs à Skhirate que nous relevons le maintien du plus grand nombre de cabanons hérités de la période coloniale, preuve de la faiblesse de la demande en résidences balnéaires modernes. C'est également à Skhirate que les résidences permanentes sont pratiquement absentes.

b) Bien que son occupation date aussi d'avant l'Indépendance, El Harhoura n'est atteinte qu'à partir des années cinquante.

L'arrière-pays immédiat de la lagune d'El Harhoura était constitué d'un terrain "appartenant" au guich des Oudaïa. Ceci est prabablement la raison du blocage que rencontrent dans un premier temps les colons désireux de s'approprier le rivage d'El Harhoura, la plage la plus proche de Rabat. Mais ce sursis ne durera que quelques années puisqu'en 1949-50 est constituée, à l'initiative d'un colon établi à Sidi Bettach, la "Société des Locataires de la plage de Miramar". Cette dernière arrive à obtenir le terrain occupé actuellement par le noyau initial de la station et à l'immatriculer. A partir de cette date, El Harhoura (ex-Miramar) suit la même évolution que les plages précédentes. Entre 1961 et 1969, le quart des propriétés immatriculées est transféré par achats directs à des Marocains. En 1979, 34 propriétaires français seulement, sur un total initial de 104, étaient encore présents à El Harhoura. Actuellement 5 % des propriétaires d'El Harhoura sont des étrangers. Mais de toutes les plages du Sud-Ouest de Rabat c'est El Harhoura qui évolue le plus vers un quartier de résidences permanentes. Sur un total de 330 résidents permanents enquêtés par nous-même en 1985, 134 (40,6 %) se localisent à El Harhoura. Celle-ci a fait l'objet des opérations immobilières les plus spéculatives et l'urbanisation de son littoral se continue en direction de Rabat. 3 % seulement des propriétaires de nationalité étrangère sont issus de la période du Protectorat. Les autres sont de nouveaux propriétaires, qui ne sont pas toujours de nationalité française et qui travaillant à Rabat ont choisi El Harhoura pour leur logement.

c) Sidi El Abed, Sahb Dheb et Gay-Ville: l'urbanisation récente s'intensifie à partir de la décennie soixante dix.

L'occupation de ces trois sites n'a été densifiée que récemment. Les trois stations se détachent de l'ensemble des plages étudiées (figure 156). Elles ont certes été occupées également dès les années trente, mais jusqu'à la fin des années soixante, cette occupation restait ponctuelle, la demande s'étant exercé ailleurs.

A Sidi El Abed (ex-Sables d'Or) et aux Contrebandiers, le total de la superficie appropriée par les étrangers dépassait à peine quelques hectares à la veille de l'Indépendance. Une expropriation (23 % de la superficie immatriculée) et un lotissement communal (115 lots) furent les deux principales mesures de l'opération d'assainissement qui eu lieu à Sidi El Abed en 1968. La superficie moyenne de 381 m² (contre 130 m² à Témara), fixait le type de résidences (villas de standing) prévues pour cette plage, les bénéficiaires ayant été les hauts cadres de l'administration, les agents de l'autorité et les officiers supérieurs de l'armée. Mais nombreuses sont les villas qui, depuis, ont changé de mains, ce qui a alimenté la spéculation. Comme nous le verrons plus loin, de nombreux lotissements réalisés par des promoteurs privés accuseront davantage cette spéculation.

Sehb Dhab (ex-Val d'Or), présente le même schéma: une occupation du sol et une mobilité foncière fort limitées jusqu'à la fin des années 1960, suivies d'une forte demande durant la décennie soixante dix. Comme à Skhirate, les départs des propriétaires étrangers furent très tardifs et extrêmement lents: ce n'est qu'à partir de 1971 que les dossiers fonciers commencent à mentionner des cessions à des Marocains. Mais auparavant certains propriétaires étrangers furent expropriés comme à Témara, Sidi El Abed et Ech Chiahna. Après l'intervention de l'Etat en 1968, plusieurs lotissements privés sont lancés et connaissent un grand succès. On relève même plusieurs achats effectués par des résidents étrangers. Mais l'effervescence de la fin des années soixante et du début de la décennie suivante fait place à une période de calme relatif. La présence de plages privées appartenant à la famille royale joue un rôle de frein. Des lotissements privés y sont même interdits.

La plage de Gay-Ville constitue la dernière étape de cette urbanisation balnéaire. Un noyau de cabanons datant de l'époque coloniale y existe toujours, car non visible de la route côtière. Mais les opérations de lotissements et de création de résidences secondaires ne débutent qu'à la fin des années 1970 et se continuent à un rythme soutenu depuis 1980.

Si l'occupation datant de la période coloniale n'a épargné pratiquement aucune des sept plages, c'est l'irruption des lotisseurs privés à partir de 1968 qui annonce le véritable mouvement d'urbanisation. De ce fait, le maintien des cabanons de l'époque du Protectorat apparaît parfois comme un signe extérieur des facteurs de blocage occultes que rencontre l'extension des résidences balnéaires modernes de type villa. C'est en particulier le cas de la plage de Skhirate.

Cette urbanisation du littoral Sud-Ouest de Rabat à des fins de loisirs et de tourisme s'est fait par étapes. Selon leur proximité par rapport à Rabat, la résistance plus ou moins grande des structures foncières, la présence ou non de propriétés royales et de plages privatisées, l'intervention ou non de l'Etat, le départ plus ou moins précipité des propriétaires français de l'époque du Protectorat, les plages ont été précocement ou tardivement atteintes par l'urbanisation. Témara et Ech Chiahna sont les deux plages dont l'occupation est continue sans interruption entre les deux périodes (d'avant et d'après l'Indépendance). Sidi El Abed, Sehb Dhab et El Harhoura ne sont investies qu'au début des années soixante dix alors que Gay-Ville ne sera atteinte qu'à la fin de la même décennie. Seule Skhirate semble échapper encore à ce mouvement intense d'urbanisation. Elle ressemble en cela à Bouznika qui, nous l'avons déjà montré, demeure une plage de cabanons (29). Mais à l'autre bout de l'axe atlantique et avec la proximité d'une grande agglomération (ici Casablanca-Mohammedia), les plages sont de nouveau prises d'assaut par les promoteurs et le cabanon a tendance à disparaître, cédant la place à de coquettes et spacieuses villas. C'est le cas des plages de Pont Blondin et des Sablettes, ainsi que de l'ensemble des sites du Nord de Mohammedia.

3) Les acteurs en présence.

Tel qu'il apparaît à travers les dossiers du Cadastre, le statut foncier de la propriété du sol sur la frange littorale est assez diversifié. Les différents propriétaires sont l'Etat, les collectivités locales, les sociétés immobilières, et les particuliers marocains et étrangers.

La prédominance de tel ou tel type de propriétaire indique de façon claire l'intensité de la pression foncière subie par la plage (figures 157 A, B et C). C'est ainsi que Skhirate, plage où la demande est encore relativement faible, est l'unique zone littorale où nous rencontrons encore des propriétaires terriens ruraux (figure 157 C). La taille de la propriété y est également assez élevée: elle est en moyenne de 1 120 m² contre 383 m² à El Harhoura. Mais les sociétés immobilières commencent déjà à constituer des réserves foncières comme l'indique la carte (en arrière du liseré de petites parcelles correspondant au linéaire de cabanons). Partout ailleurs, lorsque les collectivités locales ou l'Etat n'ont pas eu à intervenir, les citadins ont accaparé la totalité du sol. A Gay-Ville, Témara et Sidi El Abed, la propriété privée citadine *habiti* prédomine. Les propriétaires étrangers sont de deux types. A Sehb Dhab nous relevons encore la présence d'une propriété détenue par des Français et datant du Protectorat, alors qu'à Témara, ce sont plutôt les ressortissants des pays du Golfe qui ont fait récemment l'acquisition de villas déjà construites ou de lots de terrains. A Ech Chiahna, la carte ne saisit pas la réalité foncière, car la plupart des titres fonciers sont encore au nom de la commune, alors que les lots ont été privatisés. Enfin à Sehb

(29): Cf. *supra*: Livre III, Chapitre I.

OCEAN ATLANTIQUE

croquis de localisation

FIG. 157. LES PROPRIETAIRES FONCIERS DANS LA BANLIEUE BALNEAIRE DE RABAT. A. GAY-VILLE - SIDI EL ABED.

GAY - VILLE




TEMARA - PLAGE



R.S. 222

SIDI EL ABED

(ex-Sable d'Or)

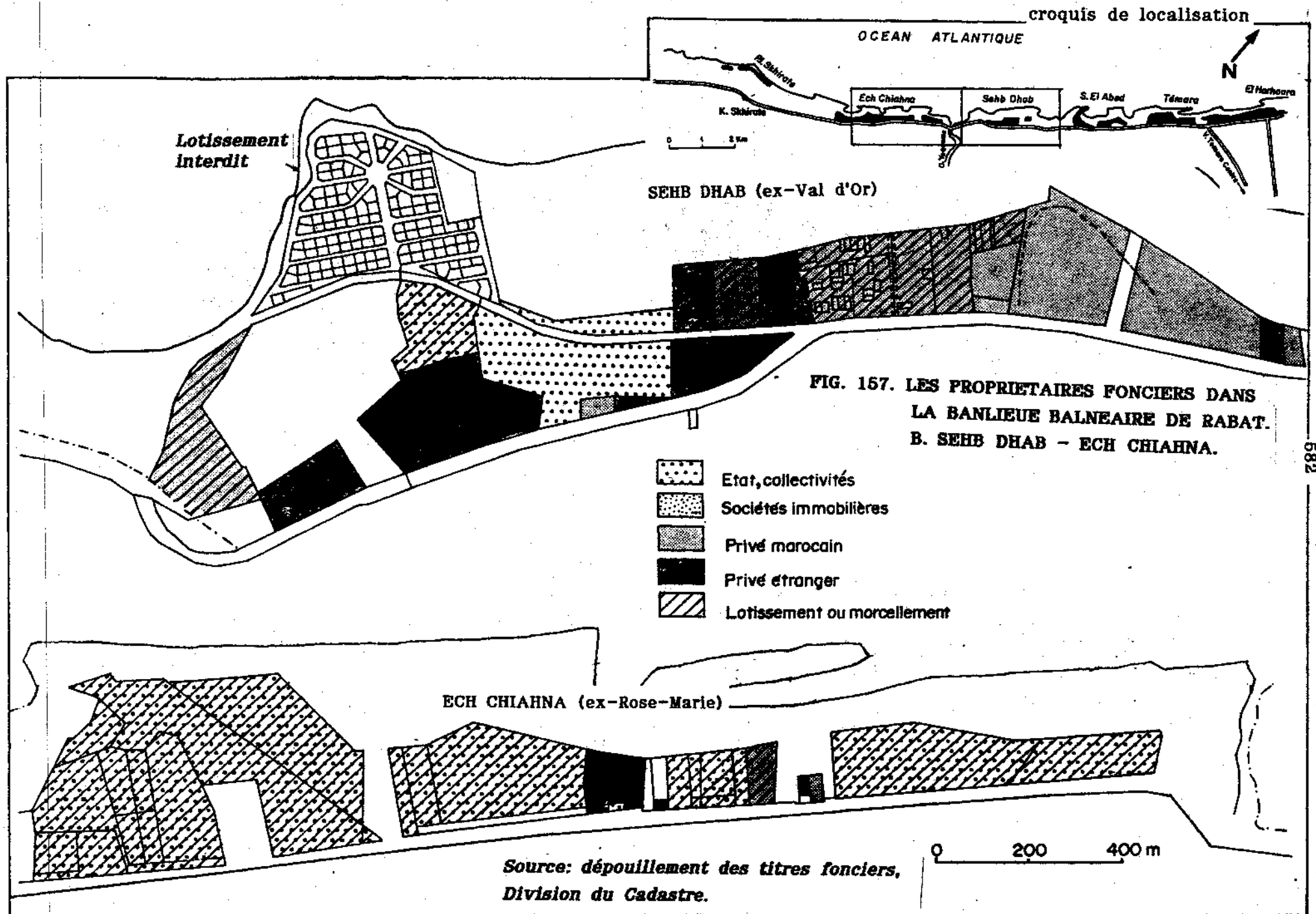
CONTREBANDIERS

-  Etat, Collectivité
-  Société immobilière
-  Privé marocain

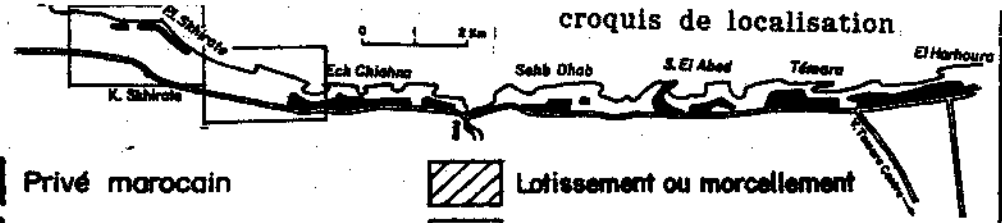
-  Privé étranger
-  Lotissement ou morcellement

0 200 400 m

Source: dépouillement des titres fonciers, Division du Cadastre.

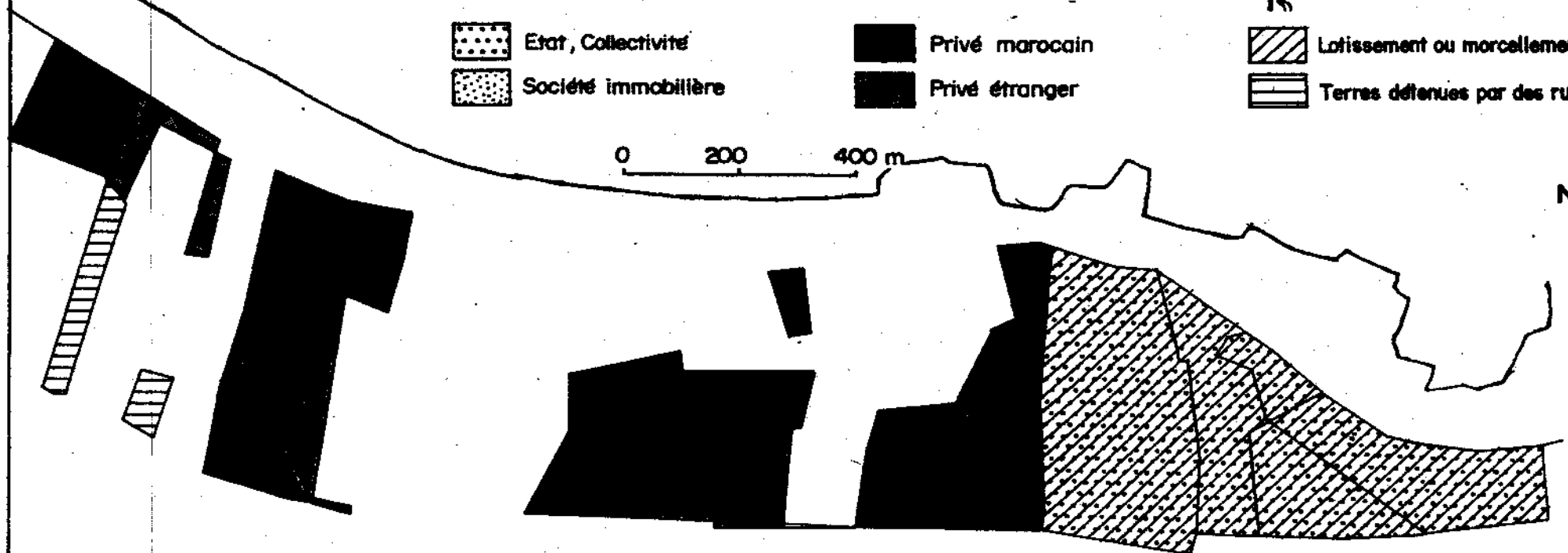


**FIG. 157. LES PROPRIETAIRES FONCIERS DANS
LA BANLIEUE BALNEAIRE DE RABAT.
C. ECH CHIAHNA - SKHIRATE.**

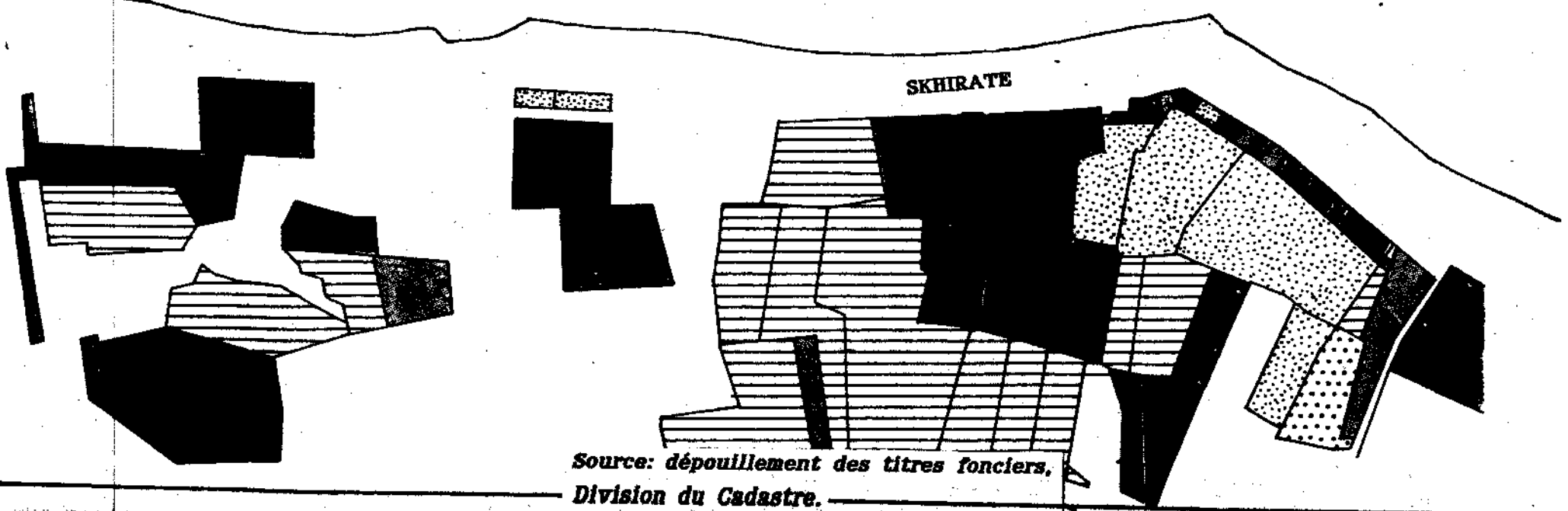


- | | | |
|---|--|--|
|  Etat, Collectivité |  Privé marocain |  Lotissement ou morcellement |
|  Société immobilière |  Privé étranger |  Terres détenues par des ruraux |

0 200 400 m



683



Source: dépouillement des titres fonciers,
Division du Cadastre.

Dhab, la taille démesurée des propriétés (la superficie moyenne est 2 865 m²) s'explique par la présence d'une propriété royale.

Cette situation découle de l'évolution décrite précédemment est initiée par l'intervention de l'Etat. Par ailleurs, la répartition spatiale des différents types de propriétaires donne une certaine importance au patrimoine détenu par les collectivités locales. Mais tout ceci ne doit pas occulter le rôle des promoteurs privés comme principaux acteurs dans la production de la résidence balnéaire. Ces derniers ont toujours bénéficié des interventions officielles, comme ils ont contrecarré ces initiatives officielles lorsque celles-ci n'allaient pas dans le sens de leurs intérêts.

a) Les tentatives d'intervention des pouvoirs publics.

L'intervention de l'Etat ne date pas seulement de l'action menée en 1968 par le Ministère de l'Intérieur en vue de l'assainissement de certaines plages. Depuis 1945 cette bande littorale comprise entre l'océan et la route secondaire 222 a fait l'objet de différents plans d'aménagement ou de zoning. Ces outils d'aménagement sont restés le plus souvent sans suite, dépassés qu'ils étaient par les initiatives particulières; de ce fait nous nous contentons ici de les énumérer.

L'article de A. Murat (1956) (30), mentionne pour la zone, un Plan d'Aménagement en 1945, un Plan de Zoning en 1954 et un Plan d'Aménagement en 1957. Le premier, simple dispositif général de circulation, avait pour seul but de fournir un cadre général dans lequel viendraient s'intégrer les lotissements, ceux-ci étant prévus de façon continue sans espaces publics libres. Le deuxième (plan de zoning) était beaucoup plus élaboré et définissait les zones de protection des dunes, celles des boisements forestiers, et des lotissements de chacune des plages avec notamment des zones frappées de servitude d'habitat dispersé. Le plan d'aménagement de 1957, enfin, tout en insistant sur la protection des dunes et des sites encore intacts et sur la nécessité d'isoler les stations les unes des autres par des boisements, privilégie la villa comme type d'habitat.

Plusieurs années après l'Indépendance, un rapport émanant de la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat (1964), fait le constat d'échec de tous ces plans d'aménagement qui ne sont pas arrivés à freiner l'occupation anarchique de ce littoral. On y lit notamment:

"S'il est indispensable d'inscrire le développement touristique dans les plans d'aménagement, un problème fondamental reste celui de l'application de ces plans et du respect de leurs dispositions. Un exemple précis et regrettable d'une zone qui s'est développé de manière anarchique, bien que dotée de plans d'aménagement, est celui du littoral de Rabat-Skhirate.

En effet, face à un début d'occupation désordonnée, le service de l'Urbanisme a établi il y a une dizaine d'années, une série de plans d'aménagement de la zone littorale atlantique au sud de Rabat.(...).

(30): Op. citée, Cf: supra, Livre I, Chapitre IV

Malheureusement, presque tous les terrains compris entre la route côtière et l'Océan sont privés, seuls le Domaine Public Maritime et le cordon dunaire sont domaniaux. En outre, il n'existe pratiquement pas de boisement. (...)

Aujourd'hui, on assiste à la polifération anarchique des constructions dans toute la zone. Ce sont les terrains domaniaux qui sont d'abord atteints. Dans certains secteurs, tout le cordon dunaire est occupé par des cabanons alignés face à la mer. Le Service des Domaines accorde un droit d'occupation temporaire moyennant paiement d'une faible redevance annuelle. Dans certains cas, des "Comités de Plage" de plus en plus puissants et actifs, servent d'intermédiaires entre l'Etat et les particuliers, deviennent en quelque sorte "concessionnaires" des plages. En fait ils couvrent des opérations immobilières, car ils tolèrent maintenant des constructions en dur qui sont vendues dès que bâties. Depuis quelques temps, des amorces de constructions sur terrains privés qui ne sont pas en conformité avec le plan d'aménagement sont également constatées. Ils n'existe pas d'équipements, pas d'accès, pas de collecte des ordures, pas d'assainissement, mais l'eau et l'électricité sont peu à peu amenées comme pour encourager l'occupation linéaire totale du littoral.

D'ores et déjà, des occasions d'aménagement rationnelles d'intérêt commun sont définitivement perdues; dans de nombreux cas le site est gaspillé de façon irrémédiable.

L'ampleur des réalisations en infraction est telle que le plan d'aménagement n'est plus applicable et qu'un nouveau devra être étudié. En tout état de cause, celui-ci ne pourra pas récupérer les occasions manquées" (1964).

La situation était telle qu'un troisième plan (1981) puis un quatrième (1983) ont été mis au point essayant de protéger ce qui pouvait l'être. En fait celui de 1981 n'a jamais été approuvé et celui de 1983 est toujours en cours d'homologation (31).

Si toutes ces tentatives d'organiser l'occupation du sol des plages au sud de Rabat ont échoué, c'est que les enjeux sont de taille et les intérêts privés convoitant ces espaces très puissants. En fait, la seule intervention énergique de l'Etat fut celle de 1968 qui fut une opération ponctuelle destinée à assainir les zones de cabanons visibles de la route côtière joignant Rabat au Palais Royal de Skhirate. Les lotissements communaux nés de cette opération concernaient les plages de Témara (371 lots), de Sidi El Abed (115 lots) et D'Ech Chiahna (189 lots). L'expropriation pour cause d'utilité publique a permis à l'Etat de s'approprier 23,4 % du total des superficies immatriculées à cette époque (54 % des superficies à Témara, 23 % à Sidi El Abed et 100 % à Ech Chiahna). Mais si cette opération a atteint son but principal (l'assainissement du bord de la route), elle a surtout contribué à ouvrir la voie aux promoteurs privés.

b) L'action des promoteurs privés.

L'action de l'Etat va initié celle du privé de plusieurs façons. Les lots communaux viabilisés une fois lancés, vont s'épuiser rapidement et devenir l'objet d'une forte spéculation. Le cas du lotissement de Témara tel que décrit par M. Belfquih (1978), illustre le déclenchement du processus de spéculation. Les

(31): Au moment où nous rédigeons ces lignes nous venons d'apprendre que la réalisation d'un nouveau Plan d'Aménagement, reprenant le problème à son début a été commandé au Cabinet Pinseau.

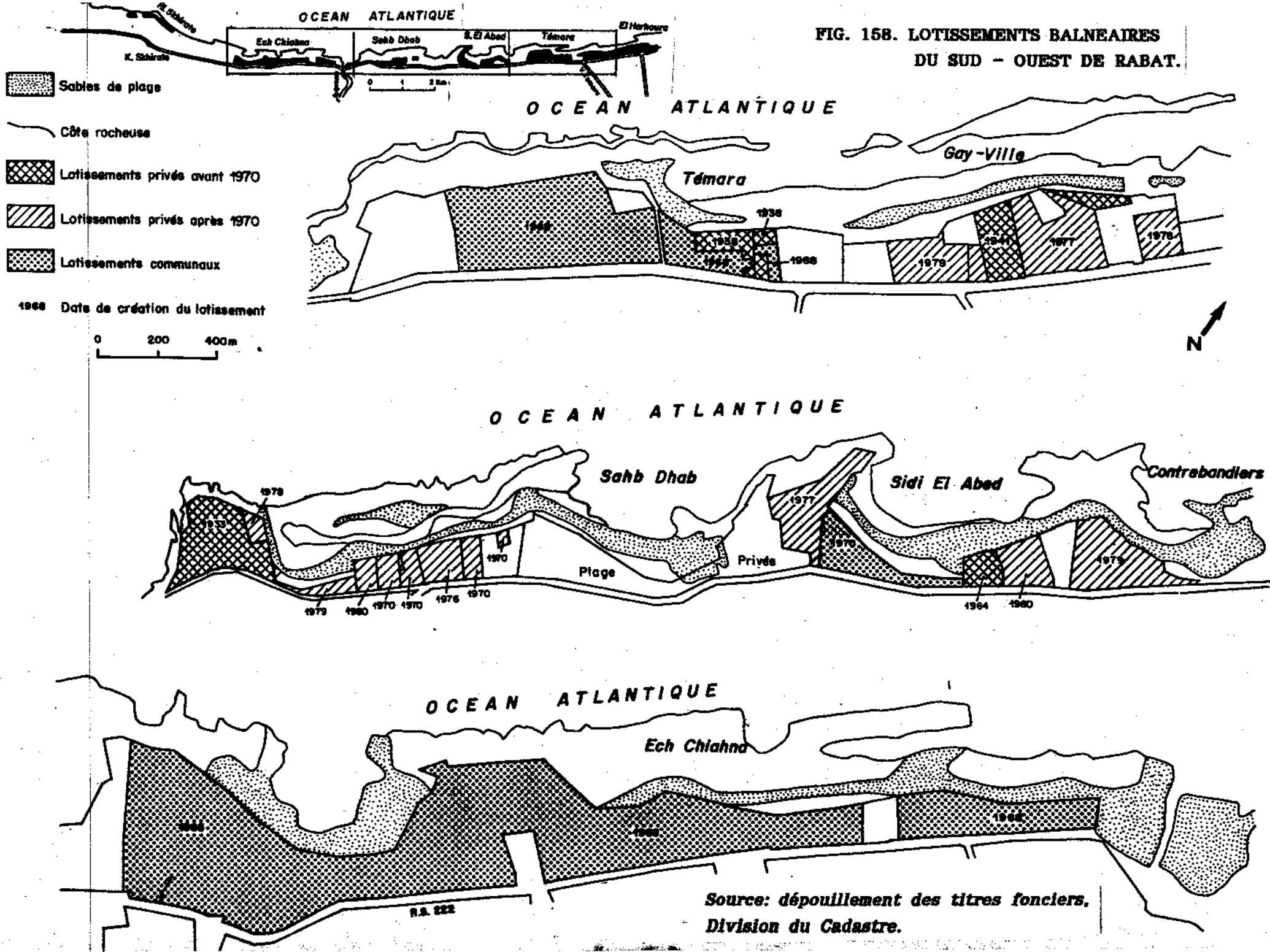
bungalows, habitations modestes d'une à trois pièces, ont été commercialisés à des sommes variant entre 5 000 DH et 10 000 DH, et qui étaient payables en dix ans. Or ces "conditions d'acquiescement ont poussé beaucoup de personnes intéressées à offrir aux bénéficiaires d'un logement le correspondant du prix d'achat du bungalow pour avoir uniquement le pas de porte. Déjà actuellement (1972) ce pas de porte vaut pour les petits bungalows plus de 10 000 DH" (M. Belfquih, 1978). Aujourd'hui le prix d'achat de ces logements de vacances varie entre 150 000 et 180 000, les achats se faisant par simple contrat et sans enregistrement à la conservation foncière, car le titre-mère appartient toujours à la commune.

Outre cette amorce de spéculation à partir d'un programme officiel, l'intervention de l'Etat va avoir un autre effet. L'épuisement rapide des lots communaux signifiait pour les promoteurs et autres spéculateurs de l'immobilier l'existence d'un marché potentiel à exploiter. Les prix pratiqués aussi bien à Témara pour des logements de type économique qu'à Sidi El Abed ou à Ech Chiahna pour des villas de standing supérieur faisaient de la commercialisation de ces lots officiels de véritables opérations promotionnelles auprès de la clientèle citadine. Le besoin était créé et la compétition parmi les familles des hauts cadres, des chefs d'entreprises, des officiers supérieurs et de quelques couches aisées des classes moyennes était ouverte: tous ceux qui en avaient les moyens tenaient à avoir leur résidence balnéaire située, si possible, le plus près du rivage. C'est à partir de l'année 1970 que les lotissements privés se multiplient sur la côte.

En nous limitant aux grands lotissements que localisent les cartes de la figure 158, nous nous rendons compte que sur 26 lotissements, 7 seulement datent de l'époque du Protectorat (32). Les lotissements privés se concentrent par ailleurs dans les plages qui n'ont pas été trop concernées par l'opération du Ministère de l'Intérieur. Avec un peu plus de 29 ha lotis, les deux plages de Sidi El Abed et les Contrebandiers arrivent en tête suivies de très près de la plage d'El Harhoura (28 ha) et de Gay-Ville (19 ha). Témara ne comporte que 4 ha 59 a de lotissements privés et Ech Chiahna dont la totalité de la superficie a été expropriée n'a reçu aucun lotissement. Quant à Skhirate, nous l'avons déjà dit, elle demeure pour l'instant en dehors de la compétition foncière.

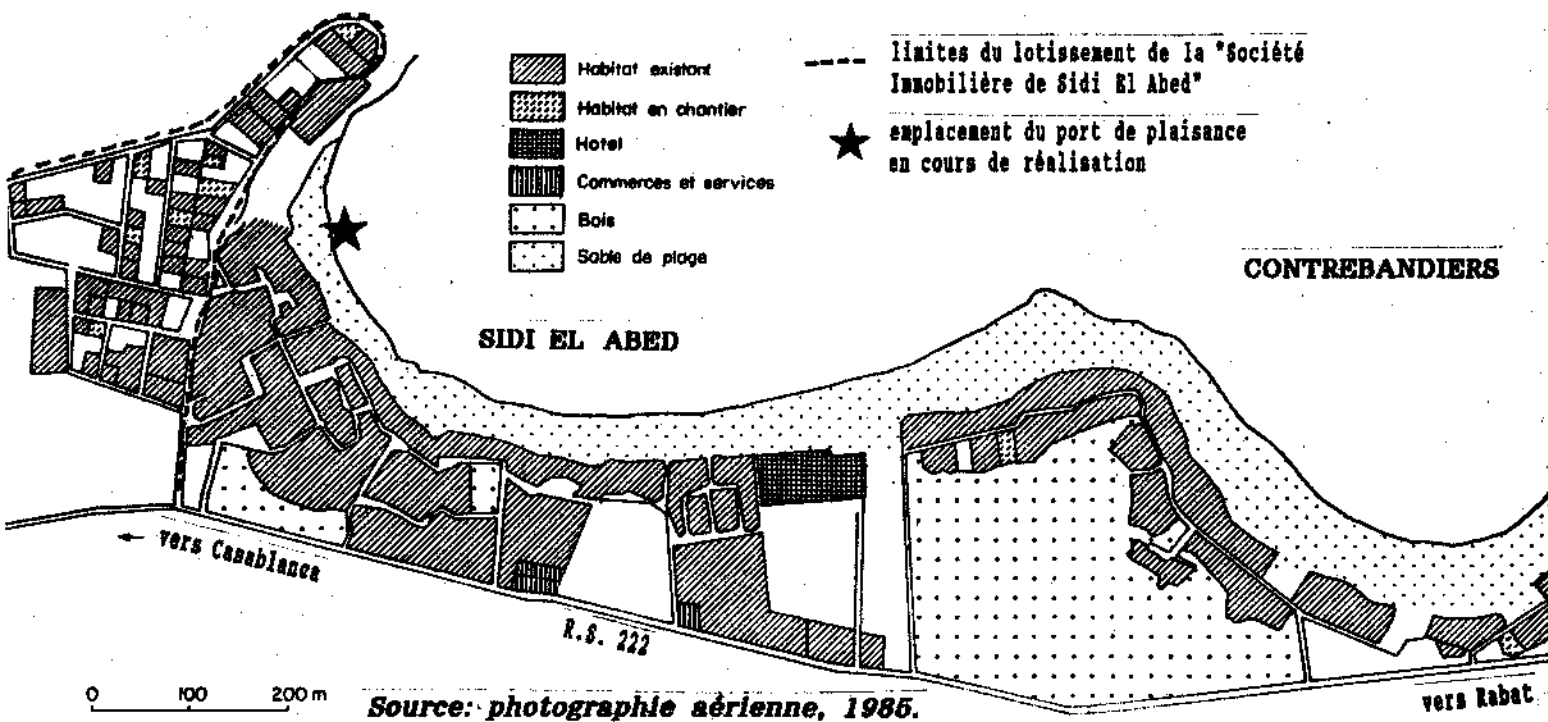
(32): Ces lotissements ont été recensés par S. Qoq dans le cadre d'un travail de recherche que nous avons dirigé à L'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme en 1985. Le tableau 72 donne quelques renseignements (quand ils sont disponibles) sur les seuls lotissements privés, alors que la figure 157 localise également les lotissements communaux. La différence existant entre le nombre de lotissements privés du tableaux et ceux des cartes proviennent du fait que la zone d'El Harhoura n'a pas pu être cartographiée par manque de documents, les maps cadastrales couvrant cette plage étant introuvables à la Division du Cadastre. La plage de Skhirate n'est pas représentée non plus mais elle ne comporte aucun lotissement. Un seul lotissement y a été déposé en 1965; il a été interdit.

FIG. 158. LOTISSEMENTS BALNEAIRES
DU SUD - OUEST DE RABAT.



Ces lotissements sont le fait de particuliers mais surtout de sociétés immobilières. C'est ainsi que nous avons recensé l'intervention de quelques 40 sociétés d'importance variable. Le plus souvent ces sociétés sont des filiales de la même société-mère. C'est le cas de la Société Civile Immobilière domiciliée à Casablanca et dont nous avons relevé le nom sur une vingtaine de titres fonciers. En plus de la Société Civile Immobilière, les noms de la société Vénus (El Harhoura) et de la Société Immobilière et Touristique de Sidi El Abed (Sidi El Abed), reviennent le plus souvent.

FIG. 159. OCCUPATION DU SOL A SIDI EL ABED ET AUX CONTREBANDIERS.



La Société Immobilière et Touristique de Sidi El Abed peut servir d'exemple pour illustrer les opérations montées par ces sociétés. La plage de Sidi El Abed (ex-Sables d'Or) a, nous l'avons vu, fait l'objet d'un lotissement communal lancé en 1968 et localisé au fond de la crique (figure 158). Deux années après, la Société Immobilière de Sidi El Abed fait l'acquisition d'un terrain situé en haut de la dune qui domine au Sud-Ouest la petite baie. Ce terrain, enregistré sous le n° 11554, était détenu par un certain G. Penin Paul conseillé auprès de la Cour d'Appel de Rabat. Lors de l'immatriculation de son terrain en 1935 il cède à l'Etat 8 ares pour le tracé de la route secondaire 222. Il subit ensuite deux morcellements, l'un en 1942 et l'autre en 1958 et une expropriation au bénéfice de la commune. En 1970 la S.I.T.S.A. domiciliée à Rabat et dont le capital est constitué de 1 700 actions acquiert 7 ha 7 a 10 ca. Elle viabilise et fractionne ce terrain en plusieurs lots dont 125 étaient déjà immatriculés en 1984. La superficie

moyenne des lots varie entre 255 m² et 490 m² et les prix mentionnés dans les dossiers de la Conservation Foncière, souvent sous-déclarés, se situent entre 80 et 150 DH le mètre carré. Les prix des reventes toujours selon la même source sont passés, trois années après, à 250-350 DH le mètre carré. La majorité des acquéreurs sont domiciliés à Rabat (seuls quatre dossiers mentionnent des casablancais). La plupart des parcelles sont aujourd'hui occupées (figure 159). Le lotissement se trouve en outre très valorisé puisqu'il bénéficie de l'unique port de plaisance de la zone, en cours de finition dans la crique de Sid El Abed.

TABLEAU 73. LES LOTISSEMENTS PRIVÉS DES PLAGES DU SUD-OUEST DE RABAT.

Plage	date	superficie	nombre de lots	superficie moyenne du lot (m ²)
El Harhoura	1934	7 ha 2 a 67 ca	111	633
	1971	7 ha 11 a 82 ca	82	446
	1977	10 ha 60 a 80 ca	417	-
	1982	3 ha 63 a 19 ca	88	412
Gay-Ville	1941	2 ha 92 a 50 ca	37	764
	1952	44 a 72 ca	8	559
	1975	42 a 72 ca	2	1552
	1976	1 ha 18 a 20 ca	37	320
	1977	10 ha 60 a 00 ca	417	-
	1979	3 ha 84 a 40 ca	27	-
Témara	1933	-	44	-
	1938	2 ha 41 a 75 ca	25	967
	1952	1 ha 32 a 60 ca	11	-
	1979	84 a 74 ca	26	325
Contrebandiers, Sidi El Abed	1954	7 ha 90 a 00 ca	21	-
	1964	1 ha 99 a 90 ca	47	327
	1977	4 ha 85 a 80 ca	134	320
	1979	8 ha 51 a 50 ca	262	-
	1980	66 a 82 ca	14	477
	1980	5 ha 20 a 88 ca	174	299
Sehb Dhab	1970	95 a 02 ca	11	-
	1970	-	8	-
	1970	-	60	-
	1970	-	63	-
	1970	93 a 75 ca	30	312
	1978	76 a 84 ca	23	634

Source: S. Qoq, 1985

Parfois ce sont des "comités de plages" dont la création remonte à l'époque du Protectorat qui se convertissent dans les faits en véritables sociétés immobilières. C'est le cas par exemple de la "Société des Locataires de la Plage de Miramar" (El Harhoura). Créée en 1934, cette société obtint la propriété du titre

foncier 20738 distraît de la propriété du guich des Oudaïa. Si elle ne crée pas un vrai lotissement viabilisé, elle morcelle le terrain obtenu en une centaine de lots dont la cession s'est étalée entre 1945 et 1984. L'examen détaillé de la répartition dans le temps des mutations qui ont affecté les lots gérés par cette société révèle une concentration de ces transactions entre 1961 et 1980, l'essentiel des transactions ayant eu lieu après l'Indépendance et au cours des deux dernières décennies soit 48 transactions entre 1948 et 1955, 82 transactions entre 1956 et 1969 et 100 transactions de 1970 à 1984.

L'une des opérations dues à un promoteur privé, qui attire le plus l'attention est celle du lotissement Venus lancé en 1970 à El Harhoura. Son caractère spéculatif ayant rapporté à son promoteur (un ancien ministre et élu) un bénéfice équivalent à 20 fois le prix d'achat du terrain, a été déjà mis en évidence (M. Belfquih, 1978). Ajoutons seulement que plus de 50 % des parcelles constituant le lotissement ont été vendues entre 1976 et 1979, essentiellement à des personnes exerçant des professions libérales, à des enseignants du Supérieur et à des officiers et hauts cadres de l'administration.

Un examen rapide des patronymes des principaux promoteurs de lotissements ou de morcellements révèle la fréquence de patronymes de familles *rbati* de souche (Dinia, Achour, Killto, Karakchou, Hakam). Certaines de ces familles sont déjà connues par leurs activités dans le secteur immobilier de la capitale.

La clientèle qui répond à cette offre en résidences balnéaires telle qu'elle apparaît au travers des titres fonciers est assez homogène.

Elle est constituée de ménages qui dans la majorité des cas sont originaires de Rabat, avec une forte présence des familles *rbati* de souche. Une évolution assez nette est intervenue dans l'origine des propriétaires. Avant la vague des années soixante dix, on rencontrait des propriétaires qui déclaraient comme lieu de résidence permanente des villes comme Fès, Meknès, Casablanca et les villes du Rharb, ainsi qu'une part non négligeable de résidents à l'étranger. Ces origines constituaient plus de 40 % des propriétaires à Témara que mentionnent les dossiers de la Conservation Foncière, avant l'Indépendance et au cours de la décennie 1960. C'était là le poids des colons français du Saïs, du Rharb et de ceux de Casablanca. Depuis 1970, la majorité écrasante des propriétaires de résidences sont des habitants de Rabat. La capitale s'est donc approprié son espace balnéaire de proximité. Au sein de l'agglomération de Rabat-Salé, la rive droite est faiblement représentée. Quant aux étrangers, ils sont désormais représentés par les ressortissants des pays arabes du Golfe. Ces derniers sont bien présents dans la partie Nord de la plage de Témara. C'est là, par exemple qu'un Prince du Moyen-Orient est entrain d'édifier un imposant palais. Notons également que deux ressortissants du Moyen-Orient dont un Irakien, interviennent comme promoteurs immobiliers, en se livrant à des achats et des reventes de parcelles.

Le profil socio-professionnel de cette population accorde une place de choix aux catégories supérieures. La répartition des propriétaires des résidences selon les catégories socio-professionnelles se présente -d'après les professions indiquées dans les dossiers fonciers- comme suit: les cadres supérieurs de l'armée et de la police, les hauts cadres de l'administration et les enseignants de l'Université représentent 33,6 % des propriétaires; les professions libérales, les directeurs de sociétés et de banques et les industriels constituent 37,4 %; le reste est réparti entre les commerçants et autres catégories indéterminées. Notre enquête "résidents permanents" répartit les propriétaires résidents entre le groupe des classes supérieures (30 %) et les catégories des classes moyennes (55,7 %).

En se lançant dans des opérations immobilières spéculatives sur le littoral sud de Rabat, le secteur privé était donc bien conscient de l'existence d'un marché et d'une clientèle sûrs. Il a exploité à fond cette demande spécifique. Son action n'a épargné que les rivages où se sont constituées de grandes propriétés royales et les quelques superficies où les collectivités locales par l'intermédiaire de leur ministère de tutelle se sont appropriés des terrains. Mais nous avons vu que même dans ce dernier cas, les lotissements officiels n'ont pas tardé à être gagnés par la fièvre de la spéculation.

Deux indices soulignent, enfin, l'effervescence de ce marché foncier. La superficie moyenne des lots commercialisés telle qu'elle peut être calculée à partir des titres fonciers, a fortement diminué. Elle était de 1 980 m² au lendemain de l'Indépendance (avec des chiffres assez élevés pour les Contrebandiers: 2 838 m² et Ech Chiahna: 3 530 m²); elle tournait désormais en 1984 autour de 315 m² (avec des moyennes de 130 à 250 m²). Les prix du mètre carré ont connu par contre une forte hausse. En onze à treize ans, ils ont été multipliés dans la plupart des cas par six (tableau 74). Cette hausse peut paraître faible comparée à celle enregistrée dans certains quartiers de la ville; mais on ne doit pas oublier que nous sommes dans une zone de banlieue où le prix du sol devrait être moins élevé qu'en ville.

TABLEAU 74. EVOLUTION DU PRIX MOYEN (EN DIRHAMS) DU METRE CARRE DE TERRAIN SUR LE LITTORAL AU SUD DE RABAT.

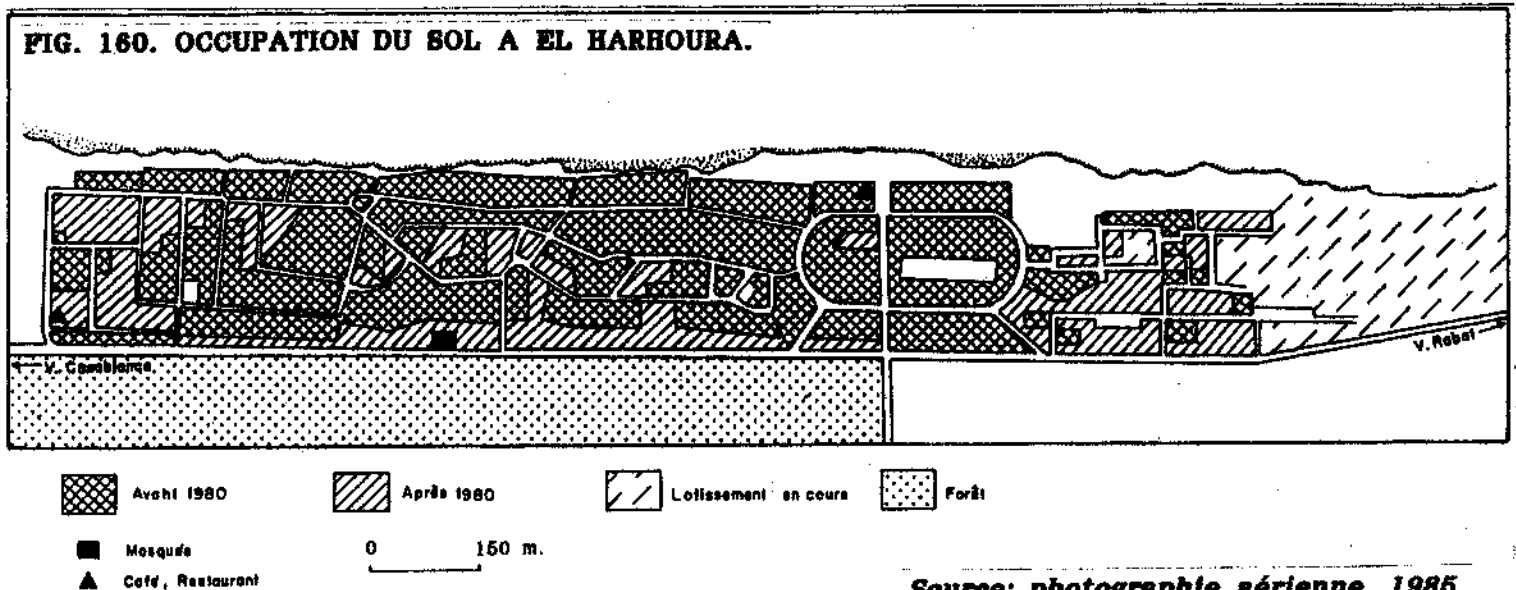
	Prix du m ² au début des années 1970		Prix du m ² en 1984
Harhoura	1971	80	300 - 500 - 1 000
Gay-Ville	1976	106	450 - 450 - 600
Témara	1973	72	indisponible
Contrebandiers et Sidi El Abed	1972	70	450
Sahb Dhab	1970	40	250
Ech Chiahna	1971	10	65
Skhirate	1971	10	59

Source: S. Qoq, 1985

4. Une évolution aboutissant à l'urbanisation du littoral.

Le littoral du Sud-Ouest de Rabat offre aujourd'hui le paysage d'une urbanisation presque continue d'El Harhoura à l'oued Yequem. Cette durcification du littoral se limite à une mince bande côtière limitée entre la route secondaire 222 et le rivage avec une profondeur de 200 à 400 m. Le contraste du paysage entre cette bande littorale densément occupée, se vidant et se remplissant au rythme des saisons et des fins de semaines d'une part, et l'intérieur immédiat de l'autre côté de la route qui garde son aspect rural d'autre part, est saisissant. A partir du noyau ancien d'El Harhoura le front d'urbanisation qui avance vers Rabat (figure 160) a déjà gagné dans le sens opposé les plages de Gay-Ville et de Témara; les trois stations n'en forment désormais qu'une seule. Après une courte interruption, on passe rapidement au doublet Contrebandiers-Sidi El Abed qui est en voie de saturation (figure 159). La première plage de Sehb Dhab (33), a échappé à ce mouvement de durcification du littoral car elle a été privatisée. Puis à nouveau l'occupation dense du sol reprend le long des rivages des deux autres plages du Val d'Or et celle d'Ech Chiahna, la seule coupure étant constituée par la pointe sud de Sehb Dhab où un important lotissement a été interdit et l'estuaire de l'oued Yequem où la baignade est très dangereuse. A Skhirate le ruban des cabanons et des villas est peu épais car se limitant à la crête de la dune bordière.

FIG. 160. OCCUPATION DU SOL A EL HARHOURA.



Nous pouvons donc conclure que l'urbanisation de ce littoral est pratiquement terminée, puisque ne lui échappent que les rivages où le sol a un statut

(33): On distinguait dans l'ex-plage du Val d'Or le Grand Val, d'Or, le Val d'Or et le Petit Val d'Or.

particulier. Ceci semble être le sort de tous les littoraux situés à proximité d'une grande ville.

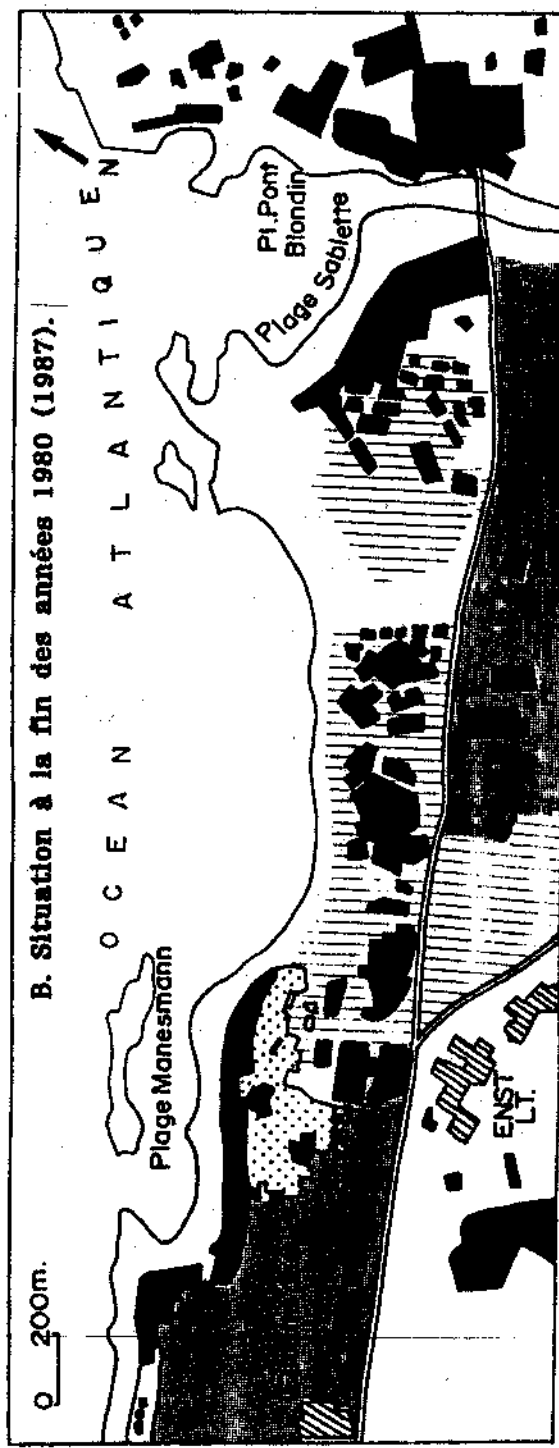
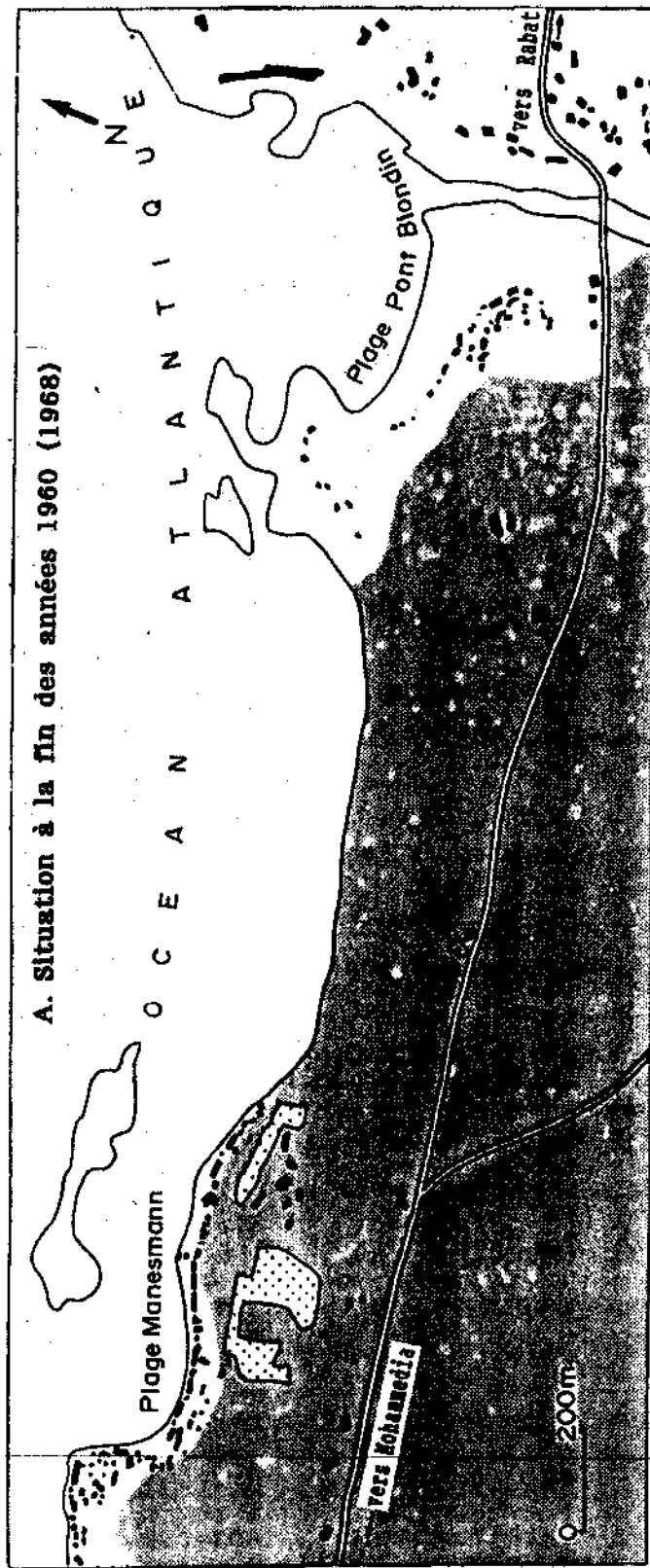
Le rivage situé entre le Nord de Mohammedia et l'ancienne station de Pont Blondin (34) illustre assez bien cette évolution. Ici les blocages fonciers ont tous sautés. Les noyaux de cabanons hérités de la colonisation, forme d'accueil légère et non durable, se localisaient en un mince liseré le long du rivage. Jusqu'au milieu des années 1970, ils constituaient la seule forme d'occupation de l'espace du littoral nord de la ville (figure 161 A). A partir des années 1974-75, venant s'appuyer sur cette occupation balnéaire, des lotissements sont lancés, soit par des sociétés immobilières de Casablanca ayant déjà intervenu sur les plages du Sud de Rabat (comme la Société Civile Immobilière), soit par des particuliers. Par ailleurs, prenant appui sur l'ancienne station balnéaire de Pont Blondin, d'autres lotissements se sont dirigés vers Mohammedia, la jonction devant se faire dans les trois ou quatre prochaines années (figure 161 B). Ces lotissements se caractérisent par des lots de grande superficie: celui de Monica-plage réalisé par la Société Civile Immobilière occupe une superficie de 49 363 m², la superficie moyenne des lots étant de 637 m². De 1980 à 1987, la bande littorale s'est ainsi urbanisée à une grande vitesse, l'espace agricole, qui par endroits, arrivait jusqu'à la plage a fortement reculé. Contrairement au littoral de Rabat, ici, les lotissements ont fait leur apparition de l'autre côté de la route (M. Berriane, 1989).






Il est bien évident que ce front d'urbanisation ne s'explique plus par la seule demande en résidences balnéaires. La croissance de la ville proprement dite et les besoins en habitat permanent interviennent de plus en plus dans ces extensions. Mais l'occupation initiale qui, elle, s'appuyait avant tout sur le rôle de la plage à fixer des résidences secondaires, a initié et orienté cette croissance. Dans ce cas l'engouement des citadins pour les loisirs et le tourisme balnéaires en valorisant les littoraux peut influencer et guider l'urbanisation des grandes villes.

C'est là un phénomène qui caractérise également et de plus en plus les plages du Sud-Ouest de Rabat. En considérant l'ensemble des plages qui s'égrènent le long du littoral compris entre Rabat et Mohammedia, nous pouvons distinguer deux ensembles de stations (tableau 75) en fonction du type d'utilisation.

(34) Cf. supra. Chapitre I de ce même Livre.

FIG. 161. URBANISATION DU LITTORAL ENTRE MOHAMMEDIA ET PONT BLONDIN.



-  Cabanons et villas
-  Lotissements balnéaires de grand standing
-  Espace vert
-  Equipements collectifs (enseignement et formation)
-  Terrains agricoles

Un premier ensemble regroupe des plages qui gardent encore leur fonction première à savoir la fréquentation balnéaire. Il s'agit de Skhirate, Témara, Gay-Ville (figure 162) et Sehb Dhab. Ces cinq sites n'hébergent que 29 % de l'ensemble des ménages résidant de façon permanente sur la côte (330 ménages regroupant au total 1 320 personnes) que nous y avons enquêtés. Témara et Skhirate sont les stations par excellence des résidences secondaires. Le confort et le standing de ces résidences (bungalows à Témara et cabanons en bois à Skhirate) correspond à ce que l'on attend généralement d'un habitat de vacances. Le fait que Témara-plage se trouve à proximité du centre qui porte le même nom et qui a été érigé en chef-lieu de préfecture, entraîne une sensible évolution dans le contenu de la plage. Celle-ci abrite de plus en plus de résidents permanents correspondant aux fonctionnaires des services préfectoraux, ces services ayant été implantés à proximité de la plage. Mais cette occupation permanente naissante n'a rien à voir avec celle des stations du deuxième groupe.

Celui-ci comprend les plages d'El Harhoura, des Contrebandiers-Sidi El Abed et du Nord de Mohammedia. Là, se concentrent 71 % des ménages résidents de façon permanente sur la côte.

Les stations situées aux deux extrémités (Manesmann, Monica-plage et Pont Blondin au Sud et El Harhoura-Gay-Ville au Nord) se détachent nettement de l'ensemble. De par leur localisation à proximité immédiate des villes (Mohammedia pour les sites du Sud et Rabat pour ceux du Nord), ils évoluent rapidement vers de simples quartiers d'habitat permanent. Le pourcentage des propriétaires résidant y est très élevé (respectivement 65 % et 68 % à El Harhoura et Gay-Ville et 71 % dans les plages de Mohammedia), ainsi que celui des résidents de nationalité marocaine (70 % à 90 % du total des ménages résidents). Au milieu, les deux plages jumelles des Contrebandiers et de Sidi El Abed, sont occupées avant tout par des locataires de nationalité étrangère (tableau 75).

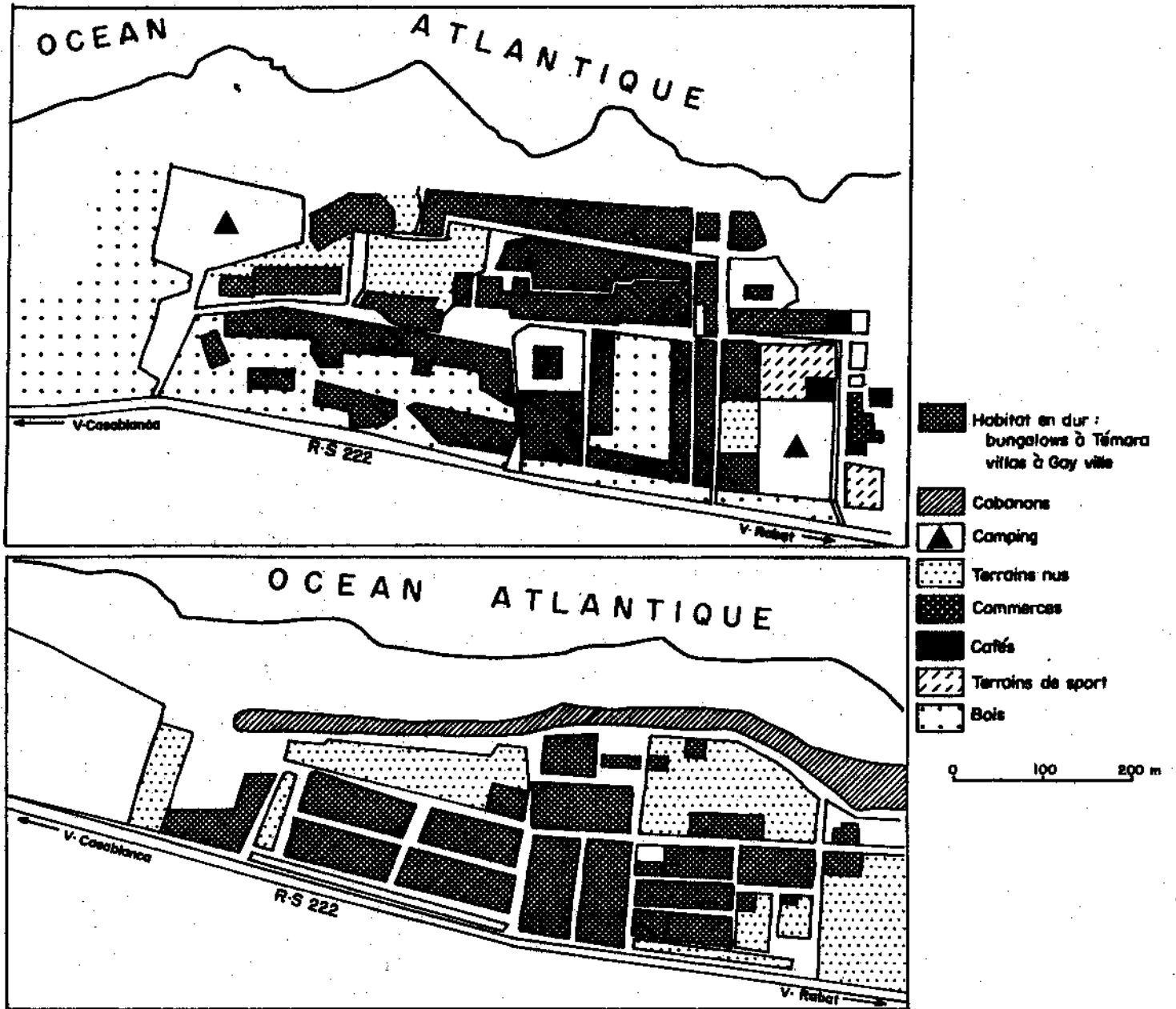
TABLEAU 75. LES RESIDENTS PERMANENTS DES PLAGES DE L'AXE ATLANTIQUE.

Plages	Nombre de ménages	% des propriétaires	% des étrangers
El Harhoura	134	56,0 %	30,4 %
Gay-Ville	22	68,2 %	10,3 %
Témara	23	5,0 %	40,4 %
Contrebandiers et Sidi El Abed	46	12,5 %	64,8 %
Sehb Dheb	27	30,0 %	89,0 %
Ech Chiahna	23	5,3 %	8,5 %
Skhirate	1	100,0 %	100,0 %
Mohammedia Nord (*)	54	71,0 %	20,0 %

(*): Manesmann-plage, Monica-plage, Sablette et pont Blondin

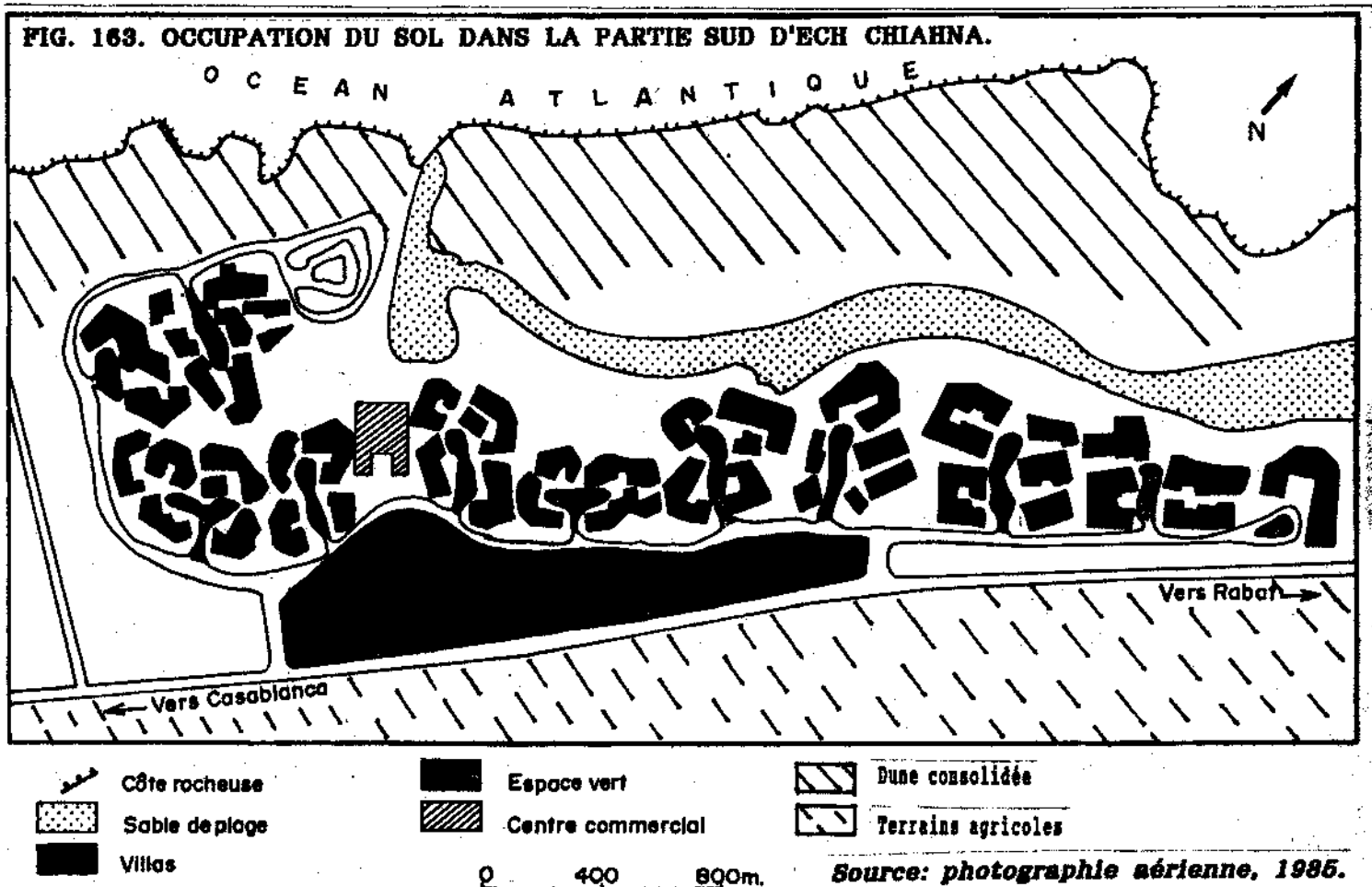
Source: enquête de l'auteur "résidents permanents" 1985

FIG. 162. OCCUPATION DU SOL A TEMARA ET GAY-VILLE.



Source: photographie aérienne, 1985.

Si le choix de ces plages comme lieux d'habitation s'explique aisément pour les résidents étrangers, il est moins évident à justifier pour les nationaux. Motorisés dans leur majorité, les étrangers, de nationalité surtout française, sont habitués à résider loin du lieu de travail et préfèrent vivre à l'écart de la ville dans un environnement à la fois intime et spacieux. En effet, certains de ces lotissements sont relativement réussis avec un habitat pavillonnaire, des parkings et des boisements (figure 163). Pour les Marocains, le thème de la crise du logement qui sévit dans les grandes villes est souvent avancé pour expliquer le développement de la résidence dans la banlieue balnéaire (M. Belfquih, 1978, 1986).



Nous pensons pour notre part que les raisons du phénomène sont beaucoup plus complexes. La crise du logement dans les deux grandes métropoles de l'axe atlantique est certes réelle, mais il nous semble que celle-ci touche peu ceux parmi les ménages de Rabat ou de Casablanca qui ont les moyens d'acquérir des résidences en banlieue. Les ménages rencontrés sur les plages, appartiennent, nous l'avons montré, de par leur niveau de revenus et leurs profils socio-professionnels aux classes supérieures. 30 % parmi eux étaient propriétaires de leurs logements antérieurs. Nous les avons interrogés, par ailleurs sur le quartier où ils ont résidé avant leur installation à la plage. 24 % ont déclaré comme quartiers de résidence antérieurs, l'Agdal, le Souissi, le Centre-Ville et Hassan. Les quartiers "abandonnés", dans ces cas sont tous des quartiers de standings moyen ou supérieur. De même, 8,5 % ont résidé dans une plage autre que celle où ils ont été

enquêtés. Le changement du lieu du logement s'explique dans ces cas par l'attrait d'une plage à la mode ou d'un nouveau lotissement en vogue. Enfin 13 % des enquêtés, (ceux enquêtés sur les plages du Nord de Mohammedia), sont originaires de Casablanca et ont tous quitté les quartiers d'Anfa, Beauséjour, Zerktouni, Mers Sultan et Maarif. Parmi huit raisons que nous avons proposées aux enquêtés comme pouvant expliquer le choix de la résidence à la plage, les trois premières totalisent 52,5 % des voix et se rapportent au couple "attraction de la plage/répulsion de la ville" relevant de la mode du moment. Les problèmes de logement apparaissent à la quatrième et sixième position du classement et n'ont reçu que 21 % seulement des réponses (tableau 76).

TABEAU 76. RAISONS DU CHOIX DE LA PLAGE COMME LIEU DE RESIDENCE.

Raisons du choix	part en pourcentage dans le total des réponses
Climat et santé.....	21,6
Répulsion de la grande ville.....	16,8
Loisirs balnéaires.....	14,1
Meilleures conditions de logement.....	13,0
Proximité du lieu du travail.....	12,9
Accès à la propriété du logement.....	9,2
Diverses autres raisons.....	7,0
Relations familiales.....	5,4
Total.....	100,0

Source: enquête de l'auteur "résidents permanents - 1985"

En nous appuyant sur tous ces indices, nous pouvons donc, avancer que la raison principale de cette mobilité spatiale et de ce glissement du lieu d'habitat de la ville vers les plages est à chercher aussi dans l'engouement pour la résidence au bord de la mer, cet engouement s'expliquant lui même par la mode et les valeurs du moment. Les liens entre, d'une part, l'intérêt que porte le Marocain issu des classes supérieures et moyennes à la mer et aux loisirs balnéaires et, d'autre part, la valorisation des sites littoraux, le choix du lieu de résidence et le développement de quartiers de résidences balnéaires est bien établi.

CONCLUSION .

Le choix des cas étudiés dans ce Chapitre a été fait dans un but précis. En optant pour le type de producteur de l'espace touristique comme critère de classification, il s'agissait pour nous de démontrer que le tourisme national, bien que ne bénéficiant d'aucun intérêt de la part des responsables, profitait de structures d'accueil diverses créées pour lui. En effet, si une politique officielle dirigée vers la satisfaction de la demande interne fait encore défaut, cette demande bénéficie d'une offre émanant de différents secteurs. L'Etat participe lui-même, sans le vouloir il faut le souligner, à cette offre et de manière indirecte. Plusieurs de ses interventions en faveur du tourisme international ont été des échecs et de ce fait ont été mis à profit par les touristes nationaux. Les deux cas de la côte de Tétouan et de la ville de Tanger sont de bons exemples de ce processus. Les collectivités locales, conscientes de l'apport bénéfique que peut avoir une fréquentation nationale sur les finances locales, développent de petites stations littorales ajoutant un nouvel élément à cette offre. Celle-ci est, enfin, prise en charge par le secteur privé qui, en investissant dans la production de la résidence secondaire, est le meilleur indice que ce marché est fort prometteur. Il convient d'ajouter à ces trois intervenants, un quatrième dont nous avons déjà parlé: il s'agit des entreprises multipliant de plus en plus le nombre de centres de vacances au profit de leurs salariés.

La diversité de ces acteurs se traduit par une diversité des formes d'accueil produites: hôtels (bien que rares), centres de vacances, complexes touristiques, ensembles d'appartements, résidences semi-collectives, lotissements de villas, programmes économiques de bungalows, le tout intégré au sein de véritables stations. Mais tous ces moyens d'hébergement ont un point commun. Ce sont avant tout des structures d'accueil individuelles ou semi-collectives: habitat pavillonnaire, résidences de haut standing, appartements, bungalows, etc...

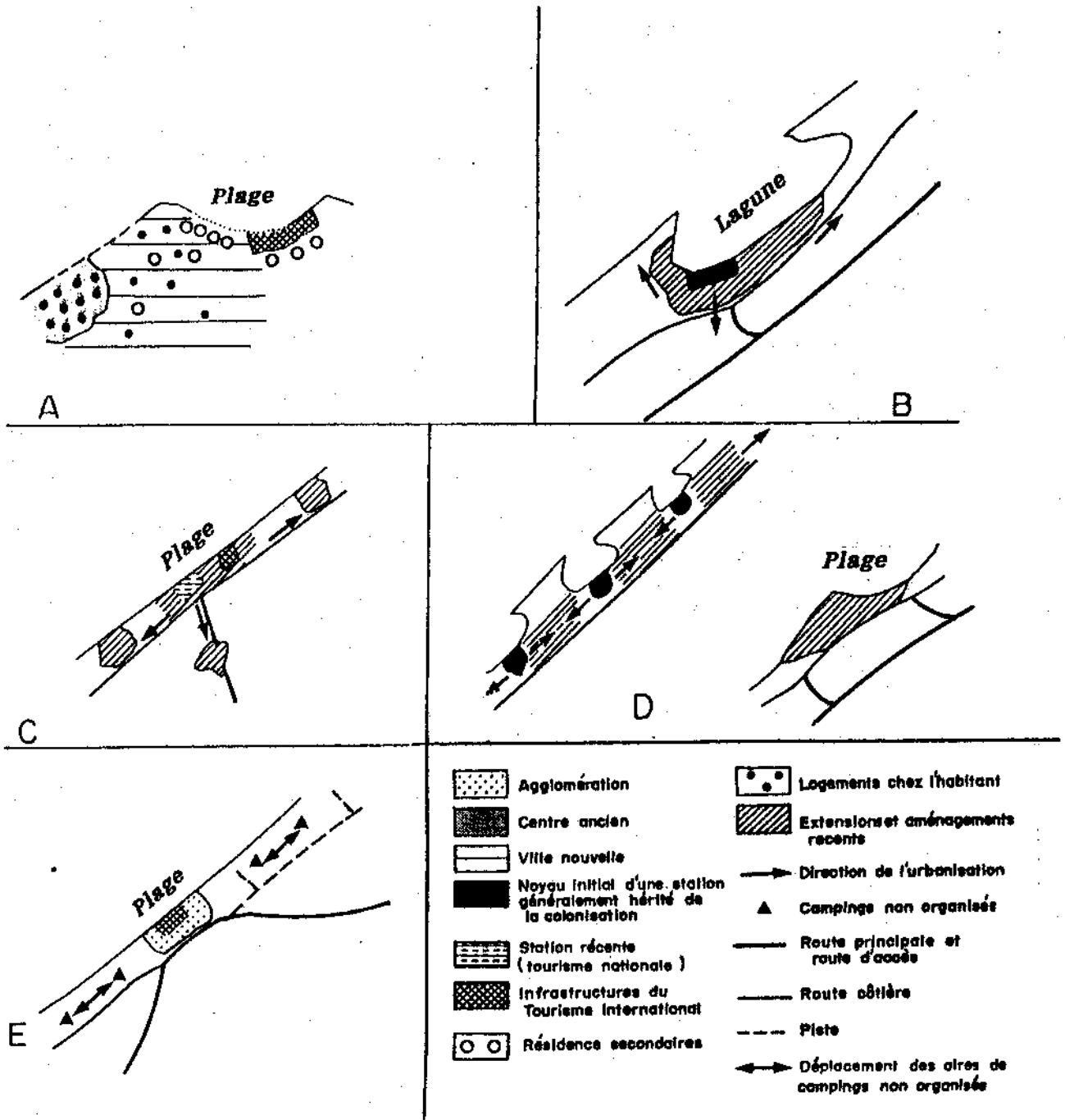
Si ces formes répondent à l'une des principales caractéristiques du tourisme marocain déjà dégagée à savoir son aspect familial, elles ne s'adressent qu'aux ménages issus des groupes sociaux supérieurs et à certaines franges des classes moyennes. Le camping est, par exemple, une forme d'hébergement remarquablement absente dans tous les cas que nous avons étudiés. Même lorsque les collectivités locales, aux moyens financiers limités, prennent l'initiative de produire un espace d'accueil touristique, elles visent des ensembles de résidences secondaires destinées à la vente. Les seuls cas de campings rencontrés dans les exemples étudiés sont ceux de la côte tétouanaise dont le nombre diminue d'ailleurs d'année en année devant la poussée de l'urbanisation littorale, celui de la petite station des Doukkala, Sidi El Abed et les trois terrains implantés sur le littoral du Sud-Ouest de Rabat. Partout ailleurs, cette forme d'accueil est bannie et ne fait aucunement partie des choix des nombreux projets. Nous avons insisté lors de l'examen des styles et comportements touristiques du Marocain, sur la recherche constante de la part de la majorité des estivants de séjours en camping. Il y a donc une grande partie des ménages marocains (ceux appartenant aux secteurs

traditionnel, transitionnel et inférieur ainsi qu'une partie des ménages des classes moyennes) pour laquelle aucun effort n'est fourni.

Or, si ce type d'hébergement (le camping) ne pourra jamais intéresser le secteur privé, les collectivités locales nous semblent toutes indiquées pour le développer. Tout en ne nécessitant pas de lourds investissements, le camping est une forme d'accueil qui ne durcifie pas le littoral de façon irréversible. Certaines initiatives des communes ont été accompagnées, nous l'avons vu, d'erreurs d'aménagement difficiles à rattraper. Avec le camping, forme légère et provisoire, on peut se permettre des erreurs plus faciles à réparer. Ceci permettra aussi aux collectivités locales de participer à la gestion de leurs espaces et d'être parties prenantes dans cette activité. Rappelons, en effet, que les populations locales sont complètement écartées et dans tous les cas des implantations touristiques destinées au tourisme international: visiteurs, capitaux, gestionnaires, décisions, partis pris d'aménagement sont dans ce cas totalement étrangers au milieu d'accueil. Avec le tourisme national et les formes d'accueil légères que peuvent aménager les élus locaux, ce milieu sera davantage impliqué dans cette activité qui lui est, par essence, étrangère. Ceci suppose de la part de l'Etat une volonté décentralisatrice, qui dépasse le seul cadre du tourisme. Mais le tourisme national ayant déjà offert à certaines communes des occasions de prendre en charge la gestion de leur territoire peut contribuer à cette évolution.

La diversité des acteurs se traduit par la diversité des formes d'hébergement. Mais combinée aux autres critères -dont le contenu socio-économique- que nous avons déjà passé en revue dans le Chapitre précédent, cette diversité se traduit aussi par celle des stations. En considérant tous les exemples déjà étudiés dans les deux derniers Chapitres, nous tentons ici une typologie synthétique et simplifiée des stations de tourisme balnéaire national. L'interprétation de celle-ci prend en compte le site, la morphologie et l'évolution spatiale observée et distingue cinq cas de figures (figure 164):

FIG. 164. TYPOLOGIE DE LA MORPHOLOGIE ET DE L'EVOLUTION DES STATIONS.



- des stations intégrées dans le tissu urbain (figure 164 A)

C'est le cas d'El Jadida, Asilah et Tanger. Le tourisme et ses diverses structures (logement, divertissements, consommation) se diffusent dans la ville. Les structures d'hébergement se répartissent dans tous les quartiers avec une concentration préférentielle dans le quartier ancien. Cette occupation est celle qui porte le moins atteinte au littoral dans la mesure où les structures d'accueil ne suivent pas obligatoirement le rivage, entraînant la durcification et la consommation d'un espace fort limité. Parfois, des espaces privilégiés ont été aménagés à l'écart pour recevoir le tourisme international. A la faveur de difficultés commerciales le tourisme national peut les investir, mais la coupure entre les deux communautés reste entière. C'est principalement le cas de la baie de Tanger.

- des stations consolidées autour d'un site littoral privilégié (figure 164 B)

Oualidia, Pont Blondin et Moulay Bou Selham sont des stations consolidées autour d'une lagune, d'un estuaire ou d'une dune principale. Le noyau initial hérité souvent de la période du Protectorat a été fixé par une forme topographique ou un site littoral privilégié. L'évolution récente entraîne la restructuration du tissu de la station (disparition des cabanons, surélévations, densifications) et l'extension de ses marges. Mais dans tous les cas, cette croissance spatiale reste intimement liée au site initial en épousant la forme de la lagune, de l'estuaire ou de la dune. Si dans ce cas la consommation de l'espace littoral lui-même est relativement limitée, l'atteinte au milieu littoral fragile (dune mobile, plage réduite, lagune menacée par la pollution) est assez grave.

- des stations éclatées ou en voie d'éclatement (figure 164 C)

Comme les précédentes, ce sont des stations touristiques isolées. La station récente de Cabo Negro et celle ancienne de Martil peuvent illustrer ce troisième type. A partir d'un noyau initial s'appuyant le plus souvent sur une plage, ces stations connaissent une croissance spatiale se dirigeant dans différentes directions. La principale caractéristique de l'évolution de ces stations est la forte consommation de l'espace. L'occupation peut être extensive, les densités étant très faibles (Cabo Negro) ou parfois se faire aux dépens d'un espace agricole de plus en plus rare (Martil).

- des stations au développement linéaire (figure 164 D)

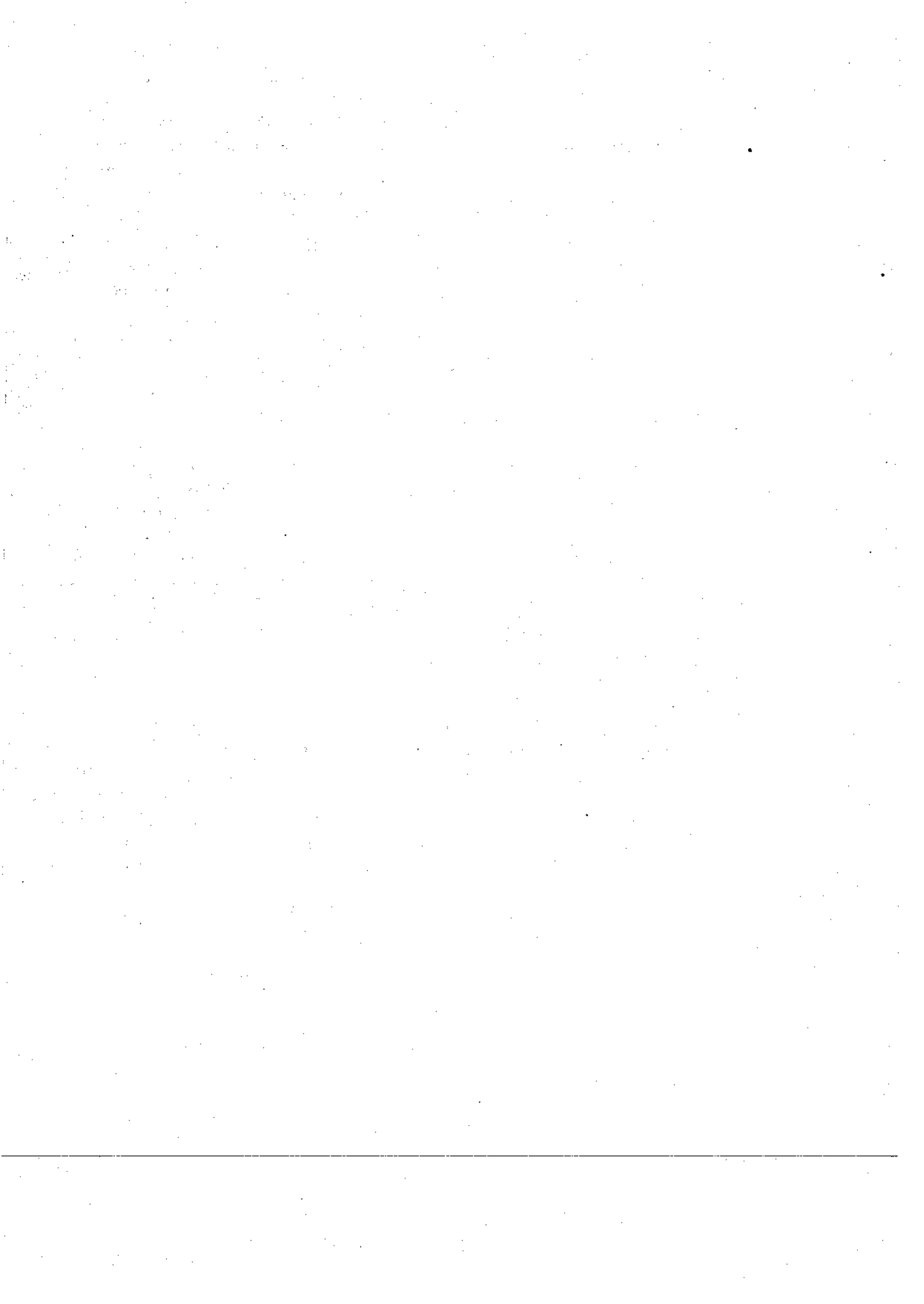
C'est le cas le plus fréquent. Il comporte deux variantes. La première, se présente sous la forme d'une urbanisation ramassée, bien délimitée dans l'espace et qui n'a pas tendance à s'étirer. Sidi Bouzid et Sidi El Abed (Doukkala) sont des réalisations récentes dont l'extension est momentanément arrêtée. L'extension linéaire est volontairement stoppée (Sidi Bouzid) ou ralentie par le manque d'une route côtière et par un demi-échec (Sidi El Abed). Tout en étant la plus courante, la

côtier. C'est le cas de la plupart des stations situées sur le littoral Sud-Ouest de Rabat ainsi que celles de la côte tétouanaise. La route côtière très proche du rivage (300 à 500 mètres) joue ici un rôle très important dans la fixation des premiers noyaux mais surtout dans l'étirement des stations. Les premiers noyaux implantés à l'époque du Protectorat, pour le littoral de Rabat, et à la fin des années soixante, pour celui de Tétouan, connaissent une croissance spatiale accélérée le long de la route et du rivage. Une urbanisation en bande presque ininterrompue entre la route et la plage est l'aboutissement de cette évolution qui s'est accélérée selon les cas à partir du milieu des années soixante dix ou quatre vingt. La station de Saïdia rejoint ce type, l'étirement linéaire étant stoppé dans ce cas en direction de l'Est par la frontière algérienne.

- des sites à l'occupation provisoire et mouvante (figure E).

Bien que n'étant pas de véritables stations, le site de Ksar Sghir, ceux de la baie d'Agadir, des environs d'Al Hoceïma et des côtes de la province de Chefchaouène peuvent être également intégrés dans cet essai typologique. Ce sont les lieux de rassemblement des classes populaires mais aussi les sites des futures stations. Leur caractéristique principale est la forte mobilité de l'occupation. Selon les années les campings non organisés sont tolérés, encouragés, déplacés, réduits ou interdits. Souvent les camps de toiles migrent lentement vers les marges du site devant l'avancée de l'appropriation et des clôtures signes d'une mise en valeur envisagée et du coup d'une spéculation en préparation.

Traduisant la diversité des acteurs qui interviennent dans la production des structures d'accueil du tourisme national et la multiplicité de leurs mode d'intervention, cette typologie de la morphologie et de l'évolution des stations balnéaires est l'une des conséquences de l'impact de ce tourisme national sur le milieu d'accueil. Venant clore ce travail, l'étude de quelques unes des autres manifestations les plus voyantes de cet impact fera l'objet du Chapitre suivant.



CHAPITRE TROIS

**LES RETOMBÉES DE L'ACTIVITÉ
TOURISTIQUE NATIONALE
SUR LES MILIEUX D'ACCUEIL**

PLANCHE XX V. L'URBANISATION ACCELEREE DU LITTORAL PAR LE BIAIS DES LOTISSEMENTS BALNEAIRES.

Photo 1: les lotissements balnéaires du littoral nord de Mohammedia rejoignent la station de Pont Blondin. Echelle approximative: 1: 20 000 ème- Année 1987.

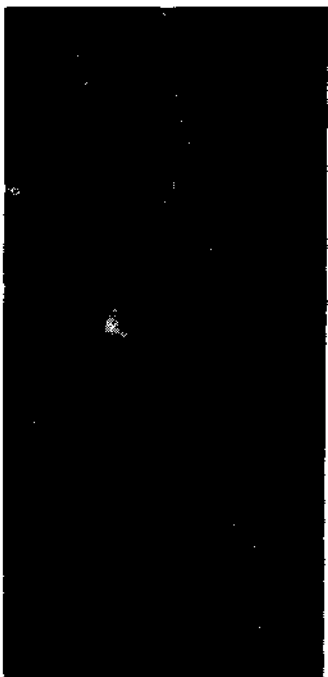
Photo 2: La station de Sidi Bouzid: création récente d'un complexe touristique pour les estivants nationaux sur un littoral vierge. Echelle approximative: 1: 37 000 ème - Année 1987.

Photo 3: Plage de Sidi El Abed (Sud de Rabat): la bande littorale située entre la route côtière et le rivage a été pratiquement saturée en une dizaine d'années. Echelle approximative: 1: 10 000 ème - Année 1986.

Photo 4: L'avancée du front d'urbanisation d'El Harhoura vers la plage de Gay-Ville. Echelle approximative: 1: 10 000 ème - 1986

Photo 5: Eloignée de Rabat, la plage d'Ech Chiahna a été longtemps épargnée par la densification de l'habitat. Celle-ci la touche néanmoins depuis quelques années. Echelle approximative 1: 10 000 ème - Année 1983







INTRODUCTION.

En essayant de comprendre le peu d'intérêt manifesté par les autorités de tutelle vis-à-vis du tourisme national, nous avons avancé le fait que ce tourisme était supposé avoir peu d'impact sur l'économie, la société ou l'espace. Or l'une de nos hypothèses posées en Introduction Générale part du fait que les déplacements touristiques internes ont des retombées non négligeables sur le milieu d'accueil. Ces retombées peuvent revêtir divers aspects. Nous en retiendrons deux principaux: les apports économiques du tourisme et ses incidences sur l'environnement.

Les touristes marocains ne disposent, certes, dans leur grande majorité que de modestes revenus, du moins par comparaison avec ceux des touristes étrangers visitant le pays. Ils sont issus pour la plupart d'entre eux, nous l'avons vu, des classes moyennes et des groupes sociaux démunis. Ce serait pourtant une erreur de croire que ce type de tourisme, parcequ'il est surtout pratiqué par des familles dont le pouvoir d'achat est modeste, n'a guère d'impact sur les espaces d'accueil. Bien au contraire ! Exception faite des T.M.E, les déplacements touristiques nationaux ne s'accompagnent pas de rentrées de devises, mais ces déplacements contribuent à une redistribution spatiale des richesses. Ils suscitent, en effet, des transferts interrégionaux entre, d'une part les régions d'origine des touristes où se dégagent des surplus, et d'autre part les régions d'accueil qui bénéficient des dépenses occasionnées par les séjours de vacances.

Nous avons déjà eu l'occasion de démontrer que si les entrées en devises dues au tourisme international sont non négligeables pour la balance des paiements de l'Etat, les retombées au niveau local sont par contre très limitées (M. Berriane, 1978, 1980 et 1986). En schématisant, nous pouvons dire qu'exception faite de la ville d'Agadir où l'influence du tourisme international sur l'économie urbaine est manifeste, les autres stations balnéaires profitent peu des retombées de cette activité. La faiblesse de l'équipement hôtelier, la stagnation de la fréquentation touristique ces dernières années et le type d'établissements (villages de vacances de grandes tailles et de gestion étrangère) expliquent cette situation. Le constat est assez inquiétant: petit nombre d'emplois créés, instabilité du personnel, faible niveau d'achats locaux de la part du secteur hôtelier, peu de dépenses effectuées

directement par les touristes eux-mêmes. Les grandes agglomérations et notamment Casablanca pompent à leur profit par l'intermédiaire de leur secteur commercial, les bénéfices tirés de cette activité économique. Les autres transferts monétaires générés par le tourisme international (location des établissements par les grandes chaînes, investissements, impôts, produits des contrats passés par les Tours Opérateurs avec les hôteliers et les agences) sont soit versés directement dans les caisses de l'Etat soit captés par le système bancaire installé lui aussi dans la grande ville et en dehors de la zone d'accueil.

Par opposition à cette situation, nous pensons que si le volume de la masse monétaire mobilisée par les déplacements internes est plus faible que celui qui revient au tourisme international, les apports financiers du tourisme national se diffusent dans les milieux d'accueil et y restent. En effet, le touriste marocain séjournant en location chez des particuliers, dans une résidence secondaire ou en camping, entre en contact direct avec l'habitant: logement chez l'habitant, approvisionnement auprès des commerçants ou des paysans, utilisation des mêmes services que les populations locales, etc...

Le tourisme national se révèle aussi comme un agent actif de transformation du paysage et du milieu. Les nombreux campings estivaux sont certes une forme d'hébergement éphémère qui ne marque pas durablement l'espace, mais ces occupations spontanées des sites côtiers peuvent avoir de sérieux effets de dégradation ou de pollution sur des milieux très fragiles. Le développement de la résidence secondaire soit dans le cadre de programmes agréés soit de manière plus spontanée peut avoir des conséquences environnementales beaucoup plus graves car entraînant des modifications irréversibles des paysages et des milieux.

I . L ' A P P O R T E C O N O M I Q U E D E L ' A C T I V I T E B A L N E A I R E N A T I O N A L E .

L'apport économique de la fonction balnéaire n'est pas facile à mesurer et notre tentative ne prétend aucunement proposer des résultats précis et totalement satisfaisants.

Dans les stations intégrées à une ville et fréquentées à la fois par les touristes nationaux et les touristes étrangers, il est pratiquement impossible d'effectuer la moindre évaluation. De manière générale, il est toujours difficile, dans le cas d'une ville, de faire la part de ce qui revient dans l'économie urbaine à la demande touristique et de ce qui revient à la demande de la population locale. Lorsqu'il s'agit d'une ville ou d'un centre balnéaire fréquenté en même temps par les nationaux et les étrangers, il est pratiquement impossible de distinguer entre les retombées des premiers et des seconds. En outre, dans les petites stations à fréquentation surtout nationale, l'activité touristique relève beaucoup plus du secteur informel que du secteur structuré. De ce fait, il est extrêmement délicat de se livrer à un recensement des emplois -peu nombreux il faut le dire- fournis par cette activité.

En nous appuyant sur les données collectées par notre enquête "lieux d'arrivée", nous allons essayé d'estimer les retombées financières résultant des dépenses des ménages en produits alimentaires et en hébergement. Les investigations ayant accompagné cette enquête nous permettent par ailleurs de recenser dans certains cas les emplois induits par l'activité touristique. Enfin à partir de nos entrevues avec les responsables des collectivités locales nous tenterons d'évaluer le rôle des apports de la fonction balnéaire aux finances communales.

A. LES APPORTS MONETAIRES:

Les dépenses des ménages.

Evaluer les dépenses occasionnées par le séjour touristique, était l'un des buts visés par l'enquête "lieux d'arrivée". Deux questions placées à la fin de l'entretien cherchaient à collecter les données nécessaires à cette évaluation. La première question interrogeait chaque ménage sur les dépenses totales du séjour précédent, dépenses ventilées selon les quatre rubriques suivantes: "transport", "logement", "alimentation" et "dépenses diverses". La pré-enquête nous avait montré que rares étaient les ménages qui prévoyaient un budget de vacances précis au début de chaque séjour; d'où l'idée de faire porter la question sur les dépenses du séjour précédent. Mais là aussi les réponses furent peu satisfaisantes. Peu de ménages se rappelaient des dépenses de l'année précédente. En outre, la participation de parents ou d'amis de passage ou de personnes invitées à se joindre au groupe pour quelques jours, aux dépenses communes, ne permettait pas au ménages enquêtés d'évaluer ne serait-ce qu'approximativement les dépenses totales.

Essayant de contourner cette difficulté, une deuxième question se limitait plus précisément aux dépenses du séjour de l'année d'enquête. Elle portait sur les dépenses effectuées entre le jour de l'arrivée sur le lieu de vacances et le jour de l'enquête. Si dans ce cas les réponses ont été plus satisfaisantes, la ventilation selon les quatre rubriques mentionnées précédemment n'a pas été possible. La somme obtenue pour chaque ménage nous a permis, compte tenu de la taille de ce ménage et de la durée de séjour de calculer la dépense moyenne par personne et par jour. Le tableau 77 fournit pour chacune des stations enquêtées les éléments ayant servi au calcul de cette dépense moyenne. Celle-ci est détaillée par les trois premières colonnes du tableau 78. C'est ainsi que la somme totale des dépenses déclarées par les ménages (colonne 5 du tableau 77 et colonne 1 du tableau 78) a été divisée par l'effectif total des personnes composant ces ménages et la durée moyenne de séjour. Comme les ménages enquêtés n'ont pas tous répondu à la question relative aux dépenses, la somme de 10 000 000 DH ne correspond en fait qu'aux dépenses totales effectuées par une partie de la population de l'échantillon.

TABEAU 77. ELEMENTS AYANT SERVI AU CALCUL DE LA DEPENSE MOYENNE PAR PERSONNE ET PAR JOUR.

stations	ménages enquêtés	nombre de réponses retenues	nombre total de personnes	durée de séjour moyenne	dépense totales (DH)
Martil	394	393	2 436	32,0	1 594 546
ksar Sghir	169	149	968	17,1	238 348
Tanger	411	394	2 008	18,1	1 478 289
Asilah	333	319	2 105	17,1	572 320
M. Bou Selham	514	418	2 967	21,7	1 210 419
Bouznika	191	140	966	22,1	627 660
Pont Blondin	273	217	1 388	31,5	1 333 521
El Jadida	137	137	917	20,1	433 128
Sidi Bouzid	240	240	1 704	28,1	1 489 130
Oualidia	329	306	1 927	18,0	773 497
Agadir-Ville	151	121	580	14,2	411 800
Agadir-Baie	362	352	2 393	20,3	442 050
Total	3 504	3 186	20 359	22,2	10 604 708

Source: enquête de l'auteur "lieux d'arrivée", 1983, 1984 et 1985.

TABEAU 78. DEPENSES EN SEJOURS BALNEAIRES DES TOURISTES MAROCAINS ENQUETES SUR LES LIEUX D'ARRIVEE.

stations	dépenses totales (DH) (1)	dépense moyenne/ ménage (DH)	dépense moyenne/ personne/ jour (DH)	nuitées totales	dépenses totales (DH) (2)
Agadir-Ville	411 800	3 403	50,0	10 706	535 300
Tanger	1 478 289	3 752	40,9	37 926	1 551 173
Sidi Bouzid	1 489 130	6 204	31,1	47 657	1 482 132
Pont Blondin	1 333 521	6 145	30,5	54 873	1 673 626
Bouznika	627 660	4 483	29,4	29 326	862 184
El Jadida	433 128	3 161	23,4	18 652	436 456
Oualidia	773 497	2 527	22,3	37 548	837 320
Martil	1 594 546	4 057	20,5	78 112	1 601 296
M. Bou Selham	1 210 419	2 895	18,8	79 009	1 485 369
Asilah	572 320	1 794	15,9	37 431	595 152
Ksar Sghir	238 348	1 599	14,4	18 912	272 332
Agadir-Baie	442 050	1 256	9,1	49 674	452 033
Total	10 604 708	3 328	23,5	579 664	13 622 104

Source: enquête de l'auteur "lieux d'arrivée", 1983, 1984 et 1985.

(1) dépenses totales des ménages ayant répondu

(2) dépenses totales de tous les ménages de l'échantillon

A partir de la dépense moyenne par personne et par jour, calculée pour les seuls ménages ayant répondu et dont les réponses ont été retenues, nous avons extrapolé à l'ensemble des personnes enquêtées (les deux dernières colonnes du

tableau 78). Le chiffre obtenu (13 600 000 DH) en multipliant la dépense moyenne par personne et par jour par le total des nuitées (total des personnes multiplié par la durée moyenne de séjour) fournit la dépense totale effectuée par l'ensemble des résidents enquêtés. De ce fait aucun des deux chiffres ne peut être considéré comme l'équivalent de la masse monétaire que tous les estivants ont laissée dans ces stations à la suite de leurs séjours. Il ne s'agit que du total des dépenses d'un échantillon de ces résidents.

Les Marocains dépensent au cours de leurs séjours balnéaires une somme moyenne de 23,5 DH par personne et par jour. Cette somme n'inclut pas les frais de transport qui ne peuvent être comptabilisés au profit du lieu d'accueil. De grandes différences existent entre les stations, rappelant et confirmant leur classification en trois groupes selon le profil socio-professionnel des estivants (1). Les stations des classes aisées, Agadir-ville, Tanger, Sidi Bouzid, Pont Blondin et Bouznika, sont aussi les stations chères (entre 30 et 50 DH par personne et par jour); les stations et sites des classes populaires, Moulay Bou Selham, Asilah, Ksar Sghir et Agadir-bale, sont des lieux de séjour "bon marché" (au dessous de 20 DH par personne et par jour); les stations aux classes sociales "mêlées", El Jadida, Oualidia et Martil offrent un coût de la vie moyen (20 à 24 DH par personne et par jour).

Traduisant le contenu social des stations, ces moyennes très variables d'une station à l'autre supposent aussi des structures de dépenses qui ne sont pas les mêmes. Le fait que la station soit isolée ou intégrée à une ville, investie ou non par le tourisme international joue un grand rôle dans ces variations.

A Agadir et à Tanger, on devine facilement les effets de l'hébergement dans l'hôtellerie et des distractions et loisirs urbains sur la hausse des dépenses. Mais le tourisme international bien implanté dans ces deux villes contribue également à l'élévation du coût de la vie. A El Jadida et à Asilah, deux autres villes mais de tailles plus petites où l'hébergement hôtelier est quasi-absent et le tourisme international peu présent, les dépenses moyennes sont ramenées à un niveau extrêmement bas. Ceci traduit également la forte présence de ménages issus de classes populaires.

Les stations isolées offrent au Maroc peu d'animation commerciale. Nous avons souligné à plusieurs reprises le manque d'équipements collectifs et de distractions. De ce fait, des stations comme Pont Blondin, Bouznika ou Sidi Bouzid, même si elle sont fréquentées par des estivants aux moyens financiers très élevés, ne profitent que de dépenses moyennement élevées (29 à 31 DH par personne et par jour). En fait, le poste de dépenses le plus important dans ces stations demeure celui du logement, les loyers versés pour une villa ou même un cabanon étant très élevés. Parmi les stations fréquentées par les classes moyennes ou populaires, l'isolement et le caractère rural (Moulay Bou Selham et Oualidia), jouent un rôle fondamental

(1): Cf: *supra*, Chapitre I de ce même Livre.

dans le niveau assez faible des dépenses. Les achats directs chez les paysans, les besoins limités à l'alimentation (rareté des cafés, restaurants et lieux de l'animation nocturne) et au logement compressent sérieusement ces dépenses. Une dernière raison explique, enfin, la faiblesse des dépenses sur les lieux de séjours touristiques isolés des agglomérations urbaines. Ces stations étant moins équipées en commerces et services que les stations intégrées à une ville, quelle que soit sa taille, les estivants qui s'y dirigent arrivent le plus souvent munis d'un ravitaillement substantiel en denrées alimentaires non périssables assez suffisant pour la majeure partie du séjour. Ces achats échappant à la station de séjour et n'étant pas, de surcroît, déclarés par les enquêteurs, n'ont pas été comptabilisés. Ils apparaissent par contre, dans les sommes dépensées dans les stations intégrées à une ville (Agadir, Al Hoceïma, El Jadida, Tanger, etc..).

Les sites balnéaires bénéficiant des plus faibles dépenses sont ceux n'offrant ni moyens d'hébergement en dur, ni structures commerciales fixes. Les séjours se passent le plus souvent dans des campings communaux ou sauvages et l'approvisionnement se fait auprès des paysans qui improvisent des petits marchés à proximité des camps de tolles. C'est essentiellement le cas de Ksar Sghir et de la baie d'Agadir.

Si la comparaison entre les stations en terme de dépenses moyennes par personne et par jour permet de comprendre les raisons de la hausse ou de la baisse de ces dépenses, une comparaison basée sur les dépenses totales de l'échantillon (dernière colonne du tableau 78) a peu de sens. C'est la raison pour laquelle le classement des stations par ordre décroissant de la dépense moyenne (troisième colonne du même tableau), tout en recoupant parfaitement la typologie dégagée dans le premier Chapitre de ce Livre, ne se retrouve pas lorsqu'il s'agit de la dépense totale de tous les ménages enquêtés. La raison vient de la variation de la taille des échantillons des différentes stations, la chose est d'évidence. Pour pouvoir comparer ces différents lieux de séjour à partir des dépenses totales, il aurait fallu disposer d'une estimation du total des estivants pour chaque station. Utilisant des sources diverses, nous pouvons retenir les villes ou stations d'Asilah, Martil, El Jadida, Moulay Bou Selham et Tanger -pour lesquelles les estimations de l'effectif total des estivants sont assez satisfaisantes- pour cette comparaison. L'application de la dépense moyenne par personne et par jour et de la durée moyenne de séjour à ces effectifs donne les résultats suivants:

TABLEAU 79. ESTIMATION DES DEPENSES TOTALES DES TOURISTES AU COURS DE L'ETE, DANS QUATRE STATIONS BALNEAIRES.

station	nombre de visiteurs estimés	durée moyenne (jours)	dépense moyenne/ personne/ jour (DH)	dépense totale (DH)
Tanger	145 000 (1)	18,1	40,9	150 980 000
El Jadida	25 000 (2)	20,1	23,4	11 758 500
Asilah	28 000 (3)	17,1	15,9	7 612 920
Martil	10 000 (4)	32,0	20,5	7 084 800
M. Bou Selham	10 165 (5)	21,7	18,8	4 146 913

Sources: pour la durée de séjour et les dépenses, enquête de l'auteur "lieux d'arrivée", 1983, 1984 et 1985.

pour les estimations du nombre de visiteurs:

(1): S.D.A.U de Tanger, Groupe Huit, 1985.

(2): R. Chakir, 1985

(3): nous mêmes, cf: supra, Livre I, Chapitre II, page 103.

(4): autorités locales.

(5): nous mêmes, cf: supra, Livre I, Chapitre II, page 98.

A partir de ces estimations, certes très approximatives, les apports monétaires dus à la fréquentation touristique des stations balnéaires deviennent très importants. Ils restent cependant trop éloignés des chiffres avancés couramment pour le tourisme international.

Comparée aux dépenses effectuées par les touristes étrangers, la dépense moyenne par personne et par jour des Marocains qui est de 23,5 DH, paraît dérisoire. Nous ne disposons malheureusement pas de données chiffrées récentes relatives aux dépenses de ces visiteurs étrangers. L'une des enquêtes les plus sérieuses et les plus systématiques remonte au début des années 1970 (Maroc Développement, 1973). Elle fut organisée dans le cadre d'une étude globale sur les "Conséquences du Tourisme sur l'Economie Nationale". Nous empruntons à cette enquête le chiffre des dépenses journalières auquel elle aboutit. Mais en partant de l'idée que les dépenses dans l'hôtellerie quittent souvent la région, nous n'englobons pas dans cette moyenne les postes de dépenses de l'hébergement et de la restauration au sein de l'établissement. Ainsi calculée, la dépense par touriste pour la "journée d'hier" était, d'après cette enquête, en moyenne de 104 DH. Néanmoins cette somme obtenue pour le "touriste principal" concernait un groupe dont la taille moyenne était de 2,09 personnes; ce qui correspondait en fait à une dépense moyenne sur place par personne et par jour de 48,9 DH. La durée de séjour avait été par ailleurs estimée à 18 jours alors que notre estimation de la durée de séjour du tourisme national est de 22,2 jours. Mais il est difficile de comparer des dépenses en Dirhams courants, effectuées à deux périodes séparées par plus de 10 ans d'intervalle.

Une enquête plus récente organisée par le Ministère du Tourisme en 1978 (avec deux passages, le premier en Octobre 1978 et le deuxième en Avril 1979)

faisait la distinction entre les dépenses moyennes des touristes arrivés en voyages organisés et celles des touristes visitant le pays dans le cadre de voyages non organisés. La dépense moyenne par touriste et par nuitée était de 323 DH. L'enquête décompose par ailleurs cette dépense en forfait payé d'avance à l'agence organisant le voyage d'une part et en dépenses supplémentaires faites sur place d'autre part. Or, plus de la moitié de cette somme (67 % à Agadir) couvre le forfait moyen payé d'avance à l'agence organisant le voyage. De ce fait, il nous semble plus logique de ne considérer dans notre comparaison que les dépenses supplémentaires effectuées par les touristes sur place. Ces dépenses se présentent comme suit:

TABLEAU 80. DEPENSES SUPPLEMENTAIRES SUR PLACE DES TOURISTES ETRANGERS, PAR TOURISTE ET PAR NUITEE (EN DIRHAMS).

poste de dépense	voyage organisé	voyage non organisé
Hébergement	0	34
Repas pris sur le lieu d'hébergement	9	27
Alimentation à l'extérieur	10	19
Transport et excursion au Maroc	9	15
Loisirs et animation à l'extérieur	7	10
Achats de souvenirs	38	37
Tabac, journaux, cartes postales	5	6
Autres services	2	0
Total	80	148

Source: Enquête sur les dépenses des touristes, Ministère du Tourisme, 1978-1979

Afin d'éliminer les effets des hausses enregistrées par les prix à la consommation intervenus entre 1978 et 1985, nous utilisons les indices du coût de la vie disponibles selon une méthode employée par la Comptabilité Nationale et par l'Office des Changes. Ceci nous permet de ramener la valeur des dépenses des

années 1983, 1984 et 1985 (2) à celle de 1978 et d'effectuer une comparaison en termes de prix constants (3).

En appliquant le coefficient de correction à la dépense moyenne de 23,50 DH du touriste marocain pour la ramener à la valeur du Dirham de 1978, nous obtenons une dépense moyenne égale à 13,8 DH. Celle-ci est huit fois inférieure à la dépense moyenne supplémentaire par personne et par nuitée effectuée sur place par les touristes étrangers, évaluée d'après l'enquête précitée à 114 DH. Pour préciser cette comparaison, nous pouvons considérer le cas de Tanger, ville fréquentée à la fois par le tourisme national et le tourisme international. Cette ville a enregistré en 1978 quelques 753 337 nuitées hôtelières internationales. L'enquête de la même année, avance la moyenne de 146 DH de dépenses supplémentaires par personne et par nuitée pour le tourisme international; soit une dépense totale pouvant être évaluée à 110 millions de Dirhams. Si pour le tourisme national nous retenons l'estimation du nombre de visiteurs de Tanger en 1985 auquel ont abouti les rédacteurs du SDAU de cette ville, soit 145 000 visiteurs logés chez l'habitant, et que nous lui appliquons la durée moyenne de séjour de 18,1 jours (4) ainsi que la dépense moyenne journalière de 40,9 DH, nous obtenons une dépense totale de 105 980 000 DH. Cette dépense totale doit être ramenée au niveau de la valeur du Dirham de 1978 en utilisant le coefficient de correction 1,70; ce qui donne une dépense totale en prix constant entre 1978 et 1985 de l'ordre de 62 millions de Dirhams. Les auteurs du SDAU avancent eux le chiffre de 49 145 000 DH pour les seuls touristes hébergés chez l'habitant, dans le camping et en hôtellerie classée (5).

(2): *Années de nos enquêtes "lieux d'arrivée".*

(3): *La méthode utilisée est la suivante:*

indice du coût de la vie de 1985

-----= *coefficient de correction*

indice du coût de la vie de 1978

soit:

307,0 (indice moyen du coût de la vie des années 1983, 84 et 85).

----- = 1,70 (coefficient de correction).

176,6 (indice du coût de la vie de 1978).

Pour ramener la valeur des prix de 1985 à celle des prix de 1978 et raisonner ainsi en termes de prix constants, on divise la valeur des dépenses moyennes des années 1983, 1984 et 1985 par l'indice de correction obtenu.

(4): *Nous avons déjà jugé la durée moyenne de 10 jours, calculée par le bureau d'études Doxiadis et adoptée sans réserve par les rédacteurs du SDAU de Tanger, comme inférieure à la réalité.*

(5): *La méthode utilisée par le Groupe Huit, auteur du SDAU, est la suivante: Pour les touristes hébergés chez l'habitant, ils supposent que la majorité des touristes marocains sont des fonctionnaires et retiennent un revenu mensuel de 2 500 DH, en majorant cette somme de 20 % pour tenir compte du fait que dans beaucoup de ménages l'épouse travaille aussi. Tenant compte aussi du fait que les dépenses en*

Ainsi donc, même si, comparée à celle que génère le tourisme international, la dépense moyenne par personne et par jour des touristes nationaux apparaît comme dérisoire, lorsque nous considérons les dépenses totales, les apports financiers dus aux séjours des nationaux deviennent très appréciables tout en s'approchant sensiblement de la masse monétaire laissée par les visiteurs étrangers. Les dépenses des touristes étrangers demeurent très supérieures en valeur à celles des touristes nationaux. Ces derniers n'ont besoin ni de frais d'excursion, ni de frais d'animation et leurs besoins en achats de souvenirs ou de produits d'artisanat sont plus réduits. Mais si la dépense moyenne du touriste national est très inférieure à celle du touriste étranger, le premier séjourne plus longtemps (22,2 jours en moyenne contre 18 jours seulement pour le tourisme international) et investit les stations balnéaires en plus grand nombre. Les effectifs élevés des visiteurs marocains et la durée plus longue de leurs séjours compensent donc leurs dépenses moyennes très basses.

En outre, la nature des dépenses qu'ils effectuent fait que les habitants du lieu d'accueil en profitent davantage. Ceci apparaît, par exemple, à travers la part fort élevée que tiennent les frais d'hébergement dans le total des dépenses.

TABLEAU 81. PART DU LOYER DANS LES DEPENSES MOYENNES MENSUELLES PAR MENAGE.

station	dépenses/ ménage/ mois (DH)	dépenses en loyers/ mois (DH)	part du loyer (%)
Tanger	6 520	3 936	60,4
Sidi Bouzid	6 593	3 488	52,9
Agadir-ville	7 490	3 280	43,8
Asilah	3 135	1 310	41,8
Pont Blondin	5 839	2 101	35,9
Bouznika	6 128	1 880	30,7
My. Bou Selham	3 995	1 133	28,3
El Jadida	4 755	1 286	27,3
Martil	3 791	1 008	26,6
Agadir-baie	1 845	320	17,3
Oualidia	4 242	670	15,8
Ksar Sghir	2 827	350	12,4
Total	4 477	1 524	34,0

Source: enquête de l'auteur "lieux d'arrivée", 1983, 1984 et 1985

période de vacances sont supérieures au revenu d'au moins 50 %, ils arrivent à une dépense mensuelle de 4 500 DH par ménage et de 900 DH par personne (sur la base d'une moyenne de 5 personnes par ménage), soit une dépense par personne et par jour de 30 DH. Acceptant la durée moyenne de séjour de 10 jours, le nombre total de nuitées est alors de 1 450 000 et la dépense totale de 43 500 000 DH. Ils estiment par ailleurs et sans justifications la dépense moyenne par personne et par jour en camping à 50 DH (50 x 72 900 nuitées) et en hôtels non classés à 80 DH (80 x 25 000 nuitées); ce qui donne un total de 61 080 000 DH dans ces trois modes d'hébergement.

Une question indépendante de la rubrique "dépenses" portait sur le coût du loyer journalier, hebdomadaire ou mensuel. Ramenée au mois, la somme déclarée nous a fourni le loyer moyen mensuel. En ramenant les dépenses totales par ménage au mois, nous pouvons, ainsi mesurer la part revenant au loyer (tableau 81).

On peut estimer à 34 % la part de la somme totale dépensée sur les stations balnéaires enquêtées et réservée aux frais d'hébergement. Les taux les plus élevés se rencontrent dans les stations où l'hébergement se fait dans des établissements hôteliers (Agadir-ville et Tanger) ou dans celles offrant un habitat pavillonnaire de haut standing (Sidi Bouzid, Pont Blondin). Mais les estivants séjournant dans des formes de location populaires des villes d'Asilah ou d'El Jadida consacrent aussi une part non négligeable (27 % à plus de 40 %) de leurs budgets-vacances à l'hébergement. Ceci traduit la prédominance des locataires parmi les estivants enquêtés (95 % à Asilah et jusqu'à 100 % à El Jadida) et un budget très limité pour les autres postes de dépenses. Les sites où le camping est la forme d'hébergement prédominante ou exclusive, sont les seuls qui enregistrent une très faible part relative des frais de loyers dans le total des dépenses: Oualidia, Agadir-baie, Ksar Sghir.

Quoi qu'il en soit, les importantes sommes mobilisées pour couvrir les frais d'hébergement aboutissent dans la plupart des cas chez l'habitant. Seuls les apports en frais de loyers des estivants d'Agadir (hébergement hôtelier prédominant), d'une partie de ceux de Tanger (hébergement en hôtellerie de haut standing ou en résidence individuelle ou semi-collective de la baie) et ceux de Sidi Bouzid et de Pont Blondin (utilisation de résidences secondaires mises en location par des propriétaires absentéistes) échappent aux stations d'accueil. Par contre les sommes transférées par le biais du logement à Asilah, El Jadida, Oualidia, Martil, etc., sont versées directement à l'habitant, contribuant, modestement certes, aux économies locales. L'hébergement se passe avant tout sous forme de location chez l'habitant. Nous avons déjà présenté précédemment le profil socio-économique des propriétaires mettant en location leurs demeures à Asilah, et constaté que la plupart d'entre eux appartenaient aux catégories démunies. Il ressort des différents entretiens ayant accompagné l'enquête d'Asilah (6), que c'est en partie grâce aux revenus procurés par la location que certains parmi ces ménages continuent à résider dans la ville.

Le reste des sommes dépensées sur place s'injectent dans le circuit commercial local. Produits alimentaires et achats de quelques souvenirs sont les deux principaux postes de dépenses. Celles-ci sont toujours supérieures aux dépenses effectuées en temps normal sur le lieu de résidence permanent [(521 DH par mois

(6): Cf. *supra*, Livre I, Chapitre II.

de séjour touristique contre 409 DH par mois pour les dépenses de tous les jours) (Enquête Consommations et Dépenses de 1984) (7). Elles dépassent également le revenu mensuel (4 477 par mois pour les dépenses en séjours touristiques et 2 500 DH par mois pour les revenus) (3). C'est dire combien les retombées financières du tourisme national sur les lieux de séjours balnéaires sont importantes parmi les populations d'accueil. Celles-ci sont d'ailleurs tout à fait conscientes des avantages qu'elles peuvent en tirer. Un des indices les moins trompeurs de cette réponse des habitants des lieux de séjours à une demande de plus en plus élevée, est le gonflement spectaculaire des commerces et services au cours de la saison estivale.

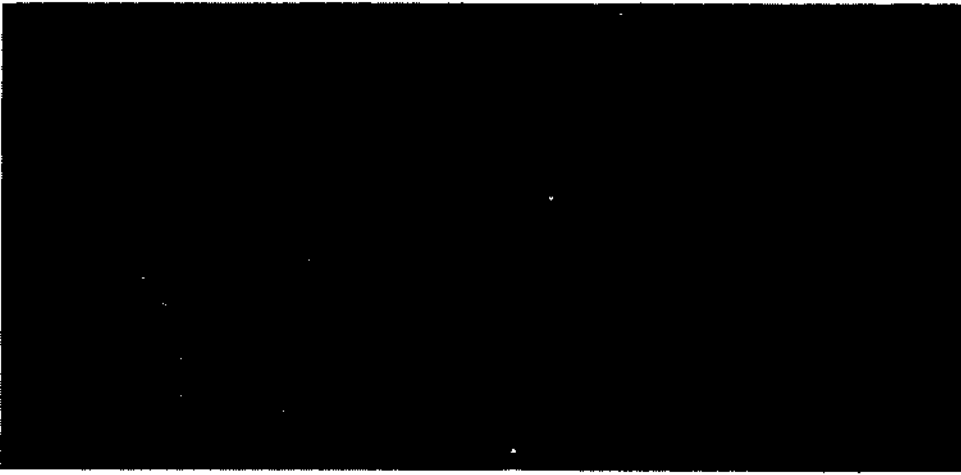
B. LE GONFLEMENT DES COMMERCE ET DES SERVICES.

L'un des moyens les plus couramment utilisés pour vérifier les incidences économiques du tourisme international sur le milieu d'accueil est l'emploi. Cette opération est pratiquement impossible à mener quant il s'agit du tourisme national. Les villes d'accueil dotées d'une infrastructure hôtelière homologuée fonctionnant en entreprises modernes et permettant le recensement de ces emplois sont peu fréquentées par le tourisme national. Lorsque celui-ci utilise également ces structures d'accueil, il le fait conjointement avec le tourisme international. De ce fait, il est pratiquement impossible de distinguer les apports de chacun d'eux. Ailleurs les structures d'hébergement commerciales et homologuées sont inexistantes ou faiblement représentées. La location chez l'habitant ou même dans des résidences semi-collectives modernes relève plus du secteur informel. Par conséquent, il est difficile de se livrer à la moindre tentative d'analyse des incidences de l'arrivée des touristes nationaux sur l'emploi.

Ces difficultés d'approche contrastent avec le pullulement de commerces fixes ou ambulants, de gardiens, porteurs, photographes et de divers petits métiers gravitant autour de l'activité touristique. Mieux encore, nous avons observé plusieurs cas de paysans ou de pêcheurs, changeant de métiers le temps d'une saison, en se convertissant en marchands de légumes ou en poissonniers ambulants, faisant du porte à porte pour livrer des commandes à domicile. Nous avons même rencontré des instituteurs et autres fonctionnaires profitant des grandes vacances d'été pour s'occuper de la gestion d'un camping ou de la direction d'un café-restaurant de plein air. Le cumul de différents métiers au cours de l'année est enfin l'une des caractéristiques de l'emploi dans certaines stations surtout en milieu rural. Le cas du paysan qui est en même temps gardien de cabanon en dehors de la saison estivale, peintre (les cabanons en bois et même les maisons en dur nécessitant un entretien continu à cause des effets de l'humidité marine), pêcheur et maçon à l'occasion, est très fréquent dans une station comme Moulay Bou Selham.

(7): Cf. Livre II, Chapitre II, page 365.

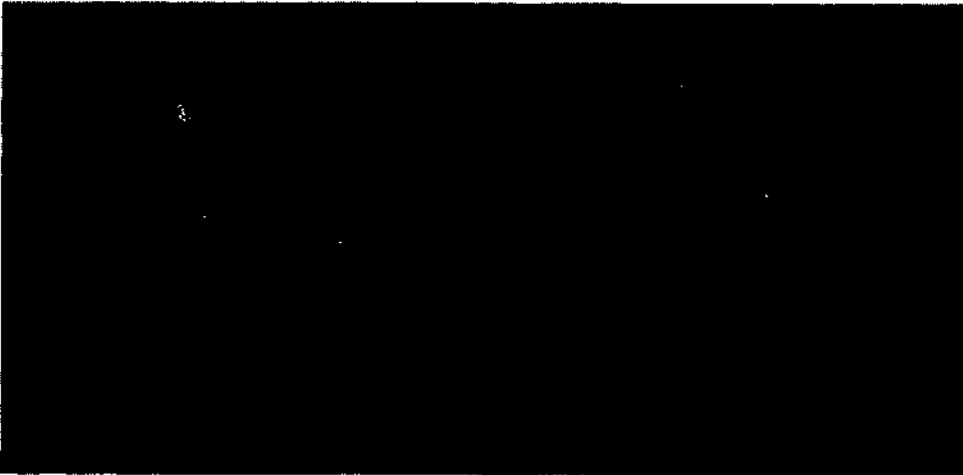
1



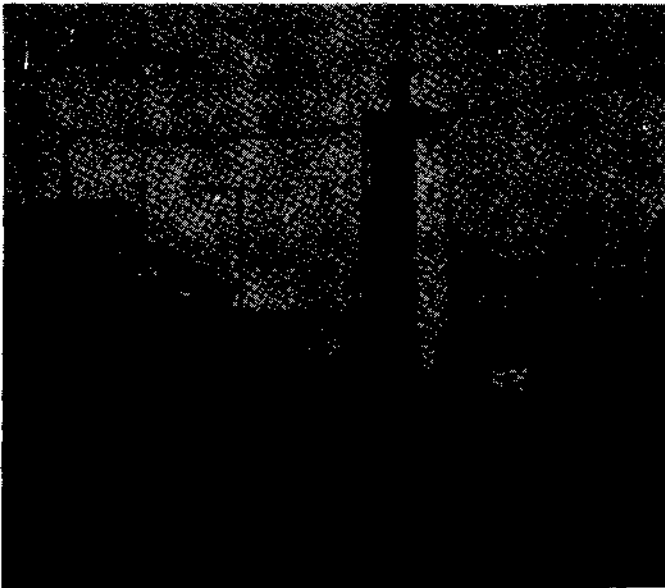
2



3



4



**PLANCHE XXVI. LES STATIONS BALNEAIRES
ET LES ACTIVITES INFORMELLES.**

Les stations balnéaires fréquentées par les classes moyennes et populaires attirent diverses activités relevant du secteur informel: petits marchés improvisés par les paysans à Ksar Sghir (photo 1) et à Moulay Bou Selham (photo 2), bois de combustion des cinq fours à pain qui s'installaient chaque été au sein même du camping communal de Moulay Bou Selham (photo 3) et baraques abritant des coiffeurs, des réparateurs de montres et d'appareils de télévision et divers autres petits métiers. dans la même station (photo 4).



Dans la plupart des villes touristiques petites et moyennes ainsi que dans les stations balnéaires isolées, plusieurs commerçants qui tiennent boutique ouverte toute l'année déclarent équilibrer leur budget grâce à l'augmentation de la demande estivale.

Celle-ci, on l'a vu, croît parfois de plus de 50 %, à tel point que dans certains cas les grandes villes les plus proches des stations doivent intervenir pour pallier les manques. C'est Tanger, par exemple, qui fournit 70 % du pain consommé à Asilah en plein été. En cette période de l'année, la demande est telle que d'autres points de vente saisonniers d'origine rurale ou urbaine s'ouvrent. A Saïdia, le nombre de points de vente d'alimentation générale de fruits et légumes et divers autres produits passe de 28 en basse saison à 87 en plein été.

TABLEAU 82. EQUIPEMENTS EN COMMERCE ET SERVICES, PERMANENTS ET SAISONNIER, A MOULAY BOU SELHAM

Activité	Nombre de points de vente		
	Total	Permanents	Saisonniers
Alimentation générale, fruits, légumes et viandes	54	15	39
Cafés, cafés-bars, restaurants.....	16	7	9
Tabac.....	2	2	-
Vêtements.....	7	1	6
Mécanique, vente de produits pétroliers.....	4	3	1
Livres, journaux, photographes.....	2	-	2
Poterie, vannerie.....	2	-	2
Total	87	28	59

Source: Etude touristique de la Station balnéaire de Saïdia, Délégation Régionale du Ministère du Plan, Oujda.

Le secteur de l'alimentation est celui qui connaît le plus fort taux d'augmentation, confirmant nos conclusions faisant du poste de dépenses alimentaires le plus important après celui du logement. Certaines activités, absentes au cours de l'année (journaux, photographes) font leur apparition en été. Si le nombre des débits de tabac ne change pas car cette activité relève d'un monopole et nécessite pour son exercice une licence, ceci ne correspond point à la réalité, de nombreux revendeurs "clandestins" de cigarettes en détail investissent les espaces les plus fréquentés de la station.

Devant cette situation complexe et difficile à saisir, nous avons opté pour l'étude détaillée d'une station isolée se prêtant facilement à un comptage systématique. Le nombre fort réduit des activités permanentes à Moulay Bou Selham, l'éloignement relatif de cette station de toute agglomération urbaine et sa localisation en plein milieu rural, nous a permis d'effectuer un relevé systématique

de tous les points de commerces et de services saisonniers. Nous avons également interviewé la plupart des personnes qui, grâce à l'arrivée chaque été de 10 000 estivants et à la nécessité d'entretenir un parc de logements secondaires dépassant les 700 unités, arrivent à percevoir des revenus souvent appréciables et parfois insoupçonnables.

Dans cette dernière station, seuls neuf points de vente sont ouverts toute l'année. Ce sont cinq épiceries et quatre cafés-restaurants. Au cours de l'été 1984 nous avons relevé 129 points fixes de commerces et services hébergés dans des locaux en dur (magasins du centre commercial), dans des baraques (à proximité du camping classé) ou sous des tentes (camping communal). A ces commerces fixes, il convient d'ajouter une trentaine de marchands ambulants (légumes, fruits, poissons et produits de basse-cour). La limite entre le marchand fixe et celui ambulant est d'ailleurs difficile à tracer. Certains poissonniers ayant fait le tour des clients à domicile, s'installent dans le marché communal où ils ont loué une place. D'autres travaillent en association de deux ou trois individus, l'un s'installant au marché et les autres arpentant les diverses ruelles de la station avec leurs couffins chargés de poisson frais.

43 % de ces commerces et services se localisent dans le centre commercial. Celui-ci est fait d'une rangée de magasins bordant l'allée principale du centre et d'un marché communal (figure 138, page 509) contenant plus de vingt boutiques, en plus du marché au poisson. Le reste des points de ventes inventoriés se situait dans les deux campings, l'essentiel (soit 63 points de commerces et de services) se concentrant en un grand souk au sein du camping communal.

TABLEAU 83. STRUCTURE DES ACTIVITES COMMERCIALES SAISONNIERES A MOULAY BOU SELHAM

Activité	Effectifs	Pourcentage
Epicerie.....	33.....	25,6
Fruits et légumes.....	28.....	21,7
Cafés et cafés-restaurants.....	13.....	10,1
Pain, pâtisserie, beignets et sandwiches.....	10.....	7,8
Bouchers, marchands de poulets et poisson.....	10.....	7,8
Fours à pains.....	9.....	6,9
Spectacles et manèges de la fête foraine.....	8.....	6,2
Coiffeurs.....	4.....	3,1
Réparation d'appareils de radio, de téléviseurs et de montres.....	4.....	3,1
Vêtements et articles de souvenirs.....	3.....	2,3
Photographes.....	3.....	2,3
Salles de jeux.....	3.....	2,3
Dépôt de médicaments.....	1.....	0,8
Total.....	129.....	100,0

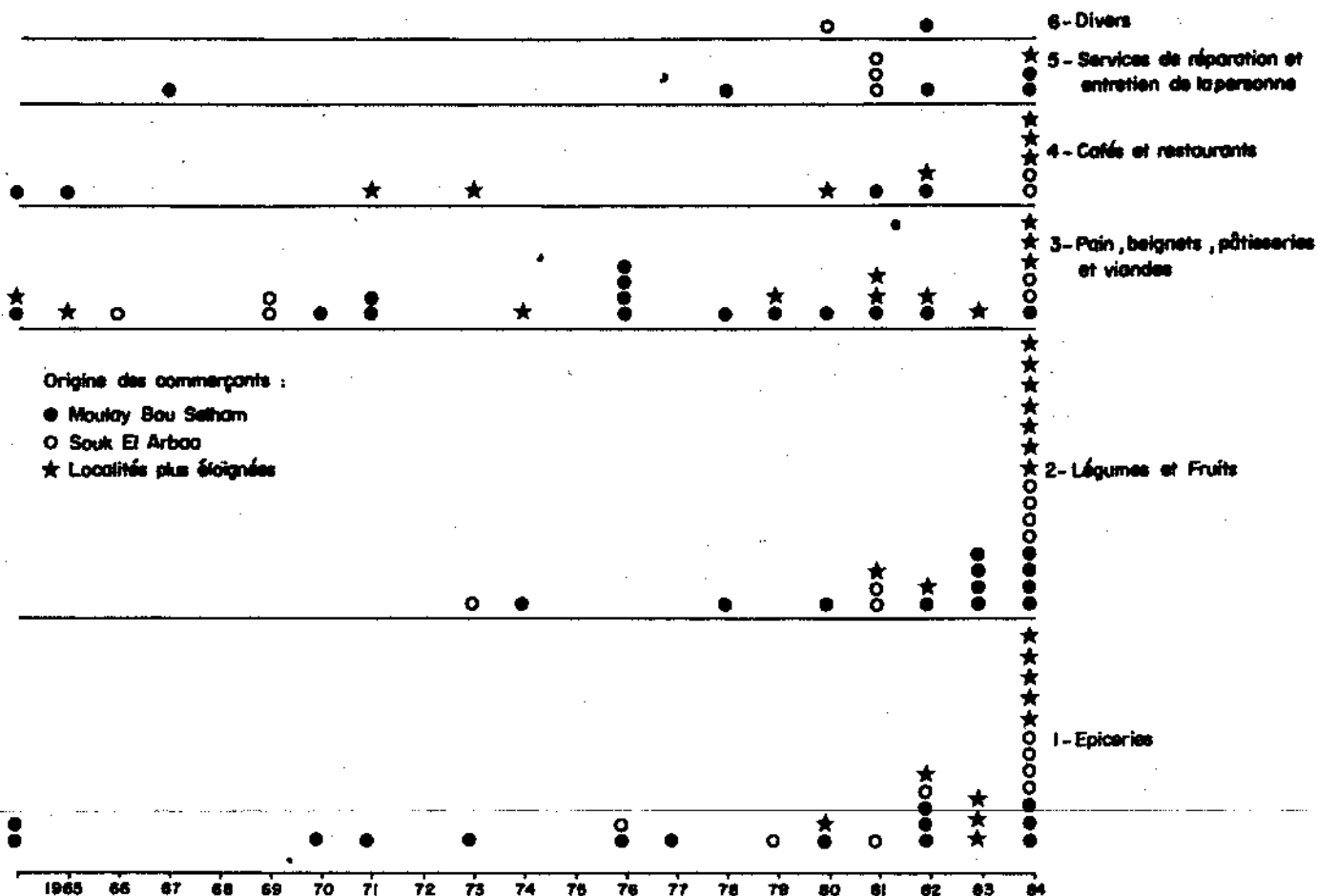
Source: relevé de terrain de l'auteur, 1984.

Nous retrouvons à Moulay Bou Selham, la même prédominance des produits alimentaires qu'à Saïdia: un peu moins de 80 % des commerces et des services se spécialisent dans cette activité (tableau 83).

Les autres activités, bien que limitées en nombre, frappent par leur relative diversité: vente de vêtements et de produits de quincaillerie provenant du commerce parallèle, services de réparation des appareils de radio et des téléviseurs, entretien de la personne, salles de jeux et de distractions, etc...Les services de réparation et d'entretien de la personne, sont fréquentés également par les ruraux de la région qui au cours de la saison estivale préfèrent se rendre de temps en temps auprès des services et commerces de cette petite ville éphémère au lieu de visiter le souk hebdomadaire de Lalla Mimouna.

Le site de Moulay Bou Selham étant fréquenté depuis les années 1920, nous avons essayé de suivre le rythme des "installations" des commerçants au fil des années (figure 165). Au total, la majorité des commerçants et tenanciers de services (80,7 %) ont commencé à fréquenter Moulay Bou Selham, au cours de la saison estivale, à partir de 1976; 68 % le font depuis le début des années 1980. L'activité économique saisonnière est donc étroitement liée à la poussée de la demande en séjours touristiques ayant commencé au milieu de la dernière décennie.

FIG. 165. DATES D'ARRIVEE ET ORIGINES DES COMMERCES ET SERVICES SAISONNIERS A MOULAY BOU SELHAM



Source: enquête de l'auteur, 1984.

La nature et le nombre des commerces venant s'installer chaque été dans la station du Gharb a évolué au fil des années. Jusqu'au milieu des années 1960, deux épiceries, un livreur de pain, un marchand de beignets et un boucher répondaient aux besoins d'une clientèle française de week-end. Au cours de l'été, ils étaient renforcés par l'arrivée de deux ou trois marchands de légumes originaires en majorité de Méknès. Puis avec l'arrivée des premières vagues de touristes marocains, le nombre de fours (en 1983 nous en avons dénombré 10 dont 9 saisonniers), de marchands de pain et de bouchers amorce une augmentation sensible qui se continue jusqu'à nos jours. Ceci correspondait à une demande en produits se trouvant à la base de l'alimentation des Marocains. A partir des années 1980, les marchands de légumes et de fruits, les services de réparation, les coiffeurs, etc..., absents ou rares au cours de la période précédente, se multiplient tout en se diversifiant. Diversification de la clientèle et modification probable du régime alimentaire du Marocain sont sûrement les raisons principales de cette évolution.

Ces activités de commerces et de services occupent au total 250 personnes englobant aussi bien les employés que les patrons. Si nous ajoutons à ce chiffre celui des marchands ambulants, l'effectif des emplois approche les 300, pour une population estivante estimée à un peu plus de 10 000 personnes (8). 43 % de ces actifs sont originaires de Moulay Bou Selham et ses environs, 23 % de la ville proche de Souk El Arbaa (située à 44 Km de Moulay Bou Selham), le reste, soit 34 % venant de villes relativement éloignées de la région (Kénitra, Ksar El Kébir, Larache, Ben Slimane) mais situées pour la plupart dans le Rharb. L'essentiel de ces activités semble profiter donc au centre de Moulay Bou Selham, particulièrement les douars environnants, à la commune de Lalla Mimouna et à Souk El Arbaa.

Mais les forts pourcentages d'emplois revenant aux populations des douars environnants ne signifient pas que la région d'accueil bénéficie de l'essentiel de ces retombées. La comparaison entre les activités exercées par les habitants de Moulay Bou Selham et celles accaparées par les étrangers à la région le prouve. Deux principaux enseignements peuvent être tirés du schéma de la figure 166. Les actifs originaires de Moulay Bou Selham tiennent surtout des petits commerces de légumes et de fruits et s'occupent de la livraison du pain. Ils se concentrent avant tout dans le camping communal et dans les environs du camping classé. Ceci signifie que ces activités se trouvent à la limite du chômage déguisé: petits capitaux, local inexistant, produits acquis sur place auprès des paysans, etc...sont les caractéristiques de ces commerces. Plus de 50 % de ces marchands sont des paysans sans terre ou des ouvriers agricoles profitant de l'augmentation de la demande estivale pour rechercher des compléments à de maigres revenus. Les commerçants originaires de Kénitra, Méknès, Larache, etc...contrôlent la grande épicerie, la boucherie et les grands magasins, bien achalandés en légumes et fruits,

(8): Sans compter les visiteurs de passage.

du marché communal. Ils sont installés, pour la plupart d'entre eux, dans des boutiques louées aux enchères publiques auprès du Conseil Communal et rares sont ceux qui, parmi eux, implantent des tentes ou des baraques dans le camping communal. Les trois principales épiceries sont tenues par des commerçants *soussi*, ayant déjà des magasins à Souk El Arbaa.

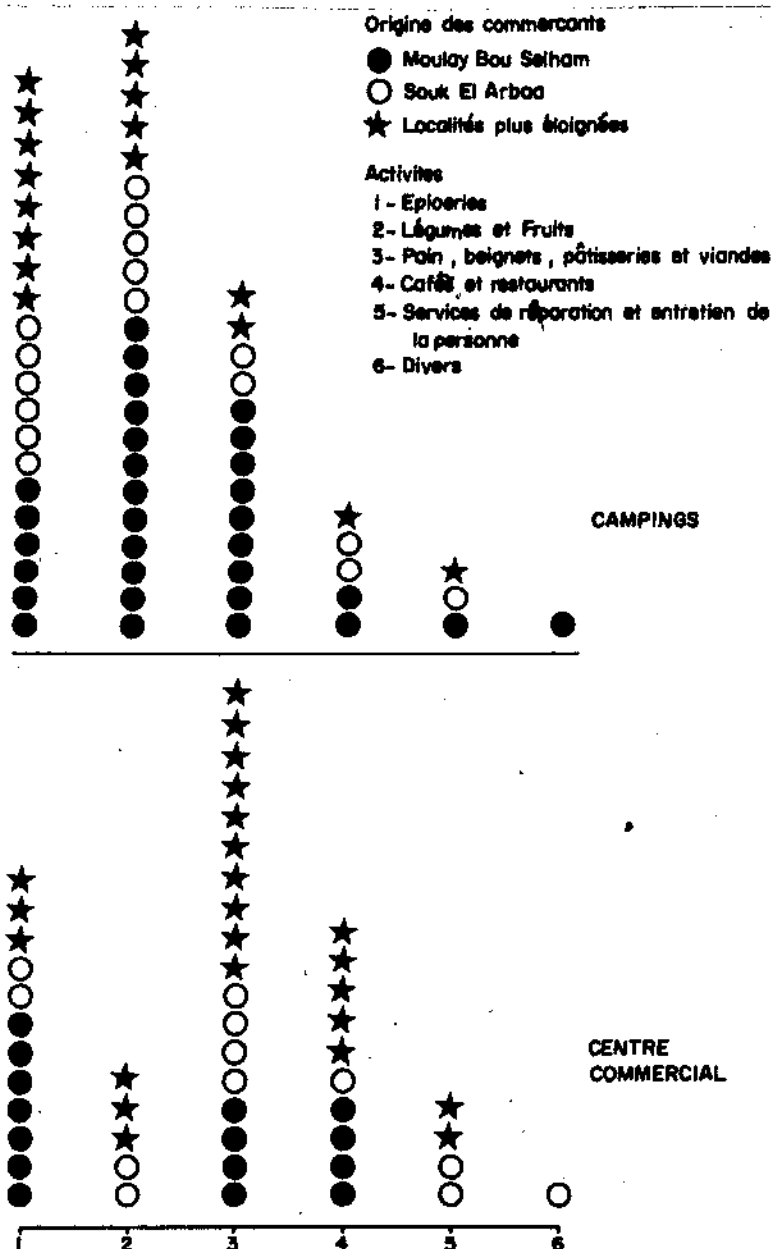


FIG. 166. ORIGINE DES COMMERÇANTS ET TENANCIERS DE SERVICES SELON LE TYPE ET LA LOCALISATION DE L'ACTIVITÉ. (MOULAY BOU SELHAM)

Source: enquête de l'auteur, 1984.

A côté de ces emplois que fournissent les commerces et les services repérables par relevé, les habitants des environs de Moulay Bou Selham se livrent à d'autres activités en liaison avec la fréquentation touristique estivale. Nous pouvons les appréhender au travers d'une enquête ayant touché la population permanente.

A Moulay Bou Selham, le questionnaire de l'enquête principale "lieux d'arrivée" s'adressait exclusivement aux populations qui y effectuaient des séjours touristiques. Mais lorsque nous rencontrons un ménage en résidence permanente, une fiche particulière était remplie. Elle comportait des renseignements tels que la

profession, le lieu de travail et de résidence, la date et la raison de l'installation et la taille du ménage. La plupart des ménages résidant dans le centre de Moulay Bou Selham et ses environs ayant été ainsi recensés, nous avons, dans un deuxième temps, repris contact en dehors de la saison estivale avec plusieurs parmi ceux ayant déclaré être originaires de Moulay Bou Selham, pour des interviews plus poussées.

Les autorités locales estiment la population de Moulay Bou Selham à 400 habitants, ce chiffre englobant également les populations du douar Lariah et du douar Zaouïa. Nous avons pour notre part recensé 79 ménages totalisant plus de 470 personnes dont la majorité réside dans cinq douars localisés autour de la lagune. Mais si notre recensement des résidents permanents non originaires de Moulay Bou Selham nous semble exhaustif, celui des natifs de Moulay Bou Selham et ses environs est sans doute au-dessous de la réalité.

TABEAU 84. ACTIVITES EXERCES PAR LES CHEFS DE MENAGES, RESIDENTS PERMANENTS, ENQUETES A MOULAY BOU SELHAM

Chefs de ménages nés à Moulay Bou Selham et ses environs	Chefs de ménages étrangers à Moulay Bou Selham
Gardiens.....12	Instituteurs.....8
pêcheurs:.....7	Gendarmes.....6
Barcassiers.....6	Mokhazni.....4
Marchands de légumes.....5	Retraités.....3
Poissonniers.....4	Epiciers.....2
Maçons.....5	Mécanicien.....1
Peintres.....4	Agriculteur.....1
Epiciers.....2	Employé O.N.E.....1
Gardiens du mausolée.....2	Infirmier.....1
Instituteurs.....1	Marchands de
Camionneur.....1	journaux.....1
Fquih.....1	
Revendeur de matériaux de construction....1	
Total.....54	28

Source: enquête de l'auteur "résidents permanents" à Moulay à Moulay Bou Selham (1984).

28 ménages sur les 79 sont des étrangers à Moulay Bou Selham, récemment installés. En effet, à part un épicier, un mécanicien et un employé de la régie de distribution d'eau de Kénitra et deux retraités de nationalité française, vivant à Moulay Bou Selham depuis les années 1950 et 1960, la plupart des autres personnes se sont établies dans ce centre à partir de la fin des années 1970 et du début des années 1980. Ce sont pour la plupart des fonctionnaires et agents de l'autorité affectés dans ce centre. C'est ainsi qu'en 1978, un instituteur, un directeur d'école primaire et un gendarme sont nommés à Moulay Bou Selham, alors que de 1980 à 1982, arrivent 5 gendarmes, 4 *mokhazni*, 4 instituteurs et le chef de l'agence locale de l'O.N.E. La plupart d'entre eux sont originaires de villes

relativement lointaines: Fès, Méknès, Rabat-Salé, Tétouan, Khémisset, etc... leur présence ne s'expliquant que par le hasard des affectations et des mutations. Cet encadrement administratif est le signe de l'importance que prend de plus en plus Moulay Bou Selham, comme centre de vacances fixant de plus en plus les populations locales des environs.

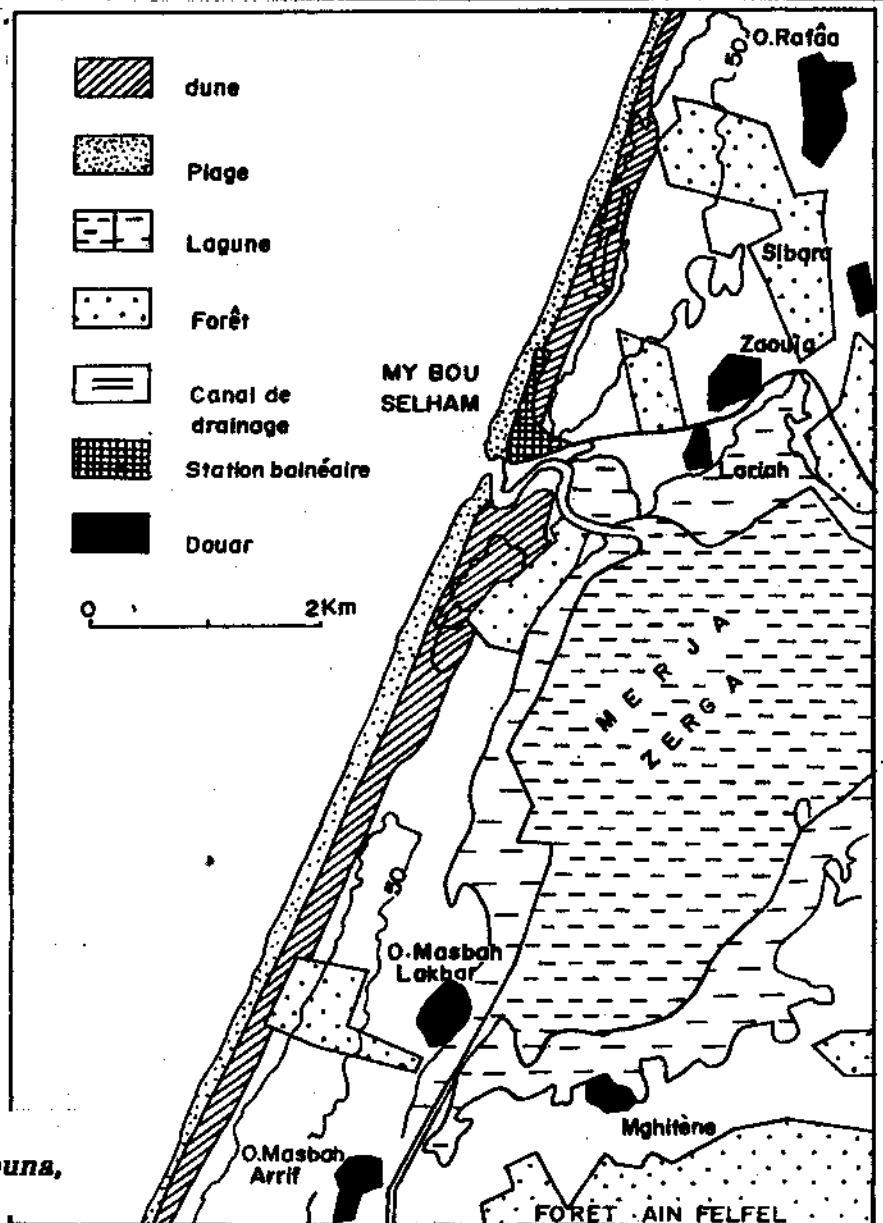
En effet, les autres habitants permanents déclarent être natifs de Moulay Bou Selham et des douars périphériques. Ces derniers -surtout les plus proches comme douar Lariah et douar Sibara ont grossi à une vitesse accélérée. Fait insolite, le petit centre de Moulay Bou Selham comporte depuis le début des années 1980 un petit bidonville où se sont regroupés une quinzaine de ménages originaires des douars environnants, vivant de l'activité touristique mais ne pouvant loger dans la zone résidentielle. Seuls douze ménages, parmi ceux que nous avons enquêtés résident dans le centre lui-même. Il s'agit de trois gardiens, un épicier, un maçon, un menuisier, un électricien, trois employés dans les antennes locales des régies de distribution d'eau et d'électricité et de deux gardiens du mausolée. Le reste, soit 38 ménages totalisant 320 personnes, réside dans les douars de Lariah (13), Sibara (10), Masbah Lakbar (7), Zaouïa (6) et O. Rfaa (2) (figure 167). Les activités auxquelles ils s'adonnent sont pour l'essentiel liées à la fonction d'accueil du centre de Moulay Bou Selham. 22 parmi eux ont déclaré des emplois permanents pour toute l'année: ce sont essentiellement les gardiens de résidences secondaires de la station (12), les épiciers (2), les peintres (3), le propriétaire d'un véhicule utilitaire servant au ramassage des productions agricoles des environs mais aussi à l'approvisionnement de la station en été, et un *sqiuh*. Les autres étaient occupés au cours de l'été 1984 à des travaux saisonniers de maçonnerie et d'entretien des cabanons (4), à la revente du poisson (4), comme barcassiers pour faire visiter la lagune (6), comme marchands ambulants ou fixes de légumes (5). Une partie de ceux qui étaient occupés saisonnièrement, se retrouve en situation de chômage le reste de l'année, mais la plupart se consacrent aux travaux des champs (petits paysans ou ouvriers agricoles).

Une certaine spécialisation s'esquisse entre les différents douars. Les poissonniers, barcassiers et pêcheurs se recrutent avant tout parmi les habitants du douar Roualss (9), village situé en bordure de la lagune. Les marchands de légumes et de fruits sont originaires surtout de Sibara, douar entouré d'une ceinture de *jnanate* et proche des marges sud du périmètre irrigué du Loukkos où ils s'approvisionnent en primeurs et en fraises très appréciées par les estivants. Les deux douars les plus proches, Zaoula et Lariah, situés dans un milieu plus pauvre du point de vue agricole (dunes de sables vives) et se trouvant à l'entrée immédiate du centre, fournissent les gardiens, peintres, maçons, manoeuvres,

(9): Ce qui signifie en arabe "capitaines de bateaux", les habitants de ce village étant traditionnellement des marins-pêcheurs.

femmes de ménages (10), pêcheurs et poissonniers. Ces deux douars fonctionnent de plus en plus comme deux quartiers de Moulay Bou Selham, dont ils relèvent administrativement.

FIG. 167. LOCALISATION DES DOUARS DES ENVIRONS DE MOULAY BOU SELHAM



Source: cartes topographiques de Moulay Bou Selham et de Lalla Mimouna, au 1: 50 000 ème et relevé de terrain.

Agé de plus de 50 ans, A. B. est originaire du Douar Zaouia. Il garde, depuis les années 1950, le cabanon de l'un des premiers colons installés à Moulay Bou Selham. Il a été maintenu dans cette fonction par les descendants du premier propriétaire qui résident aujourd'hui en France. Il s'occupe en même temps d'une villa, appartenant à un notable de la région, et dont il occupe le garage avec sa femme, son fils et ses deux petits enfants, ces

(10): Nous en avons recensé une quinzaine travaillant pendant l'été comme "bonnes" chez des français et quelques familles marocaines aisées.

derniers fréquentent l'école du centre. Son revenu annuel atteint 6 000 DH auquel s'ajoute le produit de la pêche qu'il pratique couramment.

Habitant au douar Lariah, M.N. (45 ans) est chargé du gardiennage en dehors de la saison estivale de deux cabanons et d'une villa. Il se déplace quotidiennement à pied pour passer la journée à la station, surveiller et aérer de temps en temps les demeures dont il s'occupe. Pendant ce temps la femme et les cinq enfants résident au village où ils s'occupent d'une vache et de quelques volailles. Les propriétaires des résidences secondaires ne voulant pas passer la saison d'été à s'occuper de travaux d'entretien, le chargent de surveiller les travaux de peinture et de réparations. De surveillant, il commence petit à petit à prendre en charge lui-même ces travaux, employant deux personnes (un manoeuvre et un peintre) habitant le même village, la cave d'une des maisons dont il s'occupe servant de dépôt. Ayant constitué des économies, il s'associe avec un pêcheur du village en participant au capital nécessaire à l'achat de la barque et du moteur et sort parfois en mer. Grâce aux contacts établis de longue date avec d'anciens Français du Maroc possédant encore des cabanons à Moulay Bou Selham, il s'absente un an sur deux pendant trois à six mois, pour travailler en France comme ouvrier saisonnier à l'occasion des vendanges. La famille se déplace, alors, à Moulay Bou Selham pour occuper le garage de la villa et remplacer le père dans la tâche du gardiennage, alors que les ouvriers travaillant sous ses ordres continuent les travaux en cours. En cumulant toutes les entrées financières de ces diverses activités ce ménage a un revenu mensuel qui peut varier selon les années entre 1 500 et 2 000 DH.

A.R. est un jeune de 29 ans du douar Lariah, il a travaillé comme aide-jardinier, puis a accompagné la famille qui l'employait en ville pour servir d'aide. A l'âge de vingt ans il retourne à Moulay Bou Selham où il exerce différentes activités grâce aux économies constituées: achat d'une camionnette, en association, pour le ramassage des haricots verts et des fraises du périmètre du Loukkos mais aussi pour l'approvisionnement de Moulay Bou Selham en poisson acheminé de Larache en période de forte demande et la desserte des souks de la région le reste de l'année. Face à la demande de plus en plus élevée en matériaux de construction due au mouvement de construction de villas et autres résidences secondaires, il se spécialise dans le transport de ces matériaux avant d'ouvrir un grand dépôt à l'entrée du centre où les entrepreneurs s'approvisionnent directement.

Ces trois exemples illustrent le type d'actifs occupés que l'on rencontre à Moulay Bou Selham. Le cumul de l'emploi et la diversité des activités exercées en même temps sont la règle. Mais la réussite relative de certains cas ne doit pas être généralisée. Nombreux sont les actifs en situation de chômage déguisé: vente aux pêcheurs amateurs de différents appâts ramassés dans la lagune ou sur l'estran, petits commerces de quelques maigres légumes, activités plus moins parasites (ventes de cigarettes au détail, de pain et galettes de campagne fort appréciés par les citadins, aides-pêcheurs, balayeurs, gardiens de voitures, etc...). Mais la région connaît peu d'émigration. Seuls quelques ouvriers se sont expatriés pour aller travailler dans les exploitations des périmètres irrigués du Rharb et du Loukkos, laissant néanmoins femmes et enfants aux villages. Plusieurs douars vivent tournés vers Moulay Bou Selham qui apparaît comme un petit chef-lieu de commune détrônant plus ou moins le chef-lieu officiel qui est Lalla Mimouna: en été, autorités locales et bureau du Conseil Communal se déplacent à l'annexe de Moulay Bou Selham, désertant les locaux de Lalla Mimouna. Aux grands mouvements estivaux de flux et de reflux des touristes vers (et à partir de) Moulay Bou Selham, se superposent des mouvements pendulaires de plus en plus intenses été comme hiver. Quittant, chaque matin au lever du soleil, les différents villages des

alentours, des dizaines de personnes convergent vers la petite station pour y passer la journée: gardiens, peintres, maçons, pêcheurs, en hiver, femmes de ménages, marchands de légumes, poissonniers, petites filles chargées de paniers de figues de barbaries et de récipients de laits ou petits laits, paysannes portant le dindon ou le coq engraisés pour la vente, en été. L'activité touristique qui s'est développée autour de leur saint-patron ne leur permet pas de faire fortune, mais grâce à elle en partie, ils peuvent rester accrochés à leur terroir et éviter d'aller gonfler les flots de l'exode rural.

C. TOURISME NATIONAL ET FINANCES LOCALES.

Les collectivités locales ne restent pas indifférentes -nous l'avons vu- à l'arrivée du tourisme national. Comme celui-ci se dirige de préférence vers le littoral, ce sont les communes rurales ou urbaines bénéficiant de sites balnéaires qui réagissent le plus à cette demande. Elles sont le plus souvent débordées et surprises par une arrivée estivale massive posant des problèmes de gestion auxquels elles ne sont pas confrontées le reste de l'année. Mais elles peuvent aussi chercher à attirer ces flux en créant à grands frais des structures d'accueil inexistantes auparavant. Ceci signifie que ces collectivités sont conscientes des apports financiers réels de cette activité.

Vouloir appréhender les apports monétaires du tourisme balnéaire sur les finances locales n'est pas chose aisée. Les recettes issues du tourisme peuvent être de trois sortes. Un premier type de recettes est facilement repérable; ce sont des recettes issues du produit des locations du patrimoine commercial à caractère touristique (campings, formes d'hébergement en dur mises en locations, cafés-restaurants, équipements de plages, etc..) ou de diverses taxes (taxes sur les spectacles ou sur les stationnements). Un deuxième type de recettes provient du produit des impôts, (impôts urbains ou d'édilité), lorsque la station comporte un parc de logements appréciable, ce qui est fréquent dans la majorité des cas. Ces entrées fiscales sont d'une grande importance, mais il est parfois difficile de les isoler. En effet, lorsque la station balnéaire est intégrée à une ville, les documents fiscaux que nous avons pu consulter ne distinguent pas la taxe urbaine ou d'édilité revenant aux résidences touristiques de celles se rapportant à l'habitat des résidents permanents. Cette deuxième source de revenus ne peut donc être évaluée correctement que dans les stations isolées de toute agglomération urbaine. L'apport touristique aux finances communales intervient également d'une troisième façon, moins évidente et plus diffuse. Il s'agit des impôts payés par les commerçants et services qui sont en rapport avec l'activité touristique. Là aussi, il est pratiquement impossible d'isoler au sein des recettes d'une ville la part découlant exactement des retombées de l'activité touristique.

Pour toutes ces raisons, nous serons obligés, comme pour l'évaluation des retombées sur les commerces et services de nous limiter à des stations isolées. Pour les villes nous ne pouvons avancer -à titre indicatif- que des chiffres relatifs aux recettes touristiques directes sans intégrer le produit des impôts.

La consultation aux services centraux du Ministère des Finances des Comptes Administratifs de quelques communes ou municipalités dotées de sites balnéaires éloignés des villes, permet de se faire un idée sur le bilan financier de ces collectivités locales. Lorsque les données étaient disponibles et détaillées, nous avons retenu comme étant des recettes touristiques les taxes et les produits perçus suivants: taxes urbaine et d'édilité et taxe sur les spectacles, produits de la location des bains, douches, piscines, boutiques, marchés, campings et autres moyens d'hébergement et de distractions appartenant aux communes, produits des emplacements des tentes et des stationnements de véhicules.

Moulay Bou Selham se détache comme une station qui rapporte à sa commune, (Lalla Mimouna), des entrées fort appréciables. La location chaque été des 30 magasins et du café, propriétés de la commune, lui rapporte chaque année entre 300 000 et 400 000 DH, alors que le produit des impôts (taxes urbaine et d'édilité) prélevés sur les 800 résidences secondaires constitue une entrée de 1 000 000 de DH par an.

TABLEAU 85. RECETTES TOURISTIQUES DE QUELQUES STATIONS BALNEAIRES (EN DIRHAMS) (1987).

station	recettes totales (concessions, location et impôts)	recettes partielles (locations et concessions)
Moulay Bou Selham	1 400 000	
Témara	713 928	
Mehdia	665 214	
El Jadida		877 840
Moulay Abdallah	330 000	
El Haouzia	160 000	
Mohammedia		193 190
El Louizia		730 135

Sources: Comptes Administratifs, Ministère des Finances

Enregistrant une croissance urbaine démesurée depuis les décennies 1970, la ville de Témara a été érigée au rang de municipalité en 1984. Ceci rend difficile l'examen des entrées fiscales que génère la zone balnéaire. Pour la seule plage de Témara, les recettes touristiques provenant des locations du patrimoine communal ont atteint en 1987, 216 500 DH se décomposant comme suit:

parking	65 000 DH
camping	39 000 DH
bar-restaurants	92 000 DH
magasins	17 000 DH
boulangerie	3 000 DH
total	216 500 DH

Le produit de la taxe urbaine a été de 2 487 142 pour toute l'agglomération. Faute de ne pouvoir isoler le produits des taxes de la zone de la plage, nous sommes obligés de nous en tenir à l'estimation des services des impôts qui avancent pour cette dernière le taux de 20 % dans le total de ces entrées fiscales.

A Mehdia, petite plage de la banlieue de Kénitra, mais classée comme centre autonome, les recettes touristiques sont plus modestes. Les 665 000 DH se décomposent comme suit:

taxe urbaine	147 341
taxe d'édilité	345 201
impôt-patente	2 300
taxes sur spectacles et boissons	8 372
location bains-douches	21 500
tentes et piscine	80 000
camping	22 000
parking	38 500
total	665 214

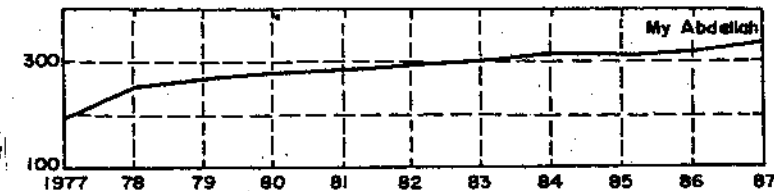
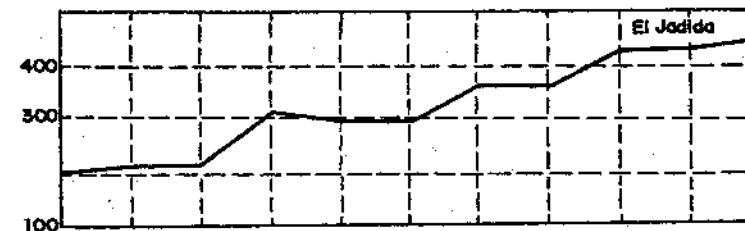
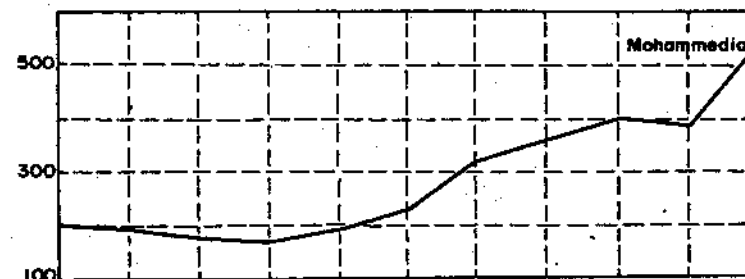
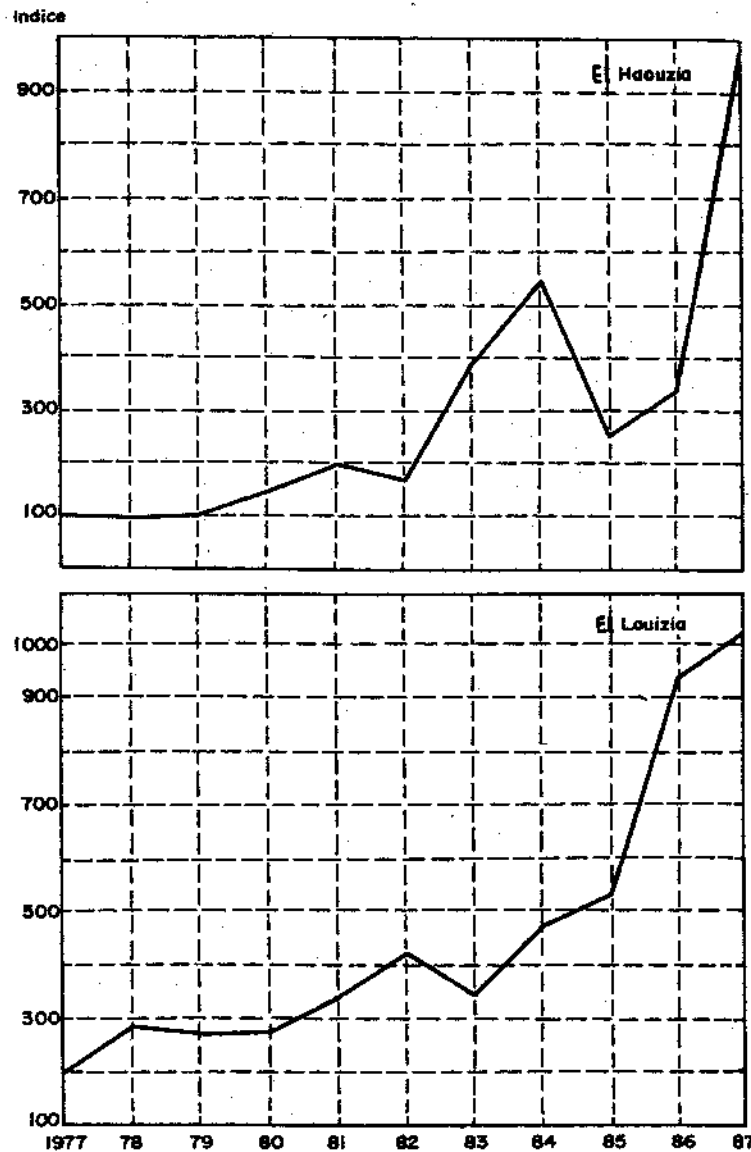
El Jadida pose un problème équivalent à celui de Témara et nous ne disposons de ce fait que de la somme provenant des taxes sur les spectacles (169 623 DH), du produit du domaine privé (321 762 DH), des occupations temporaires (152 235 DH), des droits de stationnement (123 680 DH) et de l'exploitation des plages (106 580 DH).

La commune rurale de Moulay Abdallah, bénéficie des entrées du moussem et de la station balnéaire de Sidi Bouzid. Ces recettes ont atteint en 1968 plus de 330 000 DH, dont le quart environ provient des seules locations de Sidi Bouzid (55 000 DH pour le café, 25 000 DH pour les installations de tennis, le parking et les douches, 4 500 pour le théâtre et 5 000 DH pour le buffet). Notons également que les recettes dégagées par la vente des chalets et des lots à construire se sont élevées à un peu moins de 4 000 000 DH.

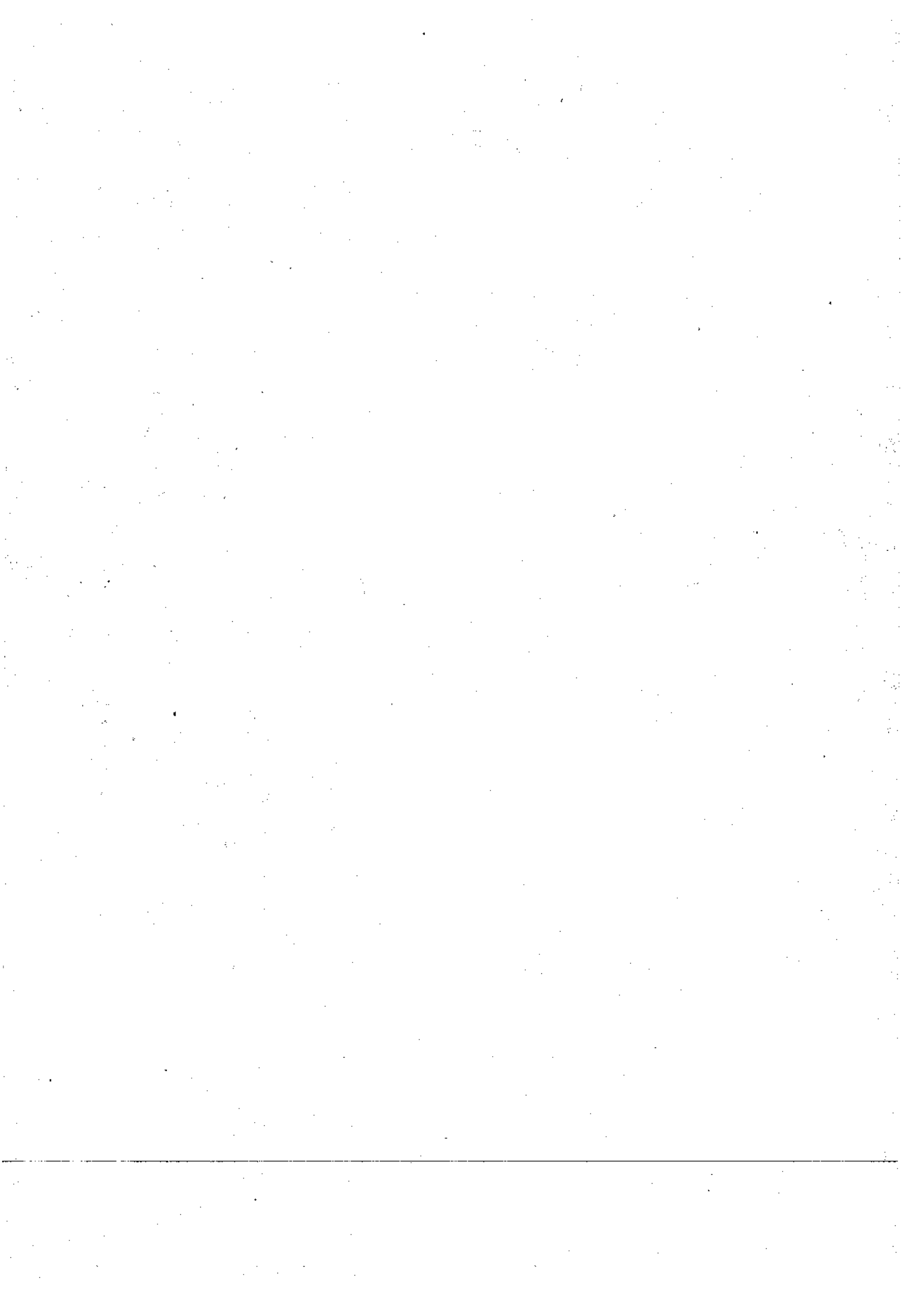
Par opposition à tous ces cas, celui de la commune d'El Haouzia qui exploite une très belle plage à proximité de l'estuaire de l'Oum Er Rbia, fournit l'exemple d'une collectivité recevant de faibles entrées. Les campings populaires ou ceux relevant des services sociaux des entreprises sont prédominants et ne rapportent à cette commune que la somme modique de 160 000 DH par an.

Bien que parfois faibles, les revenus que tirent les collectivités locales de l'activité balnéaire ont régulièrement augmenté durant les dix dernières années (figure 168). L'accroissement est d'autant plus fort que la station concernée est petite et isolée d'une ville (commune d'El Louizia et centre de Mehdia) ou nouvellement touchée par le mouvement touristique (commune d'El Haouzia). Les

**FIG. 168. VARIATIONS ANNUELLES DES RECETTES TOURISTIQUES
DANS SIX STATIONS BALNEAIRES**



Source: Comptes Administratifs des communes



variations interannuelles sont probablement dues aux fluctuations des arrivées de touristes. Ces dernières s'expliquent par l'instabilité d'une demande toute récente et non encore fidélisée, mais aussi par les différentes mesures des autorités locales fermant et réouvrant tel ou tel camping.

Vu le caractère partiel des données recueillies, il est difficile d'appréhender la part des recettes touristiques dans le total des recettes de fonctionnement des collectivités locales. Tout ce que nous pouvons dire c'est que cette part est très variable d'une commune à l'autre et dépend notamment de la richesse et de la diversité des activités de la commune. Dans les villes petites et moyennes, la part des recettes touristiques dans l'ensemble des recettes propres est relativement faible. Elle est estimée à 2,1 % à El Jadida. Mais elle peut atteindre des pourcentages remarquablement élevés dans certaines communes ou centres autonomes. Tout en se situant au dessus de 20 % l'ensemble des recettes liées au tourisme constituent à Mehdiya depuis 1977 une part non négligeable dans le total des recettes atteignant certaines années jusqu'à 61 %: en 1968, l'ensemble des recettes de ce centre était de 1 207 900 DH, alors que celles générées par le tourisme atteignaient 745 976 DH. Ceci est également le cas de la commune de Moulay Abdallah où la recette touristique intervient selon les années pour 40 à 60 % dans le total des recettes de fonctionnement. Concernant les municipalités, la part réduite des apports monétaires liés au tourisme national ne correspond point à la réalité pour les raisons déjà évoquées précédemment: impossibilité de saisir aussi bien le poids des taxes urbaine et d'édilité prélevées sur les résidences touristiques que le rôle de l'afflux touristique dans la réactivation des commerces et des services qui se traduit aussi, par des prélèvements fiscaux injectés en partie dans les finances locales.

Mais quoi qu'il en soit, l'apport économique de la fonction balnéaire, même si parfois il est négligeable, ne laisse insensible ni les populations ni les élus locaux. Ces derniers, essaient chaque fois qu'il en ont les moyens et la possibilité de créer des zones touristiques capables de drainer les visiteurs.

Les rapports des pouvoirs communaux avec le phénomène touristique national sont sous-tendus par un grand intérêt de la part de ces pouvoirs pour cette activité. Cet intérêt ne provient pas seulement des apports monétaires éventuels aux finances locales; il trouve son origine également dans la fascination exercée par cette activité, perçue comme moderne et d'essence urbaine, sur les esprits des responsables ruraux.

Le cas de Moulay Bou Selham illustre assez bien ces relations. Cette station se situe dans les marges -jusque là peu valorisées- de la commune rurale de Lalla Mimouna. L'activité principale des habitants de cette commune demeure une agriculture relativement riche, le monde rural de cette région vivant cette dernière décennie de profondes mutations suite aux travaux d'irrigation du Rharb. Le village lui-même de Lalla Mimouna a été conçu comme un village-pilote d'une région rurale appelée à une modernisation des techniques agricoles et de l'habitat

rural. La lagune de Merja Zerga et les dunes du Sahel occupaient une place assez marginale chez cette société rurale: une pêche relativement pauvre dans la lagune, une activité de ramassage et de transformation des joncs pour la fabrication des nattes et un élevage assez extensif utilisant les maigres pâturages du Sahel littoral que constituent des dunes de sables vives constamment balayées par les vents. Le seul intérêt que présentaient ces marges était le mausolée de Moulay Bou Selham qui draine chaque année des milliers de pèlerins. Aujourd'hui les apports financiers du centre de Moulay Bou Selham se chiffrent à 1 400 000 DH qu'il faut majorer de 170 000 DH, produit de la location de la carrière de sable exploitée sur la dune bordière. Les ressources de cette commune à vocation avant tout agricole sont plus diversifiées: le souk de Lalla Mimouna à lui seul rapporte entre 16 000 et 17 000 DH par semaine les mois d'été et 6 000 à 7 000 DH par semaine le reste de l'année, soit une recette annuelle totale d'environ 2 500 000 DH. La commune rurale de Lalla Mimouna demeure donc incontestablement une collectivité avant tout rurale: genre de vie, dynamisme actuel et finances publiques le démontrent. Or l'activité touristique a valorisé au fil des années la zone du Sahel et plusieurs indices montrent que le centre de Moulay Bou Selham concurrence désormais de plus en plus le chef-lieu de la commune. Tout d'abord le Président du Conseil Communal est originaire des environs de la station et non des régions agricoles de l'intérieur. Ensuite, ce notable est propriétaire d'un café-restaurant, de la station de distribution d'essence et d'un certain nombre de maisons de vacances mises en location. Or, c'est de la possession de la terre et du bétail que les notables de la région tiraient autrefois leur prestige. L'importance accrue du site balnéaire, modifie donc le système des valeurs. Bien que le chef-lieu de la commune soit situé en région agricole, le centre de gravité se déplace petit à petit sur le littoral. A partir du mois de Mai et jusqu'à la fin du mois d'Octobre, le Président du Conseil Communal se déplace avec ses collaborateurs ainsi que le Caïd et ses agents administratifs de Lalla Mimouna à Moulay Bou Selham. C'est dans ce dernier que le Ministère des Habous a édifié l'une des mosquées les plus imposantes de la région. La dernière manifestation de cette valeur accordée au site balnéaire est apparue lors de la préparation du futur découpage communal. Ce remodelage administratif qui aboutira au doublement du nombre des communes du pays, prévoit de scinder la commune de Lalla Mimouna en deux, séparant ainsi Moulay Bou Selham de cette dernière. La principale opposition à ce projet n'est pas le fait, comme on pouvait l'attendre, des populations de Moulay Bou Selham qui se trouvent en situation plus ou moins excentrique. La résistance la plus dure est venue des habitants et des élus de l'intérieur qui refusent que Lalla Mimouna soit coupée de sa station balnéaire, source de revenus appréciables mais peut être aussi de prestige indispensable.

Les apports monétaires du tourisme national aux régions d'accueil ne peuvent être comparés aux retombées financières du tourisme international sur les finances de l'Etat. Mais le fait même que les dépenses et autres effets induits des touristes marocains s'injectent directement dans le milieu d'accueil est un argument de poids en faveur du développement du tourisme national. Celui-ci intéresse à la fois les populations et les élus et valorise aux yeux des uns et des autres certains sites

Jusqu'ici plus ou moins marginaux. L'intérêt du tourisme national pour les finances locales est d'autant plus important qu'il ne nécessite que peu de dépenses. Dans tous les cas étudiés, les dépenses de gestion et d'entretien des équipements touristiques (surveillance des plages, éclairage public, ramassage des ordures, animation, etc..) sont très inférieures aux recettes générées par les séjours des visiteurs nationaux. Les dépenses occasionnées par cette gestion représentent 50 % des recettes touristiques à Mohammedia, 25,6 % à Mehdia et 4,1 % à El Louizia.

Mais si le budget touristique de fonctionnement des communes n'est pas déficitaire, ces dernières sont confrontées à de sérieux problèmes d'environnement qui, parfois, les dépassent totalement.

II. LES INCIDENCES DE LA DEMANDE TOURISTIQUE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT.

Les pressions multiples qu'exerce l'occupation humaine sur le littoral est un fait généralisé à presque tous les pays du monde. Le Maroc n'échappe pas à cette évolution, mais comparé aux pays européens, son cas inspire une forte inquiétude. En effet, contrairement aux pays voisins d'Europe Occidentale, les littoraux sont restés longtemps sous-occupés pour des raisons que nous avons déjà rappelées précédemment (11). Mais le basculement de toutes les forces vives du pays de l'intérieur vers les rivages, surtout ceux de l'Atlantique, commencé il y a 40 ans, se poursuit de nos jours à un rythme très inquiétant. Face à ce déséquilibre croissant, le littoral ne fait l'objet, en tant qu'écosystème à l'équilibre fragile, ni de mesures de protections ni d'un aménagement spécifique. Bien que ne bénéficiant pas des mêmes priorités et de la même puissance que le tourisme international, le tourisme national contribue aux nombreuses atteintes affectant le littoral sans qu'il soit pour cela inquiété.

A. UN LITTORAL FORTEMENT SOLLICITE MAIS NON PROTEGE.

Ce n'est qu'avec la pénétration européenne à partir du début du siècle que le littoral commence à exercer au Maroc une attraction sur les hommes et les structures économiques. Mais cette attraction s'accélère rapidement depuis les années 1950 avec, à partir de la décennie 1960, un rythme assez soutenu. Les secteurs économiques les plus modernes convoitant et accaparant les sites littoraux, attirent massivement la population de l'intérieur.

C'est le long du littoral entre Kénitra et Safi que s'est développée la ceinture maraîchère qui a besoin d'une main d'oeuvre abondante et dont les cultures sont

(11): Cf: *infra*, Livre II, Chapitre II, cf, également J.F. Troin (sous la direction de), "le Maghreb, Hommes et Espaces", Armand Colin, Collection U, 1985.

destinées à l'exportation ou à la consommation interne et aux transformations industrielles. Les complexes industriels les plus puissants et les plus polluants (raffinage de pétrole et industrie pétrochimique, industrie chimique transformant les phosphates, ports phosphatiers) se localisent également sur le rivage atlantique. Les agglomérations urbaines les plus envahissantes et consommatrices d'espace (Le Grand Casablanca, Rabat-Salé) se développent en front de mer. Les densités de populations les plus élevées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural se rencontrent avant tout le long des côtes.

Activité récemment importée, le tourisme international est venu accuser cette concentration littorale, tout en rentrant parfois en conflit avec les autres activités économiques. La majorité des visiteurs étrangers se dirigeant vers le Maroc est avant tout attirée par les séjours au bord de la mer, les tours opérateurs commercialisant de préférence les produits balnéaires. De ce fait et malgré la diversité des produits touristiques marocains, on assiste à une concentration progressive dans l'espace de l'offre et de la demande et à un basculement du tourisme marocain vers le littoral. Ce dernier concentre désormais 69 % de la capacité totale en lits classés et 67 % des nuitées hôtelières, malgré le renforcement à l'intérieur du pays du second pôle touristique du Maroc qui est Marrakech. Le tourisme national est -nous l'avons souligné- très marqué par un tropisme balnéaire. Plus de 60 % des séjours touristiques sont attirés par le littoral.

Une telle accumulation de personnes, de biens et d'infrastructures dans des milieux linéaires, limités et fragiles n'est pas sans poser de problèmes. L'homme peut être "*volontairement mais aussi involontairement un agent important de leur transformation*" (R. Paskoff, 1985). Or, non seulement les études concernant les atteintes portées au rivage par les activités humaines sont encore quasi-inexistantes au Maroc, mais le littoral en tant que cadre d'aménagement spécifique est totalement absent des approches des planificateurs.

Les études et recherches relatives au littoral sont encore rares et de caractère général. Nous n'avons relevé dans la littérature disponible que des allusions rapides ou des approches ponctuelles s'attardant de manière indirecte sur

le littoral (12). Des études pointues essayant de faire le lien entre la transformation de la dynamique côtière et l'intervention de l'homme manquent encore. Quelques rapports techniques commandés par l'administration présentent un certain nombre de solutions cherchant à résoudre des problèmes précis posés par l'impact de projets d'aménagement (13). Chercheurs et universitaires demeurent peu sensibles aux risques d'évolutions irréversibles du rivage. Le public, enfin, se désintéresse totalement de ces problèmes: il n'y a ni associations d'écologistes, ni organisations de défenseurs de la nature ou de tel ou tel milieu.

Ce littoral menacé et peu étudié ne bénéficie de la part de l'Etat ni de lois de protection ni d'actions concertées et réfléchies. La législation marocaine relative au littoral est muette. Aucun texte juridique ne s'y rapporte clairement. Seule une circulaire du Premier Ministre datant de 1964 visait la création d'une Commission Interministérielle chargée de définir une politique des aménagements touristiques et balnéaires. Cette instance dont la création était rendue nécessaire du fait des nombreux projets touristiques apparus au milieu des années 1960 et ayant comme localisation future le littoral, n'a pratiquement jamais fonctionné. Autrement dit, la seule législation concernant directement le littoral est puisée dans la réglementation régissant l'utilisation du Domaine Public (M. A. Mekouar, 1986). Celui-ci comporte aussi le Domaine Maritime qui est délimité par le Dahir de 1914 comme comprenant "le rivage de la mer jusqu'à la limite des plus hautes marées, ainsi qu'une zone de six mètres mesurée à partir de cette limite; les rades, ports, havres et leurs dépendances; les phares, fanaux, balises et généralement tous les ouvrages destinés à l'éclairage et au ballisage des côtes et leurs dépendances". Mais ce domaine public bien qu'inaliénable, peut, en vertu du Dahir de 1918 relatif aux occupations temporaires du Domaine Public, faire l'objet d'occupations privées. Théoriquement temporaires, ces concessions d'utilisation du Domaine Maritime, souvent de caractère touristique et balnéaire, sont régulièrement renouvelées. Ceci ne protège donc pas le Domaine Public en général et le Domaine Maritime en particulier d'une occupation privative, durable et durcifiée.

(12): Actes du Colloque "la mer au service du développement national" 1981, Amicale des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, Rabat, document ronéotypé.

A. Lamberd (1980) - *Animéaux de la côte atlantique marocaine*, Librairie Nationale.

M. Wahbi (1984) - *La pollution à Mohammedia, aspects juridiques*. Mémoire de Licence de Droit, Casablanca.

M. A. Mekouar (1986) - *Système foncier et écosystèmes côtiers: entre terre et mer, le littoral balloté*. *Revue Marocaine de Droit et d'Economie du Développement*, n° 12.

J.F. Troin (sous la direction de) (1985) - *Le Maghreb, hommes et espaces*. Armand Colin, Collection U (pages 63-66)

Z. Jafrani et S. Zaïm (1988) - *La pollution du littoral entre Sidi Bernoussi et Sidi Adberrahman*. Mémoire de fin de Licence de Géographie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines I, Casablanca (en arabe).

(13): Ministère des Travaux Publics et Communications, Laboratoire Central d'Hydraulique de France (1974) - *Aménagement de la Baie de Tanger, protection de la plage, avant-projet*.

A côté de ce vide quasi-total en matière de droit du littoral qui aurait pu protéger le rivage, ce dernier n'a jamais été pris en compte par les planificateurs en tant qu'unité naturelle et spatiale et en tant qu'entité économique-sociale. L'aménagement du territoire est marqué au Maroc par une forte centralisation aussi bien des décisions que des conceptions (M. Naciri, 1986) et la planification demeure plutôt sectorielle que spatiale. Le littoral n'a de ce fait aucune place dans cette planification. Les nombreux instruments de planification déjà produits ou en cours de réalisation sont conçus soit au niveau de l'espace urbain (Schéma Directeur D'Aménagement Urbain), soit au niveau de l'espace rural (Schéma d'Armature Rurale), soit, enfin, à l'échelle régionale (Schéma de Développement et d'Aménagement Régional). Aucun outil de planification ayant pour préoccupation l'aménagement du littoral n'existe à ce jour. Le découpage en sept régions économiques, qui est en fait un simple regroupement de provinces voisines, fractionne le littoral en plusieurs tronçons peu homogènes. Le centre de gravité et de prise de décision de la région économique se trouve parfois fort éloigné du littoral et il est compréhensible qu'une ville comme Fès, capitale de la région économique du centre, ne puisse être sensible aux problèmes posés par l'aménagement et la gestion du littoral de la baie d'Al Hoceïma qui fait partie de la même région économique ! Quant aux collectivités locales, plus proches de leur espace, elles manquent, nous l'avons déjà souligné, d'encadrement technique et de moyens financiers.

En fin de compte la spécificité de la situation du littoral marocain découle du paradoxe suivant: face à un désintérêt total du public, des chercheurs, des planificateurs et des législateurs quant aux risques menaçant le littoral, on relève de fortes pressions et la convergence de diverses actions convoitant ce même littoral. C'est dans ce contexte général que le tourisme national, dont la forte demande a été mise en évidence par les premier et deuxième Livres de ce travail, se dirige lui aussi de préférence vers la côte.

B. LA CONTRIBUTION DU TOURISME NATIONAL A LA DEGRADATION DU MILIEU LITTORAL.

Nous avons tout le long de ce troisième Livre passé en revue différents cas d'aménagements touristiques et balnéaires ou de simples occupations éphémères de sites encore vierges. Le plus souvent l'accumulation estivale des populations et les différentes modifications du paysage l'accompagnant, affectent profondément le littoral. Faute de ne pouvoir mener des études précises qui nécessiteraient d'autres compétences, nous nous proposons dans ce qui suit de compléter les cas déjà étudiés par d'autres observations en résumant et en regroupant les atteintes apportées au littoral par le tourisme national en deux thèmes principaux: l'urbanisation de la nature littorale et la dégradation des plages et des dunes.

1. L'urbanisation du littoral.

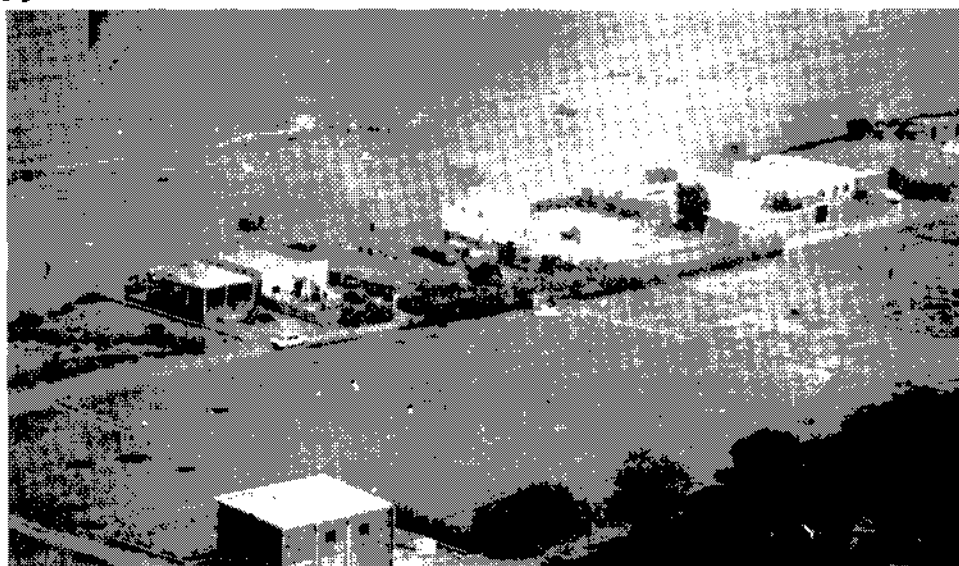


PLANCHE XXVII. QUELQUES EXEMPLES DES ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT.

Photos 1 et 2: urbanisation sauvage des minuscules plages (quelques mètres de profondeur) du littoral du détroit de Gibraltar avec l'accord plus ou moins tacite des autorités locales de Tanger.

Photo 3: mitage de l'espace agricole à Oned Laou où poussent dans une anarchie totale des résidences secondaires édifiées par des habitants de Rabat, Casablanca ou Fès.

Photo 4: développement des constructions sur la dune bordière de Moulay Bou Selham.

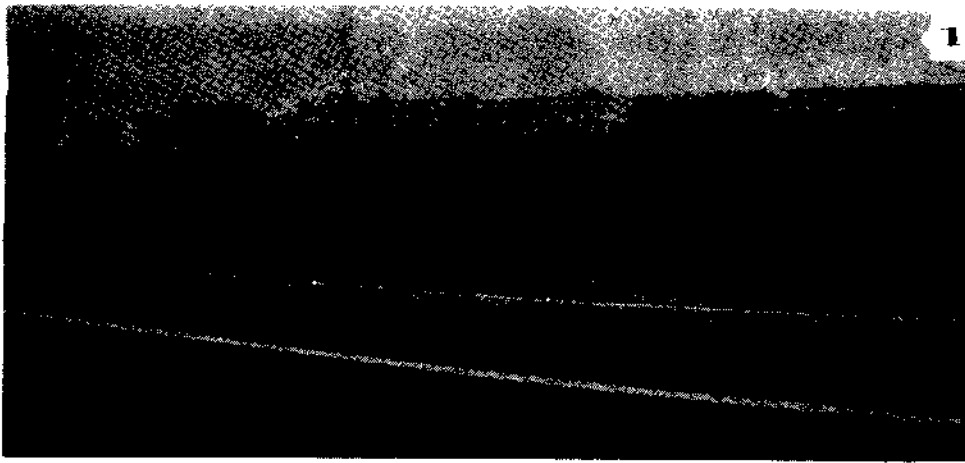
De tous les exemples analysés précédemment, celui de la côte tétouanaise et des stations du Sud-Ouest de Rabat retiennent l'attention par l'urbanisation excessive de la bande côtière. Le littoral dans ces deux cas est fortement construit ou en voie de l'être, la vue sur la mer étant l'objectif essentiel de beaucoup de résidents. Les espaces vierges ne se rencontrent plus qu'en de très rares endroits. Une privatisation de fait intervient sur des dizaines de kilomètres, alors que nous nous trouvons à proximité d'importantes agglomérations dont les habitants ont besoin d'espaces publics libres pour les évasions de week-end. Cette urbanisation est pourtant tout à fait légale puisqu'elle se fait dans le cadre d'opérations d'aménagement officielles (côte de Tétouan) ou celui de lotissements autorisés de type urbains (banlieue de Rabat).

Or, la demande en résidences balnéaires se dirige aussi et de plus en plus vers des sites non contrôlés et échappant à toute intervention du pouvoir municipal. Dans ces cas les atteintes au cadre naturel sont encore plus graves. Dans les environs de Tanger, à la demande locale vient s'ajouter celle des estivants venant des autres villes et une pression assez forte s'exerce sur les petites baies du détroit. Ces dernières, abritées du *chergui* grâce à la succession de plusieurs caps, sont le débouché de vallées qui se terminent par des plages souvent de grande qualité. L'urbanisation sauvage de plusieurs de ces plages, situées entre le cap Malabata et Ksar Sghir est assez poussée. Encadrées par les reliefs, ces plages sont généralement trop étroites: 60 mètres de largeur pour la plage de S. Khankouz, 50 mètres pour celle de Dar Labrous, 30 pour celle de Merkala et celle dite du Roi. Or, les constructions, souvent de fortune, durcissent le pieds des versants tout en envahissant les plages et en mordant sur le Domaine Maritime tel que nous l'avons délimité précédemment (voir photos 1 et 2 de la planche XXVII). C'est ainsi qu'une centaine de résidences secondaires s'éparpillent entre Malabata et Ksar Sghir sans le moindre contrôle des services compétents. La demande est telle qu'un Plan d'Aménagement de la côte du détroit a été jugé nécessaire. En attendant sa réalisation, les autorités locales interdisent toute nouvelle construction. Mais l'éloignement de la ville des sites en question et le manque de moyens efficaces de contrôle doublés de la connivence et de la corruption des services techniques et administratifs, font que le mouvement de constructions, bien que ralenti, ne s'arrête pas. N'oublions pas, en effet, que les habitants de la ville maîtrisent assez bien la construction clandestine. L'un des signes les plus voyants de cette tendance est la multiplication des clôtures en fils barbelés ou en mur de construction sur des versants qui jusqu'à ces dernières années n'avaient aucune valeur (photos 1 et 2 de la planche XXIX). Urbanisation sauvage de belles plages ainsi soustraites au patrimoine naturel du pays, privatisation de fait du domaine public, atteintes à l'équilibre de petites plages très fragiles et amorce d'une spéculation qui s'attaquera aux autres sites sont les principales conséquences de cette invasion. A partir de Ksar Sghir, une autre conséquence non moins grave apparaît. Il s'agit du mitage d'un espace agricole fort limité.

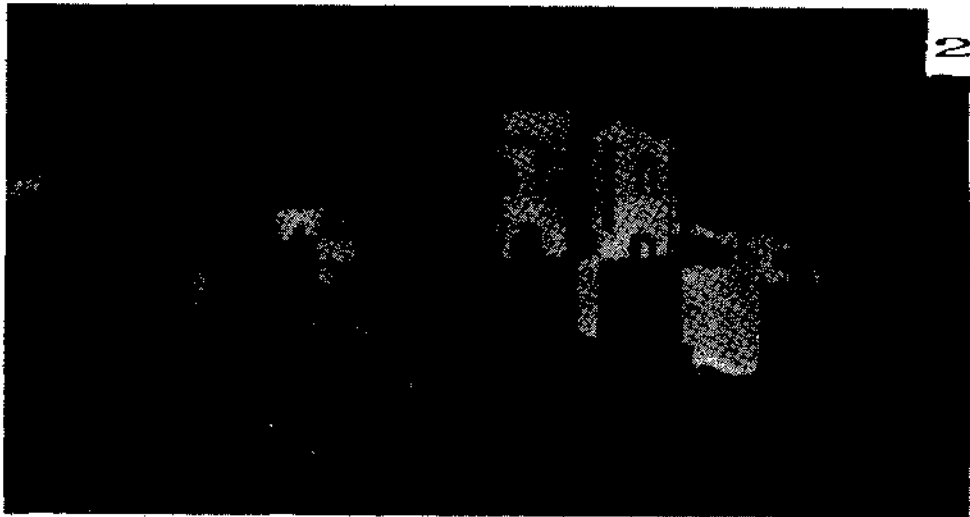
Dans son étude sur le Fahs de Tanger, A. Boulifa (1986) constate que l'appauvrissement du capital foncier n'est pas très important sur la côte du détroit dans la mesure où les terrains cédés sont accidentés et rocheux, difficilement cultivables et n'ayant aucune valeur agricole. Or, le développement de cette spéculation gagne également les parcelles agricoles. Nous avons déjà vu les paysans de la plaine côtière de Ksar Sghir, une fois les récoltes terminées, louer des parcelles agricoles aux campeurs. Ils vendent également de l'eau des puits et des légumes frais. L'intervention des courtiers de la ville les forcent parfois aussi à se déssaisir d'une parcelle agricole qui est revendue à des citoyens. Des résidences secondaires poussant de manière anarchique se développent à un rythme relativement rapide au dépens des terres de cultures. Le centre de Ksar Sghir étant doté d'un plan d'aménagement qui va en faire une station de résidences secondaires individuelles et semi-collectives, plusieurs paysans-proprétaires ont déjà abandonné leurs activités, convertissant leurs terres en friches sociales.

Plus à l'Est, la situation est encore plus grave. Rappelons que par opposition au littoral compris entre Ceuta et Martil qui, jusqu'à maintenant, a attiré l'essentiel des investissements touristiques de la côte méditerranéenne, la zone allant de Martil à Oued Laou est plus ou moins marginalisée. Elle est faite de vallées s'ouvrant sur la mer par des plaines souvent étroites où les habitants vivent d'une agriculture irriguée et d'un tourisme national prenant de l'importance d'année en année. Or le développement de ce tourisme se traduit par une urbanisation anarchique se faisant au détriment des terres agricoles des plaines. A Oued Laou, le périmètre traditionnel ainsi que le centre ont bénéficié de quelques améliorations: modernisation du réseau d'irrigation et ouverture en 1981 d'une route permettant des relations rapides avec Chefchaouène, le désenclavement du souk et la confirmation de son rôle de centre d'échanges entre la montagne rifaine, la côte et les villes régionales. Mais ce désenclavement a augmenté subitement le flux des touristes nationaux plus ou moins chassés de la côte tétouanaise. Au départ, les problèmes se limitaient à la gestion d'un grand camping non organisé étiré sur plusieurs kilomètres. Mais progressivement, des fonctionnaires de Casablanca et de Rabat font l'acquisition de parcelles agricoles pour y édifier des résidences secondaires. Le prix du mètre carré agricole était tel qu'on a vu certains estivants écourter leur séjour estival, l'argent prévu pour financer ce séjour ayant servi à acheter la terre. Le séjour de l'année suivante était mis à profit pour la construction. Réalisées dans ces conditions, la trentaine de résidences sont souvent des constructions de fortune ne disposant ni de l'eau courante ni de l'assainissement, et enlaidissant le site. Ces résidences envahissent la plage elle-même (photo n° 3 de la planche XXVIII) avant de s'attaquer aux parcelles du périmètre irrigué. Les terrains de cultures, bien rare dans ces vallées encadrées par des reliefs accidentés, se transforment en terrains fonciers de type urbain.

2. La dégradation et la pollution des plages



1



2

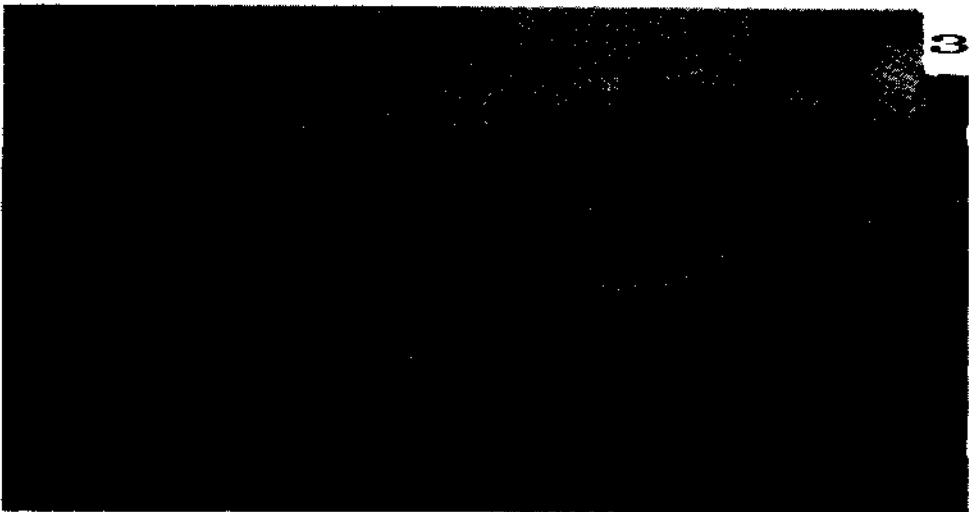
**PLANCHE XXVIII. ERREURS
D'AMENAGEMENT DU LITTORAL.**

Photo 1: Mur de béton entre la route côtière et le rivage: complexe Tajmouati sur la côte tétouanaise.

Photo 2: Un des résultats de l'erreur d'aménagement de la plage de Sidi El Abed (province d'El Jadida): plusieurs chantiers de résidences secondaires sont arrêtés.

Photo 3: Plage de Steiha: le choix de la plage pour implanter la station fait que les habitations sont régulièrement envahies par le sable.

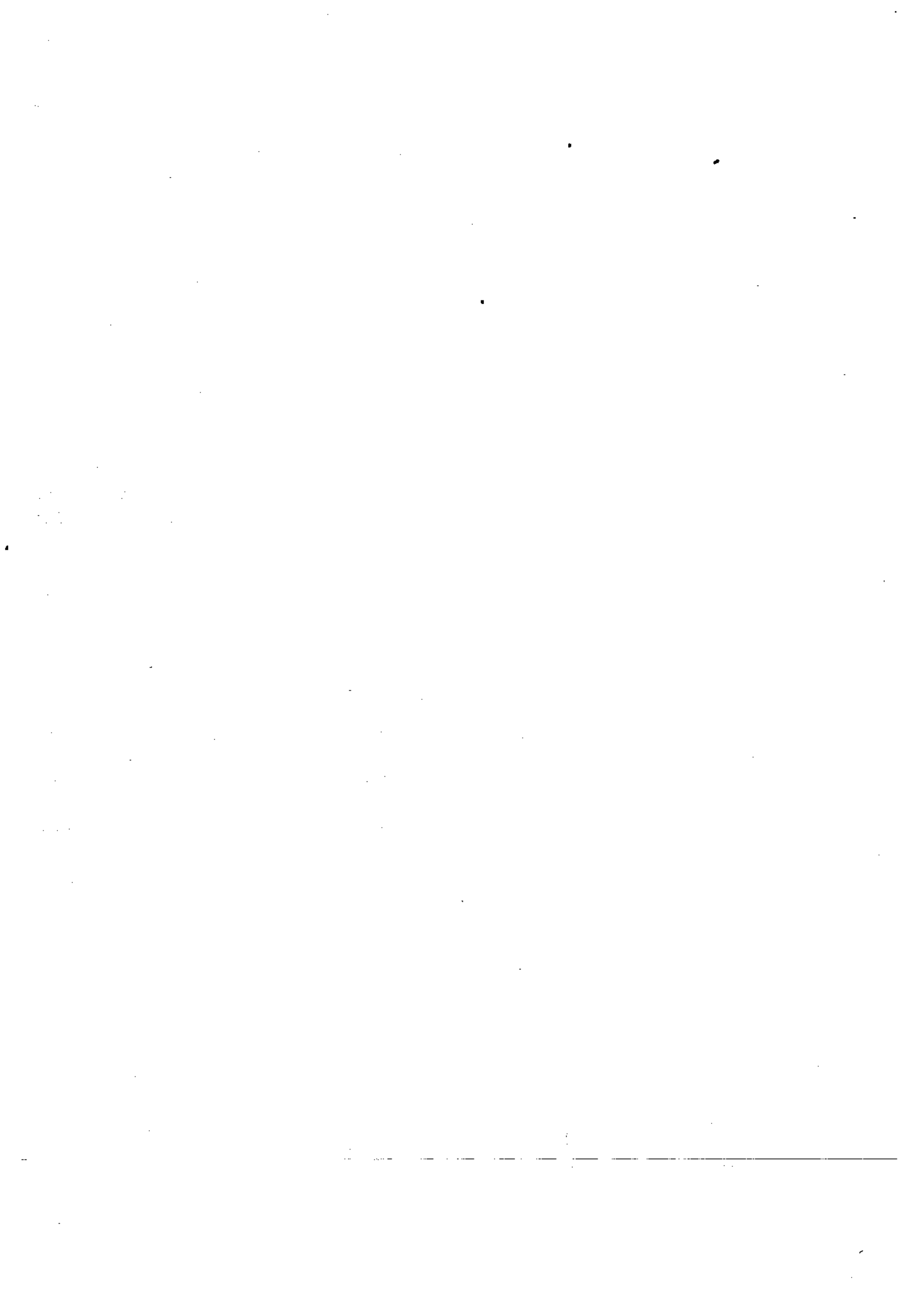
Photo 4: Lotissement balnéaire arrivant jusqu'à la petite dune bordière très vulnérable (Nord de Mohammedia).



3



4



La pollution des plages et la dégradation des dunes bordières sont aussi bien le fait du développement anarchique ou contrôlé de la résidence secondaire que de la pratique du camping.

Parmi les nombreux exemples étudiés ou cités dans ce travail, seuls deux programmes d'aménagement touristiques, celui de la côte tétouanaise et celui de la baie de Tanger, comportent un réseau d'assainissement collectif. Les autres réalisations aussi bien officielles (Sidi Bouzid, Sidi El Abed et plages du Sud de Rabat) que sauvages (Oued Laou et environs de Tanger) ne prévoient que des systèmes individuels de puits perdus ou de fosses septiques. La plupart des résidences étant situées sur la plage elle-même ou à sa proximité, nous assistons à une pollution rapide de la plage et des eaux côtières. Dans les plages des environs de Tanger et celles des basses vallées du Rif Central les habitations ne comportent pas d'eau courante, ce qui complique davantage les problèmes d'assainissement et compromet la qualité des sites. Dans les stations du Sud de Rabat et à Sidi Bouzid, la présence des fosses septiques se justifiait par le fait que ces plages étaient destinées à une fréquentation temporaire limitée aux mois d'été. Or, nous l'avons vu, plusieurs de ces stations sont désormais occupées toute l'année par des résidents permanents, le système d'assainissement se trouvant de ce fait complètement dépassé.

L'occupation sauvage des plages par des constructions ou des campings suppose l'absence de gestion et de ramassage des ordures. L'idée que la mer a un rôle de purification et de nettoyage est très courante parmi les estivants. La plage est considérée également comme un bien n'appartenant à personne et ne nécessitant de ce fait aucun soin obligatoire. Les détritiques et les déchets s'accumulent sans cesse sur la plage elle-même et des décharges sauvages s'organisent à quelques mètres derrière le camping ou l'ensemble d'habitations à la faveur d'un creux interdunaire ou du lit d'un oued (photo n° 3 de la planche XXIV). Même lorsque la collectivité locale essaie de remédier à cela, ses moyens financiers fort limités ne le lui permettent pas. Les occupations sauvages sont en effet d'un apport monétaire presque nul pour les finances locales. La commune rurale de Oued Laou a envisagé d'organiser un ramassage des ordures, d'acheminer de l'eau potable et de créer un réseau d'assainissement. Mais la dispersion des résidences due à l'anarchie dans laquelle elles se sont multipliées nécessitait un budget et un encadrement technique qui dépassaient largement les capacités financières et humaines locales.

De toutes les formes d'hébergement touristique, le camping non organisé se révèle comme la forme la plus polluante du littoral. Les fortes densités d'estivants sont accompagnées d'un manque de sanitaires et d'eau potable, d'un ramassage des ordures inexistant ou se limitant à l'enterrement des déchets sur place, de vaisselle lavée au bord de la mer, de fortes odeurs, etc..

Polluée à cause d'une mauvaise gestion et d'une surcharge d'été assez brutale, la plage peut être aussi dégradée indirectement lorsque la dune bordière

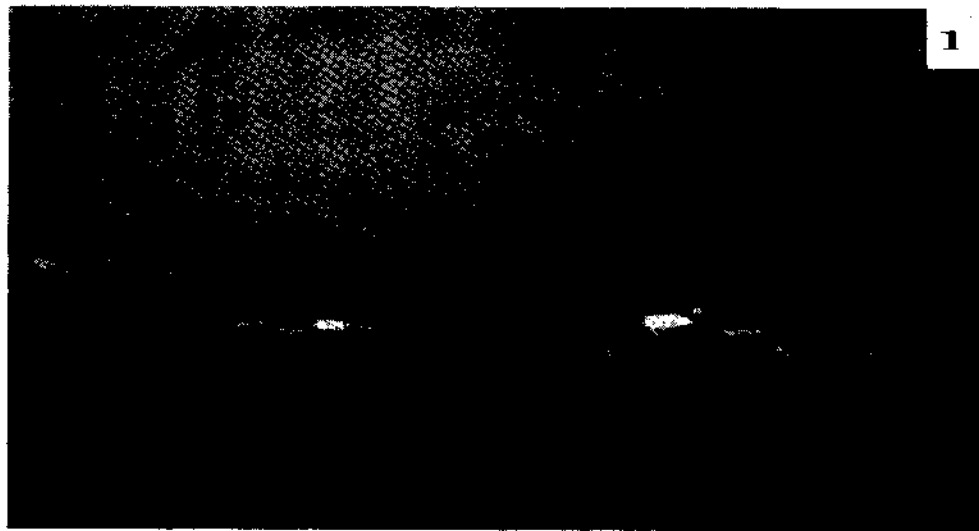
est atteinte. Les relations étroites existantes entre la dune et la plage ont été mises en évidence par les recherches de géomorphologie littorale (R. Paskoff, 1986). Élément essentiel de l'équilibre dynamique d'une plage, dans la mesure où elle représente une réserve en sable où viennent s'approvisionner les vagues des grandes tempêtes, la dune bordière souffre de l'urbanisation et du piétinement dus à la fréquentation touristique non organisée.

Sur le littoral atlantique, la dune bordière est le site privilégié pour l'édification des rangées de résidences secondaires (plages de Bouznika, Skhirate, Moulay Bou Selham, et Mohammedia, etc..) car elle offre une vue panoramique et directe sur la plage et l'océan. Durcification du pied de la dune par les travaux de protection des maisons (Moulay Bou Selham, Skhirate), exploitation légale ou clandestine du sable pour la construction (pratiquement toutes les plages), et arasement d'une partie de la dune pour la création de lotissements (Sidi Bouzid, Mohammedia) sont autant d'actions accompagnant l'installation touristique. Elles se traduisent par l'appauvrissement en sable de la dune et interdisent les échanges de matériaux avec la plage. Celle-ci est de ce fait attaquée et subit une érosion inquiétante. Les exemples de plages en voie d'amaigrissement sont nombreux: plages de la baie de Tanger et des basses vallées du détroit, certains tronçons de la plage de Moulay Bou Selham et plage de Monica au Nord de Mohammedia. Comme partout ailleurs, les travaux de protection ayant été imaginés n'ont fait qu'aggraver la situation, l'attaque de la houle devenant plus forte (14).

La dune bordière souffre également du piétinement des usagers (visiteurs de la journée et campeurs) et de l'attaque des voitures. Partout, certains chemins empruntés par les piétons à travers la dune pour accéder aux plages sont privilégiés. Le littoral compris entre la plage d'El Haouzia et El Jadida, est longé d'une route côtière de 17 km de long traversant un bois de tamaris, aménagé par les Eaux et Forêts pour fixer des dunes très mobiles. Or cette route côtière est fréquentée aussi bien les week-end que durant les mois d'été par des groupes de citadins motorisés venant soit pour camper soit pour pique-niquer. Les automobilistes ne se contentent pas de laisser leurs véhicules au bord de la route côtière. Ils pénètrent le plus loin possible, circulant sur la dune et au milieu de la végétation créant de véritables pistes. Une fois la végétation détruite et les pluies et l'érosion éolienne aidant, les dunes ne tardent pas à reprendre leurs mouvements menaçant la route et les zones de cultures. Le même phénomène est observé entre Tanger et Asilah où les dunes très mobiles envahissent la route principale rendant parfois la circulation dangereuse.

Découpant le versant nord du Rif en une succession de côtes à falaises interrompues par quelques plaines exigües, le littoral méditerranéen comporte peu de dunes bordières. Mais ce littoral s'ouvre dans sa partie orientale sur la plaine

(14): Cf, *supra*, le cas de la plage de la baie de Tanger, Chapitre II de ce même Livre; le cas de la plage de Mohammedia est tout à fait analogue à celui de la baie de Tanger.



1



2

**PLANCHE XXIX.
ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT.**

Photos 1 et 2: signes des convoitises et de la pression que subit le littoral, des terrains incultes des versants méditerranéens sont cloturés avec du fil barbelé ou des murs en pierres sèches.



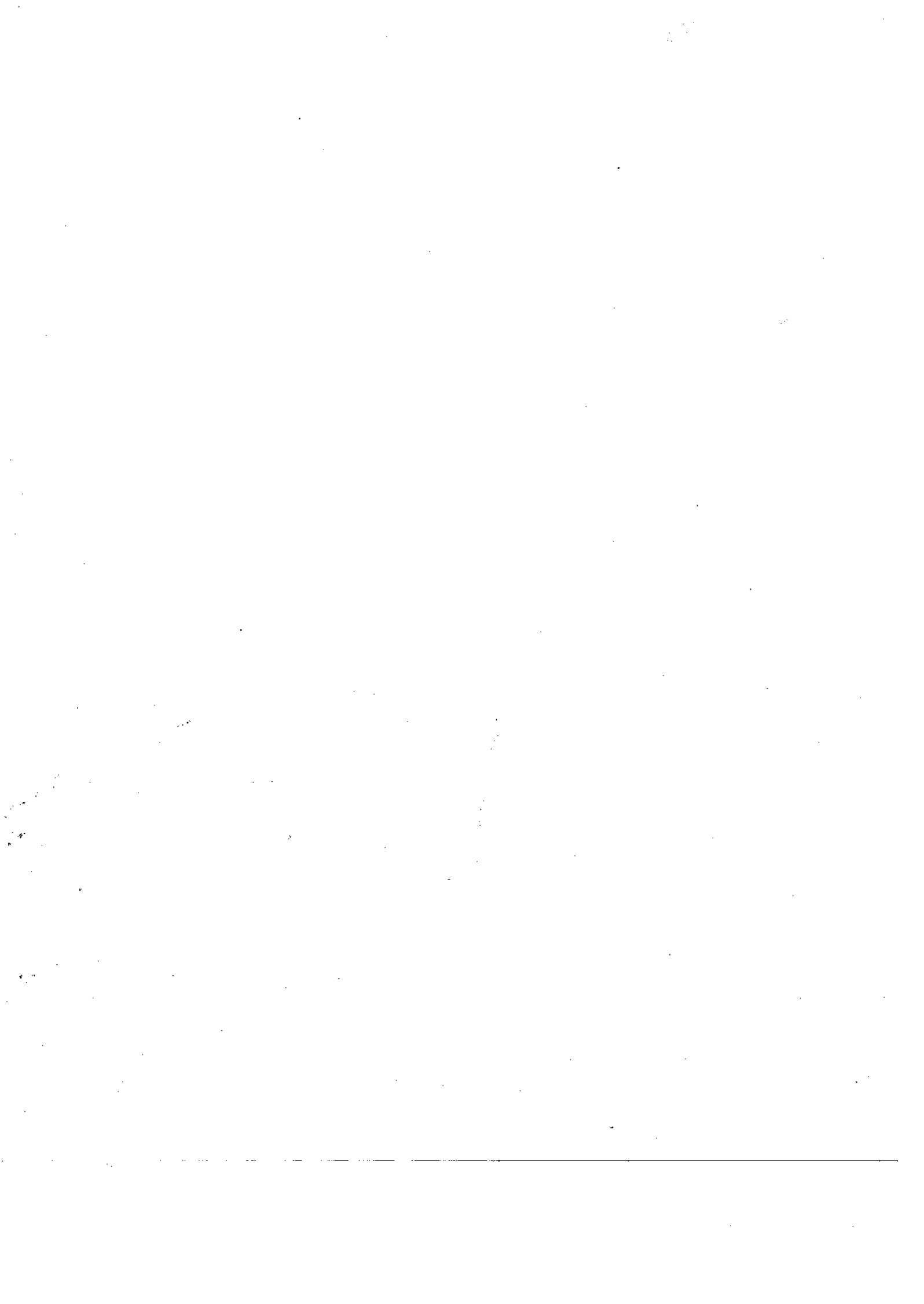
3

Photo 3: Le camping sauvage est une source de pollution: Oued Smir.

Photo 4: L'empiètement des centres et colonies de vacances sur les formations végétales destinées à fixer les dunes de la plage d'El Haouzia (Azemmour).



4



relativement large des Triffa où réapparaissent des dunes côtières récentes qui ont été étudiées par A. Laouina. Cet auteur présente cet alignement dunaire comme ayant bénéficié de la part de l'homme d'une amélioration de son peuplement végétal grâce à l'interdiction du parcours des troupeaux. Un matorral dense retient de ce fait les sables, constituant le seul paysage réellement forestier de la région (A. Laouina, 1986). Mais cet équilibre retrouvé, est aujourd'hui sérieusement menacé par l'extension de la station balnéaire de Saïdia. Défrichement de la forêt devant l'urbanisation côtière, piétinement des touristes, agressions des voitures affectent un substratum très fragile qui devient vulnérable face à l'érosion éolienne.

Nous pouvons ainsi multiplier les exemples des atteintes apportées par la fréquentation touristique nationale aux milieux côtiers. Ceci ne signifie pas que cette utilisation soit la seule à affecter le littoral ou qu'elle soit la plus virulente. Loin de là. Mais son danger vient de trois raisons:

L'utilisation des sites littoraux par le tourisme national ayant encore un caractère ponctuel et revêtant des formes d'occupation légères ou "douces", elle paraît peu menaçante. Le camping organisé ou sauvage est, en effet, une forme d'occupation temporaire ne modifiant pas le paysage de manière irréversible. Elle suscite de ce fait peu d'inquiétude. Mais nous avons essayé de le suggérer, ses effets destructeurs, s'ils ne sont pas voyants peuvent être insidieux.

La deuxième raison vient du fait que le tourisme populaire, non organisé et ne bénéficiant d'aucune structure d'accueil programmée d'avance, a tendance à se comporter de manière anarchique en se concentrant dans certains sites côtiers occupés spontanément. Cette situation est amenée à s'aggraver dans la mesure où plusieurs des sites les plus fréquentés par les catégories sociales démunies sont convoités, soit par les investisseurs du tourisme international, soit par les promoteurs producteurs de résidences secondaires pour le tourisme national aisé. Les estivants chassés de ces sites se concentrent dans les plages encore libres ou "émigrent" vers d'autres sites plus lointains. Les deux conséquences directes de cette tendance sont, d'une part l'augmentation des densités et partant de la charge humaine supportée par des sites recevant chaque été davantage de campeurs, et d'autre part la progression du front de l'occupation anarchique à d'autres zones littorales jusqu'ici épargnées.

La troisième raison concerne la demande émanant des touristes appartenant aux classes supérieures. Disposant de moyens financiers plus importants et de pouvoirs au niveau local parfois exorbitants, ils se lancent dans l'édification de résidences secondaires somptueuses, qui ont de préférence le "pied dans l'eau". Ils ignorent de ce fait les règles élémentaires de la sauvegarde du milieu. Le danger pouvant résulter des actions parfois inconscientes de ces notables, peut être illustré par ce résident de la plage d'El Harhoura qui a édifié une demeure spacieuse à proximité immédiate du rivage. Gêné par un lambeau de dune

consolidée qui lui cachait une partie de la vue sur la mer, il a résolu de le faire sauter à la dynamite !

CONCLUSION

De tout ce qui précède, il ressort que le tourisme national ne doit plus être considéré comme une activité secondaire n'ayant aucun impact sur les milieux d'accueil.

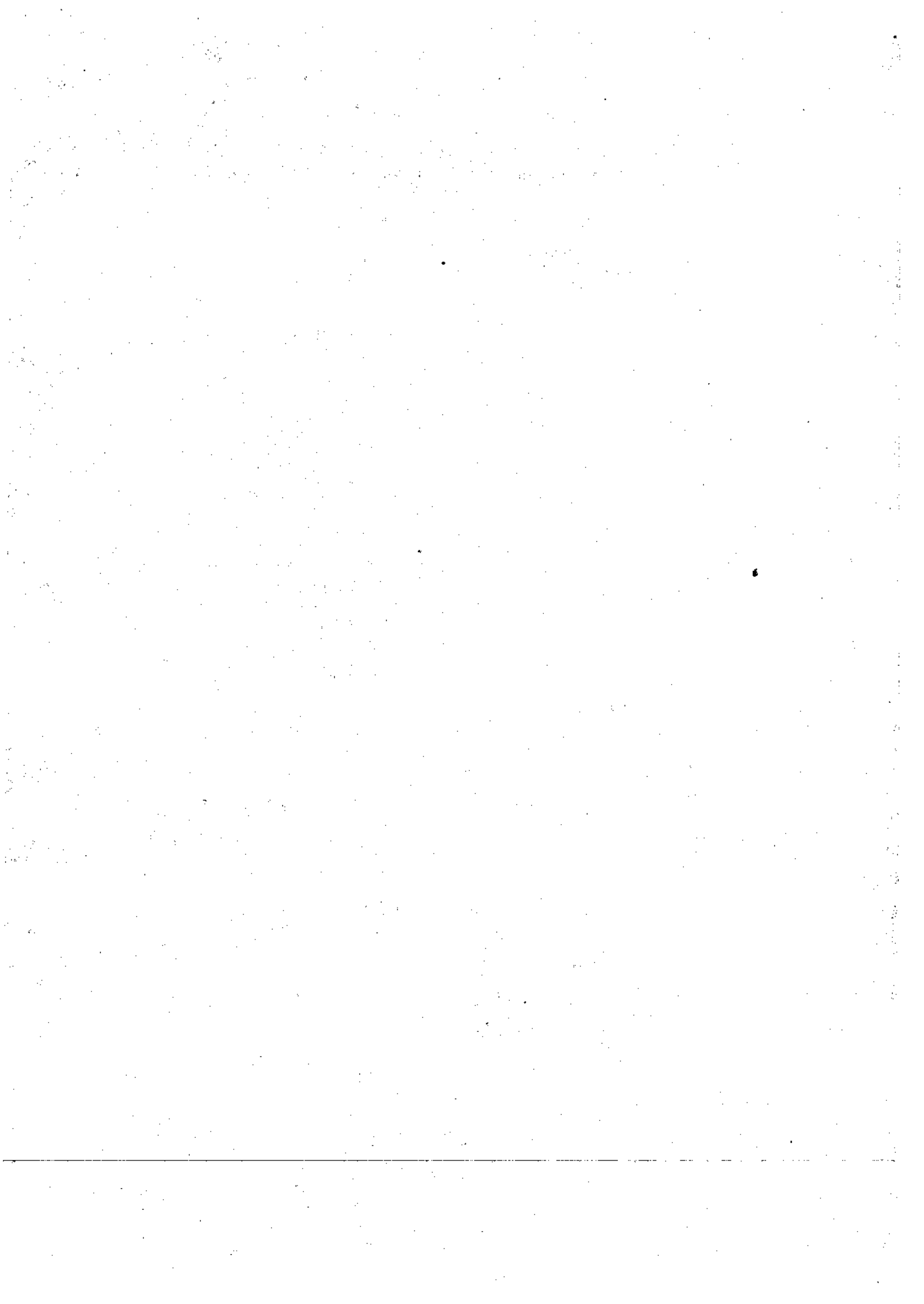
Sans avoir la même capacité du tourisme international à renflouer les caisses de l'Etat, les déplacements touristiques des nationaux à l'intérieur du pays, apportent un complément aux économies locales des régions de séjours. Nous n'avons pu cerner les retombées économiques dans toutes leurs dimensions à cause de la forte diffusion de ces apports d'une part et du manque d'indicateurs et de méthodes parfaites d'autre part. Mais, en nous appuyant sur les quelques indices que nous avons pu glaner (dépenses des touristes, activités de commerces et de services, recettes des collectivités locales), nous pensons que l'apport économique de la fonction balnéaire est fondamental pour des régions souvent marginales et en difficulté.

Cette conclusion n'est pas un plaidoyer pour le développement du tourisme national aux dépens du tourisme international. Ce dernier joue un rôle déterminant au niveau des finances nationales tout en ayant, comme d'autres activités économiques, des répercussions parfois négatives sur l'aménagement du territoire (déséquilibres régionaux) et sur les économies et les sociétés locales (destruction, conflits). De ce fait, si sur le plan socio-spatial, il arrive que les deux types de tourisms rentrent en conflit, sur le plan économique, ils peuvent se compléter harmonieusement.

Les compléments de ressources que le tourisme national génère, dans la plupart des cas, peuvent s'accompagner d'atteintes graves au milieu. Comparé aux rivages d'autres pays, le littoral marocain apparaît comme un espace encore sous-occupé. En effet, en dehors de quelques zones densément utilisées (Rabat-Casablanca, Tanger et ses environs, baie d'Agadir, littoral du Grand El Jadida, côte tétouanaise, etc.), le littoral marocain est encore vide. Mais les rythmes et les processus d'occupation de ce littoral (aussi bien par le tourisme national ou international que par d'autres activités) sont tels, qu'il est souhaitable que des mesures énergiques soient prises pour le protéger.

Concernant le tourisme national plus particulièrement, des actions relevant à la fois du domaine juridique et de celui de l'aménagement, complétées par un travail de sensibilisation, sont indispensables. Mais ces mesures relevant de la protection et de la sauvegarde du littoral, ~~aurent peu d'effets, si l'Etat et les~~ collectivités locales ne prennent pas d'initiatives pour répondre à la demande touristique des classes populaires, en aménageant des structures d'accueil, de

séjour et d'animation adaptées aux besoins et aux moyens de ces populations. Nous profiterons de la conclusion générale de ce travail pour faire quelques propositions dans ce sens.



CONCLUSION DU LIVRE TROIS

Bien que notre étude porte sur le tourisme national à l'échelle de tout le pays, nous avons tenu à consacrer la dernière partie à l'examen de cas précis. Il nous semble, en effet, fondamental pour toute étude géographique de s'appuyer, chaque fois qu'il est possible, sur des exemples locaux, même lorsqu'elle cette recherche emprunte une démarche thématique. Nous avons ainsi essayé de voir dans quelle mesure les caractéristiques sociales dégagées au niveau de la société marocaine en général se projetaient en quelques sorte spatialement. Autrement dit, les conclusions des deux Livres précédents nous ont permis de lire et d'interpréter l'organisation spatiale au niveau de la station ou du groupe de stations.

Nous avons déjà en introduction de ce Livre avancé quelques raisons justifiant notre choix de privilégier, dans cette analyse micro-spatiale, le cas du littoral. Les développements des chapitres précédents confirment davantage la justesse de ce choix. Outre le fait qu'ils drainent plus de la moitié des flux touristiques estivaux, les sites balnéaires accaparent également l'attention des producteurs de résidences secondaires et autres infrastructures d'accueil. Les densités y sont également les plus fortes et le tourisme "quantitativement visible". Il y est, de ce fait, plus facile à mesurer et à étudier.

En dernière analyse, le littoral apparaît comme un miroir réfléchissant les principales caractéristiques du tourisme marocain et partant les déséquilibres et tensions internes à la société. La typologie des différentes stations en trois groupes correspondant aux "plages des riches", aux "plages populaires" et aux "plages mêlées" traduit, tout d'abord, les grandes disparités marquant la société marocaine. Elle suggère, ensuite, l'idée d'une société où les rapports entre groupes sociaux sont sous-tendus par une concurrence effective pour le contrôle et l'appropriation des biens économiques et symboliques représentés ici par les sites balnéaires. Elle laisse supposer, enfin, une interprétation avant tout socio-culturelle de ces choix. Nous avons insisté, par exemple, sur les conditions naturelles peu favorables et l'absence d'équipements du littoral de Ksar Sghir ou de celui de la province de Chefchaouène. Pourtant ces sites réunissent chaque été une foule d'estivants issus de milieux qui ne sont pas toujours les plus démunis. Le centre d'intérêt recherché par les estivants, n'est plus, ici, le cadre naturel, mais plutôt la recherche d'un milieu socio-culturel dans lequel se reconnaissent

ces estivants: "L'adaptation de l'homme à l'espace est d'abord une adaptation de l'homme à la relation sociale" (R. Lecuyer, 1976).

Le littoral révèle aussi le poids des intérêts privés dans une économie libérale en situation de sous-développement. Puissance des différents acteurs du secteur privé, rôle de la spéculation, bonne volonté des collectivités locales doublée d'une incapacité -par manque de moyens financiers, juridiques et humains- à gérer un littoral fragile et menacé, sont les principales caractéristiques de cette situation. Le phénomène du tourisme national est, finalement, beaucoup plus qu'une simple activité secondaire et son étude un thème bien majeur.

CONCLUSION GENERALE

La recherche géographique au Maroc a été marquée ces dernières années par la multiplication des travaux se rapportant à une portion de l'espace (études monographiques ou études thématiques mais limitées à une ville, à un ensemble de villes ou à une région). Rares sont encore les recherches globales qui traitent d'un thème à l'échelle de tout le pays. L'intérêt de ce dernier type de recherches est certain. En voulant étudier les aspects géographiques du tourisme national au Maroc, nous avons cherché, avec plus ou moins de bonheur, à ^{nous} se placer au niveau macro-spatial pour embrasser le phénomène dans sa globalité et à l'échelle de tout le pays. En effet, le phénomène étant très différentiel d'une région à l'autre, cette première approche ne pouvait se limiter à une observation ponctuelle qui n'a pas valeur générale. Notre tentative visait plutôt à une compréhension du phénomène dans toute sa globalité, tentative cherchant à dégager quelques idées générales pouvant servir de grille d'analyse à des études ponctuelles ultérieures. Mais le risque de mener des raisonnements à une grande échelle, et de tomber dans des généralisations réductrices où manque la dimension géographique est grand. De ce fait, tout en préconisant une étude thématique menée à l'échelle nationale, nous avons évité de la réduire à une approche méthodologique et théorique appuyée sur des exemples généraux. Un va et vient constant a été volontairement maintenu entre l'exemple analytique particulier et une macrogéographie cherchant à replacer l'exemple dans son contexte général. Les exemples ponctuels ont été multipliés et les études de cas diversifiées. Arrivés au terme de ce travail, et en fonction des buts que nous nous sommes fixés, nous pouvons tirer quelques conclusions générales.

Nous essayerons dans ce qui suit de récapituler les diverses conclusions partielles, en confirmant certaines de nos hypothèses de départ. Pour souligner l'intérêt de l'étude du phénomène touristique en pays en voie de développement nous voulions, initialement, organiser cette conclusion en deux parties. la première devait tirer les enseignements se rapportant à la géographie du tourisme, alors que

la deuxième voulait dépasser l'étude particulière du tourisme pour souligner ce qui dans cette étude pouvait contribuer de façon plus large à l'étude des villes, des citadins et de la vie de relations en général. Mais l'imbrication entre les deux domaines est telle que les répétitions, dans ce cas, devenaient incontournables. Pour éviter cela, nous regroupons les principaux enseignements de cette recherche en cinq points principaux, sans perdre de vue notre but initial.

1) L'étude du tourisme en pays en voie de développement se doit d'intégrer désormais la dimension interne de ce tourisme.

En limitant le champ d'investigation de ce travail au seul tourisme national, nous avons cherché à éviter les thèmes quelques peu redondants de l'étude du tourisme dans les pays en voie de développement. Tournant le plus souvent autour du tourisme international ces thèmes replacent l'étude des flux touristiques et leurs projections spatiales dans le schéma général des relations Nord-Sud ou centre-périphérie. Mais le choix d'analyser en priorité le tourisme intérieur dans ce type de pays, partait aussi de la conviction que cette analyse pouvait contribuer à enrichir la problématique générale de la géographie du tourisme.

C'est ainsi que nous pouvons conclure avec certitude que le phénomène touristique ne doit plus être limité aux seuls sociétés industrielles. Ce fait de société existe également dans les pays technologiquement peu avancés et où la société ne présente pas toutes les caractéristiques d'une société de consommation. L'exemple du Maroc est, certes, difficilement généralisable, mais il présente suffisamment d'arguments pour refuter les idées plus ou moins admises déjà mentionnées en introduction. Les pratiques du tourisme et des loisirs ne s'y cantonnent pas dans les seuls groupes sociaux les plus favorisés qui bénéficient de revenus assez élevés permettant de couvrir régulièrement les frais de voyages et de séjours. La grande diversité sociale aussi bien parmi les candidats au départ qu'au sein des estivants observés sur les lieux de séjour nous a fortement frappé.

Les attitudes, les motivations, les comportements, les formes de séjours et les relations humaines qui sous-tendent et accompagnent les pratiques touristiques sont particulières à chaque société, et la société marocaine se démarque assez bien en matière de tourisme par rapport aux sociétés européennes. Les départs en vacances sont, au Maroc, moins massifs et ne touchent pas toutes les structures sociales. Mais lorsque nous dépassons la définition un peu étroite du tourisme moderne, en l'élargissant à toutes les activités découlant de la "récréation", à partir du moment où ces activités ont des relations avec l'espace, nous nous rendons compte que la société marocaine est également une société de loisirs et de tourisme.

Nous avons vu en Introduction Générale que les pays en voie de développement étaient placés, ipso facto, par les différentes études parmi les foyers touristiques périphériques des centres émetteurs que sont les pays riches. Or, en se basant sur tout ce qui précède, et en considérant toutes les autres

formes de tourisme qui y ont été dégagées à côté de la forme classique repérable dans les moyens d'hébergement de type commercial, nous pouvons placer le Maroc ailleurs que dans cet ensemble de pays récepteurs de tourisme international. Pour situer le Maroc dans une classification quelconque, nous pouvons ^{nous} inspirer de celle que L. Rognant propose pour les pays européens et qui distingue trois groupes de pays: les pays à système touristique endogène (tourisme national dominant), comme l'Allemagne Fédérale, les foyers à système touristique mixte (endogène et exogène) comme la France et l'Italie et les pays à système exogène (tourisme international dominant) comme l'Espagne et le Portugal (L. Rognant, 1981) (1). Le Maroc peut ainsi être facilement situé dans le deuxième groupe de pays à système touristique mixte. Il reçoit depuis la fin des années 1960 un important flux de touristes étrangers. Cette dimension exogène du système touristique marocain était, jusque là, le seul élément qui apparaissait au niveau des statistiques, des réalisations officielles, des retombées économiques et des études et recherches. Mais la dimension endogène, déjà présente avant l'arrivée massive du tourisme international, a pris de l'ampleur depuis le milieu de la décennie 1970. Cependant, phénomène "quantitativement" peu visible et aux effets économiques assez occultes, le tourisme des nationaux n'a jamais été reconnu comme élément important du modèle de vie de la société marocaine. Nous espérons avoir réussi à rendre ce phénomène un peu plus visible, malgré les difficultés de la définition et de la délimitation. Recevant chaque année autour de 2,5 millions de touristes non résidents, le Maroc voit circuler également chaque été quelques 3 millions de résidents d'après nos estimations. Il est certain qu'une différence de taille existe entre le Maroc et les autres pays appartenant au groupe à système touristique mixte: la dimension endogène se projette avant tout à l'intérieur des frontières puisque 10 % seulement des personnes (300 000 personnes environ) quittent le pays. C'est d'ailleurs la faiblesse de ce flux à destination de l'étranger qui a, dans un premier temps, attiré l'attention des chercheurs (G. Cazes, D. Dumas, M. Péré et J.M. Miossec, 1973). Les mouvements internes ont longtemps été occultés par l'arrivée des touristes étrangers. Aujourd'hui, si on ne se limite pas aux seules nuitées enregistrées dans les hôtels classés et à la seule dimension économique du phénomène, on peut soutenir que le mouvement touristique national dépasse de loin les arrivées des visiteurs étrangers.

Il est certes difficile de dépasser le cas du Maroc et de généraliser cette conclusion à tous les pays de culture arabo-musulmane ou à tous les Etats appartenant à l'ensemble du Tiers-Monde. La rareté, voire l'absence, d'étude particulières à ces différents pays ne le permet pas. Un rapport du Secrétariat Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme (2), daté de 1984, et relatif "à la mesure des voyages et du tourisme nationaux dans les pays non industrialisés",

(1): Datant de la fin des années 1970, cette classification doit être naturellement réajustée aujourd'hui, un pays comme l'Espagne émettant de plus en plus de flux touristiques nationaux aussi bien vers l'étranger que dans l'intérieur du pays.

(2): Option citée, cf: Introduction Générale.

fait le point sur la situation du tourisme intérieur dans ces pays. Il révèle l'importance des déplacements internes non liés au travail dans plusieurs pays et mentionne même des initiatives gouvernementales prises pour encourager et développer davantage ces mouvements. En Afrique noire, des pays comme la Zambie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Ghana se font remarquer par des actions allant dans ce sens. En Asie de l'Est et du Sud, les flux sont plus anciens et plus intenses et les données recueillies par des enquêtes officielles nous semblent trop élevées: le taux de départ serait de 78 % en Thaïlande et de 80 % aux Philippines et le volume du tourisme national en Inde serait neuf fois supérieur à celui du tourisme international se dirigeant vers ce pays. En Amérique Latine, enfin, des pays comme le Mexique ou le Brésil génèrent déjà une demande touristique nationale qui ressemble au modèle de celle des pays occidentaux.

Ces quelques statistiques globales ne permettent pas d'effectuer des comparaisons sérieuses, les niveaux de diffusion des pratiques touristiques étant probablement très variables d'un pays à l'autre. En effet, nous avons déjà vu qu'au sein des pays du Maghreb, la situation est très différentielle, le Maroc apparaissant comme un cas exceptionnel. Mais curieusement les dissemblances entre le Maroc d'une part et l'Algérie et la Tunisie d'autre part, ne semblent pas s'expliquer par les différences dans le niveau du développement économique: le Maroc, affichant les résultats globaux en matière de revenu par tête d'habitant les plus faibles, est celui où le tourisme se développe le plus. Nous pouvons donc conclure que la diffusion dans ces pays du tourisme en particulier et des loisirs en général n'est pas liée aux seules conditions économiques. Les habitudes héritées du passé et les aspects sociaux et culturels jouent un rôle fondamental dans cette diffusion.

Cette première conclusion nous pousse à croire qu'il est temps d'accorder à la dimension interne son importance dans toute étude consacrée au tourisme en général dans un pays en voie de développement.

2) L'approche socio-géographique présente un grand intérêt pour l'étude du tourisme dans les pays en voie de développement.

Le développement et la diffusion des pratiques touristiques n'obéissent pas dans les pays du Tiers-Monde, nous l'avons vu, aux seules explications économiques. Par ailleurs, l'approche basée sur l'opposition "tradition/modernité", fort critiquée ces dernières années et infirmée dans le présent travail (3), ne convient pas non plus à l'analyse du phénomène touristique au sein de ces pays. Tout le long de ce travail, nous avons opté pour une démarche accordant une importance aux interpénétrations des modèles culturels et aux oppositions socio-culturelles internes à la société marocaine. Les groupes sociaux définis et délimités

(3): Cf. Introduction Générale, les Chapitres III et IV du Livre I et les Chapitres I et II du Livre II.

touristiques assez différenciés. Un contenu culturel certain propre à chacun de ces groupes est mis en évidence par l'observation des attitudes et pratiques touristiques.

L'intérêt de cette démarche c'est qu'elle permet non seulement d'analyser et de comprendre le développement du tourisme et ses différentes formes mais elle fournit également des éléments de réponses plus ou moins satisfaisants pour la compréhension des projections spatiales de ce tourisme. Le choix des sites les plus fréquentés, le basculement des centres d'intérêt touristiques de l'intérieur vers le littoral, la diversité et les contrastes de la morphologie, des paysages et de la dynamique entre les stations et au sein de la même station, s'expliquent en grande partie par les dissemblances socio-culturelles des différents groupes sociaux et leurs comportements spécifiques.

Cette approche permet également d'éviter des schémas explicatifs plus ou moins simplistes. Le développement du tourisme au sein de la société marocaine est loin d'être une simple conduite de mimétisme de modèles exogènes. Il s'appuie sur un important héritage d'habitudes et de traditions tout à fait authentiques. Mais la spécificité d'ordre culturelle doit être fortement nuancée. Le modèle touristique marocain comporte également des pratiques qui ont un caractère universel et que l'on rencontre dans d'autres aires culturelles.

Pour dépasser le cadre parfois étroit de l'étude du tourisme, nous dirons que cette démarche présente un intérêt d'ordre général. L'analyse des entités socio-spatiales urbaines ou rurales, pourrait tirer profit de la compréhension préalable des comportements sociaux des différents groupes.

3) Cette problématique doit prendre en considération les relations réelles entre le tourisme national et le tourisme international.

L'objet principal de notre étude a été le tourisme national et de ce fait nous ne pouvions pas consacrer de longs développements au tourisme international. Mais ce dernier entre obligatoirement en contact avec le tourisme national. Les articulations nombreuses et réelles sont apparues tout au long de ce travail aussi bien en filigrane que de manière explicite.

Le tourisme international peut avoir tout d'abord un rôle d'entraînement. Il diffuse des habitudes et des pratiques touristiques exogènes tout en incitant parfois des groupes et individus au départ en voyage touristique. Mais, nous l'avons vu, son influence la plus voyante et la plus géographique se trouve ailleurs. C'est, nous semble-t-il, son rôle à lancer, promouvoir et valoriser de manière indirecte certaines destinations auprès des touristes nationaux qui a le plus de conséquences sur le plan géographique. Le succès sur le plan interne de villes ou stations comme Marrakech, Agadir, Al Hoceïma et même Tanger, doit beaucoup à l'audience internationale de ces destinations. La mise en place d'une infrastructure d'accueil homologuée destinée initialement à répondre à la demande

internationale invite aussi la clientèle marocaine à se diriger vers les lieux ayant reçu ces infrastructures. Ailleurs, la fréquentation de certains sites, non équipés, par de jeunes touristes européens itinérants, pratiquant le camping, attire également les jeunes marocains étudiants, lycéens ou autres.

Examinées en termes de conflit ou de complémentarité, les relations tourisme national/tourisme international se révèlent de nature assez complexe.

L'un des effets les plus sensibles du tourisme international sur les espaces qu'il fréquente massivement, est l'augmentation du coût de la vie. Il peut, de ce fait, avoir comme conséquence directe l'élimination des catégories sociales moyennes et démunies des destinations qu'il investit le plus. Mais en même temps, la fréquentation privilégiée d'une station par le tourisme international, peut valoriser celle-ci aux yeux des catégories sociales supérieures du pays d'accueil. Nous avons vu, en effet, comment les ménages des classes supérieures de la ville de Marrakech ont progressivement abandonné El Jadida, destination classique de cette ville, au profit d'Agadir, principal pôle marocain du tourisme international.

Le lancement d'une station touristique moderne destinée au tourisme international se fait parfois au détriment des estivants marocains qui fréquentent le plus souvent en campeurs, des sites vierges encore disponibles. Ces sites découverts par les jeunes, les T.M.E., les classes moyennes et les groupes transitionnels, une fois convoités par les aménageurs ou les investisseurs doivent être abandonnés par les premiers utilisateurs. Le tourisme international apparaît dans ces cas comme un redoutable concurrent du tourisme national. Mais il arrive aussi que des structures d'accueil, programmées pour répondre aux besoins des visiteurs étrangers soient récupérées par les estivants nationaux. Plus encore, ces installations initiales servent de points d'appui à l'urbanisation dont profite essentiellement la clientèle interne.

La complémentarité entre les deux tourisms apparaît surtout au niveau de la saisonnalité. Les départs des Marocains étant concentrés en été, ils rentrent peu en conflit avec les arrivées des visiteurs étrangers. Ces derniers ont tendance à étaler leurs séjours au cours de toute l'année, les pointes printanières devenant de plus en plus marquées. Les hôteliers ont d'ailleurs saisi l'intérêt de cette distorsion temporelle entre les deux tourisms, pour mener des campagnes, certes encore timides, auprès de la clientèle interne. C'est ainsi que des prix et des formules de séjours familiaux de basse saison sont proposés à Agadir, en été, et dans le Nord en hiver et au printemps.

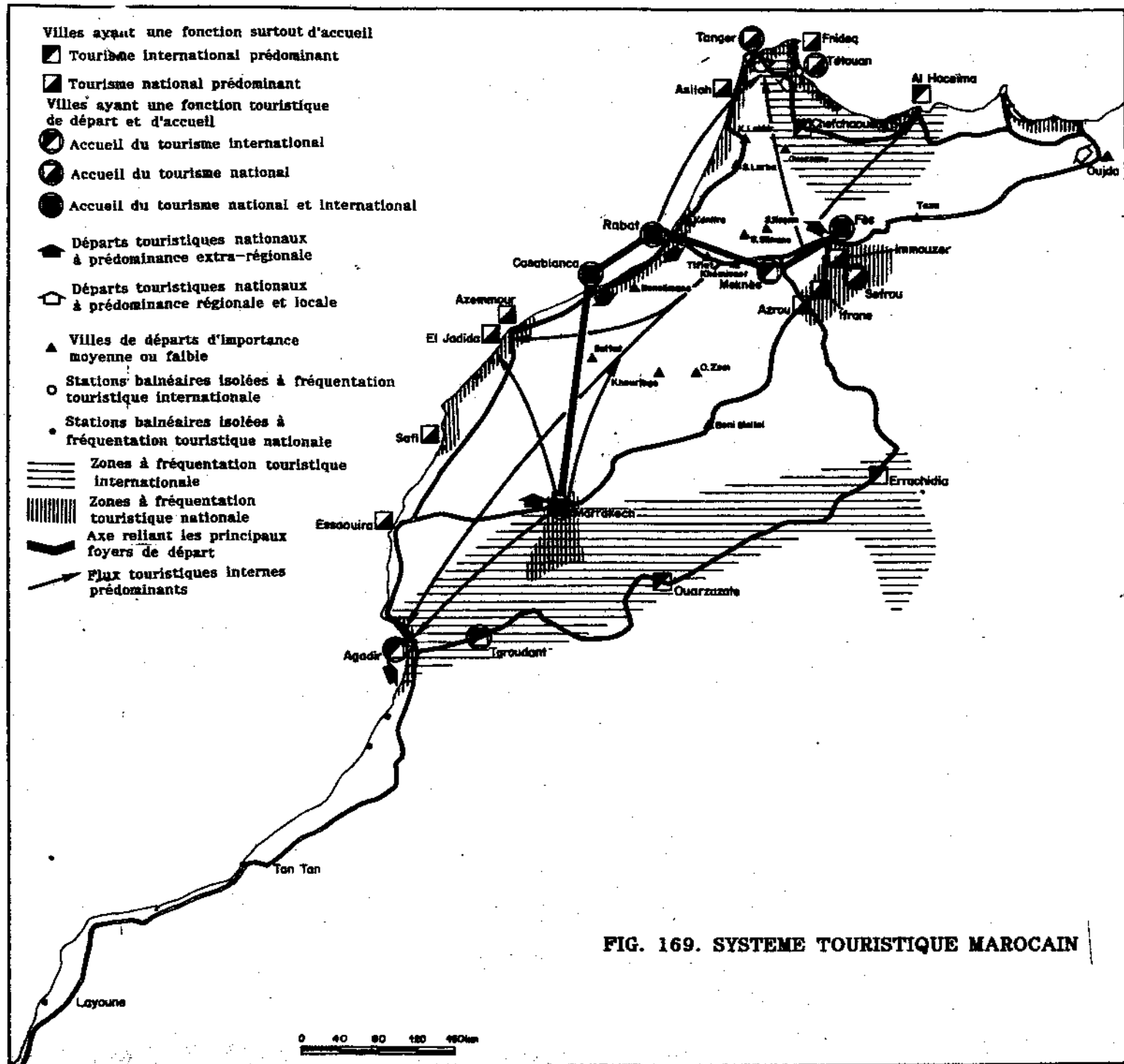
Nous nous limitons, ici, à quelques conséquences d'ordre spatial et commercial qui se dégagent de notre étude, mais les relations entre les deux tourisms peuvent être riches en implications sociales et culturelles. Des recherches sociologiques ou pluridisciplinaires aboutiraient sûrement à d'intéressants résultats aidant à la compréhension de l'évolution des sociétés réceptrices du tourisme international.

Il y a dix ans, nous avons mené une première analyse des espaces touristiques marocains, en ne prenant en compte que le seul tourisme international. A la fois parcourus par un tourisme itinérant et occupés par un tourisme sédentaire, les espaces touristiques se révélaient alors bien marqués par une forte concentration des lieux de séjours touristiques et le schéma était, en dernière analyse, assez simple.

Cette conclusion serait encore plus valable aujourd'hui, si nous ne considérons que le tourisme international. Mais la prise en compte de l'élément endogène du système touristique marocain rend les conclusions beaucoup plus complexes et beaucoup plus riches.

Le système touristique marocain se compose tout d'abord des principaux foyers de départ des touristes nationaux constitués par les villes de Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Tanger, Tétouan Oujda et Agadir et de foyers secondaires que représentent une série de villes moyennes (figure 169). Mais à l'exception d'Oujda, les grandes villes sont à la fois des villes de départ et des villes d'accueil. La fonction d'accueil concerne des touristes étrangers et des touristes marocains. Pour les premiers, la ville peut être le but du séjour (Agadir), comme elle peut jouer le rôle d'étape (Marrakech, Rabat, Fès, Tanger) ou de pôle de redistribution des flux (Tanger, Casablanca). Pour les seconds, elle est le plus souvent le lieu du séjour principal grâce à un centre d'intérêt particulier (tourisme balnéaire à Tanger et Agadir), ou à une audience liée à la ville dans son ensemble (attrait de la grande ville à Casablanca, Rabat, Marrakech). Mais dans tous les cas et sauf pour les classes supérieures -qui peuvent vivre un séjour selon le même modèle que celui des touristes étrangers-, la pratique de la ville par les deux tourisms est différente aussi bien au niveau des motivations et des attitudes que des lieux visités et des modes d'hébergement. A Agadir c'est l'élément étranger qui prédomine alors que dans les autres cités un équilibre s'établit entre les deux éléments.

Le deuxième élément du système est constitué des itinéraires parcourus par les flux quittant ces villes ou y convergeant. Les directions suivies par les nationaux qui se rendent aux points fixes de leurs séjours et ceux empruntés par les touristes étrangers qui rejoignent les stations des séjours sédentaires ou effectuent leurs circuits itinérants, se superposent ou s'entrecroisent. Deux principales directions opposées prédominent dans les flux internes. Elles partent vers le Nord et le Sud, de part et d'autre de l'axe Casablanca, Rabat, Fès, principal réservoir des touristes marocains. Plus au Sud, d'autres flux rayonnent à partir de Marrakech en circulant vers différentes directions. Recoupant ces directions majeures, empruntées avant tout pendant la saison estivale, les itinéraires parcourus par les flux du tourisme international sont plutôt circulaires. Prenant leurs départs à partir des principales villes de séjour, ou d'accès au pays (Agadir, Marrakech, Tanger, Casablanca) les circuits joignent les villes impériales



et le Sud intérieur, et "s'aventurent" rarement en dehors des parcours les plus commercialisés.

La multitude des points d'arrivées des deux flux (le national et l'international) représentent le troisième élément de ce système touristique. Outre les grandes villes déjà mentionnées comme points d'émission et de réception et qui concentrent dans la plupart des cas les deux tourisms, nous relevons plusieurs autres destinations. C'est ainsi que des villes petites et moyennes et des stations isolées des organismes urbains, voient arriver principalement des visiteurs marocains. Parmi les villes petites et moyennes d'une part, et les sites balnéaires équipés et isolés d'autre part, les stations du Nord (côte méditerranéenne, Al Hoceïma) et les villes du Sud intérieur (Ouarzazate, Errachidia et les "chefs-lieux" des oasis du Dra) sont les seules destinations qui reçoivent des flux constitués en majorité d'étrangers. Partout ailleurs, la prédominance des touristes marocains est la règle. Ainsi dès que nous intégrons à l'étude du tourisme au Maroc, sa dimension interne, ce tourisme, considéré en tant qu'activité marquant l'espace, n'est plus réduit à quelques pôles concentrant l'essentiel des flux et des retombées. Il aligne des stations et des sites plus ou moins équipés le long de tout le littoral compris entre Layoune au Sud et Saïdia au Nord-Est et se diffuse avec ses projections spatiales à l'intérieur du pays (figure 169).

Les rôles des groupes sociaux au niveau de la demande et ceux des différents acteurs et producteurs d'infrastructures touristiques (investisseurs privés, Etat et collectivités locales) au niveau de l'offre, en se combinant aux multiples interactions entre le tourisme national et le tourisme international, se matérialisent dans l'espace par différentes manifestations.

4) Le tourisme national contribue aux côtés des autres activités à l'organisation de l'espace.

La conclusion du Chapitre III du Livre II a confirmé l'une de nos hypothèses de départ. Celle-ci soutenait que le tourisme national, bien que phénomène éphémère et encore quantitativement limité, participe avec d'autres activités à l'organisation de l'espace. Les grandes villes, principaux foyers émetteurs de flux touristiques internes, organisent de véritables espaces-mouvements qui leurs sont propres. Rapprochés aux autres espaces de rayonnement, les aires de plaisance des villes apparaissent plus éclatées, plus vastes et moins massives; elles se chevauchent les unes les autres et se dédoublent en fonction de l'origine sociale des estivants. Par le biais des déplacements de tourisme et de loisirs, la ville intègre des régions et des campagnes, parfois jusque là marginalisées, à son économie de marché. La vie de relation entre la grande ville -puissant centre émetteur mais aussi fort pôle d'attraction- d'une part, et les régions polarisées sur le plan touristique d'autre part, s'intensifie et se resserre grâce à ces échanges de biens et de personnes. L'étude des zones de rayonnement touristique apporte donc un précieux complément à la compréhension de l'organisation de l'espace en général.

La primauté donnée aux destinations littorales débouche également sur une autre conséquence qui se situe aussi à l'échelle macro-spatiale. Ces préférences des séjours au bord de la mer peuvent correspondre à des comportements spécifiques dont elles sont déduites; elles peuvent traduire également des regroupements par affinités, signes d'une appartenance collective, ou reposer sur la notion de besoin qui est le produit d'une structure sociale donnée; elles peuvent, enfin, s'expliquer par *"le rôle et la fonction des loisirs dans une société où les rapports entre les groupes sont l'expression de la concurrence pour le contrôle et l'appropriation des biens économiques et symboliques"* dont l'espace littoral (C. Poincot, 1982). C'est là un intéressant débat, mais qui relève beaucoup plus des préoccupations du sociologue que de celles du géographe. Mais le tropisme balnéaire, quel que soit ses origines, participe aux déséquilibres régionaux commencés avec la pénétration européenne au début du siècle et accélérées au cours des trois dernières décennies. Nous visons la concentration de plus en plus poussée des moyens de production et des forces vives du pays sur la façade littorale au détriment de l'intérieur qui se vide de sa substance. Avec la tendance des Marocains à fréquenter avant tout les rivages marins et tout ce qui s'en suit comme retombées économiques et effets de l'urbanisation, le tourisme marocain collabore à ce processus général.

Sur le plan micro-spatial les retombées ne sont pas moindres. Le processus d'urbanisation dû au tourisme a été longement décrit dans ce travail. Intervenant le plus souvent en dehors des périmètres urbains et sur des sites éloignés des grandes villes, cette urbanisation est difficile à contrôler. Elle est en outre le fait d'agents disposant d'importants moyens financiers et de pouvoirs au niveau locale; elle est, de ce fait, rapide et efficace.

Les retombées financières et économiques ne doivent pas être sous-estimées et elles apportent parfois d'importants compléments de ressources. Ces retombées sont probablement d'un volume plus faible que celles du tourisme international, mais elles ont l'avantage de se diffuser et de rester dans le milieu d'accueil.

Les impacts d'ordre environnemental peuvent être, par contre, assez désastreux. N'ayant pas la compétence nécessaire, nous n'avons pu mesurer avec méthode les différentes atteintes du tourisme national aux milieux littoraux. Mais nous avons jugé utile de finir notre étude en attirant l'attention sur les conséquences, parfois graves, de l'occupation dense et anarchique du rivage. Terminer notre analyse par ce cri d'alarme, c'est donner à notre travail une finalité quelque peu opérationnelle. C'est aussi souligner l'intérêt qu'il y a à multiplier les études de détail se rapportant au tourisme national. Celles-ci, aboutissent souvent à des conclusions qui dépassent le cadre étroit du secteur touristique pour avoir une portée plus générale.

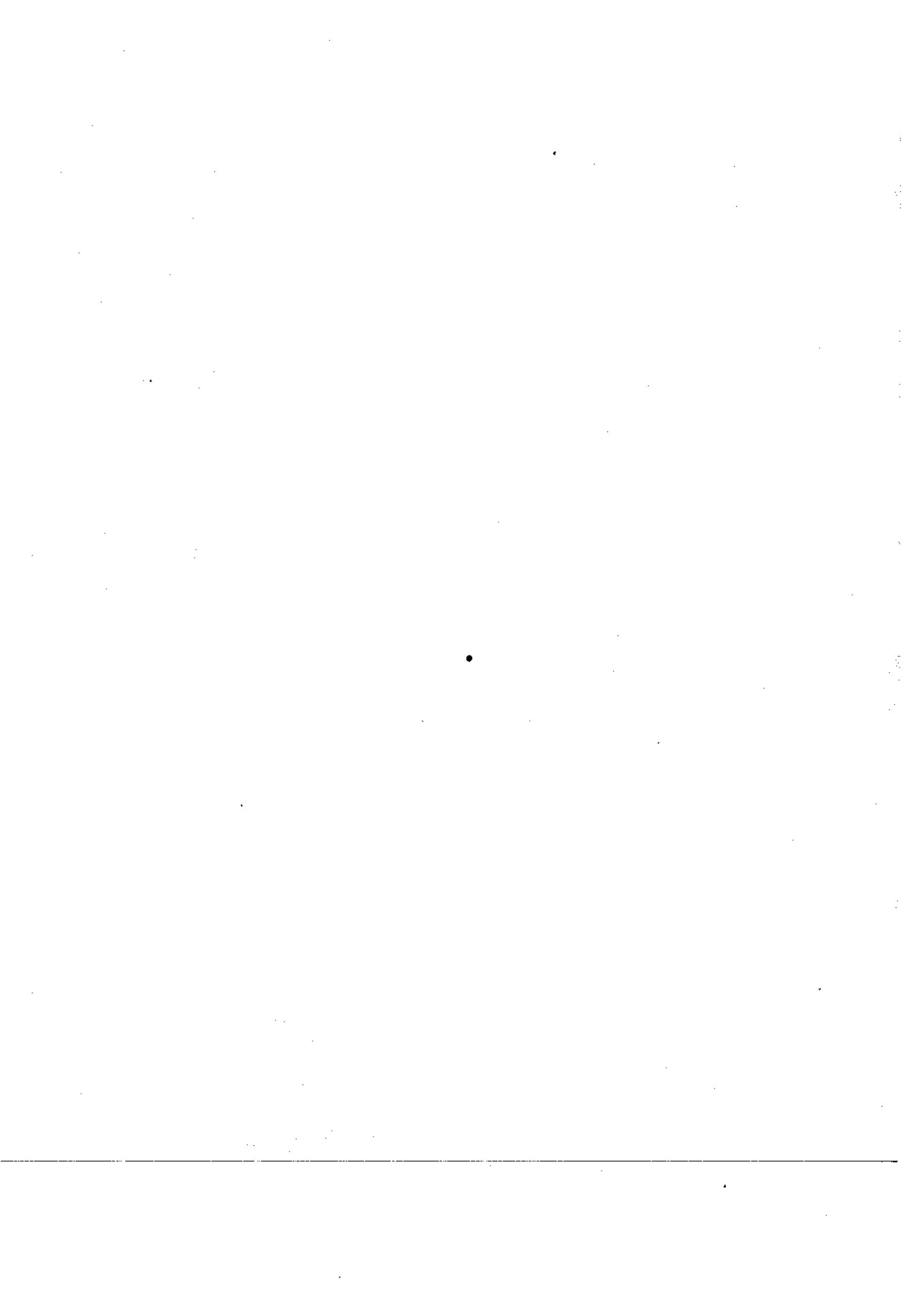
5) Perspectives d'avenir

Arrivés au terme de cette étude, nous ne pouvons résister au désir de terminer par quelques suggestions. Les mutations socio-économiques aidant, il est certain que le développement du tourisme national marocain ira en augmentant dans les années à venir. Les perspectives de l'unité maghrébine, ajouteront aux flux nationaux et aux arrivées internationales, des mouvements régionaux. La situation décrite dans l'Oriental, par exemple, sera profondément modifiée par l'arrivée massive de touristes algériens. Bien que n'ayant aucune donnée sur ce tourisme voisin, il est fort probable que ses caractéristiques rejoignent celles du tourisme marocain. Ceci amplifiera davantage les flux touristiques internes. De ce fait, il nous semble que la politique officielle en matière de tourisme ne doit pas se limiter à répondre au seul tourisme international d'origine européenne.

Des mesures d'urgence doivent être prise les années à venir pour créer des structures d'accueil adaptées aux besoins spécifiques de cette clientèle. Les collectivités locales, nous semblent devoir jouer un rôle fondamental dans cette réponse à la demande en espaces touristiques. Une aide spécifique en moyens financiers, mais surtout humains, doit être réservée aux communes ayant une façade maritime ou un centre d'intérêt touristique qui attire les populations environnantes. Cette aide serait destinée à faciliter la gestion touristique des sites les plus fréquentés. Nous avons vu que l'occupation anarchique du littoral, en particulier, venait du fait que les structures d'accueil destinées aux ménages issus des classes moyennes et populaires étaient quasi-inexistantes. Des aménagements spécifiques légers, aussi bien sous forme de campings à l'équipement correct que sous forme d'unités hôtelières de petites tailles sont à la portée des moyens financiers et techniques des collectivités locales et d'accès facile pour les ménages de touristes aux revenus moyens. L'aménagement d'un terrain de camping n'entraîne pas une modification irréversible du paysage car il prévoit peu de bâtiments en dur. Il ne risque pas de porter atteinte à l'environnement local, à condition qu'il soit correctement géré au niveau de l'évacuation des eaux usées et du ramassage des ordures et qu'il comporte un minimum d'équipements. Les unités hôtelières de petites tailles peuvent être utilisées conjointement par les touristes nationaux, ceux originaires des pays voisins et même par une frange des touristes européens. Ne nécessitant pas la mobilisation d'importants capitaux étrangers à la région, ces équipements peuvent être pris en charge par les collectivités locales dont certaines ont déjà pris des initiatives dans ce sens. C'est un point capital en matière d'aménagement du territoire que de permettre aux collectivités locales la maîtrise de l'aménagement régional au niveau des investissements.

Parallèlement à ces mesures d'aménagements touristiques doux, des actions de protection du littoral sont à mener à différentes échelles. Au niveau de l'ensemble du littoral, il est urgent que des zones "réservées" soient constituées surtout dans les régions les plus demandées et à proximité des grandes agglomérations. Nous pensons, par exemple, que le moment est venu d'arrêter le mouvement de constructions sur le littoral au Sud de Rabat, afin de soustraire tous les espaces,

non encore occupés, à l'urbanisation littorale rampante. Des sites ouverts au public comportant des reboisements, des parcs et des formes légères d'hébergement peuvent y être aménagés. Des études spécifiques pluridisciplinaires peuvent aboutir à l'établissement d'un Plan Directeur de l'Aménagement du Littoral contenant des propositions d'interventions à différentes échelles. Un droit du littoral est à mettre au point. Celui-ci doit être spécifique à ce milieu naturel et distinguer nettement la protection spécifique de l'environnement des côtes de l'environnement en général.



BIBLIOGRAPHIE

- ADAM (A.) 1956 - Naissance et développement d'une classe moyenne au Maroc, B.E.S.M., n° 53 - 54.
- ADAM (A.) 1968 - Histoire de Casablanca, des origines à 1914, Publ. de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Aix-en-Provence.
- ADAM (A.) 1970 - Les classes urbaines sociales au Maroc, Revue de l'Occident Musulman Méditerranéen n° spécial.
- ADAM (A.) 1972 - Casablanca. Essai sur les transformations de la société marocaine au contact de l'Occident. C.N.R.S., 2 Tomes.
- ADELMAN et MORIS 1971 - An anatomy of income distribution in developing countries, Northwestern University Press.
- AMEUR (M.) et NACIRI (M.) 1985 - L'urbanisation clandestine au Maroc: un champ d'action pour les classes moyennes. Revue Tiers Monde, T.XXVI, n°. 101, Janvier-Mars, pp. 79 - 92.
- BANQUE MONDIALE 1979 - Indicateurs sociaux, Rapport de base sur l'économie marocaine.
- BARBAZA (Y) 1966 - Le paysage humain de la Costa Brava, A. Colin, Paris.
- BARETJE (R.) et DEFERT (P.) 1972 - Aspects économiques du tourisme Ed. Berget Lavrault, Paris.
- BATTELLE 1977 - Prospective Study of Tourism in the Mediterranean Basin, 3 Vol. Genève.
- BEGUIN (M.) 1974 - L'organisation de l'espace au Maroc, Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer.
- BELAL (A.) 1980 - Développement et facteurs non économiques, SMER, Rabat, 1980.
- BELFQUIH (M) 1978 - L'espace péri-urbain d'une capitale: la région au Sud-Ouest de Rabat, E.R.A 706 CNRS - Université de Tours, Fascicule 2.
- BELFQUIH (M.) et FADLOULLAH (A) 1986 - Mécanismes et formes de croissance urbaine au Maroc. Cas de l'agglomération de Rabat-Salé. Ed. Librairie El Maarif, 3 volumes.

- BENDER (R.) 1977 - Freizeitorientierter Kulturlandschaftswandel an der türkisch-thrakischen Schwarzmeerküste, *Mannheimer Berichte*, 14, Mannheim, pp 403-407
- BERRIANE (M.) 1978 - Un type d'espace touristique marocain: le littoral méditerranéen. *Revue de Géographie du Maroc* n° 2, Nouvelle Série, pp. 5 - 27.
- BERRIANE (M.) 1980a - L'espace touristique marocain, ERA 706, Urbanisation au Maghreb, C.N.R.S, Université de Tours.
- BERRIANE (M.) 1980b - Quelques données sur le tourisme intérieur à travers le relevé des nuitées hôtelières, *Revue de Géographie du Maroc* n° 4, Nouvelle Série, pp 77-83, Rabat.
- BERRIANE (M.) 1986a - Le tourisme et la petite et moyenne ville au Maroc, in *La petite et moyenne ville dans le Monde Arabe*, URBAMA, Fascicule de Recherche n° 16.
- BERRIANE (M.) 1986b - Tourisme et environnement dans la Baie de Tanger (Maroc), in *Contemporary Ecological-geographical problems of the mediterranean*, Palma de Mallorca, pp. 61 - 68.
- BERRIANE (M.) 1987 - Entwicklung und Charakteristik des deutschen Tourismus in Marokko. Arbeitsmaterialien zur Raumordnung und Raumplanung, 10 Jahre Wirtschaftsgeographie, Regionalforschung und Regionalpolitik an der Universität Bayreuth 1977-1987, Bayreuth 1987, pp 269-283.
- BERRIANE (M.) 1988a - Entwicklung und Struktur des Binnentourismus in Marokko, in *Fremdenverkehr und Binnenerholung in islamischen Ländern*, Berichte und Materialien, Institut für Tourismus, Freie Universität Berlin, pp. 59 - 91, 14 cartes.
- BERRIANE (M.) 1988b - La société marocaine et les loisirs, *Grande Encyclopedie du Maroc*, Volume Sports et Loisirs, pp. 119 - 129
- BERRIANE (M.) 1988c - Une nouvelle fonction du centre-ville moderne marocain: Loisirs et convivialité, in *Elément sur les Centres-Villes dans le Monde Arabe*, URBAMA, 19, 1988.
- BERRIANE (M.) 1989 - Öffentliche Investitionen und Stadtentwicklung. Das Beispiel der Stadt Mohammedia (Marokko), *Würzburger Geographische Arbeiten* 70, Würzburg, 3 tableaux, 5 cartes, pp. 227-246.
- BERRIANE (M.) (sous presse) - Agadir: Pôle du tourisme international au Maroc. Actes du Colloque sur le Grand Agadir, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Agadir.

BERRIANE (M.) (sous presse) - Les migrations de vacances des citadins marocains: Un nouveau thème de recherche (version anglaise), *in Tourism Recreation Research* ed. Dr. Tej Vir Singh et Prof. Dr. W. Ritter.

BERRIANE (M) (sous presse) - Fremdenverkehr und Freizeitverhalten in Tunesien und Marokko. *Geographische Rundschau*, Braunschweig, Westermann (1990).

BERRIANE (M) (sous presse) - Tourisme intérieur et migration de loisirs: acculturation ou évolution interne? *Actes du Colloque de Passau (RFA): Le Maroc, espace et société.*

BERTIN (J.) 1977 - La graphique et le traitement graphique de l'information. *Nouvelle Bibliothèque Scientifique Flammarion.*

BIERWIERTH (J.) 1981 - Tourismus als faktor der Akkulturation in Tunisien, pp 139-158 *in Freizeit und Erholung als Probleme der Vergleichenden Kulturgeographie.* E. Grötzbach (Hrsg.), Eichstätt.

BILLON (A.) 1968 - L'économie de Tanger et ses problèmes, Mémoire de DES en Géographie, Université de Paris.

BISSON (J.) et SIGNOLES (P.) 1985 - Nations et régions: vers une nouvelle structuration de l'espace au Maghreb, *in Troin (J.F.) (sous la direction de), Armand Collin, Collection U., pp 294 - 323.*

BRIGNON (J.) et al 1967 - Histoire du Maroc, Librairie Nationale, Casablanca.

BONNEFOUS (M.) 1953 - Les transports routiers de voyageurs dans la région de Casablanca, B.E.S.M., n° 43.

BONNEMAISON (J.) 1981 - Voyage autour du territoire, *Espace Géographique*, n° 4, pp 249 - 262

BORDARIER (M.) 1966 - Le tourisme dans l'île de Ré, *Revue Norois* n° 5.

BOUHDIRA (A) 1976 - Impact du tourisme sur les valeurs et croyances traditionnelles en Tunisie (ronéotypé) UNESCO - BIRD.

BOUDAHRAIN (A) 1984 - Droit social marocain, Sochepress Université, Casablanca.

BOUKRAA (R.) 1984 - Urbanisation et comportement politique. Solidarité communautaire et solidarité de classe: le cas des élections municipales de Hammamet (1980). *Cahiers de Tunisie*, T. 32, n° 129 - 130, pp. 101-108.

- BOULIFA (A.) 1986 - Mutations et organisations d'un espace péri-urbain: Le Fahs de Tanger et ses bordures (le Tangérois). Etudes Méditerranéennes, Fascicule 10, Potiers.
- BOUSNINA (M.), MIOSSEC (J.M.) et PICHERAL (H.) 1981 - Réflexions rapides sur quelques rapports entre culture et espace géographique. L'Espace Géographique, n° 4, pp. 275 - 280.
- BOUSSER (M) 1934 - Le problème des transports au Maroc, Recueils Sirey.
- BROWN (K.) 1976 - People of Salé: Tradition and Change in Moroccan City 1830 - 1930, Manchester University Press.
- CAZES (G.), DUMAS (D.), PERE (M.) et MIOSSEC (JM) 1973 - Tourisme et sous-développement: réflexions à propos des concepts et des méthodes, Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie 3-4, pp. 405 - 414.
- CAZES (G.) 1983 - Le tourisme international dans le Tiers-Monde. La problématique géographique. Thèse pour le Doctorat -ès-Lettres, Université de Bordeaux III, ronéotypées.
- CAZES (G.) 1987 - La géographie du tourisme: réflexion sur les objectifs et les pratiques en France. Annales de Géographie n° 537 Sept.-Oct., pp 595 - 600.
- CEJCH (L.) 1964 - Européens et Marocains 1930 - 1956. Sociologie d'une décolonisation, Bruger 1964, Cahiers de Bruges 13.
- CHABANI (A.) 1985 - Confrontation de la culture moderne et de la culture traditionnelle dans les loisirs des fonctionnaires dans un milieu urbain marocain: Ville de Rabat, Thèse de Troisième cycle en Sciences de l'Education, Paris V.
- CHADEFAUD (M.) 1971 - Méthode d'analyse d'un flux touristique au niveau local et régional, Centre des Hautes Etudes Touristiques, Aix-en-Provence.
- CHADEFAUD (M.) et DALLA ROSA (G.) 1973 - Contribution à l'analyse de la clientèle des stations de ski des Pyrénées Occidentales, Centre d'Etudes du Tourisme, Université d'Aix-Marseille.
- CHADEFAUD (M.) 1988 - Aux origines du tourisme dans les pays de l'Adour, Université de Pau.
- CHAKIR (R.) 1985 - El Jadida, Croissance urbaine et espace régional. Etude géographique, Thèse de Troisième cycle, Université de Tours.
- CLAVAL (P.) 1980 - Eléments de géographie humaine, Editions Guenin, Librairies techniques (deuxième édition).

CLAVAL (P.) 1980 - Principes de Géographie sociale, Edition Guenin, Librairies techniques, Paris.

COINDREAU (R.) et PENZ (CH.) 1949 - Le Maroc, Paris.

CRAPANZANO (V.) 1973 - The Hamadsha, a study in moroccan ethno- psychiatry, Berkley, University of California Press.

CRAPANZANO (V.) 1980 - Tuhami: Portrait of Moroccan, Chicago, University of Chicago Press.

C.R.E.S.M: 1980 - les classes moyennes au Maghreb, Les Cahiers du C.R.E.S.M, n° 11, Edition du C.N.R.S, Paris.

CRIBIER (F.) 1960 - Les vacances des Lycéens de Bois, Colombes Information géographique n° 1.

CRIBIER (F.) 1961 - Variations de population et variations de consommation de farine en France pendant l'été. Bulletin de l'Association de Géographes français, pp. 170 - 186.

CRIBIER (F.) et DIALLO (Y.) 1966 - Les fluctuations saisonnières et hebdomadaires de la population de Paris, Document ronéotypé.

CRIBIER (F.) 1969 - La grande migration d'été des citadins en France. Mémoires et Documents, Ed. C.N.R.S.

CZAPECK (F.M.) 1981 - Sozialgeographische Untersuchungen zum Binnenerholungsverkehr in der Türkei, am Beispiel der türkischen Schwarzmeerküste. Dissertation, Fakultät für Mathematik und Naturwissenschaften, Univ. Hannover.

CZAPECK (F.M.) et GRÖTZBACH (E.) 1981 - Untersuchungen zum Binnenerholungsverkehr an der türkischen Schwarzmeerküste, *Freizeit und Erholung als Probleme der vergleichenden Kulturgeographie*, Verlag Friedrich Pustet, Regensburg, pp. 105 - 138.

DAVID (J.C.) 1987 - Production et occupation de l'espace dans le centre d'Alep. in *Eléments sur les Centre-Villes dans le Monde Arabe*, URBAMA, 19, 1988.

DE LA VERGNE (N.B.) 1982 - La répartition des revenus au Maroc, RGM, nouvelle série n° 6, pp 3-12.

DETRAZ (C.) et REYSOO (F.) 1979 - Le camping: un nouveau monde des objets mobiles in: *Objet chers et funestes, dimensions matérielles de l'impérialisme et de l'alléation culturels*. P.U.F., Paris, Cahiers de l'I.U.E.D. Genève, pp. 157 - 165.

DOUTTE 1908 (1984) - Magie et religions dans l'Afrique du Nord, Maisonneuve et Paul Geuthner S.A., Paris.

DRAGUE (G.) 1951 - Esquisse d'histoire religieuse du Maroc, Peynonnet, Paris.

DUMAZEDIER (J.) et al. 1966 - Loisirs et culture, Tome I, Seuil, Paris.

DUMAZEDIER (J.) 1974 - Sociologie empirique du loisir, Seuil.

DUMAZEDIER (J.) et al. 1976 - Espace et loisir dans la société française d'hier et demain, 2 Tome, Edition C.R.V. Paris.

DUMAZEDIER (J.) 1978 - Vers une civilisation du loisir, 2ème édit. Seuil.

DUGAS (G.) 1987 - L'édition au Maroc, Maghreb-Machrek 118, Oct.-Nov.-Dec., pp 114 - 121.

DWYER (D.) 1978 - Moroccan Dialogues: Anthropology in Question, Baltimore, John Hopking University Press.

EHLERS (E.) KRÖGER (T.), RAHNEMAE (T.) 1983 - Formen nationalen Fremdenverkehrs in einem islamischen Land: der vorrevolutionäre Iran, *Orient*, 24. Jahrgang n° 1, März 1983, pp. 95 - 134.

EICKELMAN (D.F.) 1976 - Moroccan Islam: Tradition and Society in Pilgrimage Center, University of Texas Press.

EL ABDALAOUI (M) 1986 - La médina de Tétouan et son évolution récente, étude de géographie urbaine. Thèse de Troisième cycle de Géographie, Université de Tours.

EL AOUI (N.) 1979 - La marocanisation et le développement de la bourgeoisie, D.E.S, Fac. de Droit, Rabat.

EL FIAD (A.) 1984 - Moulay Yacoub: Station thermale marocaine - étude géographique - Mémoire de maîtrise de géographie, Université François Rabelais Tours.

EL OUARTI (A.) 1985 - Le changement culturel: L'émergence d'une pratique touristique dans le loisir urbain à l'intérieur de la société marocaine (1975-1985), Thèse de Troisième Cycle de sociologie.

ESCALLIER (R.) 1981 - Citadins et espace urbain au Maroc, URBAMA 8-9, Tours.

ESCALLIER (R.) 1985 - in TROIN (J.F.) (sous la direction de), Population et Urbanisation, Le Maghreb, hommes et espaces.

ENDERS (J.) 1978 - Ifrane und Azrou: Postkoloniale Wandlungen der Bevölkerungs- und Besitzstrukturen in zwei marokkanischen Siedlungen, Universität Erlangen.

ETIEMBLE 1988 - Ouverture sur un comparatisme planétaire - Christian Bourgeois Editeur.

FERHAT (H.) 1979 - Le Maroc et la mer: approche historique, in *Le Maroc et le droit de la mer*, Revue Juridique, Politique et Economique du Maroc, n° 6.

FINEC 1971 - Etude du tourisme interne au Maroc, Document ronéotypé au Centre des Hautes Etudes Touristiques, Aix-en-Provence.

FIKRI (E.) 1980 - Le régime financier de la commune marocaine, Editions Maghrébines.

FOGG (W.) 1940 - A Moroccan Tribal Shrine and its Relation to a Nearby Tribal Market, *Man*, n° 123-124, pp 100 - 104.

FONTENLA 1955 - Los Heddaoua de Beni Aros y su extrano rito Tetuan, Editoria Marroqui.

GOINDREAU (R.), PENZ (C.) 1949 - Le Maroc, Paris 1949

GORMSEN (E.) 1979 - Le tourisme international, un nouveau "front pionnier" dans les pays tropicaux, exemple des initiatives publiques et privées au Mexique, in *Les phénomènes de "frontière" dans les pays tropicaux*, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Travaux et Memoires, 34, pp. 329 - 345.

GRÖTZBACH (E.) 1976 - Outdoor Recreation and Internal Tourisms in Developing Countries: A Neglected Problem in Cultural Geography. *Geography of Tourism and Recreation*, ed by V.S. Preobrazhenskyl, Moscou, pp. 160 - 162.

GRÖTZBACH (E.) 1981a - Zur Einführung: Binnenfreizeit und Binnenerholungsverkehr als Probleme der vergleichenden Kulturgeographie in *Freizeit und Erholung als Probleme der vergleichenden Kulturgeographie*, Verlag Friedrich Pustet, Regensburg, pp 9 - 38.

GRÖTZBACH (E.) 1981b - Zur Geographie des Erholungsverhaltens in einer traditionellen orientalischen Gesellschaft: Afghanistan, *Freizeit und Erholung als Probleme der vergleichenden Kulturgeographie*, Verlag Friedrich Pustet, Regensburg.

GRÖTZBACH (E.) 1982 - Yayla-Erholungsverkehr im östlichen pontischen Gebirge (Nord-Ost-Türkei), *Mitt. Geogr. Ges. München* 67, pp 91 - 124.

GRÖTZBACH (E.) 1988 - Erholungsverhalten und Tourismusstile am Beispiel orientalischer Länder, *Berichte und Materialien*, Institut für Tourismus, Freie Universität Berlin.

GUASTAVINO (DG.) 1948 - Chorfas y Romerías en Marruecos, Conferencia de la Delegacion de Educacion y Cultura, Centro de Estudios Marroquies.

HALL (P.) 1970 - A horizon of hotels, *New Society*, 445, 12 march.

HERBST (L.) 1987 - Die Gebirgssommerfrische: Eine Form des türkischen Binnentourismus, *Zulassungsarbeit*, Universität Tübingen.

HILALI (M.) 1985 - Le tourisme sur la côte méditerranéenne du Maroc: potentiel et actions gouvernementales. Doctorat de 3ème cycle en Urbanisme, Université d'Aix-Marseille.

HÖHFELD (V.) 1988 - Innovative Formen des türkischen Binnen-tourismus in *Berichte und Materialien*, Institut für Tourismus, Freie Universität Berlin

JAMOT (CH.) 1987 - Les caractères originaux du thermalisme vus à travers l'exemple français in *Problems of Tourism*, Instytut Turystyki Warszawa, Varsovie, pp 21-36.

JAMOT (CH.) 1988 - Thermalisme et villes thermales en France. *Publ. Institut d'Etudes du Massif Central*, Clermond-Ferrand.

JOBERT (M) 1974 - *Mémoires d'avenir*, Grasset

JURCZEK (P.) 1981 - Freizeit, Fremdenverkehr und Naherholung in *Praxis Geographie* 11 (1981).

JURCZEK (P.) 1986 - Geographie der Freizeit und des Tourismus, U.T.B. für Wissenschaft, Verlag Eugen Ulmer, Stuttgart.

JURCZEK (P.) 1988 - Die soziodemographische Struktur und regionale Herkunft der Urlaubsreisenden der Bundesrepublik Deutschland, in *Moderner Tourismus - Tendenzen und Aussichten, Materialien zur Fremdenverkehrsgeographie*, Heft 17, pp. 257 - 277.

JURCZEK (P.) 1980 - Der Rand des Verdichtungsraumes als Überlagerungsgebiet von Naherholung und Urlaubsverkehr. Erläutert am Beispiel des östlichen Rhein-Main-Gebietes, in P. Schnell und P. Weber (Hrsg.), *Agglomeration und Freizeitraum*, Münsterische Geographische Arbeiten, Heft 7, pp. 101 - 107.

KASPAR (C.) 1982 - Die Fremdenverkehrslehre im Grundriß, *in* St.Gallener Beiträge zum Fremdenverkehr und zur Verkehrswirtschaft, Reihe Fremdenverkehr, Bb. 1, Bern, Stuttgart.

KAPLAN (M.) 1976 - Leisure: Theory and Policy, New York, John Wiley and Sons.

KEMPER (F.J.) 1978 - Probleme der Geographie der Freizeit, *Bonner Geographische Abhandlungen*, Heft 59, Bonn.

KHATIBI (A.) 1966 - Perception et fonction de l'enquête d'opinion B.E.S.M Vol. XXVIII, No 101-102, Avril/Sept.

KNIRSCH (R.) 1976 - Fremdenverkehrsgeographie oder Geographie des Freizeitverhaltens, *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie*, Heft 8, pp 248 - 249, Hagen.

KOPP (H.) 1988 - Erholung und Fremdenverkehr im Nordjemen. Das Nebeneinander von traditionell-autochthonen und modern-allochthonen Formen, *in* *Berichte und Materialien*, Institut für Tourismus, Freie Universität Berlin.

LAHZAM (A.) 1986 - Propriété foncière et marché foncier dans les villes à faible croissance démographique: l'exemple d'Asilah, *in* *Système foncier, promotion immobilière et urbanisme*, Revue Marocaine de Droit et d'Economie du Développement, n° 12, Casablanca, pp. 185 - 209.

LANFANT (M.F.) 1972 - Les théories du loisir, P.U.F Collection SUP, Paris.

LAQUINA (A) 1986 - Dynamique de l'environnement dans une plaine méditerranéenne irriguée et sur ses bordures. Exemple de la plaine de Triffa (Maroc oriental), *in* *Contemporary ecological-geographical problem of the Mediteranean* - Palma de Mallorca, pp 129-206.

LAOUST (E.) 1920-1983 - Mots et choses berbères: notes de linguistique et d'ethnographie, Collection Calques, Société Marocaine d'Édition, Rabat.

LAZAAR (M.) 1989 - La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif (province d'Al Hoceïma - Maroc). Thèse pour l'obtention du nouveau Doctorat en Géographie, Université de Poitiers.

LECUYER (R) 1976 - Adaptation de l'Homme à l'Espace, adaptation de l'Espace à l'Homme. *Le Travail Humain*, 39, pp 195-206.

LEON L'AFRICAIN 1956 - Description de l'Afrique, trad. F. Epaulard, 2 vol. Paris.

LE TOURNEAU (R.) 1945 - Fès avant le protectorat: étude économique et sociale d'une ville de l'Occident musulman, Thèse de doctorat ès Lettres. Publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Vol. XLV.

LE TOURNEAU (R.) 1965 - La vie quotidienne à Fès en 1900, Hachette.

LIMA CAMARGO (LO) 1984 - Temps libre et culture des aires urbaines dans les sociétés en voie de développement: Le cas du Brésil, Revue Tiers-Monde, T. XXV, no 97, Janvier-Mars, pp. 297 - 304.

LOZATO (J.P.) 1985 - Géographie du tourisme. Masson - Collection Géographie, Paris.

MAIER (J.) 1980 - Mobilität und Freizeitverhalten von Personengruppen in dynamisch gewachsenen Stadt-Rand-Gemeinden der Verdichtungsgebiete und in Zentren des ländlichen Raumes, Münstersche Geographische Arbeiten, 7/1980, pp. 11 - 19.

MAURET (E.) 1956 - Les plages de Rabat - Banlieue, B.E.S.M no. 69, Vol. XX.

MAROC DEVELOPPEMENT 1973 - Etude des conséquences du Tourisme sur l'Economie Nationale, 4 volumes, Ministère du Tourisme.

MATZNETTER (J.) 1976 - Differenzen in der Auffassung einer Geographie des Tourismus und der Erholung, 40. Deutscher Geographentag Innsbruck, 19 - 25.5.76 Tagungsbericht und wissenschaftliche Abhandlungen, pp. 661 - 672, Wiesbaden.

MARTIN-HILALI (F.) 1987 - Le centre de Tanger, bi ou multipolarité? Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Tours, 2 tomes.

MEKOUAR (M.A.) 1986 - Système foncier et écosystèmes côtiers: entre terre et mer, le littoral ballotté, in système, foncier, promotion immobilière et urbanisme, Revue Marocaine de Droit et d'Economie du développement n° 12, Casablanca, pp. 138 - 162.

MINISTERE DU TOURISME (Maroc) - 1986 - Resultats de l'enquête pilote sur le tourisme interieur des nationaux (Casablanca F.T.C 1985) - rapport ronéotypé.

MINISTERE DU TOURISME (Maroc) 1988 - Etude d'aménagement d'une station thermale, C.I.D.

MINISTERE DU PLAN 1987 - Consommation et dépenses des ménages, 1984-1985, premiers résultats, volume 1: rapport de synthèse.

MINISTERE D'ETAT chargé du Tourisme: Guide des hôtels, Rabat (non daté).

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - DAR AL HANDASSA 1981 - Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme de Tétouan, Rabat, ronéotypé.

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - GROUPE HUIT 1982 - Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de Tanger. Rapport sectoriel: Tourisme.

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME, DIVISION DES INVESTISSEMENTS, Rapport d'activité (annuel) , années 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1984. Rabat, ronéotypé.

MINISTERE DU PLAN, DELEGATION REGIONALE D'OUJDA 1985 - Etude touristique de la station balnéaire de Saldia, Oujda, ronéotypé.

MINISTERE DU TOURISME, DIVISION DES ETUDES 1979 - Analyse de la structure du Tourisme marocain, statistiques, Rabat, ronéotypé.

MINISTERE DU TOURISME, DIVISION DES ETUDES, Annuaire de statistiques, Rabat, ronéotypé (annuel).

MINISTERE DU TOURISME, MAROC DEVELOPPEMENT 1972 - Etude des conséquences du tourisme sur l'économie nationale, Rapport de synthèse, Rabat.

MINISTERE DU TOURISME - OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME 1989 - Le Secteur touristique; Statistiques 1988.

MIOSSEC (J.M.) 1987 - Du suq au supermarché à Tunis: une évolution contrariée. Communication (en version anglaise) à la conférence sur "Retail environment in developping countries". Université de Glasgow, Ecosse, 4-6 septembre 1987, 21 pages dactylographiées.

MONHEIM (R.) 1979 - Die Stadt als Fremdenverkehrs- und Freizeitraum, Freizeitverhalten in verschiedenen Raumkategorien in *Materialien zur Fremdenverkehrsgeographie*, Heft 3, pp. 7 - 43, Trier.

MONTAGNE (R.) 1923 - Les marins indigènes de la zone française du Maroc, *Hespéris*, Tome III, pp. 175 - 216.

MONTAGNE (R.) 1924 - Coutumes et légendes de la côte berbère du Maroc, *Hespéris*, Vol IV, 1. trimestre, pp. 101 - 116.

NACIRI (M.) 1985 - Regards sur l'évolution de la citadinité au Maroc, in *Citadins, villes, urbanisation dans le Monde Arabe aujourd'hui*, n° hors-série de la collection URBAMA pp. 37 - 59.

- NACIRI (M.) 1985 - Rapport de synthèse du dossier "planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes", rapport ronéotype, I.N.A.U., pp. 3 - 46.
- NEURIG (J.) 1975 - Zur Geographie des Freizeitverhaltens. Fragen zur Bildung von Begriffen und ihrer Verwendung, Geographische Rundschau, Braunschweig, Heft 12, pp. 518 - 519.
- NEWIG (J.) 1975 - Vorschläge zur Terminologie der Fremdenverkehrsgeographie, in *Geographisches Taschenbuch*, pp. 260-271, Wiesbaden.
- O.M.T. 1985 - La mesure des voyages et du tourisme nationaux dans les pays non industrialisés, rapport du secrétariat général sur l'exécution du programme général de travail pour la période 1984 - 1985, ronéotypé.
- OESTREICH (H.) 1977 - Anmerkungen zu einer "Geographie des Frei-zeitverhaltens", Geographische Rundschau, Heft 3, pp. 80 - 83, Braunschweig.
- OUALALOU (F.) 1980 - L'intégration au capitalisme et l'évolution de la formation économique et sociale marocaine, in *Propos d'économie marocaine*, SMER.
- OUADAoui (A.) 1981 - Thermalisme traditionnel à Moulay Yacoub (à propos d'une enquête menée auprès de 460 curistes), Thèse de Doctorat de Médecine, Université Mohamed V, Rabat.
- OUEDGHIRI (M.) 1981 - Thermalisme traditionnel à Sidi Hrazem (à propos d'une enquête menée auprès de 208 curistes). Thèse de Doctorat de Médecine, Université Mohamed V, Rabat.
- PARTZSCH (D.) 1964 - Zum Begriff der Funktionsgesellschaft, in: *Mitteilungen des Deutschen Verbandes für Wohnungswesen, Städtebau und Raumplanung*, n° 4, pp. 3 - 10, Stuttgart.
- PASCON (P.) 1975 - Les rapports entre l'Etat et la paysannerie, *Revue Maroc Agricole*, Août/Sept.
- PASCON (P.) 1978 - Classes sociales et bloc historique, in *Lamalif* n° 97, p 8.
- PASCON (P.) 1979 - Segmentation et stratification dans la société rurale marocaine, BESM.
- PASCON (P.) 1980 - Les classes sociales et les problèmes de développement national in *Développement et facteurs non économiques*, SMER, Rabat.
- PASCON (P.) 1984 - La maison d'Illigh et l'histoire sociale du Tazerwait, SMER, Rabat

PASKOFF (R.) 1985 - Les littoraux. Impact des aménagements sur leur évolution, Collection Géographie Masson, Paris.

PEARCE (D.) 1981 - L'espace touristique de la grande ville: éléments de synthèse et application à Christchurch (Nouvelle-Zélande), L'Espace Géographique, n° 3, pp. 207 - 213.

PERE (M) 1972 - Quelques aspects du tourisme au Maroc à travers l'exemple d'Agadir, Revue de Géographie du Maroc n° 22, pp 3 - 30.

PERE (M) 1972 - Quelques aspects du tourisme au Maroc à travers l'exemple d'Agadir, Revue de Géographie du Maroc n° 22, 1972.

PERE (M.) 1975 - Le développement touristique de la côte méditerranéenne du Maroc, in *Tourisme et vie régionale dans les pays méditerranéens*, Actes du Colloque de Taormina (1973), CEGERM

QUENUM (A.) 1973 - Les loisirs dans un pays en voie de développement: Le Bas Dahomey, in *Revue Cultures*, Vol. 1. n° 2, Paris - Suisse, UNESCO et la Baconnière, pp. 69 - 90.

QOQ (S.) 1985 - Aménagement de la zone balnéaire au Sud-Ouest de Rabat d'El Harhoura à Skhirate-plage. Mémoire de fin d'études du D.E.S.A.U. INAU.

REYSOO (F.) 1988 - Des moussems du Maroc, une approche anthropologique de fêtes patronales, Enschede: Sneldruk.

RITTER (W.) 1968 - Geographische Aspekte des Fremdenverkehrs und des Erholungswesens im Vorderen Orient, Bustan (Wien), pp. 14 - 25.

RITTER (W.) 1974 - Tourism an Recreation in the Islamic Countries, in *Studies in the Geography of Tourism*, Frankfurter Wirtschafts- und Sozialgeographische Schriften, 17, pp. 273 - 281.

RITTER (W.) 1979 - Morgenländische Traditionen im Tourismus, Nürnberger Wirtschafts- und Sozialgeographische Arbeiten, Bd. 30, pp. 113 - 121, Nürnberg.

RITTER (W.) 1987 - Styles of Tourismus, in the modern world, *Tourism Recreation Research*, Lucknow, 12, pp. 3 - 8.

RITTER (W.) 1988 - Die Südküste von Kuwait, standortorientierte Erholung in einem arabischen Erdölland. *Berichte und Materialien*, Institut für Tourismus, Freie Universität Berlin.

ROGNANT (L.) 1981 - Types de régions touristiques en Italie (essai de macrogéographie). Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Nice, 3 volumes.

RUPPERT (K.) et SCHAFFER (F) 1969 - Zur Konzeption der Sozialgeographie. Geographische Rundschau, Heft 6, pp 205 - 214, Braunschweig.

RUPPERT (K.) 1975 - Zur Stellung und Gliederung einer allgemeinen Geographie des Freizeitverhaltens, Geographische Rundschau, Braunschweig, 27. Jahrgang.

RUPPERT (K.) 1978 - Mise au point sur une géographie générale des loisirs, l'espace géographique n°3, pp. 187 - 193.

RUPPERT (K.) 1983 - Les loisirs non touristiques et leur influence sur l'organisation de l'espace, Norois, n° 120, pp. 503 - 510.

RUPPERT (K.), MAIER (J.) 1969 - Naherholungsraum und Naherholungsverkehr, ein sozial- und wirtschaftsgeographischer Literaturbericht zum Thema Wochenendtourismus, Starnberg.

RUPPERT (K.), MAIER (J.) 1970 - Zum Standort der Fremdenverkehrsgeographie. Versuch eines Konzepts; in *Zur Geographie des Freizeitverhaltens. Beiträge zur Fremdenverkehrsgeographie*, Band 6.

SAAF (A.) 1987 - Etat et classes moyennes au Maroc, in *l'Etat marocain dans la durée (1850 - 1985)*, Codesria-Edino-Publisud, pp. 137 - 152.

SAMUEL (N.) 1983 - L'approche sociologique de l'étude du loisir, Norois, no 120, Oct.-Dec., pp. 487 - 501.

SANTOS (M.) 1975 - L'espace partagé. Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés. Editions M.Th. Guenin, Librairies Techniques.

SCHLIEPHAKE (K.) 1988 - Fremdenverkehr in Saudi Arabien, in *Berichte und Materialien*, Institut für Tourismus, Freie Universität Berlin.

SCHNELL (P.), WEBER (P.) 1980 - Agglomeration und Freizeitraum, Münstersche Geographische Arbeiten 7/1980.

SERRHINI (S.) 1988 - Immouzzet du Kandar et El Hajeb, étude comparée de deux villes du dir du Moyen Atlas marocain (étude géographique). Doctorat de Troisième Cycle, Université de Tours.

SIGNOLES (P.) 1985 - L'urbanisation au Maghreb: Mutations sociales et changements politiques, *Aujourd'hui, l'Afrique*, n° 30, Paris, pp. 20 - 32.

SOLMON (G.) 1938 - La vie religieuse au Maroc: le grand moussem de Moulay Idriss et la signification des fêtes musulmanes. Bulletin d'Information et de Documentation, n° 15. Sept., pp. 3 - 5.

STORBECK (D.) (Hrsg). 1988 - Moderner Tourismus - Tendenzen und Aussichten, Materialien zur Fremdenverkehrsgeographie, Heft 17, 688 pages, Trier.

TAZI LABZOUR (M.R.) 1981 - Les salaires au Maroc (1956-1980), Eléments d'analyse, Université Mohammed V, Fac.de droit, Rabat.

THOMPSON (I.B.) 1985 - Urban Planning Practice in Agadir with special reference to tourist development.

TROIN (J.F.) 1967 - Aspects géographiques de l'expansion du tourisme au Maroc, Revue de Géographie du Maroc, n° 11, pp. 39 - 66.

TROIN (J.F.) (sous la direction) 1985 - Le Maghreb, hommes et espaces, Armand Collin - collection U., Paris.

TROIN (J.F.) 1975 - Les souks marocains: marché ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc. 2 vol. Edisud Aix en Provence.

TROIN (J.F.) 1986 - Montagnes et villes dans le nord-ouest du Maroc, Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, Numéro -spécial 41-42: Désert et montagnes au Maghreb, Hommage à Jean Dresch, Edisud, Aix en Provence, pp. 206 - 215.

VERHOEFF (H.) et GUSSENHOVEN (S.) 1986 - Asilah, un inventaire. synthèse de rapport de mission, ronéotypés.

VETTER (F.) 1974 - Le tourisme dans les grandes villes, un exemple: Berlin Espaces, 5, 6, 7, pp. 31 - 41.

VETTER (F.) 1975 - Present changes in West German big city tourism, in *Tourism as a Factor in National and Regional Development*, pp. 53 - 59.

VETTER (F.) Hrsg. 1986 - Tourisme des grandes villes. Commission de Géographie du Tourisme et des loisirs, Dietrich Reimer Verlag Berlin.

VETTER (F.) Hrsg. 1985 - Großstadttourismus,- Tourisme des grandes villes - Big city tourism,- Dietrich Reimer Verlag Berlin.

WATTIER (C.) 1917 - Le carnaval à Marrakech, *Lectures pour tous* pp. 257 - 261.

WIEBE (D.) 1976 - Freizeitverhalten und Tourismus in Afghanistan, Orient 17 Jg., Heft 1, pp. 141 - 157, Hamburg.

WOLF (K.) 1977 - Sozialgeographische Forschung und Hochschulgeographische Lehre, Geographische Rundschau, Braunschweig Heft 1, pp. 3 - 6.

WOLF (K.) et JURCZEK (P.) 1986 - Geographie der Freizeit und des Tourismus, Verlag Eugen Ulmer, Uni Taschenbücher.

YOKENO (N.) 1988 - La localisation de l'industrie touristique: application de l'analyse de Thünen-Weber. Les Cahiers du Tourisme, C 9, Centre des Hautes Etudes Touristiques, Aix-en-Provence

INDEX DES AUTEURS CITES

ADAM, 36, 210, 225
 ADELMAN, 253
 ANEUR, 257, 261
 BANQUE MONDIALE, 253
 BARBAZA, 7, 56
 BARETJE, 8
 BATHILLE, 93
 BEGUIN, 417, 445
 BELFQUIE, 190, 255, 576, 585, 586, 590, 597
 BELLAL, 261
 BERRIANE, 15, 24, 46, 59, 93, 100, 176, 193, 195, 283, 341, 383,
 387, 396, 403, 412, 495, 497, 607
 BERTIN, 457
 BIERWIRTH, 13, 113, 199
 BILLON, 532
 BISSON, 491
 BONNEFOUS, 208
 BONNEMAISON, 263, 264
 BORDARIER, 53
 BOUDAHIN, 207
 BOUHEDIBA, 199
 BOULIPA, 525, 638
 BOUSNINA, 199, 202, 210, 211
 BOUSSER, 52, 65
 BOYER, 439
 CAZES, 8, 9, 11, 16, 25, 442, 517, 650
 CHADEPAUD, 152, 476
 CHAKIR, 56, 59, 100, 131, 133, 144, 145, 270, 320, 326, 327
 CLAVAL, 221
 COINDREAU, 177
 CRIBIER, 15, 52, 53, 55, 56, 69, 83, 204, 233, 246, 292, 348, 369,
 373, 412, 439, 442
 CZAPEK, 14
 DAVID, 34
 DE LAVERGNEE, 253
 DEFERT, 8
 DERRAE, 364
 DOXIADIS, 60, 93, 68
 DUGAS, 30
 DUNAS, 8, 650
 DUMAZEDIER, 27
 EHLERS, 114, 115
 EICKELMAN, 118
 EL ABDALLAOUI, 532
 EL FIAD, 158
 EL OUARTI, 13
 EL OUAZZANE
 (Léon l'Africain), 32, 154, 155
 EL OUDGHIRI, 154, 156
 ENDERS, 184, 187, 177
 ESCALLIER, 156, 170, 203, 222, 241, 255, 256, 257, 258, 262, 267,
 268, 269, 271, 396, 417, 419, 424, 437, 474, 517
 ETIEMBLE, 14, 448
 FADLOULLAH, 255
 FERNAT, 351
 FIXRI, 568
 GORNSEN, 10

GRÖTZBACH, 9, 13, 114, 295
GROUPE HUIT, 56, 59, 97
HALL, 439
HILALI, 525
HÖNFELD, 114, 115
JAMOT, 151, 374
JURCZEK, 43, 46, 292
KEMPER, 43
KHATIBI, 224
KNIRCH, 41
KOPP, 114, 115
KRÖGER, 115
LAZAN, 323, 325
LANFANT, 26
LAOUST, 118
LAOUNA, 641
LAZAAR, 419
LE TOURNEAU, 31, 32, 33, 359
LOTI, 531
MAIER, 12, 41
MAROC-DEVELOPPEMENT, 93, 613
MARTIN, 35, 37
MAUREY, 181
MEKOUAR, 351, 635
MINISTERE DU TOURISME, 307
MIOSSIC, 18, 199, 202, 210, 211, 213, 605
MONHEIM, 43
MONTAGNE, 143, 351
MORRIS, 253
MATZNETTER, 43
MACIRI, 221, 257, 261, 245, 636
NEWIG, 41
ORSTREICH, 43
PARTECH, 12
PASCON, 145, 224, 445, 446,
PASKOFF, 15, 634
PEARCE, 373, 439
PERE, 8, 650
PICHERAL, 199, 202, 210, 211
POINSOT, 657
QQQ, 571
QUENUN, 26, 27
RADI, 211
RAHRNBAER, 115
RAISON, 263
REYSOO, 117, 118, 123, 131, 132, 133, 139, 150
RITTER, 115
RODOLFO, 211
ROGNANT, 650
RUPPERT, 12, 41, 46, 350, 439
SAAF, 257, 261
SALOMON, 143
SAMUEL, 26, 27
SANTOS, 517
SCHAPPER, 121
SCHLIEPHAKE, 114
SEBBAR, 176
SERRINI, 425
SIGNOLES, 222, 491

THOMPSON, 195
TROIN, 106, 118, 145, 176, 241, 351, 417, 421, 439, 443
VETTER, 439
WARTIER, 143
WOLF, 43
YORINO, 439

LISTE DES TABLEAUX

1. Structure de la dépense moyenne en loisirs par personne (milieu urbain) (1984-1985).....	28
2. Rectification du calcul du poids de la rubrique "loisirs", (dépenses par personne et par an, en Dirhams).....	39
4. La part des voitures immatriculées à l'étranger et appartenant à des vacanciers de l'intérieur, dans le total des voitures relevées par comptage (exemple de Martil et de Saïdia- 1984).(1).....	55
5. Origine des vacanciers marocains sejournant sur la plage de Ksar-Sghir selon le comptage des voitures et l'enquête ménage (en pourcentage)	56
6. Quelques paramètres permettant d'apprécier la fréquence des départs de loisirs et de tourisme chez les citadins marocains.....	69
7. Part des motifs "congés", "visites" et "tourisme" dans l'ensemble des motifs du voyage (transport routier).....	77
8. Variations mensuelles des trafics selon les modes de transport.....	84
9. Composition du trafic pour l'année 1987 selon le type de véhicules.....	86
10. Variation mensuelle du trafic des voyageurs par chemin de fer vers Asilah (moyenne mensuelle des années 1985-86)...	89
11. Estimation des effectifs supplémentaires de voyageurs et de véhicules durant l'été.....	91
12. Evolution des nuitées hôtelières nationales (établissements homologués 1978-1987).....	92
13. Estimation de la part des touristes nationaux dans le total des nuitées (recensées et officiellement estimées).	93
14. Calendrier du mois du Ramadan de 1980 à 1988.....	99
15. Variation mensuelle de la consommation de quelques denrées alimentaires à Asilah: viande, poulet et poisson (moyenne des années 1985 à 1987).....	101
16. Variation mensuelle de la consommation de quelques services à Asilah et Larache: électricité, téléphone, timbres-poste (moyenne des années 1985 et 1986).....	105
17. Répartition des moussems par province et wilaya, 1982.....	120
18. Lieux de résidence de 300 campeurs du moussem de Moulay Abdallah.....	136
19. Moyens d'hébergement à Sidi Hrazem (1988).....	163

(1): L'absence du tableau 3 est due à une erreur de numérotation.

20. Part des différents groupes sociaux parmi les ménages ayant séjourné à Sidi Hrazem ou Moulay Yacoub au cours de l'année 1985.....	170
21. Modification de la propriété à Ifrane entre 1929 et 1976 (valeurs absolues).....	184
22. L'évolution des lieux de résidence permanente des propriétaires des résidences secondaires d'Ifrane.....	187
23. Actifs occupés et voitures en circulation correspondantes (1986).....	209
24. Rendement de l'enquête "lieux d'arrivée", exemple de Sidi Bouzid.....	229
25. Les stations littorales touchées par l'enquête "lieux d'arrivée".....	230
26. Villes touchées par l'enquête "lieux de départ" et nombre de ménages retenus.....	234
27. Niveau d'instruction des chefs de ménages enquêtés sur les lieux de départ et les lieux d'arrivée (en pourcentage).....	244
28. Structure par âge de l'échantillon des chefs de ménages enquêtés sur les lieux de départ et les lieux d'arrivée (en pourcentage).....	246
29. Taille des ménages enquêtés sur les lieux de départ et d'arrivée (en pourcentage).....	247
30. Dépense moyenne par personne et par an (D.P.A) pour les loisirs, les biens et services dits "supérieurs" et les biens et services quasi-indispensables selon les catégories socio-économiques (milieu urbain).....	249
31. Revenus mensuels des ménages enquêtés sur les lieux d'arrivée.....	253
32. Classification socio-économique de la population urbaine marocaine de R. Escallier, 1981.....	256
33. Classification socio-économique pour l'étude du tourisme et des loisirs au sein de la société urbaine marocaine.....	259
34. Classification en catégories socio-économiques de la Direction des Statistiques.....	260
35. Taux de départ et parts relatives des groupes sociaux parmi les populations enquêtées sur les lieux de départ et les lieux d'arrivée.....	265
36. Quelques caractéristiques socio-économiques des ménages enquêtés (en pourcentage).....	274
37. Quelques caractéristiques socio-économiques des ménages qui partent en vacances et des ménages qui ne partent pas (en pourcentage du total de l'échantillon).....	285
38. Types de ménages sur les lieux de vacances.....	297
39. Taille des ménages sur les lieux des vacances.....	298

40. Taille de la famille sur les lieux de résidence permanente et les lieux du séjour touristique.....	300
41. Exemples de quelques densités par type d'hébergement.....	303
42. La taille et le type de ménage en séjours touristiques selon les groupes sociaux.....	305
43. Variation de la taille du ménage entre le lieu de résidence permanente et le lieu de séjour de vacances selon les groupes sociaux.....	305
44. Mode d'hébergement sur les lieux de vacances d'après l'enquête "lieux de départ".....	308
45. Type d'habitat fréquenté par les touristes marocains dans les stations balnéaires.....	310
46. Parts respectives des groupes sociaux parmi la population hébergée dans les différents campings et dans l'habitat en dur de la station de Saïdia.....	313
47. Parts respectives des différents groupes sociaux parmi la population du camping classé et du camping "populaire" de la station de Moulay Bou Selham.....	314
48. Caractéristiques socio-démo-économiques des populations hébergées dans les structures d'accueil en dur et de celles ayant séjourné dans les campings.....	316
49. Statut d'occupation du mode d'hébergement dans les stations balnéaires.....	321
50. Dépenses de location par ménage et par mois.....	328
51. Professions des chefs de ménages qui louent leurs maisons à Asilah.....	328
52. Répartition des revenus mensuels à Asilah.....	329
53. Catégories professionnelles des locataires-estivants à Asilah.....	330
54. Parc de logements de vacances de 14 entreprises (en nombre de chambres).....	332
55. Les modes d'hébergement selon les différents groupes sociaux.....	338
56. Taux de départ par saison et selon les principaux groupes sociaux (en pourcentage).....	344
57. Destinations des touristes marocains en pourcentages entre 1977 et 1985 (en pourcentage).....	354
58. Répartition des nuitées hôtelières des touristes national et international (moyenne des années 1981 à 1986).....	378
59. Classement des principales destinations du tourisme national selon leurs parts relatives dans le total des nuitées hôtelières des marocains et dans le total des déclarations de lieux de séjour de l'enquête "Lieux de départ" (en pourcentage).....	385
60. Répartition des nuitées hôtelières et des séjours touristiques du tourisme national.....	387

61. Structure d'hébergement touristique par régions en 1988 (en %).....	389
62. Répartition régionale des nuitées hôtelières de la clientèle.....	390
63. Le partage de l'espace touristique de proximité entre deux capitales.....	478
64. Origines et modes d'hébergement des touristes d'El Jadida (en pourcentage).....	498
65. Structure, selon les groupes sociaux, des touristes d'El Jadida.....	500
66. Evolution de la capacité en lits et de la structure des moyens d'hébergement de la côte de Tétouan.....	535
66.1. Situation en 1984 (en nombre de lits)	535
66.2. Projets en cours de réalisation (en nombre de lits)..	535
66.3. Projets déposés pour approbation (en nombre de lits).	535
67. Etat récapitulatif des projets en cours (été 1988).....	537
68. Groupes sociaux des résidents de Sidi Bouzid comparés à ceux de l'ensemble de l'échantillon des estivants du littoral.....	561
69. Revenus mensuels des ménages enquêtés à Sidi Bouzid comparés à ceux de l'ensemble des estivants.....	561
70. Lieux de naissance et lieux de résidence des estivants de Sidi Bouzid.....	561
71. Dépouillement des titres fonciers et enquête "résidents permanents".....	570
72. Quelques caractéristiques des plages de la banlieue Sud-Ouest de Rabat.....	571
73. Les lotissements privés des plages du Sud-Ouest de Rabat.....	589
74. Evolution du prix moyen (en Dirhams) du mètre carré de terrain sur le littoral au Sud de Rabat.....	591
75. Les résidents permanents des plages de l'axe atlantique....	595
76. Raisons du choix de la plage comme lieu de résidence.....	598
77. Eléments ayant servi au calcul de la dépense moyenne par personne et par jour.....	610
78. Dépenses en séjours balnéaires des touristes marocains enquêtés sur les lieux d'arrivée.....	610
79. Estimation des dépenses totales des touristes au cours de l'été, dans quatre stations balnéaires.....	613
80. Dépenses supplémentaires sur place des touristes étrangers, par touriste et par nuitée (en Dirhams).....	614
81. Part du loyer dans les dépenses moyennes mensuelles par ménage.....	616
82. Equipements en commerces et services, permanents et saisonniers à Moulay Bou Selham.....	619

83. Structure des activités commerciales saisonnières à Moulay Bou Selham.....	620
84. Activités exercées par les chefs de ménages, résidents permanents, enquêtés à Moulay Bou Selham.....	624
85. Recettes touristiques de quelques stations balnéaires (en Dirhams) (1987).....	629

LISTE DES FIGURES

1. Quartiers de résidence des clients de trois principaux cafés du centre-ville moderne de Rabat.....	38
2. Structure du tourisme d'après J. Newig.....	42
3. Classification des types de loisirs et de tourisme d'après R. Monheim.....	44
4. Schéma théorique définissant les loisirs, le tourisme et la détente de proximité, d'après P. Jurczek.....	46
5. Essai de schéma théorique pour la délimitation des loisirs du tourisme et des autres déplacements à caractère touristique.....	48
6. Projet d'aménagement de la vallée du Bou Regreg.....	71
7. Variations quotidiennes du trafic routier (1987).....	80
8. Variations hebdomadaires du trafic des voyageurs de la CTM/LN.....	81
9. Variations hebdomadaires du trafic routier (1987).....	81
10. Variations mensuelles du trafic des voyageurs (a: comptage routier, 1985-1986; b: trafic total des voyageurs par chemin de fer; c: trafic des voyageurs par chemin de fer entre Casablanca et Rabat; d: trafic des voyageurs par CTM/LN au départ de Casablanca.....	85
11. Variations mensuelles du trafic routier sur quelques tronçons de routes (1987).....	85 bis
12. Variations mensuelles du trafic des voyageurs par chemin de fer en direction d'Asilah.....	90
13. Projection du nombre de nuitées dans les hôtels et VVT entre 1978 et 1997, d'après Doxiadis.....	94
14. Evolution des nuitées hôtelières (de 1978 à 1987).....	94
15. Variations mensuelles de la consommation de quelques denrées alimentaires à Asilah (moyenne des années 1985 et 1986).....	102
16. Variations mensuelles ou trimestrielles de la demande de quelques services à Asilah et Larache (moyenne des années 1985 et 1986).....	104
17. Restauration, commerces et services ambulants à Asilah en été et en hiver (1987).....	108
18. Variation mensuelle des taxes prélevées sur les marchands ambulants à Asilah et Larache (moyenne des années 1985 et 1986).....	108
19. Evolution annuelle des sorties des Marocains à l'étranger.....	110
20. Répartition géographique des moussems par province et wilaya.....	121

21. Distribution des moussems par taille (effectifs de personnes estimés par les autorités locales).....	125
22. Répartition mensuelle des moussems (1983).....	125
23. Origine géographique des campeurs du moussem de Moulay Abdallah (1983).....	137
24. Répartition géographique des points d'eau thermale inventoriés.....	153
25. Le thermalisme populaire à Moulay Yacoub.....	159
26. La station thermale de Sidi Hrazem.....	162
27. La station thermale de Moulay Yacoub.....	165
28. Variation mensuelle de la fréquentation des bungalows de Sidi Hrazem	167
29. Variation mensuelle de la fréquentation des hôtels de Sidi Hrazem et Oulmès.....	167
30. Evolution mensuelle de la fréquentation de l'établissement thermal de Moulay Yacoub.....	167
31. Propriété foncière à Ifrane sous le Protectorat.....	178
32. Mobilité foncière à Ifrane entre 1929 et 1976.....	182
33. Propriété foncière à Ifrane après l'Indépendance.....	185
34. Evolution annuelle du nombre de transactions immobilières dans les stations balnéaires du Sud-Ouest de Rabat.....	189
35. Lieux d'estivage sous le Protectorat (1956).....	192
36. Evolution des entrées du tourisme international.....	192
37. Part des nuitées hôtelières marocaines (par province) (moyenne sur dix ans de 1978 à 1987).....	197
38. Evolution annuelle des entrées des Marocains résidant à l'étranger.....	201
39. Variation mensuelle des entrées des Marocains résidant à l'étranger.....	201
40. Essai de schéma synthétique des différents facteurs explicatifs du développement du tourisme et des loisirs au Maroc.....	212
41. Stations sélectionnées pour l'enquête "lieux d'arrivée"....	231
42. Villes sélectionnées pour l'enquête scolaire "lieux de départ".....	235
43. Comparaison des échantillons des deux enquêtes "lieux d'arrivée" et "lieux de départ" à travers quelques variables.....	239
44. Comparaison des ménages partis en vacances au cours de l'été 1985 et ceux n'ayant pas quitté leur ville de résidence.....	242
45. Quelques caractéristiques des ménages enquêtés sur les lieux d'arrivée.....	243
46. Les dépenses en loisirs selon les catégories socio-économiques et le niveau d'instruction.....	250

47. Structure des dépenses des ménages selon les catégories socio-professionnelles.....	252
48. Structure professionnelle des chefs de ménages aux lieux de départ et aux lieux d'arrivée.....	266
49. Profils socio-économiques des différents groupes sociaux enquêtés sur les lieux d'arrivée.....	275
50. Evolution des effectifs des jeunes ayant bénéficié d'un séjour dans les colonies de vacances du Ministère de la Jeunesse et des Sports.....	281
51. Profils socio-économiques et comportements de vacances des ménages enquêtés sur les lieux de départ.....	288
52. Profils socio-économiques et type d'hébergement des ménages enquêtés sur les lieux de séjour touristique.....	290
53. Variation de la taille du ménage entre le lieu de résidence permanente et le lieu du séjour touristique.....	301
54. Variation de la taille du ménage entre le lieu de résidence permanente et le lieu de séjour touristique selon les groupes sociaux.....	302
55. Mode d'hébergement fréquentés par le tourisme national et le tourisme international.....	309
56. Mode d'hébergement et type d'habitat sur les lieux de séjour.....	309
57. Statut d'occupation et mode d'hébergement sur les plages touchées par l'enquête "lieux d'arrivée".....	309
58. Répartition géographique des terrains de camping organisés.....	312
59. Modes d'hébergement dans quelques destinations touristiques.....	321
60. Type d'habitat et localisation des quartiers enquêtés à Asilah.....	342
61. Pourcentage des pièces louées par rapport au total des pièces.....	342
62. Prix moyen par pièce et par mois.....	342
63. Location estivale à Asilah: groupes sociaux des propriétaires et des locataires.....	331
64. Location estivale à Asilah: villes d'origine de la majorité des locataires.....	331
65. Modes d'hébergement selon les groupes sociaux.....	337
66. Nuitées hôtelières nationales et internationales par catégories d'hébergement.....	339
67. Variation mensuelle des nuitées hôtelières marocaines comparées à celle des nuitées des résidents et touristes étrangers.....	345
68. Variation mensuelle des nuitées hôtelières marocaines et étrangères dans quelques destinations.....	345

69. Variation mensuelle des sorties des Marocains à l'étranger (moyenne des années 1975 à 1986).....	347
70. Fréquence des départs au cours de l'été 1985.....	347
71. Taux de départ selon les saisons et les groupes sociaux....	349
72. Part en pourcentage des différentes destinations au cours de l'été 1985.....	355
73. Poids des stations et des villes balnéaires dans le total des nuitées hôtelières.....	355
74. Les ports de plaisance au Maroc.....	358
75. Répartition géographique des nuitées hôtelières internationales.....	376
76. Répartition géographique des nuitées hôtelières nationales.....	377
77. Part des nuitées du tourisme intérieur dans le total des nuitées hôtelières.....	379
78. Trafic routier 1987.....	381
79. Lieux des séjours de vacances et modes d'hébergement de 1578 ménages marocains.....	382
80. Répartition de la capacité d'accueil offerte par quatorze grandes entreprises à leurs employes.....	392
81. Implantations des centres d'accueil de l'Office National de l'Electricité.....	392
82. Répartition géographique des colonies de vacances du Ministère de la Jeunesse et des Sports.....	393
83. Séjours sur les lieux de naissance (par province).....	395
84. Lieux de séjours touristiques et lieux de naissance (par province).....	397
85. Groupes sociaux selon les destinations (tous modes d'hébergement confondus).....	400
86. Groupes sociaux selon les destinations (hôtels, campings et location chez l'habitant).....	401
87. Taux de départ en vacances par ville.....	405
88. Eloignement du lieu de séjour touristique par rapport à la ville de résidence.....	406
89. Durée moyenne de séjour selon les villes de départ des vacanciers marocains.....	406
90. Part relative des séjours sur le littoral.....	409
91. Part relative des participations à des moussems.....	409
92. Effectifs des enfants ayant bénéficié d'un séjour en colonie de vacances selon les villes de départ.....	410
93. Principaux groupes sociaux partant en vacances (par ville de départ).....	411
94. Principaux modes d'hébergement utilisés (par ville de départ).....	411
95. Répartition des séjours touristiques des Tangérois par provinces d'accueil.....	414

96. Lieux des séjours balnéaires des habitants des villes de Tanger, Tétouan et Oujda.....	415
97. Répartition des séjours touristiques des habitants de Tétouan par provinces d'accueil.....	416
98. Retours sur les lieux d'origine des Tangérois.....	418
99. Répartition des séjours touristiques des habitants d'Oujda par provinces d'accueil.....	420
100. Répartition des séjours touristiques des habitants de Fès par provinces d'accueil.....	422
101. Lieux des séjours balnéaires des habitants de Fès, Marrakech et Khouribga.....	423
102. Trafic ferroviaire supplémentaire d'été à partir de Fès et de Marrakech.....	426
103. Répartition des séjours touristiques des habitants de Marrakech par provinces d'accueil.....	427
104. Retours sur les lieux d'origine des habitants de Marrakech.....	428
105. Répartition des séjours touristiques des habitants d'Agadir par provinces d'accueil.....	431
106. Lieux des séjours balnéaires des habitants de Casablanca et de Rabat.....	432
107. Origine des enfants des colonies de vacances de l'été 1986-1987.....	433
108. Répartition des séjours touristiques des habitants de Casablanca par provinces d'accueil.....	435
109. Répartition des séjours touristiques des habitants de Rabat par provinces d'accueil.....	436
110. Retours sur les lieux d'origine des Casablancais.....	438
111. Echanges touristiques de Casablanca.....	441
112. Estimation...	
113. Classification des stations balnéaires selon les groupes sociaux de vacanciers.....	458
114. Classification des stations balnéaires selon les niveaux de revenus du chef de ménage.....	462
115. Classification des stations balnéaires selon le travail du conjoint chez les foyers en vacances.....	462
116. Classification des stations balnéaires selon les classes d'âge des touristes.....	464
117. Classification des stations balnéaires selon le niveau d'instruction des résidents.....	464
118. Classification des stations balnéaires selon le moyen de transport utilisé pour l'approche.....	466
119. Desserte des stations littorales par voie ferrée.....	466
120. Classification des stations balnéaires selon le loyer mensuel payé par les estivants.....	467

121. Classification des stations balnéaires selon les densités par pièce et le nombre de pièces.....	469
122. Classification des stations balnéaires selon la durée du séjour de vacances.....	469
123. Classification des stations balnéaires selon les dépenses effectuées par les vacanciers.....	470
124 A. Typologie des stations selon le profil socio-économique des chefs de ménages.....	472
124 B. Typologie des stations selon les conditions de séjour...	473
124 C. Typologie synthétique.....	473
125. Eloignement des villes d'origine des estivants.....	477
126 A. Provinces d'origine des estivants des stations d'Oualidia, Sidi Bouzid, El Jadida et Pont Blondin.....	479
126 B. Provinces d'origine des estivants des stations d'Asilah, Tanger, Martil, Moulay Bou Selham et Ksar Sghir.....	481
126 C. Provinces d'origine des estivants des stations d'Al Hoceïma, Saïdia et Agadir.....	483
127 A. Les zones d'attraction touristique des stations balnéaires retenues (zone centre et sud).....	485
127 B. Les zones d'attraction touristique des stations balnéaires retenues (zone nord).....	486
128. Villes d'origine des estivants selon leur niveau.....	488
129. Part relative des villes de l'intérieur dans le total des émissions de flux vers le littoral.....	488
130. Les zones d'attraction touristique par groupe de stations..	490
131. L'occupation du sol à Pont Blondin.....	493
132. Fluctuations horaires des arrivées de voitures à Pont Blondin et à Bouznika.....	496
133. Inscription du tourisme interne dans l'espace urbain d'El Jadida.....	501
134. Evolution de l'espace bâti à Oualidia.....	503
135. Occupation du sol à Oualidia.....	504
136. Le site de Ksar Sghir et son occupation par les estivants..	506
137 A. La baie d'Agadir et la multiplication des campings... .	506
137 B. Sites investis par les campings non organisés dans la région d'Al Hoceïma.....	506
138. Occupation du sol à Moulay Bou Selham.....	509
139. Evolution de l'espace bâti à Moulay Bou Selham.....	509
140 A. Aire de recrutement de la clientèle de Moulay Bou Selham (cabanons et villas).....	512
140 B. Aire de recrutement de la clientèle de Moulay Bou Selham (camping classé).....	512
140 C. Aire de recrutement de la clientèle de Moulay Bou Selham (camping communal).....	512
141. Projet du port de plaisance d'Asilah.....	516
142. Tourisme et environnement dans la baie de Tanger.....	530

143.	Implantations touristiques sur le littoral de Tétouan: inscription spatiale des deux phases.....	541
144.	Types d'hébergement existants et prévisionnels sur le littoral de Tétouan.....	541
145.	Plan d'aménagement de Marina - Smir.....	543
146 A.	Occupation du sol à Capo Negro en 1979.....	545
146 B.	Occupation du sol à Capo Negro en 1989.....	545
147.	Occupation du sol à Martil.....	548
148.	Prix du sol à Martil.....	550
149.	Projet initial de la S.N.A.B.T. (plan parcellaire).....	552
150.	Occupation du sol dans le périmètre de la S.N.A.B.T (Janvier 1989).....	552
151.	Croquis de localisation des stations des Doukkala.....	557
152.	Plan d'Aménagement de Sidi Bouzid.....	557
153.	Plan d'Aménagement de Sidi El Abed.....	565
154.	Morphologie simplifiée du littoral Sud-Ouest de Rabat...	572
155.	Date d'acquisition des résidences sur les plages au Sud-Ouest de Rabat.....	575
156.	Répartition annuelle des transactions immobilières par station balnéaire au Sud-Ouest de Rabat.....	577
157.A	Les propriétaires fonciers dans la banlieue balnéaire de Rabat: Gay-Ville - Sidi El Abed.....	581
157.B.	Les propriétaires fonciers dans la banlieue balnéaire de Rabat: Sehb Dhab - Ech Chiahna.....	582
157.C.	Les propriétaires fonciers dans la banlieue balnéaire de Rabat: Ech Chiahna - Skhirate.....	583
158.	Lotissements balnéaires du Sud-Ouest de Rabat.....	587
159.	Occupation du sol à Sidi El Abed et aux Contrebandiers..	588
160.	Occupation du sol à El Harhoura.....	592
161.	Urbanisation du littoral entre Mohammedia et Pont Blondin: A. Situation à la fin des années 1960 (1968).....	594
	B. Situation à la fin des années 1980 (1987).....	594
162.	Occupation du sol à Témara et Gay-Ville.....	596
163.	Occupation du sol dans la partie sud d'Ech Chiahna.....	597
164.	Typologie de la morphologie et de l'évolution des stations.....	601
165.	Dates d'arrivée et origines des commerces et services à Moulay Bou Selham.....	621
166.	Origine des commerçants et tenanciers de services selon le type et la localisation de l'activité.....	623
167.	Localisation des douars des environs de Moulay Bou Selham.....	626
168.	variations annuelles des recettes touristiques dans six stations balnéaires.....	629.bis
169.	Système touristique marocain.....	655

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE "LIEUX D'ARRIVEE"

(Principales rubriques du questionnaire)

1. LOCALISATION

1.1 Nom de la station

1.2. Date de l'enquête

1.3 Type de résident:

(1) résident permanent

(2) résident secondaire

(3) vacancier

2. IDENTITE DU CHEF DE MENAGE

2.1 Lieu de naissance du chef de ménage

Ville

Province

Pays

2.2 Age du chef de ménage

2.3 Niveau intellectuel du chef de ménage

(1) Analphabète

(2) Primaire

(3) Secondaire

(4) Supérieur

2.4 Profession principale du chef de ménage

2.5 Profession du conjoint

2.6 Lieu de résidence:

Localité

Quartier

2.7 Nombre total des personnes du ménage

2.8 Nombre de personnes travaillant dans le ménage:

Profession

Revenue

Degrés de parenté

2.9 Statut d'occupation du logement habituel

- (1) Propriétaire
- (2) Locataire
- (3) Autre

3. HEBERGEMENT SUR LE LIEU DES VACANCES**3.1 Type d'hébergement et statut d'occupation pour les maisons****Statut:**

- Locataire
- Co-locataire
- Propriétaire
- Co-propriétaire
- Prêt
- Hôte

Type d'hébergement:

- Cabanon
- Bungalow
- Appartement
- Villa
- Maison traditionnelle
- Autre

3.2. Pour les logements prêtés et ceux loués

- Type de propriétaire:
 - Résident permanent
 - Résident secondaire
 - Maison de rapport
- Profession du Chef de ménage
- Origine
- Lieu du travail
- degrés de parenté

3.3. Equipements:

- (1) Eau
- (2) Electricité
- (3) W.C.
- (4) Salle de bain
- (6) Douche (6) Téléphone
- (7) Télévision

3.4. Nombre de personnes présents par ménage enquêté**3.5. Nombre de pièces réellement occupées**

3.6. Pour les locataires, loyer mensuel en DH

4. SEJOUR

4.1. Durée prévue du séjour en jours

4.2. Les lieux de séjours de vacances des 5 dernières années
durant l'été:

- 1977
- 1978
- 1979
- 1980
- 1981

4.3. Etes vous parti en vacances le reste de l'année ?

4.4. Si oui: quand ?
où ?

4.5. Comptez-vous continuer vos vacances d'été ailleurs ?
(cette année)

4.6. Si oui où ? : Un seul endroit
Un itinéraire: les étapes

4.7. Les raisons du choix de cette station où vous passez vos
vacances en ce moment

4.8. Moyens de transport:

- (1) Voiture particulière
- (2) Transport en commun
- (3) Avion
- (4) Cycle
- (5) Véhicule utilitaire
- (6) Autre

5. DEPENSES EN DH

5.1. Pour les ménages ayant déjà séjourné dans la station l'année dernière: les dépenses totales du séjour de l'année dernière:

- Transport
- Logement
- Alimentation
- Autre
- Total

5.2. Pour tous les ménages, le total des dépenses prévues pour le séjour en cours

5.3. Dépenses effectuées depuis votre arrivée jusqu'au jour de l'enquête

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE "LIEUX DE DEPART"

(Principales rubriques du questionnaire)

1. IDENTITE

- Ville enquêtée
- Etablissement
- Niveau scolaire
- Date de naissance du père
- Lieu de naissance du père
- Lieu de naissance de la mère
- Age du père
- Profession du père
- Quartier de résidence
- Type d'habitat
- Taille du ménage

2. VACANCES DE L'ETE 1985

- Est ce que tu es parti en voyage au cours des vacances de l'été 1985?
- Si oui: - durée d'absence en jours
 - différents lieux visités pendant ce voyage
 - date exacte du départ

3. PREMIER SEJOUR

- As-tu voyagé seul ou avec la famille ?
- Dans le cas d'un voyage sans la famille, quelle a été la forme d'accueil ? - colonie de vacances: laquelle
 - chez des parents et amis
 - dans un camping avec des amis
 - autre forme
- Dans le cas d'un voyage avec la famille: est ce que vous avez séjourné ? - dans un hôtel
 - dans une maison individuelle
 - dans une maison en colocation avec d'autres personnes qui vous sont inconnues
 - dans un appartement
 - dans un camping
 - autre forme d'hébergement
- Dans le cas d'un hébergement dans une maison, comment l'avez vous obtenue ?
 - vous en êtes propriétaires?
 - est ce un prêt?
 - autre situation?
- Lieux exact du séjour
- Durée de (jour/mois) à (jour/mois)
- Moyen de transport utilisé pour se rendre sur le lieu de séjour
 - voiture particulière
 - taxi
 - train
 - autocar
 - véhicule utilitaire

4 DEUXIEME SEJOUR

(mêmes questions)

5 MOUSSEMS

- Votre famille a-t-elle participé à un moussem au cours de l'année dernière jusqu'à l'automne 1985 ?
- Si oui: répondre aux questions suivantes

Nom	Lieu	Durée	moyen de transport	moyen d'hébergement
-----	------	-------	-----------------------	------------------------

1e Moussem

2e Moussem

3e Moussem

6. RESIDENCE SECONDAIRE

- Etes-vous propriétaires d'une maison en dehors de votre lieu de séjour permanent et que vous utilisez:
 - : - au cours des grandes vacances
 - au cours du week-end
- si oui - lieu
- depuis quand

7. VACANCES SCOLAIRES DU 1^e et du 2^e TRIMESTRE

- Avez-vous voyagé au cours:
 - des vacances du 1^e trimestre ?
 - des vacances du 2^e trimestre ?
- en compagnie de la famille ?
- seul ?
- lieu ?
- durée ?

8 VOYAGES DE ANNEES PRECEDENTES

- Est ce que votre famille a quitté le lieu de séjour permanent pour un voyage touristique au cours de l'été ?
- 1981
- 1982
- 1983
- 1984

9 WEEK-END

- Effectuez-vous en famille des sorties de week-end ?
- si oui où:

10 DANS LE CAS D'UN NON DEPLACEMENT AU COURS DE L'ETE 1985:

- Quelles en étaient les raisons ?
- Aurais-tu-aimé partir en voyage d'agrément ?
- Si tu as la possibilité de partir en voyage d'agrément ?
- Quel lieu tu choisirais ?
- Pourquoi ?

ANNEXE III

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUETE "RESIDENTS PERMANENTS"

1 COORDONNEES DU LOGEMENT

- 1.1 Nom de la station
- 1.2 Nom ou n° de la rue
- 1.3 N° du logement
- 1.4 Situation
- 1.5 Type de logement
- 1.6 Nombre de niveaux
- 1.7 Nombre de façades
- 1.8 Etat général - neuf
 - bon
 - délabré

2 GENERALITES

- 2.1 Type de résident: 1.1. permanent
 - 1.2. vacancier
- 2.2 Occupez-vous votre résidence pendant la période estivale ?
(Juillet-Août-Septembre)? - oui
 - non
- 2.3 Si oui, recevez-vous pour hébergement des parents ou ami
en vacances? - oui
 - non
- 2.4 Si non, quelle est la forme d'occupation de votre logement
pendant cette période? - location
 - fermeture
- 2.5 Votre rythme de vie habituel est-il perturbé de façon négative
pendant cette période? - oui
 - non

3 RAISONS DU CHOIX DE LA STATION

- 3.1 Climat et santé
- 3.2. Proximité lieu du travail
- 3.3 Répulsion de la grande ville
- 3.4 Meilleures conditions de logement
- 3.5 Accée à la propreté de logement

- 3.6 Loisirs balnéaires
- 3.7 Relations familiales
- 3.8 Autres (spécifier)

4. DEPLACEMENTS

- 4.1 Objet du déplacement:
 - Travail
 - Achats
 - Loisirs
- 4.2 Moyen utilisé:
 - Voiture personnelle
 - Voiture de service ou de fonction
 - Transport en commun
- 4.3 Fréquence
 - 1 à 3 jours par semaine
 - 4 à 7 jours par semaine

5. LE CHEF DE MENAGE

- Age
- Lieu de naissance
- Nationalité
- Profession
- Employeur
- Lieu de résidence antérieur
- Quartier
- Lieu de travail
- Niveau d'instruction:
 - primaire
 - secondaire
 - supérieure
- Nombre d'enfants
- Nombre de personnes à charge

6. LE LOGEMENT

- 6.1. Nombre de pièces
- 6.2. Eléments de confort
 - Eau courante
 - Electricité
 - Assainissement
 - Téléphone
 - Chauffage central
 - Garage
 - Jardin

- 6.3. Superficie approximative
- 6.4. Statut d'occupation: - Propriétaire

- Location
- Résidence gratuite

6.5 Date d'acquisition:

6.6 Moyen d'acquisition: - Achat

- Construction
- Autres

ANNEXE IV

Liste des collègues ayant aidé à mener l'enquête scolaire
"Lieux de départ"

A Aboulâz	M. El Amrani
M Belfquih	M. Hilali
L Benayad	O. Hnaka
A Benbada	L. Jenane
H Benhalima	A. Kaouia
A Boulifa	M. Nechoui

Liste des personnes ayant aidé à mener l'enquête "Lieux d'arrivée"

F Afik	A. Kandal
R Akkal	D. Kirat
M Akoudad	A. Laasri
A Atbane	A. Lahiani
S Attoubi	J. Madani
S Badkouri	A. Mimouni
M Bajjak	A. Ouaffi
B Bakkaoui	M. Oulkanz
A Benouhoud	F. Oumalek
A Benyouba	F. Rassim
N Bouzid	A. Rhimou
A Dada	M. Skali
M Dankir	A. Zaidi
M Hamdaoui	

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	2
AVANT-PROPOS.....	3
INTRODUCTION GENERALE.....	5
LIVRE I : TOURISME, LOISIRS ET MOBILITE INTERNE DANS UN PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT.	
INTRODUCTION.....	20
CHAPITRE I : ESSAI D'EVALUATION DE LA MOBILITE : PROBLEME DE METHODE.....	21
Introduction.....	23
I. Eléments de définition.....	25
A. A propos des loisirs dans les pays du Tiers-Monde.....	25
B. Pour une définition des loisirs au Maroc.....	26
1. Les loisirs modernes tels que les définit l'appareil statistique officiel sont loin d'être représentatifs de toutes les pratiques marocaines de loisirs	27
2. Les pratiques traditionnelles.....	30
3. Le centre-ville comme principal espace de loisirs pour les citadins.....	33
C. Le tourisme intérieur et les migrations de loisirs : essai de définitions.....	40
1. Définition des loisirs touristiques.....	40
2. Le cas du Maroc.....	45
II. Intérêts et limites de l'utilisation des indicateurs indirects pour l'étude du tourisme national au Maroc.....	52
A. Les moyens de transport et l'étude de l'origine des flux.....	53
a) Le trafic ferroviaire.....	53
b) Le trafic automobile.....	54
B. L'évaluation de la population supplémentaire par la méthode des indicateurs indirects.....	56
C. L'utilisation du paramètre "capacité d'accueil des ménages".....	58
Conclusion.....	62

**CHAPITRE II : LES MANIFESTATIONS DE LA MOBILITE TOURISTIQUE
INTERIEURE.....63**

Introduction.....65

I. Les signes de la mobilité sur les lieux de départ.....66

A. Essai de calcul d'un taux de départ.....66

B. Les manifestations de la demande en loisirs
et en tourisme sur les lieux de départ.....70

II. Les signes de la mobilité sur les voies empruntées par
les flux.....77

A. Les fluctuations quotidiennes du trafic routier :
importance des départs en week-end sur l'axe
atlantique.....79

B. Les fluctuations hebdomadaires des trafics routier
et ferroviaire : une grande mobilité inter-urbaine
à l'occasion des diverses fêtes.....82

C. Les fluctuations mensuelles : l'été comme grande
saison de départs.....83

III. Les signes de la mobilité sur les lieux d'arrivée91

A. Les nationaux représentent une part non négligeable
bien qu'en baisse relative, des nuitées hôtelières....91

B. L'afflux des touristes nationaux est perçu sur
les lieux de vacances comme un phénomène
impressionnant.....96

C. Les variations saisonnières de quelques indicateurs
indirects.....99

a) La consommation des produits alimentaires.....101

b) La consommation des services.....103

c) Les activités commerciales.....105

Conclusion.....109

**CHAPITRE III : DES FORMES DE MOBILITE HERITEES DU PASSE:
LES MOUSSEMS ET LE THERMALISME111**

Introduction.....113

I. Le moussém : du rassemblement religieux doublé d'une
fête foraine populaire au camping balnéaire.....116

A. Définition et origine.....116

B. Répartition dans l'espace et le temps.....119

1. Une manifestation surtout rurale ?.....	119
2. La répartition spatiale.....	123
3. Les rythmes saisonniers.....	126
C. La fréquentation des moussems: la forme la plus ancienne de déplacements récréatifs au Maroc.....	127
1. Les aspects récréatifs du mousssem traditionnel....	128
a) Les préparatifs et le déplacement.....	128
b) Les divertissements du mousssem.....	130
2. L'évolution de la fréquentation et des pratiques à Moulay Aabdellah : un processus de désacralisation du mousssem.....	133
a) Bien qu'étant à l'origine une manifestation rurale, le mousssem reçoit de plus en plus de citadins.....	133
b) Parallèlement les intérêts profanes de la récréation ont tendance à primer sur les motifs sacrés du pèlerinage.....	143
II. Le thermalisme : une tradition qui remonte loin dans le temps.....	151
A. La tradition du thermalisme.....	152
1. des potentialités non négligeables.....	152
2. Une pratique très ancienne.....	154
3. Une pratique en net recul au sein des classes supérieures et en maintien parmi les couches populaires.....	155
B. L'évolution des structures d'accueil du thermalisme..	157
1. Le thermalisme populaire : Moulay Yacoub jusqu'à la fin des années 1980.....	157
a) Le noyau initial se regroupe autour du marabout et de la source.....	157
b) Les extensions récentes se font à l'écart de ce premier noyau.....	158
c) Les structures d'accueil : la location chez l'habitant.....	160
2. Le thermalisme amélioré des classes moyennes : Sidi Hrazem.....	160
a) Une opération d'aménagement qui fait table rase de toute les structures antérieures....	160
b) Les structures d'accueil : le maintien de l'hébergement chez l'habitant.....	161
3. Le thermalisme de demain : les opérations en cours à Moulay Yacoub.....	164
C. Les pratiques : un thermalisme surtout populaire....	166
1. Une fréquentation saisonnière très marquée.....	166
a) Les effectifs des visiteurs sont difficiles	

à déterminer.....	166
b) Une fréquentation familiale et saisonnière.....	166
2. Les origines géographiques et socio-économiques des visiteurs.....	168
a) La fréquentation des stations thermales est avant tout, le fait de citadins.....	168
b) L'origine sociale : la prédominance des classes populaires.....	169
Conclusion.....	171

CHAPITRE IV : PRATIQUES IMPORTÉES ET NOUVEAUX MODES DE VIE...173

Introduction.....	175
I. Les influences extérieures.....	176
A. L'héritage de la colonisation.....	176
1. L'introduction de l'estivage climatique et balnéaire au Maroc.....	176
a) Le début des implantations touristiques dans le Moyen Atlas.....	176
b) La naissance des premières stations balnéaires.....	179
2. Après une courte hésitation le relais est vite pris par les Marocains.....	181
a) La mobilité foncière à Ifrane ou l'engouement de la classe dirigeante pour le tourisme climatique.....	181
b) L'urbanisation du littoral ou la vague du tourisme balnéaire.....	188
B. L'influence du tourisme international.....	193
1. Une présence à la fois concentrée et diffuse.....	193
2. De nombreux lieux de rencontre entre les visiteurs étrangers et les nationaux.....	194
a) La ville en général, reste le principal lieu de rencontre entre le touriste étranger et le Marocain.....	194
b) L'hôtel, lieu privilégié de la rencontre entre la classe supérieure et la frange aisée des classes moyennes d'une part et le touriste étranger de l'autre.....	196
c) La rencontre se fait aussi sur certaines stations balnéaires.....	198
3. Le contact avec le tourisme international, facteur d'acculturation ?.....	199
C. Le rôle des travailleurs Marocains à l'étranger	

(T.M.E.).....	200
II. La ville : théâtre de profondes mutations socio-culturelles.....	203
A. Les transformations de la famille et de la société urbaine.....	204
1. L'appartition d'un nouveau type de ménage: la famille restreinte.....	204
2. La consolidation de la catégorie des classes moyennes.....	205
B. L'urbanisation et le développement du tourisme.....	206
1. Le rôle de la scolarisation.....	206
2. Le rôle du salariat.....	207
3. L'influence de la motorisation.....	208
4. Le rôle des mass-média.....	210
Conclusion.....	211
CONCLUSION DU LIVRE I.....	215

**LIVRE II : LES MIGRATIONS DE TOURISME
DES CITADINS MAROCAINS**

INTRODUCTION.....	218
CHAPITRE I : PROFILS SOCIAUX DES TOURISTES MAROCAINS: EXISTE-T-IL UN OU DES TOURISTES MAROCAINS ?.....	219
Introduction.....	221
I. Les Enquêtes socio-économiques.....	223
A. Les questionnaires et leurs objectifs.....	225
1. Le questionnaire de l'enquête "A": "Lieux d'arrivée".....	225
2. Le questionnaire de l'enquête "B": ou "Lieux de départ".....	227
B. Le choix de la population à enquêter.....	228
1. Le choix des ménages et des stations de l'enquête "Lieux d'arrivée".....	228
2. Le choix des villes, des établissements scolaires et des classes de l'enquête "Lieux de départ".....	232

Conclusion.....	237
II. Qui part en vacances au Maroc?.....	240
A. Les départs en vacances et la pratique du tourisme moderne sont avant tout le fait de citadins qui ont un profil bien défini.....	240
1. Les départs en vacances: un phénomène citadin....	240
2. Les départs dépendent d'abord de deux composantes démographiques: l'âge du chef de ménage et la taille du ménage.....	245
3. Mais les taux de départ traduisent avant tout les grandes inégalités sociales caractérisant la société urbaine marocaine.....	248
B. Le tourisme et les inégalités sociales: le poids des classes moyennes.....	255
1. Proposition d'une classification en groupes socio-économiques pour l'étude des comportements touristiques et de loisirs.....	255
2. Le tourisme révélateur des inégalités sociales...	264
3. Le poids et le rôle des classes moyennes	272
a) Le groupe social le plus fortement représenté.....	272
b) Le rôle des classes moyennes dans le développement et la diffusion des pratiques touristiques.....	277
4. Les jeunes et les travailleurs émigrés à l'étranger: deux groupes à part mais bien représentés sur les lieux de séjour.....	280
a) Face à un vide cruel en matière de loisirs organisés pour les jeunes citadins, ceux-ci les prennent en main.....	280
b) Les travailleurs marocains à l'étranger: un réel pouvoir d'entraînement.....	283
C. Un touriste marocain ou des touristes marocains?.....	285
1. Le touriste marocain moyen.....	285
2. L'intérêt de l'approche par groupes sociaux.....	286
Conclusion.....	291
 CHAPITRE II : LES STYLES ET COMPORTEMENTS TOURISTIQUES.....	 293
 Introduction.....	 295
I. Tourisme familial et hébergement chez l'habitant.....	296
A. Le reconstitution de la famille élargie.....	297
1. La majorité écrasante des vacanciers est	

constituée de cellules familiales.....	297
2. De la famille restreinte à la famille élargie....	298
3. De sensibles différences de comportement d'un groupe social à l'autre	303
B. L'importance de l'hébergement chez l'habitant.....	307
1. Le logement chez les parents et amis, la location chez l'habitant et l'utilisation du camping arrivent en tête des modes d'hébergement.....	308
a) Le camping: un succès grandissant auprès de la plupart des groupes sociaux.....	308
b) Le logement chez l'habitant fait la spécificité du tourisme marocain.....	318
2. Les centres de vacances gérés par l'entreprise, l'hôtel classique et les résidences secondaires hébergent un peu plus du quart des touristes.....	332
a) Des structures d'accueil offertes par quelques entreprises à leurs employés: du tourisme social?.....	332
b) L'hôtel: une forme d'accueil élitiste et peu adaptée aux touristes en famille.....	335
c) La résidence secondaire: une pratique difficile à transposer au Maroc.....	340
II. Un tourisme saisonnier et balnéaire.....	343
A. Une saisonnalité des départs très marquée.....	343
1. Un tourisme surtout estival.....	343
2. Les causes de cette concentration estivale.....	348
B. Un tourisme balnéaire prédominant.....	350
1. Une véritable révolution dans les rapports du Marocain avec la mer.....	350
a) La conscience collective a entretenu dans les siècles passés un sentiment d'appréhension vis-à-vis du littoral.....	351
b) Vers la fin des années 1960, la société marocaine redécouvre la mer et lève progressivement tous les tabous.....	353
2. Essai d'explication de la diffusion du loisir balnéaire.....	359
C. Des conduites touristiques ni traditionnelles ni modernes.....	361
1. La minorité occidentalisée organise et vit son séjour d'une façon plus ou moins fidèle à un modèle importé.....	361
2. La majorité des Marocains en séjour touristique a des conduites qui ne sont "ni traditionnelles, ni modernes".....	362

a) La cadre de vie.....	364
b) Une atmosphère de fête et d'opulence.....	364
c) La vie quotidienne: des attitudes ambivalentes.....	366
Conclusion.....	368
CHAPITRE III: LES ESPACES DE PLAISANCE DES CITADINS MAROCAINS.....	371
Introduction.....	372
I. Les lieux de séjours touristiques des citadins marocains...	374
A. La répartition géographique des séjours.....	374
1. La répartition spatiale des nuitées hôtelières du tourisme national est différente de celle des nuitées du tourisme international.....	374
2. La prise en compte d'autres indicateurs introduit quelques nuances dans cette répartition.....	380
B. Essai d'explication du choix des lieux de séjours du tourisme marocain.....	387
1. La structure régionale des moyens d'hébergement introduit une sélection parmi les catégories sociales.....	387
a) la prédominance des établissements de catégories supérieures homologuées dans les destinations méridionales.....	387
b). La localisation des centres et colonies de vacances du "tourisme social" explique la fréquentation de certaines destinations par les ménages de salariés.....	391
2. La fréquence des retours sur les lieux d'origine.....	394
3. Les ségrégations socio-spatiales.....	398
II. Villes et espaces de plaisance.....	403
A. Existe-t-il des comportements touristiques régionaux ?.....	404
1. Les grandes villes s'individualisent de façon assez nette par rapport aux villes petites et moyennes.....	404
2. Deux types de comportements touristiques régionaux.....	407
a) Les villes du littoral méditerranéen.....	407
b) Les foyers de départ touristiques de la	

région centrale.....	407
B. Les aires de plaisance des villes.....	412
1. Les villes à rayonnement surtout régional.....	413
a) Les aires touristiques de Tanger et de Tétouan: un espace de plaisance relativement réduit.....	413
b) L'aire touristique d'Oujda confirme la situation périphérique du Nord-Est.....	419
2. Les villes à rayonnement extra-régional.....	421
a) Fès s'ouvre sur le littoral Nord-Ouest tout en gardant pied dans le Moyen Atlas.....	421
b) Marrakech s'est organisé une aire touristique en forme d'éventail ouvert sur l'Atlantique...	425
3. Les villes à rayonnement touristique national....	429
a) Casablanca et Rabat: les deux principaux foyers d'émission de touristes.....	430
b) Les différences entre les deux zones de diffusion touristique de Casablanca et Rabat rappellent les oppositions entre les espaces migratoires des deux villes.....	434
c) La grande ville comme foyer d'accueil des flux touristiques.....	439
4. Les aires de rayonnement touristique des villes se distinguent sensiblement des autres zones d'influence.....	442
 Conclusion.....	 444
 CONCLUSION DU LIVRE DEUX.....	 447
 LIVRE III: LE LITTORAL, PRINCIPAL ESPACE TOURISTIQUE DES CITADINS MAROCAINS. 	
INTRODUCTION.....	450
 CHAPITRE I: UN ESPACE TOURISTIQUE PARTAGE.....	 453
Introduction.....	455
I. Typologie socio-géographique des sites balnéaires du tourisme national.....	457
A. Profil socio-économique et conditions de séjour: de grandes disparités entre les lieux de séjour.....	457

1. Les différenciations socio-économiques.....	457
a) Les groupes sociaux.....	457
b) Les autres différenciations socio-économiques...	463
2. Les conditions de séjour.....	465
3. Trois grands ensembles de stations.....	471
B. Les zones d'attraction des stations balnéaires.....	476
1. Les stations à rayonnement local.....	478
a) Pont Blondin et Bouznika.....	478
b) Saïdia.....	480
c) Ksar Sghir et Agadir-baie.....	480
2. Les stations à rayonnement régional.....	480
a) Les stations du Nord: Moulay Bou Selham, Martil et Al Hoceïma.....	482
b) Les stations de l'Atlantique moyen: Oualidia et Sidi Bouzid.....	482
3. Les stations à recrutement national.....	484
a) Tanger et Agadir.....	484
b) El Jadida et Asilah.....	487
II. Un espace touristique partagé.....	492
A. Les stations des classes supérieures.....	492
<i>Pont Blondin et Bouznika: de l'héritage colonial à la plage de banlieue pour fonctionnaires de l'Etat, industriels, commerçants et professions libérales.</i>	
B. Les stations des classes moyennes et des groupes transitionnels.....	497
1. El Jadida: une fonction d'accueil relativement ancienne et un succès de la location chez l'habitant.....	497
2. Oualidia: la double fonction de station d'accueil pour les citadins et de centre de services pour les ruraux marque bien le paysage....	502
C. Les sites balnéaires des groupes démunis: des espaces périphériques des grands pôles touristiques.....	505
D. Des stations touristiques en perpétuel reclassement...	508
1. Jusqu'au début des années 1980, Moulay Bou Selham est une station à fréquentation plutôt populaire.....	510
2. A partir du début des années 1980, la station de Moulay Bou Selham change progressivement de standing.....	513
Conclusion.....	517

CHAPITRE II: ETUDES DE CAS: LES PRODUCTEURS DE L'ESPACE TOURISTIQUE.....	519
Introduction.....	521
I. Un processus de récupération par les nationaux d'un espace touristique récent.....	522
A. La phase du tourisme international: de 1965 à 1973....	522
1. L'apparition des rivages méditerranéens du Maroc sur le marché international.....	522
a) La côte tétouanaise voit naître une série de stations balnéaires à gestion et clientèle étrangères.....	524
b) Tanger est dotée de la première Société Nationale d'Aménagement Touristique.....	524
2. Au cours de la décennie 1970 et de la première moitié de la décennie suivante la côte méditerranéenne et Tanger tombent dans l'oubli (1973-1983).....	526
a) Très vite les Tours Opérateurs se détournent de la côte méditerranéenne.....	526
b) A Tanger, une fois le périmètre de la S.N.A.B.T. viabilisé, les investisseurs se font longtemps attendre.....	527
B. L'arrivée en force du tourisme national de 1983 à nos jours.....	531
1. Le Nord du pays a toujours exercé une fascination certaine sur les habitants des autres régions.....	531
2. Le littoral Est de la Péninsule Tingitane connaît à partir du début de la décennie 1980 une véritable effervescence dans l'aménagement de nouveaux ensembles touristiques.....	534
a) La reprise du mouvement de constructions s'accompagne d'importantes mutations.....	534
b) L'implantation linéaire se confirme.....	542
3. Dans la baie de Tanger, la S.N.A.B.T. se convertit en promoteur immobilier dès 1975.....	551
II. Des aménagements destinés en premier lieu aux nationaux...555	555
A. Sidi Bouzid et Sidi El Abed: les collectivités locales prennent l'initiative de la promotion touristique.....	556
1. A Sidi Bouzid, une opération relativement réussie..	556
a) La création d'un morcellement communal et sa commercialisation.....	556
b) Une station pour les classes aisées.....	560

2. A Sidi El Abed, un échec total.....	563
a) La station de Sidi Bouzid sert d'exemple.....	563
b) Les raisons d'un échec.....	564
B. Les stations balnéaires de banlieue: l'emprise de la ville sur son arrière-pays.....	568
1. Un chapelet de criques abritées de la houle et à la portée des citadins.....	570
2. Des plages investies à des dates différentes.....	574
a) L'occupation la plus ancienne concerne les plages de Témara, Ech Chiahna et Skhirate: elle commence dès les années trente.....	576
b) Bien que son occupation date aussi d'avant l'Indépendance, El Harhoura n'est atteinte qu'à partir des années cinquante.....	578
3. Les acteurs en présence.....	580
a) Les tentatives d'intervention des pouvoirs publics.....	584
b) L'action des promoteurs privés.....	585
4. Une évolution aboutissant à l'urbanisation du littoral.....	592
 Conclusion.....	 599
 CHAPITRE III: LES RETOMBÉES DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE NATIONALE SUR LES MILIEUX D'ACCUEIL.....	 605
 Introduction.....	 607
 I. L'apport économique de l'activité balnéaire nationale.....	 608
A. Les apports monétaires: les dépenses des ménages.....	609
B. Le gonflement des commerces et des services.....	618
C. Tourisme national et finances locales.....	628
 II. Les incidences de la demande touristique national sur l'environnement.....	 633
A. Un littoral fortement sollicité mais non protégé.....	633
B. La contribution du tourisme national à la dégradation du milieu littoral.....	636
1. L'urbanisation du littoral.....	636
2. La dégradation et la pollution des plages.....	638
 Conclusion.....	 642
 CONCLUSION DU LIVRE TROIS.....	 645

CONCLUSION GENERALE.....	647
BIBLIOGRAPHIE.....	671
INDEX DES AUTEURS.....	687
LISTE DES TABLEAUX.....	689
LISTE DES FIGURES.....	695
ANNEXES.....	703
TABLE DES MATIERES.....	713

